



TUFTS COLLEGE LIBRARY.

GIFT OF
JAMES D. PERKINS,

~~JUNE, 1899~~

Oct. 1901

41174



REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXIX^e ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME LXXXII. — 1^{er} JUILLET 1869.



REVUE

DES

DEUX MONDES



XXXIX^e ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE



TOME QUATRE-VINGT-DEUXIÈME



PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

—
1869

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.

47

7 74

UNE

ANNEXION D'AUTREFOIS

LE ROYAUME DE JAGELLO ET SON DERNIER HISTORIEN.

L'an passé, le 10 janvier 1868, s'éteignait dans une ville lointaine, — au pied des Carpathes, — après une vie de longs labeurs et de longues épreuves, un érudit, un écrivain de premier ordre dont il est impossible de rappeler la mémoire sans l'accompagner d'un douloureux *habent sua fata!*... Il a doté son peuple d'œuvres profondes et charmantes, il a su lui retracer ses siècles de splendeur avec un génie merveilleux; sous ses mains, l'histoire nationale a complètement changé de face, elle est devenue lumineuse, pleine d'expression et de vie. Placé dans des conditions autres et moins décevantes, citoyen d'un pays indépendant et libre, cet homme d'un grand talent et d'un grand cœur aurait pu prétendre aux dignités et aux honneurs, aurait facilement atteint la considération et la fortune : du moins la renommée et le retentissement n'auraient point certes manqué à ses travaux d'une science et d'un art également consommés... Mais il naquit sous un ciel inclément, sur une « terre de tombeaux et de croix, » chez une nation qui n'a point de patrie, et il eut pour partage la souffrance, le dévouement et l'obscurité... Cette théorie des *milieux*, dont abuse si étrangement de nos jours une certaine école littéraire, elle pourrait bien trouver dans la circonstance son application légitime, poignante même : il est vrai que là encore le problème serait loin de constituer une simple question de climat et d'influences matérielles; il serait toujours, il serait surtout une question morale, une question de liberté.

Né en Galicie, dans la Pologne autrichienne, Karol Szajnocha (1) connu de bonne heure, dès l'âge de dix-sept ans, le cachot et les chaînes... Qu'on veuille bien nous pardonner d'entrer à cette occasion dans quelques détails; les détails ici peignent les effroyables destinées de plusieurs générations, ils caractérisent tout un régime, — ce régime « paternel » de la vieille Autriche qui déjà commence à s'effacer dans les mémoires, et que certains esprits forts et désabusés du présent se donnent même parfois l'air de vouloir regretter... Il arriva donc qu'un soir, en 1834, pendant une représentation au théâtre de Léopol, des vers « incendiaires » furent lancés dans le parterre, et que les soupçons de la police se portèrent sur un adolescent, un étudiant. Elle l'arrêta, et ne négligea pas non plus de saisir tous ses papiers. La fatalité voulut que ce jeune homme, comme tant d'autres à son âge, eût rêvé de composer une tragédie, un drame, que, comme tant d'autres aussi, il ne fût parvenu à jeter sur le papier que les noms des personnages de l'œuvre méditée; il n'avait pas même été complètement satisfait de son premier jet, et il avait remanié à plusieurs reprises ces noms des personnages en les consignait sur des feuilles éparses. Avec sa sagacité ordinaire, la police autrichienne devina dans ces feuilles « des listes de conjurés, » et comme le nom de *Paul* (le héros du drame si peu avancé) se trouvait à la tête de chacune de ces « listes, » elle conclut judicieusement que c'était là le chef de la conspiration; elle fit surtout passer au crible de ses recherches et de ses persécutions les « individus suspects » qui répondaient au nom de Paul ou à ses dérivés; un écrivain distingué, Zegota Pauli, dut à ce génie de combinaison une captivité de dix-huit mois. Quant au malheureux détenteur des « listes, » quant au pauvre étudiant qui ne comptait que dix-sept printemps et qui avait rêvé une tragédie, il eut les mains et les pieds chargés de fers, il fut jeté dans un cachot sombre, humide, suintant, horrible, et il y demeura deux ans. « Des têtes comme celle de votre fils, il faut les *aplatir* (2)! » dit un jour le délégué du gouvernement paternel, M. Kriegk, à la mère éplorée qui lui demandait la mise en liberté de son Karol ou du moins sa mise en jugement. Comment s'y prit-on pour *aplatir* cette tête d'enfant? Nous l'ignorons, et dans l'œuvre de Szajnocha nous n'avons trouvé qu'une seule page qui fasse allusion à cette douloureuse époque. C'est une pièce de vers (le grand historien n'a jamais complètement renoncé à la poésie); elle porte la date de 1848 et a trait à la guerre de Hongrie, à laquelle la jeunesse polonaise prenait alors une part si active sous les drapeaux de Bem et

(1) On prononce Chejnocha.

(2) Solche Köpfe muss man drücken.

de Dembinski. Dans des strophes émues, touchantes, l'ancien prisonnier remercie Dieu, le dieu des batailles, d'avoir enfin ouvert à ses compatriotes, à ses compagnons, un champ d'honneur véritable où ils pourront lutter franchement, loyalement et à la face du ciel; il félicite ses frères de rencontrer enfin des combats autres que ceux du passé, des combats publics, bruyans, rapides, — rapides surtout, « car il fut long, ô mes frères, il fut bien long le combat d'autrefois, le combat sourd dans le cachot souterrain, où pour toute arme nous n'avions que le signe de la croix, pour tout bouclier le mépris des tortures, pour toute musique le cliquetis de nos chaînes, et pour tout laurier la moisissure de notre fosse! » Le dernier vers emprunte une énergie sinistre à la circonstance que c'est dans les humidités du cachot que Szajnocha avait contracté la maladie terrible qui le rongea jusqu'à la mort, qui finit même par le rendre aveugle et « le séparer des vivans bien avant qu'il ne fût séparé de la vie. »

Au bout de deux ans de *carcere duro*, le dangereux détenteur des « listes » fut enfin relâché, mais avec le bénéfice de la formule meurtrière, « faute de preuves. » Dans le langage du régime paternel, cette formule interdisait au « libéré politique » toute école, tout emploi public, toute profession libérale. A l'âge de vingt ans, Szajnocha n'avait plus d'avenir, voyait toute carrière fermée devant lui, — et il était pauvre, et il était brisé de corps, et il avait une vieille mère à nourrir! Il fit comme il put, tout ce qu'il put pour gagner la vie de deux êtres : il donna des répétitions, il courut le cachet, il fut correcteur dans une imprimerie, — il rédigea un journal de modes! Depuis sa sortie de prison jusqu'à une vieillesse bien prématurée, pendant tout un quart de siècle, — *longum humani ævi spatium*, — le « libéré politique » eut ainsi à livrer chaque matin son combat pour le pain quotidien (1). Ajoutez à cela l'infirmité chronique due au séjour souterrain, aux « moisissures de la fosse, » infirmité atroce qui ne lui laissait presque jamais de répit et qu'exprime si bien un mot d'une lettre intime, navrant dans sa trivialité. « Avez-vous jamais connu le mal de dents? écri-

(1) La vente des ouvrages de Szajnocha était prohibée dans la plus grande partie de la Pologne (dans la Pologne russe), et les honoraires durent par conséquent se proportionner à l'exiguité du marché. Pour son *Histoire de Boleslas le Grand* (un chef-d'œuvre), il reçut de l'éditeur cent vingt-cinq francs (50 florins), et il s'en montra heureux et reconnaissant!... Les dernières années de Szajnocha furent toutefois à l'abri de la gêne. Nommé lieutenant de l'empereur à Léopol, le comte Goluchowski trouva le moyen d'é luder l'interdiction qui continuait de peser sur le « libéré politique » en lui accordant, « à titre provisoire, » une place modeste, mais suffisante pour ses besoins, la place de sous-bibliothécaire à l'institution Ossolinski. C'est là un des nombreux titres de l'ex-gouverneur de la Galicie à la reconnaissance du monde lettré et de tous les hommes de bien.

vait à un ami le pauvre perclus. Eh bien! ce mal de dents, je l'ai dans mes bras, dans mes jambes, dans mes côtes, dans chacun de mes os; il *gambade* à travers tout mon corps... » Et c'est au milieu de privations, de douleurs et de misères pareilles que la tête *aplatic* par M. Kriegk fit des études vastes et approfondies, conçut des œuvres belles et durables; c'est dans de telles conditions que l'interdit de toute profession libérale devint le plus grand ou plutôt le seul grand historien de la Pologne contemporaine, — son Augustin Thierry! Rien en effet ne rappelle plus le génie de l'éminent maître français, que l'art merveilleux avec lequel Szajnocha savait reconstruire les âges anciens, rendre l'éclat et la vie à des époques reculées et effacées, profiter d'un mot dans une chronique ou dans un document pour donner à son tableau une couleur locale saisissante. Hélas! c'est encore par un autre côté que l'historien des Piasts et des Jagellons fait penser au grand peintre des Mérovingiens... L'infirmité que lui avait donnée la prison, ce mal chronique qui fut le tourment incessant de sa vie, ce mal, après avoir longtemps « gambadé » à travers tout son corps, il finit par se fixer, il élut son siège dans les organes visuels, que les ténèbres envahirent lentement. Comme Augustin Thierry, Szajnocha passa le déclin de sa vie dans une cécité complète; comme lui aussi, il demeura attaché à ses études malgré cette calamité effroyable, et il continuait à percer la nuit du passé d'un regard fermé à jamais aux clartés du jour. Une épouse jeune, courageuse, admirable de dévouement, devint alors son ange tutélaire et sa « muse. » A l'approche de la catastrophe, elle avait pris ses mesures, et au moment opportun elle se trouva déjà en savoir assez sur les langues classiques, les langues slaves et la paléographie, pour pouvoir faire des lectures au savant aveugle, recueillir des notes et le remplacer dans les recherches. La dernière et peut-être la plus remarquable des compositions de Szajnocha (*Deux ans de notre histoire*) est due en entier à cette collaboration touchante où l'intelligence de l'homme fut servie par les yeux et par les mains d'une femme.

Habent sua fata! ou, pour penser plus chrétiennement, disons avec le *poète anonyme* : « Dieu a voulu que le même esprit de civilisation qui s'est revêtu de toutes les pompes de la gloire, du succès et du bien-être à une extrémité de l'Europe, fût forcé à l'autre de passer à travers toutes les épreuves du sacrifice, toutes les saintetés du dévouement et les inébranlables enthousiasmes du martyre... (1) » Il ne connut ni la gloire, ni le succès, ni le bien-être, cet historien éminent, complètement ignoré à l'étranger, et dont

(1) Lettre à M. Guizot, 1847. — Voyez la *Revue* du 1^{er} janvier 1862 : *La Poésie polonaise au dix-neuvième siècle et le Poète anonyme*.

on a cru devoir évoquer du moins le nom à la tête d'une étude qui ne fera que résumer en quelque sorte une de ses œuvres les plus charmantes et les plus estimées (1). L'alliance de la Pologne et de la Lithuanie est un souvenir cher entre tous à une nation qui ne vit plus presque que de souvenirs, et Szajnocha lui a consacré quatre beaux volumes. Est-ce trop de demander pour le même sujet quelques pages fugitives dans la *Revue*? Le pacte conclu à Horodlo et ratifié depuis à Lublin a eu une place importante dans l'histoire de toute une moitié de l'Europe, dans l'histoire du monde slave; il a subsisté pendant cinq siècles, et il subsiste encore aujourd'hui dans la conscience de tout un peuple, dans la foi des « générations posthumes nées d'une mère assassinée; » à ce titre seul, il mériterait déjà d'être connu avec plus amples détails. Dans un temps d'ailleurs où la fatale maxime du *compelle intrare* semble passer de l'église à l'empire, où la violence, la ruse et la fourberie s'ingénient à forger des unités mensongères, et, Dieu le veuille! éphémères, il peut ne pas être sans intérêt de voir comment se forma et se consolida entre deux peuples une union toute volontaire et libre, union mémorable qui, cimentée encore tout dernièrement par le sang versé à Varsovie et à Wilno, remonte par ses origines dans le moyen âge, dans ces temps ingénus et barbares qu'on nomme le xiv^e siècle.

I.

Le monde paraît bien petit dans ce xiv^e siècle, ce n'est encore qu'un fragment du globe, et, comme eût dit Pascal, un raccourci de planète. Tout un hémisphère demeure ignoré jusque dans son existence; l'Asie se dérobe dans un nuage de fables et de terreur, l'Afrique ne déroule aux regards que ses côtes baignées par la Méditerranée, et l'Europe elle-même, l'Europe civilisée et chrétienne, ne s'étend guère que des rivages de l'Atlantique jusqu'aux bords de la Vistule. Une bulle du pape Innocent VI, de l'année 1356, désigne le royaume de Pologne comme la dernière limite de l'extrême Occident, *in finibus christianitatis, in frontario infidelium*. Au-delà de ce royaume et de son fleuve, la Vistule, on entrevoyait des contrées vagues, fermées à la lumière de l'Évangile, presque autant fermées à la clarté du ciel : on y constatait un phénomène qui de nos jours n'est connu que dans les régions boréales. « En Lithuanie, dit le grave chroniqueur du temps, Dlugosz, la durée de l'hiver est de dix mois; le soleil luit alors bien bas à l'horizon et pour quelques

(1) Karol Szajnocha, *Hedvige et Jagello*, 4 vol., 2^e édition. Léopol, 1866. On n'a pas négligé toutefois de consulter les auteurs qui ont traité le même sujet (Voigt, Narbutt, Caro, etc.). Pour l'histoire de la diète de Lublin, on s'est surtout servi du *Procès-verbal* de cette diète, publié par le comte Dzialynski.

heures seulement; mais en revanche pendant les deux derniers mois il reste fixé au firmament, et ne laisse point arriver les crépuscules de la nuit. » C'est que l'homme n'avait encore rien fait pour changer sous ces latitudes les conditions d'un climat rigoureux, et que la terre y était demeurée « telle qu'elle sortit le premier jour des mains du Créateur, » terre inculte, inhospitalière, couverte de landes « nourricières des chevaux, » de lacs et de forêts immenses. Un voyageur français du siècle suivant, Gilbert de Lannoy, comparait les lacs lithuaniens à des « mers véritables; » quant aux forêts, les écrivains contemporains renoncent à en faire comprendre l'étendue et la sublime horreur : c'étaient des forêts vierges, inexplorées, comme en devaient rencontrer plus tard les compagnons de Colomb dans un nouvel hémisphère. La Lithuanie de nos jours garde encore aux environs de Grodno comme une image de son antique passé dans cette fameuse forêt de Bialowiéz, que la croyance populaire proclame « insondable comme l'Océan, » et au milieu de laquelle, derrière les brouillards impénétrables, elle place une cité mystérieuse, un Éden étrange, la walhalla du règne animal. Là, dit la légende, vivent paisibles les premières paires de toutes les espèces répandues sur la terre; de là aussi sortent tous les jeunes animaux à la recherche des aventures et des combats; là également ils s'empressent de revenir lorsqu'ils sont blessés par le chasseur ou quand ils sentent approcher leur fin. « L'ours qui a mangé ses dents et le cerf dont les jarrets faiblissent, le corbeau qui commence à blanchir, le faucon quand il a perdu la vue, et l'aigle dont le bec tordu par la vieillesse ne s'ouvre plus à la pâture, tous ils regagnent la patrie qu'ils avaient quittée au printemps de leur vie : l'oiseau y dépose ses plumes et le quadrupède son poil... »

Au milieu de ces steppes, de ces lacs et de ces forêts campait un peuple qu'à un premier aspect on serait bien tenté de rapprocher de ces tribus indigènes de l'Amérique dont le brillant Hepworth Dixon vient de nous donner encore tout dernièrement une nouvelle et saisissante peinture, et les buffles sauvages, les *zubry*, qui parcouraient alors ces contrées en troupeaux innombrables (1), semblent ajouter ainsi un trait de plus à la ressemblance. Établis depuis les temps les plus reculés sur les bords du Niémen et de la Wilia, les adorateurs farouches de Perkunos, les « Sarrasins, » comme les appelaient les écrivains du moyen âge (*Sarruceni dicti Lithuani*) menaient encore au xiv^e siècle l'existence des pasteurs nomades. Ils ne remuaient que rarement le sol aride et ingrat de

(1) La forêt de Bialowiéz en garde encore de nos jours de rares spécimens, inconnus du reste de l'Europe. D'ailleurs le *zubr* de la Lithuanie est beaucoup plus grand et plus fort que le bison de l'Amérique.

leur charrue de bois, — l'emploi du fer leur inspirait une répugnance superstitieuse, — ils vivaient de la chasse et de la pêche, et l'hydromel recueilli dans les ruches abondantes du pays causait parmi eux autant de ravages que le fait parmi les Hurons et les Sioux l'eau-de-feu des faces pâles. C'est aussi au wigwam du Huron et du Sioux que fait penser la *numa* lithuanienne, la tente de bois que dressait de temps en temps le pasteur pour abriter son « bétail et sa famille, » et la femme y apparaît dans l'humble condition de la *squaw*. Dégradée par la polygamie, elle est l'esclave résignée d'un maître despotique qui la vend à son gré et tue ses enfans; elle partage ses plus rudes travaux et l'accompagne à la guerre. La guerre était après la chasse la grande préoccupation des habitans de la *numa*. A la voix de leurs princes, sur l'ordre transmis par le *cyerwa* (staroste, castellanus), ils accouraient vêtus de peaux de mouton aux poils retroussés, armés de leurs arcs, les carquois bien munis de flèches empoisonnées. A l'exemple des Tatares, ils emportaient avec eux des outres remplies de lait de cavale; comme les Tatares aussi ils traversaient les fleuves à la nage en s'attachant à la queue de leur monture.

Ce n'étaient pourtant ni des Tatares ni des Peaux-Rouges que ces ancêtres de Kosciuszko et de Miçkiewicz; ils appartenaient à la noble et glorieuse race âryenne, et, dans la langue qu'ils parlaient au xiv^e siècle et que parlent encore à l'heure qu'il est les pauvres paysans des vallées du Niémen et de la Wilia, la philologie comparée constate avec un intérêt légitime l'idiome européen le plus rapproché du sanscrit primitif, du sanscrit du *Rig-Véda*, plus rapproché que le gothique, le celtique ou la langue d'Homère et d'Eschyle! Et de même dans les « hideuses superstitions » que les pieux écrivains du moyen âge ne cessent de déplorer chez « les Sarrasins du nord, » dans ce panthéisme exubérant et touffu qui prêtait un génie particulier, une divinité distincte à toute chose, — au printemps, à l'hiver, à la chasse, à la *numa*, au lin et au chanvre, aux abeilles et aux fleurs, — il est aisé de reconnaître ce culte des forces et des phénomènes de la nature qui est le fonds commun des idées religieuses chez les différens peuples âryens. Quelques historiens et Szajnocha entre autres ont également essayé de rapprocher du *trimurti* indien les trois suprêmes divinités de la Lithuanie (Perkunos, Potrimpos et Poklus), qui semblent en effet symboliser les mêmes principes de la création, de la conservation et de la destruction que personnifie la fameuse trinité de Brahma, de Vichnou et de Siva. On aurait tort cependant, croyons-nous, de trop insister sur cette similitude, car le *trimurti* est une conception toute brahmanique, très postérieure par conséquent à l'époque où s'accomplit la grande dispersion des Aryas; mais l'Agni (*ignis*) des

hymnes védiques reparait d'une manière incontestable dans le *Znicz* auquel les Lithuaniens élevaient des autels en tout lieu, dans leurs forêts, sur leurs montagnes, dans leurs temples, et dont la flamme éternelle était toujours gardée par des vestales, « des vierges chastes depuis le berceau jusqu'à la tombe. » Une organisation sacerdotale puissante répondait naturellement à un système religieux qui divinisait tous les phénomènes et embrassait toutes les minuties de la vie. Au-dessous d'un grand-pontife (un *krivé-krivéito*) venait s'échelonner une nombreuse hiérarchie de prêtres aux classemens et aux fonctions multiples; au dernier rang apparaissent les bardes, dont la science et la vocation participaient également du sacré et du profane. Il n'y avait en effet ni fête de famille ni réunion joyeuse sans que le *waïdelote* vint célébrer la gloire des ancêtres et les grandes actions des temps passés. Arrachés à la patrie, captifs sur la terre étrangère, ces pauvres rhapsodes continuaient à exercer leur métier avec une fortune diverse. Dans un épisode célèbre de son *Wallenrod*, Miçkiewicz introduit ainsi à un banquet des chevaliers teutoniques de Marienbourg un waïdelote aveugle qui égaie la compagnie de ses sons rauques et étranges. Un seul comprend son chant, le grand-maître lui-même, et c'est de lui seul aussi que le barde demande à être compris, car il a élevé ce grand-maître, il connaît son origine lithuanienne, que tout l'ordre ignore, et il salue en lui le futur vengeur de la patrie opprimée; — il continue donc de chanter, tandis que les chevaliers continuent de rire et que les pages espiègles l'accompagnent dérisoirement en sifflant dans des noix creuses... La scène est originale et pathétique à coup sûr, mais on ne se douterait guère que le poète en empruntait les traits pittoresques à un récit du temps, à un chroniqueur de l'ordre. « Un prisonnier lithuanien, un prêtre, dit le chroniqueur, vint aussi chanter au festin, et crut faire merveille en comparant notre grand-maître au grand weïdawut. Les chevaliers ne comprirent rien au langage barbare du pauvre diable, et pour récompense ils lui envoyèrent plaisamment une coupe remplie de noix creuses... »

D'ailleurs, et à mesure qu'on avance dans l'étude, on trouve à ces adoreurs de Perkunos des qualités et des vertus bien surprenantes, et on est forcé de leur reconnaître un degré de civilisation que ne laisserait point soupçonner le nom de « fils de Baal » dont les gratifiait l'esprit chrétien du temps (1). Le dirons-nous? ce Lithuanien ondoyant et divers, tel qu'il se révèle à nous au xiv^e siècle, tel qu'il éclate dans les compagnons d'Olgerd et de Keystut, ce Lithuanien à la fois sauvage et chevaleresque, fanatique et tolérant,

(1) *Chronicon filiorum Belial* de l'énigmatique évêque Christian.

pasteur nomade et constructeur de grandes villes, habitant de la *numa* grossière et initié à tous les raffinemens de l'Occident, — il finit même par prendre à de certains momens des proportions inquiétantes, fantastiques. On craint d'avoir affaire à un être de fiction, à une espèce de Chactas de l'*Atala*, ce Chactas introuvable qui compte les années par les chutes des feuilles, mange des jambons d'ours, et qui néanmoins connaît les tragédies de Racine, les oraisons funèbres de Bossuet, — et a même soupé chez Ninon!... Heureusement que pour croire à l'existence réelle des compagnons d'Olgerd et de Keystut nous avons quelque chose de mieux que l'œuvre d'imagination d'un poétique rhéteur : nous avons les dépositions irrécusables des contemporains, des témoins oculaires, et, qui plus est, des ennemis. On ne saurait méconnaître l'esprit tolérant de ces grands-ducs lithuaniens qui, tout en demeurant très attachés à la foi nationale et en sévissant avec une rigueur extrême contre les missionnaires franciscains, permettaient cependant à leurs épouses, des princesses slaves, d'adorer publiquement la croix et de célébrer le culte chrétien dans les châteaux de Wilno et de Troki. « Lorsque nous entrâmes dans la chapelle du château, raconte un chroniqueur, il y avait grands offices; toutes les dames de la cour étaient réunies sous le portique que couvrait un filet vert derrière lequel elles apparaissaient comme des ombres légères. » Cette cour, ces châteaux, les splendeurs de Wilno et de Troki dont parlent à l'occasion les écrivains du temps, ce sont là aussi autant d'indices d'une culture et d'un développement supérieurs. Ce n'était pas non plus un ramassis de tribus sauvages qu'une nation qui envoyait des ambassades à la cour d'Avignon, à l'empereur, et qui concluait des traités de commerce avec l'Angleterre. Enfin il est difficile de refuser le génie politique à un peuple qui, serré de tous côtés par des ennemis redoutables, sut résister aux chevaliers teutoniques, refouler les Tatares, faire des incursions incessantes en Pologne, et au sud étendre ses conquêtes jusqu'au-delà de Kiew.

On dirait que la Providence a voulu honorer le paganisme lithuanien au moment de sa chute, en lui donnant pour derniers représentans les deux fils de Gédimin, les deux frères Olgerd et Keystut (1), si renommés dans l'histoire du nord européen, si unis entre eux et dans l'amour de la patrie, et qui, par le contraste même de natures diverses, offrent un ensemble si harmonieux et si charmant. « Il n'y a pas certes de plus beau témoignage pour le grand cœur de ces deux païens, dit un historien allemand récent (2), que l'éloge unanime que font d'eux leurs adversaires les plus implacables. »

(1) On prononce Guédimine, Olguérd. C'est de cette ligne de Gédimin que descendent les princes Czartoryski.

(2) Julius Caro, *Geschichte Polen's*, t. II, p. 468.

Tout en maudissant dans le grand-duc Olgerd l'envahisseur de leur pays, les annalistes russes du temps ne laissent pas de rendre hommage à la « sagesse » de ce prince « taciturne. » — « C'est, lisons-nous dans la relation d'un envoyé de l'ordre teutonique, c'est un homme de taille moyenne, au visage long, au front légèrement chauve, à la barbe blonde, mais déjà grisonnante; ses sourcils hérissés sont tempérés par un regard bleu et doux. Il a une voix très agréable à l'oreille, monte admirablement à cheval; mais en marchant il boite du pied droit, c'est pourquoi il s'appuie ordinairement sur une canne ou sur un petit page. Il comprend très bien notre langue et la parle même; mais dans ses entretiens avec nous il s'est toujours servi des interprètes. » Il se servait parfois aussi d'un langage en action et en images. Aux ambassadeurs d'un prince slave qui un jour vinrent lui déclarer la guerre pour l'automne prochain, *après le printemps vermeil, après l'été silencieux*, il répondit, tirant un briquet de sa poche et en allumant un morceau d'amadou : « Votre maître, vous le voyez bien, trouvera du feu en Lithuanie pour se chauffer dans l'automne; mais avant l'été silencieux, avant le printemps vermeil, je lui ferai ma visite de Pâques, et nous casserons un œuf béni!.. » Un autre jour, il se montra soudain avec son armée sur les hauteurs de Moscou alors qu'on le croyait anéanti et que les églises du Kremlin célébraient brayamment sa prétendue défaite; il se laissa fléchir par les prières du grand-duc Dimitr et n'entra point dans la capitale, mais au moment de lever le camp il tourna bride, éperonna son cheval, courut au galop vers la porte de la ville et y brisa sa lance. « Kniaz Dimitr Ivanovitch, dit-il, souvenez-vous toujours que la lance lithuanienne est venue frapper la porte de Moscou... » Le pittoresque toutefois ne paraît chez Olgerd que comme l'ornement discret d'un esprit sérieux et pratique par excellence. Grand justicier et protecteur zélé du culte national, il recherche cependant les relations politiques et commerciales avec les états chrétiens, avec l'Allemagne, avec l'Angleterre; son génie éclate surtout dans la direction qu'il s'efforce de donner à l'ardeur belliqueuse de son peuple. Il laisse volontiers à son frère cadet Keystut le soin de harceler les Mazoviens et de défendre la frontière de l'est contre l'ordre teutonique; pour lui, c'est vers l'ouest et le sud que tendent constamment ses vues et ses expéditions guerrières. Maître de Kiew, de Smolensk et de Twer, il aspire à la conquête de la Crimée, il veut ouvrir un débouché à ses états continentaux, s'emparer de la Mer-Noire... La Pologne et la Lithuanie expient aujourd'hui cruellement la faute immense, incalculable, d'avoir négligé, sous les Jagellons et les Wasa, la voie que leur traça au xiv^e siècle la pensée du grand prince « taciturne. »

Olgerd est la « sagesse » de la Lithuanie païenne, comme Key-stut en est la poésie, le héros légendaire demeuré cher à l'imagination du peuple, exalté dans les *dainos* (1), presque autant exalté dans les chroniques arides de ses ennemis. Spectacle étrange! pour l'Europe chrétienne, le xiv^e siècle marque déjà la fin de l'esprit chevaleresque et romanesque qui l'avait si longtemps animée, guidée ou égarée : la dernière heure des croisades avait sonné depuis la prise de Saint-Jean-d'Acres, et si le Vénitien Sanuto prétend encore en 1321 révéler des « secrets » aux fidèles de la croix (*secretu fidelium crucis*), leur indiquer les moyens de conquérir le tombeau du Christ, ce ne sont plus que des secrets d'économie politique, un blocus commercial et maritime contre l'Égypte! Le xiv^e siècle, c'est déjà l'avènement du légiste et du fisc, c'est l'époque inaugurée par le soufflet de Nogaret et par le bûcher des templiers. Les plaintes sont générales alors sur la corruption du temps et la disparition des vertus qui brillaient jadis au front d'un Godefroy et d'un Richard Cœur de Lion. « L'honneur diminue et la honte augmente, dit Peter Suchenwirt, ce poète favori de Guillaume d'Autriche, le *minnesänger* célèbre qui eut, comme nous le verrons bientôt, son petit rôle et son grand mot dans la déconfiture de son maître à Cracovie. La pudeur et la décence dépérissent, la trahison trouve un nombreux cortège, la vérité a la langue malade, la bienfaisance souffre du bras, et la fidélité de la jambe; la justice est toute moulue de coups et a les reins cassés. Les chevaliers pratiquent la simonie et l'usure, gâtent le métier des juifs, et l'amitié se dérobe lorsque vient l'heure de l'épreuve... » Eh bien! c'est au milieu de ce xiv^e siècle et dans un pays de forêts vierges, c'est sous « un ciel sans soleil, » et chez un peuple sauvage et nomade, qu'un adorateur de Perkunos, un « enfant de Baal » fut le type accompli du chevalier chrétien, — moins la foi, — réunit en lui les vertus idéales d'un paladin de la Table-Ronde, et ne vécut que « pour l'amour, pour le combat et pour l'honneur! » Il eut son aventure amoureuse aussi originale et piquante que pourrait la rêver de nos jours l'imagination d'un romancier : il arracha une prêtresse aux autels du dieu Znicz, et fit sa femme de Biruta la vestale; mais il l'entoura d'un respect, d'une affection qui désarmèrent à la longue la colère d'un peuple profondément blessé dans sa foi, et depuis les *dainos* n'ont plus gardé à Biruta que le souvenir de son tendre dévouement et de sa fin lamentable. Les combats, Keystut les aimait pour eux-mêmes, pour les émotions qu'ils procuraient, pour les qualités qu'ils faisaient briller. Que de fois ne fut-il pas fait pri-

(1) Les *dainos* sont les chants populaires lithuaniens. On en a plusieurs recueils faits par MM. Rhesa, Jucewicz et d'autres.

sonnier, grâce à l'ardeur qui l'emportait et le poussait toujours au plus fort et au plus sanglant de la mêlée! Que de fois aussi, dans ses nombreuses captivités, ne dut-il sa délivrance qu'à l'admiration qu'il sut inspirer à ses gardiens, à ses geôliers! Après huit mois de captivité chez les chevaliers teutoniques, il s'échappa un jour dans le costume de l'ordre (le fameux manteau blanc avec la croix noire) et sur le cheval même du grand-maître; mais il eut soin de renvoyer le cheval avec des excuses aussitôt qu'il fut arrivé à la frontière. On croirait presque avoir devant soi quelque roman de Lancelot ou d'Aïmon lorsqu'on lit dans les chroniques des moines allemands les prouesses du frère d'Olgerd, « le prince de Troki; » on y rencontre des traits et des scènes qui font penser à la *Jerusalemme*, ou qu'on regrette de ne pas retrouver parmi les terzines de Torquato. Quel tableau, par exemple, que cette prise de Johannisbourg, ainsi que nous la retrace la plume sobre et sèche d'un écrivain moine! Surpris dans une attaque nocturne, les chevaliers de la garnison avaient mis bas les armes; vêtus de leurs manteaux blancs avec la croix noire, ils sont tous réunis dans l'étroite cour de la forteresse, qu'éclairent des flambeaux aux lueurs fumeuses et rougeâtres. Tout autour, les vainqueurs dans leurs peaux de moutons aux poils retroussés, les arcs et les flèches dans leurs mains, poussent des cris de vengeance sauvage; les *krivés*, les prêtres de Znicz, demandent des sacrifices humains pour leur dieu tant de fois outragé. Le malheureux commandant de la garnison s'avance; c'est le *comthur* Othon, un vieillard à la barbe blanche et à la jambe de bois : « Fils de Gédimin, je suis prêt à mourir, mais grâce pour mes compagnons! » Le fils de Gédimin lui prend la main : « Choisis quatre de tes compagnons qui te sont le plus chers et quitte la ville en liberté; quant aux autres, ils auront tous la vie sauve, c'est Keystut qui l'a dit... » La parole de Keystut, amis et ennemis savaient bien qu'elle était sacrée, et « qu'il n'estimait rien au-delà de la bravoure, si ce n'est l'honneur. » — « Keystut, ainsi s'exprime un chroniqueur de l'ordre, aimait avant toute chose la gloire et la vérité. Toutes les fois qu'il méditait une expédition contre nous, il en prévenait loyalement notre grand-maître, et il ne manquait jamais de venir après un tel avertissement... » Disons-le cependant, l'auteur de *Hedvige et Jagello*, Karol Szajnocha, ne partage pas complètement à l'égard du frère d'Olgerd l'admiration exaltée qu'avaient pour lui ses contemporains : il lui tient rigueur de son esprit peu politique, d'une vie entièrement vouée aux prouesses et aux aventures; il lui trouve la tête toujours trop jeune, légère et légèrement folle. Tête folle, nous le voulons bien, mais cœur si droit et âme si loyale! Nature noble, chaleureuse et charmante, et à laquelle ne devait pas manquer non plus « ce je ne sais quoi d'a-

chévé » que donne à une vie d'héroïsme une mort émouvante et tragique! On est quelque peu étonné de trouver un historien polonais, un poète, aussi sévère pour le prince de Troki, qui fut bien le Saladin de ces « Sarrasins du nord. » — « Il fut, nous dit-il, le zéléteur tardif d'une religion écroulée, de cette religion de la chevalerie, jadis puissante, mais qui alors allait déjà en s'affaiblissant et était destinée à périr. » Soit; mais toute croyance, toute foi, tout grand mouvement d'idées a ainsi eu ses *tard-venus* comme ses précurseurs, et parfois les uns ne sont pas moins respectables et moins touchans que les autres. L'historien polonais est-il bien sûr que le peuple qu'il aimait tant, le peuple polonais, ne soit, lui aussi et par quelque côté, le Keystut du *xix^e* siècle, le zéléteur tardif d'une grande foi qui s'écroule, — la foi aux causes justes, au dévouement, au sacrifice?... Pardonnons à un enfant des forêts vierges d'avoir, dans une époque encore si rapprochée des Godefroy et des Cœur de Lion, cru un peu follement à cette religion de l'honneur qui a fait des miracles dans les siècles de foi, et qui plus tard même, alors qu'elle ne fut plus qu'une superstition, a bien mérité encore de la noblesse et de la dignité humaines!...

Ce qui est vrai, et ce que démontre supérieurement l'auteur de *Hedvige et Jagello*, c'est que ni l'esprit chevaleresque de Keystut, ni même l'esprit politique d'Olgerd ne pouvaient, au *xiv^e* siècle, préserver le royaume de Gédimin d'une ruine prochaine et fatale. Déjà l'existence de ce royaume devenait de plus en plus précaire à mesure que grandissaient les états voisins. Serré de tous côtés par les Polonais, les chevaliers teutoniques, les Moscovites et les Tartares, « l'arc toujours tendu vers les quatre coins du ciel à la fois, » le peuple peu nombreux des Lithuaniens portait, au milieu même de la fortune prodigieuse que lui avait créée une série remarquable de princes intelligens et despotiques, le vague sentiment de sa fin. La question poignante des tribus indigènes de l'Amérique, la question d'émigrer, de chercher une nouvelle patrie, une terre moins disputée, les habitans de la *mima* se la posaient plus d'une fois au moment des grandes crises, et il n'est pas jusqu'à leurs triomphes, jusqu'à leurs conquêtes éclatantes qui n'aient eu quelque chose de cette activité fiévreuse que donne une gageure contre l'impossible. Le mal du dedans toutefois était bien plus grand encore que celui du dehors. L'aspect brillant du grand-duché au *xiv^e* siècle, les vertus et les exploits d'un Olgerd et d'un Keystut ne doivent pas nous faire illusion sur la condition morale du pays, sur le déplorable état dans lequel il se trouvait à l'intérieur. Cet état, il était basé sur la polygamie et l'esclavage, les deux éternels fléaux de toute société païenne. Il est inutile de parler de la polygamie : on en connaît les

influences funestes; mais « l'esclavage organisé » tel que nous le présente le royaume de Gédimin est un des spectacles les plus tristes de l'abaissement humain. Ce n'est pas seulement par le fait de la naissance ou de la captivité qu'on y était esclave : l'homme libre, lui aussi, le devenait sur l'arrêt du souverain, ou lorsqu'il ne pouvait acquitter ses impôts, ses dettes, ou lorsque la faim le forçait de se vendre volontairement à un autre. Le propriétaire de ces esclaves, l'homme de guerre, le *boyar* (1) n'était lui-même que l'esclave du prince : sans le consentement du souverain, il n'avait la liberté ni de marier sa fille, ni de vendre ou d'aliéner la moindre parcelle de son bien, ni de laisser son héritage à ses fils. La femme qu'il achetait, ses enfans, sur lesquels il avait droit de vie et de mort, étaient bien sa propriété, sa « chose, » et il pouvait les vendre pour payer ses dettes; mais lui-même il était sous la tyrannie du grand-duc. Qu'il est effroyable, le tableau que nous retrace de cette tyrannie un contemporain, *Æneas Sylvius*, celui qui depuis fut le pape Pie II! Il nous montre un de ces grands-ducs (un des meilleurs) chevauchant toujours avec son arc tendu et abattant de ses flèches tout homme qui encourt sa colère, — *carnifex sanguinarius!* Plus d'une fois le sang coule pour le simple amusement du prince; souvent aussi le « coupable » est cousu dans une peau de bête et jeté aux ours qu'on élève exprès pour ces exécutions horribles. Un jour les Polonais qui accompagnaient le grand-duc Witold en Lithuanie assistèrent à une scène étrange. Le prince avait condamné deux malheureux à la mort; ils devaient se pendre eux-mêmes, et l'un des patiens exhortait l'autre à faire vite. « Dépêchons-nous, le kniaz s'impatiente!... » Les fils d'un pays libre demeurèrent stupéfaits devant une pareille abjection dans la servitude. Deux siècles plus tard, les Polonais devaient encore éprouver le même sentiment à Moscou en voyant ce grand seigneur russe qui, empalé sur l'ordre d'Ivan le Terrible, ne cessa de crier pendant les vingt-quatre heures que dura son épouvantable supplice : « Grand Dieu, protégez le tsar!... » Ah! c'est que la servitude porte partout les mêmes fruits empoisonnés, — dans la Rome élégante des césars comme dans les forêts vierges que hante le *zubr*, — et que ceux qui parlent de la morale indépendante ne se doutent guère à quel point l'âme humaine est avilissable!

Il n'y avait qu'un seul moyen de relever, dans la Lithuanie du xiv^e siècle, les âmes flétries par l'esclavage et de leur donner le sentiment de la dignité, de la liberté : ce moyen, c'était la parole de l'Évangile, la civilisation chrétienne, qui pénétrait lentement dans ce « pays sans soleil. » Les moines franciscains y jetaient les se-

(1) De *boy*, *woy*, *woyna*, guerre.

mences sanglantes de leur martyre, et derrière le « filet vert » qui, dans les chapelles des princesses slaves, aux châteaux de Wilno et de Troki, séparait les femmes païennes du sanctuaire, plus d'un cœur adressait des prières clandestines au dieu crucifié. D'ailleurs des esprits aussi intelligens que l'étaient la plupart des souverains de la Lithuanie ne furent pas sans s'apercevoir que leur pays ne saurait longtemps échapper à la foi nouvelle : un fleuve seulement, le Niémen, séparait ce pays de tout l'univers, et l'univers adorait le Verbe ! « De l'autre côté du fleuve, comme s'exprime le poète, se dressait toujours le signe du rédempteur, haut, ferme, la tête couverte de nuages, et les bras étendus, menaçans. » Déjà au commencement du siècle précédent, un grand-duc, Mindowé, avait voulu embrasser le christianisme : la rapacité de l'ordre teutonique empêcha seule alors la conversion dès cette époque possible des enfans de Perkunos. Depuis, plus d'un parmi les successeurs de Mindowé s'était arrêté à la même pensée, et il n'est pas jusqu'à Olgerd qui n'ait eu pendant son long règne des vellétés semblables. Certes les deux fils de Gédimin étaient dignes d'entreprendre cette œuvre grande et salutaire, d'inaugurer sur le Niémen la nouvelle ère et le Nouveau-Testament ! « D'eux ou de certains princes baptisés, leurs contemporains, dit un historien allemand (1), il est encore permis de se demander lesquels avaient l'âme plus chrétienne ! » On aimerait surtout à se figurer le prince de Troki unissant ainsi l'éclat du confesseur à celui du chevalier, ajoutant à tant de « folies » généreuses de sa vie héroïque la dernière et sainte folie de la croix. Il méritait bien, ce Keystut, qui « avant toute chose aimait la gloire et la vérité, » d'aimer aussi la vérité de l'Évangile et d'attacher à son nom la gloire impérissable de premier prince chrétien de la Lithuanie convertie. Cette gloire, toutefois, il ne devait point l'atteindre ; « cette couronne, — pour parler avec le prophète de la Bible, — elle fut ôtée de sa tête et donnée à un autre moins digne que lui... » Il est aussi ingénieux que profond, cet enseignement douloureux que l'épopée immortelle d'Homère nous a légué dans ses deux héros, dont l'un, beau, loyal et magnanime, périt loin des siens, sur la plage étrangère, d'un trait caché et perfide, — dont l'autre, rusé, astucieux et cruel, finit par s'emparer d'Ilion et par revoir Ithaque. Hélas ! plus d'une époque de l'humanité, plus d'une grande évolution historique a eu ainsi son Achille et son Ulysse, son Marc-Aurèle et son Constantin, son saint Louis et son Louis XI, et de même l'aurore chrétienne qu'un Keystut avait laissée passer au-dessus de sa tête, c'est au front d'un Jagello qu'elle est venue s'attacher.

(1) Julius Caro, *Geschichte Polen's*, t. II, *ubi supra*.

Olgerd mourut en 1381, et dans les chroniques du temps on lit encore la description détaillée de ses funérailles, — les dernières funérailles païennes d'un grand-duc de Lithuanie. Sur un bûcher immense, près de Miskoli, était déposé le corps du héros vêtu d'un *kaftan* parsemé de diamans et de perles, d'une ceinture dorée et d'un manteau de pourpre; une grande partie de son trésor, ses armes, ses faucons, étaient placés à ses côtés. Les *kriwés* (prêtres) entonnèrent une musique sacrée sur les flûtes et les trompettes, chantèrent des hymnes, versèrent du lait et de l'hydromel, puis mirent le feu, et tout ce qui se trouvait en haut et en bas du bûcher, jusqu'au cheval favori du prince, périt dans les flammes. Ce fut le fils d'Olgerd, Jagello (1), qui lui succéda, et Keystut, alors déjà octogénaire, accepta la suzeraineté de ce jeune homme de vingt-six ans. « Je te servirai aussi fidèlement que j'ai servi ton père, » lui dit-il, et il tint parole; « il protégea son neveu de tous les côtés, » ajoutent les chroniqueurs de l'ordre teutonique, et il ne cessa de guerroyer contre les Mazoviens, les Allemands et les Russes. Grande dut donc être la douleur du vieux héros en apprenant bientôt que Jagello conspirait contre lui avec les chevaliers teutoniques, et voulait lui ravir sa principauté de Troki. Un fait aussi étrange dans l'histoire de la Lithuanie que l'alliance avec l'ennemi séculaire, une ingratitude si monstrueuse de la part d'un enfant d'Olgerd, l'âme loyale de Keystut se refusa longtemps à y ajouter foi; Witold surtout, le fils de Biruta, ne cessait de se porter garant pour Jagello, son ami d'enfance, son frère d'armes. Les preuves devinrent bientôt accablantes, la trahison était manifeste, et le fils de Gédimin, marchant promptement sur Wilno, s'empara du neveu félon et perfide. « Sois tranquille, dit-il même alors à son fils Witold, je laisserai à Jagello les pays de Witebsk et de Krewa, avec tout le trésor et tous les chevaux qui lui reviennent de son héritage, et comme les a reçus Olgerd de notre père Gédimin. » C'est qu'il ne voulait ni « ternir son nom ni exiler aucun membre de sa glorieuse famille. » Générosité imprudente! du fond de Krewa, Jagello ne tarda point à renouer ses intrigues avec les chevaliers teutoniques, avec les princes slaves voisins, avec d'anciens adhérens; le vieux lion fut bientôt pris dans un réseau de trahisons et d'inimitiés. Elle fut longue et tragique, cette dernière lutte du fils de Gédimin contre des adversaires qui surgissaient de toutes parts, et aussi contre cette machine infernale, — le canon, — que pour la première fois dans sa longue vie de guerrier il vit alors fonctionner, « faire merveille, » porter des ravages épouvantables dans les rangs de ses fidèles compagnons. Un moment le vieillard, âgé de plus de

(1) On prononce Yaguélo.

quatre-vingts ans, pensa même à émigrer, à chercher une autre terre pour y déposer « ses os et ses dieux ! » Il ramassa cependant ce qui lui restait de son armée pour attaquer sa ville héréditaire, la place de Troki, et là ce ne fut point la bravoure de Jagello, ce fut son astuce qui triompha du dernier défenseur du paganisme lithuanien. Maître du pays, le jeune grand-duc sévit cruellement contre la famille et les amis de son oncle. Witold dut se réfugier à l'étranger; sa mère Biruta, l'ancienne prêtresse, la femme si aimée du fils de Gédimin, fut noyée; le père de Biruta, son frère, ainsi que plus d'un *boyar* demeuré fidèle à la cause de Keystut, subirent le dernier supplice. Quant à Keystut lui-même, amené chargé de chaînes à la forteresse de Krewa, après quelques jours il y fut trouvé étranglé, et Jagello n'a jamais pu complètement se laver du reproche d'avoir ordonné un meurtre qui servait si bien ses desseins ambitieux.

Tels furent les débuts de cet homme extraordinaire qui plus tard, dans la journée de Grunwalden, devait étonner le monde par une élévation d'âme et une humilité chrétienne admirables!... Dès ce moment toutefois, le jeune fils d'Olgerd comprit la situation et eut sa pensée politique, une vraie pensée de génie. Il comprit que la Lithuanie devait cesser d'être païenne; il comprit aussi que, pour être chrétienne sans devenir la proie de l'ordre teutonique, elle devait chercher son appui auprès d'une puissance slave, civilisée et libre. Il agit en conséquence, et, à peine raffermi sur le trône ensanglanté de Gédimin, il envoyait une ambassade à Cracovie. Il demandait la main de la jeune reine Hedvige; à ce prix, il promettait de convertir son pays à la foi catholique et de le réunir au royaume de Pologne.

II.

« Allemands de nature sont rudes et de gros engin, si ce n'est à prendre leur profit; mais à ce sont-ils assez experts et habiles; item moult convoiteux et plus que nulles autres gens, jà ne tiendroient rien de choses qu'ils eussent promis; telles gens valent pis que Sarazins ne payens... » Ainsi parlait Froissart vers la fin du xiv^e siècle, et une expérience toute récente et douloureuse, l'inique démembrement de la vieille monarchie danoise, n'est pas venue trop infirmer de nos jours le jugement porté par le bon chroniqueur français. Il fut curieux en effet le « réveil » de l'Allemagne moderne, de l'Allemagne « nationale-libérale ! » Comme l'a si bien dit un document demeuré célèbre, « sa première pensée a été une pensée d'extension injuste, son premier cri un cri de guerre (1). »

(1) Dépêche circulaire du comte Nesselrode à ses agens en Allemagne, 6 juillet 1848.

L'Allemagne ancienne que connut Froissart, l'Allemagne féodale et impériale, n'eut point d'autre pensée ni d'autre cri pendant tout le cours du moyen âge; depuis Henri l'Oiseleur jusqu'à Maximilien, le chasseur infatigable de chamois, les fils de Tuisco ont poursuivi sans relâche le même projet de domination universelle, le même idéal d'un saint-empire auquel ils voulaient soumettre les Welches, les Scandinaves et les Slaves. Dans la péninsule italienne, ce débordement germanique dut souvent se briser, et à la fin se retirer devant les obstacles que lui opposaient les Alpes, la puissance des villes maritimes, le pouvoir hostile des papes et en dernier lieu la rivalité des autres nations. De même le nord scandinave trouva longtemps son salut dans sa situation géographique, dans l'abord pénible de ses îles, dans sa flotte, — et il n'a été donné qu'à notre époque, à notre diplomatie contemporaine supérieurement habile, de voir enfin s'écrouter devant le canon prussien le rempart séculaire du Danewirk! Autre a été le sort des pays slaves au-delà de l'Elbe et de l'Oder. Là, sur des plaines immenses, fertiles et très enviées, aucun obstacle ne venait se dresser devant la race « moult convoiteuse; » elle n'y trouvait ni défenses naturelles ni grands travaux d'art; elle ne s'y heurtait ni contre le pouvoir protecteur des papes ni contre la rivalité des puissances; elle ne voyait devant elle que des peuples laborieux, paisibles, braves sans doute, mais indolens et dénués d'esprit politique, — et elle se mit à les fouler, à les broyer sans merci ni trêve. Les contrées situées de l'autre côté de l'Elbe et de l'Oder devinrent ainsi de bonne heure le *far-est* des farouches compagnons de Henri le Lion et d'Albert l'Ours, et depuis lors les Allemands n'ont cessé de poursuivre la destruction du Slave. « Experts et habiles à prendre leur profit, » ils ne négligèrent aucun moyen pour l'accomplissement de ce qu'ils nomment maintenant une « mission providentielle, » et, selon l'expression énergique de l'un de leurs historiens (1), « il n'est pas jusqu'à leur aune et à leur balance dont ils n'aient su faire un glaive et un instrument d'oppression. » Cette œuvre de destruction, ils l'avaient commencée au nom de la religion chrétienne; ils la continuèrent plus tard au nom de leur « civilisation supérieure; » à l'heure qu'il est, ils demandent à l'achever au nom de « la liberté moderne » et des *Reichsrath* centralisateurs...

Vers la fin du xiv^e siècle, lors de l'avènement de Jagello au trône de Gédimin, il n'existait plus de trace des anciens et puissans royaumes slaves des Obotrites, des Lutiks et des Moraves, sur l'Elbe et sur l'Oder; la Bohême des Premislaw était devenue, elle aussi, le fief d'une dynastie allemande, et, dans sa marche irrésistible,

(1) Sartorius, *Geschichte des hanseatischen Bundes*.

écrasante, vers la domination universelle, la Germanie avait déjà commencé à fortement entamer les trois derniers états indépendans du *far-est*, la Hongrie, la Pologne et la Lithuanie. Un document curieux de ces temps et qui nous a été conservé, une lettre des « prélat, barons et seigneurs du royaume de Hongrie aux prélat, seigneurs et nobles de la couronne de Pologne » retrace avec naïveté et vigueur les empiétemens, les violences et les rapines des « Teutons » dans la monarchie de saint Étienne en appelant le jugement du monde sur des iniquités « que tout le monde connaît. » Dès le XII^e siècle d'ailleurs, un successeur de saint Étienne écrivait à un descendant de Boleslas le Grand ces paroles caractéristiques : « la sauterelle tudesque, après avoir mangé les vignes hongroises, viendra ensuite s'abattre sur les champs léchites, » — et cette prédiction n'avait pas tardé à se réaliser. Depuis lors, la Pologne s'est vu ravir successivement une province riche et précieuse après l'autre : la Silésie, la Poméranie, les terres de Dobrzyń et de Michalow. « L'aune et la balance » des Teutons ne se montrèrent pas moins actives et « providentielles » que leur épée; leurs marchands, leurs trafiquans et colons affluaient par milliers dans les pays magyars et *polaques*; ils s'y cramponnaient, s'y « nichaient, » avec la ténacité placide qui les a distingués de tout temps : Bude et Cracovie, les capitales des deux pays, passaient alors pour des villes déjà plus qu'à moitié germanisées. Une ingénieuse combinaison matrimoniale, préparée de longue date, devait maintenant venir couronner l'œuvre et combler les vœux de la *Germania semper augusta*. Des deux filles du roi Louis d'Anjou, dont l'une était appelée à régner à Bude et l'autre à Cracovie, l'aînée, Marie, était fiancée au margrave Sigismond, de la maison du Luxembourg; Hedvige, la cadette, était promise au duc Guillaume, de la maison d'Autriche. Le royaume d'Arpad, le royaume de Piast, allaient donc avoir à leur tour des dynasties allemandes à l'instar du royaume de Bohême : le saint-empire poussait ses *marches* jusqu'au-delà de la Theiss et de la Vistule.

Non moins brillantes et radieuses étaient les perspectives du côté du Niémen. Sur les bords de ce fleuve, les chevaliers teutoniques préparaient à l'empire une acquisition importante; ils la préparaient lentement, depuis bientôt cent cinquante ans, et en exploitant avec beaucoup d'industrie ce qui restait encore en Europe d'esprit romanesque : ils offraient à cet esprit les émotions et les mirages d'une croisade factice. Dans ce coin des « fils de Baal, » la Germanie s'était ménagé en effet une petite terre-sainte, selon les besoins du siècle et tout à sa portée; on pouvait y aller combattre les « infidèles » sans trop de fatigues et avec des profits certains. Deux fois par an, aux mois de février et d'août, — à l'approche des

deux grandes fêtes de la sainte Vierge, — arrivaient à Marienbourg les fils nobles de tous les pays de la chrétienté avec des cadeaux et offrandes pour le vaillant ordre; ils s'y faisaient armer chevaliers, échangeaient deux ou trois coups de lance avec les « Sarrasins du nord, » et s'en retournaient ensuite conter aux belles damoiselles leurs prouesses de quelques jours. Parfois même un *minnesänger* obséquieux, qui avait suivi le jeune seigneur sur les champs des « Sarrasins, » mettait en strophes cadencées les hauts faits du maître; Peter Suchenwirt, le poète déjà mentionné, avait ainsi accompagné le duc Albert d'Autriche dans sa courte « croisade » au nord, et chanté ensuite la défaite des Lithuaniens, que le duc amena « liés comme une meute de chasse (1). » Ces combats de parade, ces splendides mises en scène, propageaient la gloire, remplissaient les coffres et servaient les desseins de l'ordre, — ordre étrange, et qui déjà porte dans ses flancs la Prusse triomphante de nos jours! Il l'annonce en effet, et dès le XIV^e siècle il la *prétablit* par une organisation toute militaire et un génie bureaucratique comme n'en connut point l'Europe, par son esprit économe aussi, enfin et surtout par une politique sans scrupule et sans vergogne. Institué et doté en 1230 sur la frontière de Mazovie par le duc Conrad avec la mission de défendre la Pologne contre les incursions lithuaniennes et de propager le christianisme au-delà du Niémen, l'ordre teutonique n'eut rien de plus pressé que de tourner contre la Pologne elle-même les armes qu'il tenait d'elle, et de lui arracher ses possessions de la Baltique dans une suite de guerres sanglantes et toujours renaissantes. Quant à la Lithuanie, les chevaliers la combattaient avec bien moins d'acharnement; ils lui faisaient la guerre à de très longs intervalles, méthodiquement, posément, sans beaucoup la presser, évitant surtout de trop l'exaspérer, — car le désespoir pouvait bien la jeter dans les bras du christianisme, et alors l'ordre perdait toute raison d'être. C'en était fait alors des dotations immenses qui affluaient de tous les pays de l'Europe, des « croisades » si lucratives aux deux fêtes annuelles de la sainte Vierge; c'en était fait surtout du riant espoir de posséder un jour les terres de Gédimin en nue propriété! Aussi les chevaliers voyaient-ils avec un déplaisir extrême ces moines franciscains qui s'en allaient, parmi les adorateurs de Perkunos, prêcher l'Évangile et chercher le martyre : ils les dénonçaient même à l'occasion aux

(1)

So führt man sie gebunden
Gleich den jagenden Hunden.

Suchenwirt, *Werke*, p. 12, éd. Primisser. — Le récent historien allemand, M. Julius Caro, est forcé d'avouer (t. III, p. 72) que les fameuses « croisades » des chevaliers dans les pays lithuaniens n'étaient au fond que « des parties de plaisir, de magnifiques parties de chasse (*eine belustigende Gevohnheit, eine ausgezeichnete Jagd*). »

grands-ducs; ils voyaient avec une défaveur égale les fréquens mariages des grands-ducs avec les princesses slaves, qui habitaient la cour de Wilno et de Troki à la vue des cérémonies chrétiennes; encore moins se souciaient-ils d'entreprendre, de concert avec les puissances voisines, — avec la Pologne par exemple, comme les papes ne cessaient de le leur recommander, — quelque expédition décisive pour en finir d'un coup avec « les fils de Baał. » Peu s'en fallut que les grands-maîtres de l'ordre n'eussent garanti à la Lithuanie un paganisme perpétuel, comme plus tard leurs successeurs, les rois de Prusse, devaient « garantir » à la république polonaise ses « perpétuelles libertés, » sa constitution anarchique, gage assuré d'une mort lente et fatale. Ce qui est certain, c'est qu'au XIII^e siècle Mindowé, après avoir un moment professé la foi catholique, était revenu au culte de Znicz à la suite des exactions de l'ordre, et de même dans le siècle suivant le grand Olgerd devait s'écrier un jour : « Ce n'est pas à ma religion, c'est à mes biens qu'en veulent ces chevaliers; je resterai donc dans le paganisme (1). » Cette possibilité d'une conversion spontanée des souverains de la Lithuanie était la terreur constante des grands-maîtres. « Ce serait, écrivait l'un d'eux, une calamité immense pour le monde chrétien *et pour l'ordre*, car une pareille conversion ne saurait avoir rien de solide et de sérieux... » Ce qui leur paraissait solide et sérieux par excellence, c'était leur établissement dans les provinces polonaises. De là ils entendaient isoler la Lithuanie, lui couper toute communication avec l'Occident et lui prendre une terre après l'autre, à loisir, sûrement, en y « déracinant » les anciens habitans et en y implantant des colons germaniques. A le bien prendre, l'ordre teutonique n'agissait point autrement, à l'égard de l'idée chrétienne d'alors, que ne le fait la Prusse contemporaine à l'égard de l'idée moderne, de « la grande idée allemande. » — « Le roi, écrivait en 1866 M. de Bismarck à M. de Goltz dans une dépêche maintenant fameuse (2), le roi attache moins de prix à la constitution d'une confédération politique du nord, et *tient avant tout à des annexions*; préférerait abdiquer plutôt que de revenir sans une importante acquisition territoriale... » Au XIV^e siècle, les grands-maîtres attachaient moins de prix à la conversion du nord, et tenaient avant tout à des annexions; ils frémissaient à l'idée d'abdiquer leur « mission » entre les mains d'un Mindowé, d'un Olgerd ou d'un Jagello baptisé, et voulaient s'assurer en tout cas d'importantes acquisitions territoriales.

(1) Non meam fidem sed pecuniam appetunt, et ideo perseverabo in paganismo. Chron. Vitodurani, chez Eccard, *Corp. hist.*, I, 1784.

(2) Dépêche chiffrée datée de Nikolsbourg, 10 juillet 1866, et publiée tout récemment dans la *Relation de l'état-major autrichien*.

Quand on considère de la sorte la situation vraiment intolérable que les visées de l'Allemagne avaient faite à l'extrême Occident, à l'Europe en général, pendant tant de siècles, jusqu'à la fin du xiv^e, on ne peut que profondément admirer l'inspiration de Jagello, reconnaître l'instinct supérieur qui le guida dans la conception de son projet mémorable, et l'on n'est pas même éloigné de penser que les ambassadeurs lithuaniens qui entraient le 18 janvier 1385 à Cracovie couverts de « manteaux de pourpre » portaient dans les plis de leurs manteaux la paix et l'équilibre du monde. Le projet du fils d'Olgerd ne devait pas seulement assurer à la Lithuanie les bienfaits du christianisme et un avenir indépendant; il devait encore préserver la Pologne et la Hongrie de la domination du saint-empire, poser une digue aux envahissemens de la Germanie, envahissemens séculaires et de plus en plus menaçans pour le repos et la vie des nations. Il se peut que, par la déplorable confusion des langues et des mots qui règne de nos jours, par la faveur inespérée et inepte que la « grande idée allemande » a su trouver parfois jusque sur les bords de la Seine, on traite maintenant de « vieux préjugé » l'importance que les esprits réfléchis ont de tout temps attachée à la constitution du royaume des Jagellons. S'il est vrai toutefois que l'histoire a toujours et très justement glorifié les peuples et les princes qui ont su combattre et empêcher la domination exclusive et universelle d'une seule puissance au milieu de notre continent, s'il est vrai que les adversaires d'un Charles-Quint, d'un Philippe II, d'un Louis XIV, ont sauvé la liberté du monde, on ne saurait nier que le fils d'Olgerd n'ait, lui aussi, bien mérité du genre humain. « L'union que nous venons vous proposer est une union pour la gloire de Dieu, pour le profit des âmes et la sécurité des royaumes... » Ainsi s'exprimait dans un discours qui nous a été conservé le chef de la légation lithuanienne, un propre frère de Jagello, à son audience devant la reine Hedvige, et ces paroles trouvèrent un écho retentissant sur les bords de la Vistule et de la Theiss. Une diète nationale convoquée en toute hâte à Cracovie acclama le projet du mariage avec enthousiasme, et, chose caractéristique, à l'ambassade qui se mit en marche vers Krewa pour porter au prince lithuanien la réponse du peuple polonais vint se joindre une députation magyare. Le royaume de saint Étienne saluait également dans l'union d'Hedvige et de Jagello la promesse d'un avenir meilleur, l'espoir de défendre désormais avec succès les vignes hongroises contre « la sauterelle tudesque. »

Il est aisé de s'imaginer l'émotion profonde que dut causer le projet du « barbare, » du « Sarrasin, » parmi les blonds enfans de la Germanie. Le pays de Gédimin allait donc recevoir un baptême qui n'était pas le « baptême allemand, » le baptême de sang! L'œuvre

poursuivie depuis cent cinquante ans sur les bords du Niémen serait d'un coup emportée par une conversion qui évidemment n'aurait « rien de solide et de sérieux, » puisqu'elle laisserait à la race de « Baal » sa nationalité et son sol ! Ce n'est pas tout : la combinaison ingénieuse préparée de longue main avec le feu roi Louis d'Anjou, « le bon, le noble, le magnanime Angevin, » allait également échouer par ce mariage « monstrueux et impie ; » à l'instar de la Pologne, qui osait répudier un duc de la maison d'Autriche, la Hongrie faisait de son côté et à ce moment même des efforts « malhonnêtes » pour écarter un margrave de la maison de Luxembourg qu'on lui avait destiné : les « marches » de la Vistule et de la Theiss échappaient au saint-empire ! La consternation, l'indignation, furent générales ; mais celui qui ressentit le plus vivement l'affront, ce fut, on le conçoit, le pieux ordre teutonique. Les chevaliers de Mariembourg avaient eu tout lieu de voir dans Jagello leur créature et leur instrument ; ils lui avaient prêté leur concours contre l'honnête et héroïque Keystut, combattant son combat suprême ; la « trahison » de ce récent allié, de cet homme-lige de l'ordre, avait bien de quoi exaspérer leur âme. Ils décrétèrent une « croisade » contre l'ingrat et le félon, — singulière croisade pourtant qui prétendait punir un païen de sa volonté d'embrasser la croix ! — et ils inaugurèrent l'expédition par une splendide *table d'honneur*.....

Cette institution étrange, réminiscence probable de la Table-Ronde d'Arthur, était un des moyens ingénieux imaginés tout récemment par l'ordre pour augmenter ses revenus au dedans et sa renommée au dehors. Au début d'une « croisade, » aussitôt qu'on avait passé la frontière et touché du pied la terre « païenne, » on y dressait une table sous un baldaquin magnifique et sur une estrade élevée, visible à tout le monde. Douze convives, douze hôtes venus de l'étranger, étaient seuls admis à cette table, que desservait les plus hauts dignitaires de l'ordre. Pour obtenir une distinction pareille, — le prix insigne et suprême de la chevalerie, — il fallait présenter des titres exceptionnels soigneusement débattus auparavant par un grand jury d'honneur ; il fallait avoir accompli quelque action hors ligne, comme ce Conrad de Richartsdorff par exemple qui, à l'encontre de l'usage habituel, avait fait le pèlerinage de la terre-sainte par terre et à cheval en longeant les bords de la Mer-Noire. On se doute du reste que la puissance de tel hôte et la richesse de tel autre devaient constituer aux yeux du jury des titres pour le moins aussi sérieux que le *ramble* du vaillant sire de Richartsdorff ; on se doute que l'ordre ne perdait rien à ces petits banquets dispendieux, bien que chacun des douze convives fût tenu d'emporter dans sa « besace de voyage » les plats d'argent et les

coupes d'or (parfois de plus remplies de doublons) qui lui avaient servi pendant le repas. Cette fois, pendant la « croisade » contre Jagello, deux *tables d'honneur* furent successivement dressées, et le nombre des convives porté exceptionnellement jusqu'à quinze, si grand avait été l'empressement des « frères allemands » à venir secourir l'ordre dans sa détresse extrême. Malgré ces préparatifs extraordinaires, l'expédition échoua misérablement. Jagello se défendit avec vigueur, et eut la joie de voir les chevaliers regagner Marienbourg après trois semaines de dévastations cruelles dans ce malheureux pays. Le fils d'Olgerd ne se flatta point d'en avoir ainsi fini pour toujours avec l'ordre, — toute sa vie devait encore se passer en luttes sanglantes avec cet ennemi implacable; — mais il eut un moment de répit, et il s'empressa de s'acheminer à son tour vers Cracovie, où l'avaient déjà précédé tant de négociateurs; il eut même la bonhomie ou la malice d'inviter le grand-maître de l'ordre à venir assister à son baptême dans la capitale de la Pologne, à lui servir de parrain. Il va sans dire que le grand-maître Zollner de Rotenstein refusa de sanctionner par sa présence « l'acte de profanation » qu'il ne lui fut plus donné d'empêcher.

A Cracovie, pendant tout ce temps, s'étaient passées des scènes étranges, et, chose bizarre, la grande combinaison dont dépendait le salut de tant de peuples avait failli un moment se briser contre l'obstacle que lui opposait un frêle amour d'enfant! Il est vrai que l'enfant était une reine, une orpheline de quatorze ans, enthousiaste, passionnée, qui défendait les droits de son cœur et la sainteté d'une promesse contre les exigences impitoyables de la raison d'état. D'origine à la fois polonaise et française (Piast et Anjou), née en Hongrie, élevée à la cour de Vienne, la reine Hedvige n'habitait la Pologne que depuis un an; elle y était sous la tutelle des grands seigneurs du royaume et notamment de Dobieslaw, castellan de Cracovie et « maire du château. » D'une beauté remarquable et que célébrent à l'envi tous les contemporains, d'une piété fervente, nature ardente et énergique, la fille du roi Louis n'éprouvait que de l'horreur pour l'union projetée avec un païen, un barbare, un sauvage, le meurtrier d'un oncle et d'un bienfaiteur, un homme que les Allemands ne manquaient pas de dire d'un extérieur repoussant, hideux, « tout velu. » Jagello avait beau envoyer à Cracovie des preuves et des témoignages qui le disculpaient de la mort de Keystut (c'était, il paraît, un chevalier teutonique qui avait étranglé le vieux héros dans la prison de Krewa), les hauts dignitaires de la couronne avaient beau représenter à la « petite reine » les avantages politiques immenses de cette union, et les évêques, — « le perfide archevêque de Gnesen surtout, » ainsi que s'exprime le chroniqueur allemand, — lui parler du mérite, de la gloire insigne

de conquérir tout un peuple à la foi du Christ; la pauvre enfant ne pouvait maîtriser les violentes répugnances de son cœur. Lors de la première ambassade lithuanienne, au mois de janvier, elle s'était bornée à rappeler qu'elle était déjà promise à un autre, au duc Guillaume d'Autriche, et elle avait fait tout dépendre de la décision de sa mère, régente en Hongrie. A mesure qu'avançaient les négociations, ses terreurs augmentaient. La mère régente, au fond très désireuse du mariage lithuanien, mais de toutes parts entourée de dangers et pour ainsi dire couchée en joue par la maison d'Autriche, ne donnait que des réponses évasives et contradictoires; le dernier avis venu de Bude était même favorable au prétendant allemand. Forte de cette réponse, Hedvige se retrancha derrière la volonté de sa mère, le vœu du roi Louis, l'engagement pris depuis si longtemps avec un autre. Au moyen âge, les fiançailles étaient considérées comme sacrées, et avaient presque la même force que le serment nuptial; or Hedvige avait été fiancée dès sa septième année, par son père le roi Louis, au duc Guillaume d'Autriche; les fiançailles avaient été publiques et splendides. Ces fiançailles d'Haimbourg, Hedvige les opposait désormais à toutes les démarches pressantes des hauts dignitaires de la couronne et des nonces de la diète. Le souvenir vague du gracieux adolescent entrevu autrefois à Haimbourg et à Vienne, et qui maintenant avait déjà seize ans, entra-t-il pour quelque chose dans cette attitude? Nous l'ignorons; mais il est sûr que ce souvenir se ranima singulièrement, et éclata en flammes aussitôt que l'adolescent eut apparu en personne devant la fille des Piast.

Il parut en effet à Cracovie vers le milieu de l'été de cette année 1385, le prince charmant, la fleur de la chevalerie, « l'élégant duc Guillaume, » ainsi qu'on l'appelait alors; il arrivait avec un cortège brillant où l'on voyait de beaux compagnons, des musiciens, des *minnesängers* et des costumes somptueux. Il ne put habiter le château, cette magnifique forteresse royale qui dresse ses tours sur le rocher de Wawel, et regarde de là-haut couler la Vistule à ses pieds. Le castellan Dobieslaw et les grands du royaume lui interdirent l'entrée de la pompeuse demeure des souverains, et il dut se loger dans la ville basse; mais il n'y avait pas moyen d'empêcher la rencontre des « fiancés » sur quelque point neutre, dans le vaste réfectoire du couvent des franciscains par exemple, que les bons moines leur prêtèrent avec empressement. Guillaume s'y rendait presque tous les jours avec ses chevaliers, ses chanteurs et ses musiciens; la jeune reine y arrivait de son côté avec ses demoiselles de la cour, ses chambellans et ses pages. Polonaise, Hongroise, Française à la fois, de plus bien resplendissante et bien heureuse de ses quatorze printemps, que vouliez-vous que fit

Hedvige au son d'une musique ravissante? Elle dansa, elle dansa avec son Guillaume; les demoiselles de la cour dansèrent avec les autres beaux messieurs; on s'enivra de joie, on renouvela maintes fois les sermens d'Hainibourg. Si enfant qu'on soit, l'on a toujours « un parti, » ses courtisans, alors qu'on est placé sur un trône; la fille de Louis d'Anjou n'en manqua point : ils lui promettaient aide et assistance; un oncle bénin, Allemand de cœur et de mœurs, le prince régnant d'Oppeln, protégeait ouvertement les jeunes amoureux, — et Jagello était loin, il soutenait à ce moment sa lutte contre l'ordre teutonique, il défendait son pays contre l'invasion de la « croisade. » La situation devenait grave, et déjà même on parlait de célébrer le mariage à la barbe des « politiques, » de le célébrer le 15 août, à la fête de l'Assomption, lorsque heureusement une étourderie de Guillaume vint tout compromettre. Il voulut un jour forcer l'entrée du château. On donna l'alarme; le duc fut piteusement éconduit, et Dobieslaw put désormais mettre de bonnes gardes à toutes les issues de l'enceinte royale « pour protéger la jeune reine. » En réalité, elle fut prisonnière.

Les événemens à cet endroit, selon une gracieuse remarque de Szajnocha, prennent tout à fait l'allure d'un conte, de ce conte merveilleux que plus d'un parmi nous a probablement entendu dans son enfance, et qui commençait à peu près ainsi : Il y avait autrefois un grand château royal situé sur le haut d'un rocher aux bords d'un large fleuve, dans le château demeurait une princesse royale d'une beauté admirable, au pied du rocher soupirait un prince charmant qui possédait son cœur; mais des vieillards terribles tenaient prisonnière la fille des rois, dont ils destinaient la main à un monarque étranger, un païen, lorsqu'un jour... Un jour en effet ou plutôt un soir (et ici l'histoire reprend son style sobre et véridique), la fille des rois quittait ses appartemens accompagnée de quelques fidèles servantes : elle voulait s'échapper de sa prison, s'enfuir avec son « fiancé, » qui l'attendait caché dans la ville. Elle ne descendit point par le grand escalier d'honneur, elle prit un petit escalier tournant qui donnait sur un guichet qu'on montre encore aujourd'hui au château de Wawel (1). Le guichet était ordinairement libre; mais cette fois on le trouva fermé, et des gardes y étaient postés, comme partout. Un dialogue étrange s'établit alors : « Ouvrez! — Cela nous est défendu. — Qui vous le défend? — Les seigneurs. — Mais je suis votre reine! Donnez-moi une de vos haches... »

(1) Ce magnifique château de Wawel, qui rappelle tant de souvenirs glorieux et qui garde encore les cendres de tous les rois de Pologne, il a été changé en caserne depuis l'incorporation de Cracovie à l'Autriche (1846). Il serait digne de l'empereur François-Joseph de faire cesser une profanation aussi honteuse et de rendre l'antique demeure des Jagellons à une destination plus convenable.

On n'osa point refuser; l'enfant de quatorze ans prit en main la hache, et se mit à en frapper les gonds de la porte pour la faire sauter. L'entourage demeura stupéfait; à ce moment survint Dimitr de Goray, le trésorier de la couronne. Ce vieux serviteur du père et du grand-père d'Hedvige tombe à genoux et supplie la fille de ses anciens et illustres maîtres de respecter leur mémoire, d'avoir pitié de leur royaume... Les larmes du vieillard et de l'enfant se mêlèrent; la fille des rois rentra dans ses appartemens au bras de Dimitr, chancelante et l'âme brisée. Elle ne devait plus jamais revoir son Guillaume; elle lui écrivit même sur-le-champ pour le supplier de quitter la ville. Il le fit, mais sur des injonctions tout autrement pressantes. A la nouvelle de l'étrange scène du château, la population de Cracovie se souleva en masse et se mit à la recherche de « l'élégant duc. » Guillaume s'enfuit avec son brillant cortège, et c'est probablement dans cette retraite précipitée que le poète de sa maison, le bon Peter Suchenwirt, médita les strophes courroucées qu'il ne devait pas tarder à lancer contre les « Polaques grossiers et impies... »

Cette « scène du guichet » est demeurée célèbre dans la mémoire du peuple, dans ses récits et dans ses chants, et, — équité admirable de la conscience populaire, — la tradition a su gré à Hedvige presque autant de l'énergie de son amour que de la plénitude de son sacrifice. Le sacrifice fut en effet complet et entier; la reine et la chrétienne prennent dès ce moment et pour toujours le dessus sur la femme dans l'enfant charmante des Piast : la fille d'Ève ne se révéla plus que par un seul trait de curiosité bien pardonnable à coup sûr et que nous raconte le chroniqueur. L'époux futur, « le roi, » ce Jagello qui, vainqueur de l'ordre teutonique, approchait déjà des frontières de la Pologne, était-il vraiment aussi « hideux » que l'affirmaient les Allemands? Était-il vraiment un monstre repoussant, « tout couvert de poils comme un ours? » Hedvige fit venir le chevalier Zawisza, l'homme dont la loyauté et la véracité étaient à toute épreuve. — « Parole de Zawisza » est encore aujourd'hui un dicton polonais. — Elle le chargea, sous le prétexte de complimenter Jagello, d'aller à sa rencontre et de revenir aussitôt; elle fit jurer au chevalier de lui dire toute la vérité sur le compte du « païen. » L'homme de cour revint bientôt avec des renseignemens rassurans; le païen « était beau, bien proportionné, de taille moyenne, avait des traits réguliers, l'expression douce, et les manières toutes princières. » Jagello, qui s'était douté du véritable but de la mission de Zawisza, l'avait accueilli avec une grâce parfaite, et, — ajoute ingénument le chroniqueur, — « l'avait amené avec lui au bain!... »

Bien d'autres que Zawisza, la plupart des magnats et des nonces

de la diète étaient allés au-devant du futur roi; tous avaient hâte de voir le prince fortuné qui, suivi de ses nombreux frères et parens et d'un brillant cortège de *boyars*, traversait maintenant en messager de paix et de prospérité ces contrées « léchites » que les vaillans Lithuaniens n'avaient jusqu'ici visitées qu'en dévastateurs farouches. Dans l'entourage du grand-duc, un homme surtout excitait la curiosité et attirait les regards, un jeune guerrier déjà très célèbre et qui bientôt allait devenir un héros, — le plus grand héros même du monde slave au siècle suivant : — Witold, le fils de Keystut et de Biruta. Naguère encore proscrit, mais maintenant réconcilié, Witold semblait par sa présence témoigner en faveur de Jagello, qui ne cessait de répudier toute responsabilité dans le meurtre tragique de Krewa. Le 12 février 1386, la ville de Cracovie saluait dans ses murs ces hôtes illustres, et en moins de trois semaines Jagello ou plutôt Ladislas II, comme il devait s'appeler désormais de son nom chrétien, recevait des mains de l'archevêque Bodzanta « les trois sacres, » — baptême, mariage, couronnement, — qui devaient en faire « l'enfant du Christ, l'époux d'Hedvige et le père du peuple polonais. » — « Il reçut ainsi trois dons célestes à la fois, dit un pieux chroniqueur, et comme il n'en a été jamais *simultanément* accordé à aucun autre mortel. » Les frères, les parens de Jagello, un grand nombre des *boyars*, se firent également baptiser dans la cathédrale de Cracovie, et pour prouver au monde que c'était non-seulement une union entre deux têtes couronnées, mais bien une union entre deux peuples qu'on voulait sceller, plusieurs parmi les princes et les seigneurs lithuaniens contractèrent des alliances dans les familles polonaises; le duc de Mazovie, un Piast, qui en cette qualité même avait longtemps prétendu à la couronne de Pologne et à la main d'Hedvige, épousa la sœur du nouveau roi, la princesse Alexandra. Vers le milieu du mois de mars, le couple royal commençait déjà sa tournée dans les différens états léchites en faisant un séjour un peu prolongé à Gnesen, le berceau vénéré de la monarchie de Boleslas le Grand.

Le jour même où Ladislas II fut couronné à Cracovie, le dimanche *Esto mihi* (4 mars 1386), rentrait tristement à Vienne le malheureux fiancé d'Haimbourg, qui devait regretter la fille de Louis d'Anjou pendant toute sa vie (il ne se maria jamais), et qui semble en effet lui avoir porté un attachement sincère. Dans les premiers temps de dépit et d'indignation, « l'élégant » duc Guillaume ne laissait pas néanmoins d'appeler Hedvige « une infidèle, une prostituée, » et son poète favori, maître Peter Suchenwirt, renchérissait encore sur ces expressions peu chevaleresques. A une époque d'ailleurs où de simples poètes comme Dante et Pétrarque trouvaient bon d'annoncer « à l'empereur, aux rois et aux puissans de la terre » leurs

peines de cœur au sujet d'une Béatrice ou d'une Laure, il n'est pas étonnant que le Habsbourg de seize ans ait cru devoir écrire « à tous les princes de la chrétienté » pour se plaindre du « rapt » de sa fiancée et pour demander justice contre Jagello. Il est naturel aussi que celui qui de tous les chrétiens se montra le plus compatissant pour ces souffrances d'amoureux fût un moine, — le grand-maître de l'ordre teutonique! Le jeune Guillaume devint pour un moment l'Augustenbourg de la Prusse du xiv^e siècle, « le prince héréditaire, le champion de l'honneur et du droit germaniques. » Zollner de Rotenstein conclut une alliance avec plusieurs princes allemands, — des princes poméraniens, — et déclara la guerre à Jagello « pour avoir ravi à l'illustrissime seigneur et duc Guillaume d'Autriche sa femme légitime et ses états héréditaires! » Il ne reconnaissait pas « le soi-disant roi de Pologne, » il ne prenait pas au sérieux son « baptême de Cracovie, » et l'appelait dans un document public du gracieux nom de « chien enragé. » Le grand-maître n'avait pas négligé non plus d'encourager à la révolte un parent de Jagello, André de Poloçk, et de gagner à la « cause commune » les princes russes de Smolensk, « les fils de Rourik. » A cette ligue en apparence formidable de la maison d'Autriche, de l'ordre teutonique, des princes allemands et des princes russes, le roi Ladislas ne put opposer qu'un traité offensif et défensif avec la Hongrie; mais l'orage ne tarda point à se dissiper, grâce surtout à une victoire lointaine remportée par les glorieux enfans de Tell. Coïncidence remarquable, vers la même époque où, du côté des Carpathes, le génie de Jagello travaillait à élever une digue contre les débordemens de la Germanie par une confédération des Polonais, des Lithuaniens et des Hongrois, un pauvre peuple de pasteurs poursuivait un but semblable dans les vallées des Alpes, et jetait dans la grande journée de Sempach (9 juillet 1386) les fondemens indestructibles de la confédération suisse. Dans cette bataille de Sempach, on s'en souvient, périt, avec la fleur de la chevalerie allemande, le chef de la maison d'Autriche, l'archiduc Léopold, le père du jeune fiancé d'Haimbourg. La nouvelle de ce désastre jeta le désarroi parmi les ennemis ligués contre Jagello; les princes poméraniens montrèrent dès lors peu de zèle, et il n'est pas jusqu'à Zollner de Rotenstein lui-même qui ne crût devoir prétexter de la mauvaise saison pour ne point avancer. Seuls les chevaliers teutoniques de Livonie et les princes russes de Smolensk s'étaient mis en marche dès le printemps, et avaient pénétré fort avant dans le pays. « Les fils de Rourik » commirent des cruautés horribles, « telles, dit une chronique russe, que ni Antioche le Syrien, ni Julien l'Apostat n'en avaient jamais exercé contre des chrétiens: »

mais un frère du roi, Alexandre, accouru en toute hâte de Cracovie, les défit dans un combat sanglant sur la Wechra, et Jagello put enfin songer à retourner dans le pays de Gédimin, qu'il avait quitté depuis un an. Il y revenait en chrétien et en apôtre de l'Évangile...

Au mois d'octobre 1386 sortait de Cracovie une longue et étrange procession. Le roi Ladislas II était à la tête du cortège, puis venaient ses frères et parens, ensuite les ducs de Mazovie et d'Olesniça, les princes de Séverie, de Pinsk et d'Ostrog, ainsi que nombre de grands-dignitaires de la couronne et de palatins du royaume. Plus loin, on distinguait une masse compacte de moines de l'ordre de Saint-François sous la conduite de l'archevêque Bodzanta et des évêques de Cracovie et de Posen; ces franciscains dévoués, qui avaient tant de fois arrosé de leur sang de martyrs les contrées au-delà du Niémen, s'y dirigeaient maintenant pleins de sécurité et de joie : ils devaient y distribuer les sacrements, bâtir des églises et évangéliser toute une nation... Ce fut un moment solennel dans la vie du peuple de Piast, le plus beau moment peut-être de son histoire. Il allait porter la croix et la charité au milieu des forêts vierges et des marais insondables, dans un « pays sans soleil, » le dernier coin de l'Europe où les dieux du paganisme avaient trouvé refuge; il allait à la rencontre de destinées nouvelles, des horizons immenses s'ouvraient à son activité. Cent ans encore après cette grande époque, et au moment où les découvertes des hardis navigateurs portugais et génois étonnaient et éblouissaient le monde, un Polonais, un contemporain de Colomb, devait s'écrier : « Les rois du Portugal ouvrent à la chrétienté les portes fermées du couchant; nos Jagellons nous conduisent, nous, vers des pays et des peuples toujours nouveaux dans les régions du nord et du levant (1)... »

Le cortège passa bientôt le Niémen, et traversa tous les pays de Gédimin en s'avançant sur Wilno, la capitale des grands-ducs, le sanctuaire de Znicz et de Perkunos. Partout sur son trajet il chantait des hymnes sacrés, engageait les gentils à reconnaître le rédempteur, et recrutait des prosélytes. Les habitans de la *numa*, convoqués par les *cywuny* (les starostes), se précipitaient en masse devant leur *kniaz*, et recueillaient de sa bouche des discours étranges, le discours immortel d'un Dieu, le discours de la montagne... Jagello tenait à enseigner lui-même son peuple, à lui démontrer l'inanité de ses idoles, à le pénétrer des préceptes du Verbe, et le peuple écoutait, d'abord stupéfait, puis ému; il cédait aux prières, aux supplications, aux injonctions de son prince, il faisait le signe de la croix et répétait les paroles du *Credo*. Pour la première fois dans cet extrême Occident si cruellement évangélisé jusque-là

(1) Miechowita, *De Sarmat.*, apud Pistor. Script., I, 22.

par des margraves teutons et des chevaliers teutoniques, une nation venait à une autre lui parler sans haine du Dieu de l'amour, lui donner le livre des livres sans le présenter à la pointe de l'épée, et en échange de la civilisation qu'elle apportait, elle ne songeait ni à demander la terre des habitans, ni à vouloir leur ravir leur langue, leurs mœurs, leur dynastie. Il était nouveau également, sans exemple peut-être dans les annales de l'Europe chrétienne, le spectacle de ce prince païen, revenant d'un pays étranger avec une foi étrangère, et la prêchant à ses sujets sur les chemins et les places publiques! Cédons ici la parole à l'historien le plus récent, le moins suspect assurément de toute complaisance pour les Slaves et de tout entraînement de l'émotion religieuse : c'est un Allemand et un libre penseur déclaré qu'on va entendre.

« Quelque grandes que doivent être, — ainsi s'exprime l'historien allemand, — nos réserves et nos restrictions à l'égard de l'œuvre de Jagello, on ne saurait nier ce qu'il y avait de profondément touchant dans son rôle d'apôtre. C'est en vain qu'évêques et franciscains, pleins de zèle et d'enthousiasme, avaient prêché pendant si longtemps le salut du Christ aux adorateurs de Perkunos : c'étaient des voix dans le désert; les prédicateurs ne connaissaient bien ni la langue ni le sentiment de la nation de Gédimin. Un roi se leva du milieu même de ce peuple, et il fut écouté; il enseigna l'Évangile aux enfans de son pays dans leur idiome et selon leur esprit, et la munificence du maître put au besoin suppléer à l'éloquence de l'apôtre. Le manteau de drap blanc, par exemple, que le roi donnait à tout nouveau baptisé (en signe de renouvellement et de pureté) n'était pas probablement pour peu dans l'empressement des néophytes; mais il est sûr que les néophytes arrivèrent en foules nombreuses, et demandèrent le baptême du Christ, il est sûr que les prêtres ne suffirent pas à la besogne, et qu'il fallut mener les catéchumènes par groupes à la rivière, des groupes d'hommes et des groupes de femmes séparément : on les aspergeait de l'eau purifiante, et ils se relevaient chrétiens. C'est par groupes aussi qu'on leur donnait des noms : telle bande reçut *en bloc* le nom de Stanul, de Yanulis (Stanislas, Jean), tel autre celui de Anna, de Yadzula (Hedvige) et ainsi de suite... Qu'il dut être émouvant aussi, le spectacle qu'offrit Wilno le 17 février 1387, et qu'on aime à se le représenter par l'imagination! C'est un jour de dimanche, le dimanche *Esto mihi*; on lit le même évangile qu'entendit Jagello l'an passé à Cracovie pendant le couronnement. Les neiges de l'hiver couvrent de leurs couches blanches la terre, les rameaux des arbres et les collines. Sur la plus haute des collines qui entourent la ville se dresse l'image de Perkunos « aux yeux rouges et courroucés et au front flamboyant; » sur la plate-forme plantée de chênes brûle le feu éternel du dieu Znicz, « le dieu vénéré et inaccessible. » Une brise gla-

ciale, — on dirait le soupir plaintif des siècles qui meurent, — siffle à travers le bois sacré. La foule attend anxieuse, haletante, et ses lèvres crispées envoient une question muette aux « divinités. » Tout à coup la clochette du sacristain retentit au loin; un nuage d'encens se lève au-dessus d'une procession qui avance en chantant des hymnes, et monte lentement la pente escarpée de la colline. A la tête marche le roi, entouré des princes du pays et des grands seigneurs de l'étranger; puis vient le grand-prêtre de l'étranger en costume d'or, la tiare au front, la crosse dans la main, et derrière lui se pressent des moines franciscains. Le cortège fait le tour du temple, resté jusque-là à l'abri de toute souillure. Soudain des moines zélés saisissent des haches, d'autres s'emparent de vases remplis d'eau; sous leurs coups impies, l'image de bois du dieu du feu éclate en morceaux, un torrent sifflant éteint la flamme gardée pendant tant de générations; les vieux chênes tombent et couvrent dans leur chute la honte d'une superstition pieuse qui a duré pendant des siècles! Perkunos, où sont tes foudres? Et toi, Znicz, comment te trouves-tu tout à coup impuissant à venger l'injure qui vient d'être faite à tes autels et à tes croyans? Un silence de mort règne à l'entour, un vent d'orage mugit seul sur le sanctuaire dévasté, et une douleur profonde saisit les cœurs qui ont adoré ces dieux et s'étaient confiés dans leur force. Là où il y a un instant à peine se tenait debout le faux dieu, une croix vient s'implanter, sur laquelle on voit la figure de celui qui, disait le roi, « est venu annoncer le salut aux cœurs brisés et abattus, rendre la liberté aux captifs, et donner la consolation à tous. » Et plus fort que les mugissemens de la tempête retentit le *Te Deum* des moines triomphans... Tout un monde de croyances fantastiques a croulé et est enseveli; une foi nouvelle doit le remplacer, et sur les ruines du temple de Znicz Jagello met ce jour même les premiers fondemens de la cathédrale catholique de Wilno, où tant de générations viendront dans la suite porter leurs joies et leurs douleurs à Jésus, fils de Marie (1)... »

Que dans ces conversions en masse, dans cette refonte religieuse de toute une génération ainsi poussée au baptême, il dût y avoir une bonne part d'alliage, on ne peut guère en douter. Autre ne fut pas le triomphe du christianisme chez les Francs, chez les Normands, dans bien des pays de l'Europe, et quiconque sait lire trouvera dans l'histoire même des missions contemporaines maint exemple de ce tribut payé à notre fragile humanité. Parmi ces milliers de nouveaux croyans qui sur les bords du Niémen acclamaient si docilement la doctrine du maître, une rare élite évidemment en avait pu pénétrer les dogmes profonds et la morale sublime. Les multitudes raisonnent aussi peu leurs conversions que leurs plébi-

(1) Julius Caro, *Geschichte Polen's*, III, 30-36.

scites; elles suivent quelque grand courant né dans leurs profondeurs mêmes, souvent aussi elles ne font qu'obéir à la direction plus ou moins éclairée de ceux qui les dispensent de choisir, *cyruny*, starostes ou préfets... Ce qui mérite d'arrêter un esprit réfléchi, c'est qu'aucune résistance, même partielle, ne se soit élevée quand un grand-prêtre de l'étranger vint abattre les temples de Znicz, c'est qu'une religion qui avait dans le passé de si profondes racines, qui naguère encore était défendue par un clergé puissant et pour laquelle les compagnons de Keystut avaient soutenu tant de combats héroïques, que l'antique culte national enfin n'ait point tenté une lutte suprême. Les documens contemporains ne parlent que de deux *boyars* « obstinés dans le manichéisme » que le fils d'Olgerd a dû faire exécuter. Faut-il attribuer une victoire aussi incontestée de l'Évangile au lent travail des âges passés, au sang fécond des martyrs franciscains sous les prédécesseurs de Jagello, à l'action sourde et pénétrante des princesses slaves et de leurs chapelles chrétiennes? Doit-on y voir plutôt, avec tant d'historiens, un effet de cet esprit de servitude qui, en Lithuanie, aurait mis à la discrétion du prince la conscience de ses sujets aussi bien que leur fortune et leur vie en faisant du *kniaz* l'arbitre incontesté non-seulement des hommes, mais des dieux? On serait peut-être mieux inspiré, si l'on voulait chercher dans le relâchement même de ce despotisme, — dans l'abandon généreux que fit alors le *kniaz* de la partie la plus exorbitante et la plus monstrueuse de ses prérogatives séculaires, — le secret principal du succès de « la croix léchite » à Wilno. Chose curieuse, partout où un grand changement religieux a été inauguré ou secondé par un chef de l'état, le pouvoir politique a rarement négligé l'occasion de fortifier sa puissance, d'étendre son cercle d'action, et depuis Constantin jusqu'à Henri VIII toute réforme dans un culte national a servi le despotisme des princes qui s'en étaient faits les protecteurs. Ce fut tout le contraire qui eut lieu dans la Lithuanie lors de sa conversion au christianisme. Là un prince vraiment supérieur, en donnant le signal de la rénovation religieuse à son peuple, se dépouillait en même temps, de sa propre volonté, d'une omnipotence jusque-là sans bornes et que le génie de la nation ne songeait nullement à lui contester. Rien peut-être n'honore plus la mémoire du roi Ladislas II, que cet acte d'une magnanime hardiesse, comme aussi rien n'était plus propre à pénétrer les Lithuaniens de l'amour du Christ, à leur démontrer que la foi ancienne avait bien été le règne de la misère et de l'esclavage, que la foi nouvelle, « la foi polonaise, » allait être le règne de la liberté et du bonheur.

Le mercredi qui suivit ce dimanche *Esto mihi* où s'éroula le sanctuaire de Znicz et de Perkunos, — un mercredi des cendres, —

Jagello en effet publiait un édit qui devint la charte nouvelle de la Lithuanie chrétienne; après avoir posé les premiers fondemens d'une cathédrale catholique dans son pays, le grand monarque y jetait aussi les premières bases des droits et des libertés publiques, *salubre monumentum jurium ac libertatum*, ainsi que s'exprime le document avec une concision et une énergie remarquables. Par cet édit célèbre, le souverain accordait à ses sujets lithuaniens le droit de disposer désormais en toute liberté de leurs biens et de leurs propriétés, de marier leurs filles, leurs parens, selon leur volonté et sans l'autorisation du prince, de transmettre les héritages à leur gré et d'après les convenances de la famille. La veuve, elle aussi, devait désormais hériter de son mari, sauf à céder ces biens aux enfans issus du premier mariage en cas de secondes noces. Les sujets étaient également dispensés dans l'avenir de toute corvée (*labores, robot*) pour le prince; ils n'étaient plus tenus qu'aux travaux d'utilité générale, tels que la construction des forteresses, et au service militaire; en cas de levée en masse (*pogonia*), chaque homme était obligé de contribuer à la défense de la patrie. Enfin des juges étaient établis dans tout le pays; ils devaient, sans l'intervention du grand-duc, recevoir les plaintes et prononcer des arrêts « d'après les lois qui sont en vigueur dans le royaume de Pologne, — pour que le droit soit égal envers ceux qui sont réunis sous la même couronne... »

Qu'on veuille bien se rappeler le tableau tracé plus haut de l'état intérieur de la Lithuanie païenne, de « l'esclavage organisé » qui a pesé pendant des siècles sur le pays de Gédimin, et l'on comprendra dès lors la signification que devait avoir pour l'adorateur de Perkunos « la foi nouvelle venue de l'étranger; » elle en faisait un citoyen, elle lui assurait les biens de la terre et les joies de la famille, elle lui procurait ce *salubre monumentum jurium ac libertatum* « à l'instar de la Pologne... » La liberté! le droit! mots jusque-là inconnus de l'autre côté du Niémen et que la Pologne y apportait pour la première fois, — dons sublimes qui firent sans nul doute beaucoup pour l'union de la Lithuanie avec le Christ, qui firent tout pour l'union des deux peuples entre eux. Ceci apparaît avec une évidence lumineuse dans les deux assemblées politiques mémorables qui proclamèrent et ratifièrent cette union, à la distance de deux siècles, dans les deux grands actes parlementaires qui portent dans l'histoire les noms de Horodlo et de Lublin, et qu'il nous reste encore à raconter.

JULIAN KLACZKO.

PIERRE QUI ROULE

SECONDE PARTIE (1).

Quand Laurence eut un peu dessiné et un peu rêvé, comme s'il eût senti le besoin de résumer ses souvenirs, il reprit son récit.

— Je ne devais voir mon père qu'aux vacances, et j'avais trois mois de liberté jusque-là. Je lui écrivis que j'allais voyager avec un ami pour mon instruction. Cette courte explication suffisait au brave homme. Étranger à tout genre d'études, ignorant du mécanisme social dans toute autre sphère que la sienne, il pouvait parfaitement croire que j'allais travailler en me promenant, puisque je lui affirmais ma résolution de songer sans relâche à mon avenir.

Avant de vous lancer avec moi dans la vie nomade, je dois vous faire connaître les principaux personnages auxquels j'associais ma destinée. Les uns quittèrent Paris avec nous, les autres furent ralliés en route.

L'inséparable de Bellamare et son meilleur ami peut-être, en même temps que son antipode comme caractère et comme aspect, était un homme dont l'histoire bizarre mérite d'être contée. Il portait le nom de Moranbois et s'appelait réellement *Hilarion*, lui, l'homme le moins gai de la terre. Il ne s'était jamais connu de famille. Enfant de l'hospice, il avait gardé les pourceaux chez un paysan qui le battait et le laissait mourir de faim. Enlevé moitié de gré, moitié de force, par des saltimbanques qui passaient, il n'avait cependant paru propre à rien pour le divertissement du public; on l'avait vite abandonné sur un chemin, où un Auvergnat l'avait ramassé pour porter sa balle. Ce métier lui plut; on le nourrissait

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

convenablement, il aimait à voyager, et l'Auvergnat n'était pas un méchant homme. Il se trouva qu'Hilarion était un brave enfant, très résigné, très patient et très fidèle. L'Auvergnat n'avait qu'un défaut : c'était un maître ivrogne, et bien souvent, fléchissant sous le poids de sa marchandise, il la semait sur les chemins. Hilarion, avec un peu d'exercice, devint un cheval de bât capable de porter tout le fonds de commerce de son patron. En outre, comme il avait bon cœur, il ne l'oubliait pas au revers des fossés, où il faisait de fréquens sommes le long des routes. Quand il le voyait tituber ou divaguer, il l'emmenait prudemment en rase campagne, loin des querelles et à l'abri des voleurs. Il veillait sur le maître et sur la cargaison; il cumulait les fonctions du cheval et celles du chien.

L'Auvergnat se mit à chérir Hilarion, et il l'associa à ses bénéfices. L'enfant eût ainsi gagné et amassé quelque chose; mais quand le patron avait soif, il lui empruntait sa part de gain et oubliait de la lui rendre. Il est vrai qu'Hilarion oubliait de la réclamer.

Cette amitié et cette association durèrent longtemps; Hilarion avait vingt ans quand l'Auvergnat mourut hydropique dans un hôpital, laissant un peu d'argent que son jeune associé porta aux héritiers, sans en rien distraire pour payer ses services. C'étaient de pauvres paysans chargés de famille, auxquels il n'eut le courage de rien demander. Il les quitta sans se préoccuper de ce qu'il allait devenir. A force de voir les autres insoucians de son sort, il s'était habitué à faire comme les autres. Déjà misanthrope, il n'avait rien vu et rien connu de bon dans la vie, si ce n'est son Auvergnat ivrogne, qui ne l'avait pas maltraité, mais qui ne l'avait pas non plus récompensé. Il ne faisait pourtant en lui-même aucun reproche à sa mémoire. Cet homme lui avait appris à lire et à écrire tant bien que mal, plus un peu de bâton pour se défendre au besoin. Il avait développé sa force physique, son sang-froid dans le danger, son aptitude à la vie ambulante. En marchant seul devant lui, Hilarion croyait qu'un homme courageux, fort et sobre, ne peut pas mourir de faim, même au milieu des égoïstes.

Il se trompait; il faut un premier capital, si minime qu'il soit. Aucun travail ne peut se passer de l'instrument du travail. Hilarion n'avait pas de quoi acheter la plus mince pacotille. Il ne savait comment utiliser ses mains vides, lorsqu'en passant, après deux jours de jeûne, sur une place publique, il vit un hercule qui *tombe* tous les fantassins de la garnison, et s'avisa que ses poings pouvaient bien lui servir. Il lui sembla que cet athlète était plus adroit que robuste, et il se présenta pour lutter contre lui, après avoir observé son jeu. Seulement, en pariant de le vaincre, il avoua à l'assistance qu'il mourait de faim et de soif. — Bois et mange, lui dit l'alcide de carrefour d'un ton superbe, je ne *tombe* pas ceux

qui *se tombent* tout seuls. — Une collecte improvisée permit au nouveau-venu de dévorer un morceau de pain et d'avaler un verre de vin, après quoi il descendit dans l'arène.

C'était bien véritablement une arène, le cirque romain de Nîmes, et quand Hilarion Moranbois racontait son histoire, il disait que, voyant pour la première fois ce vaste monument d'une si belle proportion, sans savoir ce que c'était, sans avoir la moindre idée du passé, la moindre notion d'histoire, il s'était senti fort et vaillant comme dix mille hommes.

L'hercule de profession fut *tombé* par l'hercule improvisé. Le lendemain, il demanda sa revanche. Hilarion avait bien dîné, les amateurs de l'endroit avaient festoyé sa victoire au cabaret. Il remporta une victoire nouvelle et si éclatante que d'autres lutteurs ambulans furent convoqués pour se mesurer avec lui. Il les *tomba* tous et fut engagé moyennant partage d'un quart de la recette. Pourtant il quitta cette troupe, parce qu'on lui proposa de se laisser *tomber* par un homme masqué, qui n'était autre que l'hercule dont il avait pris la place. On lui faisait de belles offres pour se prêter à cette comédie, qui réussit toujours sur le public, et qui devait faire de l'argent. Son amour-propre l'emporta sur son intérêt, il refusa avec hauteur, s'emporta, battit son directeur, creva d'un coup de poing la grosse caisse, qu'on lui fit payer le centuple de ce qu'elle valait, et se sauva les mains encore vides, pour se rendre à Arles, où on lui avait dit qu'il trouverait d'autres arènes. Il avait décidément le goût des monumens classiques.

Il rencontra en route M^{lle} *Plume-au-Vent*, qui dansait une espèce de tarentelle mêlée de montferrine en s'accompagnant du tambour de basque et du triangle avec beaucoup d'adresse; ce furent ses premières amours. Ils débutèrent ensemble dans plusieurs villes de passage, l'une desquelles faillit lui être funeste.

Le soir de son arrivée, comme il venait d'exhiber ses talens sur la place, il fut appelé discrètement par une soubrette qui le conduisit, à travers un dédale de rues obscures, à une maison de bonne apparence perdue au milieu des jardins. Là, une dame maigre et brune, à l'œil vif et impérieux, lui parla en ces termes :

— Voulez-vous entrer chez moi comme aide-jardinier? Vous ne ferez rien, vous dormirez le jour; la nuit, vous veillerez en montant la garde sans bruit dans le jardin. Je suis obsédée par un officier de la garnison qui est follement épris de moi et qui menace de m'enlever. C'est un enragé, un diable qui le ferait comme il le dit et qui est très fort, je vous en préviens. Mes gens sont poltrons, gagnés par lui peut-être, et vous voyez que, seule dans cette demeure isolée, je ne recevrais pas de secours du dehors. Frappez donc cet homme si vous le voyez rôder sous mes fenêtres ou même dans

mon enclos. Ne le tuez pas, mais traitez-le de façon à lui ôter l'envie de revenir. Chaque fois que vous lui donnerez une leçon de ce genre, vous recevrez cent francs.

— Mais s'il est plus fort que moi? répondit Hilarion, s'il me tue?

— Qui ne risque rien n'a rien, répliqua la dame.

C'est assez juste, pensa le lutteur, et il accepta.

Huit nuits se passèrent sans qu'une feuille remuât, sans qu'un grain de sable grinçât dans le jardin. A la neuvième nuit, par un beau clair de lune, un officier, dont le signalement répondait à celui qu'on avait donné à Hilarion, ouvrit une grille dont il avait la clé, et, sans prendre aucune précaution, se dirigea vers la maison. Hilarion répugnait à se jeter sur lui par surprise. Il eut la simplicité de l'avertir qu'il allait lui faire un mauvais parti, s'il ne se retirait au plus vite. L'inconnu lui rit au nez, le traita d'imbécile et le menaça de le rouler dans les cloches à melons, s'il faisait la mauvaise tête. Hilarion ne put souffrir ce langage, la lutte s'engagea. L'impertinence du visiteur l'avait mis en colère, et la vigoureuse défense qu'il faisait ne permettait pas de le ménager. Hilarion le roula dans les artichauts et l'y laissa si malade qu'il le crut mort. Il courut avertir la dame, qui vint avec un flambeau et sa fille de chambre constater l'événement. — Malheureux, qu'avez-vous fait! s'écria-t-elle; vous avez assassiné mon mari, qui revenait de voyage! Sauvez-vous, et que je n'entende jamais parler de vous!

Hilarion restait stupéfait. — Réclame tes cent francs, lui dit tout bas et précipitamment la soubrette: *elle* savait très bien que c'était monsieur! Elle t'en veut de ne l'avoir pas tué tout à fait.

Hilarion fut si terrifié d'avoir commis un crime en croyant faire office de bon gardien, qu'il ne voulut rien réclamer et s'enfuit en jurant qu'on ne l'y prendrait plus.

Il retrouva à Arles M^{lle} Plume-au-Vent, qui s'était déjà associée avec un géant alsacien et un nain prétendu Lapon. Il y fit assez bien ses affaires; mais l'âge de la conscription était venu, et il tira le n° 1. Il fut soldat sept ans en Algérie et s'en trouva bien. Il y acheva son éducation, c'est-à-dire qu'il y apprit le français et l'arabe, et comme il écrivait assez correctement et calculait très juste, comme il était un fantassin propre, ponctuel et brave, ses camarades, qui l'aimaient malgré sa rudesse, crurent qu'il aurait de l'avancement. Il n'en fut rien, et, nonobstant sa bonne tenue et son assiduité au service, il fut rayé du tableau pour cause d'insubordination. Il est vrai de dire qu'il détestait ses supérieurs, quels qu'ils fussent, et qu'il leur répondait mal. Soumis à la règle, il ne pouvait supporter le commandement personnel dès qu'il lui semblait dépasser les limites de l'autorité stricte, ou ne pas les atteindre scrupuleusement. Un esprit de critique très singulier chez un homme

si mal classé dans le monde, très fâcheux dans la position où il se trouvait, s'était développé en lui et tendait à devenir le fond de son caractère, l'obstacle de son avenir. Il eut plus de punitions que de récompenses, et quand il eut fait son temps, n'espérant rien d'un rengagement, il revint en France aussi seul, aussi dénué qu'il en était sorti.

Au régiment, il s'était beaucoup exercé à tous les genres de gymnastique, et dans tous il avait été le premier. Il n'aimait pourtant pas l'état de gymnaste, et la perspective de recommencer ses exercices en plein vent ne lui souriait pas. Il fut pendant quelques années portefaix sur le port à Toulon, *homme de peine*, comme on dit, expression douloureuse qui peint de reste une existence dure et sombre. On ne sait pas combien la force physique est un don fatal et périlleux. L'homme exploite tout, et la vigueur exceptionnelle d'Hilarion l'exposait à tous les genres d'exploitation. Il fut *tâté* par les voleurs et presque embauché à son insu pour des tentatives de meurtre. Éclairé à temps, il devint définitivement d'une défiance extrême, prit les malfaiteurs en exécration et en vit volontiers partout; sa misanthropie en augmenta, et, comme au milieu de la fatigue et de la tristesse il réfléchissait plus qu'il n'appartenait à sa misérable condition, il devint une sorte de Diogène. Seul dans la vie, il se fit encore plus seul par ses habitudes et ses pensées.

Très désintéressé, très insouciant du lendemain, très indifférent pour lui-même, il ne tira parti de rien, pas même de ses belles actions. Il se distingua dans plusieurs sauvetages, et fut plusieurs fois médaillé, mais sans songer à demander aucun secours, sans vouloir faire partie d'aucune association, sans consentir au moindre remerciement. Il avait coutume de dire que, n'aimant pas le genre humain, il n'exposait sa vie que pour le plaisir d'essayer ses muscles et d'exercer son coup d'œil. Quelques personnes du midi, qui plus tard l'ont retrouvé dans la civilisation, se sont rappelé l'étrange et farouche personnage qu'elles avaient vu portefaix à Toulon, et qu'elles avaient même employé par curiosité de son caractère. Silencieux, absorbé, hautain, il avait toujours l'œil défiant et dur, la parole acerbe, volontiers injurieuse et toujours cynique, le geste provocateur, et tout à coup un calme dédaigneux succédait à la menace. Tout lui était sujet d'irritation, et presque aussitôt objet de mépris ou d'indifférence.

Un beau jour, il rencontra un enfant complètement abandonné qui s'attacha à lui. C'était un assez joli petit garçon, très pusillanime, que la rébarbative figure d'Hilarion n'effraya pourtant pas. Touché de cette preuve de confiance ou frappé de cette bizarrerie, il emmena l'enfant dans son bouge, le nourrit et l'éleva à sa manière, mais sans réussir le moins du monde à modifier ses instincts

de paresse, de couardise et de gloriole. Cet être faible et vain, qui n'était autre que le jeune premier Léonce, dont je vous ai parlé dans la première partie de mon récit, devint le tyran d'Hilarion. L'homme le plus farouche a besoin apparemment d'être dominé par quelque secrète pitié; pour complaire à Léonce, pour lui procurer des jouets et des habits neufs, pour le soustraire aux moqueries et aux brutalités des autres enfans, en un mot, pour le surveiller et l'avoir toujours près de lui, Hilarion quitta le port et les ballots de Toulon et reprit son ancien état de lutteur, sa vie d'aventures, son maillot à paillettes, son diadème de clinquant et son ancien sobriquet de *Coq-en-Bois*.

C'est dans cet équipage qu'il *travaille* un jour, il y a quelque dix ans, sous les yeux de Bellamare, que le hasard avait amené à la foire de Beaucaire. La figure sinistre, la voix rauque, la prononciation fantastique du personnage n'alléchèrent certes pas l'*impresario*, et il ne put qu'admirer la force de son biceps; mais le lendemain, comme Bellamare revenait dans un cabriolet de louage, il rencontra sur sa route l'hercule qui s'en allait de son côté, portant Léonce sur ses épaules, Léonce âgé de dix à douze ans, mais trop grand prince pour voyager autrement que sur le dos des autres. Hilarion Coq-en-Bois se souvenait d'avoir porté la balle à l'âge où il se fût volontiers fait porter lui-même, et, ne se sentant ni assez de charme dans l'esprit ni assez de séduction dans le caractère pour amuser son pupille, il faisait pour lui ce qu'il pouvait, ce qu'il savait faire; il lui épargnait toute fatigue physique et se fatiguait à sa place : n'était-il pas né *homme de peine*?

C'est en s'abandonnant à ces réflexions philosophiques qu'à une montée il vit devant lui un cabriolet qui rasait le précipice d'une manière inquiétante. Il jugea que le conducteur de ce véhicule dormait, et il doubla le pas; mais, avant qu'il eût pu l'atteindre, le cheval eut peur d'une chèvre, fit un écart à droite, puis un à gauche... C'en était fait de Bellamare, car l'homme qui conduisait sa voiture de louage avait en dormant laissé tomber les rênes. Heureusement Coq-en-Bois avait lestement déposé son fardeau, il avait couru, il avait saisi une roue avec sa poigne d'hercule. Le cheval, qui avait déjà perdu pied, roula seul dans l'abîme, les deux tiges du brancard s'étant heureusement cassées net avec les traits. Le cabriolet, enrayé par Coq-en-Bois, recula, et Bellamare en sautant à terre vit que son sauveur avait une main déchirée par l'effort inouï qu'il venait de faire au risque d'être emporté aussi dans la chute.

Ainsi commença leur amitié. Ils voyagèrent ensemble jusqu'à Lyon, et le lutteur, pressé de questions, raconta son histoire. La modestie farouche avec laquelle il parla des actions héroïques de

sa vie, ce je ne sais quoi de grand et de trivial qui à chaque mot révélait son noble et maussade caractère, frappa vivement l'artiste.

La fantaisie de Bellamare était de découvrir et de perfectionner des types; il s'imagina, non sans raison, qu'un homme si solide à la fatigue, si résigné à toutes les éventualités, si ferme et si fier, si méfiant et si incorruptible, serait pour lui et sa troupe un factotum précieux. Coq-en-Bois, — disons maintenant *Moranbois*, car la première chose que fit Bellamare fut de lui trouver un nom sortable dont l'euphonisme ne fût pas trop neuf pour ses oreilles, — Moranbois n'avait qu'un défaut réellement insupportable, la grossièreté de son langage. Il promit de s'en corriger, et ne put jamais tenir parole; mais il déploya au service de Bellamare tant de qualités essentielles, probité, dévoûment, courage, intelligence pratique, que l'*impresario* ne consentit jamais à se séparer de lui. Il poussa même l'amitié jusqu'à se charger de faire de Léonce un artiste. Il n'en put faire qu'un joli garçon sans cervelle, frotté de l'esprit des autres et comédien plus que médiocre; mais il le fit engager en province et même à Paris, où il végète encore dans de pâles emplois. Je n'ai pas besoin de vous dire que ce personnage infatué de lui-même croit qu'il est victime de l'injustice, qu'il accuse tous les directeurs de l'avoir sacrifié par jalousie de ses succès auprès des femmes, enfin qu'il a complètement oublié le dévoûment paternel de Moranbois, qu'il se soucie de lui comme d'une nêfle, et le verrait sur la paille sans se rappeler qu'il lui doit tout. Cette race d'ingrats par sottise *donne* beaucoup dans la vie dramatique; mais ne la coudoie-t-on pas aussi ailleurs? M'est avis que partout elle abonde.

Moranbois, homme de confiance de Bellamare, trouva bientôt qu'il n'avait pas assez à faire de voyager en courrier pour louer les salles de spectacle, pour préparer les logemens, pour s'aboucher avec les hôteliers, taverniers, lampistes, coiffeurs et machinistes, commander les affiches, organiser les moyens de transport, etc. Il voulait s'utiliser en raison de ses forces, et un beau jour la troupe de Bellamare se tordit de rire en entendant l'ex-porte-balle, l'ex-portefaix, l'ex-lutteur, déclarer qu'il avait assez de santé pour jouer la comédie par-dessus le marché. Offensé de l'hilarité de l'auditoire, il traita tous les acteurs de bouche-trous, de jolis cœurs et de baladins (j'adoucis singulièrement les épithètes).

On était habitué à ses boutades, on rit davantage. Il se fâcha sérieusement et se vanta de jouer mieux que personne les brigands de mélodrame.

— Pourquoi pas? dit Bellamare. Apprends un rôle, répétons-le à nous deux, et nous verrons.

Moranbois essaya, et donna la grosse note de l'emploi de la façon

la plus satisfaisante; mais la fantaisie lui manquait. Bellamare lui souffla des idées et lui apprit à tirer parti de ses défauts naturels. Docile avec ce maître ingénieux et persuasif, Moranbois devint un brigand très supportable pour la province. Il ne compromit rien et plut beaucoup au populaire. Son succès ne l'enivra pourtant pas, il consentit à remplir les derniers rôles dans les pièces où il n'était qu'une utilité. Il ne se crut jamais rabaisé pour dire trois lignes, pour représenter un voleur, un paysan, un ivrogne, un ouvrier, dans une courte scène, même pour endosser la livrée et porter une lettre : cette humilité était d'autant plus touchante qu'il avait la conviction secrète d'être un grand comédien, satisfaction erronée, mais naïve, qui ne le rendit pas plus fier, ce dont Bellamare lui sut gré.

Mais je ne vous ai pas encore dit le plus bizarre résultat de l'association d'un être exquis de finesse et lettré comme était Bellamare et de l'être rugueux, mal dégrossi, toujours impossible de manières et de langage dont je vous trace le portrait. Bellamare, qui remarque et note toutes choses sans avoir l'air de prendre garde à rien, découvrit que M. Hilarion Moranbois était un critique très net et très sûr. En le menant avec lui dans les théâtres de Paris, il fut frappé de son jugement sur les pièces, de son coup d'œil pour les acteurs. Il le promena dans les musées pour voir s'il avait des yeux en dehors du théâtre; Moranbois s'arrêta d'instinct devant les toiles des maîtres, et s'enthousiasma pour les statues grecques, pour les bustes romains. Il ne sut pas dire ce que c'était que le beau idéal et ce que c'était que le beau réaliste; mais il constata la différence à sa manière, et Bellamare reconnut qu'il avait profondément compris.

Il le consulta sur l'esprit et le sens des monumens, sur l'art du décor, et il le trouva plein d'idées et d'invention. C'en était fait, la spécialité de Moranbois s'était révélée. Il était l'homme de prompt appréciation et de bon conseil par excellence. Quand, à Paris, où il suivait son directeur pas à pas, il voyait une répétition, en dix paroles, souvent brutales et malséantes, il disait à l'oreille de Bellamare en quels endroits la pièce tomberait, en quels endroits elle se relèverait, et quel serait définitivement son sort. Il ne se trompait jamais. Il était à lui tout seul le public vibrant et susceptible, naïf et corrompu, généreux envers le moindre effort, cruel envers la moindre défaillance, toujours prêt à rire ou à pleurer, mais implacable quand on l'ennuie. Il était l'instinct personnifié; son âme, restée fruste dans l'âge mûr, était comme le thermomètre des foules. Quels auteurs haut placés sur l'échelle littéraire se fussent avisés de consulter cet homme au long nez aquilin, au crâne élevé parsemé de cheveux rares, à la face longue et convexe, à

la joue creuse et bistrée, à l'œil petit, enfoncé, clair et morne, ce triste personnage à l'habit râpé, au gilet à carreaux écossais, à la cravate en corde, aux mains noueuses dépourvues de gants, qui se tenait dans un coin avec les machinistes et qu'on eût pu prendre pour l'un des moins attentifs? Et si l'on eût dit à cette élite des gens de lettres : Le pauvre hère que vous voyez là, qui vous écoute et vous juge, c'est un ancien saltimbanque qui portait une roue de charrette sur son menton, et qui jonglait avec des boulets de canon pas du tout creux; eh bien! demandez-lui son avis et suivez-le, c'est le public incarné par qui vous serez sifflé ou porté en triomphe... quelle surprise pour les maîtres de l'art, quel dédain peut-être!

Bellamare consultait Moranbois comme un oracle, et l'oracle était infailible. Je vous ai raconté cette longue histoire, je vous ai dit tous ces détails qui ouvrent dans mon récit une trop complaisante parenthèse pour vous donner une idée de cette bohème intellectuelle du théâtre qui se recrute à tous les étages, par conséquent à toutes les extrémités de l'échelle sociale. C'est là que les destinées les plus diverses, les éducations les plus dissemblables, les facultés les plus opposées, semblent apportées comme les débris de toute sorte que le flot charrie et amoncelle au hasard sur un écueil. Ce qui se bâtit là avec les ruines d'un monde de passions évanouies, d'ambitions déçues, de productions spontanées, de rêves ardents, de mornes désespoirs, de forces indomptables, de maladies mentales, d'éclosions merveilleuses, d'inspirations folles, sublimes, stupides, c'est le palais de fées qu'on appelle l'art dramatique, le sanctuaire, ouvert à tous les vents, de la fiction splendide ou misérable. C'est quelque chose de fuyant comme un songe, de confus comme une émeute, où tout ce qui est faux s'attelle à la représentation du vrai, où la pourpre du couchant et l'azur des nuits sont de la lumière électrique, où les arbres sont de la toile peinte, la brume un rideau de gaze, les rochers et les colonnades de la détrempe : vous savez tout cela, vous connaissez tous les artifices, vous devinez tous les trucs; mais ce que vous ne savez pas, c'est la fantasmagorie du monde moral qui vit là d'une vie factice comme le reste. Ce vieillard courbé, à la voix grêle, à l'œil éteint, qui tous les soirs fait dire à un millier de spectateurs : « Où ont-ils péché ce vieux bonhomme qui joue au naturel un octogénaire et qui a encore de la mémoire? — c'est un garçon de vingt-cinq ans qui a toutes ses dents, tous ses cheveux, qui est frais et dispos, et que sa maîtresse attend dès qu'il aura essuyé ses rides et posé sur un champignon de bois son faux crâne dénudé. Il se redresse, il chante d'une voix mâle en descendant les escaliers quatre à quatre. Son emploi de vieillard lui est léger, et sa gaîté n'en souffre pas. — Auprès de lui, vous avez admiré le contraste de ce beau vainqueur

dont l'œil ardent et la voix fraîche expriment la passion ou la galanterie triomphante. Hélas! il y a quarante ans qu'il est jeune, et ses amantes lui coûtent bien cher. — Cet excellent comique qui vous fait pâmer de rire, c'est un désespéré qui songe au suicide ou qui s'enivre pour s'étourdir. Ce valet de troisième ordre dont l'emploi classique consiste à recevoir des coups de pied dans le dos, c'est un érudit qui fait des études archéologiques très importantes ou un lettré qui collectionne des ouvrages rares. Cet autre, qui représente les tyrans ou les traîtres, est un père de famille qui mène ses enfans à la campagne aussitôt qu'il a un jour de congé. En voici un autre qui fait de la peinture charmante et qui représente les épiciers; un autre, qui joue les gens du grand monde, les ducs et les princes, a la passion des échecs ou celle de la pêche à la ligne; d'autres sont chasseurs, canotiers, pianistes, mécaniciens, que sais-je? Et ces dames? Celle-ci est une courtisane et joue les ingénues à ravir; celle-là est une respectable mère de famille, et elle joue les courtisanes avec supériorité; celle-ci a une diction merveilleuse d'élégance et de pureté, elle sait à peine lire ses rôles et n'en comprend pas le premier mot; celle-là dit mal et paraît sans intelligence, elle est très correctement instruite, et pourrait tenir un pensionnat. Voici une duègne austère, c'est une diseuse de mots risqués; voilà une paysanne ronde et hardie, une soubrette égrillarde,... chut! ce sont des dévotes renforcées, peut-être des colombes mystiques du père *trois étoiles* qui a la spécialité des conversions dramatiques.

Ainsi tout est contraste, apparence vaine, mensonge officiel dans cette existence simulée du théâtre. Parfois aussi l'acteur s'incarne dans son personnage et n'en sort plus. Tel qui n'aimait que la pipe et le billard devient un profond politique parce qu'il a joué des personnages historiques sérieux; tel autre qui se croyait républicain radical devient conservateur parce qu'il joue les financiers. Ainsi tantôt le contraste s'efface, la fiction et la réalité se confondent dans l'homme à tel point que celui qui a droit à un prix Monthyon renoncerait à son état plutôt que de consentir à représenter une mauvaise action en scène; tantôt le contraste s'accuse et arrive à la dernière limite, à ce point que le plus désintéressé des hommes peut exceller à représenter la figure de Shylock.

J'ai eu un camarade de théâtre qui s'était fait trappiste pendant quelques années et qui m'a raconté des choses étranges et romanesques sur l'intérieur des couvens. Il paraît que la vie monastique est aussi un écueil où viennent échouer les débris les plus disparates de la société humaine, et que les caprices de la destinée y sont personnifiés à peu près comme au théâtre; mais là tout s'éteint et cesse d'être, la règle abrutissante vient à bout de toutes les excentricités. Au théâtre, rien ne se confond, tout prend du relief,

les personnalités s'accusent de plus en plus. Il y a de l'emploi pour toutes, et vous voyez, moi qui vous parle, j'ai été paysan, étudiant, comédien, paysan encore, paysan à jamais peut-être, mais paysan malgré lui désormais. Dans quelle série sociale pourrais-je être chiffré? Tout ce qui a passé par le couvent ou par le théâtre est, sauf de rares exceptions, à jamais déclassé.

Revenons à la troupe de Bellamare. Il avait alors un *grand premier rôle* qui lui coûtait fort cher et qui lui causait beaucoup d'ennuis. Il le subissait dans l'espoir que je pourrais le remplacer à la fin du trimestre. Ce personnage, qui n'était plus jeune, mais qui avait encore de belles apparences, ne manquait pas de talent; malheureusement sa manie était de n'en vouloir que pour lui seul. Il répétait en amateur, sans jamais indiquer ses *effets*, tant il était occupé à guetter ceux des autres afin de les paralyser ou de les supprimer. En province, on allège souvent le texte des pièces que l'on joue. Selon les interprètes qu'on est forcé d'avoir ou selon la susceptibilité du public local, on retranche des mots qui ne seraient pas compris ou qui le seraient mal, des situations qui nécessiteraient un décor impossible, des rôles entiers qui manquent dans le personnel. Ces coupures, parfois ingénieuses, parfois absurdes, selon le génie du directeur, passent bien souvent inaperçues. Lambesq, notre premier rôle, n'avait qu'une idée en tête, celle d'effacer tous les rôles qui n'étaient pas le sien. Dans une scène à trois, il voulait se faire attribuer les répliques du second interlocuteur; dans une scène à deux, il voulait faire lui-même les questions et les réponses. Je me souviendrai toujours de la neuvième scène du troisième acte du *Mariage de Figaro*, où la grâce et la gentillesse de Suzanne lui portaient ombrage. Dans cette scène, coupée en dialogue vif et serré, il déclara à la répétition que M^{lle} Anna ne lui donnait pas la réplique assez vite et que son rôle à lui languissait d'autant. Il proposa donc très sérieusement de la modifier ainsi; écoutez d'abord comme le dialogue s'engage :

SUZANNE, essouffée.

« Monseigneur... pardon, monseigneur.

LE COMTE ALMAVIVA.

Qu'est-ce qu'il y a, mademoiselle?

SUZANNE.

Vous êtes en colère!

LE COMTE.

Vous voulez quelque chose apparemment?

SUZANNE.

C'est que ma maîtresse a ses vapeurs. Je venais vous prier de nous prêter votre flacon d'éther. Je l'aurais rapporté dans l'instant.

LE COMTE.

Non, non, gardez-le pour vous-même, il ne tardera pas à vous être utile, etc. »

Lambesq imagina de ne pas laisser dire un mot à Suzanne. A peine était-elle sortie de la coulisse qu'il lui coupait la parole en s'écriant :

— Qu'est-ce qu'il y a, mademoiselle? Vous me voyez en colère! Votre maîtresse a ses vapeurs! Elle veut que je lui prête mon flacon d'éther. Eh bien! le voici, mais ne le rapportez pas, gardez-le pour vous-même, il ne tardera pas à vous être utile. — Toute la scène, qui est de quatre pages, devait se continuer ainsi en monologue. — Pourquoi pas? disait Lambesq; Almaviva est un roué, donc ce n'est pas une bête. Il sait fort bien que Suzanne vient le trouver sous un prétexte futile. Ce prétexte, c'est les *nerfs* de madame. Puisqu'il a toujours un flacon d'éther sur lui, il comprend de reste qu'on vient le lui emprunter. Dans le courant de la scène, il a cependant une surprise : c'est au moment où Suzanne lui donne de l'espoir; mais est-il besoin que Suzanne parle? Ses yeux, son sourire, son trouble simulé, ne suffisent-ils pas pour que le galant interprète et traduise? Voyez comme cela fait bien! — Et il récitait ainsi toute la fin du dialogue : — Si vous consentiez à m'entendre!... N'est-ce pas votre devoir d'écouter *mon* excellence? Pourquoi donc, cruelle fille, ne me l'avoir pas dit plus tôt? Mais il n'est jamais trop tard pour dire la vérité. Tu te rendras sur la brune au jardin, est-ce que *tu* ne t'y promènes pas tous les soirs? Tu m'as traité si durement ce matin... Il est vrai que le page était derrière le fauteuil! Tu as raison, je l'oubliais!... Cependant, entendons-nous, mon cœur, point de rendez-vous, point de dot, point de mariage! Tu me disais : Point de mariage, point de droit du seigneur? Où prend-elle ce qu'elle dit? d'honneur, j'en raffolerai!... Mais ta maîtresse attend ce flacon, délicieuse créature, je veux t'embrasser... Voilà du monde! elle est à moi!

C'est avec cette aisance que Lambesq arrangeait Beaumarchais et les autres, anciens et modernes, quand il abordait une troupe où il avait ses coudées franches. Bellamare ne le laissait point faire, et il tenait Bellamare pour un routinier têtu et inepte. Il s'emportait, boudait, faisait manquer les répétitions, et, à l'heure de la représentation, personne ne savait quelle folie il allait improviser pour se mettre en évidence et *tâter* le spectateur récalcitrant par un *soulignage* obstiné de mots, de regards et de gestes, qui n'était pas toujours approuvé, mais qui forçait tous ses camarades déroutés à lui céder le monopole de l'*effet*.

Un autre premier rôle qui faisait à volonté les amoureux, les raisonneurs et les traîtres, c'était Léon, qui n'avait aucune autre ressemblance avec Léonce que celle du nom. Léon était beau, bon, brave et généreux. Il aimait l'art et le comprenait, mais il n'aimait pas le métier, et il était habituellement mélancolique. Il se sentait fait pour une plus haute expression de son intelligence que le récit des rôles. Il écrivait des pièces que nous jouions quelquefois et qui n'étaient pas sans mérite; mais une timidité pour ainsi dire bilieuse, une méfiance de lui-même qui allait jusqu'à l'inertie, l'empêchaient de se produire. Il était fils de famille, et il avait fait de bonnes études. Une discussion avec ses parens l'avait jeté sur le théâtre. Il y était très aimé, très utile et très estimé; cependant il ne se trouvait heureux nulle part et vivait replié sur lui-même. J'ai travaillé à conquérir son amitié, je l'ai obtenue, j'ignore si je l'ai conservée.

M^{lle} Régine, qui avait rempli de temps en temps les seconds et troisièmes rôles à l'Odéon, était des nôtres et tenait les premiers emplois en province. Elle était Phèdre, Athalie, Clitemnestre. Elle n'était ni belle ni jeune, grasseyait un peu trop et manquait de noblesse; mais elle avait du feu, de l'audace, et enlevait les applaudissemens à la force du poignet. C'était une très bonne personne, d'une moralité assez médiocre, d'un cœur généreux, d'un grand appétit, d'une gaité intarissable et d'une santé de fer; elle était très dévouée à Bellamare, très bonne camarade avec nous, se rendant utile ou agréable à tous, mais exploitant un peu tout le monde à l'occasion.

Isabelle Champlein, dite Lucinde, représentait les grandes coquettes. Elle était fort belle, sauf qu'elle avait le nez trop long. Ce nez n'avait jamais pu être engagé à Paris, une disgrâce physique condamne à la province à perpétuité beaucoup de talens réels. Lucinde n'était pas une personne ordinaire. Elle comprenait ses rôles, elle avait un bel organe, elle disait bien, s'habillait avec luxe et avec goût. Entretienue par un riche propriétaire de vignobles qui, étant marié en Bourgogne, ne pouvait la faire vivre auprès de lui, elle lui était très fidèle autant par prudence que par amour de son art et de sa personne. Elle tenait à conserver sa voix pleine, ses belles formes et sa merveilleuse mémoire. Probe et avare, égoïste et froide, elle ne faisait ni bien ni mal aux autres. Son service au théâtre était très assidu. On n'eut jamais un reproche à lui faire: mais elle discutait ses arrangemens avec âpreté et se faisait payer très cher.

Nous avons une gentille soubrette, espiègle, alerte, vive comme une fusée sur la scène. A la ville, Anna Leroy était une blonde senti-

mentale qui lisait des romans et se trouvait toujours aux prises avec quelque passion douloureuse. Elle aimait tantôt Lambesq, tantôt Léon, tantôt moi. Elle était si sincère et si douce que je ne feignis jamais d'être épris d'elle. Je la respectai, Léon la dédaigna parce que Lambesq l'avait compromise et humiliée. Elle vivait dans les larmes en attendant un nouvel amour qui recommençait toujours la série de ses déceptions et de ses plaintes.

Ainsi les rôles d'hommes étaient tenus par Bellamare, Moranbois, Lambesq, Léon et moi; les rôles de femme par Régine, Impéria, Lucinde et Anna. Une habilleuse qui les servait toutes et qu'on appelait la Picarde remplissait les rôles muets ou dotés de trois ou quatre paroles. L'homme qui tenait auprès de nous le même office et qui, en dehors du théâtre, était depuis longtemps attaché à Bellamare en qualité de valet de chambre, ne doit pas être passé sous silence. Il portait l'étrange sobriquet de *Purpurin*, et s'intitulait *Purpurino Purpurini*, noble homme vénitien. Cette facétie dont j'ignore l'origine, il ne la savait pas lui-même, était devenue sérieuse dans son esprit. Ne se connaissant pas d'autre parent qu'un grand-oncle qui avait été, disait-il, *sous-aide porte-foin* dans les écuries de Louis XVI, il s'était persuadé, par une liaison d'idées difficile à saisir, qu'il pouvait être d'origine vénitienne et de race patricienne. Bellamare racontait plaisamment les étranges notions de Purpurin sur toutes choses, sans chercher à les expliquer. Ce personnage l'amusait, disait-il, à force de l'impacienter, et il avait le privilège de l'étonner toujours par quelque sottise impossible à prévoir, par quelque fantaisie impossible à définir. En fait, c'était un maître sot, aux trois quarts fou, plein d'estime pour lui-même et de dédain pour les gens placés au-dessous de lui. Il n'avait qu'une vertu, qui était de chérir Bellamare et de partager au besoin sa mauvaise fortune avec une confiance superstitieuse dans sa destinée. — Il faut bien, disait-il, que M. Bellamare soit ce qu'il est, c'est-à-dire un homme de cœur et de génie, pour que je me sois attaché à la personne d'un artiste, moi qui ai servi dans de grandes maisons du faubourg Saint-Germain, et à un républicain, moi qui suis légitimiste de *père en fils*. — Si on lui eût objecté qu'étant Vénitien d'origine il devait être républicain par principe, il eût été fort étonné et eût répondu par quelque raison tirée de l'histoire de la Chine ou de l'Apocalypse, car il ne restait jamais court, et ses répliques faisaient faire de telles enjambées à son esprit fantasque, qu'on restait court soi-même en discutant avec lui. — Il me ferme toujours la bouche par l'inattendu de sa cervelle, disait Bellamare. Un jour que je lui demandais pourquoi il m'apportait des bas bleus pour jouer Figaro, il me répondit que les cadenettes allaient bien à M. Lambesq. Une

autre fois je me plaignais de la migraine, il prétendit que c'était la faute du barbier qui l'avait mal rasé, et c'est toujours ainsi comme au jeu des propos interrompus.

Purpurin s'utilisait quand même sur la scène; il jouait les niais, et il les jouait tellement à contre-sens, prenant l'air capable qui lui était naturel pour rendre la naïveté de son personnage, qu'il arrivait, à son insu, à être très comique. C'était toujours la même figure, celle d'un sot, c'est-à-dire la sienne, qu'il montrait au public, et le public ne se doutait pas de l'innocence du procédé. Il croyait que Purpurin créait ce type burlesque, et il le trouvait fort plaisant.

Vous pensez peut-être qu'un succès acquis à si bon marché satisfaisait l'amour-propre de Purpurin? Nullement, il était comique par-dessous la jambe et méprisait profondément son emploi. Il avait la passion des vers, ne rêvait que tragédie et rôle tragique. Il tourmentait Bellamare et Moranbois pour qu'on lui fit faire le récit de Thérémène, et je dois dire que ce récit, dans sa bouche, eût fait fureur, car il était impossible d'entendre une chose plus étonnante et plus désopilante.

La troupe de Bellamare était très excentrique. Elle jouait un peu de tout, le drame, la comédie de genre, le vaudeville, la tragédie et la comédie classiques. Le répertoire était considérable et se renouvelait au pied levé avec une facilité incroyable. Connaissant bien la province et les goûts des diverses localités, Bellamare appropriait merveilleusement à ce public varié le choix des ouvrages qu'il lui donnait. Certaines villes n'aiment que le drame larmoyant ou terrible; certaines autres n'aiment que le genre bouffon; d'autres ne veulent que des ouvrages nouveaux, les dernières productions venant de *la capitale*; d'autres enfin sont classiques et veulent des alexandrins.

Bellamare demandait à ses acteurs pour première qualité la mémoire, la facilité pour apprendre les rôles, la docilité pour la mise en scène. Il savait qu'il est impossible de produire en province une troupe composée de gens d'élite, mais il savait aussi que ce qui manque le plus aux représentations des artistes ambulans, c'est l'ensemble, et il appliquait toute sa volonté à l'obtenir; moyennant quoi, avec des acteurs médiocres, il réussissait à donner des pièces bien sues et bien jouées.

C'est à Orléans que nous commençâmes à donner nos représentations, et c'est là que je fis mes débuts devant un public peu nombreux et peu encourageant. Je n'étais pourtant pas très effrayé; Impéria était absente. Elle avait quitté Paris la première pour aller, je présume, voir son malheureux père; elle ne devait nous rejoindre que le surlendemain.

C'était pour moi un grand soulagement de pouvoir risquer mon

premier pas sans avoir ce juge que je redoutais plus que tout au monde. Je débutais d'ailleurs dans un rôle de peu d'importance, un petit amoureux de M. Scribe. Il ne fallait qu'un peu de tenue, et, grâce à Bellamare, j'étais fort bien de ma personne; mais je me sentais très froid, et au second acte je me trouvais complètement glacé en découvrant la jolie tête fine d'Impéria, qui me regardait de la coulisse; elle était arrivée depuis un instant, et, sachant combien Bellamare s'intéressait à moi, elle s'intéressait à mon début. Elle m'écoutait, elle m'étudiait, rien de moi ne pouvait échapper à son examen. Un vertige passa devant mes yeux, qui devinrent troubles et hagards. Probablement je me sentis inondé de lumière, bien que le luminaire ne fût pas brillant, et j'aurais voulu me perdre dans je ne sais quel crépuscule qui eût voilé mes défauts. La crainte d'être ridicule me paralysa, et au moment où je devais me passionner un peu, je me sentis si gauche et si mauvais que j'eus une envie folle de me sauver dans la coulisse; j'ignore comment j'y rentrai et si je n'écourtai pas mon rôle. J'étais prêt à me trouver mal, je chancelais comme un homme ivre. Bellamare entra en scène, il n'eut que le temps de me dire en passant : Du courage donc ! ça va très bien !

— Non, ça va très mal, dis-je à Impéria, qui me tendait la main comme pour me soutenir; n'est-ce pas que je suis mauvais, archi-mauvais? — Bah! répondit-elle, vous êtes timide, voilà tout, bien plus timide que je n'aurais cru et que vous ne vous y attendiez vous-même probablement. C'est toujours comme cela, mais cela passe avec l'habitude.

J'étais passé inaperçu pour le public, mais non pour mes camarades. Léon, qui m'aimait déjà, était triste; Lambesq, qui déjà me détestait, était rayonnant. Il affectait de me plaindre, Léon m'évitait. Il ne se sentait pas le courage de m'avertir. Régine disait sans se gêner. — Quel dommage qu'il n'ait rien dans le ventre; un si beau garçon! — Jusqu'à Purpurin, qui murmurait entre ses dents : — Ce n'est pas encore M. Laurence qui fera oublier M. Talma!

Je me retirais tristement dans mon galetas, certain de ne pas fermer l'œil de la nuit, quand Moranbois vint m'appeler pour prendre un *bock* avec lui. Je n'aspirais qu'à me cacher, et je refusai.

— Tu es fier, me dit-il, parce que tu as été au collège et parce que j'ai été élevé sur le fumier?

— Si vous le prenez ainsi, repris-je, je boirai tout ce que vous voudrez.

Quand nous fûmes assis dans le coin d'une brasserie. — Je veux te parler, dit-il, et c'est de la part de Bellamare, qui n'a pas le temps ce soir. Ne faut-il pas qu'il babille avec cette princesse qu'il appelle sa fille?

— C'est de M^{lle} Impéria que vous parlez de la sorte?

— Oui, je me permets ça, ne t'en déplaîse, blanc-bec! Impéria n'est pas plus qu'une autre pour moi. Elle ne fait rien de mal encore; mais patience, son tour viendra, et Bellamare, qui voit toujours des anges voltiger dans son plafond, reconnaitra plus tard qu'il ne faut croire à aucune fille de théâtre, qu'elle ait des bas percés ou des bas de soie; mais laissons ça. Bellamare m'a chargé de te consoler de ta mésaventure de ce soir. Le fait est que tu as été bien mauvais. Je n'attendais à ça; mais tu as dépassé mon attente.

— Si c'est comme cela que vous me consolez...

— Ne faudrait-il pas des complimens à monsieur?

— Je sais que j'ai été détestable, et j'en ai du chagrin, un profond chagrin. Quel plaisir trouvez-vous à l'augmenter?

— Si tu le prends comme ça, petit, c'est différent. Explique-moi alors pourquoi, ayant répété passablement, tu as été tout à coup si froid et si triste?

— Est-ce que je sais? Est-ce que la timidité peut s'expliquer?

— Ah! voilà! tu es arrivé là sans émotion et te croyant au-dessus de ton public. Tu as fait comme le sauvage, qui boit du vin sans savoir qu'il va se souler. Eh bien, méfie-toi à l'avenir, aie peur d'avance, tu auras moins peur en scène. C'est un tribut qu'il faut payer avant ou pendant. Je te dis ça pour ton bien et de la part de ton directeur. Il croit que rien n'est perdu et que la prochaine fois ça ira mieux.

— Il le croit parce qu'il est bon, indulgent et optimiste; mais, vous qui êtes sincère, vous n'en croyez pas un mot!

— Veux-tu que je te dise ton affaire, là, sans phrase et sans grimace?

— Oui, dites-moi tout.

— Eh bien! mon gars, tu ne réussiras point, si tu continues à vouloir plaire à Impéria. — Et comme, surpris de la pénétration de l'hercule, je tressaillais en posant mon verre, il ajouta en attachant ses yeux pâles et fixes sur les miens: — Ça t'étonne que Moranbois voie plus clair que les autres? C'est comme ça, il voit tout. Tu es coiffé de cette demoiselle, tu es avec nous pour être auprès d'elle? C'est une mijaurée difficile et une vraie cabotine, qui ne voit que le succès. Quand on ne travaille pas pour le seul plaisir de bien faire, on travaille mal, voilà; et quand on a une femelle dans la trompette, on ne fait que des bêtises. Je t'ai averti, suffit, je n'ai plus rien à te dire. — Et il me quitta sans me permettre de répliquer.

J'eus le loisir de peser les tristes conséquences de ma mésaventure, car je ne fermai pas l'œil de la nuit. Ma défaite prit naturellement à mes yeux des proportions insensées. L'insomnie est un

verre grossissant qui dessine sur les parois du cerveau des cheveux à l'état de poutres et des fourmis à l'état d'hippopotames. Je ne m'assoupissais que pour m'éveiller en sursaut sous une grêle de pommes qu'un vent d'orage amenait jusque sur mes couvertures. Parfois il me semblait que dans cette bonne ville d'Orléans, où certes personne ne songeait à moi, on se promenait une lanterne à la main dans les rues, et que le but de cette illumination était pour tous les citadins de s'aborder en disant : Avez-vous remarqué comme ce jeune acteur a été mauvais dans la comédie ?

— Tu n'as pas été mauvais, me dit Léon le lendemain. Tu as perdu l'occasion d'être bon, voilà tout.

— Mais peut-on être bon dans un rôle nul ?

— On peut y être convenable, c'est-à-dire chercher la limite juste du personnage. Tu as trouvé cette limite à la répétition, pour-quoi es-tu resté en-deçà ?

— J'ai été paralysé.

— C'est un bien petit accident, et ce sera peut-être le seul. Tâche de ne pas faire comme moi, qui, dès le premier jour, ai échoué pour ne plus me relever.

— Que me dis-tu là ? Si j'avais le quart de ton talent, je me trouverais bien heureux !

— Mon cher Laurence, je n'ai pas l'ombre de talent. Ne parlons pas de cela, ça m'attriste et ne remédie à rien.

Comme il paraissait triste en effet, je n'osai insister. Il était de ceux qui ne veulent pas être consolés ; mais dans quelle surprise me plongeait son découragement ! Qu'avait-il donc rêvé, lui qui ne se contentait pas d'avoir du succès dans tous ses rôles, et qui faisait des passions plus qu'il n'en voulait ?

Je demandai là-dessus l'avis de Bellamare. Il réfléchit un peu et me dit. — Léon parle et pense comme un ambitieux déçu : à l'entendre, on le prendrait souvent pour un ingrat ; mais, quand on le voit agir, on sent la générosité soutenue d'un noble caractère. Je ne peux donc attribuer son dégoût de la vie qu'à une disposition malade de son organisation. S'il était au plus haut de l'échelle, au sommet de tous les genres de triomphe, il rêverait encore quelque gloire plus pure, fallût-il, pour la trouver, monter dans la lune ; mais parlons de toi, mon garçon. Tu as été troublé hier soir. Ça ne fait rien, ça. Il faut rapprendre ta leçon et recommencer demain. Tu as cette fois un meilleur rôle dans la seconde pièce, tu vas prendre ta revanche.

Au lieu de prendre ma revanche, je fus plus froid qu'à mon début. La même terreur s'empara de moi, bien que je fusse entré en scène sans émotion apparente. Ma figure, ma personne, soutenaient le regard sans trouble, et j'avais l'air d'avoir de l'aisance. Aussitôt

que ma propre voix frappait mon oreille, le vertige tourbillonnait dans ma tête, je me hâtais de réciter mon rôle comme une corvée dont il me tardait d'être débarrassé, et je faisais au spectateur l'effet d'un monsieur suffisant qui dédaigne son auditoire et ne se donne pas la peine de jouer.

L'émotion de l'acteur prend toutes les formes imaginables pour trahir sa volonté. Il n'y a pas de fausse apparence qu'elle n'emprunte, pas de mensonge qu'elle n'invente pour se déguiser. Ce qui se produisait en moi était le phénomène le plus douloureux qui pût m'atteindre, car j'étais sincèrement modeste, désireux de bien faire, et j'étais comme condamné au masque de l'impertinence. Le fait n'était pas absolument nouveau pour Bellamare, qui avait vu de tout dans son professorat ambulante; néanmoins je présentais un cas si tranché qu'il en fut un peu démonté, et je vis dans son regard expressif plus de compassion que d'espérance.

Pour moi, j'étais si désespéré que mes camarades durent me consoler. Moranbois lui-même me dit à sa manière quelques paroles encourageantes; mais Impéria ne me disait rien, et là je sentais saigner ma blessure. Elle me parlait à tout autre égard avec douceur et bienveillance; seulement elle évitait la moindre allusion à mon désastre, et je ne savais que penser de son appréciation de mon avenir. Je résolus d'en avoir le cœur net, et je m'enhardis à rechercher un tête-à-tête avec elle.

L'occasion était bien plus facile à trouver en province qu'à Paris. Si le sort des mauvaises troupes est misérable et navrant, celui des troupes seulement passables est très agréable dans la plupart des villes. Pour celles qui n'ont le théâtre que de temps à autre, l'arrivée du *Roman comique* est toujours un événement. Partout d'ailleurs il y a un certain nombre d'amateurs qui ont la passion, non pas tant du spectacle que des acteurs. Il y a partout un essaim de fils de famille pour voltiger et faire la roue autour des actrices. Il y a partout aussi un essaim de jeunes ou vieux lettrés qui ont en poche des manuscrits inédits, et qui, sans espoir de les faire jouer, rêvent au moins le plaisir émouvant de les lire à quelques acteurs. De là des relations dont les intéressés font naturellement tous les frais, des invitations, des parties de campagne avec chasse, pêche, dîners et réjouissances, *selon le moyen des personnes*. Tout cela est toujours fort gai, grâce à la belle humeur des comédiens, qui savent se tirer avec esprit des guépiers littéraires, et à la coquetterie des comédiennes, qui savent éviter les pièges de la galanterie quand bon leur semble.

Bellamare n'avait aucune répugnance pour ces parties de plaisir; il était trop connu partout pour être accusé d'exploiter quoi que ce soit. Il avait trop de savoir et d'esprit pour ne pas payer largement

son écot, et ses bons conseils valaient bien tous les dîners du monde. On le savait très paternel avec ses pensionnaires, et il était rare qu'on l'invitât sans nous tous. Régine aimait à bien manger, et Lucinde à faire de grandes toilettes; mais Léon, épris de solitude, difficile sur le choix de ses relations et d'une fierté chatouilleuse, refusait presque toujours les invitations. Moranbois, qui était le plus occupé de la troupe et qui d'ailleurs n'aimait pas à se contraindre quand nous allions en bonne compagnie, préférait prendre une heure ou deux de repos au café avec Purpurino Purpurini, qu'il accablait d'invectives effroyables tout en le régalant, et qui le traitait de son côté avec un profond dédain. Ces deux ennemis irrécconciliables ne pouvaient se passer l'un de l'autre; on n'a jamais su pourquoi.

J'avoue qu'en recevant la première invitation collective dont notre directeur me fit part, je fus un peu surpris et tout prêt à suivre l'exemple de Léon. Je n'avais pas, comme lui, les idées et les mœurs d'un gentilhomme; mais j'avais conservé la fierté du paysan qui n'aime pas à recevoir ce qu'il ne peut pas rendre. Léon ne blâmait pas Bellamare d'aimer cette vie joyeuse et facile, puisqu'il y portait la flamme de son intelligence et le charme de son enjouement; mais il se jugeait maussade, et rien n'était plus fâcheux, selon lui, qu'un parasite de mauvaise humeur.

Je n'avais pas le même motif pour concevoir des scrupules. J'étais naturellement gai, mais comme artiste je n'avais encore montré que mes défauts. J'étais peut-être condamné à la nullité, je ne pouvais donner au public aucun plaisir, je n'avais aucun droit au bon accueil qu'on faisait aux autres. La discrétion m'eût donc commandé de m'abstenir; mais Impéria était de toutes les parties, et je me décidai à en être, dùt ma fierté en souffrir. Je vis bien que Léon me désapprouvait. Je feignis de ne pas m'en apercevoir.

La première partie nous fut offerte par des officiers de la garnison, qui se réunirent une demi-douzaine pour nous associer à un pique-nique projeté entre eux depuis longtemps. Tout était décidé avec nous, lorsque le plus gradé d'entre eux, le capitaine Vachard, changea le projet de promenade en bateau avec dîner sur l'herbe en celui d'une régata *dans les eaux de son frère*, M. le baron de Vachard, qui avait une maison de campagne et un parc arrosé par un petit bras de la Loire. L'offre ne parut pas beaucoup plaire aux autres, mais *dans le militaire* on ne s'amuse pas comme on veut quand un supérieur est de la fête, et on dut renoncer au pique-nique pour accepter l'invitation de M. le baron. Il nous fut suggéré tout bas que le capitaine aimait beaucoup mieux festoyer la cave et le garde-manger de son frère que d'avoir à payer son écot, et qu'il ne s'amusait que là où il ne dépensait rien.

Ces premières notions qui me furent données sur le caractère du capitaine m'indisposèrent si fort contre lui que j'ouvris la proposition de renoncer à la fête. Léon se prononça très nettement sur le tort que nous aurions de subir la fantaisie d'un pareil pingre. Impéria dit qu'elle ferait ce que Bellamare déciderait. Bellamare, qui, à force de *rouler*, était devenu un peu léger dans les choses de peu d'importance, décida qu'on irait aux voix. La majorité se prononça gaiement pour la régale *dans les eaux* du baron. On se faisait un plaisir de railler l'hospitalité offerte, si elle donnait prise à la critique, et pour punir le capitaine du ton d'autorité qu'il avait pris avec ses lieutenans et sous-lieutenans en cette circonstance, les femmes se promettaient de le mener à la bague.

Il y avait trois lieues à faire en voiture ou à cheval pour se rendre au château du baron. On procura des chevaux de selle aux dames qui voulurent montrer leur savoir-faire; ni Bellamare, ni Lambesq, ne se souciaient d'équitation, et on nous amena une voiture dans laquelle on m'invita à prendre place avec eux et avec Régine. De cette façon, nos trois jeunes actrices, Impéria, Lucinde et Anna, étaient accompagnées par les officiers, et nous les suivions comme de paisibles et confians tuteurs. Il nous sembla que Vachard avait prémédité cette sortie triomphale de la ville, et qu'il s'y était réservé le principal rôle, car il se préparait à prendre la tête du cortège avec Impéria, qui montait très bien et qui se laissait aller sans réflexion à l'innocent plaisir de manier la jument très douce du capitaine. Je fis tout haut la remarque que nous allions, le directeur, mes camarades et moi, former une arrière-garde des plus ridicules. Un jeune second comique, appelé Marco, que nous avions enrôlé depuis quelques jours, et qui était très braque, abonda dans mon sens et sauta en croupe derrière Lucinde, jurant qu'il n'en descendrait que par la force des baïonnettes, vu que le devoir du cavalier était de porter le fantassin en cas d'urgence. Lucinde, dont cette invasion dérangeait le pompeux équilibre, se fâcha tout rouge, et Bellamare dut intervenir tout doucement, car il déclarait n'être pas directeur à la campagne, et cette discussion burlesque se prolongeait au grand dépit de Vachard et aux grands éclats de rire de l'assistance, lorsque j'y coupai court. Voyant tout le monde en belle humeur, et avisant le cheval du capitaine qu'un soldat tenait en main tandis que le capitaine se démenait pour ramener Marco à une conduite plus convenable, je sautai sur ce cheval de bonne mine et bien équipé; je lui mis les talons au ventre si lestement que le soldat abasourdi lâcha les rênes, et je partis comme un trait en faisant signe à Impéria de me suivre. Elle m'avait compris, elle m'approuvait, et d'ailleurs sa jument avait coutume de suivre la monture dont je m'étais emparé. Je ne savais pas monter à cheval

par principes, mais j'avais les jambes nerveuses, le corps souple et la confiance du paysan. Pour être plus sûr de moi, j'avais relevé les étriers et je galopais comme au temps où, à travers les prés, je rasais l'herbe fraîchement coupée, sur le cheval nu, avec une corde pour tout frein. Impéria, élevée aussi à la campagne et bien dressée à tous les nobles exercices, était une remarquable écuyère. En un clin d'œil, nous eûmes traversé la grande place du Martroy et toute la ville d'Orléans, suivis à une notable distance par la cavalcade, qui riait, criait et applaudissait. Les jeunes officiers étaient enchantés de mon audace et du tour joué au capitaine. Quant à lui, il ne riait pas de bon cœur, comme bien vous pensez; mais, pour ne pas attirer l'attention sur l'incident ridicule qu'il lui fallait subir, il s'était hâté de monter dans la voiture avec Bellamare et avec Marco, qui avait renoncé à *protéger* ces dames en me voyant relever si à propos l'honneur de notre compagnie. Naturellement le cheval de la voiture, dont Vachard avait pris les rênes et qu'il cinglait en vain de coups de fouet, ne pouvait rejoindre les cavaliers. Impéria m'avait prié d'attendre ceux-ci; mais dès qu'ils furent près de nous, stimulés par leurs encouragements, nous repartîmes à fond de train, résolus à ne pas nous laisser dépasser et à ne pas donner au capitaine la possibilité de nous rejoindre.

Nous arrivâmes ainsi jusqu'à l'endroit où nous devions quitter les rives de la Loire pour couper dans les terres, et là nous ne savions plus le chemin. La course avait donné à ma compagne une animation que je ne lui avais jamais vue. — Comme vous êtes belle! m'écriai-je éperdu, lorsqu'elle s'arrêta pour me demander de quel côté il fallait nous diriger. Elle avait confiance en moi, vous vous en souvenez, depuis le jour où j'avais juré de ne pas songer à lui faire la cour. Elle ne prit donc pas mon exclamation et mon émotion en mauvaise part. — Je devrais être comme cela sur la scène, n'est-ce pas? répondit-elle, et non pas froide comme je le suis. Eh bien! je pourrais en dire autant de vous; malheureusement nous ne pouvons pas jouer la comédie à cheval.

C'était le moment de l'interroger sur ce qu'elle pensait de moi, et l'occasion était toute venue. Nos bêtes avaient besoin de souffler; elles ruisselaient de sueur. Nous leur mîmes la bride sur le cou, pensant bien qu'elles trouveraient elles-mêmes leur chemin, et comme nous avions en ce moment de l'avance sur les autres, nous pûmes échanger quelques paroles.

— Vous prétendez, dis-je à Impéria, que vous êtes froide au théâtre; c'est pour me consoler d'être glacial?

— Vous êtes glacial, c'est vrai; mais peu importe, si vous n'êtes pas glacé.

— Je crains bien d'être à jamais l'un et l'autre.

- Vous ne pouvez pas le savoir.
- Qu'est-ce que vous en pensez, vous?
- Rien encore, c'est trop tôt.
- Et d'ailleurs cela vous est bien égal?
- Pourquoi me dites-vous cela?
- Il me semblait...
- Pourquoi?
- Vous ne pouvez pas vous intéresser beaucoup à moi.
- Qu'ai-je donc fait pour perdre la confiance que vous m'accordiez? Voyons, dites!
- Vous avez l'air de ne plus savoir si j'existe.
- Si j'ai cet air-là, mon air est menteur. Je parle de vous sans cesse avec Bellamare, et je lui disais hier que je vous aimais et vous estimais chaque jour davantage.
- Pourquoi? je vous en prie, dites-moi pourquoi. Je voudrais tant savoir en quoi je peux mériter votre amitié... et celle de M. Bellamare!
- Je peux très bien vous dire pourquoi; vous êtes bon, sincère, dévoué, intelligent, exempt de vices. Enfin vous valez Léon, et vous êtes plus vivant, plus aimable et plus sociable.
- Je suis bien heureux alors; mais pourtant si je n'ai jamais de talent...
- Alors malheureusement vous nous quitterez.
- Pourquoi? Ne pourrais-je pas me rendre utile dans quelque autre emploi que celui d'amoureux? Bien des gens vivent du théâtre sans avoir de talent.
- Ils en vivent mal. Il ne faut pas faire un état qu'on n'aime pas.
- Mais j'aime le théâtre en dépit de ma nullité, et bien d'autres sont comme moi.
- Alors... allez devant vous, si vous n'êtes pas ambitieux...
- Je ne suis pas ambitieux, je suis... Je ne sais pas trop ce que je suis.
- Je vais vous le dire. Vous avez des goûts d'artiste, et vous serez artiste probablement, soit que vous réussissiez comme acteur, soit que vous fassiez autre chose. Vous aimez cette vie insouciante à force d'être précaire, ces voyages, ces nouvelles figures et ces nouveaux pays à observer, à goûter ou critiquer; vous aimez surtout ce que j'aime le plus de tout cela, l'association à un groupe, aimable ou non, mélangé, divertissant ou attendrissant, ou blâmable et impatientant, la vie à plusieurs enfin! C'est comme la vie de famille après tout, moins ses chaînes sans terme, ses déchiremens profonds et ses horribles responsabilités; mais il me semble qu'avec Bellamare pour directeur on ne peut pas être absolument mal-

heureux, et tout m'amuse ou m'intéresse dans le sort qu'il nous fait.

— Je pense en tout comme vous. Alors si, manquant à jamais de talent et de succès, je m'attache quand même à cette vie insouciant et douce, vous ne me prendrez pas pour un de ces malheureux fous qui s'acharnent à une illusion ridicule? Vous ne me mépriserez pas?

— Non certes, car je suis dans la même situation que vous. Je poursuis l'essai d'une carrière où je ne suis nullement sûre de réussir, et je sens que j'y persisterai d'une façon ou de l'autre, même si je n'arrive pas à avoir un véritable talent. Que voulez-vous? c'est comme cela; quand on a pris goût au théâtre, tout le reste ennuie.

— Pourtant ce n'est pas votre milieu naturel et final? Vous pouvez rencontrer, d'un jour à l'autre, l'occasion de faire ce qu'on appelle un beau mariage?

— Je ne veux pas faire un beau mariage!

— Vous n'en voudriez pourtant pas faire un qui vous jetterait dans la misère?

— Non, à cause des enfans qu'on peut avoir, car s'il ne s'agissait que de soi,... pour mon compte, je suis indifférente à toutes les privations. Avec de l'ordre et du travail, on arrive toujours à trouver le nécessaire.

— Laissez-moi vous dire que personne ne vous connaît. Tous nos camarades vous croient prudente, froide et même ambitieuse. Bellamare vous a prédit un grand avenir; on s'imagine que vous sacrifierez tout à ce but.

— Si j'y croyais,... peut-être regarderai-je comme un devoir d'y sacrifier tout; mais j'y crois trop peu pour m'en préoccuper sérieusement. Je fais de mon mieux, j'essaie de comprendre et j'attends.

— Et en attendant vous ne souffrez pas? vous êtes gaie?

— Mais oui, vous voyez!

— C'est que vous êtes sûre de celui qui vous aime...

— Ai-je dit que quelqu'un m'aimait?

— Vous avez dit que vous aimiez quelqu'un.

— Ce n'est pas la même chose.

— Vous aimeriez un ingrat?

— Il n'est peut-être pas ingrat, supposons qu'il ne se doute pas de ma préférence...

— Alors c'est un aveugle, un imbécile, une vraie brute!

Elle éclata de rire, et sa gaieté me fit bondir de joie. Je m'imaginai qu'elle avait inventé cet amour préservateur des sottises déclarations dans un jour d'ennui ou de crainte, et que son cœur était

aussi libre que son existence. Elle était assez espiègle pour avoir improvisé cette malice, car, depuis que nous étions en voyage, elle avait montré le fond de son caractère, qui était constamment retenu devant les étrangers, mais admirablement enjoué et même taquin avec ses camarades, et, comme elle n'était ni dissimulée ni habile, elle ne pouvait pas chercher à m'en imposer dans le tête-à-tête.

— Alors, m'écriai-je, vous vous êtes moquée de nous, vous n'aimez personne?

Elle se retourna comme si elle allait me répondre; mais, avisant un cavalier qui avait devancé les autres et qui s'approchait de nous rapidement, elle pâlit et me dit en me le montrant : — C'est le capitaine! Il a pris, je pense, le cheval d'un de ses jeunes officiers. Ils sont donc lâches, ces militaires? Ils n'auront pas osé nous préserver de l'abordage!

— Eh bien! quoi, après? que craignez-vous de ce Vachard?

— Je crains... je ne sais pas, une querelle avec vous!

— Devant vous? Je ne lui accorderai pas ce délassement. Faisons-le courir, puisqu'il nous y invite.

— C'est cela, répondit-elle, fuyons!

Nous fûmes emportés comme par le vent jusqu'à une vilaine grande maison sottement peinte en rose, et nos chevaux nous engouffrèrent dans une cour où trois pots de géranium grillé du soleil complétaient, avec deux affreux lions de terre cuite, la décoration du manoir.

Ce fut le baron de Vachard en personne qui nous reçut d'un air stupéfait, mais qui, reconnaissant nos montures, comprit ou supposa que nous étions au nombre de ses invités. C'était un homme de quarante-cinq ans environ, fort peu plus âgé que son frère le capitaine, peut-être même étaient-ils jumeaux, je ne m'en souviens plus. Ils se ressemblaient extraordinairement, la même petite taille fortement prise, les épaules hautes, le teint coloré, les cheveux blonds grisonnans et rares, le nez court et comme oublié, les yeux saillans, les oreilles proéminentes jetées en avant comme celles des chevaux ombrageux, la mâchoire saillante et très lourde; seule, l'expression de ces deux figures fondues dans le même moule différait essentiellement. Celle de l'ainé était douce et stupide, celle du capitaine stupide et irascible. Les habitudes d'ordre ou d'économie nous parurent préoccuper autant l'un que l'autre. Ils avaient en outre une habitude, je devrais dire une infirmité commune, dont nous ne tardâmes pas à nous apercevoir.

Le baron, ayant remarqué que les chevaux étaient dans un état épouvantable, donna des ordres pour leur essuyage, sans nous demander si nous n'avions pas chaud ou soif nous-mêmes; puis il

nous conduisit en silence à un salon très frais et très sombre, et là, après un certain effort, comme pour rassembler ses idées, il nous dit d'un air de détresse : — Où est donc mon frère?

— Il nous suit, répondis-je; il était sur nos talons.

— Ah! fort bien, reprit-il.

Et il attendit que nous fissions les premiers frais de la conversation; Impéria, par malice, attendit qu'il s'en chargeât, et j'attendis par curiosité le résultat de cette attente réciproque.

Le baron, qui, soit distraction, soit imbécillité, ne trouvait absolument rien à nous dire, fit, en plissant singulièrement les lèvres, le tour de l'appartement; on eût dit qu'il sifflait mentalement une réminiscence musicale. Nous en fûmes assurés quand le son, devenu à peu près distinct, nous permit de reconnaître une interprétation *sui generis* de l'air de bravoure de *la Dame Blanche*. Il s'aperçut de sa préoccupation et nous regarda, fit un grand effort pour rompre le silence et nous déclara qu'il faisait beau temps. Même silence perfide de la part d'Impéria. Il tourna vers moi ses yeux ronds comme pour m'interroger. Je détournai les miens pour savoir comment il sortirait d'embarras. Il en sortit par un temps d'arrêt devant la porte-fenêtre et par une reprise plus distincte du sifflotement de la phrase : *ah! quel plaisir d'être soldat!* avec l'accompagnement d'un rythme tambouriné sur la vitre, après quoi il s'élança dehors sans paraître se souvenir de nous.

Impéria éclata de rire. Je lui poussai le coude, je venais d'apercevoir dans les profondeurs de l'appartement un personnage que la brusque transition du grand soleil à l'obscurité avait d'abord rendu invisible pour nous. C'était une grande femme brune et grasse, jadis belle, M^{lle} de Sainte-Claire, dont on nous avait parlé, autrefois M^{lle} Clara, alors actrice de province jouant les grandes coquettes, désormais compagne de M. de Vachard et gouvernante de sa maison.

— Ne faites pas attention aux manières du baron, dit-elle sans se déconcerter. Son frère et lui, ... enfin! les deux font la paire. Ce n'est pas pour être réjouis par sa conversation que vous êtes venus, n'est-ce pas? c'est pour passer une journée à la campagne. Ce ne sera pas bien amusant, je vous en avertis. Chez les gens bêtes, tout est bête; mais le dîner sera soigné, je vous en réponds. Le baron est sur sa bouche, c'est la seule qualité que je lui connaisse. Quant à l'autre, il n'a même pas celle-là; mais qu'est-ce que vous en avez donc fait du plus crétin des Vachard? — Et, sans attendre aucune réponse, elle nous fit servir des rafraîchissemens et continua de nous parler sans façon et sans détour devant les servantes. — Ah ça! mes petits enfans, reprit-elle, qui êtes-vous dans la troupe de Balandard? Ah! pardon, vous l'appellez Bellamare à pré-

sent, c'est son nom de théâtre; autrefois il s'appelait Balandard, ce n'était peut-être pas non plus son nom. Nous autres, vous savez, on a le nom qu'on veut ou qu'on peut! Moi, pour le moment, je suis une ancienne fille noble qui a eu des malheurs. Vous savez, toujours le même truc! Les Vachard qu'on rencontre sur son chemin n'y croient pas, mais ils aiment à se le persuader, et ils le répètent à leurs amis et connaissances, ça fait bien! Il a dû vous parler de moi, votre directeur? Il m'aimait bien autrefois, du temps que j'étais une jeune et jolie fille, mince comme vous, ma petite, et lui... je ne dirai pas mon garçon, qu'il était beau comme vous, mais il avait la jeunesse, et l'esprit, et un certain charme avec les femmes. Les adore-t-il toujours toutes à la fois, le vaurien? Ma foi, j'ai été bien jalouse de lui, et je me suis bien vengée; mais dites-moi donc, petite, ce n'est pas vous celle qu'on dit être ses délices du moment? la belle Impéria?

Impéria rougit pour la seconde fois. Elle avait déjà eu le sang au visage quand cette fille lui avait parlé de noblesse d'aventure, elle se troubla tout à fait en recevant l'insulte en pleine poitrine; mais, comme j'allais répondre, elle me coupa la parole et répliqua avec vivacité : — Je ne fais les délices de personne, et je ne suis pas belle, comme vous voyez.

— C'est vrai, reprit la Sainte-Claire, vous êtes petite et sans éclat; mais vous êtes jolie, et puisque vous venez seule avec ce grand beau garçon que voilà, vous êtes amans, mes tourtereaux, mariés peut-être? Enfin ce n'est pas vous qui faites pour le quart d'heure le bonheur de votre directeur et de notre capitaine. Ce beau Léandre qui vous accompagne ne souffrirait pas tout ça!

— Il y a donc dans notre troupe, demandai-je, une personne que le capitaine se vante d'avoir charmée?

— Eh bien! la fameuse Impéria, que je brûle de voir!

— Il s'en vante? repris-je tout empourpré de colère pendant que la pauvre Impéria pâlisait, et me jetait un de ces regards navrés qui demandent involontairement au premier honnête homme venu protection ou vengeance.

— Il ne s'en vante peut-être pas, répondit la Sainte-Claire, il le confie à tout son régiment, et c'est pour répondre à cette confiance que mon baron, qui n'est pas la libéralité même, s'est fendu aujourd'hui d'un grand dîner pour la maîtresse de son frère. Il faut vous dire que le baron est jaloux de moi, parce que le capitaine m'en conte aussi. Il est donc charmé quand le capitaine en conte à d'autres; mais le capitaine a beau se distraire, il en reviendra toujours à moi, qui tiens les cordons de la bourse, vous comprenez?

Impéria passa son bras sous le mien comme pour s'en aller; elle

était si émue que je crus qu'elle se trouvait mal, et que son nom s'échappa. La Sainte-Claire, en voyant la bévée qu'elle venait de faire, peut-être avec intention, n'éprouva aucune confusion, et, avec l'insouciance des gens mal élevés, se prit à rire aux éclats. — Allons-nous-en, me dit Impéria en m'emmenant dehors. C'est une honte pour moi d'être en contact avec de pareilles gens.

— Restons, lui répondis-je. Restez, puisque vous êtes avec moi; méprisez cette duègne effrontée qui ment peut-être par jalousie, et voyons si M. le capitaine se vante en effet...

— Je vous entends, Laurence! vous voulez lui donner une leçon. Je vous le défends, vous n'en avez pas le droit.

— J'en ai le droit et le devoir; souvenez-vous, vous avez dit au monde dont vous sortez un éternel adieu. Vous êtes artiste, vous avez en moi, en chacun de vos camarades, un frère dont l'honneur répond du vôtre. J'ignore si Lambesq est de mon avis, mais je sais qu'à ma place Bellamare, Léon, Moranbois lui-même, peut-être aussi le petit Marco, ne vous laisseraient pas insulter. Si nous étions des gentilshommes, notre protection pourrait vous compromettre; mais nous sommes des histrions, et le préjugé ne nous défend pas d'avoir du cœur.

— Si tous n'en ont pas, répondit-elle, vous êtes de ceux qui en ont beaucoup, je le sais, et c'est pour cela que je ne veux pas...

— Elle n'en put dire davantage; le capitaine, rouge comme une betterave et ruisselant de sueur, venait à nous avec l'intention évidente de nous reprocher notre équipée. Je fis trois pas à sa rencontre et le regardai de façon à le déconcerter, car il bégaya quelques mots inintelligibles, fit tomber sa colère sur un géranium qu'il arracha presque du pot de terre où il languissait, ébaucha un sourire forcé, plissa les lèvres comme avait fait son frère en nous accueillant dans son salon et passa outre en sifflant le même air. Ils avaient le même tic, et au régiment on les avait baptisés les frères *Fufu*.

Impéria se rassura en voyant que le capitaine ne me cherchait pas querelle et prit le parti de rire de l'aventure. — Vraiment je suis sotté, me dit-elle; j'ai encore des pruderies qui ne conviennent pas à mon état. Je vous jure, Laurence, que je rougis de mon courroux de tout à l'heure. Notre métier est d'amuser les autres, notre philosophie doit être de nous amuser d'eux quand ils sont ridicules et de ne nous laisser atteindre par rien de blessant, surtout quand nous valons quelque chose.

Je lui laissai croire que l'incident était clos, et nous courûmes rejoindre la bande joyeuse, qui déjà s'élançait sur la flotte de M. le baron. Figurez-vous trois mauvais bachots sur une longue mare sta-

gnante, et vous verrez d'ici la régates. En un clin d'œil, je vis, moi, que tous mes camarades avaient de mauvaises intentions et que les jeunes officiers avaient de coupables espérances, le projet ou le désir de tous étant de faire prendre un bain au capitaine. Les femmes nous comprirent et ne voulurent pas monter en barque, excepté la Sainte-Claire, qui bondit lourdement et résolûment sur la maîtresse embarcation et prit le gouvernail, tandis que le capitaine s'emparait des avirons et suppliait Impéria de se fier à lui. Au lieu d'elle, ce fut moi qui acceptai l'invitation après m'être entendu par signes avec Marco, qui gouvernait la seconde barque, et Bellamare, qui se chargeait de la troisième. Bientôt, au lieu d'une régates, un combat naval fut improvisé, et les deux barques exécutèrent avec ensemble un furieux abordage contre la nôtre. Il s'agissait de culbuter le capitaine dans la confusion de la lutte et au milieu d'un vacarme épouvantable. Je tenais à m'en charger tout en paraissant le défendre, puisque je faisais partie de son équipage, et la chose eût été facile avec ce cavalier à jambes courtes, si la Sainte-Claire, qui n'était pas dupe et qui faisait contre fortune bon cœur, ne se fût tournée contre moi en m'appelant traître avec de gros rires et de gros mots. Elle était forte comme un homme et brave comme une femme qui se bat. Je la laissai se prononcer contre moi et tenter de me faire passer par-dessus le bord. Alors je mis en jeu mon adresse naturelle, car je ne devais pas user de ma force avec une femme, si peu femme qu'elle fût, et du même croc-en-jambes je lançai dans les eaux vertes de M. le baron son aimable frère et sa vaillante gouvernante. De là je sautai sur l'autre barque, qui se laissa capturer, et je criai victoire, ce qui fit plus d'honneur que de plaisir à Vachard barbotant de conserve avec la Sainte-Claire dans des flots peu profonds, mais peu limpides.

Ils parurent bien prendre la chose, tout le monde s'y trompa, excepté moi; on trouva le capitaine meilleur enfant qu'on ne le supposait, et le dîner fut d'une gaité bruyante qui ne permit aucune enquête particulière sur les événements de la matinée; mais, comme on passait sous une tonnelle pour prendre le café et fumer, Vachard le jeune, s'approchant de moi, me dit à voix basse, d'un ton sec et net qui contrastait avec son regard aviné : — Vous m'avez crevé mon cheval et gâté mon uniforme, vous l'avez fait exprès.

— Je l'ai fait exprès, répondis-je tranquillement.

— Il suffit, reprit-il, et il s'éloigna.

Le lendemain, dès l'aurore, je reçus la visite de deux officiers, amis du capitaine, qui me sommèrent de rétracter la déclaration que je lui avais faite, ou de lui rendre raison de mes paroles. Je refusai le premier point, j'acceptai le second, et rendez-vous fut pris pour le lendemain à la sortie du spectacle, car j'étais néces-

saire à la représentation. Chose bizarre, je ne fus pas ému de ce premier duel comme je l'ai été plus tard en d'autres rencontres. Ma cause me paraissait si juste, je haïssais si cordialement l'homme qui outrageait Impéria et qui avait prétendu la compromettre sous les yeux de ses camarades ! Je me regardais comme le champion naturel de la compagnie, et, bien que j'eusse fort peu d'escrime et que Vachard en eût beaucoup, je ne doutai pas un instant que la destinée ne fût pour le bon droit et la bonne intention. — Chose plus étrange encore, je jouai fort bien ce soir-là. J'avais, il est vrai, un bon rôle que j'avais accepté en tremblant, et que je remplis à la satisfaction de tous. Je me sentais élevé au-dessus de moi-même par ma confiance en moi comme homme, et j'oubliai de douter de moi comme artiste. J'eus même un très beau moment dans la pièce, et je fus applaudi pour la première et la dernière fois de ma vie. L'excellent Bellamare m'embrassa en pleurant de joie sitôt que le rideau fut tombé ; Impéria me serra les mains avec effusion.

— Allons, belle-princesse, dit une voix rauque sortant de derrière moi, embrasse-le aussi, si tu as un peu plus de cœur qu'une cigale.

A cette agréable interpellation de Moranbois, Impéria sourit et me teudit sa joue en disant : — Si c'est une récompense, qu'il la prenne !

Je l'embrassai avec trop de trouble pour en ressentir du plaisir ; mon cœur m'étouffait. Moranbois me frappa sur l'épaule en me disant à l'oreille : — Chevalier du beau sexe, on t'attend !

Comment savait-il mon affaire, que j'avais cachée avec le plus grand soin ? Je l'ignore, mais son avertissement me fit bondir de joie. Mes lèvres venaient de boire le parfum de mon idéal, j'avais cent coudées de haut, j'eusse terrassé une légion de diables. — Ami, dis-je à Moranbois, qui m'avait suivi au vestiaire et m'aidait, contre toute habitude d'obligeance, à m'habiller, tu as été maître d'armes au régiment, comment s'y prend-on, quand on ne sait rien, pour désarmer son homme ?

— On s'y prend comme on peut, répondit-il. As-tu du sang-froid, imbécile ?

— Oui.

— Eh bien ! ne doute de rien, va de l'avant, mon crétin, et tu le tueras.

Cette prédiction ne fit sur moi aucune impression sinistre. Avais-je le désir de tuer ? Non certes, je suis très humain et point vindicatif. Je ne voyais pas clair dans le rêve qui me portait. Je voulais vaincre, je ne me croyais pas assez habile pour choisir le moyen. Je savais mon adversaire redoutable, je ne le re-

doutais pas, voilà tout ce que je me rappelle de ce drame rapide, où je me jetais en homme passionné. J'eusse regardé en ce moment tout scrupule philosophique comme un argument de la peur.

J'avais pris pour témoins Léon et Marco; je tenais à ce que la partie fût nettement engagée entre militaires et artistes. Vachard ayant le choix des armes, on se battait à l'épée. Je ne sais ce qui se passa. Pendant deux ou trois minutes, je vis un scintillement au bout de mon bras, je sentis une chaleur brûlante à ma poitrine, comme si mon sang, pressé de me quitter, s'élançait au-devant de mille pointes d'épée. Je songeais à parer une attaque quand Vachard roula sur l'herbe. Il me sembla que mon arme avait traversé le vide; je cherchais mon adversaire devant moi, et il râlait à mes pieds.

Je m'étais cru de sang-froid, je m'aperçus que j'étais complètement ivre, et quand j'entendis le chirurgien du régiment dire : — Il est mort! — je crus qu'il s'agissait de moi, et je m'étonnai de me sentir debout.

Je compris enfin que je venais de tuer un homme; mais je ne sentis aucun remords, car il avait eu vis-à-vis de moi quatre-vingt-dix-neuf chances sur cent, et j'étais blessé au bras. Je ne m'en aperçus que quand on me pausa, et dans ce moment je vis la face livide de Vachard, qui semblait absolument trépassé. J'eus froid par tout le corps; mais ma pensée ne fonctionna pas.

Il fut très mal, mais il en revint; il n'était pas digne d'une fin dramatique. Il a perdu son frère et il a épousé la Sainte-Claire, qui s'appelle aujourd'hui M^{me} la baronne de Vachard, mais qui ne donne plus de régates.

Quant à moi, je fus surpris, en quittant le théâtre du duel, de voir Moranbois à mes côtés. Il m'avait suivi, il avait assisté, sans se montrer, à l'affaire; il me conduisit sans me rien dire à mon domicile, et, sans me rien dire, il passa la nuit près de moi. Je fus agité, et je rêvai beaucoup, mais je ne rêvai que de théâtre, nullement de combat. En me réveillant, je vis l'hercule assoupi sur une chaise derrière mes rideaux. Il répondit par une grossièreté à mon remerciement, mais il me serra la main en me disant qu'il était content de moi.

Ma blessure n'était pas grave, et, malgré la défense du chirurgien, dont je n'attendis pas la visite, je courus m'informer de l'état de ma victime. Il semblait désespéré, mais le soir on était plus tranquille, et je pus me rendre à la répétition sans montrer d'émotion et sans avoir le bras en écharpe.

Je supposais que personne ne savait rien au théâtre, car dans la ville rien n'avait encore transpiré; mais Moranbois avait tout dit à mes camarades, et Bellamare vint à moi les bras ouverts. —

Tu nous as montré hier soir, me dit-il, que tu étais un artiste, mais nous n'avions pas besoin que tu eusses cette affaire d'honneur pour savoir que tu étais un homme. Ah çà! ne t'habitue pas à ces distractions-là; à présent que tu as du talent, ce serait désagréable pour moi de voir revenir mon beau jeune premier éborgné ou disloqué. Je mettrai sur ton prochain engagement que je t'interdis le duel pour cause de service. — En me plaisantant ainsi d'un ton enjoué, il avait une larme au coin de l'œil. Je vis qu'il m'aimait, et je l'embrassai tendrement. Impéria m'embrassa aussi en me disant : — Ne vous habituez pas à cela non plus, et elle ajouta ensuite tout bas : Laurence, vous êtes bon et brave, mais voilà que tout le monde ici croit... ce qui n'est pas et ne peut pas être. Soyez délicat aussi, et faites bien comprendre que vous ne songez pas à moi.

— Et que vous importe? lui répondis-je, blessé de sa préoccupation après la crise dont je sortais à peine, et dont les palpitations secouaient encore ma poitrine. Quand on dirait que je vous aime, serait-ce un crime de ma part? serait-ce une honte pour vous?

— Non, certes, dit-elle; mais...

— Mais quoi? Votre préféré le trouverait-il mauvais?

— Si j'ai un préféré, il ne s'occupe pas de moi, je vous l'ai dit. Seulement j'ai accepté votre amitié et ne puis m'engager davantage. Est-ce que tout va changer entre nous? Serai-je obligée de me préserver, de m'observer, de vous traiter comme un jeune homme avec qui on compte ses paroles et même ses regards, pour ne pas agir en coquette ou en folle? Vous savez bien que je veux rester libre, et que, pour cela, il ne faut pas se laisser aimer. Si vous êtes mon ami, vous n'engagerez pas une lutte qui m'a toujours effrayée et mise en fuite. Vous ne voulez pas me gâter un bonheur que j'ai conquis avec tant de peine après des chagrins, des malheurs dont vous n'avez pas l'idée?

J'étais dominé par elle. Je lui jurai que je serais toujours son fraternel camarade, et qu'elle n'aurait pas à se préserver de mes obsessions. Je ne songeai pas à l'accuser de froideur et d'égoïsme, bien que la chose eût dû me paraître évidente du moment qu'elle n'était pas éprise d'un autre, ou qu'elle surmontait cet amour pour n'en pas subir les conséquences.

Léon était content de moi aussi, et il me le dit avec effusion. Régine m'accabla de caresses, Anna se mit à m'admirer comme un héros, Lambesq me détesta davantage, le petit Marco s'engoua de moi et se fit mon âme damnée. Purpurin, voulant me témoigner son estime, m'appela M. de Laurence. Moranbois, tout en continuant à me brutaliser, cessa de me traiter de paltoquet. L'entourage le plus infime du théâtre se crut ennobli par ma gloire; en un jour, j'étais devenu le lion de la troupe.

Dans la ville, on commença bientôt à parler de l'événement. Le régiment convint le moins possible de la rude leçon donnée par un cabotin à un officier. Vachard n'était ni aimé, ni estimé; mais, quoiqu'au fond on fût pour moi et non pour lui, l'esprit de corps ne permettait point qu'on me donnât raison, et quelques-uns parlèrent d'un coup de tête de ma part, suivi d'un coup de maladroït. Les *civils* ne consentaient pas à ce que j'eusse un si petit rôle, et dans les cafés il y eut des discussions assez aigres à propos de moi. Le militaire aime le comédien, sans lequel il périrait d'ennui en garnison, mais il n'aime pas que le pékin se serve bien de l'épée, tandis que dans le civil on est ravi de voir qu'un pékin de la dernière classe, c'est-à-dire un histrion, tienne tête aux capitans.

Dans de plus hautes régions, à la préfecture, chez le général et dans les salons de la ville, on s'émut, on questionna, on commenta; les gens trop *comme il faut* furent scandalisés de l'ardeur avec laquelle me prônèrent de jeunes esprits trop avancés; tant il y a que Bellamare, fin et prudent comme l'expérience, nous rassembla la veille de la représentation annoncée, et nous dit avec son enjouement habituel : — Mes petits enfans, nous avons cueilli dans cette bonne ville les palmes de la gloire; mais la gloire des armes nuit à l'artiste, et de plusieurs renseignemens que j'ai fait prendre, il résulte que nous pourrions bien avoir du bruit demain soir au parterre et même à l'orchestre. Nous servirons peut-être de prétexte à des antipathies ou à des rancunes que nous ignorons, mais dont l'administration ou l'opinion voudra nous rendre responsables. Le plus sûr est de coller une bande sur l'affiche et d'aller retenir notre wagon de seconde classe pour ce soir. Nos personnes éloignées, notre gloire restera pure des coups de poing qui pourraient lutter demain contre les trognons de pommes, car, si l'artiste a ses séides, le guerrier a aussi les siens. Filons donc, et que les dieux de l'Olympe, Apollon et Mars, nous protègent!

— Vive Bellamare, qui a toujours raison! s'écria Marco; mais aussi vive Laurence, qu'aucun de nous ne désavouera jamais!

— Crions tous vive Laurence! reprit Bellamare. Il est notre orgueil quand même!

— Vous comptiez faire ici de l'argent, lui dis-je, et mes lauriers vous coûtent peut-être plus cher qu'ils ne valent.

— Mon fils, répondit-il, l'argent vient toujours à qui sait l'attendre, et, ne vint-il jamais, l'honneur vaut mieux.

Avant de partir, je voulus avoir encore des nouvelles de Vachard, et je courus chez lui. C'est le baron en personne qui me reçut dans la salle à manger, où son déjeuner était servi et où, sans me reconnaître, tant il était distrait, il m'offrit une chaise. Je le remerciai, et j'allais me retirer lorsqu'il me reconnut. — Ah! très bien! fit-il;

c'est vous qui... fu... fu... vous qui avez failli tuer mon... fu... fu... vous en avez du regret... très bien... fu fu.. Une querelle absurde, bien malheureuse, bien malheureuse! mais qu'y faire? Un militaire... fu... fu... est obligé d'être susceptible, et vous lui aviez pris sa... fu... fu... sa maîtresse...

Je sentis que le sang me montait à la tête et que j'allais chercher querelle au baron pour avoir cru et pour persister à croire au mensonge impudent de son frère. — Comment va-t-il? lui dis-je précipitamment, je n'ai pas autre chose à entendre; espérez-vous le sauver?

— Oui, oui, fu... fu... nous l'espérons.

— Eh bien! quand il sera guéri, veuillez lui dire que je n'ai pas voulu quitter le pays sans lui laisser mon adresse pour le cas où il voudrait recommencer. — Et je lui remis le nom et l'adresse de mon père, qu'il prit et regarda d'un air stupide en disant : — Recommencer?... mais non!... Pourquoi? recommencer avec qui? Laurence, fu... fu... pépiniériste et maraîcher, ce n'est pas vous?

— C'est mon père!

— Vous n'êtes donc pas gentilhomme? on disait, fu... fu... que vous étiez de bonne famille!

— Je suis de bonne famille, ne vous déplaie.

— Alors... je ne comprends pas... — Et sa stupéfaction se traduisit par un fredonnement si prolongé que j'en profitai pour sortir en haussant les épaules.

Je rencontraï devant la porte un des lieutenans, mes complices de régates, et il me retint à causer de mon duel pendant un quart d'heure. J'allais le quitter en lui faisant mes adieux, lorsque nous entendîmes un étrange et mystérieux duo partir de l'appartement de l'entre-sol, dont les fenêtres étaient ouvertes : c'était le sifflement de deux personnes qui semblaient répéter une étude en se donnant la réplique et en se mettant de temps en temps à l'unisson. — Le capitaine est sauvé, me dit le jeune officier; il siffle avec son frère, je reconnais son *fu fu*.

— Comment? vous êtes sûr? Avant-hier, il ne valait pas mieux que mort, et aujourd'hui il fredonne...

— C'est comme ça. Quand il était aux trois quarts trépassé, il siffloit mentalement, j'en suis sûr, et quand il sera vraiment mort, il sifflera dans l'éternité.

— Mais, dans l'état où il est, son imbécile de frère, au lieu de l'exciter, devrait le faire taire...

— Si vous croyez qu'ils savent ce qu'ils font l'un et l'autre vous leur attribuez plus de raisonnement qu'ils n'en ont jamais eu. Cette imitation voilée du galoubet ramasseur de bribes musicales leur a été donnée par la Providence pour couvrir à leurs propres yeux

et révéler aux yeux des autres le vide absolu de leurs pensées.

C'est ainsi que je m'éloignai du Vachard transpercé par moi de part en part, et qui jamais ne m'en a demandé davantage.

Maintenant, monsieur, j'arriverai vite aux principaux incidens de mon récit, et je passerai sous silence cette foule d'aventures désagréables ou comiques qui se produisent tous les jours dans la vie des voyageurs, dans celle des comédiens surtout. De tous les nomades, nous sommes les plus observateurs et les plus railleurs de la vie humaine, parce que nous cherchons partout des types à saisir et à outrer. Tout personnage ridicule ou excentrique est un modèle qui pose pour nous à son insu. Les acteurs comiques ont une ample et continuelle récolte à faire. Les rôles sérieux, les amoureux particulièrement, sont moins favorisés. Ils peuvent étudier la tenue, l'expression, le costume et l'accent; mais ils ont bien peu l'occasion (s'ils l'ont jamais) de voir agir et d'entendre parler la passion, qu'ils sont tenus d'exprimer avec charme ou avec énergie. Ils ont une grâce d'état, c'est qu'ils sont généralement doués de peu d'intelligence, et qu'ils se contentent d'attitudes et d'intonations stéréotypées et apprises par cœur. Pour mon malheur, j'avais un peu de bon sens et de réflexion, et je trouvais que cette façon de dire comme tous les autres était un escamotage de tout travail sérieux et de toute inspiration vraie. Je disais mon souci à Bellamare. — Tu as raison, me répondait-il, je ne peux t'apprendre que les ficelles qui servent à se rattraper quand on n'a pu saisir la corde. Chacun doit exprimer selon sa propre nature, et les grands artistes sont ceux qui puisent tout en eux-mêmes. Connais-toi, essaie-toi et risque-toi.

Je fis de vains efforts. J'étais rempli de passion, je ne pouvais pas plus l'exprimer au théâtre que dans la vie réelle. Cette nécessité de cacher mon amour à celle qui l'inspirait fut peut-être un trop grand effort de ma volonté, un trop grand sacrifice de moi-même. Je ne pus trouver dans la fiction l'accent qui manquait à mon émotion intime. A Beaugency, où je fis mon second essai, je ne retrouvai pas le souffle qui m'avait animé à Orléans le jour de mon duel. Je fus, au dire de mes camarades, très bien, c'est-à-dire, selon moi, parfaitement médiocre. J'avais fait un progrès cependant : je m'étais délivré de l'air impertinent ou ennuyé. J'agissais convenablement; si mon rôle avait une nuance de timidité, je la rendais au naturel; enfin j'avais trouvé l'*air* qui convenait à mon âge et à mon emploi. J'étais devenu supportable, mais je devais rester insignifiant, et le pire de l'affaire, c'est que Bellamare s'en contentait, et que tous mes camarades en prenaient leur parti. Ils m'aimaient; ils s'étaient mis à m'aimer trop, à ne me demander que de rester avec eux, et à ne plus voir mes défauts.

C'était aussi la disposition d'esprit d'Impéria. J'étais trop beau, disait-elle, pour déplaire au public. J'étais trop bon et trop aimable pour que la troupe pût se passer de moi.

Quant au présent, mon but était rempli. Je n'avais aspiré qu'à vivre auprès d'elle sans lui déplaire; mais quant à l'avenir, je ne voyais nullement poindre la fortune ou la renommée qui m'eût permis d'aspirer à être son appui, et il me fallait vivre au jour le jour, très gai, très gâté, très heureux, et au fond très désespéré.

C'est en quittant Beaugency que m'arriva une aventure bien romanesque et qui a laissé sa trace dans ma vie. Je peux vous la raconter sans compromettre personne, comme vous allez voir.

Nous devons nous rendre à Tours sans nous arrêter à Blois, qu'exploitait en ce moment une autre troupe. Léon demanda à Bellamare s'il lui était indifférent de le laisser dans cette ville jusqu'au surlendemain. Il avait là un ami qui le pressait de s'arrêter chez lui vingt-quatre heures. Bellamare lui répondit qu'il n'avait rien à refuser à un pensionnaire si dévoué, et que d'ailleurs il comptait s'arrêter aussi à Blois. Impéria demandait à passer la nuit à l'hôtel pour soigner Anna, qui s'était trouvée assez sérieusement indisposée en sortant de Beaugency, et qui avait besoin d'un peu de repos. — Le reste de la troupe continua de rouler sur la route de Tours sous la conduite de Moranbois. Bellamare s'installa avec les deux jeunes actrices dans un hôtel de la ville basse, et Léon m'engagea à prendre gîte avec lui chez son ami, qui se ferait un plaisir de me connaître et de m'héberger. J'acceptai à la condition que j'irais après le spectacle, et qu'il me présenterait seulement le lendemain matin à son ami; Bellamare m'avait donné aussi congé pour vingt-quatre heures. — Ne te gêne pas, me dit Léon; mon ami est garçon, et tu seras chez lui parfaitement libre. A quelque heure de la nuit que tu te présentes avec ta valise, la concierge t'ouvrira et te conduira à ta chambre. Je vais avertir, et on comptera sur toi sans t'attendre. — Il me donna l'adresse et quelques indications, après quoi il me quitta. J'étais curieux de voir jouer la troupe qui tenait la ville et de savoir si les autres amoureux de province étaient plus ou moins mauvais que moi. Ils étaient plus mauvais, ce qui ne me consola guère. Pendant la représentation, un orage effroyable creva sur la ville, et il pleuvait encore à torrens quand on sortit du spectacle dans un grand tumulte de voitures et de parapluies.

J'avais rencontré, aux abords du théâtre, un jeune artiste que j'avais un peu connu à Paris, et qui m'emmena au café voisin pour attendre la fin de l'averse. Il m'offrit même de partager sa chambre, qui était tout près du théâtre, et voulut me dissuader d'aller chercher mon gîte dans la vieille ville, au revers de la colline, dans des quartiers perdus, disait-il, et où il me serait très difficile de me di-

riger. Je craignis que, malgré sa promesse, Léon n'eût pris la peine de m'attendre, et sitôt que le ciel fut un peu éclairci, je me lançai à la recherche du n° 23 de la rue indiquée, dont je vous demande la permission de ne pas me rappeler le nom.

Il me fallut en effet chercher beaucoup, monter je ne sais combien d'escaliers à pic, en descendre plusieurs, et m'orienter au hasard dans des rues pittoresques, étroites, sombres et complètement désertes. L'horloge d'une vieille église sonnait une heure du matin quand je m'assurai enfin que j'étais dans la rue tant cherchée devant la porte du n° 23, vaguement éclairée par la lune. Était-ce bien 23? n'était-ce pas 25? J'allais sonner quand un guichet s'ouvrit comme si l'on m'eût entendu venir; on me regarda, la porte s'ouvrit aussi, et une vieille servante, dont je ne vis même pas la figure, me demanda à voix basse : *Est-ce vous?* — C'est moi à coup sûr, répondis-je, l'ami que l'on attend... — Chut, chut! reprit-elle; suivez-moi.

Je pensai que tout le monde dormait, ou qu'il y avait quelqu'un de malade dans la maison, et je suivis mon introductrice sur la pointe du pied. Elle avait des chaussons de lisière et marchait comme un fantôme, la face voilée par ses coiffes blanches. Je montai derrière elle la vis d'un escalier de la renaissance faiblement éclairé par une veilleuse, mais qui me parut d'un travail exquis. J'étais dans un de ces vieux hôtels si bien conservés qui font l'intérêt et l'ornement des villes de province, de Blois en particulier. Au premier étage, la vieille s'arrêta, ouvrit une porte à serrure délicatement ouvragée et me dit : — Entrez, et surtout ne sortez pas!

— Jamais? lui dis-je en riant.

— Chut! chut! reprit-elle d'un ton craintif et en mettant un doigt sur ses lèvres. Je vis alors sa figure austère et pâle qui me parut fantastique, et qui s'effaça dans l'ombre de l'escalier comme un rêve.

Évidemment, pensais-je, il y a dans ce charmant manoir une personne à l'agonie. Ce ne sera pas gai, mais peut-être serai-je de quelque ressource à Léon dans ce moment pénible, — et je pénétrai dans un appartement délicieux de formes, de sculptures et d'ameublement. Je comptais y trouver Léon. Je traversai sans bruit une antichambre qui précédait un charmant petit salon ou plutôt un boudoir, où il y avait du feu, précaution agréable par ce temps d'orage qui m'avait mouillé et glacé; des bougies brûlaient dans les candélabres, deux grands fauteuils d'un travail rare occupaient les angles de cette cheminée, mais leurs coussins de gros de Tours, frais et rebondis, n'annonçaient pas qu'on s'y fût assis récemment. Le riche mobilier, rangé avec un soin minutieux, avait l'aspect des habitations inoccupées depuis longtemps. Le lustre faisait scintiller

discrètement ses cristaux sous une enveloppe de gaze argentine; les dossiers et manchettes de guipure des fauteuils étaient d'un blanc et d'un raide irréprochables. Deux jolies armoires à glace contenant l'une des chinoiseries, l'autre des figurines de vieux Saxe, étaient fermées à clé. Il y avait une table à ouvrage indiquant le passage ou le séjour d'une femme; mais ce meuble était vide, et pas un brin de fil ou de soie n'était resté attaché à sa doublure de velours.

Au fond du boudoir, je vis une portière en tapisserie qui faisait face à la cheminée et que je soulevai avec précaution. Rien qu'obscurité et silence. Je pris une bougie, et je pénétrai dans la plus délicieuse chambre à coucher que j'eusse jamais vue. Elle était bleue, toute tendue de damas de soie couleur du ciel avec des torsades de soie blanche. Un lit, blanc et or, à baldaquin frangé, avec d'amples rideaux de même couleur et de même étoffe que la tenture, occupait comme un monument presque tout un côté de la chambre, qui n'était pas grande, mais qui était très élevée. En face du lit, une cheminée de marbre blanc, à reliefs de cuivre doré, portait une pendule Louis XVI d'une rare élégance, des flambeaux à trois branches, blanc et or comme la pendule, et deux amours de marbre blanc qui devaient être l'œuvre d'un maître savant et maniéré. Une commode, un secrétaire et des étagères de bois de rose avec médaillons de vieux sèvres, une petite causeuse de satin de Chine, deux ou trois fauteuils merveilleusement brodés à la main, un tapis rouge-brun, semé de délicats ramages bleus, une glace de Venise dans son cadre de fleurs diamantées, deux grands pastels représentant de belles dames très décolletées et qui avaient le droit de l'être; que sais-je encore? des riens exquis posés sur toutes les tablettes, tout signalait la chambre à coucher d'une femme riche et artiste, délicate et recherchée, — voluptueuse peut-être.

Quand j'eus fait l'inventaire de cet asile trop confortable, je me demandai si c'était à moi qu'il était destiné et si la vieille gouvernante n'avait pas fait un quiproquo monstrueux en n'y introduisant à la place de quelque marquise. Puis je me rappelai que Léon avait des parens riches, qu'il avait vécu dans le monde, qu'il avait eu des amis de *high life*, et que, celui dont je recevais l'hospitalité étant garçon et indépendant, il n'y avait rien d'étonnant à ce qu'il eût meublé dans sa riche maison un bel appartement à l'usage de quelque folle maîtresse ou de quelque personne plus haut placée, qui venait quelquefois en rendez-vous mystérieux chez lui.

Mais pourquoi diable en faisait-on les honneurs à un pauvre cabotin mouillé et crotté qui se fût contenté d'un lit de sangle dans une mansarde sans déroger à ses habitudes? — Cela me semblait d'une magnificence ironique. N'avait-on pas de plus modeste loge-

ment à offrir à un modeste passant dans cette maison princière? Était-ce là la chambre d'amis? En ce cas, Léon devait y être, et je me mis à chercher une seconde chambre à coucher sous la même clé.

Il n'y en avait pas. Je pris le parti de m'installer gaîment, sauf à découvrir le lendemain que la gouvernante avait perdu l'esprit. C'était son affaire et non la mienne; j'étais las, j'avais froid, ma petite blessure me faisait un peu souffrir, et, le premier étonnement faisant place au besoin de repos et de sommeil, je m'assis sur la causeuse, je jetai une allumette dans l'édifice de fagots dressé dans la cheminée, et je commençai à me débarrasser de ma chaussure, dont je rougissais de promener l'empreinte blanchâtre sur le tapis.

En regardant l'image du lit dans la glace de Venise penchée devant moi, je remarquai que la courte-pointe de soie n'avait pas été enlevée, et que rien n'annonçait que ce beau lit ne fût pas un meuble de parade. J'allai soulever les plis du damas, et je vis qu'il n'y avait ni draps ni couvertures sur les matelas de satin blanc. Ceci me donna derechef à réfléchir. Évidemment on ne m'avait pas destiné ce gîte luxueux, ou bien il y avait quelque part un lit plus modeste à la portée des simples mortels. Je le cherchai vainement. Rien dans les cabinets de toilette, aucune alcôve cachée dans la muraille; rien pour s'étendre, à moins que l'occupant normal de la chambre bleue ne fût une toute petite dame capable de se blottir dans la causeuse de satin de Chine. Pour moi, qui avais déjà mes cinq pieds cinq pouces de stature, il n'y avait point d'espoir d'en venir à bout, et je me résignai d'abord à dormir assis; mais au bout de cinq minutes j'eus trop chaud, et je m'étendis au milieu de la chambre sur le tapis; cinq minutes plus tard, j'avais trop froid. Décidément mon égratignure me donnait un peu de fièvre; je trouvai que l'hospitalité offerte par Léon était une mauvaise plaisanterie, et la défense de sortir de l'appartement me parut être le cachet transparent d'une mystification. Pourtant Léon n'était pas facétieux. Un silence absolu régnait dans la maison, à ce point qu'on l'eût crue déserte. Même silence dans la rue. La lune éclairait maintenant en plein cette voie en pente, qui descendait en lacets bordés de murs surmontés d'arbres touffus. Les jardins étaient interrompus çà et là par des maisons que la pente faisait paraître de plus en plus petites; hôtels anciens ou villas modernes, il n'y avait pas moyen dans la nuit de distinguer la différence, notre siècle n'ayant pas inventé une architecture qui le caractérise.

Je n'osai ouvrir la fenêtre, je pouvais toujours supposer qu'il y avait un précieux sommeil de malade à respecter; mais je voyais très bien à travers les vitres bleues, et le tableau que je contemplais en recevait un éclat fantastique comme celui d'un clair de

lune d'opéra. Il n'y avait pas de contrevens, les fenêtres renaissance étant à croisillons prismatiques. Les tilleuls en fleur élevaient leurs grosses têtes rondes sur le mur d'en face; un peu plus loin, des pilastres soutenaient sur une terrasse un berceau de vigne; à droite, une petite fabrique qui pouvait être la loge d'un concierge ressemblait à un tombeau antique. Je ne sais pourquoi cette rue vide et muette avec ses constructions basses, ses formes élégantes et sa végétation alignée me firent songer à ce que devait être jadis un faubourg de Pompéi ou un quartier de Tusculum vu au crépuscule du matin. L'horloge lointaine sonnait la demie après une heure, je pris le parti de me rouler dans ma couverture de voyage et de m'étendre sur les matelas de satin en ramenant sur moi la vaste courte-pointe de damas bleu, moyennant quoi je me trouvai délicieusement couché, et tombai promptement dans cette agréable divagation qui précède un doux sommeil.

C'était la première fois de ma vie que je m'étendais sur une couche aussi riche et aussi moelleuse, ce serait probablement la dernière, je n'étais pas fâché de savourer le parfum de cette richesse élégante et de haut goût. Le fagot continuait à pétiller et à jeter de grandes ondes de flamme sur les tableaux, sur les meubles et sur le plafond, qui était peint en nuages clairs sur fond de ciel rosé. Peu à peu le feu pâlit et revêtit l'ensemble d'un ton lumineux et doux qui devait ressembler à la fameuse grotte d'azur. Je me demandai si j'étais tellement bien que la possession d'une telle habitude pût devenir mon rêve. Je me rappelai la ferme où j'avais été élevé, la grande chambre de famille à plafond de solives brutes, d'où pendaient des grappes d'oignons dorés et de tomates vermeilles en guise de lustres, les murailles chargées de casseroles et de bassines au ventre de cuivre étincelant, les bruits qui traversaient mon premier somme, les enfans qu'on berçait, les chiens qui aboyaient dans la cour quand les bœufs s'agitaient dans l'étable, ou quand passait au loin le roulier dont le gros char écrasait les cailloux en cadence, et dont les chevaux marchant d'un pas égal faisaient chanter aux grelots de leurs colliers *do, fa, do, ré, mi, do*. — Je revis ma mère et les trois pauvres enfans plus jeunes que moi, morts dans la même année. Mon père, encore jeune, me couchant pendant que ma mère allaitait le dernier-né, et ramenant sur ma figure le gros drap de toile de chanvre qui devait préserver mon réveil des mouches, plus matinales que moi.

Ici, pensais-je, il n'y a pas de mouches, mais il n'y a pas de draps, et je me demandai naïvement si c'était la coutume des grands seigneurs de s'en passer. A toutes les questions que je m'adressais, je sentis l'engourdissement du sommeil qui répondait avec sa su-

prême insouciance : qu'importe ? Un son clair et argentin m'éveilla, c'était la voix du rossignol logé en face dans les jardins, qui pénétrait jusqu'à moi à travers les vitres et les rideaux avec un mince rayon de lune. Je me dis que l'oiseau, artiste éloquent sans se donner de peine et sans craindre de fiasco, amoureux satisfait et protecteur accepté, était, sur sa branche, beaucoup plus heureux que moi sur le duvet et le satin, et je me rendormis profondément, si profondément que je n'entendis pas entrer dans la pièce voisine, et ne fus réveillé que par un bruit de pincettes qui tisonnaient le feu du salon.

Je ne sais quelle subite lucidité m'empêcha de crier : Léon, est-ce toi ? Avais-je dormi longtemps ? Le feu de ma cheminée était consumé, la lune était arrivée en face de la fenêtre, dont j'avais laissé un des rideaux un peu relevé. Je mis les pieds à terre et marchai sans bruit jusqu'à la portière de la tapisserie qui me séparait du boudoir, et que j'entr'ouvris de la largeur d'un cheveu pour regarder avec précaution. Ce que j'avais prévu se réalisait. Une femme élégante, richement vêtue de noir et voilée de dentelle, prenait possession de l'appartement. Était-ce la marquise de mon commentaire ? Il m'était impossible de voir son visage, qui était tourné du côté de la cheminée et que ne me renvoyait pas la glace, placée très haut, conformément au style du local ; mais à travers la dentelle noire je distinguais une splendide chevelure blonde et un cou magnifique. La taille était souple, élancée sans être frêle, les mouvemens sûrs, jeunes et gracieux. Je vis tout cela, car elle éleva les bras pour éteindre les bougies des candélabres qui brûlaient encore, elle éloigna de la cheminée un des fauteuils, rapprocha l'autre et mit un coussin sous ses pieds. Elle ne fut plus éclairée que par une bougie ombragée d'un petit chapiteau bleu, s'assit dans une attitude brisée et disparut dans le grand fauteuil, ne laissant voir que la silhouette de son pied charmant devant la flamme. Un petit sac de cuir de Russie et un grand surtout de voyage en étoffe anglaise imperméable étaient posés sur le guéridon. Aucun autre paquet, pas de femme de chambre, aucune personne de la maison s'occupant de la recevoir. Évidemment c'était une amie intime avec qui l'on ne se gênait point, à qui l'on avait dit comme à moi : Arrivez quand vous voudrez, vous ne dérangerez personne, et personne ne se dérangera. — Quelque proche parente du maître, une sœur peut-être ? — Une maîtresse, certainement non, il ne l'eût pas laissée seule.

Quoi qu'il en fût, elle était là, elle avait froid, elle faisait comme moi, elle se chauffait avant de chercher à se coucher. Que penserait-elle de ce lit sans draps et sans couvertures qui m'avait tant

intrigué? Cela ne me regardait pas; mais ce qui me causa une bien grave perplexité, c'est l'autre surprise qui l'attendait, celle de trouver un premier occupant dans cette chambre bleue sur laquelle elle paraissait compter aveuglément, puisqu'elle ne se donnait pas, comme moi, la peine de l'explorer d'avance.

On ne pense pas à profiter d'une situation pareille quand on a vingt ans et qu'on porte en soi toutes les pudeurs et toutes les timidités d'un amour idéal. Je ne sentis que l'effroi de la scène qui allait se passer, les cris de la femme croyant à un guet-apens, le ridicule de mon apparente audace, le réveil de mes hôtes accourant au bruit, les rires ou les reproches, que sais-je? Une situation absurde pour moi, pénible pour la femme, embarrassante pour le maître de la maison. En un instant, je roulai dans ma tête pleine de vertiges tous les moyens de sortir de là sans éclat; me sauver par la fenêtre, c'était périlleux, mais possible; seulement il fallait l'ouvrir, cette fenêtre, et la dame crierait au voleur. Ce serait bien pis si je me cachais sous le lit ou dans les rideaux. J'avais eu le loisir de m'assurer qu'il n'y avait point d'issue au cabinet de toilette. Il n'y avait qu'un parti à prendre, qui était de me montrer tout de suite et de tout expliquer du premier mot, en me hâtant de céder la place. C'est ce que j'allais faire, et je m'y préparais quand la dame tressaillit à un bruit de pas qui venait de l'antichambre et courut à la rencontre d'un nouvel arrivant. Je profitai de cette diversion pour aller remettre le lit en ordre, pour prendre mon sac et ma couverture et pour me rechausser, afin de n'être pas surpris en flagrant délit d'usurpation de domicile.

Je n'avais pas encore fini ces préparatifs rapides, et j'étais encore assis sur la causeuse, tirant mes bottines d'une main convulsive, lorsque j'entendis résonner dans le boudoir une voix trop particulière pour me laisser un instant de doute : c'était la voix de Bellamare. Tout en compliquant le problème, cette circonstance inattendue me rassura. La dame, ne se trouvant plus en tête-à-tête avec moi, n'aurait pas peur, et de mon côté je savais que Bellamare expliquerait ma présence si vite et si bien qu'il n'y aurait pas un moment de doute sur la pureté de mes intentions. Qui sait d'ailleurs si cette personne avait le projet de rester et s'il ne s'agissait pas d'un rendez-vous d'affaires? Les choses de théâtre sont parfois soumises à des précautions fort secrètes. Je résolus d'attendre la fin de l'ouverture et de ne point écouter; mais le silence était si profond autour de nous et le boudoir boisé si sonore qu'en dépit du soin que prit la dame de prononcer sans faire entendre le timbre de sa voix, il me fut impossible de perdre un mot du dialogue que je vais essayer de vous dire mot pour mot.

— On vous a ouvert la porte sans vous faire attendre, n'est-ce pas, monsieur Bellamare ?

— Et sans m'interroger, oui, madame, en me recommandant de ne pas faire de bruit.

— Oui, à cause de la maison voisine, le n° 23, qui est habitée en ce moment.

— Je le sais. Deux de mes artistes y sont descendus.

— Deux ? Ah ! mon Dieu ! qui ?

— Je présume que vous ne les connaissez ni l'un ni l'autre ?

— Je les connais tous. J'ai suivi vos représentations à Orléans et à Beaugency. Est-ce que... M. Léon...

— Oui, madame, Léon et Laurence.

— Quel singulier hasard ! Me voilà tellement troublée, ... je ne sais plus si j'aurai le courage de vous dire... Mon Dieu ! que ma conduite doit vous sembler extraordinaire ! quelle opinion vous devez avoir de moi !

— Je suis un homme qui a tant vu de choses extraordinaires qu'il ne s'étonne plus de rien, et quant à mon opinion elle ne doit pas vous inquiéter. Je n'ai pas l'honneur de vous connaître, je ne sais ni votre nom, ni votre condition, ni votre pays, ni votre demeure, puisque vous n'êtes point ici chez vous, ni votre âge, ni votre figure, puisque vous me la cachez sous un voile. Vous m'avez écrit que je pouvais vous rendre le repos ou vous donner le bonheur. J'ai fort bien compris qu'il s'agissait d'une affaire de cœur, et je n'ai pas supposé un instant que vous fussiez éprise de mes quarante ans et de ma figure tannée. Votre lettre était pressante et charmante. Je suis humain et obligeant, je suis venu. Vous m'avez demandé le secret, je me fais un devoir de justifier votre confiance. Me voici donc à vos ordres, parlez, allez au fait sans crainte. Les nuits sont courtes en cette saison, ne perdez pas de temps, si vous craignez qu'on vous voie sortir d'ici.

— Vous me paraissez si bon, et je vous sais si délicat que j'aurai du courage. J'aime un jeune homme qui fait partie de votre troupe.

— Laurence ou Léon ?

— Laurence.

— Il mérite qu'on l'aime, c'est un brave et digne garçon.

— Je le sais, j'ai pris sur lui comme sur vous tous les renseignemens possibles. Je l'ai vu débiter ; il m'a plu. Il n'a pas beaucoup montré son talent ce soir-là, il était troublé. Sa figure m'a été sympathique, sa voix m'a été au cœur. Un autre soir je l'ai revu, il a été admirable, il m'a fait trembler et pleurer. J'ai senti que je l'aimais follement ; mais jamais ce secret ne fût sorti de mon cœur sans les événemens qui ont suivi cette représentation.

— Le duel avec le capitaine Vachard?

— Précisément. Je connais ce Vachard, il a voulu me faire la cour, je l'ai mal reçu, il me déplaisait souverainement. Blessé de la brusquerie de mon refus, il m'a calomniée. C'est son habitude, c'est un malhonnête homme. Il m'était donc devenu odieux, bien qu'il ne m'eût fait aucun tort. Ma vie est sans reproche, je pourrais même dire sans émotion, et pas une des personnes qui me connaissent n'a cru à ses mensonges; mais les hommes d'à présent n'ont pas l'instinct chevaleresque, et il ne s'en est pas trouvé un seul, parmi ceux qui étaient mes défenseurs naturels, qui ait osé dire à cet homme d'épée : Vous en avez menti. Il a fallu qu'à propos d'une autre femme un comédien, un tout jeune homme, lui donnât la leçon qu'il méritait. J'ai été dès ce moment résolue à ne plus combattre la passion que l'artiste m'avait inspirée et à faire sa fortune et son bonheur... s'il y consent...

— Diable! fortune et bonheur; quand on peut allier ces deux extrêmes, on consent toujours!

— Attendez! ce n'est pas pour moi qu'il s'est battu. Je me suis informée de tous les détails; c'est pour une camarade, c'est pour cette charmante Impéria dont je serais amoureux, si j'étais homme, et que j'ai applaudie depuis quand même et de tout mon cœur. Je suis bonne et je sais être juste. Si ces jeunes gens s'aiment, ce qui est bien possible et bien naturel à supposer, gardez-moi le secret, je ne vous ai rien dit, et moi je me résignerai, je me vaincrai : je n'aurai rien espéré, rien senti; mais si, comme quelques-uns le disent, il n'y a absolument rien entre eux, si Laurence a voulu seulement faire respecter en lui la dignité de l'artiste, vous qui devez savoir la vérité, vous dont le caractère et la réputation sont du plus grand poids à mes yeux, vous me rassurerez, et vous m'aidez à me faire connaître.

— La dernière version est la vraie. Impéria est une personne parfaitement pure, et même assez farouche. Elle a confiance en moi comme si j'étais son père. Si Laurence lui eût parlé d'amour et qu'elle l'eût aimé, elle m'eût pris pour confident et pour conseil. S'il lui eût parlé d'amour et qu'elle n'y eût pas répondu, elle me l'eût peut-être caché; mais elle l'eût traité avec froideur et méfiance, tandis que je vois régner entre eux une amitié paisible et enjouée.

— Vous êtes sûr alors qu'il n'est pas épris d'elle?

— Je crois en être sûr. Je peux m'en assurer en l'observant sans rien dire, ou en l'interrogeant de votre part.

— De ma part? Oh! non certes, pas encore! Il faut d'abord que vous me connaissiez. — J'ai vingt-quatre ans, je suis fille d'un ar-

tiste qui m'a laissé quelque fortune, j'ai épousé un homme titré qui n'avait rien, qui ne m'a pas rendue heureuse et qui m'a laissée veuve à dix-neuf ans. J'ai été rejoindre mon père, qui est mort aussi l'an dernier, me laissant seule au monde, et depuis lors j'ai vécu dans la retraite. Je suis encore en deuil. J'adorais mon père, j'ai juré que, si je me remariais, j'épouserais un artiste, et que je ne me marierais que par amour. J'ai ce droit-là; j'en ai le moyen, comme on dit vulgairement; j'ai vingt mille livres de rente, une maison, et tout le bien-être élégant que mon père avait su se créer. Mon mari n'a pas eu le temps de manger ma dot. Je peux donc choisir, et j'ai choisi. C'est à vous de savoir si je suis digne d'être heureuse et capable d'être aimée. Informez-vous, voici sur cette carte mon nom et mon adresse. Je ne crains aucune enquête. Quant à ma personne, il faut que vous la jugiez aussi; j'ôte mon voile.

A ce mot, sans songer à ma situation, je m'élançai de la causeuse, qui gémit faiblement et qui eût trahi ma présence, si une vive exclamation de Bellamare n'eût couvert ce léger bruit.

— Ah! madame la comtesse, s'écriait-il après avoir probablement jeté les yeux sur la carte, vous êtes aussi belle que Laurence est beau, et vous auriez grand tort de douter de votre toute-puissance.

J'étais derrière la portière, j'essayai de l'entrouvrir encore, ma main tremblait; quand j'eus réussi à risquer un œil, il était trop tard, le damné voile noir, cruellement opaque, était retombé sur le visage et sur le buste de ma Galatée. Je restai là, n'osant plus regarder, car si elle me tournait le dos, Bellamare, placé dans le coin vis-à-vis d'elle, était orienté de façon à voir remuer la tapisserie. J'écoutai, debout et pétrifié, la suite du dialogue.

— Je suis contente que ma figure vous plaise, monsieur Bellamare; vous lui direz, quand il en sera temps, que je ne suis pas laide.

— Ah! fichtre, reprit naïvement Bellamare, sachant bien que l'expression spontanée de la conviction ne blesse jamais une femme, vous êtes belle à rendre fou! Allons! je ferai ce que vous voudrez. Je m'informerai prudemment.

— Oui, très prudemment, mais très consciencieusement, je l'exige, et quand vous serez bien sûr que je suis une personne sérieuse qui, après beaucoup d'ennui, de raison et de vertu, a donné accès dans son cœur et dans sa tête à un sentiment vif et à une noble folie, vous m'aidez à faire accepter ma main à celui que j'ai choisi pour époux.

— Vous savez que Laurence a tout au plus vingt et un ans?

— Je le sais.

— Que son père est un paysan ?

— Je le sais.

— Qu'il aime le théâtre avec passion ?

— Je le sais.

— Très bien. Je ne peux pas vous dire que votre choix soit raisonnable selon le monde, vous-même l'avez qualifié et jugé; vous avez dû prévoir tout ce *qu'en dira le monde* ?

— Parfaitement; me blâmez-vous ?

— Moi, blâmer l'amour, le dévouement, le courage et le désintéressement ! J'ai au contraire envie de m'agenouiller devant vous, madame la comtesse, et même de vous dire que dans mon appréciation vous avez pris le chemin de la sagesse. J'ai toujours vu ce que l'on est convenu d'appeler ainsi conduire aux déceptions et aux regrets;... mais je crois que voici le jour et que je ferai bien de me retirer...

— Non, non ! monsieur Bellamare, c'est moi qui dois me sauver bien vite, car je veux reprendre le chemin de fer qui part dans une heure.

— Est-ce que vous allez à Tours ?

— Non. Je ne vous suivrai plus dans votre tournée. A présent que je suis tranquille, j'irai attendre chez moi, à la campagne, que vous m'écriviez et que vous me disiez : « Je suis édifié sur votre compte, Laurence a le cœur entièrement libre, il est temps d'agir. » Alors, en quelque lieu que vous soyez, vous me verrez arriver. Adieu et soyez béni pour le bien que vous m'avez fait. Je laisse entre vos mains le soin de mon honneur et de ma fierté. J'ai votre parole, Laurence ne saura rien ?

— Je le jure.

— Adieu encore. Je m'en vais par les jardins derrière la maison. Cette maison appartient à une de mes amies qui est en voyage et qui ne doit rien savoir. Une brave femme qui était dans la misère et que j'ai fait entrer ici comme gardienne viendra tout à l'heure vous aider à sortir d'ici. Elle m'est entièrement dévouée et ne me trahira pas.

Bellamare reconduisit la comtesse jusqu'à la porte de l'antichambre. Quand il rentra dans le boudoir, il sauta de surprise en m'y trouvant assis à la place qu'il venait de quitter.

GEORGE SAND.

(La troisième partie au prochain n^o.)

LA

SCIENCE DES RELIGIONS

SA MÉTHODE ET SES LIMITES.

VI.

LES ORTHODOXIES (1).

Toutes les religions qui ont paru sur la terre jusqu'à ce jour ont revêtu la forme d'orthodoxies. Un ensemble d'idées, de symboles et de rites auquel se rattache une organisation sacerdotale plus ou moins complète, voilà bien ce que l'on entend par ce mot; mais il implique en même temps l'exclusion de toute doctrine, de tout culte et de tout sacerdoce étranger : chaque orthodoxie a pour opinion qu'elle est la seule bonne et la seule vraie. On n'a presque pas vu d'églises pour lesquelles l'intolérance ainsi entendue n'ait été un principe fondamental et une condition d'existence. Quelques églises bouddhiques, celle de Siam par exemple, ont professé une certaine tolérance à l'égard des communions étrangères; mais, si le sacerdoce bouddhiste a pu servir de type et de modèle à d'autres organisations cléricales, les doctrines du bouddhisme, ses rites et ses symboles sont si philosophiques et sa morale est si humaine que, seul peut-être de toutes les religions, il n'apportait dans le monde aucun élément idéal d'hostilité. Il aurait pu en être de même du christianisme, si, demeurant fidèle à son origine orientale et à la

(1) Voyez la *Revue* du 15 août 1868.

pensée du maître, il n'avait pas contracté avec les élémens mondains et passionnés de la société gréco-latine une pernicieuse alliance. Devenu dans presque toute l'Europe un établissement politique non moins qu'une institution religieuse, il a entraîné, au milieu du bien qu'il faisait, des maux dont nous sommes aujourd'hui encore les victimes, et qui ne semblent pas près de finir. Il est donc important pour la théorie des religions de savoir comment naissent les orthodoxies, dans quelles conditions elles grandissent, par quels moyens elles se propagent, et comment la force des choses les conduit fatalement à leur fin.

I.

Il est démontré que la religion naît d'un phénomène psychologique, et que la doctrine fut primitivement individuelle. En cela, elle n'a différé en rien des opinions que les hommes peuvent se faire sur quelque sujet que ce soit. Ces opinions ne se laissent ordinairement apercevoir que quand elles ont conquis des prosélytes, que les suffrages de plusieurs personnes en ont fait une sorte d'opinion commune; mais, si toute pensée est un phénomène individuel, toute opinion est née d'abord dans l'esprit de quelqu'un avant d'être l'opinion d'un plus grand nombre. C'est ce qu'a prouvé cent fois dans ces derniers temps la marche des théories scientifiques : presque toutes sont nées dans l'esprit de quelque savant obscur à la vue des faits dont il cherchait l'explication; ce premier chercheur a communiqué son idée à d'autres qui l'ont accueillie, modifiée, agrandie, et le plus souvent elle n'est parvenue à une certaine notoriété qu'après avoir cheminé lentement, après avoir été patronnée et mise en lumière par quelque savant déjà connu. Cette marche des idées est clairement démontrée par la belle étude publiée récemment ici par M. de Quatrefages sur les antécédens de la théorie de Darwin. Toutefois ce savant ne pouvait pas et personne ne pourra jamais découvrir dans l'esprit de quel homme inconnu a germé la première pensée de la transformation des espèces. On peut seulement affirmer qu'il y a eu jadis un tel homme, et que l'idée ne s'est montrée à son esprit que dans un état tout à fait rudimentaire; puis elle a grandi, elle a eu différentes phases marquées par des noms plus ou moins célèbres; enfin elle s'est formulée en s'étendant à tout l'ordre des êtres vivans. Aujourd'hui elle a pris rang dans la science, et à travers les discussions et les contradictions elle ramène tour à tour à elle les esprits les plus divergens.

On ne voit aucune raison pour qu'il en ait été autrement des religions passées à l'état d'orthodoxies. Au contraire, si la religion, comme nous croyons l'avoir démontré, est une forme antique de la

science et si elle a résumé le travail scientifique de plusieurs générations, il est impossible de ne pas admettre que la première notion d'où elle est sortie a été individuelle; de plus, elle a dû être rudimentaire, très vague et incapable d'être représentée par aucune formule précise. D'un autre côté, elle a dû être très compréhensive, c'est-à-dire recéler en elle une force de développement assez grande pour pouvoir servir d'aliment à plusieurs générations. Une idée étroite en effet est bientôt épuisée : quand elle a cessé de produire et qu'elle est devenue inutile, elle cesse de se transmettre et tombe dans un éternel oubli. L'idée âryenne que j'ai précédemment exposée avait une puissance de développement et en quelque sorte une plasticité merveilleuse, puisqu'elle a simultanément produit la religion de l'Inde et celles de la Perse, de la Grèce, de l'Italie, des Celtes, des Germains, des Scandinaves, et que, dans les temps qu'on peut appeler modernes, elle a engendré les communions bouddhistes et les églises chrétiennes.

Si, partant de ces formes dernières et de plus en plus variées, on se reporte au temps où elles n'existaient encore qu'en puissance dans les dogmes âryens des vallées de l'Oxus, on approche de leur commune origine, mais sans pouvoir atteindre dans sa naissance la notion première d'où elles sont sorties. Cette notion a pu être conçue le jour où le feu a été allumé pour la première fois et a jeté une première intelligence humaine dans la perplexité. La théorie du feu est déjà très développée et les formules en sont très nettes dans les hymnes du Vêda, dans les parties les plus anciennes des livres de Zoroastre. Comme ces documens sont pour la race âryenne les plus anciens que nous possédions et que nous puissions espérer de posséder jamais, nous devons nous résoudre à ne remonter que par des inductions aux époques qui les ont précédés.

Ces temps antérieurs ont été une période d'élaboration. Le travail intellectuel qui s'y est accompli n'a pas pu s'opérer suivant des lois différentes de celles qui ont été suivies dans les âges postérieurs, puisque la nature ne brûle pas son code à un moment donné pour s'en créer subitement un autre. Les inductions qui se fondent sur des faits subséquens bien constatés peuvent donc s'appliquer avec une égale certitude à ceux qui ont eu lieu auparavant. C'est là un principe de science incontestable. Or les hymnes du Vêda nous font toucher du doigt le dernier acte du travail intellectuel d'où est née la théorie védique du feu, de la vie et de la pensée; on y voit l'effort individuel d'hommes supérieurs apportant quelques pierres au commun édifice. Le brâhmanisme nous montre le même phénomène, que nous retrouvons encore avec des proportions plus grandes et des caractères plus saillans dans les conciles bouddhiques, dans ceux des églises chrétiennes. Il n'est donc pas douteux que la même

marche a été suivie par les hommes qui ont précédé l'époque du Vêda et de l'Avesta. D'ailleurs il est à peu près établi que les migrations aryennes venues en Europe ont quitté le centre commun de la race avant les époques correspondant à ces livres sacrés; la comparaison de leurs anciens dogmes avec ceux des tribus aryennes de l'Asie nous reporte donc à des temps fort reculés; l'élimination des différences qu'ils présentent les ramène à une croyance commune plus simple que chacun d'eux et plus proche de leur origine. On peut donc affirmer que, si dans la suite des siècles les recherches individuelles ont été le point de départ de chacun des développemens particuliers de la religion et par conséquent la cause de la diversité de ceux-ci, des recherches individuelles ont de même donné naissance au dogme primitif, et qu'enfin il y a eu une première idée d'où ce dogme lui-même est sorti.

Quand ce premier homme apporta sa découverte à ceux de sa race, elle put être ou acceptée ou combattue, puisque c'est là le sort de toute idée. Elle eut donc, elle aussi, à soutenir la lutte pour l'existence. Toutefois, comme elle se présentait avec une haute supériorité, ce qui suivit démontre qu'elle attira un grand nombre d'esprits, car elle finit par devenir le dogme commun de toute notre race, et se transmet encore à des hommes de races inférieures et étrangères à la nôtre. Il y eut donc une période, dont la durée est inconnue, où, d'individuelle et privée qu'elle était, elle devint commune et publique. C'est ce que nous pourrions appeler la période d'incubation de l'orthodoxie. Si l'on admet avec quelques savans que la doctrine fut révélée tout entière et explicitement à ce premier homme, on admet en même temps que tout ce qui y a été ajouté depuis en est une déviation, procède de volontés mauvaises et d'intelligences dévoyées; on condamne d'un seul mot toutes les religions issues de la souche primitive; enfin on se jette dans une foule de contradictions et d'hypothèses dont aucune n'est compatible avec les méthodes scientifiques les plus élémentaires. Une pensée beaucoup plus juste avait été émise déjà par plusieurs poètes védiques, et paraît avoir été celle de Jean l'évangéliste ainsi que de beaucoup d'hommes très instruits et très sincères soit de l'antiquité, soit des temps modernes. Cette pensée est celle-ci, à savoir que la révélation s'opère en chacun de nous; elle ôte l'apparente contradiction de la religion et de la science, elle rend compte de tout le passé des orthodoxies, en éclaire l'état présent, et permet d'en prévoir l'avenir.

Ainsi l'ordre de la nature, qui veut que toute forme ait des commencemens très petits, s'applique ici comme partout ailleurs. Du moment où un homme communique sa pensée à un autre homme, il la lui livre pour qu'il la féconde par sa propre initiative. Si la pen-

sée est juste, loin de se perdre comme un embryon mal constitué, elle grandit par voie d'analyse; chaque fois qu'une intelligence d'élite l'adopte pour la faire sienne et y applique ses forces individuelles, l'idée prend un accroissement nouveau. En effet, il est à peu près incontestable que la théorie du feu n'a d'abord embrassé que les phénomènes matériels les plus immédiatement perceptibles, et même que l'origine solaire du feu ne fut aperçue que plus tard. Il fallut beaucoup de temps et de réflexion pour que l'on vit en lui l'agent psychologique et qu'on lui demandât l'explication des phénomènes de la vie. C'est à l'époque védique seulement qu'il fut identifié avec le principe de la pensée : on peut en acquérir la certitude en lisant les seuls hymnes attribués aux poètes Viçvâmitra et Dirghatamas. Enfin la grande théorie métaphysique concentrée autour du nom neutre de Brahma est postérieure à la période des hymnes. Le même travail des esprits s'accomplissait dans l'Asie occidentale, car le principe absolu des Perses connu sous le nom d'*akarana* ou « l'être inactif » est postérieur à la doctrine presque dualiste d'Ormuzd et Ahriman, qui l'est elle-même aux parties les plus anciennes du Zend-Avesta; celles-ci renferment une doctrine à peu près identique à celle des hymnes indiens. Ce sont là des faits élémentaires connus de tous les orientalistes.

Il est donc historiquement impossible d'admettre que les dogmes âryens sur lesquels se sont fondées successivement les orthodoxies soient venus au monde tout formés. On voit au contraire que les faits sont ici d'accord avec l'analyse, et que l'action individuelle dans la formation des dogmes ne peut laisser aucun doute. C'est par des découvertes personnelles dont s'enrichissait successivement la communauté que se sont développées les croyances publiques. Elles portaient d'abord sur des phénomènes naturels produits soit spontanément, soit par des procédés humains : une partie des doctrines les plus antiques relatives au feu ont en vue les feux naturels; mais du moment où l'homme put à son gré faire apparaître cet agent si puissant, il vit son existence soustraite à l'ancienne misère, et ce feu devint le principal objet de sa contemplation et de son culte. Je ne veux pas rappeler ici les cris d'enthousiasme qui échappent aux vieux poètes quand ils célèbrent la puissance merveilleuse du feu. Ces cris, chacun peut les entendre encore : il suffit pour cela de parcourir nos villages aux fêtes de la Saint-Jean et de voir au tomber du jour les danses, les éclats de joie de nos campagnards autour de leurs bûchers flamboyans. Les hymnes védiques en l'honneur d'Agni sont beaucoup plus beaux encore et plus instructifs pour nous.

En effet, la première doctrine naquit des réflexions qui furent faites sur l'extraction du feu, sur les matières dont il s'alimente

et sur les effets qu'il produit. La faculté qu'on eut de le renouveler chaque jour et de reproduire dans le même ordre tous les phénomènes qu'il engendre permit de refaire aussi sans cesse les mêmes remarques, de les rendre par des noms expressifs et d'énoncer des formules qui purent être répétées par les fils et passer aux arrière-neveux. Ces formules sans les phénomènes prenaient une valeur abstraite et poétique, mais n'avaient un caractère positivement religieux que quand elles étaient prononcées en face du foyer sacré; sans lui en effet, elles n'étaient plus qu'un simple souvenir. Au contraire, quand l'homme supérieur qui dès ces anciens temps portait le nom de prêtre se trouvait en présence d'Agni caché dans les *arani* (1), quand par le frottement il le faisait apparaître, quand il le déposait sur l'herbe sèche et sur les fagots de l'autel, lui donnait l'onction du beurre, l'alimentait de liqueurs spiritueuses et de gâteaux sacrés, le voyait lançant des flammes vers le ciel, illuminant toute la nature, révélant les formes des objets plongés dans la nuit, les réflexions se pressaient en foule dans son intelligence, émouvaient son âme, et la forçaient à se répandre en actions de grâces et en chants d'allégresse. Ses paroles, entendues des assistants, portaient la lumière et la conviction dans leurs cœurs; ils « s'unissaient d'intention » avec le prêtre, et « ne faisaient avec lui qu'une seule pensée » dans plusieurs corps.

Nous extrayons ce tableau, la plupart de ces expressions, des hymnes indiens les plus antiques. Les auteurs ne faisaient, comme ils le disent, que répéter l'œuvre que leurs ancêtres avaient fondée. On en peut aisément déduire que la religion se présenta dès l'origine sous la double forme d'une doctrine et d'un culte; mais, comme le feu était un agent nécessaire à tous les hommes, et que chaque père de famille pouvait l'allumer chaque jour en présence de sa femme, de ses enfans, de ses amis et de ses serviteurs, il dut se former des centres étroits et multipliés, non de culte, mais d'interprétation et de théorie. C'est ce que prouve la diversité des noms par lesquels on désigna le principe actif du feu, de la vie et de la pensée. Cette diversité est grande d'un hymne à l'autre dans le Vêda; mais elle est bien plus saisissante encore d'un peuple à l'autre dans la race âryenne: on en trouvera un exemple dans le mythe d'Agni chez les Indiens, mythe dont celui de Prométhée forme le pendant chez les Hellènes. La formation de centres religieux isolés fut puissamment favorisée par l'état inculte où se trouvait la terre, par l'absence de routes et par la vie plus ou moins nomade de populations d'ailleurs rares et dispersées. Ainsi les doctrines demeurent

(1) On nommait ainsi les deux morceaux de bois que l'on frottait l'un contre l'autre pour exciter l'étincelle. Ce procédé était encore en usage au temps de Sénèque; il l'est aujourd'hui même en Amérique.

rèrent longtemps confinées dans la famille; la religion eut un caractère domestique ou tout au plus patriarcal qu'elle a souvent encore dans le Vêda.

Il n'en fut plus de même lorsque les peuplades errantes se fixèrent dans leurs pays respectifs, et y formèrent des communautés sociales et politiques. Les chefs religieux commencèrent presque partout à se rapprocher les uns des autres et à se réunir dans des lieux déterminés. Dans l'Inde, ce fut principalement au bord de certains lacs et au confluent de certaines rivières; en Grèce, des motifs pour la plupart inconnus les amenèrent vers quelques lieux restés célèbres, à Dodone, à Délos, à Delphes, à Olympie et ailleurs. Là où les causes que j'ai précédemment signalées poussèrent les peuples vers l'unité des doctrines, ces centres de réunion virent les esprits d'élite mettre leurs théories personnelles en face les unes des autres, les discuter, les rectifier, les étendre, et, tombant enfin d'accord, constituer des dogmes communs. Comme la base du culte était d'ailleurs la même pour tous depuis que le feu était devenu la chose sacrée, les deux élémens de la religion se trouvèrent également adoptés dans chaque peuple par toute une communauté d'hommes : le dogme et le culte prirent un caractère public et national.

Il est donc hors de doute que les orthodoxies n'ont pas apparu subitement sur la terre, mais qu'elles ont été l'œuvre du temps. Lorsque les chefs de famille se rapprochèrent et s'entendirent pour l'établissement de dogmes communs, c'est alors seulement que se forma entre eux cette communion de doctrines et de culte à laquelle les Latins ont donné le nom de religion. Ce mot en effet signifie non pas le lien de l'homme avec Dieu, comme on se plaît à le dire très faussement, mais le lien qui réunit plusieurs hommes dans un même système de dogmes et de cérémonies sacrées; il est donc en ce sens presque synonyme d'orthodoxie, seulement cette dernière expression renferme une idée d'exclusion sur laquelle nous devons nous arrêter. Quand une opinion se déclare droite et vraie, cela signifie que toute opinion différente n'est ni dans l'un ni dans l'autre cas. Une telle déclaration de principes embrasse non-seulement la doctrine fondamentale, mais encore le rite sacré d'où elle est née et les symboles qui la représentent. L'orthodoxie porte alors sur tous les élémens de la religion. Il peut y avoir des religions sans orthodoxie, ou dans lesquelles l'orthodoxie est moins rigoureuse que dans d'autres : ce sont celles où une certaine latitude est laissée aux dévots dans l'interprétation des théories abstraites et métaphysiques; tel fut pendant des siècles le brâhmanisme, telle a été la religion de l'ancienne Grèce, et telles sont encore à beaucoup d'égards la plupart des sectes protestantes. Quand l'orthodoxie porte sur les prin-

cipes mêmes de la doctrine, elle embrasse nécessairement tout ce qui en découle, c'est-à-dire les rites, les symboles et bientôt après la morale et toutes ses applications; quand ce phénomène psychologique se produit dans sa plénitude, la religion dispose alors de toutes les forces humaines, et devient pour ainsi dire irrésistible; toutes ces forces se trouvent dirigées dans le même sens, comme les gouttes d'eau d'un fleuve qui tombe en cascade ou comme les molécules de l'air dans un ouragan.

II.

Telle est la nature première des orthodoxies et la manière dont elles sont nées. Leur point de départ pour la race aryenne a été l'Asie centrale; mais elles n'ont pris leur forme définitive et ne sont arrivées à leur développement respectif que dans divers pays et à plusieurs époques: leur histoire est parallèle à celle de la religion. Disons maintenant les conditions où elles se sont trouvées dès les premiers temps et où elles se trouvent encore aujourd'hui.

Allumer le feu et exécuter autour de lui certains mouvemens déterminés n'a rien qui ne soit accessible à tout homme jouissant des facultés physiques et morales les plus communes; mais composer un hymne n'est pas donné à tout le monde. Si cet hymne doit être en même temps une description, une théorie et un chant, l'art de le composer devient nécessairement le partage d'un petit nombre. A l'incapacité naturelle de la plupart des hommes se joignent les nécessités de la vie et les occupations quotidiennes sans lesquelles l'existence ne peut se soutenir. La division des communautés religieuses en deux classes, les prêtres et ceux qui ne l'étaient pas, est donc un fait très ancien et pour ainsi dire primitif, parce qu'il repose sur la nature des choses. Aussi la trouvons-nous établie non-seulement dans les plus anciennes légendes dont le Vêda fasse mention, mais dans des documens égyptiens historiques qui remontent à plus de cinq mille ans avant notre ère. Les mots qui désignent la classe des prêtres ont eu des significations diverses selon les langues et les pays: ils furent appelés sacrificateurs chez les Latins et les Grecs; dans l'Asie centrale, ils portèrent le même nom commun que les dieux, celui de dévas ou d'êtres brillans à cause de leurs ornemens sacrés et de l'éclat dont la lumière du feu les entourait. Lorsque les sacrifices publics eurent été institués et que le nombre des prêtres officians eut été porté d'abord à quatre, puis à sept, chacun d'eux prit un nom approprié à la fonction qu'il remplissait dans l'enceinte du sacrifice. A partir de ce moment, il y eut une sorte de clergé organisé autour de chaque autel.

Nous avons dans le Rig-Vêda, dans le Sâma-Vêda et dans les au-

tres livres védiques tous les détails de cette organisation, qui contient en germe celle des cérémonies modernes. Sans entrer là-dessus dans des détails étrangers à notre sujet, nous ferons seulement remarquer qu'il y eut une enceinte sacrée, répondant au chœur de nos églises, dans laquelle n'étaient admis que les prêtres et les personnages qui faisaient dans des circonstances solennelles les frais de la cérémonie. Les « portes éternelles » s'ouvraient pour laisser entrer « le roi glorieux, » c'est-à-dire le feu resplendissant, puis elles se refermaient et laissaient au dehors la foule « profane » des assistans. Ainsi de bonne heure chaque communauté dont les membres étaient unis par une même religion se trouva partagée en deux classes de personnes, les prêtres et les laïques ou gens du peuple. L'accomplissement des cérémonies fut le lot exclusif des premiers. Ils eurent par conséquent aussi, à l'exclusion des laïques, la fonction et bientôt le droit d'interpréter les cérémonies, de commenter les anciens hymnes, de donner les nouvelles formules métaphysiques que leur science découvrait, enfin de tirer les conséquences morales et politiques qui pouvaient en découler. Les prêtres furent les savans, et les autres hommes furent les ignorans. Du nombre de ces derniers, il ne faut pas même excepter les rois, dont la richesse et le métier des armes étaient l'apanage et relevaient assez la position. Cet état d'ignorance des rois et des princes dura longtemps, car nous le retrouvons chez les Grecs dans l'*Odysée*, à Rome jusqu'au temps des Scipions, et chez nous durant toute la période épique du moyen âge; aujourd'hui même, dans l'Inde, la caste des rajahs est très ignorante, et s'est récemment encore fait avertir par des gouverneurs anglais qu'elle perdrait bientôt sa fortune et son prestige au milieu de sujets qui s'instruisent et s'enrichissent. L'exclusion fut donc complète, et il se forma sur toute la terre une classe d'hommes qui dans chaque pays eurent le privilège de connaître des affaires sacrées, de fixer et de maintenir l'orthodoxie. Leur place dans les sociétés fut avantageuse : outre le dépôt de la science confié à leurs mains, ils avaient les fonctions les plus douces et les plus considérées, ils jouissaient d'une grande sécurité, et se voyaient mis par la protection des rois et les labeurs du peuple à l'abri de presque toutes les misères de la vie. Lorsque dans le bouddhisme d'abord et plus tard dans le catholicisme on voulut supprimer à jamais toute idée de caste sacerdotale et livrer le sacerdoce au peuple entier en créant le célibat des prêtres, la condition de ces derniers se trouva encore améliorée, puisque, sans perdre aucun de leurs autres avantages, ils furent par là soustraits aux obligations de famille et aux malheurs domestiques.

Quelles qu'aient été son organisation et la distance établie entre lui et les profanes, le sacerdoce se trouva seul chargé du soin de

développer et de défendre l'orthodoxie, c'est-à-dire la croyance commune avec ses rites et son symbolisme. C'est donc au sein des petits collèges de prêtres, plus tard dans les grandes réunions sacerdotales et dans les conciles, que les formules de foi furent discutées et fixées. Aucune des autres classes de la société n'eût été dans aucun temps en état de soutenir de pareilles discussions, parce que la tradition, la science sacrée et les méthodes manquaient à la fois aux classes laïques. Elles furent donc, par leur condition morale et par la nature de leurs fonctions sociales, obligées d'accepter comme des vérités indiscutables les formules de foi émanant des collèges de prêtres et des conciles. J'ajoute qu'elles y trouvaient leur avantage.

Ainsi nous savons que les migrations âryennes, à mesure qu'elles s'éloignèrent de l'Asie centrale, perdirent le souvenir de leur ancienne patrie. Établies dans des contrées séparées les unes des autres par de vastes territoires, par des fleuves, des montagnes et des mers, elles cessèrent de se connaître. Comme elles s'étaient quittées dans des temps où la foi commune ne possédait encore que ses formules les plus générales, et n'avait pas même une langue à elle pour exprimer les choses sacrées et les noms de la Divinité, il n'y avait point encore d'orthodoxie; mais, quand elles se furent organisées politiquement chacune chez elle, les principes de science sacrée commencèrent à se développer dans des conditions variées et à des degrés inégaux. L'immense compréhension ou, comme nous disions plus haut, la plasticité de ces principes leur permit de s'approprier dans leurs conséquences à chacune des contrées occupées par des Aryas. Ainsi se formèrent autant de langues sacrées, de systèmes de rites, d'organisations sacerdotales, enfin d'orthodoxies, qu'il y eut de sociétés âryennes en Asie, en Europe et plus tard en Afrique et dans le Nouveau-Monde. Or la science a démontré et constate par des découvertes toujours nouvelles que ces sociétés se superposèrent à d'autres qui existaient auparavant, qu'elles subjuguèrent, qu'elles maintinrent dans un état d'abaissement, et avec lesquelles elles s'efforcèrent de ne pas se mêler, parce qu'elles étaient d'un autre sang. Le pays sur lequel nous avons à cet égard le plus de renseignements est l'Inde. Lorsque les Aryas y descendirent par la vallée du Caboul, ils étaient peu nombreux, et leurs adversaires, de race inférieure, l'étaient beaucoup. L'orthodoxie, en s'y fondant sur un système de castes d'une solidité merveilleuse, mit le sacerdoce à une si grande distance des barbares asservis, que la pureté de la race âryenne dans ses castes supérieures fut préservée et n'a pas encore disparu. Toute cette dernière trouva donc un avantage à défendre un système protecteur sans lequel elle eût vu bientôt son sang se mêler et se perdre dans celui des « dasyous

impies et mangeurs de chair crue. » Ce qui s'est passé sur l'Indus dans d'immenses proportions s'est produit partout ailleurs dans des proportions moindres et dans des conditions différentes; mais partout l'orthodoxie a été la force protectrice et l'élément conservateur des races. N'en avons-nous pas aujourd'hui même une preuve vivante dans l'orient de l'Europe, où les Hellènes, après avoir adopté une orthodoxie chrétienne, n'ont pas répugné à se mêler avec des hommes du nord et même avec des gens de race touranienne, comme les Bulgares, lesquels avaient, eux aussi, adopté cette orthodoxie, tandis que ces mêmes Hellènes sont restés invinciblement séparés des hommes de cette même race touranienne qui, sous le nom de Turcs, avaient adopté l'islamisme? Ce ne sont donc pas les races qui séparent les orthodoxies, ce sont les orthodoxies qui maintiennent la séparation des races. Si au temps où nous vivons il était démontré que l'avenir de l'humanité repose sur la fusion des races, le premier intérêt des peuples serait de renoncer d'abord à leurs orthodoxies privées. La civilisation d'Occident semble marcher dans ce sens; mais les habitans du reste de la terre sont encore bien loin de penser ainsi.

L'exemple que je viens de citer montre que l'orthodoxie n'agit pas seulement dans le sein d'une société pour en tenir, comme dans l'Inde, les élémens séparés et subordonnés, mais qu'elle agit de même de peuple à peuple. Il y a eu en Orient deux systèmes orthodoxes très voisins l'un de l'autre et liés par une commune origine, qui pourtant ont poussé l'antagonisme de deux peuples frères jusqu'à la guerre : ce sont ceux de l'Inde et de la Perse. Y a-t-il deux orthodoxies moins divergentes que celles des Latins et des Grecs? Cependant les croisades les ont montrées s'animant l'une contre l'autre jusqu'à la fureur, et aujourd'hui que ces temps de délire sont loin de nous, nous venons de voir repoussée par des raisons sacerdotales une convocation adressée par le pape des Latins à des évêques d'Orient qui acceptent de rester sujets des musulmans. Les histoires sont remplies de pareils exemples; elles sont une suite de luttes d'orthodoxies se défendant les unes contre les autres et entraînant les nations sous leurs drapeaux.

Quand une orthodoxie s'est constituée au sein d'une société, sa condition inévitable est une double lutte, lutte intérieure contre les forces sociales qui peuvent lui opposer quelque obstacle, lutte extérieure contre les orthodoxies étrangères. Il y a des peuples chez qui l'orthodoxie ne tend pas à manifester son action au dehors, parce que ce sont de grandes sociétés fortement établies, qui n'ont guère besoin pour vivre et pour grandir des ressources que d'autres vont chercher à l'étranger; ainsi fut l'Inde. Lorsque des conditions sociales toutes différentes font naître dans une ortho-

doxie l'esprit de prosélytisme, non-seulement elle devient agressive à l'intérieur, mais elle veut montrer chez les autres peuples la force d'expansion dont elle est douée. Quand le bouddhisme comprit la peine qu'il aurait à vaincre dans la vallée du Gange, où il était né, ses missionnaires se répandirent au dehors dans toutes les directions, et allèrent fonder des centres d'orthodoxie au Népal, au Tibet, à Samarcande, en Chine, à Siam, à Ceylan et dans plusieurs autres pays. Leurs églises ne conquièrent point ces contrées sans coup férir malgré la charité qui les animait; mais, comme aucun système orthodoxe de quelque valeur n'existait dans ces sociétés, le bouddhisme mit peu de temps à les dominer. Il en fut de même en Occident pour le christianisme, arrivant dans la Grèce et dans Rome en pleine civilisation, mais n'ayant devant lui qu'un polythéisme en décadence et sans cohésion. Il n'eut peut-être pas besoin dans l'orient de l'Europe d'un fort esprit de prosélytisme pour réussir; par le fait, l'église grecque compte peu de martyrs et n'a plus d'apôtres. Chez les Latins au contraire, les saints, les martyrs et les confesseurs surabondent; catholiques et protestans ont un système de missions qui embrasse la sphère terrestre tout entière. — Telles sont les conditions générales qu'aucune orthodoxie ne peut éviter : la lutte pour exister et pour s'étendre est une double loi qui leur est imposée par leur propre nature et à laquelle les communions religieuses ne peuvent se soustraire qu'en se dissolvant et en cessant d'être.

Il est une troisième sorte de lutte, plus intime et plus redoutable pour elles que les deux autres, et dont il me reste à parler. Quand les deux premiers hommes se sont abouchés pour discuter sur une théorie religieuse, ils ont pu tomber d'accord sur tous les points et former une première communauté parfaitement unie. Ils ont pu de même être en désaccord sur quelque point, et il est évident qu'aucun des deux n'avait ni le droit ni le pouvoir d'imposer à l'autre sa propre opinion. L'accession d'un troisième homme ne résolvait pas la difficulté, car d'une part il pouvait avoir lui-même son opinion personnelle, et d'autre part le droit, qui n'était pas dans les deux premiers, ne pouvait leur être communiqué par un autre qui ne le possédait pas lui-même. Au fond, la pensée individuelle est inviolable comme elle est inaccessible. Il n'y a rien dans un homme qui ne soit dans un autre, toute la différence est du plus au moins; mais il n'y a aucun tribunal qui puisse entrer dans ces profondeurs des âmes et en dresser la liste d'après leurs capacités respectives. Le droit individuel de la pensée reste entier et absolument indiscutable. Comme il est intransmissible, il est également imprescriptible et inaliénable. Ce droit est d'autant plus entier qu'il s'applique à des matières plus abstraites et plus méta-

physiques; or aucune n'est supérieure aux doctrines religieuses. En effet, l'idée de Dieu ne se transmet pas d'un homme à l'autre comme une monnaie; les conceptions de l'esprit sont des phénomènes individuels qui se produisent en nous ou qui ne s'y produisent pas, mais qui échappent toujours au contrôle et à l'action d'autrui. De plus, comme il n'y a en nous que la volonté seule, dans ses actes, qui semble posséder le libre arbitre, le reste y est soumis à des lois fatales que la psychologie ancienne et moderne a constatées et définies. Aucune force humaine ne peut changer à son gré la pensée d'un homme, puisque lui-même ne le peut pas. Toute action en ce sens ne peut être qu'indirecte, et c'est uniquement en changeant les objets et les points de vue qu'on peut l'exercer; mais, comme l'objet de la pensée religieuse échappe à notre prise et agit sur notre intelligence d'une manière très simple et immédiate, l'opinion qui se forme là-dessus en chacun de nous est absolument indépendante de celle des autres.

La naissance d'une communion orthodoxe suppose chez ceux qui en font partie une unité de pensée qu'il est bien difficile d'atteindre, et qui probablement n'est jamais entièrement réalisée. En supposant qu'au moment où leur collège se forme ils soient d'accord sur tous les points de la théorie, leur vie s'écoule, leur intelligence grandit, leurs principes se développent dans des conséquences toujours nouvelles, et, si quelque divergence naît entre eux, elle va en croissant comme l'écartement de deux rayons. Si ces principes sont assez flexibles pour que d'apparentes contradictions viennent s'y concilier et que la communion religieuse prenne de la durée, on voit apparaître en elle et grandir rapidement ce que l'on désigne aujourd'hui par ces deux mots contradictoires, le principe d'autorité; en d'autres termes, ceux qui font partie du collège font abnégation de toute volonté privée, prennent le parti et se font entre eux la promesse de se soumettre au jugement de la majorité lors même qu'elle est contraire à leurs opinions personnelles. Il n'est pas possible qu'une orthodoxie se conserve sans cet accord exprès ou tacite : toutes les assemblées religieuses anciennes ou modernes, bouddhiques ou chrétiennes, où des dogmes ont été discutés et adoptés, ont admis ce principe et l'ont pratiqué. L'opinion de la majorité est devenue article de foi, et ce qu'on nomme « la volonté individuelle » y a fait acte de soumission et de renoncement. Toute orthodoxie repose donc sur une convention, et cette convention implique un effort presque surhumain dont le succès a toujours fait supposer une grâce divine.

Dans les orthodoxies organisées et les grandes églises, le même phénomène se produit dans de plus vastes proportions. Elles repo-

sent en effet sur l'existence simultanée d'un clergé et d'un peuple de fidèles. Il est même arrivé que le clergé, descendant au rang des fidèles et se faisant semblable au peuple, s'est déchargé sur un seul du soin de s'instruire, de discuter les questions et de fixer les formules de la foi. Dans l'un comme dans l'autre cas, les laïques reçoivent toutes faites ces formules, les répètent sans qu'il soit besoin pour eux d'en comprendre la valeur idéale, et les prennent seulement pour règles de conduite bien ou mal interprétées. C'est ce qui est arrivé dans presque toutes les religions, à des degrés divers, et d'autant plus qu'elles ont revêtu plus complètement la forme d'orthodoxies. Dans l'Inde brâhmanique, l'abnégation des laïques a été si grande que les différentes castes ont consenti à ne recevoir que des parts inégales de la doctrine sacrée, à participer aux cérémonies du culte dans des mesures diverses et même à y demeurer étrangères. Aussi quand le bouddhisme, œuvre non d'un prêtre, mais d'un rajah, vint proclamer l'égalité religieuse entre les hommes et les appeler tous au sacerdoce, il vit accourir à lui les castes inférieures, que le brâhmanisme avait dépouillées de ce droit naturel. Il en fut de même en Occident, car le sacerdoce y était une institution aristocratique et de caste, non-seulement chez les Perses, les Égyptiens et les Juifs, mais même dans le monde gréco-romain, lorsque le christianisme s'efforça de les rallier tous.

Plus tard ces deux religions, qui semblaient devoir rendre à l'individu les droits qui lui appartiennent, les lui retirèrent, et leurs églises fondèrent les orthodoxies les plus hostiles à la pensée individuelle qui eussent encore existé. La séparation des prêtres et des laïques y fut rendue si profonde que le mot même d'église (le *sangha* des bouddhistes) devint dans le peuple synonyme du mot clergé, tandis que la signification première et légitime est celle d'assemblée de fidèles. A cet égard, il n'y a aucune différence entre l'église latine et celle d'Orient, quoique celle-ci prétende mériter seule le titre d'orthodoxe : les orthodoxies sont ce qu'on les fait; les assemblées du clergé latin ont eu autant de droits à discuter les doctrines qu'en ont eu celles du clergé grec, et si l'orthodoxie fondée par ces dernières est demeurée invariable depuis tant de siècles, cela prouve moins la justesse de leurs idées que l'ignorance et la torpeur où prêtres et peuples étaient tombés. Que dans ces pays les intelligences renaissent à la liberté et que la désastreuse influence de la Russie vienne à s'amoinrir, on verra bientôt ou les églises désertes ou les idées religieuses agrandies et transformées.

Bien qu'une sorte de convention impose silence aux opinions divergentes dans les clergés et parmi les fidèles, la loi fatale qui préside aux opérations de notre intelligence n'est pas annulée pour

cela. Elle subsiste, quoi qu'on fasse, non-seulement chez les laïques, mais dans le prêtre lui-même, et se manifeste pour ainsi dire sans interruption. La diversité des religions issues d'une source commune en est l'expression la plus saisissante, car c'est par le travail personnel des docteurs de chaque communion que les divergences ont été en grandissant, puis ont abouti à des symboles de foi, souvent même à des morales séparées. Qu'on suive dans les actes des conciles le développement des idées chrétiennes, et l'on verra dans quelle mesure chacun des docteurs grecs et latins a concouru à établir le schisme des deux églises, et comment les dissentimens sont nés et ont grandi par l'apport privé des évêques dans ces réunions; on saisira l'instant précis des ruptures, décidées par des influences personnelles, et l'on restera convaincu que dans chaque religion les dogmes indécis des premiers temps ne se précisent et ne parviennent à l'état d'orthodoxies que par le même travail d'esprit qui engendre les hétérodoxies, les hérésies et les doctrines individuelles. Seulement dans les communions orthodoxes le nombre des esprits soumis est plus grand; il est moindre dans les hérésies, et dans les opinions individuelles il se réduit à l'unité.

La plupart des hérésies sont nées dans les discussions ou à l'occasion des conciles; elles sont l'œuvre de prêtres. On a vu des assemblées dogmatiques se diviser en deux parts presque égales, et l'une des deux se déclarer seule orthodoxe, quoiqu'elle ne comptât que quelques voix de majorité. On a vu l'église d'Orient tout entière envahie par l'arianisme et niant la divinité de Jésus-Christ, et Athanase presque à lui seul ramenant à l'ancienne orthodoxie les opinions individuelles qui s'en étaient séparées. Plus récemment, les peuples d'origine germanique ont presque tous rompu avec l'église de Rome, n'alléguant d'autre droit que la liberté individuelle de l'esprit. Ce droit étant naturel, ils n'avaient point à le démontrer; ils avaient seulement à le reconquérir, puisque leurs ancêtres l'avaient aliéné.

Quand une dissidence se manifeste dans le commun des fidèles et que l'un d'eux réclame ce droit, ce n'est presque jamais une cause religieuse qui le fait agir. En effet, le partage des communions orthodoxes en deux classes d'hommes, le clergé et les laïques, fait que ces derniers ne possèdent sur les dogmes établis que des connaissances superficielles et juste ce qu'il en faut pour étayer un ensemble de pratiques et un système de morale. L'enseignement brâhmanique était complet pour les brâhmanes, moins développé pour les xattriyas, très réduit pour la troisième caste et nul pour la quatrième. Chez les Grecs et les Romains, il n'y avait rien qui ressemblât à un catéchisme; la révélation des mystères pouvait avoir des conséquences effroyables. Le bouddhisme et le christianisme

eurent d'abord un enseignement progressif qui pouvait conduire tout néophyte jusqu'aux dernières profondeurs de la théorie; peu à peu la séparation des prêtres et des mondains se fit. Aujourd'hui, dans toute l'Asie bouddhique et dans toute l'Europe chrétienne, l'enseignement public des choses de la foi se réduit à des explications données aux enfans et à de superficielles prédications. Rien là n'invite les laïques à approfondir les questions religieuses; tout le travail des esprits sur ces matières est provoqué par des causes étrangères aux orthodoxies.

Ces causes se résument en un seul mot, la science. Comme celle-ci refait l'œuvre des religions, mais avec des ressources nouvelles et des méthodes progressives, d'une part les clergés conservateurs des orthodoxies ne peuvent admettre le principe de la science, qui est la liberté individuelle, sans détruire la base de la foi, et ainsi la science s'éloigne d'eux; d'autre part, la science laïque et libre ne peut supprimer ses problèmes naturels sans se mettre en contradiction avec elle-même et sans se frapper de mort. C'est donc elle, sous quelque forme qu'elle se présente, qui remet en question toutes les thèses que les orthodoxies avaient résolues ou supprimées. De là naît cet antagonisme inévitable et quelquefois violent qui a régné et qui règne encore dans tous les pays entre l'orthodoxie et la science, l'une affirmant que le problème est résolu, l'autre le remettant toujours en question. Dans les communions où les fidèles ont remis à des hiérarchies sacerdotales le soin de formuler la foi et de penser pour eux, la science est une revendication permanente du droit individuel, une protestation contre l'orthodoxie et une preuve sans cesse renouvelée que non-seulement les pères ne peuvent enchaîner les fils à leur foi, mais que les fils même n'ont pas le pouvoir d'aliéner leur propre raison.

Si le lecteur se souvient de l'identité que nous avons établie entre la religion et la science, il verra par ce qui précède qu'une différence notable distingue la religion de toutes les orthodoxies dans lesquelles elle s'est fixée tour à tour. Autant la religion s'accorde avec la science, autant les orthodoxies s'en éloignent. Il y a par conséquent autant de différence entre la religion et une orthodoxie qu'il y en a entre la liberté de la pensée et la soumission à un maître. La religion à son origine et même longtemps après sa naissance appelait les hommes à la liberté; considérée dans son essence, elle les y appelle encore. Une fois arrêtée dans ses formes et fixée par une loi analogue à celle que les physiologistes appellent la loi d'ossification, elle a perdu pour elle-même sa spontanéité et sa plasticité, et de plus elle a, comme l'ambre, saisi et enveloppé d'un baume conservateur ceux qui se sont reposés sur son sein.

III.

Une fois déterminées les conditions générales où se trouvent les orthodoxies, nous devons examiner de quelle manière et par quels moyens elles se propagent et parviennent à établir leur domination. L'histoire comparée des nombreuses églises orthodoxes de l'antiquité et des temps modernes permet de réduire à trois ces procédés : ce sont l'enseignement, les rites caractéristiques et les alliances. Là où l'enseignement a fait défaut, l'orthodoxie a manqué de son principal point d'appui, la classe sacerdotale n'a pu s'organiser en un véritable clergé. C'est ce qui a eu lieu par exemple chez les anciens Hellènes et même chez les Latins : les collèges sacerdotaux y ont toujours été très multipliés et indépendans les uns des autres, même lorsqu'il y eut à Rome un souverain pontife et que le prince fut devenu une sorte de pape, de tsar ou de ministre des cultes ; mais lorsque les églises chrétiennes se formèrent et s'abouchèrent entre elles, que les conciles donnèrent aux articles de foi une expression décisive, l'orthodoxie s'accrut rapidement. L'unité de croyance fut puissamment soutenue par le mode d'enseignement religieux qui était suivi, et qui obligeait les néophytes à passer par des degrés successifs d'initiation avant d'être déclarés chrétiens. L'église bouddhique suivait la même marche depuis plusieurs centaines d'années lorsque Jésus commença sa prédication, et elle la suit encore dans toutes les contrées où cette religion est en vigueur. Le recueil (1) où les règles de l'enseignement sont énoncées fut traduit dans les langues de tous les peuples chez qui les missionnaires bouddhistes vinrent s'établir, et comme il comprend aussi les lois relatives à la hiérarchie ecclésiastique et les formules développées de la métaphysique et de la morale, les croyances orthodoxes furent identiques dans toute la partie du monde vouée à la religion du Bouddha. Les divergences qui se produisirent plus tard dans quelques pays, par exemple au Tibet, ne furent que les conséquences locales de certains dogmes dont les formules primitives n'avaient pas été suffisamment développées.

Nous savons aussi, par les recherches faites dans ces dernières années, que les dogmes chrétiens ne furent pas tout d'abord aussi explicites qu'ils le sont aujourd'hui. Par conséquent l'enseignement des premiers siècles n'avait pas la précision qu'il a eue plus tard. Les premiers temps du christianisme furent les plus féconds en hérésies ; chaque hérésie aboutissait à quelque formule de foi qui n'exis-

(1) Un exemplaire complet de ce recueil, connu sous le nom de *Tripitaka*, existe depuis peu de temps à la Bibliothèque impériale, et attend un traducteur français.

taut pas auparavant. Il est bien remarquable que le dogme ne fut définitivement arrêté qu'à l'époque de Constantin, lorsque l'enseignement commença de se donner en public, en présence d'hommes pouvant appartenir à quelque religion que ce fût. Si les empereurs romains avaient toléré la religion chrétienne un siècle plus tôt, l'orthodoxie aurait eu beaucoup plus de peine à s'établir, parce que les dogmes, n'étant pas encore arrêtés, seraient devenus un objet vulgaire de discussion pour les païens et les philosophes, au lieu d'être uniquement discutés par des fidèles, par des docteurs; mais lorsque Constantin eut reconnu le christianisme pour une des religions de l'état, l'enseignement, devenu public, fut donné dans d'autres conditions et comme une orthodoxie indiscutable. Depuis lors il n'a subi d'autres changemens que ceux qui ont été imposés par les conciles et admis officiellement par les églises. A présent il ne change pour ainsi dire plus, et il est porté par les missionnaires chez les peuples éloignés tel qu'il est donné par les clergés européens.

L'enseignement est, comme on le voit, le moyen ordinaire de propagation des orthodoxies; pourtant il ne se suffit pas à lui-même. Non-seulement il peut être froidement accueilli ou promptement oublié de ceux qui le reçoivent, mais il court le risque de se heurter contre des doctrines antérieures qui en détruisent tout l'effet. Ce choc est dû à l'inflexibilité des formules orthodoxes. En voici un exemple : lorsque les missionnaires catholiques vinrent en Chine prêcher leur religion parmi des bouddhistes, ils enseignèrent le *Pater* et désignèrent Dieu comme « le roi des cieux; » ces derniers mots sont précisément ceux par lesquels dans toute l'église bouddhique on désigne Indra, qui est une sorte d'ange de beaucoup inférieur au Bouddha lui-même; le catholicisme parut une idolâtrie, et la prédication n'eut point de succès. Les missions protestantes, n'ayant pas commis cette faute, réussirent mieux. L'enseignement peut donc non-seulement rester impuissant devant la tiédeur des hommes, mais s'écarter par la rigidité de ses formules du but qu'il se propose d'atteindre.

Les rites donnent une très grande énergie à son action. Je ne parle pas seulement de ceux qui peignent aux yeux les formules de la foi, et qui, s'accomplissant autour de l'autel, sont comme une langue idéographique intelligible aux initiés; je parle des cérémonies qui s'adressent à l'homme individuellement, le prennent à sa naissance, le marquent d'un certain caractère et le rangent dans une orthodoxie, de celles qui s'accomplissent sur lui à des époques marquées de son existence, qui l'accompagnent à ses derniers momens, le suivent même après qu'il est mort. Chaque orthodoxie a les siennes. Il y a dans les hymnes du Vêda des rites fort beaux

et fort simples pour la naissance, pour le mariage et pour la mort. Les Grecs suivaient des rites analogues; il y en avait aussi chez les Latins, les Celtes, les Germains, les Scandinaves. Nous connaissons le rituel funéraire des Égyptiens et plusieurs de leurs cérémonies personnelles. L'orthodoxie brâhmanique sut en organiser pour les différentes castes de la société indienne; le bouddhisme en introduisit de nouvelles. Chez les chrétiens, toute la vie de l'individu fut, comme enlacée dans un réseau de cérémonies d'une signification idéale, auxquelles l'église catholique sut ajouter une pompe et une majesté inconnues à l'église d'Orient. La plupart de ces rites, appelés sacrements, n'appartiennent pas en propre au christianisme, et lui sont de beaucoup antérieurs; ils sont presque tous védiques et contiennent la théorie fondamentale de toutes les religions aryennes. Quant aux formes qu'ils ont revêtues, elles sont propres à chacune des orthodoxies : ainsi le baptême catholique ressemble très peu à celui des Grecs, quoiqu'il ait la même origine et le même sens; il en est de même de la communion, du mariage, de la messe, de l'inhumation. Cependant c'est par ces rites, quels qu'ils soient, que l'individu est à chacun des actes solennels de sa vie ramené dans le giron de sa propre église et comme forcé d'en reconnaître l'autorité. Ces liens sont ordinairement très doux, et n'imposent pas à l'homme de grands sacrifices : pour prix de quelques privations sensuelles, il recueille une somme de voluptés idéales et pures qui lui rendent « le joug très léger; » ces actes où il lui semble que sa volonté demeure absolument libre, parce que la pente où elle glisse est sans aspérités, sont accompagnés d'un enseignement de plus en plus profond qui illumine son intelligence et conquiert son assentiment, ses promesses et ses sermens. Une grâce divine pénètre ses sens et sa raison; il la goûte, il la proclame, il la confesse; son âme est renouvelée, il a dépouillé le vieil homme; il marche dans la gloire de son église; il est prêt à combattre et à mourir pour elle, jusqu'à l'heure où les misères de la vie et la lutte pour l'existence le ramènent à la triste réalité.

C'est celle-ci qui use et souvent brise les chaînes adorables de l'orthodoxie. Le manger et le boire, le labour, le commerce, les métiers, les professions plus nobles de l'homme de loi, du politique, chassent loin de nous le bonheur mystique des élus et des saints. L'Inde, qui l'a bien compris, a trouvé contre ces misérables occupations des hommes un remède héroïque, la mendicité : le vrai yôghi renonce à toutes choses; il n'a point de domicile, il se couvre d'un lambeau d'étoffe, ramasse dans les balayures de la rue une écuelle brisée, et va de maison en maison quêter sa vie. Au fond, c'est un oisif qui se fait nourrir par les gens de labeur; si tout le

monde l'imitait, tout le monde et lui-même mourraient de faim en méditant « sur les perfections du yôga. »

Ce sont là des déviations d'orthodoxie dont toutes les religions fournissent des exemples, et dont la folie humaine peut seule être responsable; mais comme la réalité, à laquelle on prétend échapper par cette méthode, pèse sur chacun de nous et nous tire bon gré mal gré en sens contraire de la religion, qui est tout idéale, celle-ci, quand elle a passé à l'état d'orthodoxie, a toujours été conduite à contracter avec la réalité des alliances avantageuses. De là le fait que j'ai signalé dans une étude précédente, le caractère politique qu'ont pris tour à tour la plupart des religions. Dès l'époque du Vêda, sans parler de l'Égypte, dont les documens sont antérieurs à ceux de l'Inde et de la Perse, l'alliance du sacerdoce et de la royauté s'accomplissait dans l'Inde; cependant la séparation des castes est un fait postérieur à la période des hymnes ou qui en marque tout au plus les derniers temps : fait bien digne de remarque, car il prouve que l'institution politique du brâhmanisme s'est fondée au même moment que son orthodoxie religieuse. Celle-ci devint, dans les lois de Manou que nous possédons, le plus ferme appui du système social et politique, et ce système à son tour assura une durée pour ainsi dire illimitée à l'orthodoxie indienne. D'après les documens hiéroglyphiques, les croyances de l'Égypte ne semblent pas avoir été fixées et systématisées avant la fin de la iv^e dynastie; elles durèrent jusqu'à la conquête de ce pays par Cambyse, et à partir de ce temps elles tombèrent dans une décadence rapide. Nous savons qu'en vertu de sa constitution cérébrale le peuple égyptien était peu apte à s'élever dans l'ordre des idées au-delà du terme qu'il avait de bonne heure atteint et où il s'était arrêté. La longue durée de son orthodoxie, qui comprend peut-être quarante siècles, doit être attribuée au système politique auquel elle s'était inféodée. Le brâhmanisme, quoique chez une race progressive et par conséquent plus mobile, était fondé au moins douze ou quinze siècles avant Jésus-Christ, et il est encore plein de vie; il est sous nos yeux, c'est comme une antique et puissante machine d'un mécanisme très régulier au fonctionnement de laquelle nous assistons. Or à quoi s'attaquent les propagateurs de la civilisation d'Occident pour préparer dans l'Inde l'acceptation des idées chrétiennes? Au système des castes, c'est-à-dire à une institution politique. A quoi le bouddhisme a-t-il dû les rapides succès qu'il a remportés dans ses premiers siècles? Aux coups dont il frappait cette même institution. C'est donc elle dont l'alliance a maintenu l'orthodoxie religieuse, et c'est contre cette alliance que les forces intérieures comme celles du dehors sont venues jusqu'à présent se briser.

Nous ne pouvons passer en revue l'histoire de toutes les orthodoxies. Disons seulement quelques mots de l'église chrétienne. Elle partage elle-même son histoire en trois périodes, la lutte, la souffrance, le triomphe, et elle fait dater celui-ci de Constantin. Ce n'est pas que cet empereur ait proscrit les autres religions; mais, chrétien lui-même, il fit asseoir la nouvelle religion sur le trône, remplit de chrétiens les fonctions politiques et civiles dans tout son empire, et donna à sa foi une liberté d'action et de propagande dont elle n'avait pas joui auparavant. Ce prince fut pour cela vénéré dans l'église, quoiqu'il ne méritât, comme homme et même comme empereur, qu'une médiocre estime. Le bouddhisme avait de même, six siècles auparavant, trouvé son Constantin dans le grand roi converti, Açôka. L'alliance de l'orthodoxie et de la politique consommée par l'empereur romain n'a plus cessé, ni dans l'église d'Orient ni dans celle d'Occident. Nous n'avons pas à raconter une histoire que tout le monde connaît. Remarquons seulement que l'église a suivi les mouvemens de la politique et s'y est accommodée, soit que la société fût féodale, soit qu'elle changeât cet ancien état pour s'organiser en monarchies. Les princes de l'église trouvèrent à ce changement quelque avantage, puisque les premiers pairs qui devinrent rois ne pouvaient réussir qu'avec l'appui de l'église, déjà centralisée dans Rome. L'orthodoxie romaine fut quelque temps la puissance politique prépondérante, et jouit d'une autorité que l'union des pouvoirs entre les mains d'un seul étendait également sur les rois, sur les seigneurs et sur les peuples. Depuis lors, l'alliance a été en s'affaiblissant, parce que les rois, pour reconquérir leur indépendance, qu'ils avaient aliénée, furent obligés de s'appuyer sur le peuple, c'est-à-dire sur cette foule des profanes qui représente le principe de la liberté individuelle. La réforme lui porta un second coup en détachant d'elle des populations entières. Le troisième coup lui fut porté par la révolution française. Qu'est-ce aujourd'hui que l'orthodoxie latine eu égard à son passé? Elle est en présence de peuples qui ne lui doivent rien et qu'elle a longtemps déprimés, d'institutions laïques qui la contredisent, de sciences qui tendent à la refaire, c'est-à-dire à la défaire, de peuples germaniques qui lui sont hostiles, d'un mouvement général de civilisation sur lequel la barque de Pierre est portée comme une nacelle sur la mer. Le clergé romain sent néanmoins que la possession de quelque pouvoir politique lui est nécessaire, et croit que le salut de son orthodoxie est à ce prix. En réalité, ce n'est pas l'alliance qui se brise, c'est l'allié qui disparaît. Les peuples ne peuvent pas être les alliés de Rome, parce que Rome est dans le sanctuaire et que le peuple est hors du temple; il cherche ailleurs la lumière, qui a cessé de lui venir de ce côté. Et nous, ne prenant parti pour

personne dans cette lutte qui se passe en dehors de nous, nous voyons d'un point de vue libre tomber tour à tour les étais qui soutenaient l'alliance du trône et de l'autel. Combien en reste-t-il aujourd'hui? En France, la royauté n'est plus; l'empire s'est démocratisé. En Italie, le peuple demande Rome pour sa capitale. L'Autriche, sans changer de roi, a changé de royauté. L'Espagne vient de changer l'un et l'autre. Ainsi les peuples se retirent tour à tour, et le pire est qu'ils ne cessent pas pour cela d'être chrétiens.

L'alliance de la religion et de l'état, en prêtant à l'enseignement sacré et aux rites une force prépondérante, en est donc venue à régler la durée des orthodoxies; mais ces trois moyens de propagation se sont diversifiés selon les races, les peuples et les temps. J'ai déjà rappelé au lecteur que dans l'Inde, par exemple, les parts de religion données aux hommes étaient inégales : les dogmes et les rites formaient un trésor dont les brâhmanes seuls avaient la clé; ils en distribuaient à la caste royale une mesure assez grande pour s'assurer son alliance et pour la maintenir dans son devoir vis-à-vis d'eux comme dans sa supériorité à l'égard des autres castes. De même ce que la caste des marchands et des laboureurs recevait de religion suffisait pour la maintenir au-dessus des malheureux çûdras, dont le rôle était de servir, mais non pour l'égaliser à ses supérieurs; quant aux çûdras, ils n'avaient aucune part à la religion aryenne et demeuraient dans leurs grossières superstitions. J'ai expliqué comment la conservation de l'orthodoxie brâhmanique fut liée à ce système : il est bien curieux que la morale brâhmanique soit d'une beauté admirable, et que pourtant elle soit jointe à une orthodoxie politique profondément inhumaine. La science n'a aujourd'hui aucune peine à expliquer cette contradiction, car elle repose tout entière sur la différence des races. Il est à peu près démontré qu'à leur arrivée sur l'Indus les Aryas formaient déjà une société mêlée où les classes supérieures seules étaient pures, tandis que la troisième contenait une proportion peut-être assez grande de sang touranien; mais comme celle-ci était pourtant très supérieure aux pauvres barbares (*varcava*) qu'elle trouva devant elle, tout le peuple conquérant n'eut pas de peine à les reléguer dans une quatrième caste et à s'en faire des esclaves. Un fait analogue se passait dans l'Asie centrale, où les Mèdes, peuple mêlé, finirent par se trouver classés au-dessous des Perses, purs Aryas, qui furent les prêtres et les seigneurs de l'empire de Cyrus. La même chose eut lieu dans de minimes proportions le long de l'Eurétas après le retour des Doriens; mais l'absence de races infimes y réduisit les castes à trois, Spartiates, Laconiens et hilotes.

L'église latine et les sociétés modernes se trouvèrent, quant aux races, dans des conditions beaucoup plus complexes après les in-

vasions et la conversion des barbares; cependant on voit que l'orthodoxie romaine fit alliance avec les conquérans pour assurer sa prépondérance sur les anciennes populations. Plus tard les mésalliances, le progrès de la puissance populaire et le principe même du christianisme, qui est l'égalité des hommes devant Dieu, tendirent à confondre les races. La conquête toute récente encore du Nouveau-Monde mit les races mêlées et presque unifiées de l'Europe en face des peaux-rouges et des noirs, et il fallut ces révolutions sanglantes dont nous avons été les témoins pour empêcher des orthodoxies oppressives de consacrer dans la politique et dans la religion l'inégalité naturelle des races en Amérique. Aujourd'hui la fusion s'opère et ne s'arrêtera plus.

Ainsi la propagation des orthodoxies a varié suivant les races : ici elle les a subordonnées entre elles en les maintenant séparées, là elle a tendu à les croiser et à les fondre les unes dans les autres. Des conséquences analogues sont nées de la différence des peuples dans une même race. L'église chrétienne, après s'être brisée pour s'accommoder aux conditions si différentes des peuples grecs et des peuples d'Occident, n'a jamais pu contracter chez les premiers une union complète et durable avec l'état. Elle n'a donc exercé sur celui-ci qu'une action en quelque sorte latérale, prenant son point d'appui dans la famille et dans sa propre organisation patriarcale. L'explication de ce fait n'est pas bien difficile à découvrir, car le christianisme grec a succédé très exactement aux cultes païens, qui ne reconnaissaient aucun chef suprême; les peuples chez lesquels il s'établissait, loin d'arriver à la vie nationale comme ceux de l'Occident, étaient des peuples vieillis qu'il avait la prétention de rajeunir, et qui n'avaient jamais eu, politiquement du moins, une unité, une cohésion qui pût se transmettre à l'organisation sacerdotale. La conquête musulmane sauva par l'antagonisme de religion l'union hellénique, mais elle n'apportait aucun élément social nouveau; de plus, en ôtant aux peuples vaincus leur existence politique, elle forçait l'orthodoxie à vivre sur son propre fonds, c'est-à-dire sur son enseignement et ses rites. Pendant ce temps, l'église d'Orient se développait au nord dans des conditions toutes différentes, et produisait chez les Touraniens et les Slaves une orthodoxie au triomphe de laquelle la politique des tsars était intéressée; l'alliance du pouvoir et de la religion y devenait aussi étroite qu'elle l'était à Rome; le tsar était comme le pape de cette grande église, et concevait l'espérance de l'être un jour de tous les chrétiens d'Orient. L'indépendance qu'une longue guerre et l'appui de l'Europe n'ont donnée qu'à une partie des Hellènes rend très bonne à cet égard la situation de l'orthodoxie russe, car, en se faisant protectrice effective du reste des Grecs, elle s'achemine vers leur ab-

sorption politique et religieuse à la fois. Si une existence nationale eût été donnée à temps aux populations helléniques, elles eussent été bientôt aussi ennemies du tsar que les Allemands ont pu l'être du pape, car l'influence du tsar n'eût pu être que nuisible à leur autonomie politique et religieuse.

Les époques chez un même peuple ne sont pas non plus indifférentes à l'œuvre et au succès des orthodoxies. L'Inde et l'Occident fournissent là-dessus des faits décisifs. Quand les Aryas débouchèrent dans les vallées de l'Indus, il n'avaient pas encore les élémens de brâhmanisme qui sont dans le Vêda, car ces hymnes furent en majeure partie composés sur ce fleuve et sur ses affluens. Les conquérans s'étendirent sur le Caboul et jusqu'à la Saraswati, qui, entre l'Indus et le Gange, va du sud au nord et perd ses eaux dans le désert. Leur établissement orthodoxe commença donc à se faire après la conquête, naquit avec leur puissance territoriale, grandit et se consolida avec elle. Il ne semble pas que pendant un millier d'années il y ait eu dans la société brâhmanique aucune lutte sérieuse causée par l'orthodoxie âryenne. Celle-ci au contraire, par la netteté de ses formules et des prescriptions énoncées dans ses codes, fut une garantie de paix intérieure et de progrès vers le sud. Ce fut seulement à l'époque du Bouddha que le principe de la liberté individuelle et de l'égalité religieuse fut proclamé et introduisit dans une société pacifiée à la manière romaine un trouble auquel le bouddhisme succomba. Quand une orthodoxie naît avec une civilisation placée, comme le fut le brâhmanisme, dans des conditions très simples, elle en devient naturellement et sans effort la forme principale d'après laquelle toutes les autres fonctions sociales se combinent et s'harmonisent. Parvenue à son âge adulte, elle est l'expression même de la civilisation d'un peuple, et quand celle-ci vient à déchoir, elle la suit dans sa décadence. La chute du brâhmanisme a commencé depuis longtemps, précipitée tour à tour par le bouddhisme et par les invasions mongoles et arabes; mais sa dernière période n'a commencé qu'à l'arrivée des Européens, qui sont armés d'un principe supérieur de civilisation.

Le christianisme survint en pleine civilisation gréco-romaine. Les principes qu'il apportait, en contradiction manifeste avec l'état social et religieux de l'empire, jetaient dans la société un ferment puissant de discorde et des causes de dissolution. Cette société était née et avait grandi dans des croyances dont l'origine était la même que celle du christianisme, puisqu'elles venaient, comme lui, des premiers dogmes âryens; mais en s'accommodant au reste de la civilisation pélasgique, hellénique et latine, elles avaient formé une sorte d'orthodoxie polythéiste que la doctrine chrétienne venait contredire. Comme ce problème se présentait en pleine civilisation,

il n'était pas possible qu'une lutte violente ne se produisit point. Aussi, durant les premiers siècles, les communautés chrétiennes cachaient-elles leur enseignement et leurs rites, afin de les soustraire à une puissance politique qui leur était hostile. Il leur fallut une grande énergie d'action et de volonté, une confiance singulière dans l'avenir pour soutenir un pareil combat sans autres secours qu'un enseignement encore vague et des rites sans solennité. Il est juste aussi de dire que dès le commencement la prédication chrétienne trouva des points d'appui fort utiles chez des hommes riches et influens de l'empire romain; c'est ce que prouvent l'histoire des persécutions et la qualité des martyrs. Le nombre de ces adhérens de bonne famille alla en croissant, et les communions chrétiennes en étaient remplies lorsque Constantin adopta la foi nouvelle.

Une lutte toute semblable fut soutenue dans l'Inde par le bouddhisme, réaction sans causes extérieures que nous sachions, et qui venait porter le trouble dans une puissante et séculaire organisation politique et religieuse. Quand le fils de Mâyâ, Çâkyâ-Mouni surnommé le Bouddha, fils de rajah et rajah lui-même, entraînait hors des cités les peuples avides de l'entendre, il ne leur enseignait qu'une morale très pure confirmée par des miracles étonnans; mais, lorsqu'à sa mort le premier concile se réunit pour fixer les principaux points du dogme et organiser une église, on vit naître une orthodoxie qui, en appelant au sacerdoce non-seulement les castes âryennes, mais les castes les plus infimes, bouleversait la société et la sapait dans sa base. Le bouddhisme fut donc, lui aussi, une semence de discorde jetée au sein du brâhmanisme : on enseigna au milieu des persécutions; on eut des renégats et des martyrs, des confesseurs, des missionnaires et des saints, jusqu'à ce que la vieille orthodoxie, plus forte que l'orthodoxie naissante, l'expulsa de son sein et la força de chercher fortune au dehors. Le christianisme eut plus de succès dans l'empire : il conquit tout l'Occident et s'étendit fort loin en Asie; mais comme de ce côté il ne sut pas s'organiser en une puissante orthodoxie soutenue par toutes les forces séculières, les populations non âryennes de ces contrées retournèrent sans beaucoup de peine à des dogmes mieux appropriés à leur race quand l'islamisme vint s'offrir à elles. Aujourd'hui il serait plus facile d'ôter toute religion aux musulmans que de leur faire adopter le christianisme.

IV.

Il nous reste à exposer comment finissent les orthodoxies et à définir les lois générales de leur décadence et les causes de leur

chute. Ces causes sont moins compliquées qu'elles ne le paraissent, et peuvent même se réduire à une seule; mais leur action se diversifie selon les temps et les circonstances. Quand s'est fondé le premier dogme admis en commun par deux ou plusieurs hommes, leur pensée, qui l'avait conçu librement, conservait nécessairement après l'accord la liberté dont elle avait joui et qu'elle ne pouvait aliéner. Il en résulte que dans toutes les religions il y a deux élémens psychologiques, dont l'un représente le consentement et engendre l'autorité des assemblées, tandis que l'autre représente les dissentimens et donne naissance aux opinions individuelles. On comprend que c'est par le consentement que se fondent les orthodoxies, et qu'elles ont pour point d'appui l'autorité.

D'un autre côté, puisque les religions procèdent d'une source commune et reposent sur une observation juste, quoique vague, des phénomènes naturels, il y a entre toutes les orthodoxies de la terre une somme de dogmes communs qui représente la religion primitive, et c'est par les développemens ou par les déviations locales de ces premiers dogmes qu'elles en sont venues à différer entre elles et même à se combattre. Les points sur lesquels tout le monde est d'accord ne tardent pas à se ranger aux arrière-plans et en quelque sorte à s'effacer; les discussions portent naturellement sur les points de dissidence. Ainsi l'Allah des Turcs ne diffère pas absolument du Dieu des chrétiens, celui des catholiques est à peu près le même que celui des Grecs ou des protestans; mais les développemens particuliers de chacune de ces orthodoxies ont mis aux prises les uns avec les autres les hommes qui les ont adoptées. C'est donc l'élément propre de chacune d'elles qui les constitue, comme en histoire naturelle c'est la différence qui constitue l'espèce.

L'élément commun des religions, étant pur de tout mélange étranger et d'ailleurs n'étant guère soumis aux discussions, se transmet à travers l'humanité et se conserve indéfiniment; il n'est sujet ni à l'accroissement ni à la diminution; il peut seulement à de longues périodes recevoir des expressions de plus en plus scientifiques. Au contraire, l'élément propre qui constitue les orthodoxies est soumis aux mêmes lois générales de développement et de décadence que toutes les autres formes créées par la nature; il parcourt dans chaque pays une période qui peut être représentée par une courbe géométrique. A mesure en effet que la doctrine fondamentale se revêt de formules orthodoxes plus précises et mieux appropriées aux conditions locales, la réaction de la liberté individuelle se manifeste avec une énergie croissante par la contradiction; les hérésies se produisent pendant toute la période de formation d'une orthodoxie. Quand celle-ci est parvenue à son développement com-

plet, on ne voit plus naître d'hérésies, parce que les sujets de discussion sont épuisés; mais le principe de la liberté individuelle, étant indestructible, commence dès lors à se manifester d'une autre manière, c'est-à-dire par la science. J'ai exposé dans une précédente étude comment celle-ci procède par périodes; c'est ici le lieu d'ajouter que ces périodes répondent à la décadence des orthodoxies. La science grecque a commencé vers l'époque de Solon par une raillerie contre l'anthropomorphisme, quand un savant vint dire aux Hellènes que, si les chevaux se créaient des dieux, ils leur donneraient des figures de cheval; or l'anthropomorphisme était la forme spéciale de l'orthodoxie des Hellènes. Quand a été inaugurée la science occidentale, sinon à l'époque où fut achevée l'évolution de l'orthodoxie romaine? Galilée ne naquit-il pas l'année qui suivit le concile de Trente? Ces dates d'ailleurs ne sont que des points de repère dans un mouvement continu dont les momens sont indiscernables, car d'un côté les derniers progrès d'une orthodoxie sont très lents, comme ceux d'un animal ou d'une plante qui vont toucher à leur âge adulte; de l'autre, la naissance de la science est insaisissable, ses premiers progrès sont très lents; elle n'arrive à précipiter sa marche qu'aux temps où l'orthodoxie elle-même précipite sa décadence.

Or, de même qu'en se formant cette dernière a peu à peu coordonné autour de son principe tous les élémens sociaux, qu'elle les a soumis ou a fait alliance avec eux, de même, à mesure que la science grandit, elle tend à reprendre tous ces élémens, à les pénétrer de son esprit, à leur communiquer son principe de liberté et sa mobilité. Ainsi peu à peu la société se transforme dans un sens opposé à l'orthodoxie, de sorte que la science profite de tout ce que perd cette dernière et contribue elle-même à ces pertes successives. Il est donc inutile de vouloir le nier, le pallier ou le dissimuler, science et orthodoxie se sont exclues dans tous les temps et chez tous les peuples où elles ont coexisté. Pendant la période plus ou moins longue d'une décadence sacerdotale, la société est livrée à une lutte dont les actes offrent les personnages et les scènes les plus variés, quelquefois comiques, souvent tragiques; des deux côtés, on crie à l'oppression, à l'injustice. On montre aux peuples l'abîme de l'incrédulité où ils se fourvoient, on leur montre les avantages qu'ils retirent du savoir et l'âge heureux où la science les conduit. Les orthodoxes font voir la société se désorganisant, les temples désertés, les dieux outragés, l'iniquité et le crime établissant leur règne et livrant les hommes séduits à une damnation éternelle. Les libres penseurs, les sages, comme disaient les Grecs, les hommes de science enfin, s'appliquent à dissiper les terreurs de l'autre monde, ils appellent les hommes à la liberté, à l'effort

personnel, à l'instruction, qui élève l'intelligence, au travail, qui adoucit et orne la vie, à l'économie, qui assure l'avenir de la famille, à l'exercice des droits civils, qui améliorent les cités, et des droits politiques, qui font la force des états, à la paix enfin, bien suprême de l'humanité que les orthodoxies ont toujours empêché. Voilà ce que l'on dit de part et d'autre avec des apparences de raison.

A ce point de sa durée, une orthodoxie paraît une force oppressive ou du moins coercitive, qui retient un peuple dans l'ignorance pour le dominer, la science paraît une force impie, un principe de dissolution et d'immoralité tourné contre la religion: mais si l'on fait attention que c'est l'élément commun des orthodoxies qui constitue cette dernière et qu'il n'est jamais en cause, un esprit sincère, exempt de terreurs et de préjugés, s'aperçoit bientôt que la chute des orthodoxies n'intéresse pas la religion, non plus que la vague qui monte et s'abaisse n'intéresse l'existence de la mer; il ne voit dans l'antagonisme des élémens sociaux que cette lutte pour l'existence à laquelle rien n'échappe, où les ressorts de la nature viennent incessamment se retremper. Il faut donc que l'orthodoxie et la science se combattent; mais le vrai terrain de la religion reste neutre, il est toujours possible aux hommes de s'y donner la main. L'obstacle vient de la première; ainsi les Latins et les Grecs ont encore prouvé tout récemment qu'ils ne peuvent s'accorder sur les questions d'orthodoxie. La science au contraire réunit les hommes d'un même pays et d'un pays à l'autre, car d'une part elle ne procède que par le raisonnement et ne fonde la conviction que sur l'évidence personnellement acquise, de l'autre elle n'a aucune forme arrêtée, elle modifie sans cesse et librement ses expressions. La science est absolument la même à Athènes, à Berlin et à Rome.

Il résulte de là que, partout où la science est en progrès, l'orthodoxie est en décadence; elles marchent en sens contraire d'un pas égal. S'il venait un jour où la science eût rallié à elle tous les élémens d'une société, l'orthodoxie locale disparaîtrait en même temps. C'est ce qui est arrivé pour le polythéisme, à la chute duquel la science grecque a plus contribué que le christianisme naissant. De nos jours, presque toutes les orthodoxies sont en décadence sans qu'aucune d'elle soit sur le point de s'anéantir; le brâhmanisme dans l'Inde perd du terrain devant le progrès de la science européenne et de ses applications; il en est de même de l'orthodoxie hellénique, de celle des Latins et même des demi-orthodoxies protestantes des peuples germaniques; les églises musulmanes, malgré le dédain de la science qu'elles ont inspiré aux populations, voient leur force diminuer à Constantinople et au Caire. La Russie est à cet égard l'un des pays du monde les plus arriérés, grâce à

l'origine touranienne de ses habitans et à l'union du spirituel et du temporel dans la personne du tsar; mais le jour ne semble pas éloigné où elle sera elle-même entraînée sans retour dans le mouvement général du monde.

La chute des orthodoxies est plus ou moins accélérée par des causes dont l'action varie avec les milieux. La race est encore une de ces causes. Il y a en effet des races humaines sur lesquelles la science a peu de prise, et même dont les idées religieuses ne s'élèvent pas bien haut. Dans la partie nord-est de la Russie, le christianisme est une pure idolâtrie; la science non plus n'y a pas encore pénétré. Il n'en est pas de même dans le sud-ouest de cet empire, et cette différence n'est pas due seulement au voisinage des peuples civilisés, elle est due surtout à la différence des races, l'est étant habitée par des races touraniennes et l'ouest par des Aryas. Les fellahs d'Égypte et les peuples qui habitent au sud de ce royaume appartiendront longtemps à des orthodoxies, parce qu'ils sont peu capables de science. Il en sera de même de tout le sud de l'Indoustan, occupé par des races éthiopiennes ou dravidiennes qui ne sont pas plus aptes à comprendre la loi de la gravitation que la théorie du Brahma neutre et indiscernable. Au contraire les races progressives et surtout celle des Aryas, à la tête desquelles marchent la France, l'Angleterre et l'Allemagne, tendent à s'affranchir de leurs orthodoxies respectives, à effacer leurs différences par l'abandon du passé, à s'unir dans la science et la liberté, aidées par les applications qu'elles savent en faire. Nous les voyons suivies dans leur marche par une foule d'autres nations de même origine ou de races mêlées, et le mouvement qu'elles impriment aux idées tend à se propager par toute la terre.

Il est aisé de comprendre que l'abandon des orthodoxies commence toujours par les classes élevées, c'est-à-dire instruites, puisque le savoir, qui affranchit un homme de l'orthodoxie, le range en même temps dans ces classes; mais la science possède, elle aussi, l'enseignement comme moyen d'action, et aux rites sacrés correspondent chez elle les applications qu'elle fait de ses théories : par ces deux voies, elle descend des hommes supérieurs à ceux que leur capacité ou les circonstances de la vie ont élevés moins haut, et par degrés elle pénètre jusqu'aux derniers rangs du peuple. Telle est la marche progressive de la science; la retraite des idées orthodoxes s'opère dans la même proportion.

La fixité des formules orthodoxes est pour elles une troisième cause d'abandon. Cette immobilité les empêche de suivre les transformations sociales qui s'opèrent en dehors d'elles, soit dans la théorie, soit dans la morale et dans les applications de celle-ci.

Par exemple, les premiers chapitres de la Genèse furent donnés jadis comme fondement à la doctrine catholique; on répéta et l'on enseigna dans toute l'église que Dieu avait créé le monde en six jours, et l'on entendit par là des jours solaires. Quand la science eut démontré que la seule formation de la terre avait exigé un temps beaucoup plus long, l'interprétation dut rétrograder. On conserva du moins Adam comme souche primordiale de l'humanité et l'on assigna une certaine antiquité à l'espèce humaine, mais les inscriptions de l'Égypte la reculèrent de plusieurs siècles; les découvertes géologiques la reléguèrent dans un passé beaucoup plus ancien, et, d'accord avec la philologie, firent voir dans les personnages d'Adam et d'Ève des mythes au lieu de réalités. La Genèse, battue en brèche, reste comme un monument fort obscur, et qui, loin d'éclairer la science, en requiert lui-même toutes les lumières. Autre exemple : la morale a cheminé comme la science; l'universalité des lois qui en découlent a été démontrée, elle ne reconnaît plus de lois d'exception; les philosophes pensent en général que l'état normal de l'homme et de la femme est de s'unir, parce que leur union est la condition de la durée de l'espèce; on considère comme une déviation des lois de la nature et de la morale la multiplication des communautés de célibataires bouddhistes qui forment des villes entières dans l'Asie centrale et ont envahi la société siamoise. Cependant le concile de Trente a proclamé le célibat supérieur à l'état de mariage et déclaré anathème celui qui dirait le contraire. De là chez nous un antagonisme d'idées au sujet des couvens et de la vie religieuse et une divergence entre les protestans et les catholiques. Il est évident que l'article du concile de Trente sera rapporté ou tombera en désuétude, si la doctrine philosophique vient à prévaloir. Remarquons que ce point d'orthodoxie romaine n'intéresse pas le christianisme, puisqu'il n'existe ni chez les protestans ni dans l'église d'Orient, où les prêtres sont mariés. Il démontre donc que l'immobilité des dogmes est une cause de décadence pour les églises locales, et comme cette fixité règne dans toutes les orthodoxies, celles-ci tendent à s'anéantir faute de se pouvoir transformer. Si elles se modifiaient pour suivre le mouvement des esprits, elles tomberaient en contradiction avec leur propre principe et périraient plus vite encore.

Au contraire, quand une formule de foi est passée à l'état d'orthodoxie, elle devient un principe qui tend comme tout autre à produire ses conséquences extrêmes. Celles-ci se produisent toujours dans un sens défini et créent des forces nouvelles ou des faits sociaux parfois extraordinaires. On en pourrait citer des exemples à l'infini; j'en rappellerai seulement deux ou trois. La contemplation de la vérité est l'état le plus parfait de l'âme : faites de cette idée

fort juste un principe d'orthodoxie et donnez-lui ses conséquences, vous engendrez des sociétés contemplatives qui détermineront les conditions les plus favorables à la contemplation; parmi ces dernières sera l'immobilité du corps, et vous verrez dans l'Inde des hommes qui pour se la procurer se feront attacher par les pieds et les mains à des troncs d'arbres et y passeront leur vie. L'excès du boire et du manger trouble les fonctions de l'intelligence: idée fort juste qui conduit à la formule de l'abstinence et du détachement; celle-ci à son tour, considérée comme un principe et appliquée en toute rigueur, amène des ermites sur les promontoires, sur les pics escarpés, sur les colonnes isolées d'édifices en ruine, et fait tourner sur un pied, dans l'attitude de l'extase, les derviches blancs de Constantinople. Ce ne sont point là des aberrations, ce sont des conséquences très logiquement tirées de principes fort humains, mais étroitement formulés par des orthodoxies; s'il en était autrement, ces pénitens seraient repoussés par leurs propres églises, tandis qu'elles les tolèrent, souvent les louent, quelquefois en font leurs saints. Voilà pour la pratique.

La doctrine, une fois devenue orthodoxe, suit une loi semblable; en voici un exemple. Le feu avait été allumé par le frottement de deux morceaux de bois choisis exprès et habilement taillés, l'un en fossette, l'autre en pointe. L'homme qui les avait préparés le premier fut un grand artiste qui transmit son invention à ses successeurs et qui fut appelé, ainsi qu'eux, par excellence, le « charpentier » (*trushtri*). Quand on vint à réfléchir que l'opération accomplie par lui une première fois avait engendré le feu, il en fut justement nommé le père. Bientôt la théorie, s'emparant des faits, dégagea le principe igné qui vit dans le végétal et constata qu'il a son origine dans le soleil. Le feu de l'autel fut dès lors conçu comme ayant deux pères, l'un céleste ou divin, l'autre humain. Quand la théorie aryenne du feu fut devenue la théorie du Christ, c'est-à-dire de l'oïnt (*ankta*, en latin *unctus*), et qu'après avoir longtemps subsisté en Asie elle se transmit à l'Europe par l'orient de la Méditerranée, l'antique charpentier prit chez des Sémites le nom de Iousouf ou Joseph, et se retrouva dans le père nourricier du fils de Marie. L'orthodoxie catholique ayant consacré ce personnage, qui n'est presque rien chez les chrétiens d'Orient, Joseph obtint chez elle des honneurs particuliers; il devint comme un second médiateur, il eut des autels à lui et des communautés d'hommes et de femmes spécialement attachées à sa personne.

Il arrive donc un moment où les dogmes religieux, en passant à l'état d'orthodoxie, commencent à perdre la valeur théorique qu'ils ont eue d'abord. A mesure que le temps s'écoule et que se déroulent les conséquences du dogme arrêté, la signification primordiale

s'efface de plus en plus et finit par disparaître entièrement. On se trouve alors en face de conceptions fantastiques ou d'êtres idéaux auxquels on attribue une existence surnaturelle et une action prépondérante dans l'univers et dans l'humanité. C'est là l'histoire de tout le paganisme ancien et moderne. Lorsque la science a grandi et qu'elle lève les yeux vers ces figures créées par les orthodoxes, ne pouvant les saisir par aucune de ses méthodes, elle les nie ou les néglige, comme des fantômes de l'imagination populaire. Elle s'en éloigne d'autant plus qu'elle part elle-même de la réalité, et que, sans jamais la perdre de vue, elle marche vers des formules de plus en plus abstraites et de moins en moins saisissables à l'imagination. Si l'on vient alors à rapprocher ces formules des figures sacrées qui en sont les équivalens, celles-ci sont jugées inutiles par les hommes de science, qui à leur tour sont condamnés par les orthodoxes comme des impies. Cependant les figures sacrées ne se renouvellent pas, et la science se renouvelle toujours; dans sa marche, elle les repousse devant elle, les confine dans l'adoration d'un groupe de croyans qui diminue sans cesse, et il vient un temps où l'on peut dire que les dieux s'en vont avec les orthodoxes qui les ont créés.

Je viens d'exposer, d'après les faits que la science a rassemblés dans ces derniers temps, les lois auxquelles toutes les orthodoxies obéissent depuis leur naissance jusqu'à leur fin. Ces lois ne s'écartent en rien des lois générales du monde; elles n'en sont que l'application à un ordre particulier de phénomènes. Il n'y a ni à les louer, ni à les blâmer; elles sont ce qu'elles sont, et l'humanité leur obéit d'instinct, sans le vouloir et sans pouvoir s'y soustraire. Quand un homme ou un peuple se sépare d'une orthodoxie, il accomplit également sa loi : s'il y restait attaché lorsque sa raison lui dit qu'il se trompe, il mentirait à lui-même et aux autres. C'est pour cela que les persécutions religieuses sont aussi stériles que criminelles et que les martyrs ont toujours eu raison de leurs bourreaux. Les orthodoxies sont libres de s'établir et, si elles le peuvent, de s'étendre, mais non de s'imposer par la violence. Les sciences ont le même droit et le même devoir, parce que leur point de départ et leur raison d'être sont les mêmes. D'ailleurs, les orthodoxies et la religion étant deux choses fort différentes, celle-ci demeure toujours un fonds commun inépuisable où tout le monde peut vivre; elle est comme la grande voie de l'humanité, où chacun avance selon ses forces, et sur laquelle aucun péage ne doit être établi. Identique à celle de la science, cette voie doit conduire ceux qui la parcourent à la possession d'eux-mêmes, à la paix du cœur et à la liberté.

LE

PRINCE MICHEL OBRENOVITCH

ET

L'AVÈNEMENT DU PRINCE MILAN

SOUVENIRS D'UN VOYAGE EN SERBIE.

Le 5 septembre 1868, je débarquais à Belgrade. J'avais visité la Slavonie, essayant de me faire une idée des difficultés où se sont débattus jusqu'ici dans l'empire des Habsbourg les Slaves du sud, serrés comme dans un étau entre le tenace pédantisme de la bureaucratie allemande et l'ambitieux orgueil des Magyars; je venais voir maintenant ce qu'était la Serbie, et quel usage les Slaves y avaient fait de l'indépendance. J'avais lu ce que l'on a traduit des *psmas*, ces beaux chants naïfs et sincères par lesquels s'est révélée à l'Occident l'âme même de la Serbie; j'avais parcouru les annales de ce peuple vaillant et avisé qui avait bravé à lui seul, sous Kara-George, tout l'effort de la puissance turque, et qui plus tard, sous les Obrenovitch, avait su, grâce à son esprit de conduite, poursuivre sans nouvelle effusion de sang l'œuvre commencée par les armes. C'était donc avec un sentiment de respectueuse sympathie que je m'apprêtais à toucher enfin le sol de cette terre libre qui était le but et le terme de mon voyage; c'était avec joie que, bien avant d'apercevoir les arbres à travers les maisons basses de Semlin, j'avais, depuis deux heures déjà, découvert à l'horizon, au-dessus de la plaine unie et du large fleuve sinueux, la haute colline qui porte Belgrade, la ceinture de tours qui la couronne, et

les minarets qui s'élèvent encore au-dessus des bâtimens, comme pour rappeler à ceux qui remontent et descendent le Danube ce long et triste chapitre d'histoire que vient de clore l'évacuation des forteresses.

Trois mois à peine s'étaient écoulés depuis l'assassinat du prince Michel, et je n'entraï pas en Serbie aussi aisément que je l'aurais cru d'après les facilités que j'avais trouvées dans cet empire d'Autriche, jadis la terre classique des interrogatoires indiscrets, des formalités minutieuses, des visas et des permis de séjour. Ici comme ailleurs, c'était au lendemain de l'attentat que l'on avait commencé à prendre des précautions. On demandait donc les passeports; force me fut d'avouer que je n'étais pas en règle. Il me fallut, précédé d'un gendarme, comparaître devant le commissaire de police. Là finirent mes ennuis; j'avais affaire non plus à mon gendarme serbe, dont l'allemand était pire encore que le mien, mais à un Grec de Macédoine employé depuis quelques années à Belgrade. Il connaissait la *Revue des Deux Mondes*, τὴν Ἐπιθεώρησιν τῶν δύο Κόσμων, comme on dit dans le patois des lettrés d'Athènes; il me savait d'ailleurs si bon gré de lui adresser la parole dans sa langue, qu'il se hâta de m'ouvrir l'accès de sa patrie adoptive.

Au bout de quelques heures, je me présentais au palais, que l'on appelle encore, comme du temps des Turcs, le *konaik*; je voulais y voir un compatriote, l'hoanète homme, l'écrivain distingué bien connu des lecteurs de la *Revue* qui a consenti à s'exiler pour continuer à Belgrade l'œuvre commencée à Paris, pour lutter avec tout l'ascendant de son droit sens et de son affectueuse fermeté contre les influences qui en tout temps et en tout pays tendent à corrompre l'héritier désigné du pouvoir. Là, ce fut bien autre chose; j'eus beau prononcer et répéter le nom de M. Huet, à toutes les portes je trouvais des sentinelles qui n'entendaient rien et qui croisaient la baïonnette. Il fallut faire un grand détour, passer par le ministère des affaires étrangères, la *chancellerie*, qui touche au palais, et là m'adresser à un employé supérieur, qui me remit à un portier, lequel me confia à un autre portier jusqu'à destination. Dans les cours spacieuses que nous traversons campe toute une petite armée, cavalerie, artillerie, fantassins; on se croirait dans une ville assiégée; partout des tentes dressées, des chevaux qui hennissent attachés au piquet, des pièces de canon prêtes à rouler sur leurs affûts. Tout était resté ainsi depuis le 40 juin, jour de l'assassinat du prince Michel. Le procès des complices du meurtre n'étant pas encore terminé, l'état de siège n'avait pas été levé.

Quelque petits ennuis que ces mesures de police puissent cau-

ser au voyageur, on cesse de les trouver puériles quand on a passé quelques semaines à Belgrade, que l'on y a étudié les événemens de l'an passé dans la conversation de ceux qui en ont été les témoins ou les acteurs, dans les débats du procès intenté aux meurtriers du prince Michel Obrenovitch. Sans doute il était désagréable, dans la saison d'été, pour les rares habitans de Belgrade qui ne se couchent pas avec le soleil, de ne pouvoir, le soir venu, s'attarder chez un ami sans risquer d'être arrêtés par une patrouille et conduits au poste ; ce n'était pourtant pas pour le plaisir de vexer les honnêtes gens et de jouer au soldat que les dépositaires du pouvoir, après la mort du prince, avaient cru devoir mettre partout sur pied la milice nationale, et demander au moins leur nom à ceux qui prétendaient entrer en Serbie. La situation avait été plus grave qu'on ne le croyait en Occident. A la première nouvelle de l'attentat, les gens qui prétendent tout savoir affirmèrent chez nous qu'il y avait derrière les meurtriers tout un parti, qui avait voulu punir le prince Michel de ne pas s'être décidé à prendre l'initiative d'une coalition et d'une attaque immédiate contre la Turquie. De Belgrade allait partir, disait-on, un cri de guerre qui retentirait dans tout l'Orient ; les imaginations hardies voyaient déjà les Slaves insurgés de l'Adriatique à la Mer-Noire. Quelques jours plus tard, on était rassuré : on avait appris l'avènement du jeune Milan Obrenovitch presque en même temps que la mort de son cousin, et on était trompé par l'apparente facilité avec laquelle s'était opérée cette transmission du pouvoir ; il semblait que la mort du prince Michel fût un incident sans gravité réelle, qui n'avait jamais fait courir de dangers sérieux au repos de l'Europe. On cessa bien vite en France de regarder du côté de la Serbie ; à peine prêta-t-on l'oreille au lointain écho de cette fusillade vengeresse qui, au milieu des cris d'exécration de la foule, frappait à la fois quatorze des conjurés, et compromettait les prétendans exilés, les Kara-Georjevitch.

Nous voudrions mentrer quel était l'état réel de la principauté au moment où Paul Radovanovitch et ses associés conçurent l'idée de donner par un meurtre le signal d'une révolution. Tout hardis et violens que fussent les chefs du complot, ils n'auraient certes point tenté cette aventure, s'il n'y avait eu dans le pays un sourd mécontentement sur lequel ils comptaient pour faire acclamer un nouveau régime. Après avoir retracé les détails de la catastrophe, nous dirons de quels périls a triomphé l'énergie des hommes qui dans cette crise ont pris la conduite des affaires, maintenu l'ordre et ainsi préservé la Serbie de lutttes et de déchiremens où se seraient usées ses forces et éclipsé son prestige.

I.

D'Agram ou de Pesth, laissez-vous porter, par le bateau de la Save ou celui du Danube, jusqu'au quai de Belgrade; puis, comme le fait tout voyageur qui sait son métier, parcourez la ville seul, allant devant vous, tournant à droite ou à gauche sans autre souci que de pousser votre pointe en tout sens; ce sera le meilleur moyen de bien saisir dès le début le caractère et l'originalité du peuple et de la cité. Avant la fin de la journée, vous aurez déjà deviné quel a été le passé de la Serbie, de quelle longue lutte elle a été le théâtre, quelle transformation s'y opère aujourd'hui; vous aurez de son rôle historique et de son génie une idée qu'il ne faudra sans doute considérer ni comme complète ni comme définitive, mais qui frappera plus votre imagination et y laissera une plus profonde empreinte que tous les récits des historiens. Pour Belgrade surtout, il n'est livre qui vous fasse sentir aussi bien qu'une course au hasard dans les rues et les environs de la capitale serbe que l'on est ici sur la frontière de deux mondes, l'Occident et l'Orient, et sur la limite encore indéfinie de deux époques, celle de la barbarie poétique qui s'achève, celle de la civilisation qui s'annonce.

Belgrade, qui compte aujourd'hui environ 22,000 habitans, est dans ce que l'on appelle chez les jeunes filles l'âge ingrat; ce ne sont plus les grâces de l'enfance, ce n'est pas encore la noblesse et la beauté de la femme; le langage, les attitudes, les gestes, n'ont plus le laisser-aller et la naïveté charmante d'autrefois. Ici de même, tout nous avertit que la Serbie est dans une période de transition; partout nous retrouvons ce manque d'harmonie, ce je ne sais quoi d'incertain et d'hésitant, ces tâtonnemens, ces mélanges, ces brusques contrastes qui caractérisent de semblables évolutions. L'expulsion des Turcs a ôté à Belgrade, en même temps que la garnison, une population civile d'environ sept ou huit mille âmes; la ville y a perdu beaucoup de couleur et d'élégance pittoresque. On rencontre encore ici tous les inconvéniens, tous les ennuis d'une ville turque sans en admirer le cachet étrange et l'amusante variété; le costume européen, mal porté, tend à prendre le dessus. Les rues sont tortueuses; on y trébuche sur ce pavé inégal, pointu, glissant, que j'ai tant de fois maudit à Galata et en Asie-Mineure ou en Syrie; ce sont les mêmes pentes, le même désordre dans les constructions. Le soir, les rues sont insuffisamment éclairées par des réverbères au pétrole placés à un kilomètre l'un de l'autre, et que l'on n'allume d'ailleurs que sept ou huit jours par mois, quand la lune est tout à fait en vacances. Il n'y a pas de noms aux rues, pas

de numéros aux maisons; pour trouver une adresse, il faut entreprendre toute une enquête et interroger une dizaine de voisins. Dans le seul hôtel à l'européenne de la ville, les chambres, avec leurs meubles tout récemment apportés de Vienne, étaient propres et commodes; mais la table! Impossible d'imaginer pareil supplice. C'était une altération, une corruption de la cuisine allemande, et, même quand elle est bonne, la cuisine allemande est détestable. Le chou cru, cuit, fermenté, le chou sous toutes les formes, fait le fond du répertoire de ces empoisonneurs; il y en avait plus ou moins dans tous les plats, parfois même dans les plats sucrés.

Il n'y a guère à Belgrade qu'un endroit où, pendant une partie tout au moins de la journée, les amateurs de couleur locale et les artistes puissent trouver leur compte. C'est un grand boulevard connu dans la ville sous le nom de *Terrazza*, et qui conduit au palais. Là se réunissent dès le matin par centaines les femmes de la campagne; c'est le marché aux fruits et aux légumes. Ces femmes ont toutes un costume qui rappelle ce que l'on est accoutumé à trouver en Roumélie, en Asie-Mineure ou dans les îles de l'Archipel. Les femmes mariées ont sur la tête une sorte de coiffe noire qui se termine sur l'occiput par un disque dressé de champ qu'enveloppe et auquel s'attache un fichu de couleur voyante; ce fichu retombe et flotte sur les épaules. Les jeunes filles ont la tête nue et les cheveux courts. Chez les unes et chez les autres, presque toujours une touffe de fleurs, empruntée au jardinet que cultive chaque paysan, pend sur l'oreille droite. Une chemise de grosse toile brodée aux manches laisse le col à découvert et s'attache au-dessus du sein. A la chemise, les femmes n'ajoutent l'été qu'un gilet et une jupe d'étoffe rayée; par-dessus la jupe, elles ont un tablier, quelquefois deux; l'un alors se porte par devant, l'autre par derrière. Ces tabliers, œuvres des longues soirées d'hiver, sont ornés à la main de broderies où se mêlent la laine et la soie; ils rappellent par le style du dessin et l'harmonie des tons les tapis de Smyrne et les cachemires de l'Inde. Malheureusement, si dans cette partie du costume on retrouve cet instinct décoratif dont la tradition s'était jusqu'à ces derniers temps conservée en Orient, les étoffes qui composent le reste de l'habillement sont à peu près toutes de fabrique allemande ou suisse; les couleurs en sont dures et criardes. D'ailleurs, au milieu de cette foule bariolée, circulent, vêtues comme à Vienne, les cuisinières allemandes que l'on a ici dans presque toutes les familles aisées et les maîtres d'hôtel en paletot et en chapeau de feutre; ce sont comme autant de taches grises et tristes qui ternissent cette gaîté et cet éclat. Enfin le cadre non plus ne répond pas au tableau; c'est dans la ville neuve que se tient ce

marché, devant des maisons dont l'architecture rappelle celle des faubourgs de Stuttgart et de Munich.

Dans le reste de la cité, même mélange d'apparences contraires, même lutte entre ce qui fut et ce qui sera. Au bazar, il est vrai, la plupart des boutiques sont encore installées à la turque; elles ont le banc devant la porte, et à l'intérieur ces espèces d'établissements sur lesquels s'assied, les jambes croisées, le marchand du Caire ou de Stamboul; mais d'autres magasins prétendent s'installer à l'euro péenne et font songer à ceux de nos sous-préfectures. Ça et là, on aperçoit devant un café quelque capitaine de l'intérieur ou quelque Bosniaque qui a des pistolets et un couteau passés dans la ceinture. La plupart des petits marchands portent encore le fez, le gilet d'étoffe rayée, la veste, souvent brodée en soutache sur les épaules, aux poignets et dans le dos, le pantalon large, fermé au-dessus du genou et les guêtres de même couleur; mais les étudiants, les employés, les riches bourgeois, s'habillent chez les tailleurs allemands. C'est aussi à Vienne que commandent leurs chapeaux et leurs robes les femmes qui appartiennent à ce que nous appellerions le monde; quant aux petites bourgeoises, leur costume est une sorte de transaction entre les habitudes anciennes et les modes nouvelles. Ce qui les distingue surtout de nos femmes, c'est qu'elles ne portent pas de chapeau ni de bonnet; elles ont sur la tête un fichu de soie tordu, noué en diadème et retenant les cheveux; souvent ce fichu est orné d'un large médaillon doré ou de quelque autre bijou piqué dans l'étoffe. Une veste de velours brodée d'or aux manches se détache sur une jupe de couleur plus claire; des rubans à grands ramages forment parfois une ceinture dont les deux bouts, décorés de longues franges, pendent jusqu'à terre. Il y a donc là, sinon des formes particulières à l'Orient et très éloignées des nôtres, au moins un goût local et un mode d'ajustement qui conservent encore une pointe d'originalité.

Sortez de la ville, allez chercher un peu de fraîcheur dans l'aimable vallon de Topchi-déré, le bois de Boulogne de Belgrade. Sur la route, vous croiserez de brillans équipages; parmi les parterres bien fleuris, vous causerez avec des femmes élégantes, avec des hommes qui parlent toutes les langues de l'Europe; puis quand, vers le coucher du soleil, vous remonterez en voiture pour retourner en ville, vous tomberez dans des escouades de forçats qui saluent au passage les promeneurs. Ce sont ces forçats dont quelques-uns, l'été dernier, ont aidé à assassiner le prince Michel; pendant la journée, un certain nombre de ces galériens vaguaient dans les bois d'alentour en flâneurs désœuvrés sans que l'on parût autrement s'en étonner, et le soir ils allaient en camarades causer, fumer et

boire chez le directeur du bagne ; ce fonctionnaire, un haut personnage, parent des Kara-Georgevitch, recevait ses pensionnaires à dîner. Ces contrastes, on pourrait les retrouver et les signaler ailleurs encore, si on étudiait d'une manière plus complète les mœurs et la vie de la principauté serbe. En tout cas, ils amusent l'esprit et piquent la curiosité ; mais ils cessent de surprendre pour peu que l'on ait étudié cette histoire de la Serbie moderne qui vient d'être si bien racontée aux lecteurs de la *Revue* (1). Les événemens que nous voulons retracer aujourd'hui laissent une impression analogue : le règne du prince Michel, tout court qu'il ait été, a beaucoup contribué à rapprocher la Serbie de l'Occident, à en préparer la transformation, et il a été brusquement interrompu par un retour de l'ancienne sauvagerie, par un acte de violence et de cruauté qui rappelle les âges de barbarie chantés dans les *pesmas*.

C'était, quant à lui, un homme tout moderne d'esprit, d'instincts et de goûts que ce prince qui périssait en 1868, victime de haines féroces qui ne peuvent même pas invoquer l'excuse et les sophismes de la passion politique. Le fils de Milosch s'était de longue main préparé à sa tâche en homme qui compte sur l'avenir. Pendant que le prince déchu vivait en vrai boyard dans ses terres de Valachie, Michel Obrenovitch avait employé les années d'exil à visiter l'Europe et à en apprendre les langues. Il s'était assis, simple étudiant, sur les bancs de l'université d'Heidelberg ; il avait beaucoup écouté, beaucoup lu, beaucoup réfléchi. Les dix-huit mois qu'il passa en Serbie comme héritier présomptif lui servirent à refaire connaissance avec son pays et son peuple. Il se tenait d'ailleurs à l'écart, dans une attitude d'abstention respectueuse ; tout un siècle séparait cet homme jeune, doux et instruit, qui avait appris en Europe le respect de la vie humaine et la puissance de l'opinion publique, de l'ancien pâtre, du vieux chef de partisans qui s'était formé à l'école des *haidouks* de la montagne et des pachas turcs de Belgrade. Quand la mort de Milosch appela son fils à lui succéder, celui-ci avait trente-six ans. Ceux qui l'avaient connu en Occident et en Serbie avaient conçu pour sa personne une sérieuse estime ; on appréciait ses qualités, plus solides que brillantes, sa bonté, sa droiture, son sens juste et ferme, sa persévérante volonté, son patriotisme.

Le jour même de son avènement, le nouveau *kniaz* signait une proclamation annonçant que désormais « la loi serait la seule autorité en Serbie. » Si ces paroles n'ont été jusqu'ici qu'un programme très incomplètement réalisé, encore faut-il voir là le désir

(1) Voyez les livraisons du 1^{er} novembre et 1^{er} décembre 1868, 1^{er} janvier, 15 février, 1^{er} avril et 15 mai 1869.

et la promesse d'une réforme que la Serbie contemporaine verra s'accomplir; on ne prononce pas impunément une telle parole. C'était ouvrir ou du moins faire entrevoir l'ère du régime constitutionnel; c'était condamner en principe le despotisme. En même temps le souverain indiquait quelle serait l'indépendance de son attitude à l'égard de la Turquie. C'était comme *prince héréditaire* qu'il prenait le pouvoir sous le nom de Michel Obrenovitch III. Or quelques mois auparavant la Porte avait refusé de renouveler en faveur des Obrenovitch le *bérat* impérial de 1830, qui reconnaissait le droit héréditaire de cette famille. Le firman d'investiture n'en fut pas moins accordé sans difficulté. On a appris à Constantinople l'art, si nécessaire en politique, de ne point paraître entendre les choses désagréables. Le divan affecta seulement de considérer l'avènement du prince non comme l'effet de l'hérédité, mais comme le résultat d'une élection à laquelle les Serbes auraient procédé avant la mort de Milosch.

Les hommes auxquels le prince confia la direction des affaires n'étaient pas gens à s'inquiéter de ces subtilités diplomatiques. Des nouveaux ministres, les plus importans étaient M. Élie Garachanine, ministre des affaires étrangères et chef du cabinet, et M. Marinovitch, président du sénat. La vie politique de M. Garachanine sert en quelque sorte de transition et de lien entre la Serbie du vieux Milosch et celle de Michel et de Milan. Enfant, comme Milosch, de la Schoumadia, ce verdoyant berceau de l'indépendance serbe, il naquit vers 1807 dans le village de Garach, d'où lui vint le nom sous lequel on s'est habitué à le désigner. Son père, Miloutine, faisait partie de ce conseil qui se forma autour de Kara-George par la réunion des principaux chefs, et qui fut comme la première ébauche du sénat actuel. Au moment où le fils de Miloutine atteignait l'adolescence, l'avenir était encore bien incertain; le jeune homme fut placé, pour se former au commerce, chez des négocians de Semlin. Là il apprit le grec, que seuls quelques vieillards parlent encore à Belgrade. Au commencement du siècle, avant la renaissance littéraire des langues magyare, roumaine et serbe, comme le latin était la langue politique de la Hongrie, le grec, sur tout le Bas-Danube, était la langue du commerce. L'affermissement du pouvoir de Milosch rappela en Serbie le jeune Garachanine. C'était dans une petite ville des *Confins*, derrière le comptoir d'un marchand, qu'il avait appris tout ce qu'il savait de l'Europe, l'allemand, qui lui servit plus tard pour s'instruire par la lecture, le grec, qui lui fut utile pour traiter avec la Roumanie et avec Constantinople; il n'a jamais su le français, ou du moins ne l'a jamais parlé. Malgré ce que cette éducation avait d'incomplet, M. Gara-

chanine fut à la hauteur de toutes les situations. Il se fit remarquer par l'énergie de son caractère et la netteté de son esprit; dans les luttes qui précédèrent la chute des Obrenovitch, il avait été au premier rang des opposans : aussi, dès 1844, devenait-il ministre de l'intérieur et en 1852 président du conseil des ministres. Dans cette position élevée, on le vit deviner tout ce qu'il n'avait pas appris; ce fut sous son impulsion que des routes furent percées à travers les forêts serbes, et que l'instruction primaire commença de se répandre; en même temps il donna l'exemple d'envoyer étudier en Occident les fils des familles aisées. En fait de politique étrangère, il adopta une ligne de conduite qui demandait beaucoup de tact et de fermeté : il lutta à la fois contre la Russie, qui voulait entraîner la Serbie dans les révoltes des Bulgares et des Bosniaques, et contre l'Autriche, qui prétendait humilier devant la Turquie le prince Alexandre. Sans illusions sur la malveillance de l'Angleterre, sur les hésitations et les ignorances de la politique française, il s'appuyait plus volontiers sur les puissances occidentales; avec elles du moins, on ne risquait pas de payer trop cher les services rendus et de voir la protection se tourner en domination. Lorsque Kara-Georgévitch se fut compromis sans retour, M. Garachanine fut nommé par l'assemblée président du gouvernement provisoire chargé de transmettre le pouvoir à Milosch. Ainsi placé en dehors des questions dynastiques, estimé des Serbes et des étrangers pour son patriotisme et son désintéressement, nul ne pouvait apporter au prince un plus efficace concours et plus d'autorité morale.

Quant à M. Marinovitch, né en 1821 à Séraïewo, en Bosnie, employé à la chancellerie de Milosch, il était allé à Paris compléter son éducation aux frais du prince, puis il avait été directeur aux affaires étrangères, et en 1856 ministre des finances. Pendant son passage aux relations extérieures, il avait rempli en 1854 une mission politique confidentielle auprès des cabinets de Paris et de Londres, et contribué ainsi non-seulement à préserver la Serbie d'une occupation autrichienne, mais encore à faire reconnaître et consolider son autonomie par le traité de Paris. Ministre des finances, il avait fait élaborer un projet de code et créé à Belgrade un tribunal de commerce; il avait amélioré la comptabilité financière et, par un ingénieux système d'amortissement, fourni aux nombreux débiteurs de l'état le moyen d'acquitter peu à peu des dettes déjà anciennes. De tous les hommes politiques de la Serbie, M. Marinovitch est peut-être celui qui, par l'incroyable facilité avec laquelle il parle nos langues et l'apparent abandon de sa conversation, fait le plus l'effet d'un Occidental.

Aussitôt après son avènement, le prince songea à reprendre une

négociation déjà entamée par Milosch, et qui préoccupait la nation tout entière. Il s'agissait du séjour des musulmans dans les forteresses serbes. Le firman de 1830 avait posé en principe que « défense était faite aux musulmans qui n'appartenaient pas aux garnisons des forteresses d'habiter en Serbie; » mais des délais successifs avaient été accordés aux Turcs qui possédaient des biens hors des forteresses, et, à Belgrade comme dans les autres villes de garnison, on avait laissé se maintenir un quartier turc en dehors de la citadelle. A Belgrade même, on avait eu la faiblesse de permettre aux Turcs d'établir deux corps de garde dans la ville et d'y avoir leur police avec une justice mixte, ce qui amenait de perpétuels conflits. Plus la Serbie s'enrichissait et prenait confiance en elle-même, et plus elle supportait impatiemment cet état de choses; en attendant qu'elle exigeât la révision des traités, elle n'était pas disposée à les laisser encore violer à son détriment. C'était surtout pour avoir méconnu cette volonté du pays que le prince Alexandre était tombé; les Obrenovitch, en rentrant à Belgrade, avaient compris que, s'ils voulaient compter sur l'avenir, il leur fallait à tout prix ne pas tromper ce désir du peuple serbe. En gens sensés, ils commencèrent par négocier. Réputée partie intégrante de l'empire ottoman, la Serbie ne peut avoir de représentant officiel qu'à Stamboul. M. Marinovitch n'en partit pas moins, dès la fin de 1860, pour aller solliciter le concours bienveillant des cabinets de Vienne, Berlin, Pétersbourg, Paris et Londres. Ce n'était pas seulement la question des forteresses qu'il était chargé d'exposer, il avait aussi à faire comprendre la nécessité où se trouverait le prince Michel de modifier dans le sens d'une plus énergique concentration du pouvoir le règlement organique octroyé par la Porte en 1839. On put bientôt juger des heureux résultats de cette mission. Au printemps de 1861, M. Garachanine alla nettement demander à Constantinople que les traités relatifs au droit de garnison fussent enfin exécutés, et ses démarches furent chaudement appuyées par les ambassades de France et de Russie, ainsi que par les ministres d'Italie et de Prusse. Au mois d'août, la *skoupchtina* votait avec enthousiasme toute une série de mesures par lesquelles se trouvait tacitement abrogée la charte de 1839. Le sénat fut reconstitué de manière à ne plus être un foyer d'intrigues, la milice nationale fut créée, l'hérédité du trône dans la famille Obrenovitch fut de nouveau proclamée. La Turquie voulut entraîner les grandes puissances à condamner ces changements; mais l'Angleterre et l'Autriche étaient seules disposées à s'engager dans cette voie, et le divan dut se borner à une protestation stérile.

Nous avons tenu à montrer quelle avait été dès le début la pen-

sée du règne; nous insisterons moins sur les événemens qui suivirent et qui sont plus connus. Les Turcs se chargèrent de faire avancer la question; comme l'a dit ici-même M. Ubicini, « le premier coup de canon tiré sur Belgrade, par ordre d'Achir-Pacha, dans la matinée du 17 juin 1862, a tué la domination ottomane en Serbie (1). » Sans le courage de M. Garachanine, sans la prompte et hardie intervention des consuls de France et d'Angleterre, cette échauffourée, qu'avaient annoncée depuis plusieurs mois de nombreuses rixes entre Turcs et Serbes, aurait fait couler bien du sang, Le danger de la situation semblait démontré à tous les yeux. Pourtant, par suite de la vive résistance de l'orgueil musulman, ouvertement encouragée par l'Angleterre et l'Autriche, la conférence de Constantinople n'adopta que des demi-mesures. Les Serbes étaient délivrés des forts intérieurs de Sokol et d'Oujitzza, les musulmans ne pouvaient plus habiter que dans l'enceinte des forteresses; mais les canons de Belgrade restaient braqués sur la cité, comme ceux de Semendria et de Schabatza sur ces villes commerçantes (8 septembre 1862). C'était pourtant un progrès que de ne plus rencontrer aux portes de Belgrade ces corps de garde turcs, signe humiliant de vasselage, que de n'avoir plus dans toute la ville qu'une seule police, une seule juridiction; c'était surtout un avantage pour le cabinet serbe de pouvoir sans cesse invoquer dans la controverse diplomatique un de ces griefs auxquels l'adversaire ne trouve à répondre que par de mauvaises raisons. L'évacuation complète des forteresses serbes n'était plus désormais qu'une affaire d'occasion et de temps.

Sous la pression diplomatique de toute l'Europe, le prince Michel et la Serbie avaient accepté, non sans des protestations plusieurs fois répétées, la décision de la conférence. Les années 1863 et 1864 furent employées à discuter et à régler les détails de l'exécution. Les faubourgs de Belgrade et des autres forteresses furent évacués; mais la question des indemnités mutuelles amena de longs débats, et il y eut certaines difficultés sur lesquelles on ne put arriver à s'entendre. Ainsi, profitant d'un oubli de la conférence, les Turcs refusèrent d'abandonner une forteresse appelée le Petit-Zvornik, sur la Drina, et l'ouvrage situé sur la rive serbe du Danube, vis-à-vis de la forteresse turque d'Adah-Kalé. Aussi, dans la réponse qu'elle fit le 19 août au message du prince, la *skoupchtina* traduisait-elle fidèlement le sentiment national en disant : « Tout progrès réel est interdit à la Serbie aussi longtemps que les forteresses turques entretiendront le pays dans de continuelles appréhensions.

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 mai 1864, la *Principauté de Serbie et le pays serbe*, par M. Ubicini. On trouvera, dans l'*Annuaire des Deux Mondes* de 1862-1863, un récit détaillé du bombardement de Belgrade et des négociations qui le suivirent.

Les habitans de la Serbie ne pourront se rassurer tant que, sous ce rapport aussi, pleine satisfaction n'aura pas été donnée aux réclamations légitimes de votre altesse et de toute la nation. » Cette même assemblée ne se sépara pas sans avoir consenti à une sage réforme dans le système de l'impôt direct et à l'établissement de quelques taxes indirectes, mesures qui augmentaient les ressources du pouvoir, et lui permettaient de pousser plus activement ses préparatifs. L'armée et la milice nationale s'organisaient et s'exerçaient par les soins d'un officier du génie français, M. Mondain, qui a rempli en Serbie les fonctions de ministre de la guerre et des travaux publics jusqu'au mois de mai 1865. Comme pour répondre par une éclatante manifestation à la mauvaise volonté de la Porte et de certains cabinets européens, on célébrait à Belgrade par des réjouissances publiques le cinquantième anniversaire du réveil de la nation, alors que Milosch Obrenovitch, après la défaite de Kara-George, donna le signal de la seconde insurrection qui devait aboutir à l'affranchissement définitif de la Serbie.

En 1866, l'agitation continua. Avant et après Sadowa, la presse occidentale discutait avec ardeur des plans plus ou moins chimériques d'après lesquels on aurait donné à l'Autriche, expulsée de l'Italie et rejetée vers l'Orient, des compensations territoriales en Bosnie et en Herzégovine. Or les Serbes se croient des droits sur ces provinces toutes slaves, et frémissaient à l'idée de voir s'y établir, au lieu de la Turquie, malade dont ils espèrent bientôt hériter, une des grandes puissances militaires de l'Europe. Ce danger une fois écarté par le traité de Prague, on eut l'idée à Belgrade de profiter, pour agir à Constantinople, des embarras que causaient au sultan l'insurrection crétoise et l'attitude hostile de la Grèce. Pendant que le prince Michel parcourait la Serbie et passait à Passarowitz une revue de 10,000 miliciens qui fit quelque bruit, M. Marinovitch, envoyé à Saint-Pétersbourg pour assister au mariage du tsarevitch, y recevait le meilleur accueil, et passait à son retour par Berlin et par Vienne. Au mois d'octobre 1867, M. Ristitch, agent serbe à Constantinople, demanda formellement l'évacuation complète des forteresses, y compris Belgrade.

Les Serbes laissaient volontiers croire qu'un refus de la Porte entraînerait entre la Serbie et la Turquie une rupture qui amènerait peut-être le soulèvement de toute la partie européenne de l'empire; la situation de l'Europe était en même temps si incertaine que le cabinet ottoman pouvait craindre de se voir enlever par quelque conflagration générale le bénéfice des garanties et des alliances sur lesquelles il avait le plus le droit de compter. Dans de telles circonstances, aucun ambassadeur n'osa conseiller au sul-

tan la résistance. La France et la Russie, que suivaient l'Italie et la Prusse, avaient déjà poussé en 1862 à l'évacuation des forteresses. Quant au cabinet de Vienne, qui s'y était opposé en 1862, son action fut toute contraire en 1866 : c'est que déjà M. de Beust rêvait de réconcilier entre elles et avec leur souverain les diverses races soumises au sceptre des Habsbourg. Or mécontenter la Serbie, n'était-ce point alarmer la Croatie et faire de Belgrade, à deux pas de Neusatz et d'Agram, le centre de la propagande panslaviste chez les Slaves du sud ? Pour ce qui est de l'Angleterre, les idées s'y sont bien modifiées depuis quelques années au sujet de la Turquie : les Anglais commencent à comprendre que l'Orient, quoi qu'on fasse, doit se transformer, et que les races chrétiennes y sont les héritières nécessaires des Osmanlis. Sans donner d'avis formel, lord Stanley déclarait volontiers qu'à son avis il faudrait « que les Roumains et les Serbes devinssent plutôt les alliés que les sujets des Turcs. »

Habilement conduites par M. Ristitch, les négociations aboutirent; le 3 mars 1867, le grand-vizir écrivit au prince Michel pour lui annoncer que le sultan lui faisait remise des forteresses; tout ce qu'il exigeait, c'était qu'à côté du drapeau serbe le drapeau ottoman continuât de flotter sur la citadelle de Belgrade. Le prince répondit en exprimant l'intention de se rendre à Constantinople dès qu'il saurait son voyage agréé; il y fut reçu bientôt après avec beaucoup de distinction. En retournant à Belgrade, il passa par Bucharest. Sa rentrée à Belgrade fut triomphale; les canons turcs et serbes tonnaient, la population poussait des *zîrio* enthousiastes. Le 18 avril, après une lecture solennelle du firman, le pavillon de la principauté fut arboré sur la forteresse à côté de celui du sultan. Les Turcs évacuèrent tous les points qu'ils occupaient encore.

Depuis leur départ, forteresse et quartier turc sont restés à peu près dans l'état où ils les avaient laissés. La vaste citadelle, avec tout son système de batteries étagées depuis les bords du Danube et de la Save, dont elle domine le confluent, jusqu'au sommet du plateau qui porte la ville, est presque vide. La mosquée est murée; quelques officiers habitent le spacieux *konak* du pacha, et quelques soldats les grandes casernes neuves élevées il y a quelques années à peine; on a installé les forçats dans les fossés, et de l'esplanade intérieure comme des glacis ils travaillent à faire une promenade. Un café s'est établi sur un rempart d'où l'on voit la Save errer en longs détours dans cette plaine basse que le Danube et son affluent forment en face de Belgrade. Il faudrait démolir ces bastions ébréchés : l'on ferait ainsi de ce côté place à la ville, et des maisons neuves pourraient s'élever dans une magnifique situation; mais ces

travaux de démolition coûteraient trop cher. On laisse donc faire le temps. Muraille après muraille croulera dans les fossés, qu'envahissent déjà les jardins, et où l'on voit briller, suspendues par paquets au soleil, les gousses rouges et pointues du piment.

Quant au quartier voisin du Danube, il présente un aspect plus étrange et plus morne encore. Au-dessus des mosquées condamnées, quelques minarets s'élèvent blancs et droits; on s'attendrait, quand le soleil s'abaisse vers l'occident en empourprant la Save, à voir le muezzin apparaître au petit balcon circulaire et à l'entendre lancer son appel sonore vers les quatre côtés de l'horizon. D'autres au contraire sont découronnés, ont perdu leur chapeau de métal et leur pointe élancée. Quant aux maisons, le gouvernement en est devenu maître par les indemnités qu'il a payées aux Turcs expropriés; il a loué bon nombre des plus petites à des Juifs, à des Tsiganes ou à des émigrés du Banat. Seuls les *konaks* des pachas et des effendis n'ont pas trouvé de locataires; ces grandes maisons restent donc là toutes délabrées; bien des fenêtres ont perdu leur châssis, le vent et la pluie entrent librement dans les vastes salles désertes. Ailleurs l'enduit qui couvrait les briques est tombé, et la maison, jadis tout ornée de ces arabesques peintes qu'aiment les Orientaux, montre partout son pauvre squelette. Tout cela fait songer à l'empire turc, qui s'en va de même lambeau par lambeau, et que l'on replâtre parfois, que l'on ne répare jamais.

II.

Grâce à sa patriotique persévérance et à l'habileté de ses principaux collaborateurs, MM. Garachanine, Marinovitch, Ristitch, grâce à l'attitude du peuple serbe et au concours de l'Occident, le prince Michel avait réussi à compléter l'œuvre de son père Milosch, et à délivrer des garnisons étrangères le sol de la Serbie. La diplomatie espérait que la remise des forteresses établirait entre le sultan et son vassal des rapports de confiance et désintéresserait pour longtemps la Serbie. C'était une illusion : pour être plus patiente et moins bruyante que celle des Hellènes, l'ambition des Serbes n'est pas moins vaste et moins hardie. Il ne convenait ni au prince ni au peuple, après ce succès, d'en paraître trop contents, de laisser croire à l'Europe qu'ils n'avaient plus rien à désirer; ils acceptaient la récente concession de la Porte comme un à-compte dont ils voulaient bien se déclarer provisoirement satisfaits.

Il survint bientôt d'ailleurs un incident qui détruisit tout le bon effet qu'avait pu produire l'évacuation : ce fut l'échauffourée qui eut lieu le 20 août 1867, devant Routchouk, à bord du bateau du Lloyd

le *Germania*. L'orgueil obstiné de Midhat-Pacha, le redouté gouverneur de Bulgarie, et l'incapacité ou la lâcheté d'un consul autrichien amenèrent une collision où périrent, égorgés par les soldats turcs, le Bulgare Iwan Voïnof et le Serbe Zvetko Pavlovitch, porteur d'un passeport de son gouvernement. L'émotion fut profonde en Serbie. Cet incident donna lieu, pendant que continuaient toujours les préparatifs militaires, à un échange de notes assez vives entre M. Garachanine et Fuad-Pacha. Celui-ci finit par désavouer indirectement Midhat-Pacha en déclarant que le sultan accorderait une indemnité à la famille de Zvetko Pavlovitch. L'Autriche blâma et rappela son consul. Cette attitude résolue du gouvernement serbe n'était pas faite pour déplaire au pays; malheureusement la politique suivie à l'intérieur n'obtenait pas le même assentiment. En dépit de la proclamation par laquelle le prince au début de son règne avait annoncé qu'il voulait inaugurer le règne de la loi, on n'avait encore que le gouvernement personnel. Souvent violent et cruel avec Milosch, le despotisme avec le prince Michel était plein de bonnes intentions et avait horreur du sang; mais il était parfois un peu étroit et tracassier. Milosch, si vous l'inquiétiez, vous nommait à quelque haute fonction; vous partiez pour vous rendre à votre poste, vous n'y arriviez pas : à la traversée de quelque obscure forêt, l'ennemi du prince disparaissait sans que personne eût l'indiscrétion de jamais demander de ses nouvelles. Comme un vrai chef de tribu, Milosch se mêlait de tout; les femmes venaient se plaindre à lui de leurs maris, les maris de leurs femmes, et il remettait souvent assez brutalement la paix dans les ménages. On raconte l'histoire de deux couples qui ne s'accordaient pas, et qui étaient venus en même temps lui apporter leurs plaintes; sans appeler ni juge ni pope, il ordonna aux deux maris de permuter. Les unions ainsi improvisées furent, ajoute la chronique, aussi fécondes qu'heureuses.

Avec le prince Michel, on n'avait à craindre ni sanguinaires violences, ni bizarres caprices; mais, très sûr de vouloir le bien, très convaincu que son peuple, jeune encore et ignorant, avait besoin, pour apprendre à marcher, d'être conduit à la lisière, il s'alarmait un peu vite en voyant s'éveiller chez la bourgeoisie des villes l'esprit de critique et de discussion. De ce que l'on a si bien appelé chez nous les libertés nécessaires, tout ce que possédait la Serbie en 1867, c'était ce principe de droit public, que le souverain ne peut lever d'impôts qui n'aient été consentis par le peuple, ni faire sans son concours de lois organiques. La plénitude du pouvoir constituant résidait bien ainsi en théorie dans la *skoupchtina*; mais cette assemblée ne se réunissait que tous les trois ans et pour quelques

jours. Quand elle n'était pas poussée par un de ces mouvemens irrésistibles de l'opinion qui avaient renversé Milosch et Kara-Georgévitch, elle se bornait à prendre acte par une adresse des déclarations du prince, à approuver sa politique, à voter l'impôt et à sanctionner les lois proposées. Dans l'intervalle des sessions, c'est le sénat, composé d'une vingtaine de membres révocables, qui était chargé de régler l'application des lois en élaborant tout ce que l'on appelle en France décrets, ordonnances, arrêtés. Il était aisé, sous prétexte d'appliquer la loi, d'arriver souvent à la modifier, et d'empiéter ainsi sur le pouvoir législatif. Le jury n'existait pas; la justice civile et criminelle était rendue par des juges amovibles. Pas de liberté de la presse; tout article, avant d'être publié dans un des quatre ou cinq journaux que possédait Belgrade, devait être soumis à la censure. On cite un jeune homme, un des employés les plus intelligens et les plus instruits de la chancellerie, qui encourut une sorte de disgrâce pour avoir été d'un autre avis que le prince sur la question du théâtre national que celui-ci voulait faire construire à Belgrade; quant au malheureux article où étaient respectueusement exposées ces objections, il fut, cela va sans dire, arrêté au passage. Les observations les plus modérées sur les actes du gouvernement étaient impitoyablement barrées; on n'admettait que l'éloge. Les journaux étrangers, surtout les journaux slaves d'Agram et de Neusatz, étaient sans cesse arrêtés.

Sous un tel régime, la voix de l'opinion avait quelque peine à se faire entendre; pourtant il y avait dans le pays un certain désir de réformes libérales. Le prince, avec son esprit modéré et son loyal patriotisme, aurait écouté ces vœux sans la fâcheuse influence qu'avait prise sur lui M. Nicolas Christitch, depuis plusieurs années ministre de l'intérieur. M. Christitch, caractère souple et tenace, esprit médiocre, appartenait à la catégorie de ces politiques qui veulent ériger en dogme l'infailibilité de l'administration; c'était un de ces officieux qui croient que tout va pour le mieux tant qu'ils sont ministres, tant que personne n'a le droit de signaler leurs erreurs et de relever leurs fautes. Il allait sans cesse répétant au prince que c'étaient « les politiques d'estaminet qui seuls demandaient des réformes. » Dans cette résistance à toute innovation et à tout progrès, il avait pour soutien M. Raïko Léchianine, ministre de la justice; celui-ci, par la pression qu'il exerçait sur les décisions des magistrats, provoquait bien des haines qui ne s'arrêtaient pas au ministre. C'est ce dont on s'aperçoit en lisant les débats du procès intenté aux assassins du prince. Trois des meurtriers prétendirent que, s'ils étaient entrés dans le complot, c'était parce qu'ils avaient été injustement dépouillés par les tribunaux. S'il y avait eu une

magistrature indépendante, ou tout au moins un ministre judicieux et discret, n'engageant pas hors de propos la personne du souverain, ces misérables auraient-ils pu songer à faire porter au prince la peine de prétendues iniquités qu'il avait sans doute ignorées?

Il y avait encore une autre cause de mécontentement, que nous ne saurions nous dispenser d'indiquer. Le prince avait épousé en 1853 Julie, fille du comte hongrois Huniady de Tékély. Pendant plus de dix ans, malgré le vif chagrin qu'il éprouvait de n'avoir pas d'enfans de son mariage, cette union avait paru heureuse. Très belle, gracieuse et affable, la princesse Julie était aimée à Belgrade; en juin 1862, lors du bombardement, pendant l'absence de son époux, elle avait montré une présence d'esprit et un courage dont on lui avait su beaucoup de gré. Après cette alerte, elle partit avec une sorte de mission officieuse pour les principales capitales de l'Europe; mais elle resta trop longtemps en route. A son retour, elle trouva son époux tout changé; il avait accueilli de mauvais bruits qu'à Belgrade on a toujours regardés comme des calomnies. Il y eut, au bout de quelques mois, séparation tacite : la princesse Julie alla vivre en Autriche et en Hongrie. On la vit partir avec regret, on s'inquiétait de projets auxquels son départ laissait le champ libre. Le prince, qui avait besoin d'affections domestiques, ne quittait plus la maison de sa cousine germaine, M^{me} Anka Constantinievitch, femme énergique, intelligente, ambitieuse; celle-ci avait une fille, Catherine, dont sa mère, croyait-on, voulait faire une princesse de Serbie. Ce qui est certain, c'est que le prince paraissait très sensible au charme de ces dix-neuf ans, de cette fraîcheur et de cette grâce, de ces yeux étincelans et doux, les plus beaux que j'aie vus en Serbie; cependant il y avait bien des obstacles à vaincre. La stérilité de l'union actuelle et le désir qu'éprouvait le pays d'avoir un héritier direct de la couronne auraient peut-être pu faire prononcer le divorce; mais M^{lle} Catherine était cousine du prince au second degré, et l'église grecque, qui prohibe les mariages entre parens même très éloignés, aurait-elle jamais consenti à bénir une alliance que d'ailleurs le préjugé populaire eût réprouvée comme une sorte d'inceste?

Vers la fin de l'année 1867 survint un incident qui contribua encore à alarmer l'opinion. Sans donner d'explications, M. Garachanine quitta le ministère; or c'était l'homme en qui le pays avait le plus de confiance. On le savait hostile aux projets que l'on prêtait à M^{me} Anka, qui soutenait de son côté MM. Christitch et Léchianine. Appelé par le prince, M. Ristitch demanda l'éloignement de M. Christitch, et ne put l'obtenir; il refusa d'entrer au ministère. Il y avait donc, au printemps de 1868, un certain malaise dans les esprits.

Le prince était toujours très aimé, presque adoré de la foule, surtout dans les campagnes; mais on en voulait à ceux qui l'entouraient. Un jeune Genevois, M. Bétant, homme de mérite qui s'est attaché à la Serbie, qui en a appris la langue et qui remplit à la chancellerie des fonctions de confiance, accompagnait souvent le prince dans ses excursions et ses parties de chasse; bien des fois, dans les villages où on s'arrêtait la nuit, il a entendu les paysans se dire l'un à l'autre : « Pourquoi prend-il de pareils ministres? Ce ne sont pas ses vrais amis! » A quoi quelque vieillard répondait : « Après tout, il les connaît mieux que nous, il est plus capable de juger; peut-être a-t-il ses raisons, que nous ne savons pas. »

Dans les villes, la mauvaise humeur était plus marquée; mais là aussi on distinguait entre le souverain et ses ministres. On ne connaissait pas d'ennemis au prince; il n'avait jamais commis aucun de ces actes de violence qui soulèvent les haines. Pourtant, dans les premiers jours de juin, il serait arrivé, dit-on, certains bruits de conspiration jusqu'aux oreilles des ministres. Ceux-ci avaient trop intérêt à nier le mécontentement public pour accueillir des rumeurs qui auraient donné un démenti à leurs assurances quotidiennes. Aucune précaution ne fut donc prise; le prince, qui détestait l'étiquette, continua de sortir, comme il en avait l'habitude, avec ses parentes, qui l'accompagnaient presque toujours, sans autre escorte qu'un aide-de-camp et deux ou trois domestiques. Sa promenade favorite était un bois voisin du pavillon de Topchi-déré. Tout près de cette maison de plaisance, sur les collines qui bordent la vallée, commencent des forêts qui se prolongent dans la direction du mont Avala, dont le sommet forme le trait saillant du paysage. Le prince avait fait entourer de murs ou de hautes palissades un canton de forêt, y avait dessiné des allées, et y avait mis des cerfs et des chevreuils, qui s'y étaient multipliés; il aimait à les voir bondir à travers un sentier ou, vers le soir, s'avancer par bandes dans les clairières, tantôt broutant les touffes d'herbes et les buissons ou penchés vers les sources, tantôt folâtrant comme des chiens, ou bien s'arrêtant tout à coup et flairant de tous côtés. C'était ce qu'on appelait le *kochoutniak* ou « parc aux cerfs. »

Le 10 juin, vers cinq heures du soir, le prince, laissant sa voiture dans la prairie, s'engagea dans la forêt avec les compagnes ordinaires de ses promenades. On marchait lentement, jouissant de l'ombre et de la fraîcheur, sous une futaie de beaux chênes. A cinq ou six cents mètres de la lisière, on quitta le grand bois pour entrer dans un fourré à travers lequel le prince avait fait récemment tracer un étroit et sinueux sentier qui aboutissait à une salle de feuillage et à un banc d'où la vue était charmante. Tout d'un coup,

au détour du chemin, on aperçut trois hommes qui barraient le passage. Le prince était alors en avant avec ses deux cousines; à trente pas en arrière, un aide-de-camp, M. Svetozar Garachanine, fils de l'ancien ministre, donnait le bras à M^{me} Tomania, la mère de M^{me} Anka; un peu plus loin venait un valet de chambre. Les trois hommes se rangèrent sur les côtés au moment où le prince approcha, et le saluèrent; il leur rendit leur salut et venait à peine de les dépasser, quand retentirent plusieurs coups de feu; atteint dans le dos, le prince tombait pour ne plus se relever. M^{me} Anka se retourne et se jette sur les assassins; elle est aussi frappée mortellement. A ce bruit, le domestique s'enfuit, l'aide-de-camp se met à courir au secours du prince en tirant son épée, sa seule arme; mais il reçoit, d'autres complices cachés dans le taillis, une balle qui lui casse le bras et le renverse. Tout était d'ailleurs déjà fini; les meurtriers, après avoir abattu le prince, s'étaient jetés sur lui avec leurs poignards et leurs sabres; pris de je ne sais quelle folle rage, ils lui avaient percé la poitrine, fendu la tête et tailladé le visage en tout sens.

M^{me} Tomania, une femme de près de quatre-vingts ans, restée seule, de son pas lent et chancelant, avait rebroussé chemin vers Topchi-déré en recommandant son âme à Dieu. Quant à M^{lle} Catherine, elle avait au contraire couru devant elle; deux balles l'avaient frappée à l'épaule; sans s'en apercevoir, elle quitta le sentier, elle traversa un fourré de broussailles, descendit une pente abrupte, et atteignit ainsi la palissade; un paysan, qui passait avec ses bœufs sur le chemin, l'aida du dehors à franchir cet obstacle. Le brave homme la coucha, éperdue et sanglante, sur la paille au fond de son chariot, la cacha sous des couvertures (on ne savait point si d'autres assassins ne tenaient pas la campagne), et la conduisit à Belgrade. Les premières personnes qui, au bruit de cette fusillade, étaient arrivées sur la scène du meurtre, MM. Longworth et Engelhardt, consuls d'Angleterre et de France, avaient trouvé au milieu d'une mare de sang le prince sans vie, M^{me} Anka râlant encore; elle expira deux heures après sans avoir repris connaissance.

On a depuis lors élevé une sorte de monument commémoratif à la place où est tombé le prince. Lorsque, trois mois après le meurtre, je visitai Topchi-déré et le Parc-aux-Cerfs, nous aperçûmes auprès de la pierre un vieillard qui sanglotait. C'était un Serbe qui habitait l'étranger au moment de l'attentat et qui, rentrant dans son pays, avait voulu faire un pèlerinage au lieu où était tombée la victime. Là, les détails qui lui avaient été donnés sur cette sanglante tragédie se retracèrent à son imagination avec une telle vivacité, il songea avec tant de force au prince et à ce que celui-ci avait fait

pour son peuple, que les larmes lui montèrent aux yeux. Deux jours après, une autre promenade nous conduisait à l'endroit où ont été exécutés les meurtriers. L'herbe n'avait pas encore repoussé là où ont été creusées les fosses, et on en distinguait très bien la place. Nous vîmes un enfant qui passait par là se baisser, ramasser une pierre et la jeter avec une imprécation sur le sol qui couvre les restes des assassins. Ce contraste me frappa vivement : je ne sais pas d'oraison funèbre qui puisse valoir, pour la mémoire du prince Michel Obrenovitch III, la sincérité de ces effusions du sentiment populaire, ces pleurs accordés à la victime, cette malédiction lancée aux meurtriers.

III.

M. Élie Garachanine, l'ancien ministre, se trouvait avec beaucoup d'autres promeneurs à Topchi-déré au moment où le crime s'accomplissait dans la forêt voisine. Il fut un des premiers à apprendre la lugubre nouvelle, apportée par le domestique qui s'était enfui légèrement blessé. Aussitôt, sans s'arrêter à demander si son fils était mort ou s'il vivait encore, M. Garachanine sauta dans sa voiture et se fit conduire ventre à terre jusqu'à Belgrade. En route, il dépassa une petite carriole dont le maître faisait effort de la voix et du fouet pour exciter son cheval et le maintenir au galop. Ainsi que le gendarme qui le précédait de quelques minutes, il remarqua ce détail sans y attacher autrement d'importance. Arrivé au palais, il se hâta de faire prévenir les ministres, qui y furent bientôt réunis; avant que l'on sût en ville ce qui s'était passé à Topchi-déré, les mesures nécessaires pour sauvegarder l'ordre étaient déjà prises : les troupes étaient consignées dans leurs casernes, des patrouilles parcouraient la ville, les ministères et le télégraphe étaient mis à l'abri d'un coup de main, et un gouvernement provisoire s'installait au *konak* sous la protection de forces suffisantes. Heureusement une loi votée par la *skoupchtina* de 1860 en avait d'avance réglé la composition : il devait être formé du président du sénat, du président de la cour de cassation et du ministre de la justice. Aussitôt constitué, il portait à la connaissance du peuple serbe la mort de son prince et les mesures de sûreté qui avaient été prises. Les ministres restaient à leur poste.

Le danger, c'était qu'hormis un seul ils étaient tous impopulaires : au premier bruit de l'attentat, un même cri s'était élevé contre eux dans le pays; on leur reprochait d'avoir provoqué le crime par leur obstination, de l'avoir par leur négligence rendu possible. Un seul des membres du cabinet avait la confiance de la

nation; c'était le colonel Milivoïe Blasnavatz, ministre de la guerre. Après le départ de M. Mondain, il avait poursuivi avec une intelligente activité l'organisation des forces militaires de la Serbie : l'armée lui était très dévouée. Esprit net, M. Blasnavatz eut le mérite de sentir qu'il fallait sans retard faire cesser l'interrègne; caractère résolu, il sut rallier à son opinion tous ceux qui l'entouraient.

De son mariage avec Julie Huniady, le seul qu'il eût contracté, le prince Michel ne laissait pas d'enfans. Le nom d'Obrenovitch n'était plus porté que par un adolescent de quatorze ans, Milan, petit-fils d'Éphrem, le frère du vieux Milosch. L'enfant avait de bonne heure perdu son père, un autre Milosch; quand il avait eu neuf ans, le prince Michel l'avait demandé à sa mère, qui appartient à la famille moldave des Katardji, pour l'envoyer à Paris; il l'y avait placé dans une de ces familles où l'on reçoit autant de bons exemples que de bons conseils. Le jeune homme suivait avec régularité et non sans succès les cours du lycée Louis-le-Grand; il était alors en quatrième. Le soin qu'avait pris le prince Michel d'assurer à son cousin le bénéfice d'une sérieuse éducation française indique bien qu'il avait prévu le cas où cet enfant hériterait de la dignité princière; mais il n'avait que quarante-cinq ans lorsqu'il mourut, il n'avait pas renoncé à tout espoir de postérité; sa santé était excellente, et rien n'avait pu lui faire craindre une fin prochaine. Il n'avait donc jamais encore fait part ni à la diète, ni au sénat ou même à ses ministres de ses intentions au sujet de la transmission du pouvoir; après qu'il eut succombé, on ne trouva point d'écrit quelconque indiquant la volonté du prince. Légalement le droit du jeune Milan ne semblait pas contestable. Le 20 octobre 1859 avait été promulguée une loi dont le premier article était ainsi conçu : « ... D'après les anciennes ordonnances nationales antérieures à l'année 1839 et d'après celle de la *skoupchtina* de la Saint-André 1858, comme aux termes du *bévat* impérial et du *hatti-schérif* de 1830, la dignité princière est héréditaire dans la famille du prince régnant actuel Milosch Obrenovitch I^{er}, à savoir dans sa descendance mâle d'après l'ordre de primogéniture, et en premier lieu en ligne directe. A défaut seulement de personne apte à la succession dans la ligne directe, l'hérédité de la dignité princière passera à une branche collatérale, mais toujours en conservant l'ordre de primogéniture. »

On aurait pu répondre que cette loi n'avait pas été confirmée par la Turquie; tout ce qui faisait partie du droit international établi par les traités entre la Porte et la Serbie et garanti par les puissances européennes, c'était l'hérédité assurée aux Obrenovitch dans la ligne directe; encore le cabinet ottoman, après la restauration

de 1858, avait-il refusé de renouveler d'une manière formelle ses anciens engagements, et, comme nous l'avons dit, avait-il affecté de ne voir dans le prince Michel que l'élu du peuple serbe, non le successeur à titre héréditaire de son père Milosch. Ne pouvait-on pas craindre que les cabinets européens et la Porte ne réclamasent contre une décision du gouvernement provisoire qui aurait paru méconnaître les droits du suzerain et les conventions approuvées et reconnues par les puissances garantes? Ce n'était pas tout; n'était-il point à craindre que la *skoupchtina*, se souvenant des désordres qu'avaient entraînés, de 1839 à 1842, les règnes éphémères des deux jeunes fils de Milosch, refusât, dans la grave situation où se trouvait l'Orient, d'exposer le pays aux chances toujours incertaines d'une minorité et d'une régence? Quelque obligation que l'on eût aux Obrenovitch, le peuple était toujours maître d'aviser, comme il l'entendrait, au salut de la Serbie. En 1858, M. Garachanine, s'il eût été plus ambitieux, eût pu peut-être disputer le premier rang, et depuis lors il avait acquis de nouveaux titres à la reconnaissance des Serbes; des exaltés du parti panslaviste prononçaient le nom de Nicolas Petrovitch, prince du Montenegro, que l'on savait cher à la Russie; enfin, ce qui était plus sérieux, le nom de Kara-George était resté populaire dans le pays. On ignorait encore quelle part les exilés avaient prise à la conspiration: un de ces mouvemens d'opinion comme la Serbie en avait déjà vu plusieurs se produire dans le cours des cinquante dernières années ne pouvait-il ramener au pouvoir, sinon le prince Alexandre Kara-Georgevitch, au moins son fils Pierre, qui était dans la force de l'âge, qui n'avait pas d'antécédens politiques, et dont on disait du bien?

M. Blasnavatz n'hésita pas un instant en présence du péril que pouvaient faire courir à la tranquillité publique la prolongation du provisoire et la vacance du trône. On ne savait pas s'il n'y avait point dans le pays une vaste conspiration, dont on ne tenait encore, après les premières arrestations faites le soir même et le lendemain, que les obscurs et méprisables instrumens. Si des mécontents étaient prêts à s'armer, dès qu'ils verraient hésiter le gouvernement, ils agiraient; le plus sage, c'était donc de payer d'audace. Dans la nuit même qui suivit le crime, M. Blasnavatz fit venir le métropolitain de Belgrade, archevêque-primat de Serbie, qui, par sa situation officielle et son caractère personnel, jouit d'une grande influence. Il ne le laissa partir, après une conversation qui fut vive et longue, que lorsqu'il eut obtenu de lui la promesse d'un concours ouvert et empressé. Dès que le gouvernement provisoire se fut constitué et eut convoqué les ministres, M. Blasnavatz déclara

qu'il fallait sur l'heure proclamer Milan; il le déclara avec une assurance et une conviction qui entraînent ceux même qui éprouvaient quelque doute. Avant que le gouvernement eût fait connaître ses intentions, dès le lendemain du meurtre, il adressait à l'armée une proclamation où le nom de Milan était mis en avant et que les troupes accueillaient avec enthousiasme; la municipalité de Belgrade se prononçait aussitôt dans le même sens. Quand, deux jours après la catastrophe, le gouvernement provisoire notifia au pays et à l'Europe l'avènement de Milan Obrenovitch IV, sauf l'approbation d'une *skoupchtina* extraordinaire qui serait prochainement convoquée, c'était au vœu de la nation qu'il semblait répondre. En même temps M. Ristitch, qui se trouvait alors à Berlin, recevait l'ordre de se rendre en toute hâte à Paris pour y prendre le jeune prince et l'amener en Serbie.

Le convoi du prince eut lieu le 15. Le corps avait été embaumé et exposé dans une galerie du palais; il était couché sur une estrade qu'entouraient des soldats de la garde. Les assassins avaient haché leur victime; elle n'avait pas moins de dix-sept blessures, la plupart à la tête et à la face. Les médecins avaient fait de leur mieux pour rapprocher les lèvres de toutes ces plaies et dissimuler l'horreur de ce visage décoloré, sillonné en tout sens par le couteau. L'émotion n'en était que plus poignante chez les milliers de personnes, habitans de Belgrade, paysans accourus du fond même de la Schoumadia, qui pendant deux jours défilèrent devant le cadavre, et, suivant la vieille coutume nationale, vinrent déposer sur sa bouche le baiser d'adieu. La princesse Julie était venue de Pesth pour conduire le deuil. Le ministère hongrois s'était fait représenter par le comte E. Zichy, l'empereur par le général de Gablenz, commandant des Confins militaires, la Porte par Ali-Bey. Derrière le char funèbre marchaient tout le corps consulaire, les ministres et les sénateurs. Partout, sur le passage du cortège, la foule pleurait; on entendait éclater de grands cris de douleur. Beaucoup de curieux étaient venus de Hongrie; quand on entra dans la cathédrale, on ne les eût pas distingués des Serbes; la contagion des larmes avait gagné même les étrangers, même les indifférens. Pendant que l'archevêque, après les chants consacrés, prononçait l'éloge du prince, les sanglots des assistans couvraient la voix de l'orateur. Ils redoublèrent quand, l'office terminé, on s'apprêta à descendre le cercueil dans le caveau princier où reposent déjà Milosch et les siens; c'était à qui se précipiterait sur la bière pour la baiser encore une fois. Des salves de mousqueterie annoncèrent à la ville que la tombe s'était refermée sur le troisième des Obrenovitch. Cinq jours après, son successeur, le jeune Milan, débarquait à Belgrade au bruit des vivats, au milieu du concours d'une foule émue et curieuse.

Le gouvernement provisoire, d'après la loi, aurait pu garder le pouvoir pendant tout un mois; il résolut d'abrégier le plus possible ce délai. Une *skoupchtina*, composée de députés en nombre quadruple de celui qui est fixé pour les diètes ordinaires, fut convoquée pour le 2 juillet. Dans l'intervalle, il fallait s'entendre sur les noms à proposer pour la régence, qui devait être composée de trois Serbes élus par l'assemblée nationale. M. Blasnavatz, par l'initiative qu'il avait prise dans le premier moment de trouble, était le maître de la situation. On lui laissa le choix des deux collègues qu'il désirait. C'était le moyen d'obtenir l'unité d'action. Avec un louable patriotisme, les hommes qui avaient dirigé pendant trente ans la politique extérieure du pays et le plus contribué à fonder son indépendance, MM. Garachanine et Marinovitch, s'effacèrent volontairement. M. Blasnavatz tenait à s'associer M. Ristitch. Celui-ci, négociateur heureux de l'évacuation des forteresses, était à ce titre agréable au pays et connu de la diplomatie européenne; on lui savait aussi des relations avec ce que l'on appelle l'*omladina* ou « la jeunesse » serbe. L'*omladina* est une sorte d'association qui tient tous les ans un congrès chez l'un ou chez l'autre des peuples qui forment le groupe des Slaves méridionaux; dans ces réunions, on parle de liberté et de conquêtes, on surexcite le sentiment national, on adresse à l'opinion publique des appels que pendant tout le reste de l'année on renouvelle dans les journaux de Neusatz et d'Agram. M. Christitch avait été en lutte ouverte avec ce parti; il avait dissous le congrès qui avait voulu se réunir à Belgrade en 1867. Sans doute l'*omladina* compte dans ses rangs bien des bavards, bien des déclamateurs, elle n'a ni de vrais hommes d'état, ni un programme bien défini et bien pratique; mais il y avait pourtant là une influence avec laquelle il était bon de compter, tout un groupe bruyant et passionné qui accueillerait avec faveur le nom de M. Ristitch, augure et gage de réformes libérales. M. Garachanine, à son âge et avec son passé, n'aurait pu entrer dans la régence que pour en être le chef; or les circonstances avaient, depuis la mort du prince, donné à M. Blasnavatz le premier rôle. MM. Blasnavatz et Ristitch étaient d'ailleurs brouillés avec l'ancien premier ministre. Quant à M. Marinovitch, à qui on avait fait quelques ouvertures, il ne voulait pas rentrer aux affaires sans M. Garachanine. MM. Blasnavatz et Ristitch conclurent donc entre eux un pacte intime, et résolurent de proposer pour la troisième place un honnête homme fort estimé, plus connu d'ailleurs comme écrivain et comme savant que comme politique, M. Gavrilovitch.

C'est à peu de chose près le suffrage universel qui nomme les députés serbes. Est électeur tout Serbe âgé de vingt et un ans qui n'est pas domestique et paie l'impôt direct. Est éligible tout Serbe âgé de

trente ans qui remplit ces mêmes conditions, et qui n'est pas employé salarié du gouvernement. Regardés comme étrangers et nomades, les Tsiganes ne sont ni électeurs ni éligibles. D'après le journal serbe le *Vidovdan*, l'assemblée qui se réunit près de Belgrade le 2 juillet se composait de 422 députés; sur ce nombre, 48 membres appartenaient au clergé, 41 au corps d'officiers de la milice nationale, 26 au commerce, 3 aux arts et métiers. On comptait 193 fonctionnaires municipaux et 141 paysans; il n'y avait qu'un avocat.

La salle des séances avait été préparée dans une des prairies voisines de Topchi-déré; je la trouvai encore debout en septembre. Elle ressemblait assez à une de ces constructions de planches et de toile que l'on élève parfois dans nos villages pour un bal ou un comice agricole. Sur un des petits côtés de ce hangar, on montait par quelques marches à une estrade où avaient figuré le métropolitain, le gouvernement provisoire et le prince; à droite et à gauche étaient deux plates-formes pour les ministres, les sénateurs, les consuls; en face, quatre rangées de bancs de bois, sur lesquels s'étaient serrés les députés. Il n'y avait d'autres décorations que quelques drapeaux aux couleurs nationales. Du seuil, on apercevait le taillis où avait été frappé le prince.

L'assemblée commença de siéger dès sept heures du matin. En deux heures, elle avait vérifié les pouvoirs de tous ses membres et constitué son bureau. Vers neuf heures, la vraie séance s'ouvrit. M. Marinovitch, chef du gouvernement provisoire, souhaita la bienvenue aux députés; ils avaient été convoqués, leur dit-il, pour élire un nouveau souverain, pour lui donner une liste civile, et pour choisir les membres de la régence; c'était d'eux qu'il dépendait de proclamer le jeune prince dont le gouvernement, la capitale et l'armée avaient déjà reconnu les titres, Milan Obrenovitch IV. De toutes parts on répondit : « C'est sa naissance qui l'a fait notre souverain; nous n'avons qu'à constater son avènement et à lui souhaiter un règne heureux et long. » Aussitôt de toutes les bouches sortit le cri national *zivio*, ordinaire expression de l'allégresse et de l'enthousiasme slave. On pourra s'étonner de voir une assemblée refuser de se reconnaître à elle-même un pouvoir que lui concèdent ceux qui parlent au nom du prince, et s'incliner ainsi devant un droit héréditaire qu'elle proclame supérieur au sien et désormais indépendant de ses votes. L'anomalie n'est pourtant qu'apparente : les Serbes savent que le jour où le pays tiendrait à se débarrasser d'un souverain tyrannique ou incapable, rien n'empêcherait la *skoupchtina* d'agir encore comme elle l'a fait avec Milosch en 1840 et avec Kara-Georgevitch en 1858. En attendant, ils tiennent à proclamer ce principe de l'hérédité dans lequel ils voient une garantie d'ordre et de stabilité; ils y tiennent d'autant plus que la Porte, qui

avait autrefois reconnu le droit héréditaire des Obrenovitch, avait, depuis leur retour, refusé de renouveler ses anciennes déclarations à cet égard.

Sans discussion, on vota pour le nouveau prince la liste civile de son prédécesseur; puis des députés qui s'étaient partagé les rôles prononcèrent pour la régence les noms de MM. Blasnavatz et Ristitch; nommés par acclamation, ceux-ci présentèrent à l'assemblée M. Gavrilovitch. S'il avait voulu se mettre en avant, M. Garachanine aurait eu certainement un parti puissant dans la *skoupchtina*; mais il avait préféré s'abstenir de toute démarche; son pays le connaissait et savait où le prendre. Cette fière réserve eut le succès qu'on en pouvait espérer; la foule, en Serbie comme en France, est oublieuse et ingrate; elle n'a de mémoire que lorsqu'on l'y force; le nom de M. Garachanine ne fut même pas prononcé.

Après avoir prêté serment, les régens allèrent au-devant du jeune prince, qui venait à cheval de Belgrade. Le prince mit pied à terre, baisa la main de deux ou trois archimandrites et évêques qui le reçurent au seuil de la tente, puis monta sur l'estrade. Le silence fut long à s'établir; dans toute la salle éclataient et se renouvelaient sans cesse des vivats que justifiait, outre les souvenirs attachés à ce nom d'Obrenovitch, la mine du jeune prince, bel adolescent élancé et vigoureux, en uniforme de colonel d'artillerie de l'armée serbe. Quand le calme fut un peu rétabli, il prononça les paroles suivantes : « Je suis encore jeune, et pourtant déjà prince de Serbie; mais je m'efforcerai d'apprendre tout ce qui me sera nécessaire pour rendre heureuse ma nation comme se proposait de le faire mon oncle. J'ai une entière confiance dans les régens que vous avez élus. » De nouvelles acclamations lui répondirent; après une sorte de bénédiction donnée par le métropolitain, le prince passa en revue les bataillons de la milice qui formaient la garde de l'assemblée, et revint à Belgrade. Le lendemain, il assistait à un service d'actions de grâces, et toutes les troupes lui prêtaient le serment de fidélité.

Depuis la mort du prince Michel, on n'avait pas demandé de conseils à Constantinople. Après la séance de la *skoupchtina*, la régence notifia au divan l'avènement de Milan, et sollicita pour lui l'investiture du suzerain. On était d'assez mauvaise humeur à Stamboul, on trouvait que les Serbes auraient pu témoigner plus d'égards au sultan; mais la diplomatie, surtout la diplomatie française, intervint : on prouva à Fuad et Aali-Pacha que le plus habile était encore de faire bon visage aux Serbes. La Porte répondit donc à la communication qui lui était faite par de cordiaux compliments de condoléance, par une entière approbation de la conduite qui avait été tenue et par des souhaits empressés pour le bonheur du jeune prince. Bientôt après arrivait à Belgrade le commissaire im-

périal porteur du firman d'investiture; cette fois la Porte, mieux inspirée, ne faisait pas les mêmes réserves qu'à l'avènement du prince Michel; elle renouvelait les déclarations du *hatti-schérif* de 1830; elle reconnaissait au prince Milan non plus une dignité élective et viagère, mais un pouvoir fondé sur l'hérédité. En même temps arrivaient à Belgrade, de la part de tous les souverains de l'Europe, des assurances de bon vouloir et des félicitations pour la sagesse dont avait fait preuve le peuple serbe.

La *skoupchtina* s'était séparée au bout de quelques jours, non sans avoir pris une série de résolutions. Menacés par l'assemblée d'être mis en accusation, MM. Nicolas Christitch et Raïko Léchiaïnine, les ministres impopulaires du prince Michel, s'étaient hâtés de donner leur démission avec tous leurs collègues; la régence les avait remplacés, et la liste du nouveau cabinet avait été soumise aux députés. Ces choix n'avaient d'ailleurs qu'une médiocre importance; MM. Blasnavatz et Ristitch gardaient naturellement la haute main, l'un sur l'armée, l'autre sur les affaires étrangères. Ce qui mérite plus d'attention, ce sont les vœux qu'émit la *skoupchtina*; elle exprima le désir que désormais les représentans du pays fussent annuellement convoqués, que des lois fussent présentées pour établir la liberté de la presse, pour introduire le jury dans les tribunaux, et régler la responsabilité des ministres.

Par ces vœux, dont elle avait connu d'avance et approuvé l'expression, la régence se faisait tracer tout un programme de politique intérieure; en même temps une autre résolution de la diète, associait le pays tout entier au procès déjà commencé contre les meurtriers du prince. Voici en quels termes cette motion fut votée par l'assemblée : « Que l'ex-prince Kara-Georgevitch soit voué, lui et sa famille, à la malédiction éternelle, et que jamais aucun de ses descendans ne puisse monter sur le trône de Serbie! Que l'on réclame son extradition du pays où il se trouve, celle de son fils Pierre et de tous ses complices, et que, si on ne l'obtient pas, on les exclue de la protection des lois du pays! Que leurs biens en Serbie servent à couvrir les dépenses occasionnées par leur méfait! Que l'on recherche et l'on punisse avec la dernière sévérité les complices du crime, et que leurs biens servent également à couvrir les dépenses qu'ils ont occasionnées. »

Ceci nous ramène au procès des assassins; commencé dès le lendemain du meurtre, il ne devait se terminer qu'en novembre. Si nous avons différé jusqu'ici d'en parler, c'est que nous avons voulu pouvoir résumer en une fois les résultats que fournirent les interrogatoires de trois séries d'accusés et les condamnations qui furent successivement prononcées. Le domestique de M. Garachanine avait reconnu deux des meurtriers; grâce aux mesures rapidement prises

par le gouvernement, on avait arrêté dès le soir même ou le lendemain les principaux coupables. Les premiers pris dénonçaient bien vite leurs complices, et dès le 26 juin un premier groupe d'accusés comparait devant le tribunal de Belgrade.

Après la mort du prince Michel, plusieurs journaux avaient prétendu savoir que les meurtriers, en le frappant, avaient voulu venger l'honneur d'une jeune fille, sœur d'un des conjurés. Ce conte, qui fit le tour de l'Europe, n'avait pas trouvé un instant de créance à Belgrade; dans ce grand village, où le prince ne pouvait faire un pas sans que ses voisins en fussent prévenus, on était au courant de ses habitudes, et l'on savait l'honnêteté de sa vie. L'interrogatoire des accusés ne laissa d'ailleurs subsister aucun doute; les dénégations embarrassées dont avaient essayé d'abord quelques-uns des coupables ne purent tenir devant les aveux fanfarons de l'un d'entre eux, Lazar Maritch, et tous finirent par faire une confession complète. Voici ce qui résulta des débats. Il s'était formé, pour commettre ce crime, une coalition des pires élémens de la société serbe, cerveaux dérangés par des études mal faites et des ambitions troubles, aventuriers subalternes, gens déclassés et ruinés qui n'avaient plus rien à attendre que d'un bouleversement, bandits prêts à tuer pour quelques ducats ou même gratis, prétendans aigris par l'exil et le regret du pouvoir perdu, trompés par les faux rapports d'agens qui les exploitaient et les méprisaient. Le chef de la conjuration était un certain Paul Radovanovitch, avocat sans causes, qui ne manquait ni d'activité et d'énergie, mais qui n'avait encore pu arriver à rien et qui se trouvait à court d'argent. Tête inquiète, imagination tourmentée, il s'était, assure-t-on, exalté par la lecture des historiens de notre révolution; il en avait même, pour son usage personnel et celui de ses amis, traduit en langue serbe certains épisodes.

Paul était depuis deux ans l'avocat du prince Kara-Georgevitch; il était chargé de suivre toutes les affaires auxquelles pouvaient donner lieu les biens assez considérables que la famille déchue possédait encore dans la principauté. Sous ce prétexte, il pouvait, sans trop éveiller l'attention, faire de fréquens voyages en Hongrie, et s'y rencontrer soit avec le prince, soit avec son secrétaire Tripkovitch; il correspondait en chiffres avec ce dernier, et, — le fait a été prouvé au procès, — il en avait reçu en diverses fois des sommes d'argent et des caisses d'armes. C'est Paul qui était l'âme du complot; il y avait fait entrer ses trois frères, Kosta, George et Lioubomir, et des mécontents recrutés un peu partout. Les conspirateurs se divisaient en trois groupes : il y avait des officiers, des bourgeois et des forçats. Ceux-ci devaient concourir au meurtre, puis soulever leurs camarades, les jeter sur Belgrade et y répandre

la terreur. On peut s'étonner de voir une pareille tâche assignée à des hommes qui étaient censés soumis à une surveillance rigoureuse; c'est d'abord que ceux de ces condamnés qui étaient d'anciens fonctionnaires ne portaient point de fers; c'est surtout que le directeur du bagne, Svetozar Nenadovitch, parent de la princesse Kara-Georgevitch, était entré dans la conspiration, et s'arrangeait pour laisser toute liberté de mouvement aux instrumens désignés de l'assassinat. Un des meurtriers, Maritch, raconta devant le tribunal qu'il était souvent resté à souper jusqu'à une heure avancée de la nuit avec Svetozar; pendant ces veilles, tout en fumant et en buvant le *slibovitz*, l'eau-de-vie de prunes chère aux Serbes, on discutait les moyens à employer pour frapper le prince, et on escomptait le succès, on se partageait les ministères. Maritch, ancien président d'un tribunal de district, qui avait été condamné en 1867 à vingt années de réclusion pour avoir tué sa femme, prenait la justice; on faisait espérer l'intérieur à Lioubomir Radovanovitch, autrefois avocat à Valievo, qui, pour avoir produit de faux documens, avait été condamné à sept années de la même peine. Ces misérables pouvaient-ils espérer que le pays, après le premier instant d'effroi, tolérerait de pareils choix, ou que Pierre Kara-Georgevitch, dont on mettait le nom en avant, pourrait songer à les sanctionner? En réalité, rien n'était moins décidé dans la pensée de Paul que la restauration du fils ou du petit-fils de Kara-George. S'il la présentait comme certaine aux parens et aux créatures de la famille, il tenait un tout autre langage à certains conjurés. « Si j'en fais ainsi, leur disait-il, ce n'est que pour extorquer de l'argent aux Kara-Georgevitch. Mon dessein n'est point de rappeler cette dynastie, car, ajoutait-il, le prince Alexandre et son fils Pierre sont de grands imbéciles, et ni l'un ni l'autre ne conviennent pour régner. Mieux vaut la république. »

On avait d'abord songé à tuer le prince aux eaux; puis, encouragé par la complicité du directeur de la prison, on s'était décidé pour le *kotchoutniak*. Ceux qui s'étaient chargés du meurtre épiaient leur victime depuis la fin d'avril; ils avaient fait à la palissade un trou par lequel ils pénétraient dans le bois sans être vus, et dans l'épaisseur du fourré, à quelques pas du sentier, ils s'étaient ménagé une sorte de repaire où ils déposaient une partie de leurs armes. Le jour où serait frappé le grand coup, Paul, aussitôt averti par un signal, courrait à Belgrade et préviendrait les conjurés; l'un irait saisir M. Blasnavatz, un autre M. Christitch, un troisième M. Marinovitch; si ces personnages faisaient mine de résister, on les tuerait. Soulevés par les officiers affiliés au complot, les troupes adhéreraient au mouvement. On nommerait un gouvernement pro-

visoire dont Paul serait le chef, et on convoquerait une *skoupchtina*, « qui, disait Paul, ferait, comme les autres, tout ce qu'on lui ordonnerait. » Quel que dût être le parti ultérieur auquel on s'arrêterait, les conjurés et ceux des détenus qui les aideraient seraient toujours, en attendant, récompensés par le pillage des maisons des ministres et autres ennemis publics. Le peuple, mécontent comme il l'était du prince et de son cabinet, ne pouvait d'ailleurs manquer d'acclamer les conjurés comme des libérateurs.

Pourtant depuis six semaines tout était prêt et rien ne se faisait. Voyant que chaque jour on laissait passer l'occasion, Paul appela de Chabatz par le télégraphe son frère Kosta, dont la farouche énergie lui inspirait toute confiance. Le 9 juin, il fut convenu que, si le prince venait le lendemain, il ne sortirait pas vivant du bois. Paul devait se tenir avec Lioubomir en face du *kotchoutniak*, sur la côte opposée. Une fois le prince à terre, les meurtriers agiteraient un mouchoir blanc au-dessus du taillis; ce serait alors à Paul de faire le reste, de commencer la révolution. Le 10, Paul et son frère étaient à leur poste pendant que derrière ce rideau de feuillage qu'interrogeaient en vain leurs yeux ardents s'accomplissait par les mains de Roguitch, de Maritch, de George et de Kosta Radovanovitch le massacre que nous avons raconté. Paul attendait, fou d'impatience; ce ne fut guère qu'une demi-heure après l'assassinat, au moment où la nouvelle était apportée à Topchi-déré par les premiers fuyards, que fut hissé le mouchoir. Paul partit aussitôt, mais sans bien savoir si le prince était tué ou seulement blessé; il ne partit que quelques minutes avant M. Garachanine, qui le dépassa en chemin. Quand il entra dans Belgrade, les ministres étaient déjà prévenus; ses complices qui, groupés sur la promenade, épiaient son arrivée, le virent passer au galop sans en recevoir un signe; il alla s'enfermer chez lui, effaré, hagard, répondant par des malédictions à ceux des affiliés qui venaient l'interroger, les renvoyant, cherchant à se cacher.

Le procès s'ouvrit le 26 juin; une autre série d'accusés fut jugée à la fin de juillet, et un troisième groupe ne parut devant les juges qu'en novembre. La régence avait tout fait pour que la sincérité du verdict ne pût être contestée. Malgré l'état de siège, c'était devant le tribunal de Belgrade qu'avaient été renvoyés les prévenus; il n'y eut de traduits devant un conseil de guerre que les officiers. Le code serbe n'accordait pas aux accusés dans les procès criminels le secours des avocats; or, cinq jours avant sa mort, le prince avait signé une loi qui assurait à tout prévenu le bénéfice d'une libre défense. La régence se hâta de promulguer cette loi, et chacun des accusés des deux derniers procès eut son défenseur. Les débats furent publics et reproduits par les journaux. Malheureusement la magistrature serbe

ne se montra point à la hauteur de sa tâche. Il semble que pendant le cours de l'instruction le juge chargé de l'enquête et surtout les subalternes aient eu recours à ces tortures déguisées dont quelque chose se retrouve encore chez nous dans le supplice du secret. Les accusés se plaignirent de mauvais traitemens auxquels ils auraient été soumis. Le président du tribunal, qui dans ces débats montra plus de zèle que de sens et d'impartialité, eut le tort de leur fermer la bouche. Ce qui rendait le calme difficile aux magistrats, c'était la colère dont la foule était animée : à la grande surprise de quelques-uns des meurtriers qui croyaient que le prince était abhorré, le peuple avait failli les déchirer de ses mains. Cette émotion du public gêna beaucoup aussi les défenseurs; leur intervention en pareille matière était chose toute nouvelle à Belgrade : aussi plus d'un assistant était-il disposé à s'indigner que l'on essayât d'atténuer le crime de ces misérables et de sauver leurs têtes. Peu s'en fallait que le peuple n'accusât les avocats de complicité. Deux ou trois des défenseurs s'en tirèrent pourtant avec honneur, et, surtout dans le dernier procès, obtinrent ou des circonstances atténuantes ou même des acquittemens.

En trois fois, quinze condamnations à mort furent prononcées par le tribunal civil et deux par le conseil de guerre. Les officiers, après avoir été dégradés, furent fusillés sur les glacis de la citadelle, sous les yeux de toute la garnison et de la milice. Ce qui est caractéristique, c'est la proclamation par laquelle le ministre de la guerre annonçait à l'armée la mort de celui qui avait été découvert et puni le premier. Ce document se terminait ainsi : « C'est aujourd'hui que le misérable Mirzailovitch a été fusillé. Braves soldats, qu'il aille en enfer ! » Quant aux quatorze condamnés des deux premières séries d'accusés que jugea le tribunal de Belgrade, ils furent tous mis à mort le même jour sur une colline nommée *Karabournu*, « la pointe noire, » qui domine le Danube. On les avait attachés à des pieux plantés à quelques pas les uns des autres; un peloton de gendarmes défila devant cette ligne, abaissant les fusils et tirant chaque fois qu'il se trouvait en face de l'un des poteaux. Le temps de lier les condamnés au bois qui soutenait leurs membres fléchissans, puis de renouveler le feu quatorze fois, tout cela dura bien une heure. Quelques-uns des condamnés étaient d'avance à demi-morts de peur; d'autres gardèrent aux lèvres la cigarette jusqu'au moment où le peloton s'arrêta devant eux et les coucha en joue. La foule, que l'on avait peine à contenir, était répandue sur les tertres voisins; elle chargeait d'injures les assassins; elle applaudissait à chaque décharge. Une balle, ricochant contre un des pieux, alla frapper au front un officier mêlé aux curieux et l'étendit raide mort.

Ce grand nombre de condamnations capitales et la manière dont elles furent exécutées, cette hécatombe humaine, ces malheureux pour qui l'horreur de la mort est encore augmentée par l'obligation d'assister au supplice les uns des autres, tout cela, on ne saurait le dissimuler, causa quelque surprise en Occident, et parut un peu sauvage. Cette impression, sans disparaître complètement, s'atténua quand on a passé quelque temps dans ce pays, quand on a causé avec les acteurs et les témoins de ces drames. Tous ceux qui ont été exécutés, vous dit-on, n'étaient-ils pas coupables au même degré? A qui pardonner? Était-ce à ceux qui avaient eux-mêmes massacré, mutilé le prince, tué et blessé des femmes? Était-ce à ce directeur du bague qui avait comploté l'assassinat et abusé de la confiance du souverain pour lâcher contre lui ses forçats, à ceux qui n'attendaient qu'un signal pour égorger les ministres et déchaîner le pillage sur Belgrade, ou bien à ces officiers qui avaient trempé dans un complot, eux aides-de-camp du prince, quand la non-révélation suffit, d'après le code militaire, pour entraîner la mort? Après avoir eu sous les yeux tous les débats du procès, on ne voit que deux des condamnés pour qui la régence aurait pu avec quelque raison user du droit de commuer la peine : Sima Nenadovitch, beau-frère du prince Kara-Georgevitch, et qui avait eu un rôle bien effacé, et ce pauvre intendant André Viloïevitch, qui avait supplié son maître de ne pas le mêler au complot, qui n'avait cédé que devant la menace d'être renvoyé.

Les régens eussent-ils été disposés à tenir compte de ces nuances, l'opinion publique, loin de les y encourager, leur en aurait su mauvais gré. On aurait parlé de faiblesse et de trahison. C'est ce qui explique aussi le mode d'exécution adopté. En Occident, l'adoucissement des mœurs et le respect chaque jour plus répandu de la vie humaine ont conduit le jury à ne plus prononcer la peine capitale que dans de très rares circonstances; l'exécution, quand elle a lieu, est déjà presque partout soustraite aux regards cruels de la foule; jusqu'au dernier moment, on dissimule au condamné le sort qui l'attend, et on abrège autant que possible ses angoisses. Peut-on demander aux Serbes, qui ne font que d'échapper à la barbarie turque, d'avoir les nerfs aussi sensibles que nos vieilles sociétés civilisées et d'éprouver les mêmes scrupules de conscience devant l'effusion du sang? Loin d'être choqué d'un spectacle que nous eussions difficilement supporté, le peuple serbe ne crut son prince vengé que quand il eut là, devant lui, liés au poteau fatal, tous les agens et les complices du meurtre.

L'arrêt du 26 juillet, en même temps qu'il atteignait ceux dont nous venons de raconter la fin, frappait de vingt ans de travaux forcés le prince Alexandre Kara-Georgevitch, jugé par contumace.

On s'est étonné qu'un homme présenté par la justice serbe comme l'inspirateur du crime ait été condamné à une peine moins forte que ses complices. C'est que l'on ignorait la loi serbe, dont une des dispositions, empruntée au code autrichien, ne permet de condamner à mort que le coupable qui fait des aveux, ou celui que deux témoins ont vu commettre le crime. Il n'y avait ici ni aveu, ni flagrant délit constaté. Le tribunal prononça donc le maximum de la peine que la loi autorise dans les cas où la culpabilité n'est démontrée que par des preuves morales. L'extradition du prince exilé avait été demandée à Pesth. Le ministère hongrois, se fondant sur le côté politique du procès, l'avait refusée; mais en même temps le procureur-général, jugeant, sur les pièces qui lui avaient été communiquées, qu'il y avait tout au moins matière à de graves soupçons, avait intenté des poursuites au nom de la couronne. S'il était prouvé qu'on eût abusé de l'hospitalité de la Hongrie pour tramer la mort d'un prince et pour troubler la tranquillité d'un état voisin, la justice hongroise saurait punir. Au fond, il est heureux pour la régence que les choses se soient passées ainsi. La présence à Belgrade du prince déchu n'aurait pu manquer d'être un embarras pour ceux qui l'avaient servi autrefois; il leur eût été pénible de voir prisonnier et condamné celui auquel ils avaient dû jadis les débuts de leur fortune. D'ailleurs, le procès s'instruisant et se jugeant à Belgrade au lendemain du meurtre d'un Obrenovitch et sous le règne d'un autre, les partisans des Kara-Georgevitch auraient toujours pu mettre en suspicion l'indépendance des juges et récuser leur arrêt.

La justice hongroise parut d'abord disposée à pousser activement le procès. Au mois d'août, le prince Alexandre, qui avait été jusque-là laissé en liberté, fut mis en état d'arrestation; en octobre, il fut envoyé à Semlin pour y être confronté, ainsi que ses secrétaires, avec ceux des conjurés qu'avait encore entre les mains la justice serbe; malheureusement celle-ci, en faisant exécuter l'arrêt prononcé contre les vrais chefs du complot, s'était enlevé les moyens de donner à cette confrontation tout l'intérêt qu'elle aurait pu avoir. Depuis lors, le procès a languï. Vers la fin de l'hiver, on avait annoncé que le procureur-général, convaincu qu'il résultait de l'instruction des charges contre le prince Georgevitch, le traduisait devant le tribunal de Pesth; maintenant au contraire on écrit qu'il vient d'être mis en liberté. Nous ignorons si on a levé en même temps le séquestre qui, sur la demande du gouvernement serbe, avait été mis sur les biens du prince en Hongrie et en Roumanie. Quant à ceux qu'il possédait en Serbie, le tribunal de Belgrade et la *skoupchtina*, cédant à la passion du moment, avaient décidé qu'ils seraient vendus, et que le produit en serait appliqué aux frais du procès et des mesures militaires pro-

voquées par le meurtre du prince Michel. La loi serbe ne reconnaît pas la confiscation ; il est fâcheux que la régence ait permis de la rétablir par une voie indirecte et de donner ainsi un dangereux exemple.

On a pu voir par ce qui précède que pour nous la participation du prince Alexandre au complot n'est pas une invention de la haine. Nous avons eu beau faire effort aussi longtemps que possible pour le croire injustement accusé, la conviction que nous avons déjà laissé paraître a fini par s'imposer à notre esprit. Les dépositions des principaux conjurés, celle même de ses propres parens, de Sima Nenadovitch, sont accablantes : de l'argent avait été fourni à Paul Radovanovitch ; ce chef de la conspiration était en correspondance confidentielle avec Tripkovitch, le secrétaire du prince ; une lettre écrite de la prison et saisie pendant l'enquête constate une fois de plus leur entente, et contient l'offre d'annuler toutes les preuves qui chargent le prince, si celui-ci consent à envoyer 30,000 florins à ce qui restera de la famille Radovanovitch. Il n'est donc pas douteux que l'exilé ait accueilli la pensée d'un mouvement qui devait le ramener au pouvoir, et qu'il ait fourni les moyens de le provoquer ; mais il est probable que ses agens ne le mirent pas dans la confiance des moyens qu'ils comptaient employer. Lui-même avait abdicqué en 1859 ; le prince Michel ne se déciderait-il pas, devant les premières menaces, à faire de même ? On avait exagéré aux exilés le mécontentement de la Serbie. On dit encore moins la vérité aux princes détrônés qu'aux princes régnans. Si le meurtre se présenta réellement à l'esprit du prétendant comme un moyen auquel, en cas de résistance, il faudrait peut-être recourir, les sophismes ne durent pas lui manquer pour s'habituer à cette idée. Kara-George passe pour avoir été mis à mort par ordre de Milosch ; son héritier, quand il n'écoutait que son ambition, put se persuader qu'il remplissait un devoir filial ; la *vendetta* est encore en honneur chez plusieurs peuples slaves. Il faut, pour être juste, tenir compte de toutes ces circonstances ; mais on ne peut nier qu'en employant de pareils instrumens les Kara-Georgevitch n'aient autorisé toutes les suppositions.

Le 41 novembre, le lendemain du jour où avait été jugée la dernière série d'accusés, une proclamation de la régence annonçait la levée de l'état de siège ; avec de violentes paroles contre les Kara-Georgevitch, elle résumait les événemens récents et les résultats du procès ; désormais, disait-elle, le peuple serbe, rendu à lui-même et serré autour du trône de son jeune prince, travaillerait tout ensemble à développer ses institutions et à réaliser la grande idée nationale à laquelle s'était voué le patriote qu'elle pleurait. C'est bien là en effet la double tâche que paraissent s'être proposée les

régens; le temps n'est pas encore venu d'examiner, comme nous essaierons peut-être de le faire un jour, ce qu'ils ont eu d'habileté et de succès. Leur situation est moins difficile qu'on ne le croirait au premier abord. Tant que l'accord ne se rompra pas entre les deux hommes distingués qui portent le principal poids des affaires, la régence n'a guère de compétitions à craindre; ici le personnel politique est très restreint; MM. Garachanine et Marinovitch, les seuls qui pussent faire échec à la régence, ne sortiront pas sans de graves motifs de la retraite que leur ont conseillée les circonstances et le soin de leur dignité. Quant à des partis, maintenant surtout que les Kara-Georgevitch ont été frappés par un verdict que semble avoir ratifié l'opinion publique, il n'y en a point en Serbie. Tous ceux qui connaissent ce pays sont unanimes à dire qu'une de ses grandes forces, c'est sa cohésion. Les Serbes paraissent bien plus froids que les Hellènes, ils n'ont pas leur ardeur de propagande, leur enthousiasme inquiet et bruyant; mais, pour être plus contenue, la passion nationale n'est pas chez eux moins vive, et ils savent mieux s'organiser, ils sacrifient plus volontiers leurs rivalités personnelles. On ne retrouve pas chez le Serbe cette vanité égoïste, intraitable, cette ambition individuelle qui, dès l'âge héroïque et dans l'antiquité, empêcha toujours les Grecs de s'unir dans un effort commun, qui les aurait perdus au commencement de ce siècle sans l'intervention de l'Occident. Le peuple serbe, dès qu'il a confiance dans ses chefs, se serre autour d'eux, et obéit docilement à l'impulsion qu'ils lui donnent; c'est là un trait du caractère national dont témoigne toute l'histoire de la Serbie moderne.

En ce moment, la question intérieure paraît surtout occuper les Serbes; une *skoupchtina* qui se réunit pendant que nous écrivons ces pages va être conviée à modifier dans un sens libéral la constitution du pays. Quant à ces projets d'agrandissement territorial que caressent tous les Serbes, c'est aux événemens extérieurs de faire naître une de ces occasions dont leurs hommes d'état ont su jusqu'ici profiter avec un tact et un bonheur singuliers. On ne se fait pas faute sur les rives de la Save de dire que la question d'Orient est surtout une question serbe, que le nœud n'en est ni à Constantinople ni à Athènes, qu'il est à Belgrade. Quoi qu'on puisse penser de ces idées et de ces espérances, ce qui est certain, c'est que la Serbie, avec sa remarquable organisation militaire et les approvisionnementnemens amassés à Kragoujevatz, dans sa place d'armes, est prête à profiter de toutes les chances favorables que l'avenir peut lui présenter; elle ne se trouvera dans aucun cas prise au dépourvu, elle ne s'exposera jamais à se jeter étourdiment en avant pour reculer ensuite à la première menace sérieuse.

GEORGE PERROT.

LA

PRÉFECTURE DE POLICE

ET

LA SURETÉ PUBLIQUE A PARIS

La répression des crimes et délits, la surveillance et l'arrestation des malfaiteurs, incombent à la première division de la préfecture de police, division qui se sépare en deux portions distinctes, la partie administrative et la partie active. Cette dernière porte le nom générique de *police municipale*; c'est celle que nous connaissons tous, qui frappe nos yeux à chaque instant, qui est en rapports permanens et directs avec la population par son armée de sergens de ville. Ce n'est là, pour ainsi dire, que l'enseigne de la police. Ces agens vêtus d'uniforme, cantonnés dans des postes apparens, arrêtent les malfaiteurs saisis en flagrant délit et ramassent les vagabonds; mais leur principale fonction est d'assurer la sécurité des quartiers par des rondes perpétuelles, de faire observer les ordonnances, de porter aide et secours où ils sont appelés, et en toute circonstance d'avoir recours à la conciliation avant d'employer la rigueur. Les services qu'ils rendent à Paris sont très divers; leur présence dans les rues est seule déjà un bienfait, et plus d'un filou, à la vue du tricorne bien connu, a pris la fuite sans mettre ses mauvais desseins à exécution. La vraie police est moins visible, elle n'a point d'insignes brodés au collet, ni d'épée au côté. Ses agens, qui alors prennent le nom d'inspecteurs, sont vêtus en bourgeois, et leurs brigades, dont les attributions sont sévèrement limitées, exercent leur surveillance sur les malfaiteurs,

les garnis et les mœurs. La police municipale et la police administrative sont en relations constantes; elles s'entr'aident, se renseignent, s'éclairent mutuellement, se côtoient sans se mêler, et fonctionnent de telle sorte que chaque section du service actif a son analogue et son correspondant au service sédentaire. Ce système est appliqué à l'extérieur même de la préfecture, dans les divers quartiers de Paris, où le commissaire représente la partie administrative, tandis que l'officier de paix est l'agent direct de la police active. Tous les ordres de recherches sont transmis par le service administratif, tous les renseignemens spéciaux sont recueillis par le service actif; le premier donne l'impulsion, le second la suit; en un mot, l'un est la tête et l'autre est le bras. Le but poursuivi est le même : le respect de la loi qui sauvegarde la vie, la propriété et la moralité.

I.

Un décret du 17 septembre 1854, réorganisant la police urbaine de Paris, a donné une grande extension aux sergens de ville, qui, jadis assez rares, étaient devenus insuffisans en présence de l'accroissement de la population. On les a distribués dans Paris tout entier, et ils ont pris la place de ces détachemens de soldats qui s'étagaient jadis de quartier en quartier. Chacun des vingt arrondissemens est gardé par trois brigades de sergens de ville composant une division qui obéit à un officier de paix. Tous les jours, ce dernier va réglementairement à l'ordre auprès du chef de la police municipale; de quatre heures en quatre heures, il expédie à la préfecture un rapport obligatoire, qui le plus souvent se compose des trois mots si connus dans les administrations : rien de nouveau; de plus, lorsqu'un fait anormal se produit, — assassinat, vol important, incendie, rupture de conduite d'eau, effondrement d'égout, écoulement de maison, — un exprès est envoyé à toute vitesse rue de Jérusalem. Cette mesure est bonne et permet d'être renseigné sans délai sur tous les accidens graves qui se manifestent incessamment dans une ville aussi populeuse que Paris; néanmoins elle pourrait être plus complète encore et plus radicale. Qui empêche de relier les postes de police à la préfecture par des fils télégraphiques directs et absolument indépendans du bureau central de la rue de Grenelle, où toute dépêche doit passer avant d'être transmise au destinataire? En fait de sécurité publique, les moyens d'information ne sont jamais assez précis, assez rapides, assez puissans. Un meurtre est commis à Levallois ou à La Glacière; avant que les inspecteurs spéciaux de la sûreté en aient reçu avis à la préfecture

de police et se soient transportés sur les lieux, cinq ou six heures se sont écoulées. Or, si le coupable est un homme intelligent et alerte, s'il est servi par des circonstances favorables, il ne lui faut pas plus de temps pour être au Havre et peut-être à bord d'un navire en partance.

Qui ne connaît les sergens de ville? Qui ne les a vus stationner sur les boulevards pour mettre un peu d'ordre dans le défilé des voitures, se promener lentement dans nos rues, monter la garde devant leur poste? Qui n'a remarqué leur uniforme, composé en hiver d'une longue capote et en été d'un frac disgracieux, au collet duquel apparaissent en broderies d'argent le numéro de leur division, la lettre de la brigade et un chiffre qui, leur étant particulier, permet de faire remonter jusqu'à eux la responsabilité de leurs actes. Tous, ou peu s'en faut, sont d'anciens sous-officiers, sortis de l'armée avec des états de service irréprochables. Il n'y a pas de corps qui se recrute, je crois, avec plus de précautions minutieuses. Nul n'en peut faire partie, s'il n'a donné des preuves de sa moralité et de sa sobriété. La discipline, malgré une forme extérieure assez large, est très sévère. Deux infractions aux réglemens dans la même année, deux cas d'ivresse par exemple, entraînent l'expulsion. Cette rigueur peut sembler excessive; elle n'est que légitime, et elle doit servir de frein à des hommes qui sont dépositaires d'une autorité limitée, mais encore considérable. L'indice apparent de leur mission et du pouvoir qu'ils représentent est une épée à poignée de cuivre marquée aux armes de la ville de Paris. Bien des gens s'élèvent avec une certaine chaleur contre cette arme confiée aux sergens de ville, et qui le plus souvent demeure inoffensive au fourreau. Le jour où ils seront désarmés, les malfaiteurs deviendront leurs maîtres, et nos rues verront d'ignobles luttes à coups de poing et à coups de pied. La vue seule de l'épée est un réfrigérant pour bien des colères et a paralysé plus d'une velléité de résistance. On a souvent proposé de leur donner le bâton des *policemen* anglais, qui, dit-on, n'est qu'un emblème d'autorité : emblème à tête de plomb qui tue un homme aussi sûrement qu'un coup de feu, casse-tête orné, il est vrai, du chiffre de la reine et de la devise « honni soit qui mal y pense; » mais casse-tête redoutable qui dans les bagarres donne lieu à des contusions infailliblement mortelles.

On n'entre pas d'emblée dans ce corps d'élite mi-parti civil et militaire; il faut un apprentissage qui dure près d'une année, pendant laquelle on est admis à titre d'auxiliaire avec une paie fixe de 3 francs par jour. Si au bout de ce temps d'épreuves nul reproche n'a été adressé au candidat, il est nommé sergent de ville, et il

peut aspirer légitimement aux grades de sous-brigadier et de brigadier; après vingt-cinq ans de service consécutifs, il obtiendra sa retraite et une pension de 750 francs. Bien peu y atteignent, un sur dix tout au plus. Au premier abord, l'existence de ces hommes paraît assez douce; ils sont bien vêtus, ils ont des abris convenablement chauffés, et leur promenade régulière ne semble pas trop fatigante. L'apparence est trompeuse; il n'y a pas de métier plus pénible. En temps normal, le service est réglé de façon à occuper les agens huit heures par jour. L'irrégularité forcée des heures de repas, les brusques transitions de température, lorsque pendant l'hiver on rentre au poste après la faction, la nécessité de rester dans des vêtemens mouillés les jours de pluie, les longues et énervantes stations sur les ponts, au coin des rues, à l'angle des carrefours, par le vent, le soleil, la grêle ou la neige, finissent par ébranler les tempéramens les plus solides, et par jeter sur des lits d'hôpital des hommes qui semblaient destinés à vivre centenaires. Aussi les vacances sont fréquentes, et le corps se renouvelle incessamment. Cela est extrêmement fâcheux, car l'éducation d'un tel service ne s'acquiert que par une longue pratique. Le soldat qui sort de son régiment arrive avec des principes d'autorité excessifs; par cela même qu'il a été forcé d'obéir sans pouvoir raisonner, il est enclin à contraindre les autres à l'obéissance passive. A moins d'aptitudes exceptionnelles, il faut trois années et plus pour faire avec un excellent soldat un sergent de ville passable, qui ne durera guère que douze ou quinze ans. Leur devoir, — et chacun des ordres du jour qui leur sont adressés le leur répète sous toutes les formes, — est de faire respecter les réglemens sans jamais mécontenter la population, tâche spécialement difficile avec un peuple aussi nerveux que celui de Paris, et dont cependant on doit reconnaître qu'ils ne se tirent pas trop mal. A force de vivre dans les mêmes quartiers, — et c'est en cela que la mesure inaugurée après le décret de 1854 est excellente, — ils en connaissent tous les habitans, peuvent faire plusieurs observations aux délinquans avant de leur déclarer contravention. Aux habitudes agressives d'autrefois, excusables jusqu'à un certain point chez des agens clairsemés, se hâtant trop parce que le temps leur manquait toujours pour prévenir et qu'ils avaient à peine celui de réprimer, a succédé, grâce au grand nombre et à la diffusion raisonnée des sergens de ville, une sorte de gronderie familière qui avertit plutôt qu'elle ne menace. Pour les ivrognes, ils sont admirables; ils les traitent avec une sorte de douceur indulgente qui n'est peut-être pas dénuée d'une certaine jalousie naturelle chez des hommes à qui l'ébriété même est sévèrement défendue; ils les arrêtent, ceci n'est

pas douteux, mais en vertu d'instructions secrètes dans lesquelles il est dit : « N'oubliez pas que vous ne devez arrêter les ivrognes que pour assurer leur propre sécurité et pour éviter les accidens qui pourraient les atteindre dans nos rues encombrées. Aussitôt que leur ivresse sera dissipée, vous les mettrez en liberté, à moins qu'ils n'aient commis quelque délit. » En somme, ils vivent en bons termes avec la population. Ils doivent veiller à la sûreté de la voie publique, ils n'y manquent guère; combien en a-t-on vus se jeter à la tête des chevaux emportés, poursuivre les chiens enragés, secourir les blessés, contraindre les débitans à ne pas vendre à faux poids et détourner les yeux afin de ne pas apercevoir une marchande des quatre saisons fatiguée qui arrête sa charrette pour prendre un peu de repos! Leur honnêteté est proverbiale, et tout objet trouvé par eux est remis entre les mains du commissaire de police; ces traits de probité sont si fréquens qu'on ne les signale même plus dans les ordres du jour. La *correspondance secrète* sur la fin du règne de Louis XVI, publiée par M. de Lescure, raconte qu'un joueur chargé d'or se mit pour rentrer chez lui sous la protection d'une patrouille qui le dévalisa. Ces temps-là ne sont plus, et l'on peut se confier aux sergens de ville. Parfois cependant, et en dehors des motifs politiques qui surexcitent tous les esprits, on est injuste pour eux. On exige qu'ils soient infailibles; c'est là le côté vraiment douloureux de leur situation, ils ne peuvent se tromper. S'ils n'arrêtent pas un coupable, on les accuse de négligence; si par malheur ils arrêtent un innocent, on crie à l'arbitraire. Lorsqu'on les voit saisir et entraîner un malfaiteur vers le poste, il se produit presque toujours dans la foule témoin du fait un sentiment de réprobation et comme une envie instinctive de délivrer celui que l'on emmène. Cette impression est tellement naturelle au Français qu'il n'est peut-être pas un de nous qui ne l'ait ressentie. Cela se comprend; notre histoire pèse sur nous, elle nous a pénétrés, imprégnés si profondément que, malgré bien des révolutions, bien des changemens radicaux apportés à nos lois, nous vivons toujours sous l'empire des vieilles traditions. Pendant les temps qui ont précédé la nuit du 4 août, tant d'arrestations illicites ont été faites, tant de lettres de cachet ont été distribuées par le bon plaisir, tant d'enlèvemens monstrueux ont été commis par la force, tant d'honnêtes filles ont été jetées à l'hôpital, tant de braves garçons ont été déportés aux îles, qu'il nous est resté au cœur je ne sais quelle colère chevaleresque qui nous pousse à donner aide aux prisonniers avant même de savoir pourquoi on les arrête. Comme don Quichotte, nous sommes toujours prêts à rompre une lance en faveur de Ginesille de Parapilla : vieille habitude de générosité irréfléchie qui se

perdra le jour où la France aura compris que la première vertu d'une nation qui veut être grande est de savoir respecter la loi.

Les quatre-vingts postes de sergens de ville sont intéressans à visiter; au premier abord pourtant, ils ne révèlent rien de curieux. C'est dans la plupart des cas une grande chambre grisâtre, mal pavée, munie de lits de camp où s'étalent des matelas sans oreiller; une table de bois noirci, un ou deux becs de gaz et un poêle de fonte complètent l'ameublement. Un examen moins superficiel montre bien vite l'utilité multiple des hommes qui habitent là et se délassent de leurs fatigues en fumant leur pipe, en lisant le journal ou en jouant aux dames. Une civière à sangles est accrochée dans un coin, prête à se déplier pour recevoir le maçon tombé de son échafaudage, l'homme écrasé par une voiture, l'enfant qui s'est brisé la jambe. Cette précaution n'est point nouvelle, et Mercier raconte que c'est de son temps qu'on mit des civières dans les postes afin de remplacer les échelles dont on se servait auparavant, en guise de brancards, pour transporter les malades ou les blessés dans les hôpitaux. Sur une planche sont symétriquement rangés des seaux de toile, des lampions et des torches; contre la muraille sont appendus, côte à côte avec les proclamations, les réglemens imprimés et les ordres du jour manuscrits, des tableaux qui contiennent l'adresse des médecins, des pharmaciens, des sages-femmes, des vétérinaires, des commissionnaires, des postes de pompiers et des porteurs d'eau du quartier. On y lit aussi celle des agens fontainiers, qui seuls ont le droit d'ouvrir les bornes-fontaines. La séparation des pouvoirs est un excellent principe, mais à la condition qu'il ne soit pas poussé à l'excès; puisqu'en prévision de l'incendie on a armé les postes de police de tout ce qui peut contribuer à le combattre, pourquoi la clé des fontaines publiques n'y est-elle point déposée? Le feu a le temps de faire bien des ravages pendant que l'on court réveiller l'homme indispensable, pendant que celui-ci s'habille et vient lâcher les robinets; n'était-il pas plus simple, puisque les sergens de ville, qui veillent nuit et jour, sont les premiers le plus souvent à signaler un sinistre, de leur donner la possibilité d'ouvrir sans délai, sans déplacement inutile, toutes les fontaines d'un quartier, et de permettre ainsi à une chaîne, à des secours, de s'organiser efficacement?

A presque tous les postes sont annexés des *violons*, sortes de prisons provisoires destinées à garder momentanément les malfaiteurs, et qui sont au nombre de deux, l'un pour les femmes et l'autre pour les hommes. C'est un cachot plus ou moins grand, garni de bancs de bois scellés dans la muraille, éclairé par une lucarne placée très haut, de manière qu'on ne puisse se pendre aux barreaux de fer qui la protègent, et muni d'un immonde baquet

destiné à toute sorte d'usages. Ces prisons sont infectes, de plus elles sont tellement glaciales qu'il est cruel d'y laisser séjourner quelqu'un pendant les nuits d'hiver. Les terrains coûtent cher à Paris; il est donc bien difficile de donner aux postes de police l'espace qui leur serait nécessaire pour répondre aux besoins qu'ils sont destinés à satisfaire; néanmoins, et fût-ce au prix d'un sacrifice, il y a lieu de modifier ces geôles, de supprimer le vase sans nom qui en empeste l'atmosphère et d'y ouvrir une bouche de chaleur qui leur ferait une température supportable. Les êtres qu'on y renferme, malandrins, filous, filles publiques et voleurs, ne sont point fort intéressans, on peut en convenir; mais, si ce n'est par commisération, que ce soit du moins au nom de la civilisation dont nous sommes les représentans, et dont tous nos actes, envers qui que ce soit qu'ils se manifestent, doivent porter l'empreinte. Aussi qu'arrive-t-il? Les sergens de ville, à moins qu'ils ne soient en présence d'énergumènes exaspérés, font venir les prisonniers dans le poste pendant les heures de grand froid, et les laissent se réchauffer autour du poêle. Lorsqu'ils ont affaire à des enfans égarés, abandonnés ou même coupables, le côté sentimental des vieux troupiers ne tarde point à se montrer. Le pauvre petit diable est roulé dans un manteau, couché sur un matelas, et souvent il passe là une bonne nuit tiède et reconfortante, comme il n'en a pas eu depuis longtemps. En tout cas, jamais, sous aucun prétexte, on ne réunit dans le même cachot les enfans et les hommes.

Le nombre des vagabonds, des mauvais sujets incorrigibles que les sergens de ville ramassent tous les soirs et consignent dans leurs postes est considérable, car les rondes qu'ils sont obligés de faire sont combinées d'une façon très ingénieuse. Le quartier dévolu à leur surveillance est divisé en zones déterminées qui doivent être incessamment visitées par eux. Ils vont deux à deux, marchant sur les trottoirs et parfois s'enfonçant tout à coup dans une ombre portée où ils restent immobiles, guettant autour d'eux et prêts à courir où leur présence est nécessaire; dans les endroits mal habités, fréquentés par les vide-goussets et les coupeurs de bourse, dans les parages des maisons en construction, des terrains vagues qui offrent de faciles abris aux chercheurs d'aventures, la petite patrouille des deux hommes est ordinairement précédée par deux agens vêtus en bourgeois, dont le costume ne donne pas l'éveil; ce système produit de bons résultats et permet parfois de faire des captures importantes. Tout fait anormal remarqué par les hommes de ronde est inscrit au livre des rapports. La collection de ces documens doit être une lecture des plus curieuses; c'est l'histoire de Paris heure par heure, minute par minute.

Indépendamment des 3,864 sergens de ville répandus dans Paris,

il existe à la préfecture même une réserve formée de 5 brigades dites centrales, composées de 50 hommes chacune, et qu'on a surnommées les *vaisseaux*, parce que ceux qui en font partie, au lieu des numéros et des lettres d'ordre, portent les armes de la ville brodées au collet. Ces agens sont employés à certains services spéciaux; ils occupent le poste des halles, sont envoyés aux Champs-Élysées, au bois de Boulogne, aux expositions, aux théâtres, aux fêtes publiques, aux revues, et sont mis en mouvement aussitôt qu'un cas exceptionnel se présente. Ce sont eux qui *donnent* dans les grands momens et font les grosses besognes; aussi n'entretiennent-ils pas des relations empreintes d'une cordialité irréprochable avec la population, qui les appelle volontiers *les cognes*. Une brigade également désignée par le vaisseau est exclusivement chargée du service des voitures publiques et d'appliquer les punitions administratives prononcées pour contraventions. La présence de tous ces agens dans les milieux encombrés par la foule procure une sérieuse sécurité relative à la ville de Paris, où tous les jours plus de 1,800,000 personnes sont en action. Leur aspect seul paralyse bien des malfaiteurs. On en a une preuve convaincante par ce qui s'est passé à l'exposition universelle de 1867. On se rappelle la cohue qui s'y entassait, les tentations de toute sorte qui semblaient attirer la main des filous; grâce à la vigilance et à l'uniforme protecteur des sergens de ville qu'on apercevait dans chaque travée, dans chaque salle, presque devant chaque boutique, les vols ont été fort rares. Les déclarations reçues du 4 avril au 3 novembre inclusivement, c'est-à-dire pendant une période de sept mois, se sont élevées au chiffre de 169; une seule avait de l'importance, et constatait un vol de 36,800 francs commis dans la vitrine de M. Froment-Meurice le lendemain de la clôture définitive de l'exposition.

Ce n'est pas tout de surveiller la voie publique et d'assurer l'exécution des réglemens de police; il faut connaître cette population flottante, sans domicile fixe et avoué, qui se déplace avec une facilité extrême et offre presque invariablement les élémens les plus nombreux aux statistiques criminelles. Le service spécial *des garnis* est chargé de cette besogne, qui parfois est assez délicate, et dont l'expérience a constaté l'utilité. Une ordonnance du 15 juillet 1832 contraind les logeurs, sous peine d'encourir l'application des articles 475 et 478 du code pénal, à tenir un registre sur lequel ils inscrivent le nom et la profession de tous les individus qui prennent demeure dans leur maison. Chaque jour, 156 agens parcourent, selon un itinéraire indiqué, les quatre-vingts quartiers de Paris, et relèvent chez tous les logeurs le nom des personnes mentionnées sur le livre de police, qu'ils frappent d'un visa indicatif. Il n'y a point d'exception à cette règle. Les agens visitent aussi bien les

maisons meublées de la rue de Rivoli que les taudis de la rue de Venise. On connaît ainsi les entrées et les sorties quotidiennes, et l'on a une idée très nette de cet énorme mouvement de va-et-vient qui se fait dans les auberges parisiennes. Chaque nom, inscrit sur une fiche séparée, est adressé à un bureau administratif, qui, cataloguant ces bulletins et les rangeant par ordre alphabétique, est toujours prêt à dire si tel individu recherché figure sur la liste des garnis. Une vieille habitude monarchique assez puérile subsiste encore : on dresse une feuille des notabilités arrivées dans la journée, comtes, marquis, hobereaux français et étrangers, généraux, magistrats, et on l'envoie au préfet de police, qui la fait remettre au chef de l'état. On a même établi en 1867 une statistique de toutes les personnes venues à Paris pour voir l'exposition universelle; on sait entre autres qu'il y eut 59,367 Anglais, 4 Cochinchinois, 43,885 Allemands, 16 Océaniens, 27,386 Belges, 33 Géorgiens, 4,750 personnages titrés, 50,335 propriétaires, 4,289 prêtres catholiques, 320 journalistes, 115 directeurs de postes, 222 armateurs, 501 hommes de lettres et 23 rabbins. Le total, moins élevé qu'on ne le suppose généralement, a été de 582,204, dont 200,346 étrangers (1). Ce simple aperçu montre avec quel soin méticuleux cette singulière comptabilité est tenue et quel secours elle peut offrir aux investigations de la justice. C'est le service des garnis qui est également chargé de la surveillance des maisons de jeu clandestines. Ici la mission est parfois plus périlleuse; ces sortes d'expéditions sont peu agréables, et il est rare qu'on n'y reçoive quelque horion, car il n'y a pas d'être plus récalcitrant qu'un joueur surpris et arrêté en flagrant délit. Cette double inspection donne lieu à plus de 20,000 rapports par an. On le comprendra sans peine lorsqu'on saura que la seule surveillance des garnis, au mois de mai dernier, s'exerçait sur 12,628 maisons qui logeaient 160,370 Français et 33,127 étrangers. Le chef de ce service est, par fonction, muni des renseignemens qui concernent les étrangers, et l'on peut croire que, s'il n'était discret, il en dirait de belles sur les princes, barons, marquis et autres personnages plaqués de faux titres qui viennent tâter les chances du monde parisien.

Le service des *mœurs*, dont je ne parle que pour mémoire, fait respecter les réglemens en matière de morale publique. Ses attributions sont complexes et s'attaquent aux objets aussi bien qu'aux individus. Il met hardiment la main au fond des plaies les plus honteuses, et force la prostitution à rester dans l'ornière que les ordonnances lui ont creusée, mais dont elle tâche sans cesse de

(1) Dans ce chiffre ne figurent pas les voyageurs que logèrent les particuliers, et dont le nombre fut très considérable.

sortir; c'est lui qui balaie les rues et les boulevards de tous ces immondices féminins à face provocante et hardie qui les encombrant et les souillent; c'est lui qui sans pitié comme sans ménagement, — on l'a vu dans plus d'une circonstance outrageusement scandaleuse, — pourchasse ces êtres hybrides qui semblent avoir échappé par miracle au feu du ciel. S'il ne recherche pas directement les malfaiteurs, il les atteint parfois et les signale, car il connaît leurs alliées, qu'il suit, surveille et domine. Tout ce qui touche à la prostitution, depuis la fille soumise traînant dans la lie des cabarets borgnes ses guenilles dépenaillées jusqu'à la grande demi-dame éhontée que les souverains fréquentent et qui va aux courses en voiture à quatre chevaux, tout cela lui appartient, et l'on peut croire qu'il en rend bon compte. Au point de vue de l'arrestation des criminels, son action peut être considérable. Il est rare que le voleur n'ait point pour maîtresse une de ces créatures sans nom qui se traînent autour des ruisseaux. Par leur métier, par insouciance de caractère, par faiblesse intellectuelle, elles commettent bien des contraventions que la police réprime et punit administrativement. Souvent, pour échapper à la dure discipline de leur prison spéciale, pour reprendre cette chaîne d'ivresse, d'annihilation de soi-même et de débauche qu'elles nomment la liberté, elles livrent les secrets qu'en une minute d'émotion malsaine on leur a confiés. On doit les écouter alors. Pour manier ces âmes molles, affaissées, il faut user d'une extrême douceur; la moindre dureté extérieure les épouvante, la brutalité les ferme pour toujours; comme des enfans chétifs et mal venus, ces pauvres êtres sont sujets à des saissemens subits, à des terreurs inexplicables. Telle fille s'attendrira sous l'influence d'une douce parole ou d'un bon procédé, mais restera impassible, apathique, muette devant des injures et de mauvais traitemens. Autant par un sentiment naturel de pitié pour une telle déchéance que par besoin de pénétrer la vérité, on n'est point sans commisération à leur égard, et dans bien des cas elles ont pu reconnaître l'indulgence dont on avait fait preuve envers elles en faisant des révélations très précieuses, car lorsqu'un crime est commis à Paris, il est rare qu'elles n'en sachent pas le dernier mot.

II.

Le personnel de ces différentes branches du service actif s'occupe incidemment des malfaiteurs; mais la recherche et l'arrestation de ces derniers appartiennent d'une façon spéciale à une brigade composée d'hommes d'un dévouement à toute épreuve et qu'on appelle

exclusivement le service de sûreté, ou simplement *la sûreté*. Ce service, qui est la vraie sauvegarde de Paris, est d'institution relativement récente, mais depuis sa création il a subi des modifications morales importantes. Autrefois le soin de s'emparer des criminels appartenait à la gendarmerie, à la troupe, à des agens de police dont les fonctions mal définies étaient utilisées au hasard des circonstances. Ce système était déplorable et laissait circuler publiquement bien des malfaiteurs impunis. Ce fut Vidocq qui le premier, en 1817, sous la préfecture de M. d'Anglès, organisa la brigade de sûreté; mais on obéit alors et pendant longtemps à cette idée fausse, que, pour bien connaître les criminels, il était nécessaire de l'avoir été soi-même. Malgré sa jactance, son insupportable vanité et ses antécédens désastreux, Vidocq obtint des résultats considérables, et mit entre les mains de la justice bien des bandits qu'on cherchait en vain depuis de longues années. Ce qui souffrait le plus de cet état de choses, c'était l'action même de la justice. Vidocq était un galérien gracié, il faisait sa police à l'aide de forçats tolérés en liberté; quand ses agens déposaient en cour d'assises, les accusés les interpellaient et leur rappelaient qu'ils avaient *fauché au pré* ensemble ou *buté* un homme dans telle occasion. Les témoins ne valant pas mieux que les malfaiteurs, le jury hésitait, et les avocats avaient beau jeu. Vidocq n'était même pas installé à la préfecture de police; il avait établi son repaire, c'en était un, dans la petite rue Sainte-Anne, à laquelle a succédé la rue Boileau. Ouverte comme aujourd'hui sur le quai des Orfèvres, elle aboutissait alors par un passage vitré dans la cour de la Sainte-Chapelle. A Vidocq, remercié en 1827, succéda Coco-Lacour, un *chevalier grim-pant* (voleur au bonjour), qui s'était fait une certaine célébrité par sa hardiesse. Les mêmes errements continuèrent, et des voleurs éhontés furent chargés de surveiller leurs acolytes. Les mauvais côtés, l'immoralité révoltante d'un pareil système, frappèrent M. Gisset, et ce fut lui qui, rompant avec une tradition absurde, prononça la dissolution de la fameuse brigade par arrêté du 15 novembre 1832, et la reconstitua immédiatement sur d'autres bases, spécifiant que nul individu ayant subi une condamnation, si faible qu'elle fût, ne pourrait en faire partie. De là un grand émoi chez les agens, qui, ne sachant trop que devenir, se refirent probablement voleurs de plus belle. L'impulsion donnée a été suivie, l'idée première a pris un corps, et aujourd'hui les inspecteurs du service de sûreté ne sont pas seulement pris parmi des individus purs de toute condamnation, ils sont choisis avec un soin extrême, après enquête sérieuse, parmi les sous-officiers qui, sortant de l'armée, demandent à entrer dans la police. Partant d'un principe diamétralement

opposé à celui qui avait guidé M. d'Anglès, on est arrivé à cette honorable conclusion, que des hommes exposés par métier à toutes les tentations de l'ivresse, du plaisir, de la débauche, devaient être d'une moralité de premier titre. Il faut qu'ils puissent traverser les bals, les cabarets, les mauvais lieux sans même sourciller, et que, comme Ulysse, ils aient les oreilles bouchées. Ce n'est pas en un jour qu'on a pu réunir, pour cette œuvre pleine de périls et de difficultés, un personnel impeccable; mais on y est parvenu, et depuis bien des années déjà. Presque tous les hommes de *la sûreté* sont mariés, pères de famille, et la régularité de leurs mœurs jure singulièrement avec la vie qu'ils sont obligés de mener. Il faut du temps, lorsqu'on les étudie de près, pour comprendre ce double caractère et pour en saisir les dissonances voulues, qui ne sont qu'extérieures et superficielles. *La sûreté* se compose aujourd'hui de 1 officier de paix, chef de service, de 4 commis de bureau, de 4 inspecteurs principaux, de 6 brigadiers, de 6 sous-brigadiers, de 117 inspecteurs et de 7 auxiliaires : total 145 personnes. Tel est le chiffre de l'armée qui tient en échec les malfaiteurs de Paris; c'est à ne pas y croire (1).

On s'est beaucoup préoccupé du service de sûreté; on a lu avidement les mémoires de Canler et même ceux de Vidocq, quoique ceux-ci ne méritent guère qu'on s'y arrête, lorsqu'on sait comment ils ont été compilés; les romans, les drames, ont usé et abusé de l'agent de police, et n'ont prouvé que la féconde imagination de nos écrivains. L'agent de *la sûreté* ne vit pas, comme on semble le croire, dans un perpétuel mystère; mais, pour être assez simples et dénués de romanesque, ses moyens d'action n'en sont pas moins puissans. Le premier soin des inspecteurs est de bien connaître ce personnel de mauvais sujets qui rôdent sans cesse dans Paris comme autour d'une proie, et de savoir la spécialité de chacun d'eux, afin de catégoriser, dès qu'ils ont vent d'un crime, le nombre de ceux qui ont été capables de le commettre. Ils doivent tout voir, tout entendre et ne jamais être remarqués; ils doivent avoir fait une étude des mœurs particulières des voleurs de façon à pouvoir les retrouver, les suivre et les arrêter. A cet égard, ils sont extraordinaires, et bien souvent sur la simple déclaration d'un vol, ils disent : C'est le fait d'un tel, nous le *pinçons* ce soir, à tel endroit, — et ils le font comme ils l'ont dit. « On n'est pas policier comme on est soldat, écrit Canler, par la force des choses et par les chances d'un tirage au sort; il faut pour cela des dispositions naturelles que bien des ser-

(1) Je rappelle que le nombre des individus arrêtés à Paris en 1838 a été de 35,751, dont 31,879 ont été traduits devant les tribunaux; voyez la *Revue* du 1^{er} juin 1869.

gens de ville de nos jours ne possèdent pas et ne posséderont jamais. » Il a raison; avant tout, il faut l'instinct, il faut le goût du métier; le reste ne vient qu'en seconde ligne et peut s'acquérir avec un peu d'expérience. Ces hommes-là sont des chasseurs, on l'a dit souvent; ils en ont les joies, les ruses, les déceptions. Quand ils ont réussi, ils se transfigurent et ne sont plus reconnaissables; leurs yeux brillent, ils parlent avec volubilité, ils rougissent de plaisir. J'en ai vu au moment où ils venaient de terminer une affaire délicate qui ne donnait prise que par un point très douteux; ils étaient d'une expansion folle, et ressemblaient à un chasseur qui vient de faire un coup double de gélinotte. Ils ont un courage sans pareil, le vrai, le grand courage, celui qu'un homme qui s'y connaissait appelait le courage de deux heures du matin, le courage la nuit, en présence d'un danger certain, mais dont la forme est toujours inconnue, le courage en bourgeois, sans l'uniforme qui excite l'esprit de corps et exalte la vanité, le courage pour une œuvre obscure, sans gloire et qui toujours restera ignorée. Le 2 mars 1848, au lendemain de la révolution, M. de Nicolaï reçoit une lettre dans laquelle on lui dit que, s'il veut éviter de voir mettre le feu à son hôtel, il doit déposer une somme de 3,500 francs à un endroit désigné. La police prévenue envoie des agens en surveillance. Bientôt arrive un homme qui, après s'être assuré que personne ne passait dans la rue, se dirige vers le lieu où un simulacre de dépôt avait été fait. Un agent se précipite sur lui, le voleur esquivé l'étreinte et se sauve. L'agent le poursuit, l'atteint et le saisit au collet. A ce moment et avant que ses camarades aient pu le rejoindre, il sent que le voleur lui applique sur le visage un objet creux, circulaire et froid qu'il prend pour le canon d'un pistolet. Il ne lâche pas son homme et lui dit : Tire donc, imbécile; mes camarades te rattraperont bien. L'homme qui parlait ainsi était persuadé qu'il allait mourir. Ce qu'il avait cru être la gueule d'un pistolet était simplement le goulot d'une bouteille pleine de chloroforme, à l'aide de laquelle le bandit, peu versé dans les mystères de l'anesthésie, espérait endormir instantanément celui qui l'arrêtait. Cet agent était destiné à finir de mort violente; il fut tué raide d'un coup de feu à Bruxelles au moment où il cherchait à s'emparer d'un assassin.

Ces faits ne sont pas rares, on pourrait en citer à la douzaine; un ou deux surnagent dans le souvenir des vieux employés, les autres disparaissent, s'éteignent, et l'on n'en retrouve plus la trace. Cela est regrettable. Paris, indifférent, banal et présomptueux, ignore avec quel dévouement il est servi. Dans les livres de Fenimore Cooper, nous avons tous admiré la sagacité des Indiens suivant la piste de guerre; nous nous sommes étonnés de leurs ruses, de leur

adresse, et bien souvent nous avons dit : De tels hommes peuvent-ils exister? Les inspecteurs du service de sûreté ne sont pas moins extraordinaires et ne dépendent pas moins de génie naturel. Attaquer un homme même à forces inégales, c'est peu de chose; mais le guetter, abrité derrière un pan de mur, courbé sous un banc, accroupi à l'angle d'une maison, rester là immobile sous la pluie qui tombe, sous le givre des nuits d'hiver, non pas pendant une heure ou deux, mais parfois pendant dix ou douze heures de suite, résister à l'ennui, à l'engourdissement, au sommeil, ne point parler à son camarade pour ne pas attirer l'attention, ne correspondre avec lui que par des gestes insaisissables ou par des clignemens d'yeux, cela paraît tellement en dehors de nos habitudes remuantes et civilisées que je n'y croirais pas, si je n'en étais certain. Il y en a qui, vêtus en commissionnaires, restent toute une journée à regarder une fenêtre. Lorsqu'on a lu les rapports de la surveillance établie pour s'assurer si Jude ne se rendait pas dans une maison signalée, on reste confondu que des hommes, des Français, aient pu endurer un pareil supplice sans sécher sur place. Dernièrement une des barrières les plus populeuses de Paris était trop visitée par des *voleurs au poivrier*, qui dévalisaient les ivrognes. Des agens se sont, le soir venu, embusqués dans l'ombre; deux ou trois autres, étendus sur des bancs, ont feint de dormir. Il tombait une de ces petites pluies fines et serrées qui en vingt minutes ont trempé un homme des pieds à la tête. On était là depuis sept heures du soir. Vers minuit, nul incident ne s'était produit; personne n'avait déserté son poste; à deux heures du matin, une bande de filous vint à passer; quelques-uns s'approchèrent des faux *poivriers*, et déjà commençaient à *faire le barbot*, lorsqu'on se jeta dessus; on en arrêta dix-sept; la capture en valait la peine. La persistance dont les agens font preuve est égale à leur patience. Qu'un couteau soit trouvé sur le lieu où un crime a été commis, ils iront sans se décourager chez tous les couteliers de Paris, afin de savoir quel est celui d'entre eux qui a vendu ce couteau et à qui il l'a vendu. Canler raconte dans ses mémoires qu'un chiffon de papier sur lequel étaient écrits ces quatre mots, deux livres de beurre, le mit sur la trace d'un voleur dangereux qu'il put arrêter.

La vue d'un objet oublié par les malfaiteurs leur fait parfois deviner immédiatement à qui il appartient. Lors du fameux vol des médailles de la Bibliothèque royale, dans lequel se trouva compromise une certaine vicomtesse qui allait parfois faire des visites au préfet de police, il suffit aux agens de la sûreté d'examiner la scie, la lanterne et la corde abandonnées par les voleurs dans le cabinet même où le méfait avait été commis, pour nommer immédiatement

Étienne Fossard et Drouillet, qui en effet étaient les auteurs du crime. Une telle pénétration est le fruit d'observations perpétuellement renouvelées, d'une expérience que chaque jour fortifie, et d'une tension d'esprit que rien ne fait fléchir. Il en est des facultés intellectuelles comme des muscles du corps; à force de les exercer, on les développe outre mesure. C'est ainsi que les agens de la sûreté acquièrent une mémoire surprenante, et qu'il leur suffit parfois d'avoir aperçu un visage pour le reconnaître malgré les modifications qu'on a pu lui faire subir. Un jour, un inspecteur du service de la sûreté, passant sur le quai aux Fleurs, avise un individu dont la figure éveille en lui un souvenir confus. A tout hasard, il se met à suivre l'homme, qui, se voyant *filé*, monte dans un omnibus. L'agent en fait autant, s'installe en face de lui et se met à le regarder fixement. Le pauvre diable se trouble et dit à voix basse : Ne m'arrêtez pas devant tout le monde. Lorsque l'omnibus, continuant sa route, fut arrivé sur le quai de l'Horloge, devant la rue de Harlay, l'inspecteur descendit avec sa capture, qu'il réintégra au dépôt. C'était un voleur qui, le matin même, avait trouvé moyen de s'évader d'un des bureaux de la préfecture où l'agent l'avait aperçu en traversant un couloir. Le hasard y est pour beaucoup, soit; mais il faut être attentif à toutes les révélations inattendues des circonstances fortuites. A force de ne penser qu'à l'objet de leur mission, ils semblent n'avoir plus d'autre sentiment que celui d'une investigation perpétuelle. S'ils pénètrent dans une chambre encore pleine de sang et dont les corps assassinés n'ont point été enlevés, ils ne s'attendrissent pas, ils ne perdent pas leur temps en lamentations superflues; avant tout autre soin, ils regardent par où le meurtrier est entré, par où il a pu fuir, de quelle façon il a accompli le crime, quel vol il a commis. Lorsque le chef du service de sûreté, qui à cette époque était M. Allard, eut vu le cadavre de la duchesse de Praslin effroyablement mutilé, il dit à M. Gabriel Delessert, anéanti d'émotion : « Ça, monsieur le préfet, c'est un coup d'amateur. » Ce seul mot contenait toute la révélation du drame.

Pour aller à ces expéditions, où leur vie est à la merci de gens violens, n'ayant plus rien à craindre, souvent exaspérés, on pourrait croire que les inspecteurs sont armés; on se tromperait. Les criminels qu'ils doivent arrêter appartiennent à la justice, et ils mettent un certain point d'honneur à les lui livrer intacts, sains et saufs. Il y a des horions de temps à autre, ceci n'est point douteux; mais les agens ont une telle habileté pour saisir un individu, paralyser ses moyens d'action, pour l'*emballer*, comme ils disent, qu'il est bien rare qu'ils aient à déployer leur force. Ils ne portent ni

canne, ni bâton, qui ne serviraient qu'à les embarrasser, chacun d'eux a seulement dans sa poche un *cabriolet* et une *ligotte*. Le *cabriolet* est une corde longue environ de 25 centimètres, faite de cette corde spéciale qu'on appelle *le septain*, parce qu'elle est composée de sept brins tordus; il est muni de trois nœuds, et chacune des extrémités est fixée à un bout de bois qui a exactement la forme d'un manche de vrille. On entoure le poignet droit de l'individu arrêté et l'on tient à la main les deux manches de manière à pouvoir serrer à volonté et à faire *cabrioler* tout récalcitrant trop rétif. La *ligotte* est également une corde très solide, mais sans nœuds et assez longue pour pouvoir ficeler les bras et les jambes d'un homme qui résisterait violemment. Les agents n'ont point d'autre arsenal quand ils vont à la bataille. Du reste je dois dire que la carrure des épaules et la large *poigne* de tous ceux que j'ai vus sont fort rassurantes, et laissent penser qu'on n'en aurait pas facilement raison. Se déguisent-ils? Ils n'aiment guère à en convenir, mais le fait me paraît d'autant moins niable qu'ils ont dans leur vocabulaire particulier un mot, *se camoufler*, qui n'a pas d'autre signification. Chateaubriand, arrêté en juin 1832, raconte dans ses *Mémoires* que, pendant qu'il attendait son ordre d'écrou dans la cour de la préfecture de police, il vit entrer des agents vêtus en charbonniers, en forts de la halle, en invalides, en joueurs d'orgue, en crieurs des rues. J'ai vu moi-même, il y a une vingtaine d'années, le même individu couvert d'une blouse, coiffé d'une méchante casquette, distribuer le matin des bulletins de vote à l'entrée d'une mairie et le soir apparaître au bal des artistes à l'Opéra-Comique en habit noir, fort élégant, portant une plaque au côté et affectant tous les dehors d'un diplomate étranger. Quoique cette habitude de déguisement qui était une tradition de la vieille police soit passée de mode aujourd'hui, elle n'est pas encore tout à fait abandonnée. Il a existé autrefois un vestiaire spécial où les agents trouvaient les costumes dont ils avaient besoin; mais peu à peu ces loques ont été mangées par les vers et jetées à la borne. Actuellement on n'a recours au travestissement que par exception; il serait aussi inexact de dire que les agents ne se déguisent jamais que de dire qu'ils se déguisent toujours. On les laisse libres, et, pourvu qu'ils remplissent bien leur mission, il importe peu que ce soit sous un vêtement ou sous un autre. Il n'y a pas fort longtemps que deux inspecteurs furent chargés de faire une surveillance très importante dans un des hôtels de Paris, exclusivement fréquenté par les étrangers de distinction. L'affaire était scabreuse et exigeait de l'habileté. Un des agents se donna pour ancien ambassadeur, et son compagnon, vêtu en domestique, prit le rôle de valet de

chambre. Rien ne les démentit pendant un séjour de deux semaines; l'un était d'une fierté bienveillante et recevait de l'excellence sans sourciller, comme un homme rompu à toutes les grandeurs de la terre; l'autre, humble, empressé, parlait volontiers de son « bon maître, » et faisait son service dans la perfection. Une fois la mission terminée à leur plus grande gloire, ils retournèrent à leur poste; mais le grand seigneur s'était si bien identifié à son personnage, que, s'entendant tutoyer par son domestique redevenu son égal et son collègue, il se retourna, saisi d'une indignation réelle, et s'écria : Qu'est-ce à dire? et d'où vient un tel excès de familiarité?

Lorsqu'un agent reçoit un ordre, on s'en rapporte à lui pour l'exécution; il doit trouver dans les ressources de son esprit les moyens de réussir, inventer les prétextes qui lui permettront d'entamer une conversation dont il pourra tirer parti, qui lui faciliteront l'accès d'une maison close, qui lui donneront la facilité d'isoler un malfaiteur entouré d'amis, qui l'empêcheront de s'exposer à un danger inutile. Il faut une fertilité d'imagination sans pareille. Du reste les filous semblent les aider; malgré la finesse et les roueries que l'on se plaît trop gratuitement à prêter aux voleurs, ils sont en général d'une bêtise peu croyable. Ils ressemblent presque tous à l'autruche qui, la tête cachée sous une feuille, s'imagine qu'elle n'est pas vue parce qu'elle ne voit pas. Il suffit parfois de faire dire à un malfaiteur qu'il est attendu chez un marchand de vin pour qu'il s'y rende immédiatement. Il y a quelques semaines, on apprit avec certitude qu'un forçat évadé de Cayenne travaillait au faubourg Saint-Antoine chez un menuisier. Des agens se rendirent près de l'atelier, un d'eux entra, et, s'adressant à l'homme recherché, le pria de venir tout de suite faire une réparation urgente dans une maison voisine. Sans défiance, le condamné en rupture de ban sortit, fut immédiatement appréhendé au corps, *ligotté* et jeté dans un fiacre qui l'attendait. Il protestait et disait : Je suis un bon ouvrier, je me nomme Florent; les agens lui répondirent : Vous vous justifierez à la préfecture. — Il répéta toutes ses explications devant le chef du service, qui lui répliqua : « Vous ne vous appelez pas Florent, vous vous nommez B...; vous avez été condamné par telle cour d'assises à dix ans de travaux forcés; vous vous êtes échappé par les possessions hollandaises, vous vous êtes rendu à Londres, où vous avez logé à tel endroit; vous êtes rentré en France par Calais; vous portez au bras gauche un tatouage, le voilà; vous avez une cicatrice de petite vérole à la narine droite, la voici; ne niez donc pas l'évidence, et avouez franchement la vérité. » L'homme atterré contemplait son impassible interlocuteur et gardait le silence; la précision des paroles qu'il entendait le rem-

plissait d'une sorte de stupéfaction mêlée d'épouvante; il se décida enfin à parler et dit : « Je ne sais pas où vous avez appris tout cela, mais c'est vrai; je suis un évadé. »

Où donc ont-ils « appris tout cela? » C'est en effet la question que chacun peut se poser. Il est facile d'y répondre. Si actif, si intelligent, si dévoué qu'il soit, le service de sûreté serait promptement débordé par la masse des malfaiteurs, si parmi eux il n'avait des alliés obscurs et inconnus qui, en échange de quelques tolérances administratives, apportent un contingent de renseignemens très précieux. Ce sont le plus souvent des repris de justice dont on souffre la présence à Paris à la condition qu'ils mettront sur la piste des crimes commis et faciliteront par toute sorte de moyens l'arrestation des coupables. On les appelle les *indicateurs*, et les services fort importans qu'ils rendent ne ruinent pas l'administration, car ils ne coûtent guère plus de 500 ou 600 francs par mois. Qu'on n'aille pas croire qu'ils reçoivent une paie régulière, non pas; ils ont des gratifications proportionnelles à l'*affaire* : 5 fr. pour un vol simple, 25 francs pour un vol qualifié, 50 francs pour un assassinat. Il est difficile de s'en tirer à meilleur compte. Les indicateurs en correspondance avec *la sûreté* sont-ils tous à Paris? Je l'ignore, mais je ne répondrais pas qu'il n'y en eût à Londres, à Bruxelles et dans d'autres grandes villes. On se fait une très fausse idée des voleurs; on s' imagine volontiers qu'ils se gardent entre eux la foi jurée, et l'on parle avec quelque complaisance de « la probité du forçat. » Rien n'est moins vrai. Les plus hardis, les plus énergiques, ne résistent pas à quelques améliorations insignifiantes apportées pour eux au régime de la prison; Lacenaire lui-même, malgré sa forfanterie, *vendit la mèche*, comme il disait lui-même, et livra ses complices. Par-dessus tous les autres, le voleur parisien dénonce sans scrupule ses camarades. Pourquoi? D'abord « parce qu'il est *voltairien* et ne croit pas à la vertu, » — j'ai entendu le mot, — et puis parce qu'il redoute singulièrement d'être envoyé dans les maisons centrales et qu'à tout prix il veut faire son temps dans les prisons du département de la Seine; il a beau être claquemuré, clos de grilles, être surveillé par des gardiens peu faciles à attendrir, ne pas même entendre les bruits de la ville, n'apercevoir le ciel qu'entre les hautes murailles d'un préau, il sent qu'il est encore à Paris, et, pour jouir d'une félicité si grande, il dit volontiers ce qu'il sait. Aussi on a dans les prisons parisiennes, au *dépôt* de la préfecture de police, des révélateurs auxquels on donne quelques sous de temps en temps et qu'on appelle *la musique*. Ils racontent les confidences qu'ils ont reçues, indiquent le vrai nom des individus qui cachent leur identité, et mettent bien souvent l'administration à

même de marcher à coup sûr dans des circonstances où la sagacité seule des agens pourrait être mise en défaut. A cet égard, on laisse une certaine latitude au chef du service de sûreté pour apporter quelques adoucissements compatibles avec le règlement intérieur des prisons, et l'on fait bien; c'est de la bienveillance placée à gros intérêts.

Il y a des cas subits, isolés, qui échappent à l'action des indicateurs. Les inspecteurs restent livrés à leur seule induction, et parfois ils ont accompli de véritables tours de force. Le 6 octobre 1865, on trouva dans le bois d'Orgemont, près d'Argenteuil, le cadavre d'un vieillard assassiné qui est reconnu pour être M. Lavergne. La veille, il a été rencontré en compagnie d'un homme de mauvaise mine, coiffé d'une casquette rabattue sur les yeux, chaussé de brodequins à bouts larges et portant au-dessous du pouce de la main gauche une sorte de tache bleuâtre qui pouvait bien être un tatouage. Muni de renseignemens aussi vagues, on se met en chasse. Dès le 8, on est sur la piste de l'assassin; d'autres indications recueillies çà et là permettent de compléter son signalement. Le 9, on sait dans quelle mauvaise maison il a passé la nuit du 6 au 7 et qu'il se nomme Gabriel. Le 10, on le suit de plus près; on a retrouvé l'emploi de son temps depuis le crime : les recherches continuent avec un ensemble admirable, on reconstitue sa vie heure par heure. Le 11, on apprend, à n'en pouvoir douter, que c'est un forçat en rupture de ban; le 12, on découvre le marchand d'habits chez lequel il a acheté des vêtemens neufs; le 13, au petit jour, on arrive dans le garni où il a dormi, mais dont il vient de sortir; le 14, il est arrêté à sept heures du matin au moment où il entre dans une auberge de la rue Saint-Honoré. Amené au dépôt, on le fait voir sans éveiller ses soupçons par les hommes de *la musique*, qui le reconnaissent pour le nommé Barthélemy Poncet, frappé de huit ans de travaux forcés, évadé de Cayenne.

Autant que possible, et à moins qu'ils n'y soient contraints par des circonstances spéciales, les inspecteurs de la sûreté n'arrêtent jamais personne dans un lieu public, bal, café, cabaret, théâtre; ils *filent* l'individu recherché lorsqu'il sort et s'en emparent au coin de quelque rue déserte, ou quand il passe devant un poste de police dans lequel ils peuvent le faire entrer immédiatement. Lorsqu'ils partent pour une de leurs aventures familières, le chef de service leur recommande toujours d'*éviter le coton*, c'est-à-dire de procéder d'une manière très circonspecte, d'empêcher qu'il y ait rixes ou batailles, et de ne compromettre en rien les établissemens où ils vont rechercher les voleurs.

Parfois un enchaînement très naturel de circonstances amène un

résultat qui au premier abord semble tenir du miracle. Il y a quatre ans environ, trois Anglais entrent chez le chef du service de sûreté; ils déclinent leurs noms, l'un est un des principaux agens de la police de Londres, les deux autres sont de riches bijoutiers de la Cité. Ils disent que, quatre jours auparavant, un commis a dévalisé complètement la boutique de ses patrons, a enlevé pour 400,000 fr. de bijouterie, que le voleur est sans doute à Paris, et qu'il serait urgent de le faire rechercher. Au signalement donné, le chef de service répond : « Je connais votre affaire; » puis il fait extraire du *dépôt* un détenu qui était bien le coupable, et montre aux Anglais stupéfaits trois caisses qui contenaient les bijoux réclamés. L'émotion fut si forte qu'un des bijoutiers s'évanouit. On crut à un prodige, rien n'était plus simple. Le service de sûreté avait été prévenu qu'un jeune homme descendu au meilleur hôtel de Paris avait, le jour même de son arrivée, fait cinq engagemens au mont-de-piété; on avait été faire une visite chez ce voyageur si fort au courant du prêt sur gage, on avait trouvé des malles où des bijoux étaient littéralement jetés en tas, et, flairant un crime, on avait arrêté l'un et saisi les autres (1).

Le service de sûreté n'a pas pour seule mission la recherche des coupables en vertu des arrêts, jugemens ou mandats de justice; il prévient la perpétration autant que cela est possible, il arrête en cas de flagrant délit, aide le parquet dans les cas d'investigations urgentes et de renseignemens à recueillir sur place; c'est lui qui démêle d'abord les affaires embrouillées, afin que la justice y voie clair et puisse marcher vers son but avec quelque certitude. Il assiste les commissaires de police dans leurs perquisitions; de plus il rend compte de la conduite des repris de justice et des libérés en surveillance. Les ruptures de ban lui valent un surcroît de travail excessif. Grâce aux chemins de fer, tout individu interné en province a bien vite fait de rentrer à Paris, dans cette ville de son rêve perpétuel où il y a tant de cabarets, tant de filles, tant d'abris, tant de bons coups à faire; on n'arrive pas seulement des départemens, on revient de plus loin, de Cayenne et de la Nouvelle-Calédonie; depuis 1852 jusqu'au 1^{er} décembre 1867, 1,005 forçats se sont évadés de ces deux colonies pénitentiaires. Quelques-uns, comme Giraud de Gatebourse, ont été, il est vrai, mangés par les crabes dans les vases où ils s'étaient englués en fuyant; mais d'autres sont revenus : l'assassinat d'Argenteuil est là pour le prouver.

(1) Le plus curieux, c'est que la police anglaise, selon son usage, réclama le tiers de la valeur comme prime de capture, c'est-à-dire 133,000 francs. Les tribunaux anglais la déboutèrent. Les négocians envoyèrent 30,000 francs à M. Claude, chef du service de sûreté, qui naturellement les refusa.

La surveillance de ces bandits n'est pas toujours commode à exercer, d'autant plus que, mûris par l'expérience, ils sont fertiles en ruses, comme le fils du divin Laërte. En 1852, la sûreté arrêta un forçat redoutable échappé du bagne et nommé Pernot; on le remit à la gendarmerie pour qu'il fût réintégré à Toulon. Pendant le trajet de Châlon à Lyon, et bien qu'il eût des menottes, il s'élança du bateau à vapeur, et se jette dans la Saône, où il disparaît. Grande rumeur; on fait stopper, les gendarmes, fort penauds, descendent à terre et se livrent à de minutieuses recherches qui restent infructueuses. Le procès-verbal constatant « le décès par immersion » du forçat arrive à la préfecture, où Pernot était déjà depuis deux jours. Précédant à Paris l'annonce de sa mort et reconnu par un inspecteur dans un cabaret, il avait été arrêté immédiatement.

On se passionne pour ce métier, et cela se comprend, car au dire de ceux qui l'ont pratiquée, la chasse à l'homme est le plus émouvant de tous les plaisirs. Et puis n'y a-t-il pas un attrait supérieur à déjouer les ruses, à arracher les masques et à mettre à nu la vérité, si hideuse qu'elle soit? C'est à cela qu'ils excellent, ces hommes auxquels nulle illusion ne doit plus rester. Une oscillation des traits du visage, une contraction involontaire des muscles de la bouche, un mouvement des yeux, leur suffisent parfois et leur indiquent sur quelle corde ils doivent spécialement appuyer pour amener le criminel à se confesser. Chose étrange, comme pour ces créatures perdues dont j'ai parlé plus haut, tout mauvais traitement les trouve insensibles; la rigueur s'émousse sur des êtres dont la vie n'a été qu'une longue et terrible lutte contre la faim, le froid et la meute des mauvaises passions. Une bonne parole au contraire les adoucit autant qu'elle les étonne. Dans ces tristes bureaux, qui ont vu passer plus de crimes qu'il n'y a de tourmens dans l'enfer de Dante, on ne désespère jamais, car on sait par expérience qu'il n'est si farouche criminel qui ne garde au fond de son cœur un point vulnérable. Il ne s'agit que de le découvrir. Ces malheureux échappés des tapis-francs, attendus par les bagnes, ressemblent à ces vieilles épinettes qu'on rencontre dans les auberges des villages allemands; toutes les touches sont brisées, sauf une seule qui résonne encore lorsqu'on met le doigt dessus. J'ai vu des hommes tout pétris de vices éclater en sanglots lorsqu'on leur parlait de leur mère ou de leur pays.

Le service de sûreté est peut-être le plus important de tous les services; il est l'organe même de la sécurité de Paris. Son chef actuel a la vertu principale qui convient à de si considérables fonctions: il est modeste. C'est surtout dans ces délicates et redouta-

bles matières qu'il ne faut ni jactance ni forfanterie, que tout zèle inutile est coupable et compromettant. Dans sa jeunesse, il a côtoyé la magistrature, et de ce contact il a gardé quelque chose de froid et de réservé qui tromperait singulièrement, si l'on se laissait prendre aux apparences, car il a pour son œuvre une ardeur de dévouement dont il a donné des preuves nombreuses. C'est par lui que la justice veille, et il l'aide à remplir son mandat de protection. Petit, trapu, grisonnant, ayant le visage soigneusement rasé, il a l'air au premier aspect d'un paisible notaire de province. Lorsqu'on a regardé attentivement ses petits yeux bleus, qui ont des étincelles qu'il ne parvient pas toujours à éteindre, quand on l'a vu manier un criminel, multipliant les nuances de l'interrogatoire, fuyant, revenant, faisant des feintes de dialectique comme on fait des feintes dans un assaut d'armes, on comprend qu'on est en présence d'un homme dont l'énergie, la pénétration et le sentiment du devoir ne peuvent être mis en défaut. Il procède à l'égard des criminels avec une probité imperturbable, et, quand il leur a fait une promesse, il la tient toujours, à quelque prix que ce soit. Si c'est habileté, on ne peut que l'approuver, car la confiance qu'il leur inspire a souvent amené des révélations inespérées. Je ne serais pas surpris que le souvenir de quelque bonté témoignée jadis à des forçats qui depuis se sont évadés et vivent hors de France lui ait valu des lettres pleines d'indications précieuses. C'est là du reste le secret professionnel, et l'on peut croire qu'il ne me l'a pas livré. Il mène sa petite troupe d'inspecteurs avec l'aplomb d'un vieux capitaine accoutumé au feu. Sa brigade est fort redoutée; les malfaiteurs en savent quelque chose, et la haine qu'ils portent à ces hommes toujours en action pour notre repos doit valoir à ceux-ci l'estime des honnêtes gens.

III.

Je ne me suis occupé jusqu'à présent que du service actif, il est temps de parler du service exclusivement administratif et de dire dans quelles larges proportions il concourt à l'œuvre commune. La préfecture de police est une personne fort soigneuse, elle aime l'ordre par goût, et l'expérience lui en a démontré la nécessité; aussi elle ne perd rien, elle enregistre tout, et il n'est si mince chiffon de papier qu'elle ne conserve précieusement, et dont elle ne sache tirer bon parti à un moment donné. Les bulletins levés par les inspecteurs des garnis sont, je l'ai indiqué plus haut, collationnés et divisés alphabétiquement, de manière que les recherches y soient sûres, rapides et faciles. Tous les cochers de voi-

tures publiques, fiacres, omnibus, coupés, sont connus; on sait le numéro qui leur a été assigné, la compagnie qu'ils servent, la remise qu'ils occupent. Il en est de même des commissionnaires; ils ne peuvent exercer leurs multiples fonctions qu'après avoir obtenu l'autorisation de la préfecture, qui leur indique un lieu habituel de stationnement et leur délivre une médaille qu'ils doivent toujours porter d'une manière apparente. A la fin de décembre 1868, il existait à Paris 2,024 commissionnaires; ils ont avec la préfecture une relation fort lointaine, il est vrai, mais qui permet cependant de les retrouver avec certitude. Les passeports, qui aujourd'hui sont devenus facultatifs, étaient un puissant moyen d'investigation; les livrets, qui vont, dit-on, bientôt disparaître, aident singulièrement aussi à la surveillance des filous. Si la mesure qui doit les supprimer est adoptée, c'est qu'elle était probablement devenue nécessaire; mais en la proposant on ne paraît pas avoir réfléchi à ce fait très simple, que la préfecture ne peut jamais refuser un livret à un ouvrier et qu'un patron peut toujours refuser un certificat. Les hommes qui sont chargés de veiller au maintien de la propriété et de l'existence de Paris, qui pourchassent les malfaiteurs jusque dans leurs repaires les mieux cachés, gémissent et s'indignent toutes les fois qu'on leur enlève un de ces instrumens de recherches qui, entre leurs mains, sont les organes du salut commun.

Lorsque j'ai fait une étude sur *les voitures publiques à Paris*, j'ai parlé en détail du *dépôt*, vastes docks où l'on garde pendant un an et un jour les objets trouvés dans les rues, dans les fiacres, les omnibus, les wagons, les garnis, les théâtres, les cabarets et les cafés. Ce pandémonium où tout se côtoie, le collier de perles oublié dans une loge d'opéra et le vieux parapluie laissé contre un comptoir de cabaret, donne de précieux renseignemens, lorsqu'on sait y regarder avec méthode. Bien des objets qu'on croit perdus ont été volés et bien des objets qu'on croit volés ont été perdus. Aussi, dès qu'une déclaration de vol est transmise à la préfecture, on va au dépôt, et souvent on y retrouve l'objet signalé; de même lorsqu'on vient réclamer un objet égaré, si on ne le rencontre pas au dépôt et si les circonstances recueillies donnent lieu à quelques doutes, on commence une enquête, et bien souvent on arrive à la constatation d'un vol, constatation qui permet de suivre régulièrement l'affaire et fréquemment de livrer des coupables à la justice. Pour ne point trop s'égarer dans ces dédales du crime où la diversité des espèces et la quantité des individus créent des difficultés qui parfois semblent insurmontables, il faut connaître d'une manière absolument précise les antécédens de tous les malfaiteurs. C'est à quoi la préfecture de police parvient avec une sûreté vrai-

ment diabolique grâce à l'organisation des *sommiers judiciaires*, organisation si complète, si régulièrement alimentée, si bien renseignée, qu'elle est absolument unique au monde, que les polices des autres pays l'admirent, y ont souvent recours et n'ont jamais pu l'imiter. Qu'on se figure trois ou quatre grandes salles ternes et poudreuses, si obscures dans certains recoins que le gaz y est allumé à midi; çà et là quelque chat qui dort en attendant que la nuit lui donne droit de chasse, partout des tables en bois noires sur lesquelles sont penchés des commis qui écrivent, puis du plafond au plancher des corridors formés par d'énormes casiers remplis de boîtes sans couvercles où sont entassées des fiches de papier. C'est là que sont les grandes archives, les titres de noblesse de la criminalité. Tout délit commis dans l'empire français, à Paris, à Mahé, à Nouméa, à Laghouat, trouve là sa trace et sa preuve.

Dès qu'un individu est traduit devant les tribunaux, son nom, son âge, son lieu de naissance, son signalement très détaillé, sont portés sur un bulletin : chaque condamnation subie par lui est inscrite avec la date, les motifs du jugement et la peine infligée. Si l'individu a, pour dérouter les recherches, pris un pseudonyme, un bulletin pareil est fait à chacun des faux noms derrière lesquels il s'est caché : complication fort encombrante, mais qui seule amène de sérieuses constatations d'identité; quelques criminels ont subi des condamnations sous quinze ou vingt noms différens; Lacenaire eut jusqu'à trente et un pseudonymes. Ce service fonctionne avec une activité fébrile, car si d'une part les documens lui arrivent en foule, de l'autre les demandes de recherches sont incessantes, et douze commis suffisent à peine aux besognes journalières. Les casiers renferment actuellement 4,610 boîtes qui, à 750 fiches au minimum par boîte, contiennent 3,457,500 bulletins. S'il n'y avait là des merveilles d'ordre, ce serait le chaos, et chaque année 160 boîtes et 120,000 bulletins viennent s'ajouter à l'encombrement du passé. Il y a plus d'un âne à la foire qui s'appelle Martin, dit le proverbe; on en trouve la preuve aux casiers judiciaires. Les Martin remplissent 20 boîtes; les Lefebvre, 16; les Bernard, 14; les Leroy, 13; les Durand, 12; les Leroux et Renaud, 11; les Gérard, Marie, Dubois, Petit, Laurent, 10; c'est à s'y perdre. Lorsqu'une recherche d'antécédens est demandée à l'un de ces noms, il faut parfois feuilleter quelques milliers de fiches et dépenser plusieurs heures avant de rencontrer l'indication réclamée. Les plus anciennes pièces remontent à 1756. L'usage d'écrire les condamnations sur les registres n'était alors que facultatif, il se régularisa vers 1792; mais dans ces gros livres qui nécessitaient un repère, les recherches, devenant de plus en plus difficiles, risquaient de rester

infructueuses. En 1832, on employa une méthode plus expéditive, et l'on confectionna les premiers bulletins; avant de déposer les registres aux archives de la préfecture, on copia sur fiches et on rangea aux lettres d'ordre toutes les notices inscrites, de telle sorte qu'aujourd'hui on possède le relevé exact de chacune des condamnations prononcées en France et aux possessions françaises d'outre-mer depuis soixante-dix-sept ans. C'est là, mieux que partout ailleurs, qu'on découvre combien certaines âmes perverses sont réfractaires à tout repentir. Joseph Guyot, du 22 décembre 1854 au 14 novembre 1868, subit 24 condamnations; Antonin Crozat, de 1833 à 1868, est frappé 71 fois; Jean Hébrar, depuis le 4 décembre 1818, a été condamné à 27 ans et 5 mois de prison, à 25 ans de réclusion, et successivement à 235 ans de travaux forcés; total 287 années; il a été transporté à Cayenne et s'est évadé.

Les documens sont nombreux sur lesquels on recueille les renseignemens indispensables à la rédaction de ces bulletins indicatifs, et le bureau des sommiers judiciaires reçoit annuellement 4,933 états, qui lui sont expédiés par les tribunaux, les directeurs de prisons et de bagnes (1). Quant aux recherches demandées sur des individus signalés, elles viennent de tous les points de l'empire, de tous les tribunaux, de toutes les cours, de beaucoup d'administrations publiques, qui ont le devoir de s'éclairer sur leur personnel, de tous les services de la préfecture même, qui n'accordent jamais d'autorisation aux marchands de vin, aux cochers, aux commissionnaires, aux meneurs de nourrices, aux logeurs, aux porteurs des halles et marchés, aux sages-femmes, sans savoir à quoi s'en tenir sur leur moralité. Cette organisation est excellente, et lorsqu'on l'a étudiée, qu'on l'a vue fonctionner, on comprend qu'un magistrat éminent, M. Berriat Saint-Prix, ait dit : « Il n'y a pas de procédure criminelle complète, si elle ne s'appuie sur les sommiers judiciaires. » Dans les signalemens que porte chaque bulletin, on donne un soin minutieux à la description des tatouages, qui sont un indice trop précieux, un moyen de reconnaissance trop certain pour qu'il n'en soit point parlé ici. On dirait que

(1) États quotidiens des prisons de la Seine (7 prisons), 2,555 états; cahiers mensuels des notices des détenus des maisons centrales (au nombre de 29), 348. — États trimestriels des condamnations correctionnelles ou criminelles (282 tribunaux, 29 cours), 1,644; — états mensuels des faillis du département de la Seine, 12; — rôles bi-mensuels de la cour d'assises de la Seine, 24; — rôles trimestriels des forçats libérables, 4; — états signalétiques des individus recherchés, 10; — états signalétiques des étrangers expulsés de France administrativement, 12; — feuilles quotidiennes des audiences du tribunal correctionnel de la Seine, 300. — A cela il faut ajouter les notes individuelles relatives aux grâces ou commutations de peine, les notices concernant les individus condamnés par les tribunaux militaires ou maritimes.

par une sorte de bravade contre la police, de défi jeté à la société, les voleurs s'ingénient à se timbrer de marques indélébiles qui, pour celui qui les traque, équivalent le plus souvent à une constatation d'identité. Chez la plupart d'entre eux, c'est de la forfanterie, mais pour plusieurs c'est le résultat de l'ennui et du désœuvrement. Dans les préaux des prisons, ne sachant que faire, ils s'abandonnent à ce passe-temps au moins inutile, quand il n'est pas dangereux. Il en est de même dans les casernes et à bord des navires pendant les longues heures mélancoliques que la discipline laisse inoccupées. L'imagination des tatoueurs va souvent plus loin qu'on ne pourrait le croire, et l'on cite un matelot marseillais qui s'était fait tatouer, des pieds aux épaules, d'un costume d'amiral; rien n'y manquait, ni les boutous, ni les épaulettes, ni l'épée, ni même la plaque et le grand cordon de la Légion d'honneur. L'opération est fort simple. A l'aide d'un *poncif*, on estampe sur telle partie du corps indiquée un dessin quelconque, puis avec quatre aiguilles enfoncées par la tête dans un bouchon qui sert de manche et réunies par la pointe à angle aigu, on pique les contours de l'image assez profondément pour pénétrer dans le derme; selon qu'on veut donner au tatouage une teinte bleue, jaune ou rouge, on trempe les aiguilles dans de l'encre de Chine, de l'ocre ou du cinabre. Le premier procédé seul laisse une trace indélébile; l'ocre pâlit peu à peu et finit par devenir indistincte; quant au cinabre, qui est, comme chacun sait, composé de soufre et de mercure, il semble attiré par les ganglions lymphatiques, car il est absorbé par eux et ne laisse plus de traces perceptibles.

On peut jusqu'à un certain point, en examinant le tatouage d'un individu, savoir s'il est du nord ou du midi de la France, ou tout au moins s'il a été tatoué sur les bords de l'Océan ou sur ceux de la Méditerranée. En effet, dans ces dernières contrées, l'influence musulmane a persisté; le Koran prohibe la représentation plastique des êtres vivans, et l'on dirait que, fidèles à ce précepte, les tatoueurs méridionaux évitent avec soin de figurer des animaux, des hommes ou des femmes; ils se contentent de dessiner des emblèmes : pots de fleurs, soleils, armes et drapeaux entre-croisés; les gens du nord au contraire affectent des sujets humains, essaient les portraits, font parfois un tableau complet. J'ai vu Adam et Ève dans le paradis, devant l'arbre de la science, autour duquel le serpent déroulait ses anneaux. Les inscriptions ne manquent pas : sermens d'amour, noms chéris, obscénités, parfois un mot vif qui résume toute une existence. A l'Hôtel-Dieu de Rouen, on a soigné un ancien forçat qui sur le front portait une étoile et la phrase caractéristique : pas de chance! Beaucoup d'entre eux ne se doutent

guère qu'ils remplacent ainsi la marque, abolie en 1832. Quelques-uns ont dû supporter un véritable martyre et rendraient des points aux naturels de la Nouvelle-Zélande. Un forçat évadé de Cayenne eût gagné quelque argent à se montrer à la foire : on le lisait comme une affiche; sur le front : *Toujours le même, sans chagrin*; sur la poitrine : *Vive les enfans de Paris*; sur le bras droit, un mousquetaire et ces mots : *A moi*; sur le bras gauche : *Pas de camarades à la pêche*; un buste de femme : *Ambrosine*; sur la main gauche : *Sans pitié pour les parches, mort à la société*; sur le sein gauche, un poignard; à l'aîne, un chevron; sur les reins, une figure inachevée. Ceux qui ont quelque prétention à être des malins ne se tatouent jamais : il est sans exemple qu'un escroc ait sur le corps un signe factice quelconque. Un jour qu'on déshabillait un faiseur habile pour prendre son signalement, il dit en hochant la tête : « Des tatouages, moi? pas si bête! » Quelques vieux voleurs, de ceux qu'on appelle des chevaux de retour, ayant été reconnus plusieurs fois à certains tatouages, arrivent sans trop de peine à les décomposer : d'un vase de fleurs ils font un bouquet de feu d'artifice, d'une femme nue un artilleur ou un grenadier; mais il est rare que ces ruses parviennent à tromper l'œil très pénétrant de la police, qui est accoutumé à regarder de près et à bien voir.

Toutes ces investigations, que l'on consigne sur des bulletins nominatifs de façon à toujours pouvoir les consulter en temps opportun, ne donnent isolément qu'un nombre de renseignemens assez restreint : éparses, elles ne sont pas d'une nécessité absolue; mais lorsqu'on les groupe, qu'on les consulte toutes, qu'on les complète l'une par l'autre, il est rare qu'on n'en fasse pas jaillir la vérité. C'est là en somme tout le mystère de la police : bien connaître son instrument et savoir en jouer. Pour cela, que faut-il? Une tradition qui s'acquiert par l'habitude et une persistance que rien ne doit lasser. Le service administratif, où l'on enregistre les sommiers judiciaires, les locataires des garnis, le nom des commissionnaires et celui des cochers, peut sembler à des gens superficiels établi en vertu de cette manie paperassière qui est le type même de l'administration française. Une telle opinion serait absolument erronée. Sans les documens fournis par le service sédentaire, les recherches du service actif seraient le plus souvent infructueuses. Un exemple fera saisir à la fois le mécanisme et l'utilité de cette organisation. M. Poirier-Desfontaines, marchand de bronzes, rue Saint-Honoré, 422, vieillard assez taciturne, vivait très sédentaire avec un seul domestique. Le 5 janvier 1851, les voisins apprennent qu'il est parti pour la campagne; le lendemain, son domestique va le rejoindre, disant que tous deux reviendront avant huit jours. Trois

semaines se passent; on s'inquiète, on prévient le commissaire de police, qui, faisant ouvrir les portes et visitant l'appartement, constate sur le parquet des taches de sang et trouve un merlin ensanglanté. Un crime avait été commis, et il était fort probable que le domestique en était l'auteur; mais quel était ce domestique? On ne connaissait même pas son nom, il n'était au service de la victime que depuis peu, nul n'avait pensé à s'enquérir de son origine, et les renseignemens fournis sur son signalement concordaient mal entre eux. On savait seulement qu'il avait fait déplacer une lourde malle par un commissionnaire. Tel était le seul point de départ pour arriver à découvrir la vérité. Immédiatement on se mit en quête du commissionnaire. On le retrouve, ses souvenirs sont confus; cependant il croit se rappeler que sur la malle il a lu le nom de Châteauroux et qu'il y avait sur l'escalier de la maison deux autres caisses. On dirige immédiatement des recherches dans la ville indiquée. M. Poirier-Desfontaines y est inconnu; mais une mal'le adressée bureau restant à un sieur Moreau, bijoutier, est encore en gare, car il n'existe pas à Châteauroux de bijoutier de ce nom. La malle est ouverte, l'on y trouve le cadavre de M. Poirier-Desfontaines coupé en morceaux et du linge démarqué. On fait une enquête au chemin de fer d'Orléans, elle reste sans résultats. Se rappelant que deux autres caisses avaient été vues dans la maison de la victime et pensant que peut-être elles avaient été transportées à quelque gare, on interroge tous les commissionnaires médaillés, et à force de préciser les questions, on en découvre deux qui se souviennent avoir, le 6 janvier, porté deux colis de la rue Saint-Honoré, n° 422, aux messageries de la rue Croix-des-Petits-Champs, n° 10; il leur semble que le jeune homme qui accompagnait son bagage a parlé de Marseille. On vérifie aussitôt le livre de police des messageries, et l'on y voit qu'un nommé Viou a retenu en effet une place pour cette ville; mais il a perdu ses arrhes, a retiré ses effets et n'est point parti. Viou était-il un pseudonyme ou un vrai nom? On interroge les somniers judiciaires, et on y acquiert la certitude qu'un condamné de ce nom est en détention à la maison centrale de Melun. On le questionne, et l'on apprend qu'il est le père du domestique assassin. Une recherche analogue est faite sans désespérer dans les bulletins des garnis; le nom de Viou y est inscrit. On se transporte à l'hôtel désigné, rue du Pont-Louis-Philippe, le meurtrier doit venir y coucher le soir; on établit une surveillance, et on s'empare de lui au moment où il rentrait. Les commissionnaires médaillés, les registres des messageries, les somniers judiciaires, les bulletins des garnis, en aidant à reconstruire l'individualité, ont mis sur les traces du criminel, et l'ont, pour ainsi

dire, livré au service de sûreté; celui-ci, abandonné à ses propres ressources, se serait fort probablement égaré en recherches vaines, et le crime fût resté impuni.

A la masse de renseignemens qu'elle a toujours sous la main, à ceux que ses agens recueillent, il faut ajouter ceux qui lui sont transmis par voie indirecte ou inconnue. Le fait est à peine croyable, et cependant il est hors de doute. La préfecture reçoit quotidiennement une quantité énorme de lettres qui lui donnent des avis vrais ou supposés. Les secrétaires spéciaux, ceux que l'on appelle assez spirituellement *les écosseurs*, n'ont point assez de leur matinée pour décacheter tous les plis qui leur parviennent et les diriger vers les services qu'ils intéressent. Il existe à Paris des personnes qui ne se coucheraient pas sans avoir écrit au préfet de police tout ce qu'ils ont entendu, vu, remarqué dans la journée. On ignore quels sont ces indicateurs officieux, et l'on ne cherche même pas à le savoir. Dès qu'un crime est commis, il se trouve de bonnes gens inoccupés qui se mettent l'esprit à la torture pour découvrir quel peut en être l'auteur, et les lettres pleuvent dru comme grêle. Pour vingt qui sont ineptes, il s'en trouve parfois une qui donne un renseignement utile. On tient compte de tout, et il n'y a billevesée si folle qui ne soit l'objet d'un commencement d'enquête. La plupart de ces missives ne sont point signées, et émanent évidemment d'hommes désœuvrés qui veulent avoir quelque importance à leurs propres yeux, ou qui de bonne foi pensent rendre service à la société.

Non-seulement la préfecture a tous les sommiers judiciaires, qui ne sont de fait que le relevé des condamnations prononcées, mais elle garde avec soin le dossier particulier de tout individu qui, pour une cause ou pour une autre, lui a passé par les mains. Une simple contravention donne lieu à la formation d'un dossier et à un numéro matricule aussi bien qu'un vol à main armée. La police est le vestibule de la justice; nul individu ne comparait devant les tribunaux sans avoir été examiné par elle et sans avoir vu vérifier ses antécédens. J'ai entendu un mot caractéristique : nous n'envoyons au procureur impérial que des criminels *complets*, c'est-à-dire accompagnés de toutes les pièces, de quelque nature qu'elles soient, qui peuvent éclairer la justice sur leur compte. Ce travail est énorme; il implique une correspondance très détaillée avec tous les parquets de l'empire, des communications incessantes avec les tribunaux du département de la Seine. Dans des archives tellement considérables qu'une section composée de plusieurs employés est chargée uniquement de les ranger dans un ordre déterminé, on possède l'état civil et la biographie criminelle de tous les malfaiteurs

dont la justice et la police ont eu à s'occuper, de telle sorte que, si un homme de cinquante ans ayant commis un vol a été jadis, à l'âge de huit ans, arrêté en vagabondage, il arrivera devant les juges avec la preuve et le procès-verbal de ce premier délit. Les dossiers sont catalogués par cartes, selon l'usage adopté; mais il y a autant de cartes qu'il y a de plaignans, d'inculpés et de complices, de façon qu'un seul nom suffit parfois pour remettre sur la trace de méfaits oubliés. Toute plainte formulée à Paris pour un crime ou pour un délit quelconque est dirigée sur la préfecture, et selon qu'elle énonce un fait acquis ou seulement un soupçon, qu'elle désigne une personne connue ou inconnue, elle donne lieu à des mesures différentes. Quand un vol est dénoncé purement et simplement, sans qu'on puisse en nommer les auteurs, on examine les circonstances extérieures du crime, on en détermine l'espèce, et l'on prévient le service de sûreté afin que, mettant ses inspecteurs en campagne et interrogeant ses indicateurs, il puisse apporter quelque jour dans cette obscurité. Si les auteurs du vol ne sont que soupçonnés, on les enveloppe à leur insu d'une surveillance secrète; ils sont en *filature*, c'est-à-dire qu'ils ne font ni un pas ni une démarche sans être suivis de près; on s'attache surtout à étudier s'ils ne se livrent point à des dépenses anormales, si rien n'est changé à leur genre de vie ordinaire; lorsque leur existence, ou incertaine ou modifiée, semble corroborer les soupçons, ils sont arrêtés et remis à la justice, qui décidera de leur sort. Lorsque les auteurs sont connus et qu'ils avouent, tout est simplifié, et les tribunaux sont saisis; lorsqu'ils persistent à nier, on fait une enquête qui serre la vérité le plus près possible; on réunit tous les élémens de probabilité, on ordonne des recherches dans les lieux que les inculpés ont habités, et l'on assemble ainsi un faisceau de preuves. Cette partie de l'administration est considérable, et quoiqu'elle ne soit en rapport avec les malfaiteurs que par les quinze ou vingt mille pièces, — procès-verbaux, commissions rogatoires, — qu'elle reçoit annuellement, elle n'a pas moins sur leur sort une influence très importante. Si elle n'accomplit pas l'œuvre suprême de la justice, elle la prépare, et lui fournit tous les matériaux sur lesquels elle peut, en toute sécurité de conscience, appuyer ses décisions.

Les renseignemens donnés par la préfecture de police relativement au personnel détenu dans les prisons, par le ministère de la marine en ce qui concerne les bagnes et les colonies pénitentiaires, par le ministère de la justice pour ce qui regarde les condamnations par défaut, sont centralisés au ministère de l'intérieur, et servent à composer un document qui facilite singulièrement l'arrestation des coupables. C'est un cahier d'une soixantaine de pages environ

et qui contient le nom et le signalement précis de tout individu contumace ou évadé. Ces feuilles signalétiques qui, selon les circonstances, paraissent dix ou douze fois par an, sont envoyées, non-seulement aux chefs des différentes sections de la police, mais à tous les tribunaux, à toutes les préfectures, à toutes les mairies, à toutes les gendarmeries de l'empire. Elles indiquent aussi, dans une annexe très détaillée, les recherches qui doivent être opérées et les renseignements qui doivent être pris dans l'intérêt des familles : enfans égarés, jeunes filles enlevées, individus éloignés du pays natal, dont on ignore la demeure et dont la présence est utile sur tel ou tel point pour prendre possession d'un héritage; par la même voie, on demande la constatation de l'identité de cadavres inconnus trouvés sur les routes ou dans les champs, on réclame certains papiers indispensables à des liquidations ou à des contrats. La plus grande partie des découvertes de ce genre sont encore faites par la préfecture, qui, grâce à son double mécanisme actif et administratif, a souvent retrouvé dans les taudis parisiens un pauvre diable qu'une petite fortune attendait chez le notaire de son village.

IV.

Lorsqu'un malfaiteur est arrêté, il est provisoirement enfermé au *violon*; on le conduit devant le commissaire de police, qui le rend immédiatement à la liberté, si le cas n'offre aucune gravité ou si l'arrestation est le fait d'une erreur; si au contraire le délit ou le crime reproché ne laisse point de doute, il dresse procès-verbal, et l'inculpé est dirigé sur la préfecture de police dans une de ces voitures cellulaires qui, au nombre de six, visitent trois fois par jour les postes et y récoltent les prisonniers : mesure très humaine introduite dans l'administration depuis 1856, et qui nous évite le spectacle, dont nous avons été si fréquemment témoins jadis, d'un malfaiteur luttant au milieu des rues avec les quatre soldats chargés de l'amener. Les voitures entrent successivement dans la rue de Harlay, et les sergens de ville de la brigade centrale font la haie tout autour afin de mettre bon ordre aux tentatives d'évasion. Les individus arrêtés sont conduits un à un dans un bureau spécial qui fonctionne jour et nuit, et qu'à cause de cela on appelle *la permanence*. Là on inscrit sur une feuille le nom de l'inculpé, son état civil, la cause de son arrestation, le titre du fonctionnaire qui a libellé l'ordre d'envoi et le nombre de pièces (papiers, objets, etc.) qui sont jointes au procès-verbal. Cette première formalité étant accomplie, chaque individu est conduit au *dépôt*, vaste prison récemment reconstruite et dont les fenêtres s'ouvrent dans le sou-

bassement de la nouvelle façade du Palais de Justice. A son entrée au dépôt, le détenu reçoit un pain, car il est de principe à la préfecture que tout individu auquel on reproche un fait délictueux a pu être amené à le commettre excité par la misère et la faim. Là aussi, dans un greffe qui ne chôme guère, on relève les noms et signalemens de chaque personne arrêtée; puis cette dernière est enfermée dans les salles communes, s'il n'y a pas d'inconvénient à la laisser communiquer avec les autres détenus, dans une cellule, si le secret est nécessaire. Il y a des salles et des préaux sévèrement séparés pour les hommes, les femmes, les filles publiques et les enfans. Le service des hommes est fait par des gardiens, celui des femmes par des sœurs de Marie-Joseph. C'est là que les inspecteurs de *la sûreté* viennent chaque matin, dans une petite chambre isolée, interroger un à un les gens accusés de crimes; c'est là qu'on les *frime*, c'est-à-dire qu'on les dévisage, qu'on les morgue, ainsi qu'on disait jadis, afin de voir dès l'abord s'ils ne sont point repris de justice. On essaie d'obtenir d'eux l'aveu du méfait reproché, et, lorsqu'il y a nécessité d'en questionner deux à la fois pour les amener à des contradictions utiles à la vérité, on a grand soin de les placer loin l'un de l'autre, quelquefois dos à dos, de façon qu'il leur soit impossible de communiquer entre eux, ou de se faire le moindre signe. On n'a point l'air de s'ennuyer au dépôt; dans les grandes salles, on chante et l'on rit. Les poètes qui ont fait de la prison « le séjour des remords » me semblent avoir poussé la fiction un peu loin. La nuit, on dispose des matelas le long des murs, et tout ce gibier de police correctionnelle et de cours d'assises dort un peu pêle-mêle, beaucoup trop même, et la présence de quelques gardiens est impuissante à empêcher certains désordres de se produire. Il eût été vivement à désirer que l'emplacement réservé au dépôt eût permis de multiplier assez les cellules pour que chaque détenu fût isolé. La réunion des malfaiteurs dans le même local, malgré la surveillance dont ils sont l'objet, est dangereuse d'abord au point de vue de la morale, qu'ils outragent avec un cynisme incompréhensible, ensuite à cause de la facilité qu'ils rencontrent à communiquer avec leurs camarades, souvent leurs complices, à préparer des alibi, à faire disparaître des preuves et à organiser des moyens de défense qui sont de nature à dérouter l'action de la justice. Il y a non-seulement des malfaiteurs au dépôt, mais on y trouve toutes les épaves humaines ramassées sur le pavé de Paris : vieillards en enfance oubliés sur un banc, enfans égarés, étrangers perdus ne sachant pas un mot de français, suicidés sauvés qui refusent de s'engager à ne point recommencer, fous furieux qui couraient dans les rues, orphelins abandonnés à la cha-

rité publique, qui les repousse. Le dépôt, comme le nom l'indique, n'est qu'une prison essentiellement transitoire; on y passe, on n'y séjourne pas; aussi le mouvement y est-il incessant, le va-et-vient perpétuel.

Toutes les pièces concernant les gens arrêtés sont réunies en dossiers et portées immédiatement à la préfecture de police. Celle-ci les examine, les complète, comme on l'a vu plus haut, et les transmet à la justice avec l'individu qu'elles concernent; mais il faut pour cela que le délit soit bien constaté. Lorsqu'il n'y a qu'un fait de vagabondage ou de mendicité, la préfecture s'enquiert des causes, des circonstances, et dans ce cas interroge l'inculpé. Elle est envers les pauvres gens très miséricordieuse: je dirai plus, elle est très maternelle; elle a reçu tant d'aveux pénibles, elle a sondé tant de misères sociales, elle sait si bien que l'homme est un être essentiellement faillible, elle est tellement résolue, quoiqu'il ne lui reste plus l'ombre d'une illusion, à ne désespérer jamais, qu'elle a une commisération infinie qu'on ne soupçonne guère lorsqu'on ne l'a pas approchée et regardée de très près. Quand elle a affaire à des incorrigibles, elle ne les ménage pas, et elle les traduit devant les tribunaux. Il y a actuellement sous les verrous un homme de vingt ans, nommé Victor Tuleu, qui n'a jamais commis aucun crime, mais qui est un vagabond épique que rien ne peut corriger. Arrêté la première fois en août 1859 à l'âge de onze ans, arrêté la seconde fois en novembre 1863, il était arrêté le 17 juillet 1868 pour la cinquante-troisième fois. Il a été interrogé, morigéné, sermonné plus de trente fois: il promet tout ce qu'on veut, et dès qu'il est en liberté, il reprend la vie nomade; s'il pleut pendant la nuit ou s'il fait froid, il va droit au poste le plus voisin, s'assoit auprès du poêle et dit: « C'est moi, je suis Tuleu, je n'ai ni ressources ni domicile, arrêtez-moi. » Les tribunaux le condamnent, il fait son temps et recommence. Ces natures-là, rebelles au travail et à toute discipline sociale, ne sont pas très rares. Le vol finit toujours par les tenter et le baigne par les saisir; aussi est-il à regretter que la France n'ait point de colonies pénitentiaires spécialement destinées à ces enfans perdus, avant-garde des criminels, qui trouveraient dans les libres espaces d'outre-mer une vie d'aventures qu'ils ne peuvent sans danger mener au milieu de nous.

Un chef de service consacre exclusivement son temps à l'interrogatoire des vagabonds, des égarés, des défailans de toute sorte. Il ne peut rien pour la répression, puisque en France la loi seule peut punir; mais il a un pouvoir discrétionnaire considérable lorsqu'il s'agit de prendre des mesures de bienfaisance. C'est dans son bureau que passent toutes les misères errantes de Paris, les en-

fans d'abord et qu'on appelle les premiers, pour les enlever à la captivité du dépôt. Tous ceux qui ont fui la maison paternelle dans un moment de dépit, ou poussés par un de ces besoins subits d'indépendance comme les jeunes cervelles en éprouvent parfois, et qu'une nuit au poste a singulièrement refroidis pour cette liberté malsaine, arrivent fort penauds, se grattant la tête à deux mains et pleurant à chaudes larmes. Il n'est pas difficile de les consoler, mais parfois il n'est point aisé de calmer le père, qu'on a fait venir, qui déclare qu'il ne veut plus d'un bandit pareil et qui brutalement dit : Qu'il aille se faire pendre ailleurs ! On y parvient cependant en faisant vibrer les cordes qui ne se détendent jamais complètement dans les cœurs paternels. Souvent c'est un enfant égaré que les sergens de ville ont recueilli pour sa propre sûreté. D'autres fois, — trop souvent, — l'enfant n'est pas seulement égaré, il a été perdu intentionnellement par des parens mauvais ou trop pauvres, qui se débarrassent ainsi d'une bouche à nourrir. C'est ordinairement le jour même du déménagement que ces abandons criminels se commettent. On va à la demeure indiquée par l'enfant, il n'y a plus personne, et nul ne sait ce que le père est devenu. Alors le pauvre petit est dirigé sur l'hospice des enfans assistés, où il trouve un abri et des soins quotidiens qu'il ne connaissait peut-être pas encore. Lorsqu'au lieu d'enfans ce sont des gens âgés que les années doublées par les infirmités rendent incapables d'un travail qui pourrait leur assurer le pain quotidien, on cherche dans leur famille, dans leurs amis, s'il n'existe pas quelque bonne âme qui consente à s'en charger, on fait appel aux sociétés charitables, avec lesquelles la police entretient des rapports constans, et, si toutes les démarches sont infructueuses, le vieillard est conduit à la maison hospitalière de Saint-Denis, où du moins il attendra la mort sans souffrir de la faim. Lorsqu'un détenu du dépôt, vagabond ou criminel, est atteint d'une maladie qui exige des soins immédiats, il est envoyé d'urgence et consigné dans un des hôpitaux de Paris, au vif désagrément de l'*assistance publique*, qui ne paraît pas avoir un goût excessif pour ce genre de pensionnaires. Quant aux vagabonds proprement dits, ils ne sont pas tous Parisiens ou Français; il en vient de chaque partie du monde, et le cabinet du chef de service a vu successivement défiler non-seulement des Belges, des Anglais, des Allemands, mais aussi des Persans, des Chinois et des Tatares de Bockarie.

Le délit parfois a pour cause première l'ivresse, et ne mérite autre chose qu'une semonce; à quoi bon en effet déshonorer un homme, lui nuire auprès de son patron, le mettre peut-être, à cause d'une condamnation éventuelle, dans l'impossibilité de trouver du

travail, et frapper du même coup sur une femme et des enfans qui n'ont rien à se reprocher? On examine les circonstances, et si elles plaident en faveur de l'inculpé, on le renvoie en l'engageant à ne pas recommencer. Il y a des mots qui dénouent immédiatement une situation. Une fille ivre avait proféré des cris séditieux. Lorsqu'une nuit passée au dépôt lui eut rendu la raison, on l'interrogea. — Voulez-vous donc détruire le gouvernement? — Ah! répondit-elle, j'ai bien assez de me détruire moi-même! — Elle fut relaxée sans plus ample informé. C'est là la besogne quotidienne; elle est fatigante parce qu'elle est incessante, mais elle devient singulièrement pénible lorsqu'on se trouve en présence d'un individu qui, pour des causes ignorées, ne veut pas dire son nom. Alors commence une lutte de finesse et d'arguties qui parfois prend les proportions d'un roman. En règle générale, à tout inculpé qui, interrogé, répond qu'il se nomme Durand, Dubois, Legrand, on dit : C'est bien, mais comment vous appelez-vous? Quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, on ne se trompe pas; il y a des noms tellement communs qu'ils sont presque toujours un pseudonyme. Il est bien rare qu'on n'arrive pas à mettre bas les uns après les autres tous les masques derrière lesquels les criminels dissimulent leur identité avec une persévérance extraordinaire. Il n'est recherché qu'on épargne pour cela, car il est légitime de penser que tout individu qui a un intérêt puissant à taire son vrai nom est un homme dangereux. Il y a telles de ces constatations qui n'ont abouti qu'après plus d'une année de demandes, de correspondances avec les ministres des nations voisines, et qui, par le fait, ont sauvé celui qui en était l'objet, car le pauvre diable cachait son état civil avec tant de persistance parce qu'il était déserteur d'une armée étrangère, crime pour lequel l'extradition n'est pas accordée et n'est même jamais réclamée. Quelquefois on peut se demander si l'on est en présence d'un farceur déterminé ou d'un fou. Un homme est arrêté au moment où il veut forcer l'entrée du palais de Saint-Cloud et parler à l'empereur. On le conduit à la préfecture de police, il prétend qu'il se nomme Sidi-Sahel et qu'il est envoyé près de Napoléon III par Nana-Sahib. Il est né dans l'Inde anglaise. On l'interroge en anglais, il ne comprend pas; on lui parle hindostani, il n'en sait pas un mot. Le médecin du dépôt l'examine et reconnaît qu'il est atteint de délire partiel; on l'envoie à Bicêtre. Le médecin de Bicêtre déclare qu'il est parfaitement sain d'esprit, on le ramène au dépôt. Le médecin du dépôt persiste dans sa première opinion, on le reconduit à Bicêtre; le médecin de Bicêtre dit de nouveau qu'il n'est pas fou, on le réintègre au dépôt. Pendant ce va-et-vient qui se renouvelle plusieurs fois, Sidi-Sahel est très calme, se plait au dépôt et ne s'ennuie pas

à Bicêtre. Il faut prendre un parti cependant, et ce transvasement perpétuel d'un homme qui est fou ici et qui là n'est plus fou ne peut se prolonger. Comme il est étranger, on lui applique la loi du 3 décembre 1849, et, sur sa demande, on le reconduit à la frontière belge. Quatre jours après, il se rend à un poste de police de Paris parce qu'il est sans asile. C'est un cas de rupture de ban; il passe en police correctionnelle et est frappé de trois mois de prison. Sa peine faite, sur sa demande encore on le transporte à la même frontière. Six jours après, on arrête un nommé Reybaud en flagrant délit de vol. On l'envoie au dépôt, où il est reconnu. C'est Sidi-Sahel. Une nouvelle condamnation l'envoie en prison, où il est encore. Il ne s'appelle ni Sidi-Sahel, ni Reybaud; quel est son nom, est-ce un criminel, un maniaque? Nul ne le sait.

Parfois on se heurte contre une loi formelle et des circonstances si particulièrement exceptionnelles qu'on hésite devant une décision définitive. Il y a deux ou trois ans, un vieillard est arrêté au moment où, dans une rue très fréquentée de Paris, il demandait l'aumône. Interrogé, il répond avec une extrême douceur et un accent de vérité qui commande l'attention. On fait prendre des renseignemens sur son compte, ils ne sont point défavorables; mais en poursuivant les recherches pour savoir s'il est vraiment digne de l'intérêt de l'administration, on s'aperçoit qu'on est en présence d'un forçat évadé qui a été condamné en 1825 aux travaux forcés à perpétuité pour vol à main armée sur une grande route. On le fait déshabiller, il porte la marque T. F. Le doute n'est pas possible; du reste le malheureux avoue. En 1845, il s'est échappé du bagne, il s'est caché à Paris, y a établi, dans un quartier populaire, un petit commerce de bimbelerie qui a réussi et lui a permis de vivre honorablement. Il s'est marié et a un fils. En 1848, il a été lieutenant de la garde nationale, a fait son devoir dans les momens difficiles et s'est toujours bien conduit; puis les mauvaises heures sont venues, la faillite a emporté le petit commerce, la misère et la faim ont frappé à la porte; il est bien las, il voudrait ne pas aller aux galères finir les jours qui lui restent à vivre. Que faire? Rejeter cet homme sous la chiourme des bagnes, continuer à le punir en 1865 d'un crime qu'il a commis il y a quarante ans, oublier qu'après vingt années de bagne, évadé, il s'est tenu avec fermeté hors de la mauvaise voie, et que c'est la misère seule qui l'a remis entre les mains de la police, alors que celle-ci le croyait mort depuis longtemps? C'est ce que la loi exigeait, mais il est telle occurrence où les devoirs d'humanité parlent plus haut qu'elle. Quant à le mettre en liberté, c'était impossible. On prit un moyen terme : l'homme fut maintenu au dépôt; on n'y était pas bien sé-

vère pour lui, car il pouvait chaque jour y voir sa femme et son enfant. On libella au plus vite une demande en grâce qu'on lui fit signer, et qu'on adressa au garde des sceaux avec pièces à l'appui. La remise entière de la peine à courir fut accordée sans délai, et le vieux forçat converti au bien est aujourd'hui en liberté à l'abri du besoin, grâce à des âmes charitables qui en ont eu pitié. C'est là une des mille *espèces* que la préfecture doit résoudre, et dans lesquelles l'intelligence, l'élévation de sentimens d'un simple chef de bureau font plus que toutes les prescriptions de nos codes.

La loi du 3 décembre 1849, à laquelle j'ai déjà fait allusion, autorise l'expulsion par voie d'arrêté ministériel de tout individu étranger dont la présence sur notre territoire est une cause de trouble. Cette loi a été votée sous l'empire de préoccupations politiques dont on se souvient encore, mais elle a été interprétée dans un sens beaucoup plus large, et elle sert à nous débarrasser de *pick-pockets*, de filous, d'escrocs, de grecs, qui viennent chez nous quand leurs méfaits les ont si bien signalés dans leur pays qu'ils ne peuvent plus éviter la prison. Lorsqu'un étranger a subi devant l'une de nos cours d'assises ou l'une de nos chambres correctionnelles une condamnation pour crime ou délit, lorsque sa conduite est notoirement mauvaise et exige l'intervention de la police, il est administrativement mis en wagon et simplement reconduit à la frontière comme un colis de qualité défectueuse qu'on retourne à un expéditeur. Une autre loi, celle du 9 juillet 1852, permet d'interdire le séjour de Paris à tout individu qui, né dans les départemens, a subi certaines condamnations ou vit dans le vagabondage et la mendicité. Cette loi est peu appliquée; mais ceux qu'elle frappe ne s'en vont que bien rarement sans avoir obtenu de la préfecture une paire de souliers et les frais de route, singulièrement minimes, surtout aujourd'hui, spécifiés par l'article 7 de la loi des 3 mai et 10 juin 1790 (1). C'est aussi la préfecture qui désigne la ville où doivent se retirer et séjourner les individus soumis à la surveillance; mais son choix, sauf des cas extrêmement rares, est toujours déterminé par celui du condamné. Elle est libre, sous sa responsabilité, de permettre à certains repris de justice de rester à Paris, lorsqu'elle a la certitude qu'ici plus aisément qu'ailleurs ils trouveront du travail et des moyens d'existence. Seulement l'autorisation n'est jamais que temporaire, elle doit être fréquemment renouvelée, et peut être retirée à la moindre plainte portée contre celui qui l'a obtenue.

Ainsi qu'on l'a vu, les rapports de la préfecture de police avec les

(1) « Il est accordé 3 sous par lieue à tout individu porteur d'un passeport d'indigent. »

malfaiteurs sont nombreux, incessans, et si bien de toutes les heures qu'il n'y a ni fête ni dimanche pour les employés qui en sont chargés. Je ne sais pourquoi il existe rue de Harlay un poste qui s'appelle *la permanence*, car la préfecture de police est la permanence même. Jour et nuit on crie au secours de son côté, et elle se porte partout où l'on réclame son assistance; son action publique est considérable, elle touche aux intérêts les plus chers de la société et de la justice; elle est à la fois une arme offensive et défensive, elle attaque et protège; c'est ce double et spécial caractère qui la fait si puissante et si redoutable. Elle a aussi une action occulte très importante et que je dois indiquer, car par son intervention officieuse elle rend des services qui, pour être presque toujours ignorés, n'en sont pas moins singulièrement précieux. Dans ce cas, elle agit, pour ainsi dire, comme chef de famille, et dénoue les différends secrets. Chaque jour, on l'invoque pour des faits qui ne tombent pas sous l'application de la loi pénale, ou que celle-ci ne pourrait empêcher de se produire. Parfois, et sous une forme terrible, il est un danger qu'il faut conjurer sans retard, à tout prix. Où courir, à qui s'adresser? A la justice? mais ses façons de procéder, sagement lentes, ne permettent pas d'avoir recours à elle : avant qu'elle ait libellé ses paperasses, compulsé son code, coiffé sa toque et revêtu sa toge, avant qu'elle se soit entourée de l'appareil qui l'environne toujours, un mal irréparable aura été commis. On vient à la police et on lui dit : Sauvez-moi ! A moins de difficultés insurmontables, elle sauve toujours, fût-ce son plus mortel ennemi, car il est quelque chose qu'elle poursuit plus encore que ses adversaires, c'est le scandale; elle n'en veut à aucun prix, et partout où elle peut l'atteindre, elle l'étouffe. Un jeune homme a été l'amant d'une femme, mère de deux enfans et mariée à un assez haut personnage fort jaloux. Après l'avoir quittée, il s'est lié avec une fille entretenue qui vit conjugalement chez lui. Un jour qu'il est absent, la fille trouve dans un secrétaire toutes les lettres de l'ancienne maîtresse, imprudemment conservées, et immédiatement elle écrit à celle-ci : « Si demain à deux heures vous ne m'avez pas envoyé 50,000 francs, à trois heures vos lettres seront remises à votre mari. » La femme mariée reçoit cette sommation, ne peut rejoindre son ancien amant que le lendemain, lui fait part avec épouvante du coup qui la menace. Elle n'a pas les 50,000 francs exigés, l'amant ne les a pas non plus, ou ne se soucie guère de les donner. Il court à la police. Le temps pressait, il était midi. Une heure après, toutes les lettres étaient détruites, la femme était rassurée, un mari continuait à vivre en paix, et deux enfans pouvaient grandir sans voir jaillir sur eux le déshonneur de leur mère.

C'est dans des œuvres pareilles, équitables et bienfaisantes au premier chef, qu'il faut déployer toutes les qualités d'un homme de police, la sagacité, la fermeté, la douceur. Il est fort rare que ces sortes de missions préventives ne réussissent pas. L'habileté des agens est pour beaucoup dans le résultat obtenu; il faut dire cependant que leur tâche est singulièrement facilitée par l'espèce de terreur qu'inspire le seul mot de police. Lorsqu'un individu est mandé dans ces lieux redoutables, quelque pure que soit sa conscience, quelque nette que soit sa conduite, il arrive sentant peser sur ses épaules une lourde tradition où se mêlent confusément le souvenir de la Bastille, des lettres de cachet, du For-l'Évêque, des romans qu'il a lus, des histoires invraisemblables qu'il a entendu raconter. Il croit pénétrer dans l'ancre du mystère; il vient déjà ébranlé, troublé, oscillant entre mille craintes diverses et prêt à toutes concessions, qui du reste lui seront faciles, car on ne lui en demandera aucune qui ne soit honorable. Ces sortes d'affaires où la police intervient officieusement sont nombreuses et multiples. La vie occulte de Paris est pleine d'aventures lugubres, parfois profondément comiques, qui trouvent un dénouement souvent inespéré à la préfecture, dans un cabinet, sourd et muet, muni de doubles, de triples portes, gardé par des garçons vigilans, et dont les murs ont entendu plus d'étranges confidences que tous les confessionnaux des églises de Paris. Fait déplorable à constater, sur mille affaires de cette nature, il y en a bien près de huit cents qui ont trait à des *chantages* (menaces sous conditions) en matière de mœurs. On peut dire sans exagération que le secret même de Paris est au pouvoir des hommes de la préfecture, et ce secret est bien gardé. Que des chefs de service, hommes instruits et bien élevés, cachent à l'abri de toute indiscretion ces misères sociales, cela se comprend; mais que penser d'agens inférieurs qu'on est forcément obligé d'employer comme intermédiaires, qui sont mal rétribués, qui n'auront plus tard sur leurs vieux jours qu'une retraite dérisoire, et qui jamais n'ont abusé des secrets qu'ils avaient pénétrés, secrets parfois terribles et dont la divulgation serait payée d'une fortune? Le devoir professionnel appuyé sur la probité native les maintient toujours dans la ligne droite. Le personnel de la division de la sûreté publique et des services qui s'y rattachent est de 6,564 agens; eh bien! depuis dix années, un seul a essayé de faire du chantage à l'aide d'une aventure à laquelle il avait été mêlé. Je n'ai pas besoin de dire qu'il a été chassé; mais, comme on a laissé à ses camarades le soin de le mettre à la porte, il a, je le crains bien, descendu les escaliers plus vite qu'il n'aurait voulu. Il ne faut pas croire que l'on garde à ces hommes une vive reconnaissance, loin de là; lorsqu'on

a eu affaire à eux, qu'ils vous ont tiré d'un mauvais pas, on s'en détourne, on les hait presque comme des témoins importuns. Plus on a de torts, moins on pardonne : aussi l'on en veut toujours à ceux devant qui l'on a découvert ses hontes et vomé son péché.

J'ai bien souvent entendu faire l'éloge de la police anglaise, et dans le parallèle qu'on établissait entre celle-ci et la police française l'avantage ne restait point à la nôtre. C'est une plaisanterie et rien de plus. Cela tient à notre manie de toujours nous dénigrer lorsque nous nous comparons aux autres, comme si nous nous sentions naturellement assez forts pour pouvoir faire parade de nos défauts et exagérer nos faiblesses. La police anglaise, dont les services ne sont même pas gratuits, reconnaît implicitement son infériorité, car bien souvent elle nous demande des conseils; elle écrit à la préfecture : en tel cas, que faites-vous? et elle pousse la naïveté jusqu'à s'informer si nous ne *marquons* pas les repris de justice surveillés sur une partie apparente du corps, afin de toujours être à même de les reconnaître. Soyons plus justes, et sachons dire qu'aucune autre nation n'offre l'exemple d'une institution protectrice si homogène dans son principe et si multiple par ses moyens d'action. Dans les conflits politiques, elle peut nous irriter et nous exaspérer, parce que le droit en vertu duquel elle agit se heurte contre un droit que nous estimons supérieur; mais dans la répression des crimes et délits, dans les investigations qui assurent notre sécurité, dans la surveillance qui sauvegarde nos propriétés et notre existence, elle est bien près d'être irréprochable. Si cette autorité, très limitée par les lois, méconnue, sinon calomniée par la population, s'endormait un seul jour, Paris, comme une ville mise à sac, serait livré à tous les épouvantemens du vol, de l'incendie et du meurtre. Contre ce torrent toujours prêt à se précipiter sur nous, il faut une vanne solide manœuvrée par une main énergique; en présence de ces causes de dissolution permanentes, il faut une sentinelle alerte et qui ne sommeille jamais. Dans l'état de nos mœurs, au milieu d'une ville aussi peuplée que Paris, la mission de la police est la plus utile et en même temps la plus ingrate qu'il puisse être donné à des hommes de remplir à travers les obstacles de toute sorte dont elle est environnée.

MAXIME DU CAMP.

LA

SCIENCE ET LA CONSCIENCE

II.

LES HISTORIENS.

- I. *Histoire grecque* (MM. Thirlwall, Grote). — II. *La Cité antique*, par M. Fustel de Coulanges.
— III. *Histoire romaine* (Niebuhr, Michelet, Mommsen). — IV. *Histoire de France et de la Révolution* (Augustin Thierry, Guizot, Henri Martin, Michelet, Louis Blanc, Quinet, Lanfrey).
-

On a vu dans un précédent travail (1) comment la physiologie et une certaine psychologie expérimentale en venaient soit à supprimer les caractères essentiels des phénomènes psychiques, soit à les altérer en ramenant ces phénomènes à leurs conditions organiques et à leurs lois morales. C'est ainsi que ces études, dites positives, changeaient la face de la vie humaine, et faisaient disparaître avec le libre arbitre la moralité qui la constitue. Tout en reconnaissant les résultats acquis de l'expérience, nous avons essayé de les séparer des conclusions contestables que nombre de physiologistes en tirent, et de fixer les limites précises où finit la compétence de l'expérience physiologique, où commence celle de la conscience. Nous voudrions développer une thèse semblable à propos de l'histoire, et faire voir comment, par une méthode analogue à celle des sciences naturelles, certaines écoles historiques ne laissent guère plus de place au libre jeu des facultés et des volontés humaines que telles écoles de physiologie et de philosophie

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai.

positive. Nous voudrions également montrer comment il est possible de maintenir à l'histoire son haut caractère d'enseignement moral avec la nouvelle méthode qui en a fait une œuvre éminemment scientifique depuis le début de notre siècle.

Il en est de l'histoire comme de la psychologie. Tant que celle-ci s'est bornée à des études abstraites sur l'âme humaine, sur ses facultés considérées à part de l'organisme, tant qu'elle a traité de la volonté, de la liberté, des passions, des penchans, des idées, en isolant ces divers phénomènes psychiques soit des conditions organiques, soit des influences extérieures sous lesquelles ils se sont produits, la véritable science de l'homme est restée à faire. D'une pareille méthode, on a pu tirer une belle ou forte doctrine morale, quelque chose qui, comme le platonisme ou le stoïcisme, soit propre à purifier ou à retremper les âmes; on n'en a point fait sortir une véritable théorie scientifique. Cette science est née le jour où la psychologie a embrassé l'homme tout entier dans ses observations et ses expériences, où, comprenant enfin que la vie humaine est une résultante fort complexe, elle a cherché les rapports de l'être sentant, pensant, voulant, avec l'organisme, avec la nature extérieure, avec la société dont il fait partie. Alors seulement elle a pu découvrir les lois de son développement. Même méthode pour l'histoire. On peut étudier une époque, une race, un peuple, une classe, uniquement dans les manifestations extérieures de leur activité politique ou littéraire, en ne s'attachant qu'aux faits et gestes des grands acteurs historiques. C'est là surtout qu'on peut contempler l'humanité dans sa liberté, dans sa personnalité, dans sa vie vraiment humaine : beau et dramatique spectacle d'un effet esthétique et d'un enseignement moral admirables. Si l'on en vient à comprendre que tout se tient, se lie, se correspond dans la vie des sociétés comme dans celle des individus, on peut considérer ce qui fait l'objet propre des études historiques, les événemens politiques et sociaux, tels que guerres, traités, institutions, lois de toute espèce, dans leurs rapports avec les conditions, les causes, les influences économiques, géographiques, ethnographiques, qui ont concouru à l'avènement et à la durée de ces faits. Alors, derrière l'exhibition toute superficielle et toute dramatique de la scène extérieure, se laisse apercevoir au fond du théâtre une action moins animée, moins brillante, moins intéressante pour un simple public de spectateurs, mais bien plus propre à fixer les regards de l'observateur curieux de savoir le mystère des choses. C'est l'histoire élevée à la dignité d'une science.

Or, de même que cette méthode tend à réduire la psychologie à une sorte de physiologie cérébrale où la personnalité individuelle

se confond avec l'organe, elle tend aussi à ramener l'histoire à une sorte de physiologie sociale où la personnalité nationale s'efface sous l'action sourde, incessante et irrésistible des causes économiques et naturelles. L'âme des peuples, comme l'âme des grands individus qui les représentent dans le drame historique, disparaît de la scène pour faire place à cette force des choses que les uns nomment fatalité, les autres providence. A voir alors comment tout s'enchaîne dans toute histoire particulière et dans l'histoire universelle, combien peu pèsent les forces morales des individus et des peuples eux-mêmes dans la balance des destinées humaines, combien l'influence des idées, des volontés, des vertus individuelles, est faible sur la direction des masses et des foules livrées à leurs instincts, à leurs imaginations, à leurs passions aveugles, comment ces passions elles-mêmes tiennent au sang, au sol, à la température, on se demande où est le rôle de la volonté, de l'intelligence, dans ce mouvement qui entraîne tout vers un dénoûment le plus souvent contraire aux desseins des sages ou aux efforts des héros, et on conclut, au nom de la science, à une philosophie de l'histoire qui ne compte plus ni avec la liberté ni avec la conscience des hommes. Ici encore y aurait-il entre la science et la conscience une de ces contradictions qui feraient craindre que les droits de celle-ci n'eussent à souffrir des progrès de celle-là? C'est ce qu'il nous faut examiner.

I.

L'histoire, telle que la traitent les écrivains de l'antiquité, est une œuvre de littérature et de morale bien plus qu'une œuvre de science. Ce n'est pas que les historiens anciens ne se proposassent un but très sérieux. Instruire en charmant, enseigner la politique et la morale par des tableaux où l'épopée, le drame, l'éloquence, ont la plus large part, ce fut la tâche accomplie avec tant d'éclat par les écrivains dont les livres nous ont été conservés. Ce qu'ils voient et reproduisent surtout, c'est le jeu des acteurs en scène, sans s'inquiéter ni même se douter du travail qui s'opère par la force des choses ou la force des idées. Alors on a le spectacle de ces héros, de ces sages, de ces tyrans, de ces grands hommes de la guerre, de la politique, de l'art, de la philosophie, agissant dans toute la liberté de leur caractère, de leurs passions, de leur génie personnel. Voilà pourquoi l'histoire ancienne, écrite par un Hérodote, un Tite-Live, un Tacite et même un Thucydide, a une noblesse, une beauté, une moralité qui lui est propre. C'est que là on voit l'homme agir de lui-même et par lui-même, sûr de sa force, comme le héros d'une véritable épopée. On voit qu'il ne

sent point le poids de cette force des choses dont la science moderne nous montrera si bien l'action toujours dominante et parfois écrasante. Les personnages historiques de l'antiquité ne comptent qu'avec leurs dieux, si l'on peut dire qu'ils comptent réellement avec des puissances qui ne leur font jamais obstacle, n'étant que des personnifications de leurs propres volontés. La seule puissance qui domine les héros de l'histoire comme ceux du drame antique, c'est le destin, ce mystérieux acteur qui conçoit, compose, exécute son drame à lui, sans se soucier aucunement du drame bruyant et superficiel que joue l'humanité; mais cette puissance n'a pas plus de rapport avec l'activité humaine que n'en a ce que nous appelons le hasard, et si les personnages de l'histoire s'en effraient, ils ne comptent avec elle ni pour s'y appuyer ni pour lui résister. Ils lui abandonnent leur destinée avec autant de résignation que de terreur, gardant devant elle toute l'indépendance, toute l'énergie, toute l'initiative de leur action individuelle.

Ce n'est point à dire que la réalité historique soit autre dans les temps anciens que dans les temps modernes. Partout et toujours la force des choses est la vraie cause des grands événemens. Seulement l'historien, qui ne s'en doute pas, fait mouvoir ses personnages comme si cette force n'existait point. Ils savent parfaitement qu'ils agissent en bons ou mauvais citoyens, en braves ou lâches soldats, en libérateurs ou en tyrans de leur patrie, et ne songent point à reporter une part de responsabilité à des puissances supérieures dont ils ne seraient que les instrumens. En un mot, c'est la responsabilité non de leur œuvre personnelle, mais du résultat final de cette œuvre qu'ils renvoient au destin. Voyez la manière dont Hérodote raconte et explique les grands événemens qui font la matière de son histoire. Le récit des guerres médiques n'est-il pas une sorte de poème non-seulement pour le langage, qui rappelle Homère, mais surtout pour le fond des choses? C'est la valeur, l'intelligence, l'héroïque personnalité grecque qui, dans cette lutte mémorable, a vaincu la lâcheté, l'ineptie, la mollesse des Perses. Miltiade, Léonidas, Aristide, Thémistocle, Pausanias, Cimon, voilà les acteurs qui ont tout conçu, tout préparé, tout dirigé, tout exécuté avec cette poignée de héros qu'on voit se ruer sur les multitudes de l'Orient. Ceux-là ont tout sauvé, comme Xerxès et ses généraux ont tout perdu. On reconnaît dans les chefs et les soldats des guerres médiques les fils des héros de l'*Iliade*; c'est une histoire tout épique, une chronique héroïque mêlée d'anecdotes qui en redoublent l'effet moral. Toute la philosophie de l'historien sur ce grand drame militaire se résume en deux mots, il est vrai, décisifs: « c'est un combat d'hommes libres contre des esclaves. »

Il n'y a plus trace de poésie dans l'histoire de la guerre du Pé-

loponèse. Thucydide a introduit le langage d'une prose sévère aussi bien dans ses harangues que dans ses récits. C'est un politique expliquant tous les faits qu'il raconte par la nature des institutions, par le rôle des partis, par le conflit des intérêts et le jeu des passions, par l'éloquence des hommes d'état et la tactique des hommes de guerre. Pourtant ici encore la personnalité humaine, individuelle ou collective, est seule en scène; elle y paraît avec la gravité que l'impassible génie de l'historien sait communiquer à tout ce qu'il touche, tandis que la naïve sensibilité et la vive imagination d'Hérodote répandent leur charme sur les choses et les hommes dont il parle. Au lieu de volontés individuelles, ce sont des volontés générales qui occupent la scène; l'historien n'a pas plus qu'Hérodote l'idée de remonter jusqu'aux causes plus profondes, naturelles ou économiques, qui expliquent les causes politiques elles-mêmes des faits racontés. Il est bien vrai qu'il ouvre son récit par une fort belle description géographique et ethnographique du pays qui fait le sujet de son histoire. Cependant, si intéressant et si instructif que soit ce tableau, Thucydide ne songe point dans la suite de son livre à rapprocher des faits et des institutions politiques ces circonstances de race, de position géographique, de constitution économique, qu'il a résumées dans les premières pages.

Xénophon n'est pas un historien aussi profond ni aussi sévère que Thucydide; il mêle à chaque instant la morale à l'histoire, la leçon au récit, à tel point que Quintilien croit devoir le classer parmi les philosophes plutôt que parmi les historiens. Il se montre en effet partout philosophe dans ses divers traités plus ou moins historiques, en ce sens qu'il fait constamment tourner son récit à l'enseignement moral. Cela n'est pas seulement visible dans cette espèce de roman historique qui se nomme la *Cyropédie*; on le reconnaît également dans les *Helléniques*, dans la *Retraite des dix mille*, dans les *Républiques* de Sparte et d'Athènes. Ici plus de récits pour l'imagination et la curiosité, comme chez Hérodote; plus de tableaux et de harangues ayant pour but l'explication toute politique des événemens, comme chez Thucydide. C'est pour enseigner la vertu à tous, chefs et soldats, citoyens et cités, sujets et princes, que Xénophon écrit l'histoire. En le classant parmi les philosophes, c'est-à-dire parmi les moralistes, Quintilien n'a raison qu'à moitié; c'est encore un historien dans le sens antique du mot, mais un historien qui a exagéré la méthode de l'antiquité au point de faire de l'histoire un véritable traité de morale.

Les historiens latins n'ont point à cet égard une autre méthode que les Grecs. Sans parler des récits fabuleux sur les origines de Rome, auxquels il n'a manqué, pour en faire un véritable poème à la façon de l'*Iliade*, que le génie, la langue et les chants de la Grèce

primitive, il faut voir Tite-Live raconter les guerres de Rome contre les cités latines et les peuples italiens ou étrangers, les luttes entre les classes et les partis sur le forum ou au sénat. Assurément c'est bien là une histoire sérieuse où la pensée politique de l'auteur se fait jour sous les ornemens de la plus belle rhétorique; mais dans cette grande œuvre encore plus oratoire qu'historique le but que se propose Tite-Live est tout patriotique. Refaire une âme romaine à ce peuple qui s'énerve et ne conserve de romain que le nom, la refaire par l'histoire, alors que la tribune ne peut plus lui faire entendre ses leçons, telle est la noble tâche qu'il poursuit à travers tous les développemens de son œuvre. « Le principal et le plus salutaire avantage de l'histoire, c'est d'exposer à vos regards, dans un cadre lumineux, des enseignemens de toute nature qui semblent vous dire : Voici ce que tu dois faire dans ton intérêt, dans celui de la république; voici ce que tu dois éviter, car il y a honte à le concevoir, honte à l'accomplir. Au reste, ou je m'abuse sur mon ouvrage, ou jamais république ne fut plus grande, plus sainte, plus féconde en bons exemples (1). » Tite-Live nous montre on ne peut mieux comment pensent, parlent, agissent et combattent ces sénateurs, ces tribuns, ces généraux, ces partis, ces légions; mais la nécessité intérieure qui domine ce conflit des intérêts et des passions, la nécessité extérieure qui régit le développement de cette ambition incessamment conquérante, le génie de la formule religieuse ou juridique qui préside à tous les faits intérieurs ou extérieurs de cette histoire, en un mot le véritable secret de l'explication des choses romaines, Tite-Live ne le livre point à ses lecteurs, parce qu'il ne le possède pas bien lui-même. N'y a-t-il point, par exemple, de quoi faire sourire un historien moderne, tel que Montesquieu, quand il voit le grave Tite-Live terminer l'histoire de la seconde guerre punique par un parallèle entre Alexandre, Annibal et Scipion, comme si l'issue de cette terrible lutte avait été simplement une question de supériorité militaire entre les chefs?

Polybe montre un tout autre sens historique, quand il cherche l'explication de la supériorité politique et militaire de Rome dans la comparaison de ses institutions avec celles des autres grands peuples de l'antiquité. Polybe toutefois n'est encore qu'un historien politique plus profond que les autres. Pourquoi Rome a-t-elle conquis le monde, pourquoi l'empire a-t-il succédé à la république, quelles sont les vraies causes, les causes premières de la grandeur et de la décadence romaine? Tous les historiens latins, Salluste et Tacite comme Tite-Live, n'ont qu'un mot pour l'expliquer : la vertu républicaine perdue dans le luxe.

(1) *Histoire romaine*, — Préface.

Après ces grands historiens de l'antiquité, il est à peine nécessaire de nommer un rhéteur comme Quinte-Curce, qui a voulu faire de l'histoire d'Alexandre une sorte de poème épique en prose fleurie et déclamatoire. Il est trop clair que dans un tel livre il ne faut chercher aucun enseignement sérieux. L'héroïsme d'un homme a tout fait dans cette merveilleuse conquête de l'Asie. Avec infiniment plus de naturel et de charme, Froissard n'a pas compris ni écrit autrement l'histoire des temps chevaleresques. A qui veut voir dans leur intime personnalité tous ces acteurs de l'histoire ancienne, un grand et beau livre est ouvert, ni histoire ni roman, dans lequel se résume toute la pensée des historiens de l'antiquité. Les *Vies des hommes illustres* sont un véritable livre de psychologie historique. Là on assiste aux pensées, aux sentimens, aux passions, qui ont déterminé les actes extérieurs des personnages. Partout on les retrouve en pleine possession d'eux-mêmes, en pleine conscience de leur liberté, en parfaite confiance dans la puissance de leurs facultés et dans l'efficacité de leurs œuvres. Périclès, Démosthène, Alexandre, Caton, César, ne doutent point, dans leur action politique ou militaire, des effets de leur éloquence, de leur courage, de leur vertu, de leur génie. Chacun a le sentiment de sa force propre, rarement de la force des choses qui le favorise ou l'entrave réellement. La volonté des individus ou des partis, voilà les obstacles ou les auxiliaires dont se préoccupe la prudence de ces personnages. Tous auraient dit volontiers comme l'un d'eux : *quid times? Casarem velis*. C'est par le caractère tout personnel de ses récits que le livre de Plutarque peut être considéré comme l'expression idéale de cet esprit historique de l'antiquité, dont Hérodote, Thucydide, Xénophon, Tite-Live, Salluste, Tacite, sont les plus éclatans organes. Bien que très curieux des choses du dehors, c'est à la partie individuelle et personnelle des événemens historiques que s'attache Plutarque, et il est facile de voir que les choses extérieures l'intéressent surtout par l'impression qu'elles produisent sur l'âme de ses héros. Or c'est là précisément le côté mis en relief par tous les écrivains de l'antiquité, qu'il s'agisse des individus ou des nations.

L'histoire littéraire et esthétique, telle que la comprennent les anciens, se traite dans le même esprit et par la même méthode que l'histoire politique. Inspiration d'un génie divin ou œuvre d'un génie tout personnel, voilà à quoi se résume toute leur critique; nulle idée de rapport avec la nature extérieure, la race ou la société à laquelle appartiennent les artistes. On sait comment cette critique explique Homère, Hésiode et les vieux poètes des temps primitifs. Platon définit le poète et la poésie en vrai théologien; le poète est un être léger, ailé, qui ne touche point à la terre et doit tout à une communication d'en haut. Son chant n'a rien de commun

avec les sentimens et les pensées des hommes; il ne se ressent pas davantage des impressions de la nature. Les poètes qui se succèdent à travers les âges forment entre eux une chaîne mystérieuse parfaitement isolée des influences terrestres, et dont le premier anneau touche au ciel. Aristote, qui comprend tout autrement l'origine de la poésie, fait d'Homère un génie aussi libre, aussi personnel, que les poètes des époques postérieures, tels que Pindare, Eschyle, Sophocle ou Euripide, génie critique autant que créateur, ayant pleine conscience de ce qu'il fait, possédant son art aussi complètement que Virgile ou tel poète des époques de réflexion. C'est aussi le jugement d'Horace, qui ne voit dans les beautés de cette poésie naïve et toute primitive que les produits d'une véritable œuvre d'art, et dans les répétitions et les longueurs qui s'y rencontrent que les défaillances d'un génie fatigué. Il faut lire Quintilien sur Homère pour juger d'une pareille méthode critique. Nul ne se doute, parmi les anciens, des vraies sources et des caractères propres de la poésie homérique.

Dans les temps modernes jusqu'à notre siècle, l'histoire n'a guère été comprise, composée, écrite autrement que dans l'antiquité. A côté des chroniqueurs et des historiens purement novateurs, il y a eu sans doute des historiens éloquens ou profonds à la manière de Thucydide, comme Machiavel et Guichardin; mais entre les mains des uns comme des autres l'histoire est restée un genre littéraire, la représentation toute personnelle et toute dramatique des événemens. Machiavel est peut-être l'historien qui a poussé le plus loin la confiance dans les ressources du génie humain, lui qui enseigne si bien l'art de réussir à tout prix et par l'emploi des plus détestables moyens. Sous ce rapport, ses livres sont encore une école de politique, sinon de morale, comme les livres des historiens antiques.

Voilà l'histoire dans l'antiquité. Ce qui en fait l'immortelle beauté, ce n'est pas seulement la langue, le style, l'art de la composition; c'est la pensée, l'esprit dans lequel elle est écrite. Toujours plus ou moins épique et dramatique, elle est une source inépuisable d'émotion et de plaisir; elle est l'école de toutes les grandes et fortes vertus, un enseignement vivant d'héroïsme, de patriotisme, de civisme, de stoïcisme. Ce qu'elle n'est jamais, c'est une science qui ramène les faits à leurs lois, une philosophie qui remonte aux véritables causes. Pourquoi l'histoire a-t-elle été ainsi traitée par les historiens romains et grecs? Cela tient avant tout au génie même de l'antiquité, génie essentiellement pratique et politique qui faisait de toute chose, science, art, religion, poésie, histoire, une institution d'état. Il n'est pas douteux cependant que la constitution géographique des peuples n'y soit pour quelque chose. Les peup-

ples dont les écrivains anciens racontent l'histoire se réduisent, pour la plupart, à des cités fort petites par l'étendue du territoire et le nombre des citoyens. La vie politique de ces cités était concentrée sur la place publique, où l'éloquence décidait de tout, au moins dans les jours de liberté. Les orateurs, les hommes d'état, les hommes de guerre, avaient donc une action très grande sur les destinées de la république. Il suffisait d'un discours, d'une émeute, d'une conspiration pour changer ces destinées, pour lui imposer la tyrannie ou lui rendre la liberté, pour amener le triomphe d'un parti. On comprend dès lors comment la conscience de la puissance individuelle devait contribuer à donner aux personnages historiques de l'antiquité cette liberté d'allure, cette audace d'initiative, cette confiance dans le succès de leurs efforts personnels, qui manquent généralement aux personnages historiques des temps modernes. Jamais l'individu n'est écrasé par la masse dans ces petites sociétés. Voilà aussi, entre autres raisons, ce qui explique comment la méthode des historiens des républiques italiennes se rapproche autant de celle des historiens antiques. Si elle en est l'image assez fidèle, c'est que les cités italiennes étaient à beaucoup d'égards la copie des anciennes cités.

II.

La pensée d'élever l'histoire au rang d'une science appartient au siècle dernier. On a fait à tort à Bossuet l'honneur de le considérer comme le créateur de la philosophie de l'histoire dans ce grand *Discours sur l'histoire universelle*, qui ne serait que le magnifique développement d'un lieu-commun de théologie, si la science historique de l'antiquité ne s'y retrouvait souvent avec cette haute manière de dire les choses qui n'appartient qu'à Bossuet. Dans ce tableau des événemens tracé à si grands traits, où il veut montrer comment l'homme s'agite tandis que Dieu le mène selon le mot d'un autre théologien, il n'explique rien d'une façon instructive en voulant tout rapporter à un dessein de la Providence. S'il existe une conception spéculative à laquelle on puisse rattacher la philosophie de l'histoire telle que l'ont entendue les modernes, ce n'est pas dans la théologie de Bossuet, c'est dans la métaphysique de Leibniz qu'il faut la chercher. En soumettant l'ordre des choses physiques et morales au principe de la raison suffisante, Leibniz a ouvert la voie à la doctrine du *déterminisme* universel, doctrine qui est d'ailleurs la sienne, et dont il a donné la formule. En professant que tout se tient et se lie dans la succession des choses, que le présent est gros de l'avenir, comme le passé était gros du présent, il a posé le principe de la théorie de l'évolution fatale et traditionnelle.

A vrai dire, ni la philosophie de l'histoire ni la science de l'histoire ne commencent avant le xviii^e siècle, où se fait jour l'idée de la perfectibilité et du progrès universel. C'est des promoteurs de cette idée, c'est de Lessing, Herder, Turgot, Condorcet, que date la conception d'une histoire universelle dans laquelle cette loi du progrès trouverait son application sur la plus grande échelle possible. Dans son livre des *Idées sur l'histoire de l'humanité*, Herder a des définitions fécondes et des images heureuses qui ont inspiré bien des écoles de philosophie historique. « L'histoire, nous dit-il, est la science des lois du progrès dans les sociétés humaines; elle est l'épanouissement de la fleur de l'humanité. » Et l'explication de ces formules n'est pas moins remarquable. « Comme l'homme, dans l'ordre des choses naturelles, ne s'enfante pas lui-même, il est tout aussi loin de se donner l'être quand il s'agit de ses facultés intellectuelles... Chacun de nos développemens est ce que l'ont fait être le temps, le lieu, l'occasion, toutes les circonstances de la vie. C'est sur ce principe que repose l'histoire de l'humanité. C'est lui qui fait que l'histoire du genre humain est nécessairement un tout, c'est-à-dire une chaîne de traditions depuis le premier anneau jusqu'au dernier. » Nul n'a exprimé avec plus de force que Herder cette fatalité naturelle qui serait la loi du développement des individus, des sociétés et de l'humanité tout entière. « Quel que tu aies été à ta naissance, tu es ce que tu devais être et là où tu devais être. N'abandonne pas ta chaîne, ne t'élève pas au-dessus, mais restes-y fermement attaché. » Assurément ni Turgot, ni Condorcet, ni Montesquieu, ni Vico, n'eussent accepté une pareille formule de fatalisme dans un siècle où l'on avait une foi si entière à l'influence des idées et à l'action des volontés, et qui a fini par un drame révolutionnaire bien différent de l'espèce d'évolution végétative dont parle Herder; mais il suffit d'ouvrir tel livre de philosophie historique contemporaine pour se convaincre que les *idées* de Herder ont fait école parmi les historiens de notre temps.

C'est à Montesquieu et à Vico que commence véritablement la science de l'histoire; nous disons la science et non la philosophie, parce que la science proprement dite ne dépend d'aucune des hautes spéculations qui constituent en réalité la philosophie de l'histoire, telles que les idées de perfectibilité humaine, de progrès universel, d'évolution graduelle et nécessaire. La science de l'histoire, comme la science de la nature, se reconnaît à une tendance certaine et précise, la préoccupation de la recherche des lois qui régissent la succession ou la combinaison des faits. La méthode est donc la même pour les deux ordres de sciences, naturelles et historiques, et cette méthode n'est autre que l'induction, dont Bacon a été l'inventeur. Aussi retrouve-t-on dans les œuvres historiques vrai-

ment dignes du nom de science les procédés principaux de la méthode des sciences physiques. Comme dans ces dernières, il s'agit de lois à découvrir, de séries croissantes ou décroissantes à établir, de statistiques à former. Que les premiers historiens qui ont essayé de faire de l'histoire une science n'aient pas songé au *Novum Organum*, cela est fort probable; il n'en est pas moins certain que les progrès des sciences naturelles, dus principalement à l'excellence de leur méthode, ont été pour eux un puissant encouragement à appliquer les mêmes procédés aux sciences morales, et particulièrement à l'histoire, au moins dans la mesure où cette application est possible. Fidèles à cette méthode, Montesquieu et Vico ont cherché les lois et les véritables causes des faits politiques, soit dans l'histoire particulière de tel peuple, soit dans l'histoire générale de l'humanité, sans se préoccuper des idées de perfectibilité et de progrès. En cela, ils sont les pères de la science historique. Toute la méthode de cette science est dans une définition de l'*Esprit des lois*; « les lois sont les rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses. » Toute la science des deux grands livres de Montesquieu est dans l'application de cette définition aux réalités de l'histoire. Chercher les rapports qui existent entre les divers ordres de faits historiques, dégager par l'observation comparée et l'induction les rapports constans et par suite nécessaires qui dérivent de la nature même de ces faits, telle est la véritable méthode scientifique de l'histoire, qui ne devait être complètement pratiquée que dans notre siècle, mais dont Montesquieu a donné le précepte et parfois l'exemple. *Science nouvelle* est bien le titre qui convient au grand ouvrage de Vico (1), car nul n'a mieux compris le but, l'objet et la méthode de l'histoire, ainsi que l'ont traitée les historiens modernes. Retrouver l'immuable dans le variable, l'unité dans la diversité, en un mot la loi dans le fait, saisir les mêmes traits, les mêmes caractères dans cette variété d'actions, de pensées, d'institutions, de mœurs, de langues, que nous présentent les annales du monde, telle est l'idée fixe de Vico. C'est en appliquant la méthode si féconde de l'observation comparée aux diverses sociétés anciennes et modernes qu'il arrive à découvrir la loi des trois âges de l'humanité, âge divin, âge héroïque, âge humain, et qu'il a compris que certains personnages fabuleux ou même historiques, comme Hercule, Homère, Romulus, ne sont qu'une personnification des sentimens et des actions de leur époque ou de leur nation, chose dont l'antiquité ne s'était jamais doutée. Si cette science nouvelle en est restée avec Vico à des vues fort incomplètes, comme par exemple la loi des *ricorsi*, qui fait tourner l'humanité dans

(1) *Principes d'une science nouvelle relative à la nature commune des nations.*

un même cercle au lieu d'en montrer le développement progressif à travers la série de cercles analogues qu'elle parcourt, c'est que son érudition n'est encore ni assez étendue ni assez exacte.

A notre siècle seul appartiennent les œuvres de véritable science historique. Ici la méthode scientifique est pratiquée avec suite, avec ensemble, appuyée sur une connaissance complète, exacte, approfondie des textes et des monumens. Géographie, ethnographie, philologie et grammaire comparée, épigraphie, archéologie, tous les élémens se sont trouvés sous la main des historiens au service de la méthode nouvelle. L'histoire n'avait guère été précédemment qu'une sorte de psychologie sociale, ayant pour unique objet l'âme des individus et des peuples. Elle est devenue une étude analogue à l'histoire naturelle, une véritable physiologie sociale, où l'influence des causes économiques et physiques se combine avec l'action des causes morales et personnelles pour produire ce résultat concret et complexe qu'on appelle l'histoire d'une nation ou d'une époque. L'homme reste toujours le héros du drame historique; mais il n'en est plus le seul acteur. La nature y joue aussi son rôle par l'influence extérieure des climats et des situations géographiques, et aussi par le travail interne des causes ethnographiques et économiques, double action qui concourt, avec les causes politiques et morales, à former les instincts, les tempéramens, les mœurs les aptitudes des races et des nations. Le génie des individus, l'âme des peuples, font toujours, celle-ci par ses sentimens collectifs, celui-là par ses œuvres personnelles, le principal intérêt du drame; les personnages y conservent la conscience et la liberté de leurs actes. Seulement ils ont également la conscience des nécessités qui pèsent sur leur volonté, des idées communes qui dominent leur pensée, des forces générales qui contrarient ou favorisent l'accomplissement de leurs desseins. Tandis que les historiens anciens ne les voyaient et ne les représentaient que dans l'indépendance de leur action politique, ou bien que dans l'originalité de leur œuvre esthétique ou scientifique, les historiens modernes les voient et les représentent sous l'influence et la pression des idées et des choses de leur temps et de leur pays; ils nous les montrent comme ne faisant qu'exprimer et personnifier les sentimens, les passions, les idées, les intérêts des peuples, des classes, des partis qui les inspirent, les poussent et les soutiennent sur la scène qu'ils occupent. Qu'il s'agisse d'événemens politiques ou d'œuvres d'art et de littérature, l'historien de nos jours ne détache jamais ses personnages du milieu dans lequel ils ont agi ou créé; il ne manque pas de les étudier dans leurs rapports avec tout ce qui les précède et les entoure dans la manifestation de leurs actes ou la création de leurs œuvres, afin qu'on voie bien que tels

personnages politiques ne sont que les ministres d'une nécessité sociale, et que tels auteurs ne sont que les organes d'idées et de sentimens généraux. Voilà ce qui explique pourquoi les grands hommes font tout autre figure sur la scène selon le point de vue antique ou selon le point de vue moderne. Tandis que là ils semblent, à part le destin, en être les rois absolus, ici ils n'en sont plus que les ministres, obéissant à un souverain qui leur dicte ses volontés du fond du théâtre où l'historien les montre aux spectateurs.

Pour bien juger de la différence des deux méthodes historiques, ancienne et moderne, il faut comparer les œuvres des historiens sur le même sujet, l'antiquité. Qu'on lise les histoires grecques et romaines d'Otfried Muller, de Thirlwall, de Grote, de Niebuhr, de Michelet, de Mommsen, de Fustel de Coulanges, après les classiques compositions des écrivains antiques; on sera tout surpris du nouvel aspect que prennent les choses dans l'exposition des historiens modernes. Derrière les acteurs apparaissent les causes. Où Hérodote n'avait vu que l'action des hommes dans la lutte entre la Grèce et l'Orient, nos historiens reconnaissent surtout l'effet des institutions; ils montrent comment cette poignée de braves est sortie des gymnases de la Grèce pour combattre à Marathon, aux Thermopyles, à Salamine, à Platée, des multitudes sans exercice, sans discipline et sans armes suffisantes. Où Thucydide avait mis en jeu les partis et les institutions politiques, nos historiens font intervenir les causes géographiques, économiques, ethnographiques, qui expliquent l'avènement et la durée de ces institutions et de ces partis. Pourquoi ici une démocratie, là une aristocratie, ailleurs une constitution mixte? Les historiens modernes répondent à ces questions par une formule qui explique tout. C'est par une nécessité ethnographique et géographique que Sparte est une aristocratie militaire; c'est par une autre nécessité géographique et économique qu'Athènes est une démocratie. Si Sparte n'est et ne peut être qu'un camp, Athènes est et doit être tout à la fois un camp, un comptoir, un atelier, un théâtre, une académie, une tribune, en un mot le vrai sanctuaire de cette civilisation hellénique dont un héros encore barbare, mais fils de Philippe et élève d'Aristote, n'a été que le missionnaire par la conquête. Où Quinte-Curce et Plutarque ne voient guère qu'une épopée militaire, la science moderne admire une des plus grandes œuvres de la civilisation du monde. Il en est de même pour l'histoire romaine. Pourquoi les grandes destinées de Rome, pourquoi les luttes de son aristocratie et de sa démocratie, pourquoi la république d'abord et ensuite l'empire? C'est à Niebuhr, à Michelet, à Mommsen, qu'il faut demander la véritable et définitive explication que ni Cicéron, ni Salluste, ni Tite-Live, n'ont donnée. C'est la science historique de notre temps qui a

fait comprendre comment Rome légiste, militaire et conquérante a dû commencer par une monarchie, puis se développer en une république aristocratique pour finir par l'empire des césars, tout cela en vertu de nécessités supérieures qui ont dominé l'action des individus et des partis. Ceci n'empêche point nos historiens d'admirer la vertu de Caton et de juger l'ambition de César; mais il faudrait, après leurs démonstrations, que l'ardeur des sentimens républicains fût bien forte pour faire illusion sur une réalité que Cicéron et Brutus lui-même ont fini par entrevoir. Il n'y avait plus de république après les Gracques. Le duel atroce de Marius et de Sylla, le triumvirat de Crassus, de Pompée et de César, avaient détruit le prestige de la loi, sans lequel nul gouvernement républicain ne peut vivre. Si César eût manqué à la servitude romaine, un autre maître se fût rencontré. Ni le poignard d'un Brutus ni le glaive d'un Chéréa ne pouvaient rien pour la résurrection de l'antique liberté. Voilà ce que la science historique a mis hors de doute. L'ouvrage le plus curieux peut-être qui ait paru récemment comme spécimen de la méthode moderne, c'est un livre ingénieux et souvent profond où M. Fustel de Coulanges trouve moyen d'enfermer dans une formule unique, le culte des morts, tout le système des institutions religieuses, domestiques, civiles, qui constituent la cité antique.

Cette fatalité intérieure ou extérieure à laquelle la philosophie de l'histoire donne le nom de force des choses, réelle dans les temps anciens comme dans les temps modernes, est d'autant plus difficile à reconnaître au milieu des faits politiques racontés par les historiens de l'antiquité, que, la soupçonnant à peine, ils l'ont laissé deviner aux historiens de nos jours sur des indications vagues et incomplètes. Il en est tout autrement dans l'histoire moderne, où cette fatalité éclate dans des proportions en rapport avec la grandeur des théâtres sur lesquels elle joue son rôle à côté de la volonté et de l'intelligence humaines. Dans ces grands états qui se nomment l'Espagne, la France, l'Angleterre, l'Allemagne, la force des choses, résultante de causes très diverses, mais toutes également fatales, fait sentir toujours et partout son immense et irrésistible impulsion avec une évidence qui a frappé les historiens de notre temps. Voilà ce qui fait qu'ils ont cherché à peu près tous à étudier, à analyser, à classer les élémens dont se compose cette résultante, et à en déterminer les lois.

Pour s'en assurer, il n'est pas nécessaire de passer en revue tous les noms et toutes les œuvres de la science historique des temps modernes. Il suffit de rappeler quelques grands sujets tirés de l'histoire de France, où la nouvelle méthode a été pratiquée avec le plus de succès. L'histoire de notre pays avait été, jusqu'à notre siècle, à peu près réduite à l'histoire de la monarchie française,

avec sa cour et sa noblesse; le peuple y était oublié, n'ayant aucun rôle, pas même celui du chœur antique qui pouvait au moins mêler ses plaintes à l'action des personnages. En historien économiste, Sismondi a tenu compte de cet acteur muet, dont les souffrances méconnues, les intérêts foulés aux pieds, éclatent de temps en temps en émeutes, en jacqueries, en révolutions avortées comme celle que tentaient les communes de Paris et de France sous la direction d'Étienne Marcel. De là un nouveau point de vue qui domine toute l'*Histoire des Français*, et qui tend à la ramener aux lois de l'économie politique. Jusqu'à notre siècle, les historiens, fidèles en cela à la méthode de l'antiquité, n'avaient vu dans l'avènement de la nation française que l'œuvre toute personnelle de quelques individualités militaires, comme Clovis, Charlemagne, Hugues Capet, Philippe-Auguste. En historien curieux et érudit, Augustin Thierry a cherché et découvert les vraies origines des choses; sous les faits politiques des premiers temps de l'histoire d'Angleterre ou de l'histoire de France, il a vu les nécessités ethnographiques qui dominent et expliquent ces faits; il a vu les traces de la longue lutte des races entre les Normands et les Saxons, les traces de la conquête franque sous les dynasties mérovingienne et carlovingienne, et dans toute la période du régime féodal (1). Jusqu'à notre siècle, on n'avait guère procédé en histoire que par narrations, par tableaux ou par portraits; on parlait des grands hommes et de leurs œuvres politiques comme dans l'antiquité, plutôt que des institutions religieuses, sociales, juridiques, économiques, qui sont l'œuvre de causes naturelles ou traditionnelles plus ou moins indépendantes des faits politiques. En historien philosophe, M. Guizot a embrassé dans une savante analyse la race conquise et la race conquérante, le droit barbare et le droit romain, l'église, la monarchie, la noblesse, les communes, la littérature et la philosophie, enfin tous les éléments de la réalité historique, montrant le rôle de chacun dans l'économie générale des sociétés modernes, et particulièrement de la nôtre. Il a su ainsi faire de l'histoire une véritable science, analogue à cette physiologie naturelle qui explique la vie animale par la constitution et la fonction des divers organes. Cette méthode d'analyse et de synthèse tout ensemble, dans laquelle excelle l'esprit philosophique de M. Guizot, n'est propre ni à l'historien ni à sa manière d'expliquer plutôt que de raconter l'histoire. L'histoire narrative elle-même l'emploie dans ses récits et ses tableaux. L'ouvrage de M. Henri Martin, sous forme de composition tout historique, n'en contient pas moins l'analyse et la synthèse des éléments de

(1) M. Amédée Thierry a suivi la même méthode dans ses excellentes études sur le Bas-Empire.

la réalité historique qui font l'objet du méthodique enseignement de M. Guizot; seulement ils y sont fondus, comme il convient au genre, dans la trame du récit et dans l'unité de la composition. Et cette même réalité, avec tous ses élémens si bien définis par M. Guizot, si exactement décrits par M. Henri Martin, n'est-elle pas aussi tout entière dans la vive et brillante histoire de France de M. Michelet? Parce qu'elle y éclate en traits de feu, parce qu'on y retrouve le mouvement, la couleur, l'accent, la passion, tous les caractères de la vie, en est-elle moins féconde en explications, en révélations sur le fond des choses? C'est assurément un grand mérite pour l'historien d'être complet dans ses analyses, ses descriptions, ses narrations; mais serait-ce un moindre mérite que de faire revivre devant le lecteur cette même réalité que d'autres ont si bien fait voir et comprendre? Histoire matériellement incomplète, de brusque allure, d'accent passionné, tant qu'on voudra, mais histoire vivante, s'il en fut! Cette force des choses, ce génie des peuples, cette âme des multitudes que les historiens antiques n'ont pas devinée, que nos historiens modernes ont démontrée, tout cela s'agite, souffre, parle dans les livres de M. Michelet. C'est bien lui qui peut dire après Virgile : *sunt lacrymæ rerum!*

Si l'on veut un exemple saisissant de la méthode historique des modernes, on peut prendre le grand événement de notre révolution. Pour un observateur superficiel, qu'y a-t-il dans ce drame glorieux et sanglant? Qui voit-on se mouvoir sur cette scène si agitée? Des acteurs qui paraissent très libres, très absolus, très personnels, les uns dans leurs fureurs, les autres dans leur résignation ou leur fermeté stoïque. De là une double légende pour le vulgaire, celle qui fait des grands personnages révolutionnaires des tigres altérés de sang, et celle qui en fait des héros du devoir et du dévouement civique. Un historien de l'antiquité, comme Tite-Live ou Tacite, n'eût pas vu autrement les choses. Aucun des historiens de cette époque, ni M. Thiers, ni M. Mignet, ni M. Michelet, ne s'en est tenu à cette vue superficielle de la réalité. Tous ont compris, tous ont plus ou moins fortement exprimé cette vérité, que les acteurs d'un pareil drame n'ont jamais eu leur pleine liberté d'action, soit pour le mal, soit pour le bien, dans le fort de la crise, que l'âme de la France révolutionnaire est en eux avec ses idées, ses sentimens généreux et enthousiastes, ses passions mobiles et violentes, surexcitées par le danger, aigries par la défiance, exaspérées par la peur.

Est deus in nobis; agitante calescimus illo.

Où, un dieu les remplit et les agite, un dieu qui se change parfois en démon, et qui leur laisse à peine le sentiment du droit et

la libre possession d'eux-mêmes. Ces hommes qui se provoquent et s'accusent, qui s'étreignent au pied de l'échafaud, n'ont rien des héros de Plutarque; ils ne conservent dans leur éloquence passionnée ou dans leur action furieuse que tout juste ce qu'il faut de conscience et de volonté pour rester responsables devant la postérité. Voilà le secret de leur force et de leur faiblesse, de leurs vertus et de leurs crimes. Un seul personnage peut-être apparut sur la scène vers la fin de la tempête, qui a été vraiment libre et fort dans son orgueil solitaire, d'autant plus maître de lui qu'il n'a jamais été en communication avec les grands courans de la patrie ou de l'humanité : c'est Napoléon, digne par son indomptable personnalité de prendre place parmi les héros de Plutarque, si son âme eût été à la hauteur de son intelligence. La vraie grandeur des personnages historiques n'est ni dans l'égoïsme qui fait les tyrans, ni dans l'entraînement qui fait les tribuns : elle est dans la force de la pensée, dans l'énergie du caractère, mises au service des idées justes, des sentimens généreux, des intérêts légitimes des sociétés que représentent ces individus. Être aussi personnel dans l'exécution qu'impersonnel dans le but, être aussi sympathique aux idées et aux sentimens d'un peuple qu'étranger ou résistant à ses passions, voilà le véritable héros révolutionnaire, dont aucun d'entre nos plus célèbres personnages ne nous semble offrir le type. Combien en est-il qui aient su faire de grandes choses sans qu'il en coûtât rien à leur conscience?

Le mérite des historiens de notre révolution n'est point d'avoir compris les nécessités politiques ou économiques évidentes qui pèsent sur le développement de ce grand drame, telles que la guerre étrangère, la guerre civile, la disette, la détresse des populations de Paris et des grandes villes; c'est surtout d'avoir senti l'âme de cette révolution, avec ses passions bonnes et mauvaises, palpiter dans le cœur de tous les hommes qui ont été chargés de la diriger ou de la déchaîner. Ce n'est pas seulement la force des événemens, c'est aussi la force des sentimens et des impressions populaires qui a fait la fatalité sous laquelle la volonté et la conscience de ces chefs ont trop souvent fléchi. Telle est la véritable philosophie de cette histoire; elle n'a rien de commun avec les classiques récits de l'antiquité. On le voit bien dans le récit que nous a fait M. Michelet de la nuit du 4 août. Dans ce magnifique concert de sacrifices, quelles voix dominent? Celles de la France et de la révolution. « Jamais le caractère français n'éclata d'une manière plus touchante dans sa sensibilité facile, sa vivacité, son entraînement généreux. Ces hommes qui mettaient tant de temps, tant de pesanteur à discuter la déclaration des droits, à compter, peser les syllabes, dès qu'on fit appel à leur désintéressement, répondirent sans

hésitation; ils mirent l'argent sous les pieds, les droits honorifiques, qu'ils aimaient plus que l'argent... Les étrangers présens à la séance étaient muets d'étonnement; pour la première fois ils avaient vu la France, toute sa richesse de cœur. Ce que des siècles d'efforts n'avaient pas fait chez eux, elle venait de le faire en peu d'heures par le désintéressement et le sacrifice. »

Où la méthode moderne tranche le plus visiblement avec la méthode antique, c'est dans l'histoire de la littérature et des arts. Le mot de Charles Nodier, attribué à M^{me} de Staël, est devenu de plus en plus par les études de la critique esthétique la formule de cette méthode : « la littérature est l'expression de la société. » Là surtout la réalité esthétique, art, éloquence, poésie, roman, n'est plus considérée seulement comme une œuvre libre et toute personnelle du génie d'un homme, ainsi que l'avaient compris Platon, Aristote, Horace, Quintilien, dans l'antiquité. La critique moderne y voit à côté du génie propre de l'individu le génie de la race, du peuple, de l'époque où est né l'orateur, le poète, l'artiste, le romancier; elle montre l'individu se nourrissant de la substance, s'inspirant de l'âme de ce génie, recueillant et méditant ses traditions, ses mœurs, ses idées, ses sentimens, tous les élémens de sa vie passée ou présente, pour les reproduire par une création véritable de son génie personnel. Ainsi a été refaite la critique des littératures de l'antiquité, ainsi a été fondée la critique des littératures modernes : sous l'empire d'une pareille méthode, l'histoire littéraire est devenue une science, de même que l'histoire politique.

III.

On peut renouveler ici pour l'histoire la distinction déjà faite à propos de la physiologie. La science historique se compose d'observations et de conclusions. Tant qu'elle s'en tient à la partie expérimentale et analytique de sa tâche, elle est dans le vrai, et la critique n'a qu'à enregistrer et admirer des résultats incontestables. Les rapports qu'elle constate, les influences qu'elle signale, les conditions et les causes qu'elle détermine, sont des faits dont il n'est pas plus permis de douter que de la réalité des événemens politiques ou des œuvres esthétiques elles-mêmes. Sans être fataliste le moins du monde, on ne peut méconnaître la part de fatalité que la nature même des choses introduit dans l'activité politique ou esthétique des sociétés humaines. C'est une vérité acquise que rien ne naît, ne se forme, ne se développe, ne vit et ne dure à l'état d'isolement et d'abstraction, pas plus dans la vie des peuples que dans celle des individus. Il n'y a donc qu'une méthode vraiment

féconde pour les études historiques et esthétiques, aussi bien que pour les études psychologiques : c'est la méthode qui voit les choses d'ensemble et en embrasse les rapports.

Ces résultats d'observation et d'analyse ne portent nullement atteinte à l'ordre des vérités morales établies par le témoignage de la conscience. Si la science insiste sur la part de fatalité des choses humaines, si elle montre partout la loi sous le fait, la nécessité sous la contingence, la nature sous la volonté, elle laisse aux acteurs du drame historique, individus ou peuples, la liberté de leurs actes, la moralité de leur caractère, la responsabilité de leurs vertus ou de leurs vices, de leur sagesse ou de leur imprévoyance. Il est vrai qu'elle tend à diminuer l'orgueil de la personnalité humaine, ainsi que sa confiance dans les résultats de ses calculs et de ses efforts. Elle fait voir en effet comment cette sagesse de conception et cette vigueur d'initiative ne peuvent réussir sans la faveur des circonstances, comment surtout elles ne peuvent rien fonder, rien organiser de fort et de durable sans le concours de ces grandes forces dont l'action sourde et invisible n'en est pas moins souveraine. Cela est bien propre à faire réfléchir sur le danger des entreprises trop personnelles, sur la fragilité des révolutions prématurées, à décourager bien des initiatives téméraires, bien des utopies ardentes, en apprenant à compter avec la nature des choses, c'est-à-dire avec les nécessités économiques, avec les sentimens, les instincts, les préjugés des sociétés et des classes qui les composent. Les écoles politiques idéalistes s'instruisent, les tempéramens révolutionnaires se calment à un tel spectacle présenté par la science moderne. Que de leçons de politique pratique l'histoire ainsi faite n'offre-t-elle point aux méditations des hommes d'état!

Malheureusement la science, et surtout la philosophie de l'histoire, ne s'arrête pas toujours à ces sages conclusions. Il y a parmi les historiens et les philosophes, comme parmi les physiologistes, des esprits qui veulent l'absolu en toute chose, ne regardant pas comme une science véritable toute étude morale qui n'aboutit point à un déterminisme complet. Il s'est donc trouvé des écrivains qui ont tout ramené à la loi de la nécessité, les forces morales aussi bien que les forces naturelles de la réalité historique, les actes politiques, les créations esthétiques, de même que les impressions des climats et les passions des tempéramens. Pour cette école d'historiens et de critiques, tout ce qui est doit être ainsi qu'il est. La nécessité de la chose, une fois démontrée, répond à toutes les questions que peut poser la science. Le savant constate, décrit, explique, sans s'attacher à qualifier les personnes et les choses, les actes et les œuvres, ainsi que l'avaient fait les historiens moralistes de l'antiquité. Telle est la méthode dont M. Taine nous donne la

formule avec cette netteté et cette force d'expression qui lui sont propres. « Que les faits soient physiques ou moraux, il n'importe, ils ont toujours des causes; il y en a pour l'ambition, pour le courage, pour la véracité, comme pour la digestion, pour le mouvement musculaire, pour la chaleur animale. Le vice et la vertu sont des produits comme le vitriol et le sucre, et toute donnée complexe naît par la rencontre d'autres données plus simples dont elle dépend. Cherchons donc les données simples pour les qualités morales, comme on les cherche pour les qualités physiques (1). » Et M. Taine explique par un exemple, la musique religieuse protestante, sa formule, fort mal interprétée d'ailleurs par une critique prévenue. La vertu et le vice, dans sa pensée, se produisent non par une sorte de combinaison chimique, mais par un concours de causes morales, d'idées, qui ont leur loi de composition et de succession comme les phénomènes purement physiques. En un mot, M. Taine ne confond point l'ordre moral avec l'ordre physique, comme on le lui a si durement reproché; il le soumet à des lois analogues, et y applique la méthode des sciences de la nature. Toute œuvre esthétique, comme toute institution politique, est l'expression d'une idée, laquelle vient elle-même d'une autre idée plus générale, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'on arrive à l'idée première, à l'*élément simple*, comme diraient les chimistes, qui constitue le fond de l'être historique.

Ce déterminisme absolu, déjà enseigné par Spinoza, explique les choses, avons-nous dit, sans les qualifier. Une certaine école historique va plus loin encore; elle croit pouvoir les qualifier en les expliquant par la même méthode. C'est le génie de l'Allemagne, il faut lui rendre cette justice, qui a conçu, développé dans toutes ses conséquences, suivi dans toutes ses applications la théorie dont le plus allemand de tous les philosophes de ce pays a donné la formule métaphysique (2). Toute réalité est idée; donc tout ce qui est réel est rationnel: l'histoire n'est qu'une logique concrète et vivante qui va d'idée en idée, d'évolution en évolution, passant par toutes les phases du *processus dialectique*, sans trouver d'obstacle à son développement nécessaire dans l'initiative plus apparente que réelle des volontés et des passions individuelles. C'est dans cette logique des idées que consiste le mouvement historique vraiment libre, vraiment beau, vraiment bon, que le philosophe sait reconnaître sous les apparences auxquelles s'attachent l'historien proprement dit et le moraliste. Républiques, empires, monarchies, aristocraties, démocraties, liberté et despotisme, civilisation et

(1) *Histoire de la littérature anglaise*, préface.

(2) Hegel, *Philosophie de l'histoire*.

barbarie, ordre et anarchie, vertus et vices, la dialectique vivante de l'idée fait son chemin à travers toutes les ruines où disparaissent successivement ces choses, au grand profit de la civilisation universelle (1). Cette doctrine est si bien dans le génie de la pensée allemande, qu'elle a survécu en Allemagne au discrédit de la philosophie hégélienne, et qu'elle inspire encore aujourd'hui les historiens les plus connus de ce pays. Mommsen, pour n'en citer qu'un, ne fait que l'appliquer à l'histoire romaine quand il explique tout de manière à tout justifier, donnant partout raison à la victoire et tort à la défaite, exaltant César aux dépens de Caton et de Cicéron, trouvant la république belle et glorieuse, mais voyant dans l'empire le triomphe de la démocratie et de la civilisation.

Chose curieuse et qui a l'air d'un paradoxe, cette apothéose du succès, cette philosophie du droit de la force tant goûtée de la noble et poétique Allemagne n'a jamais pu s'acclimater en France, ce pays des plus grands triomphes de la force. C'est que, tandis que le génie allemand est réaliste avec toute sa poésie métaphysique et sentimentale, le génie de notre France est essentiellement idéaliste. Le prétendu idéalisme allemand n'est que le goût des spéculations abstraites et la passion des systèmes. En tout ce qui concerne l'ordre des choses morales, l'esprit allemand se complait dans la réalité, aime la tradition, cède facilement à l'empire des faits accomplis. Chez nous au contraire, le sentiment de l'idéal est inné; la fidélité au droit est invincible. Ceux qui violent le droit ne l'avouent jamais; ceux qui subissent la violence protestent par leur silence, quand ils ne le peuvent autrement. Si l'on y trouve des fatalistes comme M. Taine ou des contemplatifs comme M. Renan, on n'y rencontre guère d'adorateurs du succès, du moins dans les hautes régions de la pensée. Il faut dire pourtant que la théorie du succès a passé le Rhin, et qu'elle a trouvé pour organe en pleine Sorbonne la voix la plus éclatante de l'enseignement universitaire. « J'ai absous la victoire, a dit Victor Cousin, comme nécessaire et utile; j'entrepris maintenant de l'absoudre comme juste dans le sens le plus étroit du mot; j'entrepris de démontrer la moralité du succès... Il faut prouver que le vainqueur non-seulement sert la civilisation, mais qu'il est meilleur, plus moral, et que c'est pour cela qu'il est vainqueur. » Hegel avait poussé l'impartialité philosophique de son système jusqu'à expliquer, devant les compatriotes de Fichte et de Blücher, comment les victoires de Napoléon avaient servi la cause de la civilisation moderne en propageant à la suite de ses armées les idées de la révolution française. Il semble que ce soit pour répondre à cette haute leçon d'histoire

(1) Hegel, *Philosophie de l'histoire*.

que Victor Cousin s'écrie dans un accès de désintéressement national et de libéralisme constitutionnel : « Qui a été le vainqueur ? qui a été le vaincu à Waterloo ? Il n'y a pas eu de vaincus ; les seuls vainqueurs ont été la civilisation européenne et la charte. » Notre génération applaudit toute cette philosophie de l'histoire au milieu d'un auditoire dont les sympathies allaient jusqu'à l'enthousiasme. Les jeunes maîtres eux-mêmes qui déjà nous enseignaient de leur parole et de leur plume, MM. Michelet et Quinet, admiraient avec nous l'organe puissant et inspiré des nouvelles idées sur l'histoire et sur la philosophie, tant on était rassasié alors des lieux communs des historiens moralistes.

Ce ne fut qu'un moment. Avec tous nos grands historiens, le sentiment du droit reprit son empire dans l'histoire comme dans la politique. On garda de la nouvelle méthode historique ce qu'elle a de bon et de fécond ; on continua d'expliquer les faits en faisant la part des causes indépendantes de la volonté et de la personnalité humaine, mais sans vouloir les justifier en leur appliquant la mesure du succès. La philosophie de l'histoire eut encore ses théoriciens absolus, comme Buchez et Louis Blanc, qui purent croire, par une illusion logique, à la nécessité et à la moralité supérieure de certains actes réprouvés par la conscience publique. Ainsi on a pu trouver que ce dernier écrivain professe une admiration excessive pour tels acteurs du drame révolutionnaire qu'il identifie presque avec les idées d'égalité et de fraternité qui lui sont chères à juste titre ; mais qui l'accusera de professer le culte du succès quand on le voit rester si fidèle aux causes vaincues ? Si bien instruit qu'il soit des faits, on peut lui reprocher de juger les personnes et les choses en homme d'école plutôt qu'en historien ; mais on lui rendra cette justice que sa mesure de jugement n'a rien de commun ni avec la morale du succès, ni même avec la morale de l'utile.

La doctrine de la moralité du succès n'est pas française, on peut le dire, malgré de très rares exceptions. Nous ne lui savons que deux adeptes bien connus qui l'aient professée, non dans une improvisation rapide, mais dans des œuvres laborieusement méditées, l'éminent jurisconsulte que la mort vient d'enlever à la présidence du sénat, et le prince auteur d'une récente *Histoire de César*. Se seraient-ils souvenus que Victor Cousin avait eu le malheur de dire un jour, à propos de César, que toute démocratie veut un maître, n'est-ce point plutôt de la science allemande que leur est venue la théorie des hommes providentiels ? En y regardant de près pourtant, si la doctrine de la moralité de la victoire a trouvé si peu d'échos chez nous, il n'en est pas tout à fait de même d'un certain optimisme qui, sans aller aussi loin, accepte et justifie généralement les grands événemens et les grandes institutions du passé avec la

très louable intention de rattacher toute chose à la loi du progrès. C'est la tendance constante de deux écoles dont l'une a occupé, et dont l'autre occupe encore une certaine place dans le mouvement philosophique et historique de notre siècle. Saint-Simon et Auguste Comte ont ceci de commun que la science abstraite de l'homme qui se nomme la psychologie est médiocrement de leur goût et de leur compétence. Avec leur loi de l'évolution progressive d'une part, de l'autre avec leur méthode tout expérimentale de procéder, il leur était difficile de ne point arriver à faire de l'expérience historique la mesure de la nécessité, trop souvent même de la légitimité de tous les faits qui ont pour caractère propre la puissance et la durée. C'est ainsi que Saint-Simon embrasse dans une égale admiration et une égale sympathie l'antiquité, le moyen âge et les temps modernes, la théocratie et la démocratie, ne réservant ses sévérités que pour le libéralisme parlementaire. Auguste Comte n'est pas loin de penser de même. Il n'est pas jusqu'au judicieux M. Littré qu'on ne trouve parfois trop enclin à reconnaître l'autorité des faits en dépit des réclamations de sa raison si ferme et de sa conscience si difficile.

C'est au nom de cette dernière autorité que protestent contre toutes les doctrines qui lui portent atteinte MM. Michelet, Quinet et Lanfrey, l'un avec son sens historique si sûr, éclairé par l'intime commerce avec les choses et les hommes du passé, l'autre avec sa magistrale gravité de philosophe moraliste, le troisième avec ce sentiment du droit qui ne l'abandonne jamais dans ses jugemens et ses portraits. L'histoire de France de M. Michelet est un vivant enseignement de la justice. Il faut voir M. Lanfrey briser les idoles de la terreur, et surtout la grande idole de l'empire; il faut l'entendre revendiquer les droits de la liberté et de l'humanité en face de ces triomphans ministres de la fatalité. César, Napoléon, de même que Danton et Robespierre, sont renvoyés devant le tribunal de la conscience publique, trop longtemps dominée par le spectacle des jeux de la force et des miracles du génie. Quant au beau livre de M. Quinet sur la révolution, c'est une protestation perpétuelle, toujours éloquente, parfois admirable, contre les abus de la méthode qui tend à étouffer dans l'étreinte des formules la vie réelle des individus et des peuples, au grand mépris de la liberté et de l'humanité. « Que nous jouons légèrement avec la mort dans nos systèmes! Il nous faut aujourd'hui l'échafaud de celui-ci, demain nous aurons besoin de cet autre, et dans cette voie, sans chercher l'excuse de la passion, notre fatalisme historique nous pousse à une cruauté qui serait risible, si elle n'offensait à ce point la nature humaine. » Cette tuerie fut un grand mal, » disent les montagnards, instruits plus tard par leurs propres calamités. Et nous, plus terro-

ristes que les terroristes, nous alignons impitoyablement les supplices dans nos formules d'histoire. Ce qu'était la passion pour les hommes de la révolution, les formules le deviennent pour nous, des causes d'aveuglement et d'égarement. Sur quoi m'orienterai-je dans ce chaos? Sur deux choses, la liberté et l'humanité. Il n'est pas d'autre étoile polaire. Qui y renonce marche dans les ténèbres (1).»

Fatalisme absolu, optimisme sans réserve, tels sont les deux excès de la nouvelle méthode historique. La première doctrine n'est pas moins contredite en histoire qu'en psychologie par la conscience du genre humain. Non, il n'est pas vrai que l'homme ne reste point libre dans toutes les vicissitudes, dans toutes les crises de la vie publique. Fatalité des passions ou fatalité des idées, l'histoire perd son véritable caractère du moment que la liberté en a disparu; elle devient une sorte de physique sociale. C'est l'élément personnel de l'histoire qui en fait la réalité. C'est ce même élément qui en fait aussi la beauté et le charme. Le mouvement des forces de la nature ou des idées de la logique a certes son intérêt pour la curiosité du savant et du philosophe; il n'en a pas pour l'âme, qui cherche un drame dans l'histoire, et qui ne l'y trouve plus, si la liberté en est absente. Il en est de l'histoire comme de la vie; elle n'est vraiment humaine que par la libre personnalité de ses acteurs, et elle n'est belle qu'autant qu'elle est humaine. A la place des âmes, mettez des forces; au lieu des personnes, introduisez des machines, vous pouvez obtenir encore de puissans effets et un grand spectacle; mais ce spectacle n'est rien en comparaison de celui que présente la lutte de l'âme humaine contre la fatalité intérieure des passions ou la fatalité extérieure des forces naturelles, lutte admirable, parfois sublime, qui a fait dire à un sage de l'antiquité qu'il n'est rien de plus beau sous le soleil.

Ce n'est pas seulement tout intérêt esthétique que le fatalisme enlève à l'histoire, c'est encore toute vertu morale. La doctrine de la nécessité a pour effet d'énerver le sens moral et l'initiative personnelle aussi bien dans la vie publique que dans la vie privée. Il ne faut pas se le dissimuler, cette école ne répond que trop aujourd'hui à un sentiment profond et général de nos sociétés actuelles, où l'expérience de tant d'événemens historiques contraires à la sagesse et à la conscience a glissé le doute dans les esprits et l'apathie dans les cœurs. Quand on voit, selon le mot vulgaire, le chapitre des incidens occuper une si grande place dans l'ordre des choses humaines, quand on voit l'imprévu venir à chaque instant déjouer les calculs de la raison ou tromper les espérances de la vertu, on est tout disposé à prêter l'oreille aux enseignemens qui ne font qu'ériger

(1) *La Révolution*, par Edgar Quinet, t. II, p. 79 et 80.

cette triste expérience en théorie, en expliquant comment l'homme, peuples et individus, est, non le véritable acteur, mais simplement l'agent toujours subordonné d'une puissance supérieure, s'il n'en est pas le jouet. Voilà ce qui fait la popularité et le danger de la doctrine de la nécessité. Elle n'est pas nouvelle, de tout temps il y a eu des esprits qui, par besoin de mettre l'ordre simple, l'ordre mécanique en toutes choses, se sont évertués à éliminer du problème scientifique tout ce qui n'était pas susceptible d'une détermination précise, tout ce qui n'était pas réductible à une loi, à une formule; mais de nos jours seulement une pareille conception est descendue des hautes régions de la métaphysique dans les théories et les applications de la science positive. Nous avons vu comment l'expérience physiologique tend à en faire une doctrine scientifique. On essaie de nous montrer également comment l'expérience historique tend à en faire une doctrine qui ait la rigueur et la précision d'une science. On n'y parviendra pas plus sans doute dans un cas que dans l'autre, parce que la conscience humaine est toujours là pour réclamer la part de la liberté. Il n'en est pas moins vrai qu'ici encore le divorce apparaît entre la conscience et la science, et que celle-ci, en histoire comme en physiologie, prétend opposer ses révélations positives à ce qu'elle appelle les illusions du sens intime. Cette crise intellectuelle et morale fait comprendre l'heureuse opportunité des livres qui, comme ceux de MM. Michelet, Quinet, Lanfrey, protestent, non-seulement au nom de la conscience, mais aussi au nom de la science, contre les principes et les conséquences du fatalisme.

Il faut bien l'avouer, même en écartant la doctrine de la nécessité, qui lui ôte tout son relief dramatique et tout son intérêt moral, il semble que l'histoire, traitée par les méthodes nouvelles, ne laisse plus à la personnalité humaine le rôle que lui assignait l'antiquité dans la destinée des sociétés. L'action de cette fatalité, connue sous le nom de force des choses, est trop considérable, trop manifeste, pour ne pas inspirer au spectateur d'un tel drame plus de curiosité d'observation que de désir d'action personnelle. Un éminent critique de notre temps, M. Renan, l'a dit avec cette sérénité d'esprit qui lui est propre, « le gouvernement des choses d'ici-bas appartient en fait à de tout autres forces qu'à la science et à la raison; le penseur ne se croit qu'un bien faible droit à la direction des affaires de sa planète, et, satisfait de la portion qui lui est échue, il accepte l'impuissance sans regret. Spectateur dans l'univers, il sait que le monde ne lui appartient que comme sujet d'étude, et lors même qu'il pourrait le réformer, peut-être le trouve-t-il si curieux tel qu'il est, qu'il n'en aurait pas le courage. » Tel est l'effet sur les âmes de toute spéculation qui prend un caractère plus ou moins scientifique. Il en est un peu de l'historien et du philosophe comme

du savant proprement dit. Si ce n'est point en étudiant les lois de la nature et en contemplant l'infinie grandeur, l'universelle harmonie du *cosmos*, que l'on contracte le goût des choses morales et politiques, la connaissance des lois historiques et la contemplation philosophique de l'histoire universelle ne sont pas non plus très propres à nous intéresser, comme acteurs, aux événemens. Il est certain que, sur les grands théâtres où se fait l'histoire moderne, l'homme semble bien petit, bien faible, bien impuissant, devant ces forces de toute espèce, physiques, physiologiques, économiques, sociales, qui ont une action si générale, si irrésistible par leur permanence et leur continuité même. Et alors pourquoi s'agiter, quand c'est la force des choses qui mène tout? Pourquoi venir jeter sa destinée individuelle dans le courant de passions, de préjugés, d'instincts, de nécessités, qui doivent tout entraîner? N'est-ce pas se mettre ridiculement en travers d'un torrent, à la manière d'un don Quichotte? La conscience est là, dira-t-on, pour vous commander l'action. « Fais ce que dois, advienne que pourra. » Sans doute cela suffit pour décider l'homme qui a une conscience à faire son devoir partout et toujours, dans les affaires de la vie publique comme dans celles de la vie privée; mais quelle ardeur, quelle passion conservera-t-il dans ce rôle de pure protestation? Pour aimer l'action, pour s'y mettre tout entier, l'homme a besoin de croire à un résultat de cette action; il entend faire une œuvre efficace dans la mesure de ses facultés et de ses forces. Il lui répugne d'imiter ces moines du désert qui, travaillant pour obéir à la règle, arrosaient tout le jour un bâton planté dans le sable.

Tout autre est notre conclusion sur ce point. La science, en montrant l'empire de la fatalité dans le développement historique de l'humanité, fait voir aussi le progrès qui tend à substituer de plus en plus l'action des forces vraiment morales, des sentimens et des idées, à l'action de ces forces aveugles qu'on nomme les instincts de la race, les appétits et les besoins de la classe. Tout peuple a commencé par être une société naturelle, dans le sens matériel du mot, pour devenir une société politique, dont les membres fussent de plus en plus de vrais citoyens, ayant des idées et des volontés au lieu d'instincts et de passions. Dans ces nouvelles conditions de la vie nationale, chaque individu trouve sa place et son rôle. Au lieu de forces brutales qui l'écrasent de leur poids, il rencontre des volontés, des intelligences comme la sienne, avec lesquelles il lui faut compter, il est vrai, mais sur lesquelles il peut toujours agir par la parole, par l'exemple, tantôt pour les retenir, tantôt pour les entraîner. Avec cette vaste démocratie de plus en plus libérale et intelligente, toujours accessible, même dans les jours de crise, à l'action des sentimens et des idées, la dictature,

nous en convenons, devient de plus en plus difficile à saisir et à manier. Pour le rôle d'un Alexandre, d'un César, d'un Charlemagne, d'un Cromwell, d'un Pierre le Grand, d'un Napoléon, il faut des peuples chez lesquels l'imagination domine l'intelligence, et qui aient plus d'instincts, de besoins, de préjugés, que de sentimens et de principes, car c'est en mettant en jeu des forces sans conscience et sans liberté que tous ces maîtres des peuples ont gouverné leur troupeau humain. De pareils personnages n'auront plus, dans un avenir plus ou moins prochain, d'occasions de jouer leur rôle glorieux ou sanglant, mais toujours mortel pour la vie morale des peuples qu'ils mènent. Se gouverner soi-même dans les temps ordinaires, se sauver soi-même dans les jours de crise, et cela par le concours de toutes les volontés individuelles, voilà le rôle d'une démocratie où chaque effort a son résultat, où chaque dévouement a son utilité, où le citoyen le plus modeste peut se rendre la justice d'avoir non-seulement fait son devoir, mais accompli le bien dans sa sphère d'action. A chacun sa tâche : aux grands hommes, aux Périclès, aux Washington de cette démocratie, l'honneur d'être les ministres de la volonté générale ou les organes de la pensée commune; à tout le reste, le mérite de contribuer, chacun pour sa part proportionnelle à ses talens, à l'œuvre de progrès ou de salut de la patrie. Au lieu donc de nous laisser aller à des pensées de découragement ou à des résolutions de sagesse contemplative, nous trouvons que jamais il n'y a eu plus de raisons d'espérer dans le triomphe des forces morales, dans la puissance politique et pratique de ceux qui les comprennent le mieux, c'est-à-dire des philosophes et des savans. En un mot, si l'histoire humaine de la planète a été jusqu'ici surtout le règne de la fatalité, l'avènement d'une démocratie éclairée tend à en faire de plus en plus le règne de la liberté.

Si contraire au sens commun que soit la thèse du fatalisme absolu, celle de l'optimisme sans réserve a quelque chose de plus révoltant encore pour la conscience humaine. C'est le mérite de la méthode moderne d'avoir soumis la succession des faits historiques à une sorte de déterminisme compatible avec la liberté des individus et des peuples, en montrant que l'ordre moral a ses lois de même que l'ordre physique. Il y a donc une large part à faire à la fatalité dans le drame de l'histoire; mais, quand l'historien l'a reconnue et constatée, doit-il la saluer avec admiration et la proposer à l'estime et à la sympathie de la conscience? Voilà le point sur lequel il importe de s'expliquer clairement. Quelques exemples feront mieux comprendre la question que des généralités philosophiques. La Grèce civilisée et républicaine passe, malgré l'éloquence de Démosthène, sous la domination de la Macédoine, barbare encore et monarchique. Tandis que l'ancienne école historique se borne à

déplorer le fait au nom de la dignité humaine, la nouvelle l'explique de manière à faire voir que, l'état de la Grèce étant donné au temps de Philippe et d'Alexandre, les choses ne pouvaient se passer autrement, quels que fussent le talent et le patriotisme de quelques bons citoyens. Fatalité! mais qui osera dire que cette transition de la liberté républicaine au despotisme monarchique fût autre chose qu'un mal inévitable? A qui objecterait qu'Alexandre n'a pu conquérir l'Orient qu'avec la Grèce asservie, ne peut-on pas répondre que cette conquête eût été autrement féconde, si elle eût pu être faite par une Grèce libre et glorieuse? Malgré Cicéron, Caton et Brutus, la république romaine tombe entre les mains des maîtres qui en font l'empire. Voilà encore une fatalité que nos historiens excellent à expliquer en montrant comment Rome ne pouvait ni conserver les mœurs de la république avec les dépouilles du monde soumis, ni gouverner et administrer sa conquête par un sénat libre devant l'institution militaire qui avait fait cette conquête et devenait de plus en plus nécessaire pour la maintenir; mais qu'est-ce que cette fatalité a de commun avec l'avènement de la véritable démocratie? L'histoire de l'empire est là pour le dire. Le moraliste qui voit par quels moyens un roi comme Louis XI travaille à l'établissement de la monarchie et à la constitution de la patrie française ne peut être que saisi d'horreur et de dégoût. Le savant qui se rend compte des nécessités de l'époque remarque judicieusement que la politique de Louis XI était celle de tous les princes de son temps. Encore la fatalité; mais cela fait-il qu'une telle politique ne soit point en complète contradiction avec l'ordre moral? Dans l'histoire des guerres de religion qui ont désolé la France au xvi^e siècle, si l'on se rend bien compte du fanatisme des sectes religieuses, des passions populaires, des intérêts politiques engagés dans la lutte, on parvient à comprendre comment la Saint-Barthélemy n'est point sortie tout entière du cabinet d'une Catherine de Médicis, abusant de la signature d'un Charles IX. Il y a là évidemment un concours de causes supérieures à la volonté des bourreaux et des victimes. Cependant, quand il serait vrai que cette fatale journée a été un mal inévitable, en est-elle moins un des plus affreux attentats qui aient jamais été commis contre l'humanité? Enfin où trouver autre part que dans l'histoire de notre grande révolution un plus décisif exemple de fatalité? Tout y commence par les plus nobles sentimens, les plus saines idées, les plus justes espérances, les plus sages résolutions: puis les obstacles se multiplient, les dangers de la patrie deviennent de plus en plus menaçans, les passions s'exaltent, la foi naïve se change en une sombre défiance, l'enthousiasme tourne à la fureur; bref, la révolution en arrive à une de ces crises suprêmes qui commandent les mesures violentes de salut public à

des chefs n'ayant plus la conscience nette ni l'entière liberté d'action. Aux hommes qui voulaient diriger le mouvement révolutionnaire succèdent ceux qu'il entraîne aux dernières extrémités. Alors on jette pêle-mêle sous la hache du bourreau les ennemis malgré leur faiblesse, les amis malgré leur dévoûment, Vergniaud, Condorcet, Camille Desmoulins, Danton, M^{me} Roland, après Louis XVI et Marie-Antoinette. Encore et toujours la fatalité, que l'historien doit comprendre et expliquer; mais cela le dispense-t-il de la déplorer, de regretter amèrement que les passions aient à ce point triomphé des idées et des volontés? La fatalité, quand elle n'est pas contraire à l'ordre moral, peut être saluée comme une bonne fortune pour le triomphe de la justice. Toute fatalité qui blesse au contraire les lois de la conscience a ceci de désastreux, qu'elle énerve la vertu de la révolution la plus légitime en principe, et en compromet les résultats. On l'a bien vu quand la nôtre, perdant dans les excès de la terreur le meilleur de son génie, son humanité, sa conscience du droit, son profond désintéressement national, est tombée, de violences en violences, sous les pieds d'une dictature militaire. Est-ce là une œuvre bien faite et de tout point admirable?

L'histoire universelle abonde en fatalités de cette espèce; mais, si tout cela s'appelle la nécessité, rien de tout cela ne mérite le beau nom d'ordre. L'ordre se reconnaît à de tout autres caractères, à la vérité des principes, à la justice des actes, à la beauté et à la bonté des œuvres. Les œuvres de la nécessité n'ont rien de cette pureté et de cette noblesse, alors même qu'elles ont un effet bien-faisant. L'ordre, l'ordre moral s'entend, est la parfaite harmonie des moyens et de la fin. Quand la fatalité historique poursuit une fin heureuse et bonne, c'est en aveugle, comme la nature elle-même, dont elle fait partie. Non, la nécessité n'est pas l'ordre, pas plus que le destin n'est la Providence. Le vers de Lucain :

Victrix causa diis placuit, sed victa Catoni,

restera éternellement vrai, parce qu'il est au fond l'expression de l'antithèse de la nécessité et de la conscience. Les deux puissances de l'histoire, la fatalité et la liberté, font chacune leur œuvre suivant leurs lois propres. La première obéit aux lois de la force, la seconde à celles de la conscience et de la raison. Aussi le droit et le fait ne peuvent-ils avoir une commune mesure. On peut admirer le génie triomphant par la force; heureuse ou malheureuse, la vertu au service de la justice a toujours droit à la même estime. Voilà ce que l'optimisme absolu confond, et ce qu'il faut distinguer, si l'on veut rétablir l'entente entre la science et la conscience, en histoire et dans tout le domaine des sciences morales.

É. VACHEROT.

LE BUDGET

DES ÉTATS-UNIS

DEPUIS LA PAIX

La dernière élection présidentielle a eu un double caractère, politique et financier. Le peuple américain, en adhérant au programme présenté par le parti républicain et en désignant le général Grant pour succéder à M. Johnson, n'a pas eu seulement en vue de reconstituer l'unité fédérale ébranlée par la rébellion; il a en même temps affirmé sa résolution de consolider son crédit sur les divers marchés du monde, il a voulu mettre le congrès en demeure de s'entendre avec un pouvoir exécutif renouvelé sur la meilleure marche à suivre pour rétablir la prospérité financière de l'Union. Les mesures prises durant la dernière année fiscale indiquent chez les législateurs des États-Unis le ferme dessein d'éteindre rapidement les dettes contractées pendant la guerre; cette œuvre colossale a été entreprise dès le lendemain même de la prise de Richmond. Au nombre des obstacles que l'Amérique a rencontrés sur sa route pour la réaliser, il faut placer les effets qui résultent, pour les États-Unis, de la situation de leur commerce international, ainsi que la dépréciation de la monnaie courante et des obligations de la dette.

Pendant le cours de l'année fiscale qui s'est terminée au 30 juin 1868, le commerce extérieur des États-Unis a présenté les chiffres de 1,842 millions de francs pour les importations, déduction faite des marchandises

étrangères réexportées, et de 1,426 millions pour les exportations. La balance commerciale aurait donc été de 416 millions au détriment de l'Amérique. Cet écart est compensé par une exportation de métaux précieux qui s'est élevée à 424 millions. En 1869, il est notoire que l'écart commercial s'est accru au détriment de l'Amérique, et le chiffre de l'exportation des métaux précieux a en même temps diminué. Ceci tient à ce que le plus souvent, au lieu de s'acquitter vis-à-vis de l'étranger en espèces métalliques, l'Amérique a pris l'habitude de solder l'écart de la balance commerciale en obligations de la dette, qui, par suite de la consolidation du crédit et surtout en raison du chiffre élevé de l'intérêt qu'elles rapportent, trouvent sur nos marchés un placement assez facile. Néanmoins, ces titres étant encore cotés au-dessous du pair, l'exportation de ces valeurs constitue pour les débiteurs américains une perte sensible, puisqu'ils livrent en ce moment à leurs créanciers étrangers pour 80 fr. environ des effets destinés à un remboursement de 100 fr. Ce mode de paiement est d'ailleurs exposé à des chances diverses. Telle complication inattendue, même une inquiétude passagère sur les places européennes, peuvent aggraver la situation des vendeurs américains vis-à-vis des acheteurs étrangers, et amener une baisse subite dans la valeur commerciale des titres. Nous en avons vu un récent exemple. Le congrès a sans doute consolidé la situation des obligations fédérales par la loi qui en a régularisé le mode de remboursement, il n'a pas entièrement fait disparaître pour cela ces fluctuations subites.

A ces causes d'appauvrissement du marché monétaire aux États-Unis, viennent s'ajouter celles qui résultent de la situation faite aux billets du trésor par le cours forcé. La dépréciation qui en résulte pour la monnaie fiduciaire expulse les métaux précieux de la circulation. La reprise des paiemens en espèces ne pourrait manquer d'ailleurs de provoquer une diminution dans le prix de la main-d'œuvre, et faciliterait le développement des forces productives du pays. Or, du moment que les produits indigènes seront à même de soutenir avec moins de désavantage la concurrence du dehors, l'écart entre les importations et les exportations se modifiera dans un sens favorable aux intérêts de l'Union. Cette seconde question est encore pendante; mais le principe en est nettement posé, et les représentans du pays ne sauraient tarder à la résoudre. Régularisation du mode de remboursement des titres, reprise des paiemens en espèces, ce sont les deux problèmes dont la solution importe avant tout au rétablissement de l'équilibre dans les finances américaines, et que nous allons examiner.

Dans son rapport de 1867, M. Mac-Culloch, secrétaire de la trésorerie, avait estimé les dépenses de l'année fiscale, qui se terminait le 1^{er} juillet 1868, à 2 milliards 82 millions, les recettes à 2 milliards 210. Les dépenses s'élevèrent à 2 milliards, et l'excédant des recettes laissa dispo-

nible un boni de 150 millions (1). Le trésor fédéral ne percevant pas l'impôt foncier, qui est attribué aux états et aux corporations municipales, les deux principales sources de revenu sont les douanes et les impôts intérieurs. Bien que le budget se fût soldé en excédant, grâce à des économies sur les dépenses prévues, le chiffre des recettes avait été inférieur à celui sur lequel on avait compté. C'était là un symptôme grave. Les douanes notamment avaient donné plus de 100 millions de moins que les années précédentes. Ce résultat a mis une arme puissante aux mains des partisans du libre échange. Ce n'est pas ici le lieu de s'étendre sur ce sujet : une pareille discussion est regardée en Europe comme épuisée. Il suffit de dire que les Américains considèrent en ce moment la question de la liberté commerciale moins peut-être au point de vue de la protection à donner à leurs industries naissantes qu'à celui des intérêts du trésor. Si l'expérience montre que le système adopté lui rapporte peu et n'avance guère l'heure tant désirée de l'extinction de la dette, les Américains ne s'entêteront pas longtemps dans ce rôle de champions des principes protectionnistes.

Le rendement des impôts intérieurs a aussi accusé depuis 1866 une diminution importante, puisque les recettes ont suivi dans les trois derniers exercices une progression décroissante indiquée par les chiffres de 1,648, 1,409 et 1,102 millions. Il faut dire en revanche que depuis la fin de la guerre le congrès a chaque année dégrevé une partie considérable des articles soumis à l'impôt. Le dernier rapport du commissaire du revenu intérieur calcule que ces dégrèvements successifs équivalent aujourd'hui à une diminution de recettes de 917 millions; les impôts qui frappaient les manufactures ont presque entièrement disparu. C'est là une réduction dont il y a lieu de tenir compte, si l'on veut se faire une idée exacte des ressources du pays.

Parmi les articles sur lesquels porte encore l'impôt, le droit perçu sur les recettes des maisons de banque, caisses d'épargne, chemins de fer, compagnies d'assurance, messageries, télégraphes, qui est généralement de 3 pour 100, a fourni 78 millions, le timbre sur les documens judiciaires et actes notariés 79 millions. Le rendement de l'impôt sur le revenu a été de 170 millions, il avait été de 320 millions en 1866; mais il ne faut pas perdre de vue que le chiffre du revenu libre d'impôt a été élevé de 3,000 à 5,000 francs : notons en passant que le revenu provenant des coupons de la dette publique n'est pas soumis à la taxe. Les patentes ont fourni 85 millions, les cotons ont donné 119 millions, les cigares et ci-

(1)	<i>Recettes prévues.</i>		<i>Recettes réelles.</i>
Douanes.	865 millions.		Douanes. 871 millions.
Terres.	9		Terres. 16
Impôt intérieur.	1,108		Impôt intérieur. 1,012
Divers.	228		Divers. 248
	<hr/>		<hr/>
Total.	2,210		Total. 2,150

garettés 16, le tabac 79; la taxe a été appliquée à 590 millions de cigares et 41 millions de livres de tabac. Le droit perçu sur les esprits et liqueurs a été de 71 millions. Les frais de perception se sont élevés à 49 millions, soit environ 4,88 pour 100 du revenu de l'impôt. Il est d'ailleurs question de remanier les circonscriptions, afin de réduire le personnel et de diminuer par conséquent la somme des traitemens affectés à ce service.

Le budget des dépenses se subdivise en six chapitres. Le premier comprend la « liste civile, » c'est-à-dire les traitemens payés aux membres du congrès, du pouvoir exécutif, des tribunaux fédéraux et des gouvernemens des territoires. Le total de ce chapitre ne dépasse pas 63 millions. Le président reçoit un traitement annuel de 130,000 francs, le vice-président, le président de la chambre, les chefs des divers départemens, ont 42,000 francs; les membres du congrès touchent 26,000 francs, plus au commencement et à la fin de chaque session une indemnité de voyage calculée d'après la distance entre leur lieu de résidence et la capitale fédérale.

Les dépenses résultant des relations internationales forment le second chapitre; elles s'élèvent à 7 millions, sur lesquels le traitement des agens diplomatiques et consulaires figure pour un peu plus de 5 millions. Les deux autres millions représentent les frais de rapatriement, subventions aux lignes de *steamers*, dépenses de l'exposition universelle de Paris, secours et indemnités de toute sorte.

Sous le titre de dépenses diverses sont classées celles qui correspondent à notre budget extraordinaire. Pour chacune, des demandes de crédit spéciales et nominatives doivent être présentées au congrès. Le total s'en élève à 211 millions.

Le département de l'intérieur a son budget classé dans un chapitre à part. Ce département n'a aucun rapport avec ce que nous appelons du même nom dans nos royaumes fortement unifiés et centralisés. Le gouvernement fédéral n'a en effet rien à voir dans l'administration intérieure et les dépenses spéciales de chacun des états. Les dépenses affectées au gouvernement des territoires qu'administre directement le congrès sont, ainsi que nous l'avons vu, comprises dans la liste civile et soldées par le département d'état. Le budget de l'intérieur ne comprend donc que les subsides accordés aux tribus indiennes (21 millions), et les pensions servies aux anciens soldats et matelots que leurs blessures ont mis hors d'état de suffire à leurs besoins, ainsi qu'aux veuves et enfans de ceux qui sont morts au service de leur pays; le chiffre de ces pensions est de 127 millions, et le chapitre de l'intérieur figure dans l'ensemble du budget pour un total de 148 millions.

Le département de la guerre, du 30 juin 1867 au 1^{er} juillet 1868, a dépensé 653 millions. C'est un chiffre considérable sans doute pour une armée réduite aujourd'hui à moins de 50,000 hommes. Il faut se souvenir que dans ce chapitre figurent les frais de la campagne soutenue contre

les Indiens dans le Kansas occidental et une somme de 339 millions représentant une partie des primes d'engagement payées par les états pendant la guerre et remboursées par le trésor fédéral. La totalité des primes d'engagement se trouvant remboursées à l'heure qu'il est, le budget de la guerre pour l'année courante présentera une diminution notable. Il est estimé à 495 millions.

A la marine enfin, qui fait l'objet du dernier chapitre, ont été affectés 137 millions, ce qui porte les dépenses proprement dites du trésor à 1,219 millions. La somme de 2 milliards, montant total du budget, est complétée par les intérêts de la dette, 744 millions, et par 37 millions consacrés à racheter des titres avant l'échéance.

Les débuts de l'exercice 1868-1869 ont été mauvais. Durant le premier trimestre de l'année budgétaire, les recettes ont été de 503 millions et les dépenses se sont élevées à 557. Le déficit a donc été pour cette période de 54 millions. M. Mac-Culloch, qui estimait les recettes à 1 milliard 805 millions et les dépenses à 1 milliard 782 millions, avait compté sur un excédant de 27 millions. Les faits ont semblé un moment donner tort à ses calculs; on a même pu craindre, pendant quelques mois, que les recettes ne devinssent impuissantes à faire face aux dépenses, quoique le chiffre de ces dernières eût été considérablement réduit. Heureusement cette crainte a été passagère. La situation s'est modifiée du tout au tout depuis l'avènement au pouvoir de l'administration nouvelle. Les résultats obtenus ont dépassé les espérances conçues par le chef du département de la trésorerie, et, autant qu'on peut le calculer approximativement, il est probable que l'exercice qui s'est clos le 30 juin 1869 se sera soldé par un excédant de 160 millions.

Au 1^{er} juillet 1868, la dette fédérale s'élevait au chiffre de 13 milliards 972 millions (1). L'encaisse du trésor étant à cette époque de 665 millions, le chiffre net de la dette était de 13 milliards 277 millions, et la réduction opérée du 1^{er} septembre 1865, époque où la dette atteignit son maximum, au 1^{er} juillet 1868 avait été de 1,338 millions. Du 1^{er} juillet au 1^{er} novembre 1868, la dette a augmenté de 116 millions, ce qui ramène la réduction obtenue jusqu'à cette date à 1,222 millions.

Il a été payé toutefois aux divers états, pour remboursement de primes d'engagement aux volontaires, des sommes qui s'élevaient au 1^{er} novembre 1868 à 3 milliards 341 millions. Ces versements ont été portés au budget ordinaire de la guerre. Ils auraient pu très légitimement, sinon figurer au chapitre des dépenses extraordinaires, puisque ces sortes de dépenses sont soigneusement bannies de la comptabilité américaine, au

(1) Sur cette somme, 11 milliards 40 millions formaient la dette dont les intérêts sont payables en or, 669 millions celle dont les coupons ne sont exigibles qu'en papier, 109 le montant des titres échus et non réclamés, 2 milliards 63 millions la circulation fiduciaire, et 91 millions les dépôts de métaux précieux remboursables à vue.

moins être considérés comme accroissant d'autant le chiffre de l'amortissement déjà réalisé. Une autre dépense qu'on pourrait également défalquer de la dette et qui depuis peu est regardée comme formant un chapitre spécial, ce sont les obligations trentenaires émises par le gouvernement pour hâter la construction des lignes ferrées du Pacifique. Le total de ces subventions aux compagnies s'élevait à 301 millions le 1^{er} avril 1869. L'année fiscale qui nous occupe a donc été grevée de déboursés exceptionnels. Du 1^{er} novembre 1867 au 1^{er} novembre 1868, — et cette période a été signalée dans le rapport de M. Mac-Culloch comme la plus pénible pour les intérêts du trésor fédéral, — celui-ci a fourni sur ses ressources ordinaires 128 millions aux chemins de fer qui traversent le continent américain, 38 millions d'indemnité payés à la Russie pour l'acquisition du territoire d'Alaska, 223 millions en remboursement de primes d'enrôlement, et 21 millions pour intérêts de titres échus avant le 1^{er} novembre 1867, mais payés postérieurement à cette date, soit en tout 410 millions. Si le département financier n'avait eu à faire face qu'aux dépenses normales, celles-ci, au lieu d'excéder les recettes, seraient restées de 222 millions au-dessous. Du 1^{er} novembre 1868 au 1^{er} juin 1869, la dette a encore diminué de 27 millions, si l'on tient compte des obligations émises en faveur des lignes du Pacifique pendant cette période, et de 83 millions, si on les néglige. Avec cette dernière manière de calculer, la diminution totale depuis le 1^{er} septembre 1865 est de 1,545 millions.

Notons en même temps que l'année 1868 a été une période de transformation politique et financière, que l'antagonisme entre les deux branches du gouvernement a paralysé le développement de la prospérité du pays. Le régime militaire maintenu dans les états du sud jusqu'à l'époque où ceux-ci ont accepté les conditions mises à leur réadmission dans l'association fédérale, la campagne dirigée contre les Indiens, ont été une source considérable de dépenses et ont empêché jusqu'à présent de remettre complètement l'armée sur le pied de paix.

Dès l'année 1868, le décroissement continu des revenus du trésor avait éveillé les préoccupations publiques. Le budget des recettes avait subi depuis 1866 une diminution de 30 pour 100. Ce chiffre correspondait sans doute dans une certaine mesure à celui des réductions opérées sur les impôts intérieurs. Toutefois les résultats obtenus indiquaient un affaiblissement des forces productives du pays; il fallait y porter promptement remède. Qu'allait-on faire? Les impôts écrasaient-ils la production? Pouvait-on espérer que par une diminution des taxes on obtiendrait une augmentation de recettes? Le malaise tenait-il à l'insuffisance de la circulation ou à la dépréciation du papier-monnaie? Était-il vrai, comme le prétendaient quelques-uns, que la mission de percevoir l'impôt fût confiée à des mains infidèles? Si l'on ne pouvait obtenir un accroissement de revenu, chercherait-on pour le moins à y suppléer par une di-

minution des dépenses, et les économies purement administratives suffiraient-elles à rétablir la situation respective des deux budgets telle qu'elle s'était présentée deux ans auparavant? C'est alors que deux moyens de parer au mal furent soumis à l'appréciation du pays. La solution proposée devait produire à la fois une augmentation des recettes par l'assujettissement des titres de la dette à l'impôt sur le revenu et une diminution des dépenses par le remboursement en papier des obligations fédérales connues sous le nom de 5-20 (1).

Les 5-20 sont les seuls titres pour le paiement desquels la loi ne se soit pas expliquée d'une manière catégorique. Elle a spécifié que les 10-40 seraient remboursés en monnaie métallique. Elle a indiqué le paiement en papier pour les anciens 7-30 et le petit nombre de certificats encore en circulation. Quant aux 5-20, l'acte du 25 février 1862, qui a autorisé la première émission de ces titres, ne dit pas explicitement s'ils seront payés en or ou en billets; il porte simplement qu'ils seront « rachetables cinq ans et remboursables vingt ans après l'émission, de plus échangeables contre des billets de la trésorerie. » Cependant l'émission de la première série de 5-20 était antérieure à l'établissement du cours forcé des billets. Ceux-ci avaient donc à ce moment la valeur de l'or, et le législateur ne se trouvait point dans la nécessité de stipuler expressément le remboursement en monnaie métallique. On ne saurait donc inférer du silence de la loi que le paiement en or des 5-20 fût facultatif.

L'assimilation des titres de la dette aux autres valeurs soumises à l'impôt sur le revenu ne s'appuyait pas sur des motifs beaucoup plus valables. Comment! disaient ceux qui la proposaient, les agriculteurs, les industriels, les commerçans, dont la fortune est toujours plus ou moins aléatoire, sont contraints de remettre à l'état une part de leurs profits annuels, et les capitalistes, dont le revenu, placé en titres de la rente, se trouve à l'abri des risques et des incertitudes commerciales, auraient l'avantage d'être dispensés de contribuer aux charges publiques! Le raisonnement peut être spécieux; il fut loin de convaincre le congrès, qui n'accorda pas même à ces théories l'honneur d'une discussion sérieuse. C'est aux États-Unis du reste qu'une semblable doctrine avait le moins de chances de faire fortune. Les titres de la dette fédérale ne sont point, comme les consolidés anglais ou la rente française, un placement dans lequel les porteurs de titres n'ont en vue que le paiement à perpétuité d'annuités fixes en échange desquelles ils abandonnent tout droit au remboursement du capital. Aux États-Unis, le gouvernement s'engage à rembourser la valeur des obligations souscrites dans un délai

(1) Nous rappellerons que les noms adoptés pour désigner ces titres indiquent le nombre d'années au bout desquelles ils avaient été déclarés remboursables lors de l'émission : ainsi les 5-20 (*five-twenties*) sont des obligations remboursables en cinq ans au moins, vingt ans au plus. Les 7-30 tirent leur nom du taux d'intérêt auquel ils furent émis. Voyez la *Revue* du 15 septembre 1868.

stipulé, et à servir jusqu'à remboursement un intérêt déterminé. C'est un contrat absolument semblable à celui qui intervient entre prêteur et emprunteur ordinaires. L'une des parties n'a pas le droit à elle seule d'en modifier les termes. D'ailleurs il pouvait se présenter des éventualités telles que les États-Unis se trouveraient dans la nécessité de faire un nouvel appel aux capitaux étrangers. Ils se seraient placés dans une situation désastreuse, si, pour alléger momentanément leurs charges budgétaires, ils s'étaient exposés à ne pouvoir plus placer leurs emprunts futurs dans les autres pays.

Sur les deux questions ainsi posées devant l'opinion publique, le parti républicain, fort d'avoir réussi à consolider l'Union en réglant la situation si longtemps indécise des anciens états confédérés, abordait franchement la défense des principes qui sont la base du crédit. Il repoussait le remboursement des 5-20 en papier et l'établissement d'une taxe sur le revenu provenant des titres de la dette. Un groupe peu nombreux dans lequel figuraient entre autres les noms de Thaddeus Stevens et du général Butler, s'inspirant d'une affection respectable pour la monnaie nationale plutôt que des véritables principes de la science économique, se séparait seul sur ce point du reste des républicains. Les démocrates se divisèrent sur la question financière comme sur la question politique. Une fraction du parti à la tête de laquelle se trouvait le président de la cour suprême, M. Chase, ancien ministre des finances, se plaça sur le terrain adopté par la majorité des républicains; mais elle ne tarda pas à se perdre dans la masse des démocrates qui crurent devoir prendre une position opposée.

Tandis que la question était ainsi débattue avec une égale vivacité par les deux partis, le congrès, réuni en permanence à Washington, cherchait le moyen d'arriver à une solution qui allégeât les charges du trésor, comme le demandaient les démocrates, tout en respectant l'intégrité de la loi, ainsi que le réclamait l'intérêt bien compris du crédit de la nation. On se demanda si le résultat cherché ne pourrait être obtenu en substituant aux titres en circulation des titres passibles d'un intérêt annuel moins élevé. Cette opération ne pouvait se faire qu'en employant à racheter les 5-20 le produit d'un grand emprunt nouveau dont l'intérêt serait moindre que l'intérêt dû aux porteurs des 5-20. On resterait ainsi dans la légalité, on s'en tiendrait aux engagements pris à l'époque de l'émission des 5-20, et en même temps on fournirait au gouvernement tous les moyens d'équilibrer son budget. M. Sherman, président du comité financier au sénat, présenta dans ce sens au congrès un projet de loi qui, après une longue discussion dans les deux chambres, fut voté le 25 juillet 1868. « Le secrétaire de la trésorerie, y était-il dit, est autorisé à émettre des titres de la valeur de 100 dollars, ou des multiples de cette somme, remboursables en monnaie métallique au gré des États-Unis dans un délai de trente et de quarante ans, et dont

les intérêts seront payables par semestre en monnaie métallique. Les titres remboursables en quarante années porteront un intérêt de 4 1/2 pour 100, et les titres remboursables en trente années un intérêt de 4 pour 100. Ces titres et l'intérêt dont ils sont passibles seront exemptés du paiement de tout impôt ou contribution envers les États-Unis, sauf l'impôt sur le revenu, ainsi que de toute autre forme d'impôts établis par des autorités locales, municipales ou d'état. Ces titres seront exclusivement employés à racheter ou à remplacer une égale somme des titres des États-Unis connus sous le nom de 5-20 actuellement en circulation; il en sera émis une somme suffisante pour couvrir le capital de ces titres et non au-delà. »

De plus une somme fixe de 710 millions de francs provenant du produit des douanes devait être affectée, pendant le cours de chaque année fiscale, à solder les intérêts et à réduire le capital de la dette publique. Il ne devait être prélevé aucune commission par les agens du gouvernement pour le paiement à l'étranger des coupons semestriels des titres du nouvel emprunt. Ce bill ne fut pas signé par M. Johnson. Le congrès s'y attendait; il s'était même ajourné avant l'expiration du terme de dix jours accordé au président par la constitution pour examiner les projets de loi soumis à son appréciation. Les auteurs de la loi du reste avaient l'air eux-mêmes de ne la mettre en avant que pour tâter l'opinion. Il fallait établir le crédit du pays sur une base solide avant de songer à une opération aussi considérable. Du moment d'ailleurs que la conversion en titres nouveaux des titres alors en circulation était toute volontaire, évidemment les porteurs de titres 5-20, qui donnaient un intérêt de 9 1/2 à 10 pour 100, se garderaient bien d'échanger les valeurs qu'ils avaient entre les mains contre des obligations ne rapportant que 4 et 4 1/2 pour 100. D'autre part, les capitalistes qui éprouvaient le désir d'acquérir des fonds des États-Unis devaient préférer acheter des bons 5-20, cotés alors à 68, et offrant un revenu bien supérieur à celui que promettait le nouvel emprunt. L'assurance d'un remboursement en monnaie métallique, énoncé dans le bill de M. Sherman, avait perdu toute importance depuis que le parti républicain avait inséré le paiement en or des 5-20 dans son programme électoral.

Les délégués du parti républicain, réunis en convention à Chicago le 20 mai 1868, avaient, au point de vue politique, sanctionné la marche suivie par le congrès dans l'œuvre de reconstitution des états du sud, et au point de vue financier ils avaient « condamné la répudiation sous toutes les formes comme un crime national. » Conformément à la tactique ordinaire et à l'organisation vigoureuse du parti républicain, les divergences d'une fraction honorable, mais minime, de ses membres, s'étaient effacées devant la nécessité de présenter au pays un programme net, défini, uniforme. Le parti républicain n'était pas muet dans cette manifestation solennelle sur la question de conversion. Il l'envisageait au point de vue

le plus honnête et le plus pratique. « La période fixée pour le paiement de la dette nationale, disait la *plate-forme* de Chicago, doit être étendue d'une manière équitable; il est du devoir du congrès de réduire le taux d'intérêt de cette dette dès qu'on pourra le faire honnêtement. La meilleure politique à suivre pour diminuer le fardeau de notre dette est d'améliorer notre crédit de manière que les capitalistes soient disposés à nous prêter de l'argent à un taux moindre que celui que nous payons actuellement, et que nous devons payer aussi longtemps que l'on parlera de la répudiation partielle ou totale, ouverte ou déguisée de la dette. »

La convention démocratique se réunit à son tour dans la ville de New-York le 4 juillet, jour anniversaire de la proclamation de l'indépendance. Le parti, moins bien discipliné que son adversaire, finit néanmoins par s'organiser, et s'efforça d'obtenir par la solennité de la forme ce que chez lui le fond avait de défectueux. Obligé de passer un peu condamnation sur ses visées politiques, il voulut du moins faire étalage de plans financiers en désaccord complet avec ceux des républicains, et il se donna le tort de risquer un dangereux appel aux passions de la partie la moins éclairée de la population américaine. « Paiement de la dette publique des États-Unis aussi rapidement que possible, tout l'argent pris au peuple par l'impôt, sauf ce qui est nécessaire aux dépenses gouvernementales, devant être économiquement administré et appliqué à cet amortissement, » tel était le programme adopté. Quant aux moyens, la *plate-forme* démocratique continuait ainsi : « Toutes les fois que les titres ne porteront pas expressément ou bien que la loi autorisant l'émission ne stipulera pas qu'ils devront être remboursés en monnaie métallique, ils doivent en droit et en justice être remboursés en monnaie légale des États-Unis. Une même taxe pour toutes les formes de la propriété basée sur la valeur réelle, y compris les titres du gouvernement et autres fonds publics! Une seule monnaie pour le gouvernement et le peuple, le travailleur et le fonctionnaire, le pensionné et le soldat, le producteur et le porteur de titres! » En échange de cette interprétation partielle du contrat entre le trésor et ses créanciers, les démocrates promettaient une diminution des impôts intérieurs et une modification du tarif douanier dans le sens de la liberté commerciale.

Dès l'ouverture de la campagne, la situation se présentait dans des conditions favorables aux républicains. Ceux-ci pouvaient en effet, vis-à-vis de leurs adversaires, opposer les actes accomplis dans le passé aux vagues promesses d'un avenir douteux, le respect des engagements à une banqueroute mal déguisée. Pour tous ceux qui connaissaient les États-Unis, il n'y avait pas de doute que le corps électoral ne ferait bonne justice des erreurs qu'on lui présentait sous la forme séduisante d'une réduction prochaine des charges supportées par le pays. Ce fut en effet ce qui arriva. Le 3 novembre 1868, le candidat républicain, le général Grant,

fut élu président. Vingt-six états, réunissant 217 voix présidentielles, lui accordèrent leurs suffrages. M. Seymour, le candidat des démocrates, obtenait 80 voix, et la majorité dans 8 états seulement, notamment dans celui de New-York, grâce au vote des électeurs irlandais de la métropole commerciale de l'Union.

Le scrutin du 3 novembre réglait en principe la question financière soumise à l'appréciation du pays; il ne restait qu'à la formuler en termes légaux, et le congrès n'allait pas tarder à s'acquitter de ce devoir. Néanmoins, dans le message qu'il adressa au congrès le 8 décembre, M. Johnson ne put résister au plaisir de jeter un dernier défi à ses vainqueurs. « Divers plans, disait-il, ont été proposés pour le paiement de la dette publique. Quelles que soient les différences quant au temps et au mode de rachat, ils semblent être d'accord sur ce point qu'il est juste et convenable de réduire l'intérêt. Le secrétaire du trésor, dans son rapport, recommande le taux de 5 pour 100; le congrès, dans un bill passé avant l'ajournement du 27 juillet dernier, demandait ceux de 4 et de 4 1/2 pour 100; aux yeux de beaucoup de personnes, 3 pour 100 constitueraient un intérêt complètement suffisant... Ce serait offrir aux créanciers publics une libérale rémunération de l'emploi de leur capital, et ils auraient lieu de s'en tenir pour satisfaits. » M. Johnson terminait cette partie de son message par une phrase très significative. « Les leçons du passé, ne craignait-il pas d'écrire, avertissent les prêteurs qu'il ne faut pas exiger de l'emprunteur une trop rigoureuse observation de la lettre du contrat. »

Ce langage était une insulte à l'assemblée, dont les principes en matière économique venaient de recevoir la sanction solennelle du suffrage populaire. Le congrès et le sénat auraient pu renvoyer purement et simplement le message à celui qui l'avait écrit, la proposition en fut faite; ils se contentèrent d'en ordonner le dépôt sur les bureaux de leurs présidents respectifs, afin qu'il n'en fût plus question. Toutefois ces paroles, transmises par le télégraphe, produisirent une grande émotion sur les marchés européens, par contre-coup aux États-Unis, et amenèrent une forte baisse sur la cote des titres. Le congrès comprit qu'il fallait arrêter cette panique, et dès le lendemain furent votées des déclarations par lesquelles il déclina toute solidarité avec les opinions présidentielles. « La répudiation de la dette nationale, disait la résolution adoptée par la chambre des représentans, sous quelque forme et à quelque degré que ce soit, est odieuse au peuple américain, et dans aucun cas ses délégués ne consentiront à offrir aux créanciers publics, comme remboursement intégral, une somme inférieure à celle que le gouvernement s'est engagé à leur solder. » La résolution votée par le sénat était plus explicite encore. « La dette publique des États-Unis (sauf dans les cas où la loi qui en autorise l'émission a fait une déclaration contraire) est due en monnaie métallique ou son équivalent, et les États-Unis par les présentes s'engagent

solennellement sur leur bonne foi à ce que le remboursement en soit ainsi effectué. »

La majorité des deux chambres n'avait plus qu'à transformer en loi l'expression de ses volontés. Tel fut l'objet du bill présenté par M. Schenck et adopté le 1^{er} mars 1869. La déclaration du sénat que nous venons de citer y était reproduite en termes presque identiques. Quant à la circulation fiduciaire, le congrès s'engageait à lui donner toute son attention dans un délai prochain, car il était stipulé « qu'aucun des titres portant intérêt ne pourrait être racheté ou remboursé avant l'échéance, à moins qu'à cette époque les billets des États-Unis ne fussent convertibles en monnaie métallique au choix du porteur, ou que des titres des États-Unis portant un taux d'intérêt moins élevé que les titres à racheter ne pussent être vendus au pair en monnaie métallique. » Les pouvoirs du quarantième congrès ayant cessé le 4 mars 1869, c'est-à-dire avant l'expiration du délai accordé au président pour examiner la loi, le bill financier de M. Schenck resta sans effet. Aussi l'un des premiers actes des nouveaux représentans du pays fut-il de confirmer le bill voté par leurs prédécesseurs, et la loi, soumise cette fois à la ratification du président Grant, fut immédiatement revêtue de sa signature.

Relativement au papier-monnaie, voici quel est en ce moment l'état de la question. Depuis l'établissement du cours forcé, la dépréciation de la monnaie légale a subi de brusques et désastreuses oscillations. La prime de l'or s'est élevée parfois durant la guerre jusqu'à 180 pour 100, de sorte que 280 dollars en papier représentaient 100 dollars en or. Cette diminution de la valeur commerciale des *greenbacks* ne tenait pas sans doute à un manque de confiance dans les destinées futures de l'Union; ceux qui la défendaient ne doutèrent jamais du triomphe définitif de la cause fédérale. Elle était due à l'incertitude où l'on se trouvait quant à la somme des sacrifices auxquels le pays pouvait être contraint de se soumettre. Lorsque la guerre fut terminée, que les arriérés eurent été soldés et la dette flottante définitivement éteinte par l'émission du grand emprunt des *seven-thirties* (7-30), lorsque le pays fut assuré que la somme de papier-monnaie en circulation ne serait pas augmentée, l'agio sur l'or se maintint vers un taux moyen de 40 pour 100, tout en restant soumis à des sauts brusques. Au moment de la guerre d'Allemagne de 1866, il passa brusquement de 25 à 55 pour 100; chaque paiement des intérêts de la dette, selon qu'il s'effectuait en or ou en *greenbacks*, le faisait aussi varier dans un sens ou dans l'autre. Il fallait évidemment donner à l'éta-
lon monétaire une fixité plus grande.

Pour atteindre ce but, il n'y avait qu'un seul moyen efficace : c'était la reprise des paiemens en espèces. On proposa d'appliquer au rachat des *greenbacks* une partie de l'encaisse métallique du trésor. Cet encaisse varie, d'après les états publiés chaque mois, entre 400 et 600 millions. Les besoins courans, disaient les partisans du projet, n'absorbent pas la to-

talité de cette somme, et on pourrait consacrer la partie disponible à rembourser en or les billets qui seraient présentés à la trésorerie. On comptait, par cette mesure, relever tout de suite le cours des *greenbacks* et les ramener au pair en peu de temps. M. Mac-Culloch répondait fort justement que cette manière d'agir constituerait une imprudence grave, tant que la conversion de 7-30 en 5-20 ne serait pas achevée. « Dans l'incertitude où je suis, ajoutait-il, de savoir s'il sera plus avantageux, suivant la situation du marché, de rembourser les 7-30 en papier ou de les échanger contre les 5-20 que le congrès m'a autorisé à émettre, il est indispensable de conserver un encaisse qui me permette de prévoir avec une égale confiance cette double alternative. » Cet encaisse constituait d'ailleurs la réserve à l'aide de laquelle il était toujours certain de pouvoir faire face aux intérêts de la dette. Pour que le crédit des États-Unis n'eût pas à redouter les suites d'une diminution éventuelle des recettes, il fallait que le ministre des finances gardât entre ses mains une avance assez considérable pour assurer le service régulier des coupons. Le système proposé n'était donc praticable qu'à la condition de pouvoir compter avec certitude sur un excédant de recettes, et la situation n'était point assez assurée pour cela en ce moment. Afin de satisfaire pourtant ceux qui attribuaient la gêne du marché à l'insuffisance des agens d'échange, le congrès abrogea la loi qui enjoignait au chef du département financier de racheter 24 millions de francs de billets par mois. Cette loi avait eu pour effet d'amener une réduction de 279 millions dans la circulation fiduciaire. Depuis qu'elle a été abrogée, le chiffre de la dette sans intérêts est resté à peu près stationnaire, puisqu'entre le 1^{er} novembre 1867 et le 1^{er} juin 1869 il ne s'est élevé que de 2,056 à 2,064 millions, soit un accroissement de 8 millions en dix-neuf mois.

Ce qui complique surtout la question de la reprise des paiements en espèces, c'est la présence dans la circulation des billets émis par les banques nationales. D'après la loi, chaque association de banque est obligée de déposer au moment où elle se constitue un certain nombre de titres des rentes fédérales, en échange desquels elle est autorisée à émettre une somme de billets égale à 90 pour 100 de la valeur de ces titres. Les billets ainsi émis doivent être reçus en paiement des impôts, droits d'excise, terres de l'état et de toutes les autres dettes envers les États-Unis, à l'exception des droits d'importation. Réciproquement ils doivent être acceptés en paiement de toutes les dettes des États-Unis, à l'exception des intérêts de la dette fédérale et du rachat des billets de la trésorerie, qui ont cours forcé (*legal tenders*). La monnaie légale des États-Unis se compose donc, outre les billets de la trésorerie, des billets émis par les banques nationales. La circulation de ces derniers, au mois d'octobre 1868, représentait une somme de 1 milliard 559 millions, garantis par le dépôt de titres de la dette ayant une valeur de 1 milliard 813 millions. Supposons que le gouvernement se trouve un

jour en présence d'un excédant de recettes, et qu'il conserve continuellement un encaisse métallique suffisant pour permettre à tout individu porteur d'un billet de la trésorerie de recevoir à présentation une somme égale en or, la valeur des billets s'élèvera au pair, et la circulation s'augmentera de tout le numéraire aujourd'hui inactif. Cette opération, il est probable que le gouvernement pourrait la commencer avant longtemps: reste à savoir si les banques nationales seraient en mesure de reprendre les paiemens en espèces aussi facilement que le gouvernement le ferait à l'égard de ses propres billets. Là est le principal obstacle à la prompt solution du problème. Jamais en effet le congrès ne prendra une mesure qui léserait les intérêts des banques; ce serait porter atteinte à des intérêts considérables et commettre une imprudence en même temps qu'une injustice.

Il faut éviter d'ailleurs de modifier subitement la situation respective des débiteurs et des créanciers d'une manière trop considérable. M. Mac-Culloch a donc proposé par son dernier rapport un ensemble de dispositions propres à conduire vers une réforme graduelle. D'abord on rendrait légale dans les transactions entre particuliers la stipulation que le contrat devra être exécuté en espèces métalliques. Après le 1^{er} janvier 1870, les billets de la trésorerie cesseraient d'avoir cours forcé dans les transactions privées; après le 1^{er} janvier 1871, ces billets cesseraient d'avoir cours forcé dans les transactions, de quelque nature qu'elles soient, sauf en ce qui touche certains paiemens à opérer par le gouvernement; on autoriserait l'échange facultatif de ces billets contre des obligations de la dette fédérale; enfin un délai serait accordé aux banques nationales pour reprendre le paiement en espèces de leurs propres billets.

Il est dans les habitudes du pouvoir législatif aux États-Unis de ne point régler de question grave, soit politique, soit financière, avant qu'elle n'ait été profondément mûrie par la discussion du pays. Le congrès s'est contenté jusqu'ici de prendre en considération la plupart des propositions qui lui ont été présentées. Celle de M. Mac-Culloch en provoquera évidemment beaucoup d'autres. Quelque mesure que prenne d'ailleurs le congrès pour hâter l'accomplissement du vœu qui tient le plus au cœur de tous les Américains, c'est-à-dire le prompt amortissement de la dette, le succès en dépendra de la prospérité industrielle et commerciale de la jeune et énergique nation des États-Unis. Sous ce rapport, les progrès sont rapides. Sous l'égide d'une administration homogène et appuyée par la majorité du pays, l'édifice ébranlé par la guerre se reconstitue plus solide qu'il ne l'a jamais été. Les résultats fournis par le rendement des taxes intérieures témoignent que l'industrie se développe dans des proportions gigantesques en dépit des charges qui la grèvent. Autant qu'on en peut juger par les chiffres obtenus depuis le commencement de l'année, le produit des douanes sera d'environ 1 milliard 100 millions; c'est le revenu le plus élevé qu'elles aient encore donné.

Les richesses agricoles du territoire fédéral se présentent dans des conditions également favorables. La récolte du maïs dans le bassin du Mississippi a été en 1868 de 329 millions d'hectolitres, soit une augmentation de 50 millions sur l'année précédente. Pour 1869, on espère qu'elle atteindra facilement 360 millions d'hectolitres. Dans le sud, le travail libre s'organise de plus en plus. La récolte du coton semble devoir dépasser la dernière, qui a été de 2,380,000 balles; elle atteindra probablement celles des années antérieures à la guerre. La vente de la récolte de 1868, estimée à environ 1 milliard 200 millions, a contribué à rétablir la richesse du sud. Les sucreries même, dont le travail est très pénible, ont donné l'année dernière un produit de 250 à 300,000 barriques.

La marche que le cabinet de Washington est appelé à suivre est d'ailleurs nettement tracée par le résultat des dernières élections; la crise ministérielle que viennent de traverser les États-Unis n'entraîne point une modification des principes sur lesquels repose le gouvernement du pays, et au point de vue financier le nouveau secrétaire de la trésorerie s'écartera sans doute fort peu de la route suivie par son prédécesseur. Pour remplacer M. Mac-Culloch, qui, en adoptant les vues politiques de M. Johnson, s'est aliéné la confiance du congrès, le président Grant avait d'abord appelé au département de la trésorerie M. Stewart, riche négociant de New-York. M. Stewart ayant dû se retirer en présence d'une loi votée en 1789, et qui interdit aux fonctionnaires du département financier de se livrer à des opérations commerciales, le président a confié ce portefeuille à M. Boutwell, membre de la chambre des représentans. Le nouveau secrétaire de la trésorerie appartient au Massachussets, berceau de la liberté religieuse et politique des États-Unis et l'un des rares états qui, au lieu de se prévaloir de la loi établissant le cours forcé du papier, ont refusé jusqu'ici de solder l'intérêt de leur dette particulière autrement qu'en espèces métalliques.

Les titres de la dette, qui, à l'époque des élections présidentielles, étaient cotés à 70 fr., se sont rapidement élevés à 83 fr. Depuis que le coupon de mai en a été détaché, ils ont naturellement fléchi; mais le prix en est aujourd'hui de 80 fr., ce qui équivaut à une amélioration de 10 pour 100 depuis le mois de novembre. Quand le congrès aura pris une décision relativement au papier-monnaie, il y a tout lieu de croire qu'une amélioration analogue se produira dans la valeur commerciale des *greenbacks*, et que la prime sur l'or s'abaissera graduellement jusqu'au pair. L'énergie avec laquelle ce peuple, adonné jusque-là aux arts de la paix, s'est levé pour défendre son intégrité et sa constitution menacées, l'étendue des sacrifices qu'il a subis pour affirmer et maintenir son unité, sont un gage certain qu'il ne faiblira devant aucune mesure à prendre pour consolider son crédit et effacer au plus vite toutes les traces d'une guerre de géans.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 juin 1869.

La France ne s'est pas trouvée souvent dans une situation aussi étrange et aussi perplexe que celle où l'ont placée les dernières élections. Elle marche à tâtons à travers une obscurité qui pèse à son esprit amoureux de la clarté du jour et de la décision. A les prendre en elles-mêmes et au point de vue le plus strict, que devaient être ces élections dont le retentissement dure encore? Elles n'étaient qu'un acte naturel et prévu de notre vie publique, le renouvellement légal d'une assemblée délibérante dont le rôle constitutionnel est tracé d'avance. Qu'ont-elles été réellement? Elles sont devenues une mêlée ardente, un réveil, la manifestation d'une vitalité politique qu'on pressentait assurément, mais dont on ne pouvait évaluer l'énergie. Observées dans leur ensemble, sans passion et sans parti-pris, indépendamment surtout d'un résultat matériel facile à prévoir, elles ont été une révélation véritable sur laquelle comptaient à peine ceux qui avaient le plus d'illusions, et d'un seul coup la France s'est trouvée portée à ce point dangereux où l'on s'attend à de l'imprévu, où l'opinion sent le besoin de voir clair et de chercher la lumière dans les moindres actions, dans les moindres paroles, où l'on s'irrite enfin du silence, de l'indécision, des explications insuffisantes.

C'est ce qui explique le mieux peut-être l'impatience avec laquelle on a suivi cette sorte d'intermède de discours et de lettres qui a rempli la scène pendant quelques jours en attendant la grande pièce. Ce n'est pas que ces lettres eussent moins de mérite que bien d'autres et qu'elles ne fussent dictées par le sentiment le plus simple, le plus naturel : elles ne suffisaient plus, voilà tout. Elles ne disaient pas le mot d'une situation sur laquelle on tenait à être renseigné, et la surprise qu'elles pouvaient réveiller ne compensait plus ce qu'elles avaient d'insuffisant. Le procédé était désormais en disproportion avec les choses. Lettre à M. de Mackau,

lettre à M. Schneider, discours de Châlons, discours de Beauvais, et au milieu de tout cela M. de Persigny s'agitant de son mieux, ayant, lui aussi, son commerce épistolaire, se laissant entrevoir en se dérochant dans sa retraite, ce n'était pas assez ou c'était trop. Qu'entendait l'empereur en parlant à M. Schneider de la conciliation « d'un pouvoir fort avec des institutions sincèrement libérales? » Quelle était sa pensée lorsque récemment, au camp de Châlons, il saisissait l'occasion de l'anniversaire de la bataille de Solferino pour réchauffer chez nos soldats les ardeurs de l'esprit militaire, pour leur parler de nos guerres comme du triomphe de la civilisation? On aurait pu longtemps remuer ces questions, passer d'un discours à une lettre sans être plus avancé. Enfin l'ouverture du corps législatif est venue, et nous commençons à sortir des nuages, nous abordons un terrain plus solide. M. Rouher lui-même, en constatant la récente manifestation électorale, en observant toutefois que l'étude des résultats politiques de cette manifestation ne pouvait être précipitée, M. Rouher a ajouté ces mots qui sont un engagement : « A la session ordinaire, le gouvernement soumettra à la haute appréciation des pouvoirs publics les résultats et les projets qui lui auront paru les plus propres à réaliser les vœux du pays. »

Voilà donc qui est bien clair et officiellement constaté : les élections récentes sont une manifestation sérieuse dont le caractère n'est point méconnu. On veut éviter les précipitations compromettantes, mais on se tient prêt à mûrir les résolutions qui doivent répondre aux vœux du pays. C'est le gouvernement lui-même, on le voit, qui précise la question dans des termes tels qu'ils deviennent une obligation publiquement contractée. « Réaliser les vœux du pays, » nous le savons bien, c'est justement ce qu'il n'est jamais aisé de définir, ce qui est un champ de bataille toujours ouvert entre le gouvernement et l'opposition. Ce qui est certain dans tous les cas, ce qui ressort de toute une situation créée non-seulement par le dernier mouvement électoral, mais par un travail continu depuis plusieurs années, par une série d'incidens publics, c'est la nécessité de régulariser cette renaissance de l'opinion, de lui tracer un cours, c'est l'impossibilité de prolonger une apathique et énigmatique indécision dont le gouvernement au reste serait le premier à souffrir. De toute façon maintenant il faut serrer cette situation de près, et c'est le moment plus que jamais de se souvenir de ce mot, qu'il est plus sûr de marcher à la tête des idées de son temps que de leur résister ou de se laisser traîner à leur suite. Sans doute, encore une fois, ce n'est point chose facile de dégager un système de conduite, une politique précise, d'une manifestation vague par elle-même, qui se compose d'instincts indéfinis, de malaises, d'aspirations confuses; qu'on interroge cependant d'un esprit sincère les faits saillans, les courans d'opinion, les signes les plus sensibles, on sera tout au moins mis sur la voie de ces

actes et de ces résolutions qui peuvent désintéresser le pays dans ses vœux ou dans ses volontés légitimes. Ainsi il est bien clair aujourd'hui que le vœu essentiel du pays, c'est de reprendre possession de lui-même, de rentrer d'une façon plus active et à tous les degrés de la hiérarchie politique dans l'administration de ses affaires. Les élections dernières n'ont aucun sens, ou elles signifient que le pays veut désormais de l'indépendance dans ses représentans, des garanties dans le jeu de ses institutions, de la sévérité dans le maniement de ses intérêts et de ses finances, de l'efficacité dans le contrôle. Il tient à ne point rester étranger aux inspirations et aux démarches qui peuvent décider de ses destinées en l'engageant dans toutes les entreprises.

Ce que le pays, en un mot, désire visiblement aujourd'hui, c'est la substitution graduelle, régulière, d'un régime de libre et sérieuse délibération aux conseils solitaires et omnipotens d'un pouvoir discrétionnaire absorbant en lui toutes les forces publiques. Sans doute, les événemens contemporains le montrent assez, ce pouvoir discrétionnaire ou personnel, comme on voudra l'appeler, qui est toujours plus ou moins la dictature, peut se produire par accident dans certains momens de fatigue et d'atonie sociale; il n'est point une institution normale et permanente. Il peut se faire illusion à lui-même et faire illusion aux autres tant qu'il a des succès, tant que le vent souffle dans ses voiles; le jour où les succès diminuent, où les fautes se succèdent, où les erreurs accumulées attirent l'attention, ce jour-là le déclin inévitable a commencé pour lui. Dès qu'il est mis en question, il n'a plus sa raison d'être; le pays, réveillé en sursaut, s'inquiète de ses fautes, et lui-même, malgré tous les dehors d'une confiance tranquille, il se sent ébranlé. Il arrive bien vite à cette condition étrange où il se démoralise parce que rien ne lui réussit plus, comme on dit, où il a tous les inconvéniens de son omnipotence sans en avoir les avantages : il a toutes les responsabilités, et il n'a plus les mêmes moyens d'action; il garde encore l'apparence de l'unité, et au fond il est divisé, tiraillé dans ses conseils; il hésite sur le choix des hommes et sur la direction des choses; il est livré aux influences contraires, et il finit en vérité par recevoir le dernier coup de M. de Persigny, qui lui reproche d'être irrésolu et inactif. Cela veut dire simplement qu'il se sent dépaycé dans une situation nouvelle.

Cette nécessité de la transformation du pouvoir personnel, les esprits clairvoyans la pressentaient sans doute depuis bien des années, et le gouvernement lui-même, pour parler avec justice, semblait la comprendre, puisqu'il se dessaisissait de quelques-unes de ses prérogatives en élargissant le cadre des discussions publiques; seulement il croyait peut-être avoir encore du temps devant lui, il procédait avec lenteur. Les élections sont venues précipiter les choses. Si le gouvernement, sans attendre le scrutin qui allait s'ouvrir, eût parlé au pays et eût tracé de-

vant lui le programme des réformes qu'il entendait réaliser, il serait resté sans doute plus complètement maître du mouvement qui se déroule aujourd'hui. Accomplies dans le vague, ces élections sont allées nécessairement droit au nœud de la question, au principe même du pouvoir discrétionnaire, de l'omnipotence administrative, et elles entraînent inévitablement désormais un retour plus ou moins gradué à un régime d'institutions sincèrement libérales. Or ce régime a ses conditions naturelles, il implique des garanties connues, des responsabilités échelonnées, des droits indépendans qui se pondèrent et s'enchaînent, et au point où en sont venues les choses, le mieux est certainement de ne pas chercher à scinder un système qui n'a une sérieuse efficacité que pris dans son ensemble.

La plus dangereuse des combinaisons serait de faire un amalgame qui réunirait les inconvéniens de tous les régimes, qui ne pourrait que prolonger une crise d'agitation morale et d'attente. Le gouvernement n'en est plus sans doute à se faire illusion, le langage de M. Rouher prouve que, s'il n'a pas parlé au pays avant les élections, il ne méconnaît pas la puissance de cette manifestation, la légitimité de ces « vœux » qu'il se propose de « réaliser. » Il peut se donner quelque temps, et au besoin le prochain centenaire de Napoléon peut devenir la date de sérieuses initiatives libérales; mais dans tous les cas c'est pour le gouvernement une obligation d'agir, de ne pas laisser l'opinion dans l'incertitude, de reconstituer une situation normale et dégagée de toutes les obscurités. Quels seront les hommes qui seront chargés d'inaugurer et d'appliquer une politique nouvelle? La question n'est point évidemment sans importance; elle s'agite déjà vivement dans les conversations; on invente des combinaisons, on crée des ministères. L'essentiel pour le moment est de décider ce qui sera fait, et comment cela sera fait.

C'est une nécessité pour le gouvernement de marcher en avant, tout comme c'est une nécessité pour l'opposition elle-même de savoir ce qu'elle veut, de préciser son action. Jusqu'ici on s'est tenu dans le vague, dans les généralités qui prêtent à tous les développemens; on parlait dans les réunions, on faisait des circulaires, on était de plus dans l'excitation d'une lutte passionnée; l'heure est venue de retrouver le sang-froid et de formuler une politique nette, inspirée du sentiment pratique des choses, car, il ne faut pas s'y tromper, une des raisons de l'incohérence qui apparaît presque partout aujourd'hui, c'est que, si on voit d'un côté un gouvernement surpris et déconcerté, qui met parfois le public dans la confiance de ses tâtonnemens et de ses contradictions, on ne voit pas bien clairement en face de lui ce qui se prépare et ce qui se recompose. Il y a pour sûr en ce moment des choses qui se défont, on ne voit pas aussi distinctement celles qui se refont. C'est tout simple peut-être, au moins dans ce premier instant. L'opposition est un peu la fille d'une situation troublée, elle porte la marque de son origine; elle est assez con-

fuse, assez bariolée; elle vient de tous les camps et a toute sorte de drapeaux; elle compte des hommes nouveaux assez inconnus encore à côté de ceux qui ont déjà donné la mesure de leurs opinions ou de leur talent. Il s'agit maintenant de mettre de l'ordre dans cette armée. Si l'opposition nouvelle du corps législatif borne son ambition à jouer un rôle tout négatif, à faire la guerre pour la guerre, à harceler des ministres ou le régime lui-même, rien n'est plus facile, comme aussi rien ne serait plus stérile et peut-être plus dangereux, puisque ce serait donner un prétexte aux temporisations du gouvernement. On multipliera les discours, on fera des protestations, on agitera des programmes indéfinis, on lèvera le drapeau des irréconciliables, on soulèvera des orages, et à quoi cela conduira-t-il? Qu'auront gagné en définitive les libertés publiques? quelle satisfaction, quel progrès trouvera le pays dans ces tumultes de parole? Si l'opposition a la juste et patriotique ambition de jouer un rôle actif dans les affaires, d'exercer une influence pratique, il faut de toute nécessité qu'elle en prenne les moyens, et la première condition pour agir efficacement, c'est de combiner les efforts, de se rapprocher de la réalité, de concentrer la lutte en un mot sur ce qui est possible. Ce qui est possible aujourd'hui, ce qui est essentiel, c'est de diriger et d'éclairer sans cesse ce sentiment vague d'une vie nouvelle qui se réveille avec une si énergique puissance, c'est moins d'agiter des questions d'histoire ou de gouvernement que de soutenir le pays dans le pacifique apprentissage de ces mœurs libres dont il a l'instinct sans faire toujours ce qu'il faut pour se les approprier.

Qu'on y prenne bien garde, le suffrage universel, en élargissant le cadre politique, en y faisant entrer soudainement 40 millions d'hommes, a singulièrement changé toutes les conditions de notre existence, et il a créé des problèmes bien autrement graves que de simples questions de forme gouvernementale ou de mécanisme constitutionnel. Il fait notamment une nécessité impérieuse de l'éducation, sans laquelle la liberté n'est qu'une fiction exploitée par tous ceux qui sauront jouer de cet instrument. On vient de le voir par l'étrange procès de ce brave instituteur d'un petit village de Saône-et-Loire, qui supprimait tout bonnement dans l'urne confiée à ses soins les bulletins du candidat de l'opposition, et mettait à la place les bulletins du candidat officiel. Il croyait bien faire, cet homme simple, il se figurait que sa commune serait dés-honorée, si elle ne donnait pas l'unanimité au protégé du gouvernement. Qu'il ait été acquitté, ce n'est pas un grand mal. On a vu dans cet incident un abus de la pression administrative s'exerçant en faveur des candidatures officielles, et certainement l'abus est grave. Nous nous élevons un peu plus haut, et nous nous disons que dans plus de vingt mille communes de France les choses se passent à peu près ainsi ou pourraient se passer ainsi. Et qu'on ne dise pas que c'est pour l'empire que ce malheureux instituteur a violé l'urne électorale; il la violerait tout aussi bien

évidemment pour la république, si la république était le gouvernement. Il croyait bien faire, le maire n'en savait pas beaucoup plus, et les votans de l'opposition n'y mettaient eux-mêmes guère plus de finesse. « Je n'en savais pas plus là-dessus que mes moutons, dit bravement l'un d'eux, mes deux bulletins étaient dans ma poche... Pas d'opinion; j'aurais mis dans l'urne celui qui me serait venu sous le pouce... » — Voilà des suffrages bien libres, bien éclairés, pour l'opposition aussi bien que pour le gouvernement! — Et d'un autre côté voyez ce qui se passe dans le bassin populeux de Saint-Étienne parmi ces ouvriers agités par une question de salaire, livrés depuis quelques jours à la grève.

Ici l'épisode est navrant sans doute. Un conflit sanglant est venu assombrir cette agitation ouvrière. Des troupes ont été envoyées; au moment où elles conduisaient un convoi de prisonniers, elles ont eu à repousser l'agression d'une multitude violente, et une décharge meurtrière a jeté à terre une douzaine de victimes; des femmes et des enfans ont péri dans cette bataille de hasard au coin d'un chemin. C'est le côté funèbre de cette grève de Saint-Étienne. Nous ne recherchons en ce moment ni si toutes les précautions avaient été prises, ni si les griefs des ouvriers étaient justes ou exagérés. Il y a, ce nous semble, dans les faits qui ont préludé à cette sombre aventure de Ricamarie un détail plus caractéristique. Que les ouvriers eussent tort ou raison, ils avaient, pour défendre leurs droits, la loi sur les coalitions, qui a été faite justement en leur faveur; ils pouvaient se réunir, exposer leurs plaintes, discuter, et en fin de compte recourir à la grève, s'ils le voulaient, comme à une arme extrême. Ont-ils agi ainsi? Nullement, ils ne semblent pas même avoir eu l'idée de se servir de leur droit de coalition. Un jour des meneurs se sont répandus dans le bassin de Saint-Étienne, ils ont donné un mot d'ordre; les ouvriers qui voulaient continuer à travailler, on les a contraints à quitter les mines. Les propriétés ont été attaquées. C'est par un acte mystérieux d'autocratie et par des menaces de violence qu'on a engagé cette grève, de sorte que voilà des hommes qui ne songent pas même à se servir de la liberté qu'ils ont, qui prétendent gouverner sommairement les lois du travail et du salaire! C'est là le fait grave. Ce que nous en voulons conclure, c'est que tout ne réside pas dans des questions de politique abstraite, et que pour un parti véritablement libéral, en dehors des vaines querelles, il y a beaucoup à faire encore, si on veut accoutumer les masses à l'exercice intelligent et viril des droits qu'elles ont reçus.

Au moment où s'ouvre pour quelques jours le corps législatif de France, ce corps législatif né dans l'émotion de ces deux derniers mois, l'Allemagne voit se clore ses principales assemblées, le parlement de la confédération du nord, le parlement douanier, où le sud et le nord se retrouvent ensemble; mais avant de laisser partir de sa bonne ville

de Berlin tous ces représentans de l'Allemagne un instant confondus à l'ombre du drapeau prussien, le roi Guillaume vient de faire un brillant voyage; il est allé à Brême, à Oldenbourg, en Hanovre, dans la Frise orientale, à Emden, à Osnabrück; il a visité les côtes prussiennes, ces côtes qui s'étendent maintenant, comme on le dit avec un complaisant orgueil, de Borkum à Memel; il a inauguré le port de Heppens, qui, sous le nom de *Wilhemshafen*, devient le premier port militaire de l'Allemagne nouvelle, et ce n'est qu'au retour de ce voyage que le souverain prussien a congédié le parlement fédéral et le parlement douanier par deux discours qui évitent de réveiller les grandes questions politiques. Il a trouvé partout un réjouissant accueil, le bon roi Guillaume, partout, excepté dans le Hanovre, qui n'est pas encore prussien, à ce qu'il paraît; les paroles qu'il a semées sur son passage sont des plus pacifiques, on y sent la satisfaction des conquêtes accomplies et l'envie de les garder bien plus que la passion d'aller en avant et le besoin de remonter à cheval pour tenter un autre Sadowa. « Tout n'est point encore terminé, a dit le roi au bourgmestre de Brême, tous les désirs ne sont pas satisfaits; mais la génération future recueillera les fruits qui ont été semés, et achèvera l'édifice dont nous avons posé les fondemens... » Bref, le roi trouve qu'il a fait assez de chemin, et il n'est pas pressé de pousser plus loin l'aventure; il voudrait s'en tenir là, réserver l'avenir, ne rien risquer du présent, contenter tout le monde, et on ne peut certes mettre en doute la sincérité de ses sentimens de conciliation. Malheureusement on ne reste pas toujours maître, comme on le voudrait, de ces situations violentes créées par un coup d'état de la conquête. Le souverain prussien le disait lui-même dans une de ses harangues de voyage, « les membres qu'unit la nouvelle confédération auront plus d'une fois à souffrir de la transition. » Joignez à ces embarras intimes de la nouvelle confédération la difficulté de combiner les rapports du nord avec le sud, les complications extérieures toujours prêtes à naître. La vérité est qu'à travers tout, aujourd'hui comme hier et après comme avant les déclarations royales, l'Allemagne se trouve suspendue entre l'impossibilité de rester dans l'état où elle est et le danger de se heurter contre de redoutables obstacles, si elle va plus loin.

On se figure à Berlin que nous mettons de l'animosité et de l'aigreur dans ce que nous disons quelquefois des affaires allemandes. C'est une étrange confusion; nous tenons l'Allemagne pour une grande nation, le roi Guillaume pour un souverain patriote dont un sourire de la fortune a illuminé les vieux jours, et M. de Bismarck lui-même pour un ministre hardi qui a été assez heureux ou assez habile pour « saisir l'occasion aux cheveux, » comme le lui conseillait du fond des caveaux de Potsdam l'ombre de Frédéric II. Nous ne contestons nullement aux populations germaniques le droit de se constituer selon leurs aspirations et leurs vœux. Il n'est pas moins certain que la politique prussienne, par l'âpreté

de ses ambitions et de ses procédés, a fait tout ce qu'il fallait pour compliquer cette entreprise de la rénovation allemande, pour provoquer les résistances intérieures, pour susciter les ombrages au dehors, si bien que, malgré toutes les apparences triomphantes, l'œuvre est peut-être moins avancée aujourd'hui qu'elle ne l'était il y a un an. Tout le monde à Berlin considère l'état actuel comme un provisoire qui ne saurait durer, et cependant on craint très fort qu'il ne dure; il est même des esprits qui vont jusqu'à croire que tout cela pourrait bien finir par le dualisme. « On est beaucoup plus loin de l'unité qu'il y a un an, nous écrivait-on récemment d'une des villes prussiennes; on n'a pas osé souffler mot de la question nationale dans le parlement douanier, de peur de soulever des tempêtes... » C'est tout simple; on se heurte contre les difficultés mêmes qu'on s'est créées. S'il y a une chance favorable pour que l'unité allemande se réalise et triomphe de tous les obstacles, cette chance est dans la liberté. Qu'a fait au contraire la Prusse? Elle a procédé par la conquête, par l'absorption, par une sorte de prise de possession autocratique. Elle a tenu à mettre partout le cachet d'une puissance victorieuse et dominatrice. On se souvient de cette dépêche secrète indiscretement divulguée, il y a quelques mois, par l'état-major autrichien, et dans laquelle le négociateur de Nikolsbourg, M. de Bismarck, à la veille de la paix de Prague, laissait si bien voir que le roi n'était pas outre mesure préoccupé de l'Allemagne, mais qu'il ne rentrerait pas à Berlin sans des annexions. La Prusse a annexé effectivement, elle est toujours prête à annexer, et, pour faire aimer l'annexion, elle prodigue les nouveaux impôts avec les séductions de sa bureaucratie. Il est clair que ce genre de propagande n'est pas des plus contagieux, et le glacial accueil qu'a trouvé le roi dans le Hanovre en est la preuve la plus récente et la plus significative. Les résistances que le cabinet prussien a rencontrées pour ses projets financiers dans le parlement fédéral et dans le parlement douanier démontrent assez que tout ne marche pas le plus aisément du monde.

Les difficultés sont bien plus sérieuses encore dès qu'il s'agit des rapports du nord avec le sud; elles se compliquent de questions internationales, d'antagonismes extérieurs qui ressemblent toujours à une plaie vive. C'est ici surtout qu'apparaît ce qu'il y a de précaire dans une situation où il est tout aussi difficile de marcher que de s'arrêter, où il s'agit sans cesse de se tenir en équilibre sur la paix de Prague, sur la ligne du Mein, faisant assez pour ne décourager aucune espérance sans aller jusqu'à provoquer quelque redoutable orage extérieur. La Prusse joue ce jeu depuis deux ans avec une dextérité singulière. Elle est pour le moment très disposée à la paix, nous n'en doutons pas; elle sent bien que le plus grand des périls pour elle serait de donner un prétexte, qu'elle a tout intérêt à ne prendre aucune initiative ostensible de provocation; elle reste officiellement sur le terrain de la paix de Prague, et elle renvoie

aux « générations futures » l'achèvement de l'œuvre. Soit, c'est un terrain accepté; mais franchement, si à Berlin on se préoccupe du traité de Prague, c'est pour s'en assurer les avantages bien plus que pour en remplir les obligations vis-à-vis du Danemark, qui en est toujours à savoir ce que deviendront les districts réservés du Slesvig. Si on ne passe pas le Mein bannières déployées, on fait assurément plus d'une promenade au-delà de la rivière. Ce que la politique prussienne craindrait de faire avec éclat et d'un seul coup, elle l'essaie peu à peu par des actes partiels qui au premier abord semblent tout simples, tout naturels et dénués de grande signification. Un jour, c'est la convention qui autorise les Badois à faire leur service dans l'armée prussienne. Tout récemment, c'est un tribunal supérieur de commerce qu'on établit à Leipzig et dont la juridiction s'étendrait à l'Allemagne tout entière. Maintenant c'est la commission des anciennes forteresses fédérales qui proposerait, dit-on, de laisser les forteresses indivises entre le sud et le nord, et voici des habitans de Mayence qui demandent au grand-duc de Hesse de faire entrer cette grande place d'armes dans la confédération du nord. Nous ne méconnaissons pas ce qu'il y a d'habileté dans cette tactique qui prépare si bien l'œuvre des « générations futures, » et qui peut tout simplement conduire au but sans qu'on y prenne garde, tandis que le jeune roi de Bavière est occupé à nouer et à dénouer ses mariages ou à faire organiser pour lui seul des représentations du *Lohengrin* de M. Wagner. La question est cependant de savoir si un jour ou l'autre tous ces actes, qui sont peut-être enregistrés quelque part avec soin comme les élémens d'un dossier, ne finiront point par constituer un ensemble suffisant pour provoquer quelque éclat, et c'est ainsi que, malgré toutes les apparences de paix, la situation reste aujourd'hui ce qu'elle était hier, c'est-à-dire aussi peu rassurante que possible.

M. de Bismarck lui-même n'en est point à se méprendre sur les difficultés au sein desquelles il se débat, difficultés intérieures, difficultés extérieures, et c'est l'explication la plus simple des impatiences nerveuses qu'il porte dans les affaires. « Vous ne savez pas où vous pouvez me frapper, disait-il un jour devant la chambre; vous ne connaissez ni mes luttes ni la situation politique générale. » Aujourd'hui comme à l'époque où il parlait ainsi, M. de Bismarck sent bien que tout tient à un fil; en bataillant avec le parlement pour les impôts qu'on lui dispute, il tourne plus d'une fois ses regards vers la France. Au premier bruit des troubles récents de Paris, le cabinet de Berlin n'aurait pu se défendre, à ce qu'il paraît, d'un malicieux plaisir. Il ne pensait pas sans doute comme les radicaux d'outre-Rhin, qui voyaient déjà dans les scènes du boulevard Montmartre le commencement d'une révolution prête à embraser l'Allemagne elle-même; mais il voyait dans cette agitation un principe d'embarras intérieur assez sérieux pour occuper le gouvernement français et le détourner de toute action extérieure. Ce que le gouverne-

ment prussien redouterait aujourd'hui par-dessus tout, dit-on, serait de voir la France revenir régulièrement, pacifiquement, à un régime libéral, à une sérieuse pratique des institutions parlementaires. Cela dérangerait ses plans et gênerait son jeu ; il y verrait son plus grave embarras. Si les hommes d'état de Berlin en sont là, ils commettent une singulière méprise : ils ne voient pas que la liberté, se développant simultanément en Allemagne et en France, est peut-être la seule solution pacifique possible des questions qui pèsent aujourd'hui sur l'Europe.

La liberté, c'est le grand but où tend le monde européen dans ses guerres comme dans ses révolutions. Il est à la recherche de cet heureux et toujours insaisissable équilibre entre les instincts nouveaux des peuples et leurs institutions. L'Espagne, pour sa part, est occupée une fois de plus à faire cette aventureuse expérience. Elle n'est pas au bout, on peut en être certain. On pourrait dire cependant qu'elle vient de faire un pas jusqu'à un certain point décisif; elle a franchi une étape de sa dernière révolution, en ce sens qu'il y a aujourd'hui au-delà des Pyrénées une nouvelle constitution définitivement promulguée avec toutes les cérémonies usitées en pareil cas; il y a toutes les apparences d'un gouvernement régulier à Madrid. On y a mis le temps, et le parti républicain, comme il en avait le droit, a fait ce qu'il a pu pour prolonger la discussion de la loi constitutionnelle. Il avait visiblement une arrière-pensée, il attendait les événemens, il voulait laisser les élections françaises s'accomplir. Quand ces élections ont été faites sans avoir réalisé tout ce qu'on en espérait peut-être à Madrid, il n'y avait plus de raison de prolonger des débats inutiles, d'autant plus que les grandes questions étaient tranchées. Les cortès en ont donc fini avec la période irrégulière, provisoire de la révolution de septembre, en votant la constitution nouvelle, qui est d'ailleurs la consécration de tous les droits, de toutes les libertés possibles; mais c'est ici que reparait ce qu'il y a toujours d'étrange dans les affaires espagnoles. Cette constitution qui vient d'être votée, promulguée, jurée comme toutes celles qui l'ont précédée, cette constitution consacre la forme monarchique; elle crée une royauté qui ne sera pas à son aise dans les liens étroits où on l'enchaîne, mais qui reste encore après tout une royauté, et il n'y a toujours pas de roi à Madrid; on n'a pas réussi à trouver le prince Charmant qui voudra bien se laisser couronner. La situation ne laissait pas d'être bizarre. On y a pourvu en créant une régence, et le général Prim a démontré de la façon la plus catégorique la nécessité de cette institution temporaire; il a tenu aux cortès un discours qui pourrait se résumer ainsi ou à peu près : Notre position n'est pas facile. Nous aurions voulu pour roi dom Fernando de Portugal; mais ce prince peu reconnaissant refuse, il préfère se marier selon son goût et vivre en famille. Il est bien certain d'ailleurs qu'un prince européen peut n'être pas tenté d'accepter la couronne dans les conditions actuelles, qui ne sont pas des plus commodes.

Une régence consolidera les conquêtes de notre révolution, préparera la transition en rétablissant un état régulier, et alors nous trouverons le prince que nous voudrons, il est même déjà tout trouvé. — Et de fait on a créé une régence. L'heureux Espagnol chargé de ménager cette « transition » est le général Serrano, qui a été décoré du titre d'altesse, et qui n'en a pas pour cela plus d'autorité.

Au fond d'ailleurs, le gouvernement reste à peu près ce qu'il était, avec ses élémens essentiels, car, si le général Serrano est régent, le général Prim devient le président du ministère reconstitué, l'amiral Topete est toujours ministre de la marine; c'est le triumvirat primitif de la révolution qui s'est adjoint quelques membres de l'union libérale, notamment un homme distingué, M. Silvela, qui est aujourd'hui aux affaires étrangères. Il fallait bien naturellement mettre des royalistes dans le cabinet d'une monarchie, et au surplus le ministre de l'intérieur, M. Sagasta, a signifié aux républicains que désormais les acclamations à la république étaient séditieuses. La royauté existe donc en principe au-delà des Pyrénées, elle existe provisoirement sous la figure d'un régent; reste toujours à savoir quel sera le roi. S'il est déjà tout trouvé, comme le disait le général Prim, il faut convenir que le secret est bien gardé. On peut tout au plus tirer quelques inductions de certains faits récents. A ce point de vue, il y a un incident qui n'est point évidemment sans importance. Le duc de Montpensier vient de rentrer en Espagne, il a porté son serment de capitaine-général à la constitution, et pour le moment il est en Andalousie, à San-Lucar de Barrameda. On a essayé de faire du bruit d'abord, le général Prim a couvert le duc de son autorité, et tout a été dit. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que le duc de Montpensier a dans le gouvernement même des partisans décidés, énergiques, notamment l'amiral Topete, qui, pressé par une interpellation, n'a pas hésité à déclarer que c'était, selon lui, le meilleur choix qu'on pût faire. Il semblerait donc y avoir aujourd'hui des présomptions pour cette candidature, à moins qu'on ne revienne à la royauté du prince des Asturies, qui paraît avoir décidément trouvé le patronage puissant de l'empereur Napoléon III. Du reste la question n'est pas près d'être résolue, puisque les cortès, fatiguées de tant de travail, vont s'ajourner jusqu'au mois d'octobre. A cette époque seulement, on verra ce qu'on peut faire de cette couronne qui n'est point en vérité facile à placer. Malheureusement, que le roi soit nommé en octobre ou en juillet, l'Espagne a besoin de bien d'autres choses, et le souverain nouveau qui viendra s'asseoir sur le trône aura devant lui une œuvre laborieuse, sans parler de la guerre civile, qui l'attend peut-être à son premier jour de royauté.

Il y a de singulières alternatives dans la vie de certains peuples. On dirait qu'ils ne retrouvent la sagesse et un véritable esprit de conduite que sous le coup d'un danger pressant; aussitôt que le péril est passé, ils reviennent à leurs divisions et s'occupent à gâter leurs affaires. Ils ont

trionphé des grands obstacles, ils se perdent dans les petites difficultés. L'Italie vient d'entrer dans une des phases les plus ingrates qu'elle ait traversées depuis longtemps, et, par une bizarrerie de plus, cette crise sans nom, d'un caractère insaisissable, s'est déclarée le jour où le ministère de Florence paraissait s'être fortifié et raffermi, où un rapprochement d'opinions semblait s'être accompli par l'entrée de quelques dissidens piémontais et de quelques membres du tiers-parti dans le gouvernement. Cette réconciliation, désirée par tous les esprits clairvoyans et sérieusement politiques, a-t-elle été mal faite, mal préparée? En terminant d'une part des divisions malheureuses, a-t-elle provoqué des mécontentemens d'un autre côté dans l'ancienne fraction ministérielle et conservatrice? Ce qui est certain, c'est que le jour où l'on croyait que tout allait s'arranger, tout s'est gâté au contraire plus que jamais. La crise a commencé de se révéler par la résistance que les projets financiers de M. Cambray-Digny ont rencontrée dans la chambre, et qui ne se serait point évidemment manifestée au même degré, si certains membres de la droite n'avaient pas porté dans l'examen de ces questions un esprit aigri et froissé; elle a continué et elle s'est développée par un incident assez inattendu, la demande d'une enquête parlementaire sur des faits de corruption reprochés à quelques députés; elle s'est tout à fait envenimée enfin par un événement encore plus imprévu, une tentative nocturne d'assassinat dirigée contre un député, M. Lobbia, qui avait décidé la nomination de la commission d'enquête parlementaire en déposant sur le bureau de la chambre un pli cacheté contenant, disait-on, de graves révélations. Quelles sont ces révélations? On ne le sait pas trop encore, et on doute même qu'elles vaillent tout le bruit qu'on en fait. Tout cela se complique d'ailleurs d'un vol de lettres qui ternit singulièrement l'origine de ces accusations. Quels étaient d'un autre côté ces assassins embusqués la nuit dans une petite rue de Florence pour poignarder M. Lobbia? On l'ignore; la police n'a pas pu jusqu'ici mettre la main sur ces mystérieux sicaires, qui s'étaient, bien entendu, déguisés et masqués pour commettre le crime, et là-dessus les fables n'ont pas manqué; elles n'ont épargné en vérité ni le gouvernement ni ceux qu'on croyait compromis par les révélations remises à la chambre. En somme, cette curieuse aventure, dramatisée par les imaginations soupçonneuses, ressemble moins à une histoire de l'Italie actuelle vivant au grand air de la liberté qu'à un vieux levain des passions et des mœurs de l'Italie d'autrefois. Garibaldi n'assurait-il pas récemment, dans une de ces lettres précieuses qui partent de temps à autre de Caprera, que nous en étions encore à l'époque des Borgias?

Toujours est-il que cette tentative de meurtre dont M. Lobbia a failli être la victime est devenue l'occasion ou le prétexte d'une émotion extraordinaire. Le blessé a été entouré de témoignages exceptionnels d'intérêt. Les esprits se sont montés, l'irritation a pénétré dans le parlement,

si bien qu'en peu de jours on ne savait plus trop ce qu'on faisait, et le gouvernement s'est cru obligé de proroger la chambre, soit pour laisser tomber tout ce feu imprévu, soit pour se donner à lui-même le temps de modifier ses projets financiers, qui étaient menacés d'une mauvaise fortune, s'ils étaient discutés immédiatement. Cependant ce n'est pas tout : des sphères politiques, le trouble est instantanément passé dans le pays, ou du moins dans une partie du pays. Certaines villes, Turin, Vêrone, Naples, Parme et surtout Milan ont eu leurs soirées tumultueuses. Le nom de M. Lobbia, le blessé de Florence, est devenu un mot d'ordre d'agitation. On s'est attroupé dans les quartiers les plus riches de Milan, on a crié, on s'est colleté avec la police et avec les carabiniers, on s'est fait arrêter; bref, il y a eu une reproduction à peu près complète de nos scènes du boulevard Montmartre, tant les bons exemples sont contagieux! Que signifient en réalité ces agitations italiennes? L'accident malheureux de M. Lobbia a pu en être le prétexte, mais ce n'est pas suffisant pour expliquer ces mouvemens tumultueux éclatant sur plusieurs points à la fois. Que l'influence de nos émotions parisiennes se soit fait sentir au-delà des Alpes, c'est possible encore, quoiqu'en définitive il n'y ait aucun lien apparent entre les scènes de Paris et celles de Milan. Au fond, ce n'est rien de plus, rien de moins peut-être que l'explosion déçue et assez impuissante d'un travail républicain qui a recommencé depuis peu en Italie. On se souvient qu'une conspiration était découverte à Milan il y a quelques mois, et cette conspiration, qui avait ses complices à la frontière suisse, devait bien avoir quelque fondement, puisque le conseil fédéral helvétique a cru devoir interdire le séjour de Lugano à Mazzini. C'est le même mouvement qui continue, et on a même aujourd'hui une preuve directe, significative, de cette action persévérante du terrible agitateur dans une lettre de lui que publie un journal de Gênes. Cette lettre est curieuse comme révélation d'une âme solitaire accoutumée aux machinations mystérieuses. C'est l'aveu d'un conspirateur qui s'érige lui-même en arbitre des destinées de sa nation.

Ainsi voilà un pays qui en quelques années a gagné en indépendance et en liberté ce que d'autres peuples ont mis des siècles à conquérir. L'unité nationale est désormais incontestée; la presse a les franchises les plus étendues, le parlement exerce librement ses prérogatives. Tout est possible par la propagande légale et pacifique. N'importe, cela ne suffit pas; il se trouve un homme doué d'assez d'orgueil pour tenter d'imposer la dictature de ses rêves. Il pourrait aller au parlement et soutenir ses idées; il n'aurait qu'à vouloir pour vivre dans sa patrie, et il préfère rester au dehors; il dédaigne de se mêler à la vie de tout le monde, de se servir de la liberté, et du sein de sa solitude il agite clandestinement le pays, il cherche à ébranler une armée qui est le bouclier de l'indépendance nationale; de temps à autre, il vient dire gravement dans une

lettre : « Le pays est mûr pour un changement; le moment de l'action est venu. » Mazzini a pu avoir de l'influence dans d'autres temps, lorsqu'on ne pouvait être Italien que dans les conjurations secrètes; son ascendant est singulièrement atténué aujourd'hui par cette liberté même dont jouit l'Italie, et ce n'est pas là sûrement ce qui menace le plus le ministère actuel. Le gouvernement n'a pas eu un grand effort à faire pour avoir raison de cette effervescence de quelques soirées; mais il se trouve d'un autre côté en face d'une situation parlementaire dont il ne peut se dissimuler la gravité, s'il ne parvient pas à l'apaiser dans ces quelques mois de trêve qu'il a devant lui. Tout est là, et la question est de savoir si cette crise, qui apparaît à travers des incidens éphémères, se dénouera par la reconstitution d'une majorité compacte ou par une dissolution nouvelle de la chambre. L'essentiel pour l'Italie est qu'il y ait un ministère doué d'une force morale suffisante, non-seulement pour faire face aux complications extérieures qui peuvent survenir, mais encore pour conduire jusqu'au bout l'œuvre de réforme administrative et financière qui est le premier, le plus pressant de tous les problèmes pour le pays.

CH. DE MAZADE.

REVUE MUSICALE.

On sait quelles préoccupations agitaient, tourmentaient Meyerbeer à l'endroit de l'interprétation de ses ouvrages. Il commençait à composer selon un certain idéal qu'il se formait d'après le chanteur ou la cantatrice en renom au moment où sa première inspiration lui venait; puis, sa pensée s'écartant insensiblement du modèle d'abord choisi, son libre essor l'entraînant au-delà, il se trouvait presque toujours, quand l'œuvre était terminée, que les virtuoses en vue desquels le maître avait écrit ou cru écrire ne suffisaient plus au type, et qu'il fallait se mettre en campagne pour aller en chercher de nouveaux. Ajoutons que, durant ces éternels retards qu'il s'imposait à lui-même, les voix avaient le temps de passer fleur, les chanteurs de vieillir. Meyerbeer savait cela, se le disait, et n'en continuait pas moins à différer. Avec l'imperturbable confiance du génie, qui, se sentant immortel, oublie les conditions ordinaires de l'existence, il eût volontiers attendu cent ans pour assister à l'épanouissement séculaire de quelqu'un de ces cactus phénoméniaux qu'on nomme des ténors; il attendait un autre Nourrit, une autre Falcon. Insoucieux du cours des âges et des choses, à soixante-douze ans il eût entrepris le dressage d'un ténor comme cet homme qui achetait des perroquets pour voir par lui-même s'il était vrai que ces oiseaux-là vivent cent ans. Que de fois n'a-t-on pas raillé cette manie du grand maître! Henri Heine, sur ce chapitre, ne tarissait point; Hoffmann

eût fait de ces superstitions le thème d'une de ses fantaisies à la manière de Callot. A défaut du conteur berlinois, d'autres en ont eu l'idée, et la boutade fantastique existe; je me souviens de l'avoir lue quelque part sous forme d'une lettre écrite par Mozart de l'autre monde et rendant compte d'une représentation du *Prophète*, représentation à coup sûr fort extraordinaire et de nature à réjouir une âme aussi passionnément éprise d'idéal que le fut Meyerbeer à l'égard de l'exécution de ses propres œuvres. — Jugez plutôt : la Malibran chantait Fidès, la Faustina Hasse Bertha; du rôle de Jean, devinez qui s'était chargé? Alexandre Stradella, celui dont les accens incomparables tiraient jadis aux brigands des larmes de compassion, Stradella, dont la voix, à ce qu'il paraît, n'a rien perdu, et qui charme aujourd'hui les diables d'enfer en leur chantant *Pieta, signore*, comme elle charmait autrefois les détresseurs de grand chemin. « Pour que vous puissiez avoir une idée du soin apporté dans la distribution des moindres rôles, poursuivait le correspondant d'outre-tombe, apprenez que le Rubini de mon temps, Raaf, ce ténor par excellence, qui créa mon *Idoménée*, avait dû se contenter de l'humble partie de ce paysan auquel est échu pour tout emploi d'apprendre en quatre mots au public que Jean sait par cœur toute la Bible.

Il est dévot et sait par cœur toute la Bible.

« Quant à l'orchestre, savez-vous qui le dirigeait? Gluck en personne. La mise en scène répondait à la distribution. Au troisième acte, les patineurs avaient pour s'escrimer tout un lac de vraie glace, ce qui nous a permis de jouir à notre aise de ce chœur délicieux qui sert d'accompagnement au ballet, et qui, pour les auditeurs de la terre, est toujours resté un secret, grâce aux roulettes des patins qui vous assourdissent d'un bruit de crécelle. De même qu'on avait de la vraie glace, on eut aussi un vrai soleil pour le lever de l'aurore qui termine l'acte. Je me tais sur les merveilles de la scène du couronnement, et me borne à vous informer que, dans l'incendie qui éclate si tragiquement au milieu de la bacchanale de la fin, un vieux reste du feu céleste qui dévora Sodome et Gomorrhe trouva son emploi. » La lettre continuait sur ce ton, mêlant à la plaisanterie des critiques où le trait acéré ne manque pas, et qui portent surtout, si l'on se rappelle que c'est Mozart qui parle. « Peut-être dans le monde que vous habitez trouvera-t-on quelque intérêt à la correspondance que je vous adresse, car moi aussi de mon temps je passai aux yeux d'un certain nombre d'honnêtes gens pour un compositeur dramatique sachant assez bien son affaire, et, à vrai dire, l'homme qui a écrit *le Prophète* n'est point, tant s'en faut, un génie ordinaire. Le quatrième acte des *Huguenots* jouit parmi nous d'une très haute estime, et le premier acte de ce *Prophète* au point de vue du théâtre est excellent. Inclignons-nous aussi devant la scène de la cathédrale de Munster, et goûtons au passage avec délice l'adorable chant

des enfans de cœur. C'est cependant, comme étude géographique et ethnographique, une chose assez curieuse à noter de voir deux bergers de l'Oberland s'appeler et se répondre sur la clarinette au début d'une pièce qui se joue en Hollande, c'est-à-dire dans un pays où les moulins à vent composent à eux seuls tout le pittoresque du tableau. On se croirait en Arcadie, et nous sommes à Leyde, Harlem, Utrecht et autres lieux. Chez un homme aussi préoccupé que Meyerbeer de la couleur locale, l'anomalie a paru étrange; Peter Breughel le vieux, Ostade et les deux Téniers en ont beaucoup ri, je dois le dire. »

A l'entrée des trois anabaptistes s'arrêtent les interprétations drolatiques. Mozart ici n'a plus de sarcasme; devant ce sinistre choral où les masses fanatiques se ruent à l'unisson, ses applaudissemens éclatent et en même temps ceux de l'auguste assemblée, où figure C.-M. de Weber, qui s'écrie en se frottant les mains : « Bravo! mon ancien condisciple chez l'abbé Vogler. Décidément ce Meyerbeer était un homme. » Il est vrai que l'immortel épistolier ne tarde pas d'ajouter en manière de restriction : « Quel dommage que ce personnage de Jean vienne tout gâter! Comment le compositeur a-t-il, d'un pareil maladroit, rêvé de jamais pouvoir faire rien qui vaille? Nulle conséquence, nul caractère, toujours irrésolu, à deux masques, bon et mauvais fils, pitoyable amoureux, religieux exalté et acceptant sans se révolter le moins du monde l'emploi de faux prophète, se donnant pour le fils de Dieu, passant au cinquième acte de la plus bucolique des églogues en l'honneur de la vie des champs à cette bacchanale effrénée qu'il chante au milieu de ses hétaires et de ses bayadères sur l'air de *la ci darem la mano*. Le récit de son prophétique songe m'a ravi. Comme instrumentation, c'est splendide, et quelle hauteur, quelle poésie dans la pensée! Je n'hésite pas à placer cet épisode à côté du sublime récit du songe dans l'*Iphigénie en Tauride* de Gluck. L'effet d'orchestre imitant le galop des chevaux lancés à la poursuite de Bertha ne laissa pas non plus de nous intéresser. Ce *quadrupedante putrem* exprimé par les bassons mit en belle humeur le papa Haydn, et M. de Buffon, qui se trouvait placé à côté de moi, nous fit remarquer que ce passage indiquait chez le maître un très fin observateur de la nature du cheval et de certaines habitudes qu'il a dans ses courses forcées. Le trio d'Oberthal et des deux anabaptistes, bien qu'un peu long, nous parut un morceau de genre très réussi. Nous goûtâmes également au début du quatrième acte le duo entre Fidès et Bertha, expression vraie, style admirable. Sur l'*allegro* de la fin, la Faustina bondit comme une tigresse; vous eussiez cru voir Charlotte Corday. Nous applaudîmes encore la piquante instrumentation du *brindisi*, et tout finit à la plus grande gloire du compositeur, dont le nom fut triomphalement acclamé. »

La perfection n'étant pas de ce monde, il ne fallait point s'attendre à voir l'Opéra réaliser les merveilles de la Jérusalem céleste, et cependant

cette reprise a bien son intérêt. La preuve, c'est que le public s'en émeut, accourt, et que la partition du *Prophète*, jusqu'ici classée sous le rapport des recettes au dernier rang parmi les chefs-d'œuvre du maître, semble pour la première fois voir la fortune lui venir. Les vrais chefs-d'œuvre finissent toujours par réussir; il ne s'agit que de savoir s'y prendre et les ramener avec tous leurs avantages sous les yeux de qui les a d'abord méconnus. A ce compte, l'heure du *Prophète* pourrait bien être arrivée. Une mise en scène remarquable, une pompe musicale (dans ce fameux quatrième acte surtout) telle que nul théâtre au monde n'en pourrait fournir de pareille, voilà pour les avantages. La distribution des personnages est restée à peu près la même qu'il y a deux ans. M. Gueymard seul a disparu, et c'est M. Villaret (qu'aurait dit Meyerbeer?) qui lui succède dans ce rôle de Jean, le plus laborieux, le plus écrasant qu'il ait jamais écrit pour un ténor. Le rôle a cependant de beaux côtés. S'il n'est ni passionné ni sympathique, il est théâtral, grandiose; les situations dramatiques abondent, les phrases haut-sonnantes s'y succèdent, et pourvu qu'on ait le souffle nécessaire, on peut compter sur des occasions de succès. Malheureusement ces triomphes-là sont de ceux dans lesquels on s'ensevelit. M. Roger tout le premier y succomba, et depuis combien de victimes n'a-t-il pas faites! C'est que cette musique parfois sublime vous a des sévérités inexorables, et les batailles qu'elle gagne coûtent cher à ceux qui servent sous ses ordres : *morituri te salutant*. On y va comme à l'assaut. Ce qu'on peut dire de mieux de M. Villaret dans ce rôle, c'est qu'il le mène jusqu'au bout; il s'en tire tant bien que mal, une fois même assez bien : je veux parler du finale du troisième acte chanté sous les murs de Munster, où sa voix s'élève, dominant les masses, et porte aux étoiles, non sans un rude effort pourtant, l'hymne du roi David. Cette période sacrée et triomphale est de celles qu'on entend avec ravissement. Quand les harpes l'annoncent, la salle entière frémit d'aise. Nous aussi nous l'écoutions avec délice, et le charme ne nous a cependant pas empêché de saisir au vol une ressemblance. Avez-vous présent à la pensée l'hymne national autrichien : *Gott erhalte den Kaiser*? C'est étrange comme ici l'inspiration de Meyerbeer a rencontré celle du grand Haydn. Du reste, sur ce chapitre des réminiscences, la partition du *Prophète*, si l'on voulait y regarder de bien près, encourrait plus d'un reproche, et la romance de Jean au second acte aurait bien quelque analogie avec certaine cantilène trop connue d'Hérold dans *Marie*, de même que le dernier *brindisi* sur le bûcher rappelle, comme on l'a vu plus haut, la phrase de Mozart. Le motif, dans le *Prophète*, manque généralement d'originalité; il sort inquiet, tourmenté, surtout dans les morceaux de demi-caractère, le trio sous la tente par exemple, où ce rythme qui s'évertue à battre le briquet vous agace à la longue. En outre et pour épuiser la somme des critiques, je dois dire que le récitatif, une des qualités prédominantes de l'art de Meyerbeer, se

montre ici moins soutenu que d'ordinaire, et, sauf quelques momens exceptionnels où l'inspiration touche à des hauteurs inusitées, la langue affecte je ne sais quelle âpreté qui vous fait regretter l'abondance et le style des beaux dialogues si dramatiques de *Robert* et des *Huguenots*. Un de ces points culminans dont je parle, celui que notre admiration ne se lassera jamais de signaler, est la scène de la cathédrale. Devant cette puissance de combinaison, devant cette prodigieuse habileté à coordonner, à conduire dans la plus magnifique harmonie d'un ensemble architectural tous ces élémens qui se juxtaposent sans se heurter, devant cet amoncellement systématique de difficultés colossales aussitôt résolues, l'esprit s'arrête émerveillé; on pense à l'art des Michel-Ange, des Goethe, et puisque j'ai prononcé ce nom, revenons à *Faust* pour un instant en manière de simple parenthèse. Loin de moi l'idée de vouloir agiter à plaisir les comparaisons. Il est cependant bien difficile, quand on passe sa vie au milieu des choses de l'imagination, de ne point céder à l'invite. Le parallèle ici s'établit malgré vous, et forcément cette scène d'église à laquelle vous assistez ce soir vous donne à réfléchir sur celle que vous avez entendue avant-hier et qu'après-demain encore vous entendrez. Le hasard a parfois de ces malices dont ne se serait jamais avisé votre plus cruel ennemi. Il fallait donner au public de l'Opéra le spectacle de cet immense quatrième acte du *Prophète* alternant avec la représentation de l'acte de l'église dans *Faust* pour que ce public, qui n'a que faire de notre esthétique et ne raisonne point ses sensations, comprît enfin d'où lui venait ce vide qui succède pour lui aux émotions énervantes de l'acte du jardin. « Ceci tuera cela, » disait Victor Hugo; ce plein tuera ce vide, et ce ne sera point en vérité grand dommage, car, s'il y a dans la partition de *Faust* de charmans passages que l'admirable diction de M^{me} Carvalho, reprenant son rôle de Marguerite, a récemment de nouveau mis en toute lumière, on peut reconnaître que cet intermède de la cathédrale de *Faust* était tout entier à refaire, et qu'il n'était même pas besoin du voisinage du quatrième acte du *Prophète* pour réduire à sa valeur dramatique et musicale cette scène prétendue fantastique où le diable emboîte tout le temps le pas de l'orgue ni plus ni moins que s'il faisait sa petite partie de baryton dans un cantique du mois de Marie.

Tous ceux qui jadis ont vu M. Roger dans ce quatrième acte du *Prophète* se souviendront de l'effet qu'il y produisait par son jeu de physionomie. Lui et M^{me} Viardot, la mère indignée et menaçante et le fils qui la force à s'agenouiller par son magnétisme à la fois sévère et suppliant, formaient un groupe que les amateurs de curiosités dramatiques conserveront toujours dans quelque coin de leur musée. J'ai connu depuis bien des Fidès et bien des Jean de Leyde, et j'avoue qu'à l'exception de Johanna Wagner et du ténor viennois Ander aucun ne m'a laissé d'impression particulière. Ander avait des momens admirables. Il récitait le

songe comme jamais je ne l'ai entendu dire, enlevait à pleine voix la cadence dans l'apaisement de la révolte, et, s'il n'avait pas dans la scène de l'église tout le fini de Roger, qui, selon moi, détaillait trop, il en rendait le grand dessin d'un trait irréprochable. Pour le jeu, M. Villaret se rattache à la tradition de Roger, qu'il s'efforce de suivre du plus près qu'il peut sans y rien ajouter; comme chant, il fait de son mieux, et s'il voulait ne point tant retarder le mouvement dans le quatuor du second acte, dire sa pastorale plus *piano*, plus *sotto voce*, ne pas toujours et partout employer la voix de poitrine, on pourrait l'encourager, car en somme il arrive au dénouement sans encombre; il est vrai qu'il n'y a plus d'encombre à l'Opéra.

M^{me} Gueymard mène vivement le rôle de Fidès, personnage taillé sur le patron exceptionnel de M^{me} Viardot et qui offre à la cantatrice ce double agrément d'avoir à se partager toute une soirée entre les notes aiguës du soprano et les cordes les plus graves du contralto. Toute l'intelligence dramatique de M^{me} Gueymard et toute la bonne volonté qu'elle y apporte ne sauraient cependant faire d'elle la femme de ce rôle. Un *mezzo soprano* qui se corse en mûrissant n'est point un contralto, et c'est un contralto *genuine*, un contralto capable de donner des *sol* en pleine résonnance qu'il faut avoir pour réussir dans la malédiction du quatrième acte. En outre le côté typique de cette figure lui échappe. Son interprétation ne va jamais au-delà du demi-caractère, ce qui ne l'empêche pas de dire avec un parfait sentiment et d'une voix superbe le pathétique *arioso* du second acte. Si cette partie de Fidès est déjà un si terrible casse-cou, que penser de celle de Bertha? On a écrit plaisamment que c'était là plus qu'un mauvais rôle, que c'était une mauvaise action. A l'Opéra, c'est à qui fera ce rôle comme la peste. M^{me} Carvalho a stipulé dans son engagement qu'on ne le lui ferait jamais chanter, et cependant Bertha conduit la pièce. Entre ces deux figures abstraites et passives de la mère et du fils, elle est le trait d'union vivant; le lien dramatique. Musicalement, elle est de presque tous les beaux morceaux, et ce rôle ingrat, redoutable à tant de points de vue, peut devenir une occasion de triomphe pour qui s'y jette vaillamment les yeux fermés et comme dans un gouffre, en se dévouant. Ceux qui ont entendu M^{lle} Mauduit presque à ses débuts chanter *le Prophète* il y a deux ans ont pu l'autre soir juger des progrès de la jeune artiste. Le public, qui se souvenait du charmant Siebel de *Faust*, s'est montré dès l'abord très sympathique à la farouche Bertha fuyant devant les cavaliers d'Oberthal, et son *allegro*, jeté d'une voix vibrante et sûre, puis repris par le comte et Jean, a produit le meilleur effet. Je passe sur le beau duo avec Fidès, que tout le monde a hâte de voir finir, parce qu'il a le tort de retarder de quelques minutes l'épisode si attendu de la cathédrale, et préfère n'insister que sur la scène du souterrain au cinquième acte,

jouée et chantée par M^{lle} Mauduit en tragédienne assez sûre de son talent de cantatrice pour maintenir l'autorité du personnage à travers les inextricables difficultés de la notation.

La dernière reprise du *Prophète*, tentée à l'Opéra il y a deux ans, échoua par l'insuffisance du ténor. M. Gueymard y livra sa dernière bataille et la perdit. Le chef-d'œuvre aujourd'hui reparait dans des conditions sinon parfaites, du moins un peu meilleures. Quant aux grands ensembles, qui tiennent, on le sait, ici la plus large place, ils sont ce qu'on les trouve à l'Opéra lorsque l'Opéra se met en peine d'user de toutes ses ressources, ce qu'on a fait cette fois, et du plus bel entrain. Le seul acte de la cathédrale suffirait à la fortune de cette reprise. Aux magnificences de la mise en scène se joint ce luxe d'un immense personnel concertant qu'on chercherait en vain, même à l'Opéra de Vienne. Ce dernier, pour la fameuse attaque des instrumens de cuivre dans la marche triomphale, garde encore l'avantage; mais il ignore cette innombrable phalange d'enfans de chœur à l'aube de guipure sur leur soutane de pourpre, encapuchonnés de la mosette cardinalesque, et rehaussant, l'encensoir d'or à la main, de leurs voix argentines les idéales sonorités de ce divin morceau. J'aime aussi beaucoup ce ballet de patineurs, et pour sa musique, la meilleure en ce genre que Meyerbeer ait composée, et pour ses jolies patineuses, dont le nombre s'est augmenté de deux virtuoses britanniques, le frère et la sœur, dit-on, recrutés à l'*Alcazar*. A ce propos, j'entends se faire un certain bruit : les puritains reprochent à l'Académie impériale d'aller chercher son bien jusque sur les tréteaux, ce qui ne serait point assez académique. J'avoue ne pas comprendre un pareil grief et me l'explique d'autant moins qu'on ne s'en était encore jamais avisé, que je sache, au sujet de M^{me} Marie Sasse, sortie, elle aussi, d'un *Alcazar* quelconque, et dont personne n'a songé à incriminer l'origine. M^{me} Sasse quitte aujourd'hui l'Opéra, qui sans déroger se l'était jadis attachée, et qui, après avoir très généreusement rémunéré ses services, peut sans reproche la laisser s'éloigner. Si la charité est un plaisir dont il faut parfois savoir se priver, il y a pour une administration de théâtre de ces dépenses que nul entraînement ne doit faire encourir. Payer un chanteur 60 et 70,000 fr. par an est déjà un luxe fort magnifique; le payer 100 et 120,000 serait la dernière des folies. A l'Opéra surtout, de pareilles conditions ne sauraient être admises, car à l'Opéra c'est l'ensemble de la troupe qui fait la recette. En dehors du nom étoilé de Christine Nilsson, qui seul exerce du prestige sur l'affiche, l'Opéra s'appelle légion, et l'on a pu voir ces jours-ci, dans *Faust*, M. Castelmary remplacer M. Faure sans que cet incident, appréciable des seuls habitués, ait eu de quoi émouvoir le public. Cela ne veut pas dire qu'un théâtre comme l'Académie impériale ne doive point faire une part très large aux grands sujets; il convient cependant que ceux-ci à leur tour s'humanisent, et

que les étoiles sachent une fois pour toutes qu'au besoin on les laissera filer, car dans une administration bien ordonnée, si tout le monde est nécessaire, personne n'est indispensable. F. DE LAGENEVAIS.

DE L'ÉTAT CIVIL DES RÉFORMES DE FRANCE, par M. L. Anquez; Paris 1869.

Ce livre, dont les élémens ont été puisés dans les archives des anciens parlemens et dans un grand nombre de documens peu connus, forme avec les deux ouvrages du même auteur sur l'histoire des assemblées politiques des réformés de France un ensemble presque complet. Jusqu'ici, M. Anquez avait raconté les divers incidens des réunions où les protestans délibéraient sur leurs intérêts communs, et les conséquences produites par ces sortes d'états-généraux de la religion. Cette histoire parlementaire du protestantisme pratiquant la liberté politique au milieu d'un pays où elle était inconnue et même proscrite présentait un tableau instructif et curieux. Elle s'arrête à la date de 1621, qui est l'époque de l'assemblée de La Rochelle. A partir de ce moment commence le mouvement rétrograde qui aboutit à la révocation de l'édit de Nantes : c'est la partie la plus connue des annales du protestantisme dans notre pays. Le nouvel ouvrage de M. Anquez reprend la suite des destinées des calvinistes français depuis le jour où un roi trop puissant pour laisser arriver à lui parmi d'innombrables flatteries un seul bon conseil décida, contre le sens moral, que ses sujets feraient une profession de foi imposée par la force, — contre l'intérêt du pays, que des milliers de bons citoyens, d'hommes industriels et intelligens cesseraient d'être Français, — contre la vérité manifeste, qu'il n'y avait plus, parce que c'était son bon plaisir, un seul protestant dans la France de son aïeul Henri IV. A quelles conditions pouvaient vivre et durer les familles protestantes dans un pays d'où il était défendu à leurs membres de sortir, et où ils ne pouvaient exercer aucun droit civil sans faire acte de catholiques? Quelle était cette existence toujours menacée d'époux que la loi regardait comme vivant en concubinage, d'enfans qu'elle condamnait à la bâtardise, d'honnêtes gens qui pouvaient à chaque instant être ruinés par des procès que leur intentaient des collatéraux malhonnêtes? — C'est le tableau de cette malheureuse société réformée que présente sans déclamation, avec l'éloquence des faits, le livre nouveau de M. Anquez. Au mérite de l'exactitude et de la solidité qui distingue cet ouvrage, il faut ajouter la sympathie pour des victimes dont le sort était d'autant plus pénible que leur conscience était plus délicate, le juste blâme infligé à des lois contradictoires et barbares qui de temps en temps, dans un siècle sceptique et irréligieux, renouvelaient les persécutions religieuses, enfin une grande modération qui honore l'historien et commande la confiance. L. ÉTIENNE.

PIERRE QUI ROULE

TROISIÈME PARTIE (1).

— Je vous demande la permission, dit Laurence, d'interrompre un peu mon récit. S'il ne vous a pas ennuyé, je veux pouvoir le continuer avec autant d'exactitude et de sincérité que j'ai réussi à le faire jusqu'à présent. Mes souvenirs étaient très nets, parce qu'ils étaient très simples et se reportaient sur une préoccupation exclusive. A partir de l'aventure de la chambre bleue, cette préoccupation se dédouble, et j'ai besoin de ressaisir le fil du labyrinthe où je me suis senti longtemps perdu.

— C'est-à-dire, fis-je observer à Laurence, que vous avez aimé à la fois la belle comtesse et la charmante actrice ?

— Oui et non, non et oui ; peut-être, que sais-je ? vous m'aidez à voir clair en moi-même. Voulez-vous que nous marchions un peu ? Je n'ai pas l'habitude de rester ainsi en place et de m'occuper aussi longtemps de moi.

— Rentrons à la ville, lui dis-je ; acceptez mon dîner, et nous reprendrons ce soir ou demain, comme il vous plaira.

Il accepta, mais à la condition que j'irais avec lui chez son père, qu'il n'avait pas vu de la journée, et qui pouvait être inquiet de lui. Nous descendîmes lestement la montagne, et, suivant le cours rapide de la Volpie, nous fîmes bientôt en plaine. Laurence me conduisit à vol d'oiseau à travers de magnifiques prairies jusqu'au faubourg de la ville, qui n'était pas beaucoup plus laid et plus malpropre que la ville elle-même. Entre deux pompeuses murailles

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} juillet.

de fumier, nous gagnâmes la maison et le clos du père Laurence, qui n'avait rien de poétique, je vous assure. L'absence de femme se faisait sentir dans tous les détails de la cour et de l'intérieur, car on ne pouvait qualifier de femme la vieille virago qui transportait le purin dans un arrosoir tout en allant donner un coup d'œil, voire un coup de main, au pot-au-feu de temps à autre. Le jardin seul était bien tenu, et nous y trouvâmes le vieux Laurence occupé à bêcher un carré. C'était un homme de soixante-dix ans, bien conservé et d'une beauté remarquable, mais sans expression et sourd à ne pas entendre le canon. Il ne pouvait échanger le peu d'idées qu'il paraissait avoir qu'avec son fils, qui, sans élever la voix et en s'accompagnant d'une pantomime assez mystérieuse convenue entre eux, répondait à toutes ses questions. Il comprit que j'étais un visiteur bienveillant, et pensa que je prendrais beaucoup d'intérêt à ses légumes, car il ne me fit pas grâce d'un navet, et me raconta avec détail dans un patois peu compréhensible l'histoire de tous ses essais horticoles. Ne pouvant lui communiquer mes impressions, je pris mon mal en patience en voyant Laurence s'emparer de la bêche et retourner lestement le reste du carré entamé par son père. Quand il eut fini, il revint me délivrer. — Il faut me pardonner, dit-il, je n'avais pas fait ma tâche aujourd'hui, et mon pauvre vieux en eût trop fait, car il ne se plaint jamais et me punit seulement en travaillant double.

Je lui demandai si c'était une nécessité de position.

— Non, répondit-il, nous avons de quoi vivre sans nous fatiguer; mais mon père a la passion de la terre, et, s'il lui laissait un instant de repos, il croirait avoir commis un crime envers elle. C'est un vrai paysan, comme vous voyez, et en dehors de son jardin le monde n'existe pas. Le fumier que nous entassons autour de nous est l'horizon où sa pensée s'arrête, et il enferme là des trésors d'activité, de patience, d'intelligence pratique, de prévoyance et de résignation. Si vous passiez un jour avec lui, vous l'aimeriez malgré vous. Il a toutes les vertus : douceur, chasteté, charité, sacrifice de soi-même. Il ne comprend pas celui que je lui ai fait en revenant m'associer à son existence; mais s'il fallait m'en faire un plus grand, il n'hésiterait pas. Enfin, monsieur, je le respecte et je l'aime de toute mon âme. J'étais bien aise de vous montrer sa belle figure et de vous dire ce que je pense de lui avant de reprendre mon histoire. Nous avons encore une bonne heure avant celle de votre dîner. Nous serons tranquilles ici, c'est un lendemain de noces, tous mes camarades sont fatigués. Je vais vous conduire dans mon oasis microscopique, car j'en ai une, qui me console du prosaïsme de mes habitudes et de mon habitation.

Il me conduisit au fond de l'enclos, qui s'étendait en pente douce au flanc de la colline et qui était entouré de murs assez élevés pour intercepter la vue. — Autrefois notre enclos était charmant, me dit Laurence, on dominait un admirable paysage, et quand au retour de ma dernière absence mon père m'a montré avec orgueil ce rempart qui en fait un tombeau en me disant : « J'espère qu'à présent tu te plairas ici ! » j'ai été pris d'un chagrin affreux ; mais il était si fier de son enceinte et de ses jeunes espaliers que je n'ai rien dit, seulement je me suis réservé la partie que vous allez voir, un bout de terrain grand comme un mouchoir de poche, et qui fait mes délices parce qu'on n'y a rien touché et rien gâté.

Il ouvrit une petite porte dont il avait la clé sur lui, et nous nous trouvâmes sur une étroite langue de terre inculte que supportait un banc de grosses roches. — Ceci n'est que le dessus, me dit-il, quand j'eus admiré la vue ; je possède aussi le dessous. Descendez avec un peu de précaution. — Il disparut entre deux blocs ; je le suivis, et nous descendîmes à pic, de ressaut en ressaut, jusqu'à un petit torrent qui fuyait sans autre bruit qu'un clapotement mystérieux dans une coupure de laves. Nous étions dans une sorte de puits naturel ovale, car aux deux issues la roche se resserrait au point de faire voûte sur l'eau courante, et une végétation admirable remplissait les marges de l'excavation. Les engrais du jardin maraîcher suintaient probablement dans ses parois, et les pluies y entraînaient, en dépit du mur, le meilleur de son terreau et de ses graines, car les plantes d'ornement s'y mariaient à la flore sauvage, qui avait pris des proportions inusitées. Dans le fond, des arums embaumés, des papyrus élégans, des cotoneasters d'une grâce infinie, embrassaient ou coudoyaient des plantains d'eau, des nénuphars, des macres et des alimas, qui s'étaient installés d'eux-mêmes dans une mare limpide, espèce de source ou d'égout de terres posé comme un diamant immobile un peu au-dessus du lit de l'eau courante.

Tout cela était extrêmement resserré, mais assez profond, et l'ornementation naturelle s'arrangeait avec tant d'élégance et de luxe que j'en fus charmé.

— J'appelle ceci mon oubliette, me dit Laurence, c'est un gouffre de fleurs, de roches, de mousse et d'herbes folles, où je viens oublier le passé quand il me tourmente trop. Je m'abîme dans la contemplation d'une guirlande de roses sauvages ou d'une touffe de graminées, et je me figure que je n'ai jamais vécu autrement que les pierres et les feuilles ; elles sont heureuses autant qu'elles peuvent l'être, vivant dans leur milieu naturel et point tourmentées dans leur passive existence. Pourquoi ne serais-je pas aussi con-

tent qu'elles, moi qui, par-dessus le marché, ai la faculté de sentir mon bonheur? Mais je ne puis rester longtemps ainsi, je sens quelquefois que, pendant que ma volonté dit *oui*, des larmes qui tombent lâchement sur mes mains oisives disent *non*!

— Alors ne restons pas ici. Ne m'y racontez pas vos chagrins, ils détruiraient peut-être à jamais la vertu de votre oubliette.

— Qui sait? ce sera peut-être le contraire! les pensées que l'on repousse reviennent avec plus d'obstination. Tenez, je n'aurais peut-être pas demain le courage de continuer mon récit, et je sais que vous devez partir au premier jour. Avalons d'un trait l'amer breuvage!

Et le fils du jardinier, ayant lavé ses mains terreuses dans le ruisseau, reprit ainsi l'historique de sa vie d'artiste.

SUITE DE L'HISTOIRE DU BEAU LAURENCE.

LE NAUFRAGE.

Je vous ai laissé dans le boudoir qui attenait à la chambre bleue, Bellamare rentrant pour y reprendre son chapeau, moi sortant de derrière la porte en tapisserie et lui apparaissant comme la statue du commandeur.

Il fut surpris, inquiet, contrarié; ces émotions passèrent rapidement sur son masque expressif et se résolurent irrésistiblement en un immense éclat de rire.

— Vous comprenez, lui dis-je, que je suis venu ici croyant fermement entrer au n° 23; on m'a emprisonné; je n'ai rien compris, j'ai dormi...

— Et tu n'as rien entendu?

— J'ai entendu tout. J'ai vu la personne, mais avec le voile; j'ai deviné la taille, je n'ai pas aperçu la figure.

— Tant pis pour toi, une merveille! la Fornarina blonde!

— Vous êtes amoureux d'elle, cher directeur?

— Amoureux désintéressé.

— Vous ne l'épouseriez pas?

— Non certes.

— Pourquoi?

— Tu ne sais donc pas que je suis marié?

— Ma foi non.

— Je le suis et charmé de l'être, parce que, si je ne l'étais pas, j'aurais peut-être la fantaisie du mariage, et que je pourrais tomber encore plus mal.

— Votre femme...

— Est au diable, je ne sais où; mais il ne s'agit pas d'elle. Je suis chargé de te tâter prudemment. La destinée se rit des précautions de l'adorable comtesse. Je n'ai plus qu'à t'interroger, mais pas ici, où nous ne sommes ni chez nous, ni chez elle. Je te sais honnête homme, je n'ai pas besoin de te recommander le silence. Sortons prudemment, et ne va pas maintenant chez le voisin. Viens à mon hôtel; chemin faisant, nous causerons.

La vieille femme qui nous fit sortir ne marqua aucune curiosité, ne nous dit pas un mot, et referma la porte sans aucun bruit. Quand nous fûmes assez loin pour ne pas troubler le silence de cette rue mystérieuse où le jour commençait à se glisser : — Eh bien ! me dit Bellamare, voilà un joli début dans la carrière des amours ! Je n'ai rien à t'apprendre; puisque tu sais tout, ma commission est faite. C'est à toi de réfléchir et de te demander si tu consens à ce que cette première aventure soit la dernière de ta vie, car la dame l'entend ainsi, et son droit est de l'exiger. Que lui répondrai-je ?

— Vous feriez mieux de me conseiller que de me questionner, lui dis-je; je ne peux pas être épris d'une femme que je n'ai pas vue, et je suis si surpris et si troublé que je n'ai pas une idée dans la tête. Que penseriez-vous à ma place ?

— Veux-tu que je te dise comment je me suis raisonné dans une circonstance analogue ?

— Oui, je vous en prie.

— J'étais jeune et pas plus beau que je ne le suis, mais très passionné pour les femmes, et les femmes prisent beaucoup ces natures émues. J'avais donc des succès autant qu'un autre, mais des succès bizarres comme ma figure et mon esprit. Une Anglaise riche à millions dont j'avais repêché la nièce tombée à l'eau dans une traversée du lac de Genève s'imagina de m'aimer et de vouloir être aimée. Je ne demandais pas mieux, bien que j'eusse préféré la nièce; mais la nièce me trouvait fort laid avec ses yeux de quinze ans, et la tante, qui avait passé quelque peu la trentaine, voulait m'enchaîner et m'enrichir en m'épousant. J'éloignai la question le plus possible; mais quand je vis qu'elle y tenait avec l'obstination que ces insulaires portent dans leurs excentricités, je fis mon portemanteau et me glissai, à l'aube naissante, hors des jardins d'Armide. Je n'ai plus entendu parler de milady, qui était pourtant une belle et bonne créature, — et je préférerais épouser une petite Colombine dont j'étais amoureux, laquelle me quitta pour un Lindor toulousain qui disait à l'habilleur au moment d'entrer en scène : *Dônez-moi mes bôtes môles*. J'eus grand tort d'épouser cette baladine, mais j'eus grand'raison de la préférer à la vertueuse et romanesque Anglaise. Colombine, en reprenant sa liberté, n'a pas emporté la mienne. En

me préférant un âne, elle ne m'a pas ôté mon esprit; enfin, en n'appréciant ni mon talent ni mon cœur, elle a laissé intacts mon cœur et mon talent.

— J'entends, lui dis-je; une femme qui vous eût donné la fortune et la considération aurait eu moralement sur vous droit de vie et de mort.

— Et plus elle eût mis de douceur à m'accaparer et à me soumettre, plus je me serais senti enchaîné et dompté, parce que je suis comme toi, bon et loyal; mais que j'eusse été malheureux dans la cage ouatée des convenances sociales! Un artiste comique qui n'est pas fou dans sa vie privée comme sur les planches tourne vite à la mélancolie et au suicide. Enfin j'ai repoussé la richesse, et plus d'une fois, sous d'autres formes que celle du mariage. Je n'ai jamais voulu de chaînes, tout le monde pense que j'ai eu tort; mais moi, je me donne raison, parce que je me sens toujours jeune et vivant. Ne me dis pas ton opinion sur mon compte, c'est inutile, pense à ton cas particulier. Tu es beau et pas comique. La personne à qui tu plais paraît aussi sérieuse qu'on peut l'être en amour; tu n'es pas encore assez lancé dans la vie de théâtre pour qu'il t'en reste des regrets ineffaçables. Tu es peut-être ambitieux sans le savoir, et capable de jouer ton rôle sur la scène du monde réel. S'il en est ainsi, épouse, mon cher enfant, épouse! La vie est une pente, les uns ont pour destinée de descendre dans les plaines où poussent l'or et le blé, les autres de monter jusqu'aux rocs stériles où l'on ne récolte que le vent et les nuages. Fais faire à ton moral quelques entrechats, tu verras bien s'il est lourd ou léger, s'il tend à rouler dans le positif ou à se laisser emporter par la folle brise. Et sur ce allons faire un somme.

Je le suivis sans lui répondre, incertain et fatigué. Je me jetai sur un lit et ne trouvai aucune issue à mes perplexités.

Bellamare dormit quelques heures et se prépara à partir avec Impéria et Anna, qui était tout à fait rétablie.

— Je te laisse libre ici jusqu'à demain, me dit-il; va trouver Léon et vois avec lui les monumens de la ville. Et même tu peux lui demander conseil sans lui parler du n° 25 et sans lui donner aucun détail, aucun renseignement qui puisse le conduire par hasard à deviner plus tard la personne. Du reste, Léon est aussi sûr que moi-même, c'est un jeune homme sérieux, un esprit de haute trempe. Son avis doit avoir pour toi plus de poids que le mien.

— Ne me direz-vous pas, à moi, le nom de la comtesse?

— Jamais, à moins qu'elle ne m'y autorise. A propos, je suis chargé, si tu t'en souviens, de savoir si ton cœur est libre. L'est-il, oui ou non?

En ce moment, Impéria sortait de sa chambre, portant son petit sac de nuit en moquette fanée et usée, et rassemblant les plis de son mince manteau de voyage pour dissimuler sa robe craquée aux entournures. Le contraste de cette pudique misère avec l'opulence de la dame entrevue à travers les riches dentelles me saisit comme une révélation de mon propre instinct. Étais-je ambitieux? étais-je sensible au prestige du luxe, si chatoyant aux yeux qui n'y sont pas habitués? La pauvreté me répugnait-elle? Pouvais-je entrevoir par l'imagination une jouissance de la richesse capable de me faire oublier l'image chérie de ma petite camarade? Mon âme me cria *non* de toutes ses forces et avec toute sa spontanéité.

— Eh bien! reprit à voix basse Bellamare, je te demande si ton cœur est libre? Es-tu sourd?

— Ma foi, répondis-je tout bas, M^{me} la comtesse est trop curieuse.

Bellamare me prit par le bras, m'éloigna d'Impéria de deux ou trois pas, et me dit : — Si tu songes à celle-ci, tu ne peux pas songer à l'autre?

Je n'osai livrer mon secret à Bellamare. J'avais trop peur qu'il ne me fût contraire. Je répondis que j'étais libre de toutes les manières, et que j'y regarderais à deux fois avant de renoncer à un si grand avantage.

— Vous viendrez nous rejoindre demain à Tours? me dit Impéria au moment de monter en wagon : songez que sans Léon et sans vous nous n'oserons faire un pas.

— N'avez-vous point *les autres* et le cher directeur?

— Le cher directeur va être trop occupé de l'installation générale, et *les autres* sont bien gentils, mais *ce n'est pas vous*. Adieu! Amusez-vous bien, et ne nous oubliez pas.

Elle partit en me regardant d'un air si chastement affectueux, que l'émotion de la chambre bleue me parut un vain songe. On eût dit qu'Impéria devinait ma situation, et je me persuadai que ses yeux me disaient : « N'en aimez pas une autre que moi. »

Je ne parlai point de ces choses à Léon. Du moment que je n'étais pas incertain, je n'avais pas à le consulter. Je ne lui parlai que de lui. Son ami du n° 23 était un fils de famille assez instruit et assez sérieux pour un homme de loisir. Nous vîmes ensemble le château de Blois, dont il nous fit l'historique détaillé d'une façon intéressante. Le soir, il nous proposa de rester chez lui et de causer tout simplement en prenant du punch et en fumant d'excellens cigares. C'est dans cette tranquille causerie que je compris pour la première fois les préoccupations mystérieuses de Léon.

Léon n'était plus un enfant, il avait trente-deux ans, il avait beaucoup vécu et il s'était beaucoup instruit en vivant. Sa passion

dominante avait toujours été le théâtre. Il en aimait toutes les fictions et n'en acceptait aucune réalité. C'était l'esprit et non la lettre qui le soutenait. Il aimait tous ses rôles, en ce sens qu'il les complétait dans sa pensée et que, soignant beaucoup son aspect extérieur, maquillage et costume, il entrait toujours en scène en se persuadant qu'il était le personnage de son interprétation; mais en même temps il détestait tous ses rôles, parce qu'il ne les trouvait pas tracés et écrits dans son sentiment. Enfin il était trop maître pour être virtuose, trop lettré pour être interprète, et il regimbait sans cesse intérieurement contre sa tâche, sans vouloir pourtant y renoncer, et sans pouvoir penser à autre chose qu'à son cher et odieux métier.

Il écrivait, je vous l'ai dit, et je me suis toujours persuadé, je me persuade encore qu'il avait du génie, mais le génie le plus malheureux qu'on puisse avoir en partage, le génie sans talent. Ses pièces étaient remplies d'originalité, d'élangs vigoureux, de situations fortes et simples; elles avaient ce cachet de grandeur et cette austérité de moyens qu'on trouve chez les grands maîtres du temps passé. Malgré ces qualités supérieures, elles étaient impossibles pour la plupart; il eût fallu les refondre entièrement et les traduire en partie pour les faire comprendre au public. Jouées devant dix ou douze personnes lettrées, elles les eussent charmées; mais tout nombreux auditoire représente une majorité d'ignorans ou d'esprits paresseux qui ne peut ni chercher, ni comparer, ni se souvenir, ni deviner. En province surtout, il faut ne rien laisser à l'interprétation du vulgaire, elle va trop loin quand elle s'en mêle, et se scandalise horriblement de ce qui ne choquerait pas des esprits sérieux et cultivés.

Léon en voulait un peu à Bellamare de ce qu'il n'avait encore voulu jouer qu'un ou deux de ses ouvrages, et de ce qu'il avait exigé des remaniemens et des sacrifices considérables. Il disait que le devoir d'un homme d'intelligence, d'un véritable artiste comme notre directeur, était d'essayer d'instruire et de former le public, d'en créer un au besoin, n'importe où, au lieu de subir le mauvais goût et de s'asservir à l'ignorance du public tout fait de tous les pays. Bellamare avait répondu à ces reproches : — Donne-moi une salle et cent mille francs de subvention, je te jure de faire jouer tes pièces et toutes celles des auteurs inconnus qui feront preuve de génie ou de talent, ces pièces fussent-elles destinées à n'avoir aucun succès. Je ne mettrai pas un sou dans ma poche, et je serai très heureux de faire de l'art; mais avec rien on ne peut rien. Léon avait baissé la tête. Il n'accusait pas Bellamare, il l'estimait et l'aimait; mais il accusait le temps et les hommes, il dédaignait

son siècle, il s'y trouvait à l'étroit et s'y traînait comme un condamné qui n'a pas mérité son sort. Il ne voulait faire au vulgaire aucune concession, et son ami de Blois l'encourageait à garder l'orgueil de son génie. Moi, je sentais que ce génie était trop incomplet pour se montrer si intolérant; mais je n'osai le lui dire, car il le disait lui-même, il le sentait, et c'était la véritable cause de sa tristesse. Il avait soif du beau et ne savait pas trouver en lui la source où l'homme vraiment doué se désaltère sans avoir besoin du contrôle des autres.

Quant à moi, je ne fus pas meilleur à Tours qu'à Beaugency, et Vendôme ne vit pas éclore mon talent d'artiste. Les autres villes où Bellamare gagna et perdit de l'argent ne firent pas grande attention à moi. J'étais tout au plus passable. Je ne faisais pas tache dans l'ensemble, mais je n'y jetais aucun éclat, et mes camarades ne se faisaient plus d'illusion sur mon compte. Bellamare, toujours paternel, assurait que je lui étais utile. Pourtant je ne pouvais remplacer Lambesc, qui lui était insupportable, et il ne put le congédier qu'à la fin de notre tournée. Elle s'acheva sans que rien eût justifié l'espoir que j'avais eu de devenir l'appui et l'époux d'Impéria. Elle allait rentrer à l'Odéon, et je ne pouvais songer à solliciter un engagement à ce théâtre. Il y avait bien des sujets aussi pâles que moi, mais ils sortaient du Conservatoire. Bocage ne les aimait pas. Il disait qu'à moins d'être doués d'un génie spécial ils étaient tous marqués du même *gaufrier* et incapables d'assouplir leurs lignes raides à son enseignement; mais ces élèves avaient des droits, et j'en avais pas. Je ne voulus pas faire de démarche inutile. Je n'aspirais qu'à garder mes entrées pour me retrouver auprès d'Impéria. D'ailleurs les vacances arrivaient, et mon père comptait sur moi. Je me séparai de mes camarades à Limoges, et là Bellamare me proposa de m'engager pour l'hiver, qu'il comptait passer dans le nord de la France, ou de me faire engager dans quelque troupe fixée dans une grande ville. Je le remerciai. Je voulais reprendre mes études à Paris jusqu'à nouvel ordre et ne pas m'éloigner d'Impéria. Son amitié, à défaut de son amour, était toute ma joie, et j'espérais toujours, sans savoir par quel chemin j'arriverais à pouvoir lui offrir ma vie.

Je donnai pour prétexte qu'avant de me jeter définitivement dans la carrière dramatique, je voulais consulter ma famille. Bellamare m'approuva. — Voici, me dit-il, une affaire réglée pour le moment. Si tu changes d'avis, viens me rejoindre. En écrivant à l'Odéon, tu sauras toujours où je suis. Il suffirait d'ailleurs d'adresser tes lettres à Constant, il me les fera parvenir; mais nous avons à apurer un autre compte. Je ne t'ai pas reparlé de la comtesse, tu

ne m'as pas fait de questions sur elle : c'était notre devoir à tous deux. J'attendais ton initiative, tu attendais peut-être la mienne, tant il y a qu'au moment de nous séparer il faut nous expliquer sur son compte.

— N'avez-vous pas encore écrit à cette dame ?

— Si fait, je lui ai écrit la vérité. Je lui ai dit que tu avais entendu, bien malgré toi, ses confidences, et que tu ne connaissais pourtant ni son nom ni sa figure. J'ai ajouté que tu m'avais semblé irrésolu, que je t'avais conseillé de réfléchir, et que je ne te quitterais pas sans t'avoir demandé le résultat de tes réflexions. Parle, le moment est venu.

— Dites-lui, répondis-je, que je suis touché, reconnaissant ; que sa grâce m'a frappé, bien que ce fût à travers des draperies impénétrables ; que j'ai aperçu le bout d'un pied divin et l'or d'une royale chevelure... Ne lui dites pas que ces cheveux pouvaient être faux, et qu'il est difficile d'être amoureux d'une femme qui cache son visage et jusqu'au son de sa voix ; mais vous pouvez bien lui dire que la bonne foi de son langage m'a rempli de confiance et de respect. Oui, dites-lui cela, car c'est la vérité, et plus j'y ai songé, plus je me suis senti d'estime pour elle. Vous n'avez pas besoin d'ajouter que si elle n'avait pas parlé de mariage... Mais cette chose sérieuse m'a rendu sérieux, et vous pouvez conclure en disant que je suis trop jeune pour accepter une si haute destinée sans terreur. Il faudrait avoir une grande outrecuidance pour s'en croire digne et pour être sûr de la mériter toujours.

— Très bien, s'écria Bellamare, c'est rédigé de façon que je n'y veuille rien changer ; mais n'as-tu pas dans le cœur un petit post-scriptum de regret qui adoucirait la solennité du refus ? car c'est un refus, il n'y a pas à dire, et qui sait si, dans deux ou trois ans d'ici, tu ne t'en repentiras pas ?

— Mon cher directeur, j'ai attendu votre conseil dans un état de perplexité dont vous ne devinez pas la vraie cause, et la voici : si vous me trouviez réellement du talent, vous m'eussiez dit sans hésiter : « Ne songe pas aux comtesses, étudie tes rôles ! » Votre silence m'a prouvé le peu de foi que vous avez dans mon avenir d'artiste. Il est donc possible que je fasse une grande sottise en terminant par un refus ma charmante aventure ; mais, sans avoir beaucoup médité, je crois qu'il faut s'y résoudre, ou jouer le rôle d'un précieux ridicule et de mauvaise foi. Je suis trop jeune pour être un don Juan ; je voudrais en vain abuser des avantages que le hasard m'a donnés sur cette femme pour la tromper, je ne saurais pas. J'aime mieux confesser mon ingénuité et m'en consoler avec son estime.

— Très bien, reprit Bellamare; c'est toujours très bien! Tu es vraiment un cœur d'or, et j'espère toujours que tu seras un artiste. Consulte ta famille, tu le dois, et, si elle te laisse libre, attends le moment où, vers la fermeture de l'Odéon, j'irai passer, comme de coutume, quelques semaines à Paris. Nous reprendrons nos études seul à seul, et j'ai dans l'idée que je ferai sortir de toi, par le geste, la physionomie et l'accent, tout ce que ton être renferme de beau et de bon.

Je le quittai en pleurant. Tous mes camarades me serrèrent dans leurs bras, Moranbois seul me tourna le dos en levant les épaules quand je voulus l'embrasser aussi.— C'est donc que j'ai fait quelque mauvaise action? lui dis-je; vous ne m'estimez plus?

— Tu en as menti, répliqua-t-il de son ton le plus méprisant. Je suis assez crétin pour t'aimer; mais tu es un pourceau de nous quitter au moment où l'on s'attache à toi! Voilà les jeunes gens! toujours ingrats!

— Je ne suis pas Léonce, lui dis-je en l'embrassant malgré lui, et si je lui ressemble jamais, je vous permets de me mépriser.

Quant à Impéria, elle me parut beaucoup plus occupée d'un nouveau rôle qu'elle étudiait que de mon départ, et j'en fus si douloureusement blessé que je résolus de partir sans aller lui dire adieu. Elle était au théâtre avec Anna, répétant une scène avec acharnement; mais, au moment où je montais en diligence, je la vis accourir tout essoufflée avec sa compagne. Elles m'apportaient un joli souvenir qu'elles avaient brodé pour moi dans les coulisses pendant les répétitions, et Impéria me fit ses adieux avec un sourire mouillé de larmes qui me remit en sa possession corps et âme.

Mon père me revit avec joie et me questionna à peine sur l'emploi de mon temps. En me voyant studieux et content de mon sort en apparence, il ne chercha pas à comprendre pourquoi j'avais voyagé tout l'été.

Je me sentais pourtant comme désespéré, et pour la première fois je trouvais ma ville, ma maison, mon existence intolérables. Je mesurai l'abîme qui me séparait de mes compagnons d'enfance, et la grossièreté de mon milieu normal me blessa comme une injustice de la destinée. En y réfléchissant, je reconnus vite que ce n'était ni la faute de ce milieu, si je ne l'acceptais plus, ni la mienne, s'il ne pouvait plus me satisfaire. Tout le mal venait de la naïve ambition que mon père avait eue de m'élever au-dessus de son état. Pour en sortir véritablement, il me fallait non-seulement des années de travail assidu et de courage à toute épreuve, — et je m'en sentais capable, — mais encore une certaine supériorité d'intelligence, et mon médiocre essai dramatique m'avait jeté dans un

grand doute de moi-même. Vous me direz que cela n'était pas raisonnable, que, le théâtre étant une spécialité bien tranchée, ma gaucherie et ma timidité ne devaient pas me décourager du barreau, qui est une tout autre spécialité. Je me persuadai, je m'imagine encore que les deux ne font qu'une, et que je serais encore plus mauvais orateur que je n'étais mauvais comédien.

En me tourmentant de cette crainte, j'achevai de me rendre incapable de la vaincre, et je tombai dans un profond dégoût de mes études de droit. Je n'avais pas de quoi acheter une étude d'avoué ou de notaire, j'aimais autant être jardinier que maître clerc à perpétuité. Je ne voulais pas songer à la magistrature, nous étions dès lors dans un courant politique qui préparait la dictature; j'avais les opinions de mon âge et toute mon ardeur d'étudiant. Je ne voulais recourir ni à la protection de mon oncle, le baron député, ni à celle d'aucun des gros bonnets de mon département; pour obtenir leur appui, il eût fallu m'engager à servir une réaction que ma tête bouillante n'acceptait pas, et à la durée de laquelle la jeunesse d'alors ne croyait pas.

Nous ne sommes pas ici pour parler politique. J'ignore vos opinions, et je n'ai pas à vous exhiber les miennes; mais je dois vous dire que mon caractère est resté sauvage d'indépendance morale, et que sous ce rapport je ne m'étais pas trompé de chemin en me jetant dans la vie d'artiste; seulement il eût fallu légitimer cette ambition de liberté par un vrai talent, et je n'avais peut-être pas de talent du tout! Qu'y faire? C'était tant pis pour moi!

L'ennui me dévorait, car, de toutes les causes d'ennui, l'irrésolution est la plus pesante. J'étais navré de ne pas trouver un but à ma destinée et de ne plus savoir à quoi employer mon activité, mon intelligence, ma facilité à apprendre, ma mémoire, les forces de mon tempérament, de mon cœur et de mon cerveau. J'avais cru sentir que j'étais quelqu'un, que je pouvais devenir quelque chose, et tout à coup je ne trouvais en moi qu'impuissance et découragement, autour de moi qu'obstacles ou précipices. La maladie de Léon me gagnait, et j'en ressentais l'épouvante.

Il y a des milliers de jeunes gens dans cette position, car l'homme du peuple, sitôt qu'il est un peu au-dessus du besoin, aspire à pousser ses enfans plus haut que lui. Les fils de famille, dont la position est toute faite d'avance, ne savent pas ce que nous souffrons à l'âge triomphal où l'on en finit avec l'esclavage abhorré du collège, pour s'emparer d'une liberté qui ne conduit qu'au malheur, à moins d'un suprême effort ou d'une chance invraisemblable. Celui de nous qui parvient ne fait que son devoir aux yeux des parens qui se sont sacrifiés pour lui; celui qui, faute d'intelligence et

d'énergie, succombe est durement condamné. On fait trop et trop peu pour nous. Il vaudrait mieux donner moins et moins exiger.

Mon père n'était pas homme à me condamner ainsi ; mais je savais ce qu'il souffrirait en me voyant échouer, et je me demandai si je ne ferais pas mon devoir en le dissuadant de sa chimère de déclassement avant que ses espérances fussent plus enracinées. Il était temps encore de lui dire que je ne me sentais pas la vocation qu'il m'avait gratuitement attribuée, que j'avais essayé de parler en public et que je parlais mal, enfin que je préférais l'aider dans son travail et apprendre son état sous sa direction. Certes j'aurais dû agir ainsi dès cette époque ; mais d'une part l'amour me tenait, et avec lui le désir de suivre les pas de mon idole, de l'autre le travail manuel, auquel je n'avais pas été habitué, me remplissait d'effroi, et je ne pus vaincre le dégoût que m'inspirait cette sorte d'abrutissement où je devais plonger ma pensée. Je me sentais capable de ne rien faire de ma volonté plutôt que de l'asservir ainsi. J'avais grand tort, monsieur ; je me trompais absolument : l'acceptation de la paresse est la plus funeste pensée qui puisse traverser une tête humaine. Je ne me doutais pas de ce que l'âme conserve de forces quand elle est résolue à se défendre ; mais, que voulez-vous ? j'étais trop jeune pour savoir cela !

Au milieu de ces angoisses secrètes, je reçus — le même jour, ceci est à noter, — deux lettres que j'ai été prendre tout à l'heure dans ma chambre et que je vais vous lire.

La première est d'Impéria.

La Haye, 1^{er} octobre 1850.

« Mon cher camarade, vous aviez promis de nous écrire, et nous commençons à être inquiets de votre silence. M. Bellamare me charge de vous le dire, et je joins mes reproches aux siens. Avez-vous si tôt oublié vos compagnons, vos amis, votre paternel directeur et votre petite sœur Impéria, qui n'en saurait prendre son parti sans regret ? Non, c'est impossible. Ou vous êtes trop heureux dans votre famille pour lui voler une heure et nous la consacrer, ou vous y avez quelque préoccupation fâcheuse dont vous ne voulez nous parler qu'après coup : peut-être un parent malade, peut-être votre père, que vous aimez tant et dont vous m'avez si bien parlé ? Enfin prenez une minute pour nous rassurer tous, et si c'est le plaisir, les vacances, la chasse, les excursions, les amusemens du pays et de la famille qui vous accaparent, nous serons contents de le savoir, et n'exigerons pas une longue lettre.

« Au risque de vous arriver dans un moment où vous n'y prendrez pas grand intérêt, il faut que la mienne vous donne certains

détails sur nous autres. Je commencerai par moi, car vous devez être surpris de voir, au timbre de l'adresse, que je ne suis pas à Paris.

« C'est que j'ai pris tout d'un coup, cette année, une grande résolution. L'Odéon avait accepté les conditions de mon rengagement, et peu de jours après que nous eûmes reçu vos adieux à Limoges, M. Bellamare reçut ledit engagement signé de M. Bocage, et n'attendant plus que ma propre signature. J'avais réfléchi, je sentais bien qu'en augmentant mes petits appointemens on allait exiger de moi des progrès que je n'avais pas faits; puis je me rappelai combien la vie de Paris est coûteuse et triste quand on est seule au monde! Mon cœur se brisait à l'idée de quitter, pour les trois quarts de l'année, la troupe qui est devenue ma famille et où je suis si heureuse, pour aller m'enfermer dans ma petite chambre humide et noire de Paris, où ma santé a tant souffert l'hiver dernier, et où une maladie plus longue me réduirait à recevoir l'aumône de mes camarades ou celle de ma concierge, ou à mourir seule dans mon coin comme un oiseau tombé du nid. Enfin Paris m'a fait peur pour le présent et pour l'avenir. Si je dois avoir du talent, ce n'est pas là que j'en acquerrai, n'ayant pas le moyen de payer un bon professeur et ne voulant pas devoir mon succès à sa charité. Je suis méfiante, vous le savez, quand je ne connais pas les gens, et je me réfugie sous les ailes où je sais pouvoir être tranquille. J'ai donc supplié M. Bellamare de me garder pour élève et pour pensionnaire, et, après avoir usé toute sa généreuse éloquence à vouloir me prouver que j'agissais contrairement à mes intérêts, il a bien voulu céder. Vous ne me reverrez donc pas à Paris cet hiver ni peut-être l'hiver prochain, car je ne me sens pas l'ambition qu'on m'attribuait d'y chercher fortune et d'y attirer les yeux. Je me trouve plus à mon plan dans ces villes de province où on n'en demande pas tant, et où nous ne restons pas assez pour qu'on ait le temps de se dégoûter de nous. Je me sens très bohémienne, je vous l'ai dit. C'est affaire de modestie et de raison autant qu'affaire de goût.

« Vous voilà renseigné sur mon compte. Je passe aux autres personnages de notre *roman comique*. Anna est toujours avec nous et toujours charmante comme artiste, excellente comme amie et comme pensionnaire, bien que Moranbois soit toujours impitoyable pour ses migraines. Ledit Moranbois n'a pas atténué la couleur étincelante de son style, mais il a cessé de me croire avide et personnelle, et au fond c'est le meilleur des hommes. Léon a terminé un drame que je trouve très beau à la lecture, mais qui est aussi *injouable* que les autres. Je crois pourtant qu'on pourrait le ris-

quer ici. Les impassibles Bataves qui nous écoutent religieusement sans paraître comprendre un mot de ce que nous disons accepteraient tout aussi bien les plus grandes excentricités que les autres nouveautés de notre répertoire. Tout passerait chez eux comme de l'eau à travers une claie; je crois que le sifflet est un instrument dont ils n'ont jamais entendu parler. Il est vrai qu'ils ignorent également l'usage d'applaudir, et que, si l'on n'avait sous les yeux toutes ces grosses faces luisantes de santé, on croirait jouer dans le désert. Il y a des momens, je vous assure, où leur immobilité, la fixité de leurs yeux d'émail, l'indifférence absolue de leurs figures coloriées toutes de même, font l'effet d'une assemblée de figures de cire sortant toutes du même moule, dont on aurait meublé une salle vide pour simuler un public. Cela a quelque chose d'effrayant qui glace et qui coupe la voix; aussi je suis mauvaise ici plus que je ne l'ai jamais été.

« Lambesc est remplacé par Mercœur, un *guirlandeur*, comme nous disons, qui imite Frédérick Lemaître... à ne s'y pas tromper; mais c'est un brave homme qui a femme et enfans, qui travaille comme un cheval et rugit comme un lion enrhumé. Le petit Marco gagne tous les jours. C'est le plus heureux de nous devant le public, qui partout chérit le bouffon. Lui, c'est un brave enfant, qui vous aime et vous regrette beaucoup.

« Lucinde est en quartier d'hiver chez son marchand de vin, qui est devenu veuf et qu'elle prétend épouser. Qu'importe? A sa place, nous avons Camille, qui fut belle et qui a encore du talent. Purpurino n'a plus guère d'emploi depuis que Marco joue ses rôles. Il en maigrît de jalousie; pour le consoler, Bellamare lui promet de lui faire dire le récit de Théràmène dans le plus prochain bénéfice. Voilà tout, je crois. Je finis en vous serrant les deux mains, et je ne vous parle pas de la possibilité de votre retour au *bercail ambulante*. Notre directeur doit vous en écrire au premier jour de liberté qu'il pourra prendre aux cheveux.

« Pour moi et pour vos autres fidèles et dévoués camarades,

« IMPÉRIA. »

D'abord je crus renaître à la vie en lisant ces petits pieds de mouche; je les baisai mille fois, je les arrosai de mes larmes, j'interprétai à ma fantaisie leur gaité, leur insouciance, leur bienveillante gentillesse. Il me fallut lire l'autre lettre pour comprendre le vide et la froideur de la première; écoutez-la.

« M. B... m'a écrit enfin. — Vous dites non. C'est bien non; ce sera non aussi pour moi. Sans dépit, sans honte, sans désespoir, j'accepte l'arrêt de votre sincérité, et j'apprécie d'autant plus votre

caractère. Peut-être aurais-je eu quelque effroi de moi-même, si vous eussiez dit oui; mais me voilà bien rassurée et bien fière de mon choix, car vous resterez, bon gré, mal gré, celui que j'ai choisi, que j'ai voulu, celui que je respecte, celui que j'aime. Vous n'entendrez plus jamais parler de moi, et vous n'aurez pas le regret d'apprendre que je suis morte de mon amour. Au contraire, j'en vivrai. Il sera l'événement, le sérieux roman, le beau et le bon souvenir de ma vie de femme. Je ne sais ce que sera cette vie par rapport au monde qui m'entoure, mais je sais qu'au fond de mon âme ranimée il n'y aura plus d'effroi ni d'ennui. Il y aura une certitude, une pensée, une foi, une tendresse, une reconnaissance; il y aura *vous*, aujourd'hui et toujours.

« L'INCONNUE DE BLOIS. »

Permettez-moi de ne pas vous montrer son écriture; mais je peux vous dire qu'elle est claire, ferme, élégante et rapide. Elle est lisible comme une âme d'enfant, comme un cœur de mère. Elle me causa des palpitations comme si je sentais se poser sur ma tête cette main si généreuse et si loyale, et comme si la voix mystérieuse que j'avais entendue de la chambre bleue me disait à l'oreille : Fou que tu es, comment peux-tu hésiter et douter?

Je relus de nouveau la lettre d'Impéria; on m'y disait bien clairement que, dans le dégoût et l'effroi de la vie de Paris, l'idée de m'y retrouver n'avait pas pesé le poids d'un cheveu. Soit pudeur, soit véracité, on ne m'y parlait d'amitié que comme interprète d'une collectivité; mais le cœur, qui eût pu glisser adroitement ou instinctivement sa note personnelle dans le concert, ne s'était ni dévoilé, ni trahi. Le désir de me rappeler au bercail ambulante ne s'était pas manifesté. Je m'étais battu pour elle, et je ne lui avais jamais parlé d'amour; elle m'en savait gré. Elle m'estimait assez pour m'écrire; mais toute la troupe avait vu sa lettre et tout le monde pouvait la commenter. Ce qu'elle disait de sa tendresse pour ses compagnons de bohème était à leur adresse et non à la mienne.

Moranbois avait eu raison. Elle n'aimerait jamais personne; sage et froide comme son talent, elle avait besoin du cabotinage pour se dégeler un peu et ne pas s'ennuyer de sa propre raison. Ce n'est pas l'art qu'elle aimait, c'était le mouvement et la distraction nécessaires à son tempérament craintif et glacé.

Quelle lubie, quelle monomanie m'avait donc poussé vers elle? Pourquoi avais-je dédaigné cette inconnue, qui ne craignait pas de se faire connaître jusqu'au fond de l'âme? J'avais le cœur entier, je possédais le secret enivrant d'une femme invisible dont je ne savais

pas le nom; la véritable inconnue, c'était la camarade qui me tutoyait dans l'animation de nos études journalières, et qui, pour cacher le vide effrayant de son cœur, avait inventé un amour mystérieux qu'elle n'éprouvait pas.

Sans hésiter, sans réfléchir, et tout entier à mon premier mouvement, je pris deux feuilles de papier, j'écrivis sur l'une : *Portez-vous bien*, — sur l'autre, — *Je vous adore*. Je mis le nom d'Impéria sur la première; j'écrivis sur la seconde — *à l'inconnue*, et je mis les deux envois cachetés dans une enveloppe à l'adresse de Bellamare; mais, au moment de fermer celle-ci, je fus lâche. Je retirai les trois mots destinés à Impéria. Je me persuadai que j'étais trop fier pour lui témoigner du dépit. Je transigeai par un atermolement, et, feignant de n'avoir pas encore reçu sa lettre, j'écrivis à Bellamare : « Vous m'oubliez. J'apprends par hasard où vous êtes. Je veux vous dire que je vous aime toujours comme un père, et vous prier de me rappeler au bon souvenir de mes camarades. Serez-vous assez obligeant pour faire passer à l'inconnue... que vous savez la petite lettre ci-incluse? »

Et la lettre partit. Je vainquis l'effroi que me causait mon audace. Ma main tremblait en jetant dans la boîte ces trois mots à la comtesse, qui enchaînaient peut-être ma conscience et ma vie pour jamais. Je le sentais, je m'obstinais. Il m'était doux de rompre avec Impéria. Je savourais une sorte de vengeance que je n'osais pas lui dire, qui ne l'atteignait nullement, qui l'eût fait rire, si elle l'eût connue, et qui pouvait retomber cruellement sur moi seul, mais qui satisfaisait mon orgueil et me débarrassait, selon moi, d'une année de contrainte et de tourmens.

Il en fut ainsi durant quelques jours, puis je songeai qu'il fallait pourtant répondre à Impéria. Je réussis à lui écrire longuement la lettre la plus folle et la plus gaie. J'y mis beaucoup de coquetterie, et je crois vraiment que la colère surmontée me donna de l'esprit. Je lui exprimai tout juste la dose d'attachement qu'elle m'avait si bien mesurée et ne témoignai aucun désir de la rejoindre. Je brûlais encore une fois mes vaisseaux, et croyais les brûler pour la dernière fois.

L'incident me rendit l'envie de travailler. Si la comtesse acceptait mon retour et comprenait ce cri spontané de mon cœur, je devais employer le temps qui me retenait loin d'elle à me rendre digne d'elle. Il n'était pas nécessaire pour cela que je fusse reçu avocat, et que je fisse l'épreuve d'un talent douteux; mais je devais étudier le droit pour n'être pas inhabile aux luttes de la vie pratique, et je devais en même temps développer et orner mon intelligence dans tous les sens, autant que possible. Je me remis donc à

l'ouvrage avec une sorte de fureur. Je me procurai tous les livres sérieux que l'on put me prêter dans le pays. Je commençai à apprendre tout seul les langues, la musique, le dessin, l'histoire naturelle, me promettant de passer l'année suivante à Paris, et d'y prendre autant de leçons que ma légitime pourrait en payer et que les journées pourraient en contenir. Mon père, qui était si fier de me voir lire et écrire de temps en temps, fut émerveillé de me voir lire et écrire jour et nuit. Il n'avait aucune idée de ce que peut être la fatigue du cerveau.

J'attendis avec anxiété l'effet de ma déclaration à la comtesse. Je fus désappointé de ne recevoir aucune réponse. Les vacances finissaient. Je partis pour Paris sans projet arrêté; mais, ayant pris goût au travail et poussé par l'amour-propre, voulant réparer mon échec au théâtre en acquérant une valeur quelconque, je me tins parole; je m'isolai de mes anciens compagnons de plaisir, je m'enfermai avec des livres et ne sortis que pour aller à des cours ou à des leçons particulières. J'étais là depuis un mois, lorsque je reçus d'elle ce peu de mots :

« J'ai voyagé. Je trouve votre billet. Comme il me trouble! Que veut-il dire? Expliquez-vous : pourquoi était-ce non? pourquoi est-ce oui?

« Répondez-moi sous le nom de M^{lle} Agathe Bouret, poste restante, à Paris. En deux jours, j'aurai votre lettre. »

Je répondis : « Je vous aime sans vous avoir vue. Je vous aime malgré tout ce qui nous sépare. Je veux être sincère comme vous. Quand je vous ai entendue à Blois, j'étais ensorcelé. Votre lettre a chassé le vain fantôme. Elle m'a pris comme le flot prend le naufragé et en fait ce qu'il veut. J'étais fou quand j'ai osé vous le dire. Je le suis encore d'oser vous le répéter. Je m'amoindris, je m'efface à vos yeux en vous avouant que je ne suis qu'une épave, je me perds peut-être; mais je ne veux rien vous cacher. Vous avez nommé, vous aviez deviné celle que j'aimais. Elle l'ignore, elle ne l'a pas deviné, elle! elle ne le saura jamais, et maintenant vous ne verrez plus en moi que ce que je suis, un enfant! oui, mais un enfant qui veut devenir un homme, et qui travaille avec ardeur à savoir, à comprendre, à *être*. Ne me dites plus que je dois vous donner mon nom obscur et recevoir votre fortune qui m'humilie et me désespère. Dites-moi que vous m'aimerez encore, que vous m'écrierez, que vous me donnerez du courage, que vous me permettrez de vous aimer. Aimer, aimer, ne parlons que d'aimer! Il n'y a que cela que je comprenne et que je sente, le reste est un rêve! »

Huit jours après, elle m'écrivit : « Impéria est adorablement gracieuse, distinguée, jolie. Je sais qui elle est; elle est de plus grande

famille que moi. Elle est destinée à refaire par son talent l'éclat de sa destinée, terni par une faute qui n'est pas la sienne. Vous l'avez aimée, cela devait être. Elle ne l'a pas deviné, preuve qu'elle est chaste et que vous la respectez profondément. N'oser pas dire, c'est le plus grand amour qu'on puisse éprouver ! Voulez-vous que je *lui dise*, moi ? Ce serait à présent tout mon bonheur, tout mon orgueil, d'assurer son existence en l'unissant à un homme digne d'elle. Il est impossible qu'elle ne vous aime pas. Ne luttez pas contre vous, vous y perdriez peut-être cette sincérité vis-à-vis de vous-même, qui à présent fait la noblesse et le charme de votre belle et bonne âme. Restez ainsi, c'est ainsi que je vous aimerai, comme une sœur aime son frère, comme une mère aime son enfant, puisque vous êtes encore un enfant. Un mot, et je cours à La Haye, j'explique tout à Bellamare, et nous travaillons habilement, délicatement, résolument pour vous. Je vous amène Impéria, je vous marie, et alors je me fais connaître. »

Cette lettre m'écrasa. Je compris que j'étais perdu. Mon inconnue était la plus vaillante, la plus généreuse des femmes, mais elle était femme. J'avais eu tort d'être sincère ; elle se méfiait de ma confession, elle ne croyait plus en moi. Elle me renvoyait à Impéria ; ce que j'avais failli écrire à celle-ci, elle me l'écrivait sans remords : *portez-vous bien !* c'est-à-dire, aimez qui vous voudrez. Altière et superbe dans le romanesque, elle y cherchait le grand rôle et ne daignait pas descendre à la lutte. Elle ne voulait pas m'aider à me débattre contre une rechute possible, se donner la peine de guérir quelque regret mal étouffé. Elle avait eu l'énergie de s'offrir, elle n'avait pas celle de conquérir.

En me rappelant tout ce que j'avais entendu dans la chambre bleue, je reconnus que sa démarche exprimait et contenait ce mélange de courage et de prudence. Elle avait voulu savoir si j'avais le cœur entièrement libre, si elle pouvait s'en emparer sans danger ; elle ne permettait pas qu'on me parlât d'elle avant d'assurer ce point essentiel. Sans doute Bellamare l'avait satisfaite à cet égard, et elle n'attribuait alors mon refus qu'à la fierté modeste d'un pauvre diable épouvanté d'un rôle au-dessus de ses moyens ; c'est pourquoi elle m'avait écrit cette adorable lettre qui m'avait vaincu, moi ! et qui la laissait planer au-dessus de moi dans la force sereine de son magnanime attachement. J'aurais dû comprendre, j'aurais dû me taire et faire agir le sincère et délicat confident de nos amours. Je n'avais pas osé lui livrer mes secrets, à cet excellent Bellamare ! Il était trop près d'Impéria. Il lui eût peut-être laissé deviner que je l'aimais — ou que je ne l'aimais plus.

Que devais-je répondre à la comtesse ? Je ne sais, mais je ne pus

lui rien répondre. J'essayai vainement. Chaque élan d'amour, chaque protestation de sincérité que je tentais de formuler m'enfonçait plus avant dans le borbier de l'humiliation. Je ne trouvais plus en moi la force de la convaincre; avec sa confiance, la mienne s'était envolée. Elle me traitait d'enfant irrésolu, presque d'enfant menteur; je me demandais si elle n'avait pas raison, si elle ne voyait pas plus clair en moi que moi-même. Comment écrire ou parler quand on sait que chaque mot donnera prise à un soupçon bien établi et systématiquement raisonné? Il me sembla que j'étais vis-à-vis d'elle comme j'avais été devant le public, lorsqu'à chaque parole glacée de mon débit je croyais entendre chaque spectateur me répondre : « Mauvais histrion ! tu ne sens rien de ce que tu exprimes ! »

Je ne répondis pas, c'est-à-dire que j'écrivis vingt lettres, trente peut-être, et que je les brûlai toutes. Et chaque fois que je brûlais, j'étais content, je me disais : N'entame pas une lutte où tu seras vaincu. Quand même cette femme t'aimerait assez pour te délivrer de l'effroi d'un mariage disproportionné et pour se donner à toi, elle se reprendra à un moment donné; elle est la plus forte, parce qu'elle est la plus calme, parce que son rôle prime le tien et l'écrase. Tu l'aimeras passionnément, follement, avec les orages de la jeunesse et les fautes de l'inexpérience. Toujours généreuse de parti-pris, elle t'écrasera de sa douceur, de son oubli, de son dédain peut-être ! Non, cent fois non ; arrache-la de ton imagination, et si la séduction de son initiative est entrée dans ton cœur, broie ton cœur plutôt que de l'avilir. — Je me tins parole, je n'écrivis plus. Je me replongeai en désespéré dans le travail. Je m'abstins de tout plaisir, je m'interdis le spectacle, on ne me revit ni sur les banquettes ni dans les coulisses de l'Odéon. J'acquis, non pas beaucoup de connaissances, mais beaucoup de notions, et je reconnus avec un plaisir mêlé de terreur que j'apprenais tout facilement, que j'étais propre à tout, c'est-à-dire peut-être propre à rien. L'hiver s'écoula ainsi. Je ne pensais plus à Impéria, je me croyais guéri d'elle. Aux approches du printemps, je sentis du trouble dans ma tête fatiguée, des vertiges et le dégoût des alimens. Je n'y voulus pas faire attention. Au mois d'avril, les petits accidens s'étant répétés, je fis une grande course au soleil dans les environs de Paris, croyant me rafraîchir le sang par un violent exercice. Je me mis au lit en rentrant, j'avais une fièvre cérébrale.

Entre le sommeil et le délire, je ne sais ce qu'il advint de moi. Un matin, je me rendis compte d'un grand accablement. Je reconnus ma chambre. Je crus y être seul, et je me rendormis avec la conscience de vouloir dormir. J'étais sauvé.

Je rêvai, des images nettes remplacèrent les fantômes sans forme et sans nom qui m'avaient roulé avec eux dans le chaos de la démence. Je revis Impéria. Elle était dans un jardin plein de fleurs, et je l'appelais pour la répétition, qui se faisait dans un autre jardin, à côté. Je me soulevai et je l'appelai d'une voix faible. Je rêvais encore tout éveillé.

— Que veux-tu, mon cher ami ? me répondit une douce voix bien réelle, et la délicieuse tête de ma chère camarade m'apparut penchée sur la mienne.

Je refermai les yeux, pensant rêver encore ; je les rouvris en sentant sa petite main sur mon front, dont elle essuyait la sueur. C'était elle, c'était bien elle, je n'avais plus la fièvre, je ne divaguais plus. Elle était là depuis trois jours. Elle me soignait comme si j'eusse été son frère ; Bellamare et Moranbois, qui étaient venus avec elle à Paris pour faire leurs engagements annuels, la relayaient tour à tour auprès de moi. Elle se reposait alors dans la chambre voisine, elle ne me quittait pas. Elle m'expliqua tout cela en me défendant de m'étonner et de questionner. — Tu es sauvé, me dit-elle. il te faut beaucoup de repos, tu n'as rien de mieux à faire ; nous sommes là, nous ne te quitterons que quand tu pourras marcher. Ne nous remercie pas, c'est un devoir pour nous de t'assister et un plaisir, à présent que nous ne sommes plus inquiets.

Elle me tutoyait franchement pour la première fois, soit par un sentiment d'intérêt maternel, soit qu'elle eût pris tout à fait les habitudes du théâtre ambulant, peu modifiées alors. Je couvris ses mains de baisers, je pleurais comme un enfant, je l'adorais, je ne pensais plus.

Elle m'aïda à prendre un peu de limonade qu'elle prépara elle-même. On m'avait appliqué aux épaules des ventouses scarifiées qu'elle visita et pansa comme une sœur de charité eût pu le faire. Je ne suis pas sûr que pendant l'absence de ma volonté, elle ne fût pas descendue aux plus humbles fonctions de garde-malade. Cette fille si pure et si réservée n'avait plus ni honte ni dégoût auprès d'un malade. Elle redevenait ange et ne se souvenait plus de son sexe. Elle me servait comme elle avait probablement servi son père.

Cette charité sans bornes, c'est une vertu des comédiens qu'il est impossible de nier. Impéria l'avait apportée dans ce milieu où elle n'était pas née, et elle l'exerçait avec toute la suavité de sa nature attentive, réfléchie et délicate. La bonne Régine, qui était rentrée à l'Odéon, vint me soigner aussi, mais avec trop de bruit et de zèle. Je ne me sentais réellement mieux que quand Impéria était près de moi. Anna me fit une petite visite très affectueuse ; mais elle avait un amant jaloux qui ne lui permit pas de revenir.

Un soir Moranbois dit à Impéria : — Princesse, — il l'appelait toujours ainsi d'un ton moitié respectueux, moitié dérisoire, — tu es pâle et jaune pour ne pas dire verte. Tu es fatiguée, je veux que tu ailles chez toi, te coucher et dormir une vraie nuit. Je me charge de ton malade et j'en répons. Va-t'en ! Moranbois l'a dit, Moranbois le veut !

Je joignis mes instances aux siennes. Elle dut céder ; mais pendant qu'elle préparait mes potions et en expliquait minutieusement l'usage à Moranbois, je pleurai comme un bébé qui a promis à sa maman d'être bien sage, mais qui ne peut la voir partir sans douleur et sans effroi. Heureusement je cachai ma tête dans mes draps, et on ne vit pas mes pauvres larmes puérides.

Ce fut ma première feinte. Bientôt, la réflexion me revenant, je me livrai à la ruse. On parlait souvent de moi à voix basse dans la chambre, et la torpeur de la convalescence me rendait indifférent à ce qu'on pouvait dire. Peu à peu, en reprenant possession de moi-même, je m'avisai d'écouter et de surprendre, s'il était possible, quelque révélation des vrais sentimens d'Impéria à mon égard. Je simulai donc de temps en temps un sommeil profond qu'aucun bruit ne pouvait troubler, et je m'étudiai à ne pas perdre un mot, tout en donnant à ma physionomie l'immobilité d'une surdité complète. Cette fois je jouai très bien la comédie.

Le seul dialogue intéressant que je surpris fut celui-ci entre Impéria et Bellamare. Il fut décisif, comme vous allez voir.

— Il a toujours cet excellent sommeil ?

— Toujours.

— Et toi, tu n'es plus fatiguée ?

— Plus du tout.

— Sais-tu qu'il est encore plus beau avec cette pâleur et cette barbe noire ?

— Oui, il me rappelle l'Hamlet de Delacroix.

— Dis donc, ma fille ! une chose étonnante pour moi, c'est que tu ne te sois pas enamorée, en tout bien, tout honneur, de ce beau et brave garçon !

— Que voulez-vous ? je n'aime pas les beaux garçons !

— Parce qu'ils sont sots. Celui-là est intelligent.

— Certes je l'aime *au moral*, et de tout mon cœur.

— Au moral ! Voilà, dans votre bouche, une parole délicate, mademoiselle de Valclos !

— N'y cherchez pas malice, monsieur Bellamare. J'ai vingt-trois ans, et je vois tout ce que le théâtre dévoile plus ingénument que le monde. Je n'ai donc pas à faire l'ignorante avec vous. Je sais que l'amour est une fièvre que certains regards allument ; je sais que

des personnes laides inspirent des passions et que des personnes belles peuvent en éprouver quand elles ne sont pas exclusivement éprises d'elles-mêmes. Tout cela ne fait pas que j'aie jamais senti le moindre trouble auprès de Laurence, ou de Léon, qui est aussi très beau et nullement fat. Pourquoi ? Il m'est impossible de le dire. Je suis tentée de croire que mes yeux ne sont pas artistes et ne perçoivent pas l'influence du beau physique.

— C'est singulier ! Est-ce que le préféré était laid ?

— Il devait l'être !

— Ah çà !... il y a bien longtemps que je n'ai eu un moment pour parler raison avec vous, ma chère pupille ! Est-ce que ce préféré existe réellement ?

— Vous n'y croyez pas ?

— Je n'y ai jamais cru.

— Et vous avez eu bien raison, répondit Impéria en étouffant un petit rire étrange.

— Pourquoi avez-vous inventé ce roman ?

— Pour qu'on me laissât tranquille.

— Alors, vous vous êtes méfiée de moi aussi, puisque vous ne m'avez pas confié le stratagème ?

— Je ne me suis jamais méfiée de vous, mon ami, jamais !

— Et vous êtes résolue à ne point aimer ?

— Très résolue.

— Vous croyez cela possible ?

— C'est possible jusqu'à présent.

— Si Laurence vous aimait, lui ?

— Est-ce que vous croyez cela ?

— Je le crois. Il nous a peut-être abandonnés par dépit de votre indifférence ?

— J'espère que vous vous trompez ! Je lui suis très attachée, mais je ne l'aime pas d'amour, mon ami, et ce n'est pas ma faute.

— Je vous ai dit, sans vous rien indiquer, qu'il était aimé en haut lieu ?

— Vous me l'avez dit. Cela ne m'a pas inspiré l'envie de lui plaire. Je ne suis pas coquette.

— Vous êtes parfaite, je le sais, et je ne suis pas de ceux qui vous diront qu'une femme sans amour est un monstre. J'ai vu tant de monstres amoureux dans les deux sexes, et j'ai rêvé dans ma jeunesse tant de choses stupides que je croyais sublimes...

— Qu'à présent vous ne croyez plus à rien ?

— A rien qu'à la vertu, car je l'ai rencontrée deux ou trois fois en ma vie, se promenant comme une déesse tranquille sur le sale pavé des enfers, et ne recevant pas une éclaboussure sur sa robe

qui passait blanche et brillante au milieu des immondices. Vous êtes une de ces rencontres fantastiques devant lesquelles je m'incline jusqu'à terre, mademoiselle de Valclos! Je trouve cela si beau que je me garderai bien de disséquer les fibres de l'idéal que vous êtes! Je trouve les hommes insensés d'exiger la pureté chez les femmes pour les aimer sérieusement, et de vouloir tout aussitôt détruire cette pureté à leur profit. Ils n'ont que mépris pour les faibles, que fureurs contre les fortes. Que veulent-ils donc? Moi, je suis tout indulgence et pardon pour les premières, tout respect et adoration pour les secondes. Sur ce, chère enfant, je vais dépêcher mon dîner. Que veux-tu que je t'envoie pour le tien?

— Dis au traiteur de m'envoyer ce qu'il voudra.

— Il t'enverra du veau!

— Soit!

— Du veau! c'est ignoble, le veau; ça ne nourrit pas. Une côtelette de mouton, hein?

— Comme tu voudras, mon cher; je ne suis pas gourmande.

— Sensuelle d'aucune façon, c'est connu.

— Attendez pourtant; j'adore les pommes de terre.

— On t'enverra des pommes de terre.

— Et avant tout du bon consommé pour mon malade; mais dis donc, directeur de mon cœur, as-tu de l'argent?

— Pas un sou aujourd'hui, ma petite; ça ne fait rien; le *manesingue* me connaît, et demain je touche quelque chose.

— Mais ce soir tu vas au vaudeville?

— Eh bien! n'ai-je pas mes entrées?

— Il fait un temps de chien: prends de quoi payer l'omnibus.

— Tu as donc de l'argent, toi?

— J'ai douze sous.

— Peste!

— Prends-les, allons!

— Plutôt la mort! s'écria-t-il d'un ton tragi-comique qui fit encore rire Impéria après qu'il fut sorti.

Ce mélange de choses délicates et triviales que je vous rapporte, ce passage subit des pensées élevées aux réalités vulgaires de la vie au jour le jour, ce respect exquis, profond, sincère, que Bellamare avait pour M^{lle} de Valclos, revenant brusquement au tutoiement paternel avec la petite ingénue de sa troupe, vous peignent, je crois, dans leur ton vrai, les hauts et les bas de l'esprit des histrions intelligens. J'en fus frappé ce jour-là plus que je ne l'avais jamais été; je venais d'entendre l'irrévocable vérité dans toute sa candeur, et ce qui vous surprendra peut-être, c'est que je n'en fus pas douloureusement affecté. Un convalescent n'a pas de vives impressions,

on dirait qu'il n'a qu'un but, qui est de vivre, n'importe à quel prix, et puis j'avais sincèrement renoncé à Impéria en offrant mon cœur à la comtesse. Je me serais méprisé, si la moindre irrésolution avait justifié les soupçons blessans de mon inconnue. Même après la rupture tacite que ces soupçons avaient amenée entre elle et moi, je n'aurais pas trouvé délicat de revenir à mon premier amour. Je me jurai donc de ne plus être pour Impéria que ce qu'elle voulait que je fusse, son frère et son ami. Je donnai au sentiment qu'elle m'inspirait les noms de tendresse et de reconnaissance. A vingt ans, on accepte audacieusement et de bonne foi ces transactions impossibles : on se croit si fort ! on a l'orgueil si naïf !

Quand je pus sortir de mon lit, Impéria me quitta ; le lendemain, que je passai sur un fauteuil, au coin d'un petit feu doux, elle revint, et, sans ôter son chapeau ni son manteau, elle me tint compagnie pendant l'après-midi. J'étais assez fort pour causer sans fatigue, et je désirais beaucoup savoir la situation pécuniaire de Bellamare. Ce que j'avais entendu me faisait penser avec raison qu'elle n'était pas brillante. Je demandai s'il avait fait de bonnes affaires en Belgique et en Hollande. — Non, me dit Impéria, tout au contraire : notre tournée avec toi avait été assez fructueuse ; mais aussitôt que Bellamare a quelque bénéfice entre les mains, l'amour du mieux s'empare de lui. Tu sais qu'il rêve toujours de faire de l'art tout en faisant du métier, et puis il est si généreux ! Il se hâta donc d'augmenter nos appointemens à tous et d'engager Mercœur, qui est inférieur à Lambesc, mais qui est payé plus cher parce qu'il est père de famille. De même pour Camille, qui ne vaut pas Lucinde, mais qui ne vit que du théâtre. Les recettes ont baissé, la vie est chère dans le nord. C'est en vain qu'Anna, Léon et moi, nous avons remis dans la caisse de Moranbois, à l'insu de Bellamare, le surplus d'appointemens qu'il nous avait forcés d'accepter. La saison finie, il a fait honneur comme toujours à tous ses engagements ; mais nous sommes arrivés ici avec rien, et si je n'avais eu un assez bon lot de mes guipures à vendre, toujours à l'insu de Bellamare, qui ne connaît jamais exactement la comptabilité de Moranbois, j'ignore comment nous aurions pu vivre. A présent nous sommes sûrs de payer nos chambres et le restaurateur. Léon a été à Blois chez son ami, que tu connais, je crois, et qui lui prête une somme que Bellamare accepte. Il accepte toujours parce qu'il trouve toujours moyen de rendre, et quand il a rendu, il recommence à n'avoir plus rien ; c'est comme cela depuis si longtemps que sa sérénité n'en est jamais altérée, et que nous nous habituons à partager sa confiance.

Je me promis de mettre aussi un de mes billets de mille francs dans la caisse, et je continuai à questionner. Bellamare avait de

grands projets pour l'été; il voulait sortir de France, où nous avions trop de concurrents, et disait que, le français étant la langue universelle, si les bons comédiens mouraient de faim chez eux, c'est qu'ils n'avaient pas le courage de voyager. Le soir, ce fut à Moranbois de me tenir compagnie. Je voulus lui remettre mon offrande, il la refusa. On pouvait, disait-il, s'endetter un peu avec Léon, qui était destiné à recueillir un riche patrimoine et qui n'était gueux que parce qu'il lui plaisait de l'être; mais on savait très bien que je n'étais pas en situation de soutenir de mon argent l'entreprise de Bellamare. Bellamare était toujours content quand, au bout de l'année, il joignait les deux bouts, et, selon Moranbois, Bellamare avait raison. Pourvu, disait-il, qu'un homme vive en travaillant honnêtement, qu'importe qu'il n'amasse point? Les meilleurs et les plus sages sont ceux qui réussissent à se tenir juste au-dessus de la misère. Ils n'ont pas le souci de posséder, de conserver, de placer, de faire valoir. La responsabilité vis-à-vis des autres suffit bien pour tenir en haleine un honnête homme, sans qu'il soit besoin d'y ajouter cette stupide responsabilité envers soi-même qu'on appelle l'esprit de conduite et qui vieillit tout à coup les gens mûrs. — C'est le tintouin de gouverner leurs monacos, me disait Moranbois dans son langage imagé, qui leur fait pousser le ventre et pourrir les dents. Le patron, — c'est ainsi qu'il appelait Bellamare, — sera toujours jeune parce qu'il ne fera de crasses ni à lui ni aux autres. Il ne dépensera pas sa verdure à se faire un palais pour loger la pomme cuite qu'il sera dans vingt-cinq ou trente ans d'ici. Je vois tout le monde parler d'amasser pour ses vieux jours, comme si on était sûr d'avoir de vieux jours et comme si on devait désirer d'en avoir! Le joli calcul de se manger le sang tout le temps qu'on en a pour avoir de quoi se nourrir quand on ne sera plus qu'une ordure bonne pour le reliquaire du chiffonnier! On dit aux insoucians : Vous demanderez donc l'aumône quand vous ne pourrez plus travailler? Moi je réponds que les paysans travaillent la terre jusqu'au jour où on les y colle, et qu'on n'y est ni plus ni moins bien collé, qu'on ait un drap de batiste ou un torchon pour linceul.

Malgré mon adhésion à cette haute philosophie, j'insistai pour qu'il me fût permis de faciliter à Bellamare et à ses amis le moyen d'occuper et d'utiliser agréablement leur jeunesse d'artistes.

— Nous avons mille francs de Léon, répondit Moranbois, c'est assez pour nous remettre à flot. Je pourrais endetter le patron sans qu'il le sût, mais ce ne serait pas un service à lui rendre. Si tu veux lui être utile, viens voyager avec nous en associé.

Il m'expliqua alors que Bellamare, Léon, Impéria, Anna, Marco et lui-même avaient résolu de mettre en commun les produits du

travail, et qu'après avoir prélevé le paiement des pensionnaires et les dépenses communes, ils se partageraient intégralement par portions égales les bénéfices. — Les bénéfices, ajouta-t-il, il n'y en aura pas; mais nous aurons vécu, travaillé, mangé, voyagé pendant une année sans être à charge à personne. Vois si tu veux être de la partie. Tu as besoin de secouer ta casserole et d'éteindre ton fourneau, les médecins l'ont dit. Tu ne voyageras pas seul, ça coûte trop cher et c'est triste; avec nous, tu seras de bonne humeur, et les dépenses seront payées par les recettes.

— J'accepterais joyeusement, lui dis-je, si j'avais assez de talent pour contribuer effectivement aux recettes; mais je n'en ai pas, je ne serais qu'une charge de plus.

— Tu te trompes; talent ou non, tu attires le sexe, et tu nous remplis les avant-scènes. Léon, dans les rôles tendres, est plus mauvais que toi; on ne l'aime que dans le drame. Nous ne t'avons pas remplacé, faute de *quibus* pour engager un amoureux; tu nous étais très utile, on s'en est aperçu après ton départ; nous avons baissé.

J'avouai à Moranbois que cette exhibition de ma personne m'humiliait beaucoup. Pour se faire pardonner de poser comme un modèle devant le public, il faut savoir parler à son intelligence en même temps qu'à ses yeux. Moranbois, tout pénétrant et intelligent qu'il était, ne comprit rien à mon scrupule et m'en railla. Il pensait que quand on est beau et bien fait, il n'y a pas d'impudeur à se produire. Je vis reparaitre en lui l'ancien saltimbanque, l'hercule de carrefour exhibant avec satisfaction son torse et ses biceps.

Je consultai Impéria sur la proposition de Moranbois; son premier mouvement fut d'en accueillir la pensée avec une joie aimable et sincère, puis je la vis devenir inquiète et irrésolue. Je devinaï qu'avertie par les suppositions de Bellamare elle craignait d'encourager mon amour. Je la rassurai en lui disant que j'avais une fiancée dans mon pays, mais que j'étais trop jeune pour songer au mariage, et que j'étais libre de courir le monde à ma guise, au moins pendant une saison. Je crus pouvoir lui faire le mensonge qu'elle m'avait fait, et comme elle s'était attribué un amour pour se préserver de mes espérances, je m'en supposai un pour me préserver de ses méfiances.

Dès lors elle insista vivement pour m'emmener, et le médecin qui m'avait soigné lui donna raison. Si je me remettai au travail du cabinet avant six mois, j'étais perdu. Je l'écrivis à mon père, qui m'approuva par la main du maître d'école, son secrétaire. Moranbois et Bellamare m'accueillirent avec transport. Bellamare rédigea une belle page d'écriture qui résumait nos conventions

d'association, et nous voulûmes qu'il y fût ajouté une clause moyennant laquelle il conservait son autorité absolue de directeur sur ses associés comme sur ses pensionnaires. Nous ne voulions pas que l'un d'entre nous, dans un jour d'excitation nerveuse ou de lassitude misanthropique, pût entraver par des discussions oiseuses l'exercice d'une direction aussi active et aussi intelligente que la sienne.

Anna quitta courageusement son amant, qui la malmenait et qu'elle pleura quand même. Cette fille, toujours déraisonnable et malheureuse en amour, était en amitié la plus estimable et la plus solide des femmes. Elle n'avait ni dépit ni rancune, et même elle me savait gré de n'avoir pas profité d'un peu d'émotion qu'elle avait eue auprès de moi dans les premiers jours de notre tournée. Elle se réjouit donc de me voir associé à la nouvelle campagne. Léon, qui revint de Blois, et Marco, qui revint de Rouen, me firent le même accueil et me soutinrent que j'étais un artiste. Nous partîmes pour l'Italie dans les derniers jours d'août, sans attendre la fermeture de l'Odéon et sans emmener Régine, qui devait nous rejoindre dès qu'elle serait libre. Nous avions à engager en route une grande coquette et un Frédérick Lemaître quelconque. Ce fut Lambesc, qui nous retomba sous la main à Lyon. Il avait fait de mauvaises affaires, et il était plus traitable qu'autrefois. Quelque impatientant qu'il fût, nous lui avons dû des succès, et nous fûmes contents de le reprendre. Impéria opina pour lui, disant que nous étions habitués à ses défauts, et que nous ne retrouverions pas aisément ses qualités.

Nous allions nous entendre avec une demoiselle Arsène qui avait joué les confidentes au Théâtre-Français et qui croyait en conséquence pouvoir jouer les Rachel en province. Nous n'en étions pas aussi sûrs qu'elle, et nous hésitions encore lorsque Lucinde nous écrivit qu'elle avait toujours désiré voir l'Italie, et qu'elle se contenterait des appointemens qu'elle avait déjà eus chez nous. Elle n'avait pu faire promettre le mariage à son marchand de vin, qui lui donnait toujours un certain luxe, mais qui l'ennuyait. Elle espérait peut-être réveiller sa passion en le laissant seul et en feignant de lui préférer le théâtre. Nous l'attendîmes et franchîmes la frontière avec elle. La troupe était au grand complet, et, les discussions d'affaires terminées, on était content de se revoir.

Je ne vous raconterai pas mes voyages, j'en aurais pour trois jours, et mes souvenirs, bons peut-être à défrayer une causerie à bâtons rompus, retarderaient ce qui vous intéresse, l'histoire de mes sentimens et de mes pensées.

Je vous ferai donc passer à vol d'oiseau par Turin, Florence, Ve-

nise, Trieste; je vous ferai revenir par l'Autriche et la Suisse, où nous fîmes nos comptes à Genève après quelques soirées assez bonnes. Nous avions *boudotté*, comme disait Moranbois, nous avions soixante-quinze francs de bénéfice net à partager entre sept sociétaires; mais nous avons fait un voyage intéressant et presque confortable, les pensionnaires étaient payés et l'ami de Léon fut remboursé. Lucinde, Lambesc et Régine nous quittaient. C'était l'époque de mes vacances, et mon père m'attendait. Les autres associés allaient tenter fortune, on ne savait encore où. Je leur promis de les rejoindre après l'hiver, que je voulais passer à Paris, et cette fois Moranbois accepta l'emprunt de mes mille francs, nécessaires pour mettre mon directeur et mes camarades en état de se réorganiser.

Rentré dans mon faubourg de petite ville, entouré des raves et des asperges paternelles, j'eus le loisir de me résumer, comme je vais tâcher de le faire pour vous.

J'avais fait quelque progrès au théâtre. J'y avais acquis une excellente tenue sans paraître gêné, bien que je le fusse toujours. J'avais trouvé assez de sang-froid pour ne plus faire par émotion les contre-sens que répudiait mon intelligence. Je plaisais toujours aux femmes et ne déplaisais plus aux hommes. Je m'étais résigné à être toujours habillé comme un homme de goût. J'avais été humilié d'abord de ce détail, disant que je ne voulais pas devoir mon succès au tailleur. Je vis que le public me tenait compte de mes gilets plus que de mes études, et prenait en considération un homme si bien nippé. Mes camarades, en un jour de facétie, s'étaient plu à me faire passer pour un fils de grande famille, et on me dispensait d'être bon artiste, pourvu que je parusse homme du monde.

— Ne ris pas de cela, me disait Bellamare, tu es notre enseigne; ta noblesse fait des petits, et à chaque nouvelle station l'imagination des badauds enrichit la troupe d'un hidalgo de plus. A Venise, j'étais *il signor di Bellamare*, directeur d'une troupe de personnes titrées, et je n'avais qu'un mot à dire pour faire de toi un duc et de moi un marquis. Le prestige de la noblesse est encore debout à l'étranger. En France, il se mêle drolatiquement à la vanité démocratique, et si tu étais assez aventurier pour mettre un *de* devant ton nom, le peuple des petites villes serait fier d'avoir pour histrion un grand seigneur. Ne te défends donc pas de l'être, et ne prends pas tout cela au sérieux; nous sommes en voyage pour nous amuser. Sois certain que cela n'ôte rien au talent que tu dois avoir et que tu auras, c'est moi qui t'en réponds.

Il tâchait de m'en donner; il m'en donnait quand je lui récitais mes rôles. Nous avons déclamé Corneille en passant les Alpes sur

des ânes. Les glaciers de la Suisse, les grèves de la Méditerranée, les ruines, les grottes, toutes les solitudes pittoresques que nous avons explorées ensemble ont retenti du son de nos voix montées au diapason de la passion dramatique. Je me sentais puissant, je me croyais inspiré. Devant la rampe, tout disparaissait. J'étais trop consciencieux, je me jugeais trop moi-même. J'étais mon propre critique et mon pire obstacle.

Voilà pour mon talent; quant à mon amour, il avait pris un nouvel aspect. L'égalité d'âme, la sérénité de caractère de M^{lle} de Valclos, qui ne s'étaient pas démenties un seul instant au milieu des revers, des contrariétés, des fatigues et des accidens inévitables du voyage, m'avaient insensiblement inoculé ce calme et tendre respect qu'elles inspiraient à Bellamare, sans éveiller en lui le moindre rêve de sensualité. Bellamare était pourtant, non pas libertin, mais ardent au plaisir. Il ne connaissait pas de sentiment mixte entre le désir sans affection et l'affection sans désir. Il pouvait faire encore des folies pour une femme convoitée; satisfait, il ne faisait plus de sottises et la quittait avec de bons procédés, mais sans aucun regret. Cet homme, si heureux par son caractère et si séduisant par sa bonté, exerçait sur mon esprit une grande influence. J'aurais voulu voir et sentir comme lui. Je m'efforçais de l'imiter dans ses écarts et dans sa sagesse; mais là où il trouvait le calme, le rassérénement des facultés après l'*exfogation* (1) des instincts, je ne trouvais que la honte de moi-même et une profonde tristesse. J'étais un idéaliste, et en outre j'avais la moitié de son âge. J'étais absurde de croire qu'on peut arranger sa vie comme celle d'un autre. La raison ne s'applique pas sur nous comme un vêtement d'emprunt; il faut que chacun de nous sache tailler le sien sur son propre individu.

Cet engouement pour Bellamare et cette chimère de vouloir lui ressembler réussirent du moins à engourdir ma passion. Peut-être le rapide et violent passage d'un autre amour en moi, le rêve de l'*inconnue*, avait-il effacé un peu l'image d'Impéria. Il est certain qu'elle ne me paraissait plus redoutable, et qu'une profonde tendresse apaisa les transports secrets de mon désir. En la voyant si respectée de mes autres camarades, je me fusse trouvé fat de songer à la vaincre. A force de n'y plus songer, je ne le désirai même plus.

Du moins c'est dans cette disposition d'esprit que je la quittai à

(1) J'ai retenu ce mot du récit de Laurence parce qu'il m'a frappé. Je ne le crois pas français, et je désirerais qu'il le fût. C'était sans doute de la part de mon narrateur un souvenir de l'Italie, où le verbe *sfogarsi*, admirablement expressif, n'a pas d'équivalents dans notre langue.

Genève. Rentré chez moi, je pensai à elle sans trouble; mais bientôt il me fut impossible de me dissimuler qu'elle était nécessaire à ma vie intellectuelle, et que je m'ennuyais profondément là où elle n'était pas. Je n'eus pas le courage de reprendre mes études sérieuses. La musique et le dessin me plaisaient mieux, parce qu'ils me permettaient de penser à elle. Elle avait un charmant filet de voix, était bonne musicienne et chantait délicieusement. En m'efforçant d'être bon musicien moi-même, je ne songeais qu'à chanter avec elle ou à l'accompagner. Elle m'avait fait travailler de temps en temps en voyage, et en somme ses leçons ont été les meilleures que j'aie reçues.

Je me donnai quelque temps le change en me persuadant que la société de Bellamare, de Léon, d'Anna et de Marco m'était aussi nécessaire que celle d'Impéria. Ils m'aimaient tant! ils étaient si aimables ou si intéressants! Comment le milieu où je retombais ne m'eût-il pas paru insupportable? Je me reprochais en vain ce divorce entre mes anciens amis et moi. Je me trouvais coupable de regretter la conversation de Bellamare auprès de mon père; mais n'est-ce pas lui, mon pauvre père, qui, en me jetant dans la civilisation, m'avait condamné à rompre avec la barbarie?

Pourtant, quand j'étais sincère avec moi-même, je sentais bien que j'eusse pu oublier Bellamare et tous mes camarades, — excepté Impéria. Ce n'était pas la faute de mon père si je m'étais follement attaché à une personne qui ne voulait aimer personne!

Un jour, en traversant les Alpes dans un traîneau avec Bellamare, il m'avait demandé l'issue de mes amours avec la comtesse. Je lui avais alors dit toute la vérité, ou à peu près. A ce moment-là, je m'étais bien persuadé que je n'avais plus d'amour pour Impéria, que je n'en aurais plus, et que Bellamare pouvait, sans me nuire, lui répéter mes confidences. J'avais d'ailleurs atténué beaucoup dans mes révélations l'ardeur de ma passion première, et j'en avais laissé le début inédit. Je ne m'étais point vanté d'avoir embrassé la carrière du théâtre à cause d'elle. J'avouais simplement qu'à l'époque de l'aventure de Blois je m'étais senti plus épris d'elle que de l'inconnue. Je pus raconter sincèrement tout le reste.

Le jugement de Bellamare sur cette situation m'avait beaucoup frappé. Il m'approuva d'abord, et il ajouta : — Tu as pris sans le savoir le meilleur chemin pour être véritablement aimé de cette comtesse, la sincérité d'abord, la fierté ensuite. En te laissant voir ses soupçons, elle s'attendait à de vives répliques, à une lutte où elle ne se fût déclarée vaincue qu'après t'avoir roulé à sa guise sur la poussière de l'arène. De ce moment, elle ne t'eût plus aimé. Les femmes sont ainsi faites. C'est leur rendre service que de ne pas se

prêter à leurs instincts de combat, de les former à aimer tout franchement, comme elles savent si bien aimer quand on ne les égare pas à la recherche de l'impossible. L'amour est une belle chose, sublime chez elles au début. Gare le second et le troisième acte du drame ! Quand on ne peut pas brusquer le dénoûment, il faut l'attendre. Attends donc en silence, laisse couver le feu, et tu la verras revenir loyale et forte comme au jour de la chambre bleue. Si elle revient, reçois mon compliment. Si elle ne revient pas, réjouis-toi d'avoir échappé à un amour de tête. Ce sont les pires.

Et Bellamare avait encore ajouté : — Si Impéria n'avait pas un parti-pris, j'aurais béni vos amours. Moi, je vous trouvais dignes l'un de l'autre; mais elle est sage et ne veut pas d'amant. De plus elle est raisonnable et ne se jettera pas dans la misère du mariage. Enfin elle se trouve heureuse dans sa vertu, et je crois à cela, bien que je ne le comprenne pas. N'y pense donc plus, si tu es raisonnable toi-même. Crois-tu que le premier jour où elle est venue mystérieusement à moi, comme la comtesse, mais avec des idées autrement sérieuses et arrêtées, pour me dire ses malheurs de famille et me prier de lui donner un état et un appui, je n'aie pas été ému, autant et plus peut-être que tu ne l'as été dans la chambre bleue ? Elle était si jolie dans sa douleur, si séduisante dans sa confiance ! J'ai eu le vertige dix fois dans ces deux heures d'entretien tête à tête; mais, si Bellamare a un nez pour flairer l'occasion et une griffe pour la prendre aux cheveux, il a un œil pour distinguer l'honnêteté vraie, et une main qui se purifie en bénissant. En la quittant, je lui avais promis d'être son père, et à toute arrière-pensée j'avais dit sans retour : « Jamais, jamais, jamais ! » Or, quand les choses se présentent aussi nettes à ma conscience, il n'y a plus en moi le moindre mérite, parce qu'il n'y a plus le moindre combat, et je t'avoue ne pas comprendre qu'il en coûte plus à un honnête homme de ne pas tricher avec une femme que de ne pas tricher au jeu.

En ce moment-là, l'argumentation de Bellamare m'avait paru victorieuse, je la commentai tout le temps de mes vacances. Je ne trouvai rien à y répondre; mais elle ne m'empêcha pas d'être très abattu et très malheureux. Je tâchai de m'enflammer de nouveau pour la comtesse, et souvent je rêvai les voluptés de l'amour partagé; mais au réveil je ne l'aimais plus. Son image ne parlait qu'à mes sens par l'imagination.

A la fin des vacances, je me demandai si je ne renoncerais pas au droit, qui ne me menait plus à rien, et si je n'irais pas rejoindre la troupe de Bellamare. Je ne voulus pas prendre cette résolution sans consulter mon père. Je pensais qu'il m'en détourne-

rait; il n'y songea pas. J'eus d'abord beaucoup de peine à lui faire comprendre ce que c'était que le théâtre. Il n'était jamais venu de troupe dramatique chez nous, il n'y avait pas de salle. Ce que mon père appelait *des comédiens*, c'étaient les marchands de thé suisse, les montreurs de bêtes et les saltimbanques qu'il avait vus dans les foires et assemblées. Aussi je me gardai bien de prononcer les mots de comédie ou de comédien, qui ne lui eussent inspiré qu'un profond mépris. Malgré ma résolution d'être sincère, je lui donnai des explications qui étaient vraies en fait, mais qui n'offrirent à son esprit qu'un sens vague et quelque peu fantastique. Mon père a toujours eu la simplicité élémentaire de l'homme entièrement voué au travail manuel, comme à un devoir, comme à une religion dont aucune idée étrangère à ce travail ne peut le distraire sans l'y rendre impropre. Ma mère, qui était très intelligente, l'avait un peu raillé pour sa crédulité et sa bonhomie. Il le lui permettait et voulait bien rire avec elle, ils s'adoraient quand même; mais il ne m'eût pas permis de m'apercevoir de son infériorité vis-à-vis de moi. Il voulait que je fusse *autre* et non *plus* que lui; il estimait son état différent, mais égal au mien. Son culte pour la terre ne lui permettait pas de penser autrement, et au fond il était dans le vrai absolu, dans la haute philosophie, sans s'en douter. Il respectait le beau savoir très humblement, mais c'était à la condition de faire respecter tout autant la culture du sol. S'il m'en avait détourné, c'est qu'il eût cru, en faisant de moi un paysan, me rendre impropre à la chimérique succession de mon oncle le parvenu.

Quand je lui eus dit que je désirais m'associer à des personnes qui parlaient en public pour s'exercer à bien dire de belles choses, il fut satisfait et ne m'en demanda pas davantage. Il eût craint, par ses questions, de me montrer combien peu il se doutait de ce que pouvait être cette étude. Je partis donc, emportant sa bénédiction comme les autres fois et mon petit capital, que, dès l'année précédente, j'avais toujours fait voyager à tout événement dans ma ceinture de dessous. Il n'était pas assez gros pour me gêner, d'autant plus que je l'avais déjà diminué de moitié.

Au commencement de l'hiver, je rejoignis donc la troupe à Toulon, et j'y fus reçu avec enthousiasme. La situation n'était pas brillante; on avait toujours *boulotté*, comme disait Moranbois, et on tenait conseil pour savoir si l'on poursuivrait l'exploration des côtes.

A cette époque, les villes du littoral commençaient à peine à jouir de la vogue qu'elles ont acquise depuis. Il n'était pas encore question de chemin de fer, d'éclairage au gaz, de maisons de jeu. L'Europe n'assiégeait pas cette étroite falaise qui s'étend, comme un espalier au soleil, de Toulon à Monaco, et qui bientôt s'étendra jusqu'à

Gênes. — Mes enfans, nous dit Bellamare, nous *boulotterons* toujours, si nous ne prenons un grand parti. Je n'ai jamais gagné d'argent que hors de France, nul n'est prophète en son pays. J'ai fait à peu près le tour du monde, et je sais que plus on vient de loin, plus on attire les curieux. Souvenez-vous que l'année dernière nous avons mieux réussi à Trieste, le point extrême de notre tournée, que partout ailleurs. Je voulais pousser jusqu'à Odessa à travers les provinces danubiennes. Je me souvenais d'y avoir fait de bonnes affaires; nous serions revenus par Moscou. Vous avez reculé devant la campagne de Russie. Si vous m'en croyez, nous allons l'entreprendre; mais, en raison de l'approche de l'hiver, nous commencerons par les pays chauds. Nous irons à Constantinople, nous y séjournerons deux mois; nous irons de là à Temesvar et à Bucharest, qui est une bonne ville aussi; dès que le temps le permettra, nous traverserons le Balkan, nous gagnerons Jassy, et nous arriverons à Odessa avec les hirondelles.

On lui fit observer que les frais du voyage seraient considérables. Il nous montra les lettres d'un entrepreneur de succès qui se chargeait de notre transport et promettait de s'occuper du retour, si nous ne pouvions en couvrir la dépense; c'était un ancien associé, sur la probité duquel il croyait pouvoir compter. On alla aux voix. Chacun joua la sienne à pile ou face. La majorité du hasard décida le voyage. J'avoue qu'en voyant Impéria le désirer, je trichai pour faire pencher la balance du côté affirmatif.

Je vais encore vous faire faire une enjambée par-dessus les détails fastidieux ou comiques qui seraient sans rapport avec mon sujet. Je vous dirai seulement que, si la majorité était vaillante et pleine d'espoir, la minorité, représentée par Lucinde, Lambesc, Régine et Purpurin, ne l'était qu'à demi ou ne l'était pas du tout. Ce dernier ne pardonnait pas aux étrangers de ne pas savoir le français mieux que lui, et Lambesc, qui avait la prétention de parler italien, était furieux d'être moins mal compris quand il parlait sa propre langue. C'était un caractère aigri, comme celui de Léon, par les déceptions; mais il n'avait pas, comme Léon, le bon goût de cacher ses blessures. Il se croyait le seul grand génie de la terre et le seul méconnu. Selon lui, les artistes aimés du public et favorisés par le succès n'avaient dû leur bonne chance qu'à l'intrigue.

Régine riait de tout, nulle n'était plus rompue aux misères de la vie nomade; mais elle augurait mal de nos succès d'argent et nous répétait sans cesse que ce n'était rien d'aller loin, le plus difficile serait de revenir. Lucinde ne craignait rien pour son compte. Elle n'était pas femme à s'embarquer les mains vides; mais elle craignait d'être forcée de faire les frais du retour, et ne dissimulait pas ses inquiétudes.

Chose étrange, Moranbois, le plus stoïque et le plus renfermé de tous, n'était pas non plus sans inquiétude. Il ne connaissait pourtant pas Zamorini, l'entrepreneur auquel se fiait Bellamare; mais il avait, disait-il, fait un mauvais rêve sur son compte, et cet homme de pierre et de fer, qui ne redoutait aucun péril et ne connaissait aucune hésitation, était superstitieux : il croyait aux songes.

Avant de quitter Toulon, j'assistai à une représentation de clôture qui me parut très étrange. Lorsque le public était content d'une troupe qui avait séjourné quelque temps, il lui témoignait sa gratitude et lui faisait ses adieux en jetant des présens sur la scène. Il y avait de tout, depuis des bouquets jusqu'à des boudins. Chaque métier donnait un spécimen de son industrie, des étoffes, des bas, des bonnets de coton, des ustensiles de ménage, des alimens, des souliers, chapeaux, fruits, objets de coutellerie, que sais-je? Le théâtre en était couvert, et quelques-uns furent attrapés au vol par les musiciens, qui ne les rendirent pas.

Tout alla bien dans les commencemens de notre nouveau voyage; Bellamare, sacrifiant son impatience d'avancer, consentit à traverser l'Italie, où nous fîmes cette fois quelques stations assez fructueuses. Nous y jouâmes *l'Aventurière*, *Il ne faut jurer de rien*, *les Folies amoureuses*, *le Verre d'eau*, *la Vie de bohème*, *Adrienne Lecouvreur*, *Un duel sous Richelieu*, *la Corde sensible*, *Jobin et Nanette*, je ne sais quoi encore. A cette époque, M. Scribe, qui commençait à n'être plus de mode en France, faisait fureur à l'étranger, et dans quelques petites localités nous dûmes mettre en vedette sur l'affiche les noms de Scribe et Mélesville pour faire passer les œuvres de Molière ou Beaumarchais. De même, pour faire goûter les *chansonnettes* burlesques que Marco chantait dans les entr'actes, il fallut compromettre les noms de Béranger et de Désaugiers.

Nous jouâmes plus d'une pièce qui réclamait plus de rôles que nous n'en avions dans la troupe. A cette époque, fort troublée en France, beaucoup d'artistes sans emploi cherchaient fortune sur les chemins, et nous pouvions nous en adjoindre quelques-uns temporairement. Ces artistes bohêmes étaient parfois des types très curieux, particulièrement ceux qui, au milieu des plus étranges vicissitudes, étaient restés honnêtes gens. Si je ne vous parle pas de ceux que la misère avait corrompus, ou qu'elle avait saisis nécessairement et fatalement dans le vice et la paresse, c'est que ces types-là se ressemblent tellement entre eux qu'il n'y a aucun intérêt à les observer et à les décrire. Ceux qui au contraire aiment mieux mourir de faim que de s'avilir mériteraient des biographies rédigées par des gens d'esprit. C'est la curieuse et respectable phalange des toqués que le monde pratique ne plaint pas et n'assiste

pas, parce que leur infortune provient justement du manque de sens pratique et peut être imputée sans merci à leur imprévoyance et à leur désintéressement. J'avoue que je ressentis plus d'une fois pour ces honnêtes aventuriers une sympathie très vive, et que, si je n'avais regardé mon petit capital comme religieusement consacré aux éventualités qui menaçaient mes propres camarades, je l'aurais dépensé en petite monnaie pour secourir ces camarades de rencontre. Je vous en citerai un entre cent pour vous donner une idée de certaines destinées.

Il s'appelait Fontanet, *de* Fontanet, car il était gentilhomme et n'exhibait ni ne cachait sa particule. Il avait joui d'un capital de cinq cent mille francs, et pendant sa jeunesse naïve et sérieuse il avait vécu à la campagne, sur ses terres, adonné à la collection des ouvrages qui traitent du théâtre. Pourquoi cette manie plutôt qu'une autre? En fait de manies, il ne faut jamais s'étonner de rien; si on pouvait remonter à la source mystérieuse d'où découlent les innombrables fantaisies du cerveau humain, on trouverait des hasards tombant nécessairement sur des aptitudes.

Tant il y a que Fontanet se trouva ruiné, un beau matin de 1859, par un ami lancé dans les affaires à qui il avait laissé prendre une hypothèque de cinquante mille francs sur son bien. C'était alors une spéculation comme une autre d'emprunter une faible somme sur un immeuble important, de ne pas la rendre, de faire forcer par-dessous main la vente de l'immeuble et de le racheter, toujours par-dessous main, à vil prix. De nombreuses existences ont ainsi croulé pour enrichir secrètement les capitalistes prudents et avisés.

Victime de cette aimable opération, Fontanet trouva superflu de s'en plaindre, et, s'imaginant que sa science archéologique du théâtre le rendait propre à aborder la scène, il se fit comédien. La nature lui avait tout refusé, sauf l'intelligence; ni voix, ni physique, ni prononciation, ni aisance, ni mémoire, ni présence d'esprit. Il n'eut aucun succès, ce qui ne l'empêcha pas de trouver son nouvel état très amusant, et de continuer à collectionner pour les autres les livres et gravures qu'il ne pouvait plus acheter pour son compte. Ayant obtenu un emploi subalterne au théâtre de Lyon et cherchant un logement, il trouva pour un prix infime une espèce de boutique qu'en raison de son exigüité on ne pouvait louer à aucun marchand. Il y installa son grabat; mais dès le lendemain il se dit qu'ayant une boutique il devait y vendre quelque chose, et il acheta, moyennant vingt francs, un fonds de jouets d'enfant, toupies, balles, cordes et cerceaux. En même temps il se mit à confectionner lui-même des pelles et de petites brouettes de bois. Son commerce alla très bien et eût pu prospérer encore; mais la troupe à laquelle il était attaché quitta Lyon, et il ne put se rési-

gner à ne plus être artiste. Il céda son fonds à un juif qui connaissait sa manie, et qui lui donna en échange un portrait apocryphe d'un acteur antique. C'était un petit bronze quelconque adroitement orné d'une légende menteuse. Fontanet crut tenir un trésor et chercha à le vendre. Il en trouva un millier de francs, et ne put se résoudre à s'en séparer, jusqu'au jour où il découvrit la fraude et s'en consola en disant : « Quel bonheur que je ne l'aie pas vendu mille francs ! comme j'aurais trompé l'acquéreur ! »

Dans une ville du Piémont, il rencontra une dame pieuse qui le pria de lui indiquer un *bon peintre*. Elle voulait orner sa chapelle particulière d'un tableau de deux mètres de haut sur un mètre de large, représentant son saint patron, et elle offrait cent francs à l'artiste. Fontanet offrit de faire le tableau lui-même. De sa vie, il n'avait touché un pinceau, ni tracé une figure. Il se mit à l'œuvre résolument, copia comme il put un saint quelconque sur la première fresque venue et signa avec orgueil : *de Fontanet, peintre de sujets religieux*. Il eut d'autres commandes, fit des enseignes flamboyantes, et commençait à gagner sa vie, quand un hasard l'emporta en un autre lieu où la passion de la céramique s'empara de lui et lui fit commettre de nombreux vases étrusques qu'il vendit à des Anglais, mais pour un prix si modique qu'en vérité ils n'étaient pas volés et se réjouissaient de voler le vendeur ignorant.

Ce que Fontanet avait gagné sur ses tableaux, il le prêta à un directeur de troupe ambulante qui ne le lui rendit pas ; ce qu'il avait gagné sur ses vases, il le donna à une pauvre mendicante pour élever un enfant dont la figure lui avait servi de modèle, et qu'il fit entrer dans une école. C'est ainsi qu'après avoir fait cent petits métiers et cent petits commerces, sans savoir rien garder pour lui-même et sans pouvoir se résoudre à quitter le théâtre, qui, de toutes ses industries, était la plus ruineuse en ce sens qu'elle ne lui permettait de se fixer nulle part et le mettait sans cesse en contact avec des exploiters ou des nécessiteux qui le dépouillaient, il nous offrit à Florence de jouer les *financiers*. Il avait fini par acquérir un certain talent depuis ses débuts. Il nous fut utile, et il était si aimable, si gai, si original et si sympathique, que nous l'emmenâmes à Ancône, où force nous fut de le quitter à regret pour nous embarquer.

C'est à Florence que m'arriva une aventure dont le souvenir ne marqua pas plus en moi que le passage d'un rêve. La chose va vous paraître surprenante ; mais quand vous saurez les événements qui se succédèrent rapidement au lendemain de cette rencontre, vous comprendrez qu'elle n'ait pas laissé de traces profondes dans mon esprit.

Au moment où nous quitions cette ville, je reçus le billet suivant : « *Je vous ai applaudis tous deux, soyez heureux avec ELLE.*

« L'INCONNUE. »

Je suppliai Bellamare de me dire si, durant notre séjour à Florence, il avait vu la comtesse. Il me jura que non, et comme il ne donnait jamais en vain sa parole, cela était certain. Florence n'était pas alors une ville assez peuplée pour qu'on ne pût aller aux informations avec chance de succès.

— Veux-tu rester? me dit Bellamare.

J'avais déjà, comme on dit, le pied à l'étrier, et, bien que je me sentisse très ému, je ne voulais pas tenter l'aventure. — Vous voyez bien, répondis-je, qu'*elle* est toujours persuadée que j'ai voulu la tromper, je ne peux pas accepter cette situation; je ne l'accepterai pas. — Et je passai outre non sans effort, je l'avoue, mais en croyant m'honorer moi-même par ma fierté.

Il avait été débattu si nous irions à Venise et à Trieste comme l'année précédente; mais la destinée nous emportait à ses fins. Une lettre de M. Zamorini mettait à notre disposition une grosse vilaine barque, décorée du nom de tartane, qui devait nous transporter à moitié frais d'Ancône à Corfou. Là nous pourrions donner quelques représentations qui, aux mêmes conditions de partage des déboursés entre l'entrepreneur et nous, nous permettraient de nous rendre à Constantinople.

Cette embarcation avait très mauvaise mine, et le patron, espèce de juif qui se donnait pour Grec, nous parut plus bavard et plus obséquieux qu'honnête et intelligent; mais nous n'avions pas le choix, il avait fait marché avec Zamorini par l'intermédiaire d'un autre patron de Corfou qui devait nous transporter plus loin.

Nous donnâmes une représentation à Ancône, et comme nous sortions du théâtre, le patron de l'*Alcyon*, c'était le nom poétique de notre affreuse barque, vint nous dire qu'il fallait mettre à la voile au point du jour. Nous avions compté ne partir que le surlendemain, rien n'était prêt; mais il nous objecta que la saison était capricieuse, qu'il fallait profiter du bon vent qui soufflait et ne pas attendre des vents contraires qui pourraient retarder indéfiniment le départ. Nous étions aux derniers jours de février.

On avertit les femmes de fermer leurs malles et de dormir vite quelques heures; les hommes de la troupe se chargèrent de porter tout le bagage sur l'*Alcyon*. Nous y passâmes la nuit, car ce bagage était assez considérable. Outre nos costumes et nos effets, nous avions quelques pièces de décor indispensables dans les localités où l'on ne trouve au théâtre que les quatre murs, une certaine quan-

tité d'accessoires assez volumineux, des instrumens de musique et des provisions de bouche, car nous pouvions rester plusieurs jours en mer, et on nous avait informés que nous ne trouverions rien dans certains ports de relâche sur les côtes de la Dalmatie et de l'Albanie.

Le patron de l'*Alcyon* avait un chargement de marchandises qui remplissait toute la cale, ce qui nous força d'amonceler le nôtre sur le pont, circonstance gênante, mais heureuse, comme la suite vous le prouvera.

Au lever du jour, harassés de fatigue, nous levâmes l'ancre, et, poussés par un fort vent du nord, nous filâmes très rapidement sur Brindisi. Nous allions presque aussi vite qu'un bateau à vapeur. Partis d'Ancône un jeudi, nous pouvions espérer être à Corfou le lundi ou le mardi suivant.

Mais le vent changea vers le soir de notre départ et nous emporta au large avec une rapidité effrayante. Nous témoignâmes quelque inquiétude au patron. Son embarcation ne paraissait pas capable de supporter une lame si forte et de faire ainsi la traversée de l'Adriatique dans sa plus grande largeur. Il nous répondit que l'*Alcyon* était capable de faire le tour du monde, et que, si nous ne relâchions pas à Brindes, nous toucherions à la rive opposée, soit à Raguse, soit à Antivari. Il jurait que le vent était un peu nord-ouest et tendait à augmenter dans cette direction. Il se trompait ou il mentait. Le vent nous porta vers l'est pendant environ quarante heures, et comme, malgré un tangage très fatigant, nous allions très vite, nous prîmes confiance, et au lieu de nous reposer, nous ne fîmes que rire et chanter jusqu'à la nuit suivante. A ce moment, le vent nous devint contraire, et notre pilote assura que c'était bon signe, parce que, sur les côtes de la Dalmatie, presque toutes les nuits, le vent souffle de terre sur la mer. Nous approchions donc du rivage; mais quel rivage? Nous l'ignorions, et l'équipage ne s'en doutait pas plus que nous.

Durant la soirée, nous ne fîmes que ranger à bonne distance les côtes brisées d'une multitude d'îlots dont les spectres sombres se dessinaient au loin sur un ciel blafard. La lune se coucha de bonne heure, et le patron, qui avait prétendu reconnaître certains phares, ne reconnut plus rien. Le ciel devint sombre, le roulis remplaça le tangage, et il nous sembla que nos matelots cherchaient à gagner le large. Nous nous impatientions contre eux, nous voulions aborder n'importe où; nous avions assez de la mer et de notre étroite embarcation. Léon nous calma en nous disant qu'il valait mieux louvoyer toute une nuit que d'approcher des mille écueils semés le long de l'Adriatique. On se résigna. Je m'assis avec Léon sur les ballots, et nous nous entretenmes de la nécessité d'arranger beau-

coup de pièces de théâtre pour la campagne que nous allions faire. Nous avons moins de chances qu'en Italie de rencontrer des artistes de renfort, et notre personnel me semblait bien restreint pour les projets de Bellamare.

— Bellamare a compté sur moi, me répondit Léon, pour un travail de mutilation et de remaniement perpétuel, et j'ai accepté cette horrible tâche. Elle n'est pas difficile. Rien n'est si aisé que de gâter un ouvrage; mais elle est navrante, et je me sens si attristé que je donnerais pour un fêtu le reste de ma vie.

J'essayai de le consoler; mais notre causerie était à chaque instant brisée. La mer devenait détestable, et les mouvemens de nos matelots nous forçaient de nous déranger sans cesse. Vers minuit, le vent se mit à pirouetter, et il nous fut avoué qu'il était impossible de gouverner avec certitude.

Le patron commençait à perdre la tête; il la perdit complètement quand une secousse, d'abord légère, suivie d'une secousse plus forte, nous avertit que nous touchions les récifs. Je ne sais s'il eût été possible de jeter l'ancre pour attendre le jour ou de faire toute autre manœuvre pour nous sauver; quoi qu'il en soit, l'équipage laissa l'*Alcyon* s'engager dans les écueils. Le pauvre esquif n'y prit pas de longs ébats; un choc violent accompagné d'un craquement sinistre nous fit rapidement comprendre que nous étions perdus. La cale commença de se remplir, la proue était éventrée. Nous fîmes encore quelques brasses, et nous nous trouvâmes subitement arrêtés, pris entre deux roches, sur l'une desquelles je m'élançai, portant Impéria dans mes bras. Mes camarades suivirent mon exemple et sauvèrent les autres femmes. Bien nous en prit de songer à elles et à nous-mêmes, car le patron et ses aides ne songeaient qu'à leurs marchandises, et tâchaient vainement d'en opérer le sauvetage sans s'occuper de nous. La tartane, arrêtée par les récifs, bondissait comme un animal furieux; ses flancs résistaient encore; nous eûmes le temps de sauver tout ce qui était sur le pont, et au bout d'une demi-heure consacrée à ce travail fiévreux, heureusement couronné de succès, l'*Alcyon*, soulevé par des vagues de plus en plus fortes, se dégagea de l'impasse par un bond de recul, comme s'il eût voulu prendre son élan pour le franchir; puis, lancé de nouveau en avant, il l'aborda une seconde fois, mais noyé jusqu'à la moitié, la quille rompue, les mats rasés. Une lame formidable souleva ce qui restait du misérable bâtiment, et jeta sur le rocher où nous avions trouvé un refuge une partie du tablier et quelques débris de la coque; le reste était englouti. On n'avait pu rien sauver de ce qui était dans la cale.

L'îlot où nous nous trouvions et dont je n'ai jamais su le nom, — il n'en avait peut-être pas, — pouvait mesurer cinq cents mètres

de longueur sur cent de largeur. C'était un rocher calcaire blanc comme du marbre et à pic de tous côtés, sauf une échancrure par où la mer entrait et formait une rade microscopique semée de blocs détachés, représentant en petit l'aspect de l'archipel dont notre écueil faisait partie.

C'est grâce à cette petite rade où le caprice du flot nous avait jetés que nous avons pu prendre pied; mais nous n'eûmes pas d'abord le loisir d'étudier le dedans ni le dehors de notre refuge. Au premier moment, nous nous crûmes à terre, et c'est avec surprise que nous nous vîmes prisonniers sur ce roc isolé. Quant à moi, je ne compris nullement le danger de notre situation, je ne doutai pas un instant de la facilité d'en sortir, et tandis que Bellamare en faisait le tour pour tâcher de se rendre compte, je cherchai et trouvai un refuge pour les femmes, une sorte de grande cuvette creusée naturellement dans le roc, où elles purent s'abriter du vent. Vous pensez bien qu'elles étaient terrifiées et consternées. Seule, Impéria conservait sa présence d'esprit, et s'efforçait de relever leur courage. Régine devenait dévote et disait des prières. Anna avait des attaques de nerfs, et rendait notre situation plus lugubre par des cris perçans. C'est en vain que Bellamare, intrépide et calme, lui disait que nous étions sauvés. Elle n'entendait rien, et ne se calma que devant les menaces de Moranbois, qui parlait de la jeter à la mer. La peur agit sur elle comme sur les enfans : elle demanda pardon, pleura et se tint tranquille.

Quand nous fûmes sûrs que personne n'était blessé et ne manquait à l'appel, car l'obscurité nous enveloppait toujours, nous voulûmes nous concerter avec le patron sur les moyens de sortir de ce maussade refuge.

— Le moyen? nous dit-il d'un ton désespéré; il n'y en a pas! Voici la cruelle *bora*, le plus pernicieux des vents, qui souffle à présent, Dieu sait pour combien de jours, entre la terre et nous. Et puis, mes chers seigneurs, il y a encore autre chose! La *vila* nous a fascinés, et tout ce que nous pourrions tenter tournerait contre nous.

— La *vila*? dit Bellamare, est-ce un autre vent contraire? C'était bien assez d'un, ce me semble!

— Non, non, *signor mio*, ce n'est pas un vent, c'est bien pire; c'est la méchante fée qui attire les navires sur les écueils et qui rit de les voir brisés. L'entendez-vous? Moi, je l'entends! Ce ne sont pas les galets que la mer soulève. Il n'y a pas de galets sur ces côtes escarpées. C'est le rire de l'infâme *vila*, vous dis-je; son rire de mort, son méchant rire!

GEORGE SAND.

(La quatrième partie au prochain n°.)

HISTOIRE DES SCIENCES

L'ÉVOLUTION DES DOCTRINES CHIMIQUES DEPUIS LAVOISIER.

I. *Leçons de philosophie chimique*, par Adolphe Wurtz; Paris 1861. — II. *Histoire des doctrines chimiques depuis Lavoisier jusqu'à nos jours*, par le même; Paris 1868.

Voici un écrit que nous pourrions appeler révolutionnaire. Une école de chimistes dont M. Wurtz est le chef vient affirmer des doctrines nouvelles à l'appui desquelles elle apporte d'immenses travaux. Il ne s'agit de rien moins que d'une véritable réformation de la chimie. Les personnes qui n'auraient sur cette science que les notions acquises il y a quelques années dans l'enseignement classique sont mises en demeure de considérer les phénomènes chimiques sous un jour tout nouveau. Nous voulons parler de l'introduction magistrale que M. Wurtz a mise en tête d'un *Dictionnaire de chimie pure et appliquée*, œuvre considérable dont il poursuit la publication avec un grand nombre de collaborateurs. Il faut lire ce *Discours préliminaire* où est tracée de main de maître la marche que la science a suivie depuis les dernières années du siècle passé. On y voit clairement comment les points de vue se sont peu à peu modifiés depuis Lavoisier; comment les doctrines se sont transformées. On y voit naître et se développer les théories contemporaines, théories qui peuvent sembler étranges quand elles sont exposées sans préparation, et dont on n'acquiert l'intelligence

qu'en découvrant les racines qu'elles ont dans le passé. Nous essayerons ici de prendre quelques traits dans ce récit à la fois précis et abondant, et de marquer par quelques jalons la route suivie depuis Lavoisier jusqu'à nos jours.

I.

La chimie date de Lavoisier. Il n'y a pas d'autre exemple d'une science qui ait été si complètement créée par un seul homme. Sans doute la chimie avait fait avant lui d'utiles découvertes; mais elles se sont comme effacées en entrant dans le cadre nouveau qu'il a ouvert. C'est en déterminant la véritable nature de la combustion que Lavoisier renouvela ainsi la science. Il eut à détruire la théorie du phlogistique, que Stahl avait fondée en Allemagne dans les premières années du XVIII^e siècle. Dans cette théorie, on regardait un métal comme formé d'une chaux métallique et d'un principe spécial ou phlogistique qui pouvait en être séparé par la chaleur. Le phénomène du feu était considéré comme un puissant dégagement de phlogistique. On pouvait d'ailleurs, disait-on, rendre aux métaux le phlogistique qu'ils avaient perdu, et il suffisait pour cela de les chauffer avec une substance abondamment pourvue de ce principe, comme le charbon, le bois, l'huile. Ainsi, en calcinant le plomb à l'air, on obtenait une poudre jaune, la litharge, qui était la chaux métallique séparée de son phlogistique, et, si on chauffait ensuite cette litharge avec du charbon en poussière, le phlogistique du charbon s'unissait à la chaux pour revivifier le plomb. Dans cette doctrine, les phénomènes étaient pris à contre-pied, et Lavoisier obtint sa première victoire en montrant qu'il se passait précisément le contraire de ce qu'on croyait. Le métal en se calcinant, au lieu de perdre une partie de lui-même, attire à lui et fixe un des élémens de l'air, et la révivification du métal a lieu précisément quand on élimine cet élément aériforme.

Pour mettre ces faits en évidence, il suffit à Lavoisier d'une balance exacte. Il pesa les corps froids et calcinés, et il vit clairement l'augmentation de poids qui résulte de la calcination. Supposer que les élémens de la matière conservent leur poids au milieu des modifications qu'ils peuvent subir était une vue ingénieuse, y trouver le principe d'une méthode générale de recherche était un trait de génie. Les anciens chimistes s'étaient bien à l'occasion servis de la balance; mais ils l'avaient considérée comme un instrument secondaire et n'avaient pas su en tirer parti. Robert Boyle avait reconnu que les métaux augmentent de poids par la calcination; il avait attribué ce phénomène à la chaleur qu'ils absorbent. Stahl

ne l'avait pas ignoré non plus; mais il n'y vit qu'une circonstance indifférente qu'il ne prit même pas la peine d'expliquer. L'on ne s'attachait de son temps qu'à l'apparence extérieure des faits, et l'on ne considérait que le côté qualitatif des phénomènes. Il appartenait à Lavoisier de fonder une science nouvelle sur la considération des quantités.

Dès l'année 1772, il fit connaître à l'Académie que le soufre et le phosphore augmentent de poids en brûlant à l'air parce qu'ils absorbent une partie de cet air, et il établit que la réduction des chaux métalliques donne lieu à un dégagement de gaz. En 1774, il produisit un mémoire décisif sur la calcination de l'étain. Ayant maintenu longtemps de l'étain en fusion dans un vase clos, il montrait que l'accroissement de poids du métal était égal au poids de l'air qui rentrait dans le vaisseau lorsqu'on ouvrait celui-ci après le refroidissement. Dans cette même année 1774, Priestley découvrit le gaz oxygène, et Lavoisier reconnut tout de suite que c'était là l'élément de l'air qui entrait en combinaison avec les métaux. Déjà instruit des fonctions physiologiques de ce gaz, il l'appela d'abord *air vital* ou « air éminemment propre à entretenir la combustion et la respiration. » C'est en 1778 seulement qu'il lui donna le nom d'oxygène, voulant marquer par là que ce gaz est l'origine de la qualité propre aux acides. De 1774 à 1778 en effet, il avait produit d'abord l'acide carbonique par la combustion du diamant, comme les anciens académiciens *del Cimento*, puis l'acide phosphorique et les acides sulfurique et nitrique. Dans ces quelques années, le rôle de l'oxygène était devenu tout à fait prépondérant en chimie; Lavoisier avait tracé la théorie générale des acides, des oxydes, des sels. Un acide résulte de l'union d'un corps simple, ordinairement non métallique, avec l'oxygène; un oxyde est une combinaison de métal et d'oxygène, un sel enfin est formé par l'union d'un acide et d'un oxyde. Ainsi se formulait un système complet qui dès l'année 1778 s'opposait aux idées de Stahl. Celles-ci ne cédèrent pourtant le terrain que fort lentement, et Lavoisier rencontra pour adversaires plusieurs même des savans qui lui apportaient le tribut de leurs découvertes. Priestley, par exemple, fut un de ces contradicteurs acharnés : le chimiste qui avait découvert l'oxygène tint jusqu'au bout pour le phlogistique; pour lui, l'oxygène était de l'air déphlogistiqué. Priestley était un esprit ardent et inquiet; théologien autant que physicien, il s'attira des persécutions par le zèle avec lequel il détendit l'unitarisme; l'ardeur qu'il montra pour les principes de la révolution française le fit nommer membre de notre convention nationale, mais lui ferma les portes de sa patrie; il alla mourir en Amérique près des sources du Susquehannah (1804),

défendant jusqu'au dernier jour la doctrine de Stahl et repoussant les idées de Lavoisier. Quant à Cavendish, l'illustre inventeur de l'hydrogène, il publiait en 1784 une exposition détaillée de la théorie du phlogistique et la défendait par mille ingénieux argumens; enfin Scheele, le grand chimiste suédois, mourut en 1786 sans avoir cessé de professer la doctrine du phlogistique; il est vrai qu'il y avait apporté peu à peu divers tempéramens pour la mettre en harmonie avec les idées nouvelles.

Cependant le système de Lavoisier se répandait graduellement, et on y faisait rentrer un nombre de plus en plus considérable de corps. Les principes que le maître avait démontrés pour les combinaisons oxygénées s'appliquaient par extension aux corps dépourvus d'oxygène. Un sulfure résulte de la combinaison du soufre avec un métal, un phosphore renferme un métal uni au phosphore. Ces sulfures et ces phosphures, composés binaires, se combinent eux-mêmes deux à deux pour former des corps plus compliqués, des sulfosels ou des phosphosels. Ainsi toutes les combinaisons chimiques, celles qui contiennent de l'oxygène aussi bien que celles qui en sont dépourvues, ont une constitution binaire; tel est le trait caractéristique du système. Les corps simples ou élémens s'unissent d'abord deux à deux, et les corps composés qui en résultent se combinent eux-mêmes suivant la même règle. C'est un dualisme universel.

Un langage chimique admirablement imaginé vint bientôt se mettre au service de cette théorie. Il y avait alors à Dijon un avocat général, Guyton de Morveau, qui consacrait à l'étude de la chimie les loisirs que lui laissait sa profession de magistrat; il avait fait établir des cours de science par les états de Bourgogne, et il y professait lui-même la chimie et la minéralogie; il fut depuis un des principaux fondateurs et l'un des premiers professeurs de l'École polytechnique. Guyton de Morveau avait été frappé, dans les cours qu'il faisait à Dijon, des inconvéniens que présentait le langage employé par les chimistes; c'était un amas de mots bizarres inventés par les anciens alchimistes, un assemblage incohérent de qualifications qui n'apprenaient rien sur la nature des corps. Il s'ingénia pour créer de toutes pièces une nomenclature nouvelle, pour donner à chaque corps un nom rationnel qui en marquât la composition. Dès l'année 1782, il présenta ainsi un système complet; mais il y fallut faire de profonds changemens, car Guyton n'avait pas accepté pleinement dès le début les idées de Lavoisier. Les chefs de la nouvelle école adoptèrent du moins le principe de la réforme proposée, et enfin, en 1787, les efforts combinés de Guyton, de Lavoisier, de Berthollet, de Fourcroy, aboutirent à la

création de cette nomenclature chimique qui règne encore dans notre enseignement classique. La série des combinaisons oxygénées occupait le premier rang dans la nomenclature, comme dans les idées de Lavoisier; elle avait servi de modèle pour les autres. Les composés les plus simples de l'oxygène sont les acides et les oxydes; deux mots servent à les exprimer, le premier indiquant le genre de la combinaison; le second (ordinairement un adjectif) désignant le métal ou le métalloïde qui est uni à l'oxygène; ainsi on dit acide sulfurique, oxyde de plomb ou oxyde plombique. Pour exprimer les divers degrés d'oxydation d'un seul et même corps, la nomenclature recourt à des artifices ingénieux: elle emploie des préfixes tirés du grec ou du latin, ou bien elle modifie la terminaison de l'adjectif. C'est ainsi qu'elle dit: protoxyde et bioxyde de plomb, — protoxyde et peroxyde de manganèse, — acides hyposulfureux, sulfureux, sulfurique. Deux mots servent de même à désigner les sels; le premier marque le genre, déterminé par l'acide, l'autre l'espèce, déterminée par la base métallique. C'est ainsi que sulfate de plomb veut dire combinaison d'acide sulfurique et d'oxyde de plomb. Ces règles, établies d'abord en vue des corps oxygénés, furent appliquées par analogie aux composés que le soufre et le phosphore forment avec les métaux, et on les étendit avec plus ou moins de facilité à tous les corps inorganiques; mais ce n'est point ici le lieu d'entrer dans les détails de la nomenclature chimique, il nous suffit d'en avoir rappelé le principe. Ce principe ne fut pas d'abord admis sans résistance. Saisie du travail des quatre réformateurs, l'Académie ne le reçut qu'avec beaucoup de réserve. « Le tableau des corps qu'on nous présente, disait le rapport académique, est l'ouvrage de quatre hommes justement célèbres dans les sciences;... ils ne l'ont formé qu'après avoir bien comparé sans doute les bases de la théorie ancienne avec les bases de la théorie nouvelle. Ils fondent celle-ci sur des expériences belles et imposantes; mais quelle théorie réunit jamais les savans par un concert de plus belles expériences, par une masse de faits plus brillans que la doctrine du phlogistique? Ce n'est pas en un jour qu'on réforme, qu'on anéantit presque une langue déjà entendue, déjà familière même dans toute l'Europe, et qu'on lui en substitue une nouvelle d'après des étymologies ou étrangères à son génie ou prises souvent dans une langue ancienne déjà presque ignorée des savans, et dans laquelle il ne peut y avoir ni trace ni notion quelconque des choses ni des idées qu'on doit lui faire signifier. » Malgré la froideur de l'Académie, on sait quels services a rendus la nomenclature et quelle clarté elle a introduite dans l'histoire de la chimie. Et d'abord elle contribua puissamment au triomphe des idées

de Lavoisier; dès l'année 1790, celles-ci avaient acquis une autorité à peu près incontestée; quatre ans plus tard, au moment où il tombait sous la hache de la terreur, Lavoisier pouvait se dire que son œuvre était faite et que la chimie moderne était fondée.

Arrivons tout de suite à un fait considérable qui fut apporté dans la science pendant les premières années de ce siècle par un professeur de Manchester, le chimiste Dalton. C'était un esprit indépendant, porté à chercher sa voie loin des sentiers battus, disposé aux hypothèses hardies. Dalton montra que les corps se combinent non-seulement en proportions définies, mais encore en proportions multiples, c'est-à-dire que, lorsqu'une substance est susceptible de former avec une autre plusieurs composés, les quantités pondérables qui entrent dans ces combinaisons différentes ont entre elles des rapports tout à fait simples, comme du simple au double ou au triple. Ce n'est pas que le germe d'une pareille découverte ne fût contenu dans des travaux antérieurs. Au temps même des premières recherches de Lavoisier un savant allemand, Wenzel, avait établi que les quantités relatives des bases qui saturent un acide sont aussi celles qui saturent un acide différent. Ces quantités s'équivalent donc dans les combinaisons. Il y avait là les élémens d'une importante théorie; mais les travaux de Wenzel furent comme effacés par l'éclat des succès de Lavoisier, ils passèrent inaperçus au milieu des controverses plus graves qui agitaient les chimistes, et ce ne fut que longtemps après qu'ils furent remis en lumière. La loi de Dalton avait d'ailleurs une bien autre généralité que les faits signalés par Wenzel. Celui-ci ne s'était occupé que des bases et des acides; Dalton appliquait la loi à tous les corps, aux corps simples, comme aux corps composés. Wenzel parlait seulement de rapports définis; Dalton montrait que ces rapports s'expriment par des nombres tout à fait simples. Ce fait saisissant demandait une explication, et Dalton la donna. Il supposa que les différens corps sont formés de petites particules indivisibles ou atomes. Déjà on s'était habitué, d'après les vues de Lavoisier, à considérer un certain nombre de substances comme marquées d'une individualité native, comme absolument irréductibles; c'étaient là de véritables élémens au-delà desquels il n'y avait pas lieu de remonter. La théorie des atomes vint confirmer cette idée et lui donner un corps. Pour chaque substance élémentaire, l'atome, étant indivisible, possède un poids invariable. Les molécules se forment par la juxtaposition des atomes; si elles contiennent plus d'un atome d'une même substance, elles en renferment deux, trois ou du moins un très petit nombre; telle est la raison évidente de la loi des rapports simples. Les molécules d'ailleurs se combinent tout

d'une pièce les unes avec les autres, et de là vient que la simplicité des rapports se maintient dans les corps complexes. L'explication que Dalton donnait ainsi des phénomènes était une pure hypothèse, et l'on pouvait dire à la rigueur qu'elle n'était pas nouvelle. Dans l'antiquité, Leucippe, Démocrite, Épicure, avaient professé une théorie des atomes; mais quelle différence entre leur conception vague, arbitraire, et l'idée de Dalton, née de l'examen des faits, appuyée sur un ensemble important de phénomènes, et que l'on pouvait vérifier la balance à la main! Dans la pensée de Dalton, les corps simples ou élémens étaient donc spécialisés par le poids de leur atome, et les *poids atomiques* devenaient le fondement de la chimie.

Cette doctrine se répandit rapidement en Angleterre. Elle fut exposée en 1807 par un disciple de Dalton, Thomson, dans un traité qui eut un grand succès (*System of Chemistry*). La chimie de Thomson fut traduite en français en 1808, et parut avec une préface de Berthollet, qui en combattait les conclusions. L'hypothèse de Dalton était en effet inconciliable avec les idées que Berthollet professait sur l'affinité, et qui étaient chez lui le résultat de longues et importantes recherches. Berthollet admettait que l'affinité agit également sur les corps en quelque quantité qu'ils soient mêlés, de telle sorte qu'ils sont aptes en principe à se combiner en proportions quelconques. Est-ce à dire qu'il niât absolument la loi des proportions multiples? Il l'admettait dans une certaine mesure; mais il la regardait comme un fait accidentel dû à des causes étrangères à l'affinité. Qu'arrive-t-il lorsqu'on met en présence des sels différens capables d'agir les uns sur les autres? Ce sont les sels insolubles ou volatils qui se forment de préférence. Ils se forment parce qu'une force physique, la cohésion dans le premier cas, l'élasticité dans le second, vient triompher de l'affinité qui retenait les élémens dans d'autres combinaisons. Il faut ainsi un certain rapport entre la force physique et l'affinité pour que la nouvelle combinaison se produise, et elle ne se produit qu'au moment où ce rapport est atteint : de là vient que les élémens des corps entrent en proportions définies dans les composés; mais quand l'affinité s'exerce seule, quand elle n'a pas à lutter contre des forces physiques, elle réunit les corps en toutes proportions. Telles étaient les vues de Berthollet, et on conçoit qu'il ne fût pas disposé à regarder les corps comme formés de petits blocs entiers et indivisibles. Il combattit donc vivement la théorie de Dalton; mais elle avait trouvé en France un défenseur convaincu. Proust entama avec Berthollet un long et brillant débat, et vers 1810 la loi des proportions fixes en sortit triomphante.

Vers la même époque, une importante découverte venait ouvrir un nouveau terrain aux conjectures de la chimie. Un jeune savant à peine sorti de l'École polytechnique, Gay-Lussac, appela l'attention sur les rapports volumétriques dans lesquels les gaz se combinent. On n'était pas fixé sur les volumes respectifs d'hydrogène et d'oxygène qui forment l'eau; on avait admis successivement des nombres approximatifs qui n'avaient rien de saisissant pour l'esprit. En 1805, Gay-Lussac démontra, en collaboration avec Alexandre de Humboldt, que deux volumes d'hydrogène entrent rigoureusement en combinaison avec un volume d'oxygène pour former deux volumes de vapeur d'eau. Il ne s'agissait point là d'à-peu-près, de nombres approchés, il s'agissait d'un rapport strictement exact qui devait faire soupçonner qu'on se trouvait en face d'une loi de la nature. Gay-Lussac s'appliqua dès lors à généraliser sa découverte, et en 1809 il avait mis en lumière un certain nombre de faits très caractéristiques. Ainsi deux volumes d'azote sont combinés à un volume d'oxygène pour former deux volumes de protoxyde d'azote. Un volume de chlore s'unit à un volume d'hydrogène pour former deux volumes d'acide chlorhydrique. Trois volumes d'hydrogène s'unissent à un volume d'azote pour former deux volumes d'ammoniaque. Pour tous les gaz simples, on trouve ainsi des rapports volumétriques absolument simples.

Cette loi a par elle-même une importance capitale; mais elle devient particulièrement remarquable si on la rapproche de celle de Dalton. Ces deux lois étaient à peine formulées qu'on en tira, en les combinant, des vues admirablement ingénieuses sur la constitution moléculaire. Elles sont en effet comme deux rayons lumineux qui pénètrent dans le secret de la nature par deux côtés différents, et le terrain qu'elles embrassent entre elles se trouve ainsi éclairé du jour le plus vif. Dalton s'occupait seulement des poids, Gay-Lussac des volumes, et tous deux trouvaient une absolue simplicité dans les rapports des combinaisons. N'était-il pas probable dès lors qu'ils se trouvaient en face d'un seul et même grand fait naturel considéré sous deux aspects distincts? Un chimiste italien, Amedeo Avogadro, ne tarda point à formuler la conception générale qui embrasse à la fois la loi de Dalton et celle de Gay-Lussac. Ses vues sont exposées dans un mémoire qu'il publia en 1811. L'idée synthétique d'Avogadro consiste à regarder tous les gaz simples comme renfermant le même nombre d'atomes sous le même volume; dans les composés, les atomes s'unissent quelquefois deux à deux, et dans ce cas la combinaison a lieu par volumes égaux; quelquefois ce sont deux ou trois atomes de l'un des composans qui se portent sur un seul atome de l'autre, et cette circonstance détermine le rapport

des volumes : ainsi une relation étroite se trouvait établie entre la densité et le poids atomique des gaz.

La théorie d'Avogadro eut peu de retentissement, soit qu'il n'eût pas comme chimiste un renom suffisant, soit qu'il eût compromis son hypothèse en voulant lui donner prématurément une trop grande extension et notamment en l'étendant aux corps solides. Elle fut reprise en 1814 par Ampère, et elle obtint sous ce nouveau patronage un peu plus de succès sans arriver cependant tout de suite à un assentiment universel ; de graves difficultés qu'elle laissait subsister ou qu'elle tranchait trop facilement devaient pendant longtemps encore contribuer à l'obscurcir.

II.

Le nom de Berzélius est un des plus grands de la chimie. Né en 1779 dans la Gothie occidentale, il mourut à Stockholm en 1848. « Dans le cours d'une longue carrière entièrement consacrée à la science, dit M. Wurtz, il conquiert l'autorité la plus incontestée et épuisa tous les honneurs qui peuvent tomber en partage à un savant. Titres académiques et titres de noblesse, position élevée dans l'enseignement et dans l'état, fortune et considération publique, tout cela est venu le combler sans diminuer chez lui le goût et le culte de la science. Il travailla jusqu'à son dernier jour. Auteur de découvertes nombreuses et importantes, il a dû plus à la persévérance qu'au génie. Ce qui frappe d'admiration dans ses travaux, c'est l'exactitude des faits observés et la rigueur conséquente des déductions plutôt que l'éclat et la profondeur des idées. Il porta les méthodes d'analyse à un degré de perfection inconnu auparavant, formant ainsi lui-même l'instrument de ses plus grandes découvertes. » Quelques traits principaux peuvent résumer l'œuvre de Berzélius. Il a donné une nouvelle consistance au système des atomes, qu'il a d'ailleurs un peu modifié par des vues personnelles. C'est lui qui a inauguré l'usage d'une notation chimique dont le principe a été universellement adopté. Enfin il a défendu avec énergie la théorie du dualisme inaugurée par Lavoisier, et il a fait de grands efforts pour la mettre en état d'expliquer toutes les découvertes de la chimie organique. Pendant sa longue existence d'ailleurs, il a vu se produire les premiers travaux qui devaient aboutir à une conception nouvelle de la combinaison chimique, et il s'est mêlé activement aux controverses que ces tentatives ont soulevées.

C'est par des déterminations de poids atomiques que Berzélius commença de se faire connaître ; en 1815, il [publia ses premières

recherches et ses premières tables, qui introduisirent dans les analyses chimiques une précision jusqu'alors inconnue. Berzélius avait admis sur les atomes l'idée fondamentale de Dalton; mais il avait été frappé aussi des découvertes de Gay-Lussac, et il fut ainsi conduit à donner un tour particulier à la notion des atomes. Dalton disait qu'un atome d'hydrogène et un atome d'oxygène se réunissent pour former une molécule d'eau; mais, afin de tenir compte de la loi de Gay-Lussac, il fallait admettre que la molécule d'eau renferme, avec un atome d'oxygène, deux atomes d'hydrogène. On devait dès lors considérer l'atome d'hydrogène comme étant moitié moindre que ne l'avait imaginé Dalton, et c'est ce que fit Berzélius. C'est là un fait des plus importans dans l'histoire de la chimie, car il est l'origine d'une sorte de schisme qui s'est introduit dans la science et qui y règne encore. Une divergence a commencé dès lors à s'établir entre la notion des poids atomiques et celle des équivalens, qui jusque-là étaient absolument confondues. Les atomes de Dalton étaient les plus petites parties des corps qui entraient en combinaison, et Wollaston les avait appelés des équivalens parce que ces parties se remplaçaient les unes les autres dans les composés. Poids atomiques, poids équivalens, étaient donc synonymes. Il n'en était plus de même pour Berzélius; dans les molécules d'eau, il faisait entrer deux atomes d'hydrogène, et l'équivalent de ce gaz était ainsi le double du poids atomique.

Cette distinction se traduisait nettement dans la notation chimique dont Berzélius avait adopté l'usage. L'emploi d'une sorte de langage écrit est en effet, comme nous l'avons dit, un des principaux services que le grand chimiste suédois ait rendus à la science. Les alchimistes désignaient les corps qui entraient dans les réactions par des symboles conventionnels, des figures de fantaisie souvent bizarres. Dalton avait proposé un système de notation rationnel. Il représentait les atomes par de petits cercles qui encadraient des marques caractéristiques pour chaque corps simple; ceux de l'hydrogène renfermaient un point, ceux de l'azote une barre, ceux du soufre une croix; les cercles de l'oxygène étaient entièrement blancs, ceux du charbon entièrement noirs; ceux des métaux portaient au centre la lettre initiale du nom de chacun d'eux. Dalton groupait sur le papier ces petits cercles atomiques de façon à reproduire une sorte de figure des molécules: c'était ingénieux et clair; mais cette notation devenait vite encombrante, et elle était d'ailleurs bien arbitraire, car elle procédait d'une idée préconçue sur l'arrangement des molécules. Berzélius représenta les atomes par des lettres, initiales des noms latins des élémens: O signifiait un atome d'oxygène, H un atome d'hydrogène, K un

atome de kalium ou potassium, S un atome de soufre, Sb un atome de stibium ou d'antimoine, et ainsi de suite. Des lettres juxtaposées représentaient les corps composés, et chacune d'elles était affectée d'un coefficient qui indiquait le nombre des atomes entrant dans la combinaison moléculaire. Ainsi l'eau était représentée par H^2O , l'acide sulfurique par SO^3 , et ainsi des autres corps.

Cette notation précise et commode fut mise par Berzélius au service de la théorie dualistique qu'il avait empruntée à Lavoisier, et à laquelle il donna de nouveaux développemens. Berzélius reconnaît que, pour chaque genre de sels, il existe un rapport constant entre l'oxygène de la base et celui de l'acide; ainsi dans les sulfates l'acide renferme trois fois plus d'oxygène que la base, dans les carbonates deux fois, dans les nitrates cinq fois. Les lois de composition s'écrivent tout naturellement dans la notation de Berzélius, la formule de l'acide étant juxtaposée à celle de la base; $KO.SO^3$ sera le sulfate de potasse et de même pour les autres sels. Cette notation mettait en relief le système de groupement binaire auquel Lavoisier avait ramené toute la chimie. A l'appui de ce système, Berzélius apportait d'ailleurs toute une théorie électro-chimique dont il avait emprunté le principe à Davy, mais qu'il avait renouvelée et fécondée par une longue série de recherches personnelles. Il montrait que les corps composés sont toujours formés de deux élémens dont l'un est électro-positif et l'autre électro-négatif. C'était là, selon lui, une éclatante confirmation des idées de Lavoisier et de la théorie des sels. « Vous voyez bien, disait-il, que les sels renferment les élémens de l'acide juxtaposés à ceux de l'oxyde et non confondus avec eux; car lorsque nous décomposons par le courant d'une pile un sel, comme le sulfate de soude par exemple, l'acide sulfurique se rend en bloc au pôle positif et la soude au pôle contraire. » Ainsi les formules dualistiques des sels étaient appuyées non-seulement sur le mode de formation ordinaire de ces derniers, mais encore sur la décomposition que les courans électriques leur font subir. Ici il faudrait examiner de près l'assertion de Berzélius. On trouverait que les courans ne dédoublent point précisément les sels de la manière qu'il indique. Aussi bien l'ensemble de cette théorie électro-chimique a été fortement ébranlé par le temps, et, sans entrer à ce sujet dans aucun détail, il nous suffira de dire qu'elle n'apportait aux idées de Berzélius qu'un appui bien trompeur.

Cependant la chimie organique avait fait dans les vingt premières années de ce siècle quelques découvertes importantes. Le système du dualisme, créé à l'occasion des composés minéraux, avait maintenant à s'occuper de ces corps organiques que la nature nous présente dans les végétaux et les animaux, et où l'analyse chimique

reconnait surtout quatre élémens, l'oxygène, l'hydrogène, le carbone et l'azote. Berzélius fit rentrer ces corps complexes dans la théorie de Lavoisier; suivant lui, les atomes d'hydrogène, de carbone, d'azote, étaient groupés de façon à former des radicaux soit binaires, soit tertiaires, et ces radicaux se combinaient avec l'oxygène pour former les substances organiques; ces substances étaient en somme des oxydes à radical composé. C'est ainsi par exemple qu'il considérait l'éther. Ce corps était très anciennement connu comme le produit de la réaction de l'acide sulfurique sur l'alcool, et il avait acquis récemment une importance toute spéciale, parce qu'il était devenu le type d'une série entière de composés analogues. Pour Berzélius, l'éther était formé d'un radical, l'*éthyle*, uni à un atome d'oxygène. Cet éthyle pouvait s'unir au chlore et à d'autres corps simples pour former des chlorures et d'autres combinaisons binaires. Le chlorure d'éthyle n'était autre que l'éther chlorhydrique. L'éther ordinaire, ou oxyde d'éthyle, pouvait s'unir à l'eau comme les oxydes métalliques et former un hydrure, qui était l'alcool; il pouvait également s'unir aux acides anhydres et former de véritables sels, qui étaient les éthers composés. Toutes ces combinaisons se rangeaient donc sous la loi du dualisme grâce aux radicaux composés. On objectait bien que ces radicaux étaient des êtres de raison, des corps hypothétiques que personne n'avait jamais vus. « Patience, disait Berzélius, on finira par les isoler. » Pour le chimiste suédois d'ailleurs, il était bien entendu que ces radicaux organiques étaient complètement dépourvus d'oxygène; c'était là l'esprit même du système; le radical d'un côté, l'oxygène de l'autre, formaient les deux termes des composés simples, dont l'union binaire donnait ensuite des combinaisons plus complexes. La théorie des radicaux non oxygénés établissait donc le système dualistique dans la chimie organique; ce système régnait sans partage vers l'année 1830. Non-seulement il était en possession de l'enseignement public dans toute l'Europe, mais il était seul développé dans les livres, et il ne soulevait pour ainsi dire aucune contradiction.

Ici se placent les origines des doctrines nouvelles qui devaient prétendre à renouveler la chimie. Le premier adversaire que rencontra la théorie dualistique fut un jeune chimiste, né à Alais en 1800, et qui s'était d'abord fait connaître par d'heureux essais en physiologie. « M. Dumas, dit M. Wurtz, avait à peine vingt ans lorsqu'il publia avec Bénédicte Prévost ces expériences sur le sang qui sont encore classiques aujourd'hui. Arrivé à Paris en 1821, il se voua entièrement à la chimie, et fut bientôt en position d'entreprendre et de publier les travaux les plus importants. Développement indépendant de la chimie organique et réforme de la chimie

minérale par les progrès ainsi accomplis, telle est l'ère qui commence avec M. Dumas. Ce programme, il l'a tracé le premier, mais il ne l'a point achevé. De puissans auxiliaires y ont mis la main avec lui et après lui; parmi eux brillent au premier rang Laurent et Gerhardt, qui ont trop tôt disparu de la scène, mais dont les noms demeurent ineffaçables dans l'histoire de la science. Des efforts réunis de ces trois savans est sortie une école, la nouvelle école française. » C'est en 1834 que M. Dumas produisit les premiers faits qui devaient faire échec à la théorie de Berzélius. En étudiant l'action du chlore sur diverses matières organiques, il montra que ce gaz avait le pouvoir de s'emparer de l'hydrogène de certains corps et de le remplacer atome par atome; il y avait là le germe d'une méthode de *substitution* tout à fait contraire à l'idée dualistique; le chlore et l'hydrogène se substituaient l'un à l'autre sans tenir aucun compte du groupement binaire de Lavoisier et de Berzélius.

Aussi dès l'abord Berzélius, mesurant le danger, engagea résolûment la lutte contre cette théorie naissante. Examinant à son point de vue les faits que produisaient les partisans de l'idée nouvelle, il cherchait à les faire rentrer dans le cadre qu'il avait tracé. Ainsi la découverte de l'acide trichloracétique, faite en 1839, fut le signal d'une longue et ardente controverse. C'est un acide qui diffère de l'acide acétique par trois atomes de chlore substitués à trois atomes d'hydrogène, c'est une sorte de vinaigre chloré, et M. Dumas, en l'étudiant, montrait comment la substitution s'y opère directement; le chlore qui remplace l'hydrogène laisse subsister les propriétés fondamentales de la molécule; le vinaigre chloré est un acide tout à fait semblable au vinaigre ordinaire et qui donne des sels tout à fait analogues aux acétates. « Voilà, disait M. Dumas, un acide organique dans lequel il entre une quantité de chlore très considérable et qui n'offre aucune des réactions du chlore, dans lequel l'hydrogène a disparu, remplacé par du chlore, et qui n'a éprouvé de cette substitution si étrange qu'un léger changement dans ses propriétés physiques. Tous les caractères essentiels de la substance sont demeurés intacts... Il est évident qu'en m'arrêtant à ce système d'idées dictées par les faits, je n'ai point pris en considération les théories électro-chimiques de M. Berzélius; mais ces théories, cette polarité spéciale attribuée aux molécules des corps simples, reposent-elles donc sur des faits tellement évidens qu'il faille les ériger en articles de foi? » Non-seulement la substitution signalée par M. Dumas était contraire à la théorie électro-chimique, où le chlore et l'hydrogène étaient connus pour jouer des rôles différens; mais c'était une véritable hérésie aux yeux de Berzélius que de supposer qu'un élément d'une combinaison binaire fût remplacé

sans que cette combinaison fût défaite. Le jeune chimiste d'Alais montrait en cette occasion une grande confiance en lui-même; il s'attaquait de front à l'imposante autorité du savant suédois. C'était David bravant Goliath. Berzélius accourut à la défense des principes menacés, et s'efforça de prouver que l'acide trichloracétique n'avait pas avec l'acide acétique les rapports que l'on supposait; il en faisait un corps tout différent, un composé de sesquichlorure de carbone et d'acide oxalique unis à de l'eau. Et comme cette sorte de scission entre les deux parties de la molécule élémentaire ne paraissait pas suffisamment justifiée par les faits, Berzélius appelait à son aide mille artifices ingénieux, l'idée des « copules, » par exemple. Les combinaisons copulées étaient des corps dont les formules étaient divisées en deux parties pour les besoins de la théorie; mais une force secrète réunissait ces deux parties au point d'en faire un tout indissoluble. Bientôt d'ailleurs Berzélius était forcé dans ses derniers retranchemens. Non contents d'avoir montré comment l'acide trichloracétique dérive de l'acide acétique, les chimistes de la nouvelle école remontaient du premier acide au second; ils chassaient le chlore atome par atome, et retombaient ainsi sur le corps primitif. Il n'était plus possible dès lors de nier le lien étroit de parenté qui unissait ces deux acides. Réduit à l'admettre malgré sa répugnance, Berzélius se rejetait d'un autre côté. « Les deux acides sont parens, disait-il; c'est donc qu'ils sont l'un et l'autre des combinaisons copulées. » Cette conception des copules lui permettait de conserver dans les formules la notation dualistique et de sauver l'honneur du drapeau.

On conçoit que nous ne puissions, dans cette revue rapide, marquer que par un seul trait chacune des phases par lesquelles ont passé les différentes doctrines chimiques. C'est ainsi que nous résumons, dans un exemple unique, le long débat où Berzélius et ses adversaires dépensèrent tant d'efforts. Il nous suffit d'avoir montré la pensée première, l'idée-mère de la théorie des substitutions inaugurée par M. Dumas et qui devait recevoir, en se modifiant par la suite des temps, les développemens les plus féconds. C'était en tout cas une pensée révolutionnaire que de prétendre que les élémens se remplaçaient directement dans les molécules composées sans passer par la hiérarchie des combinaisons binaires. L'édifice de Lavoisier était ainsi ébranlé tout entier, et Berzélius employa les dernières années de sa vie à le défendre avec ardeur.

III.

Il nous faut voir maintenant comment la théorie des substitutions s'est élargie et transformée, comment de cette première ébauche

est sorti un ensemble de doctrines qui embrasse la chimie tout entière. La période dans laquelle nous entrons peut être caractérisée par les deux noms de Laurent et de Gerhardt. Ces deux noms sont inséparables. Non-seulement Laurent et Gerhardt ont lutté pour les mêmes principes, mais il y a dans leur destinée une sorte de conformité fatale. Tous deux sont morts jeunes, épuisés par les difficultés de l'existence et sans avoir obtenu de leur vivant la célébrité que méritaient leurs travaux. Laurent, né en 1807 à la Folie, près de Langres, suivit comme élève externe les cours de l'École des mines, et fut nommé en 1831 répétiteur des cours de chimie à l'École centrale des arts et manufactures. En 1838, il fut envoyé comme professeur à la faculté des sciences de Bordeaux; mais bientôt, lassé de la vie de province, il revint à Paris, et il obtint en 1848 une place d'essayeur à la Monnaie. C'est dans cette position modeste qu'il mourut en 1853. Gerhardt naquit à Strasbourg en 1816. Il s'initia à la chimie sous les auspices de M. Liebig, qui faisait à Giessen un cours justement célèbre dans le monde entier; arrivé à Paris vers 1838, il travailla dans le laboratoire de M. Chevreul. C'est à cette époque qu'il devint l'élève et l'ami de Laurent. Ils se prêtèrent un mutuel appui, et, tout en conservant chacun leur originalité propre, en s'attachant à des travaux distincts, ils jetèrent ensemble les semences fécondes des théories qui arrivent seulement aujourd'hui à s'emparer de l'attention des savans. Laurent, passé maître dans l'art difficile des expériences, était aussi habile à découvrir les faits qu'ingénieur à les interpréter. Moins patient et moins subtil, Gerhardt se distinguait par une puissante faculté de généralisation; c'était l'homme des théories d'ensemble et des vues synthétiques. Il eut d'ailleurs les défauts de ses qualités; absolu dans ses idées et peut-être aigri secrètement par l'infériorité d'une position qui n'était pas en rapport avec ses talens, il poussa souvent à outrance la réaction contre les doctrines courantes. Gerhardt mourut en 1856; il était alors depuis peu professeur à la faculté des sciences et à l'école de pharmacie de Strasbourg.

Il y a à prendre et à laisser dans l'œuvre de Laurent et dans celle de Gerhardt. Ils ont agité une foule de questions, préoccupés surtout d'ouvrir des voies nouvelles, mais obligés souvent, au cours de leurs travaux, de modifier leurs propres idées et de revenir sur leurs pas. Une exposition complète de leurs doctrines serait un travail pénible et nécessairement confus. Ce n'est point d'ailleurs ce que nous avons à faire ici. Il nous suffit de marquer leur passage par quelques traits, d'indiquer quelles ont été leurs inspirations les plus heureuses, celles que leurs successeurs ont plus particulièrement mises à profit. A ce titre se présente d'abord la théorie des *noyaux*, inaugurée par Laurent et qui est pour nous son principal

titre à l'estime des chimistes. Cette théorie fut produite par Laurent dès son début dans la carrière. Répétiteur du cours de chimie professé à l'École centrale par M. Dumas, il avait adopté avec ardeur l'idée des substitutions, telle que nous l'avons exposée précédemment. C'est sous cette influence qu'il entreprit une série de recherches sur la naphthaline. Il étudia avec soin comment le chlore, le brome, l'oxygène, s'introduisent dans une molécule, chassant l'hydrogène équivalent par équivalent. Tantôt l'hydrogène éliminé sort complètement de la molécule; tantôt il y reste engagé à l'état d'acide chlorhydrique, d'acide bromhydrique ou d'eau, formant ainsi une sorte de complément qui s'ajoute à l'édifice moléculaire. Dès l'année 1836, Laurent avait réuni ses diverses observations en un corps de doctrine, et il le produisit en 1837 dans la thèse qu'il soutint devant la faculté des sciences de Paris. Les molécules organiques, suivant lui, sont formées en principe de noyaux ou squelettes où n'entrent que des atomes de carbone et d'hydrogène; ce sont là les noyaux fondamentaux. Quand des corps simples, comme le chlore, le brome, l'oxygène, viennent se substituer à l'hydrogène, il en résulte des noyaux dérivés; des corps composés, des espèces de radicaux, peuvent même se comporter à cet égard comme des corps simples et venir s'insérer dans le noyau en prenant la place d'un seul atome. Chaque noyau fondamental forme avec ses dérivés une sorte de famille chimique, distinguée par quelques propriétés spécifiques; les petites variations que ces propriétés subissent dans les divers dérivés d'une même famille dépendent des corps simples qui caractérisent ces dérivés. Notons que voilà une idée importante qui s'introduit dans la chimie et qui y restera; c'est une idée dont nous avons vu déjà le germe dans les premiers travaux de M. Dumas, mais qui reçoit de Laurent un essor tout nouveau. « L'oxygène, avait dit Lavoisier, est la cause de l'acidité, et de même tel ou tel corps simple a des propriétés spéciales qui déterminent celles des composés où il entre. » Sans nier ce principe, Laurent le relègue au second rang. La forme même, l'architecture de la molécule en détermine les propriétés principales, qui persistent malgré les substitutions tant que la forme générale n'est point altérée. A côté des propriétés qui tiennent aux élémens, il faut donc placer un autre ordre de propriétés qui tiennent à la structure moléculaire. C'est à Laurent que revient surtout l'honneur de cette conception à laquelle les chimistes se sont maintenant habitués et qui joue dans leurs théories un rôle considérable. Laurent cherchait d'ailleurs, dans sa thèse de 1837, à marquer par une image la forme sous laquelle il se représentait les noyaux. « Qu'on se figure par exemple, disait-il, un prisme droit à 16 pans dont chaque

base aurait par conséquent 16 angles solides et 16 arêtes. Plaçons à chaque angle un atome de carbone et au milieu de chaque arête des bases un atome d'hydrogène, on aura ainsi un noyau régulier de 64 atomes. Maintenant, au-dessus de chaque base suspendons des molécules d'eau, nous aurons un prisme terminé par des espèces de pyramides. Par certaines réactions, on pourra, comme en cristallographie, cliver ce cristal, c'est-à-dire lui enlever les pyramides pour le ramener à la forme primitive ou fondamentale. Que si maintenant un gaz comme l'oxygène ou le chlore arrive en présence du radical fondamental, ce gaz, ayant beaucoup d'affinité pour l'hydrogène, en enlèvera un atome; le prisme privé d'une arête se détruirait alors, si elle n'était remplacée par une arête équivalente soit d'oxygène, soit de chlore, soit d'azote... On arrivera ainsi à un prisme dérivé qui pourra renfermer par exemple, avec les 32 angles de carbone, 20 arêtes d'hydrogène, 8 d'oxygène et 4 de chlore... Sa forme et sa formule seront toujours semblables à celles du radical fondamental. » Comme on le voit, il n'y a plus rien de l'idée dualistique dans la conception de Laurent, et la constitution de la molécule se présente désormais sous un jour tout nouveau.

Gerhardt n'entra dans la carrière qu'en 1842. Il se fit d'abord connaître en lisant à l'Académie un mémoire relatif à la classification chimique des substances organiques. Gerhardt avait été frappé de la divergence qui s'était produite entre les notations de la chimie organique et celles de la chimie minérale; il cherchait à y remédier en instituant une sorte de commune mesure à laquelle les molécules de l'une et de l'autre pussent être comparées. Les deux notions de poids atomiques et d'équivalens dont nous avons marqué le point de séparation avaient suivi chacune leur voie distincte; mais sur certaines questions elles se rencontraient et s'entchevêtraient en produisant des effets discordans. Il y avait là un élément d'incertitude et de confusion qui, à vrai dire, n'a pas encore entièrement disparu de la science. Gerhardt montra que les difficultés étaient dues, au moins en partie, à une application incomplète de la loi volumétrique de Gay-Lussac. Il prit pour type la molécule de l'eau, où deux volumes d'hydrogène et un volume d'oxygène se combinent de façon à former deux volumes de vapeur, et il déclara qu'il voulait de même prendre pour unité de molécule dans chaque corps ce qui, à l'état de gaz ou de vapeur, donnait aussi deux volumes. Dans cet ordre d'idées, il était conduit à assimiler à l'eau les protoxydes métalliques, et il montrait qu'il fallait réduire de moitié les poids atomiques que Berzélius avait assignés à la plupart des métaux.

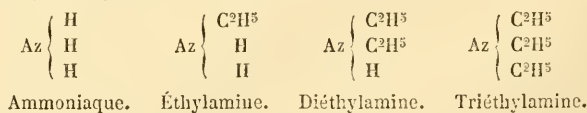
Cette réforme des poids atomiques était une sorte de manœuvre de guerre dont Gerhardt usait pour ruiner les formules dualistiques de Berzélius. Ces fameuses formules en effet n'étaient plus viables, s'il y fallait dédoubler des atomes, et Gerhardt triomphant venait opposer au dualisme ébranlé un nouveau système de formules unitaires. Pour lui, un sel minéral ne résulte pas de la combinaison d'un acide et d'une base; les acides et les sels offrent la même composition. Les acides sont formés d'un bloc d'atomes unis à de l'hydrogène; dans le sel, un atome d'hydrogène a été remplacé par un atome de métal. Ainsi le rôle prépondérant que Lavoisier avait assigné à l'oxygène se trouvait complètement effacé; ce gaz cessait d'être la clé des corps. On pouvait dire que l'hydrogène le remplaçait dans cet emploi, mais à la condition d'entendre d'une façon fort différente la fonction des deux gaz, car Gerhardt, — nous parlons ici de la première partie de sa carrière scientifique, — refusait absolument de considérer aucun groupement intérieur dans les molécules. Dans son *Précis de chimie organique*, qui est le premier jet de ses idées, il rangeait tous les corps en progression ascendante par la seule considération du nombre d'atomes de carbone contenus dans leur molécule, les composés les plus simples formant la base, les plus compliqués le sommet de cette immense échelle. Il y avait là sans doute un excellent principe de classification; mais Gerhardt l'appliquait avec une inflexibilité farouche, avec une véritable furie de réaction, et il arrivait ainsi à rapprocher des corps que leurs propriétés auraient dû placer fort loin l'un de l'autre.

Ces premiers travaux de Gerhardt ont leur importance, ils ont laissé dans la science des traces profondes; mais ce que nous avons surtout à mettre ici en lumière, c'est l'idée fondamentale à laquelle il consacra la seconde partie de sa vie, nous voulons parler de la théorie des *types*. Cette théorie marque la phase décisive de l'évolution scientifique dont l'histoire nous occupe. Si Gerhardt n'a pas créé de toutes pièces l'idée des types chimiques, il a eu le mérite de la généraliser, et c'est lui qui en a fait le drapeau de l'école nouvelle. Qu'est-ce que cette école désigne sous le nom de types chimiques? On en aura une idée suffisamment nette, si nous montrons comment ils se sont constitués l'un après l'autre et comment ils se sont réunis successivement en une sorte de cadre capable d'embrasser la chimie tout entière. C'est ainsi en effet que la théorie s'est faite. Ce n'est point un chimiste qui a imaginé une série de types avec l'intention arrêtée d'y faire entrer tous les corps. Un premier type a été mis au jour, puis un second, puis un troisième, et avant même que l'on en eût quatre on a pu constater que l'on se trouvait en présence d'un système général.

Le premier type qui se soit nettement accusé est celui de l'ammoniaque. Depuis longtemps les chimistes groupaient instinctivement autour de « l'alcali volatil » une série d'alcaloïdes naturels qui lui ressemblent, qui présentent comme lui une odeur forte et piquante, une grande solubilité dans l'eau, une alcalinité prononcée. La nature du rapport qui unit ces différens alcalis se précisa peu à peu. L'ammoniaque ordinaire est formée de trois atomes d'hydrogène unis à un seul atome d'azote; mais un radical complexe jouant le rôle d'un atome simple peut venir remplacer un des atomes d'hydrogène. On obtient ainsi une série d'ammoniaques composées dont la molécule offre une structure analogue et que l'on peut rapporter à un même type. L'analyse des ammoniaques composées est principalement due à M. Wurtz. Il montra en 1849 que l'éthylamine est une ammoniaque dans laquelle le radical éthyle (C^2H^5) est substitué à un atome d'hydrogène. Bientôt même on prépara la diéthylamine et la triéthylamine, où le radical éthyle remplace de même deux et trois atomes d'hydrogène. Le type des ammoniaques était ainsi établi sur une base tout à fait solide (1), car il était facile de faire pour une foule d'alcaloïdes ce qui réussissait pour les bases éthylées. On remarquera que la conception du type, telle qu'elle se formulait dans ce premier exemple, réunissait l'idée des substitutions et celles des radicaux ou des noyaux. On remarquera aussi que, pour adopter la notion qui résultait de cette sorte de synthèse, Gerhardt était obligé de renoncer au point de vue rigoureusement unitaire auquel il s'était d'abord placé: non-seulement les radicaux conservaient dans la molécule leur groupement spécial; mais l'idée même des types comportait celle d'un arrangement intérieur propre à être manifesté par les formules. Aussi Gerhardt fut-il amené à se départir de ce système de notations en bloc qu'il avait adopté avec tant de raideur dans le *Précis de chimie organique*.

L'eau vint fournir le second type qui se dessina d'une façon précise dans la théorie nouvelle. Deux atomes d'hydrogène unis à un atome d'oxygène forment la molécule de l'eau. Vers 1851, M. Williamson montra que l'alcool et l'éther peuvent être rapportés à ce

(1) En raison de l'importance qui s'attache à cette notion des types, on nous permettra d'écrire ici les formules qui marquent la parenté de l'ammoniaque ordinaire et des ammoniaques éthylées :



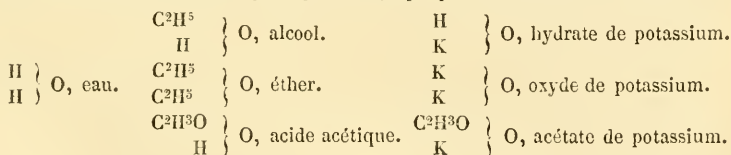
Cet exemple montre ce qu'il faut entendre par un type; il éclairera ce que nous avons à dire sur ce sujet.

même type : remplacez dans l'eau un des atomes d'hydrogène par un atome éthylique, vous avez l'alcool; remplacez-les de même tous les deux, vous avez l'éther. M. Williamson allait plus loin. Transportant ses idées dans la chimie minérale, il assimilait à la composition de l'eau celle des oxydes, des acides, des sels minéraux eux-mêmes. Remplacez dans l'eau un des atomes d'hydrogène par du potassium, vous aurez l'hydrate de potassium (ou potasse caustique). Remplacez-les de même tous les deux, vous aurez la potasse anhydre. Que, l'un des atomes étant remplacé par du potassium, l'autre le soit par un radical d'acide, vous aurez les sels de potasse (1). Une vaste famille venait ainsi se ranger autour du type de l'eau, et le système commençait à prendre une grande généralité.

Gerhardt à son tour créa le type hydrogène. Il supposa, comme le faisait également Laurent, que la molécule de l'hydrogène est formée de deux atomes conjugués. Ce gaz à l'état libre constitue donc, à proprement parler, un hydrure d'hydrogène. De même le chlore libre est du chlorure de chlore. Gerhardt rangeait tous les métaux dans le type hydrogène; il les regardait tous comme formés de deux atomes conjugués, et expliquait ainsi que, dans le type précédent, ils se substituassent naturellement à l'hydrogène (2).

Voilà donc trois types importans mis en évidence. Nous ne les indiquons que par quelques traits principaux; mais, comme il ne s'agit point ici de faire un cours de chimie, nous en avons dit assez pour les caractériser. Les indications qui précèdent montrent même suffisamment que ces types sont assez généraux pour qu'un très petit nombre d'entre eux embrassent un nombre considérable de corps. Nous pouvons d'ailleurs, aux types qui viennent d'être mentionnés, en joindre un quatrième : ce sera le corps qui est formé d'un atome de carbone, uni à quatre atomes d'hydrogène et qui est connu sous le nom de gaz des marais. En plaçant tout de suite ce

(1) Qu'on nous permette encore quelques notations pour mettre en évidence ce type de l'eau et montrer comment s'y rangent les corps qui viennent d'être mentionnés.



(2) Gerhardt, outre le type hydrogène, qui peut s'écrire $\begin{matrix} H \\ H \end{matrix}$, avait encore créé le type acide chlorhydrique ou $\begin{matrix} H \\ Cl \end{matrix}$; mais ces deux types, à vrai dire, n'en font qu'un : dans le second, un atome de chlore est simplement substitué à un atome d'hydrogène.

nouveau type à côté des autres, nous anticipons un peu sur les événemens; ce n'est guère que vers 1853 que l'on a vu se formuler nettement le type hydrocarboné, d'où l'on peut faire sortir à peu près toutes les combinaisons organiques. Gerhardt, mort, comme nous l'avons dit, en 1856, n'eut point à sa disposition ce riche complément de la théorie des types; mais rien ne nous empêche de considérer ici cette théorie dans toute la généralité que lui donne une si importante addition.

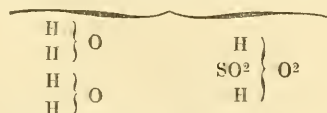
Aussi bien il faut nous arrêter un instant sur cette notion des types, avant de marquer la dernière étape qu'a parcourue la chimie moderne. Cette notion subsiste en effet tout entière sous la nouvelle forme que nous allons lui voir prendre. Elle a donc une importance capitale et mérite le plus sérieux examen. Et d'abord, si nous considérons nos quatre types et si nous les rangeons dans l'ordre suivant : hydrogène, eau, ammoniacque, gaz des marais, nous voyons que le premier nous présente un atome d'hydrogène uni à un autre atome d'hydrogène (ou de chlore); dans le second, deux atomes d'hydrogène sont unis à un atome d'oxygène; dans le troisième, trois atomes d'hydrogène sont unis à un atome d'azote; dans le quatrième enfin, ce sont quatre atomes d'hydrogène qui sont combinés avec un atome de carbone. Il y a là une gradation, une sorte d'échelle qui doit attirer notre attention, et nous voyons bien que nous sommes en face d'une classification qui peut comprendre la presque totalité des corps. Qu'on songe en effet que ces différens atomes d'hydrogène peuvent être remplacés chacun respectivement par toute une série de corps simples, et par une série bien plus nombreuse encore de radicaux composés jouant le rôle de corps simples! On verra se ranger alors dans les quatre types une innombrable quantité de combinaisons.

Il y a plus, par une dernière évolution, la théorie des types s'est encore considérablement enrichie en établissant les *types condensés* et les *types mixtes*. Prenons par exemple deux molécules d'eau et supposons que nous ôtions à chacune d'elles un atome d'hydrogène; un seul corps, un radical, pourra remplacer à la fois les deux atomes que nous enlevons et souder ainsi en quelque sorte l'un à l'autre les deux résidus des molécules. C'est ainsi que M. Williamson rapporta l'acide sulfurique à deux molécules d'eau dans lesquelles un radical, le sulfuryle (SO^2) remplace deux atomes d'hydrogène. Voilà ce qu'on appelle un type condensé, et l'on va comprendre également ce que c'est qu'un type mixte. Au lieu de prendre deux molécules semblables, on peut prendre deux molécules de types différens, une molécule d'eau par exemple, et une molécule d'acide chlorhydrique. Comme tout à l'heure, un certain

radical, ce même sulfuryle, si l'on veut, pourra chasser un atome d'hydrogène de chacune des deux molécules et souder les deux résidus. Il donnera ainsi naissance à l'acide chlorosulfurique, et c'est là ce qu'on appelle un type mixte (1). Dans cet ordre d'idées, rien n'empêche d'aller plus loin encore. Au lieu de considérer deux molécules d'eau, on peut en considérer trois et imaginer qu'un radical unique vienne les réunir toutes les trois en remplaçant un atome dans chacune d'elles; on aura ainsi un type condensé d'ordre supérieur. Il est une remarque qu'on ne manquera pas de faire ici. Ces types condensés et ces types mixtes nous fournissent de nouvelles bases de classification; mais de plus ils comportent une idée nouvelle qu'il y a lieu de mettre en lumière. Qu'est-ce que ces radicaux qui ont le pouvoir de souder deux ou même trois résidus de molécules? Quelle est cette propriété en vertu de laquelle certains corps viennent d'un coup se substituer à plusieurs atomes dans des molécules différentes? Ici nous touchons à la dernière phase par laquelle a passé la chimie, et nous pouvons voir poindre dans les faits qui viennent d'être cités la théorie toute contemporaine de l'atome. C'est ce que nous aurons occasion d'indiquer explicitement dans un instant.

Les objections et les critiques n'ont pas manqué à la théorie des types. Les uns l'accusaient d'aller trop loin, de dépasser de beaucoup les faits; les autres lui reprochaient d'être insuffisante et de se montrer impuissante à embrasser un grand nombre de combinaisons. Entre ces deux critiques, les fondateurs de la théorie des types ont pu trouver un terrain solide pour se défendre. Sans doute, répondaient-ils, les théories offrent souvent le danger de dépasser les faits, et il y a lieu d'appliquer la nôtre avec prudence; mais n'est-elle pas assez riche déjà de résultats obtenus? Cette notation si claire que nous avons adoptée et qui met en relief les différentes parties de la molécule n'a rien d'arbitraire, elle n'exprime que des phénomènes maintes fois vérifiés, et l'expérience a jusqu'ici confirmé les inductions que nous en avons tirées. Que si on nous reproche de laisser hors de nos cadres un grand nombre de combinai-

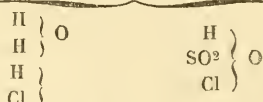
(1) On se fera une idée plus nette de ces types condensés et de ces types mixtes, si nous écrivons les formules relatives aux exemples que nous venons de donner :



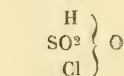
deux molécules
d'eau.



acide sulfurique
(type condensé).



une molécule d'eau
et une molécule d'a-
cide chlorhydrique.



acide chlorosulfu-
rique (type mixte).

sons, on doit reconnaître que c'est là de notre part une prudence bien naturelle, et l'avenir montrera si notre théorie, convenablement étendue et corrigée, ne peut pas s'appliquer à beaucoup de cas avec lesquels elle semble encore en contradiction. — Mais quoi! disaient les adversaires de l'idée typique, vous avez donc la prétention de connaître l'arrangement de tous les atomes dans les molécules? — Eh non! répondaient les novateurs; seulement l'expérience tout aussi bien que le raisonnement nous enseigne que dans un système moléculaire tous les atomes n'exercent pas les uns sur les autres la même attraction. Quand l'équilibre de la molécule est troublé et qu'elle vient à se rompre, elle se sépare en groupes naturels qui mettent en évidence les attractions différentes. Nous nommons ces groupes des radicaux composés et nous les faisons figurer comme des membres séparés et distincts dans les formules typiques. Est-ce à dire que nous prétendions indiquer la position réelle des atomes? affirmons-nous que ces membres isolés représentent des groupements réels qui occuperaient dans la molécule la place qu'on leur assigne dans la formule? Ce n'est point là précisément ce que nous disons. Nous voulons marquer seulement que, sous le coup d'un ébranlement, d'une cause externe qui divise la molécule, ces groupes d'atomes viennent à se manifester; cela n'implique à la rigueur aucune hypothèse formelle sur la situation antérieure de ceux-ci.

IV.

Nous venons d'esquisser l'histoire de la théorie des types jusque vers l'année 1860. Gerhardt en avait été le principal promoteur; mais elle s'était généralisée et précisée dans les années qui suivirent sa mort. Il nous reste à montrer comment cette théorie, prenant une forme nouvelle, est devenue la doctrine de l'*atonicité*. Ici nous rencontrons des noms nouveaux, ceux de MM. Odling et Hoffmann en Angleterre, de M. Kékulé en Belgique; mais surtout nous allons avoir à mettre en lumière la part considérable que M. Wurtz a prise à cette évolution de la science chimique. On peut dire que la théorie de l'*atonicité* est devenue essentiellement française, et nos jeunes chimistes lui ont donné depuis quelques années un grand éclat; elle les a conduits à un nombre considérable de résultats brillants. M. Wurtz est à la tête de cette école française. On lui doit d'abord les deux découvertes les plus importantes qui aient signalé ces vingt dernières années: l'une, celle des ammoniacques composées, qui a marqué, comme nous l'avons vu, la naissance de la théorie des types; l'autre; celle des glycols, dont nous constaterons tout à l'heure la haute importance. Ces découvertes hors ligne ont valu à

M. Wurtz en 1865 le grand prix biennal qui est décerné alternativement par chacune des cinq classes de l'Institut. M. Wurtz d'ailleurs, par son enseignement oral, par ses écrits, a puissamment vulgarisé la doctrine de l'atonicité; il l'a répandue dans les laboratoires; il a été et il est encore l'instigateur de toute cette génération de jeunes chimistes dont plusieurs se sont déjà fait un nom honorable; il est enfin comme le grand-maître de la doctrine nouvelle.

La théorie de l'atonicité, avons-nous dit, procède directement de celle des types, et, après les indications qui viennent d'être données, nous pourrions tout de suite y entrer de plain-pied. Nous demanderons cependant à faire ici une halte et même à jeter un coup d'œil en arrière pour rechercher les origines propres de la nouvelle doctrine. Cet examen rétrospectif est commandé par la nature des choses; nous en avons besoin pour mettre en évidence l'une des mémorables découvertes auxquelles nous faisons allusion tout à l'heure, et qui ne peut manquer d'occuper sa place dans une revue, si sommaire qu'elle soit, des progrès de la chimie.

Il est un fait qui était connu des chimistes dès le premier quart de ce siècle, mais dont ils n'avaient pas saisi toute la portée. Les différentes bases n'exigent pas pour se saturer, c'est-à-dire pour former des sels neutres, le même nombre d'équivalens d'acide. Ainsi la chaux ne demande qu'un équivalent d'acide sulfurique, tandis qu'il en faut trois à l'alumine. On ne peut donc pas regarder comme équivalentes les quantités de chaux et d'alumine qui entrent dans les deux sulfates. C'est cependant ce que faisaient les chimistes au commencement du siècle et ce qu'ils ont fait presque jusqu'à ces derniers temps. L'esprit pénétrant de Gay-Lussac avait bien vu là une difficulté qui échappait à ses contemporains; il l'avait signalée et il avait proposé pour la résoudre des vues qui n'ont point été admises. Quoi qu'il en soit, on se trouvait en présence de deux classes d'oxydes, dont les uns se saturent avec une molécule d'acide, tandis que les autres en veulent trois; les premiers sont *monacides*, si l'on peut s'exprimer ainsi, les autres sont *triacides*. D'un autre côté, on pouvait signaler dans le rôle des acides des faits analogues. M. Graham avait montré depuis longtemps que l'acide phosphorique est capable de s'unir à trois parties de chaux; il ne se comporte donc pas comme l'acide azotique, qui n'en prend qu'une partie; entre les deux vient se placer l'acide sulfurique, qui se sature avec deux parties. C'est ce fait important que l'on exprime en disant qu'il y a des acides *polybasiques*. Voilà donc deux notions, l'une relative aux bases, l'autre relative aux acides, qui forment comme le pendant l'une de l'autre; mais ces deux idées restèrent longtemps isolées et comme perdues dans la science sans

qu'on en tirât les conséquences qu'elles comportent. Un jour vint cependant où on les rapprocha et où on les féconda l'une par l'autre. Les corps, soit acides, soit basiques, ont en somme des capacités de saturation différentes. C'est cette propriété de saturation élective que les chimistes de la nouvelle école ont mise en relief et qu'ils ont nommée l'atomicité.

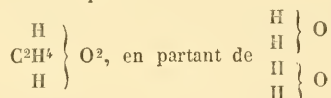
Les travaux de M. Berthelot sur la glycérine marquent l'origine de cette phase nouvelle. On savait déjà que la glycérine doit être considérée comme un alcool. Dans un mémoire qu'il publia en 1854 et qui est devenu célèbre, M. Berthelot démontra que ce corps est un alcool *triatomique* : tandis que l'alcool ordinaire s'unit à une seule molécule d'acide pour former un éther composé, il faut à la glycérine trois molécules d'acide pour former un corps neutre. L'attention des chimistes étant ainsi appelée sur la nature de la glycérine, M. Wurtz ne tarda pas à publier une *Théorie des combinaisons glycériques* qui faisait faire un nouveau pas à la question. Quelle était la cause de la capacité de saturation propre à la glycérine ? M. Wurtz eut l'ingénieuse idée de la chercher dans un radical hydrocarboné auquel il rapporta la glycérine. Ce radical, non saturé d'hydrogène, avait en quelque sorte des vides qui tendaient à se remplir, et son appétit était en raison du nombre de trous qu'il avait à combler. Il y avait là une idée féconde, et, si l'hypothèse était hardie, elle devait bientôt recevoir une éclatante confirmation. L'alcool ordinaire étant, comme nous l'avons dit, monatomique et la glycérine triatomique, M. Wurtz fut conduit à penser qu'on devait trouver un alcool intermédiaire, un alcool diatomique. Que faire pour réaliser cette conception théorique ? Il fallait partir d'un radical hydrocarboné qui fût diatomique lui-même, et s'en servir pour constituer un alcool. M. Wurtz supposa qu'il trouverait ce point de départ dans le gaz oléfiant ou éthylène. On connaît depuis le siècle dernier une liqueur découverte par une réunion de chimistes de Hollande, d'où lui vient le nom de liqueur des Hollandais ; c'est une combinaison de chlore et de gaz oléfiant. A l'aide de ce corps, M. Wurtz parvint à fabriquer l'alcool diatomique qu'il cherchait et qu'il appela *glycol*, pour rappeler à la fois l'alcool et la glycérine entre lesquels ce produit venait se placer. Cette découverte, qui date de l'année 1858, eut un grand retentissement. Les alcools marchent par séries ; c'était donc toute une série nouvelle qui venait prendre rang dans la science. C'était même une série que l'on pouvait appeler décisive, en ce sens qu'elle dessinait fort nettement la théorie de la polyatomicité des alcools.

La série des glycols devenait ainsi comme la clé de voûte de la doctrine nouvelle. Dans l'opinion de M. Wurtz, comme nous l'avons

indiqué tout à l'heure, les alcools diatomiques devaient leur propriété au radical éthylène : ce radical, diatomique lui-même, servait à souder deux molécules appartenant au type de l'eau (1). D'où venait d'ailleurs au radical cette propriété ? Il fallait, pour en trouver l'origine, remonter aux corps simples, aux élémens qui formaient ce radical. Nous voici ainsi ramené à l'atOMICITÉ des élémens, en présence de laquelle nous nous trouvions déjà tout à l'heure et que nous aurions pu, comme nous le disions, aborder sans autre préambule. En commençant par donner quelques indications sur les alcools, on ne peut pas dire que nous ayons fait un détour, car nous avons suivi l'ordre même des faits. La notion de l'atOMICITÉ s'est en effet introduite dans la science par trois degrés successifs. On a commencé par découvrir des combinaisons polyatomiques; tel a été le premier pas. En second lieu, on a rattaché les propriétés de ces corps à l'atOMICITÉ des radicaux qui les formaient. Enfin, dans une troisième période, on a étendu aux élémens eux-mêmes la notion que l'on avait d'abord appliquée aux radicaux. On a procédé ainsi des faits complexes aux faits simples, et nous n'avons pas besoin de faire remarquer que c'est la marche que suit le plus souvent l'esprit humain. Les idées simples et générales ne se présentent pas tout d'abord; elles ne sont d'ordinaire que le couronnement d'une théorie.

On se rappelle à quel point nous avait conduits la théorie des types. Nous avons mis quatre types en relief, et nous avons constaté que l'hydrogène, l'oxygène, l'azote, le carbone, sont nettement différenciés entre eux par la propriété qu'ils ont de s'unir à des nombres différens d'atomes d'hydrogène. En généralisant ce fait, nous dirons que l'hydrogène est monatomique, l'oxygène diatomique, l'azote triatomique, le carbone tétratomique. Qu'un atome d'oxygène soit placé au milieu d'une atmosphère d'hydrogène, dans les conditions où la combinaison est possible, il prendra deux atomes pour se saturer; l'azote, soumis à la même épreuve, en prendra trois. Ici, comme on le voit, en cherchant à préciser la notion élémentaire de l'atOMICITÉ (2), nous rencontrons celle de satu-

(1) La formule du glycol ordinaire peut ainsi s'écrire :



C^2H^4 remplaçant deux atomes d'hydrogène de façon à former une molécule condensée.

(2) C'est peut-être ici le cas de faire remarquer qu'on eût pu choisir un terme plus heureux que celui d'atOMICITÉ. Il constitue une sorte d'amphibologie. On admet avec Dalton l'existence d'atomes, et il semble que le terme d'atOMICITÉ doive embrasser tout ce qui se rapporte à cette hypothèse; mais les chimistes contemporains l'appliquent

ration, qui en est inséparable. Notez d'ailleurs que le phénomène dont nous parlons est indépendant de l'intensité avec laquelle la réaction a lieu; de ce qu'on appelle ordinairement l'affinité chimique. Une question de forme intervient ici et détermine le nombre des atomes qui peuvent se joindre à un élément. Veut-on nous permettre de recourir à une représentation grossière pour mieux nous faire comprendre? Aussi bien M. Hoffmann, un des propagateurs de la théorie atomique, emploie souvent ce mode de figuration dans des leçons publiques. Il représente par des boules de différentes couleurs armées de bras plus ou plus nombreux les atomes des différens corps simples susceptibles de contracter des combinaisons plus ou moins complexes. L'atome d'hydrogène est ainsi une petite boule blanche armée d'un seul bras. Des boules rouges à deux bras figurent l'oxygène; les boules de l'azote sont bleues et pourvues de trois bras. Enfin des boules noires à quatre bras représentent le carbone tétratomique. Qu'à chacun des deux bras d'une boule rouge on ajoute une boule blanche, et l'on aura une représentation de l'eau; aucun bras n'étant libre, on dit que le corps est saturé. On figurera de même le gaz des marais en fixant une boule blanche à chacun des quatre bras de la boule noire; ici encore la molécule est saturée. On peut imaginer d'ailleurs qu'un des bras de la boule noire reste vide; alors on aura une molécule non saturée, une molécule inachevée, qui ne demandera qu'à se compléter d'une manière quelconque. Que si maintenant le bras que nous avons supposé libre reçoit une boule d'oxygène, l'atome de carbone sera saturé; mais l'oxygène, n'ayant employé qu'un de ses bras à cet assemblage, en conservera un autre disponible, et la molécule ainsi ébauchée disposera, comme disent nos chimistes, d'une atomicité qui demandera à se satisfaire(1). On voit ainsi s'ouvrir toute une perspective de groupemens dans lesquels les corps se trouvent entés les uns sur les autres au moyen des bras disponibles.

On nous pardonnera d'avoir eu recours à ce procédé pour donner un premier aperçu de l'atomicité; mais, ce résultat obtenu, il faut se hâter de renoncer à l'idée des atomes armés de bras. Il y aurait un véritable danger à la conserver, car quelques personnes pourraient être tentées d'y chercher les élémens d'une représentation réelle de la forme atomique, et ce serait aller contre la pensée des

spécialement à la propriété qu'ont les divers atomes de se saturer respectivement par des nombres différens d'autres atomes. Il paraîtrait préférable de caractériser cette propriété par une expression plus précise. Toutefois nous ne voulons rien changer au langage établi.

(1) C'est encore là un usage spécial qu'on fait du terme atomicité, prenant en quelque sorte la partie pour le tout.

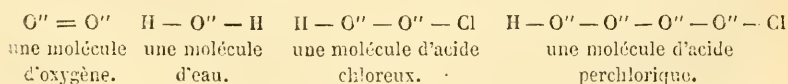
savans qui ont introduit cette notion dans leur enseignement. Il en reste du moins quelque chose dans la notation qu'emploient maintenant la plupart des chimistes de la nouvelle école. Ils désignent par des accens le degré d'atomicité des corps. Cet usage, inauguré par M. Odling, donne des symboles d'une grande clarté (1).

Voici tout de suite quelques traits caractéristiques de la théorie de l'atomicité. La science ancienne admettait que la force chimique ne s'exerce qu'entre des atomes ou des particules hétérogènes. On est revenu de cette idée. Déjà nous avons eu occasion d'indiquer que Gerhardt regardait l'hydrogène et le chlore à l'état libre comme formés de deux atomes identiques rivés l'un à l'autre. Comme chacun de ces élémens est monatomique, cette réunion les satisfait complètement; l'hydrogène libre (ou hydrure d'hydrogène), le chlore libre (ou chlorure de chlore), l'acide chlorhydrique, sont des combinaisons saturées. Que dire maintenant de l'oxygène, qui a deux atomicités à satisfaire? Elles peuvent être toutes deux satisfaites par les deux atomicités d'un autre atome d'oxygène, et l'oxygène libre apparaîtra ainsi comme le résultat de ce double échange. On pourrait dire, en recourant à la figuration dont nous nous servions tout à l'heure, que chacun des deux atomes d'oxygène s'attache à l'autre par ses deux bras. Toutefois ce n'est là évidemment qu'un cas particulier. Ordinairement les atomes d'oxygène ne s'attachent l'un à l'autre que par un seul de leurs bras, et forment ainsi une chaîne plus ou moins longue à chaque extrémité de laquelle se trouve un bras libre qui peut se saturer par un élément monatomique (2).

Cette propriété qu'ont les atomes d'attirer et de fixer des atomes de la même espèce n'apparaît dans aucun cas avec plus de clarté et ne présente plus d'importance que dans les combinaisons du carbone. M. Kékulé, dans un beau mémoire publié en 1858, a donné une théorie des hydrogènes carbonés qui est devenue comme le fondement de la nouvelle chimie organique. Nous avons déjà mentionné plusieurs fois le gaz des marais, dont la formule s'écrit CH_4 . Ce gaz est le premier terme d'une série d'hydrocarbures tous saturés dans

(1) Ainsi on écrit $\text{H}^{\circ} \text{O}^{\circ} \text{Az}^{\circ} \text{C}^{\circ}$ pour exprimer les atomicités respectives de l'hydrogène, de l'oxygène, de l'azote, du carbone. La même notation s'applique aux radicaux composés. Ainsi on écrit $(\text{C}^{\circ}\text{H}^{\circ})^{\circ}$ pour montrer que le gaz oléfiant ou éthylène est diatomique; $(\text{C}^{\circ}\text{H}^{\circ})^{\circ}$ représente le radical glycéryle, auquel est due la triatomicité de la glycérine.

(2) Le fait que nous indiquons sera mis en relief par les formules suivantes :



lesquels, pour un atome de carbone de plus, on trouve une addition de deux atomes d'hydrogène, de telle sorte que leur formule générale est C^nH^{2n+2} . M. Kékulé expliquait comment dans ces conditions ces gaz étaient tous saturés. Chaque atome de carbone se soude à son voisin. Il en résulte une chaîne dans laquelle tous les atomes intermédiaires demeurent en possession de deux atomicités; ceux qui se trouvent aux deux bouts, et qui n'ont par conséquent de voisin que d'un côté, conservent seuls trois atomicités. Que toutes les atomicités libres soient saturées par de l'hydrogène, et l'on trouve la série dont parlait M. Kékulé. C'est la série des hydrocarbures les plus riches en hydrogène que l'on connaisse. Ces composés sont entièrement satisfaits et doivent à cette circonstance une extrême stabilité.

Nous savons cependant, — c'est une notion qui nous a été précédemment acquise, — qu'un atome d'hydrogène pourra être remplacé par un corps différent. Qu'arrivera-t-il dans ce cas de substitution? Si l'atome d'hydrogène est remplacé par un corps monatomique, la molécule restera saturée, l'équilibre ne sera pas troublé; mais s'il est remplacé par un corps diatomique (élément ou radical composé), le nouveau-venu conservera une atomicité libre : il laissera ainsi la molécule à l'état incomplet, ou bien il la complètera en entraînant un nouveau corps dans la combinaison. On voit comment l'atomicité intervient pour expliquer l'état stable ou instable des molécules. On voit en même temps comment les molécules organiques s'accroissent non-seulement par du carbone qui se soude à du carbone, mais aussi par de l'oxygène, par de l'azote, par des radicaux composés, qui entraînent à leur suite un nouveau cortège d'atomes. On comprend sous quel jour se présentent maintenant les réactions chimiques. Les molécules saturées se modifient par substitution; les molécules incomplètes, celles qui conservent des atomicités libres, ont une tendance à se compléter et se modifient par addition.

Le point de vue où nous sommes parvenus est tout à fait général, et comprend à la fois la chimie minérale et la chimie organique; on ne saurait plus marquer où l'une finit, où l'autre commence. Les mêmes principes expliquent les modifications des molécules organiques et des composés minéraux. Dans les pages qui précèdent, nous n'avons guère mentionné que l'hydrogène, l'oxygène, l'azote et le carbone, c'est-à-dire les quatre éléments qui constituent plus spécialement les matières organiques. Tous les autres éléments peuvent venir se ranger à côté de ceux que nous avons déjà plus particulièrement considérés. L'atomicité n'est point une propriété spéciale de l'hydrogène, de l'oxygène, de l'azote, du carbone. On

la retrouve dans tous les élémens et par suite dans tous les composés que ceux-ci peuvent former. Depuis longtemps, on avait distribué en familles naturelles ces élémens, que l'on désignait sous le nom de métalloïdes. M. Dumas avait le premier tenté à cet égard une classification rationnelle. A très peu d'exceptions près, elle est maintenue par la nouvelle école qui prend l'atomicité pour base. Ainsi à côté de l'hydrogène viennent se placer comme élémens monatomiques le fluor, le chlore, le brome et l'iode. A côté de l'oxygène diatomique prennent place le soufre, le tellure. Le phosphore et l'arsenic forment avec l'azote la famille triatomique. Enfin le silicium se range comme élément tétratomique à côté du carbone. Les métaux peuvent d'ailleurs être partagés en groupes analogues, et l'on a complètement renoncé à la doctrine de Gerhardt, qui les plaçait tous dans la famille de l'hydrogène. C'est vers l'année 1858 que l'on a été amené à tenir compte des différences que les métaux présentent dans leur capacité de saturation. M. Wurtz, qui venait de montrer par la découverte des glycols l'existence de radicaux diatomiques, donna dès cette époque des preuves de la diatomicité de certains métaux. Il faut ajouter que la classification des métaux n'est point complètement achevée et qu'il y a encore à cet égard, sur tel ou tel point particulier, des controverses importantes. On voit cependant se ranger dans le premier groupe, à côté de l'hydrogène, le lithium, le sodium, le potassium, le césium, le rubidium, l'argent, l'or, le thallium. De même, à côté de l'oxygène, dans le second groupe, on place le calcium, le strontium, le baryum, le plomb, le magnésium, le manganèse, le fer, le zinc. Les métaux du troisième groupe ou triatomiques sont l'antimoine et le bismuth. Enfin l'on place à côté du carbone et l'on regarde comme tétratomiques le titane, l'étain, le tantale, le zirconium. Tel est le groupement le plus généralement admis et qui paraît répondre aux réactions les plus caractéristiques des différens métaux; mais il donne encore lieu à quelques réserves.

Aussi bien voici venu le moment de faire certaines restrictions nécessaires au sujet de l'ensemble de la théorie. Jusqu'ici nous nous sommes surtout préoccupé d'en donner une idée claire, et nous nous sommes attaché en conséquence à la présenter sous sa forme la plus nette; nous avons soigneusement écarté tous les points encore indécis, tout ce qui pouvait laisser planer quelque incertitude sur l'idée fondamentale. Nous ne voulons pas cependant nous montrer plus ardent et plus convaincu que les inventeurs mêmes de la théorie nouvelle. Il importe donc que nous fassions connaître les tempéramens qu'ils apportent eux-mêmes à leur doctrine. Peut-on affirmer que chaque élément ait son atomicité propre, absolue, qui

le suivre sans aucun changement dans toutes les combinaisons? C'est bien ainsi que nous avons présenté la question; mais il faut en rabattre quelque chose. Des faits usuels nous montrent que tel élément, qui est monatomique dans certaines combinaisons, apparaît comme triatomique quand il est en face d'éléments différens. Il y a plus. N'avons-nous pas présente à l'esprit une loi tout à fait élémentaire, celle des proportions multiples? Un élément, mis en regard d'un seul et même autre élément, en prend, suivant les cas, des nombres d'atomes différens. Le carbone, mis en présence de l'oxygène, forme avec lui soit l'oxyde de carbone CO , soit l'acide carbonique CO_2 ; il faudrait donc dire, pour être rigoureux, qu'il a dans ces deux cas des atomicités différentes. Aussi les auteurs du *Dictionnaire de chimie pure et appliquée* n'hésitent-ils point à écrire : « La détermination absolue de l'atomicité présenterait, selon nous, les difficultés les plus sérieuses. Et d'abord quel est l'élément auquel il conviendrait de la rapporter? Est-ce l'hydrogène? est-ce le chlore? Cela n'est point indifférent, puisqu'un élément donné peut ne pas manifester la même atomicité à l'égard du chlore et à l'égard de l'hydrogène. » Et ils ajoutent en conséquence : « Nous pensons que la chose importante est de fixer non pas l'atomicité que chaque élément possède d'une manière absolue, mais celle qu'il manifeste dans une combinaison donnée... Au lieu donc d'envisager l'atomicité dans son essence, qui nous échappe, nous la considérons dans ses manifestations, qui sont variables. » Voilà un langage des plus prudents; voilà des réserves que nous ne pouvions véritablement laisser dans l'ombre. Ne serait-on pas tenté de croire qu'ici les rédacteurs du *Dictionnaire* ébranlent eux-mêmes l'édifice qu'ils ont construit? Qu'est-ce que cette atomicité qui est non plus absolue, mais seulement relative, non plus constante, mais variable? N'est-ce pas se réduire à une doctrine bien modeste après avoir annoncé des visées bien ambitieuses? Nous ne pensons pas qu'il faille attacher un sens si restrictif aux passages que nous venons de citer. Ce qui est certain seulement, c'est que dans un traité complet et détaillé la théorie de l'atomicité ne peut pas conserver les contours nets, les formes décisives qu'on doit lui donner dans une rapide exposition; mais l'idée-mère de la doctrine n'en subsiste pas moins, et elle a reçu d'assez brillantes confirmations pour que le triomphe en semble assuré. Elle a prouvé sa fécondité par un grand nombre de travaux importans, et c'est tout ce que l'on peut demander à une théorie scientifique. Personne en effet ne prétend, en s'attachant à une théorie de ce genre, tenir la vérité même et surtout la vérité tout entière. On sait bien qu'elle n'est qu'un instrument de travail, une méthode de recherche. A ce

titre, la plupart de nos jeunes chimistes adoptent résolûment le principe de l'atonicité; ils s'en servent comme s'il était absolument vrai, sauf à le manier d'une main délicate et à ne pas y chercher brutalement la raison de toutes choses. Ils sentent bien que le nouveau principe qui se présente maintenant comme une sorte de *postulatum*, comme une vérité irréductible, devra sans doute se transformer lui-même et se réduire en d'autres données quand on aura des idées plus précises sur la constitution des molécules, quand la mécanique moléculaire sera plus avancée. Telle nous paraît être surtout la portée des réserves que nous signalions à l'instant. Dès maintenant toutefois, nos auteurs trouvent dans l'atonicité de telles lumières pour interpréter les propriétés des corps, pour en prévoir les réactions et les métamorphoses, qu'ils se regardent comme certains d'avoir fait un progrès important dans la connaissance intime de la matière.

Est-ce à dire que la théorie de l'atonicité règne aujourd'hui sans partage dans la science? Les choses n'en sont point là. Il y a encore parmi les savans les plus autorisés quelques partisans déclarés de la théorie de Lavoisier. Il y a d'autres chimistes qui, tout en abandonnant les anciennes doctrines, refusent d'accepter les nouvelles, et ne reconnaissent pour le moment aucune idée générale qui soit de nature à guider les investigateurs. On peut prévoir pourtant que le principe de l'atonicité ne tardera point à s'élever au-dessus de ces résistances et de ces doutes. Déjà la doctrine nouvelle paraît prédominer dans l'enseignement supérieur. Elle fait son stage avant de s'introduire dans l'enseignement classique. Pour franchir ce dernier pas, il est une condition qu'elle doit se mettre en mesure de réaliser. Il faut qu'elle crée une nomenclature apte à remplacer l'admirable langage inauguré par Guyton de Morveau et Lavoisier. Ce n'est pas là une petite affaire. Les partisans de l'atonicité s'en sont bien occupés; mais ils n'ont jusqu'ici entrepris cette œuvre qu'avec une certaine mollesse. Sans doute il leur est difficile de rompre complètement avec le passé; il y a des compromis de langage auxquels ils sont obligés d'avoir recours pour se faire comprendre. Il est certain cependant que la doctrine est dès maintenant assez avancée pour arborer résolûment une nomenclature entièrement nouvelle. Ce sera là le signe le plus éclatant et sans doute aussi l'instrument le plus actif de son succès.

EDGAR SAVENY.

ÉTUDES ET PORTRAITS

DU

SIÈCLE D'AUGUSTE

V.

TROIS CÉSARS D'AVENTURE.

Si les peuples épris de l'unité politique veulent savoir à quels périls est exposée une capitale qui concentre sans mesure la vitalité d'un pays, si les nations épuisées par leurs armées permanentes veulent comprendre le danger des grands commandemens, l'histoire de Rome leur offre cette leçon. La leçon est courte, mais éclatante. Trois empereurs en moins de dix-huit mois sont jetés successivement sur le trône et successivement emportés. Sans titres au pouvoir suprême, sans racines dans l'état, sans projet d'affranchissement pour leur patrie, sans conviction à défendre, sans excuse devant la mort, ils ont été le jouet des événemens autant que de leur propre ambition. Semblables à l'écume qui signale la crête des vagues furieuses et s'affaisse aussitôt, ils ont été les représentans éphémères de l'anarchie des provinces et de la démagogie militaire. Se confiant à ces forces déchaînées quand ils pouvaient rester au rivage, préférant les aventures à leur devoir de citoyen, corrupteurs des soldats ou lâches devant eux, ils sont devenus justement responsables de tous les excès qu'ils ont provoqués ou qu'ils n'ont pas empêchés. Tacite a résumé avec sa sobriété terrible les maux causés par cette série de convulsions. « J'essaie,

dit-il, de peindre une époque fertile en catastrophes, ensanglantée par les combats, déchirée par les séditions, cruelle même pendant la paix; quatre souverains périssant par le glaive; trois guerres civiles, et en même temps des guerres étrangères plus nombreuses, des succès en Orient, des défaites en Occident, l'Illyrie troublée, la Gaule chancelante, la Bretagne conquise et aussitôt perdue, les nations des Sarmates et des Suèves levées contre nous, les Daces s'illustrant par leurs revers et les nôtres, les Parthes prêts à s'armer pour un faux Néron; en Italie, des désastres inouis ou renouvelés après un intervalle de plusieurs siècles; les villes du littoral si riche de la Campanie englouties ou écrasées; Rome dévastée par les incendies, les temples les plus vénérables consumés, le Capitole lui-même brûlé par la main des citoyens; les choses saintes profanées, l'adultère dans les plus grandes familles; la mer couverte d'exilés, les îles souillées par le meurtre des bannis, des forfaits plus atroces dans l'enceinte de Rome, la noblesse, l'opulence, les honneurs obtenus ou refusés devenant autant de crimes, la vertu étant une cause certaine de mort; le salaire des délateurs aussi exorbitant que leur scélératesse, les sacerdoces, les consulats, le gouvernement des provinces, les dignités de cour, le pouvoir, emportés par eux comme des dépouilles; les esclaves armés contre leurs maîtres par la haine et la terreur, les affranchis contre leurs patrons; enfin ceux même qui n'avaient pas d'ennemis accablés par leurs amis. »

Nous nous proposons, non de refaire une telle histoire, mais d'instruire le procès des aventuriers qui se sont arraché la pourpre les uns aux autres, et de tracer leur portrait. Chacun d'eux a profité du soulèvement d'une puissance différente. Galba représente le soulèvement des provinces, Othon celui des prétoriens, Vitellius celui des légions : tous les trois ont été broyés dans le choc de ces masses aveugles, qui croyaient se personnifier dans un chef et qui étaient poussées vers Rome par une attraction irrésistible.

I.

Caligula, les affranchis de Claude, Néron, avaient épuisé les richesses et la patience des provinces; mais ils avaient surtout énervé Rome en usant tous les ressorts d'une trop vaste centralisation. Les provinces sentaient l'affaiblissement de la capitale, elles s'indignaient de sa soumission, elles la voyaient abdiquer; elles-mêmes voulaient se produire sur la scène, délivrer le monde d'un despote insensé, prouver leur énergie en disposant à leur tour de l'empire.

La Gaule eut l'honneur de porter les premiers coups. Les Gaulois étaient déjà des gens d'initiative, prompts à la parole, plus prompts

à saisir l'épée, impatiens, généreux et dupes, amoureux des nouveautés, destinés à faire des révolutions dont ils ne profitent pas, à défendre l'indépendance des autres tout en restant asservis et à donner une liberté qu'ils ne gardent pas pour eux-mêmes. C'était le surnom de libérateur (*Vindex*) qu'avait pris Caius Julius, descendant d'une famille souveraine du midi de la Gaule, procureur impérial, qui mit sur pied cent mille combattans, leur faisant jurer de ne rien prétendre pour eux-mêmes. Il rédigea de belles proclamations, qui suffirent pour que Néron se laissât tomber du trône, souleva l'Espagne, fraya le chemin à Galba, attira sur son pays les légions du Rhin et les Espagnols affamés, se tua de sa propre main ; mais il avait eu la gloire de faire un empereur ! La Gaule, qui avait servi de piédestal à Jules César, offrait à l'univers une compensation en renversant le dernier membre de la famille de César ; toutefois elle ne détruisait point le césarisme ; elle s'attribuait même la mission de le faire reflourir.

Galba, que le message de Vindex avait compromis bien plus que tenté, avait traversé, à force de précautions, quatre règnes qui décimèrent l'aristocratie. Petit-fils d'un prêteur qui avait écrit l'histoire sans talent, fils d'un consul qui était petit, peu éloquent et bossu, il tenait une fortune considérable de sa mère, Livia Ocellina. Il appartenait à la famille Sulpicia, qui avait joué un rôle secondaire dans l'histoire, mais qui y avait toujours joué un rôle et était devenue illustre par son étendue et sa perpétuité. Il était parent par sa mère de l'impératrice Livie, qu'il courtisa assidûment et qui lui légua plusieurs millions. Tibère contesta le testament, ou plutôt ne l'exécuta jamais, et Galba fut récompensé de son silence par la préture. Caligula lui donna un commandement sur le Rhin, Claude le proconsulat d'Afrique, Néron, après sept ans passés dans la retraite, le gouvernement de la Tarragonaise. Partout il s'était montré magistrat intègre, administrateur exact, général sévère. Ses richesses, accrues par la parcimonie et par les proscriptions qui avaient moissonné ses proches, lui rendaient la vertu plus facile, mais l'exposaient à un danger croissant. Aussi pendant les huit dernières années de Néron n'eut-il qu'un soin, ce fut de faire le mort en Espagne. La vieillesse du reste, en lui faisant sentir son poids, le condamnait peu à peu à l'inaction. Il atteignit ainsi l'âge de soixante-treize ans.

La lettre de Vindex l'aurait donc à peine ému, si d'autres lettres arrivées de Rome ne l'avaient averti que Néron, convoitant ses richesses, avait expédié des soldats pour le tuer. Ses amis le pressèrent de choisir, entre deux périls, le plus éloigné : fidèle, il était sûr de périr ; l'ambition était son seul salut. Il se prononça, accepta le titre d'*imperator*, organisa autour de lui une apparence de

gouvernement, fit appel aux armes, laissa se soulever l'Espagne et les Lusitaniens, que gouvernait Othon, et déclara qu'il serait le lieutenant du sénat et du peuple romain. Le vieillard qu'entraînaient ainsi les provinces avait auprès de lui une seule légion et deux escadrons de cavalerie : ce n'est pas avec de telles forces qu'on marche à la conquête de Rome et de l'univers. Aussi, lorsque Galba sut la mort de Vindex et la dispersion de son armée, fut-il sur le point de s'arracher la vie ; mais aussitôt il apprit que Néron s'était frappé lui-même, et que l'Italie affranchie l'appelait de tous ses vœux. Plein de confiance, il prit le nom de César et se mit en marche.

Le nom de César, qui a aujourd'hui un sens général et dont l'humanité a fait en quelque sorte un nom commun, était dans ce temps-là un nom propre : il n'avait appartenu qu'à la famille des Jules et à ses héritiers soit par le sang, soit par l'adoption. Galba, en prenant ce titre, renouait violemment la tradition, et déclarait au monde qu'il voulait continuer la politique, c'est-à-dire la tyrannie des Césars. C'était une faute qui allait porter des fruits immédiats : d'abord elle le force de partir pour Rome, non point en libérateur devant lequel s'ouvrent les portes des villes et les bras des populations, mais en despote qui revêt le costume militaire, assiège les cités, rançonne les peuples, fait assassiner les magistrats qui hésitent à le proclamer. Galba quitte la toge pour la cuirasse et porte suspendu à son cou le poignard, signe du droit de vie et de mort qu'il usurpe. Ensuite cette faute a pour contre-coup l'usurpation d'autres chefs d'armée que l'exemple de Galba justifie. Eux aussi veulent être proclamés *empereurs*, eux aussi veulent prendre le nom de César. Nymphidius Sabinus, préfet des prétoriens, Fonteius Capito, qui commandait en Germanie, Clodius Macer, qui gouvernait l'Afrique, n'avaient pas plus que Sulpicius Galba le droit d'attenter à la liberté de Rome, débarrassée de Néron ; ils étaient aussi tentés par l'occasion, parce qu'ils sentaient entre leurs mains la force. Les provinces l'emportaient cette fois sur les armées : les cohortes prétoriennes et les légions n'étaient point préparées à se déchaîner, elles laissèrent succomber Sabinus, Capito et Macer. L'ère des révoltes et de l'anarchie militaire n'en était pas moins ouverte par Galba. Le secret de l'empire était dévoilé ; on savait désormais qu'on pouvait faire des empereurs ailleurs qu'à Rome, et que les frontières insurgées pouvaient envoyer des maîtres à l'univers plus sûrement que les votes du sénat. Le Césarisme, tombé dans la personne de Néron, allait renaître et se répandre dans toutes les parties de l'empire, de même qu'un cancer opéré sur un membre renaît sur d'autres, étend ses racines et empoisonne le corps tout entier.

La marche de Galba vers l'Italie fut donc lente et ensanglantée. Il était infirme et se faisait porter en litière. Il imposait de grosses amendes à toutes les villes qui ne se déclaraient pas assez vite pour lui, en faisait abattre les murailles, mettre à mort les commandans et les procureurs avec leurs femmes et leurs enfans. Il dispersa et décima, grâce à sa cavalerie, les soldats de marine que Néron avait appelés d'Ostie, et qui venaient au-devant de lui pour obtenir le maintien de leurs nouveaux privilèges. Enfin les Romains, qui restèrent dans l'attente pendant plusieurs semaines, eurent le temps de passer de l'espoir à la tristesse et de regretter leur entraînement des premiers jours vers Galba. On racontait de lui des traits d'avarice et de cruauté; on rappelait le soldat qu'il avait condamné jadis à mourir de faim en Afrique, parce qu'il avait vendu sa ration; on citait le changeur auquel il avait fait couper les mains en Espagne, le tuteur infidèle qu'il avait fait mettre en croix, bien qu'il fût citoyen romain. Enfin il n'avait pas encore atteint les portes de Rome, et déjà en pleine paix il avait versé des flots de sang. Le sénat avait appris avec joie que Galba se déclarait son lieutenant, les chevaliers respiraient, les honnêtes citoyens se promenaient dans les rues portant ce fameux bonnet d'affranchi qui est devenu dans les temps modernes le bonnet de la liberté; mais la multitude pleurait Néron, mais les prétoriens étaient mécontents, inquiets, ils n'étaient contenus que par les magnifiques promesses des amis de Galba et par le don de joyeux avènement (*donativum*) qu'ils faisaient briller à leurs yeux. C'était donc avec une véritable anxiété que la population de Rome se portait sur la route au-devant de son nouveau maître. Depuis sept ans, on ne l'avait point vu; la vieillesse n'avait pu que l'affaiblir, le séjour parmi les barbares n'avait pu qu'altérer son humeur, ses traits mêmes seraient-ils reconnaissables? Les esprits étaient partagés entre la curiosité, la crainte et le dédain. Voici le spectacle qui s'offrit aux regards.

Un vieillard de taille moyenne, d'une grande maigreur, complètement chauve, les mains et les pieds tordus par la goutte au point de ne pouvoir ni écrire ni marcher, était porté dans une litière. Les années l'avaient marqué de leur empreinte la plus énergique, et une excroissance monstrueuse au flanc droit était contenue à grand-peine par des bandages. Les traits annonçaient un caractère sévère jusqu'à la cruauté, économe jusqu'à l'avarice, et l'estomac triste d'un gros mangeur, mais non d'un gourmand. Le nez, busqué au milieu de sa courbe (1), plutôt crochu qu'aquilin, ce que les Latins

(1) Consultez les monnaies frappées sous Galba, qui offrent une identité incroyable de type, les pierres gravées, notamment celles du cabinet des médailles de Paris, qui sont d'accord avec les monnaies, enfin le buste du Louvre, qui, par la conformité qu'il présente avec les monumens gravés, montre combien les artistes contemporains

rendaient par le mot *aduncus* (en forme de croc); les lèvres saillantes, bordées par des arêtes vives, comme sur un buste de métal; le menton proéminent et raide, les joues creuses et desséchées, les yeux caves, d'un bleu terni, encadrés par des sourcils sous lesquels l'os perçait et faisait sentir son tranchant, le front bas, contracté, plein de rides, n'offrant plus qu'une boîte osseuse; les oreilles grandes, écartées; le cou décharné comme le cou d'une tortue, plein de galons et de peaux. Cette tête sèche, rigide, qu'on eût dite sculptée dans un bois noueux, rappelait les vieux montagnards de la Sabine contemporains de Caton, vivant d'épargne, buvant leur piquette, connaissant les lois et surtout les procès, entendus en affaires, âpres au gain. Tout ce qu'exprimait le visage était correct, honnête, étroit, tenace, sans attrait, sans élévation, sans générosité; tout était resserré par la vieillesse et pour ainsi dire appauvri.

Les peuples asservis sont comme les valets : ils lisent avec une intuition merveilleuse dans l'âme de leur maître, et savent du premier coup ce qu'ils doivent en attendre ou en craindre. Galba déplut donc aux Romains; ses qualités les choquaient autant que ses défauts, parce qu'ils y voyaient plus de menaces que de promesses. Un tableau rapide peut retracer ce qu'a fait Galba et quel est l'état des esprits après un essai de règne qui a duré la moitié d'une année. Le sénat, d'abord enchanté de la déférence du nouvel empereur, s'était refroidi. Il se voyait avec chagrin sans rôle et sans influence, parce que des favoris s'étaient emparés de Galba. Ce vieillard, dont la volonté était déchue, abandonnait le gouvernement à trois créatures qui étaient plus que des ministres. Icélus, son affranchi et son ancien mignon, Titus Vinus, son lieutenant quand il gouvernait la Tarragonaise, Cornélius Laco, son ancien assesseur, qu'il avait fait chef des prétoriens, étaient les véritables maîtres de l'empire. Ils soulageaient du fardeau des affaires une âme indécise, indifférente ou fatiguée, abusaient de sa confiance, trompaient sa vigilance, détournaient ses bonnes intentions. Ils formaient un véritable triumvirat, comme les césariens sous Claude : seulement on les appelait *les pédagogues*, parce qu'ils régentaient en effet ce grand enfant de soixante-treize ans. Malhonnêtes, avides de jouissances, pressés par le temps, affamés d'or et sans lendemain, ils vendaient, volaient, dilapidaient, faisaient marché des honneurs et des grâces. C'était une curée sans pudeur que Galba ignorait et qu'il couvrait de son intégrité. Les exactions, les confiscations, les meurtres, avaient recommencé. Les sénateurs et les

avaient facilement saisi des traits accusés, osseux, où l'expression même était un résultat de la construction; ils ont seulement inventé et ajouté des cheveux ras, par convenance officielle.

chevaliers étaient rançonnés sans justice, condamnés sans procès, exécutés sans témoins, c'est-à-dire assassinés. Les chevaliers, plus riches que les sénateurs et par conséquent plus frappés, étaient en outre indignés d'un affront qui rejaillissait sur l'ordre tout entier. Icélus, l'esclave à peine échappé des fers, Icélus l'infâme, prétendait au rang de chevalier, avait reçu le nom de Martianus, et portait l'anneau d'or.

Le peuple vivait dans la tristesse. L'empereur était parcimonieux, il donnait peu de jeux, il ne faisait pas de distributions. Gagner son pain par le travail était une dure nouveauté, ou, si les journées se consumaient dans l'oisiveté, elles paraissaient longues, sans plaisirs, partagées entre la misère et l'ennui. Après les fêtes perpétuelles de Néron, il était cruel de ne plus passer sa vie dans les cirques et les amphithéâtres, qu'on ne quittait alors que pour aller recevoir d'abondans congiaires. Le peuple méprisait cet avare, qui lui avait servi jadis, au lieu de chasses ruineuses, un éléphant dansant sur la corde, ou qui donnait 5 deniers de gratification à l'admirable Canus. A la représentation des atellanes, qui ne coûtait presque rien, le peuple se vengeait en se tournant vers Galba pour lui répéter en chœur ce vers que l'acteur venait de prononcer : « le vilain revient, hélas ! de sa campagne. »

Les amis de Néron (ils étaient nombreux) étaient exaspérés. Galba les poursuivait et les forçait de rendre gorge. Néron, pendant les dernières années de son règne, avait distribué environ 800 millions à ses flatteurs, à ses affranchis, aux chanteurs, aux histrions, aux baladins. Galba avait institué un tribunal composé de trente chevaliers qui faisait rapporter les sommes reçues, et, quand ces sommes avaient été dépensées, mettait en vente les biens, les maisons, les meubles des détenteurs. La moitié de Rome était à l'encan, l'autre moitié achetait à bas prix ; les rues étaient pleines d'objets offerts à la criée, de gens sans asile, de femmes en larmes. Les ennemis de Néron de leur côté n'étaient pas plus satisfaits. Ils avaient réclamé en vain le supplice de Tigellinus et d'Halotus, l'un préfet du prétoire, l'autre eunuque favori sous Néron. Galba, ne voulant point ouvrir l'ère des représailles, retenu d'ailleurs par les supplications des *pédagogues*, exposés bientôt aux mêmes retours de la fortune, avait refusé. Il avait gourmandé dans un discours ceux qui réclamaient la tête de Tigellinus et couvert Halotus de l'autorité impériale en le faisant partir comme procureur.

Les courtisans eux-mêmes étaient mécontents. Où étaient le luxe, la munificence, la représentation, dignes d'un empereur ? Une vie chiche, des mœurs étroites, une sobriété bourgeoise, l'affectation de la pauvreté, convenaient mieux à un obscur plébéien qu'au maître de l'univers. Les femmes et les jeunes gens étaient plus ir-

rités encore : plus de plaisirs, plus de présens, plus de fêtes, plus d'influence. Tout est glacé par un vieillard morose, économe, qui n'aime point les femmes, — qui aime tout le contraire, s'il est vrai qu'il aime encore quelque chose.

Que dire des légions? Étonnées, puis soumises, bientôt déçues, elles ne cachaient point leur indignation. Elles n'avaient reçu ni récompense ni don de joyeux avènement, selon l'usage consacré par les césars. Condamnées à garder éternellement les frontières, elles n'obtenaient même pas les largesses propres à adoucir leur exil et à récompenser leur fidélité. L'armée du Rhin envoyait même des émissaires aux prétoriens de Rome. « L'empereur élu en Espagne nous déplaît, disait-elle, nommez-en un autre, nous acceptons d'avance votre choix. » Et comme ce choix se faisait attendre, elle se préparait à proclamer Vitellius : le jour des kalendes de janvier, elle avait déjà refusé l'obéissance, et n'avait voulu prêter serment qu'au sénat.

Les prétoriens enfin étaient autant d'ennemis pour Galba. Lorsque l'empereur était arrivé avec son escorte d'Espagnols, de Gaulois et de légions recueillies sur la route, il n'avait pas besoin des prétoriens. Ils avaient laissé tomber Néron, ils avaient conspiré avec Nymphidius; ils étaient donc à la fois suspects et inutiles. Un homme énergique eût profité de l'occasion pour les dissoudre et délivrer Rome de cette plaie; le vieil empereur les maintint en les irritant. Il licencia la cohorte des Germains, dont le dévouement aux césars était éprouvé, ne ratifia aucune des promesses que ses amis avaient faites en son nom aux prétoriens, renvoya les soldats ou les centurions qui s'étaient le plus compromis, sans se concilier ceux qu'il laissait dans le camp, resserra la discipline, repoussa les réclamations, dénia toute largesse, ajoutant cette belle parole, digne d'un autre temps, mais qu'il fallait être prêt à soutenir par la force : « j'enrôle mes soldats, je ne les achète point. »

Or, quand les discours sont sans effet, ils ne servent qu'à compromettre; quand les intentions ne sont point appuyées par des actes, elles ne sèment que le mépris. Cette sévérité des anciens âges était détruite par d'indignes faiblesses; cette honnêteté d'habitude était effacée par les abus de son entourage et par une maladie sénile. Rien n'était moins politique que d'annoncer une rigueur qui n'avait ni application ni suite, et de réprimer au dehors des excès qu'on tolérait dans le palais. Les vertus même de Galba, stériles et surannées, le rendaient odieux au peuple romain.

C'était la conséquence fatale d'une première faute. Si Galba voulait réformer les mœurs, rétablir la discipline dans les armées, la probité dans l'administration, la légalité dans le gouvernement,

l'amour du travail chez les citoyens, il fallait faire appel aux souvenirs les plus purs de l'ancienne Rome, se présenter comme un dictateur de la république, restaurer le règne des lois, et rester un magistrat républicain : dès lors tout avait sa raison d'être, la sévérité n'avait rien d'inapplicable, la rudesse devenait une nécessité, la parcimonie une force, la simplicité un titre de respect. En se proclamant empereur, Galba éveillait un ordre d'idées opposé, enflammait les appétits et se forgeait de tout autres engagements. Du moment que l'imprudent vieillard réclamait l'héritage formidable des césars, du moment qu'il se glissait dans cette famille ensanglantée, où tout était gigantesque, la grandeur comme le crime, les goûts comme les vices, l'audace pour le mal comme l'orgueil du bien, du moment qu'il renouait la tradition du césarisme, il fallait être logique et en accepter les devoirs. Le devoir d'un César, c'était d'énervier le peuple, de l'amuser et de le corrompre pour mieux l'asservir. Le bien-être, la paresse, la débauche, étaient les ressorts du gouvernement impérial; les distributions de vivres, les loteries, les jeux et les fêtes en étaient les bienfaits; la terreur pour les honnêtes gens, la curée pour les flatteurs, l'or pour la soldatesque, en étaient l'idéal. Le devoir d'un César était d'être un acteur toujours en scène, de ne jamais laisser refroidir son public, de le repaître, de le bafouer au besoin, de l'égayer par ses ridicules, de le réjouir par ses monstruosité, de lui donner tout en spectacle, même des attentats et des supplices. Le devoir d'un César était de sacrifier les provinces à la capitale, les légions aux prétoriens, les classes nobles, laborieuses ou intelligentes à une canaille fainéante, car le césarisme n'est autre chose que la révolution en permanence, le despotisme de la multitude incarné dans un tyran. Méconnaître ce principe était d'un fou; y manquer, c'était prononcer sa propre déchéance.

Galba ressemblait donc après quelques mois de règne à un exilé dans la solitude du palais. Séquestré par ses trois *pédagogues* autant que par son âge, étranger à l'empire et à tous ses sujets, sans amis, sans prestige, il avait laissé échapper jusqu'au pouvoir, que des mains avides avaient saisi pour en faire trafic. Il était si vieux qu'on aurait pris patience : sa mort prochaine ouvrait aux espérances l'espace, aux esprits l'inconnu; mais Galba commit une imprudence suprême. Il crut se fortifier en se choisissant un successeur, et il désigna Piso Frugi Licinianus. Or Pison était un jeune homme; il appartenait aux familles de Rome les plus honorées, aux Crassus et aux Scribonius; il était cité pour sa vertu, son mérite, la rigidité de ses mœurs. Les Romains ne purent se faire à cette perspective. Quoi! après la vieillesse morose de Galba, faudra-t-il

subir le règne entier d'un homme de bien? L'empire, qui était une perpétuelle débauche, va-t-il se transformer en un perpétuel ennui? faudra-t-il se résigner à une servitude sans plaisirs, sans fêtes, sans spectacles, sans prodigalités, sans orgies? Ce fut le coup de grâce pour Galba. Il poussa la démence jusqu'à présenter son successeur aux prétoriens et ne leur promettre aucune distribution d'argent : il était perdu. Le jour de l'adoption de Pison, la conjuration était ourdie; six jours après, la révolution était faite, mais quelle révolution! Une secousse suffit pour renverser un trône sans appui et précipiter sur le coup mortel le vieillard et l'adolescent qui jouaient innocemment les rôles de césars. Un affranchi et deux bas officiers transférèrent l'empire. L'affranchi s'appelait Onomaste : il appartenait à Othon, ancien gouverneur de Lusitanie, qui avait compté se faire adopter par Galba. Déçu dans cet espoir, Othon laissa faire son affranchi, plus résolu et plus capable que lui. Le coup d'état ne coûta que 200,000 fr.; Othon ne les avait pas, il les tira d'un esclave de Galba, à qui il fit obtenir une charge d'intendant. Avec cette somme, Onomaste acheta deux officiers subalternes, Barbius Proculus et Véturius, ainsi que vingt-trois soldats prétoriens : il n'en fallut pas davantage pour disposer du sort de l'univers.

C'était le 15 janvier. Galba offrait un sacrifice sur le Palatin : Othon, en zélé courtisan, y assistait. Soudain Onomaste paraît et fait un signe à son maître. Celui-ci dit à l'empereur qu'il veut acheter une vieille maison et que les architectes l'attendent pour son expertise. Il s'éloigne, passe sous la maison de Tibère par le corridor souterrain qui débouchait sur le Vélabre, en face du Capitole, il descend au Forum, et trouve autour du milliaire d'or les vingt-trois prétoriens, qui le proclament César, tirent leurs épées et l'entraînent vers le camp. Terrifié par leur petit nombre, Othon ne peut cacher son trouble, ses jambes défaillantes se refusent à le porter. Les soldats le jettent dans une litière de femme, le chargent sur leurs épaules, et reprennent leur course, poussant des clameurs qui font retentir les rues populeuses de l'Esquilin. Les passans se rangent étonnés, quelques prétoriens errans se joignent à leurs camarades; le flot grossit; on arrive au camp construit par Séjan, refuge et citadelle de la tyrannie. Là, quelques paroles et une promesse d'argent suffisent pour décider une armée qui déteste Galba : elle salue le nouveau César, l'établit au prétoire, c'est-à-dire au quartier-général, et se serre en tumulte autour de lui.

Pendant ce temps, Galba continuait à fatiguer les dieux de ses prières pour un empire qui déjà ne lui appartenait plus. Bientôt la nouvelle se répand : la foule se précipite sur le Palatin, elle dénonce les conjurés, elle réclame leur mort à grands cris, elle assiège la

maison d'Auguste, elle y porte la confusion. La garde s'y replie; on délibère; Galba n'a pas renvoyé encore toutes les légions qui sont accourues des frontières pour le conduire à Rome; il compte sur elles, leur expédie des officiers sûrs et attend, les portes closes. Les légions d'Illyrie campaient sur le forum d'Agrippa : elles reçoivent à coups de javelots le messager de l'empereur. Les détachemens venus de Germanie campaient sous les portiques qu'on appelait l'*Atrium de la liberté*, ils refusent de marcher. Quant aux soldats de la flotte, que Galba avait fait décimer, ils saisissent leurs armes et courent se joindre aux partisans d'Othon.

Rome entière est en émoi : les citoyens remplissent les places publiques et les rues; tous questionnent, tous attendent, personne n'agit. Les bruits les plus contradictoires circulent : « Othon est tué, Othon triomphe; il fuit en exil, il marche sur Rome. » Enfin un soldat se présente au sénat avec une épée teinte de sang; il déclare qu'il vient de tuer l'usurpateur. Dès lors les cœurs des sénateurs et des chevaliers s'échauffent; leur enthousiasme devient d'autant plus violent qu'il est plus tardif. Ils montent à leur tour au Palatin, enfoncent les portes, vont se jeter aux pieds de Galba, le félicitent avec effusion. Leur joie hâte la perte du vieillard, qui consent à se montrer au peuple, revêt une cuirasse et se fait porter au Forum. Une multitude immense couvrait la place et tous les abords; agitée à la fois et suspendue, ondoyante et compacte, elle s'écartait avec peine devant l'empereur; on n'entendait qu'un murmure continu et dans l'air planait cette vague stupeur qui précède l'orage. Les porteurs étaient poussés d'un côté, refoulés de l'autre; la litière impériale ressemblait à une barque abandonnée par son pilote et devenue le jouet des flots.

Tout à coup on entend le galop d'une troupe de cavaliers; ils descendent des hauteurs de l'Esquilin; ils viennent du camp; ils cherchent Galba et crient à la foule de se ranger. On se précipite, on s'abrite sous les portiques, on escalade les colonnes et les corniches; les grilles des temples sont forcées et les péristyles envahis; les terrasses des maisons se hérissent de têtes. Le Forum s'est transformé en arène, les citoyens en spectateurs; indifférens au sort de Galba, cent mille Romains assistent au drame qui va se dénouer, comme s'il s'agissait d'un gladiateur pris dans les filets d'un rétiaire. En voulant fuir, les serviteurs de Galba avaient renversé la litière au fond de laquelle se débattait leur maître impotent. Les émissaires d'Othon poussent leurs chevaux sur lui, épuisent leurs traits, puis, mettant pied à terre, l'achèvent à coups d'épée. Le corps fut abandonné auprès du lac Curtius, et le Forum redevint désert. Plus tard un simple soldat qui revenait de la provision heurta du pied le cadavre, jeta son fardeau, coupa la tête, et, ne

pouvant la prendre par les cheveux puisqu'elle était chauve, lui passa le pouce dans la bouche pour la porter à Othon.

Ainsi finit, comme une courte apparition, ce vieillard médiocre, dont les intentions valaient mieux que l'intelligence, sans vices plutôt que vertueux, mis en évidence par sa richesse, digne de commander tant qu'il n'a pas régné, indolent dès qu'il fut sur le trône, dupe de ses amis, respectant le bien d'autrui, économe du sien, avare du bien de l'état, ce qui est le plus grand éloge qu'on puisse faire d'un empereur. Écrasé par la grandeur d'un rôle qu'il n'avait pas compris, il a disparu aussitôt dans le gouffre creusé par ses prédécesseurs. Son règne éphémère compte à peine dans l'histoire.

II.

Un demi-siècle s'est à peine écoulé, et déjà les césars apprennent que la force est un appui précaire, que les armées permanentes se retournent contre ceux qui les paient, que les prétoriens, instrument du despotisme, sont leurs maîtres et disposent de l'empire. Jusqu'à Galba, les empereurs n'étaient montés sur le trône que par la grâce des prétoriens : Tibère, Caligula, Claude, Néron, étaient leurs créatures. Othon renouait la tradition rompue; il représentait leur vengeance et leur toute-puissance; il leur était cher comme un principe reconquis. La figure d'Othon, douce, efféminée, séduisante et infâme, rappelle ces images de Vénus que les vieilles religions couvraient d'une armure. Éphémère, effacé, incapable de jouer un rôle, il nous échappe comme une ombre après un règne de quatre-vingt-quinze jours; mais il est bien l'idole armée que les prétoriens portent avec eux au combat : fiction politique, il est la personnification de la soldatesque déchaînée qui s'est par hasard incarnée en lui et qui sent qu'il faut mourir avec lui.

Othon avait trente-sept ans; il était né à Férentinum le 28 avril de l'an 32. Sa famille avait tenu jadis dans le pays les premiers rangs; mais elle était déchue. Marcus Salvius Othon, son aïeul, fils de chevalier, n'était devenu sénateur qu'en faisant à Livie la cour la plus assidue. Lucius Othon, son père, ressemblait à Tibère au point de faire dire tout bas qu'il lui tenait de près. Tibère cependant ne lui accorda aucune faveur, et il fallut que Lucius dénonçât un conspirateur au pusillanime Claude pour obtenir une statue sur le Vélabre et être inscrit parmi les patriciens. La flatterie et la délation étaient les principaux titres de ces parvenus.

Dès sa jeunesse, Othon fut un prodige et un libertin. Il courait les rues la nuit avec ses compagnons, se jetait sur les ivrognes et

les estropiés, les bernait dans un manteau. Son père dut plus d'une fois le châtier comme le dernier des esclaves. Incorrigible, il profita de la mort de son père pour s'attacher à une vieille affranchie qui avait de l'influence à la cour. Il feignit de l'amour pour cette intrigante décrépite, qui l'aïda à se glisser auprès de Néron. Ce fut un malheur pour ce prince, dont il devint aussitôt le mignon, le corrupteur, le complice de débauches. Plus âgé, il avait plus d'action sur un esprit tendre. De concert avec Sénécion, il effaçait les leçons de Burrhus et de Sénèque, développait les penchans mauvais d'un empereur de dix-sept ans, et le jetait dans tous les excès. Ce rôle valut à Othon un crédit dont il fit le pire usage, des richesses aussitôt dépensées, une infamie dont il tirait vanité. Il trempa dans le meurtre d'Agrippine; c'était lui qui donnait le souper exquis et cordial destiné à endormir ses soupçons. Après avoir enlevé Poppée à son mari, Rufus Crispinus, il fit de cette femme (1) un monstre de luxe, de sensualité et d'audace; il s'en servit auprès de Néron comme d'un instrument et d'un appât; il poussa même ce jeu jusqu'à faire de l'empereur un sujet de risée. Il oubliait que les despotes sont comme les bêtes féroces et finissent par dévorer ceux qui les domptent. Il ne dut la vie qu'à l'intervention de Sénèque; le philosophe fit craindre à Néron un éclat ridicule. Othon fut exilé en Lusitanie avec le titre de questeur.

Une chute aussi brusque, la peur, l'espoir d'être rappelé, en firent un gouverneur modéré et intègre. Dix ans s'écoulèrent. Othon vit dans la révolte de Galba une occasion de se venger ou plutôt de rompre un exil qui pouvait devenir perpétuel. Il s'attache au vieillard, ne le quitte plus d'un pas, l'accable de ses soins et de son assiduité, marche près de sa litière pendant tout le voyage, contracte de nouvelles dettes pour corrompre ses soldats, saisit tous les prétextes pour leur distribuer l'or à pleines mains; il prépare son propre avènement, et ne doute pas d'être désigné comme successeur par Galba, qui n'a point d'enfans. L'adoption de Pison fait évanouir ces belles espérances. Aussitôt, avec la tranquillité d'un roué qui n'a jamais eu de scrupules, Othon se résout à faire une révolution. Cette révolution coûtera cher à sa patrie; mais elle ne lui coûte, à lui, que 200,000 francs : encore les prend-il dans la bourse d'un sollicitateur qu'il recommande à Galba. Il semble en effet que ce soient les embarras d'argent bien plus que l'ambition qui poussent Othon à cette extrémité. Il avouait lui-même que « le trône était son seul refuge,

(1) Poppée est représentée seule sur une monnaie de Périnthe, de très petite dimension : sa tête est gracieuse, sans caractère individuel, conforme à l'idéal grec. Elle figure avec Néron sur les monnaies de Smyrne, d'Ancyre, d'Éphèse, de Pessinonte, d'Alexandrie.

qu'il était à bout d'expédiens, et que mieux valait périr sous le fer de ses ennemis dans un combat que sous les poursuites de ses créanciers dans le Forum. »

Rien dans l'histoire n'égale l'impudence froide de ce viveur qui n'avait ni le tempérament, ni le génie, ni l'allure d'un ambitieux. De même que certains assassins allèguent la faim pour excuse, de même Othon devient un scélérat pour échapper à la misère. Il ne prévoit point les malheurs publics qu'il va causer; il ne voit que ses dettes. Il ne recule ni devant le sang, ni devant la guerre civile; il recule devant ses dettes. Il n'a point d'orgueil, point d'amour de la domination; il a des dettes. Il n'a ni plan, ni projet, ni parti; il n'a que des dettes. En vérité, c'est une puissance singulière, au milieu de l'apathie des honnêtes gens, que l'absence de sentiment moral! Rien ne ressemble plus à de l'héroïsme que cette placidité d'un jeune libertin déshonoré, dissolu, cynique, gangrené jusqu'au fond de l'âme. Il méritait en effet l'admiration du sophiste Plutarque et l'honneur de figurer parmi ses hommes illustres, car il est un des exemples significatifs de ce que peut en politique une corruption précoce, l'oubli de tous les devoirs, la destruction de la conscience et la sérénité de l'égoïsme.

Sa taille et son extérieur n'avaient rien qui séduisit la foule. Il était petit; ses jambes étaient tordues, ses pieds mal faits (*mule pedatus*, dit Suétone, vilain mot qui peint une vilaine chose). Il essayait de racheter ces défauts par un soin minutieux de sa personne; il avait une coquetterie raffinée : il se faisait épiler des pieds à la tête, se rasait de très près et se frottait la peau avec du pain trempé afin de ne plus ressembler à un homme. Chauve de bonne heure, il portait une perruque si habilement ajustée que tout le monde y était pris. On distingue toutefois cette perruque sur ses monnaies d'or et d'argent, jadis si rares : quatre rangs de boucles symétriquement disposées forment un encadrement qui empiète sur le front. Néron faisait disposer ses cheveux de la même manière pendant les premières années de son règne; ses monnaies et certains bustes en font foi. Othon, qui réglait la mode de la cour, avait su transformer en nouveauté élégante les nécessités de son déguisement.

Une statue du Louvre représente Othon dans une attitude héroïque, nu, le manteau enroulé autour du bras, la main gauche appuyée sur la hanche. La tête est conforme au témoignage officiel de la numismatique; mais elle a moins de mérite que le petit buste qui est voisin, et qui est plein de charme. Le sculpteur évidemment a vu son modèle sous son jour le plus favorable; il a travaillé un beau marbre avec un soin amoureux; il lui a donné une expression si naturelle et si persuasive qu'on y sent revivre le personnage. C'est

là qu'on peut observer la perruque, avancée sur le front de manière à le rétrécir et à lui donner la proportion du type grec; elle encadre les oreilles et applique sur les joues une mèche qui devient un point d'adhérence et comme une garantie de solidité. L'ensemble de cette coiffure rappelle un casque léger et explique le nom latin (*galericulus*). Quoique plus étroit, le front est joli et non sans finesse. Les yeux, larges et à fleur de tête, ont quelque chose d'aimable, d'effacé, d'affectueux. Le nez est droit, mais l'extrémité en est lourde. La bouche ne manque pas d'abandon; elle est caractérisée par la proéminence de la lèvre supérieure, dont la pointe s'avance comme la lèvre d'une sangsue. Les joues sont pleines, le menton bien modelé, le cou vraiment beau. Le type général rappelle les figures étrusques ou plutôt certains marbres archaïques de l'école d'Égine, parce qu'une grâce un peu gauche y tempère des contours arrêtés. L'ensemble trahit la jeunesse, l'habitude de la volupté, l'art de séduire; rien d'héroïque, mais plutôt je ne sais quelle mollesse lymphatique et une stupeur souriante, fruit de la débauche.

Cette douce et impudente créature, en achetant l'empire aux prétoriens, ne les avait point achetés eux-mêmes, elle leur appartenait au contraire, elle devenait leur proie, leur propriété, leur chose; l'événement l'a bien prouvé. Les prétoriens sont avertis, ils se garderont des fautes qu'ils ont commises sous les règnes précédens; ils ont laissé tuer Caligula, livré Claude, à peine proclamé par eux, aux mains de ses affranchis, regardé Néron tomber du trône et se briser comme un vase de verre. Cette fois l'expérience leur profitera : il suffit que Galba leur ait fait expier leur sottise. Othon est dans le camp, ils le possèdent, ils l'entourent, ils en font leur représentant, ils le parent comme les prêtres leur idole; ils le tiennent cloué sur le siège impérial pendant toute cette première journée, dont il ne lui sera plus permis de perdre la mémoire. Une muraille de fer et d'acier se dresse autour de lui; les clameurs qu'il entend sont à la fois joyeuses et farouches, comme les transports d'un amant jaloux; personne ne peut approcher : arrière le préfet et les tribuns militaires, qui sont des traîtres! arrière les soldats de la flotte et les nouveau-venus, qui sont suspects! arrière les sénateurs et les magistrats, qui ne sont bons qu'à perdre ceux qu'ils soutiennent! Othon, pendant ces longues heures, n'a que d'humbles sourires, des bassesses d'esclave; il tend les mains à ceux qui sont près, envoie des baisers à ceux qui sont loin; il répète cent fois les mêmes promesses; il juré que l'empire et tous ses trésors appartiennent aux braves prétoriens, et qu'il ne gardera pour lui que ce qu'ils voudront bien lui laisser. Cent fois de bruyans applaudissemens accueillent ce serment; en échange,

la soldatesque lui crie sans cesse : « Défie-toi de nos chefs ! » Tous ceux qui parviennent jusqu'à lui redisent : « Défie-toi de nos chefs ! » C'est le mot du règne, c'est le secret de la révolution ou plutôt de l'anarchie militaire qui triomphera pendant trois mois. Non-seulement les prétoriens opprimeront l'élément civil, les lois, l'empereur, l'empire; mais ils refuseront d'obéir même à ceux qui les commandent, et ils périront parce qu'ils ne seront plus commandés. Ils élisent séance tenante deux nouveaux préfets du prétoire et le préfet de Rome. Othon n'approuve pas seulement leur choix, il l'admire. Ils veulent des congés fréquens, des exemptions de service sans retenue de paie, tout leur est accordé, et le fisc impérial suppléera aux déficits de la caisse des centurions. A quoi bon peindre plus longtemps ces saturnales de mercenaires cupides, fainéans, sans conscience, sans patriotisme? Il fallut les supplications d'Othon pour que le sang de quelques patriciens trop zélés ne complétât point cette fête.

La nuit approchait. On ne pouvait condamner Othon à passer tout son règne au milieu du prétoire; il fallut se résigner à le conduire au sénat, où se devait jouer la comédie d'usage, et au Palatin, où l'on fit bonne garde autour de lui. Tous les titres qui consacraient un pouvoir acquis par la violence, toutes les formes de l'adulation, tous les transports de l'enthousiasme, furent prodigués par le sénat au nouveau César; mais les cœurs étaient glacés d'effroi. On croyait voir renaître le règne de Néron. Othon, le corrupteur de Néron, n'allait-il pas en faire revivre les folies et les horreurs? Il paraissait comme un vengeur imprévu ou comme un fléau envoyé par la colère des dieux. En vain l'élu des prétoriens répandit les grâces, les faveurs, les gouvernemens, les magistratures, les sacerdoces et tout ce qui égale un jour d'avènement; les vrais citoyens avaient peine à déguiser sous un sourire leurs frémissemens secrets. La plèbe romaine ne leur laissait point d'illusions, elle regrettait Néron, elle acclamait avec ivresse un empereur qui avait été son confident et allait reprendre ses traditions, elle lui donnait même le nom de celui qu'elle avait adoré. Othon reçut ce nom sans déplaisir, il le prit dans ses premiers actes et dans les premières lettres qu'il écrivit aux gouverneurs des provinces. Il fit relever les statues du fils d'Agrippine, rétablit dans leurs charges ses procurateurs et ses affranchis, ordonna de reprendre sans délai la *Maison dorée*, dont les splendeurs n'avaient point été achevées.

La pente était dangereuse. Qui peut dire jusqu'où ce flatteur obligé de la multitude aurait poussé les réminiscences, sans les murmures des prétoriens, qu'importunait la mémoire d'un prince qu'ils avaient trahi? Du reste Othon n'eut le temps ni de développer

son tempérament ni de marquer ses tendances despotiques. Sa puissance était si précaire qu'il la sentait glisser de ses mains avant de l'avoir saisie; son règne fut si éphémère qu'il n'eut même pas de lune de miel. A peine eut-il pris possession du Palatin que les soucis l'y assiégèrent. Sa première nuit fut troublée par des songes terribles; l'ombre irritée de Galba le tirait hors de son lit; à ses cris, on accourut, on le trouva à terre. Le lendemain, comme il offrait un sacrifice, la violence du vent le renversa, et on l'entendit murmurer : « A quoi me sert de jouer de la longue flûte? » Résignation d'un fataliste qui pressent l'abîme et s'y laisse couler. En effet, il apprend aussitôt la révolte de Vitellius, dont Galba avait caché la nouvelle pour ne point attrister l'adoption de Pison. Déjà Valens et Cécina, lieutenans de Vitellius, sont en marche à la tête des légions du Rhin. Il faut s'armer, faire des levées, préparer la guerre civile, pousser sur le champ de bataille une nation à qui l'on n'inspirait la veille que de l'indifférence et du mépris; il faut charger d'un casque cette tête qui n'a supporté d'autre poids que celui d'une perruque, façonner aux fatigues ce corps que l'habitude précocce de la débauche a énervé.

C'est alors que les prétoriens auraient dû comprendre combien leur choix était ridicule et rougir d'un chef qui n'était même pas capable de les mener au combat; mais qui peut expliquer l'aveuglement de la foule? Plus l'objet de sa passion s'en montre indigne, plus cette passion redouble. Les soldats se serrent avec plus de tendresse autour de la faible créature qui est leur œuvre et qui a besoin d'eux. L'orgueil de ne point avouer qu'on s'est trompé se mêle à je ne sais quelle pitié maternelle. Les prétoriens ne voulaient point céder aux légions, ils étaient enivrés, ils se croyaient les maîtres du monde, ils voulaient le prouver, ils n'avaient besoin ni d'être commandés ni d'être nombreux, puisqu'ils étaient invincibles. Jamais ils ne se seraient serrés avec autant d'ardeur autour d'un héros. Ils veillent sur Othon comme sur un trésor : leur sollicitude est toujours prête à se tourner en fureur. Un soir, par exemple, les soldats de la flotte, qui ne voulaient plus quitter Rome, avaient reçu de l'empereur l'ordre de charger des armes sur des chariots. Ce mouvement à une heure aussi avancée de la nuit jette l'alarme, on croit à un complot, le camp est en émoi, on se précipite, on tue les tribuns et les centurions qui veulent calmer les esprits, on court au palais. Othon donnait un souper qui s'était prolongé outre mesure; quatre-vingts sénateurs, leurs femmes, d'autres personnages non moins odieux à la soldatesque, sont obligés de prendre la fuite, ils s'esquivent sous les déguisemens les plus vils. Quand les portes sont forcées, Othon, en costume de débauche, la ceinture dénouée, trébuchant dans ses longs vêtemens,

se dresse sur un lit de festin, adresse à ses redoutables défenseurs les supplications les plus touchantes, et ne réussit à les calmer qu'en leur promettant 5,000 sesterces par tête.

Voilà donc à quels maîtres les Romains se trouvaient adjugés ! Après les douceurs d'une servitude dorée, voilà les horreurs de la guerre civile ! Ce ne sont plus seulement les riches et les nobles qui sont proscrits aux applaudissemens d'une multitude que les empereurs gorgent de leurs dépouilles, c'est la cité entière qui va être assiégée. Ce ne sont plus les soldats de Néron qui sèment de leurs os la forêt de Teuteberg, ou les soldats de Caligula qui rapportent les trophées risibles de leur risible expédition ; la mort, la faim, le pillage, frappent aux portes de la reine du monde. Les légions redoutables qui descendent du nord de l'Europe ont perdu jusqu'au souvenir de leur patrie ; elles traînent à leur suite des hordes d'auxiliaires levés à la hâte chez les Bataves, chez les Gaulois, chez les Germains. Tous ces barbares se précipitent sur l'Italie, altérés de sang, pleins de mépris pour Vitellius, mais sachant que ses aigles les conduisent au sac de Rome. Impuissans, désarmés, sans lien, les citoyens, qui ne connaissent plus que les combats de l'amphithéâtre, vont rester spectateurs d'un combat autrement terrible dont ils sont l'enjeu. La politique d'Auguste a dissous les forces sociales, substitué à la pensée d'un peuple la pensée d'un despote ; les Romains, en renonçant à leurs devoirs les plus sacrés, ont renoncé même au droit de se défendre. Ils ont abdicqué devant les césars ; ils sont énervés devant l'ennemi. Proie des plus vils tyrans, ils seront justement la proie des conquérans et des barbares qui veulent leur donner l'assaut. Qu'ils aillent gémir dans les temples, s'étourdir dans les festins, tandis que la Fortune jette les dés contre eux sur le champ de bataille ! Les soldats seuls sont libres, parce qu'ils tiennent le glaive ; l'anarchie militaire règne seule, parce que les empereurs l'ont préparée ; les armées permanentes ont seules des champions, parce qu'elles ont besoin d'un prétexte pour voler à la curée. Et quels champions ! Est-ce un Marius ou un Sylla, est-ce un César ou un Pompée, capables d'exposer leur poitrine à la mort et d'inspirer quelque fanatisme aux milliers d'hommes qui s'égorgent pour eux ? Non, ce sont les deux êtres les plus lâches, les plus dissolus, les plus méprisés de l'empire, l'un rebut de la cour de Néron, l'autre glouton déjà célèbre dans l'univers par sa bestialité ; l'un qui se cache derrière les murs de Brixiellum, l'autre qui s'attarde à dévorer les vivres de plusieurs provinces, tandis que leurs légions se heurtent dans les plaines de Bédriac. Ces adversaires si bien appareillés avaient montré d'ailleurs une diplomatie digne de leur courage. Tandis que leurs armées se préparaient, ils s'étaient mutuellement adressé des lettres. Pour-

quoi ces lettres sont-elles perdues? pourquoi les archives du Palatin n'ont-elles pas conservé sous leurs ruines ces tablettes d'ivoire faites pour édifier les siècles futurs? Othon proposait d'abord à Vitellius, s'il faisait sa soumission, des palais, des villas et des revenus propres à satisfaire la gloutonnerie la plus raffinée; Vitellius offrait à Othon des trésors immenses, s'il renonçait à l'empire, les mêmes richesses, un repos magnifique et toutes les voluptés. Leurs secondes lettres étaient plus âpres; de mutuels refus en avaient modifié le ton. Ils s'y traitaient de poltrons, de débauchés, d'impudens, de misérables; c'était l'épanchement sincère de deux héros qui se connaissaient bien. La diplomatie ne pouvait aller plus loin; ils finirent, au lieu de lettres, par s'envoyer des assassins. Les émissaires d'Othon furent trabis par leur teint pâle et leur figure étrangère au milieu des soldats du Rhin, à la peau basanée, et qui s'appelaient tous par leur nom. Les émissaires de Vitellius se perdirent au milieu de la foule qui remplissait Rome; mais ils ne purent même pénétrer au Palatin, tant les prétoriens faisaient bonne garde.

En vérité, si les armées qui étaient en présence à Bédriac avaient eu un peu de patriotisme ou seulement un peu de bon sens, elles auraient confondu leurs rangs, laissé de côté les deux aventuriers qui restaient à l'écart en les mettant aux prises et nommé de concert un chef dont elles n'eussent point à rougir. Le fer était tiré, les esprits étaient enflammés, les légionnaires, fiers de leurs campagnes et de leurs blessures, voulaient en finir avec la garde impériale, corps privilégié qui n'avait eu de courage que contre les proscrits, qui obtenait toutes les faveurs, à qui étaient réservées perpétuellement les délices de Rome. Quand les appétits de la vengeance ont fermenté dans des masses aussi grossières, tout leur est bon comme drapeau, fût-ce la botte de paille portée au bout d'une fourche qui servait, dit-on, de ralliement aux contemporains de Romulus.

Tacite a raconté cette guerre honteuse, l'impuissance des lieutenans qui la devaient conduire, la rébellion, les dévastations, les escarmouches, les retraites, l'agitation désordonnée, le choc définitif d'une soldatesque qui ne cherchait qu'à se prendre corps à corps. L'histoire n'aurait rien perdu, si elle eût recouvert d'un voile des détails avilissans pour l'humanité, stériles pour l'avenir. La seule joie pour les cœurs honnêtes, c'est de voir tailler en pièces quelques cohortes de prétoriens; encore la plupart montrèrent-ils qu'autant leur langage était plein de jactance et leur costume magnifique, autant leurs pieds étaient légers. Ils laissèrent battre en brèche et tomber sur place comme une muraille les légions de gladiateurs qu'Othon avait loués aux entrepreneurs de jeux; sous leur

carapace pesante, ces esclaves surent mourir aussi bravement que s'ils entendaient les applaudissemens de cinquante mille spectateurs penchés vers l'arène.

Une autre mort est nécessaire pour clore le drame. Othon a joué, il a perdu, il faut qu'il paie; il se tue. Aussitôt un miracle s'opère. Le débauché, qui n'avait pu affronter le danger, l'efféminé qui s'enfermait quand le sang coulait à flots pour lui, le lâche qui affaiblissait son parti en se faisant garder par l'élite des troupes, l'assassin de Galba qui n'avait pas su purifier par son courage le pouvoir qu'il avait acquis par un crime, se transforme en héros. Il devient un héros, parce qu'il s'est tué; il est un héros pour ses contemporains, un héros pour la postérité, un héros pour Plutarque, qui raconte sa mort et qui a la générosité de renoncer à ses parallèles favoris, car il aurait pu donner comme pendant à la mort d'Othon la mort de Caton d'Utique!

L'histoire a de coupables complaisances pour les audacieux qui triomphent du droit, d'étranges pardons pour les vicieux qui jettent quelque éclat ou disparaissent avec grâce. L'apothéose d'Othon est une de ces absurdités contre lesquelles il faut énergiquement protester; le jugement des hommes, facile à surprendre, semble faire du trépas inévitable de ce prince au cœur d'eunuque un modèle de fermeté et un objet d'émulation pour la jeunesse. Pour estimer sainement la valeur d'un tel acte, il convient d'abord de se détacher des idées modernes. Le suicide, que nous réprouvons chez les particuliers, nous plaît d'ordinaire dans la tragédie et dans l'histoire, précisément parce qu'il n'est plus dans nos mœurs. S'enfoncer un morceau de fer sous la mamelle gauche nous paraît chose indigne d'un homme, si cet homme est notre voisin, et chose digne de l'immortalité, si le personnage est né avant l'ère chrétienne. Notre aversion pour ce coup de désespoir dans la vie familière nous dispose à une admiration d'autant plus naïve, dès que nous la rencontrons dans la vie idéale que nous prêtons au passé. En réalité, le suicide était l'action la plus simple chez les Romains et la plus fréquente sous l'empire. Mépriser la mort était la leçon de tous les jours, se la donner une solution prévue, expirer en souriant une marque de bonne éducation. Des centaines de sénateurs, des milliers de chevaliers, s'étaient ouvert les veines au premier ordre des césars : sur un signe, les gladiateurs s'entre-tuaient dans l'amphithéâtre, les esclaves se précipitaient dans la piscine des murènes, les sages eux-mêmes hâtaient leur fin pour échapper au régime impérial, et l'apparition d'un centurion au seuil de leur demeure suffisait pour provoquer l'effort suprême de l'affranchissement. Non-seulement les stoïciens bravaient le trépas avec sérénité, non-seulement des femmes et des jeunes filles voulaient périr

avec leurs époux et leurs pères; mais les épicuriens eux-mêmes savaient trancher leur vie avec autant d'insouciance que s'ils coupaient sur sa tige une rose de Pœstum. Je n'en citerai qu'un exemple sous chacun des trois derniers règnes. Sous Claude, le riche Valérius Asiaticus se tue pour céder à Messaline la villa magnifique qui avait appartenu à Lucullus : au moment de se frapper, il reconnaît que la flamme du bûcher peut nuire à ses beaux arbres; il fait démolir la pile de bois, la reconstruit plus loin, et, quand ces précautions sont bien prises, il meurt. Sous Néron, Pétrone, le plus dissolu et le plus licencieux personnage de la cour, quitte la vie comme il convient au grand-maître des plaisirs. Il rassemble ses amis les plus chers, les femmes les plus belles, s'entoure de parfums et de fleurs, prend un bain, s'ouvre les veines, les referme, disserte spirituellement, se met à table, dort, se fait saigner et panser à quatre et cinq reprises, jusqu'à ce qu'un affaiblissement doux le conduise au repos éternel. Sous Othon enfin, l'infâme Tigellinus succombe écrasé par l'indignation publique. Il appelle ses concubines et ses compagnons de débauche, il veut présider à une dernière et gigantesque orgie avant de prendre un raseir pour se couper la gorge. Othon n'a donc aucun mérite à imiter d'innombrables exemples; il a été élevé dans l'idée du suicide; il se conforme à la mode de son temps; il n'est pas plus un héros que les raffinés d'honneur du xvi^e siècle, qui dégâinaient pour un mot et s'enferraient pour un regard.

Ses partisans, qui l'ont laissé succomber, ont composé une légende qui leur servait d'excuse. Ils ont fait de lui un Décius s'immolant pour la patrie. « Othon, disaient-ils, pouvait continuer la guerre. Quelques milliers de prétoriens l'entouraient encore. Les fuyards se seraient ralliés. Des renforts seraient venus de Mésie et d'Illyrie. Il a repoussé tous les plans, répétant qu'il « valait mieux qu'un seul mourût pour tous que tous pour un seul. » Dans sa prévoyante sollicitude, il n'a différé son trépas que pour protéger les sénateurs, les secrétaires, les affranchis qui l'avaient accompagné à Brixellum, qu'il renvoyait à Rome, et que les soldats voulaient poursuivre comme traîtres. C'est pour eux qu'il a consenti à vivre une nuit de plus, quand le poignard était déjà choisi et posé sous son oreiller. Ce n'est qu'à l'aurore du second jour qui a suivi la défaite que le sacrifice a été consommé. » Il serait facile de récuser des témoins qui avaient abandonné leur maître les uns après les autres au lieu de l'emmener de force avec eux, ou qui étaient restés spectateurs de son martyre, quand il suffisait d'arracher de ses mains l'arme qu'il était prêt à se laisser arracher. Un instant de réflexion suffit pour montrer qu'Othon était perdu, que les deux armées du Rhin allaient tout rallier par l'effet moral de la victoire,

que les légions d'Illyrie seraient arrivées trop tard ou se seraient laissé entraîner contre les prétoriens exécrés et battus, que l'Italie restait impassible, qu'Othon n'avait ni un général capable de se faire obéir, ni un soldat capable de supporter une campagne, qu'il était plus inexpérimenté que personne, qu'il s'était abandonné lui-même, qu'il ne comptait plus sur sa cause, qui était mauvaise, ridicule, et qu'il avait le premier trahie. Les fanfaronnades de ses gardes ne lui font point illusion : quelques-uns se tueront sur son bûcher, ils le jurent; pas un ne lui montre le salut. Tout se borne à des protestations. En vain il attend une nuit, puis un jour, puis une nuit encore. Comme le joueur aux abois, il compte sur quelque retour imprévu et immérité de la fortune; mais la fortune n'aime ni les lâches ni les vaincus. Déjà paraissent sur les hauteurs voisines les éclaireurs de Valens et de Gécina; déjà l'on entend, quand la brise souffle de ce côté, les trompettes des vitelliens triomphans. La mort s'approche, pleine de honte et d'insultes; la fuite ne la rendrait pas moins certaine, puisque l'univers appartient à Vitellius, elle la rendrait seulement plus cruelle. Il est temps de saisir le poignard libérateur.

Quant au mot emphatique qu'on prête à Othon, il est possible qu'il l'ait prononcé; mais il nous touche peu. Ce n'est qu'un mot vide de sens, contraire à la vérité, dérisoire dans la situation de celui qui le prononçait. « Mieux vaut qu'un seul meure pour tous que tous pour un seul. » Eh quoi! tous ceux qui voulaient mourir pour un empereur de rencontre n'étaient-ils pas déjà morts? Qui donc s'offrait encore? Ce beau dévoûment à l'humanité éclate bien tard, lorsque les cadavres sont entassés jusqu'à hauteur d'homme dans les plaines de Bédriac et pourrissent pour charmer l'odorat de Vitellius. Un mourant, quand il est prince, réussit trop souvent à duper la postérité par une habile mise en scène; la postérité n'a pas d'excuse lorsqu'elle est la dupe d'une parole pompeuse ou d'un mensonge. Othon a cependant attendri les historiens, il s'est fait pardonner sa vie à cause de sa mort. L'adolescent souillé, le débauché infâme, le corrupteur de Néron, le marchand de Poppée, le complaisant de Galba, l'assassin de Pison, devient une figure sympathique, séduisante, glorieuse. Il a acheté les prétoriens, inauguré une ère de discorde politique et d'anarchie militaire, attiré sur l'Italie les légions qui devaient défendre les frontières, appris aux barbares le chemin de Rome, fait couler des torrens de sang, à l'abri lui-même loin de la bataille... Qu'importe? il s'est donné un bon coup et a fait un bon mot : l'humanité l'absout, Plutarque le fait grand.

Nous ne souscrivons pas à cet arrêt puéril : l'histoire peut consacrer les faits, elle ne consacre point les jugemens fragiles des hommes. Toutes les causes peuvent être instruites de nouveau par

chaque génération; tous les actes peuvent être appréciés par chaque individu. Nous pouvons admirer le talent, mais discuter le témoignage de Tacite ou de Plutarque, croire aux événemens qu'ils racontent, mais nier les conséquences qu'ils en tirent, être charmés de l'éloquence avec laquelle ils exposent leur opinion, mais nous former une opinion exactement opposée. Il ne faut pas confondre les historiens et l'histoire. Ce que nous demandons aux historiens, c'est la vérité; ce que nous cherchons dans l'histoire, c'est la morale : or, si la vérité se tire uniquement des témoins, la morale se tire uniquement de nos consciences.

Aussi toute conscience honnête se réjouira-t-elle d'assister à l'agonie d'un César éhonté qui expie ses vices et sa courte aventure. Cette mort, que les indifférens trouvent douce, les juges attentifs l'estiment atroce : ce n'est plus une délivrance, c'est un châtiment. Que d'autres passent légèrement sur les deux jours qu'Othon a traînés à Brixellum ! Ces jours ont été pour lui si pleins d'angoisses qu'ils ont valu des siècles. D'abord l'attente pendant la bataille où son sort se joue, les nouvelles contradictoires, les espérances déçues, la terreur, la défaite certaine qu'un messenger atteste en se perçant le cœur; puis l'arrivée des blessés, les gémissemens, les vains projets, le cercle où la pensée tourne sans issue, la main de la nécessité s'appesantissant sur une tête mûre pour le supplice. Fataliste comme la plupart des Romains de la décadence, Othon s'est résolu à la mort; mais il ne se résout ni à l'abandon ni à ces fausses trahisons qui sont les pires parce qu'elles se cachent sous les dehors de la pitié. En vain sa chambre reste ouverte tout le jour. Les soldats entrent, sortent, lui parlent, le contemplent en silence; aucun ne vient à son secours, aucun ne fait mine de l'emporter de force sur ses épaules pour retourner au combat. Ils n'ont que trop de respect pour le projet qu'il annonce; découragés, les plus fidèles se bornent à promettre qu'ils se frapperont en même temps que lui. Les prétoriens entourent encore leur idole, mornes, semblables aux prêtres égyptiens qui voient expirer leur bœuf Apis et se préoccupent d'en trouver un autre. Les heures chassent les heures sans que leur cerveau enfante rien de viril, d'imprévu, d'énergique. La nuit succède une seconde fois au jour. Othon tend l'oreille vers l'inconnu; il ne sonde que le néant. Cet immense univers, dont il avait cru s'emparer, le regarde tomber sans s'émouvoir et sans même lui offrir un refuge; écrasé par les suites de son premier attentat, acculé par sa lâcheté même, délaissé par ses amis, gardé plutôt que consolé par ses mercenaires qu'il méprise, il faut que le coupable soit châtié, qu'il s'exécute de ses propres mains et que lui-même soit son bourreau. Voilà le drame vrai ! voilà l'enseignement ! voilà le doigt de la Providence ! Je voudrais que

tout ambitieux qui agite des desseins funestes à sa patrie fût amené devant cette porte ouverte, contemplât longuement ce spectacle, et en gardât dans son cœur l'admirable moralité.

III.

Vitellius est passé à l'état légendaire, tant sa renommée est abjecte. Il est vrai que l'attention du vulgaire s'attache surtout à l'extérieur et qu'il est plus sévère pour les ridicules du corps que pour les lèpres de l'âme. On conçoit qu'un peuple, quand il a accepté le principe d'hérédité, se résigne aux fantaisies de la nature, qui sème dans une race les princes charmans et les princes grotesques; mais comment l'élection libre peut-elle se porter sur des personnages qui sont plus dignes de servir de bouffons au bout d'une table que de commander au monde? L'explication est courte : c'est qu'une telle élection a été faite par une armée. De toutes les agglomérations d'hommes, l'armée est celle qui pense le moins, parce qu'elle est faite pour agir, et qu'on dupe le mieux, parce qu'elle ne doit avoir d'opinion politique que devant l'ennemi.

Selon le témoignage de Cassius Sévère, historien grave, Vitellius avait pour trisaïeul un savetier, pour bisaïeule une boulangère qui apporta dans la famille quelque aisance et fit souche de chevaliers. On peut descendre d'un savetier, n'en point rougir et faire un excellent administrateur. Il semble toutefois que les Romains avaient encore là-dessus un reste de préjugé, car lorsque Quintus Vitellius devint intendant du fisc sous Auguste, il fut enchanté de faire entendre à ses amis un astrologue, du nom d'Eulogius, qui rattachait sa généalogie avec une lucidité merveilleuse à Faunus, roi des aborigènes, et à Vitellia, nymphe du temps. Les malins se cachaient déjà pour rire et répéter que Faunus raccommodait des sandales, tandis que la nymphe Vitellia frottait ses petits pains avec de l'huile pour les offrir plus luisans aux acheteurs.

Le père de Vitellius joue un rôle dans l'histoire, celui de plat courtisan. Il prostitue son fils à Tibère, n'aborde Caligula que la tête voilée et en se prosternant comme devant un dieu, offre des sacrifices aux statues de Narcisse et de Pallas, placées parmi ses dieux lares, porte sous sa toge un brodequin dérobé à Messaline qu'il baise avec ostentation en public, et, lorsque Claude célèbre des jeux qui ne se renouvelaient que tous les cent ans : « Puisses-tu, s'écrie Vitellius, les célébrer souvent! » De si hauts sentimens lui valurent le consulat, une statue aux rostres, des funérailles aux frais de l'état.

Le fils avait suivi timidement les traces paternelles. Après avoir

plu à Tibère et supporté ses outrages à Caprée (*spintria*), il avait conduit des chars dans le cirque pour plaire à Caligula, joué aux dés pour plaire à Claude, donné des jeux pour plaire à Néron, qu'il forçait courageusement de chanter sur la scène alors que le César virtuose en mourait d'envie. Les honneurs, les sacerdoces, l'édilité, le proconsulat d'Afrique, avaient récompensé tant de zèle. On l'accusait, étant édile, d'avoir enlevé l'or et l'argent qui ornaient certains temples de Rome pour y substituer des ornemens de cuivre et d'étain. Doué d'un appétit gigantesque et d'une gourmandise égale à son appétit, vivant dans les tavernes avec les histrions et les cochers, il avait dévoré les bénéfices de ses magistratures, le fruit de ses rapines et la fortune de plusieurs épouses. Sa première femme, Pétronia, fille d'un riche consul, avait légué ses biens à son fils pour les sauver; mais le fils mourut, et Vitellius, qui héritait de lui, racontait qu'il avait forcé ce jeune parricide à boire le poison que celui-ci osait lui présenter à lui-même. Il épousa alors Galéria Fundana, fille d'un préteur; elle lui donna deux enfans, dont l'un était muet; tous deux figurent sur des médailles frappées sous le règne de Vitellius : leurs têtes sont trop petites pour offrir de l'intérêt.

A l'âge de cinquante-quatre ans, Vitellius se trouvait dans la situation la plus précaire, réduit à la mendicité, sur le point de mourir d'inanition. Galba eut pitié de lui et l'envoya commander l'armée de Basse-Germanie. Ce fut une stupeur générale dans Rome. A ceux qui lui témoignaient leur inquiétude, Galba répondait : « Il n'est point à craindre, celui qui ne pense qu'à manger; d'ailleurs ne faut-il pas les richesses d'une province pour remplir un tel estomac? » Être nommé à un commandement, c'était peu de chose; il fallait pouvoir partir. Vitellius dut louer sa maison pour s'équiper, loger sa famille dans un galetas, apaiser ou effrayer ses créanciers, mettre en gage les boucles d'oreilles de sa mère Statilia. Libre enfin, il s'élanca sur la Gaule et la Germanie comme la faim sur le monde. Le pauvre homme ne songeait guère à l'empire; il ne songeait qu'à se refaire; ne pouvant contenir sa joie, il embrassait tous les soldats qu'il rencontrait sur la route, causait avec les voyageurs, mangeait avec les muletiers, charmait les aubergistes par ses basses plaisanteries. Arrivé dans le camp, il fut pour ses légionnaires ce qu'il était pour les premiers venus, affable, bon compagnon, plein de rondeur et de bonhomie, grand embrasseur, prodigue de démonstrations, la main ouverte, mêlant à l'entrain du viveur une gaîté franche qui plaît aux masses. Toujours à table, ivre ou prêt à s'enivrer, il ne s'occupait ni de la guerre ni de la discipline. Tout ce qu'on lui demandait, il l'accordait sans examen, grâces, faveurs, congés, distributions. Dès le second jour, il était le général le plus

populaire de l'empire, parce que l'armée savait qu'elle pouvait tout se permettre avec lui. Ce n'était pas un maître, c'était un complaisant, un camarade, un flatteur. Heureux de vivre enfin à l'aise et de faire grasse chère, il ne voulait voir autour de lui que des visages heureux. C'était son unique politique. Aussi réussit-il le plus naturellement du monde. Sans talent, sans courage, sans conscience, il gagna les cœurs par sa facilité plus vite qu'un grand capitaine ne les eût gagnés par ses exploits.

Un mois après, une révolte qui couvait depuis quelque temps éclate à son insu. Les légions étaient courroucées contre Galba; elles n'avaient reçu ni la récompense que méritait leur campagne contre Vindex, ni le don que les césars ne manquaient jamais de promettre à leur avènement. Elles avaient envoyé un message aux prétoriens pour les inviter à renverser Galba. Pleines d'impatience et ignorant l'usurpation d'Othon, elles voulaient agir. Au milieu de la nuit, à un signal convenu, on s'arme en tumulte, on entoure la tente où Vitellius dormait profondément, on arrache de son lit le général à demi vêtu, on ne se laisse point émouvoir par sa risible frayeur, on le hisse sur les épaules les plus robustes, on le proclame empereur et on le promène à la lueur des torches dans les villages voisins. Était-ce une conspiration à laquelle les officiers n'étaient point étrangers? Était-ce l'explosion spontanée des resentimens d'une multitude mercenaire? Dans les deux cas, Vitellius était bien l'instrument aveugle que cherchaient les rebelles. Son incapacité rassurait les chefs, sa faiblesse les soldats. Les uns et les autres savaient qu'ils poussaient devant eux un mannequin militaire qui servirait de couverture à leurs passions. Aussitôt tous furent d'accord, l'armée de la Haute-Germanie et celle de la Basse-Germanie, Valens et Cécina, jaloux l'un de l'autre et trop obscurs pour prétendre eux-mêmes au pouvoir. « En marche! en marche vers Rome! sus aux prétoriens! c'est notre tour! à nous l'Italie, le pillage, le repos, les plaisirs! » On ne consulte point Vitellius, on se prépare malgré lui; on n'est point arrêté par la mort de Galba; on est excité encore par l'audace d'Othon. Vitellius hésite, il tempore, il a peur; on le laisse en arrière avec les bagages, à la merci des goujats d'armée et des barbares, et l'on se met en route sans lui.

Valens, avec 40,000 hommes, traverse la Gaule, rançonne les villes et franchit les Alpes Cottiennes. Cécina, avec 30,000 hommes, met à feu et à sang l'Helvétie et tombe sur l'Italie par les Alpes Pennines. La bataille de Bédriac et la mort d'Othon ouvrent cette ère de pillage tranquille qu'ont rêvée les deux armées du Rhin. Les municipes et les campagnes sont dévastés lentement, par étapes; les nuées de sauterelles venues d'Afrique ne feraient pas une plus large

trouée. Les prétoriens débandés ajoutent aux horreurs de la guerre civile les horreurs du brigandage. Rome est atteinte à son tour et livrée à la soldatesque. Les habitans obéissent avec effroi à ces hommes farouches, brunis par vingt campagnes, couverts de peaux de bêtes, rudes, arrogans, heurtant les passans ou les écartant à coups de javelines, mal assurés avec leurs lourdes sandales sur le pavé glissant de Rome et se vengeant de leurs chutes par des menaces ou par des coups. Les maisons sont envahies, les provisions dilapidées, les réquisitions multipliées. A la suite des hordes régulières, les malfaiteurs et les aventuriers affluent. L'épidémie arrive à son tour; elle décime les troupes qui campées au pied du Vatican boivent avec excès l'eau malsaine du Tibre; elle gagne les habitans; le deuil, la désolation, s'ajoutent à la terreur.

Pendant ce temps, que devient le nouvel empereur? Qui s'en inquiète, qui l'appelle? Lui-même songe-t-il à inaugurer à Rome un pouvoir qu'il n'a ni désiré ni prévu? Vitellius, attardé par une série de festins, n'arriverait jamais, si une troisième armée ne s'était formée autour de lui. Ce sont les alliés gaulois et bataves, qui veulent avoir leur part du butin. Ils le poussent et se tournent vers l'Italie comme un troisième tourbillon. L'heureux César s'oublierait volontiers à Lyon, où Junius Blésus l'a équipé, traité, gorgé; la nouvelle de la victoire enflamme ses compagnons, qui le forcent à partir. Pour éviter les fatigues de la marche, il voyage sur des barques tendues de voiles de pourpre et couvertes de fleurs; mollement couché, il digère et descend le Rhône à petites journées, multipliant les haltes, parce qu'à chacune les villes et les bourgs ont préparé de somptueuses réceptions. Les fêtes recommencent dans le nord de l'Italie et le retiennent si bien que ce n'est que quarante jours après la bataille qu'il arrive à Bédriac. Le mot qu'on lui prête est atroce : « l'ennemi mort sent toujours bon, mais le citoyen mort a une odeur encore plus agréable. » Vitellius n'était ni martial ni cruel : il connaissait plutôt l'odeur de la cuisine que celle de l'ennemi. Si ces paroles sont vraies, il ne faut y voir que le propos d'un ivrogne. Suétone raconte en effet que les miasmes pestilentiels de tant de cadavres en décomposition forcèrent l'empereur à boire beaucoup de vin, et qu'il fit boire, par hygiène, toute sa suite.

Rien n'égalait d'ailleurs l'incurie de cette grossière nature. Empereur malgré lui, il oubliait ses dangers comme ses devoirs. Il s'arrêtait à chaque municipe, à chaque villa. Les pays qu'il traversait avec la lenteur du crocodile qui cherche sa proie dans la vase se ruinaient pour satisfaire ses appétits et ceux de ses compagnons. Les routes étaient couvertes de chariots et de bêtes de somme apportant les vivres les plus exquis et les poissons de l'une et l'autre mer. On célébrait des jeux, on construisait à la hâte des ampli-

théâtres, par exemple celui de Crémone. L'Italie s'épuisait comme s'était épuisé le sud de la Gaule, où le souvenir du passage de ce gourmand gigantesque semble avoir créé le type légendaire de Gargantua. Il fallut que le frère de Vitellius et l'affranchi Asiaticus vinssent arracher le maître du monde aux orgies perpétuelles qui constituaient pour lui tout le triomphe, pour le montrer enfin aux Romains, qui ne le connaissaient que trop. Le moment est venu de chercher nous-mêmes à le mieux connaître.

Vitellius était d'une grandeur démesurée et paraissait énorme. Son gros ventre était mal soutenu par des jambes d'inégale faiblesse ; une chute de char sous Caligula l'avait estropié. Son visage était rouge, bourgeonné par l'abus du vin. Sa tête, d'après les monnaies d'or et d'argent, qui doivent être sincères parce qu'elles ont été frappées vite, sa tête était ronde, son front contracté, proéminent vers le centre, hérissé de gros sourcils, son oreille large et lourde, ses cheveux ras ; son cou rebondi formait plusieurs étages de graisse. Les bronzes de grand module, qui ont été gravés à loisir par d'habiles artistes, ont ennobli ce type et lui ont prêté quelque chose d'idéal ; mais sur les monnaies courantes la matière domine, l'expression est bestiale, ou plutôt il n'y a pas d'expression. Du reste autant la numismatique des empereurs ajoute à l'histoire par ses dates et par ses types, autant elle trahit de flatterie dans ses légendes et de mensonge dans ses symboles. Les revers des médailles de Vitellius en sont un des exemples les plus plaisans, car ils contredisent les faits comme une ironie. On y exalte « la clémence de l'auguste germanique, » quand il frappe tous ceux que ses favoris lui désignent, « la justice d'auguste, » quand il proscriit ses créanciers, s'ils osent réclamer ce qu'il leur doit, « la concorde du peuple romain, » quand on s'égorge dans les faubourgs de Rome, « la concorde des prétoriens, » qu'on a décimés, qui pillent l'Italie et dont on veut reformer les cohortes, « la concorde des armées, » quand elles accourent des extrémités du monde pour se heurter avec furie, « la liberté restaurée, » quand il n'y a d'autre loi que celle du glaive, « la sécurité publique, » quand tous les citoyens tremblent derrière leurs portes, tandis que 70,000 conquérans parcourent les rues et ne veulent plus partir. Les vérités officielles, dans tous les temps de despotisme, ont le même caractère.

L'art a de grands privilèges : il embellit les souverains comme les particuliers sans qu'on s'en défie. La sculpture a plus fait que l'histoire pour rendre éternelle l'image des douze premiers césars. Toutefois Vitellius a profité si outrageusement des complaisances du ciseau que certains critiques ont contesté l'authenticité de ses bustes. Deux bustes surtout sont dignes d'attention : ils sont iden-

tiques, copiés l'un sur l'autre; ils appartiennent au Louvre et au Vatican. Celui du Louvre est en marbre de l'Hymette, marbre gris, veiné, dont les Athéniens se servaient pour les piédestaux : tel est le piédestal colossal d'Agrippa au-dessous des Propylées, tels sont les piédestaux des groupes qui représentaient la défaite des Gaulois sur le mur méridional de l'Acropole; on s'en servait rarement pour les statues. Vitellius porte une tunique sans manches attachée sur chaque épaule. La bouche est fine, maligne, sensuelle; elle semble déguster les bons repas et l'esprit. Les cheveux sont bien plantés sur un front petit, intelligent, agréablement découpé. D'épais sourcils recouvrent un œil vif, pénétrant, qui pétille dans sa cavité profonde. Les prunelles sont creusées pour imiter le rayon visuel. Un énorme embonpoint est soutenu par la délicatesse du modelé et l'équilibre des plans. Les ondulations de la graisse sont assimilées à la plénitude de l'athlète. Le triple cou, avec une poche à gauche, n'a pas été atténué, malgré les apparences d'angine, parce qu'il donne à la tête une base solide et la proportion. Toute cette matière cependant est pétrie, animée, idéalisée par je ne sais quel souffle, qui est le talent de l'artiste. L'ensemble est harmonieux, séduisant, d'une bonhomie élégante; on sent l'épicurien raffiné et non le porc d'Épicure. Comme nous sommes en Italie, il est permis de songer à certains prélats italiens, gras, fleuris, sourians, et de dire que ce buste a un air de prélat. Il fait songer de loin, quoiqu'il le surpasse en mérite, au buste du cardinal Scipion Borghèse, une des œuvres les plus remarquables du Bernin.

Ce sont ces apparences qui trompèrent Ennio Quirino Visconti. Quand il étudia le Vitellius du Louvre, il se refusa à le croire ancien. Il était connaisseur, possédait son sujet, et cependant il ne craignit pas d'imprimer en 1810, dans sa *Notice sur le Musée du Louvre* : « Aucun des portraits en marbre de Vitellius n'est authentique. » L'assertion était hardie; elle suscita sans doute les réclamations des archéologues et surtout des artistes contemporains, car en 1817, lorsque Visconti publia sa *Description du Musée royal*, il montra plus de réserve (1). « Il est, dit-il, encore douteux si ce buste, exécuté dans une grande et belle manière, n'est pas dû à un excellent ciseau du xvi^e siècle. » Non certes, ce n'est point dou-

(1) Ce qui a peut-être modifié l'opinion de Visconti, c'est le rôle que ce buste venait de jouer en 1814. Au moment de la restauration, avant que Louis XVIII fût arrivé à Paris, le sculpteur Bosio avait été prié d'exécuter à la hâte un modèle. Il fallait substituer partout l'image du roi à l'image de Napoléon. En quarante-huit heures, on n'improvisa pas le buste d'un souverain absent, d'après une miniature. Bosio avait dans son atelier un moulage du buste de Vitellius. Il y trouvait quelque ressemblance. Il retoucha le plâtre, adoucit les effets de l'embonpoint, ajouta de l'étoffe au nez, fit des cheveux accommodés à la mode de Louis XVI, chère aux émigrés. C'est ainsi que Vitellius, ressuscité et travesti par l'art, usurpa pendant quelques jours les hommages des Français.

teux. Si une œuvre est saisissante par son caractère romain, si elle atteste une exécution qui est tellement propre aux artistes anciens qu'aucun artiste de la renaissance n'a pu en saisir le secret, c'est le Vitellius du Louvre. Les sculpteurs de la renaissance ont un système de plans déprimés, creusés, où ils font pénétrer la lumière pour obtenir la couleur et la vie. Le buste de Vitellius trahit une méthode exactement contraire : les plans ressortent, ils sont fermes, le modelé est soutenu. Non-seulement le principe d'exécution est opposé à toutes les habitudes de l'art moderne, mais on y sent le parfum antique, l'excellence de la tradition, un admirable sentiment de la vie prise par son grand côté, pour mieux faire saillir la personnalité et le trait intime. Qu'on demande à vingt artistes de signaler, parmi les bustes romains, celui qui s'est gravé dans leur mémoire comme un chef-d'œuvre resplendissant, ineffaçable, presque tous désigneront le Vitellius.

Les trois césars éphémères qui ont été jetés en quelques mois du néant au trône et du trône à la mort ont eu la singulière fortune de laisser d'eux à la postérité des portraits saisissants. Ils succédaient à Néron. Or Néron avait employé les artistes les plus habiles de l'Étrurie, de la Grèce, de Rome, et surtout Zénodore, célèbre dans l'art de travailler le bronze; il les avait forcés à faire encore des progrès par l'abondance des œuvres qu'il leur commandait et par ses exigences. Les sculptures qui ornaient la Maison dorée, les statues commandées par l'empereur, devaient être dignes d'un dieu, car si le dieu n'était pas content, il y allait de la vie. Après Néron, chaque révolution suspendit les travaux; chaque avènement produisit de nouveaux bustes et de nouvelles statues. Il en fallut pour les monumens publics, pour les lieux consacrés, pour le camp prétorien, pour le prétoire des armées, pour les villes et les municipes de l'empire. Coup sur coup, d'après l'original ou d'après les images en cire que tout personnage laissait dans son atrium en partant pour la frontière ou pour son gouvernement, Zénodore et ses compagnons copièrent, embellirent, répétèrent à l'infini les traits osseux de Galba, la douceur éginétique d'Othon, la graisse fleurie de Vitellius. Les changemens étaient si rapides que les marbres de Paros et du mont Pentélique furent bientôt épuisés dans les magasins. On prit alors ce qui s'y trouvait, car on n'avait pas le loisir d'attendre que les navires allassent en chercher en Grèce. C'est ainsi qu'un morceau de marbre de l'Hymette s'est trouvé sous le ciseau; c'est ainsi qu'il nous a transmis l'admirable création d'un talent inconnu; c'est ainsi que Vitellius, le plus vil des empereurs et le plus méprisé de la postérité, a inspiré l'art romain mieux que les capitaines illustres et les hommes de bien.

Ce fut en effet un triste souverain, que la liberté de satisfaire ses

appétits ravala au-dessous de la bête. Il n'eut aucune attention pour les affaires, se plongea dans les plaisirs grossiers, ne s'occupa point de ses intérêts les plus graves, oublia même de se défendre, perdant jusqu'à l'instinct de la conservation, propre à tous les animaux. Sa seule politique au début fut d'exalter la mémoire de Néron pour plaire à la multitude. Il offrit à ses mânes un pompeux sacrifice devant le tombeau du Champ de Mars; il fit achever la Maison dorée; il favorisa les histrions et les musiciens que Néron avait favorisés; il se fit chanter les airs qu'il avait aimés. Après s'être fait délivrer quittance par ses créanciers terrifiés, il abandonna le pouvoir à qui voulut s'en emparer : son frère, son affranchi Asiaticus, quelques confidens, feignirent de diriger l'état pour frapper leurs ennemis personnels et déguiser leurs rapines. La seule fonction qu'il sut dignement remplir, ce fut de manger; manger du matin au soir était le rêve de sa vie, ce fut tout son règne. Vitellius faisait trois repas, souvent quatre, et quels repas! Dès que son estomac trop plein se refusait à recevoir ce qu'il y engouffrait, il se faisait vomir et recommençait. Il s'invitait chez les particuliers, à qui un festin digne d'un tel hôte ne coûtait pas moins de 70,000 francs. Pour l'attirer plus vite à Rome, son frère lui avait promis une fête gigantesque, où l'on compta en effet deux mille poissons et sept mille volatiles. Les flottes naviguaient sans relâche du Pont-Euxin aux colonnes d'Hercule pour rapporter ce que l'Orient et l'Occident produisaient de plus exquis.

Vitellius demanda aux beaux-arts la seule jouissance qu'ils pussent lui procurer. Il fit faire un plat d'argent colossal, qui valait 200,000 francs, qu'il appelait le *Bouclier de Minerve*, et qu'il fallut fondre dans des ateliers spéciaux bâtis hors des murs. On entassait sur ce bouclier, dédié ironiquement à la déesse de la sagesse, les laites de lamproies, les foies de carrelets, les langues de flamans, les cervelles de paons et de faisans merveilleusement accommodées. Il est permis toutefois, sans commettre un crime de lèse-majesté, de révoquer en doute la bonté d'un ragoût dont le principal mérite était de coûter des sommes immenses. Tacite, qui consulte les archives avec sa conscience et sa gravité ordinaires, nous apprend qu'en huit mois la table de Vitellius absorba 900 millions de sesterces, environ 180 millions de notre monnaie (1). Dion Cassius atteste que ce règne ne fut qu'un repas perpétuel. Josèphe ajoute que, si Vitellius était resté plus longtemps maître de Rome, il aurait

(1) La statistique impériale était fort exacte : elle était dressée par une administration qui couvrait le monde et dont les rouages avaient atteint la perfection. C'est ainsi que l'administration avait constaté que pendant les trois premiers mois du règne de Caligula on avait offert 160,000 victimes pour l'empereur dans toute l'étendue de l'empire, ce qui laissait bien en arrière l'hécatombe vantée par les poètes.

dévoré tout l'empire. Cette façon de dévorer est cependant plus innocente que d'autres, familières aux despotes. Mieux vaut pour un pays être dévasté physiquement que d'être ruiné moralement. Les produits de la terre se renouvellent, les blés se dorment au printemps suivant, les raisins rougissent à l'automne, les forêts, les pâturages et la mer se repeuplent; mais multiplier les expéditions chimériques, guerroyer à outrance, épuiser sur les champs de bataille des générations entières, décourager l'agriculture, attirer dans les villes où ils se corrompent les habitans des campagnes, favoriser les industries inutiles au détriment des métiers honnêtes et la spéculation aux dépens du commerce, accabler le présent d'impôts, l'avenir de dettes, pousser au luxe, qui a pour contre-partie inévitable la misère, accabler de mépris les honnêtes gens pour faire fleurir les audacieux et les coquins, flatter les passions basses, inspirer à un peuple le dégoût de ses devoirs et de la liberté, l'endormir dans une incurable mollesse, le livrer énervé, vicieux, avili, aux révolutions et aux usurpateurs, voilà bien des manières de dévorer qui sont plus funestes aux empires que l'appétit de Vitellius!

Le malheureux n'était pas seulement gourmand, il était famélique. Son estomac était livré à la faim comme à une maladie. Les médecins connaissent bien ce cas : ils l'appellent *boulimie*. Vitellius mangeait tout ce qu'il rencontrait sur sa route, sans choix, sans aversion, sans mesure. Célébrait-il un sacrifice, l'odeur des victimes brûlées sur l'autel l'excitait avec une telle violence qu'il se jetait sur la viande à peine grillée et sur les gâteaux à moitié cuits. Passait-il dans les rues de Rome, il ne pouvait s'empêcher d'arrêter sa litière devant les poêles à frire des marchands ambulans ou devant les mets froids, couverts de mouches et d'huile rance, qui ornaient la devanture des cabarets. Aussi les digestions pesantes le plongeaient-elles dans une torpeur voisine de la stupidité. Devant le péril le plus pressant, quand tout lui échappe, quand tout le trahit, quand tout le menace, Tacite nous le peint inerte et vautré sous les ombrages d'Aricie comme le porc dans sa fange. Semblable à l'animal immonde, il n'a pas conscience du sort qui l'attend : il n'aura de cris et d'efforts qu'au moment d'être éborgé.

Ce moment approchait, car l'anarchie militaire avait achevé de faire le tour du monde. Les légions de Mésie, d'Illyrie, de Syrie, d'Égypte, de Judée, qui jusque-là ne s'étaient pas insurgées, voulaient avoir leur tour et se précipiter sur l'Italie. Elles proclamèrent Vespasien, et la guerre civile recommença. Les armées permanentes absorbent si bien les soldats qu'ils cessent d'être des citoyens, tandis que les grands commandemens enivrent si vite les généraux

qu'ils deviennent des prétendants. Je n'ai point le cœur de peindre ces bacchanales sanglantes : on arriva à se battre dans les faubourgs et dans les rues de Rome, où il périt, selon les historiens, cinquante mille hommes, soldats, auxiliaires et plébéiens. Et les adulateurs du passé osent soutenir effrontément que l'empire était nécessaire pour clore les guerres civiles ! La lâcheté de Vitellius, son abdication vaine, le retour offensif de la multitude, l'incendie du Capitole, le supplice de Sabinus, qui avait négocié l'abdication, l'arrivée des lieutenans de Vespasien victorieux, la chute de Vitellius, ne méritent d'être mentionnés qu'à titre de faits. L'humanité apercevrait à peine dans ce confus spectacle quel est le châtement des nations qui confient leurs armes à des mercenaires et se mettent à la discrétion du glaive. La fin même de Vitellius a quelque chose de si vil qu'elle est au-dessous de la pitié. A l'approche de l'ennemi, il se jette à bas de sa litière, il fuit, emmenant ses deux compagnons les plus chers, son boulanger et son cuisinier. Il se rend furtivement sur le mont Aventin, dans la maison que sa première femme lui avait apportée en dot. De là, il espère gagner Terracine, sachant que son frère a rassemblé quelques troupes de ce côté. Tout à coup se propagent des bruits de réconciliation, de paix générale. Il descend l'Aventin, prend l'escalier qui monte au Palatin, il parcourt la maison d'Auguste, celle de Tibère, la série des vastes constructions que Néron y avait ajoutées sur le Palatin et sur l'Esquilin. Tout est abandonné, silencieux, tous se sont enfuis, courtisans, gardes, affranchis, esclaves. Cette solitude pénètre Vitellius de terreur ; il se couvre d'un vêtement sordide, il remplit sa ceinture d'or, il espère s'esquiver et se mêler à la foule. Arrivé à la porte, il tend l'oreille : des cris lointains demandent sa mort. Éperdu, il rentre : selon Suétone, il se barricade avec des matelas dans la loge du portier ; d'après Dion Cassius, il se réfugie dans un chenil, où les chiens le mordent et le supportent. C'est de là que les soldats le tirent, les vêtemens déchirés, tremblant, décomposé, essayant de mentir. Il est reconnu ; ses mains sont liées derrière son dos ; une corde est passée à son cou ; ses cheveux sont ramenés en arrière comme ceux d'un criminel ; on le traîne, la pointe d'une pique sous le menton, pour le forcer à lever la tête, les passans l'insultent et lui jettent des ordures au visage ; il voit sur sa route renverser et briser les statues qu'on lui avait dressées. Arrivé à l'escalier des gémonies, il est tué à petits coups, comme par des sauvages ; il rend l'âme au milieu des outrages de cette populace qui l'acclamait huit jours auparavant et s'opposait à son abdication. Son gros corps, dont l'âme avait été la servante, fut alors attaché à un croc et traîné jusqu'au Tibre.

Ainsi les trois tyrans militaires qui avaient occupé l'empire par

la force exercèrent le pouvoir avec la même faiblesse et périrent également par le fer. Leur mort est à la fois un châtement, un supplice et un spectacle. Galba est égorgé sous les yeux d'une foule indifférente qui remplit le Forum et couvre les degrés des portiques et des temples. Othon s'exécute lui-même au milieu des prétoriens, ses complices, qui assistent impuissans au suicide. Vitellius est déchiré par la soldatesque, comme la victime engraisnée pour le sacrifice est déchirée sur l'autel. Ces saturnales de l'usurpation semblent au premier coup d'œil un scandale inutile; elles ont un sens profond cependant pour ceux qui cherchent à dégager les enseignemens de l'histoire; elles sont les échelons nécessaires qui font descendre peu à peu le césarisme; elles contribuent à dégoûter les hommes du culte politique pour un autre homme. La démonstration fournie par les règnes de Caligula, de Claude et de Néron était tellement violente qu'elle dépassait le but; la surabondance de preuves devenait un excès et ressemblait à une exception. Il fallait des expériences plus modestes, rapides, répétées, au niveau de la raison et de l'humanité, pour extirper du cœur des Romains deux dogmes qu'on y avait glissés depuis près d'un siècle, la croyance à une race privilégiée, issue des dieux, égale aux dieux, retournant au ciel par l'apothéose, prédestinée à régner sur l'univers, et le respect de l'hérédité, directe ou adoptive, principe excellent dans un pays libre, insensé dans un pays soumis à des despotes, car l'hérédité n'est plus qu'une folie croissante, qu'il faut comparer à la vitesse acquise d'un corps précipité dans l'espace. Il était bon que le peuple fût guéri ou du moins refroidi par une série de césars improvisés, impuissans, méprisés, ridicules; il était bon que le peuple apprît jusqu'où se ravalent des dieux fabriqués par la bassesse humaine et comment l'empire se dévore lui-même. Le fétichisme impérial, si soigneusement développé par Auguste et par Livie, ressemble au souffle d'un enfant qui se joue avec une bulle de savon, légère, transparente, fragile, et la soutient dans les airs. La bulle monte, descend, remonte encore et fait briller mille couleurs au soleil; que l'enfant détourne la tête, elle crève aussitôt et tombe à terre. De même le peuple souffle sur de chétifs mortels, il les exalte jusqu'aux cieux par la force de son adoration; mais dès qu'il retient son haleine, l'idole se fond, le hochet s'évanouit, et les honnêtes gens se reprennent à espérer le règne des lois, de la morale et du bon sens.

BEULÉ.

LES TROIS CRISES

DU

GOUVERNEMENT PERSONNEL

EN FRANCE

1814 — 1830 — 1848

I. *Mélanges politiques et historiques*, par M. Guizot, 1816-1828. — II. *Histoire du Consulat et de l'Empire*, par M. Thiers; t. XVII. — III. *Histoire du Gouvernement parlementaire*, par M. Duvergier de Hauranne, t. IX.

Aux trois crises du gouvernement personnel en France, 1814, 1830, 1848, il faut en ajouter une quatrième, celle d'aujourd'hui, celle de 1869. Nous nous hâtons de dire que nous ne voulons étudier l'histoire des trois premières crises, qui ont été des révolutions, que dans l'espoir et avec le souhait le plus ardent que la quatrième crise, au commencement de laquelle nous assistons, sera une réforme, et ne deviendra pas une révolution. Pour éviter cette extrémité toujours désastreuse, il faut se servir des exemples et des leçons que nous donnent les trois premières crises, exemples et leçons qui s'adressent surtout aux princes, mais aussi aux peuples.

1814, 1830, 1848, il n'y a pas une de ces grandes et douloureuses crises qui n'eût pu être évitée avec un prince plus docile aux ordres de la nécessité, aux conseils de l'expérience, aux prévisions de l'avenir, avec un peuple moins surpris par l'aspect inattendu de la mauvaise fortune, plus instruit de la vérité de ses mal-

heurs, ou bien avec un peuple plus habile à comprendre sa victoire et à la limiter ou moins prompt à croire qu'il est aussi facile de créer un gouvernement que de renverser un roi. Quand on regarde en arrière dans l'histoire, on est toujours effrayé du peu qu'il aurait fallu faire pour s'épargner un grand mal. Raison de plus quand la crise est encore en train, quand rien n'est encore passé dans l'irrévocable histoire, raison de plus pour considérer comment nos devanciers sont tombés dans le fossé, afin d'apprendre à le côtoyer nous-mêmes d'un pas habile et sûr. C'est cette étude des chutes d'autrefois que nous voulons faire rapidement en vue de la route à suivre aujourd'hui.

I.

Dans l'admirable préface qu'il a mise en tête de ses *Mélanges politiques* de 1816 à 1828, qu'il vient de réimprimer, M. Guizot, avec cette force de généralisation qui est un des grands côtés de son génie oratoire et politique, rattache très justement la crise d'aujourd'hui sur le gouvernement personnel à nos crises anciennes, à la dissolution du corps législatif en 1814 par Napoléon I^{er}, aux débats de 1830 sous Charles X à propos de l'article 14 de la charte, aux controverses de 1848 sur la part de pouvoir qu'exerçait le roi Louis-Philippe, et il montre qu'en 1814, en 1830 et en 1848 c'est la même question qui s'est débattue, c'est le même droit que la France a revendiqué, tantôt avec raison, tantôt avec excès, de telle sorte que la plus grande erreur politique que puisse faire un gouvernement est de croire que la France aime surtout à ne point prendre la peine de se conduire elle-même. Si la France était sûre qu'elle sera toujours gouvernée par des anges qui ne se perdraient point par présomption, il serait possible que, par mollesse d'esprit et par frivolité de caractère, elle s'abandonnât aux facilités de vie que procure l'obéissance. Le malheur est que les meilleurs dictateurs ne peuvent pas rester longtemps bons.

La dictature n'est pas un gouvernement : c'est un expédient pour les gouvernemens, quels qu'ils soient, et un expédient nécessairement temporaire; mais nous avons en France une maladie singulière : nous sommes le peuple qui a le plus d'instabilité dans son histoire politique depuis quatre-vingts ans, et qui dans ses doctrines supporte le moins aisément l'apparence de l'instabilité. Nous avons au plus haut degré la prétention de la suite et de la durée, n'en ayant pas le moins du monde la qualité. A peine avons-nous un gouvernement ou seulement un état politique quelconque, nous nous hâtons de lui donner des airs d'avenir et d'éternité. Nous bâtissons en carton et nous proclamons que nous bâtissons en granit.

—Après tout, dira-t-on, à qui cela fait-il mal? Nous avons le plaisir de l'illusion toujours changeante et toujours riante. A qui cela nuit-il?

Je dirais volontiers que cela nuit d'abord au carton qui se croit de granit, puisque tout le monde le lui dit. Il se regarde comme ferme et inébranlable; la décoration vise à être un monument. Cela nuit ensuite à ceux qui, pensant loger dans une maison bâtie à chaux et à ciment, logent dans un appentis de bois peint en marbre et en bronze. Ils ne songent à faire aucune réparation, persuadés que tout est solide, et même, si quelques personnes parlent d'en faire, elles sont traitées de gens défiants et de mauvais esprits. En France, nos révolutions successives viennent en grande partie de ce que la veille tout le monde les déclarait impossibles, et que le lendemain tout le monde les déclare nécessaires et irrévocables.

Cela nuit enfin, pour dire toute notre pensée, à quelque chose d'excellent dans la vie de l'homme et dans la vie des peuples : cela nuit au provisoire, l'une des grandes ressources de ce monde. Un bon provisoire qui n'a point la prétention d'être un système éternel, qui se contente d'être l'expédient de chaque jour, a toute sorte d'efficacités mystérieuses. Il n'effraie, il n'irrite, il ne désespère personne; il laisse visiblement aux affaires humaines leur caractère d'incertitude, et oblige par là tout le monde à se rendre compte du véritable état des choses et à modérer d'après la nécessité ses passions de haine ou d'attachement. Si au contraire on veut faire d'un provisoire très opportun un définitif majestueux et orgueilleux, si on érige l'à-propos en droit et l'occasion en durée, on perd tous les avantages de l'à-propos et on ne conquiert pas les avantages du droit. « Nous greffons ainsi, dit très bien M. Guizot, des systèmes fixes sur des faits passagers, et nous nous créons à nous-mêmes d'énormes embarras en nous imposant l'obligation, prochaine peut-être, de mettre d'accord les idées contradictoires ou de soutenir indéfiniment les idées transitoires que nous avons imprudemment élevées au rang de lois fondamentales et de politique permanente de l'état. »

Comment résoudre cette difficulté que créent aux nations les dictatures qu'elles font ou qu'elles acceptent? Quand la dictature a eu le bon esprit de garder son caractère essentiellement temporaire, l'abdication arrive comme dénoûment, et c'est le meilleur; il se prête aux changemens qui se font nécessairement dans les circonstances et dans les esprits; il ménage au dictateur une bonne sortie. On peut dire, il est vrai, que ce dénoûment n'est propre qu'aux temps et aux mœurs héroïques, et qu'à moins de se faire moine comme Charles-Quint et de s'ennuyer du silence après s'être ennuyé du bruit, on ne voit pas trop ce que peut devenir un dicta-

teur en retraite. Si la dictature de nos jours ne peut plus être commodément abdiquée, la première conséquence à tirer, selon nous, de ce fait, c'est que pour les individus il faut se garder de prendre la dictature, puisqu'elle est si malaisée à quitter, — que, pour les peuples, il faut se garder aussi de la donner à personne, puisqu'elle est si difficile à reprendre. Cette difficulté amène souvent des révolutions, si le dictateur contesté et le peuple soumis à la dictature ne s'entendent pas pour éviter la révolution à l'aide de la réforme.

Les esprits violens diront qu'une réforme substituée à une dictature ou à une révolution est une inconséquence pour le dictateur qui se laisse réformer, et pour le peuple qui perd le pouvoir et le droit de tout renverser. L'homme d'état n'est plus *immuable*, les hommes de parti ne sont plus *irréconciliables*. Inconséquence et contradiction. soit; mais pour un chef de gouvernement et pour une nation une inconséquence vaut mieux qu'une révolution.

Il y a une vérité éclatante qui sort du plus simple coup d'œil jeté sur l'histoire de notre siècle : c'est le siècle des révolutions, parce que ç'a été le siècle des dictatures. La dictature du 18 brumaire fut faite avec beaucoup d'à-propos et de popularité; elle fut un à-propos anti-révolutionnaire, non point contre-révolutionnaire, et cette dictature fut jusqu'à l'empire exercée avec habileté, sauf le meurtre du duc d'Enghien, qui fut un crime odieux et inutile. Avec l'empire, la dictature de brumaire devint violente, capricieuse, et, comme la désaffection commençait, l'empire la combattit par des duretés qui l'augmentèrent. — La dictature de 1830 fut une entreprise qui dura trois jours, le temps d'être vaincue et détruite. En 1848, point de dictature, sinon dans la révolution qui détruisit la monarchie parlementaire sous le soupçon que cette monarchie visait au gouvernement personnel, tant la France craint le gouvernement personnel et même en craint l'ombre! La France accepte tantôt la dictature avec enthousiasme, comme en 1799, ou elle y acquiesce volontiers, comme en 1851; mais ce qu'elle n'a jamais accepté, c'est la conversion régulière et durable de la dictature en gouvernement personnel, de l'expédient en système. Quand elle voit le dictateur temporaire se faire despote viager et héréditaire, elle le supporte et le soutient encore pendant quelque temps, comme elle a fait sous le premier empire, attendant toujours de lui cette paix triomphante qui devait venger la France des attaques faites par l'Europe en 1792 contre notre indépendance nationale; mais, à mesure que cet espoir s'évanouit, sans que rien nous rende ni la paix de Bâle (5 avril 1795), ni la paix de Lunéville (9 février 1801), ni la paix d'Amiens (25 mars 1802), à mesure qu'arrivent les revers provoqués par l'obstination ambitieuse de Napoléon I^{er}, la France se détache de

lui, comme il s'est détaché lui-même des deux buts qu'avait atteints sa dictature : l'ordre rétabli à l'intérieur, l'Europe vaincue et reconnaissant la société créée en France par la révolution. C'était là la grande question de 1792 à 1802 et qui valait une guerre de dix ans; mais, avant de se détacher de l'empereur et de le laisser tomber devant l'Europe, la France lui offrit par la bouche du corps législatif, réveillé au bord de l'abîme, de le soutenir par un dernier sacrifice de son sang. Elle demandait pour prix la liberté et la paix. Ce sacrifice fut refusé à cause du prix, le corps législatif renvoyé outrageusement, et les armées de l'Europe entrèrent à Paris. Ici laissons parler M. Guizot dans cette préface que nous aimons à suivre et à commenter.

« Le consulat, dit M. Guizot, avait été une dictature utile, nécessaire, glorieuse; mais bientôt apparut dans le dictateur lui-même et autour de lui le dessein de faire sortir de ce régime accidentel et temporaire un système de gouvernement dogmatique et permanent... C'était trop peu de dominer en fait, il voulut dominer aussi en principe. Non content d'attaquer rudement et tout haut les idéologues, comme il appelait les théoriciens de la liberté, il eut ses propres idéologues, des théoriciens de l'autorité unique et souveraine. La dictature devint l'empire; le pouvoir personnel enfanta le pouvoir absolu. — Les conséquences ne se firent pas longtemps attendre. Je n'ai nul goût à les rappeler; mais la France a un intérêt suprême à ne jamais les oublier. En quelques années, malgré le génie et la gloire, le pouvoir absolu aboutit à la défaite, à l'impopularité générale de la France en Europe, à l'invasion étrangère, à la perte de toutes nos conquêtes, à la ruine de nos finances, au plus grand désastre national que la France ait jamais subi. Et c'était bien le pouvoir absolu, non pas seulement l'hérédité du pouvoir monarchique, qui était alors la prétention du régime impérial; la question n'était pas entre la monarchie et la république, mais entre le gouvernement personnel et le gouvernement libre. » Le corps législatif de la fin de 1813, et M. Lainé, qui fut le rédacteur de son adresse, « n'avaient point, dit M. Guizot, d'hostilité préméditée ni d'engagemens secrets contre l'empereur; ils ne voulaient tous que lui porter l'expression sérieuse du vœu de la France, au dehors pour une politique pacifique, au dedans pour le respect des droits publics et l'exercice légal du pouvoir. Leur rapport ne fut que l'expression modérée de ces modestes sentimens. Avec de tels hommes, animés de telles vues, il était aisé de s'entendre; Napoléon ne voulut pas même écouter. On sait comment il fit tout à coup supprimer le rapport, ajourna le corps législatif, et avec quel emportement, à la fois calculé et brutal, il traita, en les recevant le 1^{er} janvier 1814, les députés et leurs commissaires. « Qui êtes-vous pour m'atta-

quer? C'est moi qui suis le représentant de la nation. S'en prendre à moi, c'est s'en prendre à elle. J'ai un titre, et vous n'en avez pas... M. Lainé, votre rapporteur, est un méchant homme qui correspond avec l'Angleterre par l'entremise de l'avocat de Sèze. Je le suivrai de l'œil. M. Raynouard est un menteur. » En faisant communiquer à la commission les pièces de la négociation, Napoléon avait interdit à son ministre des affaires étrangères, le duc de Vicence, d'y placer celle qui faisait connaître à quelles conditions les puissances alliées étaient prêtes à traiter, ne voulant, lui, s'engager à aucune base de paix. Ainsi dans la situation la plus extrême, sous le coup des plus éclatans avertissemens de Dieu et des hommes, le despote aux abois faisait parade de pouvoir absolu. Sa dictature, son gouvernement personnel était toujours, dans sa pensée, le régime normal de la France. »

On voit qu'en 1814, dans les dangers suprêmes de la patrie, la France demandait à Napoléon au dedans la plus modérée des réformes libérales, au dehors une paix toute patriotique et toute nationale qui nous ramenât aux traités de Bâle, de Lunéville, d'Amiens, qui abjurât l'esprit d'envahissement et d'usurpation, et qui gardât à la France les conquêtes défensives de la république. Elle voulait soutenir l'empereur, mais elle voulait aussi le contenir, car, comme le dit énergiquement M. Thiers dans le dix-septième volume du *Consulat et de l'Empire*, « tout citoyen a le droit de dire à un gouvernement qui lui demande de grands sacrifices : Je ne vous aide pas à chasser l'ennemi du territoire pour trouver la tyrannie en y rentrant. »

L'empereur Napoléon I^{er}, dit-on, ne pouvait pas, d'une part, à ce moment, rendre la liberté à la France, parce que la liberté aurait amené une éclatante réprobation du gouvernement personnel de l'empereur, et surtout de sa passion la plus personnelle et la plus fatale à la France, la passion de la guerre; — il ne pouvait pas non plus d'autre part faire la paix, parce que la paix qu'il eût pu alors obtenir eût été la confession et la pénitence publique de toutes les fautes de sa politique extérieure. — Si ces réflexions sont vraies, elles aboutissent à proclamer l'incompatibilité en 1814 de la France et de Napoléon et l'inévitable fatalité de la révolution. Puisque Napoléon ne voulait pas ou ne pouvait pas accepter une réforme dont les deux points principaux étaient la liberté et la paix, la séparation entre la France et Napoléon était inévitable; mais qu'on ne s'en prenne pas à la France : c'est l'empereur qui a voulu cette séparation, c'est lui qui l'a rendue nécessaire. S'il avait accepté la réforme de son gouvernement personnel, cette réforme que la France et l'Europe réclamaient comme leur salut, il pouvait s'épargner

l'abdication et épargner à notre histoire la date lamentable de la première prise de Paris et celle plus lamentable encore de la seconde. Oui, ces dates cruelles pouvaient ne pas entrer de l'histoire de Napoléon dans la nôtre; sa destinée désastreuse pouvait ne pas entraîner la nôtre, s'il avait consenti à être un souverain libéral et pacifique. — Chimère, dit-on, qu'un Napoléon libéral et pacifique. — Non, puisqu'en 1815, aux cent jours, cette chimère était le plan de conduite de Napoléon, plan de conduite partout proclamé, que la défaite de Waterloo a ruiné, et qui n'aurait peut-être pas, hélas! mieux résisté à la victoire.

Autre question : si la réforme que sollicitaient la France et le corps législatif à la fin de 1813 avait pu corriger Napoléon I^{er} d'être despote et d'être conquérant, cette réforme aurait-elle pu empêcher les armées de l'Europe d'entrer le 31 mars à Paris? M. Thiers raconte dans ce dix-septième volume, c'est-à-dire dans cette histoire des premiers mois de 1814, dont on ne peut pas relire une page sans les relire toutes, tant on se sent entraîné par l'histoire et par l'historien, M. Thiers raconte que dans les conférences entre les commissaires du corps législatif et M. D'Hauterive sur les négociations ouvertes pour la paix, M. Raynouard, un des commissaires et l'auteur de la tragédie des *Templiers*, proposait d'adresser publiquement à l'empereur et par conséquent à l'Europe, au nom de la nation française, la déclaration suivante : « Sire, vous avez juré, à l'époque du sacre, de maintenir les limites naturelles et nécessaires de la France, le Rhin, les Alpes, les Pyrénées; nous vous sommons d'être fidèle à votre serment, et nous vous offrons tout notre sang pour vous aider à le tenir; mais, votre serment tenu, nos frontières assurées, la France et vous n'aurez plus de motif ni d'honneur ni de grandeur qui vous lie, et vous pourrez tout sacrifier à l'intérêt de la paix et de l'humanité. » En politique, les paroles ne valent que par leur à-propos : oui, si ces paroles qui, comme le dit spirituellement M. Thiers, étaient une sommation de paix sous la forme d'une sommation de guerre, avaient pu être adressées à l'Europe, à l'empereur, à la France au commencement du mois de novembre 1813, quand les armées ennemies s'arrêtaient encore devant nos frontières et que le secret de la vulnérabilité de celles-ci n'avait pas encore été révélé; oui, à ce moment critique et solennel, ces paroles auraient averti l'Europe que la France était décidée à se serrer contre l'empereur pour défendre des frontières qu'elle tenait non de lui, mais de la république, qu'elle était décidée en même temps à contenir l'empereur dans les limites qu'elle se traçait, et à réprimer du même coup son despotisme au dedans et son ambition au dehors; ces paroles auraient pu alors produire un grand et heureux effet, parce qu'il était

encore temps pour elles de se faire croire, parce que l'Europe pouvait encore penser que derrière elles il y avait des soldats. A la fin de décembre, le temps des paroles était passé. La diplomatie impériale n'avait pas su accepter le 16 novembre la paix et les frontières rhénanes qu'on lui offrait encore, et le 2 décembre, quand elle les avait demandées, elle ne les avait plus retrouvées. M. Thiers explique admirablement ces désastreuses pertes de temps de l'empereur, qui ne pouvait pas se résoudre à abjurer son gouvernement personnel ni devant l'Europe, ni devant la France. En lisant ces pages pleines d'émotion de l'historien, qui est surtout l'historien national dans les derniers momens du premier empire, on croit entendre un écho du discours de M. Thiers en 1866 sur les affaires d'Allemagne avant Sadowa.

Au commencement de novembre 1813, l'idée de la possibilité d'une révolution contre l'empire ne s'était pas encore fait jour dans les états-majors des armées ennemies; à la fin de décembre 1813, cette idée s'y était accréditée; on croyait que c'était là qu'était le dénouement de la guerre, et que c'était à Paris qu'il fallait venir l'y chercher. On crut bien plus encore que la séparation entre la France et Napoléon était possible par une révolution, quand on vit que Napoléon lui-même faisait cette séparation en ajournant le corps législatif.

Curieuse observation à faire sur la destinée des idées et des paroles politiques en ce monde! il y en a qui naissent avec le don de l'à-propos, d'autres qui, par je ne sais quelle fatalité, sont vouées au retard : l'idée de M. Raynouard en 1813 ne fut qu'un projet qui n'eut ni publicité ni commencement d'exécution. En 1815, après Waterloo, elle devint le plan de conduite et le système du corps législatif et de la commission chargée par lui de négocier la paix avec l'Europe; c'était la pensée et l'espérance favorite de M. de Lafayette : il voulait écarter l'empereur et montrer seulement la France à l'Europe. Il était trop tard encore, c'était avant Waterloo, et non après, qu'il eût fallu faire cette substitution pacificatrice. En se séparant de Napoléon en 1815, avant Waterloo, la révolution pouvait conduire les événemens; après Waterloo, elle les suivait sans les prendre dans leur sens. La restauration a pu rentrer aux Tuileries en 1815, parce qu'elle avait été l'adversaire de Napoléon. La révolution n'a pas pu relever la France de la défaite de Napoléon, parce qu'elle avait commencé par s'allier à lui, espérant peut-être le détruire; mais, pour le détruire et en hériter, il aurait fallu le combattre vainqueur et non pas vaincu. N'ayant montré de force que contre le vaincu de Waterloo, la révolution s'est trouvée impuissante. Elle avait été, malgré sa défection du lendemain, vaincue avec lui à Waterloo. Sa faute et sa faiblesse ont été de vouloir

faire après et de compte à demi avec l'Europe, qui s'y refusait, ce qu'il aurait fallu faire avant et faire seule.

J'ai montré les dangers et les maux inévitables attachés à l'obstination du pouvoir absolu. Pour n'avoir voulu rien céder de son gouvernement personnel devant la France et devant l'Europe à la fin de 1813, l'empereur Napoléon 1^{er} a été forcé d'abdiquer l'empire. L'exemple de Charles X en 1830 est encore plus significatif.

II.

L'infatuation du gouvernement personnel a gâté et perdu en Napoléon la grandeur du génie et l'éclat de la gloire, elle a gâté et perdu dans le roi Charles X le don toujours rare de l'honnêteté sur le trône; elle a gâté surtout et perdu pour jamais la destinée bien-faisante de la restauration, qui avait le bonheur de n'être ni la révolution vaincue ni la révolution triomphante. Évidemment, avec ses princes revenus, elle n'était point la révolution triomphante, et cela rassurait toute la portion timide et honnête du pays, c'est-à-dire la grande majorité de la France; elle n'était pas non plus la révolution vaincue : la charte était le traité de paix signé entre l'ancien régime et la société nouvelle; c'était enfin l'avenir de la restauration d'être en France l'ère de la liberté politique, c'est-à-dire de la révolution elle-même corrigée des abus de la force et consacrée par l'ascendant de l'hérédité monarchique.

Dans une de ses brochures, M. Guizot a décrit de la manière du monde la plus vraie cette peur de la révolution mêlée au goût de la liberté qui fait le fond contradictoire des sentimens du pays. « Toutes les fois, depuis plus de trente ans, dit-il dans ses réflexions sur la session de 1828, qu'un mouvement libéral s'est manifesté en France avec quelque énergie, que l'esprit de la révolution a élevé un peu haut la voix, quelque légitime, quelque nécessaire même que fût son apparition, un sentiment de trouble et de crainte s'est emparé du gouvernement, quel qu'il fût, et d'une grande masse de citoyens, point partisans d'ailleurs de l'ancien régime ni de la tyrannie. Il en est aussitôt résulté soit une réaction positive contre le mouvement à peine commencé, soit un certain empressement indirect à l'atténuer, à l'éteindre, à l'amortir, même en l'acceptant et le mettant à profit. » Il est impossible de citer ces paroles de 1828 sans faire un retour sur l'état actuel des esprits en France. Si la société de 1828 craignait 93, la société de 1869, je parle de la portion timide de cette société et la plus nombreuse, craint 1848. Je ne veux pas ici comparer en détail la société de 1828 avec la société de 1869; je compare seulement le genre de leurs peurs et surtout les genres d'autorité et de pouvoir vers lesquels on se tournait en 1828 et

vers lesquels on se tourne aujourd'hui. C'est là qu'est la différence fondamentale entre les effets de la peur en 1828 et en 1869. La peur en 1828 rattachait les timides à l'autorité d'un principe, celui de la légitimité, principe qui n'avait que la vitalité que donne la foi et qui était destiné à périr avec les générations croyantes, mais qui, tant qu'il vivait, prenait dans la foi même quelque chose de régulier et de paisible. La légitimité était un dogme politique et non un expédient. Le pouvoir qui s'appuyait sur ce dogme n'avait donc rien d'agité et d'inquiet; il était très monarchique et point du tout dictatorial. On peut même dire sans paradoxe que, lorsque Charles X fit les ordonnances de juillet 1830, il ne crut point faire un coup d'état : aussi l'avait-il fort mal préparé; il crut être dans l'exercice des droits de la royauté héréditaire, des droits de sa race et de son sacre. Il agissait, si je puis ainsi parler, sacerdotalement plutôt que militairement; il faisait une bulle plutôt qu'un coup d'état. Cela est si vrai qu'il n'avait pris aucun soin pour désorganiser d'avance la résistance par l'arrestation des députés et des journalistes. C'était l'enfance de l'art, ou plutôt c'était une tout autre école que celle de nos jours.

Les timides de 1828 étaient donc à leur aise quand ils se rattachaient à la légitimité. Leur peur avait un recours honorable. Les timides de nos jours peuvent se plaindre que la marche progressive des événemens et des idées leur ait ôté ce recours : nous nous associons volontiers à ce chagrin; mais personne ne peut faire qu'ils ne l'aient pas.

Seigneur, Laïus est mort; laissons en paix sa cendre.

La légitimité, c'est-à-dire l'idée que les peuples appartiennent à une famille élue par la grâce de Dieu ou prédestinée au commandement par je ne sais quelle faveur de la Providence, cette idée est une des plus mortes et des plus enterrées dans le cimetière de l'histoire. Les timides de nos jours ne peuvent donc pas se dissimuler que, lorsqu'ils recourent à la protection du pouvoir, ils recourent non plus à une force morale, mais à une force matérielle. — La loi, dira-t-on, est une force morale. — Oui, tant qu'elle est crue, tant que la réforme n'en est pas demandée par l'opinion publique; mais quand elle est mise en question, quand elle est déclarée réformable, la loi elle-même, si elle ne veut pas se laisser mettre en délibération, la loi ne se défend plus que par la force matérielle; elle n'est plus que la protégée des soldats ou des sergens de ville, qui deviennent des prétoriens sans avoir été des soldats. Nous lisons dernièrement dans l'excellente et instructive *Histoire du Gouvernement parlementaire*, par M. Duvergier de Hauranne, une phrase curieuse et significative empruntée à un journal royaliste de 1826,

intitulé *l'Aristarque*. L'auteur de l'article, M. Henri de Bonald, disait qu'il fallait enfin que « le monarque sût vouloir tout ce qui pouvait sauver la France, » et il ajoutait : « N'oublions pas que cet homme qui gouverna dix ans la France en l'absence des Bourbons a montré à la dynastie légitime, par le règne paisible de la force séparée du droit, quel pourrait être le règne du droit uni à la force. » Phrase dangereuse, s'il en fut jamais, qui tendait à dénaturer le caractère de la restauration, à en faire une dictature au lieu d'une monarchie. Quand le droit en effet, le droit qui est une croyance, consent à s'allier avec la force, il déroge, il perd son prestige, et, comme il a fait son va-tout avec la force, si celle-ci est battue, il périt avec elle. Ce fut là l'histoire du coup d'état de Charles X, ce coup d'état que demandait la phrase périlleuse de *l'Aristarque*. Perte pour la France de l'avenir libéral et monarchique attaché à la restauration, perte pour la dynastie du plus beau trône du monde, perte pour la morale politique de ce que le droit héréditaire conservait encore de prestige mystérieux, voilà ce que contenait de maux cette substitution de la dictature à la monarchie, du gouvernement personnel au gouvernement parlementaire.

J'ai voulu rappeler la désastreuse erreur de Charles X, afin qu'il soit bien entendu que les timides de nos jours, ceux qui s'effraient des revenans de 1848, auront beau se serrer autour du pouvoir et lui demander aide et protection; ils ne retrouveront plus le pouvoir que pouvaient invoquer les timides de 1827 et de 1828, le pouvoir monarchique et point dictatorial, digne de protéger leur innocence politique, leurs vertus privées et leurs intérêts de propriétaires. Qu'ils sachent bien qu'il n'y a plus que le gouvernement réformé, le gouvernement délibératif à tous les degrés qui puisse les sauver de la révolution.

Le gouvernement actuel, mieux inspiré que ses devanciers, voudra-t-il adopter ce que j'appellerais volontiers le procédé de l'inoculation et se préserver de la révolution par la réforme? L'avenir décidera. Quoi qu'il en soit, sachons bien que nous allons voir apparaître je ne sais combien de curieuses ressemblances entre 1809 et 1827-1828. Elles sont même si visibles que je m'abstiens de les indiquer, aimant mieux retracer rapidement les traits caractéristiques de la réforme que sembla entreprendre alors la restauration et qu'elle abandonna si vite pour son malheur et pour le nôtre en se jetant dans les aventures du coup d'état. Il faut voir, pour l'instruction de l'année présente et des années futures, comment de 1827 à 1830, c'est-à-dire des élections au coup d'état, la France a fait tous ses efforts pour obtenir la réforme et pour éviter la révolution, et comment elle ne s'est décidée à accepter la guerre que lorsque le gouvernement la lui a déclarée. Voyant qu'il fallait choi-

sir entre l'aplatissement sous la verge du coup d'état ou le maintien armé de ses droits et de son honneur, elle a maintenu par la force ce qu'on voulait lui enlever par la force; elle a fait une révolution défensive.

Cette révolution défensive n'a pris que trois jours pour arriver à son dénouement, mais ce dénouement avait été préparé par trois ans de lutte. L'histoire de cette lutte contient des réconciliations manquées, des transactions essayées et échouant, des catastrophes prévues et s'accomplissant.

Les occasions de réconciliation manquées, je les note en courant dans le neuvième volume de l'*Histoire parlementaire* de M. Duvergier de Hauranne. Nous devons remercier l'auteur d'avoir publié ce neuvième volume, qui contient l'histoire de 1826, 1827, 1828, et qui devient la lecture la plus instructive et la plus opportune qu'on puisse faire cette année. Je prends la liberté de la conseiller, à cause des à-propos qu'elle présente, à toutes les personnes qui prennent part au gouvernement du pays, à l'empereur, à l'impératrice, aux ministres, aux chambellans, aux sénateurs, que j'allais oublier, à la majorité, à l'opposition. L'auteur, après avoir raconté les succès de l'opposition dans les élections de 1827, fait les réflexions suivantes qu'il m'est impossible de ne pas citer. « Le parti libéral... s'apercevait que dans un pays où la liberté n'est pas tout à fait éteinte, il vaut mieux combattre au grand jour, par les armes légales, que de conspirer sourdement contre la loi. Certes il y avait encore dans son sein plus d'une dissidence; mais la grande majorité, ralliée autour de ses chefs parlementaires, était parfaitement sincère dans ses protestations en faveur de la monarchie constitutionnelle et contre tout nouveau bouleversement... L'année 1827 pouvait ainsi rouvrir l'ère d'une réconciliation durable et confirmer l'alliance de la liberté et de la légitimité si souvent proclamée... Pour la seconde fois depuis son avènement, Charles X pouvait démentir toutes les comparaisons fâcheuses entre la restauration des Stuarts et celle des Bourbons. Il pouvait, en se conformant promptement et complètement au vœu manifeste du pays, rapprocher du trône ceux qui s'en tenaient éloignés et désarmer les ennemis les plus irréconciliables de sa dynastie. »

Qu'est-ce donc qui a empêché le roi Charles X « d'ouvrir en 1827 cette ère de réconciliation durable? » L'infatuation du gouvernement personnel, inspirée, il est vrai, au roi Charles X par des sentimens tout autres que ceux qui inspiraient Napoléon I^{er}; mais, pour n'avoir pas la même cause, le mal n'était pas différent, et les effets devaient être semblables. Napoléon croyait au droit divin de son génie et à la prédestination de son empire. Charles X croyait aux droits de sa race. La royauté était pour lui un dépôt sacré confié par

le ciel à sa famille, et qu'il avait le devoir de conserver intact à ses descendans. De plus il s'était persuadé que l'article 14 de la charte, qui donnait au roi le droit « de faire les réglemens et ordonnances nécessaires pour l'exécution des lois et la sûreté de l'état, » attribuait la dictature à la royauté quand la royauté croirait que la sûreté de l'état était menacée. Voilà pourquoi il eut la tranquillité de conscience du dévot dans son coup d'état et la résignation du martyr dans sa déchéance et dans son exil.

Des réconciliations manquées passons aux transactions essayées. Avec les préjugés de sa race, avec sa peur et sa haine de la révolution, avec l'idée enfin qu'il avait que les élections de 1827 avaient ramené la France en 92, il faut savoir gré au roi Charles X d'avoir essayé de la transaction qui s'est appelée le ministère de M. de Martignac.

Le ministère de M. de Martignac a beaucoup grandi dans l'histoire. Sa chute, en 1829, devant le ministère de la contre-révolution et la chute de la restauration en 1830 nous ont fait comprendre ce qu'il était. Nous ne l'avons connu qu'après l'avoir perdu, et nous l'avons regretté plus que nous ne l'avons aimé. Les qualités de M. de Martignac, plus aimables que brillantes et plutôt gracieuses que grandes, ne se prêtaient pas au rôle de médiateur tel que nous nous le figurons; nous concevons plutôt le médiateur impérieux et dominant que le médiateur habile et conciliant. Nous aimons les grands airs, et, pour nous plaire, il faut payer de force ou d'effronterie. M. de Martignac était adroit, mais il n'était pas charlatan. C'était un excellent négociateur; ce n'était pas et ce ne pouvait pas être un arbitre imposant. Il n'avait rempli jusque-là dans le gouvernement que des fonctions secondaires, il n'avait pas donné toute sa mesure. Il aimait la réputation, l'honneur, la gloire même; mais il n'avait pas d'ambition ardente. De plus il avait le goût du plaisir et du loisir, ce qui le rendait encore moins capable d'être un ambitieux de la grande école. Il y a dans notre caractère national cette qualité ou ce défaut, que nous comprenons mieux le grand que le bon. La générosité de M. de Martignac défendant M. de Polignac l'a singulièrement rehaussé dans notre esprit et nous a aidés à comprendre la sagesse de M. de Martignac, qui voulait, par son ministère, empêcher la contre-révolution de provoquer la révolution.

Toute la question en effet était là; mais dans cette question que de difficultés! que de haines et de défiances des deux côtés! que de théories violemment opposées et également insensées! Dans le parti libéral et dans le parti des royalistes libéraux, il ne manquait pas d'esprits intelligens et éloquens qui prêchaient la transaction, représentée par le ministère Martignac, qui montraient que le salut

de la monarchie était là et n'était que là; mais quoi! la transaction n'avait pour elle que la nécessité des choses raisonnables. La nécessité des passions était plus forte. On voyait l'abîme et on s'y laissait entraîner. Que de belles et patriotiques paroles prononcées au bord de cet abîme, afin de n'y pas tomber! « Oui, disait un député royaliste, M. de Leyval, oui, il y avait deux peuples dans un seul peuple; mais ils se sont donné le signe de paix, et il appartient au roi de combler l'abîme qui les a si longtemps séparés. Où donc est cette révolution dont on parle tant? La charte a tué le monstre (vives acclamations), et ce n'est qu'en tuant la charte qu'on peut le faire revivre... Que dirai-je enfin? Le royalisme est devenu libéral et le libéralisme est devenu monarchique. (Applaudissemens.) (1). » En applaudissant M. de Leyval, on applaudissait à ce qu'on espérait plutôt qu'à ce qu'on voyait, à l'avenir plutôt qu'au présent. Le ministère était fondé en effet sur l'espoir que le royalisme pouvait devenir libéral, et que le libéralisme pouvait devenir monarchique. Bel Eldorado, qui était possible, mais possible comme l'est la raison ici-bas, possible pour l'élite et par l'élite. Ce qui faisait la faiblesse du ministère Martignac ou de la transaction essayée en 1827 et 1828, c'est que ce ministère était de deux côtés un ultimatum; du côté de Charles X, c'était le maximum des concessions populaires qu'il voulait accorder, et du côté du parti libéral le maximum aussi des concessions qu'il pouvait faire aux idées et aux sentimens de l'ancien régime. Hors de lui, il n'y avait plus de rapprochement possible, et avec lui ce rapprochement avait chaque jour ses difficultés et ses périls. C'était le rapprochement de deux armées d'observation.

Si je ne me trompe, plus je prouve l'impossibilité de la transaction à cause des passions, plus j'en prouve la sagesse pacificatrice et la nécessité morale. Elle ne nuisait à aucun des droits et des intérêts véritables du pays et de la dynastie; mais elle ne plaisait à personne de ceux qu'elle rapprochait, elle ne plaisait même pas aux ministres qui y travaillaient entre le marteau et l'enclume. Dans les derniers mois du ministère Martignac, au commencement de 1829, il y avait dans les esprits, du côté de la cour comme du côté de l'opposition, cette impatience qui fait qu'on aime souvent mieux le mal que le danger. Mieux vaut, disaient les zélés du château, mieux vaut un coup d'état avec ses périls qu'une royauté précaire et marchandée. La transaction prudente et habile qui était le principe du ministère de M. de Martignac ne représentait donc plus aux uns et aux autres que l'incertitude avec tout ce qu'elle apporte

(1) *Histoire du Gouvernement parlementaire*, par M. Duvergier de Hauranne, t. IX, p. 413.

d'ennuis et de dépits. Il fallait en finir, et le roi Charles X commença d'en finir en nommant, le 8 août 1829, M. de Polignac ministre des affaires étrangères. Ce jour-là, l'abîme s'ouvrit ; il ne fit plus que s'élargir jusqu'au coup d'état du 25 juillet 1830, qui y poussa la monarchie de 1814, et l'abîme ne se referma qu'à moitié avec la monarchie de 1830.

En passant des transactions aux catastrophes, j'ai besoin de me demander si la catastrophe de la monarchie de 1814 lui a été annoncée à temps, ou bien si cette monarchie est tombée tout à coup, sans avoir été prévenue de sa chute prochaine. Jamais roi n'a été plus averti de ses dangers que le roi Charles X ; jamais roi n'a été plus conjuré de renoncer au pouvoir personnel et dictatorial qu'il croyait trouver dans l'article 14 de la charte et surtout dans la prérogative héréditaire de sa race, — de renoncer, disons-nous, à ce pouvoir discrétionnaire qui n'était qu'une théorie périlleuse, pour se contenter du pouvoir monarchique qu'admettait et que consacrait la charte. Dans le grand nombre de ces avertissemens que pourra citer l'histoire, j'en prends un que je ne puis pas oublier.

Les ministres que remplaçaient M. de Polignac et ses collègues étaient, parmi les hommes politiques du temps, ceux que l'avènement du nouveau ministère troublait le moins. Tout en voyant très bien le danger d'une aventure contre-révolutionnaire, ils y avaient toujours cru. Ils n'étaient donc pas surpris ; de plus ils sortaient par une belle porte. En remettant son portefeuille, un des plus considérables d'entre eux par sa ferme intelligence et par sa grande fortune, le comte Roy, avait pris la liberté de prédire respectueusement à Charles X la marche inévitable des choses et comment son ministère serait peu à peu acculé aux coups d'état. Cette extrémité, que le roi ne voulait pas hâter, ne l'effrayait cependant pas, s'il y fallait arriver, et cette disposition était un péril de plus. Ces résolutions qu'on garde comme un en-cas pour la dernière heure sont dangereuses, parce qu'elles donnent aux princes une fermeté ou une confiance qui précipite les événemens. Il y en a dans notre histoire un autre exemple et qui n'a pas été moins fatal en sens contraire que celui de Charles X : je veux parler de la résolution que le roi Louis-Philippe, dans les dernières années de son règne, gardait au fond de l'âme d'abdiquer la couronne plutôt que de se prêter à la nécessité des circonstances. Le roi Louis-Philippe avait laissé percer dans ses conversations quelque chose de ce projet d'abdication ; on n'y croyait pas. Cette idée n'était pas seulement pour le roi un moyen de résistance et de dignité personnelle fort opposé à la passion de pouvoir personnel qu'on lui prêtait ; il croyait, trompé en cela, comme nous tous, par la confiance qu'il avait dans le gouvernement représentatif, il croyait que ce se-

rait un expédient de gouvernement, et que dans un moment d'agitation le roi pourrait abdiquer, sans que la royauté abdiquât avec lui.

Les paroles de M. Roy, quoique fort bien écoutées par le roi Charles X, ne le persuadèrent pas. Je me souviens que je vis M. Roy le jour de son départ du ministère, et qu'il me raconta son dernier entretien avec Charles X. M. le comte Roy avait toutes les grandes qualités d'un bon ministre des finances; il était un homme d'affaires consommé plutôt qu'un orateur et un homme de lettres, quoiqu'il fût très lettré et qu'il aimât les lettres, comme tous les hommes du XVIII^e siècle. Ce jour-là, en me racontant cette conversation, il fut vraiment éloquent et touchant. Le pressentiment de la chute inévitable de la monarchie, qu'il aimait sans fanatisme, mais qu'il aimait sincèrement comme le régime qui avait ajouté à sa capacité et à sa fortune les honneurs mérités du pouvoir, seule chose qu'il eût à souhaiter, ce pressentiment donnait à ses paroles une émotion et une gravité singulières. Il croyait qu'il avait un instant ému Charles X, et il avait raison. Il l'émut assez pour le persuader de la sincérité de ses appréhensions, pas assez pour le convaincre de la vérité du danger, ou pour le faire douter de la nécessité de le braver.

Non-seulement c'était en vain que les plus fidèles serviteurs de la royauté constitutionnelle avertissaient le roi Charles X; c'était en vain aussi que les chefs du parti libéral avaient réussi à retenir et à contenir l'esprit révolutionnaire. La France se refusait tant qu'elle le pouvait à faire la révolution vers laquelle la poussait le zèle irréfléchi de l'esprit contre-révolutionnaire. Elle s'en sentait capable, mais elle s'en sentait aussi effrayée. Elle laissait sagement reposer ses armes, et elle demandait au roi Charles X qu'aucune attaque imprudente ne vînt la forcer à les saisir pour se défendre. Les républicains eux-mêmes et les anciens conspirateurs des sociétés secrètes, MM. Bastide et Boinvilliers (ce dernier est aujourd'hui sénateur), convenaient dans les séances du comité *Aide-toi, le ciel t'aidera* « que le sort du roi était entre ses mains, et que, s'il restait fidèle à la charte, toute insurrection, toute conspiration, seraient folles; mais en même temps ils croyaient que la charte un jour ou l'autre serait violée, et qu'alors les discours et les brochures légales devraient faire place aux coups de fusil (1). »

Cette pensée de l'inévitable et énergique résistance du pays en cas de coup d'état, et d'une résistance qui irait au-delà de la simple défense, était alors dans tous les esprits, les plus ardents comme les plus modérés. Je trouve à ce sujet dans le *Journal des Débats*

(1) *Histoire du Gouvernement parlementaire*, t. IX, p. 460.

du 24 juillet 1830, c'est-à-dire la veille même du coup d'état, des paroles tristement prophétiques. Les journaux du ministère prêchaient chaque jour la nécessité du coup d'état, et alors, chaque jour aussi voyant plus clairement l'avenir, le *Journal des Débats* disait le 24 juillet : « Un coup d'état est nécessaire, crient nos adversaires, parce que la royauté est aujourd'hui face à face avec la révolution. Il est faux, à l'heure encore où nous parlons, que la royauté soit face à face avec la révolution; mais demain, s'il y a un coup d'état, cela sera vrai! C'est la charte qui les sépare; ôtez-la, les deux ennemis sont en présence. Oui, ôtez la charte, il n'y a plus de restauration; il n'y a plus que la révolution et la contre-révolution; nous reculons de plus de trente ans : la contre-révolution se retrouve en Vendée et dans le camp de Condé, la révolution à Jemmapes et à Fleurus, chacune avec sa force, et Dieu et les batailles pour arbitres. » Le lendemain en effet, c'est-à-dire le 25 juillet, cette barrière qui séparait les deux vieux ennemis et qui suspendait les événemens, était brisée par les ordonnances, et *il n'y avait plus de restauration!*

La révolution de 1830 a donc eu ce double caractère qui fait son honneur : elle a été à la fois la plus facile à éviter des révolutions, puisque la France ne voulait pas la commencer, et elle a été aussi la plus inévitable, une fois la lutte engagée par la royauté, puisque la France ne voulait pas abandonner ses droits. « Deux sentimens également dénués de tout motif sérieux et légitime, dit M. Guizot dans la nouvelle préface de ses *Mélanges historiques et politiques*, dominaient l'âme du roi Charles X : la peur de la révolution et la routine de l'ancienne royauté; il se croyait en face des dangers de 1792 et en droit d'user du pouvoir personnel de ses ancêtres. L'une et l'autre de ces convictions étaient profondément inintelligentes et hors de propos. Malgré les menaces et les violences de la faction révolutionnaire, tout ce qui s'était passé depuis 1815 prouvait que la restauration constitutionnelle n'avait rien de définitif à redouter de la révolution. Malgré les velléités et les fautes du gouvernement royal durant la même époque, la même histoire prouvait que la France nouvelle n'avait rien de sérieux à craindre de la restauration. La restauration et la France nouvelle s'étaient l'une et l'autre bien défendues et maintenues. La chambre qui avait voté l'adresse des 221 et celle qui fut élue pour lui succéder étaient l'une et l'autre sincèrement royalistes aussi bien que constitutionnelles, et toute tentative révolutionnaire ou contre-révolutionnaire y eût été fortement réprimée. Les ordonnances du 24 juillet 1830 furent un acte absolument gratuit, suscité par les alarmes frivoles et la superstition du pouvoir personnel, qui régnaient dans l'âme du roi Charles X, non par aucun vrai danger de la royauté et de l'état. »

III.

J'arrive à la troisième crise du gouvernement personnel, c'est-à-dire à 1848, et ici je rencontre la mémoire d'un prince que j'ai toujours aimé et respecté, le roi Louis-Philippe. Est-ce l'infatuation du gouvernement personnel qui a causé la chute du roi Louis-Philippe, comme elle a causé la chute de Napoléon I^{er} et de Charles X, ou bien faut-il plaindre ce prince comme une victime des préjugés populaires? Je dirai très franchement ce que je pense à ce sujet; mais je veux et je dois d'abord faire une réflexion. Il n'est pas difficile de reconnaître dans Napoléon I^{er} et dans Charles X les caractères du gouvernement personnel, quelle que soit la différence des deux princes. Ils ont tous deux la conviction qu'ils peuvent légitimement agir en dictateurs, l'un en vertu de son génie, en vertu

Du droit qu'un esprit vaste et ferme en ses desseins
A sur l'esprit grossier des vulgaires humains,

l'autre en vertu des droits héréditaires de sa race. Leurs actions sont conformes à leurs pensées. Je ne parle pas pour Napoléon I^{er} de l'usurpation primitive du 18 brumaire. La France en avait pris son parti, avec cette condition pourtant que le pouvoir serait exercé avec la sagesse du consulat, c'est-à-dire, au dehors, dans l'esprit des traités de Lunéville et d'Amiens, en procurant par la victoire la prépondérance pacifique de la France, au dedans par une autorité intelligente et modérée qui permettrait à M^{me} de Staël, à M. de Chateaubriand, à M. Benjamin Constant, d'ouvrir, par la liberté et l'élévation de la pensée, l'ère philosophique et littéraire du XIX^e siècle, sinon l'ère politique. On sait comment l'empire observa ces conditions tacites, et comment en 1813, quand la France demanda à être un peu plus libre au dedans, afin de pouvoir être plus forte au dehors, l'empereur congédia avec colère le corps législatif comme s'occupant de choses qui ne le regardaient pas. Ce sont là des actes de gouvernement personnel, des actes dictatoriaux qui sont éclatans, manifestes, et que le malheur public a gravés en traits ineffaçables dans la mémoire des hommes.

L'infatuation du gouvernement personnel n'a pas été moins grande dans le roi Charles X, et n'a pas éclaté par des actes dictatoriaux moins manifestes, moins douloureusement historiques, et surtout, comme le dit avec raison M. Guizot, par des actes dictatoriaux moins provoqués et plus gratuits. Si l'empereur Napoléon I^{er} eût abjuré en 1813 le gouvernement personnel, il sauvait peut-être la France de l'invasion et sa dynastie de la déchéance; mais il abjurait en quelque sorte toute sa vie. Le roi Charles X au contraire

n'avait pas été élevé et n'avait pas vécu en dictateur. Le gouvernement personnel n'était pour lui qu'une théorie, héréditaire, il est vrai, de telle sorte qu'il eût cru abjurer sa famille s'il eût cédé à ce qu'il appelait la révolution. La restauration, dès 1814, avait par la charte abjuré solennellement la théorie du gouvernement personnel héréditaire, et Charles X lui-même, le 14 avril 1814, acceptant les articles fondamentaux de la constitution du sénat, disait à M. de Vitrolles après la séance : « Eh bien ! voilà les engagements pris ; il faut les accepter franchement et les accomplir dans toutes leurs conséquences et sans arrière-pensée ; ensuite l'expérience nous apprendra si c'est ainsi qu'on peut assurer le bien du pays (1). » Malgré la réserve exprimée par les dernières paroles et qui contient la pensée éventuelle des ordonnances dictatoriales du 25 juillet 1830, il n'y a rien là d'un dictateur. Ce sont donc les docteurs du parti royaliste, c'est la fatale controverse des journaux légitimistes de 1829, qui rappelèrent à Charles X la théorie qu'il avait un instant oubliée. Il s'en ressaisit comme d'un dogme de famille, et il se perdit en mettant ce dogme en action, sans à-propos, sans nécessité, conseillé par des ministres que M. le duc de Fitz-James, en prêtant serment à la royauté de 1830, traitait de « ministres imbéciles encore plus que perfides (2). » Par les ordonnances de juillet, Charles X prenait la dictature au nom de la contre-révolution. C'est donc bien sur un acte de dictature qu'il est tombé.

Je reviens maintenant à la chute du roi Louis-Philippe en 1848. Sur quoi est-il tombé ? Est-ce sur un acte de dictature ? est-ce par infatuation du gouvernement personnel ? est-ce par obstination à le garder ou par ambition de le prendre ? Le garder ! il ne l'avait pas. L'empereur Napoléon I^{er} l'avait et se refusait à le modérer, malgré le conseil des événemens et les instances patriotiques du corps législatif. Prendre le gouvernement personnel ! le roi Louis-Philippe a-t-il fait pour cela des ordonnances de juillet, comme le roi Charles X ? Non. A-t-il voulu conserver ses ministres malgré la majorité de la chambre des députés, comme faisait le roi Charles X pour M. de Polignac ? Non. Il n'y a donc eu de la part du roi Louis-Philippe aucun acte de dictature, aucun acte contraire à la charte de 1830. On peut le soupçonner d'avoir eu du goût pour le gouvernement personnel, on peut lui faire un procès de tendance ; on peut croire qu'avec l'esprit et l'expérience qu'il avait, il se sentait fait pour quelque chose de mieux que pour régner sans agir, comme un saint qu'on vénère dans sa niche. Il savait quelle était sa responsabilité réelle en dépit de son inviolabilité légale, et eût-il voulu

(1) *Histoire du Gouvernement parlementaire*, par M. Duvergier de Hauranne, t. II, p. 116.

(2) Séance de la chambre des pairs, 10 août 1830.

ignorer sa responsabilité, les assassins sortant chaque année des sociétés secrètes l'en avertissaient par leurs attentats; mais ce goût d'avoir sa part au gouvernement de son pays, ce goût qu'il tenait de sa nature et des épreuves de sa vie, il le renfermait soigneusement dans le cercle de la charte de 1830, purgée des ambiguïtés de l'article 14. Jamais roi n'a été plus fidèle que lui à la procédure constitutionnelle. Aussi, quand il est tombé, la procédure constitutionnelle est tombée avec lui.

Les détails que M. Guizot donne, soit dans ses *Mémoires* soit dans la nouvelle préface de ses *Mélanges*, sur la part d'influence que le roi Louis-Philippe voulait avoir dans son gouvernement, sans vouloir jamais changer cette influence en dictature ou en droit au gouvernement personnel, ces détails sont très curieux et même très piquans. « Le roi Louis-Philippe, dit-il dans sa nouvelle préface, a quelquefois fourni lui-même de spécieux prétextes à cette idée, qu'il voulait trop dominer et qu'il dominait trop en effet dans son gouvernement. La patience et le silence sont souvent d'utiles et convenables habiletés royales. Le roi Louis-Philippe n'en faisait pas assez d'usage. Il avait sur toutes choses une surabondance d'idées, d'impressions, de vellétés qu'il ne prenait pas assez soin de contenir et pour ainsi dire de tamiser assez sévèrement. Il se laissait trop aller à manifester soudainement, impatiemment, son avis et son désir, et aussi à manifester trop d'avis et de désirs dans de petites affaires qui ne méritaient pas son intervention. Il était de plus si profondément convaincu de la sagesse de la politique pacifique, conservatrice et libérale qu'il pratiquait de concert avec les chambres, il croyait le succès de cette politique si important pour le bien du pays, qu'il lui en coûtait un peu d'en voir attribuer à d'autres le mérite, et qu'il ne pouvait se résoudre à n'en pas réclamer hautement sa part. Ce désir et l'intarissable fécondité, la vivacité, et je me permettrai de dire l'intempérance de sa conversation, lui donnaient des airs d'ingérence continue et de prétention exclusive qui dépassaient quelquefois les convenances constitutionnelles. Je suis convaincu que son gendre, le roi Léopold, infiniment plus réservé dans son attitude et son langage, a exercé dans le gouvernement de la Belgique, au dedans et au dehors, plus d'influence personnelle que le roi Louis-Philippe dans celui de la France; mais l'un en évitait avec soin l'apparence, tandis que l'autre se montrait trop souvent préoccupé de la crainte que justice ne fût pas rendue à ses desseins et à ses efforts. »

Je ne puis pas me retenir d'interrompre cette citation par une réflexion que n'auront pas manqué de faire toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont vu et ont connu le roi Louis-Philippe. Dans un pays comme la France, où l'on réussit autant et peut-être

mieux par ses défauts que par ses qualités, le roi Louis-Philippe a eu ce bizarre malheur, que ni ses qualités ni ses défauts n'ont eu le succès qu'ils devaient avoir. Je passe condamnation sur ses qualités. Il respectait profondément la vie humaine, il aimait la paix, il croyait aux droits de la liberté, et, comme dans son gouvernement il préférerait pour lui-même l'influence au commandement absolu, il inclinait à employer partout le raisonnement plutôt que la force. Sous tous ces rapports, il était essentiellement un homme du xviii^e siècle. Ce sont là des qualités qui peuvent aider au bonheur des peuples, mais ce ne sont pas les qualités saillantes et bruyantes qui frappent leur imagination. Laissons donc les qualités de côté et venons aux défauts. C'est là surtout que je trouve le roi Louis-Philippe malheureux ; il avait les défauts qui pouvaient le rendre populaire, on lui a attribué les défauts contraires. Il était prodigue et grand dépensier ; on a dit qu'il était avare, et on l'a cru. Pourquoi cela ? Il avait le goût de la comptabilité et non celui de l'économie. La dépense l'attirait de tous les côtés et lui plaisait : fêtes, bâtimens, jardins, plantations ; mais le désordre l'effrayait et le choquait. Il fallait que les comptes fussent bien tenus, les devis bien faits et les mémoires bien réglés. Son exactitude de financier lui cachait à lui-même sa prodigalité et surtout la cachait au public. C'était là le mal. M. Guizot parle avec raison de l'interminable fécondité, de la vivacité et même de l'intempérance de sa conversation ; on en a fait un prince qui calculait toutes ses paroles, un roi cauteleux et rusé. Comme il parlait beaucoup et se démentait quelquefois, on prenait ses démentis pour la preuve de ses faussetés. C'est souvent dans le monde un moyen de succès d'être imprudent en paroles, prompt aux épanchemens, et d'avoir pourtant beaucoup de sagesse et de mesure dans sa conduite. Une sagesse silencieuse et réservée inspire la défiance ; la sagesse du roi Louis-Philippe n'était pas de ce genre ; il ne trouvait la sienne que par réflexion. Les premiers momens appartenaient à l'expansion et à l'impétuosité des pensées et des sentimens. Ainsi encadrée dans le défaut contraire, la sagesse du roi Louis-Philippe aurait dû lui réussir comme elle a réussi à je ne sais combien de personnes. Malheureusement au défaut du roi Louis-Philippe, c'est-à-dire à son besoin d'expansion, il manquait la petite dose de calcul et d'art nécessaire aux défauts qui veulent réussir ou servir au succès d'une qualité dans le monde. C'est ainsi que dans le sujet même que nous traitons, c'est-à-dire dans le goût de domination qu'on attribuait au roi Louis-Philippe, ce qu'il disait au premier moment nuisait à ce qu'il faisait à la fin, parce que, se ravisant à mesure qu'il parlait, la dernière pensée démentait parfois la première, et on l'accusait de mensonge quand il n'avait fait que se corriger. Nous

nous étions fait du roi Louis-Philippe, lorsqu'il monta sur le trône, l'idée d'un roi méditant, calculant et presque conspirant, l'idée d'un Guillaume d'Orange. C'était tout le contraire. Le contraste de sa renommée et de son caractère a fait qu'il n'a profité ni de ses qualités ni de ses défauts. Le témoignage que lui rendent peu à peu devant l'histoire ses ministres et ses conseillers, tous ceux qui l'ont approché, corrigera l'erreur des contemporains. Il avait beaucoup de l'expansion d'Henri IV, moins la gasconnade, c'est-à-dire la petite dose de calcul et d'art dont a besoin cette sorte de défaut qu'il faut montrer au monde pour plaire, et qu'il faut corriger pour réussir.

« J'avais à cœur, dit M. Guizot, dont je reprends la préface, de marquer nettement la profonde différence qui existe entre l'idée inhérente aux mots de pouvoir personnel sous le premier empire et la restauration et l'idée contenue dans ces mêmes mots sous la monarchie de 1830. Aux deux premières époques, le pouvoir absolu était déposé en principe et en germe dans le pouvoir personnel réservé. En 1830, toute idée de pouvoir extra-légal et absolu a été extirpée de nos institutions (1), et les mots de pouvoir personnel n'ont plus impliqué qu'une question de mesure et de répartition d'influence dans les rapports des grands pouvoirs de l'état. Sur ce dernier point, je viens de rappeler ce qui était, à mon sens, sous le gouvernement du roi Louis-Philippe, la vérité et le droit. Aujourd'hui, sous le second empire, dans l'état actuel des faits et des esprits, les deux questions ainsi soulevées de 1800 à 1848 par les mots de pouvoir personnel sont mêlées et posées ensemble; d'une part, au fond, on reconnaît la nécessité de sortir d'un régime analogue à la dictature après une crise révolutionnaire et de rentrer dans le régime de la liberté active et de l'influence efficace du pays dans son gouvernement; d'autre part, on est appelé aussi à déterminer quelles doivent être l'attitude et l'influence relatives des grands pouvoirs de l'état dans cette situation nouvelle, c'est-à-dire sous le régime de la liberté active et efficace. Grand et difficile problème dont la solution exige également l'absolue expulsion du pouvoir personnel et la juste répartition des droits et de l'action constitutionnelle entre les grands pouvoirs publics! »

En faisant l'importante citation qu'on vient de lire, je ne me dissimule pas que j'en adopte, par cela même, la conclusion. Non, le

(1) Séance du 3 août 1830. Discours de M. le duc d'Orléans, lieutenant-général du royaume. — « Je crois devoir appeler dès aujourd'hui votre attention sur l'organisation des gardes nationales, sur l'application du jury aux délits de la presse, sur la forme des administrations départementales et municipales, et avant tout sur cet article 14 de la charte qu'on a si odieusement interprété. (Une foule de voix : Bravo! très bien!) » — *Journal des Débats*, 4 août 1830.

roi Louis-Philippe n'a pas cherché pendant son règne à excéder les limites du pouvoir monarchique que lui attribuaient les institutions; il n'a pas cherché à revenir, en fait, sinon en droit, à l'article 14 de la charte, et il n'est pas tombé du trône pour avoir essayé de saisir la dictature. Je suis tout à fait de l'avis de M. Guizot sur ce point; je suis aussi tout à fait de son avis sur la réforme qui est en train de se faire dans les institutions actuelles, et sur les conditions de cette réforme; il faut annuler complètement le principe de la dictature, il faut maintenir soigneusement le principe de la monarchie. On a compromis le principe en l'exagérant; il faut le rétablir en le modérant et en le dégageant de toute alliance avec la dictature. Je me laisserais volontiers aller à traiter cette question qu'a si bien posée M. Guizot; mais il y a là une autre question qui sort inévitablement de la conclusion de M. Guizot. Si le roi Louis-Philippe n'est point tombé du trône pour avoir voulu s'arroger le gouvernement personnel et pour avoir essayé de changer la monarchie constitutionnelle en dictature, pourquoi donc est-il tombé? Sa chute n'est-elle qu'une erreur populaire, une catastrophe sans cause et sans justice? Le pays doit-il ne s'en prendre qu'à lui-même, et ne doit-il se plaindre que de lui-même, s'il a perdu de gaieté de cœur la monarchie constitutionnelle, qu'il essaie de retrouver aujourd'hui?

Cette question arrive inévitablement après les réflexions de M. Guizot. Je pourrais dire ici, comme le font encore aujourd'hui et comme le faisaient surtout beaucoup de personnes dans les premiers temps de la catastrophe de 1848 : c'est la faute des ministres; c'est la faute de M. Guizot lui-même. Selon moi, il y a d'autres coupables que les ministres de 1846 et 1847, et des coupables qui se croient fort innocens parce qu'ils ont été plus ou moins victimes des événemens qu'ils ont causés. J'accuse sans hésiter la majorité de 1846 et 1847; c'est elle qui a fait le mal parce qu'elle ne l'a pas empêché et qu'elle avait le pouvoir et par conséquent le devoir de l'empêcher. Quand en 1846 et 1847 les amis les plus fidèles du roi Louis-Philippe et de sa dynastie le pressaient de changer le ministère de 1840, le roi répondait en véritable souverain constitutionnel qu'il ne savait pas ce qu'on lui demandait, que son ministère avait la majorité dans les chambres, qu'il restait dans le cercle de la procédure parlementaire, que, s'il en sortait en faisant par un acte de volonté individuelle un nouveau cabinet, il tomberait dans l'abus du gouvernement personnel; si la majorité croyait que le pays voulait un nouveau ministère, elle n'avait qu'à le signifier par ses votes, le roi céderait alors à l'expression des vœux du pays représentés par les votes de la majorité dans la

chambre. Quand le roi Louis-Philippe parlait ainsi, il citait volontiers le vers de Voltaire; il rappelait le dialogue d'Omar et de Mahomet :

J'ai devancé ton ordre.

— Il eût fallu l'attendre.

Le roi ne voulait pas devancer le vote de la majorité; il l'attendait.

Les majorités font trop bon marché de leurs prérogatives, de leurs droits, de leurs devoirs, quand elles s'enchaînent à tel ou tel ministre, quand elles abdiquent leur volonté entre ses mains. Elles se croient innocentes, parce qu'elles sont obéissantes; c'est leur obéissance qui fait leur faute. Elles sont chargées par le pays de surveiller la marche de l'administration, de l'observer, de voir si elle suit la bonne voie ou si elle entre dans la mauvaise. Le jour où l'administration fait fausse route, où elle se détache des intérêts, des pensées, des sentimens du pays, le jour où l'administration devient une coterie de cour ou de bureau au lieu d'être un vrai gouvernement, ce jour-là les majorités doivent se détacher des ministres. Il est honorable et utile de se détacher des ministres avant leur chute; s'en détacher après est le fait des petits esprits et de cœurs encore plus petits. Vous avez obéi aux événemens, il fallait les diriger; vous avez suivi la destinée, il fallait la faire.

Je sais bien quelle est la réponse des majorités, de celle de 1868 comme de celle de 1847 : c'est aux ministres, qui voient les choses de plus haut et de plus loin, qu'il appartient de sauver l'état, même par leur démission, si le salut de l'état la demande. — Vous en parlez bien à votre aise, dirai-je aux majorités. Vous voulez que Curtius voie le gouffre que vous ne voyez pas vous-même et qu'il s'y jette vaillamment. Vous demandez aux ministres une clairvoyance trop difficile, une clairvoyance contraire à leur intérêt, à leur situation, à l'amour naturel du pouvoir, contraire aux intérêts et aux conseils de leurs amis. Je vais plus loin : les majorités, toutes les majorités, sous quelque ministère et sous quelque règne que ce soit, voient le péril bien mieux que ne le voient les ministres. Ce n'est pas la clairvoyance qui manque aux majorités, c'est l'indépendance, c'est la fermeté d'esprit et de cœur. Elles ont toute la sagacité qu'il faut pour prévenir le mal; elles n'ont pas le courage qu'il faut pour l'empêcher. J'en citerai deux exemples, l'un dans le présent, l'autre dans le passé, l'un dans la majorité de M. Rouher, l'autre dans la majorité de M. Guizot.

Personne assurément, dans la majorité de la chambre de 1863, ne voulait l'expédition du Mexique, et j'hésite à croire que M. Rouher la voulût lui-même; mais c'est là une autre question que je n'ai pas

besoin de traiter. Personne non plus dans la majorité ne voulait la guerre d'Allemagne, et au fond le corps législatif dut être le premier surpris du discours d'Auxerre, qui encouragea la Prusse à tout oser, puisque ce discours déchirait publiquement les traités de 1815 au moment où ces traités devenaient pour nous une garantie en Allemagne. Personne dans la majorité ne voulait la politique oscillatoire qui a semblé d'abord abandonner Rome à l'Italie pour la lui retirer ensuite violemment, sans savoir si elle ne la lui abandonnera pas une autre fois. D'où vient que la majorité, voyant le bien, a fait le mal? Est-ce la passion qui l'a poussée au mal? Non. Est-ce la clairvoyance qui lui a manqué? Non, certes! Elle n'a pas osé se détacher du ministre et de l'empereur, elle a suivi le maître qu'elle désapprouvait. Elle ne s'est trompée sur rien, et elle a fait comme si, à l'instar du gouvernement, elle s'était trompée sur tout. Est-elle responsable de tout ce qu'elle a fait ou laissé faire? Oui, assurément, et pour que la sanction de cette responsabilité de la majorité de 1863 fût plus grande ou plus significative, c'est M. Rouher lui-même qui a expliqué hardiment à la majorité, l'histoire ne l'oubliera pas, que dans l'expédition du Mexique le gouvernement n'avait pas agi en dehors de la chambre, comme le disait l'opposition. Le gouvernement avait tout communiqué à la chambre, et la chambre avait consacré par ses votes tout ce qu'avait fait le gouvernement, de telle sorte que la majorité a appris de la bouche de M. Rouher qu'elle était responsable, non-seulement de tout l'argent dépensé, mais aussi, ce qui est bien pis, de tout le sang versé : terrible démonstration de cette vérité, que l'obéissance des majorités ne fait leur innocence ni devant le pays, ni devant l'histoire.

Il n'y a eu dans l'attitude de la majorité de 1846 et 1847 rien qui ressemble aux désastreuses obéissances de la majorité de 1863. Ce qui fait surtout la différence, c'est que toutes les mesures qu'a consacrées la complaisance de la chambre de 1863, le Mexique, la guerre d'Allemagne, la question italienne, touchaient à la situation de la France en Europe et en Amérique, et la modifiaient profondément, tandis que les mesures débattues en 1847 entre le ministère et l'opposition ne concernaient que l'état intérieur de la France. Il n'y avait donc pas de périls pour nous sur nos frontières; dans les débats de ce temps, il n'y avait de dangers que pour le ministère, il n'y en avait point pour l'état, point même d'abord pour le gouvernement. M. Guizot, dans le huitième volume de ses *Mémoires*, définit lui-même la situation des esprits dans la chambre d'une manière que je trouve exacte, plutôt affaiblie qu'exagérée. Dans l'opposition, à ses divers degrés, nous demandions certaines réformes. Les élections, dit M. Guizot, avaient amené dans la chambre

quelques membres nouveaux qui, pour réussir dans leur candidature, s'étaient présentés à la fois comme conservateurs et comme réformateurs et qui gardaient dans l'assemblée cette attitude complexe et flottante. Quoique peu nombreux, ce petit groupe, qui se donnait le nom de conservateur progressiste, était remuant et bruyant. « Non pas la conviction, mais la lassitude, et avec la lassitude quelque inquiétude gagnaient, dans les rangs de la majorité, quelques esprits modérés et prudents, remarque M. Guizot : il n'y avait, disaient-ils, point de bonnes raisons pour réclamer ces innovations; mais il n'y en avait pas non plus de bien impérieuses pour les refuser encore longtemps. On pressentait que par le cours régulier des idées et des faits, elles ne tarderaient pas beaucoup à obtenir dans la chambre et dans une certaine mesure la majorité. »

On peut affirmer sans se tromper que, si les esprits modérés et prudents de la majorité parlaient ainsi aux ministres dans leur cabinet, ils parlaient naturellement avec un peu plus d'ouverture aux membres de l'opposition qu'ils savaient affectionnés à la monarchie et à la dynastie. Quoi qu'il en soit, à la session de 1847, la question de la réforme n'était encore qu'une question ministérielle, et point une question de gouvernement. Le ciel n'a pas voulu qu'elle restât dans ces limites salutaires. « L'impatience et l'imprévoyance, poursuit M. Guizot, ces deux fatales maladies de tant d'acteurs politiques, gagnèrent les deux oppositions, qui, dans des desseins très divers, attaquaient de concert le cabinet et le parti conservateur. » A ces deux maladies de l'opposition, je me permets d'ajouter une troisième maladie, qui était celle du ministère, et personne ne s'étonnera que, dans ces souvenirs où chacun fait librement la confession du parti opposé, je me rappelle mieux que M. Guizot la maladie du ministère. Cette maladie, c'était la politique conservatrice, *le maintien de l'unité du parti conservateur* devenu une sorte de pacte cabalistique, une sorte de religion dont M. Guizot était le grand-prêtre.

Ce sont les maladies que je viens de citer, l'impatience et l'imprévoyance des deux oppositions, la fermeté quasi-sacerdotale du ministère, de plus la docilité malavisée de la majorité de 1847 l'emportant sur sa clairvoyance, ce sont ces maladies politiques et non l'usurpation du pouvoir personnel par le roi Louis-Philippe qui ont amené la catastrophe de 1848. J'en tire cette conclusion : les réformes sont faites pour préserver les peuples des révolutions; les tiers-partis sont faits pour procurer les réformes en préservant les gouvernemens du danger des ministres immuables et des adversaires irréconciliables.

LES ÉCOLES

DES

BEAUX-ARTS EN EUROPE

Après avoir essayé de nous rendre compte de la façon dont les différens pays de l'Europe s'efforcent de prendre rang dans l'art industriel (1), il n'est pas hors de propos de rechercher quel est le résultat de la lutte sur un autre terrain où les succès sont de constatation plus délicate, mais ne sont guère moins chaudement disputés. Il s'agit de ce champ de bataille pacifique de l'art, véritable champ d'honneur sur lequel viennent se mesurer les peuples qui croient avoir des droits à se dire les maîtres du progrès et de la civilisation. Les différens états font de l'enseignement des beaux-arts l'objet d'une vive sollicitude, et en cela ils sont bien inspirés. On sait quels furent dans l'antiquité les prodigieux efforts des Athéniens pour l'emporter en fait d'art sur leurs rivaux. Ce n'est point pour une stérile satisfaction de vanité que cette république libre et triomphante sacrifiait toutes ses ressources, plus que ses ressources, puisqu'elle y employait trois fois son revenu annuel, à élever ce Parthénon, temple de la vierge-déesse en qui se personnifiaient la sagesse et l'activité humaines. Périclès savait bien que cette œuvre, qui résumait l'architecture, la sculpture et la peinture de son siècle, assurait pour longtemps aux siens une supériorité de puissance, un privilège de richesse. L'art est une source pure placée sur un plateau élevé et qui féconde en descendant par une pente naturelle toutes les productions de l'industrie. Athènes, qui n'avait ni prairies, ni forêts, ni blé, Athènes avec les profits de ses manufactures, les premières du monde, de ses ateliers, d'où sor-

(1) Voyez la *Revue* des 1^{er} septembre et 15 octobre 1868.

tit un peuple de statues, put nourrir 400,000 esclaves et 50,000 citoyens. Ses œuvres étaient demandées non-seulement dans ses colonies, mais partout où quelque besoin de luxe et de recherche dans la vie se faisait sentir. Voyons par quelles institutions ceux qui aiment à se nommer les Athéniens modernes tâchent d'imiter ces lointains devanciers.

I.

Il existe en France un certain nombre d'écoles supérieures dont le passé est des plus honorables. Celles de Dijon et de Lyon conservent une réputation déjà ancienne. Dijon revendique plusieurs de nos gloires. Son école gratuite, fondée par un artiste savant, Devosge père, développa les dispositions de Pierre-Paul Prudhon, ce treizième enfant d'un maître maçon de Cluny. Prudhon ne la quitta que pour aller étudier à Rome, lui qui fut toujours si peu italien, après avoir remporté le prix de peinture établi par les états de Bourgogne. Elle a également formé le statuaire François Rude, qui devait illustrer sa province et son pays en sculptant ce bas-relief animé d'un souffle héroïque où les pierres semblent se lever comme des soldats pour marcher à la voix de la femme ailée qui les appelle. L'école de Lyon est fière d'Hippolyte Flandrin, le peintre austère qui redonna chez nous un instant d'éclat à la peinture religieuse. Marseille, Bordeaux, Rouen, Besançon, Toulouse, Lille, Montpellier, ont aussi des écoles d'art qui, dans leur sphère modeste, rendent de grands services. A une époque où toute chaleur semble s'éteindre aux extrémités, elles gardent en divers points de la France des foyers qui suffisent à réchauffer et à développer tous les germes de talent. C'est à Paris toutefois, à Paris seulement, que les artistes trouvent réunis les moyens les plus précieux d'enseignement supérieur. C'est à l'École des Beaux-Arts que se complètent les études de ceux qui ont résolu de pousser aussi loin que possible leur éducation.

L'École des Beaux-Arts, bien qu'administrée par l'état, est à peu de chose près une école libre. On y entre sans examen, on y passe le temps qu'on veut. Le cercle des études n'est pas forcément parcouru en un nombre fixe d'années, comme cela se pratique dans la plupart des établissemens publics d'instruction. Il suffit, pour faire partie d'un des ateliers qu'elle renferme, d'être agréé par le professeur qui le dirige. Celui-ci est seul juge des études antérieures et des aptitudes du candidat. Il peut également faire interdire son atelier aux élèves dont il aurait à se plaindre ou qu'il trouverait impropres à tirer parti de son enseignement; mais rien n'empêche les jeunes gens ainsi exclus de se faire inscrire à l'ate-

lier voisin. Ainsi se concilient par une bienveillance sincère et raisonnée les droits de l'élève et l'évidente nécessité de décourager certaines fausses vocations. L'école ne possède d'ateliers d'étude toujours ouverts que depuis le décret de 1863, qui l'a réorganisée sur de nouvelles bases. Avant cette date, les jeunes gens reçus comme élèves y venaient entendre des leçons, prendre part à divers concours, travailler d'après l'antique ou le modèle vivant sous les yeux de membres de l'Institut qui se relayaient pour examiner leurs travaux et leur donner des conseils. Ces séances n'étaient pas suivies avec beaucoup d'assiduité. Il n'y avait là rien de comparable à ces ateliers où un groupe de jeunes gens vit dans la même atmosphère d'idées, de traditions, de recherches. Pour en trouver de pareils, il fallait aller en dehors de l'école, à ces ateliers libres dont il est impossible de ne point parler dans une étude sur l'enseignement des beaux-arts. C'étaient simplement des réunions de jeunes gens se rassemblant dans un local loué par eux pour faire de la peinture, de la sculpture ou de l'architecture sous la direction d'un maître qu'ils s'étaient choisi et qui ne relevait pas de l'état. Si l'on en croit les romanciers, il n'est pas de plaisans tours que ces élèves ne se permissent à l'égard des nouveau-venus, des bourgeois et des voisins. La gaité et la licence qui régnaient dans ces foyers d'études ont été fort exagérées. Ce qui est hors de discussion, ce sont les éminens services qu'ils ont rendus et que les admirateurs de l'organisation récente semblent trop portés à oublier. Tel des ateliers du siècle dernier, celui de David par exemple, exerça une influence décisive sur la marche de l'art. L'atelier de Guérin eut cette fortune étonnante qu'on en vit sortir trois des plus grands artistes de notre temps. C'est là que se préparèrent à la lutte des hommes qui allaient bravement se frayer à eux-mêmes et frayer à leurs successeurs une route encore inconnue. L'auteur de la *Bataille d'Eylau* et des *Pestiférés de Jaffa*, Gros, chez lequel se montre déjà une sorte d'impatience virile, un besoin inquiet d'émancipation, Géricault, qui n'eut que le temps d'affirmer son génie sur quelques toiles après avoir échappé violemment à la règle, et qui mourut jeune et glorieux sans avoir dit son dernier mot, Delacroix, à qui était réservée une carrière plus longue, illustrée par tant d'œuvres puissantes et inégales, avec tant de vicissitudes de combats, d'échecs, de déceptions et de triomphes, — ces trois représentans des tendances modernes ont appartenu à l'atelier de Guérin. L'éclat de ces ateliers libres dépendait surtout du talent de l'artiste qui les dirigeait; ils grandissaient et mouraient avec l'homme qui les avait fondés. C'eût été le rôle naturel de l'École des Beaux-Arts de mettre la continuité de l'enseignement à l'abri de ces vicissitudes propres aux institutions privées. Ce rôle, une partie du public trouvait qu'elle le remplissait

mal. Dans ses salles de travail et ses amphithéâtres, il n'y avait point contact journalier entre le professeur et le disciple, qui était tenu généralement à distance. La direction des études était en outre accusée de laisser percer des tendances trop exclusives. L'administration supérieure accueillit cette rumeur avec bienveillance, et s'en fit elle-même l'écho. L'éducation d'art, disait-on, sous la pression de professeurs membres de l'Institut, était partout académique, — on entendait par là surannée. D'un autre côté, le séjour des ateliers libres coûtait cher; plus d'un jeune homme bien doué, mais pauvre, avait dû cesser de les fréquenter. Si quelques élèves obtenaient, par une faveur spéciale de leurs camarades, de ne pas contribuer à l'entretien du local, au paiement des modèles et du professeur, si par l'indulgence de ce dernier ils avaient une sorte de sauf-conduit qui leur assurait momentanément la gratuité, cela ne laissait pas de léser quelques intérêts, d'être surtout précaire et incertain. Le bienfait même avait quelque chose de pénible et de blessant pour ceux qui en jouissaient. Il n'en serait pas de même, ajoutait-on, si les frais de l'enseignement étaient supportés par le budget. Reste à savoir si c'est la fonction de l'état de garantir à quelques-uns le bénéfice d'un enseignement supérieur quelconque. Provisoirement on a tranché cette question par l'affirmative. Nul n'était reçu à l'école, aux termes de l'organisation antérieure, qu'après avoir subi un examen. Il fallait pour y entrer faire dans un délai fixé une académie d'après le modèle vivant. Quelques-uns de ceux qui devaient honorer l'art contemporain ont échoué à cette épreuve. Une légende qui court les ateliers, et qui paraît s'appuyer sur des faits réels, assure que Delacroix et Flandrin n'y réussirent pas du premier coup. Ces exclusions n'auraient plus lieu aujourd'hui; les conditions d'admission sont profondément modifiées. Pourvu qu'il se trouve dans les limites d'âge, de quinze à vingt-cinq ans, tout jeune homme a le droit de se faire inscrire à l'école; à partir de cette inscription, il prend date comme aspirant, si la place manque dans les ateliers. Afin de mériter le titre d'élève de l'école, il faut pourtant avoir obtenu quelques succès dans les examens ou les concours. Trois ateliers de peinture sont ouverts en permanence, trois de sculpture, trois d'architecture. Deux ateliers sont consacrés tant à la gravure ordinaire qu'à celle des médailles et des pierres fines. On met à la disposition de chaque atelier des modèles et une petite bibliothèque. La direction ne manque pas aux jeunes artistes, et la direction dans le sens qu'ils préfèrent, puisqu'ils ont pu s'adresser à un professeur de leur choix. Au besoin, ils gardent leur initiative personnelle et ne demandent guère au maître qu'une sorte de patronage nominal. Des collections importantes sont réunies dans l'école, qui peut sous ce rapport être considérée comme une succursale du

Louvre. Elle possède une série de statues antiques copiées ou moulées, des reproductions de peintures célèbres, des médailles, des modèles d'architecture. Tous ces trésors d'art entassés sont autant de moyens d'éducation par les yeux.

On a divisé les élèves d'architecture en deux classes, et ils ne passent de l'une à l'autre qu'après avoir obtenu un certain nombre de mentions. Il n'y a point de classes dans les autres sections. Des concours sont établis non-seulement entre les élèves des ateliers de l'école, mais aussi avec ceux des ateliers du dehors. D'ordinaire on exige des concurrens une esquisse, puis un travail d'une exécution plus avancée. Les récompenses consistent en médailles et en indemnités d'argent; elles sont quelquefois décernées par un jury dans lequel figurent les artistes lauréats des expositions des beaux-arts. Aux concours de fin d'année, on a essayé du suffrage universel direct. Les élèves constitués en jury se sont distribué les places. La pensée était bonne et témoignait d'un louable désir d'éviter jusqu'aux apparences d'un passe-droit. Comme la femme de César, il ne faut pas que l'administration puisse être soupçonnée. Il y avait lieu d'espérer que personne ne se plaindrait. Il n'en a pas été tout à fait ainsi, et il y a eu des récriminations assez amères. Ce n'est pas une raison de condamner un système libéral. N'oublions point qu'il faut un noviciat pour l'exercice de toute liberté.

Outre les médailles ordinaires, qui comportent trois degrés, l'école décerne un prix spécial connu sous le nom de grande médaille d'émulation, et réservé à l'élève peintre, sculpteur, architecte ou graveur qui a obtenu le plus de récompenses dans le courant de l'année. Une autre disposition, favorable aux élèves assidus, leur permet de consacrer à l'étude les heures même où les ateliers sont fermés. Des salles sont mises pendant la soirée à leur disposition; mais, comme les locaux sont de dimensions restreintes, un examen est exigé. Il faut exécuter une figure d'après le modèle vivant ou d'après l'antique. La discipline de ces salles est assez sévère. Quant aux cours, qui sont professés durant cinq mois de l'année, du 1^{er} novembre au 30 avril, on en accorde la libre entrée non-seulement aux élèves des ateliers et aux aspirans, mais encore à toute personne française ou étrangère qui, se livrant à l'étude d'une branche de l'art, a demandé au secrétariat une carte d'admission. Telle est la règle. Dans la pratique, les formalités sont moindres encore. On ne refuse guère, tant qu'il y a une place libre, l'entrée d'un cours quelconque. Quelques-uns ont été faits par des hommes de bonne volonté qui n'ont point de commission officielle et ne sont point rétribués. La plupart des professeurs néanmoins sont nommés par l'état à la chaire qu'ils occupent. Les programmes embrassent les mathématiques, la perspective, les sciences physiques, des notions

historiques assez complètes sur les Hébreux, les Égyptiens, la Grèce et Rome dans l'antiquité, la France pour les temps modernes; enfin il y a des cours d'architecture, d'anatomie, d'esthétique. Les leçons d'anatomie ne sont pas, et c'est un tort, imposées aux architectes. Le cours d'esthétique en est arrivé à se changer en une étude un peu systématique des différentes écoles de peinture, considérées comme la flore d'une botanique humaine et classées suivant les climats, les influences des milieux, de l'air qu'ont respiré les artistes.

Le palais où est installée l'École des Beaux-Arts a deux entrées, l'une sur le quai Voltaire, l'autre dans la rue Bonaparte. Quand on arrive par la rue Bonaparte, on franchit d'abord une grille que décorent les bustes de Puget et de Poussin, symbolisant la sculpture et la peinture françaises. On se trouve alors dans une vaste cour et en présence d'un véritable musée en plein air. La façade du château de Gaillon, construit par le cardinal d'Amboise, y a été transportée et réédifiée pierre à pierre; c'est un grand mur sculpté et percé à jour dont la silhouette se découpe heureusement sur les tons clairs des bâtimens du fond. A droite en entrant, on aperçoit un fragment du château bâti par Henri II à Anet pour Diane de Poitiers. Malgré cette destination profane et les chiffres entrelacés qui la recouvrent, cette porte sert d'entrée, curieux retour des choses d'ici-bas! à la chapelle du couvent qui occupait l'emplacement de l'école. La seconde cour est dallée de marbre et ornée d'une fontaine qui ne serait pas déplacée au Louvre. Cette fontaine appartenait à l'abbaye de Saint-Denis; les religieux y venaient faire leurs ablutions avant d'entrer dans le réfectoire.

Pénétrons dans l'un des ateliers. La salle est grande, un peu nue. Les élèves travaillent, isolés ou groupés, assis ou debout, silencieux. Le professeur est absent. On ne le trouve là que deux ou trois fois par semaine. Il vient passer en revue les esquisses, donner des avis et des conseils. On ne voit pas non plus de gardiens. Ils se promènent dans les corridors, attendant qu'on ait besoin d'eux. Nulle surveillance à l'intérieur de l'atelier, et les choses n'en vont pas plus mal. Ces jeunes gens sont traités en hommes. Ils gardent leur initiative et la responsabilité de leurs actes. Ils sont tellement bien chez eux, qu'ils peuvent organiser de petites fêtes de famille pour la bienvenue, la réception ou les succès de leurs condisciples. L'ordre est peu troublé dans ces occasions. S'il arrive qu'il le soit, le gardien entre chapeau bas, tout s'apaise. L'école n'a naturellement point de récréations; mais il existe des endroits abrités où les élèves peuvent prendre l'air. Ils philosophent ensemble aux heures du repos au bord d'une petite fontaine jailissante dans la jolie cour du Mûrier, qui présente de trois côtés un cloître de style pseudo-pompéien. Les divers ateliers se fréquen-

taient entre eux assez volontiers après la réorganisation de l'école, les arts sont frères; les peintres allaient chez les sculpteurs, les sculpteurs chez les architectes. Ces rapports de bon voisinage, qui pouvaient être profitables à tous, ont pris un caractère moins amical, et finalement est survenu un ordre qui a tout fait cesser, visites et excursions.

Que deviennent les élèves à la sortie de l'école, quel est le résultat de leurs études? C'est le côté triste, mais c'est aussi l'honneur de la république des arts comme de celle des lettres que le caractère aléatoire de la profession choisie par ceux qui se consacrent à la recherche et à la reproduction du beau. Les élèves formés par l'École des Beaux-Arts n'ont en général ni avantage ni diplôme qui les distingue. Il y a une seule exception, et elle est toute récente. Depuis le mois de novembre 1867, les architectes peuvent être diplômés. Ce qu'on peut dire en thèse générale, c'est qu'on puise à l'école une instruction sérieuse. Elle est une pépinière d'où sortent d'excellens artistes et les meilleurs professeurs d'art. Quelques élèves, assez peu, arrivent à l'objet de l'ambition de tous, ils sont admis à concourir pour les grands prix de Rome. Parmi ces appelés, le nombre des élus est à peu près de un sur dix. De ceux-ci, on peut dire que leur rêve est réalisé, au moins provisoirement. Les voilà entretenus aux frais de l'état; leurs études deviennent l'objet d'une dépense nationale. Ils croient être au but, ils entrevoient à l'horizon le rameau d'or qu'ils s'en vont cueillir. En attendant, ils voyagent ou bien se promènent dans les jardins de la ville éternelle, plus jeunes, mais déjà pareils dans leur imagination à ces maîtres que Delaroche a figurés discourant sous des portiques, à la lumière du jour sans fin, dans l'hémicycle de l'école qu'ils viennent de quitter. Le prix de Rome est quelque chose d'assez semblable à ce bâton de maréchal que chaque soldat emporte dans sa giberne. Qui pourra compter ce qu'il s'est usé de jeunesse et dépensé de pacifique héroïsme pour y atteindre? Jusqu'à trente ans autrefois, l'élève nourrissait en son cœur cette espérance secrète ou avouée. On a récemment fixé à vingt-cinq ans le terme après lequel on devait renoncer à concourir. Le délai est peut-être un peu court, surtout en ce qui concerne les architectes, qui ont à se munir d'un bagage assez considérable de connaissances précises et variées.

Il n'est point nécessaire de faire partie de l'École des Beaux-Arts pour « monter en loges. » Les réglemens n'exigent guère que deux choses, que le candidat soit de nationalité française et qu'il satisfasse aux épreuves. Nous ne croyons pas cependant que jamais on ait décerné la couronne à quelque artiste complètement étranger aux leçons professées sous la surveillance administrative. Nous allons omettre parmi les conditions imposées une petite clause

qui paraît au premier abord un peu singulière. Le candidat au prix de Rome ne doit pas être marié. Cela ne constitue pas, à vrai dire, un encouragement aux « justes noces ; » mais, à regarder de plus près et à considérer les intentions, la condition n'est point déraisonnable. Les rédacteurs du règlement ont songé à la somme attribuée à l'élève ; il serait impossible au pensionnaire de faire vivre une famille et d'étudier en même temps à loisir avec un budget aussi restreint.

Les prix ne sont pas toujours décernés ; on les retarde d'un an, si les ouvrages exécutés ont été jugés trop faibles pour justifier la libéralité de l'état. Les lauréats, exemptés du service militaire, sont pensionnés pendant quatre ans depuis le décret de novembre 1863. Ils l'étaient autrefois durant cinq années. Les élèves ne sont plus tenus de résider à la villa Médicis. Deux années seulement de séjour à Rome sont obligatoires aujourd'hui. Les deux autres, ils les passent, selon leurs inclinations et leurs goûts, ordinairement en voyages qui peuvent servir à leur instruction. Ils sont à ce sujet aussi peu gênés que possible par les formalités à remplir : il leur suffit de prévenir à l'avance de leurs projets le directeur de l'école.

Les concours s'ouvrent chaque année au printemps pour la peinture, la sculpture, l'architecture, et tous les trois ans seulement pour d'autres branches de l'étude. On a supprimé les concours de paysage historique. Il faut subir d'abord une épreuve préalable, qui consiste à tracer une esquisse. Une dizaine de candidats seulement en sortent vainqueurs, et montent en loges. Qu'est-ce que la loge ? l'atelier, si vous aimez mieux, la cellule où ils sont appelés à exécuter leur œuvre. Pour commencer, le régime est sévère ; ils sont à peu près prisonniers. Dans un délai fixé, ils doivent fournir l'esquisse de leur composition. Ils ne peuvent sortir de l'école. De l'extérieur, ils ne reçoivent ni conseils ni renseignemens. L'esquisse achevée, ils ne devront en changer aucun des caractères essentiels sous peine d'être mis hors de concours. Pour l'exécution du tableau, du modèle en terre, de la gravure, on leur accorde un délai de deux ou trois mois. Période de rude labeur, de doute, d'irrésolution, d'inquiétude, ces quelques mois laissent à ceux qui les ont connus un souvenir persistant. Tel travaillera courageusement et plein d'espoir pendant un mois, et un beau matin détruira d'un seul coup son ouvrage. Tel peintre restera oisif pendant le même mois, ira passer ses journées à la campagne, se promener dans les bois, rêver au soleil, et n'arrivera pas moins à l'heure dite, ou même une semaine auparavant, démentant ainsi la fable du lièvre et de la tortue. C'est affaire d'impression, de tempérament. Les plus habiles seraient impuissans à rien prédire.

Dès le premier jour, il y a grand mouvement dans l'école. Avec

le secours des élèves de son atelier, le jeune artiste emménage dans sa loge tout le mobilier dont il a besoin. Les plus opulens y font déposer des divans ou des matelas. D'autres ne donnent rien aux raffinemens du luxe, et apportent seulement, suivant leur spécialité, soit un chevalet, une toile et des couleurs, soit de la terre glaise et des ébauchoirs, soit des planches et du papier. Sculpteurs et peintres ont la table à modèle, car on les autorise à consulter le modèle vivant; mais les moulages, les dessins, les calques, sont l'objet d'une prohibition absolue. L'élève passe à son entrée dans l'école devant des gardiens qui, avec l'instinct de douaniers guettant des pièces de contrebande, sont habitués à dépister la ruse et à remettre en lumière les objets qui semblaient le mieux protégés contre leurs atteintes. L'administration les a armés du droit de fouiller à l'occasion les élèves *logistes*. Les artistes pourtant sont gens inventifs, et il circule des histoires plus ou moins apocryphes sur des fraudes qui n'ont point été découvertes. Certains de ces stratagèmes défraient les conversations de l'école, et ne laissent pas d'être pleins de gaieté et d'imagination.

Les loges se suivent et se ressemblent, s'ouvrant sur un long corridor où passe un gardien. Sauf que la lumière est libéralement distribuée, cela fait penser à une prison. L'élève entre le matin, sort le soir content ou mécontent, sa journée faite, ne croyant pas toujours, comme le Dieu des Hébreux, que son œuvre est bonne. La tradition veut que les élèves se visitent entre eux les derniers jours en dépit de la surveillance. C'est un usage auquel on ne manque guère. Chacun a vu l'ouvrage de ses concurrens, les prix sont décernés d'avance par une sorte de jury préalable avec lequel ne s'accorde pas le plus souvent le jury réel. Celui-ci est tiré au sort sur une liste que dresse le conseil supérieur de l'enseignement; les peintres sont jugés par les peintres, les sculpteurs par les sculpteurs, l'architecture par les architectes. L'état croit devoir octroyer à tous les concurrens, même à ceux qui obtiennent le moins de succès dans le résultat final, une indemnité en argent. Cela sert à couvrir quelques-unes des dépenses, notamment les frais de modèles. Cependant la somme allouée n'est point assez importante pour que la « montée en loge » ne soit pas pour la plupart des concurrens une dépense relativement considérable. Quelques-uns, et souvent ce ne sont pas les moins dignes, sont pauvres. Ceux que ne pensionne pas leur ville natale ou leur département ont dû quelquefois renoncer à monter en loges. Ce résultat est fâcheux; mais il est à peu près impossible de remédier aux causes qui le produisent.

Les programmes des concours ne sont point faits d'ordinaire pour échauffer l'imagination. En architecture pourtant, les projets de grandes constructions monumentales ne sont pas rares. S'ils ont

surtout eu autrefois en vue des édifices appartenant plus particulièrement au monde ancien, on choisit de préférence aujourd'hui ceux qui correspondent à quelque nécessité moderne, théâtres, palais, bains, hôpitaux, églises; on s'est même une fois plié à des exigences d'un autre ordre en demandant un plan d'hôtel pour un banquier. Quant aux autres arts, on emprunte aux récits de l'histoire des Grecs, des Romains, des Hébreux, par exception à ceux de quelque nation contemporaine, la matière du sujet qu'on propose de traiter. *L'Iliade* et *l'Odyssée*, la Bible et l'Évangile, sont un répertoire où l'on puise sans se lasser; certains thèmes reviennent presque forcément à intervalles irréguliers comme les numéros des loteries. Il en est sur lesquels il est difficile de manifester des qualités saisissantes capables d'emporter d'assaut le suffrage des juges. Il y a quelques années, les élèves pour le concours de gravure en médailles avaient à représenter *la France dotant l'Algérie de puits artésiens*. Il faut supposer chez un artiste les facultés d'abstraction bien développées pour lui imposer cette patriotique, mais froide allégorie.

Les lauréats du grand concours sont de plein droit pensionnaires de l'école de Rome. Ils partent d'ordinaire à la même époque, quelquefois ensemble et emmenant avec eux le lauréat de composition musicale. Presque sans transition, ils passent d'une vie pleine d'incertitudes et souvent de privations à une existence exempte de soucis. Quatre ans à cet âge, c'est presque l'éternité! L'avenir se présente avec tant d'espérances! Puis ce voyage à plusieurs, camarades ou compagnons d'étude et de succès, dans la pleine floraison de la jeunesse, cette arrivée sous un climat plus doux, dans cette Italie de leurs songes, il y a là plus qu'il n'en faut pour mettre la joie au cœur des plus exigeans et des plus moroses. « Italie! Italie! les compagnons la saluent d'un cri joyeux! » dit après Virgile M. Baltard dans son livre sur la villa Médicis. La lutte est terminée, plus d'un le croit, et il s'endort dans les délices de cette nouvelle Capoue. Il n'étudiera qu'à son gré, à ses heures, il n'a d'autre engagement que d'envoyer tous les ans des ouvrages qui témoignent de ce qu'il apprend. Est-il bien utile que ceux de nos artistes qui donnent le plus d'espérances aillent à Rome compléter leurs études? pourquoi Rome a-t-elle été choisie plutôt que Florence ou quelque autre ville d'Italie? En réponse à cette interrogation, on a souvent invoqué la gloire de l'école romaine. Quoi qu'on ait pu avancer cependant, il n'y a jamais eu d'école romaine proprement dite. Ce qui est vrai, c'est que les souverains pontifes furent assez puissans au temps de la renaissance pour avoir auprès d'eux des artistes capables de rehausser par des œuvres magnifiques l'éclat de leur trône. Des maîtres florentins, deux surtout, qui ré-

sument en eux les plus hautes magnificences de l'art au xvi^e siècle, Michel-Ange et Raphaël, transplantèrent à Rome l'école de Florence. Bon nombre de leurs œuvres, les plus belles peut-être, sont restées dans la ville éternelle. Elles n'ont pas moins été exécutées par des gens qui étaient nés ou s'étaient formés en Toscane. Le seul artiste de Rome, Jules Romain, se vit exilé de sa patrie. Sans doute, tant que vécurent Michel-Ange et Raphaël, la ville éternelle fut comme un foyer rayonnant. Eux morts, il ne resta rien; ils n'eurent pas de successeurs, sinon quelques-uns de leurs disciples immédiats qui s'éteignirent bientôt eux-mêmes; il fallut pour repeupler d'artistes de valeur la cité des papes que des étrangers y vissent à leur tour, soit de France, comme Poussin, soit d'Allemagne, comme Raphaël Mengs, Angelica Kaufman, Overbeck et ses compagnons. Ce n'est donc pas pour ses peintres qu'a été choisie cette résidence de Rome, c'est plutôt en raison des souvenirs de l'antiquité qu'on y retrouve à chaque pas, pour ces ruines et ces débris qui ont échappé à tant de dévastations. On a pensé que rien n'était plus propre à développer le sentiment du beau que le spectacle de ces chefs-d'œuvre accumulés; on s'est souvenu que c'est la vue des ouvrages anciens retrouvés qui suscita en Italie cette étonnante période de grandes choses et de grands hommes qu'on appelle la renaissance.

L'Académie de France à Rome date déjà de deux siècles. Elle fut établie en 1665 sur la proposition de Colbert. L'académie des douze anciens, germe de notre académie de peinture, s'était installée à Paris sept ans plus tôt, en 1648, au milieu des troubles de la Fronde. S'il se préoccupait de fournir aux artistes français les moyens d'étudier les grands modèles offerts par l'Italie, Colbert ne songeait guère à mettre à leur disposition les richesses que possédait la France. Il réunit, il est vrai, un assez grand nombre de bonnes toiles, dispersées jusque-là dans les maisons royales, dans les églises et les possessions du clergé, et en forma le « cabinet du roi, » qu'il accrût constamment et qui devint un musée; mais ce musée n'était point ouvert au public. Il fut transporté plus tard du Louvre à Versailles. Sous Louis XV, on demanda que ces tableaux fussent ramenés à Paris, afin que les « curieux et les étrangers pussent les voir librement. » Ce n'est qu'en 1750 que ces réclamations furent écoutées. Cent-dix tableaux furent exposés au Luxembourg à l'admiration des « amateurs et des artistes. » Encore Louis XVI eut-il la malheureuse idée de les replacer à Versailles en 1785. La visite au pays d'outre-monts n'était donc pas sous Louis XIV un luxe tout à fait inutile. Lebrun, qui dirigeait l'Académie de peinture, eût été envoyé pour diriger l'école de Rome, s'il n'eût été forcé de résider à Paris. Charles Errard le remplaça, et partit en 1666 avec douze pensionnaires. Pendant quelque temps,

on continua de donner aux artistes remarquables des cadeaux ou de gent. On cite un premier prix qui, en 1672, consista en un chandelier d'argent de soixante livres. Les architectes n'envoyaient pas d'élèves; ils n'étaient pas encore associés en académie. En 1803, l'Académie de France occupait encore à Rome le palais de Nevers ou palais Mancini, sur le Corso. Le premier empire acheta la villa Médicis. M. Suvée, alors directeur, dépensa une partie de sa fortune à réparer les bâtimens avant de s'y installer. Le passé de cette villa est lui-même intéressant. Construite en 1540 par le cardinal Ricci de Montepulciano sur la colline où Lucullus, Salluste, Domitien, avaient leurs jardins, placée dans une situation magnifique, elle a été baptisée du nom d'un autre cardinal, Alexandre de Médicis, qui devint pape sous le nom de Léon XI. La façade donnait sur les jardins; Alexandre y fit ajouter une façade nouvelle dont Michel-Ange passe pour avoir donné les dessins. Le style est celui de la bonne époque de la renaissance en Italie. Cette demeure fut enrichie de toute sorte de belles œuvres antiques qui y séjournèrent peu. Un grand-duc de Toscane, Côme III, emporta tout, tableaux, vases, statues, pour meubler sa galerie des Offices à Florence. Le palais avait servi de logement à Galilée quand il fut appelé devant le saint-office pour rendre compte de son livre sur Copernic. Par un échange de bons procédés, les Médicis offraient l'hospitalité à celui qui avait donné leur nom aux satellites de Jupiter.

La villa est probablement la plus belle propriété de la France à l'étranger. De la montagne des pins, Monte-Pincio, sur laquelle elle est bâtie, elle domine la ville entière. Les jardins occupent une vaste étendue, les murs ont 2 kilomètres de tour, les arbres sont taillés très bas, d'où il suit que les statues semblent prendre une plus grande hauteur; des divisions régulières sont formées par des lauriers en palissades. Dans les longues allées, les pensionnaires de l'état, dont le nombre a été jusqu'ici de vingt à vingt-cinq, peuvent se promener au milieu de chefs-d'œuvre de marbre. Ils ont chacun une chambre et un atelier, la table commune qui les réunit à diner et à souper, le modèle vivant pour l'étude collective, une direction bienveillante et qui ne se laisse point sentir, une bibliothèque spéciale, une galerie de moulages. Au dehors de l'école, les collections publiques et particulières leur sont libéralement ouvertes. L'école de Rome a été constamment soutenue par la faveur royale. Cette petite colonie d'un pays qui ne colonise guère semblait propre à soutenir l'éclat du nom français à l'étranger. L'envoi des pensionnaires n'a été interrompu que quelques années en deux siècles, une fois par le caprice d'un ministre, une seconde fois pendant la révolution à cause de la pénurie du trésor. La révolution cependant a beaucoup

fait pour les arts. D'abord elle les a émancipés, et a la première essayé d'intéresser la nation entière aux belles œuvres. Avant 1789, il n'y avait d'exposition publique que pour les académiciens, dont les œuvres étaient placées « par rang d'ancienneté. » Il est difficile de pousser plus loin l'amour de la hiérarchie. Les autres peintres devaient se contenter d'une petite exposition qui se tenait sur la place Dauphine, en plein air, le jour de la Fête-Dieu, et durait deux heures. C'est le gouvernement révolutionnaire qui ouvrit des expositions pour tous les artistes français et étrangers. Il organisa au Louvre un musée public où tout citoyen pouvait venir travailler cinq jours par décade, il établit des concours dont les prix en argent s'élevaient à la somme de 242,000 livres; il voulait que le palais de Versailles devînt un centre d'instruction publique, et songeait à établir des cours de dessin dans les salons de Lebrun. Quant à l'école de Rome, il supprima les fonctions de directeur, qui parurent contraires à l'esprit de l'institution. Jugeant que les élèves avaient besoin d'une surveillance plus cordiale que rigoureuse et surtout d'un appui solide, on les mit sous la garde du ministre de France à Rome.

Il est un fait assez singulier qui se passe de nos jours. De l'aveu de l'administration, les lauréats du concours de gravure partent graveurs et reviennent peintres. Cette transformation bizarre est la suite d'une loi naturelle, et la cause n'en est pas difficile à démêler. La gravure au burin, ce qu'on appelle la grande gravure, ne jouit point aujourd'hui de beaucoup de faveur auprès du public; comme elle est moins demandée, on l'abandonne. La photographie est en train de la remplacer peu à peu. A peine dans ce naufrage d'un art qui a eu ses jours de splendeur surnage-t-il encore deux ou trois noms honorables ou illustres. Quoi d'étonnant que la plupart des graveurs renoncent à un procédé qui ne les met plus en rapport avec leurs contemporains? A cette situation, l'État cherche des remèdes, il n'en trouvera point. Il ne pourra qu'adoucir une transition pénible. Là où l'encouragement des particuliers manque, toute subvention officielle est insuffisante.

Tous les ans, les élèves de Rome doivent envoyer un certain nombre d'ouvrages à Paris. Ils les exposent d'abord à la villa Médicis. Cette exposition est fort suivie par toute la population romaine et par les pensionnaires des autres nations. On est assez favorable sur les bords du Tibre aux jeunes artistes de notre pays. Leur séjour flatte l'orgueil italien. Les Romains voient dans la fondation et le maintien de notre école l'aveu que leur ville est encore la capitale des arts. C'est à des élèves de la villa Médicis qu'on doit bon nombre de travaux qui ont fait mieux connaître ce que furent à leurs époques de splendeur non-seulement Rome, ce foyer de la

civilisation latine, mais encore cette autre ville, centre d'une humanité plus douce, auprès de laquelle la race romaine semble presque barbare. On sait ce que les recherches françaises ont fait pour la mise en lumière des monumens d'Athènes. Nos architectes ne se sont point contentés d'aller à Rome, il n'en est guère qui n'aient voyagé en Grèce, pour étudier ces édifices qui ont gardé la grâce et comme un souvenir de la jeunesse du monde.

C'est une position fort enviée que celle de directeur de l'école de France. Ceux qu'on envoie à ce titre ont l'honneur de représenter l'art français en Italie. La liste des directeurs s'ouvre par le nom d'Errard. Entre autres peintres célèbres, N. Coypel (1672), de Troy (1738), Natoire (1751), Vien (1774), Guérin (1822), Horace Vernet (1828), y ont successivement figuré. M. Ingres la dirigea et y exerça une très grande influence de 1834 à 1840. Les derniers directeurs sont M. Schnetz, M. Robert-Fleury, qui n'a fait à la villa Médicis qu'une assez courte apparition, et M. Hébert. Quand les élèves pensionnaires de France retournent dans leur pays, ils ont trente ans ou peu s'en faut. Le terme maximum était jadis trente-cinq ans. Ils se trouvent avoir dépensé une grande partie de leur vie pour achever leur éducation d'art. Ils entrent dans la mêlée, non pas tout à fait en simples soldats, mais en officiers qui ont d'abord à justifier leur grade. Ils n'ont conservé quelques communications avec le public que par les envois annuels, qui sont, il est vrai, discutés et étudiés attentivement. Autrefois ils se trouvaient condamnés d'ordinaire à une longue obscurité et à des luttes pénibles; aujourd'hui leur situation n'est pas trop mauvaise. En général, l'état, continuant pour eux son système de protection, les charge de quelques travaux. Les premiers pas leur sont facilités, et c'est à eux de se distinguer et de s'élever de plus en plus.

En résumé, l'état a rendu aussi aisé qu'il l'a pu l'accès des écoles, il a montré une libéralité véritable à fournir aux hommes de talent des moyens d'étude et des occasions de succès. S'il y avait un reproche à lui adresser, ce ne serait donc pas de ne point protéger assez les artistes, ce serait plutôt de les trop protéger. Athènes ne subvenait point aux frais de l'éducation de ses peintres, de ses architectes et de ses sculpteurs. Les leçons coûtaient au contraire fort cher. Elle n'en a pas moins eu une profusion d'artistes admirables. C'est qu'il y avait dans les suffrages de l'intelligente et libre population de l'Attique un énergique stimulant aux efforts et à l'émulation du génie. Les élèves de nos écoles gratuites, les pensionnaires de la villa Médicis, trouvent dans l'état un client commode, et se laissent aller à un art particulier, habile, plus raffiné que simple et fort, parfois adulateur et peu en rapport avec les généreuses tendances de l'avenir. Cette voie n'est pas la bonne.

Nous devons signaler aussi une cause de décadence qui était grave du temps de l'ancienne organisation, et qui reste sensible dans la nouvelle : la plupart des élèves manquent encore d'études générales. Il en est qui se vantent de leur ignorance et la prennent volontiers pour de l'indépendance. La confusion est regrettable. Les Grecs, auxquels il faut toujours revenir en pareille matière, ne la faisaient pas. Nous savons que Pamphile, le maître d'Apelles, exigeait de ses disciples dix ans d'assiduité à son atelier et des connaissances approfondies sur l'histoire, les lettres, les sciences. Que des élèves aient cette idée fautive sur l'utilité du savoir, on le comprendrait en le regrettant; mais quelques-uns de ceux que le public tient pour des maîtres n'en sont pas exempts eux-mêmes. Ce dédain n'est pas égal dans toutes les branches de l'art. Les architectes sont ordinairement fort portés à s'instruire. Ces nuances trouvent leur raison d'être dans l'ensemble des connaissances très variées que réclame l'architecture. Beaucoup de sculpteurs sont persuadés que la statuaire ne réclame guère que la science des formes superficielles, l'étude des antiques, l'éducation de la main. Ceux des artistes contemporains qui ne se sont pas contentés de ce mince bagage et n'ont pas cru voir dans de plus amples acquisitions un danger pour leur originalité n'ont point à s'en repentir. Leurs travaux sont marqués d'une empreinte qui les ferait aisément reconnaître. Les peintres, sans être, tant s'en faut, des savans, ont plus appris. Il est cependant plus aisé de s'improviser peintre que statuaire, la couleur réserve à ses élus des privilèges particuliers; mais la peinture a des exigences qu'il est impossible d'éluder aujourd'hui. L'exactitude des costumes, celle de certains types consacrés par l'usage, des lieux où se passent les scènes représentées, la nécessité de varier les attitudes, les caractères des personnages, veulent des recherches persévérantes auxquelles l'observation journalière ne suppléerait pas. De plus le peintre a d'ordinaire une faculté d'attention que l'exercice de sa profession ne fait qu'exalter. L'ensemble d'études qui lui suffit dans la plupart des cas est bien loin cependant de la somme des connaissances précises que l'architecte, pour être un artiste complet, ne saurait se dispenser d'acquérir. Il faut que celui-ci serre la science de près et s'en rende maître. Il faut en outre qu'il possède la notion de tout ce qui a été fait avant lui, qu'il compare, qu'il voyage, qu'il ait dans une certaine mesure, comme le pieux Énée ou le sage Ulysse, vu les mœurs et les villes des hommes. La seule pénétration ne suffit pas pour comprendre ou deviner ce qu'il doit savoir.

Dans tous les arts, une solide instruction est comme le fonds qui porte les œuvres durables. Pourquoi Eugène Delacroix a-t-il pu si puissamment exprimer les choses humaines, et parcourir avec les

seules ressources de la couleur tout le clavier des passions? Cela tient, cette *Revue* en ferait foi, à de fortes études qui venaient s'ajouter à l'impression vive d'une âme singulièrement émue. Ce n'est point assez, quoi qu'ait dit un critique, de peindre « le bel animal humain. » Ni Rembrandt ni Delacroix n'ont peint précisément ce bel animal, et ils ont agité plus de sentimens que la plupart des artistes de leur époque. Nous ne voulons pas dire qu'il faille avoir embrassé la science tout entière, comme le firent Léonard, Giotto, Apelles, ni que les mathématiques, la physique et la chimie soient indispensables à un peintre; nous n'entendons même point parler ici de certaines théories qu'il est bon de ne pas ignorer, comme celle des couleurs en physique formulée par M. Chevreul, que Delacroix connut, s'il ne la devina, et que les Vénitiens, orientaux d'origine, ont dû connaître, à en juger par la certitude scientifique qu'ils apportent dans les oppositions de couleurs. Les études précises que nous avons en vue sont celles qui élèvent et trempent l'esprit, le mettent en garde contre les défauts les plus redoutables, la banalité, l'uniformité. Jamais on n'a vu plus d'artistes rompus à la pratique de leur métier; ce qui manque le plus à notre école en général, c'est la vigueur de conception, l'audace qui sied aux talens robustes. Cela tient à des causes dont l'organisation de l'École des Beaux-Arts est innocente, et à quelques-unes dont, malgré toute la bonne volonté qu'elle déploie, l'administration peut à bon droit passer pour responsable. Le tort de l'administration est de s'être habituée à tout régenter; le tort des artistes est d'avoir fini par trouver cela naturel. L'art n'est pas une plante de serre chaude, recevant comme une rosée bienfaisante les faveurs du pouvoir. Il ne croit dans les serres que des plantes sans vigueur et sans rusticité. Les plus fortes ont besoin de grandir librement en pleine terre et en plein soleil. Ce qu'il faut pour que l'art fleurisse dans son plus bel épanouissement, ce n'est même pas de ménager à l'artiste des commencemens faciles et de doux chemins, l'art s'arrange peu de ces délicatesses. On peut le rapprocher du trône, comme on l'a dit, en le plaçant sous la main d'un administrateur ou d'un soldat; on ne lui donnera point pour cela plus de séve.

II.

Nous sommes serrés de près dans l'étude et l'enseignement supérieur des beaux-arts, et notamment de la peinture, par nos voisins de Belgique. A ne considérer que le nombre des artistes de talent produits chaque jour par ce pays de petite étendue et les sacrifices que l'état s'impose pour ne pas laisser dégénérer l'art des Flandres, pour accroître par des acquisitions nouvelles les musées et les col-

lections, nous serions obligés de reconnaître qu'il l'a emporté sur nous. Nous avons heureusement quelques autres points par lesquels nous faisons pencher la balance de notre côté. Les académies d'art sont nombreuses en Belgique. Le gouvernement donne des subventions à celles de Bruxelles, de Bruges, de Gand, de Liège, de Louvain. D'autres villes, Malines, Namur, Ypres, ont aussi des académies de beaux-arts. La plupart relèvent un peu de l'état, un peu de la province; elles sont surtout sous la dépendance de la commune, comme les autres établissemens d'instruction. Nous nous occuperons surtout ici de la plus importante, celle d'Anvers. Une tradition respectable a fait d'Anvers le centre accepté des institutions d'art en Belgique. L'éclat qu'ont jeté sur la ville quelques peintres qui y ont résidé presque toute leur vie, l'ancienneté même de l'école, suffisent à faire comprendre cette faveur; le nombre des cours professés avec distinction et l'élévation des études l'expliquent encore mieux. Philippe IV d'Espagne donnait le 6 juillet 1663 à David Téniers et à quelques autres, car les peintres ne manquaient pas dans la ville, l'autorisation de former une académie sur le patron de celles de Rome et de Paris, afin de cultiver et maintenir les sciences de peinture, statuaire, perspective, et aussi d'imprimer des livres ayant pour objet leurs travaux ordinaires. Les peintres étaient déjà constitués en société sous le nom de *gilde*; c'était la *gilde* de Saint-Luc. Philippe IV octroyait aux fondateurs le droit d'affranchir par provision huit personnes des charges ordinaires de la bourgeoisie. Ces bourgeois exemptés devaient par compensation subvenir aux frais et dépenses de l'académie. La générosité du souverain n'alla point jusqu'à fournir de lieu de réunion et d'enseignement à ses protégés; la ville y pourvut. Elle leur permit de s'établir dans le premier étage de l'ancienne bourse, et voilà l'académie d'Anvers installée. Elle vient de célébrer récemment son deux centième anniversaire. On inaugura l'étude par le modèle vivant; l'antique venait après. L'interprétation restait l'humble servante de la réalité, symbole vrai de cette école presque toujours et avant tout éprise de la nature. Quelque temps, les élèves ne firent pas défaut; mais les dépenses étaient trop lourdes, et pendant une quarantaine d'années les ateliers restèrent fermés. A la fin, des particuliers, touchés de ce dénûment, se cotisèrent; les artistes s'engagèrent à enseigner gratuitement. L'ancienne académie royale devint un établissement communal, et n'y perdit guère. La protection directe du bourgmestre était plus efficace que l'appui d'une main éloignée. Sous le premier empire, le préfet du département des Deux-Nèthes, partageant les fonctions de protecteur avec le magistrat municipal, fit installer l'académie et le musée, qui se trouvaient à l'étroit, dans un ancien couvent de récollets.

L'académie d'Anvers est administrée par le gouverneur de la province, le bourgmestre, le directeur et les échevins. Le directeur et les échevins présentent au roi la liste des membres, qu'on renouvelle tous les trois ans. L'académie a la surveillance du musée et des fonds produits par la rétribution qu'on exige à l'entrée. Le conseil municipal et les chambres votent la dotation annuelle (1). L'enseignement, réorganisé en 1817, est gratuit, et comprend tous les degrés, depuis les notions élémentaires du dessin jusqu'à l'instruction supérieure. Pour suivre les cours et prendre part aux exercices, les élèves viennent du Brabant, de la Hollande, de la Prusse, de la Saxe, de l'Angleterre, des États-Unis. Ceux qui sont les plus méritans et offrent le plus de dispositions obtiennent, s'ils sont Belges, des secours et des bourses de la ville et du gouvernement. La seule ville d'Anvers dispose d'une vingtaine de bourses. Les communes ajoutent des médailles aux médailles royales, et donnent des livres ou des objets utiles à la pratique de l'art. Il y a des ateliers permanens pour les peintres, les sculpteurs, les architectes, les graveurs en taille-douce. La gravure, si fortement compromise aujourd'hui en France, est très florissante chez nos voisins.

Les concours pour les grands prix n'avaient lieu que tous les trois ans. On a pensé que ce terme devait être rapproché; il y a concours chaque année pour une des branches de l'art. Telle année les peintres montent en loges, telle autre les sculpteurs. Le dernier concours de peinture comptait six logistes, et le seul programme imposé aux élèves indique suffisamment que les juges du combat siégeaient à Anvers, dans une ville peu accessible aux influences ultramontaines. « Les prêtres d'Athènes, disait ce programme, reconnaissant en Socrate le continuateur des philosophes qui avaient porté tant de coups à la religion, lui vouèrent une haine qui ne fut satisfaite que par sa mort. » L'artiste devait montrer Socrate devant ses accusateurs. Notons un autre détail qui caractérise bien les mœurs du pays. Les loges sont rigoureusement fermées aux élèves durant les trois premiers jours de la kermesse d'Anvers; il faut se réjouir. Le travail fini et l'arrêt rendu, les œuvres sont exposées à Anvers et à Bruxelles. Le lauréat va partir pour l'Italie, où il voyagera quatre années, pour Rome, où il ne trouvera pas un palais, mais où il aura une liberté entière. Le système de la métropole se fait partout sentir. Une pension annuelle de 3,500 francs lui sera versée. Elle était moindre, on l'a élevée récemment en raison de la cherté de la vie. Non-seulement les compositions qu'il enverra d'Italie ne lui seront point achetées par l'état; mais il devra exécuter

(1) Cette dotation sera, pour 1870, de 86,117 francs, que fourniront par moitié le gouvernement et la ville.

gratuitement des copies de tableaux et de statues, et l'académie lui adressera ses observations.

Avant son départ pourtant, il a encore des examens à passer. On veut s'assurer qu'il est en situation de profiter de son séjour à l'étranger, qu'il a des notions exactes même sur les choses qui ne sont pas du domaine de l'art, sur l'anthropologie, sur la science en général, sur les lettres. Il doit répondre sur ces matières. On le laisse partir immédiatement, s'il se tire bien de cette épreuve; sinon le jury indique en quoi il l'a trouvé insuffisant, et l'ajourne à un autre examen. On accorde au besoin un subside pour les frais de cette éducation tardive, de ce cours d'adulte, car le lauréat peut avoir trente ans. S'il ne réussit pas au troisième examen, il perd ses droits à la pension.

L'école italienne est née des traditions de Byzance. Bien que Sienne soit le berceau de la peinture et Pise celui de la sculpture, ces deux villes ne semblent pas les premières avoir eu des académies. Venise, la cité commerçante en rapport avec tout l'Orient, voit ses peintres se former en compagnie dès la fin du xiii^e siècle, Florence suit d'assez près. Ces compagnies ne sont guère alors que des associations d'artistes sous le patronage de saint Luc, l'évangéliste à qui l'on faisait rétrospectivement honneur d'un goût déterminé pour les arts. Le saint assumait après coup la responsabilité d'un certain nombre de vierges ou madones, œuvres d'un certain Luc, Florentin qui sans songer à mal lui avait emprunté son nom. Les confrères peintres de Sienne ne se réunirent en société que vers la moitié du xiv^e siècle. Leurs séances générales se tenaient dans les églises. La religion autant que l'art était le lien de ces confréries. A la fin du xiv^e siècle apparaissent les académies. Milan donne l'exemple, Galéas Visconti fonde l'académie d'architecture. L'académie des arts est instituée par Ludovic Sforze. Or il ne s'agit plus ici de confrérie seulement ni d'association pieuse. L'académie est une école. Grande espérance, c'est Léonard de Vinci qui la dirige, et le peintre ingénieur, le poète philosophe, l'homme au savoir encyclopédique ne regarde pas ses fonctions comme une sinécure. Il paie de sa personne, il perpétue ses leçons en écrivant les traités qu'il destine aux élèves et aux professeurs.

L'ancienne capitale du monde romain, celle de l'art sous la renaissance, eut assez tard une académie. Alors que les plus illustres peintres de l'Ombrie et de Rome étaient vivans, qu'était-il besoin sur le territoire du pontife-roi de ce que nous appelons aujourd'hui des écoles, d'établissements publics recevant une subvention pour répandre le goût d'une chose qui était aimée de tous? Pour l'enseignement, les ateliers des maîtres suffisaient. Les corporations et les confréries avaient d'ailleurs leurs novices et leurs apprentis;

mais quand les papes, dont les ressources et la puissance étaient diminuées, cessèrent d'être les protecteurs déclarés des grands artistes, la confrérie de Saint-Luc fut impuissante à en former. Du reste, la décadence était venue. Un peintre d'histoire, Girolamo Muziano, se préoccupa d'établir une académie dont l'installation serait magnifique. La salle devait être ornée de statues antiques et de beaux modèles de peinture; l'académie donnerait des fêtes, non pas aux artistes seulement, mais aux poètes, aux mathématiciens, aux orateurs. Ce n'était rien autre chose que la réalisation vivante de *l'École d'Athènes*, le songe du peintre d'Urbain s'accomplissant après lui. Grégoire XIII s'était intéressé à ce dessein, il adressa au peintre, avec sa bénédiction, un bref par lequel il constatait lui-même le triste état des arts romains et la nécessité de faire quelque chose pour eux. « A raison de la sollicitude que nous éprouvons pour notre ville de Rome, nous inclinons singulièrement à protéger les beaux-arts, surtout ceux qui contribuent à l'ornement et à la splendeur de cette ville. Nos fils chéris les peintres et les sculpteurs de Rome nous ont fait représenter que les arts de la peinture, de la sculpture et du dessin perdaient chaque jour de leur beauté,... qu'on les voyait déchoir par l'absence d'une bonne direction d'école et par le défaut de charité chrétienne... » Ce mélange d'idées esthétiques et d'idées religieuses n'avait rien de singulier pour l'époque. Nous voyons de même que, sous Louis XIV, l'Académie de France à Rome est regardée comme un établissement dédié à la vertu, où les prières et les soins pieux ne devaient pas être négligés. Ces exigences furent assez longtemps, avec le droit de porter l'épée refusé obstinément aux élèves, une cause d'indiscipline.

Du reste, si l'on voulait sauver les âmes des artistes en dépit d'eux-mêmes dans l'académie de Muziano, on avait quelque souci des corps, et l'on songeait à faire de bons peintres. On foudait des études nouvelles, on ajoutait à l'ensemble des munificences le projet d'un hospice spécial pour recevoir à l'arrivée les nombreux jeunes gens qui devaient venir de tous les coins de la terre, pèlerins de l'art, travailler sous la discipline de l'académie romaine. Les membres de l'académie étaient autorisés à accepter des legs. C'était là une source présumée de richesse. A tous ces beaux projets, ce qui fit surtout défaut, c'est l'exécution. L'idée conçue par Girolamo Muziano ne fut réalisée qu'à moitié, et une quinzaine d'années après sa mort, par Zuccharo, qui se fit acclamer presque au pied du Capitole prince de l'académie de Saint-Luc, et qui se prit d'une si grande affection pour l'institution qu'il patronnait, qu'il la nomma son héritière. Toutefois l'académie fut de ces bonnes et honnêtes personnes qui ne font guère parler d'elles, suivant l'expression de Voltaire. Si Rome ne cessa pas de produire, les producteurs des œuvres d'art

appartinrent plus que jamais aux nations étrangères, non à la population du royaume pontifical. Les ateliers romains n'eurent par eux-mêmes aucune réputation. L'académie de Saint-Luc se divise encore aujourd'hui en deux parties fort distinctes, la confrérie de Saint-Luc et l'académie proprement dite. Pour entrer dans la confrérie, il faut peu de chose, un certificat de bonnes mœurs et l'achat d'un cierge. Point d'ouvrier dont la profession se rattache à l'art par quelque côté qui ne puisse être accepté, et quel est le métier qui n'ait point de rapport avec l'art? Quant à ceux qui sont choisis pour être membres de l'académie, on exige assez d'eux pour qu'il n'y ait aucun artiste qui ne tienne à honneur d'être admis.

Dans le même temps où s'établissait l'académie de Saint-Luc, il se fondait à Bologne, dans la maison des Carrache, une école qui exerça quelque action sur l'art, l'académie *degli Incaminati*. L'étude des vieux maîtres y marcha de front avec la recherche de la nature; mais l'influence n'en fut pas durable.

Vers les premières années du XVIII^e siècle, école de France, académie de Saint-Luc, académie de Bologne, s'unissaient plus étroitement. Vleugels, directeur-adjoint de notre école, était nommé prince de l'académie de Saint-Luc. Nous étions au mieux avec toutes les autres. Le roi d'Espagne entretenait à ses frais dans notre palais Mancini deux pensionnaires traités sur le même pied que ceux de la France. Des artistes studieux venaient d'Italie, d'Angleterre, d'Allemagne, dessiner et recevoir des leçons dans cette école, où ils étaient libéralement accueillis, comme les Romains l'avaient été au moment de la fondation. On réalisait une partie du programme de Muziano : on donnait des fêtes, ce n'était plus un couvent; on faisait venir les violons après le repas, on organisait des concerts, des mascarades; on jouait la comédie, Molière même y était représenté. Le génie français avait trouvé là des missionnaires laïques, et les prélats italiens ne manquaient pas à ces réunions; il semblait que cela devait toujours durer : le roi achetait le palais Mancini, dont on avait payé le loyer pendant douze ans. Les choses ont bien changé d'aspect depuis. Plus de danses ni de concerts, tout est rentré dans le silence.

Florence, centre actuel de tout ce qui se rapporte à l'art dans le nouveau royaume, a été une des dernières parmi les villes d'Italie à posséder une académie; quand la confrérie de Santa-Maria-Novella fut dissoute, on se proposa de la relever sous le nom d'académie. Vasari approuva le projet et le fit accepter à Côme I^{er}, qui fut président. L'académie prospéra sous sa protection. Elle fut célèbre sous les Médicis. Au XVII^e siècle, elle en était réduite aux fadeurs prétentieuses de Carlo Dolce. Il n'est pas facile de descendre plus bas. Elle fut rétablie par le dernier grand-duc, et de riches collections fu-

rent mises à la disposition des élèves. La salle des plâtres renfermait tous les moulages des plus belles statues trouvées en Italie. Le grand-duc n'obtint pas de ses efforts les fruits qu'il en attendait. Aujourd'hui l'académie florentine relève directement de l'état, comme presque toutes celles de l'Italie; quelques-unes seulement sont restées des institutions municipales. Elle est régie par des réglemens qui datent de 1860, auxquels une commission nommée depuis plusieurs années, et qui a fonctionné avec la trop sage lenteur des commissions de ce genre, propose des modifications notables. Des statuts organiques sont préparés, et l'on voudrait les rendre uniformes pour toutes les académies italiennes, sauf celle de Rome, bien entendu. Le peu de résultats qu'obtiennent les académies pour l'instruction d'art, le peu d'avantages qu'ont procurés les réformes tentées jusqu'ici dans plusieurs villes, ont décidé le président de l'académie de Florence, rapporteur de la commission, à demander un enseignement supérieur libre. L'état fournira des salles spacieuses à quelques artistes distingués, afin que des jeunes gens s'y réunissent pour travailler sous leur discipline. L'avantage des ateliers gratuits sera réservé de préférence à ceux qui ont suivi les cours de l'académie florentine. Cette dernière, comme la plupart de celles d'Europe, présente l'étude de l'art à tous les degrés. Elle la facilite au début, l'encourage par des prix et des pensions, et les artistes qu'elle distingue sont appelés à faire partie du collège académique. C'est le couronnement des plus hautes ambitions. Le programme des matières enseignées ne diffère guère que par le détail de celui des autres établissemens de ce genre. Les peintres acquièrent avec les connaissances anatomiques celles de l'histoire des peuples, de leurs mœurs, de leurs costumes dans les divers temps et les divers lieux. Les élèves architectes ont à justifier d'une assez forte préparation avant de pouvoir composer des projets. Il a été proposé d'établir tous les trois ans un concours pour la peinture, la sculpture, l'architecture. Les artistes de toute l'Italie y seraient admis, et les lauréats recevraient une médaille d'or. Tous les trois ans également seront ouverts des concours restreints auxquels les artistes toscans auront seuls jusqu'à l'âge de vingt-sept ans le droit de prendre part. Au vainqueur sera payée pendant trois ans une pension, afin qu'il puisse voyager dans les principales villes de l'Italie, étudiant les œuvres remarquables. Nous concevons que l'académie florentine ne pensionne que des artistes toscans. C'est aux autres académies des provinces du royaume à en faire autant en ce qui concerne chacune d'elles; mais nous ne pouvons nous empêcher de trouver le cercle dans lequel on enferme l'artiste un peu resserré, et la condition de ne voyager qu'en Italie empreinte d'un patriotisme trop exclusif. N'y a-t-il rien qui

soit digne des regards du Toscan en dehors du royaume italien? Pourquoi rayer ainsi d'un trait de plume la Grèce, mère de l'Italie, et même notre pays, où certaines régions sont comme un musée de l'art gothique et de celui de la renaissance?

Si l'Espagne occupe encore un bon rang dans l'art contemporain, on ne peut pas dire qu'elle le doive à ses écoles, qui ont été si longtemps négligées. Le génie particulier de sa race, fortement douée pour la peinture, une tradition qui n'a jamais été tout à fait oubliée, le souvenir de son ancienne gloire, dont elle a gardé le culte, les beaux et nombreux modèles dispersés jusqu'à ce jour par toute la Péninsule dans les couvens et dans les églises, aujourd'hui réunis dans les musées des principales villes, ont contribué à ce résultat. A l'exception du temps de l'occupation des Arabes, l'architecture n'a jamais été florissante en Espagne; du moins n'y a-t-elle pas eu une époque de splendeur comme dans d'autres pays. La sculpture n'a produit qu'un petit nombre d'œuvres remarquables; mais en ce royaume ruiné par ses gouvernemens et par ses conquêtes, un des plus pauvres des grands états, la peinture a toujours été en honneur. Que les déchiremens civils lui laissent quelque trêve, et nous ne serions pas étonné d'y voir une renaissance de cette peinture âpre et fière, amoureuse de la nature plus que de l'idéal, dont les artistes espagnols, en dépit d'une décadence prolongée, n'ont pas complètement perdu les secrets.

Madrid a son académie des beaux-arts, qui fut fondée par Philippe V, alors que l'Espagne n'avait plus de maîtres éclatans. Le ministre des affaires étrangères en est président, nous ne savons pour quelle raison. Une commission de ses membres avait été, lors de la sécularisation des couvens, envoyée dans les provinces pour rassembler tous les objets dignes d'être proposés à l'étude. Elle ne trouva pas autant à emporter qu'on aurait pu l'espérer; les possesseurs étaient prévenus, et la moisson était à peu près faite. On a mieux réussi pour les palais royaux. Aranjuez, Saint-Ildefonse, le Pardo, la Zarzuela, la Quinta, l'Escorial, ont donné au musée de Madrid toutes les richesses accumulées dans ces demeures par les souverains des maisons royales d'Autriche et de France, et qui font de Madrid, une des dernières-nées des grandes villes de l'Espagne, le véritable foyer des études pour l'art espagnol. Toutefois le voyage en Italie n'est pas regardé comme inutile, et les élèves les plus distingués y sont envoyés. Les grandes villes d'Espagne se piquent de ne pas faire moins que Madrid. Barcelone, la cité lettrée, Cadix, Tolède, se préoccupent de peinture, de sculpture et même d'architecture. On peut en dire autant de Séville, dont l'académie des nobles arts a été organisée par Murillo, auquel on a érigé une des rares statues qui soient en Espagne. Les documens authentiques

présentent un nombre considérable d'élèves. Toutefois nous ne devons pas perdre de vue que la plupart des artistes espagnols sont venus demander à Paris ou à Rome le complément ou la consécration de leurs études.

L'Angleterre, qui a beaucoup fait pour l'enseignement populaire du dessin, semble peu se soucier jusqu'à présent d'encourager les études supérieures d'art. L'industrie n'en a que faire, et on a été d'abord au plus pressé. Il y a pourtant un certain mouvement dans les académies du royaume-uni, tant en Écosse qu'en Irlande. L'académie de Londres est constituée sous le patronage royal. Elle se compose d'artistes distingués. On choisit annuellement les plus capables d'enseigner pour donner les leçons aux élèves, admis sur preuve d'un savoir suffisant. Ceux qui aspirent à être élèves en peinture, sculpture, gravure, doivent satisfaire à un examen d'anatomie, connaître le squelette, nommer les muscles superficiels, en indiquer les insertions et les usages. Les élèves d'architecture ont à faire constater qu'ils ont reçu une éducation première soit à l'académie d'architecture ou à l'institut royal des architectes anglais, soit dans les écoles du département de science et d'art, au Collège du roi, à celui de l'université ou dans tout autre établissement de ce genre. L'enseignement est entièrement gratuit. Les études se divisent d'ailleurs en deux parties essentiellement distinctes, celles d'après l'antique, celles d'après le modèle vivant nu ou drapé. Signalons ce fait caractéristique qu'en aucun cas, à moins qu'ils ne soient mariés, on n'admet dans l'atelier où l'on dessine le modèle de sexe féminin des jeunes gens qui n'aient pas atteint leur vingtième année. Pour passer des ateliers de l'antique à ceux du modèle vivant, on subit une épreuve qui consiste à reproduire sous un grand nombre d'aspects différens, dans un temps déterminé et assez court, une même figure. Quelques-uns des encouragemens, qui sont nombreux, sont distribués tous les ans, d'autres tous les deux ans seulement. Les jugemens sont prononcés le 40 décembre, jour anniversaire de la fondation de l'académie. Les prix consistent en livres à riche reliure, en médailles d'argent et d'or, en pensions qui peuvent être renouvelées, en un grand prix auquel est attachée une allocation de voyage. Chacune des classes de l'académie désigne tour à tour le lauréat qui va poursuivre pendant deux ans ses études sur le continent. On ne le fait partir cependant qu'en temps de paix. Il reçoit 4,500 francs pour son déplacement et 2,500 francs par an pour ses dépenses. Qu'il quitte l'Angleterre ou ne la quitte pas, l'élève lauréat est tenu de fournir des preuves de son travail. Il est toujours soumis au conseil de l'académie, qui peut le rappeler sous la sanction de la signature royale et suspendre sa pension pour cause d'immoralité ou de mauvaise conduite. Les personnes

qui ont gardé le titre viager d'élèves de l'école peuvent le perdre aussi. Il suffit pour cela d'avoir commis quelque acte réputé indigne de la profession d'art. Ce titre, qui donne droit d'entrée aux collections de l'école, ne peut plus alors être recouvré. L'académie organise à ses risques et périls des expositions de peinture, de sculpture, d'architecture, qui sont fort suivies, et dont la centième a été ouverte en 1868. On construit en ce moment à Londres, dans Piccadilly, des bâtimens spéciaux pour cet usage. Ces exhibitions, sources de revenus, ne sont pas les seules que Londres présente, la société des peintres aquarellistes, la société des jeunes aquarellistes, — on sait quelle est la faveur dont jouit l'aquarelle en Angleterre, — ont aussi les leurs, et trouvent moyen, tout en attirant l'attention sur leurs travaux, de faire une opération fructueuse.

Les élèves qui ont fait concevoir les meilleures espérances ne vont guère à Rome. Les Anglais ont si peu de goût pour ce qui est papiste ! Iraient-ils demander à la ville qui se dit éternelle ce que Florence peut leur donner ? La plupart de ceux qui voyagent reviennent d'ailleurs tels qu'ils sont partis : ils savent plus, ils ont vu davantage ; mais ils ont peu changé leur manière. L'art étranger n'a guère de prise sur le Saxon. S'il est certain que tous les artistes anglais sont loin d'avoir étudié dans leurs académies, si bon nombre d'entre eux sont venus chercher le savoir dans les ateliers de Paris ou de Belgique, ils ne songent guère néanmoins, de retour chez eux, aux grandes études ni aux belles compositions. Ils s'entendent avec un marchand, et produisent couramment la peinture que réclament les acheteurs. Ils reprennent, s'ils l'ont un instant abandonnée pour une coloration plus naturelle et une facture plus large, leur touche maigre et leur gamme de tons blanchâtres. Ils se complaisent aux effets de lumière dure et intense, comme les Russes du nord. Ils ont en bien et en mal certains préjugés esthétiques malaisés à déraciner. Ils détestent de toutes leurs forces la sauvage peinture des Espagnols, et s'éprennent d'une ardente passion pour deux Français d'Italie, Poussin et le Lorrain. Ils se livrent à la peinture d'animaux, qu'ils exécutent avec une grande sincérité, à celle de genre et au paysage ; ils excellent à figurer des moissons dont on peut compter les épis. Quand ils abordent l'histoire, ils sont plus que médiocres. Les peintres qui ont laissé les plus belles œuvres en Angleterre n'étaient pas du pays. Aussi peut-on à peine dire qu'il y ait un art anglais. Pour l'architecture, on en est resté par-delà le détroit à l'art ogival de Normandie. La sculpture n'a donné que peu de statues hors ligne, quelques-unes de celles qu'on voit sur les places publiques appellent involontairement le sourire. Est-ce le fait de l'austérité du culte, qui s'accommode difficilement de la statuaire ? Est-ce une lacune du génie

saxon? Les modèles existent cependant à Londres, et les Anglais qui veulent étudier l'art des Grecs n'ont pas besoin de se déplacer. C'est au musée britannique qu'on peut le mieux se pénétrer de l'art antique. Quant aux peintres, par malheur ils n'ont pas tout ce qu'ils pourraient désirer. Les galeries publiques sont fort incomplètes, et dans les galeries particulières, véritables propriétés féodales, il est difficile d'être autorisé à faire des études.

En ce qui concerne l'art, l'unité est faite en Allemagne depuis longtemps. Les artistes germaniques, à commencer par Goethe, le plus illustre de tous, qui a fourni tant de matériaux précieux aux arts plastiques en leur procurant des thèmes aimés et inépuisables, les écrivains, les sculpteurs, les peintres, du moment qu'ils ont fait preuve de quelque valeur, ont été adoptés à la fois par toute l'Allemagne. Il n'y a sur ce point ni confédération du nord, ni états du sud, ni empire d'Autriche. Il est même intéressant de voir combien les artistes nés et élevés dans telle division politique passent facilement, et comme s'ils ne voyaient pas de transition appréciable, dans les écoles d'une région voisine, allant de Munich à Dusseldorf, puis à Berlin, à Vienne ou à Dresde. Le lieu de résidence est indifférent, ils sont toujours sur la terre des légendes germaniques. La plupart d'ailleurs de ces artistes, de ceux du moins qui donnèrent à l'art allemand une si vive impulsion, sont allés auparavant au midi se réchauffer à un foyer commun. Nulle ville de leur patrie ne leur offrant des objets d'études en rapport avec leurs aspirations, ces futurs directeurs des académies allemandes sont venus demander à Rome ce qu'ils ne trouvaient pas chez eux; Rome a vu une nouvelle invasion des Germains. La ville des papes devenait le pays d'élection de ces protestans, dont quelques-uns par amour de l'absolutisme, d'autres par amour de l'art seulement, embrassèrent de bonne foi le catholicisme. Nous ne prétendons pas railler ici ce mouvement, qui ne fut pas dépourvu de grandeur. Quand Overbeck, le vrai chef de la colonie allemande, se fixa en 1810 à Rome, toute l'Allemagne, humiliée par la guerre, éprouvait le plus violent désir de s'affirmer dans le domaine de la pensée. On y songeait à une politique nouvelle, à une religion nouvelle, où l'aspiration se mêlait au dogme, à un art nouveau, qui serait éternel. Plus d'esprit critique qui refroidît le souffle du génie. Il fallait retourner à la simplicité des petits enfans, retrouver la naïveté. Tel était le projet d'Overbeck. Certains Anglais de nos jours, les préraphaélites, ont cru, comme lui, que l'art pouvait et devait à certaines époques remonter vers sa source. Overbeck allait plus loin : l'art lui semblait n'être rien par lui-même, il n'a d'autre mérite que d'exalter la beauté morale et de faire une fête de la religion. Avec son patriotisme aveugle et ses vues un peu étroites, Overbeck eut une influence

considérable. Il ne dissimulait pas son ambition, qui n'était rien moins que la régénération de la peinture. Son école était pleine d'une indicible ardeur. Cornélius, qui devait gouverner plus tard l'académie de Dusseldorf, puis celle de Berlin, Schadow, de Kock, Vogel, Jean et Philippe de Vert, plus tard Schnorr, enfant de Leipzig, qui avait d'abord étudié à Vienne, même le Danois Thorvaldsen, firent partie de cette pléiade d'artistes du nord. On se réunissait chez l'ambassadeur de Prusse à Rome; sa maison était le centre où se rencontrèrent toutes ces jeunes intelligences. On se rassemblait aussi chez le chevalier de Bunsen. Malgré l'unité des tendances, on se divisait volontiers en deux camps, celui de l'art purement chrétien, celui des croyances païennes, d'une sorte de vague polythéisme gréco-romain auquel s'ajoutaient par surcroît le culte des divinités du nord et la pieuse mémoire des antiques légendes du pays natal. Il s'en fallait de peu que dans ce panthéon bizarre on n'adorât Brahma, Jupiter et Jésus. Du moins Jupiter n'était pas oublié avec les vieux dieux qui « menèrent autrefois si joyeusement le monde. » Les Allemands en rêvaient encore. Ils ne peuvent s'empêcher de rêver, même à Rome. Un jour, chez le chevalier de Bunsen, on porta la santé du roi de l'Olympe. La planète de Jupiter étincelait dans le ciel au milieu de la nuit. Il semblait qu'il conduisit encore au-dessus de la ville de saint Pierre la ronde éternelle des astres. Quelques-uns des Allemands trouvèrent le toast singulier; mais ils s'y associèrent, et burent au père des dieux et des hommes. Thorvaldsen but de tout cœur.

Ces enthousiasmes sincères pour les choses du passé et pour un avenir prochain avaient leur raison d'être; la venue d'Overbeck en Italie pour le dessein qu'il se proposait n'était pas sans précédens. Winckelmann avait à moitié tracé la route en préconisant les œuvres de l'antiquité et se faisant lui-même catholique. Raphaël Mengs, né en Bohême, élevé à Dresde, était venu s'établir à Rome. Asmus Cartens, de Slesvig, était allé à Rome à grand'peine, vu son indigence, y avait étudié et conquis le talent, était revenu à l'académie de Berlin pour retourner encore à Rome. C'était le précurseur d'Overbeck. Celui-ci fut le véritable fondateur de la colonie allemande, parce qu'en dehors du mérite de ses œuvres il avait quelque chose de l'apôtre. Tandis que David à Paris étalait une anatomie savante, et, tout en l'interprétant d'une façon un peu théâtrale, ne dédaignait pas la nature, Overbeck et les « nouveaux Nazaréens » se plongeaient dans leur mysticisme et rejetaient autant que possible l'usage du modèle vivant. Travailleurs obstinés et solitaires, objet de quelques moqueries, ils restèrent longtemps inaperçus dans la ville des ruines, ne se plaignant pas de l'obscurité, assidus à l'étude, honorant leur ambition par de consciencieux efforts. Après 1815, leurs

travaux furent mis en lumière. Trois ans après, la colonie allemande faisait au palais Cafarelli une exposition publique dont on ne riait plus. On eût dit que l'art germanique venait de naître; il n'avait fait que changer de forme et entrer dans une nouvelle phase. C'était une période de triomphe; les Allemands s'étaient attaqués à la fresque et avaient réussi. On leur demandait de décorer des villas. On acceptait tout, légendes scandinaves, mythologie, catholicisme; les académies sollicitaient des professeurs, les élèves accouraient; on venait de Dessau, de Dresde, de Vienne, de Cologne, de Munich, des ateliers de Paris. Des disciples de Gros et de David quittaient leurs maîtres pour recevoir la doctrine en crédit. Overbeck restait à Rome. Il gardait le foyer où s'était, disait-on, rallumé l'art germanique. Les autres s'en allaient régénérer les écoles de l'Allemagne, apôtres de la bonne nouvelle.

Ce fut un moment solennel où l'enseignement de l'art fut profondément modifié. L'ancien art allemand, si longtemps en quête de la réalité, interprétée, il est vrai, avec sa manière propre, ce vieil art d'Albert Dürer, se faisait idéaliste. L'enseignement par l'œuvre et par l'exemple, l'enseignement oral, la protection des princes, assuraient le triomphe de la jeune école qui était allée recevoir le baptême de l'Italie. Pierre Cornélius était appelé à Munich par le prince royal qui fut plus tard le roi Louis. Il y décorait le musée des statues ou glyptothèque; il était demandé à Dusseldorf, afin d'y diriger l'académie, puis il revenait dans la capitale de la Bavière exécuter ce fameux *Jugement dernier* que les néophytes du temps comparèrent à la fresque de Michel-Ange. Schadow, que ses leçons surtout devaient rendre célèbre, arrivait professer à Berlin, dont son père administrait l'académie. Les élèves quittaient celle de Dusseldorf pour mettre à profit sa science, s'appropriier son style froid et précis, et quand il repartait de Berlin pour prendre la haute main sur l'école de Dusseldorf, abandonnée par Cornélius, ils continuaient à lui faire un cortège de disciples et d'admirateurs empressés. Schnorr passait aussi, évangélisant de Rome à Munich, puis à Dresde. Plus tard Kaulbach, l'élève de Cornélius, le plus puissant des peintres d'histoire de l'Allemagne, de beaucoup supérieur à son maître parce qu'il unit quelque réalité à un idéalisme sincère, Kaulbach, l'interprète de Klopstock, de Goethe, de Wieland, le metteur en œuvre des légendes germaniques, celui qui représenta la double bataille des Huns et des Romains, dont les ombres se heurtent encore dans les airs quand leurs corps ont perdu la vie, apportait tour à tour son influence à Munich et à Berlin, reproduisant parfois sur les mêmes thèmes les mêmes compositions.

Aujourd'hui le mouvement imprimé par ces hommes convaincus

a un peu fléchi, sans qu'on puisse dire en définitive de quel côté se tournera l'école allemande. Elle semble partagée entre ces deux courans, le retour à divers passés, le grec un peu rajeuni, le néo-gothique ou le commencement de la renaissance et les tendances franchement naturalistes auxquelles aboutit l'école de Dusseldorf. L'architecture se débat dans la même indécision; la sculpture, qui semble avoir de l'avenir, ne manque ni de caractère ni de vérité. Les écoles et l'enseignement supérieur sont un peu partout. Berlin, Dusseldorf, Kœnigsberg, Nuremberg, Munich, Dresde, Vienne (1), ont des académies. Nous ne parlerons ici que de celle de Dusseldorf, qui appartient à la Prusse après avoir été à la Bavière. L'académie a succédé à celle qu'avait créée l'électeur Charles-Théodore. Elle fêtait tout récemment le centième anniversaire de sa réorganisation. Les élèves sont divisés en trois classes. Dans la première, on enseigne les élémens; dans la seconde, où l'on ne reçoit que les jeunes gens qui veulent se consacrer entièrement à l'art, les élèves ont à leur disposition les modèles antiques et le modèle vivant, étudient les principes des draperies et le jeu des étoffes d'abord sur le mannequin, pratique dangereuse pour des écoliers, puis sur nature. Ils suivent des cours de peinture, de sculpture, d'architecture. Ils ne montent dans la première classe que quand ils se sont fait remarquer par une aptitude à la composition. On leur demande alors de continuer leurs travaux, de prendre part en certains cas à ceux des professeurs, de se rendre bien compte de leurs forces et de leurs qualités individuelles afin de choisir leur route, d'assister assidûment aux cours afin de compléter leurs connaissances esthétiques. Par compensation, on leur assure toutes les facilités d'étude, des prix et des encouragemens en argent. La science qu'on exige d'eux a été poussée assez loin, si loin même que nombre d'Allemands se livrent, sous prétexte de peinture, à des dissertations colorées sur la science, la philosophie et la métaphysique. Ils peignent la cosmogonie, l'histoire quintessenciée des dieux et des hommes. Artistes consciencieux, éblouis de leurs propres idées, ils croient écrire leurs systèmes avec le pinceau, et ne réussissent qu'à confondre les genres. Les maîtres du reste avaient donné l'exemple. Cornélius accompagne ses vastes fresques de commentaires qu'il faudrait parfois commenter à leur tour. Quand Overbeck envoyait à l'académie de Francfort son *Triomphe de la religion*, il jugeait une brochure nécessaire pour le faire comprendre; nous n'avons

(1) L'empire d'Autriche, où parut la plus ancienne école allemande, celle de Bohême, qui précéda celle du Rhin, et qui était déjà réunie en confrérie à l'époque de Giotto, est loin, malgré des efforts récents, de tenir le premier rang pour ses écoles supérieures d'art.

pas été beaucoup plus édifié après l'avoir lue. Cette peinture abstraite est, dit-on, condamnée; nous ne la regretterons pas.

Montons un peu plus haut vers le pôle : ceux qui sont venus les derniers et qui ne se montrent pas les moins ambitieux parmi les peuples européens n'ont pas désespéré, — à 59 degrés de latitude nord, dans un pays où les fleuves restent gelés la moitié de l'année, où les blanches statues des divinités du midi, transportées sous un ciel inclément, frissonnent malgré leur abri de bois et voient se fendre leur chair de marbre, — de réchauffer le zèle, l'enthousiasme, l'inspiration des élèves d'une école d'art. La ville qu'un despote réformateur, faisant violence aux tendances orientales de la nation, bâtit à l'embouchure de la Néva, et dont il fit la capitale militaire, maritime, civile et religieuse de l'empire russe, Saint-Pétersbourg, posséda peu de temps après sa fondation une école et une académie des beaux-arts. Ce fut Élisabeth qui les établit sur la sollicitation du comte Schouvalof. L'école était du ressort de l'académie des beaux-arts, sorte d'annexe de celle des sciences. L'impératrice la dota et y fit entrer une quarantaine d'élèves. Ce nombre fut plus tard porté à trois cents. On voulait que l'honneur qui rejallit sur les souverains et sur leurs sujets de la haute culture de ces arts que les Grecs avaient réputés divins ne fit pas défaut à l'empire naissant. On croyait improviser des artistes. Or la Russie a eu à sa tête des monarques intelligens, même des hommes de génie, mais qui n'avaient guère confiance qu'en l'opiniâtre puissance de leur volonté. Les futurs artistes étaient internés dès l'âge de six ans dans l'école académique. La munificence impériale les défrayait de leurs dépenses. On mettait à leur portée tout le savoir dont on pensait qu'ils pouvaient avoir besoin. On leur enseignait à lire, à écrire; on ajoutait à cela un peu de calcul, un peu d'allemand et de français, puis les notions du dessin. Peut-être était-il difficile de faire mieux pour le pays et pour l'époque. Cependant le bagage dont on munissait ces pauvres enfans privilégiés était insuffisant. A quatorze ans arrivait pour eux une échéance fatale; il fallait choisir l'art qu'ils se proposaient d'exercer; il fallait dire s'ils seraient peintres d'histoire, de batailles, de portraits, de paysages, sculpteurs, graveurs, architectes. Les élèves, ayant choisi en toute liberté, passaient quatre ans dans l'académie, occupés de leurs études spéciales. On distribuait des prix chaque année, et ceux qui en avaient obtenu le plus étaient envoyés à l'étranger aux frais de la couronne. A quelques autres, on permettait de copier les œuvres des maîtres à l'Ermitage, dont la collection s'enrichissait sans cesse d'achats faits en France et en Italie.

Des mesures si savamment combinées ne firent pas un art russe, l'empire eut surtout des praticiens. Les peintres furent le plus sou-

vent byzantins, quelques-uns allemands, d'autres italiens, presque tous adoptèrent une coloration irritante, métallique, outrée. Il y eut bien quelques statuaires à qui l'on fit une réputation; mais quand on voulut élever une statue équestre à Pierre I^{er}, le fondateur de la ville, ce fut Falconet qui fut appelé. Des architectes italiens bâtissent des palais, et même sous l'empereur Nicolas, qui témoigna si haut de son désir de n'user que des ressources de la Russie, un ingénieur français reçut mission d'édifier l'église de Saint-Isaac, et d'ériger en face du Palais d'Hiver la belle colonne monolithe de porphyre qui devait rappeler la mémoire d'Alexandre I^{er}. Un architecte allemand construisait un autre Ermitage.

La condition des élèves s'est fort améliorée depuis quelques années. L'aménagement de l'école est vaste et magnifique. Elle est située dans l'île de Wassili, et occupe un palais dont la façade se développe sur les bords du large fleuve qui donne à Saint-Pétersbourg un aspect si pittoresque. Le bâtiment, de forme quadrangulaire, renferme au rez-de-chaussée des ateliers pour la fabrication de mosaïques, art byzantin que les Russes ont cultivé avec autant de persévérance que les Italiens, et des collections de moulages et de spécimens de différentes époques. Le premier étage a des galeries de tableaux anciens, des peintures d'artistes modernes, français, belges et allemands, des œuvres d'artistes russes depuis Pierre le Grand, une bibliothèque et un cabinet d'estampes. C'est à l'étage supérieur que se font les expositions de tableaux. Une sœur du tsar est aujourd'hui présidente de l'école, elle a sous ses ordres un vice-président, le prince G. Gagarine. Le personnel se compose à peu près comme celui de toutes les académies. On y a joint un prêtre, un diacre et un sacristain.

Les élèves en bas âge ne sont plus admis. On accepte comme écoliers les jeunes gens qui se sont procuré une éducation préliminaire, soit dans les gymnases, soit ailleurs. Il en arrive quelques-uns des universités, où l'on entretient des professeurs de beaux-arts, le plus souvent médiocres. Il en vient un plus grand nombre d'une école de dessin qui a quelque célébrité à Moscou, même des écoles établies à Saint-Pétersbourg en faveur des ouvriers, et que fréquentent surtout des jeunes gens des classes moyennes. On n'exige pas de concours, on ne donne pas de places; on se contente en général de faire esquisser une tête antique au candidat pour s'assurer de ses aptitudes. Sauf le dimanche et les fêtes, dont le calendrier grec est fort encombré, les élèves s'exercent chaque jour, suivant la classe dans laquelle ils sont répartis, à des études peintes ou modelées d'après les moulages ou d'après nature, à des compositions de figures nues ou vêtues, à reproduire les plis d'un mannequin drapé, travail un peu stérile auquel en Russie

comme en Allemagne on a donné longtemps beaucoup trop d'importance, à des projets d'architecture. Ils suivent pendant six ans au moins les divers cours qui sont professés dans l'école, et parmi lesquels on trouve une histoire de Russie fort arrangée et une histoire de l'église. Les encouragemens de diverses sortes sont prodigués. Celui qui obtient telle médaille est exempté de l'impôt et n'a plus rien à craindre de la conscription. A telle autre médaille est attribuée une récompense en argent. La grande médaille d'or enfin donne le droit de voyager pendant six ans aux frais de l'état; le lauréat reçoit à peu près 3,500 francs par an.

Ici se présente le même inconvénient qu'ont signalé les académies de Belgique. Les artistes, si bien doués qu'ils soient, qui ne sont pas munis à leur départ d'un suffisant bagage de connaissances, ne retirent qu'un médiocre profit de leur excursion à l'étranger. Incapables d'apprécier avec exactitude ce que voient leurs yeux, incapables parfois de se faire entendre dans les pays qu'ils parcourent, ils reviennent sans avoir rien appris, à moitié déshabitués du travail, ayant perdu ce caractère national qu'on s'attache dans l'école à leur conserver. D'un autre côté, l'école des beaux-arts de Saint-Pétersbourg, qui donne en général l'enseignement supérieur à près de 500 élèves, n'a pour se recruter, comme celles de quelques pays, ni les écoles secondaires, ni de grandes et nombreuses industries, puisque la plupart des industries d'art, la tapisserie, la fabrication des bronzes, les papiers peints, la sculpture sur bois, ont à peine un commencement d'existence.

Le gouvernement a dû aviser pour que son école ne chôme pas et ait toujours assez d'élèves. Il a fallu assurer à ceux qui d'élèves sont en situation de passer maîtres, peintres, sculpteurs, architectes, un établissement aussi stable que dans n'importe quelle autre carrière, ne ménager ni les diplômes, ni les décorations, ni les honneurs. Les hautes classes sont obligées de « servir la couronne. » Un peintre servira la couronne, il aura des grades comme professeur ou comme académicien au même titre que ceux qui font partie de l'armée, de la marine, du clergé. Le tsar se procurera ainsi, avec la quantité d'artistes qu'il lui faut, la douce illusion dont aiment à se bercer les chefs des nations policées; il se dira que le peuple est fortement doué du sens des choses de l'art, et que son sentiment naturel reçoit par l'éducation tous les développemens dont il est susceptible. Le seul malheur, c'est qu'on ne se procure par ces moyens qu'un art artificiel, surmené, mal en rapport avec les besoins vrais, les ressources, les mœurs du temps, impropre à pénétrer partout, indigne d'être aimé de tous, un art officiel et par conséquent menteur, objet d'un culte plus apparent que réel. Celui qui fait profession d'être artiste a recherché dans les procédés de

son art non l'expression d'une pensée, d'un sentiment, mais un autre moyen d'arriver. L'art simple, sans fracas, celui qui retrace des scènes historiques ou familières du pays, n'étant pas des plus goûtés en haut lieu, sera délaissé pour cet autre art retentissant, qui n'est ni grec, ni romain, ni national, correct cependant, académique dans le sens étroit du mot, uniforme à perte de vue comme ces *perspectives* qui environnent à Pétersbourg même les bâtimens de l'école. *Les Derniers jours de Pompéi*, toile de Brulof qu'on montre en exemple aux élèves, est un des plus parfaits modèles de cette manière de peindre. La composition est pleine d'éta-lage, l'action théâtrale et pompeuse, la lumière vive et dure. S'il sacrifie ainsi aux idoles, l'artiste acquiert des droits à toute sorte d'avancement, franchit rapidement tous les grades, monte les échelons du *tchinn*, comme tous les autres fonctionnaires, et se repose aussitôt qu'il peut dans la nonchalance et les honneurs. Il y a cependant en Russie plus d'éléments qu'il n'en faut pour qu'on puisse espérer d'y voir surgir des artistes puissans. Ils sont comme étouffés dans le cercle trop étroit des habitudes et des institutions du pays.

Il n'est pas inutile de jeter avant de finir un coup d'œil sur le Nouveau-Monde. Au point de vue de la haute éducation d'art, on peut dire que, malgré quelques tentatives partielles, les Américains ne sont pas encore entrés en ligne. Leur tour viendra; il a fallu pourvoir auparavant à des nécessités plus pressantes. Ni dans les régions occupées par la race saxonne, ni dans celles qui furent autrefois des possessions espagnoles, l'art ne s'est encore implanté réellement. Il n'est point fait au sol, il n'est pas chez lui. Quelques essais particuliers ont témoigné plutôt de préoccupations prématurées d'esprits en avance sur leur époque que de besoins réels et généraux. En art, l'enseignement supérieur ne s'improvise pas plus qu'il ne s'impose par la force. Le terrain doit être auparavant préparé. Il faut certaines habitudes d'idées, un courant, une tradition. Pour la peinture seule, la tradition n'est pas indispensable, si l'on se contente de la recherche sincère et naïve de la réalité des choses, si l'on se propose de rendre par les procédés les plus simples l'impression qu'elles ont faite sur l'artiste. Ainsi se forment peu à peu des écoles comme celles des Flandres et de la Hollande. Leurs œuvres mériteront d'être dédaignées par ceux qui, montés au ton tragique, ne comprennent guère, à l'exemple du grand roi, que les images d'une vie solennelle et pleine de majesté; mais elles rallieront les suffrages de ceux qui, moins exclusifs, se sentent capables d'être touchés par les divers aspects du beau. Les artistes auteurs de ces œuvres, maîtres aussi par un des côtés, non les plus élevés, mais les plus intimes, les plus familiers de

l'art humain, deviendront à leur tour des ancêtres. Ils légueront à ceux qui les suivent des traditions.

Pour la sculpture et l'architecture, les conditions sont plus difficiles et les obstacles plus nombreux. Les Grecs même, quel que fût le génie de leur race, ont commencé péniblement. La sculpture reste longtemps au début pauvre et insuffisante chez les peuples les mieux doués. Ici la passion et le génie ne sont presque rien sans la science. Pour l'architecture, là où l'enseignement supérieur des beaux-arts n'existe pas, ne manquent cependant ni les ingénieurs savans capables d'élever de solides constructions et d'apprécier avec certitude la résistance de leurs matériaux, ni les inventeurs de formes nouvelles; mais ces formes, ne se rattachant à rien de ce que nos regards sont accoutumés à voir et n'étant pas la résultante harmonieuse des exigences auxquelles le constructeur doit satisfaire et des ressources dont il dispose, ne font que surprendre le goût en choquant les yeux. D'ailleurs, avant qu'un peuple n'ait atteint le point de civilisation matérielle ou intellectuelle qu'il a en vue, il a peu de souci de ce luxe de l'art, le plus sain et le plus raffiné de tous. Les tableaux, les vases, les bronzes, les statues, sont à peine un objet de désir tant que l'étape déterminée n'est pas franchie. On a d'autres luxes non moins coûteux, mais plus appréciés, celui des armes, des domestiques, des théâtres, des danses, des fêtes, du costume, ou, si la race a une imagination moins chaude et moins mobile, celui du culte, celui d'une littérature, celui d'une science naissante. Les peintres traversent la mer et viennent demander à la France ou à l'Italie l'observation des objets qui doivent les amener à connaître le beau, les notions pratiques dont la possession leur est nécessaire.

L'ancienne Amérique espagnole a eu autrefois des artistes venus de la mère-patrie, et qui se sont fixés chez elle. Ils n'y ont pas fait école. Elle n'a pas d'art qui lui appartienne, pas plus que les Américains du nord. Ceux-ci, ayant achevé la prise de possession de leur sol et l'aménagement de leur territoire, revendiqueront sans doute le domaine de l'art. Riches dès aujourd'hui des produits de leur agriculture, de leur industrie, de leurs mines d'huile, de houille, de fer et d'or, ils ont en main ce qu'il faut pour acquérir les trésors qui ne sont pas immobilisés dans les musées de l'Europe. Ils nous enlèvent déjà au feu des enchères bon nombre d'excellens tableaux. Quand ils auront fait provision de beaux modèles et affiné leur goût à les étudier, ils pourront tenter la fortune et s'adonner à produire des œuvres originales. Ils ont assez de ténacité et de hardiesse pour mener à bien cette entreprise, plus difficile que toutes celles où ils se sont essayés jusqu'à présent.

Dans ce mouvement de lutte généreuse et pacifique qui porte les nations européennes à la conquête de l'art avec un empressement analogue à celui que les demi-dieux de la fable grecque mirent à la recherche de la toison d'or, quels ont été jusqu'ici les efforts les plus heureux? En cherchant à résoudre cette question, qu'on ne s'étonne pas de nous voir préoccupé surtout de l'école française. Pour l'instant, nous restons encore, il faut le constater, les maîtres du terrain; mais notre avance n'est pas considérable, et il n'y a point lieu de chanter victoire. Notre situation serait meilleure, si notre enseignement d'art dans les établissemens d'instruction secondaire où passent tous les citoyens instruits n'était pauvre et insuffisant. Il serait malaisé qu'il le fût davantage : tout est à reprendre de ce côté. Les autres pays du reste ne l'emportent pas sur nous à cet égard. Presque partout c'est aux écoles supérieures et aux académies qu'incombe la tâche de former des artistes; il ne leur arrive que des élèves à peine dégrossis. Il n'en est pas moins certain que, grâce à des efforts auxquels les gouvernemens se sont fait un honneur d'aider, les arts sont sortis de cet état de malaise qui avait pesé sur eux pendant plusieurs siècles à la suite du grand épanouissement de la renaissance. On peut dire que l'art de notre époque s'établit solidement chez des peuples qui n'en avaient pas la notion, et qu'il n'est pas indigne de ses devanciers. Encore s'agit-il de bien s'entendre à ce sujet. On parle souvent du progrès des sciences. Ce progrès en effet n'a rien de relatif, il est absolu; nul n'y contredit. Quant à l'art, il n'en va pas de même. Qui oserait déclarer que nous sommes au-dessus des Grecs, que nous les dépassons en sculpture par exemple? Si la statue du *Discobole* était à refaire, qui prétendrait la faire mieux? Si notre culte demandait un temple pour la personnification de la raison humaine dans les temps passés, qui ne voudrait rebâtir le Parthénon? Or l'esprit n'est pas resté stationnaire depuis le siècle de Périclès; nous avons entrevu d'autres horizons, mis en lumière des vérités inconnues, subjugué des forces nouvelles, senti des besoins que les Grecs ne soupçonnaient pas; il s'ensuit que l'art ne peut plus, ne doit plus être le même. Ce qu'on exige de lui, c'est de refléter l'homme et l'homme tout entier.

Le nôtre est en état de satisfaire à cette nécessité, et c'est pour cela qu'il se trouve, sinon en progrès, du moins à la hauteur de sa mission. Nos architectes, après avoir entrepris tant de restitutions des plus beaux monumens de l'Italie et de la Grèce, n'attendent qu'un mot pour donner des preuves de leur invention, de leur savoir et de leur goût. Ils ont été trop contraints jusqu'ici, gênés par les programmes que leur imposent les caprices des commissions; nous

faisons de l'architecture administrative. Les artistes qui refusent de plier sont écartés et remplacés par d'autres plus soumis à la discipline. Les peintres sont moins forcés de passer sous le joug, nous en pourrions citer pourtant qui restent sous leur tente pour ne pas subir certaines conditions qui leur paraissent déraisonnables. Le plus grand nombre, en dépit de l'Académie des Beaux-Arts, ne se sont pas groupés par écoles; ils combattent éparpillés dans toutes les directions, sur toutes les routes, à leur fantaisie, sans drapeau, plutôt en tirailleurs qu'en troupes de ligne. Si nous ne pouvons opposer que peu de noms à la pléiade de la renaissance, si Léonard, Michel-Ange, Raphaël, Titien, Véronèse, Corrège, brillent toujours d'un éclat qui ne sera point effacé, il est tel de nos peintres récents qui ne le cédera sans doute à personne dans l'équitable jugement de la postérité. En sculpture, nous tenons sûrement le premier rang, et nous ne l'avons jamais perdu depuis le moment où Louis XIV, installant l'Académie de France en plein cœur de la civilisation italienne, a permis à nos sculpteurs de renouveler l'étude du beau plastique. Quelques critiques ont voulu placer l'école contemporaine d'Italie à côté de la nôtre. Combien elle en est loin selon nous! Elle est dépourvue d'ampleur, maniérée, trop spirituelle, prodigieuse d'habileté, cela est vrai; mais est-ce surtout de l'habileté qu'on demande à la statuaire?

Il ne faut pas se le dissimuler toutefois, le monopole de l'art est près de nous échapper. Nous ne sommes déjà plus en possession d'enseigner les autres peuples. Les artistes étrangers viennent chez nous tout formés déjà, et seulement afin de consulter nos traditions, de se perfectionner dans quelques procédés pratiques. Après tout, cela prouve que le niveau général des sociétés s'élève, et nous aurions mauvaise grâce à nous en affliger. Aux yeux même des hommes qui ne sont touchés que des intérêts immédiats de leur pays, il ressort de cette situation un résultat favorable. Nous trouvons au dehors des débouchés pour nos œuvres d'art, dont la quantité va en croissant plus vite que n'augmentent les besoins manifestés jusqu'à présent par la nouvelle société française. Pour conserver cet avantage, il faut, tout en souhaitant une cordiale bienvenue à ces nouveaux émules, maintenir l'autorité qu'a su conquérir notre école, héritière de toutes les grandes écoles d'Europe. Cette supériorité, plus disputée, n'en sera pas moins glorieuse. Ce que nous devons désirer, c'est non pas de nous enorgueillir d'une supériorité solitaire, mais plutôt nous montrer les premiers parmi nos pairs. C'est la formule de l'émulation moderne.

HISTOIRE

DU

SUFFRAGE UNIVERSEL

Dans les vieux temps monarchiques, il est arrivé plus d'une fois qu'un souverain parvenu au trône en bas âge, et bien éloigné de comprendre que la toute-puissance résidait en lui, grandissait dans une atmosphère énervante, indolent et nul en apparence, donnant à penser qu'il ne serait jamais apte à régner, et que des ambitieux exploiteraient le pouvoir en son nom. Un beau jour, on apprenait que le prince venait de se manifester par un de ces traits qui dessinent un caractère et révèlent tout un avenir, et alors c'était parmi les peuples une commotion profonde, parce que dans cet acte du mineur émancipé une génération tout entière lisait un changement de régime et des destinées imprévues. Quelque chose d'analogue vient de se passer sous nos yeux. Nous avons aussi un souverain, né depuis une vingtaine d'années, assez mal élevé, quoique très flatté, ignorant, avec peu de moyens pour s'instruire, insouciant, crédule à l'excès, ayant peur d'agir, laissant tout faire par ses gouverneurs et ses ministres, si bien que ceux-ci pouvaient se promettre une longue veine d'omnipotence. Eh bien ! voilà tout à coup que le surnois s'émancipe : il montre par un éclat soudain qu'il est une force, qu'il sera bientôt une volonté, et qu'il faudra compter avec lui. Le maître absolu qui vient de se révéler, c'est le suffrage universel.

Les élections de 1869 feront époque dans notre histoire. Elles ont produit une émotion qui sera longtemps vibrante, non-seulement en France, mais en Europe : elles ont dégagé un élément ina-

perçu, des possibilités auxquelles on n'avait pas songé et dont on est actuellement préoccupé, dans les régions politiques, à l'état d'idée fixe. Comment expliquer de pareils tressaillemens? Serait-ce l'effet d'un simple déplacement de voix, qui est loin d'avoir transformé l'opposition en majorité? Non, l'Europe parlementaire est accoutumée à voir, à la suite d'élections, des majorités s'écrouler et des ministères forcés à la retraite, sans qu'un ébranlement soit remarqué parmi les populations. Autre chose a eu lieu chez nous. Comme je viens de le dire, on a senti qu'il s'était produit un fait nouveau. Cette nouveauté, c'est le suffrage universel manifestant sa volonté de vivre, de sentir, d'agir par lui-même, montrant par ce qu'il a pu, encore comprimé et insuffisamment éclairé, ce qu'il pourra quand tous ses liens seront tombés, appelant l'attention publique sur ce point qu'il existe à présent dans notre politique une force supérieure, incompressible, irresponsable, apte à tout juger et à se déjuger.

C'est là un grand fait. Il valait la peine, à ce qu'il m'a semblé, de rechercher d'où est venu le germe du vote universalisé, quelles oscillations l'idée a subies dans la théorie, comment le droit abstrait est entré dans la pratique, sous quelle influence il s'y est développé, et comment sa marche jusqu'ici donne la mesure de sa portée dans l'avenir.

I.

Il est remarquable que la grande période révolutionnaire n'ait appliqué le suffrage universel dans aucune de ses trois phases; elle ne l'a admis que théoriquement en 1793, sans en faire l'essai. La constitution de 1791 adopta le suffrage à deux degrés, qui était dans sa pensée une vague réminiscence des anciens temps. Les citoyens actifs réunis de plein droit en assemblées primaires le second dimanche de mars choisissaient des électeurs à raison de 1 pour 100, et ceux-ci nommaient les députés. Était réputé citoyen actif tout homme âgé de vingt-cinq ans, et payant une contribution directe équivalant à la valeur d'au moins trois journées de travail. La fonction d'électeur était aussi subordonnée à certaines conditions de cens et de propriété. Cette qualification de citoyen actif blessait les instincts égalitaires de l'époque, et ce fut surtout pour la faire disparaître que la convention improvisa la constitution de 1793. Aux termes de ce nouveau contrat social, le peuple souverain comprenait tous les Français majeurs de vingt-cinq ans et domiciliés depuis six mois. Des assemblées primaires de 20 à 600 citoyens présens devaient nommer les représentans à raison de 1 pour

40,000 individus. Quoique adoptée le 9 août 1793 par les 44,000 communes de la république, excepté par celle de Saint-Tonnet (Côtes-du-Nord), qui la repoussa, cette conception informe ne fut jamais mise en pratique : la proclamation du gouvernement révolutionnaire jusqu'à la paix la fit avorter. La constitution de l'an III (1795), rédigée par Daunou, Chénier, Lanjuinais et Boissy d'Anglas, renouvela le régime inauguré par l'assemblée constituante en subordonnant la qualité de citoyen français au paiement d'une contribution directe ou à l'accomplissement d'un service militaire. Les citoyens français désignaient en assemblée primaire les électeurs, qui nommaient à leur tour les membres du conseil des anciens et les cinq-cents. L'électeur devait justifier d'une certaine situation sociale. Vint le 18 brumaire, qui ouvrit carrière à des combinaisons toutes nouvelles.

Le procédé électoral du premier empire, fort compliqué en théorie, était singulièrement simplifié dans la pratique et peu gênant pour le pouvoir. C'est un suffrage à plusieurs degrés, avec le vote universel à la base et le despotisme le plus écrasant au sommet. Aux termes de la loi du 16 thermidor an X, tous les citoyens en possession de leurs droits civils étaient convoqués en assemblées nationales, et devaient désigner deux catégories d'électeurs, sous les noms de collèges d'arrondissement et de collèges de département. La différence entre ces deux groupes résultait de ce que les premiers étaient éligibles sans condition de cens et que les seconds devaient être choisis parmi les contribuables les plus chargés. Ils étaient exposés néanmoins à être frappés de dissolution au moindre mouvement d'indépendance. Ce n'est pas tout. Le pouvoir se réservait le droit de conférer le titre d'électeur et d'introduire dans les collèges des gens étrangers à la localité dans la proportion de un sur dix. « Quand on contemplait, dit Benjamin Constant, les deux cents citoyens réunis dans une salle et surveillés par vingt délégués du maître, on croyait voir des prisonniers gardés par des gendarmes plutôt que des électeurs procédant à la fonction la plus imposante et la plus auguste. » Les diverses catégories d'électeurs étaient nommées à vie; ils se réunissaient au besoin pour dresser des listes départementales de candidats à la députation. Sur ces listes, le sénat conservateur choisissait les députés au corps législatif. On pense bien qu'un pareil système ne fut jamais pris au sérieux; la manière dont on le pratiquait acheva de le rendre ridicule. Le rapporteur pour la première loi électorale discutée sous la restauration, M. Bourdeau, un magistrat éminent qui fut depuis garde des sceaux, raconte que, pour les assemblées cantonales, le vote était en quelque sorte tombé en désuétude. Dans chaque cir-

conscription, des présidens ou vice-présidens au choix de l'autorité restaient dépositaires des urnes : ils étaient censés recevoir à domicile, sans aucune espèce de contrôle, les bulletins qu'on aurait dû leur apporter, et de telle sorte, dit M. Bourdeau, que quoique personne n'eût voté, les boîtes se trouvaient remplies de bulletins frauduleusement introduits. C'est ainsi, et particulièrement pour les cantons ruraux, que les deux tiers des électeurs de la France furent nommés à vie (1). Des listes de fantaisie, dressées au nom de ces électeurs imaginaires, étaient envoyées au sénat, qui choisissait ou plutôt laissait choisir les députés par quelque agent du pouvoir.

Vint la restauration. En attendant qu'une loi électorale fût édictée sur les bases posées dans la charte, on appropria tant bien que mal les pratiques de l'empire aux convenances de la situation nouvelle. L'élection à deux degrés fut maintenue, mais les collèges d'arrondissement et de département, au lieu de désigner des candidats au choix de la chambre haute, furent admis à nommer directement leurs députés. Ce système, qui avait fourni les muets de l'empire, donna, sous d'autres influences, cette chambre de 1815 dont l'exaltation royaliste devint si gênante pour le roi lui-même, que Louis XVIII inventa pour elle le nom d'*introuvable*. En 1816 seulement, on fit entrer dans la loi les principes de la charte. Le projet du gouvernement n'accordait le droit de suffrage qu'aux propriétaires fonciers, payant au moins 300 francs d'impôts directs.

Dans le cours de la discussion, la plus large extension du suffrage, le suffrage universel même, fut très énergiquement réclamé. Et par qui? Par l'extrême droite des deux chambres, par ces ultraroyalistes qui ne concevaient pas la restauration de la monarchie sans le rétablissement des privilèges abolis. Ce sont MM. de Polignac, de Marcellus, de Fitz-James, de Montmorency et vingt autres du même rang qui dénoncent la loi proposée comme « funeste, anti-monarchique, anti-sociale, anti-populaire, » comme « destructive de la démocratie, à laquelle on va substituer, disent-ils, une féodalité bourgeoise. » M. de La Bourdonnais s'écrie : « Ce sont tous les citoyens que vous dégradez; c'est la population tout entière que vous courbez, que vous prosternez devant le veau d'or, devant l'aristocratie des richesses, la plus dure, la plus insolente des aristocraties. » Et à la chambre des pairs le marquis de Raigecourt, le duc d'Uzès : « Vous livrez la patrie à de nouvelles convulsions, vous la précipitez dans l'abîme! » Tant de craintes et tant de fureurs parce qu'on va restreindre le droit de suffrage dans une élite de propriétaires les plus riches et les plus éclairés! Le secret

(1) *Moniteur* de 1816, p. 1,421.

de leur exaspération, ils l'ont révélé eux-mêmes par la bouche de leurs principaux orateurs. L'un, M. de Fitz-James, rappelle que les anciennes familles possèdent dans leur sphère une prépondérance « d'autant plus facile qu'elle s'exerce sur des hommes simples et isolés; » un autre, le marquis de Rougé, insiste sur le rôle que peuvent jouer dans chaque département « un certain nombre d'hommes à qui de grandes propriétés, des places à la cour, des services rendus, quelquefois un mérite transcendant, donneront de l'influence. » Le marquis de Raigecourt, allant droit au but, demande que l'on organise des bourgs pourris, à l'exemple de ceux qui fonctionnaient alors au profit de l'aristocratie anglaise. Tous sont d'accord pour déclarer qu'en définitive les procédés du premier empire, adaptés au régime nouveau, seraient l'idéal du système.

A coup sûr, une loi qui limitait le nombre des électeurs à 400,000 en exigeant d'eux un cens de 300 francs, et qui ne tenait pour éligibles que de grands propriétaires fonciers payant au moins 4,000 francs d'impôts, n'était pas de nature à contenter le parti libéral; mais il fallait faire contre-poids aux efforts des ultra-royalistes et défendre la charte contre ses ennemis. L'opposition offrit un point d'appui au gouvernement royal, dont le projet fut adopté. Alors la réaction féodale persuade au pouvoir que le corps électoral ainsi composé contient encore trop d'éléments progressistes : on imagine le double vote, c'est-à-dire que le quart des électeurs, choisi parmi les plus imposés, obtient le privilège de voter deux fois. Cette conception inouïe confère la prépondérance à cette classe des grands propriétaires qui se croit appelée à constituer une aristocratie. Une majorité irrésistible leur est acquise dans les chambres. Les libéraux, se sentant réduits à l'impuissance sur le terrain légal, s'organisent pour la révolution.

L'établissement de la monarchie de 1830 appelait un progrès en matière d'élections. De la théorie du vote universel, il ne restait plus que quelques germes, et dans des esprits bien différens. Au point de vue de la légitimité, M. de Genoude, dont la prétention était d'avoir retrouvé les vrais principes de l'ancienne monarchie, se mit à réclamer le suffrage universel : il n'entendait par là que le vote à deux degrés, tempéré par un ensemble d'institutions conservatrices; mais il trouva peu d'adeptes, même dans son parti. Les légitimistes de cette seconde génération s'étaient rapprochés des voies tracées par la charte; ils ne voyaient plus dans le plan de M. de Genoude qu'une aberration révolutionnaire. Ce système, préconisé longtemps par un journal incisif, fit beaucoup de bruit sans aucun effet. A l'extrémité opposée, la question du droit de suffrage surgit instinctivement dans les réunions que formait alors la jeu-

nesse républicaine. Le premier article d'un programme rédigé par Godefroy Cavaignac en 1831 pour la *Société des droits de l'homme* était ainsi conçu : « la souveraineté du peuple mise en action par le suffrage universel. » Il ne paraît pas que ce vœu eût pris une forme plus précise. D'après les souvenirs personnels que j'ai consultés, les auteurs du programme se rattachaient aux traditions des assemblées républicaines; ils n'allaient pas jusqu'au droit de vote illimité, et le type de leur électeur était encore quelque chose comme le citoyen actif. Après la dissolution des sociétés populaires, la pensée du suffrage universel survécut dans le parti républicain, mais isolément et à l'état de vague idéal.

Cela dépassait de beaucoup les visées de l'opinion commune. Le pays, en très grande majorité et dans ses catégories les plus considérables, ne comprenait et ne désirait rien de mieux que ce qui lui fut donné par la loi de 1831. Les conditions d'éligibilité sont simplifiées, d'importantes garanties sont obtenues : l'âge légal est abaissé à vingt-cinq ans pour l'électorat, à trente ans pour la députation; le double vote est aboli; le cens est réduit à 200 francs; on fait, bien timidement encore, la part du mérite personnel, en n'exigeant qu'un impôt direct de 100 francs pour certaine catégorie de capacités réputées les plus inoffensives. Grâce à cet ensemble de mesures, le nombre des électeurs inscrits est à peu près doublé : il passe de moins de 100,000 à 167,000 d'abord, pour atteindre progressivement le chiffre de 241,000 inscrits, fournissant 200,000 votans. Les collèges électoraux organisent leurs bureaux et opèrent sans entraves. La chambre des députés recouvre le droit de nommer son président : non-seulement elle est souveraine en ce qui concerne son règlement intérieur, mais elle partage avec le pouvoir exécutif le privilège de proposer les lois. Cette réforme, si on en juge par comparaison avec les deux régimes précédents, était considérable. Elle suffisait au libéralisme de cette époque, qui se nourrissait trop volontiers peut-être d'abstraction politique et professait une indifférence dédaigneuse pour les problèmes d'économie intérieure. Aujourd'hui qu'on peut apprécier ce mécanisme électoral par les résultats qu'il devait infailliblement produire, on voit clairement l'abîme qu'il a creusé sous le trône de juillet.

Sous le régime du cens, la capacité électorale était attachée au paiement d'une certaine somme d'impôt, la représentation nationale ne correspondait ni à la diversité des intérêts, ni même au groupement des populations : c'est le vice originel du système. Sous la loi de 1831, qui prenait la richesse pour mesure, les départemens pauvres, où les contribuables atteignant au cens étaient rares, se trouvaient beaucoup plus représentés relativement que les départ-

temens riches, où les contribuables au-delà de 200 francs étaient nombreux. Le second arrondissement de Paris, qui comprenait 2,000 électeurs, ne nommait qu'un député, de même que certains collèges du midi où l'on réunissait à grand' peine 150 censitaires. Il est évident, à un autre point de vue, que la limitation du cens à 200 francs d'impôt direct livrait la majorité à la classe intermédiaire des petits propriétaires, des patentés, des officiers ministériels, et qu'elle assurait la prépondérance aux intérêts bourgeois.

Un pareil résultat, contre lequel le bon sens et l'équité protesteraient aujourd'hui, n'offusquait personne à cette époque. La bourgeoisie libérale venait de fournir une lutte de quinze ans au nom des principes de 1789; il semblait naturel et légitime qu'elle conservât après le triomphe la direction du mouvement, d'autant mieux que son avènement ne contrariait en rien les théories du progrès accréditées parmi les principaux hommes d'état. Casimir Perier mettait son orgueil à constituer un torysme bourgeois. L'idéal de M. Guizot, il l'a dit lui-même à la tribune, était « l'organisation définitive et régulière de cette grande victoire que les classes moyennes ont remportée sur le privilège et le pouvoir absolu de 1789 à 1830. » On va voir bientôt la société française se modeler pour ainsi dire sous la pression du mécanisme électoral et prendre une allure politique faussée par le jeu du scrutin. Entre la bourgeoisie industrielle qui fait la loi et un gouvernement jaloux de ses prérogatives, un accord instinctif s'établit. Dans l'ordre économique, les intérêts bourgeois se meuvent sans contre-poids par un subtil agencement de monopoles commerciaux, de taxes prohibitives, par l'accaparement des fonctions et des affaires; ils tendent à constituer une sorte de caste exclusive et privilégiée. Dans l'ordre politique, une majorité sans vigilance, parce qu'elle est complaisante, est assurée à un pouvoir qui laisse trop croire qu'il veut régner et gouverner. La prépondérance souvent abusive des classes moyennes, le malaise trop réel, une sorte d'étouffement en dehors du pays légal, ouvraient carrière à la propagande socialiste; une politique timorée et engourdie, sans la moindre intuition des changemens sociaux que notre siècle prépare, justifiait les impatiences et les attaques du libéralisme novateur, deux causes d'affaiblissement, deux présages de chute.

Il est facile de signaler les fautes politiques après coup et quand les résultats sont connus. Pour être juste envers le gouvernement de juillet, je dois ajouter que, s'il ne donnait pas la réforme électorale, c'est que le pays ne la lui demandait pas de manière à faire croire qu'il la désirait beaucoup. Le gouvernement pouvait très bien se faire illusion sur l'opportunité d'un changement. J'ai en main

une preuve assez curieuse de ce que j'avance : c'est une brochure inédite de M. de Cormenin, le promoteur le plus passionné du droit de suffrage illimité. Cormenin, dont le libéralisme est resté énigmatique et qu'on peut soupçonner d'avoir aimé le suffrage universel à la façon des introuvables de 1815, trouvait la population indifférente et engourdie à l'endroit de la réforme, et il s'en indignait. Il avait donc composé en 1839 un pamphlet qu'il s'était efforcé de rendre très piquant, et qu'il avait intitulé *l'Ortie*. L'écrit est violent sans être fort, et l'auteur a bien fait de ne pas le publier. On voit que le pamphlétaire venait d'étudier la satire rabelaisienne et les libellistes du xvi^e siècle, dont il imite assez lourdement le sautellement et l'exubérance.

« Je ne vois pas, dit-il, que les tailleurs, les maçons, les cordonniers, les charpentiers, les menuisiers, corroyeurs, serruriers et chiffonniers, ni les petits marchands, ni les laboureurs et manœuvres, ni les artisans et ouvriers des manufactures, ni les conseillers municipaux, ni les gardes nationaux, ni les soldats de la ligne, se soient fort écriés contre l'indignité de leur prolétariat. J'ai honte de le dire, j'en suis confus, rougissant, dépité, navré, malade de cœur et d'âme, mais c'est la classe des penseurs seule qui émet le vœu d'une réforme électorale, qui en soulève le désir, qui en soutient le droit, qui en montre la nécessité. Elle ne devrait faire que rédiger, que prêter sa plume à dix millions de réformateurs, et c'est elle qui conçoit seule, qui formule seule et qui écrit seule, et encore à combien d'atermoiements, de distinctions, de transactions, de temporisations, de nuances et de délicatesse et, tranchons le mot, de sophismes, de faussetés et de mensonges, n'est-elle pas obligée de descendre, de s'abaisser, de se plier, de se façonner, de se contourner, de se tordre, pour se faire accepter, pour se faire comprendre. »

C'était donc seulement par l'opposition avancée et militante qu'un changement était réclamé, et encore à l'état de lieu-commun, sans formule précise. En 1840, une agitation factice provoqua une manifestation qui fit plus de bruit par son étrangeté que par son objet. C'était une pétition-monstre à la mode anglaise, c'est-à-dire un ballot de 240,000 signatures. M. de Golbery, nommé rapporteur par la chambre, constata que 188,000 de ces signatures appuyaient la formule suivante : « tout citoyen, ayant le droit de faire partie de la garde nationale est électeur; tout électeur est éligible. » Théoriquement c'eût été une espèce de suffrage universel, puisqu'aux termes de la loi tout Français était garde national; en fait, ce système eût laissé en dehors des millions de gens qui ne tenaient pas à faire leur service. M. Arago, qui s'était chargé de

présenter la pétition, ne la défendit que par de vagues généralités. M. Garnier-Pagès l'aîné y trouva le thème d'un discours spirituel. La chambre, peu préparée à une pareille discussion, la trancha par l'ordre du jour. Vers le même temps commençait à Lyon la campagne des banquets réformistes, à laquelle M. de Cormenin ne fut pas étranger.

Il y avait aussi, semés à travers le pays comme à toutes les époques, des conciliabules formés spontanément par l'attraction des idées communes. Ces groupes, dont le journal du lieu est ordinairement le centre, deviennent des foyers où les doctrines passent au creuset, où chacun, dans le décousu d'une causerie amicale, prépare sans y songer la politique de l'avenir. Un de ces groupes existait à Angers autour d'un journal dont le principal rédacteur était un homme de grand sens et du caractère le plus estimé, M. Peauger. Il avait pour amis et collaborateurs des jeunes gens studieux, exaltés par l'incessante discussion, et qui tous d'ailleurs ont trouvé dans la société les positions dues à leur mérite. L'un, avocat distingué, est devenu ministre, l'autre, apprécié comme ingénieur, a été représentant; celui dont je tiens ces détails a pris rang d'une manière éminente dans la controverse politique et dans le monde financier.

Entre ces jeunes tribuns, l'interminable causerie commencée au bureau de rédaction se continuait dans la promenade du soir pour être reprise le lendemain. Ils étaient à cet âge où l'imagination s'éprend de l'absolu, où la rigidité des principes n'a pas encore été assouplie par l'expérience. En matière d'élection, dont on parlait souvent, ils tenaient tous pour le suffrage universel direct, illimité; Peauger seul faisait exception. Son argument principal était celui-ci : « le suffrage universel ne peut nommer que ceux qu'il connaît; quand on en viendra quelque jour à élire le chef de l'état, le candidat le plus connu sera l'héritier de Napoléon. » La conversation roula bien longtemps dans le même cercle. Les jeunes théoriciens de la future république restaient inébranlables sur le terrain du droit absolu. — « Eh bien! s'écrie un jour Peauger de guerre lasse, j'adopte avec vous le suffrage universel, mais je vous préviens que je vais aller à Ham! » Il y alla en effet. Franchement républicain, Peauger était naïvement persuadé qu'il allait s'incliner devant un futur président de la république. Ce qui fut dit, on l'ignore; il est seulement de notoriété publique que le neveu de Napoléon a conservé pour le rédacteur du *Précurseur* d'Angers des sentimens exceptionnels d'estime et d'amitié.

Le dénouement mérite d'être connu. En 1848, Peauger, dont la droiture était appréciée du gouvernement républicain, fut envoyé

à Marseille en qualité de préfet pour succéder à la mission de M. Émile Ollivier. Il y resta jusqu'après le 10 décembre. M. Léon Faucher, parvenu au ministère de l'intérieur, trouva le préfet des Bouches-du-Rhône trop républicain pour la nouvelle phase où on venait d'entrer; il s'empressa de le destituer. Le président ne voulut pas que ce rappel fût une disgrâce, et il offrit à Peauger le choix entre trois places considérables. Celui-ci inclinait à tout refuser. Ses amis, le sachant sans fortune, triomphèrent de son hésitation. Il accepta la direction de l'Imprimerie nationale. L'année suivante fut présentée la loi du 31 mai, qui était une mutilation du suffrage universel. Peauger envoya sa démission, et rentra pauvre dans la vie privée.

Le prisonnier de Ham n'avait pas été sans réfléchir sur le droit de suffrage, ce grand ressort des sociétés modernes. Il serait curieux de savoir si un article intitulé : *Du droit électoral*, qui a été reproduit dans les œuvres de Napoléon III, a été écrit avant ou après la visite du journaliste d'Angers. L'auteur des *Idées napoléoniennes*, qui aimait à introduire ses propres idées sous le patronage de Napoléon I^{er}, s'est exprimé ainsi :

« Nous ne doutons pas qu'à la paix le système d'élection de l'empereur ne se fût ainsi formulé. — Tous les Français sont électeurs et éligibles. L'élection est à deux degrés. Tous les citoyens domiciliés dans un canton se réuniront et procéderont à l'élection des membres des collèges électoraux d'arrondissement et de département. Ces collèges procéderont directement à l'élection des députés. Les collèges de département seuls proposeront trois candidats pour la place de sénateur.

« Une pareille loi, ajoute l'auteur, nous paraît être d'accord avec les idées de progrès et avec les conditions de stabilité indispensables au bonheur d'un pays. Ce système sanctionne franchement les idées de liberté : il donne des droits politiques à tout un peuple, sans offrir les dangers et les inconvénients de ce que l'on entend ordinairement par suffrage universel. »

Le gouvernement royal n'était pas plus troublé sans doute par les rêveries du prisonnier de Ham que par des articles de journaux sans retentissement marqué dans la multitude. M. Guizot s'écriait fièrement à la tribune : « Il n'y a pas de jour pour le suffrage universel ! » Toutefois, comme dans ces questions électorales l'obstacle aux réformes est toujours la prérogative monarchique, le souverain assurant qu'il répond au vœu de la majorité en se réservant la direction de toute chose, et les oppositions attribuant tout le mal social à l'action sans contrôle du chef de l'état, ce conflit aboutit infailliblement à l'antagonisme du *self-government* et du gouvernement personnel. Avec le sang-froid mortel d'un témoin qui règle

les conditions d'un duel, M. de Cormenin put dire dans un dernier pamphlet intitulé *l'État de la question* : « La France veut le gouvernement du pays par le pays. La cour veut le gouvernement personnel du roi. Au bout de l'un se trouvent l'ordre et la liberté, au bout de l'autre se trouve une révolution. Voilà l'état de la question. »

Le pamphlétaire était prophète.

II.

Le 24 février 1848, le trône vient d'être abattu. Un appel au peuple sur les plus larges bases, aussi prochain que possible, est une nécessité de salut public, tout le monde sent cela; mais le gouvernement improvisé est débordé par la marée montante des affaires. Le temps lui manque pour élaborer un système électoral. M. de Cormenin paraît à l'Hôtel de Ville et offre ses services : on lui adjoint un vétéran du libéralisme, le jurisconsulte Isambert. Six jours plus tard, le 2 mars, les membres du gouvernement provisoire tiennent séance au ministère des affaires étrangères sous la présidence de Lamartine. On y a mandé Cormenin, qui donne lecture de son projet. Sur les tendances générales, sur la nécessité absolue d'étendre aussi loin que la raison le comporte les limites du droit du suffrage, les divergences n'étaient pas possibles. Une discussion très rapide est résumée en ces termes : « le gouvernement provisoire arrête en principe et à l'unanimité que le suffrage sera universel et direct, sans la moindre condition de cens. » Restait à régler l'application : la discussion des articles fut ajournée au surlendemain.

La délibération, reprise en effet le 4 mars, fut consacrée aux moyens d'exécution. Les onze membres du gouvernement provisoire et les quatre ministres qu'ils s'étaient adjoints, en tout quinze citoyens confondus dans la foule huit jours plus tôt, sans autre mandat que l'impossibilité de faire autrement, sans autre illumination que les éclairs de la tempête, allaient frapper le coup d'état le plus souverain et introduire dans l'ordre des sociétés la plus mystérieuse innovation de la politique moderne. La préoccupation générale au sein de ce conseil était de soustraire les classes peu éclairées et dépendantes aux divers genres de pression qu'il est trop facile d'opérer sur elles. Pour la formation des collèges, la première idée fut de diviser la France en carrés égaux comme ceux d'un damier, sans tenir compte des divisions départementales. Chaque carré aurait eu un nombre d'électeurs variable comme les mouvemens de la population : on voyait en cela un moyen de briser les anciens cadres administratifs et de dérouter les influences locales. Un savant de l'Observatoire que l'on consulta fit abandonner ce

projet en déclarant que cette quadrature de la France entière entraînerait un labeur et des retards que la situation politique ne comportait pas. On se résigna à maintenir les divisions départementales consacrées par l'habitude, en attribuant à chaque département un représentant pour 40,000 âmes et autant de collèges que de cantons. On avait à cœur surtout de neutraliser l'esprit d'intrigue, afin de donner à cette inauguration d'un monde nouveau un grand caractère politique. A cette intention, Armand Marrast fit prévaloir le système des scrutins de liste, espèce de compromis entre le vote direct, que les circonstances imposaient, et le suffrage à deux degrés de nos anciennes constitutions républicaines. Enfin, pour protéger les incapables contre leur propre ignorance, il avait paru naturel et légitime de limiter le droit de suffrage en exigeant de l'électeur qu'il écrivit ou fit écrire son bulletin séance tenante; mais cette précaution pouvait compromettre le secret du vote, et elle n'était guère conciliable avec le scrutin de liste. Comment exiger des électeurs qu'ils écrivissent des kyrielles de noms sous les yeux du président? On éluda les difficultés de la pratique en posant sommairement quelques principes : âge électoral abaissé à vingt et un ans, nombre des représentans proportionnel à la population de chaque département, vote secret au chef-lieu du canton, par scrutin de liste, avec faculté d'apporter un bulletin écrit ou imprimé à l'extérieur. Tout cela, à la vérité, fut tranché un peu lestement; les minutes étaient comptées, il fallait non pas délibérer, mais conclure et décréter. Les hommes du gouvernement se jetaient dans l'inconnu avec cette confiance naïve qui était presque partout dans les premiers jours. Comme l'a dit un d'entre eux (1), on agissait sous l'empire d'une vérité éclatante, incontestable : c'est que le suffrage universel ne peut exister sans la liberté pour tous les citoyens de se réunir, de se concerter, de parler, d'écrire, de publier, d'afficher, ensemble de libertés qui se font équilibre en se corrigeant au besoin l'un par l'autre.

La délibération du 4 mars fut signée le 5, insérée le 6 dans *le Moniteur* et complétée le 8 par des instructions réglementaires. « Voulant remettre le plus tôt possible aux mains d'un gouvernement définitif les pouvoirs qu'il exerçait dans l'intérêt et par le commandement du peuple, » tels sont les termes du décret, le gouvernement provisoire convoquait au 9 avril les assemblées électorales. Un délai d'un mois pour dresser les listes et régler les innombrables détails d'une opération aussi vaste et aussi nouvelle, c'était presque de l'improvisation. Si on était resté dans ces limites, la foule aurait couru au scrutin avec un enthousiasme moins refroidi,

(1) M. Garnier-Pagès, *Histoire de la révolution de 1848*.

et le vote plus unanime aurait offert à la république une base plus solide. Les exaltés étaient précisément ceux qui se défiaient le plus de leurs principes : ils se plaignaient d'une précipitation qui ne leur laissait pas le temps d'éclairer le peuple, et ils criaient à la trahison. On consentit, pour les apaiser, à reculer l'élection jusqu'au 21 avril. Ce retard ne porta profit qu'aux anciens conservateurs. Toutefois la réaction ne se glissa dans l'assemblée qu'en prodiguant les manifestations républicaines, et le vœu général du pays se montra favorable à l'expérience qu'on allait faire. On avait inscrit d'office 9,395,035 électeurs : dans aucun siècle et dans aucun pays du monde, la volonté nationale n'avait été consultée d'une manière aussi solennelle. Il y eut 7,893,327 votes exprimés : cette proportion de 84 votans sur 100 inscrits est la plus large qu'on ait constatée chez nous depuis 1848. L'expérience fut satisfaisante, même aux yeux des plus timorés. Quand le temps sera venu de faire une histoire complète et impartiale de cette époque, on dira que la première émanation du vote universel a donné une assemblée heureusement tempérée par un mélange d'anciennes illustrations parlementaires et d'hommes nouveaux d'un mérite solide, assemblée éclairée, très laborieuse, patriotique malgré ses dissidences, une des meilleures en définitive que la France eût possédées.

Le décret sur les élections devait être éphémère, comme le pouvoir qui l'avait édicté. Il fut convenu qu'on rentrerait plus tard dans la légalité en posant le principe dans la constitution et en réglant la pratique par une loi spéciale. Lorsqu'on en vint à la discussion de l'acte constitutionnel, on avait passé par de tristes épreuves, les dissentimens s'étaient accentués. Les intérêts conservateurs, groupés à l'état de parti, inclinaient vers la réaction. La majorité, sincèrement républicaine, était en défiance. De part et d'autre, on avait compris que, sur le terrain du suffrage universel, le procédé du scrutin a plus d'importance que le principe même.

Les rédacteurs du projet de la constitution républicaine étaient donc préoccupés de soustraire l'électeur faible et ignorant aux influences de clocher; ils croyaient avec raison qu'un certain groupement est indispensable pour la sincérité du suffrage, et ils avaient conservé dans leur projet le vote au chef-lieu du canton. Une sorte de bataille parlementaire s'engagea sur ce point. Une motion proposant le vote à la commune n'ayant réuni que le tiers des voix, un second amendement introduit par M. Baze demanda que les conseils-généraux eussent le droit de subdiviser les collèges cantonaux en plusieurs groupes, lorsque la nécessité de ce fractionnement aurait été établie par une délibération formelle. Cette tentative fut encore repoussée par une majorité moins nombreuse et moins résolue. Comme les vieilles troupes qui se reforment instinctivement

dans une déroute et reviennent d'elles-mêmes à la charge, la réaction produisit aussitôt une troisième combinaison, qui ajournait la question de principe jusqu'à la discussion de la loi organique, et laissait provisoirement aux préfets la faculté de diviser les collèges trop nombreux. Les républicains autoritaires, satisfaits de voir l'omnipotence du préfet substituée à l'influence quelque peu aristocratique des conseils-généraux, joignirent cette fois leurs voix à celles des anciens conservateurs.

Ce n'était qu'une trêve. La bataille recommença sur le même terrain, quelques mois plus tard, à propos de la loi organique. Si l'on veut bien saisir l'importance qu'on attachait de part et d'autre à cette solution, il faut se rappeler que, sur 37,548 communes françaises, il y en a 28,000 qui ne renferment pas 1,000 habitans, et que dans la moitié de cette catégorie le nombre des électeurs ne s'élève pas à 100 en moyenne; on ajoutait que dans la plupart de ces localités, où la lumière pénètre si difficilement, il serait souvent impossible de composer des bureaux réunissant les conditions nécessaires d'impartialité, et que le paysan, circonvenu de longue date par le maire, le juge de paix, le curé, le gendarme, l'ancien seigneur, le riche fermier, le chef d'industrie, votant sous les yeux menaçans de ceux dont dépendent son pain et son repos, ne serait pas maître de son choix. M. de Montalembert se jeta dans la mêlée avec une ardeur et une subtilité d'éloquence qui firent éclat à cette époque : la thèse qu'il soutenait était encore au fond celle des introuvables de 1815. Tout ce qu'il put obtenir, ce fut la faculté de subdiviser les cantons trop vastes en quatre collèges, en vertu d'un arrêté du préfet et sur l'avis des conseils-généraux et cantonaux. Le scrutin de liste par département fut d'ailleurs maintenu comme correctif. Le cadre de la députation fut réduit dans la mesure d'un élu pour 50,000 âmes, ce qui allait abaisser à 750 le nombre des représentans. Pour tout le reste, l'esprit de la constitution républicaine fut respecté.

Mise à l'essai quelques mois plus tard, la loi électorale du 15 mars donna l'assemblée législative. Les deux tiers des inscrits seulement prirent part au vote. Le doute et la défiance avaient amoindri la clientèle républicaine. Au contraire, les conservateurs de toute nuance revenaient plus serrés, plus nombreux, autorisés enfin à croire qu'ils allaient dominer la situation, puisqu'ils pouvaient produire une majorité. Ils espéraient aussi qu'ils se feraient du pouvoir exécutif un instrument. Trop de confiance les aveugla. Leur idée fixe était de réagir contre le suffrage universel, de le neutraliser autant que possible. Si le comité directeur de la majorité avait eu la sagesse de produire une combinaison qui, en affirmant loyalement le principe du vote universel, aurait écarté

momentanément du scrutin ceux qui, dans leur intérêt même, n'étaient pas aptes à faire bon usage de leurs droits civiques, et qui peut-être y tenaient fort peu, le parti conservateur aurait acquis une grande force en ralliant à lui une portion très considérable de la démocratie. Au lieu de cela, on jetait à la révolution le défi le plus téméraire, on se donnait le tort de l'injustice. On imagina une loi qui avait pour effet d'écarter, non pas les indifférens et les ineptes, mais une classe nombreuse, vivace, celle qui tenait le plus au droit conquis, et qui d'ailleurs était généralement capable de l'exercer.

La loi du 31 mai avait pour motif apparent de constater le domicile électoral. En fait, elle avait pour but de dissoudre ces majorités menaçantes que créait l'agglomération des classes ouvrières dans les grandes villes, surtout à Paris et à Lyon. Le domicile électoral, auquel est subordonné le droit de vote, devait être établi par trois années d'inscription au rôle de la taxe personnelle ou de la prestation en nature, par l'affirmation des père et mère domiciliés eux-mêmes depuis trois ans, enfin par les déclarations des maîtres ou patrons en ce qui concernait les ouvriers ou les domestiques employés chez eux. Cette combinaison excluait donc cette partie de la population des ateliers qui est appelée fréquemment d'une ville à l'autre, et ce n'est pas tout. Dans les principales villes, à Paris notamment, où il aurait été difficile d'obtenir des nécessiteux le paiement régulier de l'impôt personnel, on a exonéré de tout temps ceux qui occupent les petites locations en remplaçant la somme qu'ils auraient dû payer par des taxes d'octroi. Ayant cessé d'être contribuables, les exonérés auraient perdu leur qualité d'électeurs. Quant aux deux autres moyens de constater le domicile, ils tendaient à subordonner le droit de suffrage au bon vouloir du maire de campagne ou des chefs d'industrie. Bref, sur 9,936,004 inscrits aux termes de la loi de 1849, la loi du 31 mai 1850 en éliminait plus de 3 millions. Ceux qui allaient ainsi être sacrifiés formaient la grande armée de la démocratie industrielle, une foule enfiévrée de politique, jalouse de ses droits nouveaux, et en définitive mieux préparée à les exercer que la bourgeoisie boutiquière des villes ou la petite propriété des campagnes.

A qui remonte l'initiative d'une pareille loi, aux chefs de la majorité ou au président de la république? Dans le cours des mois de mars et d'avril 1850, plusieurs élections partielles très accentuées dans le sens républicain avaient exaspéré la réaction. L'élu du 10 décembre prit acte de cette disposition, et, mettant d'une manière assez inusitée la force exécutive au service d'un parti, chargea son ministre de l'intérieur, M. Baroche, de convoquer au ministère dix-sept des hommes influens de la majorité, afin d'aviser

d'urgence au remaniement de la loi électorale. Ils étaient choisis, la chose est à remarquer, parmi ceux qu'on supposait dévoués aux anciennes royautés et à l'exclusion des bonapartistes. Ce comité réunissait le savoir, l'éloquence, la longue habitude des affaires, le prestige personnel : une seule condition y manquait, cette vue simple et droite des choses que donne l'impartialité. Le sens du grand ébranlement de février leur échappait : ils n'y voyaient encore qu'un accès de fièvre chaude, un de ces accidens politiques auxquels on remédie avec de l'habileté et de la persévérance. Certes la combinaison légale qu'ils imaginèrent était d'une rare subtilité ; elle aurait pu réussir au temps du suffrage restreint et des malices parlementaires. En plein suffrage universel, cette atteinte à la constitution, cette mise hors la loi de 3 millions $1/2$ de citoyens, étaient aussi contraires à la prudence qu'à l'équité. Les auteurs du projet, à ne considérer que la cause qui leur tenait au cœur, prenaient la peine de fabriquer le piège pour y donner tête baissée ; ils commettaient une de ces fautes irrémédiables sous lesquelles un parti succombe, et c'est le jour où 433 voix contre 241 adoptèrent leur œuvre qu'il aurait fallu dire : « L'empire est fait ! »

On le vit bien l'année suivante. Le résultat de la loi du 31 mai, comparé à la législation précédente, ayant été publié officiellement, le pays apprit avec étonnement que le nombre des électeurs était tombé de 9,936,004 au chiffre de 6,809,281, ce qui enlevait à 3,126,723 citoyens le droit que la constitution leur avait assuré. Pour le seul département de la Seine, les radiations dépassaient 131,000, environ 35 pour 100. La décomposition des chiffres de ce tableau démontrait que la population ouvrière des grandes villes était presque généralement exclue. Le 4 novembre, à la réouverture de la session, l'assemblée législative reçut du président de la république un message insistant sur la nécessité de rétablir le principe du suffrage universel dans sa plénitude. Entre autres vices de la nouvelle loi électorale, le président en signalait deux dont il était personnellement victime. Premièrement la mutilation du corps électoral était un des argumens invoqués par ceux qui faisaient obstacle au remaniement de la constitution, il ne fallait pas leur laisser ce grief. En second lieu, cette constitution avait dit qu'en cas de ballottage le président pourrait être élu par 2 millions de voix, c'est-à-dire par le cinquième de la population virile, dans l'hypothèse où le droit de voter serait sans limite ; avec un corps électoral réduit à 6 millions, le minimum de 2 millions de voix nécessaires pour l'élection du président représenterait non plus le cinquième, mais le tiers des votans, contrairement à ce qu'avaient décidé les constituans de 1848.

Les germes de dissensions et de perplexité étaient jetés à pleines

main au milieu de l'assemblée. Les républicains devaient-ils contrecarrer le rétablissement du suffrage universel, ou prêter la main à des projets menaçans? Convenait-il mieux aux royalistes de la majorité de jeter le défi aux masses populaires en refusant de s'associer au pouvoir exécutif, ou de détruire eux-mêmes leur ouvrage et de s'exposer au ridicule sans regagner la popularité? Sur le conseil de M. Berryer, l'assemblée essaya d'éluder ces difficultés en réservant son initiative, c'est-à-dire en ajournant la résolution à prendre. On n'attendit pas son bon plaisir. Dans la sombre matinée du 2 décembre 1851, la population des ateliers, allant comme d'ordinaire à ses travaux, s'attroupait devant des affiches qu'on venait de placarder et lisait sans émotion, quelquefois même avec des ricanemens : — « Au nom du peuple français, le président de la république décrète : article 1^{er}. L'assemblée nationale est dissoute; — article 2. Le suffrage universel est rétabli. — La loi du 31 mai est abrogée. » C'était trancher la question dans le vif. Était-il possible que la partie batailleuse de la démocratie s'enflammât pour l'assemblée qui l'avait dépouillée de ses droits civiques contre le pouvoir exécutif qui les lui rendait (1)?

III.

La réorganisation du suffrage universel a été pour ainsi dire le couronnement du coup d'état; c'est à l'ensemble des procédés électoraux que l'édifice impérial a dû sa cohésion et sa solidité. Les affiches du 2 décembre avaient annoncé au peuple français qu'il serait invité à déclarer par oui ou par non s'il autorisait le neveu de l'empereur à introduire une nouvelle constitution sur les bases et les théories qui avaient triomphé après le 18 brumaire : « un chef responsable nommé pour dix ans, — des ministres dépendant du pouvoir exécutif seul, — un conseil d'état préparant les lois et soutenant la discussion devant le corps législatif, — un corps législatif nommé par le suffrage universel sans scrutin de liste, — un sénat conservateur. » Tout le système était résumé en soixante-quinze mots. La nation, consultée suivant les listes antérieures à la loi du 31 mai, accorda l'autorisation demandée par 7,439,216 adhésions sur 8,416,773 votes exprimés. En vertu de ce plébiscite, la constitution napoléonienne fut établie par décret du 14 janvier 1852, et complétée, en ce qui concerne le système électoral, par le décret

(1) Le vainqueur du 2 décembre a constaté lui-même ces dispositions. Il a dit dans une proclamation du 8 décembre : « Dans ces quartiers populeux où naguère l'insurrection se recrutait si vite parmi des ouvriers dociles à ces entraînemens, l'anarchie cette fois n'a pu rencontrer qu'une répugnance profonde... Grâce en soient rendues à l'intelligente et patriotique population de Paris! »

organique du 2 février suivant. Cette législation, dictée d'autorité, est encore celle qui régit aujourd'hui l'exercice de la souveraineté nationale. Le scrutin de liste est aboli; le bulletin de vote ne contient plus qu'un nom. Le nombre des députés, réduit dans la proportion de 750 à 261, correspond non plus au chiffre de la population, mais à celui des électeurs inscrits. La durée du mandat législatif est portée de trois à six ans. Un collège électoral est formé par le groupement de 35,000 électeurs, et chaque département nomme autant de députés qu'il renferme de collèges électoraux. L'élection se fait, non plus par canton, mais à la commune, et les grosses communes peuvent encore être subdivisées à la discrétion du préfet. Ainsi l'exercice du droit souverain se trouve morcelé en 38,000 centres d'opérations dont les trois quarts (28,199 communes sur 37,548) comptent de 100 à 1,000 habitans, ce qui fournit une moyenne de 126 électeurs.

On saisira sans peine la différence entre cette manière d'appliquer le droit de suffrage et les procédés du régime antérieur. Toutefois les innovations principales ne sont pas celles qu'on a écrites dans la loi. Le système électoral de l'empire a deux traits qui le caractérisent, le tracé arbitraire des circonscriptions et les candidatures officielles. Quand on a lu dans la constitution du 14 janvier : « il y aura un député au corps législatif à raison de 35,000 électeurs, » il n'est venu à l'esprit de personne que le gouvernement se réservait le droit de grouper les électeurs à sa fantaisie, abstraction faite des convenances locales, des affinités de mœurs et d'intérêts, sans autre préoccupation que de faire échec aux adversaires de sa politique. Sous les constitutions précédentes, les remaniemens de cette nature devaient être autorisés par une loi, et ils donnaient souvent lieu à des débats très vifs. Aujourd'hui l'administration a le droit de renouveler le tracé tous les cinq ans, c'est-à-dire à la veille des élections générales. Elle sait à l'avance dans quelles conditions la lutte va s'engager, et la faculté qu'elle a de préparer le champ de bataille, d'y amener des élémens hostiles à l'opposition, d'augmenter la clientèle du candidat préféré, devient dans ses mains un moyen d'action souvent irrésistible. Il n'y a rien qui ressemble à cela dans aucun autre pays; on en peut dire autant de la candidature officielle.

Appelé à s'expliquer sur ce point dans une discussion récente, M. de Forcade La Roquette a dit énergiquement : « Les candidatures officielles ne tiennent pas à tel ou tel système; les candidatures officielles sont de tous les systèmes (approbation); elles ont été pratiquées sous les régimes les plus libéraux, ... sous la restauration, sous le gouvernement de juillet, sous la république elle-même; sous la république surtout, les candidatures officielles ont

été soutenues dans des circulaires célèbres avec une exagération que le gouvernement ne prétend pas imiter... Voici comment un grand ministre, un ministre libéral, le comte de Cavour, s'expliquait sur les candidatures officielles : « Le gouvernement ne doit pas rester étranger à cet acte suprême de la vie d'un peuple, les élections; mais il doit y intervenir ouvertement, avec des moyens francs et loyaux, en reconnaissant pour amis, non ceux qui seraient disposés à donner leur appui à un acte ministériel quelconque, mais ceux qui partagent ses principes, qui suivent le même drapeau, qui sont décidés à faire triompher la même politique. » Les argumens que produit M. de Forcade La Roquette, les exemples qu'il invoque, sont d'un effet sûr dans une assemblée où la parole rapide domine la réflexion; ils n'ont plus la même valeur pour l'observateur appliqué à saisir le fait politique dans sa réalité effective. Que des hommes de gouvernement, se croyant en possession de la vérité et nécessaires au salut du pays, recommandent leurs adhérens et mettent au service de ceux-ci les moyens d'action dont ils disposent, cela s'est vu assurément, et se verra encore dans plusieurs pays, parce que le besoin de convaincre, de dominer, de se défendre, découle de ces instincts naturels qui se font jour malgré tout; mais dans tous les pays connus jusqu'en 1852, si ce n'est à Rome sous les césars, les influences administratives ont été tolérées et non pas légalisées. Il y a eu des candidatures soutenues, mais non pas imposées en vertu d'un acte officiel. Dans les exemples signalés par M. de Forcade La Roquette, que voyons-nous? Des ministères intervenant dans les élections à leurs risques et périls, ne découvrant pas le souverain et ne compromettant qu'eux-mêmes, si l'abus des influences, allant jusqu'à la corruption ou l'intimidation, prenait le caractère d'un délit. Dans la combinaison de 1852, les ministres n'existent pas pour le public : les candidatures officielles, décernées comme une fonction par le choix personnel du souverain, appuyées par toutes les forces administratives, sont présentées comme un complément nécessaire des institutions impériales.

Il en était ainsi à l'origine du moins, et c'était logique. Suivant la constitution consacrée à deux reprises en 1852 par près de 8 millions de suffrages le chef de l'état déclare la guerre, fait les traités de paix, d'alliance et de commerce, nomme à tous les emplois; il a seul l'initiative des lois, et quand elles sont votées par les corps délibérans, c'est lui qui en règle par décrets l'exécution. Par ces décrets, il donne force de loi aux tarifs internationaux, il ordonne ou autorise les travaux d'utilité publique et les entreprises d'intérêt général. Ses ministres, sans solidarité entre eux, ne dépendent que de lui seul; il nomme les maires des 38,000 communes, et peut les choisir hors des conseils municipaux. Il a le droit

de déclarer l'état de siège dans un ou plusieurs départemens. Un sénat choisi par lui maintient ou annule tous les actes qui lui sont déférés comme inconstitutionnels. Le corps législatif perd le droit d'initiative et ne reçoit plus de pétitions, il ne choisit plus ses présidens. Les amendemens émanés de lui ne peuvent plus être décrétés sans l'approbation du conseil d'état. Le budget des dépenses est voté en bloc et par ministère; des viremens de crédit d'un chapitre à l'autre peuvent être autorisés par décrets. Le compte-rendu des travaux législatifs est réduit à la reproduction d'un maigre procès-verbal rédigé par une commission spéciale. En cas de dissolution du corps législatif, le chef de l'état a six mois devant lui pour en convoquer un nouveau, et pendant ce délai il demande au sénat les mesures d'urgence qu'il juge nécessaires. Toute réunion politique est supprimée, même pendant la période électorale; en même temps le contrôle et la controverse par la presse sont neutralisés par un agencement de mesures restrictives et de charges fiscales. Tel était l'état des choses en 1852 : on chercherait vainement dans l'histoire des pays constitutionnels une pareille concentration de pouvoirs.

Le vote du 20 décembre avait donc créé en réalité une dictature qui devait être transformée six mois plus tard en empire. Dans la logique de cette situation, il devenait impossible d'exposer le suffrage universel à se déjuger lui-même, à détruire son œuvre de la veille, en lui laissant la faculté d'opposer à un gouvernement dictatorial une législature résistante. On évita ce contre-sens politique en introduisant les candidatures officielles, et M. de Persigny posa carrément la théorie du système dans sa circulaire adressée aux préfets à la veille des élections de 1852. « Le peuple français, disait le ministre de l'intérieur, a donné mission au neveu de l'empereur de faire une constitution sur des bases déterminées... Le bien ne se peut faire aujourd'hui qu'à une condition, c'est que le sénat, le conseil d'état, le corps législatif, l'administration, soient avec le chef de l'état en parfaite harmonie d'idées, de sentimens, d'intérêts... En conséquence, monsieur le préfet, prenez des mesures pour faire connaître aux électeurs de chaque circonscription de votre département par l'intermédiaire des divers agens de l'administration, par toutes les voies que vous jugerez convenables, selon l'esprit des localités, et au besoin par des proclamations affichées dans les communes, celui des candidats que le gouvernement de Louis-Napoléon juge le plus propre à l'aider dans son œuvre réparatrice. » Voilà la théorie véritable et la différence nettement tranchée entre la candidature officielle de l'empire et les influences plus ou moins abusives pratiquées à d'autres époques. Celles-ci étaient dissimulées autrefois et niées autant que possible; la candidature officielle

est avouée ouvertement comme une nécessité du régime nouveau : les agens de l'autorité ont le droit et le devoir de la faire réussir par tous les moyens dont ils disposent. Voyons ce qu'a été au début la pratique de ce système et ce qu'il en est advenu avec le temps.

Peu de jours avant les premières élections législatives, fixées aux 29 février et 1^{er} mars 1852, la liste des candidats du gouvernement, en nombre égal à celui des collèges, avait été publiée dans les journaux et recommandée officiellement par les préfets à leurs administrés. Quant au corps électoral, on avait repris à peu près les anciennes listes du suffrage universel, où se trouvaient alors 9,836,043 noms. Les abstentions furent nombreuses; elles dépassèrent de beaucoup le tiers des inscrits. Il y eut pour les candidats du gouvernement 5,218,602 voix. L'opposition réunit 810,962 suffrages exprimés; il est probable qu'une grande partie des abstentions lui appartenaient intentionnellement. Les quartiers commerçans de Paris protestèrent contre le coup d'état en envoyant au corps législatif le général Cavaignac et M. Carnot. A Lyon, le docteur Hénon fut nommé par les classes ouvrières, dont il possédait depuis longtemps les sympathies. A part ces trois nominations républicaines, tous les candidats recommandés furent élus, et, les trois opposans ayant refusé le serment, leurs places furent bientôt remplies. Ainsi fut réalisée dans toute sa plénitude cette unité de tendances et d'intérêts que M. de Persigny jugeait indispensable pour le bon fonctionnement du pouvoir personnel. Une remarque assez curieuse a été faite sur la composition de cette première assemblée de la démocratie césarienne : elle comprenait 1 prince, 4 ducs, 10 marquis, 21 comtes, 9 vicomtes, 22 barons, nombre de généraux, en tout 104 membres sur 261 munis de titres nobiliaires ou des plus hauts grades de l'armée. On aurait pu prendre cet essai du vote populaire à la commune pour un retentissement des vœux exprimés par les introuvables de 1815. Cela montrait aussi une étrange affinité du nouveau régime avec les ultra-conservateurs.

Certes l'action parlementaire pendant cette première phase ne fut pas de nature à gêner le souverain. Au dehors des chambres, l'opinion publique n'était pas moins amortie, et, quand vint en 1857 l'heure de renouveler l'assemblée, la fièvre électorale se manifesta avec moins d'intensité peut-être qu'en 1852. Après le coup d'état, la colère, bien souvent refoulée dans les âmes, leur donnait du ressort. Six ans plus tard, les ressentimens étaient affaiblis dans la généralité du public, un calme somnolent contrastait avec les agitations passées. On était d'ailleurs sous la fascination d'un grand succès militaire dont on exagérait la portée pratique. Dans l'ordre de l'économie intérieure, « les affaires allaient, » mot magique

quand c'est la foule qui le prononce. Les grands monopoles industriels et financiers étaient dans leur phase d'expansion, ils déversaient autour d'eux travaux et emplois, profits et salaires. Les paysans vendaient aisément leurs produits, et, grâce à l'affluence de l'or, en tiraient des prix inaccoutumés. Dans les multitudes profondes, où la prévoyance n'existe pas, où l'on vit au jour le jour de sensations instinctives, on était frappé de ces résultats, on les attribuait au régime nouveau. Les grandes majorités donnèrent leur démission politique en faisant au gouvernement personnel le crédit de leur confiance. C'était par exception que certains groupes clairsemés dans les grandes villes se préoccupaient des intérêts généraux. On trouvait là encore ces sentimens ardents et intenses qui, froissés par toute sorte de compression, exclus de toute pratique, s'idéalisaient et devenaient de la foi. Ces contrastes au sein de l'opinion expliquent les résultats électoraux de 1857. Le chiffre des inscrits, des votans et des abstentions (1) sont à peu près les mêmes qu'en 1852. Même nombre de voix pour les candidatures officielles. Les différences portent sur deux points : d'abord 271,782 voix sont données à des concurrens qui, sans être les candidats de l'empereur, comme on disait alors, se déclarent napoléoniens; en second lieu, l'opposition à tendances démocratiques et républicaines, au lieu de 811,000 voix qu'elle avait recueillies au lendemain du coup d'état, n'en a plus que 571,000. C'est donc un échec pour elle? Non, c'est le point de départ de sa revanche. Cette opposition, considérablement affaiblie par le faux système de l'abstention systématique, se concentre dans les grandes villes : elle y fait masse et agit avec ensemble. A Paris, elle réunit plus de 100,000 voix, et fait nommer d'emblée MM. Carnot, Goudchaux et Darimon; le général Cavaignac et M. Émile Ollivier passent à un second tour de scrutin. A Lyon, M. Hénon est réélu. Avant l'ouverture de la session, le général Cavaignac est frappé de mort subite. M. Goudchaux et M. Carnot refusent le serment. Ils sont remplacés par MM. Jules Favre et Picard. L'opposition légendaire des cinq est constituée.

Il y avait pour les départemens 257 députés à élire. Tous les députés sortans ayant été recommandés par le gouvernement, à l'exception de 7, ceux-ci furent docilement sacrifiés par les électeurs. M. de Montalembert était du nombre. 6 candidats extra-officiels, mais non pas hostiles, parvinrent à se faire nommer. En définitive, il ne surgissait en présence de la politique impériale que 5 adversaires décidés. Les journaux et la clientèle du gouvernement

(1) Électeurs inscrits, 9,495,955. — Votans, 6,136,664. — Abstentions, 3,359,291, plus de 35 pour 100. — Pour les candidats officiels, 5,200,101; — pour les indépendans dynastiques, 271,783; — pour l'opposition démocratique radicale, 571,859. — Voix perdues, 92,917. — Il y avait cette fois 267 députés à nommer.

célébraient un pareil résultat comme un triomphe. L'appréciation était autre dans les hautes régions du monde politique, et voici ce que je retrouve dans une correspondance étrangère où les impressions du moment me semblent bien saisies. « Sous un régime franchement parlementaire, où les majorités sont souveraines, 5 voix d'opposition, 5 voix qui se réservent de juger, sur 267 élus, cela serait un éclatant succès pour l'autorité monarchique. Il n'en est plus de même avec un pouvoir dictatorial qui, par sa nature, ne peut supporter ces entraves. Je sais bien qu'avec son habileté personnelle, avec la force de sa situation, où seul il peut voir, attendre et décider, l'empereur surmontera cette difficulté. Il n'en est pas moins vrai que sa politique, si heureuse en apparence, a reçu un premier échec aux yeux du monde entier, qui l'observe. »

On ne s'en serait pas douté à l'intérieur. Jamais la vie politique ne fut plus languissante chez nous qu'au commencement de 1858. A la chambre, quand revinrent les candidats de l'empereur, ce fut une effroyable nouveauté que de voir entrer trois collègues, dont l'un, fils de proscrit, avait été commissaire de la république, l'autre élève et ami de Proudhon, le troisième chef des « voraces » de Lyon (1). On affectait de les laisser dans un isolement significatif. « M'étant approché dans la salle même d'un des membres courageux qui nous avait adressé la parole, raconte M. Émile Ollivier dans la récente publication qui a fait tant de bruit, je remarquai sur son visage de l'embarras, puis un véritable trouble; enfin il me dit d'une voix saccadée : « Vous me parlerez dehors, de Morny nous regarde. » Tel fut, ajoute M. Ollivier, le milieu dans lequel pendant un an j'ai seul comme orateur soutenu les principes démocratiques et libéraux. » MM. Jules Favre et Ernest Picard n'entrèrent en effet au corps législatif que l'année suivante, à la suite d'une réélection.

La bataille des cinq ne commença qu'en 1859. Le début fut rude. Il fallait lutter contre l'inattention dédaigneuse de l'assemblée, ou, au premier mot malsonnant, contre un silence défiant et glacial, plus à craindre pour un orateur que l'ironie et la colère. Au dehors, les efforts des cinq n'avaient qu'un bien faible retentissement. Les députés n'étaient pas admis à revoir les épreuves de leurs discours. Le compte-rendu des séances consistait dans une sèche analyse que les journaux dédaignaient souvent de reproduire; les commentaires de la presse, qui multiplient l'effet produit dans la chambre et le propagent au loin, étaient prohibés et souvent punis.

(1) Nom que prit ou que reçut en 1848 une association populaire de Lyon, non pas qu'elle eût jamais envie de dévorer personne, mais plutôt parce qu'elle se composait de gens longtemps malheureux et affamés. C'est comme médecin des pauvres que M. Hénon acquit sur ce groupe une influence modératrice qui ne fut pas inutile dans les mauvais jours.

Les abstentionnistes, les indifférens et les peureux faisaient le vide et le froid dans le monde politique. On voyait s'éteindre peu à peu les foyers de passions et d'idées comme les derniers feux d'un camp dispersé.

Telle était la situation entre la paix de Crimée et la guerre d'Italie, et cependant le réveil était proche : il était même inévitable par un effet bien inattendu des institutions impériales. La contradiction n'y avait pas été prévue. Dès qu'elle s'y était introduite, la nature même de ces institutions faisait des cinq des espèces de tribuns du peuple, ayant seuls entre tous le droit et la possibilité d'exprimer les sentimens, de résumer les idées qui n'avaient pas les moyens de se produire ailleurs. N'ayant pas l'espoir d'agir pratiquement sur les tendances de l'assemblée, ils s'élevaient jusqu'aux principes ; ils élargissaient les débats pour y trouver prétexte de réclamer les droits supprimés, de signaler les abus de pouvoir. La vigilance de leur patriotisme, l'énergie de leurs protestations, l'éclat de trois grands talens oratoires dont les aptitudes se combinaient à merveille, faisaient contraste avec le mutisme obligé et l'inaltérable satisfaction des autres.

Le pouvoir comprit l'importance que les cinq allaient prendre, et ne voulut pas leur laisser le monopole de la popularité. Il élargit la carrière législative, espérant que la majorité dynastique y ferait à son tour preuve de vitalité et de talent. Le décret impérial du 24 novembre 1860 octroya au sénat et au corps législatif le droit de discuter et de voter chaque année une adresse en réponse au discours du trône. Le corps législatif fut également autorisé à éclairer le choix de ses commissions par une discussion préalable, en comité secret, des projets de lois qui lui seraient soumis. Il fut admis enfin que des ministres sans portefeuille désignés par l'empereur seraient adjoints aux membres du conseil d'état pour la défense des lois présentées. que les comptes-rendus des séances, beaucoup plus étendus, seraient adressés chaque soir aux journaux, et que la sténographie exacte et complète des débats serait insérée le lendemain dans le journal officiel.

En annonçant à l'assemblée que l'empereur venait de « rendre au pays une partie des droits dont celui-ci avait fait le salutaire abandon, » c'est ainsi que s'exprima M. de Morny, le président ajouta : « Je ne puis résister au désir de répéter dans cette enceinte les paroles que l'empereur nous a fait entendre au conseil : « Ce qui nuit à mon gouvernement, nous a-t-il dit, c'est l'absence de publicité et de contrôle. » Le nouveau règlement de la chambre donna en effet un grand mouvement à l'esprit public. Des talens inconnus se révélèrent dans les nuances diverses de l'opinion et parmi les

orateurs du gouvernement. La parole était plus libre; au lieu de la sèche analyse où on ne parlait qu'à la troisième personne, la sténographie du *Moniteur*, revue par le député lui-même, le mettait en scène avec son accent et sa passion, spectacle nouveau auquel le pays prenait un intérêt toujours croissant. On recommençait à compter les pulsations de la vie nationale; mais était-ce là ce genre d'animation et de contrôle que les théoriciens du régime impérial avaient voulu? Au contraire, plus les débats reprenaient de vivacité, et plus le rôle des cinq gagnait en importance. Eux seuls, par leurs fiers amendemens aux projets d'adresse, mettaient les grandes questions à l'ordre du jour. Seuls ils étaient en situation de réclamer la sincérité dans l'exercice du suffrage universel, les franchises municipales, la liberté entière de la presse, la réduction des contingens militaires, la fin des emprunts, le rappel des expéditions aventureuses qui commençaient, et nombre de choses qui étaient dans la conscience et dans les vœux du pays. Les cinq conduisaient les débats, parce qu'ils attaquaient toujours. Les ministres orateurs avaient l'air d'avocats plaidant pour l'acquiescement d'un accusé. La majorité développait peu les ressources de savoir et de talent qu'il y avait en elle, enchaînée qu'elle était par la fatalité de son origine, la candidature officielle. Sur les bancs de la chambre, l'ancien candidat de l'empereur s'observait, se contenait, parce qu'il ne tardait pas à constater que son adhésion complète à la volonté de l'empereur était essentielle au système, parce qu'un blâme mitigé dans la bouche de M. Segrès ou de M. Larrabure causait autant d'ébranlement qu'une sortie véhémement de l'un des cinq. La seule velléité de résistance, le rejet de la dotation Palikao, prit les proportions d'un événement. Malgré tout, le réveil de la vie politique valait encore mieux pour le gouvernement impérial que l'étouffement et le silence; l'effet était meilleur, surtout à l'étranger. L'aveu en fut fait par M. de Morny, qui clôturait la législature de 1857 à peu près dans les mêmes termes qu'au début. « Un gouvernement sans contrôle et sans critique, disait-il, est comme un navire sans lest. L'absence de contradiction aveugle et égare quelquefois le pouvoir, et ne rassure pas le pays. »

Si les hommes du gouvernement, dans l'extase de leur omnipotence, avaient ouvert les yeux sur cette vérité, il était naturel que le pays en fût profondément imprégné. La fièvre électorale se déclara en 1863 avec un degré d'intensité que le régime en vigueur ne semblait pas comporter. A Paris seulement, cinq ou six comités de nuances diverses se constituèrent. Les hommes qui avaient figuré avec éclat sur les scènes politiques avant et après 1848 sortaient de leurs retraites pleins d'ardeur et d'illusions. Les millions d'électeurs disséminés dans les ateliers commençaient à donner signe

de vie, ceux des campagnes pas encore. Les abstentionnistes, de moins en moins nombreux malgré une aigre admonestation de Proudhon, étaient tombés dans le discrédit. D'un autre côté, le gouvernement fut surpris par l'ampleur du mouvement et prit l'alarme. M. de Persigny, qui dirigeait encore l'opération, affirma plus que jamais le principe des candidatures officielles. Un appel extraordinaire fut fait au zèle des agens du pouvoir, et chacun de ceux-ci donna cours à ses inspirations bonnes ou mauvaises.

Pour tous ceux qui s'occupent de politique en Europe, les élections de 1863 ont été un spectacle nouveau, plein d'intérêt et d'émotion; elles ont laissé dans les esprits des souvenirs qui vivent encore : on peut donc glisser sur les détails et rappeler seulement les résultats généraux. La France comptant alors trois départemens de plus, le nombre des électeurs inscrits fut de 10,003,748 pour 283 députés à nommer. Le chiffre des votans monta à 7,303,735, ce qui réduisit les abstentions à 28 pour 100 au lieu de 35 pour 100 à l'épreuve précédente. Les candidats recommandés par le gouvernement avaient recueilli 5,308,254 voix : c'est une proportion de 73 pour 100, un peu moins des trois quarts des suffrages exprimés. Les oppositions de nuances diverses avaient obtenu 1,954,369 voix, c'est-à-dire un peu plus du quart des votes.

Il y eut à faire dix ballottages. Après la seconde épreuve, le résultat définitif ne laissa pas les vainqueurs moins étonnés que les vaincus. L'analyse des chiffres était en effet très significative. Dans le département de la Seine, où beaucoup d'électeurs avaient négligé de se mettre en règle, le nombre des inscrits était tombé à 326,469, de sorte que ce département n'avait plus droit qu'à neuf députés au lieu de 10. Il y eut 237,738 votes exprimés. Sur ce nombre, 154,448 sont donnés à l'opposition, et le gouvernement, avec tous les ressorts qu'il met en jeu, avec tout le personnel dont il dispose, n'en obtient plus que 88,315. Les neuf sièges attribués à la députation de Paris sont conquis de haute lutte et assurés pour longtemps à la démocratie libérale. Dans les autres départemens, qui ont 274 députés à élire, 25 sont nommés en dépit de l'action gouvernementale.

A ne mettre en balance que les chiffres, le progrès de l'opposition semblait bien faible. Il devenait significatif à considérer les principes, le caractère, le prestige personnel des élus, le classement des votes et les tendances de l'esprit public. Même dans les circonscriptions où l'opposition avait été vaincue, 33 de ses candidats avaient eu plus de 10,000 voix, — 66 avaient eu de 6,000 à 10,000 voix, — 75 avaient obtenu entre 3,000 et 6,000. Le symptôme qui donnait le plus à réfléchir était le vote des villes comparé à celui des campagnes. Sans compter les manifestations de Paris et

de Lyon, qu'on pourrait expliquer par des circonstances exceptionnelles, l'opposition avait obtenu de fortes majorités dans une soixantaine de villes des plus importantes. Le gouvernement n'avait eu pour lui qu'une quarantaine de villes, souvent même sans une prépondérance bien marquée. Le système en vigueur semblait condamné dans la plupart des centres qui sont des foyers de lumière.

Parmi les opposans, on n'eût trouvé que dix-neuf adversaires déclarés du gouvernement personnel, avec des tendances plus ou moins accusées depuis la foi républicaine jusqu'aux théories des anciens parlementaires; mais la diversité de leurs points de départ, les nuances connues de leurs opinions, allaient disparaître dans l'unanimité de leurs réclamations et de leurs efforts. En définitive, le groupe des cinq était reconstitué, la carrière était rouverte pour des notabilités dont le long silence avait affligé le public, des hommes d'un talent supérieur et incontesté, des lutteurs politiques expérimentés et de première force, MM. Thiers, Lanjuinais, Berryer, Marie, Jules Simon, Pelletan, Glais-Bizoin, Garnier-Pagès. Entre ceux-ci et la majorité, des observateurs attentifs auraient déjà vu poindre ce groupe qu'on a plus tard appelé le tiers-parti, et qui devait grossir peu à peu en attirant à lui ces amis de l'empire qui, se rappelant le mot de M. de Morny, craignent de s'être embarqués dans « un navire sans lest. »

Une majorité imposante par le nombre et fortement disciplinée restait debout et prête à fonctionner comme par le passé. Malgré cela, il n'y avait point à se tromper sur le sens des élections de 1863. La France venait de montrer qu'elle était acquise au programme développé dans toutes les circulaires libérales et qui se résumait en ces trois mots : liberté, contrôle, économie. Les tendances n'accusaient rien d'irréconciliable avec les institutions impériales; toutefois elles condamnaient évidemment les candidatures officielles, qui font du pouvoir exécutif une véritable autocratie. Le suffrage universel enfin demandait le couronnement de l'édifice. Comment ce premier avertissement donné à l'empire serait-il pris en haut lieu?

Il est curieux de ressaisir les impressions à ce sujet dans les écrits et les souvenirs d'il y a six ans : on y voit l'opinion publique passer par toutes les phases qu'elle a de nouveau parcourues depuis les derniers scrutins. On parle d'abord, à tort ou à raison, de la surprise et des ressentimens qui agitent les régions olympiennes du pouvoir. Le bruit d'une espèce de coup d'état contre les élections de Paris court à la bourse; puis la probabilité d'une guerre prochaine est discutée dans le public. Bien des gens sont persuadés qu'on essaiera de distraire la nation de ses propres intérêts en l'occupant des affaires d'autrui, en remaniant la carte de l'Europe au profit de la Pologne. Les journaux remarquent que les conseils

de ministres sont fréquens et prolongés. On raconte que d'aigres dissentimens ont éclaté parmi les conseillers de la couronne, les uns attribuant le mal à la quasi-liberté concédée par le décret du 24 novembre et regrettant les anciennes rigueurs, les autres insistant sur l'impossibilité de remonter le courant, et demandant au contraire l'adoption d'un système plus libéral encore; enfin le public cesse de croire aux mesures extrêmes, et l'apaisement se fait peu à peu. Le monde officiel parvient à se démontrer à lui-même qu'une trentaine de voix discordantes ne sont rien dans une assemblée de 272 membres, que l'opposition, n'ayant plus la même homogénéité, ne gagnera pas une force proportionnée au nombre de ses membres, que quelques concessions habilement ménagées peuvent désarmer l'opinion sans affaiblir les ressorts essentiels du système.

L'empereur fit connaître sa pensée le 22 juin, et, suivant son habitude, il dérouta toutes les conjectures. Les changemens portèrent à la fois sur les hommes et sur les choses. L'institution des ministres sans portefeuille fut transformée, sinon supprimée complètement. Les orateurs officiels étrangers aux affaires qu'ils devaient expliquer ou défendre n'étaient à l'égard des ministres actifs que ce que sont les avocats plaidant sur les notes des avoués. A ce mécanisme fut substituée l'action directe du ministre d'état et du président du conseil d'état. Le premier centralisant les travaux de tous les ministères, le second résumant les projets et les actes administratifs que le conseil d'état a mission d'élaborer, ils devaient avoir la connaissance personnelle et directe des affaires à traiter devant la chambre. C'était le moyen, disait la note du *Moniteur*, d'organiser plus solidement la représentation de la pensée gouvernementale sans altérer l'esprit de la constitution. M. Billault, nommé ministre d'état, et M. Rouher, appelé à la présidence du conseil d'état, devinrent les deux seuls personnages parlans du ministère; à ce titre, ils acquirent une importance exceptionnelle dans le gouvernement. M. de Persigny, en qui la résistance était personnifiée, fut éloigné du cabinet. On promit d'élargir les bases de l'enseignement primaire, de multiplier les cours d'adultes. On releva dans les collèges le niveau des études philosophiques, on créa l'enseignement professionnel. Dans l'ordre économique, on abolit plusieurs monopoles, notamment ceux de la boulangerie et de la boucherie; comme aliment aux imaginations, on annonça les fêtes de la grande exposition industrielle.

Ces réformes étaient bonnes par l'intention, et plusieurs ont donné des fruits; mais était-ce là ce que demandait le suffrage universel? Non. L'éducation libérale du pays était trop avancée déjà pour qu'il se laissât captiver par des améliorations de détail. Il ob-

servait autour de lui les peuples qui prospèrent par la liberté, et il voulait à leur exemple ressaisir le maniement de ses propres affaires. Il faut le dire, la politique qui se déroulait sous ses yeux pendant les six ans de la législature mettait en relief les inconvéniens et les périls d'une tutelle trop prolongée. A l'extérieur, le prestige s'était évanoui, et l'on était entré dans une veine fatale. On voyait la désastreuse expédition du Mexique condamnée par tout le monde, même par les amis du gouvernement, et néanmoins poussée à bout sous une pression irrésistible. Les bénéfices de la guerre d'Italie étaient compromis par l'occupation prolongée de Rome. Le prétendu remaniement de l'Europe, annoncé magistralement, allait aboutir à l'agglomération de toutes les forces allemandes au profit de l'absolutisme prussien. A l'intérieur, la fantaisie du royaume arabe avait paralysé l'Algérie. Les travaux de Paris bouleversaient l'économie de la vie parisienne. La série incessante des emprunts avoués ou des expédiens qui ne sont que des emprunts déguisés répandait l'appréhension d'une crise financière jusque dans les classes où l'on ne juge des choses que par instinct.

Sur tout cela pesait un malaise mal défini, mais fortement senti, une sorte de brouillard moral tenant à l'essence même du régime. Dans un milieu en effet où places, travaux, récompense et répression, tolérance et empêchement, où le faire et le non-faire, pour tout dire en deux mots, aboutissent au gouvernement, il s'opère dans la population, quand ce gouvernement est lui-même dominé par le besoin de se créer une clientèle, un triage des intelligences et des caractères. Les uns, à qui il ne répugne pas de solliciter le pouvoir, s'arrangent pour lui complaire en toutes choses, afin de toujours obtenir; les autres se réfugient dans les professions où l'on trouve à vivre sans rien demander. Alors les indépendans marchent isolés dans des carrières étroites; l'occasion de s'y développer leur est rarement offerte. Les complaisans ne tirent qu'un médiocre parti de leurs aptitudes, parce qu'il leur manque le libre essor de l'esprit et la sincérité. Il y a des deux côtés une sorte de paralysie intellectuelle. Le noble épanouissement des facultés, naturel dans les pays libres, est chez nous comprimé; de là viennent la discordance des idées, l'atonie des caractères et cette pénurie d'hommes qui sera le plus grand obstacle aux réformes urgentes.

Cet état de choses devenait de plus en plus apparent pendant la dernière législature; il a préoccupé le gouvernement, les assemblées et le pays. Par le sénatus-consulte du 14 juillet 1866, et aux termes de la fameuse lettre du 19 janvier, on daigne rendre plus facile au corps législatif l'exercice du droit d'amendement. La discussion d'une adresse qui ouvrait un cadre illimité à la controverse est remplacée par le droit d'interpellation, à la condition que la de-

mande sera munie de cinq signatures et autorisée par quatre bureaux au moins sur neuf, ce qui fait dépendre la faculté d'interpeller du bon plaisir de la majorité. La liberté qu'on rend à la presse en supprimant l'autorisation préalable de fonder des journaux est faussée par l'obligation du timbre, qui subordonne la publicité à des influences financières. Le droit de réunion est entouré de tant d'entraves et de menaces que les gens pacifiques s'en effraient, et qu'au lieu de servir à l'échange paisible des idées il devient le privilège des audacieux. Étudiez dans le détail toutes ces innovations, et vous y remarquerez deux traits caractéristiques : d'abord la volonté nettement accusée de n'octroyer jamais qu'à l'état de concession et de tolérance les facultés politiques dont les peuples voisins jouissent à l'état de droit naturel, en second lieu l'impatience d'améliorer sans affaiblir ce qu'on appelle en style de cour les prérogatives de la couronne.

Dans le corps législatif, un symptôme à noter était le fractionnement de la majorité et l'essai d'y constituer un parti dynastique et libéral. L'amendement du tiers-parti réunit au vote 66 adhérens; c'était plus qu'il n'en fallait pour devenir le parti directeur, si l'amendement avait été autre chose qu'une aspiration nuageuse. Les promoteurs du tiers-parti n'avaient sans doute pas mesuré leur résolution aux difficultés de l'entreprise. Un fait bien autrement considérable, quoiqu'il n'ait été qu'un incident fugitif, est la sortie de M. de Maupas au sénat. Ici, c'est un des agens actifs du coup d'état, un des fondateurs de l'empire qui, mettant le doigt sur le côté faible du mécanisme, déclare qu'il est temps de couvrir le souverain par la responsabilité ministérielle, ce qui impliquerait le choix des ministres suivant les indications de la chambre et une sorte d'abdication du gouvernement personnel.

Pendant ce temps, le suffrage universel observait et prenait des forces. Veut-on mesurer le chemin que faisait l'opinion, qu'on analyse les élections partielles qui ont eu lieu dans le courant de la législature, c'est-à-dire du mois de décembre 1863 jusqu'à la mémorable élection de M. Grévy en août 1868. L'oracle a été consulté cinquante-six fois. Aux élections générales de 1863, les candidats officiels avaient recueilli dans ces 56 collèges 1,032,367 suffrages : l'opposition n'avait eu que 307,295 adhérens. Dans les épreuves qui eurent lieu accidentellement par suite de réélections, de décès ou de démissions, les mêmes 56 collèges ne donnèrent plus que 842,759 voix au gouvernement. L'opposition en réunit 529,290. Le système impérial perdait 189,000 voix, soit 18 pour 100; le parti de la résistance avait gagné 222,000 voix, soit 58 pour 100. Les réélections partielles avaient fortifié incessamment l'opposition en in-

troduisant à la chambre MM. Pelletan, Magnin, Buffet, Carnot, Garnier-Pagès, Bethmont, Girot-Pouzol, Tillancourt et Grévy. Ceux qui observaient silencieusement la marche du suffrage universel s'attendaient bien à ce qu'il mit en 1869 des forces nouvelles au service de la cause libérale : les résultats ont dépassé les prévisions.

IV.

On n'aurait pas une idée exacte des élections de 1869, si on se contentait de grouper les chiffres de scrutin et de compter les élus. Pour mesurer la portée politique du coup d'état que vient de frapper à son tour le suffrage universel, il faut connaître les obstacles qu'il rencontre et qu'il doit vaincre. Les moyens d'influence dont le régime impérial dispose sont nombreux et variés; il y en a qu'on dissimule et d'autres qu'on exerce comme un fait normal. Le plus efficace parmi ces derniers est le droit que le pouvoir s'attribue de tracer à sa fantaisie les circonscriptions électorales. Presque toutes les législations connues ont proportionné le nombre des députés à élire au chiffre des habitans qu'il s'agit de représenter; chez nous actuellement, c'est le chiffre des électeurs inscrits qui donne le nombre de représentans à nommer. Or, le fait de l'inscription dépendant des préfetures, le gouvernement peut faire pencher la balance de son côté en inscrivant d'office les citoyens dont il augure bien, et en attendant que les autres réclament leur inscription. Ce premier point a son importance. Les listes d'après lesquelles les circonscriptions sont réglées doivent être établies tous les cinq ans et à des époques qui ne coïncident pas avec les élections. Ainsi les listes qui ont servi de base aux opérations de 1869 ont été arrêtées le 28 décembre 1867. C'est seulement à l'approche des scrutins que les citoyens se dérangent pour vérifier si leurs noms figurent sur les listes. Quand on se décide à faire ces inscriptions tardives, les circonscriptions sont déjà dessinées, le nombre des représentans à élire est fixé. Ainsi la liste arrêtée par décret du 28 décembre 1867 ne donnait au département de la Seine que 309,703 électeurs inscrits; ce total incomplet ne comprenant que neuf fois 35,000, l'administration s'est empressée de limiter à 9 le nombre des députés de Paris. Dix-huit mois plus tard, les citoyens non inscrits d'office ayant réclamé leur droit, les inscriptions montèrent à 393,324. A ce compte, Paris devrait avoir 11 députés au lieu de 9, et deux élus de plus auraient assurément grossi le groupe de la gauche. Si la représentation avait pour base non pas les inscriptions admises par les maires, mais le nombre des habi-

tans, le département de la Seine n'aurait pas moins de 15 députés. En général, on s'arrange pour que les départemens ruraux aient à nommer, relativement à leur population, plus de députés que les départemens où les villes dominent (1).

La réunion de 35,000 électeurs inscrits étant nécessaire pour donner lieu à une nomination, il semblerait naturel que les citoyens se groupassent d'eux-mêmes pour ainsi dire, suivant les habitudes de voisinage et les affinités d'intérêts. On comprendrait par exemple que les habitans des villes vouées à l'industrie eussent, autant que possible, leurs mandataires spéciaux, comme les populations rurales et agricoles. La seule préoccupation de l'autorité au contraire est de favoriser les candidatures agréables en contrecarrant les autres. A cet effet, on s'applique à tracer les circonscriptions de manière à créer des antagonismes d'intérêts entre les électeurs, et à rompre les relations qui unissaient depuis longtemps certains électeurs à certains députés. Les seuls remaniemens devraient être ceux qu'un accroissement de la population électorale a rendus nécessaires. Il n'y avait dans ce cas, à la fin de 1867, que 9 départemens, comprenant 25 circonscriptions; il s'agissait donc de porter le nombre de ces circonscriptions à 34 pour faire place à 9 députés de plus; cela pouvait être exécuté sans déranger beaucoup la carte électorale. Eh bien! on a bouleversé, outre ces 9 départemens, 25 autres encore qui comprenaient 72 circonscriptions, et dans lesquels aucun déplacement n'était nécessaire, puisque le nombre des députés à élire ne devait pas y être changé. Le seul mobile de l'administration a été non pas seulement d'écarter des adversaires connus, mais de détruire les noyaux d'opposition qui commençaient à se former.

A Paris, où le nombre des députés devait rester le même malgré les accroissemens de population, le découpage fantastique des circonscriptions avait surtout pour but d'écarter M. Thiers. Cet homme d'état, plus redoutable encore à ses adversaires par sa rare sagacité politique que par son grand talent oratoire, avait été envoyé au

(1) On sait que la loi électorale française élimine du suffrage universel les individus qui, quoique âgés de vingt et un ans, ne remplissent pas les conditions de domicile, ou sont frappés d'incapacités légales. Dans les départemens où dominent les populations rurales et sédentaires, notamment dans le Tarn, le Tarn-et-Garonne et quelques autres, sur 1,000 habitans il y a 338 majeurs de vingt et un ans; l'administration en inscrit 322, et il n'y a que 16 éliminations. Dans le département de la Seine au contraire, sur 1,000 individus, il y a 364 majeurs de vingt et un ans. Les inscrits sont au nombre de 167, et les éliminés au nombre de 197. La population de la Seine est à la vérité très mobile, et elle cache beaucoup de gens frappés par la loi; mais l'administration n'abuse-t-elle pas un peu trop de ces prétextes? — Pour la France entière, les hommes en âge d'exercer leurs droits civiques sont dans la proportion de 310 sur 1,000 de tout âge. Les inscriptions montent à 268, la moyenne des éliminations est de 2.

corps législatif par cette partie de la bourgeoisie parisienne chez qui les instincts conservateurs se concilient avec le sentiment libéral. On lui a enlevé le quartier de la Chaussée-d'Antin et le quartier Saint-George, où il réside. On lui a donné d'un côté la banlieue d'Auteuil, les Batignolles, les Ternes, de l'autre côté le quartier central de Saint-Germain-l'Auxerrois, où il a trouvé pour électeurs les employés du château, les gendarmes de la garde et la brigade de réserve de la préfecture de police. Sa circonscription, d'une étendue considérable, comprenait 41,000 électeurs au lieu de 32,000 qu'il avait précédemment. M. Ernest Picard, chez qui la verve parisienne pétillait, était l'idole des quartiers du centre; ce sont ceux qu'on lui a enlevés pour lui donner la Chaussée-d'Antin, Saint-George et le faubourg Montmartre. Le premier collège, où le patriotisme calme et ferme de M. Carnot avait réussi en 1863, est bourré d'éléments inflammables, ce qui assure un triomphe à M. Gambetta. A M. Jules Simon, à qui la reconnaissance des classes souffrantes est acquise, on retranche les quartiers où la misère fait le plus de ravages. On sépare M. Pelletan des ouvriers du faubourg Saint-Antoine, et il n'a plus de contact qu'avec les populations rurales de la banlieue. L'intention de ces changemens ne peut échapper à personne.

Le même système est appliqué dans les provinces, et souvent à outrance. Toutes les circonscriptions déjà conquises par des opposans, toutes celles où la résistance est à craindre, sont remaniées. Dans le Rhône, trois nominations étaient considérées comme certaines, celles de M. Hénon, de M. Jules Favre et de M. Frédéric Morin, qui venait d'être nommé conseiller-général. On amalgame les populations de telle sorte que ces trois candidats ne retrouvent plus leur clientèle. L'habileté consiste à ce que le député à l'index ne puisse pas se représenter devant les mêmes électeurs. Cela est peut-être contraire à l'esprit de la loi, peu importe. Ce procédé est appliqué à Bordeaux, dont les tendances libérales sont connues, à Marseille, qui avait nommé MM. Berryer et Marie, dans le Pas-de-Calais, qui avait eu le tort d'envoyer au corps législatif trois députés indépendans sur six. A Nantes, où la majorité de M. Lanjuinais avait été d'environ 600 voix, on a annexé, pour faire contre-poids, un canton rural qui comprend 7,000 électeurs, et le nombre des inscrits passe soudainement de 38,717 à 45,330. Même tactique à l'égard de M. Glais-Bizoin. En 1863, sa circonscription comprenait 31,493 inscrits, et il avait pu être élu par 12,827 voix. On lui enlève le canton où il a des relations anciennes et on ajoute trois cantons nouveaux où ses amis sont moins nombreux. Le nombre des inscrits est ainsi porté à 44,881; M. Glais-Bizoin obtient à peu près le même nombre de suffrages que précédemment, et malgré cela il

est écarté de la carrière où sa spirituelle franchise était redoutée, où son zèle infatigable rendait tant de services. Une autorité en matière de finances, M. Casimir Perier, avait obtenu 16,000 voix aux précédentes élections; on ruine ses espérances en détachant de son cercle sept cantons, y compris celui de Vizille, qui est le berceau de sa famille. A une réélection qui avait eu lieu en 1866 dans l'Orne, il n'avait manqué à M. d'Audiffret-Pasquier qu'un millier de suffrages, les chances paraissaient être pour lui. Bien que le nombre des inscriptions en 1867 ne justifiât pas l'augmentation du nombre des députés (il n'y avait que 122,095 inscriptions, et il en eût fallu à la rigueur 122,500), on se hâte de tracer dans l'Orne une circonscription de plus : quatre cantons bien disposés pour M. d'Audiffret-Pasquier sont détachés, et son concurrent, M. de Mackau, triomphe.

Ai-je trop multiplié ces exemples? Je ne le crois pas. Rien ne montre mieux le sans-gêne avec lequel on interroge chez nous le peuple souverain. Un procédé souvent usité, celui qui consiste à noyer le vote des villes dans les bulletins de la campagne, est devenu une cause de désordres. Des chefs-lieux de première ou de seconde classe, qui ont à tous égards le droit de se faire représenter par des mandataires de leur choix, avaient le malheur d'être mal notés : on les a divisés en deux ou trois sections, et chacun de ces groupes a été englobé comme appoint dans une circonscription rurale. Dans plusieurs de ces villes, il est arrivé que la foule, à l'heure où les suffrages sont comptés, recueillait avidement toutes les indications, additionnait les résultats partiels et donnait cours à sa joie aussitôt que la majorité lui semblait acquise au candidat préféré. Au dernier moment, on annonçait qu'un message venu d'une campagne lointaine avait changé le résultat prévu. On se croyait dupe d'une mystification; l'étincelle de la colère courait dans les groupes, et la manifestation, commencée joyeusement, prenait un caractère d'émeute. A qui la faute?

Le vice principal du système des candidatures officielles, c'est d'autoriser le gouvernement à peser sur ses agens, à jeter le trouble dans leurs consciences. Pour celui qui vit du budget, à quelque degré de la hiérarchie qu'il soit placé, l'élection est une épreuve morale des plus dures. L'attitude de ses supérieurs, les circulaires de son administration, l'avertissent que son avenir est en jeu. Beaucoup d'employés n'ont à lutter que contre eux-mêmes, et ne sont responsables que de leur propre vote, quand ils ne peuvent pas le dissimuler; mais il y a des catégories d'agens auxquels un rôle actif et public est réservé dans la bataille électorale. Pour ceux-là, le succès de la candidature officielle sera la mesure de l'habileté et la condition de l'avancement, c'est

chose convenue; ils savent aussi qu'ils seront mal vus, si le candidat indépendant réussit, et qu'il en résultera un temps d'arrêt dans leur propre carrière. Qu'on imagine l'effet d'une pareille conviction circulant dans tout le pays à travers des légions d'employés, souvent besoigneux, ayant la légitime ambition d'avancer, et quelle fermentation malsaine il doit se produire dans certains esprits qui ne sont pas arrêtés par les scrupules! Ainsi sont provoqués tant de faits déplorables qui ne servent pas beaucoup le pouvoir quand ils restent inconnus, et qui lui deviennent très nuisibles quand ils arrivent au grand jour.

La centralisation française met au service du gouvernement un prodigieux agencement de ressorts au moyen desquels on peut graduer la pression depuis l'impulsion douce jusqu'à l'écrasement. En temps d'élection, ce mécanisme est sans pareil dans le monde. Il y a d'abord 89 préfets, présens partout au moyen de 300 sous-préfets qu'ils ont pour coadjuteurs. Ils ont le tour de main pour transformer en agens électoraux tous ceux qui détiennent, à quelque titre que ce soit, une parcelle de la force publique, et ce n'est pas peu dire. Chaque espèce de fonctionnaire a une nuance particulière d'autorité et des moyens spéciaux de crédit; c'est d'abord le juge de paix de canton, et il y a 2,941 juges de paix; pour pénétrer dans les familles, il y a ensuite 32,000 curés ou desservans; 46,000 instituteurs primaires, les uns laïques, les autres congréganistes, se surveillant d'un œil jaloux, luttent de zèle pour complaire à l'autorité. Pendant que ces influences font leur œuvre discrètement, l'action municipale s'exerce au grand jour. Il y a bien peu de communes qui ne soient énergiquement travaillées par le maire, par un ou deux adjoints, par le garde champêtre. A travers tout cela circulent, avec la même consigne, avec la même ardeur de se faire remarquer, une multitude d'agens spéciaux, gendarmes, douaniers, percepteurs d'impôts, facteurs de la poste, voyers et cantonniers, orphéonistes, directeurs des sociétés de secours mutuels, distributeurs de bienfaisance, pensionnés et médaillés militaires, tous rattachés par quelques fils au réseau du budget. Est-ce tout? Non. Après les fonctionnaires viennent les quasi-fonctionnaires, c'est-à-dire ceux qui ont incessamment besoin du bon vouloir de l'autorité, particulièrement 500,000 aubergistes, cafetiers, cabaretiers ou débitans de tabac.

La force motrice qui met en jeu tout ce mécanisme, c'est la préfecture. Dès que la machine départementale a été chauffée sur un ordre venu de Paris, les ressorts entrent en jeu, les rouages s'engrènent, et toutes les pièces du système se mettent à pivoter comme les bobines d'une manufacture. Les circulaires officielles dé-

signent et recommandent le candidat officiel ; il est promené et exhibé dans les tournées de révision, les comices agricoles, les fêtes locales. Chacun accomplit dans sa sphère son œuvre de propagande : ici les dons et promesses font merveille, plus loin c'est l'intimidation qui agit. L'élu du pouvoir trouve une multitude d'auxiliaires qui ne lui coûtent rien ; la main qui distribue les bulletins est souvent celle qui lacérera l'affiche de l'adversaire. La consigne de cette année était d'effaroucher les campagnes ; des analyses plus ou moins véridiques de ce qui se disait dans les réunions populaires de Paris ont été répandues jusque dans les hameaux : on a exploité les clubs au point de rendre le spectre rouge ridicule.

Malgré la variété des moyens dont l'autorité dispose, malgré l'article 75, qui inspire à ses agens une hardiesse souvent compromettante, le candidat indépendant n'aurait pas trop à s'effrayer de la lutte, si elle s'engageait toujours dans les centres suffisamment peuplés où la discussion et l'examen sont possibles ; mais comment réagir et se défendre contre les efforts de l'administration dans des localités comme la plupart de celles où s'exerce le suffrage universel ? N'oublions jamais qu'il y a encore en France 32,000 communes dans lesquelles le chiffre des électeurs varie entre 50 et 200, que plus d'un quart de ces électeurs ne savent pas lire, que, parmi ceux qui votent, il s'en trouve un assez grand nombre qui comprennent à peine le français, qui parlent le breton dans la presqu'île de l'ouest, le flamand sur les frontières du nord, l'allemand en Alsace et en Lorraine, et les patois dérivés du roman dans la région du midi.

Si le candidat plus ou moins officiel a pour lui l'action gouvernementale, qui semble irrésistible, du côté de l'opposition il y a une force supérieure encore, mais latente, diffuse et fugitive, difficile à concentrer et à manier : c'est le sentiment du progrès libéral inné en France, c'est l'entraînement de la nation vers ces destinées vaguement entrevues et vulgairement définies par ce mot, la démocratie. La guerre s'engage entre ces deux forces, et toute guerre est dispendieuse : première difficulté pour le concurrent isolé. Le gouvernement peut choisir ses candidats parmi des hommes riches, disposés aux sacrifices, pour qui d'ailleurs la question d'argent est simplifiée par le concours de l'administration. Il y a peu de localités au contraire où l'opposition possède des hommes remplissant les rares aptitudes que la démocratie exige et pouvant avec cela faire personnellement les sacrifices de temps, d'argent et de profession qu'entraîne la candidature d'abord, ensuite le séjour à Paris. Si on s'adresse à une notabilité parisienne, il est rare que celui à qui on fait cet honneur puisse retrancher de ses travaux le

temps et de son revenu la somme qu'il faudrait pour faire le nécessaire, surtout dans les campagnes, où il est à peu près inconnu. Il accepte par devoir, ne fait qu'une faible partie des sacrifices indispensables, et il échoue. Telle a été la cause la plus ordinaire des mécomptes et des défaites du parti libéral et démocratique.

Le suffrage universel est beaucoup plus aristocratique qu'il n'en a l'air. Sauf des conditions très exceptionnelles de popularité, il n'a de faveurs que pour la réputation et la richesse. La publicité la plus indispensable conduit assez loin. L'impression des professions de foi et des bulletins, l'affichage, les distributions d'imprimés, les correspondances, les locations de salles pour réunions, les voyages, les tournées et les stations dans des collèges qui comptent d'ordinaire de 150 à 200 communes, des menus frais incessans et imprévus, entraînent un minimum de dépenses de 10,000 à 12,000 fr. Je néglige ici l'évaluation du temps perdu et des affaires sacrifiées. Si on multiplie les moyens de réclames, si on fonde un journal, si on organise des réceptions, si on essaie de se créer une clientèle par des présens ou des services rendus, enfin si la libéralité devient corruption, il n'y a plus de limites pour la dépense. Il faut considérer que le coût de chaque élection se multiplie par le nombre des prétendants, et que pour 292 sièges il y a 600 ou 800 candidats obligés à des sacrifices. Nos mœurs électorales tournent à l'anglaise. Il y a deux ans, le parlement britannique fit faire un relevé des sommes dépensées à la dernière élection par les divers compétiteurs; il s'agissait seulement des dépenses permises, telles que la construction des baraques et des tribunes, la location de salles, les correspondances et la publicité. On tirait le voile sur l'achat des votes et les manœuvres corruptrices dont on ne s'abstient guère : les seules dépenses autorisées ont été évaluées à 20 millions de francs (1). Nous n'en sommes pas encore là, mais nous y marchons. Il y a déjà des candidatures dont les frais atteignent 100,000 francs. On cite même certaines élections préparées de longue date et accomplies dans des circonstances si fantastiques que les calculateurs du pays ont évalué la dépense à 1 million. C'est peut-être exagéré; supposez la moitié, et ce sera beaucoup trop encore.

(1) Voici le décompte :

	Comtés.	Villes et bourgs.	Totaux.
Angleterre.	7,791,650	7,889,850	15,681,500
Écosse.	808,100	435,775	943,875
Irlande.	1,140,025	625,250	1,765,275
	<hr/> 9,739,775	<hr/> 8,650,875	<hr/> 18,390,650

A ce total de 18,390,650 francs s'ajoutent les dépenses de 31 sièges électoraux qui n'ont pas fourni leurs bordereaux.

Nous savons maintenant dans quelles conditions s'engagent les épreuves du suffrage universel, et quels obstacles rencontrent les candidatures combattues par l'administration. Nous sommes en mesure d'apprécier la valeur politique des élections de 1869.

D'après le décret du 28 décembre 1867, le nombre des électeurs inscrits à cette date étant de 10,168,477, le nombre des députés à élire a été fixé à 292. Dix-huit mois plus tard, à la veille des élections, le chiffre des inscrits s'était élevé à 10,315,523. On a compté 8,098,565 votans : c'est une proportion qui dépasse 78 pour 100. Ce premier résultat est déjà digne de remarque. Le zèle pour l'exercice du droit civique a dépassé ce qu'on avait vu depuis l'établissement de l'empire. En 1852, il y a eu 37 abstentions pour 100 inscrits; en 1857, les abstentions sont réduites à 35 pour 100; en 1863, la proportion tombe à 28 pour 100; enfin aux élections dernières il n'y a plus que 22 électeurs sur 100 qui ne prennent point part au scrutin. S'il était possible de faire le compte des absens, des malades, des infirmes, de tous ceux qui ont été empêchés accidentellement, on constaterait que les abstentionnistes par système ou par indifférence sont aujourd'hui à l'état d'exception.

En 1863, l'opposition possédait peu d'hommes assez dévoués pour soutenir une lutte sans espoir : elle fut forcée d'abandonner 64 circonscriptions aux candidats du gouvernement sans même essayer de combattre. Cette année, les prétendants de toutes nuances ont été nombreux et pleins d'illusions; on en a compté environ 600 nouveaux, lesquels, joints aux députés qui demandaient le renouvellement de leur mandat, portèrent le nombre des compétiteurs à plus de 800. Si une vingtaine de députés ont encore été élus sans rencontrer d'adversaires, cela tient sans doute à des causes personnelles, puisqu'ils n'appartiennent pas tous à la majorité.

Au point de vue des opinions dont ils émanent, le classement des suffrages est assez arbitraire, il en faut convenir. La division la plus naturelle est indiquée par le système qui nous régit. L'empire étant en définitive un pouvoir d'essence dictatoriale qui puise sa force et son prestige dans la confirmation incessante qu'il demande au suffrage universel, il faut classer comme voix gouvernementales toutes celles qui sont données aux hommes recommandés et soutenus par les préfetures et comme voix d'opposition celles qui, réservant leur indépendance, font par cela même échec au principe du gouvernement personnel. Sur ces larges bases, nous trouvons, en nombre rond, et défalcation faite des voix perdues, pour le gouvernement 4,500,000 suffrages, pour l'opposition 3,500,000. Comparativement au total des suffrages exprimés, l'empire, qui obtenait 73 pour 100 il y a six ans, n'a plus que 56 pour 100, et

les oppositions réunies, au lieu de 27 pour 100, approchent aujourd'hui de 44 pour 100. Le déplacement est considérable, et cependant l'impression qu'on reçoit à première vue des chiffres (1) est bien amplifiée encore quand on arrive aux détails.

En décomposant les deux épreuves, l'élection générale et les ballottages, on trouve que 202 députés anciens ont conservé leurs sièges, et que 90 nouveaux sont entrés au corps législatif. C'est une bonne proportion. Comme talent et ressources de vitalité, la nouvelle assemblée permet d'espérer beaucoup. Sauf quelques pertes regrettables, et qui seront réparées en partie au moyen des doubles nominations, elle possède encore les hommes qui ont donné tant d'éclat et d'efficacité à ses derniers travaux : elle a acquis ce qui lui manquait un peu, des hommes jeunes, bien préparés à la vie parlementaire, sans trop de superstitions politiques, impatients d'acquiescer la pratique des affaires, et dont plusieurs étonneront le public par le contraste de leur modération avec l'ardeur de leur parole. Faut-il essayer maintenant de classer les élus suivant les opinions qu'ils représentent ? Les premières nomenclatures qu'on a essayées ont attribué plus de 200 voix à la majorité du gouvernement, et environ 90 voix à l'opposition ; mais on a discerné dans le second groupe des nuances infinies depuis l'officiel jusqu'au radical, en passant par le libéral dynastique, le libéral parlementaire, le tiers-parti, l'opposition démocratique. Les premiers travaux de l'assemblée ont montré combien les classifications de ce genre sont prématurées. La couleur réelle des opinions est comme un reflet emprunté aux circonstances. De quoi s'agit-il aujourd'hui ? De vider les questions que le suffrage universel vient de poser en maître, à savoir, si le peuple de France doit rester éternellement en tutelle, et comment son émancipation, si elle a lieu, se conciliera avec les théories du gouvernement personnel. Ce thème étant donné, les manifestations du tiers-parti, si adoucies qu'elles puissent être dans l'intention et dans la forme, n'en deviennent pas moins un fait d'opposition bien plus émouvant que ne le serait une explosion volcanique au sommet de la montagne.

Les têtes politiques sont encore pleines de réminiscences parlementaires ; elles ne remarquent pas que le régime actuel n'est plus, comme on disait autrefois, le règne des majorités ; la force est extérieure et réside dans l'opinion. Les majorités numériques n'ont de valeur dans une assemblée que lorsque le nombre fait et défait les

(1) Malgré la peine que de simples citoyens doivent se donner pour approcher de la réalité, ces chiffres n'ont peut-être pas toute la précision officielle. La faute en est à l'administration, qui est si prodigue de statistiques pour des faits sans portée, et qui n'éclaire par aucun document les actes souverains du suffrage universel.

ministères. Supposez au contraire une minorité interprétant à la tribune le vœu incontestable du pays, elle aurait aujourd'hui la même consistance et la même efficacité avec 20 membres qu'avec 200. Ce résultat, on ne saurait trop le répéter, tient à l'essence du système impérial, qui, se flattant de ne pas être parlementaire, cesse d'être un régime où la prépondérance des voix est la force. Ce sont donc les mouvemens d'opinion, les vœux instinctifs et spontanés du public, qu'il faut saisir pour avoir la signification véritable des élections dernières. Les symptômes et les preuves abondent.

J'ai déjà constaté qu'en 1863 les candidats indépendans avaient eu la majorité dans le plus grand nombre des villes. Cette année, la manifestation est encore plus éclatante. L'attachement des populations éclairées pour le principe libéral s'est affirmé avec une sorte de préméditation intense et résolue. Quoi de plus surprenant que la manifestation de Paris? En 1863, la liste du gouvernement avait été écartée; mais elle avait encore réuni plus de 88,000 suffrages. Les candidats de l'opposition démocratique avaient en tout obtenu 157,000 voix; 7,000 voix environ s'étaient égarées. Les abstentions représentaient 27 pour 100. En mai et juin 1869, le nombre des inscrits est augmenté de 67,000; néanmoins l'ardeur de voter est telle que les abstentions tombent à 20 pour 100. Dans cette immense métropole, où la centralisation réunit tant de gens dans la dépendance du pouvoir, la liste officielle n'obtient plus que 76,356 adhésions. Les voix qui se prononcent pour la démocratie montent à l'énorme chiffre de 235,000; elles se divisent, il est vrai, par excès de force : 192,000 voix restent acquises aux neuf candidats élus, et 43,000 autres voix sont données à des concurrens d'une opposition plus accentuée encore. La défaite des candidats officiels était si généralement prévue que l'administration n'a pas trouvé sans peine des hommes assez dévoués pour accepter ce rôle sacrifié. Il faut noter enfin, comme un nouvel exemple de l'ingratitude populaire, que MM. Jules Favre et Garnier-Pagès n'ont pu être nommés qu'avec des appoints de voix conservatrices.

Dira-t-on que Paris, Lyon, Marseille, villes d'ateliers, sont des foyers de démagogie? Transportons-nous ailleurs. J'ai sous les yeux une liste de 73 villes de second et de troisième ordre sur lesquelles on a pu réunir des informations (1). Eh bien ! j'y compte 92,000 suffrages pour les candidats que le gouvernement patronne, et 298,000 pour ceux qui se présentent aux populations avec le prestige des tendances libérales. Cette intention a été si nettement marquée

(1) Cette liste comprend Bordeaux, Nantes, Angers, Reims, Nancy, Lille, Strasbourg, Le Havre, Toulon, Avignon, Saint-Quentin, Caen, Dijon, Besançon, Brest, Nîmes, Toulouse, Tours, Montpellier, etc.

qu'une dizaine de maires, hommes considérables et en possession d'une estime justement méritée, ont cru devoir donner leur démission, parce que le titre de candidat officiel les a fait tristement échouer dans les villes qu'ils administrent. Si les investigations pouvaient être poussées plus loin, on verrait que les chances de l'opposition grandissent dans les centres où la population est agglomérée; ainsi elle a triomphé non-seulement dans les 13 villes de la Côte-d'Or, mais presque dans tous les chefs-lieux de cantons ruraux de ce département. Et combien d'autres symptômes à noter! A l'approche des élections, nombre de conseils municipaux provoquent des mesures pour empêcher que les salariés de la mairie soient employés à la distribution des bulletins. Des sacrifices considérables sont faits de tous côtés pour la création de journaux, et cette presse éclore en vue de la lutte met en évidence des hommes de talent et d'avenir. Un immense besoin d'éducation politique se révèle par une véritable avidité pour tout ce qui est discours, controverse, profession de foi. Les assemblées électorales sont multipliées à l'infini : on en compte 218 à Paris pendant les quinze jours de tolérance que la loi accorde avant le scrutin. On voit des citoyens de toute classe prendre rang et stationner pendant des heures dans la rue pour assister aux réunions publiques; on sollicite comme une faveur les lettres d'invitation pour les réunions privées. Dans les campagnes, ce n'est pas seulement la curiosité qui attire l'affluence : les orateurs qui parlent sérieusement des affaires du pays s'étonnent de trouver chez des paysans, trop souvent illettrés, une intelligence éveillée, une sorte d'intuition des grands intérêts sociaux. Le fait le plus surprenant peut-être aux yeux de ceux qui connaissent la vie provinciale dans ses réalités, c'est de voir dans tant de villes les notables de la bourgeoisie, de cette classe calme et réservée depuis dix-huit ans jusqu'à l'atonie, se mettre en avant au risque de leur tranquillité et de leurs intérêts, former les comités électoraux, donner l'exemple du devoir civique. Pour tout dire en un mot, la France, dont l'engourdissement politique étonnait l'Europe, est devenue tout à coup et est encore le pays où la vie publique est la plus animée.

L'explication du phénomène ressort de tout ce qui précède. Le suffrage universel, dont nous avons vu éclore le germe, dont nous avons suivi l'enfance timide et comprimée, a pris de l'âge, il cherche à s'émanciper, et commence d'agir par lui-même dans les données de sa nature; il est déjà une force et une volonté, il sera bientôt une intelligence. Il n'y a pas à dire que le grand mouvement auquel nous assistons est factice. Ce qui frappe le plus les observateurs au contraire, c'est de voir le suffrage universel se dégager

de toutes les influences. Il n'y a eu cette fois aucun essai d'action commune, d'entente générale; les coteries n'ont exercé qu'une action locale et restreinte. Les candidats officiels ont dissimulé autant qu'ils ont pu le patronage du pouvoir, qui n'était plus une recommandation. On n'a pas vu non plus comme précédemment la coalition des grands journaux dicter les choix. Les abstentionnistes ont disparu; les anciens partis politiques se sont désagrégés, et, chose remarquable entre toutes, ces clubs qui venaient d'emplir la France de bruit et de frayeur, qui semblaient devoir être des pépinières de candidats socialistes, n'ont pas même pu réunir mille voix pour un seul des orateurs qu'ils avaient mis en évidence. Les aspirations particulières, les instincts de classe, ont été se fondre dans un grand sentiment politique. Ce sentiment, quel est-il?

Lorsque Jules César fut investi par le peuple de la dictature impériale, il comprit qu'un pouvoir d'inspiration et d'initiative personnelle n'était pas compatible avec des élections libres qui auraient pu opposer la volonté mobile des majorités à la volonté du souverain : il inventa les candidatures officielles et les proposa franchement. « Les comices furent partagés entre César et le peuple, dit Suétone (1). On convint que le peuple nommerait une moitié des magistrats, et César l'autre. La formule de recommandation pour ceux qu'il voulait faire élire était écrite sur des tablettes envoyées dans toutes les tribus et contenant ce peu de mots : Moi, César, dictateur, à telle tribu, je vous recommande tels et tels pour qu'ils obtiennent de vos suffrages la charge à laquelle ils aspirent. » La réunion de ces magistratures électives composait en quelque sorte le ministère de l'époque; il est bien évident que des agens ministériels provenant de cette origine ne pouvaient pas être responsables, et qu'au contraire, si le pouvoir avait été exercé par des hommes d'état recevant l'impulsion des comices et chargés de traduire sous leur propre responsabilité les vœux de la nation, la responsabilité du dictateur aurait disparu avec son omnipotence. César éluda la difficulté; mais il n'avait pas à compter avec le suffrage universel : il était en présence d'un système électoral à la fois restreint et peu exigeant. Comment le suffrage universel, illimité, vigilant, ne relevant que de lui-même, tel qu'il vient de se révéler dans les élections récentes, peut-il être concilié avec l'idée césarienne? Voilà le grand problème agité aujourd'hui au sein du corps législatif et devant la nation.

ANDRÉ COCHUT.

(1) Suétone, *Jules César*, chap. 42.

EXPLORATION

DU MÉKONG

III.

VIEN-CHAN ET LA CONQUÊTE SIAMOISE.

On nous avait prédit un séjour de quelques mois dans le Laos, région mal famée, défendue contre la curiosité ou l'ambition de ses voisins par les roches dont son fleuve est hérissé, et surtout par les miasmes que le sol exhale. Ce n'était donc pas sans un sentiment de joie mêlé de quelque fierté qu'en mesurant le chemin déjà parcouru nous nous rappelions nos souffrances, comptant les maladies comme des soldats comptent leurs blessures, et n'en trouvant pas de mortelles. Nos rangs cependant venaient de s'éclaircir, mais c'était par un acte de notre volonté. Ne conservant dans notre escorte qu'un seul Européen, M. de Lagrée avait renvoyé les autres; ils étaient plus capables de courage que de résignation, mieux faits pour lutter contre des ennemis visibles que pour souffrir les lenteurs forcées de notre marche et les ennuis du climat. Attirés d'abord par l'espoir d'une vie aventureuse, ils entrevirent bientôt l'énergante monotonie de l'existence qui leur était réservée, et leur énergie descendit dès lors au niveau de leur désenchantement. Nous estimions d'ailleurs n'avoir rien à craindre des Laotiens. Leur caractère d'une extrême douceur nous laissait libres d'inquiétudes de ce côté. Nous étions appelés, il est vrai, à passer

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} mars et du 1^{er} mai.

au milieu de populations de mœurs fort différentes; mais elles étaient encore très éloignées de nous. Il était sage d'ailleurs, puisque nous n'aurions pu en aucun cas imposer par la force nos volontés aux mandarins, de nous assurer au moins la sympathie des indigènes par une conduite irréprochable et une discipline sévère.

Près de 3 degrés en latitude et 1 degré en longitude nous séparaient déjà de Crachè, ce village cambodgien où nous avons substitué les pirogues au navire à vapeur, et que nous considérons comme notre véritable point de départ. Les sinuosités du fleuve augmentaient encore la distance. Nous étions arrivés aux limites du Bas-Laos. Il ne me semble pas inutile, avant de quitter Ubône pour pénétrer dans le Laos moyen, de résumer en quelques mots les résultats acquis pendant la première partie du voyage. Ainsi qu'on a pu le remarquer déjà, ces résultats, en ce qui concerne les moyens d'utiliser le grand fleuve comme voie commerciale, sont malheureusement négatifs. Les difficultés qu'il oppose aux voyageurs commencent à partir de la frontière cambodgienne, difficultés sérieuses, pour ne pas dire insurmontables. Si l'on essayait jamais d'appliquer la vapeur à la navigation dans cette partie du Mékong, le voyage de retour serait certainement plein de périls. A Khon s'élève une barrière absolument infranchissable dans l'état actuel des lieux. Entre Khon et Bassac, les eaux sont libres et profondes; mais le lit s'obstrue de nouveau à une courte distance de ce dernier point. Depuis l'embouchure de la rivière d'Ubône, que nous avons remontée jusqu'à Khemarat, c'est-à-dire sur un espace qui comprend à peu près les deux tiers de 1 degré de latitude, le Mékong n'est plus qu'un impétueux torrent dont les eaux se précipitent par un canal profond de plus de 100 mètres et à peine large de 60. La vérité commençait donc à s'imposer même aux plus optimistes. Des *steamers* ne sillonnaient jamais le Mékong comme ils sillonnent les Amazones et le Mississipi, Saïgon ne serait jamais relié aux provinces occidentales de la Chine par cette immense voie fluviale que le volume de ses eaux rend si puissante, mais qui semble n'être qu'un magnifique ouvrage inachevé. A d'autres points de vue, nos recherches avaient été moins stériles. Si les grandes perspectives se fermaient, s'il n'était pas vraisemblable que les produits du Setchuen et du Yunân vinssent jamais s'entreposer sur les places de la Basse-Cochinchine, il devenait certain du moins que le commerce du Bas-Laos tendait à se diriger vers Pnom-Penh, et qu'il n'existait, comme on paraissait le craindre à Saïgon, aucune dérivation forcée vers Bangkok. Les grands radeaux formés de bambous rassemblés, même les pirogues dirigées d'une main sûre par des marins hardis, tels sont les véhicules employés déjà pour transporter des balles de coton et de soie, des chargemens de riz et des

troupeaux d'esclaves. Un certain courant d'échanges existe dès à présent, il ne s'agit donc plus que de le développer. Des Annamites, des Chinois et des Européens concourraient utilement à cette œuvre de propagande commerciale qui profiterait à notre colonie. Arracher les Laotiens à leur torpeur, les amener à produire par la perspective de débouchés certains, susciter en eux des désirs, leur créer des besoins, forcer les autorités locales au respect de nos négociants et leur inspirer par là quelque modération dans leurs exigences envers ceux de leurs administrés qui traiteraient avec des sujets français, ce serait une méthode excellente et dont le gouvernement colonial pourrait tenter l'application. Certains objets de fabrication européenne s'imposeraient bientôt à la masse des habitants. Déjà les rigueurs relatives de la saison froide forcent les Laotiens à recourir aux tissus de laine, dont la plupart, sortis des manufactures anglaises, sont introduits par Bangkok. Le goût des étoffes brillantes est assez répandu, et c'est là peut-être le seul luxe qui soit un peu général. Les montres, les armes, sont recherchées des gens riches; en échange d'un présent de cette nature, nous obtenions des autorités tous les services possibles. Les mandarins transforment leurs demeures en musées où ils étalent avec orgueil les rebus de nos plus grossières fabrications, et les estiment d'autant plus qu'ils les ont payés plus cher.

D'un autre côté, la nature timide et douce de ces populations faciles à effrayer rendrait nécessaire une surveillance constante ou périodique. Parmi nos compatriotes qui vont chercher fortune à l'étranger, la plupart sont sans doute des gens honorables qu'il est fort injuste d'envelopper dans une de ces condamnations générales et sommaires trop souvent prononcées contre eux. Il ne faut pas se dissimuler cependant que, lorsqu'il s'agira de pénétrer dans un pays comme le Laos, on rencontrera parmi les Européens qui l'essaieront des hommes disposés, s'ils se sentent à l'abri de tout contrôle, à dépouiller les habitudes paisibles du négociant honnête pour prendre les allures conquérantes de l'aventurier. Ce serait un véritable malheur. Le gouverneur de la Cochinchine pourrait le prévenir en organisant dans le bas du fleuve une sorte d'inspection annuelle, ou bien en assignant pour résidence à l'un de ses officiers un des points importants du Laos inférieur, Bassac par exemple. Outre que les conseils d'un de ces hommes intelligents auxquels notre colonie doit en partie sa prospérité seraient d'un précieux secours pour les autorités indigènes, la répression immédiate que cet agent serait mis en mesure d'exercer contre la violence et la fraude maintiendrait nos propres nationaux dans les limites du devoir. Des plaintes parvenant après un fort long intervalle au gouverneur de la Cochinchine par l'intermédiaire du roi de Siam ne seront jamais

efficaces. Les premières difficultés contre lesquelles nous soyons venus nous heurter dans la ville de Stung-Treng ont en effet pris leur source dans le souvenir récent des actes de brigandage d'un Français cherchant à faire une fortune rapide. Le mandarin de Stung-Treng, pour arrêter le cours de ses déprédations, a tenté d'entraver sa marche. Cet étrange négociant s'est plaint à son retour, et l'amiral alors placé à la tête de notre colonie, abusé par un faux rapport, a cru devoir adresser de vives remontrances à la cour de Bangkok. Cette erreur ne peut manquer de se reproduire tant qu'un agent officiel ne jugera pas des choses sur les lieux. Nous ne saurions en effet, sans que notre prestige en souffre, admettre contre un Européen le témoignage non contredit d'un fonctionnaire siamois. Ces considérations seraient, on peut l'espérer, assez fortes pour triompher des objections que le roi de Siam, toujours soupçonneux, ne manquera pas d'élever contre une innovation aussi avantageuse à ses propres sujets qu'utile à nos nationaux. Le jeune prince qui a dernièrement remplacé son père sur le trône commence, dit-on, à sentir le poids de l'amitié des Anglais; il tendrait à se rapprocher de nous; le moment semble donc favorable pour obtenir une concession dont il ne serait pas impossible de lui faire comprendre le véritable caractère. — A partir d'Ubône, nos intérêts politiques et commerciaux paraissent moins directement engagés. Cette place elle-même est en relations fréquentes avec Bangkok par l'intermédiaire de Korat, vaste entrepôt situé par 15 degrés de latitude environ, et où sont établis un grand nombre de Chinois. Ceux-ci rayonnent de là dans toutes les directions à travers les possessions siamoises, et vont porter les cotonnades anglaises dans tout le Laos moyen.

Nous avons employé le mieux possible le temps de notre séjour à Bassac, séjour forcé qui allait être la cause d'une grande partie de nos souffrances. Le voyage d'Attopée et les autres excursions dans l'intérieur avaient augmenté sans doute la somme des renseignements utiles recueillis par nous; mais ils avaient eu l'inconvénient d'user nos forces sans nous rapprocher du but. Chaque jour écoulé de la saison favorable aux voyages était comme un ami perdu dont un adversaire terrible allait dans peu de mois prendre la place. Tandis que le désir d'éviter une seconde saison des pluies dans le Laos était un aiguillon pour nous pousser en avant, notre impatience venait inutilement se heurter aux habitudes des indigènes, dont l'indolence nous imposait des délais irritans. Il fallait bien d'ailleurs marcher lentement pour donner le temps de nous rejoindre à celui de nos collègues qui s'était rendu au Cambodge à la recherche du courrier.

Nous avons quitté le grand fleuve depuis plus d'un mois, et

nous voulions, pour le retrouver et en suivre de nouveau le cours, gagner le village de Khemarat en coupant la presqu'île formée par le Mékong et la rivière d'Ubône. Il s'agissait donc d'organiser un voyage par terre. Nos lettres de Siam ne nous donnaient en aucune façon le droit de requérir des corvées gratuites. Elles invitaient seulement les autorités à faciliter notre voyage en intervenant au besoin pour nous aider à conclure des marchés. Jusqu'à présent, celles-ci avaient cru devoir faire plus qu'il ne leur était ordonné, et nous avaient spontanément et à titre gracieux fourni des moyens de transport. A Ubône, M. de Lagrée voulut que la commission essayât enfin de se suffire à elle-même; mais les indigènes refusèrent de louer leurs épaules aussi bien que le dos de leurs animaux. Ils semblaient presque indifférens au salaire élevé que nous leur propositions, peut-être doutaient-ils même de la sincérité de nos promesses. Des gens qui se disaient grands mandarins et qui offraient de l'argent, cela leur paraissait contraire à la nature des choses. Nos appels pressans et répétés demeurèrent sans écho. Si la défiance que nous inspirions entraînait pour quelque chose dans ce résultat fâcheux, la paresse des Laotiens, nous avons pu nous en assurer depuis, y concourait aussi pour une large part. Des négocians chinois nous ont dit qu'ils ne parvenaient eux-mêmes bien souvent à louer des porteurs qu'en intéressant grassement les gouverneurs de province. Ceux-ci usent alors des moyens de contrainte dont ils disposent, et le commerce vit aux dépens de la liberté individuelle. Ce simple fait jette un jour éclatant sur toute cette civilisation rudimentaire. Il fallut bien finir par recourir au roi, et celui-ci, au grand profit de notre caisse, nous tira facilement d'embarras. Nous avons fait de vains efforts pour former des contrats de louage; sur un mot de sa majesté, quinze chars à buffles et à bœufs, cinquante hommes et six éléphans se groupèrent un matin, comme par enchantement, autour de notre case. Le despotisme a du bon quand on est bien avec le despote.

En quittant Ubône, nous suivons un chemin sablonneux comme les rues de la ville elle-même. Les chars enfoncent jusqu'à l'essieu dans cette poussière brûlante, et nous n'avons pour nous désaltérer aux heures de halte qu'une eau nauséabonde et saumâtre. Partout dans la campagne on fait la récolte du sel. Il est très abondant dans le pays, et plusieurs sources en sont chargées. Dans des bassins de terre glaise enduits de résine, l'eau s'évapore et le sel se dépose. Pour mesurer le degré de saturation du liquide, les indigènes ont imaginé une petite boule faite de terre et de résine qui va au fond en eau douce et flotte dans l'eau salée. Bien qu'il n'existe aucune graduation sur cet instrument primitif, leur œil exercé ne se trompe guère.

Nous ne tardons pas à rencontrer la forêt, mais triste et rabougrie, ressemblant à une sorte de bois-taillis coupé par d'immenses clairières le plus souvent incultes. Les racines qui vont chercher dans la terre des sucS vivifiants subissent dans toute cette zone l'action corrosive du sel; les troncs sont chétifs, les branches noueuses. Il n'y a plus d'ailleurs trace de verdure, tout est aride, desséché, brûlé; une couche épaisse de poussière blanche recouvre jusqu'aux feuilles des arbres; les éléphants, qui d'ordinaire se nourrissent tout en marchant, ne glanent plus que de loin en loin quelque liane encore verdoyante ou quelque racine enfouie qu'ils déterrent avec le pied. C'est un temps d'abstinence pour la nature entière, qui semble regretter les pluies. Quelques arbres clair-semés, véritables buissons ardents, se couvrent de fleurs flamboyantes comme les feuilles d'un métal rougi au feu; les branches sont convulsivement tordues.

Les corvées, qui ont l'avantage d'être fort économiques, présentent aussi un inconvénient sérieux : elles ne dépassent jamais les limites souvent très circonscrites de la province à laquelle elles appartiennent. Il faut donc, sur les frontières de chaque province nouvelle, changer d'hommes et d'animaux. C'est en vain qu'on s'efforcerait de lutter contre cet usage, source de grands retards, les porteurs déposeraient leurs fardeaux pour fuir dans les bois. En sortant du territoire d'Ubône, nous donnâmes congé aux corvéables du roi. M. de Lagrée, qui nous avait fait partout une réputation de générosité, la consolida en cette circonstance par une abondante distribution de fil de laiton. Les petits mandarins qui nous accompagnaient nous prièrent de leur remettre en bloc notre cadeau, qu'ils s'engagèrent à distribuer eux-mêmes ou à faire distribuer par le roi. La foule des malheureux porteurs parut très satisfaite de voir M. de Lagrée repousser ce conseil perfide. Tout en tenant compte du grade de chacun, nous opérâmes un partage démocratique. Les mandarins dévoraient leur rage; c'était environ 100 fr. qu'ils perdaient d'illégitime profit. Quant au petit personnage qui avait pour mission spéciale de veiller pendant la route à nos besoins personnels, il se tira d'affaire autrement. Il mit tout simplement dans sa poche l'argent que nous lui avions donné pour acheter des vivres dans les différens villages où nous nous étions arrêtés. Les vivres nous ayant été fournis, nous avions dû ignorer qu'il les exigeait gratis sous forme de cadeaux. D'ailleurs c'est l'usage, toujours l'usage; que répondre à cela? Le métier de réformateur devient vite fatigant. Ailleurs les coutumes tempèrent les rigueurs de la loi; ici, au Laos, il faudrait des lois pour atténuer la barbarie des coutumes.

Les chemins où peuvent passer les chars sont fort rares, et ne s'étendent qu'à une faible distance des centres principaux; nous

remplaçons donc, au relais forcé que nous faisons à Amnach, nos véhicules par des porteurs qui n'acceptent pas une charge supérieure à 6 ou 7 kilogrammes, et nous nous remettons en route en emmenant une grande partie de la population mâle et valide du village où s'est formée notre caravane. Ceux que nous traversons sont tenus d'approvisionner notre monde, et cela ne laissait pas d'inspirer quelque pitié pour les malheureux brusquement soumis à une aussi forte imposition. En approchant du fleuve, le pays prend un aspect moins désolé. Rien de triste en effet comme d'immenses plaines couvertes de paille de riz tondue par des troupeaux de buffles que le sel attire. La grande forêt reparait enfin, rarement touffue, mais verte encore. Les incendies ont bien fait çà et là comme de larges taches d'encre, mais les fraîches couleurs des jeunes bambous épargnés par le feu n'en ressortent que plus vivement. Nos éléphants se donnaient un véritable régal. Nous couchions sous des huttes de feuillage élevées chaque soir près d'une flaque d'eau croupissante à la surface visqueuse et irisée, trop heureux de rencontrer une de ces mares saumâtres; c'est la grande affaire en cette saison, et dans deux mois, après que le soleil aura pompé tout ce qu'il reste d'humidité sur la terre, elle sera plus grave encore. Être inondés la moitié de l'année, mourir de soif pendant l'autre moitié, voilà le sort des habitans de ces tristes pays, du moins quand ils voyagent.

Enfin nous arrivons à Khemarat, où M. Delaporte nous attendait. Il y était parvenu en suivant le Mékong, dont il a dressé la carte entre ce point et l'embouchure de la rivière d'Ubône. En aucun autre endroit de son cours, le fleuve ne présente des phénomènes aussi remarquables. Réduit à 60 mètres de largeur, il mugit et bouillonne. Il s'est creusé dans la roche un lit dont une sonde filée à 100 mètres n'atteint pas le fond; rien ne peut exprimer l'horreur de ce passage où les eaux jaunissantes se tordent dans un étroit défilé, se brisent contre les rochers avec un épouvantable fracas en formant des tourbillons qu'aucune barque n'ose affronter. Les hommes ont fui les rives; les grands arbres de la forêt se penchent des deux côtés sur l'abîme, où souvent leur poids les entraîne; on n'aperçoit ni un village ni même une case isolée. Quelques pêcheurs audacieux se sont fait un gîte dans les anfractuosités des rochers; ces malheureux ont à peine le temps de fuir, aux premières pluies, tant est grande la rapidité avec laquelle montent les eaux du fleuve, dont les crues normales dépassent là 15 mètres.

Nous sommes bien accueillis à Khemarat. Le gouverneur vient de mourir, et son second est un vieillard imbécile qui a l'air d'avoir pour nous une sorte de vénération. Les gens sont naïfs et s'imaginent que les observations faites par M. Delaporte pour déterminer

la position géographique du village n'ont d'autre but que de lire dans le soleil. Ils nous consultent sur l'avenir. Le vieux mandarin, qui part pour Bangkok, s'obstine même à nous demander l'heure à laquelle il convient de se mettre en route pour avoir toutes les bonnes chances de son côté. On lui conseille de bien déjeuner et de partir après.

De grands arbres touffus entouraient et abritaient notre case à Khemarat. Rencontrer un beau fleuve, des manguiers et des tamariniers en fleur, au sortir des plaines poudreuses d'Ubône, c'était trouver une délicieuse oasis après une marche pénible au désert. Les habitans comme les autorités nous prodiguaient les marques de sympathie, et les renseignemens nous venaient en foule. Nous avons recueilli là quelques données précises sur l'état politique et le régime administratif des Laotiens siamois. L'organisation étant uniforme dans toutes les provinces, il suffira d'en tracer une esquisse.

La province de Khemarat, l'une des moins étendues du Laos moyen, compte environ 2,000 inscrits. Elle est gouvernée par six fonctionnaires principaux résidant au chef-lieu et prenant rang au-dessous du gouverneur, nommé comme eux par le roi de Siam. Ces gros personnages ne reçoivent pas d'appointemens, ils n'ont droit qu'aux services gratuits d'un certain nombre de corvéables; mais ils ont cent moyens extra-légaux de faire venir l'argent à leur caisse, et ils n'en négligent aucun. Sur les derniers échelons se placent les petits mandarins, chefs de villages. Ceux-ci rendent la justice en premier ressort, et leur compétence, en matière civile au moins, est illimitée. On peut successivement appeler de leurs décisions au chef-lieu devant deux tribunaux, et, si les parties ne se déclarent pas satisfaites, elles peuvent recourir à Bangkok, ce qui constitue un quatrième degré de juridiction. Le premier magistrat de la province a seul le droit de condamner à mort, encore doit-il, avant l'exécution, prévenir le gouvernement central. On ne peut nier qu'il ne résulte de cet ensemble de formes protectrices certaines garanties pour les plaideurs. Par malheur, l'abaissement des caractères détruit ici comme partout l'effet des meilleures institutions. La vénalité des fonctionnaires laotiens de tout ordre et de tout rang est poussée à l'extrême; ceux-ci, non contents de trouver dans les amendes qu'ils infligent une source légale, sinon légitime, de revenus, ne connaissent pas de meilleurs argumens que les présens reçus par avance.

Les audiences se tiennent avec une certaine solennité dans une sorte de hangar qui sert également de salle de conseil. J'ai assisté au jugement d'une femme prise en flagrant délit d'adultère. Les deux complices, attachés à chaque extrémité d'une même cangue de construction spéciale, étaient contraints de se regarder en face en

frappant l'un contre l'autre, pour attirer l'attention publique, deux bambous sonores. Le mari, ne soupçonnant pas que des Français ne pouvaient manquer de s'amuser beaucoup de sa situation, faisait bonne contenance, et paraissait même fort réjoui. Le cas n'étant pas niable, la femme fut condamnée à payer 17 ticaux d'amende, moins de 60 francs, et son complice 29 ticaux ou 96 francs environ. En pareille occurrence, le mari peut à son gré garder sa femme ou bien la répudier. S'il opte pour ce dernier parti, il ne peut plus la reprendre avant dix ans; mais l'amende payée par la coupable lui est adjugée, les juges empochent celle infligée à son rival. Dans l'affaire à laquelle nous assistions, le mari se hâta de répudier, et je compris alors la cause de sa satisfaction. Il avait donné, pour obtenir la main de sa femme, 4 ticaux et un buffle à la famille; mais il y avait plusieurs années de cela : il recouvrait sa liberté, le droit d'entrer de nouveau en ménage et les moyens d'en payer les frais. Quelle fortune dans un pays où le climat est promptement mortel à la beauté! — Tous les cas ne sont pas aussi favorables; il peut se faire, par exemple, que la femme ne soit pas en mesure de payer. Elle reçoit alors deux coups de rotin par tical d'amende. Cette amende ne dépasse jamais 40 ticaux. Au Laos, pour un peu plus de 400 francs et à la condition de ne point appartenir à un mandarin, toute femme peut donc se passer ses fantaisies. Celles du mari ne sont nullement entravées par la loi, et la femme n'a qu'à fermer les yeux ou qu'à faire des économies pour se venger. Jadis la peine était plus sévère : une femme convaincue d'adultère donnait sa liberté en expiation de son crime, et devenait l'esclave de son mari. Sur ce point, la législation de l'ancien royaume du Tonkin poussait encore plus loin la rigueur : un mari qui surprenait sa femme en flagrant délit était autorisé, non pas à la tuer de ses mains, comme il l'est en quelque sorte chez nous, mais à lui couper les cheveux et à la mener en cet état devant le mandarin. Celui-ci la faisait jeter à un éléphant, dressé aux fonctions de bourreau, « lequel, après l'avoir enlevée avec sa trompe, la serrait avec tant de rage, puis la jétait par terre avec tant de violence, qu'il l'étouffait et la faisait mourir dans des tourmens inconcevables; s'il s'apercevait qu'elle donnât encore quelque signe de vie, il la foulait aux pieds jusqu'à ce qu'elle fût écrasée et mise en pièces. » — Au Cambodge, l'éléphant est encore employé comme exécuteur des hautes-œuvres. J'en ai monté un qui, peu de jours auparavant, venait de percer de ses défenses le corps d'un criminel d'état attaché au tronc d'un arbre. La femme épousée la première, suivant certaines formalités, a seule les droits et le rang de femme légitime; mais cette restriction ne rend pas la polygamie moins florissante. « Comme il s'en trouve parmi nous, dit à ce sujet un ancien voyageur peu courtois, qui se plaisent à nour-

rir les uns des chiens, les autres des chevaux, et d'autres enfin des bêtes farouches, les Laotiens de même, non-seulement pour satisfaire leur brutalité, mais par une certaine ambition de grandeur affectée, ont une troupe de femmes, les uns plus, les autres moins, chacun selon son pouvoir. »

La propriété territoriale n'existe pas. Quant à la propriété mobilière, si elle peut souvent subir des atteintes de la part de fonctionnaires tout-puissans, le principe n'en est pas moins consacré. Le mari et la femme ont des biens distincts, des troupeaux, des pirogues, des filets, dont ils peuvent disposer librement; mais vis-à-vis de la société ils sont solidairement responsables. Si le mari s'enfuit pour se soustraire à l'une de ses obligations, comme l'impôt ou la corvée, la justice peut se saisir même de la personne et des biens de sa femme. L'impôt que chaque habitant inscrit doit payer à Siam n'est d'ailleurs qu'un impôt personnel assez léger qui s'acquitte quelquefois en nature. Nous en avons vu un exemple à Attopée. Cette province envoie en effet chaque année à Bangkok une certaine quantité d'or recueilli dans les sables de la rivière.

A Khemarat, nous reprenons la voie du fleuve; malgré les inconvéniens qu'elles offrent, les pirogues sont assurément le plus agréable des moyens de transport usités dans ces contrées. On a les os rompus par la marche saccadée de l'éléphant, le char à buffles n'avance qu'avec une déplorable lenteur, le char à bœufs au contraire, machine étroite et légère posée sur un essieu qui grince, est rapidement emporté par son attelage bossu, et passe par-dessus tous les obstacles, non sans subir des chocs violens et sans verser fréquemment. Les pirogues seules permettent le repos. Nous en prenons dix, montées par soixante hommes. Nous entrons dans un dédale d'ilots, de bancs de sable et de roches, et nous arrivons à une grande île qui divise le fleuve en deux. Le bras où nous pénétrons se subdivise lui-même en plusieurs bras secondaires, semblables à des torrens sillonnant un immense banc de grès. Ce banc est parsemé de plantes rampantes à la feuille petite et sombre, au tronc épais et tortueux. D'autres arbustes d'un vert presque noir, dont le courant des grandes eaux a ployé les reins, se détachent sur la vaste plaine grise. Les bras tendus comme pour supplier ou maudire, ils semblent courbés sous une sorte de fatalité. Quant au Mékong, il a disparu. Nos barques s'engagent dans un défilé large de 10 mètres où nous sommes étourdis par le fracas des eaux. C'est là tout ce que, enfermés entre deux murailles de rochers, nous pouvons découvrir d'un fleuve auquel nous avons vu plus bas une largeur de plusieurs lieues. Au-delà de ces rapides, le Mékong s'épanouit de nouveau dans un lit dégagé d'obstacles apparens. Nos pirogues n'en donnent pas moins contre des bas-fonds qui forcent

souvent nos hommes à se mettre à l'eau. Plus loin, les bancs de sable, les îles et les îlots reparaissent. Sur ceux-ci, tout verdit et fleurit en hâte, car le flot montant submergera bientôt cette verdure et ces fleurs. Le paysage a quelque chose de solennel et de grandiose. Des vapeurs d'une blancheur laiteuse s'étendent sur le ciel et sur l'eau. La nature semble endormie et comme enveloppée d'un voile léger. Elle vous attire. on s'absorbe en elle malgré soi; l'ennui vous envahit d'abord, puis une sorte d'indifférence absolue lui succède. Sous la toute-puissante étreinte de ces influences destructives de la personnalité humaine, la pensée s'éteint par degrés comme la flamme dans le vide. L'Orient est la véritable patrie du panthéisme, et il faut y être venu pour se rendre compte de ces sensations indéfinissables qui feraient presque comprendre le nirvana des bouddhistes.

Des orages troublaient parfois l'implacable sérénité du ciel. Ils arrachaient la nature de son cercueil de plomb; c'étaient comme de magnifiques explosions de vie dont nous prenions notre part. Une nuit, il m'en souvient, j'écoutais avec ravissement le fracas du tonnerre, l'illumination des éclairs me causait une intime et inexprimable jouissance; mais le vent souleva le fleuve, et nos barques, rudement heurtées contre la rive, s'emplirent en un moment. Les Laotiens se mirent à vider l'eau sans relâche, et à nous éponger de leur mieux avec la sollicitude de vieilles bonnes. Ces braves gens nous entouraient de soins, soit à cause de leur responsabilité, soit par bienveillance native, et pour ces deux motifs probablement, accoutumés qu'ils sont à épargner tout ennui au personnage qui leur est confié. Quand nous arrivions dans un village, un *simien* ou secrétaire venait enregistrer nos bagages, et le dernier de nos colis était surveillé comme un écrin; à Ubône, un de ces scribes, aposté à notre insu dans notre salle à manger, prenait note des mets qui paraissaient nous plaire pour en informer le roi. Dans l'une de nos excursions, un char ayant versé, une boîte d'épingles s'ouvrit, et le contenu se répandit dans le sable. Il fallut attendre que la dernière épingle fût retrouvée.

Je n'ai pas à faire ici la fastidieuse énumération de toutes les stations de notre route. Nous naviguions pendant la plus grande partie du jour, et nous couchions le soir dans nos pirogues ou dans une case de bambous. Ce n'était plus que pour l'acquit de ma conscience que, sortant parfois de ma barque, j'allais visiter dans quelques villages de la rive les belles choses que me signalait avec enthousiasme le chef de mes rameurs. La curiosité, si souvent déçue, se mourait en moi faute d'alimens. Les pagodes, — il n'y a pas d'autres monumens, — se ressemblent toutes par la construction générale et le mode de décoration. Elles sont faites de briques et de

chaux, et renferment une ou plusieurs statues dorées représentant Bouddha debout ou bien les jambes repliées sous lui, la figure grave, un peu béate, les oreilles pendantes. J'ai noté cependant, dans un village situé non loin de Khemarat, une statue qui diffère absolument du type uniforme généralement admis par les sculpteurs sacrés du Cambodge, de Siam et du Laos. Elle est placée dans une niche imitant la rocaille; de toutes les cavités sortent des têtes de monstres, et des deux côtés, en guise d'anges adorateurs, deux dragons dorés s'élançant vers le ciel sur le fond rouge de la niche. Le dieu a pris à ce voisinage quelque chose de fantastique. Ses yeux ronds sortent de leurs orbites, et sa physionomie rappelle celle d'une grenouille enflée. L'extérieur de la pagode est ornée d'une façon bizarre. Nous avons vu bien souvent déjà des incrustations de verre faire miroiter un pignon au soleil; ici c'est tout un seryice de la plus belle porcelaine de Chine qui décore le monument. L'architecte a enchâssé dans la chaux des plats bleus, et fait courir sur le mur une guirlande de soucoupes roses. On peut même distinguer à la place d'honneur des cuvettes et des rince-bouche européens. L'influence chinoise commence d'ailleurs à se faire sentir dans l'art laotien, s'il est permis de se servir de ce grand mot. Ce sont le plus souvent des enfans du Céleste-Empire qui se chargent d'exécuter les fresques sur les murs des sanctuaires. Les sujets de ces grossières enluminures sont presque partout les mêmes, d'abord l'image crue, très crue, du péché capital des Laotiens, puis, au-dessous, la représentation des supplices qui attendent dans l'autre monde les concupiscens des deux sexes, toujours punis par où ils ont péché. L'enseignement est à coup sûr très moral; mais l'artiste sacré atteint-il bien son but? J'en doute fort en voyant de quel œil émerillonné les jeunes bonzes parcourent ces compositions où semble s'être donné carrière l'imagination lascive de quelque Jules Romain. On n'est pas peu surpris de voir figurer à côté de ces allégories pieuses, au milieu des temples et des palais bleus, verts, rouges et jaunes, des vaisseaux européens avec l'équipage sur le pont. Je me rappelle que, dans un sujet de ce genre, ce qui paraissait surtout avoir frappé l'artiste, c'étaient les deux cheminées du navire à vapeur et les coiffures en tuyaux de poêle qui ont fait le tour du monde sur nos têtes.

Les sommets arrondis des hauts palmiers, le parfum pénétrant des fleurs éburnéennes de l'aréquier, indices certains d'un village, annoncent de loin le chef-lieu de la province de Banmuk, où nous attend un établissement complet préparé sur les bords du fleuve. Les Laotiens savent tirer du bois, et surtout du bambou, un parti surprenant. Ils improvisent une case avec une merveilleuse entente des besoins de leurs hôtes. Les cloisons sont toujours faites

d'un double treillis de fines lanières de bambou entre lesquelles le tapissier indigène place de larges feuilles. Tout cela est fixé par des liens en rotin; il en résulte qu'à notre arrivée nous changeons à notre gré la distribution intérieure; il suffit de défaire quelques nœuds. — Nous sommes encore dans un de ces royaumes créés par la politique siamoise au profit des princes dépossédés de Vien-Chan. C'est un moyen commode de se débarrasser de prétendants qui pourraient être dangereux. Les hommes de race royale se déclarent satisfaits à bon marché dans le Laos. Il ne leur faut qu'un titre, un parasol, une boîte à bétel et un crachoir d'or.

Phnom, où nous arrivons trois jours après notre départ de Ban-muk, n'est pas un chef-lieu de province, et n'aurait aucune importance, s'il n'était un centre religieux où affluent les pèlerins. Une avenue longue, étroite, perpendiculaire au fleuve et pavée de briques, s'enfonce sous les palmiers; elle conduit à la pagode, vaste monument rectangulaire entouré d'une galerie que supportent des colonnes peintes en rouge et semées d'ornemens d'or. Le chapiteau qui les termine est formé d'un faisceau de feuilles longues et aiguës comme les poignards arabes, et à la pointe recourbée. Au-dessus des portes et des fenêtres montent en pyramides sur le mur des ornemens dans le goût siamois, sortes de parasols royaux à plusieurs étages qui s'achèvent par un interminable bonnet pointu comme en portaient nos magiciens astrologues; mais l'ornementation la plus remarquable est celle d'une fausse porte. Sur un fond rouge, entre d'élégantes guirlandes de fleurs et de feuillage doré, deux personnages également dorés ressortent en ronde bosse. Ils sont raides comme toujours; cependant on démêle peut-être une sorte de sourire dans leurs traits grossis et sur leurs lèvres épatées. Ils sont soutenus par deux espèces de monstres griffons ou kabires qui exécutent loin de la terre une danse échevelée; ceux-ci sont lancés vigoureusement dans l'espace; leurs mains se tordent avec furie, leurs jambes font un écart extraordinaire. Les proportions sont bonnes, il y a là de la vérité, de la force, du mouvement, de la vie. — L'intérieur de la pagode est triste; quelques peintures grossières salissent çà et là les murs, d'où la chaux tombe par plaques. Le plafond cependant mérite quelque attention. Les poutres peintes forment des caissons au centre desquels on voit une touffe de feuillage doré qui a l'aspect d'une racine abondante et chevelue, comme si la plante poussait vers le ciel.

Derrière la pagode s'élève une pyramide bizarre qui commence par une sorte de cube énorme sur lequel sont posés, séparés les uns des autres par des corniches, trois massifs rectangulaires qui vont en diminuant de hauteur. L'architecte a placé sur cette base comme une seconde pyramide qui reproduit d'abord les formes de

la première, puis passe par une transition insensible du carré au rond, remplaçant les angles saillans par des lignes ondulées et se terminant par une pointe aiguë. Cet ensemble de monumens surprend l'œil, déshabitué des grandes proportions et des nuances éclatantes; des bannières, des étendards, des lambeaux d'étoffe de toute couleur, flottaient au vent. Le soleil faisait étinceler l'or et miroiter le verre incrustés dans les murs au milieu des briques rouges. Tout cela, malgré un effet assez saisissant, n'a cependant qu'une bien médiocre valeur; la pyramide, souvent reconstruite, n'est plus aujourd'hui ce qu'elle a pu être autrefois; on est saisi par des irrégularités choquantes, et n'était ce besoin naturel d'admirer, qui ne sait à quoi se prendre dans un pays où toutes les cases sont bâties sur un modèle unique, on passerait sans s'arrêter devant cet amas de briques et de chaux où l'œil rencontre à peine un détail à remarquer. Sur la pyramide d'ailleurs, la dorure n'existe plus guère que grâce à la piété des fidèles, qui collent où bon leur semble de petites feuilles d'or en guise d'offrande ou d'*ex-voto*. De tout le Laos, on vient en pèlerinage à Phnom; les plus dévots y font des retraites de quelques jours et revêtent pendant ce temps la toge safranée des bonzes. Nous avons rencontré des radeaux chargés de bonzes et de bonzesses qui se rendaient vers ce lieu vénéré, et charmaient les loisirs de la navigation par des chants, des prières et d'autres exercices faits en commun. Notre interprète laotien, qui souvent m'avait semblé avoir entièrement perdu la foi, n'a pu résister cependant à la séduction pieuse exercée sur lui par ce monument, qu'il avait autrefois visité. Dans un accès de ferveur inattendue, il a même offert à Bouddha la moitié de la phalange supérieure de son index. Les desservans de la pagode de Phnom exécutent fort adroitement, à l'aide d'un coupeur et d'une règle, les opérations de ce genre; ils mesurent le zèle des pèlerins sur l'importance du sacrifice. C'est une étrange chose que de retrouver en plein Laos, produite par le bouddhisme, cette aberration de l'esprit qui pousse l'homme à mutiler son corps. Nous avons eu lieu d'ailleurs de regretter souvent dans la suite que notre interprète, au lieu de se borner à se couper le doigt, n'ait pas suivi l'exemple d'Origène; les embarras que nous ont causés ses faiblesses nous eussent été épargnés.

Le fleuve continue de baisser. D'immenses bancs de sable, comme des monstres échoués, montrent leur dos convexe. Nous apercevons devant nous une forêt de montagnes; elles ont dans le lointain la teinte plombée de grandes vagues qui s'agitent sous un ciel noir et paraissent jetées dans un indescriptible désordre. Ce sont les montagnes de Lakhon, qui font face à notre campement pendant notre

séjour au chef-lieu de cette nouvelle province. La chaîne commence au sud-est par deux ou trois ondulations molles, allongées, placides, qui se dirigent vers le nord, et forment au tableau un fond vaporeux. Au premier plan, réunis et cependant bien distincts, se dressent cinq massifs aux crêtes taillées, bosselées, aux flancs couturés de dépressions ombreuses; les sommets et les arêtes sont entourés d'une discrète et pâle auréole par le soleil luttant contre la brume. En remontant vers le nord, on voit une immense ligne courbe se développer, s'agrandir, s'ouvrir comme l'arche d'un pont gigantesque, et relier ce premier groupe à un second plus compliqué où chaque pic a une forme particulière, et agit en quelque sorte comme il lui plaît, sans s'inquiéter de son voisin. Ce qu'il y a de remarquable en effet dans ces montagnes, c'est l'espèce de vie qu'elles semblent posséder. Il en résulte un incroyable pêle-mêle. Les angles sont bizarrement assemblés par quelque géomètre en délire qui n'a pu être que le feu souterrain; un dôme passe curieusement la tête par-dessus l'épaule inclinée d'un mamelon, une pyramide se renverse comme si elle obéissait à la cadence de quelque orchestre échevelé. Vues de plus près et en détail, ces montagnes répondent à tout ce que pourrait rêver l'imagination la plus amie du fantastique affriandée par leurs formes lointaines. Vallées, gorges, crevasses sombres, parois taillées à pic, rugueuses ou polies par l'eau, cavités festonnées de stalactites pendantes et dentelées comme des sculptures gothiques, tout cela forme un spectacle étrange et provoque l'admiration.

Les habitans trouvent là une mine inépuisable de calcaire. Ils font éclater les pierres au feu, puis les brûlent sur place ou les transportent par eau dans les villages voisins. Les fours, creusés dans la berge du fleuve, sont à peu près semblables à ceux que l'on fait en France. Ils se composent d'un foyer profond communiquant avec une vaste cuve évasée où l'on met les blocs. Si le sel fait la richesse de la province d'Ubône, la chaux est pour le pays de Lakhon la source d'une aisance relative. Outre que les pagodes en absorbent une énorme quantité, elle est pour tout Laotien un objet de nécessité première. C'est avec la feuille de bétel et la noix d'arèque un élément essentiel de cette abominable chique qui ensanglante la bouche, épate les lèvres, déchausse et noircit les dents, et rend les femmes hideuses. A cela, les indigènes ajoutent souvent du tabac et l'écorce d'un certain arbre qui fait l'objet d'un grand commerce.

Près de la résidence du gouverneur de Lakhon, un quartier considérable du village venait de brûler. Les feuilles des arbres étaient roussies, les troncs calcinés. La physionomie des hauts palmiers avait surtout quelque chose de lamentable. Cette grande

trouée faite par le feu au milieu des fleurs et de la verdure m'inspira d'abord une sorte de tristesse. On eût dit que l'hiver venait tout à coup de sévir sur une partie d'un bocage, laissant à l'autre partie ses ombrages et ses mystères. Ce sentiment ne dura pas. Le quartier détruit était devenu un vaste chantier. Il y régnait une activité joyeuse; des bandes d'enfants, jouissant du mouvement inusité qui se faisait autour d'eux, augmentaient le bruit. Dans un village de France, un pareil événement serait un irréparable désastre. Au Laos, avec les facilités de la vie, on paraît s'en apercevoir à peine. Plus loin, des cases neuves se construisaient en grand nombre, mais par les soins d'émigrés annamites, qui fraternisèrent, cela va de soi, avec notre escorte. Ce n'était pas sans un vif plaisir que nous rencontrions nous-mêmes inopinément des individus semblables à ceux qui remplissent les rues de Saïgon. Hommes, femmes, enfans, nous entouraient familièrement. La curiosité dilatait leurs yeux, mais on n'apercevait sur leur visage aucune trace de rancune ou de colère. Ils ont cependant quitté leur pays pour ne pas avoir à le défendre. Notre invasion ayant forcé Tu-duc à faire des levées extraordinaires, beaucoup de ses sujets ont jugé prudent de mettre l'épaisseur d'une montagne entre eux et les recruteurs du roi. Ceux qui se sont établis à Lakhon sont originaires d'une province au-dessus de Hué. C'est à peine si 35 ou 40 lieues les séparent de leur pays. Si l'on excepte Huthen, la station suivante du voyage, qui n'est pas à plus de 30 lieues marines des bords du golfe de Tonkin, Lakhon est le point le plus voisin de l'empire annamite où nous nous soyons arrêtés. La direction générale du Mékong vers l'ouest, déjà très sensible depuis Bassac, va, en s'accroissant davantage, nous en éloigner beaucoup désormais. A l'aspect de ce simple village, où se remarque l'activité d'une fourmilière, on ne peut que faire des vœux pour que l'émigration des Annamites se développe au Laos. Ceux-ci feraient parmi les Laotiens l'effet du levain dans une pâte inerte. Essentiellement assimilables par leurs qualités comme par leurs défauts, ils seraient l'instrument principal et le plus utile de notre politique dans ces contrées.

Le village chef-lieu de la province d'Huthen ne présente aucune particularité, il tient cependant la meilleure place dans mon souvenir. Un jour, le 6 mars 1867, je m'étais étendu dans un de ces petits belvédères de bois bâtis ordinairement au sommet de la berge près des pagodes, et où les bonzes passent à regarder couler l'eau le temps qu'ils ne consacrent pas à la récitation des prières. A mes pieds, le fleuve, large et tranquille comme un immense miroir d'acier sans cesse frappé par les rayons du soleil, renvoyait mille éclairs; il s'unissait à la rive opposée par un banc de sable que tachait de noir des buffles s'avancant avec lenteur vers l'eau pour

échapper à la chaleur du jour. Le ciel était comme une calotte métallique chauffée à blanc, et le rayonnement du paysage brûlait les yeux. Ma pensée, dans une sorte de demi-sommeil, se dirigeait comme toujours vers la France, quand des cris de joie vinrent brusquement m'apprendre que nous allions entendre parler d'elle. M. Garnier arrivait. Il avait trouvé à Pnom-Penh une partie du courrier; l'autre, qui nous avait été expédiée par Bangkok, s'est probablement perdue dans les forêts; nous tenions enfin les passeports signés du prince Kong, le régent du Céleste-Empire, où nous pouvions dès lors espérer de pénétrer. Nous apprenions en même temps que le canon avait grondé en Europe, bouleversé l'Allemagne et soulevé l'opinion en France. D'après le ton des journaux et les prophéties contenues dans nos lettres particulières, une guerre prochaine et terrible, à laquelle notre patrie ne demeurerait pas étrangère, nous paraissait inévitable. Aujourd'hui ces prophéties nous font sourire; alors elles retentissaient douloureusement dans nos âmes. C'est avec un pareil poids sur le cœur que nous nous remettions en route pour entrer dans des régions reculées où nous n'avions plus l'espoir qu'aucun courrier pût nous atteindre. Nous ne manquions jamais de confier des lettres aux négocians qui descendaient le fleuve, aux mandarins qui se rendaient à Bangkok. Nous avons constaté depuis qu'elles étaient toutes parvenues à leur adresse, tant est grand le respect des Laotiens pour ce qu'on leur confie, et pour les lettres en particulier. Quant à nous, ne connaissant pas d'avance notre itinéraire, ignorant jusqu'au nom de nos stations futures, nous savions trop bien que le silence allait pour longtemps se faire autour de nous sur les questions débattues en Europe. Je n'ai, dans aucune autre circonstance d'un voyage qui nous réservait tant d'épreuves, mesuré plus nettement l'étendue des sacrifices que j'avais acceptés. Nos lettres de famille, lues, relues, commentées, retremperent nos courages. Les moins anciennes remontaient au mois de septembre 1866. Nous étions en mars 1867, et nous n'allions plus en recevoir avant la fin de juin de l'année suivante.

Saïabury et Phon-Pissai n'offrent aucun intérêt. Entre ces deux centres de province, ces deux *muongs*, comme disent les indigènes, les rives du Mékong sont à peu près désertes; des deux côtés, la grande forêt s'avance; des arbres géans gisent çà et là, et s'appuient contre les berges, écrasées sous ce poids; les eaux rongent les racines, et ils se cramponnent encore à la terre par les branches. La prochaine crue du fleuve va balayer tous ces cadavres. En attendant le riz quotidien, qui cuit sur le rivage, chacun de nous s'enfonce au hasard dans les grands bois fourrés. Nous admirons cette végétation puissante, ces colonnes hautes de cent pieds,

réunies l'une à l'autre par les lianes flexibles enroulées autour d'elles et suspendues aux arceaux du feuillage. L'habitude aguerrit. Nous nous promenions sans armes sous ces voûtes obscures sans songer jamais aux ennemis terribles que peuvent recéler les bambous et les jungles. Un soir pourtant, à peu de distance encore du rivage, l'un de nous vit un tigre bondir et s'arrêter à vingt pas de lui. L'œil féroce de l'animal effrayait sans doute l'Européen; mais la peau blanche, la longue barbe et le regard ferme de l'Européen ne troublaient pas moins l'animal. Celui-ci s'arrêta, laissa reculer son adversaire jusqu'aux barques. Nous sautâmes sur nos fusils; malgré des indications précises, malgré les traces de la bête puissamment empreintes sur la terre humide, notre battue n'eut aucun résultat. Des singes effrayés grognaient au sommet des arbres en nous criblant de projectiles. C'était agir en ingrats, car, s'il faut en croire les indigènes, le tigre que nous venions de mettre en fuite était occupé à guetter ces méchants quadrumanes. Il a coutume, quand il les voit s'ébattre sur un arbre jeune et pliant, de s'en approcher en rampant dans l'herbe; il donne alors brusquement un coup d'épaule au tronc, comme font les enfans pour abattre des pommes et des noix, et les singes que la secousse jette à terre sont dévorés sur-le-champ. — Notre présence ne suffisant pas pour rassurer nos Laotiens, nous les autorisâmes à mettre une partie du fleuve entre eux et les visiteurs nocturnes; ils allèrent coucher sur des îlots voisins.

Après un assez long espace désert, l'homme signale de nouveau sa présence par un essai d'établissement. Un quartier de forêt est abattu. Les arbres, coupés à six pieds du sol, gisent entassés l'un sur l'autre suivant les hasards de leur chute. Des plants de bananiers ont pris racine à côté; les poulets, les chiens, les porcs, errent au milieu de ce désordre, et les fondateurs du village accroupis dans des chaumines semblent attendre qu'il se construise tout seul. Je ne pouvais me défendre de comparer ce tableau à celui que nous trace M. Ampère dans ses *Promenades en Amérique* d'une ville de l'Union à ses débuts, Chicago, je crois. Au moment où le spirituel voyageur la visitait, la forêt était à peine vaincue; les futurs citoyens se servaient encore pour construire leurs maisons des arbres qu'ils abattaient sur place. Chicago est aujourd'hui une ville importante de l'Illinois, et ne compte pas moins de 200,000 habitans! — L'Asie, antique berceau du monde, ne produit plus que des tyrans et des esclaves. Puissent les races qui, sorties de son sein, se sont développées sous des climats moins énervans, rapporter un peu de jeunesse à la vieille nourrice de leurs pères!

Nong-Caï, province voisine de Vien-Chan, l'ancienne capitale du

royaume, a gagné en importance depuis la ruine de celui-ci. Le gouverneur fait preuve d'une certaine fierté. Il se dispense par exemple de se rendre à Bangkok pour les funérailles du second roi de Siam. Il vient nous voir splendidement habillé d'un langouti de soie et d'une veste de même étoffe galonnée d'or. Sa suite est nombreuse; un magnifique parasol l'abrite du soleil; ses crachoirs, aiguères, boîtes à bétel, sont en argent doré. A ce dernier trait, on reconnaît un gouverneur presque aussi puissant qu'un roi. Nous allons immédiatement lui rendre sa visite; son palais, quoique construit en bois, a bon air; de magnifiques colonnes en soutiennent la charpente. La vaste pièce où il reçoit est décorée de tableaux chinois. A notre entrée, la musique joue un air qui doit être l'air national, car je n'ai jamais entendu que celui-là au Laos. Son excellence, assise sur une table, la première que nous ayons encore vue dans ce pays, nous invite à en faire autant, et nous nous livrons par interprète à une conversation amicale.

Derrière le village s'étend une plaine immense où des palmiers ont poussé au hasard. Ces arbres ont une physionomie toute particulière, plus poétique et plus orientale que le gracieux aréquier ou le cocotier un peu lourd. Ils ont peine à porter leur tête, et leur tronc est souvent penché. Le vent fait crépiter leurs feuilles comme du parchemin que l'on froisserait. Dans cette plaine est bâtie la pagode principale, à laquelle conduit une longue chaussée de bois. C'est jour de fête, la foule inonde les abords et les portiques. Les pantalons bleus des Chinois se mêlent aux langoutis bigarrés et aux écharpes multicolores des Laotiens. Fidèles et curieux se pressent dans le préau et dans l'enceinte trop étroite du sanctuaire, où des bonzes lisent des prières. Autour d'eux, disposées avec un certain goût, des offrandes décorent le temple et ouvrent l'appétit. Des tentures écarlates pendent aux colonnes. Dans l'ombre ardente, au milieu des fleurs et des parfums, les jeunes filles ont l'œil agaçant, et leur sourire donne le vertige. Chacun cause, fume ou rit bruyamment. Personne n'est recueilli, personne même n'est attentif, à l'exception de trois jeunes clercs qui glissent un regard libertin sous l'écharpe des jeunes filles agenouillées au-dessous d'eux.

Nous avons conservé jusqu'à Nong-Cai le Français qui nous servait d'interprète pour la langue siamoise. Il eût pu nous être utile longtemps encore; mais son inconduite contraignit M. de Lagrée à s'en défaire. Plus nous avançons, et plus il importait de resserrer les liens de la discipline. Le jour n'était pas éloigné où une seule faute aurait pu nous perdre. Nous nous étions aperçus souvent déjà d'un revirement brusque et inexplicable dans les dispositions des populations et des autorités. Cela tenait tout simplement au vol de quelque broc ou bien au viol de quelque fi

Profitant des facilités que lui donnait la connaissance de la langue, notre interprète s'introduisait dans les familles, abusait de notre titre de mandarins pour commettre des désordres dont les victimes n'osaient pas se plaindre. Ce malheureux, jeté à Bangkok dès l'âge de onze ans, sans famille et sans appui, était fatalement tombé aux mains de tous les aventuriers de passage; il avait servi d'instrument à leurs plaisirs et de complice à leurs fraudes. Conservant de son origine une intelligence ouverte et prompte, il avait emprunté au milieu asiatique dans lequel il avait vécu le génie de la souplesse et de la ruse, avec une puissance de mensonge que je n'ai vue qu'à lui. Toute notion du juste et de l'injuste, du bien et du mal, était effacée de son cerveau. Ce n'était pas sans une véritable épouvante que je plongeais parfois dans les abîmes de cette nature dégradée, où les bons conseils tombaient comme des pierres dans un gouffre. Parmi les rêves favoris qui traversaient le cerveau de cet homme, le trafic des esclaves paraissait tenir le premier rang. Il comptait revenir au Laos pour s'y livrer, et ne craignait pas de nous le dire. Il voyait là un moyen assuré de satisfaire ses trois passions dominantes, le goût des aventures, l'amour de l'argent et le besoin de débauches. — J'ai ouï dire à des gens d'expérience que, pour rester honnête dans la position d'interprète, il fallait l'être trois fois. Si cette observation est juste, on jugera du soulagement que nous causa le gouverneur de Nong-Caï en nous offrant de reconduire notre homme à Bangkok sous bonne garde. Chacun des membres de l'expédition acheva d'apprendre de la langue ce qui était nécessaire à ses besoins. Cela se fit assez vite par la raison qui force à nager quand on est tombé dans l'eau. Pour faciliter ses rapports personnels avec les autorités indigènes, M. de Lagrée conservait encore cet ancien bonze du Cambodge, Laotien d'origine, qui s'était coupé le doigt à Phnom.

Le gouverneur de Nong-Caï mit sa propre pirogue à la disposition du chef de l'expédition. Cette barque aux formes gracieuses, sur laquelle on avait jeté l'or à profusion, était montée par vingt rameurs en casaque de laine rouge, la tête ornée de képis à large visière et d'une hauteur démesurée. Chacun de nous prit possession d'une pirogue moins élégante, et nous arrivâmes le 2 avril à un endroit où le Mékong dessine une sorte d'éventail immense. Nos rameurs s'arrêtèrent, ils nous dirent que nous étions arrivés à Vien-Chan. Étonnés, car nous n'apercevions sur les rives autre chose que d'épaisses forêts, nous mîmes pied à terre avec quelque curiosité. Parmi tous les noms étranges dont je m'étais chargé la mémoire avant de partir, Vien-Chan était celui qui jetait le plus d'éclat. Il est souvent revenu sous ma plume durant le cours de ce récit. Nous avons trouvé dispersés dans tout le Laos les descendants de la fa-

mille souveraine qui régna jadis sur la capitale dont nous nous préparions à explorer les ruines. Je vais dire ce qui reste de cette ville, autrefois célèbre, qui fut le centre d'un royaume assez important pour que van Diémen, gouverneur-général des Indes néerlandaises, jugeât utile d'y envoyer une ambassade dans la première moitié du xvii^e siècle.

Après avoir escaladé la haute berge à l'aide d'une échelle de bambous, nous nous trouvons en face de ces broussailles piquantes qui poussent toujours plus épaisses dans les ruines, voile jeté par la nature sur l'impuissance de l'homme et la vanité de ses œuvres. Un guide, courbé vers la terre par le poids de ses souvenirs et par celui des années, dirige avec émotion notre marche impatiente. Il a vu Vien-Chan, sa patrie, au temps de sa splendeur. — Le sol est jonché de briques. Nous ne tardons pas à rencontrer le mur d'enceinte de la ville. Il est élevé, très large et surmonté d'ornemens en forme de cœur rapprochés de façon à former des créneaux. Un énorme poteau de bois auquel attenait la porte principale est encore debout. La muraille qui aboutissait au fleuve s'enfonce sous les bambous en faisant une série d'angles saillans et rentrans. On voit encore de distance en distance des monceaux de briques qui furent probablement des bastions. Après de longues et minutieuses recherches, nous pûmes nous convaincre d'ailleurs que la ville ne renfermait d'autres monumens que le palais du roi, des pagodes et des bibliothèques pour les livres sacrés ; mais ces édifices y étaient en si grand nombre qu'il faut renoncer même à les compter. Tous paraissent avoir été construits sur le même plan et décorés des mêmes ornemens ; les proportions seules varient. La pagode de Phâ-kéo était assurément l'une des plus grandes et des plus belles. Les arbres qui la voilent, les lianes qui s'enlacent aux colonnes, et répandent sur ses débris une ombre mystérieuse, font ressentir au visiteur quelque chose de ce qu'éprouvait l'âme des anciens sur le seuil d'un bois sacré. Des briques à jour composent l'enceinte de la pagode, aux parvis de laquelle conduisent des escaliers monumentaux. Un dragon se tord sur les rampes, et dans un dernier repli relève sa tête menaçante. Les colonnes de la galerie sont gracieuses, élancées, sveltes, sans base, mais terminées par un chapiteau de feuilles longues, aiguës, repliées en dehors et comme écrasées par le poids qu'elles supportent. Ces colonnes conservent encore çà et là des traces de dorure. Les trois portes de la façade et les fenêtres des côtés sont richement encadrées d'ornemens analogues à ceux que j'ai vus à Phnom. Cet édifice considérable était entièrement doré à l'extérieur. Il n'a plus de toit, et la colossale statue de Bouddha qui siège encore sur l'autel abandonné reste exposée aux injures de l'air. Tout à côté du temple se trouve une

bibliothèque construite dans le même style, mais moins spacieuse. Sur le fond noir des murs, les artistes avaient dessiné des losanges dorés; ils produisent un peu l'effet de ces lambeaux de papier que l'on voit collés aux murailles dans les démolitions de Paris.

Phâ-kéo, — les indigènes ont religieusement conservé le nom des temples détruits, — était la pagode du palais. Celui-ci n'est plus qu'un amas de ruines couvrant encore une superficie considérable. D'après ce que nous avons pu distinguer et selon les renseignements des témoins oculaires survivans, le plan de cet édifice ne s'éloignait pas sensiblement de celui des pagodes. C'était un bâtiment rectangulaire entouré d'une galerie soutenue par des colonnes. Une autre pagode, celle de Si-saket, est construite dans une cour intérieure autour de laquelle règne un cloître. Des statues de Bouddha assis sont alignées sous ce portique. Leur coiffure, terminée en pointe, ressemble au casque de nos anciens chevaliers, et, n'était la physionomie placide du dieu (1), on croirait entrer dans quelque musée d'armures. En outre les murailles du cloître, celles même de la pagode, sont percées de milliers de petites niches régulières dans chacune desquelles sont blottis deux ou trois Bouddha en miniature. Nous avons estimé à vingt mille environ le chiffre de ces petites effigies : c'est un vrai pigeonnier de dieux. Si-saket est le temple le mieux conservé; on y rencontre encore un grand nombre d'objets employés dans les cérémonies du culte. J'ai admiré entre autres un petit chef-d'œuvre de sculpture sur bois. C'est une sorte d'écran auquel adhère une légère barre de fer destinée à porter les cierges qu'on allumait devant l'autel. Il se compose d'un cadre doré sur lequel des figures bizarres entremêlent leurs formes allégoriques. Deux serpens enlacent leurs anneaux, et sur ces détails touffus, dont le relief surprend et charme les yeux, deux bras se détachent pour soutenir le porte-cierge. Dans l'espace laissé vide au milieu de l'écran, une sorte de lyre mariant l'or et le jour produit le meilleur effet. Notons encore une chaire de ciment doré conservée dans une autre pagode. Sur un socle sculpté, orné de lions à têtes d'hommes, centaures d'un nouveau genre, viennent s'appuyer de légers arceaux qui supportent le toit. La place où se tenait le bonze pour lire des prières est dessinée par d'élégantes colonnettes. D'innombrables pyramides se cachent dans la forêt; après les avoir à demi renversées, les arbres contribuent à les maintenir. La végétation naturelle s'allie admirablement à cette végétation de pierre; les tons gris du ciment lui donnent l'aspect du granit assombri par l'air humide. Des milliers de kilogrammes de cuivre et de bronze

(1) Cette expression n'est pas d'une exactitude rigoureuse. Bouddha ne s'est jamais donné que comme un homme prêchant la perfection; mais, en dépit de l'orthodoxie, il est bien tenu pour dieu par la foi populaire.

coulés dans un moule à Bouddha, des monceaux de briques, des pagodes à l'infini, et au milieu de tout cela les vestiges d'une seule habitation profane, le palais du roi : voilà ce que j'ai vu pendant quelques heures de promenade rapide au milieu des ruines de Vien-Chan. Les habitans logeaient dans des cabanes, comme faisaient les Khmers; mais il ne faut pas réveiller à propos de ces débris, qui sont après tout de médiocre valeur, les souvenirs de la grande architecture cambodgienne d'Angkor et de Vat-Phou, car ce serait se mettre dans le cas de ne plus rien admirer au Laos. Quand le général de Siam chassa le roi, celui-ci construisait encore; aujourd'hui, quarante ans après, tout s'écroule, *etiam periere ruine*.

Une vaste chaussée, large, droite, plantée de vieux arbres et aboutissant à la porte principale, traverse des prairies marécageuses qui furent autrefois des fossés. Elle mène à un chemin sablonneux couvert d'un berceau de bambous. A chaque instant, l'on rencontre des vestiges de murailles indiquant l'emplacement d'anciennes pagodes; les petites pyramides se multiplient. Le malheureux Laotien qui nous accompagne, tout tremblant de guider des étrangers dans ces lieux consacrés, s'incline souvent, se prosterne quelquefois, et s'épuise à prodiguer des marques de respect aux esprits protecteurs des ruines. Il fait un geste d'horreur en me voyant me diriger curieusement vers une niche enfouie dans les broussailles. « Là, me dit-il, réside un génie, Tepada; il veut qu'on rampe en approchant de lui, et n'entend pas raillerie sur ce point d'étiquette. » Aucun malheur ne m'étant arrivé, je poursuis ma route jusqu'à un monument qui paraît avoir été l'œuvre capitale de cette architecture laotienne, dépourvue de grandeur comme de durée, mais à laquelle on ne peut refuser une certaine grâce élégante. Ce monument a été épargné par les Siamois. Les deux premières enceintes ne présentent rien de particulier. Au-dessous de la corniche qui décore la troisième court une guirlande d'ornemens ventrus. On dirait les pétales d'un gigantesque bouton de lotus sur le point de s'épanouir. De lourds socles couverts d'inscriptions supportent trente-quatre clochetons élancés. Appuyée à ces socles comme à des contre-forts, la masse sur laquelle est assise la pyramide commence à déployer ses courbes, et celle-ci s'élance elle-même d'une gerbe de larges feuilles, comme la tige d'une plante. Elle a la forme traditionnelle et se termine en pointe. Jadis elle étincelait d'or appliqué sur une armature de plomb dont on voit encore des lambeaux. Le ciment est bien conservé partout. Il a une teinte uniforme et plate qui fait illusion, et l'on est porté au premier abord à accorder au monument qu'il recouvre le bénéfice d'une haute antiquité. D'après une inscription gravée sur une table de pierre, il ne remonterait pas cependant au-delà du xvii^e siècle. Sans s'arrêter à une critique

de détails qui serait trop facile, il faut se déclarer satisfait de l'ensemble de cet édifice; ses fines pointes et ses gracieux clochetons se détachent sur le fond mouvant d'un bois de palmiers à l'ombre desquels s'abritent quelques cabanes. Les habitans viennent nous offrir du riz, un miel à faire envie aux abeilles de l'Hymette et des vases remplis de vin de palme, liqueur fraîche et sucrée qui s'écoule comme le sang d'une blessure d'une incision faite au palmier. Cette hospitalité cordiale et spontanée valait plus à nos yeux que la réception magnifique faite, il y a plus de deux cents ans, à nos devanciers les Hollandais compagnons de van Vusthorf, auxquels je vais emprunter tout à l'heure de curieux détails sur les cérémonies officielles dont leur ambassade fut l'occasion. Je ne m'étendrai pas davantage sur les ruines de Vien-Chan. Les temples et le palais ne laissent voir sous leur dorure tombée que des briques mal jointes; c'est une scène abandonnée par les acteurs et que le temps, ce grand machiniste, dépouille tous les jours de ses derniers ornemens. D'ailleurs une civilisation qui ne faisait place qu'aux bonzes, aux mandarins et au roi n'est guère intéressante en elle-même. Quant à l'architecture qu'elle a produite, on peut en retrouver aujourd'hui le type dans la plupart des pagodes de Bangkok. L'une d'elles, celle qui est consacrée surtout aux dévotions du roi de Siam, renferme la fameuse statue d'émeraude que Pha-tajac ravit à Vien-Chan en 1777. Elle a une coudée de haut, et, selon M. Pallegoix, les Anglais lui attribuent une valeur de plus d'un million de francs.

Dans les divers mémoires des savans géographes qui ont essayé de faire la carte de l'Indo-Chine en combinant laborieusement les renseignemens fournis par quelques rares voyageurs et les détails arrachés aux indigènes eux-mêmes, il est le plus souvent impossible de reconnaître Vien-Chan à travers le double voile d'indications trop vagues et d'une orthographe défectueuse qui ne reproduit pas toujours le son de la prononciation locale. A cela tient sans doute l'incertitude qui a régné longtemp sur la vraie position géographique de cette ville. Crawford l'appelle Lang-Chang et la dit située par 15° 45' de latitude nord; Low et Berghans lui donnent les noms de Lanchang et de Lantschang. Mac-Leod la place par 17° 48' de latitude septentrionale. Cette dernière position se rapproche de la position vraie de Vien-Chan; mais l'infatigable explorateur anglais confond Vien-Chan avec Muong-luan-Praban, royaume distinct où nous allons bientôt séjourner. Marini, dans son *Histoire du Laos*, appelle les habitans de ce pays les Langiens, et donne le nom de Langione à leur ville principale, qu'il dit située sur le 18° degré de latitude. Il ne commet, en en fixant ainsi la place, qu'une très légère erreur, et c'est dans son livre

que se rencontrent les données les plus précises sur l'état de ce royaume, qu'il s'efforça d'évangéliser. Il a vu les lieux, les hommes et les choses. A la même époque que le voyage du père Marini eut lieu l'ambassade hollandaise qui essaya de nouer des relations avec le plus grand roi du Laos; depuis lors, aucun Européen n'avait pénétré jusque-là. Ces Hollandais mirent onze semaines à remonter le Mékong depuis la frontière du Cambodge jusqu'à Vien-Chan, qu'ils appellent Winkyan. Ils se sont servis comme nous d'étroites pirogues, ont franchi les mêmes obstacles et de la même façon. On se demande même, en relisant aujourd'hui leur journal de voyage, comment il a été possible d'entretenir des espérances relativement à la navigabilité du fleuve. Là où nous n'avons plus trouvé que des ruines, Gérard van Vasthorf et ses compagnons rencontrèrent une ville florissante. Voici, d'après Dubois, comment ils furent accueillis par le roi. « Aux approches de la capitale, quelques officiers vinrent demander au chef de l'ambassade communication particulière de ses lettres de créance avant qu'il lui fût permis de les remettre. Ces lettres ayant été examinées et trouvées en bonne forme, trois grandes pirogues montées chacune par quarante rameurs furent envoyées pour prendre l'ambassadeur et son cortège. On mit les lettres dans la principale sur un vase d'or posé sous un dais magnifique (1). Les Hollandais se placèrent derrière. Un mandarin était chargé de les conduire au logement que le roi leur avait fait préparer. Ils y furent complimentés par un autre mandarin au nom de ce prince, qui leur fit offrir des rafraîchissemens et quelques présens. On ne tarda pas à fixer le jour de l'audience, à laquelle l'ambassadeur fut conduit avec beaucoup de pompe. Un éléphant portait la lettre du gouverneur-général sur un bassin d'or. Cinq autres éléphants étaient montés par l'ambassadeur et ses gens. On passa devant le palais du roi au milieu d'une double haie de soldats, et l'on arriva enfin auprès d'une des portes de la ville, dont les murailles de pierres rouges étaient environnées d'un large fossé sans eau, mais tout rempli de broussailles. Après avoir marché encore un quart de lieue, les Hollandais descendirent de leurs éléphants, et entrèrent dans les tentes qu'on leur avait fait dresser en attendant les ordres du roi. La plaine était couverte d'officiers et de soldats qui montaient des éléphants ou des chevaux, et qui tous campaient aussi sous la toile. Au bout d'une heure, le roi parut sur un éléphant, sortant de la ville avec une garde de 3,000 soldats. les uns armés de mousquets, les autres de piques. Après eux venait

(1) Ce cérémonial est encore en usage dans ces contrées, à Siam par exemple et au Cambodge. On rend aux lettres les honneurs dus aux personnages qui les ont écrites.

un train de plusieurs éléphants, tous montés par des officiers armés et suivis d'une troupe de joueurs d'instrumens et de quelques centaines de soldats. Le roi, que les Hollandais saluèrent lorsqu'il passa devant leurs tentes, ne leur parut âgé que de vingt-deux ans. Peu de temps après, les femmes défilèrent aussi sur seize éléphants (1). Dès que les deux cortéges furent hors de la vue du camp, chacun rentra dans sa tente, où le roi fit porter à dîner aux Hollandais. A quatre heures après midi, l'ambassadeur fut invité à l'audience et conduit à travers une grande place dans une cour carrée environnée de murailles avec quantité d'embrasures; au milieu se voyait une grande pyramide dont le haut était couvert de lames d'or du poids d'environ mille livres. Ce monument était regardé comme une divinité, et tous les Laotiens venaient lui rendre leurs adorations. Les présens des Hollandais furent apportés et posés à quinze pas du prince. On conduisit ensuite l'ambassadeur dans un temple où le roi se trouvait avec tous ses grands. C'est là qu'il lui fit la révérence ordinaire, tenant un cierge de chaque main et frappant trois fois la terre du front. Après les complimens usités en pareille occasion, le roi fit présent à l'ambassadeur d'un bassin d'or et de plusieurs habits. Les personnes de sa suite ne furent pas oubliées. On leur donna aussi le divertissement d'un combat simulé et d'une espèce de bal qui fut terminé par un feu d'artifice. Ils passèrent cette nuit-là hors de la ville, ce qui était sans exemple, et le matin on les ramena dans leur logement avec quatre éléphants. Depuis ce jour, l'ambassadeur fut encore traité plusieurs fois à la cour, et l'on s'efforça de lui procurer tous les amusemens imaginables. Après s'être arrêté pendant deux mois à Winkyan, il en partit pour retourner à Camboya, où il n'arriva qu'au bout de quinze semaines, fort satisfait du succès de sa commission (2). »

Si les finances du royaume permettaient au souverain de déployer autant de pompe dans les occasions solennelles, son armée semblait capable de tenir en respect des voisins ambitieux. Le pays était si peuplé que dans un dénombrement des gens propres au service militaire on compta 500,000 hommes en état de porter les armes, à l'exclusion des vieillards, qui « y étaient en si grand nombre et si robustes que, même de ceux qui étaient âgés de cent ans (3),

(1) D'après Marini, le nom même de Langione signifierait dix mille éléphants. Le Laos est certainement un des pays du monde où l'on rencontre le plus grand nombre de ces animaux. Un Laotien disait à Crawford qu'on s'en servait même pour transporter les femmes. Cela prouve évidemment qu'on en a à ne savoir qu'en faire.

(2) *Vie des gouverneurs-généraux aux Indes orientales*. La Haye, 1763.

(3) *Delle missioni dei padri della compagnia di Giesu nella provincia del Giappone*, par le père Marini.

on aurait pu former à l'occasion une armée très considérable. » Ces chiffres prouvent, malgré une exagération évidente, que la population du royaume avait alors une certaine densité. Il n'en avait pas toujours été ainsi. Lorsqu'après avoir fondé l'unité de leur immense empire les souverains de la Chine songèrent à faire peser sur tous leurs voisins un joug dont les empreintes se révèlent encore, les Laotiens n'échappèrent pas d'abord plus que les Tonkinois, les Siamois et les Cambodgiens aux envahissemens de ces conquérans insatiables. Dispersés sur les bords du Mékong, sans intérêt commun, n'ayant point encore de centre où vissent se grouper les ressources, se réunir les forces, ils n'opposèrent à la conquête qu'une résistance impuissante; mais ils se rapprochèrent peu à peu, et parvinrent à former une sorte de république. Cette organisation favorable au développement des qualités qui fondent ou qui sauvent une patrie paraît avoir subsisté jusqu'au v^e ou vi^e siècle de notre ère. Elle permit aux Laotiens de chasser les Chinois. A cette époque, leur état serait devenu monarchique. Peut-être faut-il faire remonter jusque-là l'origine de Vien-Chan, qui devait être plus tard la capitale brillante du plus puissant royaume laotien. S'il faut en croire l'ancien auteur qui me fournit ces renseignemens, des habitans de Siam se seraient rendus au Laos pour aider les Laotiens « à peupler leur royaume, » où ils se seraient définitivement fixés eux-mêmes, séduits par la fertilité du sol et les charmes du climat. D'une nature paresseuse et lâche, à la fois incapables et indignes de conserver à leur gouvernement la forme républicaine, les Laotiens sentirent le besoin de charger une seule tête de toute la responsabilité du pouvoir; mais ils ne pouvaient s'entendre sur le choix d'un souverain par l'effet de l'ambition, de la crainte ou de l'envie. Les Siamois, en gens habiles, s'efforçaient pendant ces luttes sourdes de diviser les électeurs et ne négligeaient rien pour les corrompre. Aux ambitieux, ils promettaient le gouvernement d'une province; aux yeux des dévots, ils faisaient briller des pyramides et des pagodes dorées. Ces manœuvres réussirent, et le nom d'un membre de la famille royale de Siam sortit de l'urne où s'ensevelit en même temps la liberté du pays. « On croit, ajoute Marini, que depuis cette époque-là jusqu'à présent, bien qu'il y ait plus de mille ans de cela, les rois de Laos sont descendus de cette souche, en sorte qu'ils retiennent encore et l'idiome des Siamois et leur façon de se vêtir. »

Bien que cette assertion soit probablement une tradition recueillie sur place, il ne semble guère possible de s'y arrêter sérieusement. L'analogie de coutumes, de mœurs et surtout de langage qui existe entre les Laotiens et les Siamois indique une origine commune; mais de cette analogie même ne pourrait-on pas éga-

lement conclure que ce sont les Siamois qui sortent du Laos? Quelques savans l'ont pensé. Il est peu probable dans tous les cas que l'action d'une famille royale, si puissante qu'on veuille bien la supposer, ait jamais produit le résultat que Marini lui attribue. Quoi qu'il en soit, cette jeune dynastie, qui devint bientôt despotique au dedans, affranchit au moins le royaume de Laos de toute vassalité étrangère. Elle sut imposer aux Chinois le respect de son territoire, et prêta même en mainte circonstance un concours efficace aux adversaires de ceux-ci. Pendant la guerre que fit aux Tonkinois l'empereur Tching-tsou-wen-ti au commencement du xv^e siècle, les Laotiens donnaient ouvertement asile aux vaincus. A peine le général chinois avait-il battu et dispersé l'armée ennemie, que d'autres rebelles soutenus par le prince de Laos tenaient de nouveau la campagne (1). Tching-ki-kouang leur chef se réfugia même sur le territoire laotien. Le général chinois demanda que ce rebelle dangereux lui fût livré. Le roi de Laos, craignant l'invasion des deux armées chinoises massées sur les frontières du Tonkin et du Yunan, se contenta de chasser Tching-ki-kouang de ses états, sur les limites desquels le malheureux fut pris. Les Chinois ne furent pas les seuls

ersaires du roi de Laos. L'ambition de l'empereur des Birmans, plutôt surexcitée qu'apaisée par la conquête du Pégou, se tourna bientôt vers le Laos, dont il se rendit maître. Suivant un procédé de déportation en masse encore en usage dans ces contrées (2), il contraignit même un grand nombre de Laotiens à se rendre dans le Pégou pour peupler sa nouvelle conquête; mais ceux-ci formèrent une vaste conspiration. Les Pégouans furent exterminés partout en même temps. Les anciens esclaves, devenus les maîtres, rentrèrent en armes à Vien-Chan, où ils firent un nouveau carnage de leurs vainqueurs surpris et sans défense. Ce n'était cependant ni aux Birmans ni aux Chinois qu'il était réservé de conquérir cette partie du Laos et d'anéantir sa brillante capitale. Le peuple qui avait triomphé de ces deux terribles adversaires finit par devenir tributaire de Siam. On ne saurait déterminer l'époque à laquelle se passa cet événement. Peut-être est-ce à la suite de la guerre de 1777. Dans tous les cas, il ne s'agissait encore que d'un simple tribut et non pas d'un droit au territoire.

Les Annamites de leur côté s'étaient répandus dans la vallée du Mékong. La rive gauche du fleuve leur appartenait sans contestation au commencement de ce siècle, à partir du 16^e degré de latitude nord jusqu'au-delà du 17^e, de telle sorte que dans ces limites

(1) *Mémoire sur le Tonkin*, du père Gaubil.

(2) A la fin du siècle dernier, quand le roi de Siam s'empara de Battam-Bang sur le Cambodge, il en expulsa tous les habitans et en attira d'autres.

les provinces situées entre le Mékong et la grande chaîne de montagne qui finit au cap Saint-Jacques étaient soumises à l'empire d'Annam et payaient tribut à son souverain. Chargé tout spécialement par l'amiral de La Grandière de déterminer les bornes actuelles de cet empire et de s'enquérir des territoires sur lesquels les Annamites élèvent des prétentions, M. de Lagrée avait fait sur ce point-là, lors de notre excursion à Attopée, des recherches persévérantes, mais infructueuses. Il avait retrouvé plus haut, en explorant seul le bassin d'un autre affluent du Mékong, le Se-Banghien, des preuves incontestables de l'autorité politique et administrative du roi d'Annam sur cette partie du Laos. Si donc, par le cours des événemens et des années, la France se trouvait substituée aux prétentions d'un gouvernement qu'elle sera un jour, par la force même des choses, appelée à protéger ou à détruire, les titres ne lui manqueraient pas pour établir sa domination sur ces vastes déserts que le génie européen pourrait seul féconder.

Quoi qu'il en soit, ce n'était pas contre ses voisins de l'est que le roi de Vien-Chan était appelé à se prémunir; c'était au sud-ouest que grossissait le nuage d'où sortit pour ce malheureux prince et pour ses sujets un désastre dont les ruines que nous avons sous les yeux attestaient l'étendue et l'effroyable caractère. A la fin de 1827, des événemens dont nous sommes hors d'état de préciser la nature provoquèrent entre le Laos et la cour de Bangkok une rupture suivie d'une guerre d'extermination. Il résulte de récits peut-être inexacts pour les détails, mais trop manifestement véridiques sur le fond des choses, qu'une omission faite par le roi de Vien-Chan soit dans le cérémonial de l'hommage, soit dans le chiffre du tribut dû au roi de Siam, fut suivie de l'envoi au Laos d'une armée qui reçut mission d'anéantir ce malheureux peuple, mission accomplie à la lettre avec une cruauté que nos mœurs nous laissent à peine comprendre. Les Laotiens furent exterminés ou déportés en masse, et leur capitale rasée, comme l'avait été Jérusalem par les armées romaines. Chao-koun (1), un général dont le nom remplit encore ces contrées, mit par cette horrible exécution le sceau à une renommée militaire déjà conquise aux dépens du Cambodge durant les guerres dont j'ai eu occasion de rappeler les principaux événemens (2). J'ai pu voir à Oudon, en face de l'ancien palais du roi Norodom, la grossière statue de cet égorgueur de peuples. Par une prescription insolente des Siamois à laquelle le pro-

(1) Le mot *chao-koun* désigne un grade élevé dans la hiérarchie militaire; mais la terreur des Laotiens en a fait un nom propre, et, lorsqu'on parle du Chao-koun sans épithète, ils évoquent en tremblant le souvenir de leur bourreau.

(2) Voyez, dans la *Revue* du 15 février 1869, le *Cambodge et le Protectorat français*.

tectorat de la France a seul mis un terme, les Cambodgiens la sa-luaient tous humblement en passant devant elle, sans que dans ce troupeau d'esclaves un sentiment de généreuse résistance se soit jamais produit, tant la force jusque dans ses excès les plus hideux est acceptée par ces peuples comme la seule puissance légitime !

Parvenus à tromper la vigilance de l'ennemi, le roi de Vien-Chan et plusieurs princes de sa famille se réfugièrent à Hué; mais le farouche Minh-man, qui régnait alors sur l'Annam, loin de protéger les fugitifs, comme ils l'avaient espéré, fit conduire à Bangkok le roi déchu, par suite d'un accord secret passé avec Siam, et là ce malheureux, renfermé, dit-on, dans une cage de fer contenant les instrumens de torture au moyen desquels on le suppliciait chaque jour, ne tarda point à expirer, laissant les derniers survivans de sa race dans une situation tellement abaissée que le vainqueur n'en put désormais concevoir aucun ombrage.

Ainsi donc, de nos jours, une capitale florissante a été anéantie, un peuple tout entier a en quelque sorte disparu, sans que l'Europe ait rien soupçonné de ces scènes de désolation, sans qu'il soit arrivé jusqu'à elle un seul écho de ce long cri de désespoir. Lorsque je traverserai dans l'empire chinois de vastes champs de massacre, j'aurai à soulever le voile qui cache au monde civilisé des spectacles non moins sanglans et non moins ignorés; j'aurai à montrer la vie humaine s'écoulant à flots sanglans sans laisser ni trace ni souvenir, comme les eaux d'un grand fleuve perdu dans les sables. Si les révolutions et les guerres qui bouleversent l'Europe chrétienne y sont parfois suivies de transformations utiles, s'il est possible de les rattacher à quelque doctrine philosophique ou à quelque grand intérêt social, les calamités qui éprouvent les populations de l'Asie bouddhiste et musulmane restent toujours pour elles des douleurs stériles et des désastres sans compensation. Rien ne germe dans ces torrens de sang, car pour ces peuples infortunés les conquérans sont des anges exterminateurs, et les armées des nuées de sauterelles qui épuisent pour une longue suite de générations les contrées sur lesquelles elles s'abattent.

L.-M. DE GARNÉ.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juillet 1869.

Il y aurait du plaisir, si ce plaisir n'était mêlé d'une certaine amertume, à voir comment dans cette bonne France les mouvemens politiques s'accomplissent. Heureusement ou malheureusement, nous possédons une élasticité, une souplesse, une agilité d'évolution, une sensibilité nerveuse, qui font de nous le peuple le plus prompt à ressentir tous les souffles qui passent dans l'air. Par exemple, prenez garde que ce peuple, si mobile, si facile à entraîner et à capter en paraissant ingouvernable, ne soit pris un jour de quelque besoin irrésistible de s'oublier lui-même : il ne connaîtra plus rien, il se précipitera dans l'obéissance voilée de tranquillité et de bien-être, il reniera tout ce qu'il adorait la veille, il aura des frénésies d'ordre et de somnolence, et en voilà pour des années. On essaiera de le secouer, il ne répondra pas ou il vous regardera d'un air sceptique, puis il reviendra à son sommeil ou à ses affaires ; mais aussi dès qu'il se réveille, dès qu'il reprend goût à la politique, il ne tient plus en place, il est impatient de regagner le temps perdu. Il se remet en marche vivement et allégrement comme une armée excitée par la diane au matin. Tout a changé en peu de temps, et maintenant c'est à qui arrivera le plus vite, c'est à qui ne se laissera pas devancer. On se coudoie dans la confusion, d'un bond on franchit les obstacles, on se hâte sur le chemin du progrès et de la liberté, de même qu'on se hâtait autrefois vers la servitude et le repos. Il y a des contagions d'activité et d'innovation, comme il y a des contagions d'immobilité. On ne se demande même plus trop où l'on va, on veut marcher, on double les étapes. Ainsi encore une fois viennent de se passer les choses depuis ces élections dernières qui datent à peine d'un mois et demi, et qui déjà ressemblent à une vieille histoire, tant on a fait de chemin en quelques jours.

Récapitulons un instant cette vieille histoire de six semaines. Au premier aspect, les élections du 24 mai et du 7 juin, malgré le réveil de vitalité qui se déclare énergiquement, n'offrent sans doute encore rien de décisif; d'après les apparences, elles assurent même au gouvernement une majorité des plus respectables, toujours fidèle, quoiqu'un peu émue de la lutte. Au fond cependant, on sent déjà que quelque chose de grave se prépare, que les conditions politiques de la France viennent d'être transformées par un coup de scrutin, que si la force numérique est dans la majorité, la force morale est dans l'opposition, et le gouvernement lui-même a le sentiment vague de cette révolution d'opinion qui s'accomplit autour de lui, dont les troubles de Paris ne sont qu'un incident désavoué par l'instinct public. Le gouvernement, sans se rendre un compte exact de la réalité, commence à se préoccuper, disons-nous, et le premier symptôme de cette agitation intime mal déguisée, c'est la lettre à M. de Mackau. Comment, entre tous les députés, l'empereur allait-il choisir pour confident un des plus jeunes et un des moins connus? On n'a plus même à le rechercher. Que signifiait réellement cette confiance? Ce n'est plus qu'un détail archéologique. Survient peu après la lettre à M. Schneider : celle-ci est certainement plus grave, car elle ressemble à une satisfaction demandée par le président du corps législatif et accordée par le chef de l'état. C'est la dignité du souverain entrant en explication et en composition avec la dignité d'un personnage politique. Ce qu'il faut chercher du reste dans ces lettres, c'est bien moins une signification précise que l'incertitude, le malaise qu'elles révèlent en présence d'une situation mal définie. Le gouvernement flotte entre une réserve énigmatique et le pressentiment de nécessités dont il ne distingue pas encore la mesure; il attend, sans voir que le flot monte autour de lui, et que chaque jour perdu est une aggravation. Le 28 juin, le corps législatif est inauguré par les déclarations de M. Rouher, croyant aller au-devant de toutes les sollicitations et promettant pour la session prochaine des réformes destinées à répondre aux vœux publics manifestés dans les élections. Quelles sont ces réformes qui doivent être réalisées? On ne le dit pas encore : moyen infallible de tenir les esprits dans l'attente, d'abandonner majorité et opposition à elles-mêmes.

C'est alors que la vérité éclate brusquement, et que la situation s'accroît d'heure en heure par la force des choses. Au milieu d'une vérification des pouvoirs entrecoupée d'incidens presque orageux, on sent que toutes les préoccupations sont ailleurs, qu'il y a une obscurité à éclaircir, un mot décisif à prononcer. Dans le demi-jour parlementaire, les nuances se dessinent, les groupes se forment, les hommes se cherchent et se rapprochent. De toutes parts on s'inquiète de ce qui reste à faire, car personne ne doute plus qu'il n'y ait quelque chose à faire, et ici s'engage une vraie course au clocher dépassant du premier coup les déclai-

rations du gouvernement. Tandis que la gauche se tient dans une habile réserve et que la majorité attend une direction, c'est le tiers-parti, naturellement désigné pour ce rôle, qui prend la tête du mouvement. Il combine sa campagne, il cherche une formule d'interpellation qui de jour en jour se modifie et se précise pour finir par la demande de la constitution d'un ministère responsable. C'est un drapeau opposé aux déclarations vagues du gouvernement; mais bientôt ce n'est plus seulement le tiers-parti qui est en marche, la majorité elle-même, à demi désorientée, se débande à son tour, et porte au mouvement un contingent d'adhésions inattendues. M. de Mackau, le confident des hésitations du chef de l'état, va signer la demande d'interpellation du tiers-parti, et avec M. de Mackau M. le duc de Mouchy, qui tout récemment recevait l'empereur dans son château, et avec ceux-ci, qui n'ont d'importance que par le nom ou par une circonstance particulière, bien d'autres emboîtent le pas par entraînement ou pour ne point se laisser distancer, si bien qu'en peu de jours l'interpellation réunit plus de cent signatures. Ce qui était au lendemain des élections une minorité devient presque une majorité dans la chambre, tant la contagion est prompte à se propager. Que fait de son côté le gouvernement? Il ne fait rien encore, et il laisse faire; il est tout entier à des délibérations inconnues, il cause avec les députés, il négocie avec les chefs du tiers-parti. Pressé par la menace d'une interpellation qui n'attend pour se produire que la constitution de la chambre, il laisse passer les jours, lorsqu'à la dernière heure, et afin de garder au moins l'apparence de la spontanéité, l'empereur adresse au corps législatif un message précisant enfin, énumérant les réformes constitutionnelles et parlementaires qui doivent être accomplies. Il est certain que, pour venir un peu tardivement, les concessions ne sont pas moins à peu près complètes. Est-ce là tout cependant? En aucune façon; ce n'est peut-être au contraire que le commencement. A peine le message a-t-il retenti dans la chambre, que se déclare une crise ministérielle bien facile à prévoir et aussi peu ménagée que tout le reste; le corps législatif est prorogé indéfiniment, le sénat est appelé à se réunir le 2 août pour enregistrer les irréparables changemens faits à une constitution dont il est le gardien ou le médecin. On entre décidément dans l'inconnu. Jusqu'ici, nous nous bornons à raconter une histoire qui n'est point sûrement arrivée à ses dernières péripéties, qui vient se résumer pour le moment dans la promulgation d'une politique nouvelle et dans une crise de pouvoir qui commence à peine.

Ce qui frappe dès le premier abord, on en conviendra, dans cette série d'événemens, c'est la rapidité avec laquelle la crise actuelle s'est développée depuis les élections. Nous ne cachons pas que, si par un côté cette crise est à nos yeux rassurante et heureuse, puisqu'elle est une victoire des instincts libéraux, une restitution de droits, elle laisse d'un

autre côté fort à désirer pour la manière dont elle s'accomplit. Elle procède véritablement un peu trop par surprise et par coups de théâtre, elle se ressent trop manifestement d'un long oubli de toutes les habitudes de la délibération publique, de l'inexpérience des hommes et de la contradiction des choses. C'est bien là, comme nous le disions, le caractère de ces mouvemens soudains et irrésistibles qui échappent à toutes les directions une fois qu'ils sont déclarés, qui entraînent tout avec eux, qui font assez bizarrement passer les retardataires eux-mêmes aux premiers rangs de l'armée en marche, et dégénèrent quelquefois en confusion. La conséquence est cette condition étrange où nous nous trouvons jetés tout à coup aujourd'hui, car enfin, il n'y a pas à s'y tromper, nous sommes provisoirement dans une situation qui ne s'est pas encore vue. Nous avons un corps législatif qu'on ajourne indéfiniment avant même qu'il ait achevé la vérification des pouvoirs pour laquelle il avait été réuni. Voilà une constitution proclamée fort malade qui doit attendre au moins quatre ou cinq semaines encore la consultation des médecins de service et l'application des remèdes. Il y a un ministère tombé, tout au moins en partie désorganisé, et il est réellement assez difficile de former un nouveau cabinet dans l'état actuel. Les membres du corps législatif peuvent-ils dès ce moment, sans attendre la décision du sénat, entrer aux affaires? S'ils n'y entrent pas, quelle pourrait être la signification d'un nouveau cabinet? S'ils entrent au pouvoir en gardant leur mandat législatif, ils sont au moins pour un mois dans une position fort irrégulière qui est une violation de la légalité telle qu'elle existe encore. Ce sont des ministres selon le message impérial et non pas selon la constitution. Tout cela est passablement décousu, singulièrement incohérent, et montre plus de vague, plus de trouble d'esprit que de netteté et de résolution à l'approche d'une crise qu'il était si facile de voir venir. On s'est laissé surprendre, on ne s'est préparé à rien, voilà la vérité.

Ce n'est point sans doute le moment de chicaner la pensée qui a dicté la lettre lue il y deux jours au corps législatif, et qui reste entière; il n'est pas moins clair qu'à voir les choses de près, si la capitulation du gouvernement personnel n'est pas dans le message du 12 juillet, elle est clairement écrite dans la manière de conduire les événemens de ces derniers jours. On a fait tout ce qu'il fallait pour compliquer une situation qui par elle-même pouvait être parfaitement simple, et pour laisser la porte ouverte à l'imprévu. Puisque le gouvernement ne pouvait avoir et n'avait point réellement l'idée de résister à un mouvement désormais à peu près invincible, il n'avait qu'une conduite à suivre : c'était d'agir à propos, de céder plus tôt et plus nettement, d'éviter jusqu'à l'apparence des tergiversations, au lieu de paraître attendre jusqu'au bout le secours des circonstances. Jomini disait sur Napoléon I^{er} un mot curieux que M. Sainte-Beuve rappelait récemment. Jomini prétendait que Napo-

léon I^{er} était à la fois « le plus décidé et le plus indécis des hommes. » Cela peut sembler étrange, rien n'est pourtant plus vrai, et ce qu'il y a de plus bizarre, c'est que l'empereur était surtout indécis aux momens difficiles, aux heures critiques, lorsque la fortune cessait de lui sourire. C'est au contraire dans ces momens que les chefs politiques doivent retrouver leur sang-froid, leur décision et leur coup d'œil. Assurément, il y a deux mois encore, le gouvernement pouvait tout, il n'avait qu'à vouloir pour accomplir aisément et sans péril toutes les réformes nécessaires; il a préféré attendre, et il s'est trompé, non certes par un calcul perfide, mais par une complaisance d'inertie, peut-être par une bonne intention, parce qu'il a voulu, avant de rien faire, juger des dispositions véritables du corps législatif. Il en est résulté qu'il ne s'est pas même assuré le bénéfice moral des résolutions qui étaient dans son esprit aussi bien que dans la nature des choses, et qui se sont fort compliquées, on en conviendra, en se manifestant dans les conditions où elles se sont produites. De cet amas d'hésitations, il est résulté encore qu'au dernier instant les questions personnelles sont venues se joindre aux questions politiques, non plus pour les simplifier comme cela aurait dû être, mais pour les aggraver.

Le vrai victorieux en tout ceci, et un victorieux peut-être assez embarrassé, c'est le tiers-parti, qui a conduit cette campagne, qui semble naturellement appelé à recueillir l'héritage d'une situation qu'il a contribué à créer. Le tiers-parti a vaincu en réalité, non-seulement par l'interpellation qui a provoqué la crise actuelle, mais encore, si nous ne nous trompons, par l'influence qu'il a eue à un certain moment sur les déterminations de l'empereur. Nous ne recherchons plus si la présence de M. Rouher au pouvoir n'eût pas été favorable jusqu'à l'accomplissement définitif des réformes désormais décidées, et si, étant favorable, elle n'était pas devenue au moins très difficile en face des oppositions croissantes que rencontrait le ministre d'état d'hier. Ce qui semble parfaitement avéré, c'est que dès la première heure M. Rouher avait demandé à se retirer du pouvoir, et que jusqu'à une date très récente, jusqu'à dimanche, l'empereur avait absolument refusé d'accepter la démission du ministre d'état. L'empereur semblait persister à croire que M. Rouher pouvait très bien rester aux affaires et l'aider à réaliser sa politique nouvelle; il n'a cédé et n'a fini par accepter la démission du ministre d'état que lorsqu'il a vu que c'était à peu près la condition des hommes du tiers-parti qui devaient nécessairement entrer au pouvoir. C'est M. Schneider, dit-on, qui aurait fait sentir à l'empereur la nécessité de cette retraite de M. Rouher, et c'est plus sûrement encore le même M. Schneider qui aurait demandé au chef de l'état la prorogation indéfinie du corps législatif. Cette prorogation ne devait d'abord s'étendre que jusqu'au 19 juillet pour laisser à un nouveau cabinet le temps de naître; c'est sur

les instances du président du corps législatif qu'elle est devenue un ajournement indéfini. Le tiers-parti avait certes le droit de faire ses conditions, et il aurait pu même en faire de sérieuses dont personne n'aurait songé à s'étonner; nous nous permettrons seulement de trouver que depuis quelques jours toutes les gaucheries ne viennent pas du côté du gouvernement seul. Assurément la prorogation du corps législatif n'a point ce caractère de coup d'état qu'on lui a prêté sous une première impression. Rien n'était plus simple que d'éviter pendant quelque temps des discussions irritantes devant un gouvernement en interrègne, en face de toutes les difficultés d'une reconstitution du pouvoir. Il n'est pas moins certain qu'une prorogation étendue au-delà de quelques jours, et lorsque plus de cinquante élections restent à vérifier, est un assez médiocre commencement. M. Schneider est parti du pied gauche quand il est allé proposer cet expédient à l'empereur. Ce n'est rien de grave, c'est une maladresse, c'est une malheureuse marque de timidité. Maintenant quel sera ce cabinet nouveau qui se prépare? Pour le moment, les seuls membres de l'ancien ministère qui restent au pouvoir sont, à ce qu'il semble, M. de Forcade La Roquette, le maréchal Niel, l'amiral Rigault de Genouilly, M. Magne; les nouveaux ministres seraient, dit-on, M. Segris, M. Louvet, le prince de Latour d'Auvergne. Ce sont là des ministres éclairés, bien intentionnés, et M. de Forcade La Roquette a un esprit assez libéral et assez résolu pour donner une certaine vie, une certaine consistance à la combinaison nouvelle; mais enfin l'avènement du tiers-parti ne prend pas décidément un caractère à subjuguier du premier coup le pays. Ces membres du tiers-parti sont des esprits sensés, estimables, modérés, qui ont servi les idées libérales dans des temps difficiles et par des moyens conformes à leur nature. Il y a malheureusement à leur sujet dans le public la crainte vague qu'ils ne soient pas à la hauteur d'une situation hérissée d'embarras, et en général, avouons-le, ce qui fait la gravité de la crise actuelle, c'est bien moins la difficulté des choses que l'absence d'hommes capables de se mesurer avec les circonstances, de rallier les esprits en déroute, de diriger l'opinion. Il est vrai que, si ces hommes existaient, si on les voyait à l'œuvre, la crise n'existerait pas, et, si le gouvernement avait contribué à préparer par la liberté cette génération nouvelle d'hommes publics, il serait lui-même aujourd'hui à l'abri des ennuis qui l'assiègent.

Ce qui n'est point douteux pour le moment, c'est qu'on entre dans une période nouvelle où tout redevient possible. Les combinaisons ministérielles qui s'essayaient devant nous réussiraient ou ne réussiraient pas, c'est une question de circonstance et de transition. Nous assistons pour notre part avec philosophie à ce spectacle. Le point essentiel, c'est qu'il y a désormais un terrain patiemment conquis où peuvent se rallier sincèrement les esprits libéraux qui vont droit à la réalité des choses, et ce terrain, qui ne pourrait plus être disputé au pays sans que tout fût re-

mis en question, l'empereur lui-même l'a défini dans son message. Ainsi maintenant le corps législatif fera son règlement intérieur et choisira son bureau; le droit d'interpellation, le droit d'amendement, seront étendus et simplifiés; le budget devra être voté par chapitres; les modifications de tarifs de douane seront soumises à l'approbation législative; il n'y aura plus incompatibilité entre le mandat de député et certaines fonctions publiques, notamment celles de ministre. Ce sont toutes ces questions que le sénat va être chargé de résoudre. On ne peut évidemment méconnaître la valeur d'un ensemble de réformes qui n'ont qu'un défaut, celui de venir tardivement, lorsqu'on a laissé déjà se développer une crise qu'elles auraient dû prévenir. Avec cela, la liberté parlementaire retrouve ses droits. Sans doute ce n'est pas là le dernier mot du libéralisme, et on se tromperait même étrangement, si l'on croyait que tout peut se réduire à rendre au corps législatif des attributions qu'il avait perdues. Le problème est infiniment plus vaste, nous en convenons. Il y a pour le pays bien d'autres garanties, bien d'autres réformes administratives, économiques, à conquérir, et, sans sortir du cercle des pouvoirs publics, on pourrait trouver sans effort quelque combinaison pour rajeunir le sénat en lui donnant une autorité plus effective. Tout cela est facile, si on le veut bien. Sans doute encore, le mot de responsabilité ministérielle n'est pas dans le message, il est déguisé sous l'obligation de soumettre toutes les grandes affaires du pays à la délibération collective du conseil; mais qu'importe le mot, lorsque la réalité passe nécessairement dans la pratique, lorsque les assemblées n'ont qu'à vouloir pour faire sentir leur autorité à un ministère? L'essentiel est de ne pas jeter la proie pour l'ombre, de se servir de ces conquêtes nouvelles pour travailler sans parti-pris à l'acclimatation régulière de la liberté dans nos institutions et dans nos mœurs. Le reste, c'est le contingent et l'imprévu.

A considérer de près le mouvement actuel de l'Europe, le problème qui domine tous les autres dans la plupart des pays est justement celui qui agite aujourd'hui la France, c'est le problème de la reconstruction, de la réorganisation libérale. Il y a sans doute bien d'autres questions, grandes ou petites, qui errent à la surface du continent européen et qui peuvent s'enflammer tout à coup. Il y avait, tout récemment encore, ce conflit franco-belge dont on a fait un événement en mêlant la politique à des combinaisons de chemins de fer, qui a exigé plusieurs mois de négociations, et qui vient enfin d'être résolu le plus pacifiquement du monde; mais l'incident franco-belge n'avait en vérité que l'importance qu'on aurait pu ou qu'on aurait bien voulu lui donner, et la solution que viennent de trouver des négociateurs de bonne volonté passe inaperçue au milieu des préoccupations du moment. Ce n'est pas de cela qu'on prend souci. La vraie, la sérieuse question est dans ce travail qui s'accomplit partout, en Allemagne, en Angleterre même, comme en

France, qui se retrouve jusque sous les rivalités nationales, qui se manifeste par toute sorte de symptômes, et dont le dernier mot est une heureuse nécessité de progrès.

Que l'Autriche sente le besoin de se refaire une situation diplomatique en Europe et de reprendre son équilibre au centre des puissances continentales, c'est bien clair; mais, pour elle, la première loi, c'est la reconstitution intérieure, c'est la pacification de tous les antagonismes qui dévorent l'empire, c'est le rajeunissement de la monarchie par la liberté et par l'équité. L'Autriche est tout entière à cette œuvre, qu'elle a commencé de réaliser par ce qu'on a nommé le dualisme, machine assez compliquée dont on voit en ce moment jouer un des ressorts par la réunion des délégations à Vienne. Il reste à savoir ce qu'il y a de définitif dans ce système du dualisme, ce qu'il y a de sérieux et de durable dans ce partage baroque de l'Autriche en une Cisleithanie et une Transleithanie, division d'autant plus bizarre qu'elle ne répond à rien de précis, qu'elle n'est même pas vraie géographiquement, que des provinces rattachées au groupe de la Cisleithanie sont par le fait situées au-delà de la Leitha. Le dualisme, on commence bien à le voir aujourd'hui, n'a été qu'un expédient : il a eu sans doute une conséquence heureuse, puisqu'il a réconcilié la Hongrie et qu'il en a fait une des forces de la monarchie; mais comment l'Autriche s'arrêterait-elle en chemin dans ce travail de réorganisation intérieure par la pacification des races diverses qui peuplent l'empire? Ce qu'elle concède aux Hongrois, comment le refuserait-elle aux Tchèques de la Bohême, aux Polonais de la Galicie, qui les uns et les autres réclament les droits de leur nationalité et de leur autonomie? Et si le cabinet de Vienne fait la part de toutes les nationalités de l'empire, s'il entre dans cette voie de libérales concessions qui conduit tout droit à une monarchie fédérative, que devient le dualisme? Les Hongrois à leur tour ne se sentiront-ils pas menacés dans l'importance qu'ils ont soudainement reconquise, que le système actuel leur assure?

L'Autriche en est là, elle a fait réellement moins de chemin qu'on ne le dirait ou que ne le ferait croire le succès de sa politique vis-à-vis de la Hongrie, et la difficulté devient d'autant plus pressante que tout ce qu'on a tenté pour réprimer, pour contenir les autres nationalités n'a réussi qu'à les aiguillonner, à les aigrir. Les Tchèques ne se laissent nullement ébranler; ils ne se révoltent pas, ils se retranchent dans une attitude de résistance passive tant qu'on ne reconnaît point leurs droits; ils multiplient les *meetings* pour revendiquer leur autonomie historique, la semi-indépendance de la « couronne de Bohême. » Les Tchèques sont pour le moment les irréconciliables de l'Autriche, non pas irréconciliables avec l'empire, avec la couronne des Habsbourg, mais irréconciliables avec le centralisme de Vienne, avec le système qui tend à confondre politiquement toutes les nationalités sous ce nom barbare de Cisleithanie.

Les Polonais, en se montrant un peu plus accommodans ou plus politiques dans leurs rapports avec Vienne, ne sont pas moins fermes dans leurs revendications. Il n'y a plus moyen cependant de prolonger une situation si visiblement provisoire, si dangereusement précaire. M. de Beust s'est tiré d'embarras jusqu'ici par sa dextérité, il porte le fardeau des affaires de l'empire avec une aisance apparente, sans cesse occupé à empêcher les chocs, les tiraillemens. Le moment approche où l'Autriche sera bien obligée d'aller jusqu'au bout de sa transformation. Tant qu'on n'en est pas venu là, on n'a rien fait, la monarchie autrichienne reste, pour ainsi dire, en l'air. La Bohême demeure livrée à la propagande panslaviste, qui n'est à craindre que si on ne fait rien; l'Autriche n'est que très médiocrement relevée des désastres de cette guerre de 1866, qui, en l'exilant de l'Allemagne, lui a créé la nécessité d'une politique nouvelle, politique qui peut elle-même se résumer en deux mots, liberté dans les institutions, équité dans les rapports des nationalités qui composent l'empire.

Que la Prusse de son côté triomphe des événemens qui ont accablé l'Autriche, qu'elle montre dans sa politique extérieure une ambition proportionnée à ses victoires, le fier sentiment de son rôle, c'est assez naturel; au fond, la Prusse n'est pas plus que l'Autriche et plus que la France à l'abri des difficultés intérieures. La Prusse ne fait point assurément tout ce qu'elle voudrait; elle n'est pas au bout de ses peines dans l'œuvre d'assimilation des provinces nouvelles, ni même dans cet agencement compliqué qui lie la confédération du nord à l'hégémonie prussienne. La campagne financière que le cabinet de Berlin vient de faire n'a point décidément réussi; les confédérés de la Prusse ont refusé de voter les impôts nouveaux qu'on leur demandait, et, comme il faut de l'argent, on sera bien obligé d'en demander vers le mois d'octobre au parlement prussien, qui ne sera peut-être pas mieux disposé à en accorder. Le sentiment de toutes ces difficultés n'est point sans doute étranger à la retraite momentanée de M. de Bismarck, qui vient de quitter la présidence du ministère prussien, en restant toujours, bien entendu, chancelier de la confédération du nord, et qui est parti aussitôt pour ses terres de la Poméranie, pour Varzin. C'est toujours à Varzin que l'impétueux chancelier va se reposer de ses ennuis et se refaire en méditant des expédiens nouveaux à l'abri de quelque maladie invoquée à propos.

Le départ de M. de Bismarck est pour le moment ce dont on s'occupe le plus à Berlin après les affaires de France, qui ont le privilège d'exciter un singulier intérêt. Malheureusement, dans le monde berlinois, surtout dans la diplomatie, on ne croit guère, on est parfaitement décidé à ne pas croire aux maladies de M. de Bismarck; on croit à ses agacemens de nerfs, à ses ennuis, à ses impatiences. Cette dernière campagne financière qui a si mal tourné lui a laissé, à ce qu'il paraît, une terrible irritation contre ses collègues du cabinet prussien, particulièrement

contre le ministre des finances, M. von der Heydt. Il aurait essayé d'obtenir du roi l'éloignement de quelques-uns de ces ministres insuffisans, trop peu souples ou trop peu habiles; mais le bon roi Guillaume n'entend pas raillerie sur ce point, il se ferait un scrupule de renvoyer des ministres désagréables au parlement. Que dirait l'univers, si un Hohenzollern pouvait être soupçonné de céder à une pression parlementaire, à un attentat contre sa royale prérogative! M. de Bismarck, avec toute sa puissance, a été vaincu, et c'est alors, assure-t-on, qu'il aurait demandé à être momentanément exonéré de la présidence du ministère prussien, ce que le roi lui a tout de suite accordé. M. de Bismarck n'a peut-être pas été insensible au plaisir de laisser à ses collègues l'ennuyeuse besogne de batailler avec le parlement, qui se réunira au mois d'octobre, pour lui arracher l'argent dont on a besoin. Qui sait même si tout bas il ne se flatte pas de l'espoir que les ministres n'oseront pas affronter sans lui le combat, ou qu'ils sortiront de la lutte tellement meurtris qu'ils en deviendront impossibles? C'est un plaisir des dieux que se donne là l'irritable chancelier. On dit tout ceci à Berlin, et on dit bien d'autres choses qui se rapportent à cette situation un peu confuse. On se figure volontiers que M. de Bismarck est allé à Varzin mûrir une autre idée. Il voudrait arriver à quelque modification constitutionnelle qui, en lui laissant toute son importance, tout son ascendant comme chancelier de la confédération, le débarrasserait des rivalités subalternes, des tiraillemens insupportables à son tempérament d'autocrate nerveux. Pour cela, il ne s'agirait de rien moins que de donner un caractère plus unitaire à l'organisation actuelle du *Nordbund*. Or c'est en vérité une grosse question, une grosse difficulté. Si effacée qu'elle soit, la Saxe ne résisterait-elle pas, et ne trouverait-elle pas des appuis dans sa résistance?

Le parti national-libéral, qui se préoccupe moins de la liberté que de tout ce qui peut hâter la marche vers l'unité allemande, se prêterait sans doute à cette politique, il pourrait aider le chancelier fédéral à vaincre toutes les résistances, et de là est venu un soupçon. On a pu croire que M. de Bismarck songeait à se créer une nouvelle majorité parlementaire, que pour cela il voudrait essayer de gagner ou de décomposer le parti national-libéral actuel en donnant accès dans le ministère à quelques-uns des chefs les plus influens de ce parti. Les velléités qu'on prête à M. de Bismarck iraient-elles réellement jusque-là? Cela est fort douteux. Le tout-puissant chancelier n'est guère l'homme des concessions; il est trop accoutumé à gouverner comme bon lui semble pour faire des avances et des sacrifices d'opinion qui coûteraient singulièrement à son orgueil et à son humeur dédaigneuse. Ce qui est positif, c'est que les chefs du parti libéral-national ne croient guère à cette évolution, et ils n'ont aucune raison d'y croire, puisqu'en ce moment même ils sont traités avec une étrange aigreur par les journaux amis du premier ministre, puisqu'on se plaît à accuser ces in-

corrigibles et prétentieux libéraux d'avoir obligé le gouvernement, par le refus des nouveaux impôts, à suspendre des travaux utiles et à laisser en souffrance certains services publics. Ce qui a surtout froissé les nationaux-libéraux dans ces derniers temps, c'est la divulgation qui vient d'être faite d'une conversation de M. de Bismarck avec le correspondant d'un journal américain. La conversation doit être vraie. M. de Bismarck ne se gêne pas en vérité, il traite lestement ces messieurs du parlement, « dont chacun se tient pour un homme d'état *par excellence*; » il prétend ou à peu près qu'ils n'ont pas le sens commun, qu'ils n'ont pas la moindre idée de la situation, qu'ils ne savent que contredire, blâmer, soulever des difficultés sans avoir rien d'utile à présenter, qu'ils « se laissent dominer positivement par les idées féodales, » et en fin de compte il laisse entrevoir la possibilité d'en appeler cet automne aux électeurs, pour voir si ceux-ci « ne comprennent pas mieux la tâche d'un état moderne. » Notez que les journaux de M. de Bismarck se sont hâtés de publier tout cela. Ce n'est pas précisément un acheminement vers une alliance prochaine. D'ailleurs, M. de Bismarck voulût-il cette alliance, le roi Guillaume la voudrait-il? Les résistances de la Saxe, le ministre en villégiature à Varzin peut s'en moquer; ce que pense et ce que dit le roi a une autre importance. M. de Bismarck sait bien que lui-même a eu plus d'une fois à s'arrêter, ou qu'il s'est donné l'air de s'arrêter devant cette volonté dont il a su si habilement se couvrir en certaines circonstances. Il en résulte cette situation assez mal définie où la Prusse, avec l'apparence de l'éclat et de la force à l'extérieur, ne laisse pas d'être travaillée d'embarras intimes, et c'est ce qui explique peut-être que M. de Bismarck voie sans déplaisir nos propres embarras. Il reste à savoir ce qui pourra sortir de cette solitude de Varzin où le bouillant chancelier de l'Allemagne du nord est allé se reposer de ses contrariétés. Il n'en faudrait pas beaucoup sans doute pour que, secouant maladie et méditations, il se lançât de nouveau sur une scène qu'il a ébranlée par l'audace de ses entreprises. Ce serait fait pour le guérir du coup et pour le dispenser de réfléchir sur les difficultés de la situation qu'il s'est faite à lui-même, qu'il a faite à la Prusse.

Il n'y a que les pays franchement et décidément libéraux depuis longtemps qui trouvent dans le régime parlementaire appliqué avec une virile sincérité la solution des questions les plus épineuses. Là où l'opinion est reine et maîtresse, ceux qui ont le pouvoir dans leurs mains ne sont pas obligés de se mesurer perpétuellement avec toute sorte d'obstacles invisibles, de s'étudier à passer à travers toute sorte de défilés obscurs. Que se passe-t-il aujourd'hui en Angleterre? Depuis deux ans, la question de l'abolition de l'église d'Irlande est incessamment débattue : elle a été tranchée en principe par le pays dans les élections, elle est devenue une affaire de gouvernement par l'arrivée au pouvoir du ministère de M. Gladstone, elle a été pratiquement résolue par la chambre des

communes, elle est en ce moment devant la chambre des lords. Ici elle rencontre des contestations et des résistances qu'il était facile de prévoir, mais dont on ne songe pas à triompher autrement que par la discussion, par l'action régulière des pouvoirs publics, au besoin par quelque transaction, si cela devient nécessaire. L'autre jour, dans un banquet offert au prince de Galles et aux ministres par la corporation de Trinity-House, instituée pour établir des phares sur tous les points dangereux des côtes d'Angleterre, un des membres du cabinet, le lord-chancelier, ne s'est pas refusé le plaisir de parler en termes humoristiques, quoique nullement irrespectueux, de la discussion de la chambre des lords; il a égayé le festin en exprimant le désir qu'on pût inventer une institution analogue à celle de Trinity-House « pour éclairer les détroits de la carrière politique; » il a jovialement appelé les sympathies sur cette malheureuse chambre des communes, qui à l'heure actuelle est véritablement un « corps en souffrance, » qui croyait avoir fait un chef-d'œuvre avec son bill sur l'église d'Irlande, et qui voit ce chef-d'œuvre critiqué, bouleversé, remanié à la chambre des lords. « On se livre sur notre œuvre à une série d'expériences et de fantaisies, s'est-il écrié, ... les teintes neutres disparaissent et font place aux oppositions les plus heurtées d'ombres et de lumières... »

Le fait est que la chambre des lords a passablement maltraité le travail de la chambre des communes. Le bill a doublé sans encombre le cap de la première lecture, c'est-à-dire qu'il n'a pas été repoussé du premier coup; en revanche, lorsque la discussion s'est ouverte, les amendemens se sont succédé de façon à faire dévier presque complètement la loi. Il y en a de toute sorte, et beaucoup ont été votés : amendement de lord Cairns ajournant jusqu'après la liquidation des biens de l'église l'emploi des excédans primitivement destinés aux institutions charitables, amendement exemptant de tout impôt les annuités qui devront être payées au clergé, etc. Il est douteux que l'œuvre ainsi mutilée ou métamorphosée soit du goût de la chambre des communes, devant laquelle elle revient maintenant, et si la chambre des communes, en cédant sur certains détails, résiste absolument sur les points essentiels, qu'arrivera-t-il? Les deux chambres réunies en conférence selon la règle constitutionnelle arriveront-elles à une transaction, ou bien M. Gladstone sera-t-il obligé d'en appeler encore une fois au pays pour achever la défaite des lords? M. Gladstone déclarait récemment qu'il n'oublierait pas au pouvoir les engagements qu'il avait pris dans l'opposition. Cette campagne, dont l'abolition de l'église d'Irlande est le mot d'ordre et qui a eu déjà bien des péripéties, un jeune écrivain français, M. Édouard Hervé, vient de la retracer dans un livre écrit au courant de la plume sous ce titre : *Une page de l'histoire d'Angleterre*. L'auteur a raison de remarquer que, de toutes les nations de l'Europe, l'Angleterre, sans qu'on y prenne garde, est celle qui se transforme le plus vite

et le plus complètement; oui, mais elle se transforme régulièrement, pacifiquement, et, M. Hervé a encore plus raison de le dire, il ne s'agit pas d'emprunter aux Anglais leur pairie héréditaire ou d'autres institutions aristocratiques, il s'agirait bien plutôt de leur emprunter ces procédés d'action légale qui font leur force dans des crises de transformation où d'autres ont sombré quelquefois.

Et tandis que se déroulent tous ces événemens publics où palpite la vie contemporaine, nous ne pouvons nous défendre d'un serrement de cœur, d'un retour douloureux sur un deuil intime, car nous venons de perdre l'enfant de la maison, un aimable compagnon de travail. M. Louis Buloz, qui a été gérant de cette *Revue*, est mort à vingt-sept ans, à l'âge où l'on ne devrait pas mourir. Il a été enlevé par une maladie implacable dont rien n'a pu conjurer le cruel dénoûment. Certes, en le voyant partir il y a quelques mois, un peu triste déjà, mais confiant encore, pour aller chercher la santé, nous ne nous doutions guère que nous ne devions plus le revoir; nous aimions à espérer qu'il nous reviendrait bientôt avec une force nouvelle pour reprendre ici une place qu'il occupait avec une bonne grâce si parfaite. Il nous est revenu dans un cercueil! S'il y a un être qui mérite d'être regretté, c'est celui-là : il avait la jeunesse de l'âge et la précoce maturité de l'esprit, du zèle, de la modestie, une droiture naturelle, une application assidue à son devoir. Il n'ignorait pas tout ce qu'il avait à faire pour continuer l'œuvre élevée et soutenue par l'énergie paternelle, et il s'y préparait sincèrement, simplement, par une bonne volonté intelligente et par le travail. Il n'avait pas commencé depuis bien longtemps, et déjà il avait donné la mesure de ce qu'il serait. Aux qualités séduisantes les plus propres à lui assurer les sympathies, il joignait les qualités sérieuses faites pour lui promettre le succès dans une carrière qui n'est pas toujours sans difficultés et sans orages. En un mot, l'avenir lui souriait; cet avenir a été cruellement brisé en un instant, et de cette existence qui avait tout pour elle, qui pouvait être si brillante et si heureuse, il ne reste plus rien aujourd'hui, — rien que la bonne et douce image de l'aimable jeune homme survivante dans le cœur désolé des siens, dans un foyer en deuil, dans le souvenir affectueux de ceux qui l'ont connu. CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

Histoire générale de Paris. — Paris et ses historiens aux quatorzième et quinzième siècles. —

Documens et écrits originaux recueillis et commentés par MM. Le Roux de Lincy et L.-M. Tisserand; Paris, imprimerie impériale.

C'est une heureuse pensée de l'édilité parisienne qui a donné naissance à ce beau et savant volume. M. Ampère, il y a une trentaine d'an-

nées, publiait ici même une série d'études qu'il intitulait : *Portraits de Rome aux différens âges*; la collection des portraits de Paris aux différens âges est brillamment inaugurée par le travail de MM. Le Roux de Lincy et Tisserand. Ce travail embrasse une période très nettement circonscrite; il commence avec le xiv^e siècle et se termine vers le milieu du xv^e, à la veille de la découverte de l'imprimerie. C'est toute la fin du moyen âge et la première aube de la renaissance; surtout, en ce qui concerne l'histoire de Paris, c'est une période très distincte, très originale, qui ne ressemble ni à ce qui précède ni à ce qui suit. Avant le xiv^e siècle, on rencontre dans les écrits du temps certaines mentions de la cité qui sera un jour la grand' ville, une page à détacher, un trait à recueillir, de quoi former une sorte d'anthologie historique, mais rien de suivi, rien qui offre un ensemble; après la découverte de l'imprimerie paraissent les écrivains lettrés, chez lesquels l'histoire de Paris a le caractère d'une étude savante beaucoup plus que d'une description originale et d'un témoignage naïf. Entre les premiers, qui décrivent seulement par occasion, et les autres, qui s'appliquent à leurs compilations laborieuses, les chroniqueurs du xiv^e et du xv^e siècle occupent une place à part. C'est à ces chroniqueurs que MM. Le Roux de Lincy et Tisserand viennent d'élever, on peut le dire, un véritable monument, grâce à la munificence de la ville de Paris.

Voici d'abord Jean de Jandun, qui écrivait en 1323 ses *Éloges de Paris, Recomentatio civitatis parisiensis, tractatus de laudibus parisiis*. Ses naïves descriptions ne manquent ni de couleur ni de force, soit que, parlant des médecins, « ces princes de la science, ces hommes que le sage nous ordonne d'honorer comme étant créés par le Très-Haut pour nous secourir, » il nous les montre si nombreux, si empressés dans les rues de Paris, reconnaissables à leurs habits précieux et à leurs bonnets de docteur, *in suis preciosis habitibus et capitibus birretatis*, soit que, décrivant les théologiens de Sorbonne, ces vénérables pères et seigneurs, ces satrapes célestes et divins, *cœlestes et divini satrapæ*, il leur demande compte de leurs discussions subtiles. « Quel avantage la religion catholique tire-t-elle de cet exercice? Dieu le sait. » Après Jean de Jandun, voici Raoul de Presles, qui, traduisant *la Cité de Dieu* de saint Augustin, et rencontrant un chapitre sur les prospérités accordées à l'empereur Constantin par la protection divine, fait le commentaire de ce chapitre, applique à la France de Charles V les principes de l'évêque d'Hippone, nous donne enfin d'intéressans détails sur les accroissemens de Paris et ses *beaux maçonages*. Plus loin, voici Guillebert de Metz avec son curieux livre : *la Description de la ville de Paris et de l'excellence du royaume de France*. C'est le Paris de Charles VI qui est décrit par Guillebert de Metz; arrivez à la fin du volume, vous trouverez le Paris de Charles VII dans le poème latin d'Antoine Astesan. Au texte de ces précieux docu-

mens se joignent des notes, des commentaires, des appendices, dont l'histoire littéraire peut faire son profit. Nous recommandons particulièrement le chapitre intitulé : *les lettrés, les artistes et les artisans à Paris vers la fin du quatorzième siècle et au commencement du quinzième*. Même après le vaste tableau que MM. Victor Leclerc et Ernest Renan ont tracé de l'état des lettres et des arts au xiv^e siècle dans le XXIV^e volume de l'*Histoire littéraire de la France*, les études de M. Le Roux de Lincy ont encore leur intérêt et leur prix.

Nous écrivions cette simple note quand une maladie cruelle est venue enlever M. Le Roux de Lincy à l'érudition française. Le laborieux chercheur ne lira pas les remerciemens auxquels il avait droit; qu'il nous soit permis du moins de payer ce modeste tribut à sa mémoire. Les époques les plus agitées ont des retraites silencieuses, des asiles pour l'étude paisible et désintéressée; le xviii^e siècle n'a-t-il pas eu ses bénédictins? M. Le Roux de Lincy était un de ces bénédictins qui passent dans le monde sans bruit, sans récompense littéraire, ou plutôt dont la seule récompense est le plaisir même d'avoir mis leur savoir à la disposition d'autrui, d'avoir servi discrètement les lettres sérieuses. Il y a trente-sept ans que M. de Lincy publiait, d'après un manuscrit de la Bibliothèque impériale, un des plus curieux poèmes du xiii^e siècle, *li romans de Berte aus grans piès*, du roi Adenès; quand la mort l'a frappé, il poursuivait ses recherches sur les historiens de la ville de Paris, car ce premier volume n'était qu'un commencement. Entre l'édition de *Berte aus grans piès* et les études sur les historiens de Paris, M. de Lincy avait appliqué ses investigations à un grand nombre de points de notre histoire littéraire. Il possédait particulièrement les xv^e et xvi^e siècles. Bien qu'on ait de lui des recherches pleines d'intérêt sur les sermons français de saint Bernard, bien qu'il ait donné un recueil de *Chants historiques français* où le moyen âge tient une large place, c'était surtout la fin du moyen âge et la renaissance qui étaient devenues le centre de ses explorations. Sa *Vie d'Anne de Bretagne* (1860), ses *Recherches sur Jean Groulier* (1866), seront toujours consultées avec fruit par les historiens de la renaissance. Nous aurions bien d'autres travaux à signaler, s'il s'agissait ici de dresser la liste des œuvres utiles, des éditions scrupuleusement exactes auxquelles est attaché le nom de M. Le Roux de Lincy. Nous avons voulu seulement exprimer la gratitude des lettrés pour l'homme excellent dont l'obligeance égalait le savoir, et qui, confiné dans son rôle de bibliophile, était si heureux de prêter aux écrivains le secours de ses lectures.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

L'AUTRICHE

ET

LA BOHÈME EN 1869

LA QUESTION TCHÈQUE ET L'INTÉRÊT FRANÇAIS.

1. *Oesterreichs Staatsidee*, von Franz Palacky; Prague 1866. — II. *Correspondance télégraphique*; Berlin 1868-1869. — III. *Politische Stimmen aus Böhmen*; Prague 1869. — IV. *Die Reform*, von Franz Schuselka; Vienne 1869. — V. *Bundesstaat oder Kadaver*, von Graf Nikolaus Bethlen; Pesth 1869.
-

De graves événemens se préparent en Autriche; la majorité des sujets de l'empire poursuit énergiquement sa lutte contre les deux minorités qui la dominent. Le dualisme est attaqué par des adversaires qui ne reculeront pas, car ils ont pour eux non-seulement la conscience de leur droit, mais la conviction qu'ils travaillent au salut de l'état. Ces ennemis irréconciliables du dualisme austro-hongrois, ce sont les Tchèques de la Bohême. Malgré les fautes qu'ils ont commises, ils gagnent chaque jour du terrain. Déjà, par la seule force des choses, ils recrutent des auxiliaires chez toutes les nations de la monarchie, chez celles-là mêmes qui naguère encore les combattaient avec le plus de violence. C'est qu'une évolution très sérieuse s'est faite depuis quatre ans dans les principes et la conduite des défenseurs de la Bohême. Nous voulons raconter ce travail de quatre années, indiquer la situation qu'il a produite, montrer l'ardeur croissante des Tchèques, juger la politique de leurs ennemis, signaler enfin les problèmes qui se rattachent étroi-

tement à ce conflit. Comment se défendre d'une vive émotion en face de pareils intérêts? Ces questions, qui semblent aujourd'hui si éloignées de nous, peuvent nous atteindre demain par des contre-coups effroyables. Nos renseignemens nous arrivent de Prague, de Vienne, de Pesth, de tous les endroits où s'agite la crise, une crise de vie ou de mort pour la monarchie autrichienne. S'il n'y avait ici qu'une bataille dont nous pourrions être les spectateurs désintéressés, notre curiosité serait déjà excitée au plus haut point. Cette quiétude ne nous est pas permise, et nous avons le droit de dire à nos lecteurs : attention ! il s'agit de nous-mêmes.

I.

Ce n'est pas la bataille de Sadowa, comme on le croit généralement, qui a fait naître la conception d'une Autriche partagée en deux; l'idée de ce dualisme, pour employer l'expression consacrée, l'idée de cette monarchie austro-hongroise, puisque tel est en ce moment le nom officiel de l'empire des Habsbourg, avait été discutée avec véhémence par les intéressés plus d'une année avant la catastrophe qui a obligé la vieille Autriche à se renouveler de fond en comble. Au mois de mai 1865, une polémique très vive mettait aux prises les principaux publicistes slaves, magyars, allemands, de la monarchie autrichienne. A Prague, à Pesth, à Vienne, les chefs de l'opinion agitaient ouvertement ces problèmes : quel va être le sort de l'Autriche, quelle devra être sa constitution dans un avenir prochain? en d'autres termes, l'état actuel ne peut se maintenir, l'Autriche s'écroule, comment se relèvera-t-elle? C'était même là, pour le dire en passant, un avertissement assez clair à tous les politiques de l'Europe, et l'on est surpris que tant de personnes en mesure d'être bien informées aient pu compter en 1866 sur la victoire d'une puissance si sérieusement malade. Or, dans cette controverse où la vie et la mort de l'ancienne Autriche, sa condamnation inévitable et sa transformation nécessaire étaient si ardemment débattues, l'homme qui représentait la politique libérale, la politique à laquelle se rattachent en ce moment les meilleurs esprits et les juges les plus compétens de l'Europe, c'était le représentant des Tchèques, c'était l'historien national de la Bohême, M. Franz Palaçky. M. Palaçky, deux années après, a eu un tort grave aux yeux de notre Occident, il a eu le tort d'accepter l'invitation des Russes et d'aller siéger au congrès slave de Moscou. Ce fut une faute; cette démarche fâcheuse a fait considérer les Tchèques comme des agens du panslavisme moscovite, elle a refroidi à leur égard les sympathies de la presse libérale en Europe; ce n'est pas une raison

pour méconnaître le rôle rempli par M. Palaçky et ses compatriotes dans la discussion des principes qui doivent relever l'Autriche. Que proposait donc le célèbre publiciste? Il demandait que chacune des races ou du moins chacune des nations historiques dont se compose l'empire fût mise en possession de ses droits; il demandait l'établissement d'une monarchie fédérative où les Tchèques de Bohême, les Magyars de la Hongrie, les Polonais de la Galicie, les Valaques de la Transylvanie, les Allemands de l'archiduché, auraient leurs institutions nationales et leur existence propre sans cesser d'être unis par les intérêts généraux, sans renoncer à la grande patrie sous le sceptre tutélaire des Habsbourg. Et de tous les systèmes proposés dans cette discussion, quel est celui qu'il combattait le plus énergiquement? C'est le dualisme, ce dualisme austro-hongrois qui se préparait déjà dans les conseils de l'empereur, et que les Slaves regardaient comme une menace de mort.

Était-ce en haine de l'Autriche, comme le croient à première vue les esprits étrangers à ces questions? était-ce pour accélérer la décomposition de la vieille monarchie que les représentans de la Bohême réclamaient une fédération? Non certes. Dès la controverse de 1865, M. Palaçky, répondant aux publicistes viennois, leur prouvait qu'ils avaient moins de foi que les Tchèques dans la mission de l'Autriche. « Ne nous séparons jamais de la confédération germanique, disaient les Allemands, ne permettons jamais à l'Autriche de se constituer en dehors de l'Allemagne; elle cesserait d'être une grande puissance, bien plus elle cesserait d'exister. » M. Palaçky répliquait aussitôt : « Étrange compliment! Quoi! l'Autriche ne peut être une grande puissance qu'à la condition de chercher en dehors d'elle-même les élémens de sa force! et le journal qui tient ce langage est un des premiers organes de l'opinion dans le cœur de l'Autriche! C'est à Vienne qu'on parle de la sorte! Pour moi, si j'avais dit pareille chose, je me croirais coupable de lèse-majesté envers l'empire; la seule explication de ces paroles à mon avis, c'est que les hommes qui pensent et parlent de cette manière tiennent beaucoup plus à la domination de la nationalité allemande qu'à la durée de l'Autriche. Nous autres Slaves, nous ne tenons pas le moins du monde à ce que l'Autriche domine l'Allemagne et l'Italie; nous sommes persuadés au contraire que le jour où l'Autriche, par de sages et libres institutions, aura donné satisfaction à ses peuples, le jour où nous pourrons tous avec raison être fiers du nom de l'Autriche, l'Autriche n'aura rien à craindre d'aucune puissance du monde (1). »

(1) L'écrivain slave répondait à la *Presse* de Vienne, n° du 20 avril 1865.

L'habile publiciste poursuit en toute franchise l'exposé de ses doctrines, c'est-à-dire des vœux de son pays. Il pressent les objections et les réfute d'avance. Il adresse à ses adversaires les questions les plus embarrassantes, il les contraint à des aveux, il les oblige à sortir de l'équivoque. Ses dilemmes sont terribles, car ce n'est pas l'argumentation d'un polémiste rompu aux ruses du métier, c'est la réalité même qui s'exprime par sa bouche. Rien n'est plus redoutable que ces dilemmes où l'on se trouve enfermé par la nature des choses. « Vous proclamez, dit M. Palačky, que l'union des peuples de l'Autriche avec l'Allemagne est pour l'Autriche une condition d'existence; à qui donc cette union a-t-elle le plus profité jusqu'à présent? Est-ce aux peuples de l'Autriche? est-ce à l'empire d'Allemagne? Interrogez l'histoire, sa réponse est claire. Le mal que cette union a causé au plus grand nombre des peuples de l'Autriche, un enfant même pourrait le dire; le bien qu'ils en ont retiré, où est-il? » Ici, les publicistes allemands sont bien obligés de reconnaître que l'union de l'Autriche avec l'Allemagne est un intérêt tout allemand, et, relevant le reproche de germanisme que semble contenir l'argumentation du publiciste slave, ils ajoutent que cet intérêt est précisément la règle de leur conduite, qu'ils sont Allemands, qu'ils servent la cause allemande. « Fort bien, c'est votre droit, répond l'imperturbable champion des Tchèques; mais alors, si vous arborez le drapeau du pangermanisme, quels reproches pourrez-vous faire à ceux qui arboreront le drapeau du panslavisme? Vous sacrifiez l'Autriche à l'Allemagne; les Slaves d'Autriche sacrifieront l'Autriche à la Russie, tandis que les Valaques de Transylvanie se tourneront vers Bukharest et les Serbo-Croates vers Belgrade. Du même coup le grand empire de l'est se trouvera disloqué; il n'y aura plus d'Autriche. » Encore une fois, le dilemme est terrible, parce qu'il est le résumé de la situation. Le voici dans toute sa force : ou bien aidez-nous à construire l'Autriche nouvelle, ou bien, si vous préférez l'intérêt allemand à l'intérêt autrichien, ne vous étonnez pas que les autres races de l'empire conforment leur conduite à la vôtre. C'est vous qui nous pousseriez malgré nous au panslavisme, si vos doctrines triomphaient. N'invoquez pas l'unité allemande pour nous écraser sous son poids, si vous ne voulez pas que nous invoquions, pour nous défendre, l'unité des races slaves.

Réduits au silence par cette argumentation sans réplique, les publicistes viennois n'avaient plus de ressources que dans la colère et l'injure. On devait s'attendre à rencontrer ici les théories orgueilleuses sous lesquelles l'Allemagne de nos jours prétend accabler les populations voisines de ses frontières; elles ont déjà servi,

ces théories conquérantes, contre les Polonais du duché de Posen et les Danois du Slesvig, il était naturel qu'on en fit usage contre les Slaves d'Autriche. « Les Tchèques osent-ils bien se comparer aux Allemands ? » tel est le premier mot de l'invective, et, une fois ce thème attaqué, on devine ce qui va suivre. Il y a des races éminentes et des races inférieures. Les Allemands sont mieux doués que les Slaves, ils sont plus laborieux, plus sobres, plus honnêtes; tout ce que renferment les mots allemands *tüchtig*, *gründlich*, l'industrie, l'habileté, l'aptitude, l'art de faire réussir une entreprise à force d'application et de zèle, cette disposition de nature qui fait que la conscience préside toujours au travail de l'ouvrier, travail d'esprit ou travail des mains, ce besoin d'aller au fond des choses, de ne pas se contenter à demi, de préférer le solide à l'agréable et ce qui dure à ce qui brille, tout cela révèle la supériorité des peuples germaniques sur les peuples slaves. Les grands esprits de l'Allemagne au XVIII^e siècle, Lessing excepté, étaient modestes pour leur pays et pour eux-mêmes avec un juste sentiment de leur valeur; Herder et Goethe étaient animés des sympathies les plus vives pour la culture universelle; Schiller ne méprisait aucune des races qui ont concouru ou qui peuvent concourir à leur tour à l'œuvre de la civilisation; Kant, Fichte, Schelling, les deux Humboldt, obéissaient au même esprit libéral et profondément humain; c'est le dernier venu de ces penseurs souverains, qui, ébloui sans doute par tant de richesses, ébloui surtout par ses propres doctrines, proclama la supériorité de la race germanique sur toutes les races de l'Europe moderne. Ai-je besoin de nommer Hegel? Il construisait son système après la défaite de la France en 1815. On sent frémir sous ses formules algébriques l'enthousiasme du poète et l'exaltation du visionnaire. Un de ses premiers discours, prononcé à Heidelberg en 1817, est un hymne à la mission providentielle des nations allemandes. Pour lui, toute l'histoire moderne est l'histoire de l'esprit allemand. Quand il dessine à grands traits sa philosophie de l'histoire, il y trouve trois divisions, trois époques, trois mondes : le monde oriental, le monde gréco-latin, le monde germanique. La philosophie hégélienne, qui a marqué de son empreinte toute la littérature allemande des cinquante dernières années, n'a pas eu de principe qui ait pénétré plus profondément que celui-là. Ses théories spéciales ont subi bien des fortunes diverses; ce sentiment exalté de la prééminence intellectuelle et morale des peuples allemands se retrouve encore partout aujourd'hui, et, après avoir été la vision de quelques songeurs, il est devenu le lieu-commun des publicistes. Il faut une certaine force aux esprits d'élite pour revenir simplement aux sympathies humaines du dernier siècle.

Chaque peuple sans doute a ses bouffées d'orgueil, et nous connaissons trop bien la vanité française pour ne pas excuser chez nos voisins des sentimens analogues; la foi en soi-même est une marque de vitalité après tout, et il est permis à un grand peuple de ne pas être trop modeste. La foi de la France était du moins une foi généreuse, et si elle était fière de ses conquêtes dans l'ordre politique et social, c'était par l'espérance d'en faire profiter le genre humain. Un libéral esprit de propagande s'associait toujours au sentiment de sa gloire.

La révolution, cette œuvre si française, n'était pas une œuvre égoïste; la France avait travaillé pour le monde. Que l'orgueil allemand, l'orgueil prussien surtout, depuis un demi-siècle est différent de cet enthousiasme! Ne parlons pas ici de confiance en soi-même, il s'agit de tout autre chose, d'un sentiment moins noble et plus étroit. Certes il y a en Allemagne nombre d'hommes distingués qui sont à l'abri de ces reproches; nous sommes assuré pourtant qu'ils ne sauraient nous contredire, puisqu'ils ont eux-mêmes si souvent combattu les procédés que nous signalons. N'est-il pas vrai qu'après la guerre du Slesvig les publicistes prussiens répétaient sur tous les tons : « Vaincus de Düppel, c'est la moralité allemande qui a brisé vos armes dans vos mains; nous valons mieux que vous, voilà pourquoi vous périssez. Votre corruption vous condamne à mort ? » N'est-il pas vrai que, dans toutes les luttes des Allemands de la Prusse avec les Polonais du duché de Posen, ces mêmes écrivains ne cessaient de prodiguer l'outrage aux victimes ? N'est-il pas vrai qu'ils aggravaient encore l'iniquité germanique par la plus insolente des justifications ? N'était-ce pas toujours la même injure ? « Vous êtes des oisifs et des pervers, subissez donc votre sort. L'honnêteté allemande ne cessera point d'avoir le dessus. » Voilà comment le meurtre de la Pologne est devenu chez les disciples de Kant et de Hegel un éclatant exemple du triomphe de la morale ! Eh bien ! c'est le même esprit d'infatuation qui va fournir aux publicistes viennois leurs derniers argumens contre les Tchèques de Bohême.

Cette argumentation, si blessante par elle-même, est plus irritante encore sous la plume des Allemands de l'Autriche. Qu'un écrivain de l'Allemagne du nord, avec sa rigidité kantienne et son enthousiasme hégélien, soit convaincu que la moralité germanique justifie la domination de la Prusse sur les Slaves du duché de Posen, on peut admettre sa sincérité en bafouant ses prétentions; à Vienne, les écrivains qui ont recours à ces théories n'ont véritablement pas d'excuse. Aussi M. Palaçky a-t-il grande raison de leur répondre : « Il y a toujours dans la nation allemande, dans cette

grande nation à l'esprit spéculatif, des philosophes d'une espèce particulière tout prêts à coordonner en système les plus violentes absurdités; ils se feront fort, par exemple, de démontrer *a priori* que le principe de l'égalité de droits de nation à nation est un nonsens. La commune origine du genre humain est une fable à leur avis, aussi bien que l'histoire d'Adam et d'Ève. La nature, qui ne crée pas deux feuilles absolument semblables, n'a pas créé non plus deux nations douées d'aptitudes égales, et si une race en naissant a reçu un privilège, elle a reçu en même temps le droit de le faire valoir. C'est pourquoi les Allemands, étant mieux doués, étant plus énergiques et plus nobles que les Slaves, ne sauraient consentir à se voir placés au même rang. Voilà les principes du parti allemand, principes qui ont cours aujourd'hui non-seulement dans les livres et les journaux, mais jusque dans les cabarets. Or si les Allemands, par un privilège de nature, sont plus mâles et plus nobles que les Slaves, qu'était-il devenu, ce privilège, pendant la guerre des hussites? » L'historien a beau jeu ici pour rappeler aux Allemands les grands jours de la race tchèque. C'était le temps où la Bohême faisait reculer l'Allemagne sur tous les champs de bataille. Lorsque le concile de Bâle accorda aux hussites les concessions connues sous le nom de *compactats*, il déclara ouvertement le motif qui avait dicté sa décision, et ce motif si glorieux pour les Tchèques, c'est que, suivant un jugement de Dieu impénétrable aux hommes (*inscrutabili divino judicio*), les Bohêmes n'avaient pu être vaincus que par les Bohêmes. Et combien de titres encore leur fournissait cette grande époque! Aux *xiv^e* et *xv^e* siècles, ce n'est pas l'Allemagne, c'est la Bohême qui a le pas dans l'ordre intellectuel : la grande université de cette période est l'université de Prague. N'allez pas croire pourtant que l'historien enivré de ses souvenirs méconnaisse le génie allemand, comme les Allemands de l'Autriche méconnaissent le génie de la Bohême. Il sait ce que vaut l'Allemagne, il honore sa science, ses arts, ses vertus, les services qu'elle a rendus à la civilisation moderne, il ne fait aucune difficulté d'avouer que le niveau de la culture allemande depuis deux siècles est supérieur au niveau de la culture bohême; mais qui donc a produit ce résultat? Alléguera-t-on encore un privilège de race, une supériorité de nature? Depuis deux siècles, les Allemands d'Allemagne, sinon ceux de l'Autriche, ont pu travailler librement à leur éducation, accomplir des progrès de toute sorte, et en Autriche même ce que le gouvernement a fait pour l'instruction du peuple (bien peu de chose en vérité) a toujours été réservé à la partie allemande de l'empire. « Notre culture d'aujourd'hui, s'écrie M. Palacký avec un mélange de tristesse et de fierté, notre patrimoine intellectuel, nos sciences,

nos arts, notre industrie, et sachez que ce patrimoine a encore une valeur relative qui n'est pas à dédaigner, ce n'est pas avec le secours de nos voisins les Allemands que nous l'avons acquis, c'est malgré eux et contre eux ! »

Quand on connaît la valeur de l'esprit germanique, quand on admire ses rares qualités, sa conscience, sa vigueur, son ardent désir de savoir, la hardiesse ingénue de ses tentatives, tant de labeurs, tant d'efforts, tant d'idées remuées courageusement et livrées à la discussion des hommes, on souffre de voir un tel peuple s'attirer de tels reproches. Nous ne sommes pas suspects de partialité contre l'Allemagne; la France, depuis M^{me} de Staël et par les voies les plus diverses, a montré qu'elle savait rendre hommage à ce noble et laborieux pays. Ce n'est donc pas un mauvais sentiment qui nous anime quand nous constatons les torts de l'Allemagne à l'égard des nations slaves, c'est plutôt notre sympathie pour cette nation allemande, si méritante à d'autres égards, qui est ici blessée. Est-ce bien l'Allemagne, si jalouse de ses droits nationaux, qui méconnaît le droit des Polonais de Posen et des Tchèques de Bohême? Quand on vient d'entendre les plaintes de M. Palaçky, on a besoin de se rappeler que les esprits d'élite en Allemagne condamnent ces insolences du germanisme vulgaire. M. Palaçky lui-même fait appel à ce souvenir. « Vous qui prétendez avec mépris que le Slave est exactement le contraire du Germain, oubliez-vous donc, s'écrie-t-il, les paroles de Jacob Grimm? C'est le premier de vos grands investigateurs, c'est le maître et le gardien de vos traditions nationales. Eh bien! après avoir étudié à fond tous les peuples du monde moderne, il affirme que, dans la généalogie des nations, la race allemande tout entière n'a pas de plus proches parens que les hommes de race slave.» M. Palaçky aurait pu rappeler en même temps que, si Hegel n'a pas donné place aux Slaves dans sa *Philosophie de l'histoire*, Herder, au xviii^e siècle, les avait vengés d'avance. Dans ce noble livre des *Idées* qui enchantait Goethe, lisez le chapitre consacré aux Slaves; Herder nous les montre généreux, hospitaliers jusqu'à l'excès, amis de la liberté des champs, absolument inoffensifs, et par ces vertus mêmes exposés aux coups des races brutales. « Comme il n'y avait parmi eux aucun prince héréditaire qui entretint l'esprit guerrier et que d'ailleurs ils consentirent sans peine à payer d'un tribut le droit de vivre en paix dans leurs foyers, diverses nations, la plupart d'origine germanique, se réunirent pour les accabler; ... mais la roue du temps tourne sans s'arrêter. Bientôt la législation et la politique de l'Europe, au lieu de l'esprit militaire, ne tendront qu'à exciter le génie paisible de l'industrie et à multiplier les relations amicales des peuples. Or, puisque les contrées qu'ha-

bitent ceux dont il est ici question sont en grande partie les plus belles de l'Europe, si elles étaient partout cultivées et vivifiées par l'industrie, alors, nations déclinées, jadis nations laborieuses et florissantes, vous sortiriez de votre long sommeil : brisant vos fers, vous jouiriez enfin de votre belle patrie depuis l'Adriatique jusqu'aux monts Carpathes, depuis le Don jusqu'à la Baltique, les paisibles fêtes du commerce et de l'industrie y renaîtraient de toutes parts (1). »

Avant que cette prophétie se réalise, les Slaves d'Autriche, comme les Polonais du duché de Posen, ont encore bien des luttes à soutenir, et c'est précisément une de ces luttes, une lutte d'un caractère tout nouveau, que nous racontons ici. On vient de voir les principaux argumens des publicistes tchèques et allemands dans cette vive discussion de 1865. Entre de tels adversaires, aucune conciliation n'était possible, puisque les Allemands, battus sur le terrain du droit, en étaient réduits à invoquer leur doctrine théocratique, la doctrine d'une mission providentielle qui les charge de dominer les races inférieures. C'est alors que des politiques hongrois, voyant la colère des Allemands contre les Tchèques, eurent l'idée d'exploiter cette colère, et conçurent le projet du dualisme. Au point de vue magyar, c'était une conception aussi habile que hardie. Le parti Deák proposait aux Allemands de partager avec eux la monarchie autrichienne, c'est-à-dire de former un empire austro-hongrois, dont chaque partie aurait sa vie propre, son parlement, son administration, sous le sceptre du même souverain et avec un ministère commun pour les affaires communes. A ce prix, la réconciliation était faite entre le cabinet de Vienne et les Hongrois. Le gouvernement impérial, qui ne se sentait plus en mesure de poursuivre la lutte à la fois contre les Slaves et les Magyars, prêta l'oreille à ces propositions. Le germanisme viennois abandonnait une moitié de ses prétentions pour sauver le reste. Comme dans un incendie, on faisait la part du feu.

A la distance où nous sommes des affaires de l'Autriche, le dualisme austro-hongrois nous a paru tout d'abord une œuvre libérale et digne d'encouragement. N'était-ce pas le point de départ d'une transformation qui ne pouvait s'accomplir du premier coup, n'était-ce pas un engagement solennel envers toutes les populations de l'empire? En faisant capituler les Habsbourg, les Hongrois n'avaient-ils pas remporté une victoire qui devait profiter aux Tchè-

(1) Herder, *Idées sur la philosophie de l'histoire de l'humanité*, livre XVI, chapitre iv. — J'emprunte l'éloquente traduction de M. Edgar Quinet en la modifiant légèrement pour serrer le texte de plus près.

ques, aux Polonais, aux Roumains? Les défenseurs du droit de la Bohême, jugeant les choses au point de vue tchèque, n'en augurèrent pas de même. Ils formulèrent même leurs protestations en termes très vifs. Dès que ce mot de dualisme fut mis à l'ordre du jour, dès que les hommes d'état autrichiens parurent accueillir la pensée de M. Deák une année avant Sadowa, une année avant l'arrivée de M. le baron de Beust, M. Palaçky déclara au nom de son pays que le dualisme austro-hongrois était le pire des systèmes, un système inique et qui ruinerait la monarchie. Mieux valait la centralisation, même la plus dure, la centralisation du prince de Schwarzenberg et du baron de Bach; oui, quelques maux qu'elle eût causés à l'état, quelques ressentimens qu'elle eût soulevés, cette centralisation désormais reconnue impossible valait encore mieux que le dualisme. Qu'était-ce en effet que ce partage de l'empire entre les Allemands et les Hongrois? Une centralisation double, c'est-à-dire une aggravation du despotisme et de l'iniquité pour tout ce qui n'était ni Hongrois ni Allemand. Au lieu d'une machine à compression, il y en aurait deux. Les Slaves du nord de l'Autriche seraient écrasés par les Allemands, les Slaves du sud par les Hongrois. Les peuples dont le dualisme ne s'inquiète pas, ajoutait-il, ceux dont on ne daigne pas prononcer le nom, c'est la race qui a la majorité de l'empire. Allemands et Hongrois, même en se réunissant, n'atteignent pas au nombre des Slaves. Il y a en Autriche 8 millions $1/2$ d'Allemands, 5 millions $1/2$ de Magyars; les Slaves sont 16 millions (1). Quel mépris pour ces 16 millions de Slaves dans l'idée d'organiser une Autriche où il ne sera pas question d'eux! car il ne faut pas se leurrer de vaines espérances, ce ne serait pas un commencement, ce ne serait pas une promesse, ce serait tout un système. Résolus à étouffer le progrès des Slaves autrichiens, les Allemands et les Magyars se partageraient cette œuvre de ténèbres. Une seule chose soutient encore le défenseur des Tchèques, il lui paraît impossible que cette œuvre s'accomplisse. Au moment d'y mettre la main, on reculera. Déclarer ainsi la guerre à la majorité du pays, mettre l'interdit sur 16 millions d'hommes, repousser des peuples qui veulent aller à vous, sacrifier à plaisir un des plus précieux élémens de la prospérité commune, est-ce possible? Non, ce

(1) Nous donnons des chiffres ronds afin de simplifier. Voici les chiffres exacts, qui ne sauraient être suspects, car nous les empruntons au dernier recensement officiel. C'est par des bureaux allemands que ces tables ont été dressées. Il en résulte que l'Autriche est habitée par 16,005,260 Slaves, 8,407,300 Allemands, 5,305,160 Magyars, 1,824,150 Roumains. Voyez *Statistisches Handbüchlein der Oesterreichisch-ungarischen Monarchie für das Jahr 1867. Herausgegeben von den K. K. statistischen Central-Commission.* Vienne 1869.

ne sont pas des amis de l'Autriche qui ont conçu ce dessein; la mission de l'Autriche en est précisément le contre-pied. Les populations slaves, roumaines, magyares, qui se sont réunies volontairement sous le sceptre des Habsbourg au commencement du xvi^e siècle, ont voulu se donner un chef pour se protéger contre les Turcs; aujourd'hui c'est contre l'ambition moscovite que l'Autriche a le devoir de protéger cette confédération naturelle, et l'Autriche la détruirait elle-même, l'Autriche renierait sa destinée, l'Autriche obligerait 16 millions de Slaves désespérés à invoquer le secours des Russes! Ce serait de la folie.

C'est ainsi que l'éloquent historien poursuivait de ses clameurs l'œuvre du dualisme à l'heure où ce n'était encore qu'un projet. Représentez-vous sa stupeur lorsqu'il apprend que ce projet, sérieusement débattu entre Vienne et Pesth, a toutes les chances possibles de réussir. Alors s'échappent de son âme une protestation et une menace. « En face de la situation qui se prépare, nous n'avons plus qu'un mot à dire : si l'on se décide à établir ce qui est le contraire de la mission de l'Autriche, si cet empire composé d'un assemblage de peuples et unique dans son genre, refusant d'accorder à tous les mêmes droits, organise la suprématie des uns sur les autres, si les Slaves, considérés comme une race inférieure, ne doivent plus être qu'une matière à gouvernement entre les mains des deux peuples dominateurs, alors la nature reprendra ses droits, une résistance inflexible changera l'esprit de paix en esprit de guerre, l'espérance en désespoir, et l'on verra s'élever des conflits, éclater des luttes dont nul ne saurait prévoir la direction, l'étendue et la fin. Le jour où le dualisme sera proclamé, oui, ce même jour, par une nécessité de nature irrésistible, enfantera le panslavisme sous sa forme la moins acceptable. Ce qui arrivera ensuite, le lecteur peut se le représenter à lui-même. Pour nous, Slaves, si nous envisageons l'avenir avec une juste douleur, nous l'attendons sans crainte. Nous existions avant l'Autriche, nous existerons après elle... Ma conscience ne me reprochera pas un jour de ne pas avoir, jusqu'à la dernière heure, signalé des dangers que tous mes concitoyens ne pouvaient prévoir avec la même précision, avec la même certitude. Dans ces conditions, c'eût été de ma part une lâcheté de ne pas prononcer l'avertissement suprême. »

L'avertissement suprême, c'est ce mot si expressif : « nous existions avant l'Autriche, nous existerons après elle. » Tout le système de M. Palačky est dans cette formule. C'est à l'histoire même de l'Autriche que M. Palačky emprunte son idéal de la mission de l'Autriche. Après l'extinction de sa dynastie nationale, après la mort de cette race des Premysl qui avait produit saint Venceslas et

le grand Ottocar, la Bohême avait demandé des souverains aux maisons princières des contrées voisines, tantôt aux rois de Pologne, tantôt à des archiducs allemands. Une seule fois elle se choisit un chef parmi ses plus glorieux enfans et lui donna la couronne; c'est l'épisode extraordinaire du roi George de Podiebrad au xv^e siècle. Or en 1526 la Bohême appela librement au trône l'archiduc d'Autriche Ferdinand, frère cadet de Charles-Quint, celui qui trente ans plus tard, après l'abdication du puissant monarque, devint empereur d'Allemagne sous le nom de Ferdinand I^{er}. Le moment était grave pour la Bohême. Le roi Louis (un Jagellon, petit-fils du roi de Pologne Casimir IV), qui régnait à la fois sur la Bohême et la Hongrie, venait de périr dans cette terrible journée de Mohacz qui avait mis les Magyars à la merci des Turcs. En face de l'invasion ottomane toujours plus menaçante, la Bohême comprit la nécessité d'une fédération énergique qui unirait ses forces contre l'ennemi commun. Elle fit donc appel à l'archiduc d'Autriche Ferdinand, et lui accorda la royauté de Bohême à titre héréditaire; elle eut grand soin toutefois de réserver les droits de l'indépendance nationale. La Bohême ne se confondait pas avec les autres états de l'archiduc; tout cela était nettement stipulé dans les *pacta conventa* dont Ferdinand I^{er} jura l'exécution en recevant la couronne des Prémysl. La détermination qu'avait prise la Bohême était si bien justifiée par les circonstances, que l'année suivante, en 1527, la Hongrie suivit exactement la même politique. Les Magyars, eux aussi, élurent librement roi de Hongrie l'archiduc Ferdinand, déjà roi de Bohême, en stipulant que les états de la couronne de Saint-Étienne ne se confondraient jamais avec les autres états du souverain. C'était, comme on le voit, une fédération où chaque peuple conservait son autonomie. Voilà la véritable Autriche, voilà son origine et sa mission dans le monde. Elle s'est formée au xvi^e siècle pour défendre contre les Turcs des nations que leur isolement exposait à de grands périls; ces mêmes nations, menacées aujourd'hui d'un autre péril par l'ambition moscovite, n'ont-elles pas tout intérêt à renouveler les *pacta conventa* du xvi^e siècle, et, en les renouvelant dans les conditions plus précises du droit moderne, ne rendraient-elles pas à l'Europe libérale un immense service? Telle est la doctrine de M. Palaçky. Si l'Autriche s'y refuse, elle se renie elle-même, elle s'abandonne, elle court à sa ruine, car l'Autriche a encore plus besoin de la Bohême que la Bohême n'a besoin de l'Autriche. Si la Bohême était poussée au désespoir, il se trouverait bien quelque puissance intéressée à recueillir ses cris de détresse. Il y a d'autres Slaves dans le monde. Représentez-vous alors le déchirement de l'empire des Habsbourg, les Allemands de l'archiduché gravitant

vers l'unité germanique, les Tchèques, les Ruthènes, les Croates, les Slovènes, gravitant vers la grande monarchie slave; que resterait-il de l'Autriche? Un seul morceau, la Hongrie, puisque la Hongrie est seule de sa race au milieu des populations de l'Europe orientale; mais cette Hongrie, si fière en ce moment, que deviendrait-elle à son tour, écrasée entre le pangermanisme et le panslavisme? L'avertissement de M. Palaçky ne s'adresse donc pas seulement aux Habsbourg, il est dirigé aussi contre les Magyars. Voilà le sens de ces paroles que la nécessité lui arrache, qu'il prononce à contre-cœur, et qui sont bien le dernier mot de la crise : « nous existions avant l'Autriche, nous existerons après elle. »

II.

M. Palaçky écrivait ces paroles le 16 mai 1865; il semblait d'abord que le gouvernement se décidât enfin à ouvrir les yeux. C'est le 21 novembre de cette même année que le système centraliste fut définitivement abandonné, et le ministre chargé d'inaugurer un nouveau système, M. le comte Belcredi, passait pour favorable aux idées de fédération. Certainement M. Belcredi était fort opposé à la centralisation oppressive du prince de Schwarzenberg et du baron de Bach; il désapprouvait même la centralisation plus modérée du comte de Schmerling; enfin il connaissait trop bien l'opinion publique des pays slaves pour ne pas voir que le dualisme austro-hongrois, établi d'une manière définitive, serait une funeste politique. Comment donc n'a-t-il pas réussi à faire triompher ses vues? bien plus, comment a-t-il pu se résigner à être le premier promoteur du dualisme? C'est que cette demi-victoire de l'opinion slave fut presque immédiatement paralysée par les conséquences de la bataille de Sadowa. La bataille de Sadowa, qui précipita le triomphe des Magyars, ajourna les réclamations tout aussi légitimes des Tchèques de Bohême.

Il faut rappeler et expliquer les faits en peu de mots. Lorsque l'empereur d'Autriche, après la guerre d'Italie et la paix de Villafranca, comprit la nécessité de renouveler son empire en renonçant au pouvoir absolu, il publia un manifeste où « les droits historiques de toutes les nations de la monarchie » étaient solennellement reconnus. C'est le manifeste célèbre accompagné du diplôme ou règlement qui porte la date du 20 octobre 1860. L'empereur promettait de respecter à l'avenir les demandes légitimes de toutes ses nations; les questions de finances, de postes, de télégraphes, de service militaire, étant réservées au conseil de l'em-

pire, toutes les autres, disait l'article 2, « appartiennent aux diètes de nos royaumes et pays dans le sens de leurs constitutions provinciales. » En 1865, à la suite des grandes discussions que nous venons de rappeler, le souverain prononçait des paroles semblables. Amené par ses négociations avec la Hongrie à soumettre le diplôme du 20 octobre 1860 aux suffrages de la diète de Pesth, François-Joseph promettait que, dans le cas où les Magyars modifieraient la loi de l'empire, ces modifications seraient soumises à leur tour aux représentans des autres royaumes. C'était comme une annonce de politique fédérative. Ces mots de « royaumes, » de « droit historique, » si souvent effacés dans les actes officiels de la période précédente, reparaissaient comme un engagement sous la signature de François-Joseph, et les Tchèques, inquiets de leur avenir, avaient bien le droit d'en prendre note. Où sont-elles aujourd'hui, ces promesses? Qui parle encore des royaumes de la monarchie, des droits historiques des peuples? Ébranlée par la catastrophe de 1866, l'Autriche se bâta de conclure avec les Hongrois l'accord qui se préparait depuis un an, et le gouvernement de François-Joseph oublia de consulter les royaumes et pays de la monarchie sur cette révolution fondamentale.

Si M. le comte Belcredi eût été un homme d'action, il aurait pu faire comprendre à l'empereur François-Joseph que le meilleur moyen de relever l'Autriche après Sadowa était de procéder immédiatement à l'émancipation de ses peuples. Reconstituer le royaume de Pologne, rien de mieux, si en même temps on reconstituait le royaume de Bohême, si on rétablissait tous les groupes historiques, si on ranimait d'un seul coup tant de forces indifférentes ou hostiles. Malheureusement M. Belcredi, intelligence éclairée, caractère bienveillant et timide, n'était pas l'homme de ce rôle. Il se trouva au contraire qu'en ce moment-là même un esprit des plus résolus entra subitement au pouvoir avec des idées toutes différentes. Avons-nous besoin de nommer M. le baron de Beust? Vaincu dans son duel avec M. de Bismarck, l'ancien ministre du roi de Saxe venait d'être appelé au secours de l'Autriche par l'empereur François-Joseph. Quelles que fussent alors les intentions de M. de Beust, qu'un désir bien naturel de revanche inspirât sa politique ou qu'il voulût seulement travailler à la rénovation pacifique d'un état si menacé, nul ne s'étonnera qu'en des circonstances si critiques le hardi Saxon ait saisi les premières armes que le sort lui offrait. La Hongrie était prête; M. de Beust conclut l'accord de la Hongrie et de l'Autriche. La Hongrie voulait partager la domination avec les Allemands de l'empire; M. de Beust organisa le dualisme austro-hongrois.

Ceux qui aujourd'hui condamnent le plus énergiquement le système du dualisme austro-hongrois, s'ils sont désintéressés dans la question, reconnaissent que M. le baron de Beust, en 1866, avait toute sorte de bonnes raisons pour faire ce qu'il a fait. M. de Beust était Allemand et préoccupé de l'Allemagne; n'était-ce pas déjà beaucoup que de faire accepter aux Allemands de l'Autriche le partage avec les Magyars? Ne fallait-il pas les accoutumer peu à peu à une transformation qui froissait leur amour-propre? De loin et à première vue, cette politique nous semblait excellente, parce que nous la considérions surtout comme l'ébauche d'une monarchie nouvelle, comme la promesse d'une restauration de l'état sur le fondement de la justice et de la vérité. Après le récit que nous avons donné des controverses de 1865, on ne s'étonnera pas que les Tchèques aient jeté les hauts cris. Ce qui était pour eux l'iniquité prévue, ce qu'ils avaient condamné d'avance avec tant de force venait d'être accompli. « Qu'on nous rende, disaient-ils, le régime de l'unité; si injuste qu'il fût, il était moins humiliant que le dualisme; nous n'avions qu'un ennemi autrefois, désormais nous en avons deux. Ce que vous appelez le dualisme austro-hongrois, c'est la coalition des Allemands et des Magyars contre les Slaves. » Et les vieilles antipathies, les ressentimens séculaires que l'esprit de notre temps a mission d'effacer reparaissaient de plus belle.

A ce point de vue, les Tchèques n'avaient qu'une ligne à suivre; ils protestèrent. Une adresse votée le 25 février 1867 par la diète du royaume de Bohême déclara que la Bohême serait toujours prête à faire à l'unité et à la puissance de l'empire les sacrifices compatibles avec sa propre existence, mais qu'elle protesterait contre tous changemens du droit public auxquels elle n'aurait point coopéré. Que la Hongrie traite avec l'empire pour les choses qui intéressent la Hongrie, libre à elle; est-ce aux politiques magyars, est-ce à M. Deák de décider avec M. de Beust quels seront à l'avenir les rapports du royaume de Bohême et de la dynastie des Habsbourg? — Tel était le sens de cette adresse de la diète. Le baron de Beust répondit, comme c'était son droit, en faisant appel au pays. La diète de Bohême fut dissoute et de nouvelles élections eurent lieu. La loi électorale, établie par une administration allemande, est combinée, on le pense bien, de façon à favoriser l'élément germanique. Dans un pays où les deux tiers de la population appartiennent aux Slaves, les Allemands, grâce à de savans artifices, ont à nommer presque la moitié des représentans de la Bohême. Il y a en outre soixante-dix sièges réservés aux grands propriétaires du pays. Or, comme M. de Beust savait très bien que les députés tchèques, un peu plus nombreux que les députés allemands, condamneraient le système du

dualisme, c'était sur les représentans de la grande propriété que le ministère comptait pour déplacer la majorité en sa faveur. Ces grands propriétaires sont de deux sortes : les uns, parfaitement indépendans, composent la vieille aristocratie de la contrée; les autres doivent au gouvernement les titres qui ont anobli leurs domaines. Ces derniers étaient comme désignés d'avance au rôle que leur confia le ministère. On ne recula pas devant l'emploi des moyens les plus fâcheux pour assurer la victoire; il était vraiment impossible que l'élection des propriétaires domaniaux, si elle devenait l'objet d'un débat sérieux, ne fût pas invalidée. Que fit le ministère par l'organe de ceux qui le représentaient à la diète? Il fit voter sans discussion. Les cinquante-quatre députés dont l'élection était en cause eurent assez peu de scrupules pour prendre part au vote malgré les protestations d'une partie de l'assemblée. C'est ainsi que les Allemands arrivèrent à dominer les Tchèques dans cette seconde diète de 1867, c'est ainsi que la majorité des représentans allemands d'un pays slave se crut en droit de consacrer la révolution intérieure qui partageait l'Autriche entre les Allemands et les Magyars.

Que demanda-t-on en effet à cette diète ainsi composée? On lui demanda d'envoyer des députés au conseil de l'empire (*Reichsrath*) siégeant à Vienne « pour les pays et royaumes non hongrois. » L'envoi de ces députés, c'était la reconnaissance officielle de l'immense changement qui venait d'être accompli dans la monarchie autrichienne malgré les protestations et les menaces de la Bohême. Ces protestations furent renouvelées le 13 avril 1867 par une voix éloquente. Un homme qui doit à son patriotisme un rôle prépondérant parmi les Tchèques et qui joint à ce titre une rare puissance de parole, M. Ladislav Rieger, fit retentir le cri de la Bohême. Fidèle aux doctrines développées par M. Palaçky en 1865, il défendit l'intérêt de la monarchie autrichienne autant que l'intérêt de ses frères. Le système du dualisme fut soumis par lui à une critique dont la modération augmentait la vigueur. Il avertissait les Allemands, il avertissait les Hongrois de tous les dangers que cette division attirerait sur eux infailliblement. Il demandait avec douleur pourquoi la dynastie des Habsbourg témoignait si peu de confiance aux Slaves; il rappelait qu'eux aussi, en des jours de désastres, ils avaient, comme les Hongrois de Marie-Thérèse, montré leur dévouement à la dynastie. « Nous savons très bien, disait M. Rieger en terminant, que cette institution du dualisme n'est qu'une machine inventée pour opprimer les Slaves. Nous espérons pourtant, nous ne nous lassons pas d'espérer que sa majesté notre roi reconnaîtra le tort qu'on nous fait et qu'il le réparera; nous ne nous lassons pas d'es-

pérer qu'enfin viendra le jour où la voix des peuples slaves sera entendue dans le conseil de la couronne, comme la voix des peuples magyar et allemand. Je crois qu'une nation qui a la majorité dans l'empire, une nation sur laquelle est fondée la force matérielle et morale de l'empire, y a bien quelque droit. Si justice lui est refusée, jusqu'où s'emportera sa colère? En vérité, je l'ignore. Nous, Slaves de Bohême, nous ferons tous nos efforts pour sauver l'Autriche afin de nous sauver nous-mêmes; mais nous ne sommes pas les maîtres de l'opinion publique, nous ne pouvons pas commander aux sentimens outragés, nous ne pouvons pas non plus prévoir les résolutions de nos frères. Que les intéressés veuillent bien y réfléchir! »

Les paroles de M. Rieger rappelaient celles de M. Palaçky; c'étaient les avertissemens d'un sujet loyal, non les menaces d'un factieux. Au reste comment ne pas répéter les mêmes argumens dans une cause si simple et si claire? Sans s'être concertés, sans s'être seulement communiqué leurs impressions, tous les juges impartiaux eussent prononcé un verdict absolument semblable sur le dualisme austro-hongrois. En face de problèmes comme celui-là, il suffit d'ouvrir les yeux. Il y a quatorze ans, bien avant qu'il fût question du dualisme, ayant eu occasion d'étudier ici même la grande *Histoire de Bohême*, dont M. Palaçky venait de publier les premiers volumes, nous avons interrogé le caractère de l'historien national, et, frappé de son rôle au milieu des Tchèques, frappé des plaintes dont il était l'interprète si mesuré, nous écrivions ces paroles : « Chaque injustice exercée contre les Tchèques est une arme redoutable donnée à la propagande de l'esprit russe. Ce ne serait donc pas assez pour l'Autriche de s'allier plus résolument avec les puissances occidentales, ... il faut que sa politique intérieure obéisse aux mêmes inspirations. — Remis en possession de leur existence nationale et associés à la civilisation de l'Occident, les Tchèques de Bohême ne seraient plus tentés de se confondre avec les fils de Rurik; au contraire le jour où tout espoir leur serait enlevé, le jour où la Russie seule leur apparaîtrait comme une puissance libératrice, ni l'autorité du gouvernement autrichien, ni les exhortations de M. Palaçky, ne pourraient opposer une digue au courant de l'opinion. » Dans cette séance de la diète de Prague du 13 avril 1867, l'orateur de la Bohême nous a fait l'honneur de citer ces paroles comme l'opinion d'un témoin désintéressé qui, examinant sans parti-pris la situation de l'Autriche, en tirait les conséquences nécessaires. Il ajoutait pourtant, et ce détail est bon à noter, que ces paroles n'étaient point les siennes, qu'il ne pouvait admettre cette rupture du royaume de Bohême avec la dynastie des

Habsbourg, qu'il ne doutait pas du maintien de la monarchie, et son dernier mot était un cri d'espérance en même temps qu'une admonition. « Lorsque vous aurez compris que vos institutions fondées sur le mépris des Slaves ne sauraient durer, hâtez-vous, si vous voulez sauver l'Autriche, hâtez-vous de reconstruire la monarchie sur cette base : justice aux Slaves ! justice à tous ! »

Comment donc se fait-il que, trois mois après cette séance de la diète de Prague, au mois de juillet 1867, M. Palacky, M. Rieger et leurs amis se soient rendus sans hésiter au congrès slave de Moscou ? C'est que la protestation signée le 13 avril par tous les députés tchèques contre le dualisme austro-hongrois et le refus d'envoyer des représentans au *Reichsrath* cisleithanien avaient soulevé dans la presse austro-magyare des attaques qui dépassaient toute mesure. Devant ces déclamations acerbes, les plus modérés des Tchèques perdirent la tête. Ils crurent le moment venu de faire comprendre aux défenseurs du dualisme que les 16 millions de Slaves autrichiens avaient derrière eux une grande nation, une grande monarchie toute prête à profiter de leurs folies. Si j'explique par les faits la résolution des Tchèques de Bohême, ne croyez pas que je la veuille excuser. A des violences morales, les Tchèques avaient répondu par une violence morale. Cette application de la peine du talion était une faute politique des plus graves. Elle avait pour premier effet d'intervertir les rôles, et, au lieu de dénoncer à l'Europe l'injustice révoltante infligée à la Bohême, elle semblait prendre à tâche de la justifier. Dans tous les pays où l'invasion du panslavisme préoccupe les esprits clairvoyans, la démarche des Tchèques compromet immédiatement leur cause. C'est ainsi que la *Revue des Deux Mondes* jugea tout d'abord ce fâcheux épisode. Nous ne regrettons pas ce que nos collaborateurs ont écrit à ce sujet ; ils étaient dans la vérité du point de vue occidental, et à leur tour ils donnaient un avertissement à ces hommes qui prétendaient avertir l'Europe en effrayant l'Autriche. La force des Tchèques est dans leur attache à l'esprit de l'Occident ; c'est par leur culture occidentale qu'ils se séparent des Slaves de l'est et du nord, c'est par leurs idées philosophiques et religieuses, politiques et sociales, par leur communauté de principes avec l'Europe libérale qu'ils échapperont toujours, nous l'espérons, au gouffre du panslavisme ; c'est donc vers l'Occident, non vers les Russes, qu'ils doivent se tourner, c'est à Paris et à Londres, non à Pétersbourg ou Moscou, qu'ils doivent chercher leur point d'appui. Les députés de la Bohême au congrès slave semblent avoir compris leur faute au moment même où ils la commettaient ; on dirait que, prévoyant tout à coup les reproches de leurs amis de l'Occident, ils ont voulu réparer dans une

certaine mesure un acte si gravement impolitique. C'est ainsi que M. Rieger, au banquet de l'université de Moscou, répondant à je ne sais quelles paroles aventureuses sur l'unité des Slaves, protesta contre les agglomérations qui ne seraient que la promiscuité et le chaos. En dehors et au-dessus des questions de race, il y avait, disait-il, des nations constituées, des nations historiques, avec leurs souvenirs, leurs droits, leurs intérêts distincts; y renoncer serait un suicide. Il est probable que ces paroles ne furent pas très applaudies des Moscovites; elles ont dû moins sauvé l'honneur des Tchèques auprès des publicistes de l'Occident, et je ne m'étonne pas qu'un écrivain anglais, dans le *Westminster Review*, ait signalé le caractère libéral et humain des discours de M. Rieger (1).

Cet épisode après tout n'a peut-être pas été inutile aux chefs de l'opinion publique en Bohême. Les esprits droits savent profiter de leurs fautes. Dans les commencemens de l'agitation tchèque, on parlait des *racés* beaucoup plus que des *nationalités*; on opposait toujours l'élément slave à l'élément germanique, sans remarquer combien de telles formules prêtaient à l'équivoque. Ne serait-ce pas la réception même des Moscovites qui aurait ouvert les yeux aux députés bohémiens? Une chose certaine, c'est que dans ces deux dernières années l'argumentation des défenseurs de la Bohême est devenue bien autrement précise. Ce n'est plus au nom de telle ou telle race, c'est au nom des groupes véritablement historiques, au nom des peuples ayant leur vie propre et leur destinée individuelle, que la fédération est revendiquée. Le droit ne vient pas du sang, il vient de la tradition, c'est-à-dire du labeur des générations précédentes. Il n'y a qu'un état déjà constitué par les siècles qui puisse réclamer son autonomie. La nation bohême est un de ces états, comme la nation hongroise, comme les Allemands de l'archiduché, comme les Roumains de la Transylvanie, comme les Polonais de la Galicie, comme les Serbes-Croates de l'Illyrie. Ce principe simplifie bien des choses. Il reste encore assurément de graves difficultés à régler dans ce mélange de peuples qui compose l'Autriche; du moins, en ce qui concerne la lutte des Tchèques et des Allemands, un grand pas est fait vers la conciliation. S'il y a, par exemple, des hommes de race slave parmi les Allemands de l'archiduché (et on sait que le nombre en est considérable), l'histoire et

(1) We have perused the speeches at the various banquets and social gatherings, and on the whole have been struck with the enlightened, humane and temperate tone which prevailed in those of the Czechs and other Slavons from Austria. Dr Rieger, in particular, spoke against over-centralization, asserting that only narrow or uneducated minds were dazzled by mere external grandeur... — Voyez l'article intitulé *Dualism in Austria* dans la *Revue de Westminster* du mois d'octobre 1867.

le sens commun veulent qu'ils appartiennent au groupe allemand de l'Autriche; pareillement les Allemands établis en Bohême appartiennent à la nation bohême : c'est par le même principe que les Slaves de Hongrie font partie de la nation hongroise, et que les Ruthènes de Galicie font partie de la nation polonaise. En un mot, le droit historique domine le droit du sang, et il n'appartient qu'à des nations de réclamer leur place dans la fédération future. La Bohême est-elle une nation? la Bohême n'a-t-elle pas été toujours un royaume distinct? la Bohême, en se donnant aux Habsbourg, n'a-t-elle pas toujours réservé ses droits? l'empereur d'Autriche n'a-t-il pas toujours été roi de Bohême comme il était roi de Hongrie? Tous les prédécesseurs de François-Joseph, excepté l'imprudent niveleur Joseph II, n'ont-ils pas renouvelé leur serment en recevant la couronne de saint Venceslas comme en recevant la couronne de saint Étienne? S'obstinera-t-on enfin à violer le droit chez les Tchèques après qu'on l'a reconnu chez les Magyars? Toute la question est là.

A cette question ainsi posée, trois réponses ont été faites, et toutes les trois dans le même sens, la première par des Allemands du royaume de Bohême, la seconde par des Allemands de Vienne, la troisième par des Magyars. Ce sont là, comme on voit, les trois catégories de personnes les plus directement intéressées dans le grand procès soulevé par les Tchèques. La réponse des Allemands de Bohême doit être citée avant les autres; c'est chez eux en effet qu'il y a eu de tout temps les passions les plus vives contre les Slaves, c'est sur eux que les centralistes de Vienne ont toujours compté pour repousser le système fédératif. Si donc les Allemands de Bohême font cause commune avec les Tchèques pour la revendication de l'autonomie nationale, n'est-ce pas là un symptôme des plus graves? Or voilà deux ans que les Tchèques, décidés à s'abstenir de tout acte qui impliquerait une adhésion quelconque au dualisme, refusent d'envoyer des représentans au *Reichsrath* cisleithanien, voilà deux ans qu'ils ont organisé avec autant de prudence que de fermeté une résistance passive véritablement formidable, et voilà deux ans aussi que, soit par la presse, soit en d'immenses *meetings*, ils ne cessent d'expliquer à tous la signification de cette résistance. Sur les points les plus importants de la Bohême, au pied des montagnes qui rappellent les grands souvenirs de la patrie, on a vu des rassemblemens qu'aucune salle n'aurait pu contenir. Il y avait là des orateurs à la voix retentissante et des auditoires de plusieurs milliers d'hommes. Les Allemands y venaient comme les Tchèques, car il ne s'agissait plus d'exalter une race aux dépens d'une autre race, il s'agissait de défendre les

droits d'une nation; c'est sur la patrie commune que l'on délibérait. Or, de ces nombreux *meetings*, le plus significatif est celui qui eut lieu le 22 juin 1868 au pied de la montagne de Berdez. On y adopta d'une voix unanime la résolution suivante, qui fut bientôt couverte de signatures :

« Nous, fils d'une même patrie, enfans du royaume de Bohême, hommes de nationalité bohème et allemande, rassemblés au pied du majestueux Berdez, déclarons par cette manifestation solennelle que nous sommes en bonne intelligence, en plein accord les uns avec les autres, et que nous souhaitons la même chose à nos frères de toute classe habitant le royaume de Bohême. — Nous savons que les deux nationalités habitent depuis des siècles cette terre qui nous est commune, nous savons qu'elles ont participé ensemble à la prospérité des jours heureux comme aux angoisses des jours néfastes, et nous sommes prêts à défendre ce glorieux royaume, notre patrie, toujours et contre tous. — Nous désirons que le peuple du royaume, sans distinction de race, puisse régler lui-même ses affaires avec le roi couronné selon notre antique coutume et selon notre droit. — Nous voulons qu'on ne puisse appliquer en Bohême d'autres lois que celles qui sont élaborées par la diète légale de Bohême et sanctionnées par le roi. — Nous voulons qu'on ne puisse ni imposer des contributions, ni recruter des soldats, sans que la diète et le roi l'aient ordonné. — Lorsque nos affaires seront réglées par une législation indigène et une administration nationale, seules capables de connaître nos besoins et d'apprécier notre situation, lorsque le droit constitutionnel de ce royaume aura été légalement réformé selon le progrès des temps, mais toujours sur la base historique, d'après le principe de l'autonomie, sans pouvoir jamais se fondre et disparaître dans quelque unité politique que ce soit, alors, alors seulement sera fondée la prospérité du peuple de Bohême, sans distinction de race. Nous déclarons que nous ne cesserons pas de travailler à l'accomplissement des conditions ci-dessus, et cela en signe de l'union, en vue de la concorde des deux nationalités ici présentes. *Vive la concorde! vive le royaume de Bohême!* »

Voilà certes un noble pacte! Nous savons bien que ce *meeting* a été dissous, nous savons bien que tous les *meetings* des semaines suivantes ont été entravés par des chicanes ou dispersés par la force, que la ville de Prague est restée quatre mois en état de siège, qu'il y a eu dans ces quatre mois jusqu'à deux cents procès de presse; qu'importe? On peut étouffer la voix d'un orateur, briser la plume d'un écrivain, on n'étouffe pas la volonté d'un peuple. Si les manifestations tumultueuses deviennent un péril pour l'ordre

public, les Tchèques se retranchent dans leur résistance passive, et cette attitude, ce silence, produisent la plus vive impression sur tous ceux que n'aveugle point le parti-pris. Nous ne disons rien de trop; l'impression a été profonde et bien plus qu'on ne pouvait s'y attendre. Si l'on veut s'en rendre compte, il suffit de mesurer le progrès des idées fédéralistes, même parmi les Allemands de l'archiduché. Qu'une partie des Allemands de Bohême, malgré des antipathies invétérées contre les Tchèques, ait fini par s'attacher très sérieusement à l'autonomie du royaume, plusieurs causes ont concouru à ce résultat; ce que les uns réclamaient au nom de l'indépendance nationale, d'autres le désiraient au nom des vieilles traditions, et voilà comment la noblesse allemande de Bohême se trouva d'accord avec la démocratie slave. Une chose plus étonnante à coup sûr, c'est que des voix favorables aux revendications de la Bohême se soient élevées dans la presse viennoise. Qui donc a mis en pratique un système de provocations incessantes contre les Tchèques? La presse de Vienne. Qui donc leur jette l'injure à pleines mains, afin de les humilier, s'ils gardent le silence, et de les dénoncer, s'ils relèvent la tête? La presse de Vienne. On dirait que la vieille capitale, déjà dépossédée de son titre pour une moitié de l'empire, livre ici sa dernière bataille. Vaines clameurs après tout! la population de Vienne est trop cosmopolite, partant trop insouciant, pour s'intéresser à de tels débats. N'est-elle pas assurée que sa bonne ville restera toujours la capitale du luxe et des plaisirs? La presse viennoise fait plus de bruit que de besogne. N'importe; ce bruit est très fort, on dirait qu'il représente quelque chose, et il risque à la longue d'étourdir les meilleures têtes. C'est donc un symptôme très heureux, si au milieu d'un pareil vacarme des publicistes libéraux, préoccupés à la fois de l'honneur allemand et du salut de l'Autriche, soutiennent la cause des Tchèques, c'est-à-dire la cause du droit, contre le dualisme.

Tel est le rôle que s'est donné M. Franz Schuselka, telle est la tâche qu'il remplit avec talent dans un recueil hebdomadaire intitulé *la Réforme*. M. Franz Schuselka est un démocrate, mais un démocrate libéral, j'aurais dit autrefois un démocrate germanique, tant la démocratie germanique, avant les tentations de la politique prussienne, se séparait de la démocratie latine par son respect de tous les droits. Le respect de tous les droits, voilà le sentiment qui inspire l'esprit pratique de M. Franz Schuselka. Au lendemain des concessions de 1861, quand l'empereur François-Joseph, après Solferino, comprit enfin la nécessité d'abandonner un système qui ruinait l'empire, M. Schuselka fut un des premiers à profiter des libertés nouvelles. Il fonda ce recueil *la Réforme* avec l'intention

d'étudier les causes de la décadence de l'Autriche et de signaler les remèdes. Fils de l'Allemagne, il eût désiré sans doute que la centralisation de l'Autriche pût se faire par l'influence des idées allemandes; l'entreprise ayant absolument échoué, il était puéril, toute question de droit à part, de s'acharner à une œuvre impossible. La première condition de la politique est l'étude de la réalité. D'ailleurs, si toutes les tentatives de centralisation germanique depuis 1848 ont échoué misérablement, si les idées aristocratiques et hautes du prince de Schwarzenberg, si la démocratie bureaucratique et niveleuse du baron de Bach, si la politique plus douce, plus libérale, mais toujours défiante, de M. le comte de Schmerling, n'ont réussi qu'à exalter les Magyars et les Slaves, l'immense désarroi de l'Autriche n'est-il pas un juste jugement de l'histoire? L'homme d'état qui a gouverné l'empire des Habsbourg pendant la première moitié du siècle a employé quarante ans de sa vie à éveiller les haines de races; il est juste que ce système machiavélique reçoive sa récompense. M. de Metternich n'avait songé qu'à diviser pour régner; il est juste que l'Autriche ne puisse reconstituer son unité que par une fédération. Allemand de cœur et d'âme, mais Allemand autrichien, M. Schuselka s'est vite converti à ces idées, parce qu'il y a vu le salut de son pays. C'est ainsi que *la Réforme* a soutenu les Magyars tant qu'ils ont revendiqué leur autonomie dans l'intérêt commun, c'est ainsi qu'elle soutient aujourd'hui les défenseurs du droit de la Bohême. Depuis que les Magyars se sont unis aux centralistes de Vienne pour opprimer les Slaves, le ministère du comte Andrassy n'a pas dans la presse un adversaire plus constant, plus honnête, plus redoutable, que M. Franz Schuselka, l'ancien défenseur des Magyars. « Les Magyars, disait dernièrement *la Réforme*, veulent fonder une nouvelle Autriche qui sera exclusivement magyare, et les autres peuples de l'ancienne Autriche, sans excepter les Allemands, devront être les serviteurs de cette Autriche magyare, lui payer des tributs, lui fournir des soldats. Les Magyars ont imposé aux nationalités de leur territoire une tyrannie insupportable, et ils veulent que le gouvernement de Vienne fasse la même chose en Cisleithanie. Les Magyars ont établi un dualisme qui est une double centralisation, par conséquent une double violence, une double injustice, une double impossibilité. Ce dualisme, œuvre des Hongrois, amènera dans chaque moitié de l'empire une guerre civile, une bataille de races, qui sera le signal de la dissolution de l'état. Et pour aucun des peuples de l'Autriche cette dissolution ne serait aussi fatale que pour les Magyars. Au jour de la catastrophe, les autres peuples trouveraient les alliances que leur indiquent la nature et l'histoire; les Magyars seraient seuls... » Voilà

ce que nous appelons la seconde réponse, la réponse autrichienne, aux questions posées par les Tchèques.

La troisième est plus importante encore, c'est la réponse hongroise. Les réclamations des Tchèques ont trouvé des avocats illustres même parmi ces Magyars si héroïques, si intéressans quand ils combattent pour leur liberté, si arrogans et si oublieux de la justice à l'heure de la victoire. Le comte Széchenyi, qui connaissait bien ses compatriotes, leur a dit plus d'une fois : « Défiez-vous de vos dispositions altières, gardez-vous de méconnaître le droit des Slaves. » C'est aussi ce que leur disait M. Edgar Quinet, si sympathique pourtant à leurs libertés, lorsque dans son poème de *Merlin*, décrivant le réveil des nations affranchies, il s'écriait en conseiller austère : « Est-ce toi qui devances les autres, ô Hongrie, dont les chevaux effarés respirent encore la mort ? Prends pitié de ceux que tu as foulés trop longtemps, et vois comme ils sont prêts encore à te haïr. Ne les fais pas repentir d'avoir pleuré sur toi. » Ne semble-t-il pas que ces conseils aient été entendus ? Voilà des Hongrois, et non pas les premiers venus, voilà des chefs de parti, des personnages considérables, qui prennent fait et cause pour les Slaves de Bohême contre leurs détracteurs. Au mois de mars dernier, dans une lettre adressée à un journal de Pesth, l'ancien dictateur de la Hongrie, M. Louis Kossuth, écrivait :

« On me répète toujours que les tendances des Tchèques sont du pur panslavisme et qu'il les faut étouffer à tout prix. Ce n'est pas mon opinion. Les Tchèques veulent être une nation, et non un appendice de l'Autriche réduite, une province cisleithanienne. La nation bohême, qui fut jadis le premier champion de la liberté de conscience en Europe, qui a souffert pour cette liberté plus qu'aucun autre peuple, une telle nation a bien le droit d'être traitée en nation, de diriger elle-même ses affaires, de décider de son sort ; ce droit qu'elle réclame n'est pas d'un grain plus petit que le droit de la nation magyare. Je dis beaucoup en parlant de la sorte, mais je dis la vérité. Non, les tendances de ce peuple ne sont pas panslavistes. Elles ne pourraient le devenir que dans le cas où les organes du parti régnant en Autriche, au lieu de condamner le système qui tend à l'annihilation des Tchèques, approuveraient les mesures par lesquelles le gouvernement cisleithanien s'efforce d'étouffer les justes demandes de la Bohême. »

Enfin, pendant que les journaux hongrois ne cessent de pousser le ministère cisleithanien à réprimer l'opposition des Slaves, un publiciste éminent, M. le comte Nicolas Bethlen, rédacteur en chef de la

Revue diplomatique, publiée à Pesth, dénonce au contraire cette politique de compression comme une cause de ruine pour l'Autriche. Au nom des intérêts magyars, il s'alarme des conséquences que produira ce système; il supplie le ministère hongrois d'avertir l'empereur. — Et qu'on ne dise pas que ces choses ne regardent pas les Hongrois. Est-il donc indifférent pour la Hongrie de savoir si elle est alliée avec un état vigoureux ou avec un cadavre? *Un état fédératif ou un cadavre*, tel est le titre que M. le comte Nicolas Bethlen a donné à ces pages généreuses. « Aujourd'hui, s'écrie-t-il, on bâillonne les adversaires du dualisme, on achète la presse, on calomnie les feuilles indépendantes. Quiconque n'entonne pas les louanges de cette trinité glorieuse, MM. Giskra, Herbst et Hasner (1), est vendu à la Russie, vendu à la Prusse, vendu... à qui encore? Dieu le sait. L'Autriche est libre, l'Autriche est heureuse... Le ciel ait pitié de nous! Ne se trouvera-t-il pas dans les conseils de la couronne un seul homme qui ait le courage d'aborder le souverain et de lui parler en ces termes : Sire, l'Autriche se disloque. Une force extérieure la retient encore; à la première défaillance, tout s'écroulera. » Ce n'est pas la force, ce n'est pas la contrainte des *docteurs de Vienne*, comme dit M. le comte Bethlen, qui empêchera l'empire de se disloquer; il faut s'appuyer sur des peuples amis, il faut que la Cisleithanie allemande fasse alliance avec les Bohêmes, comme la Hongrie avec les Croates. Et si les journaux de Vienne, étonnés de ce langage, essaient d'inquiéter les Hongrois en leur faisant peur des Slaves, le comte Bethlen répond aussitôt avec une verve qui rappelle les éclats sarcastiques du comte Széchenyi : « Nous prévenons l'honorable direction de la presse au ministère cisleithanien que nous ne pouvons nous empêcher de rire à gorge déployée en la voyant se servir de ces moyens tout à fait passés de mode pour effrayer la Hongrie. On croit encore à Vienne qu'il est possible d'exciter les nationalités les unes contre les autres, de contenir les Slaves par les Hongrois, et plus tard les Hongrois par les Slaves. Si la direction de la presse n'a pas d'autre moyen de sauver l'empire, elle fera bien de laisser la place à de plus habiles. Les Hongrois paient volontiers leur part des fonds destinés à ce service, pourvu que la direction de la presse se propose une influence conciliatrice; mais payer un demi-million pour être excité contre les Slaves, voilà une dépense qui pourrait bien causer quelque surprise à la délégation hongroise (2). Ces temps-là sont

(1) Les trois ministres cisleithaniens les plus opposés aux réclamations de la Bohême.

(2) Pour comprendre ces paroles, il faut se rappeler que, dans le système actuel du dualisme, le ministère des finances fait partie de l'administration des affaires communes,

passés. Une Hongrie libre n'a rien à redouter d'un libre royaume de Bohême. »

III.

On voit quel chemin les esprits ont fait dans le sens de la conciliation et du droit commun. Le changement que nous venons de signaler chez l'élite de la société allemande et magyare correspond exactement à l'évolution accomplie par les Tchèques eux-mêmes. De 1865 à 1867, de 1867 à 1869, nous avons indiqué les phases de cette évolution. En 1865, par la voix de M. Palacký, les Tchèques discutent l'idée hongroise du dualisme, et protestent d'avance contre un partage de l'empire qui poussera tous les Slaves au désespoir. Cette protestation étant repoussée avec dédain et le dualisme étant établi comme la forme définitive de l'Autriche nouvelle, les chefs des Slaves de Bohême, soit qu'ils aient cédé à un accès de délire, soit qu'ils aient voulu avertir le gouvernement autrichien, font leur triste pèlerinage de Moscou au mois de juin 1867. Tout aussitôt cependant ils reconnaissent leur faute, ils affirment leur nationalité distincte en face du panslavisme, et, rectifiant peu à peu leurs formules, ils cessent d'invoquer le droit des races pour invoquer le droit des nations historiques, ce droit qui met le royaume de Bohême au même rang que le royaume de Hongrie. C'est alors que les Allemands de Bohême et les Magyars commencent à s'entendre avec les Tchèques; les esprits vraiment politiques s'unissent sur le terrain du droit. Une opinion nouvelle se forme dans les deux années qui viennent de s'écouler; si les Tchèques ont encore des ennemis nombreux et acharnés, ils ont conquis pourtant des sympathies ardentes dans les partis mêmes qui les combattaient naguère avec le plus de vigueur. Les articles de M. Schuselka, la lettre de M. Kossuth, le manifeste du comte Bethlen, sont des témoignages qui parlent assez haut.

Le devoir des Tchèques est de persister dans cette voie et de donner à leur programme une forme de plus en plus précise. Si les mots *fédération*, *fédéralisme*, prêtent à l'équivoque et peuvent causer de justes alarmes, il faut, ou bien y renoncer, ou bien en marquer le sens une fois pour toutes. Il ne s'agit pas de diviser l'Autriche en cantons, il s'agit d'en faire un faisceau de royaumes : royaume de Hongrie, royaume de Bohême, royaume de Pologne, voilà la grande fédération que réalisera l'Autriche, si elle comprend

et que les deux fractions de l'empire, la Cisleithanie et la Transleithanie, discutent ces affaires communes par l'organe de deux assemblées nommées *délégations*.

sa destinée; l'archiduché des Habsbourg, sous le titre de royaume austro-allemand, y occupera aussi la place qui lui appartient, car, si la liberté est l'âme de cette Autriche régénérée, les Austro-Allemands, attachés par tant de souvenirs à la dynastie des Habsbourg, ne seront pas plus disposés à se perdre dans l'unité germanique que les Tchèques dans l'unité slave. Alors l'empire de l'est sera fondé, alors aussi pourront être conjurés quelques-uns des périls qui menacent l'Europe au nord et à l'orient.

Est-ce seulement l'intérêt de l'Europe qui nous fait parler? A coup sûr, notre sollicitude n'aurait pas besoin d'autre justification; nous avons pourtant un intérêt plus direct encore dans la question de Bohême. La France est préoccupée à juste titre des périls que peut lui susciter la constitution de l'unité germanique. La Prusse n'a pas toujours tenu la conduite la plus sage depuis le traité de Nikolsbourg; elle a substitué ses propres ambitions aux devoirs que lui imposait la victoire de Sadowa, elle a été arrogante, impérieuse, elle a paru plus disposée à dominer l'Allemagne qu'à la servir; enfin ceux-là mêmes qui chez nous avaient loyalement reconnu les titres de la monarchie prussienne à l'hégémonie germanique, voyant aujourd'hui grandir son égoïsme, se demandent s'il sera possible d'éviter une guerre entre la France et la confédération du nord. Nous croyons, nous, que la guerre serait funeste, nous croyons qu'elle précipiterait la conclusion de l'unité germanique par la Prusse, alors même que la France, comme nous n'en doutons pas, maintiendrait la supériorité de ses armes. Nous sommes persuadé au contraire que la prolongation de la paix prolongerait une expérience peu favorable à l'ancien prestige libéral du pays de Frédéric le Grand. Or, quel que soit le dénoûment de cette crise, que la guerre éclate à l'improviste ou qu'elle soit prudemment ajournée, nous avons le même intérêt à ce que la Bohême recouvre au plus tôt sa libre autonomie. Si la paix se maintient, si l'esprit particulier de l'Allemagne du sud s'affermi, si une confédération s'organise entre les états situés en-deçà du Mein, l'Autriche, par ses provinces allemandes, pourra jouer un rôle dans cette confédération; mais, pour qu'elle puisse le jouer sans être suspecte à personne, il faut qu'elle ait donné chez elle l'exemple d'une confédération libérale. L'Autriche absolutiste a été renversée pour toujours à Sadowa; la dynastie des Habsbourg ne recouvrera son influence sur l'Allemagne du midi qu'après avoir fait ses preuves comme puissance tutélaire d'une fédération libre. Si au contraire l'unité germanique devait être accomplie quelque jour, il est bien plus encore de l'intérêt de la France que la Bohême, maîtresse de son autonomie, ne puisse offrir aucune prise aux étreintes de la Prusse. Une Bohême

considérée comme austro-allemande, une Bohême illégalement *germanisée*, serait réclamée par l'unité germanique triomphante; la Bohême véritable, remise comme la Hongrie en possession de ses droits, échapperait comme la Hongrie à toutes les convoitises prussiennes. Préparer le rétablissement du royaume de Bohême, c'est donc travailler à la fois contre la Russie et contre la Prusse. L'intérêt de la France est ici parfaitement d'accord avec l'intérêt de l'Autriche.

Qu'on jette les yeux sur une carte d'Autriche, qu'on interroge surtout l'une des cartes ethnographiques dressées dans ces derniers temps par des géographes et des statisticiens justement renommés(1); on verra que cette question est une des plus graves au point de vue politique comme au point de vue militaire. Si jamais la Prusse et ses confédérés franchissaient le Mein, on peut être assuré qu'ils commenceraient par convoiter la Bohême. C'est là, au sommet des Carpathes, qu'est la ligne du partage des eaux. Il n'est pas en Allemagne de position plus avantageuse aux mains d'une puissance capable de s'en servir. On dirait un immense quadrilatère qui s'avance du côté de l'ouest jusqu'au centre des pays germaniques. La frontière occidentale de la Bohême est à quelques lieues de Nuremberg, entre Dresde au nord et Munich au sud. Sur un espace assez considérable, ce prolongement slave sépare les deux Allemagnes. Pourquoi l'équilibre européen, d'accord ici avec la géographie et l'histoire, ne profiterait-il pas de ce bénéfice? Les Tchèques veulent être Autrichiens en conservant leur autonomie; ne permettons pas à une fausse manœuvre politique de les exposer un jour à être Prussiens malgré eux. Nous savons bien que ce jour-là les Bohêmes appelleraient les Russes à leur aide plutôt que d'être noyés dans l'unité allemande; mais le remède serait aussi funeste que le mal, puisque les violences du pangermanisme fourniraient un prétexte aux entreprises du panslavisme. C'est ce double mal que les esprits clairvoyans s'efforcent de conjurer en signalant tous les dangers du dualisme austro-hongrois. L'intérêt, le devoir de la France est de joindre sa voix à celle des publicistes autrichiens et magyars dont nous avons recueilli les suffrages.

On dit que ces idées fédératives, suivant le sens précis indiqué par nous tout à l'heure, commencent à pénétrer dans les hautes sphères de l'état. On dit que M. de Beust s'inquiète d'une situation

(1) La plus récente est celle de M. Kiepert : *Völker-und Sprachen-Karte von Oesterreich und den Unter-Donau-Ländern, zusammengestellt von H. Kiepert*, Berlin 1869. — La plus riche peut-être en renseignements ethnographiques est celle qui a été publiée à Vienne en 1866 par M. le baron de Czoernig, chef de bureau de la statistique au ministère de l'intérieur.

si périlleuse, et qu'il songe à réaliser sérieusement les promesses un peu vagues des discours adressés par lui aux représentans des Slaves. Il est certain que deux opinions fort différentes se manifestent de plus en plus au sein du ministère cisleithanien. M. Giskra, ministre de l'intérieur, M. Herbst, ministre de la justice, M. Hasner, ministre de l'instruction publique, représentent la politique *allemande*, celle qui ne renonce pas à jouer un rôle en Allemagne, qui veut prendre sa revanche de Sadowa, et qui considère le maintien de la domination allemande sur les Slaves comme le meilleur moyen de relever l'Autriche; les Tchèques n'ont pas de détracteurs plus passionnés, les idées que nous défendons n'ont pas d'adversaires plus opiniâtres. Au contraire M. le comte Taaffe, ministre de la sûreté publique, et M. Berger, ministre sans portefeuille, chargé des rapports avec la presse, sont plutôt les organes de la politique *autrichienne*, c'est-à-dire qu'avant de songer à l'Allemagne ils voudraient d'abord reconstituer l'Autriche; ceux-là se préoccupent de l'esprit public, et ils n'ont aucun parti-pris contre les réformes dont l'expérience démontrerait la nécessité. Or, selon des renseignemens que nous avons lieu de croire très exacts, M. le baron de Beust, chancelier de l'empire, serait en parfaite communauté de sentimens avec M. Berger et M. le comte Taaffe.

L'autorité de M. le baron de Beust est très grande en Autriche; son opinion sur le point qui nous occupe est-elle assez assurée déjà, assez nette et précise pour écarter les obstacles qu'il rencontrera infailliblement? Là-dessus, nous ne pouvons que faire des vœux. Il y a pourtant des symptômes qui encouragent nos espérances. Un manifeste récent, attribué à un fonctionnaire supérieur, exprime des idées conformes aux nôtres, et signale la nécessité d'une organisation nouvelle où les Slaves d'Autriche ne seront point sacrifiés. L'écrit porte ce titre : *Voix politiques de la Bohême*. Celui qui a recueilli ces plaintes de l'opinion est évidemment un Allemand d'Autriche animé des intentions les plus droites. Voilà un nouveau témoignage du progrès des idées fédératives parmi les esprits vigilans. Si l'auteur, ainsi qu'on l'affirme, était sûr de ne déplaire ni à M. Berger, ni au comte Taaffe, ni au chancelier de l'empire, ces pages, qui ont fait grand bruit en Bohême, seraient presque une promesse. On ajoute que M. de Beust aurait annoncé formellement l'intention de donner un chancelier à la Bohême, ce qui serait un commencement d'autonomie; on prétend même qu'il aurait dit : « Les Viennois crieront, que nous importe? Mieux vaut faire crier les Viennois que de soulever contre nous la moitié de la monarchie! » Il est vrai que les Viennois ne seront pas seuls à pousser

des cris; les organes du magyarisme à outrance, sans se soucier de la lettre de M. Louis Kossuth, reprochent tous les jours au ministère cisleithanien de ne pas être assez centraliste, d'avoir laissé grandir les projets d'autonomie bohême, de ne pas avoir fait de la Cisleithanie un tout compacte et homogène. Quelques-uns vont jusqu'à dire : « Nous avons conclu un traité qui nous impose des obligations réciproques. Nous nous sommes partagé l'empire pour en constituer plus solidement la double unité. L'œuvre des Hongrois est faite; quand ferez-vous la vôtre? » C'est la thèse que soutenait récemment le *Lloyd de Pesth*; un autre journal, le *Szazadunk*, organe du général Klapka, adressant les mêmes sommations au gouvernement cisleithanien, demandait que le ministère fût congédié comme impuissant à remplir sa tâche. L'avenir dira qui a mieux compris l'intérêt hongrois, l'intérêt autrichien, l'intérêt européen, de M. Klapka invoquant la tyrannie au nom de l'orgueil magyar, ou de M. Kossuth réclamant la liberté pour tous.

Puisse M. le baron de Beust avoir sérieusement conçu les résolutions qu'on lui prête, puisse-t-il y persévérer! Si sa conscience politique avait besoin d'être rassurée, qu'il se rappelle les traditions du pays aux heures les plus décisives de l'histoire. Non, les idées de fédération ne sont pas en Autriche une nouveauté téméraire. C'est une fédération qui a été le principe de la monarchie autrichienne, et il y a soixante ans, lorsque l'empire d'Allemagne s'écroula, un des hommes d'état les plus dévoués à l'Autriche traça précisément le programme qu'il s'agit de réaliser aujourd'hui. C'était au lendemain d'Austerlitz; l'empire d'Allemagne n'existait plus, la confédération du Rhin s'organisait sous la protection de l'empereur des Français, la Prusse se préparait à une lutte où elle allait être écrasée en un jour; quel était le sort réservé à l'Autriche? M. de Gentz, au mois de juin 1806, cherchant le moyen d'empêcher une *révolution épouvantable*, écrivait ces étonnantes paroles : « La monarchie autrichienne doit cesser dès ce moment d'être considérée comme puissance d'Allemagne. Il ne suffit pas que la dignité impériale soit détruite de fond en comble; mais ce qui reste de provinces à l'empereur n'a plus rien de commun avec l'Allemagne, ne tient à aucun lien et se trouve totalement isolé. Si, après cette révolution épouvantable, l'empereur veut continuer d'exister comme puissance, il n'a plus qu'un parti à prendre : transférer sa résidence en Hongrie, y créer une véritable constitution, établir des rapports tout nouveaux entre ce pays, la Bohême, la Galicie et les débris de ses possessions germaniques, fonder en un mot une nouvelle monarchie qui peut devenir puissante et respectable, mais qui ne ressemblera

guère à celle qu'il a gouvernée jusqu'ici (1). » Ce programme en 1806 était une conception clairvoyante et hardie; après les évènements de 1866, il est devenu comme l'ordre même de la destinée. On n'y résisterait pas impunément.

On voit combien la question bohème est pressante et redoutable; les plus inquiétans problèmes de l'avenir sont engagés dans ce débat. S'il ne s'agissait ici que du peuple tchèque, sans méconnaître l'intérêt qu'il inspire, nous ne croirions pas nécessaire d'élever ainsi la voix. Que les Tchèques soient accablés d'outrages depuis le jour où s'est réveillé leur esprit national, qu'on ait vu se déchaîner contre eux l'orgueil allemand, l'orgueil magyar, parfois même l'orgueil polonais, — car l'héroïsme des victimes a aussi son orgueil, — c'est sans doute un fait douloureux; mais les Tchèques sont en mesure de se défendre. Les Allemands et les Hongrois leur reprochent d'être Russes à force d'être Slaves; les polémiques dont nous venons de parler prouvent aujourd'hui que rien n'est plus injuste. Les Polonais les accusent d'être à moitié Allemands; la vérité est que, mêlés depuis des siècles à la société germanique, ils lui ont pris quelques-unes de ses qualités, l'amour du travail, la constance, la conscience. C'est ainsi que les Tchèques sont parvenus à former chez eux ce qui manque à presque tous les autres enfans de la famille slave, une bourgeoisie laborieuse, un tiers-état avec lequel les gouvernemens sont obligés de compter. Ils n'ont pas les héroïques élans, les sublimes imprudences de la Pologne; avec des vertus plus bourgeoises, ils contribueront peut-être à relever un jour la race aristocratique dont ils ont longtems subi les injustes dédains. Dès à présent, on peut l'affirmer, ils occupent le premier poste de la Slavie occidentale. Les Polonais de la Galicie, hostiles d'abord à leur politique, n'y sont-ils pas ralliés désormais? Les Tchèques sont donc parfaitement en mesure de se défendre eux-mêmes, s'il ne s'agit que d'eux-mêmes; pour nous, l'intérêt principal en cette affaire, c'est l'intérêt de la France et de l'Europe. C'est aussi pour cela que, soutenant une cause générale, nous ne craindrons pas, en parlant aux Tchèques, de mêler des remontrances à nos encouragemens. Plus de fausses démarches, plus de paroles irréfléchies, plus de pèlerinages à Moscou. N'allez pas, même par une tactique d'un jour, rétrograder vers l'Orient; votre salut est du côté de la société occidentale. Souvenez-vous du martyre de vos frères de

(1) Ce mémoire n'a été publié que l'année dernière. Voyez l'ouvrage intitulé *Aus dem Nachlasse Friedrichs von Gentz*; 2 vol. in-8°, Vienne 1868; voyez surtout dans le tome second le *Supplément au chapitre V*, p. 96-97. Ce mémoire est rédigé en français.

Pologne. Si vous avez prononcé des paroles qui aient pu les blesser, reniez-les, effacez-les. Ne donnez pas à vos adversaires d'Autriche les occasions de vous calomnier; n'affaiblissez pas chez vos amis de l'Occident les sympathies qu'ils vous doivent.

On nous pardonnera la vivacité de nos paroles : nous combattons des adversaires de tout bord, nous défendons des cliens qui n'ont pas toujours été sans reproche, et nous nous adressons à un public que ces choses lointaines ont trop souvent laissé indifférent. Parmi tant de problèmes qui pèsent sur l'Europe, la question bohême, presque inconnue chez nous, est peut-être la plus périlleuse. Dieu veuille que ni la clairvoyance ni la décision ne fassent défaut aux hommes chargés de prévenir les catastrophes de l'Orient! Lorsque la guerre de 1866 changea d'une manière si grave les conditions de l'Europe, cette révolution produisit l'effet d'un coup de foudre, tant les esprits étaient mal préparés à voir la Prusse victorieuse de l'Autriche. Vainement depuis une vingtaine d'années un petit nombre d'écrivains attentifs avait signalé la marche incessante de l'esprit public, de plus en plus représenté par l'Allemagne du nord. Nous montrions, pièces en main, que ce mouvement gravitait vers la Prusse, que l'unité allemande, à tort ou à raison, se plaçait sous son drapeau, que l'issue dernière de la lutte, toute part faite aux chances des batailles, ne pouvait être douteuse, qu'enfin tôt ou tard infailliblement l'Autriche absolutiste serait rejetée hors de l'Allemagne. On ne voulait pas nous croire. Aujourd'hui nous racontons des faits qui se lient à des questions bien autrement sérieuses, à des événemens bien autrement redoutables. Nous croira-t-on cette fois? ou bien serons-nous condamnés, comme pour les affaires allemandes, au triste avantage de rappeler un jour nos paroles inutiles et nos avertissemens oubliés? Faisons du moins notre tâche, signalons les marées qui montent, indiquons les nuées qui recèlent les tempêtes. Du haut de la vigie, nous répétons ce cri d'alarme que tant de voix nous apportent des rives de la Moldau et du Danube : « l'Autriche sera une fédération, ou bien il n'y aura plus d'Autriche. »

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

PIERRE QUI ROULE

QUATRIÈME PARTIE (1).

— Voici l'heure de votre diner, me dit Laurence, ouvrant une nouvelle parenthèse à son récit. Il ne faut pas que l'histoire de mes vicissitudes vous le fasse oublier, et moi j'avoue que je ne peux pas raconter mon séjour sur l'écueil sans avoir faim, fût-ce au sortir de table.

Nous rentrâmes à l'hôtel Ouchafol, où, à ma grande satisfaction, il mangea comme quatre et but d'autant. Après quoi, ayant repris des forces, il me conta la suite de ses aventures.

SUITE DE L'HISTOIRE DU BEAU LAURENCE.

L'ÉCUEIL MAUDIT. — LA TOUR AUX TÊTES.

— Où sommes-nous? voyons, imbécile! dit Bellamare en secouant le superstitieux patron. — Le malheureux n'en savait rien et répétait sans cesse : *Scoglio maledetto! pietra del Diavolo!* si bien que nous étions libres de donner l'une ou l'autre de ces épithètes désespérées en guise de nom à notre écueil. Cela ne nous avançait à rien. L'important était de reconnaître la côte en vue de laquelle nous devons nous trouver et que ne signalait aucun phare. Le patron interrogea ses hommes. L'un répondit Zara, l'autre Spalatro. Le patron haussa les épaules en disant Raguse. — Eh bien! nous voilà fixés, dit en riant tristement Bellamare.

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin, des 1^{er} et 15 juillet.

— C'est pas tout ça, dit à son tour Moranbois. Quand nous serons à la côte, nous verrons bien. Ce n'est pas le diable de faire un radeau avec les débris de la tartane!

Le patron secoua la tête, ses deux hommes en firent autant, s'assirent sur les débris et se tinrent cois.

— Réveillons-les, battons-les, dit Moranbois en jurant. Il faudra bien qu'ils parlent ou qu'ils obéissent.

A nos menaces, ils répondirent enfin qu'il ne fallait pas bouger, ne pas se montrer, ne faire aucun bruit, parce que le vent commençait à tomber, et que si nous étions du côté d'Almissa, dont l'archipel était infesté de pirates, nous les attirerions et serions infailliblement pillés et massacrés. Il fallait attendre le jour, ces brigands n'étaient hardis que la nuit.

— Comment! s'écria Léon indigné, nous sommes ici dix hommes plus ou moins bien armés, et vous croyez que nous craignons les écueurs de mer? Allons donc! cherchez vos outils, vite, et mettons-nous à l'œuvre. Si vous refusez de nous aider, voici un des nôtres qui nous dirigera, et on se passera de vous.

Il désignait Moranbois, qui avait assez longtemps vécu sur le port de Toulon pour avoir des notions suffisantes, et qui se mit à l'œuvre sans attendre l'assentiment du patron. Léon, Lambesc, Marco et moi nous primes ses ordres et travaillâmes avec activité, tandis que Bellamare s'occupait de rassembler et de charger les armes. Il pensait que les craintes du patron n'étaient pas tout à fait illusoire, et que notre naufrage pourrait bien attirer les bandits de la côte, si nous nous trouvions loin d'un port.

Le patron nous regarda faire. La perte de ses marchandises l'avait complètement démoralisé. Craignant la mer beaucoup moins que les hommes, il se lamentait de nous voir allumer la torche et frapper à grand bruit sur les débris de l'*Alcyon*.

— Il ne faut pas nous *mettre le doigt dans l'œil*, me dit Moranbois, avec ce méchant bout de tablier et ces épaves détestables nous ne ferons pas un radeau pour quinze personnes; si nous pouvons en loger quatre, ce sera le bout du monde. Allons toujours, le radeau ne logeât-il que moi, je vous réponds de m'en servir pour aller chercher du secours.

Dans un moment de répit, je courus voir ce que devenaient les femmes. Serrées comme des oiseaux dans le nid, elles grelottaient de froid, tandis que nous étions en sueur. Je les engageai à marcher, aucune ne s'en sentit le courage, et pour la première fois je vis Impéria abattue. — Est-ce possible, vous? lui dis-je. Elle me répondit : — Je pense à mon père; si nous ne réussissons pas à sortir d'ici, qui le nourrira? — Moi, repris-je en déclamant une ré-

plique tirée d'un drame moderne; *il aura l'amitié de Beppo, s'il en réchappe!*

J'étais gai comme un pinson; mais le reste de la nuit dut paraître mortellement long à ces pauvres naufragées. Pour nous, il passa comme un instant, et le soleil nous surprit travaillant depuis quatre heures sans nous douter du temps écoulé. Aucun pirate ne s'était montré, le radeau était à flot; Moranbois en prit le commandement et s'y installa avec le patron et un des matelots. Il n'y avait place que pour trois, et Moranbois ne se fiait qu'à lui-même pour nous amener de prompts secours. Nous le vîmes avec émotion sauter sur cette misérable épave sans vouloir dire adieu à personne et sans montrer la moindre inquiétude. La mer était furieuse autour de l'écueil; mais nous apercevions à quelques milles une longue bande de rochers qui nous semblait être la côte de Dalmatie, et nous espérions que la traversée de notre ami serait rapide. Nous fûmes donc surpris de voir que le radeau, au lieu de se diriger de ce côté, gagnait le large, et bientôt il disparut derrière les lames amoncelées qui nous faisaient un très court horizon. C'est que le prétendu rivage n'était qu'une série d'écueils pires que celui où nous nous trouvions; nous pûmes nous en convaincre quand la brume du matin se dissipa. Nous étions dans une véritable impasse, entourés d'ilots plus hauts que le nôtre et qui nous dérobaient entièrement l'horizon du côté de la terre, sauf quelques pointes d'un blanc rosé qui nous apparaissaient au loin; c'était le sommet des alpes de la Dalmatie que nous avions déjà aperçues de la côte d'Italie, et dont il semblait que la traversée de l'Adriatique nous eût à peine rapprochés. Le matelot qu'on nous avait laissé ne nous renseigna en aucune façon; il ne parlait qu'un esclavon inintelligible, et comme Marco l'avait un peu raillé en mer, il ne voulait plus répondre à nos questions.

Du côté de la pleine mer, nous n'avions que d'étroites échappées, l'*Alyon* s'étant buté de façon à cacher son désastre à tous les points de l'horizon. Le splendide écroulement de montagnes submergées qui nous environnait présentait un décor magnifique d'horreur et navrant de nudité: pas un brin d'herbe sur la roche, pas un varech attaché à ses flancs, aucun espoir fondé de pêcher quoi que ce soit dans ces eaux claires et profondes, aucune chance d'en franchir les vagues toujours irritées, sans un secours du dehors. Nous fîmes en vain dix fois le tour de notre prison. De nulle part on n'apercevait un rivage hospitalier, et nous consultations en vain nos guides et nos cartes. En vain nous nous disions que les côtes orientales de l'Adriatique sont semées d'îles habitées; il n'y avait pas trace de vie autour de nous.

Nous ne fûmes pas encore trop effrayés de cette situation. On devait circuler sur toutes les côtes, et nous ne tarderions pas à voir apparaître de petites voiles autour de nous; dans tous les cas, le radeau ne pouvait tarder à en aborder quelque une et à lui signaler notre détresse.

Avec le retour du soleil, le vent avait complètement changé. Il soufflait de l'ouest avec violence, circonstance inquiétante sous tous les rapports. Aucune barque de pêche ne pouvait se mettre en mer, et aucune embarcation de voyage ne devait s'aventurer dans le voisinage des écueils. Moranbois pourrait-il aborder quelque part sans se briser? On avait lesté son radeau d'autant de vivres qu'il avait pu en contenir. Ce qui nous restait n'était pas rassurant, et nous jugeâmes prudent de retarder le plus possible le moment d'y recourir. La petite marée qui se fait sentir dans l'Adriatique gagnait l'entrée du bassin, et nous espérions, Marco et moi, qu'elle nous apporterait des coquillages, dont nous étions résolus à nous contenter pour ne pas toucher à la soute aux provisions.

Nous guettâmes le flot pour l'empêcher de remporter les richesses qu'il devait nous livrer. Il n'apporta que des coquilles vides. Impéria, qui avait repris son sang-froid, me pria de lui ramasser les plus jolies. Elle les prit, les tria, et, assise sur une pointe du roc, elle tira de sa poche la petite trousse à ouvrage d'aiguille qui ne la quittait jamais, et se mit à enfiler en collier ces tristes joyaux comme si elle eût dû s'en parer le soir pour aller au bal. Pâle et déjà amaigrie par une nuit de souffrance et d'angoisse mortelle, battue du vent, qui ne *jouait* pas avec sa chevelure, mais qui semblait vouloir la lui arracher, elle était sérieuse et douce comme je l'avais vue dans le foyer de l'Odéon, sortant de maladie et déjà travaillant à sa guipure, en attendant qu'on l'appelât pour travailler sur la scène.

— Tu la regardes, me dit Bellamare, qui la contemplait aussi; cette fille est certainement à un échelon au-dessus de l'humanité; elle est là comme un ange au milieu des damnés.

— Est-ce que vous souffrez? lui dis-je en le regardant avec surprise.

Je le trouvais si changé que j'en fus effrayé. Il comprit et me dit en souriant: — Tu n'es pas moins effrayant que moi; nous sommes tous effrayans! Nous sommes surmenés de fatigue. Il faut manger, autrement nous serons tous fous dans dix minutes.

Il avait raison. Lambesc commençait à se prendre de querelle avec Marco, et Purpurin, couché à moitié dans l'eau, récitait d'un air hébété des vers qui n'avaient aucun sens.

On courut aux provisions; elles n'étaient point avariées, mais, fournies par le patron de l'*Alcyon*, qui spéculait sur tout, elles

étaient de très mauvaise qualité, sauf le vin, qui était bon et en quantité suffisante pour plusieurs jours. Les femmes furent servies les premières. Une seule mangea de grand appétit, ce fut Régine, qui but d'autant, et comme nous n'avions pas d'eau potable, la caisse s'étant effondrée dans le naufrage, elle fut bientôt complètement ivre, et alla dormir dans un coin où la vague l'eût emportée, si nous ne l'eussions conduite un peu plus haut sur la falaise.

Lambesc, déjà surexcité, s'enivra aussi, et le petit Marco, qui pourtant était sobre, fut vite pris d'une gaieté fébrile. Les autres s'observèrent, et je mis de côté une partie de ma ration d'alimens sans qu'on s'en aperçût. Je commençais à me dire que Moranbois, s'il n'était pas englouti par la mer ou brisé à la côte, pouvait tarder à revenir, et je voulais soutenir les forces d'Impéria aux dépens des miennes jusqu'à la dernière heure.

Aucune voile ne nous apparut durant cette journée, qui devint brumeuse vers midi. Le vent tomba et le froid diminua. Nous nous occupâmes de construire un abri pour les femmes en brisant le rocher, qui tenait le milieu entre le marbre blanc et la craie, qui par conséquent nous offrait peu de résistance, et en y creusant une espèce de grotte dont on augmenta l'étendue avec un petit mur en pierres sèches. On leur fit un lit commun avec des caisses et des ballots, et on couvrit le tout d'une toile de décor qui, étrange dérision de la destinée, représentait la mer vue à travers des rochers. Une autre toile, retenue aux parois des rochers véritables par des cordes, forma le cabinet de toilette et le vestiaire de ces dames.

On s'occupa ensuite d'établir une vigie qui pût dépasser les écueils du côté de la mer. Nous guettâmes en vain les flots qui battaient notre prison; ils n'apportèrent pas le moindre débris de la mâture de l'*Alcyon*. Les faibles rouleaux de nos toiles de théâtre ne purent résister à la plus faible brise de mer; malgré l'art et le soin que nous mîmes à les assujettir, ils furent emportés au bout de peu d'instans, et il fallut renoncer à planter le signal de détresse.

La nuit nous surprit avant que nous eussions pu songer à nous construire un abri quelconque. Le vent d'est revint, et souffla de nouveau très froid et très rude. Trois ou quatre fois, nous dûmes replacer et consolider la tente des femmes, qui reposaient quand même, sauf Anna, qui rêvait et jetait de temps en temps un cri perçant; mais les autres étaient trop accablées pour s'en préoccuper.

Il nous restait bien quelques mauvais copeaux pour allumer du feu; Bellamare nous engagea à ménager cette ressource pour le moment extrême et dans le cas où l'un de nous se trouverait malade sérieusement. Nous pouvions être délivrés d'un moment à l'autre par l'approche d'une embarcation; mais il était évident

aussi que nous pouvions être prisonniers tant que le vent forcerait les navires à se tenir en pleine mer, ou tant que le brouillard de la journée nous empêcherait d'être signalés.

Le froid devint si vif vers le matin que nous sentions tous la fièvre nous envahir. Nous avions encore quelques vivres, mais personne n'avait faim, et on essayait de se réchauffer avec le contenu du tonneau de vin de Chypre, qui soulageait un instant et augmentait bientôt l'irritation.

Nous n'étions pourtant qu'au début de nos souffrances. La journée qui suivit nous apporta des torrens de pluie dont on se réjouit d'abord. Nous pûmes éteindre notre soif et faire une petite provision d'eau douce dans le peu de vases qu'on avait; mais nous étions glacés, et, la soif apaisée, la faim revint plus intense. Bellamare, secondé par l'assentiment de Léon, de Marco et de moi, décréta que nous devions résister le plus longtemps possible avant d'attaquer nos dernières ressources.

Cette seconde journée de vaine attente amena pour tous la première notion d'un abandon possible sur cette roche stérile. Le sentiment de détresse morale augmenta le mal physique. Nous fûmes plus consternés que nous ne l'avions été au moment du naufrage. Lambesc devint insoutenable de plaintes inutiles et de vaines récriminations. Le matelot qui nous était resté, et qui était une véritable brute, parlait déjà en pantomime de tirer au sort lequel de nous serait mangé.

Le soir, la pluie ayant cessé, on brûla, pour ranimer Anna, qui s'évanouissait à chaque instant, le peu de bois que l'on avait. Impéria, à qui je fis accepter les alimens que j'avais mis en réserve, les lui fit prendre; ce qui restait en magasin disparut pendant la nuit, dévoré par Lambesc ou par le matelot, peut-être par tous les deux. Toute l'eau douce mise en réserve y passa ou fut gaspillée.

Cette troisième nuit fit succéder un froid si vif à la pluie qui avait percé nos vêtemens, que nous ne pouvions plus parler, tant nos dents claquaient. On éventra la caisse aux costumes et on revêtit au hasard tout ce qu'elle contenait de pourpoints, de robes, de pelisses et de manteaux. Les femmes aussi étaient mouillées, la pluie avait pénétré et la toile qui leur servait de *velarium* et la voûte de roches spongieuses que nous leur avions creusée. Cette maudite roche ne gardait pas l'eau, que nous eussions pu mettre en réserve dans des trous, et elle ne nous protégeait pas.

On voulait brûler la caisse qui avait contenu nos oripeaux : Bellamare s'y opposa. Elle pouvait servir d'abri au dernier survivant.

Enfin le troisième jour ramena le soleil et avec la fin du brouillard l'espérance d'être aperçus. On se réchauffa un peu, on se fit

des illusions, Anna reprit un peu de forces ; l'ivresse consola encore ceux qui voulurent y recourir. Je ne pus empêcher le petit Marco de dépasser la dose nécessaire. Il détestait Lambesc, dont l'arrogance et l'égoïsme l'exaspéraient. Nous eûmes fort à faire pour les empêcher de se battre sérieusement.

Un soudain espoir de salut fit diversion, on apercevait enfin une voile à l'horizon ! On fit les signaux qu'on put faire. Hélas ! elle était trop loin, et nous étions trop petits, trop masqués par les écueils ! Elle passa ! Une seconde, une troisième, deux autres encore vers le soir, nous jetèrent dans un enthousiasme délirant et dans un accablement désespéré. Anna s'endormit sans qu'il fût possible de la réveiller pour lui faire prendre quelques coquillages que nous avions réussi à saisir. Lucinde mit sa tête dans son châle et resta comme pétrifiée. Régine recommença ses dévotions, une pâleur livide avait remplacé sur son visage la rougeur violacée de l'ivresse. Nous dûmes attacher Purpurin pour l'empêcher de se jeter à la mer, et calmer à grands coups de poing le matelot, qui se jetait sur nous pour boire notre sang.

La soif était redevenue notre supplice ; le vin de Chypre ne faisait plus que l'exaspérer, et il y eut des momens où, la bête prenant le dessus, je dus prier Bellamare et Léon, encore maîtres d'eux-mêmes, de m'empêcher de m'enivrer jusqu'à la mort.

Sans ce vin qui nous brûlait le sang et dévorait nos entrailles affamées, eussions-nous moins souffert ? Peut-être ; mais peut-être aussi aurions-nous péri par le froid et l'humidité avant de recevoir du secours.

La hutte que nous nous étions bâtie ne nous préservait guère. La caisse aux costumes était assez grande pour contenir une personne accroupie. Lambesc s'en était emparé, et, blotti dans ce refuge, il criait des injures et des menaces à quiconque en approchait, tant il craignait d'en être dépossédé. A force de tirer sur lui le couvercle, au risque d'étouffer, il le brisa et maugréa d'autant plus. — C'est bien fait, lui dit Bellamare, rien ne profite aux égoïstes. Vous ferez bien de nous survivre, car si c'est un autre qui est destiné à ce triste avantage, il ne fera certainement pas votre éloge funèbre.

Pour ne pas entendre l'aigre réponse de Lambesc, il m'emmena un peu plus loin et me dit : — Mon cher enfant, ce que nous souffrons ici n'est rien, si nous devons en sortir. Je ne veux pas en douter, mais je mentirais si je disais que j'en suis assuré, et quand même le fait serait évident, je ne pourrais secouer le profond chagrin que me cause la mort plus que probable de Moranbois. C'est la première fois de ma vie que la tristesse est plus forte que ma volonté. Tu es jeune, tu as du cœur et de l'énergie, Léon est un stoïque muet,

Marco est un enfant excellent, mais trop jeune pour une telle épreuve. C'est donc à toi de me donner du courage, si j'en manque. Veux-tu me promettre d'être l'*homme* et le chef de notre pauvre famille échouée, si Bellamare s'éteint soit dans la mort, soit dans le délire ?

— Vous êtes ingénieux en tout, lui répondis-je, même dans l'enseignement. J'ai compris... Tout à l'heure je faiblissais, vous trouvez le moyen de me ranimer en feignant de faiblir aussi. Merci, mon ami, je tâcherai, jusqu'à la dernière heure, d'être digne de vous seconder.

Il m'embrassa, et je sentis des larmes sur les joues de cet homme que j'avais toujours vu rire. — Laisse-moi pleurer comme une bête, reprit-il avec son sourire accoutumé, qui était devenu navrant. Moranbois n'aura pas d'autre adieu que ces larmes d'un ami, peut-être bientôt disparu aussi. Ce rude compagnon de ma vie errante était le dévouement personnifié. Il sera mort comme il devait mourir, celui-là ! Tâchons aussi de bien mourir, mon enfant, si nous devons rester sur cet écueil qui prolonge notre agonie. Il eût été facile de périr en sombrant avec la barque. Succomber à la soif et au froid, c'est plus long et plus grave. Soyons des hommes, allons ! Absténon-nous de ce vin qui nous exalte et nous affaiblit, j'en suis sûr. J'ai lu bien des relations de naufrages et le récit de suicides par inanition. Je sais que la faim cesse au bout de trois ou quatre jours ; nous sommes arrivés à ce terme ; dans deux ou trois autres jours, la soif aussi aura disparu, et ceux de nous qui sont bien constitués pourront encore vivre quelques jours sans délirer et sans souffrir. Arrangeons-nous pour soutenir par l'espoir et la patience les plus faibles, les femmes surtout. Anna est la plus nerveuse, c'est elle qui résistera le mieux. C'est la plus courageuse, c'est Impéria qui m'inquiète le plus, parce qu'elle s'oublie pour les autres, et ne songe plus à se préserver de rien. Sache que j'ai caché sur moi un trésor et que je le lui réserve, une boîte de dattes, bien petite, hélas ! et une fiole d'eau douce. N'attendons pas son premier symptôme de faiblesse, car avec ces natures-là, qui ne tombent que pour mourir, les secours tardifs sont superflus. Va la chercher de ma part, et quand nous la tiendrons ici, nous la forcerons de boire et de manger.

J'obéis en hâte sans dire à Impéria de quoi il s'agissait. Nous l'emmenâmes à la pointe de l'îlot, et là, Bellamare lui dit : — Ma fille, tu vas obéir, ou je te donne ma parole d'honneur que je me jette à la mer. Je ne veux pas te voir mourir de faim.

— Je n'ai pas faim, répondit-elle, je ne souffre de rien ; c'est moi qui me jeterai à la mer, si vous ne mangez pas tous les deux ce qui vous reste. — Elle refusait avec obstination, jurant qu'elle

était forte et pouvait attendre encore longtemps. En parlant ainsi avec animation, elle s'évanouit tout à coup. Quelques gouttes d'eau la ranimèrent, et quand elle fut mieux, nous la forçâmes, avec une autorité presque brutale, à manger quelques dattes. — N'en mangerez-vous pas aussi? nous dit-elle d'un ton suppliant. — Rappelez-vous votre père, lui dis-je, il ne vous est pas permis de renoncer à la vie.

Le jour suivant, qui fut le quatrième, il faisait encore un temps magnifique, nous nous réchauffions au soleil. La faiblesse commençait à nous envahir tous; on était calme, il n'y avait plus de vin. Lambesc et le matelot dormaient enfin profondément. Purpurin avait perdu la mémoire et ne récitait plus de vers. Nous entrâmes, Bellamare, Léon, Marco et moi, dans la petite enceinte réservée aux femmes. Impéria avait réussi à les ranimer par son inaltérable patience. Elle soutenait ses compagnes comme Bellamare soutenait ses compagnons. — Restez près de nous, nous dit-elle, nous ne sommes plus ni malades, ni maussades, voyez! nous nous sommes coiffées et habillées, nous avons rangé notre salon et nous recevons nos amis. Il nous semble impossible à présent que le secours n'arrive pas aujourd'hui, il fait si beau! Régine, qui est devenue une sainte par la peur de mourir, se figure qu'elle jeûne volontairement pour se racheter de ses vieux péchés. Lucinde a retrouvé son miroir égaré dans le déménagement et s'est convaincue que la pâleur lui allait très bien. Elle a pris même la résolution de pâlir son fard quand elle remontera sur les planches. Notre petite Anna est guérie, et nous avons projeté de faire la conversation comme si nous étions dans un entr'acte, sans nous rappeler que nous ne sommes pas ici pour notre plaisir.

— Mesdames, répondit Bellamare très gravement, nous acceptons votre gracieuse invitation, mais c'est à la condition que votre programme sera sérieux. Je propose de faire donner un gage à celui qui parlera de la mer, ou du vent, ou du rocher, ou de la faim et de la soif, enfin de quoi que ce soit qui rappelle l'accident désagréable qui nous retient ici.

— Adopté! s'écria tout le monde, et on pria Léon de réciter des vers de sa façon.

— Non, répondit-il, mes vers sont toujours tristes. J'ai toujours considéré ma vie comme un naufrage, et il ne faut point parler de cela ici. Ce serait du plus mauvais goût, la chose est décrétée.

— Eh bien! reprit Bellamare, nous allons faire un peu de musique. La caisse aux instrumens est chez vous, mesdames, elle vous sert de lit, si je ne me trompe; ouvrons-la, et que chacun fasse ce qu'il pourra.

Il me donna le violon et prit la basse, Marco s'empara des cym-

bales, et Léon de la flûte; nous étions tous un peu musiciens : car, dans les localités où l'on ne comprenait pas le français, nous chantions tant bien que mal l'opéra-comique, et quand les musiciens manquaient à l'orchestre, l'un de nous dirigeait les amateurs et faisait sa partie.

L'effet de notre concert fut de nous faire fondre tous en larmes. Ce fut comme une détente générale. Purpurin, attiré par la musique, vint embrasser les genoux de son maître en lui disant qu'il irait avec lui au bout du monde. — Au bout du monde! répondit mélancoliquement Bellamare, il me semble que nous y sommes assez comme ça.

— Un gage! lui cria Impéria, on ne fait pas d'allusion ici. Purpurin a bien parlé, nous irons tous au bout du monde, et nous en reviendrons.

Elle se mit alors à chanter et à danser en nous prenant par la main, et nous suivîmes son exemple sans nous souvenir de rien et sans nous apercevoir de la faiblesse de nos jambes; mais quelques instans après nous étions tous couchés et endormis sur la grève.

Je m'éveillai le premier. Impéria était près de moi. Je la saisis dans mes bras et l'embrassai passionnément sans savoir ce que je faisais. — Qu'est-ce donc? me dit-elle avec effroi, qu'est-ce qui nous arrive encore?

— Rien, lui dis-je, sinon que je me sens mourir, et que je ne veux pas mourir sans vous avoir dit la vérité. Je vous adore, c'est pour vous que je me suis fait comédien. Vous êtes tout pour moi, et je n'aimerai jamais que vous dans l'éternité. — Je ne sais pas ce que je lui dis encore, j'avais le délire. Il me semble que je lui parlai longtemps et d'une voix forte qui n'éveilla personne. Bellamare, habillé en Crispin, était immobile et inerte à côté de nous; Léon, en costume russe, avait la tête sur les genoux de Marco, enveloppé d'une toge romaine. Je les regardai avec hébètement. — Voyez, dis-je à Impéria, la pièce est finie! tous les personnages sont morts. C'était un drame burlesque; nous allons mourir aussi, nous deux, c'est pour cela que je vous dis le secret, le grand secret de mon rôle et de ma vie. Je vous aime, je vous aime éperdument, je vous aime à en mourir, et j'en meurs. — Elle ne me répondit pas et pleura. Je devins fou. — Il faut que cela finisse, lui dis-je en riant, et je voulus la lancer dans la mer; mais je perdis connaissance, et des deux jours qui suivirent je n'ai conservé qu'un vague souvenir. Il n'y eut plus ni gaieté, ni colère, ni tristesse; nous étions tous mornes et indifférens. La mer nous apporta quelques épaves chargées de misérables anatifes qui nous empêchèrent de mourir de faim et que nous ramassions avec une indolence étonnante, tant nous étions sûrs de périr quand même. Quelques gouttes de pluie

tombèrent et allégèrent à peine la soif : quelques-uns ne voulurent même pas profiter de ces minces soulagemens, qui réveillaient le désir assoupi de la vie. Je me souviens à peine de mes impressions, et je ne retrouve que certains retours de l'idée fixe. Impéria était continuellement dans mes rêves, car j'étais continuellement assoupi ; quand Bellamare, qui résistait encore à cet accablement, venait me secouer un peu, je ne distinguais plus la fiction de la réalité, et, croyant qu'il m'appelait pour la représentation, je lui demandais ma réplique d'entrée, ou bien je me figurais être avec lui dans la fameuse chambre bleue, et je lui parlais bas. Je crois que je révélai encore mon amour à Impéria, et qu'elle ne me comprit plus. Elle faisait de la guipure ou croyait en faire, car ses doigts raidis et transparens de maigreur s'agitaient souvent dans le vide. Un matin, je ne sais lequel, je sentis que quelqu'un de très fort me soulevait et m'emportait comme un enfant. J'ouvris les yeux, ma figure se trouva près d'une figure basanée que j'embrassai sans savoir pourquoi, car je ne la reconnaissais pas ; c'était celle de Moranbois.

Nous avons passé sept nuits et six jours sur l'écueil entre la vie et la mort. Ce qui advint de ma personne, je ne vous le dirai pas d'après mes impressions personnelles, je fus complètement abruti et comme idiot pendant une semaine. La plupart de mes camarades subirent la même conséquence de nos misères ; mais je vous tiendrai au courant d'après ce que je sus par Bellamare et Moranbois, à mesure que je recouvrai la raison et la santé.

La dernière nuit de notre martyre sur l'*écueil maudit*, Bellamare avait été réveillé en sursaut par le matelot, qui voulait l'étrangler pour le manger. Il s'était défendu, et le résultat de la lutte avait été un plongeon de l'ennemi dans la mer. Il n'avait pas reparu, et personne ne l'avait pleuré ; seulement Lambesc avait exprimé quelque regret de ce que, l'ayant occis en cas de légitime défense, Bellamare avait cédé aux poissons les restes de ce misérable. Lambesc ne reculait nullement devant l'éventualité de manger son semblable, si peu appétissant qu'il fût, et, s'il s'en fût senti la force, je ne sais à quelle tentative il se fût porté contre nous.

Mais c'est la campagne de Moranbois qui doit vous intéresser. Voici ce qui lui arriva à partir du moment où il s'embarqua sur le radeau.

A peine fut-il sorti du flot qui battait les écueils avec tant de rage qu'il se sentit emporté au large par un courant extraordinaire et tout à fait inexplicable. Le patron de l'*Alcyon* n'y comprenait rien, et disait que de mémoire d'homme on n'avait vu chose pareille sur l'Adriatique. En gagnant la terre où, après vingt heures de lutte désespérée, il arriva seul et roulé sur les rochers avec les débris du radeau et les cadavres de ses deux compagnons, notre ami

comprit ce qui s'était passé. Un tremblement de terre, dont nous n'avions pas eu conscience au moment de notre naufrage, avait jeté l'épouvante sur les côtes de la Dalmatie, et, changeant peut-être la configuration sous-marine des récifs où nous avions échoué, avait produit une sorte de ras de marée qui dura plusieurs jours.

Moranbois venait d'échouer, lui, sur un pauvre îlot habité par quelques pêcheurs, dans les parages de Raguse. Il fut recueilli par eux à demi mort. Ce ne fut qu'au bout de quelques heures qu'il put s'expliquer par gestes, car ils ne comprenaient pas un mot de français ni d'italien. Tout ce qu'il put obtenir d'eux, ce fut d'être conduit dans une autre île, où il trouva les mêmes obstacles pour se faire comprendre, les mêmes difficultés pour gagner le continent. Vous savez que ce pays a été autrefois ravagé par de furieux tremblemens de terre, dont l'un a même détruit de fond en comble la splendide cité de Raguse, la seconde Venise, comme on l'appelait alors. Moranbois trouva les habitans du rivage beaucoup plus effrayés pour eux-mêmes que pressés d'aller au secours des autres. Il se traîna jusqu'à Gravosa, qui est le faubourg et le port de guerre de Raguse, et là, succombant à la fatigue, au chagrin, à la colère, il fut si mal qu'on le porta à l'hôpital, où il crut mourir sans pouvoir nous sauver.

Quand il put se lever et s'aboucher avec les autorités locales, on le prit pour un fou, tant il était exalté par la fièvre et le désespoir. Son récit parut invraisemblable, et on parla de l'enfermer. Vous devinez bien que son langage, habituellement peu parlementaire, avait pris en de telles circonstances une énergie qui ne prévenait pas en sa faveur. On le soupçonnait de vouloir emmener une embarcation pour une vaine recherche de naufragés imaginaires, afin de livrer cette capture à des pirates. Il fut même question de le constituer prisonnier, comme ayant assassiné le patron de l'*Alcyon*. Enfin, quand il fut parvenu à prouver sa sincérité et que le temps fut devenu calme, il réussit à louer à tout prix une tartane dont l'équipage se moquait de lui et le conduisait à l'aventure, sans se presser et sans consentir à approcher des écueils où il voulait précisément la faire entrer. Il louvoya très longtemps avant de reconnaître l'endroit où nous étions, et n'y put pénétrer qu'avec une barque de sauvetage dont il s'était fait accompagner.

Tout ceci vous explique comment il ne put arriver à nous qu'au moment où nous ne conservions plus ni espérance ni désir de lutter. Je dois excepter Bellamare, dont les souvenirs nets nous prouvèrent qu'il n'avait pas cessé un instant de veiller sur nous et de se rendre compte de notre situation.

La tartane nous transporta au port de Raguse, et c'est là seulement qu'au bout de quelques jours je retrouvai la mémoire du

passé et la notion du présent. Nous avons tous été très malades, mais avec mon grand corps jeune, robuste et par conséquent exigeant en fait d'alimentation, j'avais été plus éprouvé que les autres. Moranbois s'était remis en deux jours, Anna était encore si faible qu'il fallait la porter; Lambesc était mieux que nous tous au physique, mais le moral était profondément troublé, et il continuait à se croire sur l'écueil et à se lamenter stupidement. Lucinde jurait que jamais plus elle ne quitterait le plancher des vaches, et, collée à son miroir, se tourmentait de la longueur de son nez, rendue plus apparente par l'affaissement de ses joues. Régine au contraire n'était point fâchée d'être maigrie et trouvait encore le mot pour rire, le mot cynique surtout; elle avait fait des progrès sous ce rapport. Léon avait gardé tout son jugement, mais il souffrait du foie, et sans se plaindre paraissait plus misanthrope qu'auparavant. Marco était en revanche plus sensible et plus affectueux, ne parlant que des autres et s'oubliant lui-même. Purpurin était devenu presque muet d'hébètement, et Moranbois lui souhaitait de rester ainsi.

Quant à Impéria, qui m'intéressait plus que tous les autres, elle était mystérieuse dans l'accablement comme en tout : elle avait moins souffert physiquement que ses compagnes, grâce aux petits secours que Bellamare et moi l'avions forcée d'accepter; mais son esprit semblait avoir subi une commotion particulière. Elle avait été moins malade, elle était plus affectée, et ne pouvait souffrir qu'on reparlât des souffrances passées. — Elle a été sublime jusqu'au bout, me dit Bellamare, à qui je témoignais ma surprise; elle n'a songé qu'à nous, nullement à elle. A présent il se fait une réaction, elle paie l'excès de son dévouement, elle nous a tous pris un peu en grippe pour lui avoir causé trop de fatigue et de souci. Autant je l'ai vue douce et patiente avec les agonisants que nous étions, autant elle se sent exigeante et irritable avec les convalescens que nous sommes; elle ne s'en rend pas compte. Faisons comme si nous ne nous en apercevions pas. Dans quelques jours, l'équilibre sera rétabli. Dame nature est une implacable souveraine; le dévouement la dompte, mais elle reprend ses droits quand ce grand stimulant n'a plus besoin de fonctionner.

Impéria retrouva en effet son équilibre en peu de temps, excepté avec moi. Elle me semblait méfiante, elle était même épilogueuse et railleuse par momens. Elle se reprenait en me voyant surpris et affligé, mais ce n'était plus l'abandon et l'amitié d'auparavant. Que s'était-il donc passé durant mes jours de délire? Je ne pus me rappeler que ce que je vous ai dit. C'était bien assez pour la mettre en garde contre moi; mais l'avait-elle compris? pouvait-elle s'en souvenir? ne devait-elle pas attribuer mon transport à la fièvre qui me

dévorait alors? Je n'osai pas l'interroger, dans la crainte précisément de lui remettre en mémoire un fait peut-être oublié. J'y mis aussi de l'insouciance au commencement. J'étais trop affaibli pour me sentir amoureux, et j'aimais à me persuader que je ne l'avais jamais été. Il est certain que nous étions tous singulièrement dépéris et calmés. Quand nous nous trouvâmes réunis pour la première fois sur la terrasse d'une petite villa qu'on nous avait louée sur la colline boisée qui domine le port, ce ne fut pas la maigreur et la pâleur de nos visages qui me frappèrent, ils étaient déjà moins effrayans qu'ils n'avaient été sur l'écueil; ce fut une expression commune à tous et qui établissait une sorte de ressemblance de famille sur les traits les plus dissemblables. Nous avions les yeux agrandis et arrondis, comme terrifiés, et, par un contraste douloureux à voir, un sourire d'hébétement crispait nos lèvres tremblantes. Nous avions tous une sorte de bégaiement et plus ou moins de surdité. Quelques-uns s'en ressentirent même longtemps.

Bellamare, qui ne s'était pas reposé un instant, veillant sur nous tous, contrôlant les ordonnances des médecins du pays, qui ne lui inspiraient pas de confiance, nous administrant lui-même les médicamens de sa pharmacie portative, commençait à ressentir la fatigue au moment où la nôtre se dissipait. Nous étions depuis quinze jours dans ce petit port, sur un coteau charmant, en vue des belles montagnes d'un gris bleuâtre qui l'enserrent, et aucun de nous n'était encore en état de travailler ni de voyager. Depuis Ancône, c'est-à-dire depuis près d'un mois, nous n'avions rien gagné, et nous avons beaucoup dépensé, Bellamare n'ayant rien voulu épargner pour notre rétablissement. La situation financière s'aggravait chaque jour, et chaque jour aussi se rembrunissait le front de Moranbois; mais il n'en voulait rien dire, craignant que, pour organiser des représentations à Raguse, Bellamare ne se donnât trop vite des soucis et des fatigues nouvelles. Y avait-il un théâtre à Raguse? Nous n'en savions rien et ne nous en embarrassions guère. Nous avions sauvé nos toiles de fond, et Léon se disposait à les repeindre, tandis que Marco et moi nous occupions nos loisirs à les *remaroufler* (1). Je ne m'inquiétais de rien, moi. J'avais encore ma petite fortune en papier dans ma ceinture, et je regardais cette valeur comme le salut du directeur et de la troupe quand la caisse serait tout à fait vide.

Mais le salut ne devait pas encore venir de moi. Un soir, comme nous prenions le café dans le verger, sous les citronniers en fleur, on nous annonça la visite du propriétaire de la villa, qui était aussi

(1) Maroufler le décor, c'est l'encoller en dessous et le garnir de papier pour empêcher la transparence des toiles.

le propriétaire de la tartane que Moranbois avait louée pour aller à notre recherche. Rien n'était encore payé. — Voici le quart d'heure de Rabelais, nous dit Bellamare en regardant Moranbois, qui jurait entre ses dents. — Soyez tranquilles, leur dis-je, je suis encore en fonds, recevons poliment le créancier.

Nous vîmes alors apparaître un jeune homme de haute taille, serré à la ceinture comme une guêpe, ruisselant d'or et de pourpre, beau de visage comme l'antique, et plein de grâce majestueuse dans son riche costume de palikare. — Lequel de vous, messieurs, dit-il en bon français et en saluant avec courtoisie, est le directeur de la troupe?

— C'est moi, répondit Bellamare, et j'ai à vous remercier de la confiance avec laquelle le gardien de cette villa m'a, en votre nom, autorisé à m'y installer avec mes pauvres naufragés encore malades, sans me demander d'arrhes; mais nous sommes en mesure...

— Il ne s'agit pas de cela, reprit le brillant personnage; je ne loue pas cette maison, je la prête. Je ne fais pas non plus payer à des naufragés le secours que tout homme doit à ses semblables.

— Mais, monsieur...

— Ne parlez plus de cela, ce serait m'offenser. Je suis le prince Klémenti, riche en mon pays, ce qui serait pauvreté dans le vôtre, où l'on a d'autres besoins, d'autres habitudes, mais aussi d'autres charges. Tout est relatif. J'ai été élevé en France, au collège Henri IV. Je suis donc un peu civilisé et un peu Français; ma mère était Parisienne. J'aime le théâtre, dont je suis privé depuis longtemps, et je considère les artistes comme gens d'esprit et de savoir qui seraient bien nécessaires à notre progrès. Ma visite n'a pas d'autre objet que celui de vous emmener passer le printemps dans nos montagnes, où vous vous rétablirez tous promptement dans un air salubre, au milieu de gens de cœur que vos talents charmeront, et qui se regarderont, ainsi que moi, comme vos obligés, quand vous voudrez bien leur en faire part.

Bellamare, séduit par cette gracieuse invitation, nous consulta du regard, et, se voyant généralement approuvé, promit de se rendre aux ordres du prince pour quelques jours seulement, aussitôt que nous serions en état de jouer et de chanter.

— Non, non, reprit le beau Klémenti, je ne veux pas attendre. Je veux vous emmener, vous donner du bien-être et du repos chez moi tout le temps qu'il vous en faudra; vous n'y jouerez la comédie que quand il vous plaira, et pas du tout, si bon vous semble. Je ne vous considère encore que comme des naufragés auxquels je m'intéresse, et dont je veux faire mes amis en attendant qu'ils soient mes artistes.

Léon, qui n'aimait pas les protecteurs, objecta que nous étions

attendus à Constantinople et que nous avons pris des engagements.

— Avec qui? s'écria le prince, avec M. Zamorini?

— Précisément.

— Zamorini est un coquin qui va vous exploiter et vous laisser sans ressources sur le pavé de Constantinople. L'année dernière, j'ai trouvé à Bucharest une Italienne qu'il avait emmenée comme *prima donna*, et qu'il avait abandonnée dans cette ville, où elle était servante d'auberge pour gagner son pain; sans moi, elle y serait encore. Aujourd'hui elle chante à Trieste avec succès. C'est une personne distinguée, qui a conservé de l'amitié pour moi, et à qui j'ai rendu sa liberté après lui avoir demandé quelques leçons de chant. Je ne vous demanderai, à vous, que de causer avec moi de temps à autre pour me dérouiller et me perfectionner dans le français, que je crains d'oublier. Quand vous serez tous bien portans, vous reprendrez votre volée, si vous l'exigez, et si vous tenez à aller chez nos ennemis les Turcs, je vous en faciliterai les moyens; mais je serais bien étonné si Zamorini n'a pas fait faillite avant ce moment-là. Il avait une femme fort belle qui remontait son commerce quand il était à bas. Elle s'est lassée d'être exploitée par ce misérable, et l'a quitté afin d'exploiter pour son propre compte un Russe de la Mer-Noire, qui l'a emmenée il y a trois mois.

Le beau prince continua de causer ainsi avec cette facilité d'élocution qui est particulière aux Esclavons, car il n'était point Albanais, comme nous l'avait fait croire la ressemblance de son costume avec celui de cette nation. Il se disait Monténégrin, mais il était plutôt de l'Herzégovine ou de la Bosnie par ses ancêtres. Chose très plaisante, lesdits ancêtres, dont nous vîmes bientôt les portraits chez lui, avaient le type carré et osseux des Hongrois, et il devait son beau type grec à sa mère qui, nous le sûmes plus tard, était une marchande de modes de la rue Vivienne, pas plus Grecque que vous et moi. Ce personnage expansif et parfaitement aimable à la surface nous séduisit presque tous, et comme il assurait que sa principauté n'était qu'à une journée de Raguse, nous cédâmes au désir qu'il exprimait de nous emmener dès le lendemain.

Comme la rade de Gravosa est fort profonde dans les terres, nous fûmes rembarqués avec tout notre matériel dans la tartane qui nous avait amenés, et dont le prince nous fit les honneurs avec beaucoup de désinvolture. Il ne parut pas se douter que l'intérieur eût pu être plus propre, et ce détail nous donnait à penser sur les habitudes du pays. Du reste, cette embarcation, dont le prince se servait rarement, et qui le reste du temps faisait le cabotage à son profit, ne manquait pas de prétentions quand elle transportait son altesse. On la couvrait alors d'une tente bariolée et on y adaptait une sorte de *roof* découpé et décoré dans le goût des fêtes de

nos boulevards. Il est vrai que cette ornementation semblait avoir passé par les mains d'un décorateur de Carpentras.

On nous débarqua pour nous faire gagner en voiture Raguse, où un copieux déjeuner nous attendait, et où il nous fut permis de visiter le palais des doges avant de remonter dans les voitures de louage. Enfin nous nous dirigeâmes vers les montagnes par une belle route ombragée qui montait assez doucement, et qui à chaque détour nous faisait embrasser un pays admirable. Nous étions re-devenus gais, insoucians, prêts à tout accepter. Le voyage en terre ferme était notre élément, toutes nos peines s'effaçaient comme un rêve.

Mais au bout d'un court trajet plus de route, un affreux sentier à pic. Les voitures sont payées et renvoyées. Les caisses et les décors sont confiés à des gens *ad hoc*, qui les transporteront à bras en deux jours. Des mules, conduites par des femmes aux haillons pittoresques, nous attendaient sur le sommet de la montagne, qu'il nous fallut gravir à pied. Je le fis avec plaisir pour mon compte, en sentant que mes jambes, loin de refuser le service, s'affermis-saient à chaque pas; mais je craignais pour Bellamare et pour Impéria la suite d'un voyage qui ne s'annonçait pas comme semé de fleurs.

Il fut très pénible en effet. D'abord nos femmes eurent peur en se trouvant perchées sur des mules dans des sentiers vertigineux, et confiées à d'autres femmes qui ne cessaient de jaser et de rire, tenant à peine la bride des montures et leur laissant raser avec insouciance le bord des précipices. Peu à peu cependant nos actrices se fièrent à ces robustes montagnardes, qui font tous les durs travaux, dont se dispense l'homme, adonné seulement à la guerre; mais la fatigue fut grande, car il nous fallut faire ainsi une dizaine de lieues, presque toujours courbés en avant ou en arrière sur nos montures, et ne pouvant respirer qu'à de courts intervalles sur un terrain uni. Léon, Marco et moi, nous préférâmes marcher, mais il fallut aller vite; le prince, monté sur un excellent cheval, qu'il maniait avec une *maestria* éblouissante, tenait la tête de file avec deux serviteurs à longues moustaches, courant à pied derrière lui, la carabine sur l'épaule et la ceinture garnie de coute-las et de pistolets. Les montagnardes, fières de leur force et de leur courage, se faisaient un point d'honneur de les suivre à courte distance. Nous marchions derrière, ennuyés et embarrassés de nos mules et de nos chevaux, qui ne se faisaient pas remorquer par la bride, — ils étaient pleins d'ardeur et d'émulation, — mais qui, vou-lant toujours passer devant nous, faisaient rouler des avalanches de pierres dans nos jambes. Lambesc se fâcha tout rouge avec son mu-

let, qui, en évitant ses coups, perdit la tête et se lança dans l'abîme. Le prince et son escorte n'en prirent pas le moindre souci. Il fallait sortir du défilé avant la nuit, nous mourions de soif, et le rocher calcaire n'avait pas un filet d'eau à nous offrir.

Enfin, au crépuscule du soir, nous nous trouvâmes sur le gazon d'une étroite vallée que surplombaient de tous côtés des cimes désolées. Une grande maison surmontée d'un dôme, et d'où partaient des lumières, s'étendait sur une colline à peu de distance. Cela avait l'air d'un vaste couvent. C'était un couvent en effet. Notre prince avait rang d'évêque, bien qu'il fût laïque, et cet antique monastère, où ses oncles avaient régné en princes, était devenu la résidence où il se prélassait en évêque.

Je ne vous expliquerai pas les étrangetés de cet état social d'un pays chrétien qui est censé turc, et qui, toujours en guerre contre ses oppresseurs, n'obéit et n'appartient en somme qu'à lui-même. Nous étions à la limite de l'Herzégovine et du Montenegro. Je n'ai presque rien compris à ce que j'ai vu là de bizarre et d'illogique selon nos idées. J'y ai peut-être porté l'insouciance du Français et la légèreté de l'artiste qui voyage pour promener son esprit à travers des choses nouvelles sans vouloir se pénétrer du pourquoi et du comment. A des acteurs, tout est spectacle; à des acteurs ambulans, tout mieux encore est surprise et divertissement. Si le comédien se pénétrait en philosophe des idées d'autrui, les choses ne l'impressionneraient plus comme il a besoin d'être impressionné.

Mes camarades étaient comme moi sous ce rapport. Rien ne nous parut plus simple que d'avoir un couvent pour palais, et un guerrier monténégrin pour abbé.

Nous nous attendions pourtant à voir apparaître une longue file de moines sous ces voûtes romanes. Il n'y avait qu'un seul religieux, qui gouvernait la pharmacie et la cuisine. Le reste de la communauté grecque avait été transféré dans un autre couvent, que le prince lui avait fait bâtir à peu de distance de l'ancien. Celui-ci tombant en ruine, il l'avait fait réparer et fortifier. C'était donc aussi une citadelle, et une douzaine de têtes de morts qui ornaient le couronnement d'une tourelle d'entrée témoignaient de la justice sommaire du souverain hobereau. Couper des têtes avec le *chic* oriental tout en parlant de Déjazet, se battre comme un héros d'Homère tout en imitant Grassot, ces contrastes vous résumeront en deux mots l'existence inénarrable du prince Klémenti.

Il avait des vassaux comme un baron du moyen âge, et ces vassaux guerriers étaient plutôt ses maîtres que ses cliens. Il était chrétien fervent, et il avait un harem de femmes voilées qu'on n'apercevait jamais. Comme avec le mélange de mœurs et coutumes

qui caractérise les provinces limitrophes il avait cette particularité d'être Français par sa mère et par ses années de lycée, il offrait le type le plus bizarre que j'aie jamais rencontré, et je dois vous dire que, sans sa richesse relative et son patriotisme éprouvé, il n'eût probablement pas été accepté par ses voisins, plus sérieusement dramatiques, les chefs éternellement insurgés du Montenegro et de la Bosnie.

Ses sujets, au nombre d'environ douze cents, étaient de toutes les origines, et se vantaient d'avoir des aïeux mirdites, guègues, bosniaques, croates, vénitiens, serbes, russes; il y avait peut-être aussi des auvergnats! Ils étaient de toutes les religions, juifs, arméniens, coptes, russes, catholiques latins, catholiques grecs; il y avait même parmi eux bon nombre de musulmans, et ceux-ci n'étaient pas les moins dévoués à la cause de l'indépendance nationale. Le prince possédait aussi un village, c'est-à-dire un campement de tchinganes idolâtres qui sacrifiaient, dit-on, des rats et des chouettes à un dieu inconnu.

Nous fûmes installés tous dans deux chambres, mais si vastes que nous aurions pu nous y livrer à des exercices d'hippodrome. Des tapis d'Orient un peu fanés, mais encore très riches, divisaient en plusieurs compartimens la chambre des femmes, et leur permettaient d'avoir chacune un chez-soi. Dans celle des hommes, une énorme natte d'aloès divisait l'espace en deux parts égales, une pour dormir, l'autre pour se promener. En fait de lits, des divans et des coussins à profusion; pas plus de draps et de couvertures que dans la chambre bleue.

Le prince, après nous avoir souhaité le bonsoir, disparut, et le moine cuisinier nous apporta du café et des conserves de rose. Nous pensâmes que c'était l'usage avant le repas, et nous attendîmes un souper qui ne vint point. On se jeta sur les confitures, et, comme nous étions très fatigués, on s'en contenta, espérant être dédommagé par le déjeuner du lendemain.

Dès la pointe du jour, me sentant très dispos quand même, je courus voir le pays avec Léon. C'était un décor admirable, une oasis de verdure dans un cadre d'escarpemens grandioses couronnés par des cimes encore couvertes de neige. A une brèche de forme particulière, je reconnus ou crus reconnaître la dentelure d'alpes roses que nous avions eu le loisir d'admirer dans cette direction durant notre captivité sur l'écueil.

La vallée que dominait le manoir n'avait pas deux kilomètres d'étendue, c'était une longue prairie que nous franchîmes rapidement pour voir au-delà. Ce bel herbage bordé d'amandiers en fleur semblait fermé par une muraille calcaire à pic; mais nous avons remarqué dans notre voyage, la veille, que les innombrables val-

lons enfermés dans le réseau bizarre de ces alpes communiquaient entre eux par des brèches étroites, et un peu d'escalade nous permit de pénétrer dans une autre vallée plus vaste que la première et bien cultivée, qui faisait la meilleure partie des domaines du prince. Un ravissant petit lac y recevait les eaux sortant d'une grotte et ne les rendait pas à la surface. Léon m'expliqua que c'était un *ponor*, c'est-à-dire un de ces nombreux ruisseaux et fleuves souterrains qui montrent et cachent de place en place leur cours mystérieux dans ce pays peu accessible, dont la géographie n'existe pas encore.

Cette eau faisait la richesse du prince Klémenti, car c'est la sécheresse qui est le fléau de ces contrées en même temps que la garantie de leur indépendance. Il y existe, m'a-t-on dit, des espaces considérables, de véritables sabaras, où, faute d'eau, les troupes ennemies ne peuvent faire campagne.

En rentrant de notre promenade, nous trouvâmes nos actrices faisant une razzia de soupières et de baquets dans les cuisines. On n'avait pas soupçonné que des chrétiens eussent besoin de faire des ablutions, et les cuvettes et autres vaisseaux de toilette de faïence anglaise qui décoraient l'office servaient à contenir des pâtés de gibier.

De son côté, Bellamare réclamait au moine cuisinier un déjeuner plus solide que le souper de la veille. Celui-ci s'excusa avec une politesse obséquieuse, disant que le repas serait pour midi, et qu'il n'avait pas d'ordre pour le devancer. On prit encore patience et beaucoup de café. Le frère Ischirion, ce cuisinier barbu, en robe noire et en bonnet de juge, avait bien autre chose à faire que d'écouter nos plaintes. C'était une sorte de maître Jacques qui, en ce moment, fourbissait des armes et des mors de chevaux. Comme il parlait italien, il nous apprit que le prince était parti de grand matin pour organiser la revue de son armée, qui devait avoir lieu sur la pelouse à dix heures. Il ajouta que probablement son altesse avait à cœur d'offrir ce divertissement à nos illustrissimes seigneuries. Libre à nous de le croire, mais en réalité le prince avait de plus sérieuses préoccupations.

Nos actrices, averties de la solennité qui se préparait, s'habillèrent du mieux qu'elles purent. Leurs toilettes de ville avaient bien éprouvé quelques avaries sérieuses sur le *scoglio maledetto*; mais avec le goût et l'adresse des Françaises et des artistes elles réparèrent lestement le dommage, et purent se montrer dans une tenue qui nous faisait honneur. Elles nous rendirent le service de recoudre bien des boutons absents à nos habits et de repasser plus d'un col de chemise outrageusement déformé. Enfin à dix heures nous étions assez présentables, et, après s'être fait annoncer, le prince nous

apparut dans tout l'éclat de son costume de guerre, les jambières blanches rehaussées de galons rouge et or d'un travail merveilleux, la fustanelle d'un blanc de neige sur des grègues de cachemire écarlate, le dolman de drap rouge chamarré de boutons et de passementeries étincelantes avec des manches de soie brodées d'or et d'argent, la toque d'astrakan et de velours surmontée d'une aigrette retenue par une agrafe de pierreries, la ceinture tout en or, remplie d'un arsenal d'yatagans et de pistolets qui s'allongeaient en têtes d'oiseaux et de serpens. Il était si beau, si beau qu'il avait l'air de sortir de la boîte enchantée de quelque génie des *Mille et une nuits*. Il nous conduisit sur la plate-forme de la tour d'entrée, et c'est là que les têtes coupées, auxquelles nos femmes n'avaient pas encore fait attention, les frappèrent d'horreur et de dégoût. Impéria, à qui le prince avait offert son bras et qui s'avancait la première, étouffa un cri, et, quittant son guide avec précipitation, s'élança sur l'escalier en spirale en disant à ses compagnes, qui la suivaient : — Pas là! n'allez pas là, c'est hideux!

La peur des femmes est toujours accompagnée d'une avide curiosité. Bien que très effrayées d'avance, Anna, Lucinde et Régine voulurent voir, et revinrent à nous en criant comme des folles. Le prince se mit à rire du bout des lèvres, un peu surpris, un peu blessé; mais il ne put les décider à rester dans un lieu si empreint de couleur locale. Il eut beau leur dire que des têtes de Turcs n'étaient pas des têtes humaines et qu'elles étaient desséchées par le vent, par conséquent fort propres; elles déclarèrent qu'elles renonceraient au plaisir de voir la revue plutôt que de la voir en cette compagnie. Klémenti nous conduisit sur une autre tour, ce qui le contrariait un peu et le forçait à modifier son programme de spectacle, c'est-à-dire son plan de manœuvre; puis il nous quitta, et nous le vîmes reparaître sur le pont-levis, piaffant et rutilant sur un magnifique cheval de montagne qui jetait du feu par toutes ses ouvertures, et qui semblait vouloir avaler tous les autres.

Le spectacle fut très beau. L'armée se composait de deux cent cinquante hommes, mais quels hommes! Ils étaient tous grands et maigres, élégans, bien costumés, armés jusqu'aux dents et cavaliers admirables. Leurs petits chevaux, hérissés et nerveux comme des chevaux cosaques, dévoraient le terrain. Ils exécutèrent plusieurs figures très habilement rendues, imitant surtout des charges de cavalerie, descendant et remontant du même galop la pente rapide de la vallée, sautant des fossés énormes et se retrouvant en bon ordre de manœuvre après un steeple-chase à faire frémir. Il y eut ensuite une petite guerre d'embuscade dans les rochers qui nous faisaient face. Les cavaliers se serraient sur d'étroites plates-

formes avec leurs chevaux, qu'ils tenaient d'une main tandis que de l'autre ils s'envoyaient des coups de fusil; ensuite ils s'exercèrent à tirer à balle au galop sur des têtes de Turcs, cette fois postiches.

Le prince prit part à tous ces exercices et y déploya une adresse accompagnée de grâce qui donna un nouveau lustre à sa prestigieuse beauté. Un festin homérique réunit ensuite tous les guerriers sur la pelouse. Vingt moutons y furent servis entiers. Officiers et soldats assis sur l'herbe, sans distinction de rang, mangèrent avec leurs doigts fort gravement et fort proprement, sans faire une tache à leurs beaux habits.

La fumée de ces viandes nous rappela que nous étions presque à jeun depuis Raguse, et, bien que l'on ne parût point songer à nous, nous nous invitâmes nous-mêmes et descendîmes de notre observatoire avec la résolution de gens qui n'avaient nulle envie de recommencer le jeûne de l'écueil maudit.

Le prince, qui présidait le banquet, était en train de porter un *toast* qui dégénérait en *speech*. Nous nous dirigeâmes droit sur le frère Ischirion, qui officiait en plein vent, et Bellamare s'empara d'une casserole qui bouillait sur la cantine et qui contenait la moitié d'un mouton avec du riz. Le moine voulut s'y opposer.

— Veux-tu que je te crève? lui dit Moranbois en fixant sur lui son regard d'oiseau de proie.

Le malheureux comprit ce regard à défaut de la formule de menace, soupira et laissa faire.

Réfugiés et cachés dans un massif de lentisques, nous fîmes chère lie, chacun de nous se détachant à son tour pour aller s'emparer ouvertement, qui d'une pièce de gibier, qui d'un poisson du lac de la vallée voisine. Le prince s'aperçut de notre manège, et, se dérochant un moment aux soins de son empire, il se glissa parmi nous, s'excusant de ne pas nous avoir invités à ce festin tout militaire, parce que ce n'était pas l'usage d'y admettre des étrangers, et qu'en tout temps d'ailleurs les femmes ne mangeaient pas avec les hommes.

— Monseigneur, lui répondit Bellamare, nous sommes tous Avergnats, nous autres, ni hommes ni femmes, c'est-à-dire tous égaux. Libre à vos guerriers de l'*Iliade* de nous prendre pour des tchinganes, mais nous avons faim et nous ne pouvons pas vivre de confitures sèches. Faites que nous mangions de la viande, ou renvoyez nous: car, avec le régime trop recherché auquel votre ministre des affaires culinaires paraît vouloir nous soumettre, jamais nous ne serons capables de vous réciter trois vers.

Le prince daigna sourire et nous promettre que dès le lende-

main nous serions traités à l'euro péenne. — Il faut, ajouta-t-il, que vous me laissiez cette journée, consacrée à des affaires bien sérieuses. Demain je serai tout à vous.

— Puisqu'il en est ainsi, dit Moranbois dès qu'il eut tourné les talons, lestons nos poches pour le reste de la journée.

Et il plongeait plusieurs perdrix rôties dans sa vaste sacoche de voyage.

Nous allâmes passer le reste de la journée au bord du petit lac que Léon et moi avons découvert le matin. C'était un endroit vraiment délicieux. Au milieu, l'eau était limpide comme du cristal ; à l'entrée et à la sortie du torrent souterrain qui l'alimentait, elle bouillonnait dans des rochers couverts de lauriers-roses et de myrtes en fleur. Nous nous sentîmes tous guéris dans cette oasis, et on se livra à des accès de gaieté folle que depuis bien longtemps nous ne connaissions plus ; même Moranbois et Léon se déridèrent, et Purpurin essaya de faire de la poésie.

Nous eûmes un reste de spectacle en voyant défilér sur le chemin qui traversait la prairie les beaux cavaliers qui nous avaient donné la *fantasia* et qui s'en allaient par groupes, s'enfonçant dans divers angles de la montagne par des sentiers que nous ne pouvions deviner. De temps en temps, ces groupes reparaissaient sur des hauteurs vertigineuses. L'or de leurs costumes et leurs belles armes étincelaient au soleil couchant.

— Je n'ai jamais été à l'Opéra, dit judicieusement Purpurin, mais je trouve que ceci est encore plus beau.

Nous nous serions oubliés là jusqu'à la nuit, quand un grand vieillard à longues moustaches blanches, les bras nus jusqu'à l'épaule, et portant un fusil démesuré en guise de houlette, passa avec un troupeau, s'arrêta en nous saluant d'un air affable et grave, et nous tint un discours qu'aucun de nous ne comprit ; mais, comme il nous montrait avec insistance tantôt le soleil et tantôt le monastère, nous devinâmes que, pour une raison ou pour une autre, nous devions rentrer. Bien nous en prit, car on allait lever le pont quand nous nous y présentâmes. La petite forteresse était rigidement close aussitôt que le soleil plongeait derrière la plus basse des montagnes. Nous ne fûmes pas effrayés à l'idée d'être ainsi prisonniers toutes les nuits : aucun de nous ne prévoyait que la chose pouvait devenir très désagréable.

Frère Ischirion étant le seul serviteur avec qui l'on pût s'entendre, nous essayâmes de le faire causer quand il nous apporta l'excellent café à la turque et les éternelles confitures qui devaient, selon lui, nous suffire après le repas de midi. Il nous apprit que le prince avait gardé près de lui les principaux chefs de son armée, et qu'il tenait conseil avec eux dans l'ancienne salle du chapitre.

Dieu sait, ajouta-t-il, d'un ton emphatique et pénétré, quel rayon de soleil ou quel éclat de foudre sortira de cette conférence! la paix ou la guerre!

— La guerre avec les Turcs? lui demanda Bellamare. Est-ce que ces messieurs les attaquent quelquefois?

— Tous les ans, répondit le moine, et voici bientôt la saison propice pour leur prendre quelque fort ou quelque passage. Dieu veuille que ce ne soit pas avant deux mois, car alors notre lac sera desséché! Les excellents poissons qu'il nourrit seront rentrés avec lui dans les cavernes, et l'ennemi, ne trouvant ni à manger ni à boire dans le pays, ne s'aventurera pas jusque chez nous, au cœur de la montagne.

— De quoi donc vivez-vous durant l'été? lui demanda Régine.

— L'été, répondit le moine, notre gracieux maître, le prince Klémenti, va à Trieste ou à Venise. Nous autres, nous buvons du lait aigre et nous mangeons du fromage frit dans le beurre, comme les autres habitans de la prairie.

— Ça n'engraisse pas, dit Régine, car on voit le jour à travers vos côtes.

— Il paraît, nous dit Bellamare quand le moine fut sorti, que notre amphitryon veut s'amuser jusqu'au moment d'entrer en campagne. C'est une singulière idée de nous avoir amenés chez lui au milieu de pareilles préoccupations, à moins qu'il ne nous ait racolés pour faire partie de son armée, qui est plus belle qu'elle n'est grosse. Voyons, mes enfans, est-ce que cela ne vous amuserait pas de faire le coup de fusil contre les infidèles?

— Non certes! s'écria Lambesc. Il ne nous manquerait plus que cela! Nous serions tombés dans un joli guépier!

— Moi, dit Moranbois, qui aimait comme tout le monde à contrarier Lambesc, je ne serais pas fâché de pointer le canon sur ces petits remparts et de casser la tête à quelques musulmans.

— Alors, réjouis-toi, dit Léon, continuant la plaisanterie; je sais que l'intention du prince est de nous confier la garde de sa forteresse quand il entrera en campagne, et il y a dix à parier contre un que nous aurons à soutenir quelque assaut.

— Je ne m'en sens pas de joie, s'écria Marco, j'ai toujours rêvé de jouer le mélodrame au naturel.

La colère et la peur de Lambesc nous remirent en belle humeur, et on se proposa de passer gaiement la soirée; mais avant tout nous voulûmes savoir si nous étions bien chez nous, si nous pouvions être bruyans sans molester notre hôte et sans troubler la solennité de son conseil de guerre. Bellamare, Léon, Marco, Impéria, Lucinde et moi, marchant en tête avec un flambeau, nous résolûmes d'aller à la découverte dans ce romantique monastère que nous n'a-

vions pas encore eu le loisir d'explorer. Nos chambres avaient accès sur un bastion que dominait une autre construction crénelée sur laquelle une sentinelle se promenait jour et nuit. Nous pouvions contempler un bel effet de lune plongeant à travers les lignes aiguës des fortifications; mais la présence de cette sentinelle et son pas régulier avaient quelque chose de gênant et d'irritant. Le décor n'était point gai, et la soirée était froide. Nous voulûmes chercher ailleurs un lieu propice à nos ébats ou aux douceurs d'un *farniente* général, quelque chose qui nous rappelât le foyer d'un grand théâtre. A travers de longs cloîtres à voûtes surbaissées et des escaliers mystérieux qui ne conduisaient parfois qu'à des portes murées ou à des effondremens, — car certaines parties intérieures du monastère étaient encore ruinées, — nous découvrîmes la bibliothèque, qui était fort belle et complètement privée de ses livres vénérables, transportés, ainsi que l'imprimerie, dans le nouveau couvent. Dans une des armoires erraient seulement quelques volumes dépareillés d'Eugène Sue et de Balzac avec les chansons de Béranger, plus un livre donné en accessit, au collège Henri IV, à l'élève Klémenti. Une guitare turque privée de ses cordes ou plutôt de sa corde, car la *guzla* n'en a qu'une, quelques longs fusils hors de service, de vieux divans placés au hasard, des escabeaux roulans pour monter aux rayons vides, des tapis roulés, des tables boiteuses, enfin mille choses d'*en cas* ou de rebut dans un désordre poudreux, témoignaient de l'entier abandon de cette salle, aussi vaste qu'une église et largement éclairée par de hautes fenêtres cintrées; mais la lune jetait sur le pavé des lueurs de sépulcre. Il eût fallu un luminaire de théâtre pour égayer ce désert. Les femmes jurèrent qu'elles y mourraient de peur, et qu'il fallait chercher autre chose. — Attendez! dit Lucinde, voilà sur un rayon là-haut une quantité de cierges qui nous procureraient une illumination. Essayez d'y grimper, messieurs!

Nous aidâmes Marco à rouler un des massifs escabeaux, et déjà il atteignait la provision de cierges, lorsque nous entendîmes marcher dans la galerie qui s'ouvrait au fond de la bibliothèque; c'était le claquement traînard des sandales du frère Ischirion, et chaque pas le rapprochait de nous. Comme des écoliers en maraude surpris par le pion, nous éteignîmes notre lumière, nous nous cachâmes tous, qui çà qui là, derrière les divans et les piles de coussins; Marco, accroupi sur le haut de son escabeau, se tint prêt à souffler la lampe du moine, s'il passait à sa portée. Nous étions décidés à lui faire peur plutôt que de lui laisser constater notre délit de vagabondage; mais ce fut lui qui nous glaça le sang par l'étrange scène dont il nous rendit témoins.

Il portait un vaste panier qui paraissait fort lourd, et il marchait

lentement, élevant sa lampe pour se diriger à travers l'encombrement des vieux meubles. Quand il fut tout près de nous, il s'arrêta devant l'armoire qui contenait la mince bibliothèque et l'accéssit du prince. Là, tenant toujours sa lampe et posant son panier près de lui, il en tira une à une les douze têtes desséchées que nous avions vues sur la tour; puis de ses mains, qui préparaient les alimens de son maître et de ses hôtes, il plaça et rangea avec soin, on pourrait dire avec amour, ces hideux trophées sur le rayon le plus apparent; après quoi il les regarda avec attention, les aligna de nouveau comme il eût fait d'une rangée de mets sur une table, et avec ses doigts noueux repeigna un peu les barbes qui pendaient encore à quelques mentons.

Le pauvre diable ne faisait qu'obéir au prince, qui, pour complaire à nos dames, lui avait ordonné de cacher ces têtes, tout en les conservant avec soin dans son musée; mais le sang-froid qu'il portait dans cette lugubre occupation irrita Marco, qui, en imitant le cri de la chouette, lui jeta une brassée de cierges sur le corps et descendit précipitamment de l'escabeau avec l'intention de le battre. Nous le retînmes; le malheureux moine, prosterné sur le pavé, invoquait d'une voix plaintive tous les saints et tous les dieux du paradis slave, et s'efforçait d'exorciser les démons et les sorciers. Sa lampe s'était échappée de ses mains et fumait dans les plis de sa robe. Nous pûmes nous esquiver sans qu'il nous vît, mais en imitant le cri de divers animaux, chacun selon son talent, afin de lui laisser croire qu'il avait affaire aux esprits de la nuit.

Nous n'avions plus de lumière et nous nous égarâmes dans les ténèbres. Je ne sais où et comment nous nous trouvâmes dans une travée, près d'une voûte faiblement éclairée d'en bas. Nous vîmes au-dessous de nous, dans la profondeur d'une sorte de chapelle, le prince debout, dans une petite chaire, en face d'une douzaine de jeunes et vieux seigneurs ou paysans, tous également nobles, officiers de son corps de partisans; c'était le conseil de guerre dans la salle du chapitre. Klémenti les haranguait d'une voix claire et sur un ton de résolution énergique. Comme nous ne comprenions pas un mot d'esclavon, nous pûmes, comme d'une loge de quatrième rang, assister sans indiscrétion à cette scène sérieuse qui ne manquait pas de couleur. J'ignore si l'orateur était éloquent. Peut-être ne disait-il que des lieux-communs, et sans doute il n'en fallait pas davantage à des gens si convaincus de leurs droits et si bien disposés à couper des têtes de mécréans; mais sa prononciation était harmonieuse et ses inflexions assez bonnes. Quand il eut fini, nous faillîmes l'applaudir. Bellamare nous contint et nous emmena vite, sans qu'on se fût aperçu de notre présence.

Enfin nous retrouvâmes notre appartement, qui était assez loin et

assez isolé pour nous permettre de parler haut et sans contrainte. Cette certitude étant le but principal de notre expédition, nous résolûmes de nous en contenter. Nous trouvâmes le souper servi dans notre grande chambre par Moranbois et Régine, qui avaient étalé leurs provisions sur une table d'un pied de haut, entourée de coussins en guise de sièges, selon la coutume orientale. Anna et Purpurin avaient maraudé de leur côté. Ils avaient pénétré dans l'office, et, pendant que frère Ischirion rangeait ses têtes sur le dressoir de la bibliothèque, ils avaient fait main basse sur les gâteaux et sur quelques bouteilles de vin de Grèce. Le souper fut donc très présentable, et le café, les pipes turques, les quolibets, les chansons, nous conduisirent gaiement jusqu'à trois heures du matin.

Je me sentais pourtant un peu troublé intérieurement, en dépit des lazzis que l'habitude faisait pleuvoir de mes lèvres. La beauté du prince et le prestige de sa fantastique existence avaient, en dépit des têtes coupées, surexcité les imaginations féminines. La grande Lucinde, la petite Anna, voire la grosse Régine, ne se cachaient pas d'être follement éprises de lui. La discrète Impéria interrogée avait répondu avec le mystérieux sourire qu'elle avait en certaines occasions : — Je mentirais si je vous disais que je ne trouve pas ce paladin admirable sur son cheval. Quand il en descend, et surtout quand il parle français, il perd un peu. Un homme comme celui-là ne devrait parler que la langue des temps fabuleux; mais enfin ce n'est pas sa faute s'il est notre contemporain. Hier j'étais trop fatiguée pour le regarder; aujourd'hui je l'ai vu, et s'il continue à être ce qu'il a l'air d'être, c'est-à-dire un Tancrède du Tasse doublé d'un Ajax d'Homère, je dirai, comme ces dames, que c'est un idéal; mais...

— Mais quoi? dit Bellamare.

— Mais la beauté qui parle aux yeux, reprit-elle, n'est que le prestige d'un moment : l'œil du corps n'est pas toujours celui de l'âme.

Il me sembla qu'elle me regardait, et j'en pris du dépit : avec la santé, l'amour se réveillait en moi, je ne pus dormir. Comme Léon ne dormait pas non plus, je lui demandai, pour faire diversion à mon inquiétude personnelle, s'il avait remarqué l'enthousiasme d'Anna pour notre hôte. Il me répondit sur un ton d'amertume qui m'étonna. — Qu'as-tu contre moi? lui dis-je.

— Contre toi, répondit-il, rien! J'en ai à la femme en général, et à celle que tu viens de nommer en particulier. C'est la plus écervelée et la plus vaine de toutes.

— Que t'importe? Il faut en rire. Tu ne l'aimes pas, tu ne l'as jamais aimée.

— C'est ce qui te trompe, reprit-il en baissant la voix; je l'ai

aimée! Sa faiblesse me semblait une grâce; elle était pure alors, et si elle eût eu la patience de rester ainsi quelque temps, j'aurais fait l'immense sottise de l'épouser. Elle a eu celle de céder trop vite à ses absurdes entraînemens.

— Ce qui est fort heureux pour toi; tu lui dois de la reconnaissance.

— Non, elle m'a rendu défiant et misanthrope dès le début de ma carrière. T'avouerais-je tout? c'est pour elle que je m'étais fait comédien, comme toi pour...

— Pour personne! que dis-tu là?

— Ta prudence et ton silence ne me trompent pas, mon camarade! Nous sommes blessés tous deux, toi par un amour dompté faute d'espoir, moi par un amour enterré faute d'estime.

Ce fut la seule fois que Léon m'ouvrit son cœur. J'ai bien vu depuis que, s'il n'aimait plus Anna, il souffrait toujours de l'avoir aimée.

Le jour suivant, frère Ischirion vint nous dire que le prince désirait savoir l'heure à laquelle il plairait à ces dames de dîner avec lui. Avant de répondre, nous voulûmes connaître les habitudes de son altesse. Des réponses du moine, il résulta pour nous que le héros était à la fois sobre et glouton. Comme les loups, il pouvait jeûner indéfiniment et au besoin manger de la terre; mais, quand il s'atablait, il mangeait comme quatre et buvait comme six. En temps ordinaire, il ne faisait qu'un solide repas par jour, à trois heures de l'après-midi. Le matin et le soir, il se contentait de quelques friandises. Nous résolûmes de nous conformer au programme, à la condition qu'aux friandises on ajouterait pour nous des œufs, du fromage et beaucoup de jambon. Tout ceci décidé, on demanda au bon frère pourquoi il était si pâle et paraissait si languissant. Il mit sa fatigue sur le compte du repas monstre qu'il avait dû ordonner la veille, et se garda bien de parler de son hallucination dans la bibliothèque. Je me hasardai à lui demander d'un air ingénu pourquoi les têtes n'étaient plus sur la tour. De pâle, il devint livide, fit un signe cabalistique dans l'air et répondit d'un air égaré en se sauvant: — Ce que fait le diable, Dieu seul le sait!

— Voilà, nous dit Bellamare, une belle occasion de continuer le rôle du diable! allons chercher les têtes, faisons-les disparaître.

— C'est fait, répondit Marco, je n'ai pas voulu m'endormir sans me procurer une satisfaction. J'ai pris une pincette de brasero, et je me suis glissé dans la bibliothèque. Le moine, qui s'était enfui sans demander son reste, avait laissé sa lampe éteinte et son grand panier béant, j'y ai fourré les têtes et je les ai emportées.

— Et où diable les as-tu mises? s'écria Régine; pas ici, j'espère?

— Non! je les ai cachées dans un trou de vieux mur que j'ai bou-

ché avec des pierres. Je veux les y garder jusqu'à ce que je découvre où ce vieux animal perche. Alors j'en ornerai son lit; je veux qu'il en crève de peur; c'est une leçon de propreté que je compte lui donner.

— Tu ferais mieux, observa Moranbois, d'infliger cette leçon-là au maître qu'au valet.

— J'y songerai, répliqua gravement le petit bouffon.

A trois heures, le son retentissant d'une effroyable crécelle nous annonça le dîner, et un valet en livrée, dont le costume européen contrastait avec ses longues moustaches et sa martiale figure, vint nous annoncer par gestes que le dîner était servi. Pour la première fois, Purpurin, recouvrant la notion de la vie civilisée et appréciant les choses à sa manière, déclara que ce *cosaque* du Montenegro avait une fichue tournure dans son habit de cérémonie, et qu'il voulait lui donner une leçon de belle tenue et de belles manières. Il courut donc endosser une vieille livrée de théâtre à la mode Louis XV, mit une perruque poudrée, un peu de fard et des gants de coton blanc, et, dès que nous fûmes au réfectoire, il vint se planter, d'un air gracieux et important, derrière la chaise destinée à Bellamare. L'accès de fou rire qui s'empara de nous et qui se prolongea longtemps, l'agréable surprise que nous fit éprouver la vue d'une table, d'une vraie table servie à l'européenne avec tous les ustensiles qui permettent de ne pas déchiqeter la viande avec les ongles, nous firent oublier que nous avions grand' faim, que les mets refroidissaient et que le prince se faisait attendre plus qu'il ne convenait à un homme élevé en France. Enfin la porte du fond s'ouvrit, et nous vîmes apparaître d'abord un petit groom du type parisien le mieux accentué, en costume anglais irréprochable, puis un grand jeune homme maigre, vêtu à l'avant-dernière mode française, c'est-à-dire de quatre à cinq ans en arrière du mouvement. Il était joli garçon, mais sans grâce, et le bas de son visage avait comme un ravalement de sottise ou de timidité. Nous pensâmes que c'était un secrétaire, peut-être un parent du prince, sortant à son tour du collège Henri IV, peut-être son frère, car il lui ressemblait. Il parla, s'excusant d'avoir mis trop de temps à une toilette dont il avait un peu perdu l'habitude... O déception! c'était le prince lui-même rajeuni et amoindri par la chute de ses puissantes moustaches, rasé, coiffé, pommadé, encravaté, les mouvemens emprisonnés dans un habit noir, la poitrine rétrécie dans un gilet blanc à boutons de perles fines accompagné de beaucoup trop de chaînes d'or; le prince tombé du paladin de l'Arioste dans le dandy italien, ou plutôt dans le *Schiavone* déguisé en *monsieur*, dont nous avons vu l'année précédente les types nombreux à Venise, où ils sont insupportables aux

gens tranquilles par leur caquet, leur étourderie et le tapage qu'ils font dans les théâtres.

Notre Klémenti était plus intelligent et mieux élevé que ces petits seigneurs dépaysés qui vont chercher la civilisation hors de chez eux, et qui n'y rapportent pas toujours ce qu'elle a de meilleur. Il y avait en lui un côté chevaleresque et féodal qui l'empêchait d'être ridicule; mais comme l'élément français transmis par sa mère s'était atrophié dans sa vie belliqueuse et dure, ce qu'il essayait d'en faire reparaitre n'était ni de la dernière fraîcheur ni de la première qualité. Ce revers de la belle médaille faisait regretter le profil antique de la veille. Le camée était redevenu pièce de cent sous.

Dépouillé de son costume pittoresque, il ne nous parut plus qu'un personnage de troisième rôle. En toquet à aigrette et en fustanelle, il nous avait semblé parler notre langue aussi bien que nous; vêtu comme nous, les défauts d'élocution nous sautèrent aux oreilles. Il avait un zéaiement désagréable et se servait d'expressions vulgaires ou prétentieuses. Ce fut bien pis quand il voulut se faire enjoué à notre manière. Il avait mis en réserve depuis son adolescence (et il avait bien trente-deux ans) un recueil de vieux lazzi qui avaient trop traîné sur les petits théâtres pour nous sembler drôles. Les lazzi qu'on transporte sur la scène sont déjà usés dans la coulisse quand on les abandonne au public. Jugez s'ils paraissent neufs quand ils ont passé par deux ou trois cents représentations! Le prince tenait pourtant à nous les débiter pour nous faire voir qu'il était *au courant*, et au lieu de nous parler de son romantique pays, de ses combats et de ses aventures, choses qui nous eussent grandement intéressés, il nous entretenait d'Odry dans *les Saltimbanques* ou des aventures scandaleuses de certains rats d'Opéra déjà hors d'âge et parfaitement oubliés.

Il essaya aussi d'être égrillard, bien qu'il fût chaste et froid comme un homme qui a trois femmes, c'est-à-dire deux de trop. Il crut plaire à nos actrices; mais Régine seule lui tint tête, et il comprit qu'il faisait fausse route auprès des autres. S'il manquait souvent de goût, il ne manquait pas de finesse.

Le dîner fut assez copieux pour nous permettre de manger ce qui était mangeable. Le reste était un mélange insensé d'alimens scandalisés de se trouver ensemble. L'ail, le miel, le piment, le lait caillé, s'arrangeaient comme ils pouvaient avec les viandes et les légumes; le prince dévorait tout sans discernement. Moranbois, voulant faire allusion aux repas des anciens, remarqua tout bas que notre hôte était *gueulard* comme l'antique. Le groom parisien, qui était un malin singe, l'entendit et se fendit la bouche jusqu'aux oreilles dans un sourire d'approbation. Le drôle était fort réjoui de

la figure hétéroclite de Purpurin, et, tout en servant, il lui faisait des niches qui compromettaient cruellement la dignité de notre valet de comédie. Les autres valets, il y en avait une demi-douzaine plantés autour de nous, graves et fiers dans leur costume national, étaient là pour la montre et ne bougeaient non plus que des statues. Heureusement le groom, lesté comme un lézard, courait de l'un à l'autre, nous versant des flots d'un champagne fabriqué à Trieste, à Vienne ou ailleurs, qui nous eût porté vite à la tête, s'il eût été assez bon pour nous faire perdre la prudence. Moranbois n'était pas difficile, mais il pouvait boire impunément; Lambesc se croyait encore trop malade pour se risquer, et Marco, placé près de Léon, fut contraint par lui à s'observer.

Le prince seul s'alluma un peu, et, l'instinct batailleur se réveillant, il nous dit quelques mots au dessert sur l'éternelle lutte du pays contre les Turcs. Un bon grain d'ambition se mêlait à son patriotisme, et il nous donna à entendre qu'il pourrait bien être nommé chef de l'insurrection permanente qui avait pour idée fixe l'unité du pays et son indépendance.

Quelqu'un fit demander à lui parler, et il sortit en nous priant de l'attendre à table. Alors le groom, qui était un rabougri de vingt-deux ans, ivre de joie de trouver à qui parler et ambitieux de parler à des comédiens, se mêla sans hésiter à notre conversation. — N'allez pas croire, nous dit-il, tout ce que vous débite mon maître. C'est un homme terrible à la bataille, je ne dis pas non, mais pas plus que les autres, allez! Ils sont comme ça une cinquantaine de princes qui s'entendent bien pour flanquer des tripotées aux chiens de Turcs, mais qui voudraient tous commander en premier. Mon maître n'y arrivera pas, il est trop Français; sa mère n'était pas plus noble que moi, et son père ne descendait pas tout droit des fameux Klémenti de l'ancien temps. On ne voit pas de bon œil les genres européens que se donne monsieur, et ces gardes du corps que vous voyez là, plantés comme des chandelles, sans entendre un mot de ce que nous disons, nous méprisent; ils voudraient me tordre le cou parce que je rase monsieur quand il veut être propre pendant quelque temps.

— S'il veut être propre, c'est pour nous plaire apparemment, dit Régine; mais dis-nous, petit! cette moustache coupée prouve que d'ici à quelque temps ton maître ne compte pas sur la guerre, car cette lèvre bleuâtre ne serait pas d'ordonnance?

— Ça prouve peut-être, répondit le groom, que monseigneur veut tenter un coup de main sans être reconnu; on ne sait pas. Ça m'est égal, à moi: la paix, la guerre, ça se ressemble tant dans ce pays de brigands, qu'on n'en voit pas la différence.

— Des brigands? s'écria Lucinde, j'ai toujours désiré d'en voir. Il y a en a donc par ici?

— Il n'y a que de ça, mademoiselle, et vous en voyez là autour de vous.

— Allons donc! Ces beaux hommes-là?

— Aussi vrai que je vous le dis! C'est comme les loups : ça ne fait pas de mal quand ça n'a pas faim; mais quand ça manque de tout, gare aux gens qui prennent fantaisie de voir leurs montagnes! Ils sont très doux et même accueillans quand tout va bien chez eux; mais quand ils sont trop molestés par les Turcs, il faut bien qu'ils prennent aux étrangers de quoi acheter du pain et de la poudre. Braves gens tout de même, seulement c'est sauvage et il ne faudrait pas les agacer! Il y a aussi des ramassis de bandits de tout pays qui parcourent la frontière, soi-disant comme patriotes, mais dont il y a bien à se méfier. N'allez jamais vous promener plus loin que le petit lac, et ne vous risquez jamais dans la montagne. Je vous le dis sans rire.

Ce garçon intelligent et effronté, qui s'appelait Colin et que son maître avait surnommé Meta, moitié d'homme, eût volontiers bavardé toute la nuit; mais le prince rentra, et nous emmena prendre le café dans son salon, qui était délicieusement arrangé dans un goût bas-empire très intéressant. Il nous montra tout l'appartement, — sa chambre à coucher, décorée à la française, avec un lit français où il ne couchait pas, préférant s'étendre sur une peau d'ours en hiver et sur une natte en été, — son boudoir et son cabinet de travail. Ces pièces étaient riches, dorées sur toutes les coutures, mais sans caractère ni confortable sérieux. Nous préférâmes rester dans le salon oriental, où nous attendaient de superbes chibouks et des cigares détestables; mais le café épais commençait à nous paraître délicieux. On s'y fait, et le rude marasquin du pays ne nous parut plus si terrible qu'au commencement.

Le prince s'en abreuva de manière à tomber dans une torpeur qui ressemblait beaucoup au sommeil; Impéria prit sa guipure; Régine, avisant des cartes, défia Moranbois au besigue; Bellamare défia Léon aux échecs; Lambesc prit un numéro du *Siècle* qui avait trois semaines de date, et Marco s'endormit, ce qui lui arrivait toujours quand il ne pouvait rire et gambader. La soirée menaçait d'être trop paisible pour nous, lorsque le prince, se redressant sur son divan, se mit à réciter des vers de Racine en feignant de les avoir oubliés, pour nous engager à les déclamer devant lui. — C'est nous faire payer notre écot un peu vite, me dit tout bas Bellamare; mais autant vaut payer comptant que de faire des dettes. Allons-y gaiement. Le prince demandait une scène de *Phèdre*. C'était

l'emploi de Lucinde; mais elle avait pris sur l'écueil une extinction de voix qui n'était pas entièrement dissipée, et elle était trop fière de son bel organe pour consentir à le compromettre; elle engagea Impéria à la remplacer. — Je n'ai jamais joué qu'Aricie, répondit Impéria. Phèdre n'est ni dans mes moyens, ni dans mes études.

— Ça ne fait rien, dit Bellamare. Tu sais le rôle et d'ailleurs Moranbois est là.

Moranbois avait une mémoire prodigieuse et savait par cœur tout le répertoire classique. Il se dissimula derrière un écran, Impéria et Régine se drapèrent dans de grands châles de cachemire que leur offrit le prince, et, se plaçant à distance convenable, les lumières bien disposées et le fauteuil royal *mis en état*, c'est-à-dire posé à son plan, elles commencèrent la scène : *Ah! que ne suis-je assise à l'ombre des forêts!*

J'étais curieux de voir comment Impéria, dont la voix était cristalline plutôt que tragique, réciterait ces vers de contralto, et comment son jeu si délicat et si mesuré se plierait à la sombre attitude de la femme dévorée d'amour. Elle avait ri d'avance du *fiasco* qu'elle allait faire, et nous avait priés de l'applaudir quand même, afin que le prince, qui ne devait guère s'y connaître, ne s'aperçût pas de son insuffisance.

Quelle ne fut pas ma surprise, celle de Bellamare et de tous les autres, quand nous vîmes tout d'un coup Impéria changer de figure, et, comme inspirée par la pensée du rôle, trouver, sans l'avoir jamais cherchée, l'attitude brisée et absorbée de la grande victime du destin! Son œil se creusa et redevint fixe comme si elle interrogeait encore sur l'écueil maudit les voiles décevantes qui s'effaçaient à l'horizon. Tout ce que nous avions souffert nous redevint présent, et un frisson passa dans nos veines. Elle le sentit vibrer autour d'elle, et sa figure prit une expression que nous ne lui connaissions pas. Son irréprochable diction s'accentua par degrés, sa froide poitrine palpita, et sa voix frêle, devenue stridente, trouva des accens de détresse, de révolte et d'étouffement qui ne ressemblaient à rien de connu. Avait-elle la fièvre? est-ce nous qui avons le délire? Elle nous fit verser de véritables larmes, et cette émotion, nécessaire sans doute à des gens qui s'étaient efforcés de rire jusque dans les affres de la mort, nous emporta jusqu'au délire. On applaudit, on cria, on se jeta dans les bras les uns des autres, on baisa les mains d'Impéria en lui disant qu'elle était sublime. On fit plus de bruit qu'une salle tout entière. Le prince fut oublié comme s'il n'eût jamais existé.

Quand je me souvins de lui, je vis qu'il nous regardait avec étonnement; sans doute il nous prenait pour des fous, mais c'était en-

core un spectacle. Il croyait étudier la vie intime des comédiens, dont les gens du monde sont prodigieusement curieux, et qu'il ne saisissait là que dans un moment tout exceptionnel.

Il prenait intérêt à la chose. Tout ce que nous lui devons, c'était de ne pas l'ennuyer. Tout était donc pour le mieux. Il n'eut pas besoin de nous demander une autre scène, nous avions tous un besoin enragé de jouer la tragédie et de nous sentir excités les uns par les autres. L'hercule Moranbois alla chercher la caisse aux costumes. Le boudoir du prince servit de vestiaire aux hommes, son cabinet de travail aux femmes. Il remarqua un peu bêtement la décence de nos habitudes, et Moranbois, qui ne pouvait se contraindre longtemps, lui dit du ton le plus courtisan qu'il put prendre : — Alors votre altesse s'était mis en tête que nous n'étions que des pignoufs?

Le prince daigna rire aux éclats de cette sortie.

En un quart d'heure, nous avons passé nos maillots et endossé nos draperies. Je faisais Hippolyte, Lambesc faisait Thésée, Anna Aricie, Léon Théramène. Nous jouâmes toute la pièce je ne sais comment; nous étions tous pris et enlevés au-dessus de terre par le talent qui se révélait chez Impéria. Il semblait que le naufrage eût changé son tempérament d'artiste; elle était nerveuse, enfiévrée, admirable quelquefois, déchirante toujours. Elle se livrait au hasard de l'inspiration, elle ne se rendait pas compte de ce qu'elle faisait. Elle était prise par momens d'une envie de rire qui se résolvait en sanglots. Ce besoin de rire commençait aussi à solliciter notre système nerveux; c'était la réaction inévitable après nos larmes. Quand Léon arriva au récit de Théramène, qu'il avait en horreur, il prétendit qu'il ne s'en souvenait plus, et Marco, averti par lui, poussa Purpurin, costumé de la plus désopilante façon, en face de Thésée. Purpurin ne se fit pas prier. Enchanté de montrer son talent dramatique, il commença ainsi, mêlant ses deux tirades de prédilection :

A peine nous sortions des portes de Trézène,
C'était pendant l'horreur d'une profonde nuit,
Ma mère Jézabel... Ses gardes affligés...

Il n'en put dire davantage. Le prince se renversa en riant sur les coussins, et ce fut pour nous le signal d'une hilarité exubérante.

Pendant que nous quittions nos costumes, Bellamare eut aussi la comédie, et ce fut le prince qui la lui donna.

— Monsieur l'impresario, lui dit ce naïf potentat, vous m'avez fait un mystère, je ne sais pourquoi;... mais enfin je le découvre, et vous allez avouer la vérité. Cette jeune actrice que vous appelez Impéria, c'est un nom de guerre?

— Nous avons tous des noms de guerre, répondit Bellamare, et cela ne couvre aucun secret digne d'intéresser votre altesse.

— Pardonnez-moi. J'ai parfaitement reconnu M^{lle} Rachel.

— Qui? s'écria Bellamare effaré de surprise; laquelle?

— Impéria, vous dis-je. J'ai vu Rachel une fois, dans *Phèdre* précisément. C'est sa taille, son âge, sa voix, son jeu... Allons, convenez-en, ne me mystifiez pas plus longtemps. C'est bien Rachel, qui, pour me punir de ne l'avoir pas reconnue tout de suite, vous a défendu de trahir son incognito.

Bellamare était trop honnête pour mentir, et en même temps trop malin pour renoncer au divertissement que nous promettait l'étrange erreur du prince. Il assura qu'Impéria n'était pas Rachel, mais il l'assura d'un ton craintif et avec des airs embarrassés qui persuadèrent à notre hôte qu'il ne s'était pas trompé.

Quand Impéria rentra au salon, Klémenti lui baisa respectueusement et tendrement les mains en la suppliant de garder le cache-mire qu'elle lui rapportait. Elle le refusa, disant qu'elle n'avait pas assez de talent et de réputation pour accepter un tel cadeau. Lucinde, qui survint, la trouva bien sottre et regretta beaucoup de n'avoir pas joué *Phèdre*. Régine lui dit tout bas: — Prends-le, tu me le donneras, si tu n'en veux pas. — Le prince paraissait blessé du refus. Bellamare prit le châle et dit au prince qu'il le ferait accepter; mais il le replaça adroitement dans la chambre de son altesse, jugeant avec raison qu'il ne fallait pas exploiter le nom de Rachel, et que le présent ne serait acceptable que lorsqu'il serait offert à Impéria appréciée pour elle-même.

Quand nous fûmes rentrés chez nous, il nous régala de l'anecdote, tout en ajoutant qu'Impéria avait révélé ce soir-là des qualités qui rendaient la méprise de notre hôte excusable. — Taisez-vous, mon ami, répondit Impéria tout à coup attristée. Ce que j'ai été ce soir, je l'apprécie mieux que vous. Je me suis livrée à un essai, j'ai joué d'inspiration, croyant être détestable, et en me promettant de charger encore, si je vous faisais rire. Je vous ai fait pleurer parce que vous aviez besoin de pleurer; mais vous rirez demain, si je recommence.

— Non, dit Bellamare, je m'y connais; ce que tu as trouvé ce soir était vraiment beau; je t'en donne ma parole d'honneur.

— Eh bien! si cela est vrai, reprit-elle, je ne le retrouverai pas demain, puisque je l'ai fait sans intention.

— On verra! dit Lucinde, qui s'était laissé entraîner comme les autres à applaudir sa compagne, mais qui en avait assez déjà, et ne se souciait pas d'être mise hors de concours.

— Voyons tout de suite, reprit Bellamare avec la passion qu'il portait dans son enseignement; si c'est une inspiration fugitive

comme tant d'artistes distingués en ont eu une dans leur vie pour ne plus la ressaisir, je vais le voir, moi! Recommence-moi ça! — *Ah! que ne suis-je assise...*

— Je suis fatiguée, répondit Impéria, cela m'est impossible.

— Fatiguée? raison de plus, allons! essaie, je le veux, c'est pour toi, ma fille! tâche de graver ton inspiration sur le marbre avant qu'elle soit refroidie. Si tu la retrouves, je vais la noter, et je te l'incrusterai après, pour que tu ne la perdes plus.

Impéria s'assit, essaya de composer son attitude et sa physionomie. Elle ne retrouva ni son aspect, ni son accent. — Vous voyez bien, dit-elle, c'était le passage d'un souffle. Peut-être même n'y avait-il rien en moi. Vous avez eu l'hallucination collective qui appartient aux imaginations exaltées.

— Ce sera donc comme pour moi? lui dis-je. J'ai eu le feu sacré un certain soir, et après...

— La chose arrive à tout le monde, répondit Bellamare. Je me souviens d'avoir joué Arnolphe tout un soir sans parler du nez. J'avais battu ma femme le matin, et j'étais radieux comme les astres. De ce qu'on retombe dans sa nature après ces prodiges-là, il n'en résulte pas qu'on ne puisse pas les reproduire et les fixer. Ne vous découragez jamais, enfans; Apollon est grand et Bellamare est son prophète!

Le lendemain, Bellamare fut mandé par le prince dans son cabinet. — Il faut, lui dit-il, que vous fassiez acte de courage, fussiez-vous encore un peu fatigué. J'espérais vous laisser quelques jours de repos; mais la situation me presse, et d'ailleurs la présence de Rachel parmi vous... Ne dites pas non, mon groom a causé ce matin avec votre jeune comique, qui lui a tout avoué; c'est bien Rachel qui se cache sous le nom d'Impéria. Je n'aurais pas pu m'y tromper, moi! J'ai encore la voix de Rachel dans l'oreille et son fin profil devant les yeux. Si elle persiste à se dissimuler, ne la contrariez pas, nous ferons semblant de garder son secret; mais le prestige de son vrai nom et la séduction de son merveilleux talent vont être d'une grande utilité à ma patrie. Entendez-moi bien, personne n'est capable de commander une vaste insurrection. Tous ces petits seigneurs, également braves et dévoués, manquent tous également du nécessaire: l'argent et l'intelligence. Je suis riche, moi, et j'ai reçu l'éducation qui tire un homme d'un sauvage. Le salut général est donc dans mes mains, si l'on veut ouvrir les yeux. Il y a des préventions contre moi précisément à cause de cette éducation dont on ne comprend pas les avantages. On me traite de baladin parce que j'aime les arts! Aidez-moi à séduire et à charmer ces esprits incultes. Dites-leur de beaux vers dont je leur donnerai la traduction faite par moi, et dont l'harmonieuse solennité les frappera de res-

pect. Montrez-leur des costumes sérieux, chantez-leur de beaux airs guerriers, je sais que vous êtes tous musiciens... et enfin... enfin, si Rachel voulait, si Rachel, revenant de très peu d'années en arrière, consentait à leur chanter cette *Marseillaise* qui a, dit-on, passionné le peuple français... Voyons! je sais qu'elle ne veut plus la chanter; mais ici, sous un pseudonyme transparent... Impéria! impératrice, c'est si clair! Je sais bien que ce chant la fatigue beaucoup, mais j'ai des pierreries pour l'indemniser, et de plus beaux cachemires que celui qu'elle a refusé hier. Quant à vous, monsieur l'*impresario*, j'en passerai par tout ce que vous voudrez. Vous ne m'avez pas fait de conditions; voici le moment, mettez-vous à mon bureau. Écrivez, et je signerai.

A moins d'être un coquin, tout autre que Bellamare eût été embarrassé d'accepter; mais il savait être honnête homme et homme d'esprit en même temps, il prit son parti sur l'heure, et il écrivit ce qui suit :

« Le prince Klémenti engage pour un mois la troupe du sieur Bellamare à mille francs par chaque représentation qu'elle donnera dans le château de son altesse, avec le concours de M^{lle} Impéria. Il sera en outre alloué à ladite demoiselle Impéria une somme de mille francs par représentation, si, à la fin dudit engagement, le prince Klémenti persiste à voir en elle l'égale de M^{lle} Rachel dans le chant de *la Marseillaise* et dans la tragédie, faute de quoi il ne sera dû à ladite Impéria qu'un présent à la convenance dudit prince. »

Le prince trouva la rédaction ingénieuse, signa et donna mille francs d'avance. Bellamare, en se retirant, lui dit, pour l'acquies de sa conscience : — Je vous jure, altesse, qu'Impéria n'est pas Rachel.

— Parfait! parfait! s'écria le prince en riant. Appelez votre monde et choisissez votre salle de spectacle. Moi, je vais envoyer mes invitations pour dimanche. — Il sonna Meta, qui, à son service depuis trois ans, avait appris la langue du pays, et il lui ordonna de servir de truchement entre la troupe et les ouvriers qu'elle aurait à employer. De ce moment, Meta, qui nous aimait avec passion, ne nous quitta plus que pour habiller et raser le prince.

C'était un garçon intelligent, audacieux et corrompu, un vrai gamin de Paris, qui se vantait d'avoir joué son rôle sur mainte barricade. Il avait vu Rachel aux spectacles gratis, et, bien certain qu'elle n'était point parmi nous, il avait abondé malicieusement dans la fantaisie de son maître, sur lequel il avait l'ascendant qu'on laisse prendre aux enfans gâtés. Il était donc le principal auteur du roman dont nous allions aborder les aventures.

Léon blâma beaucoup le *mezzo termine* de Bellamare, et préten-

dit que nous faisons du nom de Rachel une exploitation jésuitique. Impéria se sentit beaucoup de répugnance à être l'objet de cette supercherie du prince vis-à-vis de ses invités; mais le prince y mettait une bonne foi si obstinée ou si bien imitée, tous nos efforts pour le détromper furent tellement vains, que les scrupules s'envolèrent, et qu'on se prépara gaiement à jouer du Corneille et du Racine au couvent-évêché-palais-forteresse de Saint-Clément.

Nous ne pouvions trouver mieux que la monumentale bibliothèque. Il y avait place pour un public de quatre cents personnes, maximum indiqué par le prince, plus pour un joli petit théâtre, avec ses coulisses, vestiaire et dégagemens. Les solides rayons qui avaient jadis porté des in-folio manuscrits, des volumes imprimés dans toutes les langues, furent démontés et rajustés de façon à former une très belle estrade pour le public. Nous avions des ouvriers à discrétion, très actifs et soumis. C'étaient des soldats de l'armée du prince. On fit venir du nouveau couvent deux moines qui, pensant décorer une chapelle, nous peignirent à la détrempe, dans le style gréco-byzantin, une fort jolie devanture et les *manteaux d'arlequin*, c'est-à-dire les premières coulisses à demeure qui servent de repoussoir aux autres. Un immense tapis fit l'office de toile; c'était un peu lourd, il fallait quatre hommes pour le manœuvrer, cela ne nous regardait pas. Moranbois se chargea de composer le décor, qu'il entendait mieux que personne. Léon le dessina, je le peignis avec l'aide de Bellamare et de Marco. La toile de fond du péristyle classique pour la tragédie avait déjà été réparée à Gravosa. Lambesc répara de son mieux les instrumens qui avaient souffert. L'orchestre, c'est-à-dire le quatuor qui nous en tenait lieu, fut caché dans la coulisse pour que les acteurs en représentation pussent faire de temps en temps leur partie sans être vus, jouant du violon ou de la basse en costume d'empereur ou de confident. Bellamare avait introduit une innovation : un coryphée récitait en guise de chœur une pièce de vers à la fin ou à l'entrée des actes. Ces vers, imités des anciens textes, étaient fort beaux, ils étaient de Léon. L'orchestre les accompagnait en sourdine sur un rythme grave et monotone que j'avais composé, c'est-à-dire pillé, mais qui faisait très bon effet.

Pendant que nous nous hâtions ainsi, Impéria étudiait *la Marcellaise*, qu'elle n'avait chantée de sa vie et qu'elle n'avait jamais entendu chanter par Rachel; elle savait seulement que, sans voix et sans aucune méthode musicale, la grande tragédienne avait composé une sorte de mélopée dramatique qui était plutôt mimée et déclamée que chantée. Impéria musicienne ne pouvait pas faire si bon marché du thème musical, et n'espérait point arriver à la beauté sculpturale, à l'accent voilé et terrible de celle qu'on avait appelée la *muse de la liberté*. Sa voix pure voulait chanter, mais

elle était trop douce pour *armer des bataillons*. Elle prit le parti de s'exprimer selon sa nature, dont le fond était calme, résolu et tenace. Elle fit appel aux cordes de sa volonté stoïque et fière; elle fut toute simple, elle chanta toute droite, elle regarda son public en face avec une fixité fascinatrice, elle marcha sur lui en étendant les bras comme si elle eût marché à la mort au milieu des balles avec une indifférence dédaigneuse. Cette interprétation fut un chef-d'œuvre d'intelligence. La première fois qu'elle l'essaya devant nous, la première strophe nous étonna, la seconde commença de nous agiter, la troisième nous emporta. Ce n'était pas un appel à l'enthousiasme, c'était comme un défi d'autant plus excitant qu'il était froid et hautain.

— C'est cela! dit Moranbois, qui, vous vous en souvenez, était le juge infailible de l'*effet*, par conséquent du résultat. Ce n'est pas *la Marseillaise* vociférée aux *titis*, ni drapée pour les artistes; c'est *la Marseillaise* crachée au visage des *capons*.

Nous ne vîmes le prince qu'à dîner durant tous ces préparatifs. Il avait fort à faire de son côté pour rassembler et attirer son public, dont les principaux membres étaient séparés de lui par des montagnes et des précipices. Tous ces chefs de clans n'étaient pas bien difficiles à héberger. Une salle commune, des tapis et des coussins, ils n'en demandaient pas davantage. Ils apportaient tout leur bagage dans leur ceinture, armes, pipes et tabac. N'admettant pas leurs femmes à se promener et à se divertir avec eux, ils simplifiaient beaucoup les embarras de l'hospitalité. Ce public sans femmes nous refroidit d'abord, mais il excita l'entrain d'Impéria pour *la Marseillaise*.

Lucinde avait repris son rôle de Phèdre, et, sauf le prince et son groom, tout l'auditoire la prit sérieusement pour la célèbre Rachel. Impéria récitait admirablement les tirades du coryphée, mais on n'y faisait pas grande attention. Quand elle parut à la fin en tunique courte, manteau rouge et bonnet phrygien, avec un drapeau aux couleurs de l'insurrection locale, on se ravisa, et *la Marseillaise* fit le même effet qu'elle avait fait sur nous. On écouta en silence, puis un murmure s'éleva comme un souffle d'orage, puis une sorte de fureur éclata en cris, en trépignemens et en menaces. Un éclair passa dans la salle, c'étaient tous les yatagans tirés de la ceinture et brandis au-dessus des têtes. Toutes ces longues figures imposantes, qui depuis le commencement de la représentation nous contemplaient avec une attention majestueuse et froidement bienveillante, devinrent terribles : les moustaches se hérissèrent, les yeux lancèrent des flammes, les poings menacèrent le ciel, Impéria eut peur. Ce public de lions du désert, qui semblait vouloir s'élancer sur elle en rugissant et en montrant les griffes, faillit la faire fuir

dans la coulisse; mais Moranbois lui criait de sa voix rauque au milieu du vacarme : — Tiens ton effet, tiens-le! toujours, toujours! — Elle fit ce qu'elle croyait ne pouvoir faire de sa vie; elle s'avança jusque sur la rampe, bravant le public et gardant son impassible audace, rendue plus émouvante par la délicatesse de sa taille et de son type d'enfant. Alors ce fut un transport de sympathie dans la salle; tous ces héros de l'*Illiade*, comme les appelait Bellamare, lui envoyèrent des baisers ingénus et lui jetèrent leurs écharpes d'or et de soie, leurs chaînes d'or et d'argent, et jusqu'aux riches agrafes de leurs toques : on en eut pour une heure à tout ramasser.

Le prince avait disparu pendant ce tumulte. Où était-il? Très naïf avec nous, mais très malin avec les gens de son pays, il s'était ménagé son effet. Il avait reçu ses hôtes en costume français, prenant plaisir à les agacer par cette affectation, et voulant les forcer à l'accepter pour un métis qui valait tous leurs *pur-sang*. Dans l'entr'acte que lui ménageait le long et bruyant triomphe d'Impéria, il avait été lestement revêtir son plus magnifique costume d'apparat, et il avait replacé sa belle moustache de cérémonie, qui était en tout temps postiche, la sienne étant pauvre naturellement. Il fit ainsi son entrée sur la scène, et présenta à la prétendue Rachel un énorme bouquet d'anémone de montagnes et de fleurs de myrte dont la tige était passée dans un bracelet de diamans.

Il accompagna cette offrande d'un *speech* en langue du pays, qu'il débita en se tournant vers le public, et qui exprimait l'ardent patriotisme et l'implacable *rendetta* nationale que le génie de l'artiste avait fait vibrer et tressaillir dans des âmes héroïques. Puis, voyant que le public hésitait à accepter les faciles transformations de sa personne, le prince ajouta quelques mots en touchant son dolman et sa barbe et en frappant sur son cœur. Cela était facile à comprendre. Il leur disait que la valeur d'un homme n'était pas dans un costume qu'on pouvait se procurer avec de l'argent, ni dans une moustache que le barbier pouvait aussi bien replanter qu'abattre, mais qu'elle était dans un cœur vaillant que Dieu seul pouvait vous mettre dans la poitrine. Il accentua si bien ce dernier trait et son geste fut si énergique qu'il enleva son effet en maître comédien brûleur de planches. Il avait certes étudié Lambesc, et disait tout aussi bien que lui dans son idiome. Nous donnâmes le signal des applaudissemens dans la coulisse, et le public entraîné lui fit l'ovation qu'il avait couvée.

Impéria, rentrée au foyer, s'évanouit de fatigue et d'émotion. En reprenant ses esprits, elle vit à ses pieds le monceau d'hommages qui lui avaient été jetés. Elle les fit emporter par Moranbois, comme appartenant à l'association, et, quoi qu'on pût lui dire, il fallut les

mettre à la caisse commune. Elle n'en garda que deux belles écharpes dont elle fit cadeau à Lucinde et à Régine, lesquelles n'étaient que pensionnaires. Bellamare exigea pourtant qu'elle reprit le bracelet de diamans pour le porter devant le prince, qui ne comprenait pas les refus, et ne les attribuait qu'au dédain pour la valeur de l'objet offert.

Nous jouâmes ainsi quatre fois la tragédie en un mois devant un auditoire toujours plus nombreux, et toujours *la Marseillaise* excita les mêmes transports et fit pleuvoir une grêle de cadeaux. C'était comme à Toulon, seulement c'était plus luxueux, et comme le prince persistait à vouloir persuader aux autres et à lui-même que personne autre que Rachel n'était capable de chanter *la Marseillaise* comme Impéria la chantait, nous nous vîmes à la tête d'une belle somme et d'une valeur réalisable tant en bijoux anciens et en tissus brodés qu'en couteaux, pipes et autres objets riches et curieux. Impéria se fâchait très sérieusement quand on essayait de séparer ses intérêts des nôtres. Elle entendait que le traité d'association fût exécuté à la lettre. Elle ne profita de ses avantages que pour faire donner une belle gratification aux pensionnaires. Lambesc n'en fut point exclu, malgré tous ses torts. Il avait fait ronfler les vers avec des vibrations cyclopéennes qui avaient produit plus d'effet que le jeu correct et approfondi de Léon. Il avait donc contribué à nos succès, on lui devait une récompense. Il ne s'y attendait pas et se montra très reconnaissant.

Le succès, c'est la vie pour le comédien, c'est la sécurité du présent, c'est l'espérance illimitée, c'est la confiance dans la bonne étoile. Nous étions unis comme frères et sœurs; plus de jalousies, plus de dépit, plus de bourrasques; une obligeance parfaite de tous pour tous, une gaieté intarissable, une santé de fer. Nous avions cette prodigieuse exubérance de vitalité et cette imprévoyance enfantine qui caractérisent la profession quand elle va bien. Nous faisons d'ardentes études, nous introduisons des perfectionnemens à notre mise en scène. Bellamare, n'ayant pas les soucis du dehors, était tout à nous et nous faisait faire des progrès réels. Léon n'était plus triste. Le plaisir d'entendre bien dire ses vers par Impéria le remettait en veine d'inspiration. Nous menions une vie charmante dans notre oasis. Le temps était superbe, et nous permettait de temps en temps des promenades dans un pays entrecoupé d'horreurs splendides et de merveilles cachées. Nous n'apercevions pas l'ombre d'un brigand. Il est vrai que, quand nous devons nous aventurer un peu dans la montagne, le prince nous faisait escorter; nous allions alors chasser, et les femmes nous rejoignaient avec les provisions pour déjeuner dans les sites les plus sauvages. Nous étions affolés de découvertes, et personne ne se souciait plus du vertige.

Les habitans de la vallée nous avaient pris en amitié et nous offraient une hospitalité touchante. C'étaient les plus honnêtes, les plus douces gens du monde. Le soir, quand nous rentrions dans la forteresse, il nous semblait rentrer chez nous, et le grincement du pont-levis derrière nous ne nous causait aucune mauvaise impression. Nous prolongions les études, les dissertations littéraires, les gais propos, les rires et les gambades jusque fort avant dans la nuit. Nous n'étions jamais épuisés, jamais las.

Le prince s'absentait souvent et toujours inopinément. Se préparait-il à un coup de main, comme son groom le pensait, ou chauffait-il son parti pour en prendre la direction suprême? Meta, qui bavardait plus que nous ne le lui demandions, prétendait qu'il y avait de grandes intrigues pour et contre son maître, qu'il avait un compétiteur plus sérieux que lui, appelé Danilo Niégosh, lequel réunissait plus de chances dans la province de la Montagne-Noire, où Klémenti échouerait certainement malgré ses efforts, ses dépenses, ses réceptions et son théâtre. — Il n'y a, disait-il, qu'une chose qui pourrait le faire réussir : ce serait d'enlever aux Turcs, à lui tout seul, une bonne place de guerre. C'est comme ça dans le pays. Ces messieurs, quand ils vont tous ensemble, font autant les uns que les autres; aussi les ambitieux voudraient bien faire un coup d'éclat sans avertir personne, ou réussir avec leur petite bande dans une entreprise que tous les autres auraient jugée impossible. C'est comme ça qu'ils font quelquefois des choses étonnantes; mais c'est comme ça aussi qu'il leur en cuit bien souvent pour s'être attaqués à plus fort qu'eux, et c'est toujours à recommencer.

Le groom avait peut-être raison; nous ne pouvions cependant nous empêcher d'admirer ces beaux seigneurs, barbares de mœurs et d'habitudes, mais fiers et indomptables, qui aimaient mieux vivre en sauvages dans leurs inexpugnables montagnes que de les abandonner à l'ennemi pour aller vivre dans les pays civilisés. Nous sentions plus d'estime et de sympathie pour eux que pour notre prince, et il nous semblait que les autres chefs n'avaient point à lui envier sa littérature et sa barbe d'emprunt. Nous nous trouvions ridicules de leur vouloir infuser une civilisation dont ils n'avaient aucun besoin, et qui n'avait servi au prince qu'à le dépoétiser de moitié.

Peut-être trouverez-vous que nous avons tort et que nous raisonnions trop en artistes, c'est possible. L'artiste s'éprend de la couleur locale, et se soucie peu des obstacles qu'elle apporte au progrès. Je vous l'ai dit, il ne va pas au fond des idées. Il s'y noierait; il est fait d'imagination et de sentiment.

Nous ne discutons pas avec le prince. C'eût été fort inutile, et il ne nous en donnait pas le temps. Quand il venait nous trouver à nos répétitions, ou quand il nous emmenait dans son salon byzan-

tin, il nous pressait comme des citrons pour exprimer à son profit notre esprit et notre gaité. Avait-il un réel besoin de s'amuser et d'oublier avec nous sa petite fièvre d'ambition, ou s'exerçait-il avec nous à jouer le rôle d'un homme frivole, pour endormir les soupçons de certains rivaux?

Quelle que fût sa pensée, il était parfaitement aimable et bon enfant, et nous ne pouvions pas lui refuser d'être aimables avec lui. Il nous faisait bien payer notre écot à sa table et gagner l'argent de notre traité : car il nous demandait très souvent la comédie *gratis* pour lui seul, et il riait à se tordre devant l'excellent comique de Bellamare et la gentillesse burlesque de Marco; mais il ne s'était montré ni défiant ni avare, et nous ne voulions pas être en reste avec lui. S'il n'avait pas toujours un excellent ton, il avait au moins l'esprit de combler nos actrices d'attentions et de prévenances sans faire la cour à aucune. Comme Anna continuait d'avoir la tête fort montée pour lui, nous avions craint quelque tiraillement dans nos rapports à ce sujet. Nous ne faisons pas les pédagogues avec ces dames, mais nous détestions les gens qui viennent roucouler sous les yeux des acteurs, et qui les obligent ainsi à faire des figures de jaloux ou de complaisans, encore qu'ils ne soient ni l'un ni l'autre. En province et dans une petite troupe, la situation est parfois insupportable, et nous n'étions pas plus disposés à la subir dans un palais d'Orient que dans les coulisses de Quimper-Corentin. Anna avait été bien avertie que si le prince lui jetait le mouchoir, nous ne voulions être ni confidens ni témoins.

Le prince fut plus fin que de cacher ses amours, il s'abstint de toute galanterie. Il nous voulait dispos et en possession de tous nos moyens; il ne voulut pas mettre le trouble dans notre intérieur, et nous lui en sûmes beaucoup de gré. Nous lui avons dû un mois de bonheur sans nuage. J'ai besoin de me le rappeler pour vous parler de lui avec justice. Combien nous étions loin de prévoir par quelle horrible tragédie nous devions payer sa splendide hospitalité!

Il faut pourtant que j'arrive à ce déchirement, à cette scène atroce dont le souvenir me fait toujours venir une sueur froide à la racine des cheveux.

Nous avons rempli notre engagement. Nous avons joué *Phèdre*, *Athalie*, *Polyeucte* et *Cinna*. Le prince tint ses promesses et nous fit riches. En réglant avec nous, il nous montra une lettre de Constantinople où on lui apprenait que Zamorini était parti pour la Russie. Cet exploiteur nous faussait compagnie, nous étions dégagés envers lui. Il laissait le voyage que nous avions fait à notre charge; mais nous étions trop bien dédommagés pour nous plaindre, et Bellamare hésitait à décider si nous irions à Constantinople pour notre

compte, ou si nous retournerions en France par l'Allemagne. Le prince nous conseillait ce dernier parti; la Turquie ne nous donnerait que déceptions, périls et misères. Il nous engageait à nous rendre à Belgrade et à Pesth, nous prédisant de grands succès en Hongrie; mais il nous pria de ne prendre aucun parti avant une courte absence qu'il était forcé de faire. Peut-être nous demanderait-il encore une quinzaine aux mêmes conditions. Nous promîmes de l'attendre trois jours, et il partit en nous répétant de considérer sa maison comme la nôtre. Jamais il ne se montra plus aimable. Il persistait si bien à prendre Impéria pour Rachel, qu'il lui dit en lui faisant ses adieux : — J'espère que vous ne garderez pas un mauvais souvenir de mon sauvage pays, et que vous direz un peu de bien de moi à vos généraux et à vos ministres.

Nous restâmes donc fort tranquilles sous la garde des douze hommes de garnison qui veillaient au service de la maison et à celui de la forteresse, tour à tour domestiques et soldats. Je vous ai dit que c'étaient de beaux hommes graves qui n'entendaient pas un mot de français. Une espèce de lieutenant, qui s'appelait *Nikanor* (je ne l'oublierai jamais), et qui commandait en l'absence du prince, parlait très bien italien, mais il ne nous parlait jamais. Nous n'avions point affaire à lui, ses fonctions étant toutes militaires. C'était un grand vieillard dont le regard oblique et la lèvre mince ne nous plaisaient pas. Nous nous imaginions, non sans raison, qu'il avait un profond mépris, peut-être une secrète aversion pour nous.

Notre service immédiat était fait par le frère Ischirion et par le petit Meta, et autant que possible nous nous passions d'eux. Le moine était malpropre, curieux, obséquieux et faux. Le groom était bavard, familier, *loustic*, *mais canaille*, disait Moranbois.

Ce ne fut donc pas sans déplaisir que nous vîmes notre petit Marco se lier jusqu'au tutoiement réciproque avec ce garçon et s'isoler de nous de plus en plus pour courir avec lui dans les cloîtres et dans les offices. Marco répondait à nos reproches qu'il était le fils d'un ouvrier de Rouen, comme Meta était celui d'un ouvrier de Paris, qu'ils avaient parlé le même argot dès l'enfance, que Meta avait tout autant d'esprit que lui, enfin qu'ils n'étaient pas plus l'un que l'autre. Il donnait pour prétexte à son éternelle maraude avec ce Frontin le plaisir de faire enrager le moine, qui était une vieille peste et les détestait tous les deux. Il était facile de voir que le moine les avait effectivement en horreur, bien qu'il ne se plaignît jamais de leurs malices, et parût les supporter avec une angélique patience. L'histoire des têtes de Turcs lui était restée sur le cœur. Il les avait retrouvées sur l'autel d'un petit oratoire où il faisait ses dévotions et serrait ses confitures. Il avait fort bien de-

viné l'auteur de cette profanation. J'ignore s'il s'en était plaint au prince. Le prince avait paru ignorer tout, et les têtes n'avaient jamais reparu.

Comme notre table était désormais aussi bien servie que le permettaient les ressources du pays et les notions culinaires d'Ischirion, nous avons formellement défendu à Marco et à Meta de dérober quoi que ce soit à l'office, et, s'ils continuaient ce pillage, c'était pour leur compte et à notre insu.

Un jour, ils vinrent à la répétition avec des figures toutes bouleversées, riant d'un rire étrange, plutôt convulsif que gai. Nous n'aimions pas que Meta se tînt dans nos jambes pendant l'étude. Il nous dérangeait, touchait à tout et ne faisait que babiller. Bellamare, impatienté, le mit à la porte un peu durement, et gronda Marco, qui s'était fait attendre et qui répétait tout de travers. Marco se mit à pleurer. Comme cela ne lui arrivait pas souvent et qu'il était réellement en faute, on crut devoir laisser la leçon de Bellamare entrer un peu en lui, et on ne chercha pas à les réconcilier tout de suite. Après la répétition, il disparut. Nous ne nous sommes jamais pardonné cette sévérité, et Bellamare, si sobre de réprimandes et si paternel avec les jeunes artistes, se l'est reprochée comme un crime.

Nous dînions toujours à trois heures dans le grand réfectoire. Ni Marco ni Meta ne se montrèrent. On pensa qu'ils boudaient comme des enfans qu'ils étaient. — Qu'ils sont bêtes ! dit Bellamare, j'avais déjà oublié leurs méfaits.

Le soir vint, et la collation nous fut servie par Ischirion en personne. Nous lui demandâmes où étaient les jeunes gens. Il nous répondit qu'il les avait vus sortir avec des lignes pour pêcher dans le lac, que sans doute ils étaient revenus trop tard et avaient trouvé le pont levé, mais qu'il n'y avait pas lieu de s'en inquiéter. Partout dans le village ils trouveraient des gens empressés à leur donner l'hospitalité jusqu'au lendemain.

La chose était si vraisemblable, nous avons été si bien accueillis toutes les fois que nous avons parcouru le village, que nous ne conçûmes aucune inquiétude. Cependant nous fûmes frappés de ce que Lambesc nous dit en rentrant dans notre chambre. Il nous demanda si nous savions que le prince avait un harem.

— Non pas un harem précisément, lui répondit Léon ; c'est, je crois, ce qu'on appelle un *odalik*. Il n'est pas, comme les Turcs, marié à l'une de ses femmes et possesseur des autres par droit d'acquisition. Il a tout simplement plusieurs maîtresses qui sont libres de le quitter, mais qui n'en ont nulle envie parce qu'elles seraient vendues à des Turcs. Elles vivent en bonne intelligence, probablement parce que cela est dans les habitudes des femmes de

l'Orient, et on les tient cachées, parce que cela est la manière d'aimer ou le point d'honneur des hommes.

— C'est possible, reprit Lambesc; mais savez-vous dans quel coin de ce mystérieux manoir elles sont murées ?

— Murées? dit Bellamare.

— Oui, murées, bien murées. On a supprimé toutes les portes qui communiquaient avec la partie du couvent qu'elles habitent; c'est l'ancienne buanderie, où il y a une belle citerne. On a fait de cette buanderie une salle de bains très luxueuse, on a planté un petit jardin dans le préau, on a bâti un très joli kiosque, et ces trois dames vivent là sans jamais sortir. Il y a une négresse pour les servir et deux gardiens pour surveiller l'unique porte de leur prison, où le prince se rend la nuit par un couloir pratiqué dans l'épaisseur des murs. Ce cher prince a la lasciveté pudique des Orientaux.

— Comment savez-vous ces détails? lui dit Bellamare avec surprise. Est-ce que vous auriez eu l'imprudence de rôder par là?

— Non; ce serait de mauvais goût, répondit Lambesc, et Dieu sait si ces dames sont des houris ou des guenons! Enfin je n'ai pas été tenté; mais le petit effronté de groom a trouvé dans l'appartement du prince la clé du passage mystérieux, et il s'en est servi plusieurs fois pour voir, sans être aperçu, ces dames dans le bain.

— Il vous l'a dit ?

— Non; c'est Marco qui me l'a dit, et même...

— Et même quoi ?

— Je ne sais si je dois vous le dire... il me l'a confié un soir qu'il était gris et qu'il se réconciliait avec moi plus qu'il n'était nécessaire. Je me serais bien passé de sa confiance; mais j'avoue que j'étais curieux de voir s'il se moquait de moi, et il m'a donné des détails qui me prouvent... Enfin je crois qu'il est bon que vous le sachiez, Meta l'a emmené avec lui voir la toilette des odalisques, et il en a eu la tête tournée. Je gage qu'il était là hier quand nous l'avons attendu à la répétition, et peut-être la chose n'est-elle pas sans danger pour lui. Je ne sais pas comment les *icoglans* du prince prendraient la plaisanterie, s'ils le pinçaient en flagrant délit de curiosité.

— Bah! nous ne sommes pas chez les Turcs, reprit Bellamare, on ne l'empalerait pas pour ça; mais le prince serait fort mécontent, je suppose, et je vais m'opposer sévèrement à ces escapades. Marco est un bon et brave enfant; quand il comprendra que ces petites folies-là peuvent porter atteinte à notre honneur, il y renoncera. Vous avez bien fait, Lambesc, de me dire la vérité, et je regrette que vous ne l'ayez pas dite plus tôt.

On se coucha tranquillement, mais je ne sais quel vague pressen-

timent troubla mon sommeil et m'éveilla avant le jour. Je pensais à Marco malgré moi, j'aurais voulu qu'il fût rentré.

Il avait tonné dans la nuit, et une lourde chaleur s'était concentrée dans les appartemens. Me sentant oppressé, je ne voulus pas réveiller mes camarades ; je passai sans bruit sur la terrasse que dominait un bastion voisin et d'où l'on voyait, un peu plus loin, la tour d'entrée se dessinant sur un ciel chargé de nuages. La lueur verdâtre du matin faisait ressortir les formes bizarres de ces nuées immobiles. La forteresse, vue ainsi, présentait un amas de masses noires solennellement tristes.

Il y avait, à ce qu'il me sembla, quelques personnes sur la tour, mais elles ne bougeaient pas. Je pensai que c'était des groupes de cigognes endormies sur les créneaux. Cependant le jour augmentait, et bientôt il me fut impossible de ne pas reconnaître les têtes de Turcs replacées triomphalement sur leurs tiges de fer. C'était sans doute une infraction aux ordres du prince absent, car son intention ne pouvait pas être de présenter ce défi à la susceptibilité nerveuse de nos actrices ; mais c'était un défi de ses gens, peut-être une menace à notre adresse. J'allai doucement réveiller Bellamare pour lui faire part de cette circonstance. Pendant qu'il s'habillait pour venir avec moi s'en assurer, le jour s'était complètement dégagé de la nuit, et nous vîmes distinctement entre deux créneaux qui nous faisaient face Marco et Meta qui nous regardaient.

— On les a donc faits prisonniers ? me dit Bellamare, et on les a forcés de passer la nuit en compagnie de ces têtes coupées, pour les punir... La parole expira sur ses lèvres, chaque seconde augmentait l'intensité du rayon matinal. Les deux jeunes gens étaient immobiles comme s'ils eussent été étroitement enchaînés, le menton appuyé sur le rebord de la plate-forme. Leur pâleur était livide, un rictus effrayant contractait leurs bouches entr'ouvertes, ils nous regardaient d'un œil fixe. Nos gestes et notre appel ne leur faisaient aucune impression... Quelques gouttes de sang suintaient sur la pierre... — Ils sont morts ! s'écria Bellamare en me serrant dans ses mains crispées, on les a décapités... Il n'y a là que leurs têtes !

Je faillis m'évanouir, et pendant quelques instans je ne sus où j'étais. Bellamare aussi tournait sur lui-même et chancelait comme un homme ivre. Enfin il raffermi sa volonté. — Il faut savoir, me dit-il, il faut châtier... viens !

Nous réveillâmes nos camarades. — Écoutez, leur dit Bellamare, il y a quelque chose d'atroce, un meurtre infâme... Marco et Meta !... Taisez-vous ! pas un mot, pas un cri... Songeons à nos pauvres femmes qui ont déjà tant souffert !

Il alla fermer leur porte en dehors, et donna la clé à Léon en

lui disant : — Tu n'es pas fort, tu ne pourrais pas nous aider. Je te confie les femmes; si on venait les inquiéter, frappe sur notre tam-tam, nous t'entendrons, nous ne sortons pas de la maison. Ne leur dis rien, si elles ne s'éveillent pas avant l'heure accoutumée et si elles n'essaient pas de sortir. De leur chambre, elles ne peuvent pas voir cette chose horrible. Viens, Moranbois, viens, Laurence! pour les muscles, vous valez dix hommes à vous deux; moi aussi je suis fort quand il le faut. Et vous, Lambesc, écoutez! vous êtes très solide aussi; mais vous n'aimiez pas Marco. Êtes-vous assez généreux, assez bon camarade, pour vouloir le venger, même au péril de votre vie?

— Vous en doutez? répondit Lambesc avec un accent de bravoure et de sincérité qu'il n'avait jamais eu sur la scène.

— C'est bien! répondit Bellamare en lui serrant la main avec énergie. Prenons des armes, des poignards surtout, nous n'en manquons pas ici.

Moranbois ouvrit la caisse, et en un clin d'œil nous fûmes armés; puis nous nous rendîmes à la tour d'entrée. Elle n'était pas gardée, personne ne paraissait levé dans cette partie de la forteresse; le pont n'était pas encore baissé. Seule, la sentinelle qui veillait sur le bastion voisin nous regarda d'un œil indifférent et n'interrompit pas un instant ses volte-face monotones. Sa consigne n'avait point prévu notre dessein.

Avant tout, nous voulions nous assurer de la vérité, quelque évidente qu'elle fût. Nous montâmes l'escalier en vis de la tour, et nous n'y trouvâmes que les têtes sanglantes des deux malheureux enfans. Elles avaient été tranchées net par le damas dont les Orientaux se servent si cruellement bien, leurs corps n'étaient point là.

— Laissons leurs têtes où elles sont, dit Bellamare à Moranbois, dont les dents claquaient de douleur et de colère. Le prince revient aujourd'hui, il faut qu'il les voie.

— Eh bien! il les verra, répondit Moranbois; mais je ne veux pas que ces innocens restent en la compagnie de ces charognes de Turcs. — Et comme il avait besoin d'exhaler sa rage, il arracha les têtes desséchées de leurs supports et les jeta sur le pavé de la cour, où leurs crânes se brisèrent avec un bruit sec.

— Ceci est inutile! lui disait Bellamare; mais il ne put l'empêcher, et nous quittâmes la tour après avoir couvert de nos foulards ces deux malheureuses figures que nous ne voulions pas laisser en spectacle dérisoire à leurs bourreaux. Nous primes la clé de la tour, et comme nous en sortions, nous vîmes que, malgré le soleil levé, le pont était toujours dressé, contre l'usage; on nous faisait prisonniers. — Ça nous est bien égal, dit Moranbois, ce n'est pas dehors que nous avons affaire.

Il y avait deux gardes placés sous la herse. Bellamare les interrogea. Leur consigne leur défendait de répondre, ils eurent l'air de ne pas entendre. En ce moment, le frère Ischirion parut de l'autre côté du fossé. Il portait un panier rempli d'œufs qu'il avait été chercher dans le village. Donc il avait été debout assez matin pour savoir ce qui s'était passé la veille ou dans la nuit. Bellamare attendit qu'on l'eût fait rentrer, et comme Moranbois le secouait rudement pour le faire parler plus vite, nous dûmes prendre sa défense; il était désormais le seul qui pût nous comprendre et nous répondre.

— Qui a assassiné notre camarade et le groom du prince? dit Bellamare au moine éperdu. Vous le savez, voyons, ne jouez pas la surprise!

— Au nom du grand saint George, répondit le moine, ne cassez pas mes œufs, excellence! ils sont tout frais, c'est pour votre déjeuner...

— Je vais t'écraser comme une vipère, lui dit Moranbois, si tu fais la sourde oreille. Est-ce toi qui as assassiné ces enfans? Non, tu n'aurais pas eu ce courage; mais c'est toi qui les as espionnés, dénoncés, livrés, j'en suis sûr, et je te réponds que tu ne porteras pas ta sale tête en paradis.

Le moine tomba sur ses genoux, jurant par tous les saints du calendrier grec qu'il ne savait rien, et qu'il était innocent de toute mauvaise intention. Il mentait évidemment; mais les deux gardes, qui regardaient tranquillement la scène, commençaient à s'émouvoir un peu, et Bellamare ne voulait pas qu'ils intervinsent avant d'avoir obtenu une réponse du moine. Il lui fit déclarer que la seule autorité qui pût être responsable d'une exécution dans la forteresse était le commandant Nikanor.

— Et quel autre aurait droit sur les personnes? répondit le moine. En l'absence du prince, il faut bien un maître ici: le commandant a droit de vie et de mort sur tous les habitans de la forteresse et du village.

— Sur vous, chiens d'esclaves, c'est possible, lui dit Moranbois; mais sur nous, c'est ce que nous allons voir! Où est-elle terrée, ta bête fauve de commandant? conduis-nous à son chenil, vite, et ne raisonne pas!

Le moine obéit en se lamentant sur ses œufs cassés par les mouvemens brusques de Moranbois, et en souriant sous cape de notre indignation. Il nous menait à l'antre du tigre; il espérait sans doute que nous n'en sortirions pas.

GEORGE SAND.

(La cinquième partie au prochain n°.)

L'ÉGLISE ROMAINE

ET

LE PREMIER EMPIRE

— 1800 — 1814 —

XXIII.

LE PAPE A FONTAINEBLEAU. — SIGNATURE DU CONCORDAT.

I. Mémoires du cardinal Consalvi. — II. Œuvres complètes du cardinal Pacca. — III. Correspondance du cardinal Caprara. — IV. Correspondance de Napoléon I^{er}. — V. Dépêches diplomatiques et documens inédits français et étrangers, etc.

I.

Arrivé à Fontainebleau le 19 juin 1812 au matin, Pie VII, ainsi que nous l'avons raconté dans notre précédente étude, n'avait pas d'abord trouvé où reposer sa tête (1). Aucun ordre n'était parvenu au concierge du château, le sieur Ribbes. Il en coûtait à ce digne homme d'interdire l'entrée de la résidence impériale au vieillard épuisé de fatigue qu'il avait sous les yeux. D'un autre côté, comment recevoir sans instructions un tel hôte, ou plutôt comment se constituer à ses risques et périls le gardien sans mandat d'un pareil prisonnier? L'humble concierge déclara qu'il ne pouvait rien prendre sur lui, et qu'il allait en référer à ses supérieurs. Afin de concilier toutefois avec l'accomplissement de son devoir la compas-

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril.

sion dont il ne pouvait se défendre, M. Ribbes offrit au saint-père de l'installer provisoirement dans une maison qu'il possédait non loin du palais. Ce fut dans ce modeste logis que durant la même soirée Pie VII reçut la visite du duc de Cadore apportant l'ordre tardif de mettre immédiatement en état les appartemens destinés au souverain pontife.

Le lendemain, M. Bigot de Préameneu accourait à Fontainebleau, où la plupart de ses collègues ne tardèrent pas non plus à se rendre. Leur but n'était pas en ce premier moment d'être admis auprès de la personne du pape, car Pie VII gisait encore sur son lit de douleur dans un état de santé qui, pendant trois semaines environ, renouvela toutes les inquiétudes que l'on venait d'éprouver pour sa vie (1). Par cette démarche ostensible, les ministres de l'empereur avaient hâte de témoigner de leur déférence pour le chef de la foi catholique. Ils avaient surtout à cœur de faire comprendre au clergé et à la société parisienne qu'ils n'étaient pour rien dans les incidens qui avaient si étrangement marqué le passage du saint-père au Mont-Cenis et son arrivée à Fontainebleau. Quels reproches pouvait-on leur adresser? Était-ce leur faute si le gouverneur du Piémont, le beau-frère de l'empereur, n'avait pas voulu accorder quelques instans de repos à l'auguste malade? Quant aux instructions remises au colonel Lagorse, l'empereur les avait dictées lui-même. Était-il juste de les blâmer parce qu'un militaire, esclave de sa consigne, avait compromis la santé du prisonnier en n'osant prendre sur lui de le faire voyager à petites journées? Comment pouvaient-ils prévoir que le concierge d'un palais impérial serait si malavisé que d'en fermer les grilles au souverain pontife? Préparer d'avance les appartemens du saint-père, c'eût été donner l'éveil aux habitans de la ville, et l'on aurait alors risqué de les voir, comme jadis, se porter tous au-devant de la voiture pontificale. Pour l'empereur, quel déboire, et pour eux quelle responsabilité, s'ils avaient imprudemment fourni à Pie VII l'occasion d'un semblable accueil! Ces explications, données à voix basse par M. Bigot de Préameneu et par le duc de Rovigo, n'étaient pas dénuées de fondement. Autant en pouvaient dire pour leur propre décharge le prince Borghèse, le colonel Lagorse et jusqu'à ce pauvre portier, sur lequel on eût volontiers, si cela n'avait été trop ridicule, fait exclusivement retomber le poids de tout ce qui venait de se passer. Cette fois encore, comme en 1809 lors de l'enlèvement du pape du Vatican et de son transfert à Savone, aucun des personnages impliqués dans ce drame étrange n'avait, à vrai dire, mérité d'être particulièrement

(1) *OEuvres complètes du cardinal Pacca*, t. I^{er}, p. 314.

désigné à l'indignation publique. Du sommet le plus élevé au degré le plus bas de la hiérarchie, les fonctionnaires du premier empire n'avaient tous fait qu'obéir. Ne point se compromettre, telle avait été leur unique pensée. Le plus hardi d'entre eux aurait craint en cédant, fût-ce un instant, à quelque généreuse impulsion d'attirer sur lui la colère d'un maître redouté; par frayeur, ils s'étaient passé de main en main l'accablant fardeau du pontife moribond. Un peu de pitié s'attache, quoi qu'on en ait, à tant de faiblesse. Il est difficile de blâmer sans les plaindre ces malheureux agens de la volonté impériale; mais que penser et que dire du souverain tout-puissant qui deux fois pendant son règne a mis à de si cruelles épreuves la conscience de ses plus dévoués serviteurs?

Maintenant que Pie VII était rendu à Fontainebleau, toute incertitude avait cessé sur la façon dont il convenait de le traiter. Les instructions laissées par l'empereur avaient tout prévu. Il avait ordonné qu'on fit garnir de meubles magnifiques les chambres occupées par sa sainteté au moment du sacre, et dont les fenêtres donnaient en partie sur la cour de la fontaine, en partie sur le jardin réservé du château. L'archevêque d'Édesse, le docteur Porta et les gens de la maison pontificale devaient être logés dans les pièces voisines. D'autres appartemens placés dans le même corps de bâtiment étaient destinés à recevoir les cardinaux et les évêques qui viendraient présenter leurs hommages au saint-père. Convaincu en effet que l'influence de l'entourage au milieu duquel il vivrait ne pouvait manquer d'agir à la longue sur l'esprit de Pie VII, Napoléon n'avait rien tant recommandé à M. Bigot de Préameneu que d'envoyer les dignitaires les mieux pensans du clergé s'établir souvent près de lui à Fontainebleau. Il importait d'y avoir autant que possible à demeure les membres des anciennes commissions ecclésiastiques, surtout les cardinaux et les prélats envoyés récemment en mission à Savone. Il fallait que les plus habiles d'entre eux ne perdissent pas une occasion de mettre incessamment sous les yeux du souverain pontife le tableau des maux présens de l'église de France, afin d'ouvrir la voie à de nouvelles négociations, et de le préparer aux grands sacrifices qui seraient bientôt exigés de lui. Ces fréquentes entrevues du chef de la catholicité avec des membres sûrs et bien choisis de l'ancien concile national auraient d'ailleurs plus d'un avantage. Elles tranquilliseraient les curés de campagne et la masse entière des fidèles sur l'état des relations entre le saint-siège et Napoléon. Le spectacle du souverain pontife devenu l'hôte du fils aîné de l'église et habitant, en compagnie d'une foule de cardinaux et d'évêques, l'une des plus somptueuses résidences impériales ne pouvait qu'être d'un excellent effet. Si l'on amenait

doucement Pie VII à s'occuper par lui-même du détail des affaires intérieures des divers diocèses de France, un grand point serait gagné. Si l'on pouvait à le décider à se fixer dans la capitale de l'empire, ce serait un pas immense vers la seule solution possible des difficultés pendantes. Napoléon ne désespérait pas en effet d'attirer le pape à Paris. Avis était déjà donné au cardinal Maury d'avoir à livrer son palais épiscopal aux architectes, afin qu'ils le missent en état de recevoir bientôt sa sainteté en bâtissant des écuries, en agrandissant les jardins, en doublant les appartemens de réception (1). Les curieux de la capitale avaient assisté avec surprise à ces travaux précipités, dont le secret leur fut révélé par l'apparition d'un petit livre imprimé avec permission de la police, *le Guide des voyageurs à Paris*, et qui donnait officiellement à l'archevêché restauré de Notre-Dame le titre de « palais papal, jusqu'ici archiépiscopal. »

Tous les plans gigantesques agités vaguement par l'empereur sur les bords du Niémen, qu'il s'apprêtait à franchir, il n'était point fâché d'en laisser percer quelque chose aux yeux, non-seulement du public français, mais de l'Europe entière; ils furent promptement déjoués par Pie VII. A peine rétabli de ses souffrances, le pape avait jeté un regard de souveraine indifférence sur les splendeurs de sa nouvelle demeure. Il déclara qu'il entendait y mener une vie aussi retirée qu'à Savone. Il y avait été conduit contre son gré, et s'y considérait comme prisonnier. Les voitures et les chevaux qu'on lui offrait pouvaient être ramenés aux écuries impériales; il ne s'en servirait pas. Son intention n'était point d'officier publiquement dans la chapelle du château. Il demanda et obtint que l'on transformât en simple oratoire, pour y dire chaque jour sa messe, le salon le plus voisin de sa chambre à coucher. Au grand désappointement des habitans de Fontainebleau, il s'interdit même d'aller prendre l'air dans les jardins attenans au palais. Il ne se refusa d'ailleurs à aucune visite, et reçut avec une froide bonne grâce le ministre des cultes, ainsi que tous les grands fonctionnaires de l'empire, qui se rendirent par ordre auprès de lui; mais il ne s'ouvrit de rien avec eux. L'accueil qu'il fit aux cardinaux mandés de Paris, à l'archevêque de Tours, aux évêques de Nantes, de Trèves et d'Évreux, quoique moins réservé, ne fut pas beaucoup plus encourageant. En vain les uns et les autres multiplièrent leurs visites; en vain ils s'efforcèrent de mettre à plusieurs reprises l'entretien sur les contestations pendantes et sur les moyens

(1) *Mémoires historiques sur les affaires ecclésiastiques de France*, par M. Jauffret, t. II, p. 492.

de les résoudre dans l'avenir. Pie VII les écouta toujours avec patience, sans répondre autrement qu'en renouvelant les déclarations déjà faites à Savone. Parmi tant d'interlocuteurs qui s'étaient donné la mission de le convertir aux idées de l'empereur, un seul avait le don d'émouvoir péniblement le cœur du pieux et doux pontife, c'était l'impétueux Maury. Pie VII se défendit autant qu'il put de discuter avec lui. Plusieurs fois il s'excusa de ne le point recevoir; on assure qu'il finit même par demander comme une grâce de n'être plus obsédé par les importunités de ce membre du sacré-colège, qu'il considérait comme un déserteur de la cause de l'église, comme un ingrat et l'agent de son ennemi (1).

Il était évident qu'on ne gagnerait rien par voie de conférences sur la résolution bien arrêtée du saint-père de se renfermer, à Fontainebleau comme à Savone, dans un rôle purement passif. Cette résignation, nous le savons déjà, lui coûtait assez peu; quant à cette profonde retraite dans laquelle il s'ensevelissait comme à plaisir, elle était conforme à ses goûts et aux habitudes de sa jeunesse, écoulée dans la solitude du cloître. Ce n'était point une privation pour lui de consacrer ses journées au jeûne et à la prière, ayant pour unique distraction les entretiens de l'archevêque d'Édesse, M. Bertalozzi, et parfois, à ses momens perdus, le soin de réparer lui-même, comme un simple moine, les petits dommages que l'usure et le temps avaient apportés à ses vêtemens pontificaux. Un tel calme, tant de simplicité, causaient plus de surprise que d'admiration à ceux dont Pie VII dérangerait ainsi tous les calculs. On trouve la trace de cette mauvaise humeur dans les mémoires laissés par le duc de Rovigo, qui n'y perd pas une occasion de mal parler du saint-père. « Il y avait, dit-il, à Fontainebleau, une bibliothèque superbe; mais Pie VII n'y toucha jamais. Il n'ouvrait pas un livre de toute la journée (2). » En cela, le ministre de la police impériale était mal informé, et, chose plus singulière, le cardinal Pacca est tombé dans la même erreur lorsque, pour laver Pie VII des reproches du duc de Rovigo, il s'écrie à son tour : « Comment cet homme ne savait-il pas qu'une personne pieuse n'est jamais oisive en présence d'un crucifix et d'une image de la Vierge (3)? » La vérité est que la bibliothèque d'un palais tout rempli des souvenirs de François I^{er}, de Henri II et de Diane de Poitiers, de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, ne contenait probablement pas le genre d'ouvrages dont le saint-père avait alors

(1) *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, t. III, p. 586.

(2) *Mémoires du duc de Rovigo*, t. VI, p. 72, 73, etc.

(3) *OEuvres complètes du cardinal Pacca*, t. I^{er}, p. 350.

besoin. Il est assez naturel qu'il ne se soit pas adressé aux correspondans du ministre de la police pour se procurer les traités religieux et les ouvrages spéciaux qui pouvaient lui être utiles pour se défendre contre les prétentions toujours croissantes du gouvernement français. La congrégation de Saint-Sulpice était, on s'en souvient, dissoute à cette époque, et son pieux directeur était mort. Ce fut à l'ami et à l'héritier de l'abbé Émery que Pie VII fit secrètement appel pour se procurer un certain nombre de livres provenant de la bibliothèque du savant théologien qui, tout en restant fidèle aux doctrines gallicanes, avait si courageusement défendu jusqu'aux derniers jours de sa vie les droits du saint-siège. L'abbé Garnier, devenu à son tour supérieur de Saint-Sulpice, a plus d'une fois raconté à des personnes encore vivantes qu'il avait ainsi envoyé au saint-père, par un intermédiaire sûr, les œuvres de saint Cyprien, le *Cours de droit canon* de van Espen, et plusieurs autres volumes dont il avait oublié les titres. « Le pape avait reçu ces livres, répétait encore en 1836 le successeur de l'abbé Émery; il s'en était servi et les avait même emportés probablement à Rome, car ils ne furent jamais rendus (1). » Quittons pour un instant ce palais de Fontainebleau, théâtre prochain de la chute de l'empereur et de la délivrance du pape, et tandis que dans une solitude presque absolue Pie VII s'y apprête par le recueillement, par l'étude, par la prière surtout, à la dernière lutte qu'il eut à soutenir contre son redoutable adversaire, essayons, revenant un peu sur nos pas, de rendre compte de la situation faite à l'église de France depuis le jour de la brusque dissolution du concile jusqu'à la fin de la désastreuse expédition de Russie.

II.

Aussitôt que Napoléon eut reconnu qu'il aurait peine à mener à bonne fin la négociation entamée à Savone avec Pie VII, il n'avait rien eu de plus pressé que de renvoyer dans leurs diocèses les évêques encore assemblés à Paris. La plupart avaient devancé ses ordres; mais quelques-uns témoignèrent la plus grande répugnance à se rendre au milieu de leur nouveau troupeau : c'étaient ceux que l'empereur avait récemment nommés. Le saint-père avait fini, de guerre lasse, par leur accorder l'institution canonique; mais ils ne pouvaient en définitive être sacrés depuis que Napoléon, par les

(1) Des recherches faites à la bibliothèque du château de Fontainebleau, il résulte qu'on y possède un gros volume in-folio des œuvres de saint Cyprien; rien n'indique toutefois que ce soit l'exemplaire prêté à Pie VII par l'abbé Garnier.

raisons que nous avons exposées, avait pris tout à coup le singulier parti de ne faire usage ni du bref du pape ni de ses bulles. La position de plusieurs de ces évêques était très embarrassante; telle était, par exemple, celle de M. d'Osmond, ancien évêque de Nancy, récemment nommé à Florence. Ses adversaires faisaient clandestinement courir dans son diocèse italien de nombreuses copies du bref réprobatif jadis adressé à son sujet par le saint-père à l'archidiacre Corboli, et d'un autre côté l'empereur ne voulait point l'autoriser à produire les bulles pontificales d'une date plus récente qui l'auraient mis régulièrement en possession de son nouveau siège. M. Jauffret, ancien évêque de Metz, nommé naguère à l'archevêché d'Aix, n'avait été pour son compte l'objet d'aucune admonition du saint-père; mais, chef incontesté d'un diocèse où il était justement considéré, il lui répugnait extrêmement d'aller prendre la direction d'un troupeau qui peut-être hésiterait à reconnaître la légitimité de ses pouvoirs. Il n'était parti pour Aix qu'après avoir reçu la promesse qu'on lui expédierait ses bulles en route; elles ne lui parvinrent jamais (1). Quelques-uns des nouveaux prélats étaient de simples prêtres élevés par l'empereur à la dignité épiscopale. Munis d'un titre officiel parfaitement valable aux yeux de l'administration civile, ils ne pouvaient avant leur consécration ni porter les insignes ni exercer les fonctions canoniques de leur charge. Qu'on juge de la confusion où de pareilles anomalies devaient jeter une notable partie des diocèses de France! Pour parer à tant d'embarras, l'empereur avait, il est vrai, employé un biais déjà mis en pratique pendant les derniers temps du roi Henri III, durant une partie du règne de Henri IV, et plus récemment par Louis XIV, lors de ses démêlés avec la cour de Rome. M. Bigot de Prémeneu s'était entendu avec la plupart des chapitres, afin qu'ils eussent à choisir pour administrateur capitulaire du siège vacant l'évêque désigné par l'empereur. Semblable mesure avait passé autrefois presque inaperçue, « et l'on ne voit pas, dit M. Picot, que sous Louis XIV surtout elle eût troublé l'église, ni inquiété les consciences; mais les circonstances étaient bien différentes. Les vues de Napoléon contre l'église n'étaient pas équivoques, et il était clair qu'il n'avait pris ce moyen que pour se passer, au moins pendant quelque temps, des bulles pontificales (2). » Les anciennes traditions de l'église gallicane, dont l'empereur avait toujours le nom à la bouche, autorisaient-elles en effet le procédé auquel il venait

(1) *Mémoires historiques sur les affaires ecclésiastiques de France*, t. II, p. 394 et 485, par M. Jauffret, frère de l'archevêque d'Aix.

(2) *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, de M. Picot, t. III, p. 549.

d'avoir recours? Nous ne saurions le dire, nous reconnaissant tout à fait incompetent en semblable matière, et n'osant prendre sur nous d'avoir un avis sur une question délicate qui a divisé de graves et excellens esprits. Dans plus d'un diocèse, nombre d'ecclésiastiques s'étonnèrent d'entendre le ministre des cultes de cette époque invoquer les fameuses libertés gallicanes et parler de faire rentrer les évêques dans leurs droits primitifs au moment où il les voulait au contraire courber sous le joug le plus dur. « Ils trouvaient singulier d'entendre les préfets de l'empire s'élever contre le despotisme de la cour de Rome alors que cette cour était abattue, et qu'un despotisme un peu plus réel pesait sur toutes les têtes (1). » D'ailleurs les chapitres ne furent pas toujours unanimes à choisir l'évêque nommé par le chef de l'état. Au grand mécontentement de M. Bigot, les chanoines le plus en crédit pour leur science et leur piété refusèrent parfois d'admettre la régularité de la mesure prise par leurs collègues, et quelques-uns s'obstinèrent même à méconnaître absolument la juridiction canonique de l'administrateur ainsi désigné par le chapitre. Les opposans n'étaient pas sans recruter des adhérens parmi les simples curés de campagne. A ce groupe venait se joindre dans quelques départemens celui des anti-concordatistes et des membres de la petite église. Ces dissidences créaient mille obstacles à l'administration des archevêques et des évêques non consacrés. L'opposition qu'on se hasardait à leur faire n'avait encore rien de bruyant. Au sein du clergé comme parmi les autres classes de la société, qui donc à cette époque aurait osé contrecarrer publiquement la volonté du maître? L'agitation était locale, sourde et cachée. Dans un petit nombre de cas, elle franchit pourtant la limite des diocèses; mais la faute en revint tout entière à l'empereur, car ce fut la suite inévitable des violences qu'il venait d'exercer contre les évêques de Troyes, de Tournai et de Gand.

Ces trois prélats, arrêtés à trois heures du matin dans leur lit le 12 juillet 1814, avaient été, on s'en souvient, conduits comme des criminels d'état à Vincennes (2). Tous leurs papiers avaient été sai-

(1) *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, t. III, p. 550.

(2) Nous nous souvenons d'avoir entendu raconter à M. Pasquier que cette arrestation, à laquelle il fut totalement étranger, et qui eut même lieu à son insu, avait été opérée par un inspecteur-général de police, M. Veyrat. Malgré la rudesse de ses formes et en dépit des habitudes du métier, cet agent n'avait pu se défendre d'une certaine émotion lorsqu'il s'était vu charger de mettre la main sur d'aussi vénérables personnages; cette émotion durait encore lorsqu'il vint le lendemain matin rendre naïvement compte au préfet de police étonné de l'emploi de sa nuit. Deux des prélats, les évêques de Gand et de Tournai, l'avaient frappé par la dignité de leur contenance et

sis à domicile. Ils avaient dû subir un long et minutieux interrogatoire devant M. Desmaret, chef de division au ministère de la police. Ce lieutenant du duc de Rovigo, après leur avoir enlevé les livres de piété qu'ils avaient emportés avec eux et jusqu'à leur bréviaire, après s'être assuré qu'ils n'avaient ni plumes ni crayons, les avait fait enfermer dans le donjon du château, où ils furent soigneusement séparés les uns des autres et privés de toute communication avec le reste des prisonniers. Leur mise au secret était si rigoureuse que, placés au même étage que les cardinaux Gabrielli et di Pietro, ils furent longtemps à l'ignorer. On se figure aisément l'effet produit sur les captifs par le traitement auquel les soumettait le souverain qui, après leur avoir demandé leur avis comme évêques, les punissait du courage qu'ils avaient mis à lui répondre suivant leur conscience. L'évêque de Tournai, doué d'une constitution robuste et d'un caractère plein d'égalité, ne parut pas trop souffrir de cette épreuve; l'évêque de Gand, plus faible de santé et d'une sensibilité toute nerveuse, supportait moins facilement une si pénible séquestration. La promenade solitaire qu'on lui permettait de faire chaque jour sur la plate-forme du donjon trompait imparfaitement son ennui. Dans cette même prison d'état où le grand Condé, gardé moins étroitement, avait jadis, pour occuper ses loisirs, cultivé des œillets et composé des épigrammes contre Mazarin et le comte d'Harcourt, l'inoffensif prélat trouva moyen de se distraire un peu en écrivant avec du plomb arraché à la toiture de la terrasse, et sur les morceaux de papier qui avaient servi à envelopper ses alimens, quelques ingénieux commentaires sur les fables de La Fontaine. L'évêque de Troyes avait non sans peine obtenu une plume et de l'encre. Il s'en servit pour écrire, le 5 novembre, à M. Desmaret, et pour réclamer avec émotion contre le traitement qu'on lui faisait subir. Sa plainte fut écoutée, et le duc de Rovigo donna des ordres au gouverneur du donjon pour qu'on fit descendre au premier étage les cardinaux di Pietro et Gabrielli. On mit à leur place M. Duvivier, secrétaire de l'évêque de Tournai, et M. van de Welde, théologien de l'évêque de Gand, qui avaient été tous deux arrêtés en même temps que leurs pasteurs. Les trois prélats reçurent en même temps la permission de se visiter dans

par le calme de leur résignation. Il n'en avait pas été de même pour l'évêque de Troyes. M. Veyrat ne pouvait dissimuler son étonnement d'avoir vu M. de Boulogne descendre jusqu'à la prière, et le conjurer de vouloir bien lui donner le temps de faire entendre ses réclamations, comme si pareille condescendance était possible de sa part. « Les hommes doués d'une imagination vive jusqu'à l'emportement, ajoutait M. Pasquier, et tel était l'évêque de Troyes, sont presque toujours ceux qui se laissent le plus aisément abattre. »

leurs chambres et de se promener autant qu'ils le voudraient dans une sorte de vestibule commun. C'était l'empereur qui avait personnellement voulu accorder aux trois prisonniers cette faveur, à laquelle il savait qu'ils seraient fort sensibles; mais il avait en cela un but particulier. Lorsque les trois évêques eurent goûté pendant quelques jours la satisfaction inattendue de se retrouver ensemble, le duc de Rovigo, car c'était lui qui semblait avoir désormais la haute main dans les affaires religieuses, fit savoir à M. Bigot de Prémeneu qu'il était chargé par le chef de l'état de s'entendre avec lui pour obtenir la démission des prélats. Supposant que le secrétaire-général du département des cultes serait probablement chargé de cette mission, il envoyait au commandant du château la permission de le laisser communiquer avec les prisonniers. Pour éviter sans doute que M. Bigot, son secrétaire-général et surtout les évêques se fissent la moindre illusion sur les conséquences probables d'un refus, le duc de Rovigo avait soin de terminer sa lettre en priant son collègue de « vouloir bien l'informer immédiatement du résultat de la démarche, afin qu'il pût faire exécuter la suite des ordres de sa majesté (1). »

La menace était suffisamment transparente, et les trois évêques ne s'y trompèrent point. Le secrétaire-général du ministère des cultes, arrivé le même jour à Vincennes, vit séparément chacun de ces messieurs, et prit soin d'empêcher qu'ils ne pussent se concerter avant de lui répondre. Leur hésitation, à ce qu'il paraît, fut d'abord assez grande. Chacun d'eux se débattit et délibéra plus ou moins longtemps en lui-même. Cependant l'évêque de Tournai céda le premier, et sa lettre, que nous avons sous les yeux, ne donne point à penser qu'il ait fallu lui livrer un très rude combat. « M'abandonnant entièrement à la clémence et à la grâce de sa majesté l'empereur et roi, à qui je resterai éternellement soumis et très affectueusement attaché, y disait-il, je me fais un devoir, d'après le contenu de la lettre qui m'a été présentée, de donner ma démission de l'évêché de Tournai. » La défense de l'évêque de Troyes, celle surtout de l'évêque de Gand, furent beaucoup plus longues. « Ils refusèrent quelque temps, écrit le chanoine de Smet, de se prêter à cet acte; mais, pensant ensuite qu'ils devaient en tout état de cause se regarder comme perdus pour leurs diocèses, et que d'ailleurs une démission souscrite sous les verrous ne pouvait avoir aucune valeur, ils se déterminèrent à céder (2). » La dé-

(1) Lettre de M. le duc de Rovigo au ministre des cultes, 22 novembre 1811.

(2) *Coup d'œil sur l'histoire ecclésiastique dans les premières années du dix-neuvième siècle*, par le chanoine de Smet, Gand 1849.

mission de M. de Boulogne et de M. de Broglie était pure et simple, sans aucune espèce de commentaire. Huit jours après, le commandant du donjon vint dire aux trois évêques que l'empereur leur permettait de choisir une ville en France pour leur résidence; mais il fallait que la ville indiquée par eux fût à quarante lieues de Paris, et ne fût pas le siège d'un évêché : leur détention allait être commuée en exil. Pendant qu'ils hésitaient encore sur le lieu qu'ils désigneraient, survint un autre messenger du duc de Rovigo, qui assigna à chacun sa résidence : Beaune à l'évêque de Gand, Gien à l'évêque de Tournai, Falaise à l'évêque de Troyes. Défense leur était faite de s'en éloigner de plus de deux lieues. Peu de jours après, le 11 décembre, arrivait un troisième émissaire chargé de signifier aux prélats que leur démission ne suffisait plus. Il était indispensable qu'avant d'être mis en liberté ils signassent la promesse formelle de n'entretenir aucune correspondance avec leurs diocèses, et de ne se mêler désormais d'aucune affaire ecclésiastique. C'était M. Desmaret qui avait personnellement mission de mener à bien cette négociation, et ce fut par des lettres directement adressées au ministre de la police que les trois évêques durent prendre sur l'honneur un pareil engagement (1).

Voici quel avait été le motif de ce redoublement de précautions : à peine avait-il obtenu la démission des prélats captifs, M. Bigot de Préameneu s'était, par ordre de l'empereur, empressé d'écrire aux chanoines des trois chapitres de Troyes, de Tournai et de Gand pour leur annoncer que, le siège épiscopal étant désormais vacant, ils eussent à pourvoir immédiatement à l'administration du diocèse. « Les pouvoirs des vicaires-généraux nommés par l'évêque démissionnaire ayant cessé par le fait même de cette démission, je ne puis plus, disait le ministre, correspondre avec eux. » Le devoir des chanoines était donc d'en nommer d'autres sur-le-champ. « Je dois vous prévenir, ajoutait M. Bigot, que les vicaires capitulaires-généraux doivent être autres que les vicaires-généraux actuels, dont la nomination ne serait pas admise (2). » Dans la dépêche qu'il avait expédiée le même jour aux préfets des trois départemens, le ministre des cultes avait été plus explicite encore. « Prenez lecture, disait-il au préfet de l'Aube, et gardez copie de ma lettre au chapitre de la cathédrale de Troyes. Vous verrez que son objet est aussi pressé qu'important. Faites venir les vicaires-généraux, vous les préviendrez qu'ils ne peuvent pas être continués. C'est une mesure qui

(1) Lettres des évêques de Gand, de Tournai et de Troyes au ministre de la police, 11 décembre 1811.

(2) Lettres du ministre des cultes à MM. les chanoines des chapitres de Gand, de Troyes et de Tournai, 23 novembre 1811.

ne leur est pas personnelle; mais il ne convient pas que les vicaires du chapitre, pendant une vacance par démission, soient les mêmes que ceux de l'évêque démis. Sa majesté s'est formellement expliquée à cet égard... Faites également venir ceux des chanoines en qui vous reconnaissez le plus de sagesse et de bons principes... Vous emploierez toute votre influence pour que le choix ne porte pas sur un sujet qui serait dans le cas d'être rejeté... Vous ferez en même temps sentir à ces chanoines que, si le chapitre ne remplissait pas sur-le-champ le devoir indispensable de nommer pendant la vacance qui leur est officiellement notifiée, ils se rendraient coupables, et s'exposeraient, surtout dans les circonstances actuelles, à une juste animadversion. Si contre toute apparence le chapitre, dont j'ignore les dispositions, disait qu'il ne connaît pas de sujet capable ou qui veuille accepter, ce serait un subterfuge qui indisposerait encore plus sa majesté (1). »

Ces recommandations mêlées de menaces peu dissimulées avaient été strictement suivies quant à la lettre, mais complètement éludées, quant à l'esprit, par les chapitres de Troyes et de Tournai. Avant de quitter son siège épiscopal pour se rendre au concile de Paris, M. Hirn, prévoyant les persécutions auxquelles il pourrait être en butte, avait donné des lettres de grands-vicaires à tous les membres de son chapitre, afin qu'ils fussent, dans n'importe quelle conjoncture, en état de pourvoir aux besoins du diocèse. Il en fut de même ou à peu près à Troyes, car les chanoines trouvèrent moyen de choisir des administrateurs qui avaient préalablement reçu des pleins pouvoirs secrets de M. de Boulogne. A Gand, le chapitre avait été plus hardi. Il avait osé répondre à M. Bigot de Préameneu que, « d'après la doctrine des canonistes, ce n'était pas la démission d'un évêque, c'était l'acceptation de cette démission par le souverain pontife qui rendait un siège vacant... Si les chanoines osaient s'arroger des pouvoirs qui ne leur étaient pas encore régulièrement dévolus, cela jetterait, ajoutaient-ils, le plus grand trouble dans les consciences des fidèles. Le clergé du pays, très attaché aux principes et aux usages de l'église, ne déférerait pas aux mesures prises par les vicaires-généraux nommés en de pareilles circonstances. La désobéissance détruirait l'autorité de la nouvelle administration, et la division se mettrait indubitablement entre les pasteurs et les ouailles (2). »

Napoléon avait aisément deviné que des chapitres aussi attachés

(1) Lettre de M. le ministre des cultes au préfet de l'Aube, 23 novembre 1811.

(2) Lettre de MM. les membres du chapitre cathédral de Gand au ministre des cultes, 27 novembre 1811.

à leurs anciens pasteurs seraient d'un gouvernement difficile, et recevraient plus volontiers le mot d'ordre des captifs que celui de son ministre des cultes; c'est pourquoi il avait songé à obtenir des trois prélats l'engagement de ne plus se mêler d'aucune affaire ecclésiastique. Pour son compte, M. Bigot aurait beaucoup souhaité qu'on n'allât pas plus loin, car les violences lui répugnaient fort; mais il avait désormais pour auxiliaire dans ses rapports avec les membres du clergé un redoutable acolyte qui possédait plus que lui la confiance du maître. Averti par sa police qu'un négociant de la ville de Gand était venu, de la part du chapitre, s'aboucher à Beaune avec M. de Broglie, le duc de Rovigo n'avait rien eu de plus pressé que d'en prévenir l'empereur, déjà si fort irrité contre les chanoines de ce diocèse. Aux yeux de ce zélé serviteur de Napoléon, c'était le clergé qui faisait courir à l'état les plus grands dangers. Au moment où son chef se préparait à quitter pour longtemps la France, il lui semblait donc tout à fait imprudent de laisser derrière lui, en Bourgogne, l'évêque qui passait à tort ou à raison dans le public pour avoir été le principal meneur de l'opposition au sein du concile national. Ces profondes considérations politiques persuadèrent, à ce qu'il paraît, Napoléon. Or, dans les temps dont nous nous occupons, on ne faisait point les choses à demi quand il s'agissait d'assurer la tranquillité du pouvoir. C'est pourquoi, oubliant dans la maison de santé de la barrière du Trône le général républicain Mallet, qui allait bientôt leur causer une si chaude alerte, le tout-puissant souverain et son précautionneur ministre s'occupèrent d'envoyer M. de Broglie aux îles Sainte-Marguerite. Trop de sûretés ne pouvaient être prises contre un si dangereux conspirateur. On lui assigna donc pour prison, sur le sommet des rochers les plus escarpés, la cellule aux murs épais, aux barreaux inébranlables, qu'avait jadis habitée l'homme au masque de fer. Que faisait cependant à l'heure même où l'on décidait de son sort le prélat valétudinaire qui allait subir durant cinq ou six mois un si cruel traitement? Le 11 décembre 1814, s'adressant de Beaune à M. Bigot pour l'entretenir avec une entière ouverture de cœur de ses affaires personnelles, ce prétendu ennemi de l'empereur terminait ainsi sa lettre :

« ... Ma ruine pécuniaire m'est bien moins sensible que le chagrin de ne pouvoir plus servir la religion et l'empereur avec le zèle qui l'année dernière a mérité l'éloge de ce grand prince quand il vint en Belgique. Mon attachement à la personne de l'empereur sera toujours le même que quand il m'honorait de ses bontés. Il faut que la calomnie ait bien prévalu sur mes fidèles services. J'espère que la vérité et mon innocence

seront reconnues. A quarante-cinq ans, s'éteindre dans l'inaction est un état pénible. Je ferai, comme j'ai toujours fait, les vœux les plus ardens pour le bonheur de sa majesté l'empereur, de son auguste famille, pour la prospérité de la patrie, et je conserverai également un souvenir reconnaissant des témoignages d'affection que j'ai reçus de vous (1). »

Le 6 février 1812, M. de Boulogne envoyait de Falaise au même ministre une supplique beaucoup plus humble.

« Est-ce donc là, s'écriait l'évêque de Troyes, que devaient se terminer quatre ans de succès flatteurs et de travaux utiles? Serait-il vrai que toutes les rigueurs ne sont point encore épuisées, et que je sois encore condamné à voir la fin de mon honorable carrière attristée par le besoin? Je ne puis le croire. Non, jamais je ne croirai que sa majesté veuille mettre le comble à mes malheurs en m'enlevant mes moyens actuels de subsistance sans m'assurer un sort pour l'avenir. L'empereur est sans doute le maître de me retirer ses bonnes grâces, puisque j'ai eu le malheur de lui déplaire; mais j'ose dire, avec tout le respect qui lui est dû et toute la confiance que m'inspire la magnanimité de son caractère, qu'il ne l'est pas de me dépouiller de tout sans me donner quelque dédommagement. Ce serait, je ne crains pas de l'avancer, une injustice qui n'est pas dans son cœur et qui ne serait pas moins opposée à la générosité de ses sentimens qu'à son amour pour la véritable gloire (2). »

Quoi qu'en dise ici M. de Boulogne, la générosité envers ceux qu'il considérait comme des adversaires n'avait jamais fait partie des qualités de Napoléon. Le bon sens, une juste appréciation des obstacles que pouvait lui opposer la nature des questions engagées ou le caractère des hommes qui s'y trouvaient mêlés, l'avaient à ses débuts presque toujours guidé dans le maniement difficile des affaires religieuses; mais ce temps heureux était passé. La raison ne le gouvernait plus; c'était la passion qui l'emportait. Au dedans comme au dehors, il ne voulait plus dorénavant compter avec rien ni avec personne. Quoi de surprenant si, dans une pareille disposition d'esprit, alors qu'il n'hésitait point à se jeter dans la plus aventureuse expédition, et semblait courir tête baissée au-devant de la catastrophe qui allait détruire sa puissance militaire, il ne regardait pas davantage à prendre coup sur coup, avant de quitter la France, des mesures inutilement violentes, propres surtout à

(1) Lettre de Maurice de Broglie, ancien évêque de Gand, au ministre des cultes Beaune, 11 décembre 1811.

(2) Extrait d'une lettre de l'ancien évêque de Troyes au ministre des cultes, Falaise, 6 février 1812.

ruiner son autorité morale? La bonne politique, telle qu'il l'avait d'abord pratiquée, aurait voulu qu'il fermât les yeux sur le biais imaginé par les chapitres de Troyes et de Tournai; ce compromis devait maintenir la tranquillité dans ces deux diocèses; il avait tout à gagner à s'y prêter. La sagesse lui conseillait également de prendre en quelque patience le refus dilatoire opposé par les chanoines de Gand. La simple équité, sinon le sentiment des services rendus, aurait dû le porter à ne pas sévir à outrance contre d'anciens partisans restés aussi dévoués à sa personne que l'étaient encore à cette époque M. de Broglie et M. de Boulogne. Aucune de ces considérations ne le retint. Ne jamais reculer ni fléchir, tout pousser à l'extrême, telle était la règle de conduite maintenant adoptée dans le gouvernement des affaires de l'église, comme partout ailleurs, par l'ancien négociateur du concordat. Le moindre retard apporté à l'immédiate exécution de ses absolues volontés le transportait de colère. Qu'étaient les ecclésiastiques de son empire pour oser se mesurer avec lui? Il saurait bien les mettre à la raison... « Les prêtres, étant sujets comme les autres, écrit-il à M. Bigot, le 16 juin, de Kœnigsberg, c'est-à-dire quelques jours seulement avant d'entrer en campagne contre la Russie, sont soumis au même serment. Il faut toutefois distinguer. Il y a le serment ecclésiastique qui a été prescrit par le concordat : la seule peine que j'impose au prêtre qui ne veut pas le prêter, c'est la perte de son bénéfice; mais le serment d'obéissance aux constitutions de l'empire et de fidélité à l'empereur est dû par tous les citoyens. Ceux qui ne veulent pas le prêter encourent la peine portée par mon décret. Écrivez donc à l'évêque, et faites comprendre à ces malheureux combien ce refus serait contraire à leurs devoirs. Quand ils auront prêté ce dernier serment, ils sortiront seulement de leur exil (1)... »

Pour édicter des peines aussi sévères contre des chanoines trop consciencieux, pour envoyer un prélat inoffensif languir aux îles Sainte-Marguerite, pour maintenir un pape captif à Fontainebleau, il y avait une condition à remplir : il fallait être partout et toujours vainqueur de tous ses ennemis. Le succès, un succès prodigieux comme celui qui avait jusqu'alors couronné les campagnes les plus audacieuses de Napoléon, eût été nécessaire, nous ne dirons pas pour absoudre, mais pour rendre supportables à l'opinion publique d'aussi injustes violences. Il lui aurait fallu battre aujourd'hui les Russes aussi complètement qu'il avait jadis battu les Autrichiens et les Prussiens. Quelque triomphant bulletin daté du

(1) Lettre de l'empereur au ministre des cultes, Kœnigsberg, 16 juin 1812. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXIII, p. 500.

champ de bataille d'un nouvel Austerlitz ou d'un autre Iéna aurait seul pu faire rentrer au fond des cœurs les griefs accumulés par l'exercice du pouvoir qui pesait si lourdement depuis douze années sur toutes les classes de la nation. C'est le sort des despotes de voir la fortune les trahir quand ils auraient le plus besoin de ses faveurs, et c'est aussi la leçon des peuples qui ont trop facilement accepté leur joug d'être un jour atteints, meurtris et comme blessés à mort par les rudes coups de la main à laquelle ils ont laissé le soin d'opérer leur délivrance. L'heure fatale avait sonné où Napoléon et la France allaient recueillir les fruits amers de cette triste expérience, si souvent et si inutilement renouvelée, hélas! pendant le cours des siècles. Le 25^e bulletin de la grande armée, inséré au *Moniteur*, avait brusquement appris à tout Paris dans les premiers jours de novembre que l'empereur s'était décidé à quitter Moscou incendié, et venait d'ordonner la retraite. D'autres bulletins avaient suivi, relatant plusieurs combats livrés aux Russes par nos soldats, combats glorieux, mais sans résultats appréciables. Le 28^e bulletin, daté de Smolensk et publié le 29 novembre au *Moniteur*, avait le premier donné cours aux plus sinistres pressentimens; après quoi le silence s'était fait, un silence de dix-huit jours, pendant lequel de vagues rumeurs et des bruits de plus en plus effrayans n'avaient cessé de circuler tout le long de nos frontières de l'est. Enfin le 29^e bulletin était venu éclater comme un coup de foudre le 17 décembre 1812. Celui-là ne dissimulait rien. Jamais plus grande calamité n'avait été annoncée en termes plus clairs, peut-être faudrait-il dire plus naïfs; on ne pouvait le lire sans frissonner. Cependant le public n'était pas au bout de ses étonnemens : vingt-quatre heures après, une étourdissante nouvelle retentissait aux oreilles avidement tendues des Parisiens et de toute la population française effarée. L'empereur venait d'arriver seul, presque en fugitif, dans sa capitale, laissant au loin derrière lui, dans les plaines glacées de la Pologne, les débris mutilés de cette grande armée qui faisait naguère sa force et son orgueil.

III.

Il est plus facile d'imaginer que de dépeindre l'effet produit à Paris et dans les provinces de l'empire par l'issue de l'expédition de Russie. La surprise domina d'abord. Quoi! Napoléon n'était pas invincible! Était-ce vraiment croyable? Quelles résolutions ce terrible vaincu allait-il prendre après sa défaite? A coup sûr, il s'app préparait à demander plus d'hommes, plus d'argent que par le passé, et ce n'était point le sénat qui les lui refuserait. Cependant, si le sort des

armes lui demeurerait contraire, si les Prussiens et les Autrichiens prenaient à leur tour parti avec les Russes, qu'advierait-il? Épuisée par des guerres incessamment renouvelées, la France serait-elle en état de lutter seule contre tant d'ennemis? Cette hypothèse de la chute du régime impérial, tristement entrevue au temps des prospérités par le dévoué Cambacérès, sourdement agitée dans de secrets conciliabules par le clairvoyant prince de Talleyrand depuis qu'il était tombé en disgrâce, s'offrait maintenant d'elle-même à tous les esprits : car c'est la conséquence des grandes catastrophes de poser tout à coup pour le vulgaire les questions abordées longtemps d'avance par les profonds politiques. Comment la masse entière des sujets de l'empereur envisageait-elle une pareille éventualité? A cet égard, quelques distinctions sont à faire. Nul doute que la majorité des habitans de l'ancienne France ne repoussât avec horreur la perspective du triomphe des étrangers. Ce serait toutefois se tromper beaucoup que de prétendre qu'il en fût ainsi dans tous les départemens annexés par Napoléon à la suite de ses récentes conquêtes. Les populations du littoral génois, lésées dans leur commerce maritime, les Allemands de la rive gauche du Rhin, froissés dans leur nationalité, les Hollandais et les Flamands, blessés à la fois dans leurs sentimens patriotiques et dans leurs intérêts mercantiles, ne laissaient pas de trouver souverainement injuste l'obligation d'envoyer un si grand nombre de jeunes conscrits périr au loin afin d'assurer la domination d'un pays qui n'était point le leur. Pour ces Français de fraîche date, l'invasion, c'était plutôt la délivrance. Malheureusement ils n'étaient pas seuls à penser ainsi. Qu'on veuille bien songer quelle était à cette époque la condition du clergé dans toute l'étendue de l'empire, et particulièrement dans les provinces situées de l'autre côté des Alpes. Treize cardinaux dépouillés de la pourpre et retenus en prison sous la surveillance de la haute police, quantité de prélats réputés démissionnaires et transportés hors de leurs diocèses, des centaines de prêtres exilés en Corse, tous les couvens vides et dépouillés de leurs biens, le saint-père captif, Rome, le siège antique de la souveraineté pontificale, devenu le simple chef-lieu d'un département français, — voilà quel était le bilan du royaume d'Italie. Un grand nombre de sièges épiscopaux vacans et livrés à l'anarchie par le fait de la volonté impériale, trois membres du concile arrêtés, puis contraints à donner leur démission, un grand nombre de prêtres détenus au fort de Fenestrelle ou dans les prisons départementales, — telle était la part relativement restreinte des sévices exercés contre les ecclésiastiques de ce côté des monts. Et qu'importait après tout la nationalité primitive des contrées qui avaient été le théâtre de tant de

violences accumulées? La séquestration prolongée du saint-père n'était-elle pas un de ces coups qui frappait indifféremment, quelle que fût leur patrie d'origine, tous les membres épars de l'église catholique?

Il y a quelque légèreté et même un peu d'injustice à ne pas vouloir comprendre l'intensité des sentimens qu'on ne partage pas. Les adhérens à la foi romaine ne se servent pas d'un mot vain dans leur bouche quand ils appellent le pape leur souverain et leur père spirituel. Ils avaient sur toute la surface du globe éprouvé comme une sainte horreur quand ils avaient appris qu'à deux reprises différentes des soldats avaient mis la main sur le vicaire du Christ, et l'avaient, au péril de sa vie, transporté de Rome à Savone et de Savone à Fontainebleau, ainsi qu'ils l'auraient fait d'un simple prisonnier d'état. A leurs yeux, c'était plus qu'une atteinte portée au droit commun des têtes couronnées : Napoléon avait commis un véritable sacrilège, et sa présente défaite n'en était, suivant eux, que le châtement. Comment donc s'étonner si les désastres de la retraite de Russie sont avant tout représentés dans les mémoires du cardinal Pacca comme l'inévitable expiation des méfaits de l'empereur? En les expliquant de la sorte, cet ancien secrétaire d'état de sa sainteté restait fidèle aux doctrines de toute sa vie. Il avait été du nombre des cardinaux qui avaient médiocrement approuvé le concordat; il avait déconseillé plus qu'aucun d'eux le voyage du pape à Paris au moment du sacre. La bulle d'excommunication était son œuvre. Aussi se plaît-il à signaler dans l'anathème lancé du haut de la chaire pontificale la cause des revers qui ont accablé un ancien adversaire. « La conduite barbare de Napoléon fut ce dernier péché, dit-il, qui lassa enfin, comme nous l'apprend l'Écriture, la longanimité du Seigneur, et arma son bras des verges de la vengeance... Les temps ne sont pas éloignés où ce grand victorieux s'écriait : Que me veut le pape, et se figure-t-il que ses excommunications feront tomber les armes des mains de mes soldats?... Dieu a permis cependant que ce fait se réalisât. » — « Les armes des soldats parurent à leurs bras engourdis un poids insupportable. Dans les fréquentes chutes qu'ils faisaient, elles s'échappaient de leurs mains, se brisaient ou se perdaient. S'ils se relevaient, c'était sans elles. Ils ne les jetèrent pas; mais la faim et la soif les leur arrachèrent (1). » — « Le soldat ne put tenir ses armes; elles s'échappèrent des mains les plus braves,... elles tombaient des bras glacés qui les portaient (2). » —

(1) *Histoire de la grande armée en 1812*, par le comte de Ségur.

(2) *Mémoires de M. de Salgues*.

« La neige, la glace et les tempêtes, à qui obéissaient-elles, reprend fièrement le cardinal, sinon, comme dit encore l'Écriture, à la voix du Seigneur (1)? » Si nous avons relaté ce passage des mémoires du cardinal Pacca, c'est qu'il constate la véritable disposition d'esprit où se trouvait alors un membre du sacré-collège qui va jouer derechef un rôle des plus actifs dans les scènes qui nous restent à raconter; c'est aussi parce qu'il jette un certain jour sur les dispositions du clergé en général. Entre les sentimens du cardinal italien et ceux des ecclésiastiques français, il y avait toutefois une profonde différence. Au lieu de le proclamer avec joie, ces derniers n'acceptaient qu'avec tristesse ce jugement de Dieu qui les prenait à l'imprévu. Après avoir considéré comme autant de marques de la faveur céleste les prospérités inouïes de l'empire, ils étaient conduits par la même habitude d'esprit à reconnaître les signes de la réprobation divine dans l'éclatant échec qui venait d'interrompre tout à coup une si longue suite de victoires; mais ce tardif enseignement qu'à regret ils tiraient pour eux-mêmes des faits en voie de s'accomplir, il eût été malaisé et surtout imprudent aux orateurs sacrés d'en faire part à la masse des fidèles. Aucun d'eux ne l'essaya. Les chaires de nos églises, qui naguère avaient tant de fois retenti des épanchemens d'une admiration enthousiaste, n'entendirent point les mêmes prédicateurs hasarder sur les malheurs du moment un dangereux commentaire. Si plusieurs épanchèrent leurs tristes pressentimens, ce fut à huis clos, au fond des sacristies et dans l'ombre des oratoires privés, plus capables de garder de si compromettans secrets. Comme il arrive d'habitude, les manifestations de dévouement en faveur du pouvoir heureux avaient été publiques, solennelles et bruyantes; les signes de détachement envers ce même pouvoir désormais menacé furent réservés, timides et silencieux. Rien n'en transpira au dehors. Justement parce qu'à l'époque où elle se produisit la transformation des sentimens du clergé à l'égard de Napoléon fut si peu apparente, et qu'elle ne s'est clairement manifestée qu'après sa chute, il importait de la rapporter à sa vraie date, c'est-à-dire à l'heure même des premiers revers. Ajoutons que, toujours habile à discerner la vérité quand il avait intérêt à la connaître, l'empereur ne se fit à cet égard aucune illusion. Il considéra désormais les membres de son clergé comme passés, depuis que la fortune l'avait trahi, dans le camp de ses plus dangereux adversaires.

Tandis que le chef de l'empire se rendait un compte si exact des changemens survenus dans les sentimens des autres, quelles dis-

(1) *OEuvres complètes du cardinal Pacca*, t. I^{er}, p. 225-226.

positions nouvelles la sévère leçon reçue en Russie avait-elle fait naître dans son esprit? Telle était l'intéressante question que ses dévoués serviteurs agitaient secrètement avec une véritable anxiété. Les dernières nouvelles reçues avant sa soudaine arrivée témoignaient de l'irritation qu'avait causée au maître la folle entreprise de Mallet. Quoiqu'il eût appris en même temps le crime et le supplice du conspirateur, il n'avait pu retenir des exclamations d'étonnement, d'humiliation et de courroux. Il s'était montré surtout ulcéré de l'attitude de quelques-uns des fonctionnaires de la capitale, particulièrement du préfet de la Seine, qui avait si complètement perdu la tête au seul bruit de sa mort. On ne doutait guère qu'embarrassé à la fois et mécontent, il ne prît plaisir, pour détourner l'attention et pour se faire une contenance, à exagérer les expressions, d'ordinaire fort peu mesurées, de sa colère. Parmi les personnages considérables que leurs charges officielles mettaient en rapport direct avec Napoléon, il n'en était pas un qui ne s'attendît à être violemment pris à partie et rendu responsable de ce qui s'était passé. Plus que d'autres, le ministre et le préfet de police redoutaient de sa part quelque fâcheux éclat. Leurs prévisions furent trompées. Arrivé aux Tuileries le 18 décembre 1812 au milieu de la nuit, l'empereur y avait fait venir Cambacérès dès le lendemain matin. A peine avait-il fini de lui faire le récit des funestes événemens qui avaient précipité son retour, que sans transition il s'était mis à presser l'archichancelier de questions sur les moindres détails de la conspiration de Mallet. Avec sa sagesse et son habileté ordinaires, Cambacérès avait trouvé moyen de répondre à son redoutable interlocuteur sans compromettre personne, et Napoléon était sorti évidemment soulagé de ce long entretien. Quelques instans après, — à l'audience qui suivit immédiatement la messe, — apercevant son préfet de police, M. Pasquier, il l'avait abordé d'un air affable, et, baissant la voix afin de n'être entendu que de lui : « Eh bien ! monsieur le préfet, lui avait-il dit d'un ton presque familier, vous avez eu aussi votre mauvaise journée; il n'en manque pas de cette espèce dans la vie ! »

D'aussi philosophiques paroles n'étaient point de mauvais augure. Elles témoignaient d'une modération assez inaccoutumée chez l'empereur; cette modération fut d'ailleurs entretenue pendant quelque temps encore par la tristesse croissante des nouvelles qui continuaient d'arriver du théâtre de la guerre. A partir du jour où Napoléon avait quitté l'armée, les pertes d'hommes avaient été en augmentant sans cesse. De Wilno aux bords de la Vistule, la retraite était devenue infiniment plus désastreuse que de Smolensk à Wilno. La défection du général York et des troupes prussiennes

faisant partie du corps du maréchal Macdonald avait jeté dans la marche de tous nos détachemens la plus inextricable confusion. Au découragement des soldats s'était ajoutée la mésintelligence survenue entre les chefs depuis que Murat, chargé par l'empereur du commandement suprême, avait jugé à propos de quitter brusquement ses compagnons d'armes afin de regagner à la hâte son royaume de Naples. Il devenait évident que, malgré les efforts du prince Eugène, les Russes allaient à leur tour passer la Vistule, et qu'ils inonderaient bientôt toute l'Allemagne du nord. Dans une situation aussi critique, le maintien de l'alliance avec l'Autriche était presque notre seule ancre de salut. Quel danger n'y avait-il pas à lui donner en pareille occasion le moindre sujet de mécontentement ! Obligé pour la première fois de compter avec son beau-père, Napoléon se rappela les insinuations que celui-ci avait naguère hasardées à Dresde au sujet du pape, insinuations timides et repoussées alors avec tant de hauteur. A coup sûr, le plus pressé était de mettre sur pied les cinq cent mille hommes qui devaient au printemps prochain servir à réparer ses échecs ; mais, puisque la campagne décisive devait s'ouvrir au sein de l'Allemagne contre les Russes et les Prussiens, il n'était pas indifférent, en traitant avec Pie VII, de donner satisfaction à l'empereur d'Autriche, au roi de Bavière et à leurs sujets catholiques. Ce fut ainsi qu'au plus fort de ses préparatifs militaires, et tandis qu'on aurait pu le croire absorbé par la vive impulsion qu'il s'agissait de donner à tous les rouages de l'immense administration impériale, le vigoureux esprit de l'empereur était ramené par des raisons purement politiques à s'occuper derechef des affaires religieuses. Il savait bien qu'à lui seul incombait la responsabilité de la dernière rupture avec le pape, et que, s'il voulait renouer, c'était à lui de faire les premiers pas.

Peut-être nos lecteurs n'ont-ils pas oublié en quels termes dédaigneux Napoléon avait refusé de répondre, il n'y avait pas encore un an, aux deux lettres que le saint-père lui avait écrites de sa propre main. Ils ont probablement gardé souvenir du reproche outrageant qu'il n'avait pas craint de lui adresser d'avoir manqué à tous ses devoirs, reproche bientôt suivi de la sommation signifiée par l'entremise de M. de Chabrol d'avoir à se démettre, comme incapable, de ses fonctions de souverain pontife. Reprendre lui-même des rapports ainsi interrompus dut coûter beaucoup à l'orgueil de l'empereur ; mais il n'était pas en position d'y regarder de si près, et les contrastes ne le gênaient guère quand sa politique était en jeu. Le renouvellement de l'année fut le prétexte saisi par Napoléon. Il adressa le 29 décembre à Pie VII la lettre suivante :

« Très saint-père, je m'empresse d'envoyer un officier de ma maison près de votre sainteté pour lui exprimer la satisfaction que j'ai éprouvée de ce que m'a dit l'évêque de Nantes sur le bon état de sa santé, car j'ai été un moment très alarmé, cet été, lorsque j'ai appris qu'elle était fortement indisposée. Le nouveau séjour de votre sainteté nous mettra à même de nous voir, et j'ai fort à cœur de lui dire que, malgré tous les événemens qui ont eu lieu, j'ai toujours conservé la même amitié pour sa personne. Peut-être parviendrons-nous au but tant désiré de finir tous les différends qui divisent l'état et l'église. De mon côté, j'y suis fort disposé, et cela dépendra entièrement de votre sainteté. Toutefois je la prie de croire que les sentimens de parfaite estime et de haute considération que je lui porte sont indépendans de tout événement et de toute circonstance. Je prie Dieu, très saint-père, qu'il vous conserve longues années, pour que vous ayez la gloire de rasseoir le gouvernement de l'église, et que vous puissiez longtemps jouir et profiter de votre ouvrage (1). »

Nul ressentiment n'était, comme on va le voir, resté au fond du cœur de Pie VII. On dirait que la méfiance lui devenait impossible dès qu'il entraît en relations directes avec le grand homme qui l'avait jadis tant charmé et pour lequel il éprouva toute sa vie une inaltérable prédilection. Il y avait d'ailleurs dans la lettre de l'empereur plus d'un passage qui était de nature à relever chez le candide pontife l'espérance, jamais entièrement abandonnée, d'être un jour appelé à mettre lui-même un terme aux maux de l'église. Pour reconnaître l'acte de courtoisie de Napoléon, Pie VII envoya le cardinal Joseph Doria le complimenter à Paris. Le cardinal Doria, ancien nonce en France, était un personnage fort âgé, sans grande capacité politique, non moins dévoué au saint-père qu'agréable à l'empereur, et fort propre à servir entre eux de premier intermédiaire. Quand l'idée d'une sérieuse négociation fut après quelques pourparlers définitivement adoptée de part et d'autre, l'empereur désigna pour traiter en son nom l'évêque de Nantes, M. Duvoisin. Il ne pouvait faire un choix plus habile. M. Duvoisin avait, au dire même de ses ennemis, autant d'expérience que d'adresse dans le maniement des affaires, et la fréquentation habituelle de la cour lui avait en outre donné, ajoute le cardinal Pacca, ces manières insinuantes et ces formes diplomatiques qui assurent ordinairement le succès des négociations. En arrivant à Fontainebleau, l'évêque de Nantes y rencontra déjà établis les quatre cardinaux Doria, Dugnami, Ruffo (Fabrice), de Bayanne et M. Bertalozzi, qui logeaient

(1) L'empereur au pape Pie VII, 29 décembre 1812. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXIV, p. 354.

tous dans le palais même, ainsi que le docteur Porta. Bientôt il y fut rejoint par l'archevêque de Tours, l'évêque de Trèves et celui d'Évreux. Ainsi donc, si l'on oublie M. de Chabrol, qui venait, à la grande surprise du monde parisien, d'être nommé préfet de la Seine, mais qui ne prit d'ailleurs nulle part, au moins apparente, aux nouvelles négociations, le hasard voulut, si toutefois ce fut le hasard, que le pape se trouvât en ce moment entouré des mêmes personnages qui l'avaient naguère si longtemps assiégé à Savone de leurs continuelles et vaines instances.

Il faut convenir que les instructions remises à M. Duvoisin n'étaient point de nature à faciliter beaucoup sa besogne. Chose étrange et vraiment digne de remarque, si depuis son retour à Paris l'empereur, dans ses conversations journalières avec ses familiers, n'avait encore fait entendre que des paroles sensées où perçait le juste sentiment de sa véritable situation, il s'en fallait de beaucoup que son attitude extérieure, ses actes et son langage officiels eussent paru empreints de la même sagesse. C'était parti-pris chez lui d'afficher devant le public français la plus superbe confiance, et de faire montre au dehors de nos frontières d'une inflexible persistance dans toutes les visées déjà connues de sa politique. Il se serait cru diminué aux yeux de ses sujets et de l'Europe entière, peut-être l'aurait-il été en effet, s'il avait laissé seulement soupçonner qu'on avait chance de le trouver moins impérieux et plus traitable à l'heure de la mauvaise fortune qu'aux jours de la prospérité. Résigné par nécessité aux concessions indispensables, il jugeait son honneur intéressé, tant qu'il n'aurait pas repris quelque éclatante revanche, à se renfermer dans une obstination d'apparat. Sans doute il faudrait céder quelque chose; mais avant de céder il lui fallait commencer par battre d'abord tous ses insolens ennemis: alors il serait temps d'être modéré. Malheureusement pour Napoléon, il se méconnaissait lui-même quand il se proposait un pareil plan de conduite. Les éphémères succès qu'à force d'art et d'énergie il était encore destiné à surprendre à la fortune devaient avoir pour premier résultat d'ébranler immédiatement d'aussi raisonnables projets, et en exaltant son incorrigible ambition de mettre aussitôt fin à sa modération passagère. Les conférences entamées avec le saint-père aux premiers jours de l'année 1813 ont ouvert la série des transactions par lesquelles l'empereur a essayé, mais en vain, d'arrêter à diverses reprises la marche triomphante de ses ennemis. Peut-être le succès inattendu de la tentative de Fontainebleau et l'inconcevable ascendant repris avec tant de facilité sur Pie VII ont-ils contribué à rendre Napoléon trop confiant au moment du congrès de Prague et des pourparlers de Châtillon. A ce titre seul, il est

curieux d'insister sur les phases, d'ailleurs assez courtes, de ce compromis éphémère.

Le croirait-on? M. Duvoisin était chargé par l'empereur de produire à Fontainebleau des exigences plus grandes encore que toutes celles dont il eût jamais fait parler au saint-père. Le projet de traité remis à l'évêque de Nantes contenait précisément ces mêmes clauses qu'à Dresde, dans la prévision de son futur triomphe, Napoléon avait annoncé l'intention d'imposer à Pie VII, quand il reviendrait à Paris vainqueur de l'empereur Alexandre. Trahi par le sort des armes, vaincu non certes par la valeur et l'habileté supérieure de son ennemi, mais par les rigueurs d'un climat meurtrier, il n'avait pas aujourd'hui la pensée de modifier en quoi que ce soit un programme devenu presque insensé à force de contraster avec les circonstances présentes.

« Le pape et ses successeurs, lisait-on entre autres articles dans le projet de traité emporté à Fontainebleau par M. Duvoisin, jureront avant leur couronnement de ne rien faire et de ne rien ordonner de contraire aux quatre propositions du clergé gallican. — Le pape et ses successeurs n'auront droit à l'avenir qu'à la nomination d'un tiers des membres du sacré-collège, et celle des deux autres tiers sera dévolue aux souverains catholiques. — Le pape désapprouvera et condamnera par un bref solennel la conduite des cardinaux qui n'ont pas assisté à la cérémonie religieuse du mariage de l'empereur, qui d'ailleurs leur rendra ses bonnes grâces, pourvu toutefois qu'ils consentent à signer ce même bref. — Les cardinaux di Pietro et Pacca seront exclus de cette amnistie, et jamais il ne leur sera permis de revenir auprès du saint-père (1). »

Le reste du projet était rédigé à l'avenant. Il y était stipulé que Pie VII devait résider à Paris. Il pourrait y recevoir les ministres et les chargés d'affaires des puissances étrangères, qui jouiraient près de lui des immunités et privilèges accordés aux membres du corps diplomatique. Afin qu'il ne subsistât d'ailleurs aucun doute sur la situation dépendante dans laquelle l'empereur entendait maintenir le souverain pontife, un article spécial portait qu'il jouirait d'un revenu net de 2 millions qui serait prélevé sur ses domaines aliénés. A propos de la nomination des évêques des états romains, l'empereur ne cédait absolument rien. Il entendait les nommer lui-même. Pour ce qui regardait ces prélats, ceux du reste de l'Italie et ceux de la France, il exigeait toujours qu'après un délai de six mois les sujets nommés fussent de plein droit institués par le pape, et à

(1) *OEuvres complètes du cardinal Pacca*, t. I^{er}, p. 268.

défaut du consentement du pape par le métropolitain ou par le prélat le plus ancien du diocèse.

Quel ne fut pas le trouble de Pie VII en écoutant de pareilles propositions ! Nos lecteurs peuvent aisément s'en rendre compte, s'ils ont présente à la mémoire l'anxiété où l'avaient jeté les offres beaucoup plus acceptables qui lui avaient été naguère apportées à Savone. Nous trouvons d'ailleurs dans la correspondance de l'évêque de Nantes avec le ministre des cultes le témoignage authentique de l'état de cruelle perplexité où des ouvertures si inattendues jetèrent de nouveau le saint-père, mis en demeure de se prononcer à bref délai et sans conseil suffisant sur d'aussi formidables questions.

« Le samedi soir, jour de mon arrivée, écrit M. Duvoisin à M. Bigot, je n'ai fait qu'annoncer au pape l'objet de ma mission et lui demander une audience pour le lendemain. Après un préambule sur les intentions pacifiques et bienfaisantes de sa majesté, et sur ce que demandaient dans les circonstances présentes les intérêts de la religion et du saint-père, je lui ai communiqué les propositions rédigées par votre excellence. Plusieurs m'ont paru lui faire beaucoup de peine, particulièrement la résidence à Paris, la suppression des évêchés suburbicaires, qu'il croit nécessaires à la dignité du saint-siège à raison de leur antiquité, de leurs privilèges et des fonctions qui leur sont affectées, enfin la répartition et la nomination des cardinaux, qui ne lui laissent pas assez d'influence dans la composition du sacré-collège, conseil-né du pape. Par-dessus tout, il demande pour délibérer le conseil qu'on ne lui promet qu'après qu'il aura pris des engagements irrévocables. C'est ce qu'il ne cessait de nous dire à Savone, et ce qui néanmoins ne l'a pas empêché de nous donner le bref du 20 septembre. Du reste il a fini par me dire qu'il ferait ses réflexions, et qu'il chargerait l'archevêque d'Édesse de conférer avec moi. — J'ai su dans la soirée que le pape avait fait part aux cardinaux Dugnami et Ruffo d'une partie des articles que je lui avais proposés. Je n'en suis pas fâché. Je voudrais qu'il prît confiance dans le cardinal Ruffo, homme d'esprit qui ne partage point les préjugés de la théologie ultramontaine, qui envisage cette affaire sous son véritable point de vue, et à qui il me serait bien plus facile de faire entendre raison qu'à l'archevêque d'Édesse (1). »

M. Duvoisin n'avait pas tort de considérer le cardinal Ruffo (Fabrice) comme un de ses plus utiles auxiliaires ; mais ce cardinal n'était pas seul à s'efforcer d'agir sur les déterminations du pape en lui conseillant de faire taire ses scrupules, de tout concéder au plus

(1) Lettre de M. Duvoisin, évêque de Nantes, à M. le ministre des cultes, 11 janvier 1813.

vite à l'empereur. Ainsi faisaient ses trois collègues du sacré-colège, les cardinaux Spina, Dugnami et de Bayanne, et l'archevêque d'Édesse, le faible M. Bertalozzi, à qui l'évêque de Nantes prête à tort des vellétés de résistance dont il fut toujours incapable. Ainsi faisaient du meilleur de leur cœur l'archevêque de Tours, les évêques de Trèves et d'Évreux, ces zélés serviteurs de Napoléon, et probablement aussi, pour que personne ne manquât au concert, le docteur Porta, à qui Napoléon continuait à payer pension, afin de reconnaître les soins attentifs qu'il donnait à la santé du saint-père (1). Pour le scrupuleux et timoré Pie VII, quel supplice de toutes les minutes que cette entente établie entre les personnes de son entourage, uniquement appliquées à le blâmer de son intempestive opposition aux volontés de l'empereur, ardentes à lui représenter sous les couleurs les plus noires les maux affreux de l'église, et n'hésitant pas à en rejeter sur lui l'entière responsabilité! Déjà pareil assaut avait été livré au saint-père à Savone, et ses forces physiques y avaient succombé. Les mêmes causes ne devaient pas tarder à produire les mêmes résultats. « Je n'ai pas encore écrit à votre excellence, lisons-nous dans une lettre adressée de Fontainebleau par M. Duvoisin à M. Bigot, parce que je n'avais rien à lui mander. Le pape est extrêmement agité. Il ne dort pas. Sa santé est altérée. En ce moment, je ne le crois pas en état de soutenir une discussion. Il n'a que très peu de confiance dans les personnes qui l'entourent. Il persiste à dire qu'il a le plus grand désir de satisfaire l'empereur, mais que sa conscience ne lui permet pas de se prononcer seul, prisonnier et sans conseil. Cependant il me faut une réponse. J'épie le moment où je pourrai la lui demander sans lui causer trop d'émotion. »

La lettre que nous venons de rapporter, et qui rend un si sincère et si triste compte de l'état du saint-père, était datée de Fontainebleau le 13 janvier 1813. Remise le 14 à M. Bigot de Prémeneu, elle était probablement le 16 ou le 17 entre les mains de l'empereur. Le 18, une chasse à courre était commandée dans des bois qui n'étaient pas éloignés de Melun. Tout à coup, vers le milieu de la journée, laissant là chiens et piqueurs, Napoléon se fit amener une chaise de poste, et, comme si l'idée lui en avait été soudainement inspirée par le seul voisinage, il donna ordre de le conduire à Fontainebleau, où d'avance l'impératrice avait été invitée à se rendre de son côté.

Est-ce beaucoup s'aventurer que de supposer Napoléon moins pressé en cette circonstance de savoir des nouvelles du pape que

(1) Lettre déjà citée de l'empereur au ministre des cultes.

de venir en aide par sa présence à son négociateur embarrassé? Est-ce le noircir injustement que de lui prêter l'intention arrêtée d'arracher lui-même, s'il était nécessaire, cette réponse qu'il désirait si fort, mais que l'évêque de Nantes n'osait exiger immédiatement du saint-père, de peur de lui causer une trop vive émotion? Il nous répugnerait d'aller plus loin encore et de nous figurer l'empereur pressé d'entrer en lutte avec le souverain pontife, parce que M. Duvoisin le lui représentait comme agité, souffrant et devenu incapable de soutenir une discussion. Certes l'empereur était le dernier homme qui eût besoin de prendre contre qui que ce fût un si misérable avantage. Quoi qu'il en soit des motifs qui amenèrent à Fontainebleau ce visiteur inattendu, Pie VII l'accueillit avec une évidente satisfaction. La nuit était tombée. Le pape, ainsi qu'il en avait l'habitude, causait après son repas du soir avec les cardinaux et les évêques logés au palais, quand la porte du salon, s'ouvrant inopinément, livra passage à Napoléon. Chacun eut hâte de se retirer. « Alors Napoléon, courant vers le pape, le serra dans ses bras, lui donna un baiser, dit le cardinal Pacca, et le combla de marques d'amitié (1). » Les conférences furent remises au lendemain; elles eurent toujours lieu entre le pape et l'empereur enfermés tête à tête et durèrent plusieurs jours. Personne n'y fut admis, et M. Fain, secrétaire du cabinet de l'empereur, ne fut appelé, pour mettre par écrit les clauses convenues, qu'au moment où toute contestation avait cessé entre les deux augustes négociateurs. « Il est évident, écrit M. de Pradt, que l'empereur voulait en finir par un coup rapide et imprévu, et qu'il se fiait sur l'effet que sa présence, une discussion directe et son habileté personnelle produiraient sur le pape. Le prestige était encore dans toute sa force, et personne ne soupçonnait l'île d'Elbe, encore moins Sainte-Hélène (2). » Que se passa-t-il durant ces intimes entretiens? On ne l'a jamais su au juste. La plupart des détails publiés à ce sujet pendant les premières années de la restauration sont dénués de tout fondement. Malgré ce qu'en a écrit l'auteur de la brochure intitulée *Bonaparte et les Bourbons*, il est faux que, dans un mouvement de colère, l'empereur ait osé frapper le pape et le traîner par les cheveux. Ce sont là d'indignes inventions trop habituelles à l'esprit de parti. Faut-il d'un autre côté s'en rapporter tout à fait à l'archevêque nommé de Malines, qui, tout en convenant que la discussion fut souvent animée, tient à nous persuader que « les formes les plus augustes et les plus amicales furent de part et

(1) *OEuvres complètes du cardinal Pacca*, t. I^{er}, p. 316.

(2) *Les Quatre Concordats*, par l'abbé de Pradt, t. III, p. 2.

d'autre continuellement observées (1)? » Pie VII, que ses plus intimes serviteurs hésitaient à interroger, et qui n'aima jamais à s'expliquer sur les incidens de cette entrevue de Fontainebleau, a toujours nié les voies de fait. Il a donné seulement à entendre que l'empereur lui avait parlé avec « hauteur et mépris, jusqu'à le traiter d'ignorant en matières ecclésiastiques (2). » De son côté, Napoléon, dans les notes dictées à Sainte-Hélène, ne dit absolument rien au sujet des entretiens de Fontainebleau. Il se borne à affirmer qu'il fit preuve en cette circonstance « de plus de patience que ne comportaient sa situation et son caractère (3). » Pour notre compte, nous n'avons rien trouvé, malgré tous nos efforts, dans les nombreux documens passés sous nos yeux qui nous autorisât à confirmer ou à démentir les témoignages malheureusement contradictoires soit de Napoléon, soit de Pie VII; mais si l'on connaît mal le détail des conférences personnelles entre Pie VII et Napoléon à Fontainebleau, le résultat en est au contraire authentique. A parcourir seulement le texte du nouveau concordat, on s'aperçoit d'abord que l'empereur n'hésita point à rabattre beaucoup de ses prétentions primitives. Toutes les clauses qui, d'après l'évêque de Nantes, avaient à première vue si fort effarouché le saint-père en ont totalement disparu. Il n'est plus question ni des quatre propositions de l'église gallicane, ni de l'intervention des puissances catholiques dans la composition du sacré-collège. La résidence à Paris n'est pas textuellement imposée au saint-père; il est seulement indiqué en termes un peu vagues qu'il se fixera en France ou dans le royaume d'Italie. Avignon paraît avoir été la ville préférée par Pie VII. L'empereur a cessé d'exiger que les cardinaux noirs fussent blâmés, et n'impose plus au souverain pontife l'obligation de bannir à tout jamais de sa présence les cardinaux di Pietro et Pacca. Il y a plus, s'il maintient le terme fatal de six mois pour l'institution canonique des évêques, il octroie en retour certaines concessions qui tenaient fort au cœur du pape, et qu'à Savone il lui avait impitoyablement refusées. Les six évêchés suburbicaires de Rome étaient rétablis et rendus à la nomination du saint-père. Il avait en outre le droit de nommer directement, soit en France, soit en Italie, à dix évêchés qui devraient être ultérieurement désignés. A l'égard des évêques des états romains absens de leurs diocèses par suite des événemens, le pape pouvait les nommer à des évêchés *in partibus* en attendant qu'ils fussent replacés aux sièges vacans soit de l'empire, soit du royaume d'Italie. L'empereur

(1) *Les Quatre Concordats*, par l'abbé de Pradt, t. III, p. 6.

(2) *Mémoires de Napoléon*, t. IV, p. 212.

(3) *OEuvres complètes du cardinal Pacca*, t. 1^{er}, p. 317.

s'engageait enfin à rendre sa faveur aux cardinaux, évêques, prêtres et laïques qui avaient encouru sa disgrâce dans les circonstances. Ces dernières clauses, les unes plus avantageuses à l'église que celles qui lui avaient été présentées à Savone, les autres particulièrement favorables aux personnes qui avaient le plus chaudement embrassé sa cause, déterminèrent sans doute l'assentiment de Pie VII. On sait qu'il avait beaucoup tenu à faire constater dans le préambule du concordat que les articles dont il était composé « devaient servir de base à un arrangement définitif. » Il avait également insisté avec force pour établir dans un dernier article « qu'il s'était prêté aux dispositions ci-dessus par la considération de l'état actuel de l'église, et dans la confiance que lui avait inspirée sa majesté qu'elle accorderait sa puissante protection aux besoins si nombreux de la religion (1). »

L'élaboration du concordat avait duré cinq jours. Ce fut dans la soirée du 25 janvier 1813 que tout fut consommé. En dépit des adoucissements qu'à force d'instances il avait fait subir au texte primitif, Pie VII était encore horriblement troublé à l'idée de mettre son nom au bas d'un document qui changeait d'une façon si étrange la condition séculaire de l'église catholique. Les cardinaux logés au palais assistaient à cette dernière conférence. On dit que, pressé par l'empereur d'en finir, Pie VII jeta un regard éploré sur les quatre membres du sacré-collège qui formaient alors son unique conseil. Ce regard invoquait un peu d'aide, quelque appui, une parole propre à l'encourager dans sa consciencieuse résistance. S'ils avaient prononcé un mot, fait un signe, peut-être n'eût-il point passé outre. Aucun d'eux ne bougea. Devant les douloureuses perplexités de leur chef spirituel, ils demeurèrent tous silencieux. Directement consulté par un dernier coup d'œil où se peignait l'angoisse suprême du souverain pontife, le cardinal le plus rapproché de lui baissa la tête, faisant ainsi comprendre qu'il fallait se soumettre. Alors Pie VII signa (2).

Le but de l'empereur était maintenant atteint. Il semble qu'il aurait pu dès lors témoigner quelque satisfaction. Ce fut une sorte de mauvaise humeur qui l'emporta d'abord. Les ordres à donner pour l'élargissement des cardinaux di Pietro et Pacca parurent lui coûter beaucoup. « Pacca est mon ennemi, » ne cessait-il de répéter au pape, qui dut, suivant ses propres expressions, livrer *une vraie bataille* afin d'obtenir que ce membre du sacré-collège sortit immédiatement de la prison de Fenestrelle. L'empereur avait les

(1) Voyez les articles du concordat. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXIV, p. 450.

(2) *OEuvres complètes du cardinal Pacca*, t. I^{er}, p. 317.

mêmes répugnances à mettre en liberté le cardinal di Pietro, renfermé dans le donjon de Vincennes. « Quand le cardinal di Pietro sera arrivé, dit-il au pape d'un ton ironique, vous irez vous confesser à lui (1). » Le soir même de la signature du concordat, il dicta à l'évêque de Nantes une lettre si étrange qu'il est assez difficile de deviner si elle était inspirée par une intention gracieuse, ou si elle contenait un sarcasme amer. « Votre sainteté ayant paru craindre, au moment de la signature des articles du concordat qui mettent un terme aux divisions qui affligent l'église, que cela ne comportât une renonciation à la souveraineté de Rome, je me fais un plaisir de l'assurer par la présente que, n'ayant jamais cru devoir la demander, je ne puis donc entendre qu'elle ait renoncé directement ou indirectement par lesdits articles à la souveraineté des états romains, et je n'ai entendu traiter avec vous qu'en votre qualité de chef de l'église dans les choses spirituelles (2). »

Cette disposition mécontente dura peu toutefois. Napoléon comprit vite qu'il commettrait une imprudence en se montrant peu satisfait, et surtout en remettant hors de propos en question le sens d'un compromis qui n'était pas définitif, et dont il était à craindre pour lui que le saint-père ne fût le premier à se repentir. Dans la matinée du 25 janvier 1813, avant que Pie VII n'y eût apposé sa signature, il avait déjà dicté à son ministre des cultes les instructions les plus détaillées pour l'exécution immédiate du concordat (3). Il n'en révoqua aucune. Il y ajouta au contraire l'ordre d'expédier une estafette au général Miollis, afin de lui faire connaître l'arrangement qui venait d'être contracté avec le pape, et lui en fit envoyer l'analyse. Le gouverneur de Rome ne devait pas l'imprimer; il devait seulement s'en servir dans ses conversations. Même communication était adressée à Milan à M. Melzi, grand-chancelier du royaume d'Italie (4). Le lendemain, afin de donner un témoignage ostensible du changement qui venait de s'opérer dans les

(1) *Oeuvres complètes du cardinal Pacca*, t. 1^{er}, p. 317.

(2) L'empereur à sa sainteté le pape Pie VII, Fontainebleau, 25 janvier 1813. — Cette lettre n'est pas insérée dans la *Correspondance de Napoléon 1^{er}*. La version que nous en donnons, différente de celle produite par le cardinal Pacca, a été copiée d'après la minute écrite sous la dictée de l'empereur par l'évêque de Nantes.

(3) Ces instructions, dictées le 25 janvier 1813 au matin, ne sont pas insérées dans la *Correspondance de Napoléon 1^{er}*.

(4) L'empereur à M. Melzi, duc de Lodi, grand-chancelier du royaume d'Italie. — *Correspondance de Napoléon 1^{er}*, t. XXIV, p. 448. — La lettre écrite à M. Melzi se terminait ainsi : « Si, lorsque la nouvelle de ces arrangemens se saura en Italie, quelques articles de journal étaient nécessaires pour diriger l'opinion, vous les rédigeriez vous-même, et dans ce cas vous feriez connaître la vérité sans vous servir des mêmes mots et de manière qu'il n'y eût rien d'officiel. Ces articles pourraient être

relations entre le saint-siège et l'empire, Napoléon donna publiquement aux cardinaux Doria et Ruffo (Fabrice) la décoration de la Légion d'honneur. Il nomma en même temps le cardinal de Bayanne et l'évêque d'Évreux sénateurs, et les évêques de Nantes et de Trèves conseillers d'état. Les membres italiens du sacré-collège et M. Bertalozzi, qui avaient été indirectement mêlés à la négociation, reçurent chacun en présent une riche tabatière ornée d'un portrait impérial et entourée de gros brillans.

Ces actes de gracieuse courtoisie avaient pour but de révéler à tout l'entourage officiel, sans d'ailleurs en divulguer la teneur, l'importance de l'acte qui venait de s'accomplir à Fontainebleau. Ainsi que nous l'avons indiqué, l'empereur, en traitant avec le pape, s'était proposé un double but. Il avait voulu rendre sa situation extérieure un peu meilleure par un acte qui ne pouvait manquer d'être agréable à son beau-père l'empereur d'Autriche. Il avait souhaité faire cesser au dedans les embarras et les dangers que pouvait lui susciter la désaffection croissante du clergé et de ses sujets catholiques. Ce n'était donc point sans motif qu'au cœur même de l'hiver il avait fait venir Marie-Louise à Fontainebleau afin de la rendre témoin de la façon dont il traitait avec le pape. Elle avait assisté de sa personne à la dernière conférence, mais cela ne suffisait point. A peine le nouveau concordat avait-il été signé, que Napoléon s'était empressé d'écrire lui-même à l'empereur François pour lui en transmettre une copie, avec prière toutefois de ne pas rendre cette pièce publique. Il s'agissait maintenant d'avertir, sans les mettre trop au courant, les dignitaires de l'église de France, et de faire savoir dans les moindres paroisses de village, mais sans rien préciser, que les fidèles sujets de sa majesté avaient une nouvelle raison d'être plus que jamais attachés à la personne de leur empereur. C'est à quoi avait pourvu ce passage laconique des instructions adressées à M. Bigot : « Monsieur le ministre, écrivez aux évêques pour leur annoncer l'événement et les autoriser à chanter un *Te Deum* en actions de grâces (1). »

D'HAUSSONVILLE.

nécessaires pour Ancône et Bologne. Vous seul devez garder cette copie du concordat, et, sous quelque prétexte que ce soit, vous n'en devez donner connaissance à personne. »

(1) Instructions dictées au ministre des cultes, 24 janvier 1813. Ces instructions ne sont pas insérées dans la *Correspondance de Napoléon Ier*.

LA

SCIENCE ET LA CONSCIENCE

III.

LE FATALISME MÉTAPHYSIQUE.

I. *Chimie organique fondée sur la synthèse*, par M. Berthelot. — II. *Études sur les Beaux-Arts*, par M. Taine. — III. *Rapport sur la Philosophie en France*, par M. Ravaisson. — IV. *Fragments inédits* de Maine de Biran. — V. *Science de la Morale*, par M. Renouvier. — VI. *La Morale indépendante*, par M. C. Coignet.

S'il est une science qui soit de nature à contredire les enseignemens de la conscience, c'est cette spéculation supérieure qu'Aristote appelait philosophie première, qui a reçu depuis le nom de métaphysique, et qui sous un titre quelconque restera dans le domaine de la pensée humaine, tant que celle-ci aura le souci des vues générales et des conceptions synthétiques. La physiologie et l'histoire sont des sciences spéciales qui entrent en commerce intime et direct avec la réalité, soit physique, soit morale, pour constater les faits, les décrire, les classer. Toute l'explication qu'elles s'en permettent se réduit à les ramener à des lois, c'est-à-dire à des rapports généralisés et par là démontrés nécessaires. La philosophie, spéculant sur les résultats de l'expérience et de la science positive, et en formant telle ou telle de ces synthèses qu'on nomme des systèmes, a besoin de voir les choses de très haut pour pouvoir en saisir les rapports généraux, et s'élever ainsi, selon le sujet de ses recherches, à l'unité de loi, de type, de cause ou de substance.

Or, dans cette contemplation suprême, il est presque inévitable,

ou bien que les caractères propres de la réalité échappent au philosophe placé à un tel point de vue d'observation, ou bien qu'ils s'effacent et tendent à disparaître dans le vaste horizon ouvert sous ses pieds à ses yeux éblouis. Devant le monde infini, qu'est-ce que l'homme? qu'est-ce que l'humanité? qu'est-ce que la planète elle-même, cet atome imperceptible de l'immense cosmos révélé par l'astronomie? Devant le Dieu parfait, que sont les qualités et les vertus de ces pauvres êtres dont il est l'inimitable idéal? Qui n'a conscience de son néant devant cette infinitude de l'être universel, qui n'a conscience de sa misère devant cette absolue perfection de la divinité? Dans cet empire de la nécessité qui régit le monde, qui enveloppe et enserme toutes les créatures de ses liens indissolubles, quelle part peut être faite à la prétendue liberté des actes humains? Que devient l'autonomie de nos mouvemens dans la série continue des causes? que devient notre volonté sous l'action d'un Dieu qui fait sentir partout sa puissance? que devient notre personnalité elle-même dans le sein de ce même Dieu, qui remplit tout de sa présence? Quand la pensée s'est élevée à ces hauteurs, le monde change d'aspect, le monde moral surtout. Le philosophe qui embrasse la nature entière d'un regard oublie l'infinie diversité des détails pour ne voir que l'unité de plan révélée par les grandes lois qui la régissent. Le théologien, qui, selon l'expression de Malebranche, voit tout en Dieu, ne retrouve plus que l'action et la présence de ce Dieu soit dans la vie individuelle, soit dans la vie collective de l'humanité. C'est alors que le philosophe, spéculatif ou mystique, néglige les enseignemens de la science historique ou les intimes révélations de la conscience, et se livre tout entier à ses pensées et à ses formules de haute synthèse métaphysique, ou à ses rêves de vie intime et commune avec Dieu. Avec ce dédain qui lui est propre des choses de l'expérience extérieure ou intérieure, il parle de tout ce qu'elles attestent dans un langage auquel ni la conscience ni le sens commun n'entendent rien, mais qu'il donne pour l'expression de l'absolue vérité. « Toute la métaphysique, a dit M. Renouvier, n'a été qu'une conjuration contre la liberté et contre l'existence même. » Montrer d'abord, par une esquisse sommaire des principales conceptions métaphysiques, qu'entre toute spéculation de ce genre et les enseignemens de la psychologie il y a contradiction, puis essayer d'établir que cette contradiction ne saurait, si l'on ne peut la résoudre, infirmer le témoignage de la conscience, faire voir enfin le parti que toute spéculation philosophique peut tirer des lumières de cette conscience pour l'ordre de problèmes qu'elle poursuit, — tel est le triple objet de notre recherche dans cette troisième et dernière étude.

I.

De tout temps, la science a visé à l'unité. Si aujourd'hui elle ne fait plus de métaphysique dans la vieille acception du mot, elle fait toujours de la philosophie, c'est-à-dire qu'elle poursuit la formule la plus simple et la plus compréhensive tout à la fois où elle puisse enfermer la riche diversité des phénomènes et des êtres de la nature. Ni l'école critique ni l'école positiviste, qui se réunissent dans une commune réprobation de la métaphysique, ne songent à arrêter l'essor de spéculations du genre de celles de Buffon, de Laplace, de Lamarck, de Geoffroy Saint-Hilaire, de Darwin, sur les lois qui président à l'organisation des êtres animés ou à la formation des mondes. Quand l'esprit de système semble s'éteindre ou du moins languir sur un ordre d'études, on le voit se ranimer et redoubler d'ardeur sur un ordre différent. Pendant que la spéculation métaphysique satisfaite ou fatiguée s'en tient aux vieilles théories du passé, la spéculation scientifique cherche les siennes dans la voie ouverte par les sciences de la nature. On la voit débiter en physique par un grand effort vers l'unité. Ramener la chaleur, l'électricité, le magnétisme, le son, la lumière, au mouvement, principe générateur unique de ces forces, faire rentrer par conséquent toutes les branches de la physique sous les lois de la mécanique, tel est le problème en ce moment le plus à l'ordre du jour; mais ceci n'est qu'un premier pas dans la voie de l'unité. Il existe d'autres forces, telles que les affinités chimiques, que jusqu'ici la science avait paru considérer comme étant *sui generis*, irréductibles soit aux lois de la physique, soit à plus forte raison aux lois de la mécanique. Or la philosophie chimique cherche à démontrer que ces prétendues forces originales ne sont que les résultantes de la composition toute mécanique des atomes élémentaires, en sorte que les mouvemens intérieurs des corps rentreraient sous les lois de la mécanique aussi bien que les mouvemens extérieurs : nouveau pas fait dans la voie de l'unité. Et les actions organiques elles-mêmes, que toutes les écoles de biologie avaient attribuées à des forces propres, les forces vitales, pourquoi ne seraient-elles pas également de simples résultantes de la composition chimique des organes? Autre pas plus décisif dans la voie de l'unité. Pour arriver à l'unité absolue de mouvemens, il ne reste plus qu'un degré à franchir; c'est de confondre avec les actions cérébrales les actes psychiques proprement dits, regardés jusqu'ici comme absolument différens des mouvemens organiques. Voilà donc toute activité réduite au mouvement dans la vie universelle, tout être ramené à la

force élémentaire soumise aux pures lois de la mécanique. Entre tous ces mouvemens, il n'y a qu'une différence de degré, laquelle a son principe dans une plus ou moins grande composition ou concentration de la force simple primitive. Il n'y a dans la nature entière que des mouvemens et des forces à telle ou telle puissance de composition ou de concentration. La chaîne entière des êtres n'est que l'échelle des degrés que parcourt la force élémentaire du minéral à l'être pensant. La psychologie ne serait ainsi que le couronnement d'un édifice scientifique aux parties homogènes dont la base est la mécanique : à celle-ci, l'étude du mouvement absolument simple ; aux sciences intermédiaires, telles que la physique, la chimie et la biologie, l'étude du mouvement plus ou moins composé ; à la psychologie enfin l'étude du mouvement à son *maximum* de composition.

Cette philosophie de la nature a un double mérite que ses plus vifs adversaires ne sauraient lui contester. D'abord elle réunit les caractères essentiels d'un véritable système, la loi d'unité et la loi de continuité. Elle est tout entière comprise dans une seule formule, l'unité absolue de l'être par la réduction au mouvement de tous les phénomènes de la vie universelle. Elle n'arrive à cette formule définitive que par une gradation continue des termes dont se compose la série cosmique tout entière. D'autre part, une pareille spéculation n'a rien qui ressemble à ce qu'on appelle métaphysique ; elle ne contient aucune idée *a priori*, aucun mot ontologique. Il n'y est point question de l'essence ni de la substance des choses ; la conception d'un substrat matériel, tel que nous le représente l'imagination, est mise de côté, ainsi que l'hypothèse invérifiable des atomes ; le mot de force n'y figure que comme expression d'un fait, le mouvement sous toutes ses formes. L'observation et l'expérience pour méthode, pour base les lois des phénomènes observés ou expérimentés, pour formule d'explication le principe tout mécanique de la résultante des forces composantes, pour synthèse enfin l'unité d'être et d'action, sans exception ni solution de continuité, — voilà le système. Peut-on rien imaginer de plus simple, de plus clair, de plus expérimental qu'une telle philosophie dans ses conclusions spéculatives les plus étendues ? N'est-ce pas le progrès même des sciences positives qui paraît devoir aboutir à ce résultat ? Il n'est donc pas étonnant que des savans de premier ordre, comme M. Berthelot, que des penseurs intrépides, comme M. Taine, inclinent vers une explication des choses qui satisfait à ce point leur besoin de synthèse et leur goût pour les formules simples et précises ? Ne semble-t-il point que la méthode chimique du premier et la méthode philosophique du second y préparent naturellement la

pensée? L'unité de l'être dans le mouvement mécanique, ne serait-ce point là, par parenthèse, cette maîtresse formule invoquée par M. Taine, mère féconde de toutes les autres, dont l'enchaînement constituerait le système entier de l'univers?

Dans ce déterminisme absolu, que deviennent la liberté et la personnalité de l'être humain? que devient l'activité spontanée des êtres de la nature? Ame, vie, nature, force spontanée, tout cela peut-il être autre chose que des mots vides de sens dans une pareille philosophie? Rendons justice au matérialisme contemporain; il ne se refuse à reconnaître aucun des faits qu'atteste l'expérience, soit externe, soit interne; il admet toutes les propriétés caractéristiques qui distinguent les divers règnes de la nature; il ne nie aucun des phénomènes de conscience proprement dits, c'est-à-dire aucun des sentimens qui répondent chez l'homme aux mots d'individualité, de personne, de moi, comme le sentiment de l'unité, le sentiment de l'identité, le sentiment de la liberté, le sentiment de la responsabilité. Seulement tout cela n'est pas pour ce matérialisme la vérité vraie, absolue, définitive. Derrière cette scène extérieure et apparente des phénomènes se cache l'action intime, profonde des véritables causes. L'homme s'apparaît comme un être *un* dans son essence, identique dans sa conscience, libre dans son activité, une cause enfin. Pure illusion! Il n'est qu'un effet, puisqu'il ne peut être que la résultante des forces composant son organisme. La nature paraît peuplée de forces spontanées qui commandent aux lois de la matière inorganique : encore une illusion. Toutes ces forces prétendues ne sont elles-mêmes que des résultantes de forces d'un ordre inférieur. Si l'âme, la vie, la liberté, sont au premier plan de la scène, c'est la nécessité, la pure force mécanique, qui est au fond et qui en fait tout le jeu. En un mot, l'âme, la vie, la liberté, ne sont que des apparences; le mouvement simple est la réalité. La mécanique est le dernier mot de toutes choses; c'est là qu'il faut chercher l'explication définitive des mystères de la psychologie, de la biologie, de la chimie et de la physique. Ici éclate la contradiction entre la spéculation et la conscience.

Que nulle autre philosophie ne soit à ce point destructive des vérités de l'ordre moral, rien de plus manifeste. Le matérialisme, sous quelque forme qu'il se soit produit, a toujours eu le privilège de la négation la plus nette et la plus radicale des principes de la conscience. Cela est tout simple, puisqu'il n'emprunte aucune de ses données à une autre source que l'expérience sensible. Au contraire, entre la philosophie spiritualiste et la conscience, l'entente est naturelle, par cela seul que le spiritualisme trouve dans la conscience elle-même sa donnée première; mais, avec un esprit tout différent et

une méthode absolument inverse, cette philosophie obéit au même besoin d'unité que la précédente. Tandis que le matérialisme part d'en bas pour expliquer par le mouvement mécanique toute la série des êtres de l'univers, le spiritualisme part d'en haut pour expliquer cette même série par l'acte qui en est le type le plus élevé, l'acte de la pensée et de la volonté. A la formule que la pensée n'est que le mouvement à son *maximum*, il oppose cette autre formule, que le mouvement lui-même est encore la pensée à son *minimum*. Tout mouvement, même de l'ordre purement physique, est déjà un effort; toute force, si simple qu'elle soit, tend à une fin en vertu d'une activité spontanée. L'expérience scientifique est ici d'accord avec l'expérience intime elle-même. La force d'attraction universelle qui meut toute la matière et fait sortir des nébuleuses les mondes organisés obéit à la loi du bien, proclamée par Aristote et Leibniz. Or toute force qui tend à une fin déterminée, toute cause qui obéit à une raison, à la raison du bien, n'a-t-elle point en elle quelque chose de la cause qui pense et qui veut? Si l'instinct est une sorte de volonté inconsciente en ce qu'il tend spontanément à une fin, toute espèce de mouvement ne peut-elle pas être dite volontaire au même titre? A ce point de vue, le monde apparaît comme vivant et libre, c'est-à-dire tout peuplé de forces de divers degrés, mécaniques, physiques, chimiques, organiques, psychiques, dont le caractère essentiel est de tendre à une fin commune, l'ordre, le bien. Toutes les différences qui les distinguent ne sont que les degrés divers d'une même activité spontanée.

C'est donc en haut et non en bas qu'il faut regarder, en haut, c'est-à-dire au plus profond de la conscience humaine, et non à la surface même de la nature inorganique, pour y trouver l'essence de l'être, de l'être infime qu'on nomme la pierre comme de l'être supérieur qui est le roi du monde connu. La substance des choses, tant de fois et si vainement cherchée par la métaphysique matérialiste dans ce *substratum* de l'imagination qui s'appelle l'étendue, est ailleurs. On croit y saisir la réalité la plus palpable, la plus sensible de l'être; on n'atteint qu'une abstraction géométrique, l'espace. Cette substance, cet être des choses, est dans la force, ainsi que l'a dit Leibniz, non dans cette force sans spontanéité qui n'est elle-même qu'une abstraction de la mécanique, mais dans cette autre force, la seule réelle et naturelle, qui tend d'elle-même à une fin déterminée, comme l'instinct, comme la volonté. C'est ainsi qu'à l'encontre du matérialisme, qui affirmait que tout être est mouvement, tout ordre la loi de la nécessité mécanique, le spiritualisme de nos jours affirme que tout être est pensée et volonté, que tout ordre, physique ou moral, rentre dans la loi

de cette nécessité supérieure qui n'est autre que l'irrésistible attrait du bien. A cette hauteur, toutes les différences que l'expérience avait attestées comme essentielles entre les êtres ne sont plus que les degrés d'un seul et même type; toute diversité se confond dans l'identité. Nature, âme et esprit, mouvement, instinct, volonté et pensée, fatalité et providence, ne sont plus que des expressions diverses d'une même essence et d'une même loi : là encore unité parfaite dans le principe, nulle solution de continuité dans la série des formes qui le manifestent. Mécanique, physique, chimie, biologie, toutes les sciences de la nature viennent chercher leur explication dans une intuition supérieure qui n'est autre que l'expérience intime. Tel est le spiritualisme de Leibniz, de Schopenhauer, de Maine de Biran, de M. Ravaisson.

La nécessité est encore le dernier mot de cette philosophie, nécessité bien différente, il est vrai, de celle qu'invoque le matérialisme. Pour celui-ci, toute nécessité est fatalité, par cela même qu'elle n'a pour cause qu'une loi sans raison finale; pour le spiritualisme au contraire, toute nécessité est providence, par cela même qu'elle a pour cause une fin. C'est cette nécessité du bien que le spiritualisme appelle la liberté absolue. Nous voici bien loin des enseignemens de la conscience. La liberté ainsi entendue n'est plus que la spontanéité des actes; elle a perdu son caractère psychologique pour en prendre un tout métaphysique, supérieur, si l'on veut, quant au résultat, mais qui n'a plus rien de commun avec le libre arbitre. Spontanéité de la simple tendance chez les êtres inorganiques, spontanéité de l'instinct chez les animaux, spontanéité de la volonté chez l'homme, spontanéité de l'amour en Dieu, voilà la liberté à tous ses degrés. Elle a pour mesure non la puissance de l'effort, mais la force d'attraction qui emporte vers le bien. Par conséquent faire le bien par amour, sous l'irrésistible aiguillon de la grâce intérieure, comme dirait un théologien, est un acte plus libre que de le faire avec choix et réflexion. N'est-ce pas confondre ce que la psychologie met tant de soin à distinguer, à savoir, l'ordre des phénomènes affectifs et l'ordre des phénomènes volontaires? n'est-ce pas supprimer les caractères et les conditions propres de la moralité? n'est-ce pas oublier l'acte pour l'effet, le devoir pour le bien? Que l'amour soit supérieur à la volonté proprement dite par la puissance de ses mouvemens, on peut l'admettre, au moins en beaucoup de cas; mais il en est de même de l'instinct. Or, si l'instinct proprement dit peut être considéré comme un auxiliaire de la volonté dans l'accomplissement de la loi morale, il n'a jamais compté pour un véritable principe moral. L'amour, né du sentiment, est un phénomène d'un ordre bien su-

périeur; pourtant, s'il réalise le bien, il ne fait pas l'acte de vertu. Voilà ce que montre l'analyse des moralistes. La conscience a toujours regardé comme le signe suprême de la perfection l'état de réflexion de l'âme humaine dans l'accomplissement de ses actes. Tout en convenant que l'effet du progrès moral est de diminuer l'effort, et que le comble de la perfection serait de le supprimer entièrement, faut-il admettre avec la métaphysique spiritualiste que la volonté et l'intelligence se confondent avec l'amour dans le type de la suprême perfection, changeant ainsi d'essence et se transformant en un principe que la conscience nous montre si profondément différent des deux autres? Qui a raison ici de la psychologie ou de la métaphysique? Encore une antinomie de la spéculation et de la conscience.

Il est enfin une autre philosophie de la nature qui s'entend encore moins que les deux autres avec la conscience : c'est cette haute spéculation qu'on appelle la philosophie de l'unité, et dont Spinoza, Goethe, Schelling, Hegel, ont été les plus éminens organes dans les temps modernes. Si les deux autres systèmes, le matérialisme et le spiritualisme, méconnaissent la liberté, ils reconnaissent au moins l'individualité des êtres, en tant qu'êtres. La philosophie de l'unité ne reconnaît ni l'une ni l'autre. Pour elle, il n'y a qu'un être véritable, dont les prétendus êtres individuels ne sont que les modes ou les manifestations. Spinoza dira les modes de la substance étendue, supprimant ainsi non-seulement toute spontanéité, mais encore toute vie dans la nature. Schelling et Hegel restitueront à la nature la force et la vie, mais en l'attribuant à l'être absolu, le seul être dans la vraie acception du mot, en sorte que le dynamisme de la nouvelle philosophie n'est guère plus favorable à la liberté et à l'individualité que le mécanisme de Spinoza. Des trois écoles philosophiques qui se partagent les esprits voués à la spéculation, c'est de beaucoup la moins nombreuse et la moins populaire : car c'est celle qui choque le plus le sens intime, celle surtout à laquelle l'imagination s'est toujours montrée le plus rebelle. S'il y a dans le domaine du sens commun une croyance qui semble inébranlable, c'est celle qui attribue l'existence à l'individu. Aussi la spéculation idéaliste n'a-t-elle jamais réussi à ébranler ce qu'elle appelle une illusion de la conscience et de l'imagination que chez un très petit nombre d'esprits supérieurs. Quoi qu'il en soit, voilà encore une antinomie de la conscience et de la spéculation à résoudre.

Hâtons-nous de le reconnaître : la philosophie religieuse n'a rien de commun avec la philosophie naturelle quant au sentiment des vérités de l'ordre moral. Tandis que celle-ci se préoccupe de l'ordre

universel au point d'y oublier plus ou moins l'homme et l'humanité, celle-là s'attache avant tout à l'ordre moral, restant indifférente ou étrangère aux questions de haute cosmologie qui intéressent la philosophie naturelle. Dieu par-dessus tout, et l'homme en rapport avec Dieu, voilà le double objet de toute philosophie religieuse. Son grand souci est la destinée humaine. Seulement l'entend-elle de manière à respecter toujours les vérités de la conscience? C'est ce qu'il faut examiner. Toute théologie ne répond au sentiment religieux qu'autant que son Dieu possède la nature et les attributs qui permettent de « le connaître, de l'aimer, de le servir, » pour emprunter les mots du catéchisme. Un Dieu à la façon de Plotin, de Spinoza, de Schelling, de Hegel, n'a rien de commun avec l'objet du sentiment religieux. La théologie ne s'en tient pas là; elle va jusqu'à l'union, la vie commune avec Dieu. Ce n'est pas seulement la théologie mystique d'un saint Jean, d'un Gerson, d'une sainte Thérèse, d'un Fénelon qui le dit, c'est la haute et sévère théologie d'un Bossuet, d'un Malebranche, d'un Leibniz, d'un Maine de Biran. S'unir à Dieu, vivre en Dieu, tout en conservant sa personnalité et sa liberté, voilà le dernier mot de toute théologie sensée. Commencer par la prière, l'amour, l'adoration, et finir par l'union, telle est la gradation nécessaire et légitime que suit l'âme religieuse; mais de l'amour à l'abandon de soi-même, de l'union à l'absorption, si courte est la distance, si glissante est la pente, qu'il est bien difficile de ne pas faire le saut périlleux.

Le mysticisme chrétien, même si on le prend chez des esprits supérieurs, chez un Fénelon par exemple, en arrive toujours à l'abdication de la personne humaine. « Il vient un temps, dit le grand archevêque, où Dieu, après nous avoir bien dépouillés, bien mortifiés par le dehors sur les créatures auxquelles nous tenions, nous attaque par le dedans pour nous arracher à nous-mêmes. Ce n'est plus les objets étrangers qu'il nous ôte alors; il nous arrache le *moi* qui était le centre de notre amour... Plus les sens sont amortis par le courage de l'âme, plus l'âme voit sa vertu et se soutient par son travail; mais dans la suite Dieu se réserve à lui-même d'attaquer le fond de cette âme et de lui arracher jusqu'au dernier soupir de toute vie propre... Alors elle tombe en défaillance; elle est, comme Jésus-Christ, triste jusqu'à la mort. Tout ce qui lui reste, c'est la volonté de ne tenir à rien et de laisser faire Dieu sans réserve (1). » On dira peut-être que ce sacrifice de la personnalité est propre aux âmes tendres, comme celle d'un Fénelon, ou aux âmes ardentes, comme celle d'une sainte Thérèse; mais la philosophie

(1) Fénelon, *OEuvres spirituelles*, t. IV, p. 16.

religieuse la plus sévère se laisse entraîner aux mêmes conclusions. On sait comment Maine de Biran est parti de la philosophie de la sensation pour arriver au spiritualisme le plus décidé, et pour aboutir enfin à un mysticisme qui ne nous a été révélé que par les dernières publications. « L'homme est intermédiaire entre Dieu et la nature. Il tient à Dieu par son esprit, et à la nature par ses sens. Il peut s'identifier avec celle-ci en y laissant absorber son moi, sa personnalité, sa liberté, et en s'abandonnant à tous les appétits, à toutes les impulsions de la chair. Il peut aussi jusqu'à un certain point s'identifier avec Dieu en absorbant son moi par l'exercice d'une faculté supérieure. Il résulte de là que le dernier degré d'abaissement comme le plus haut point d'élévation peuvent également se lier à deux états de l'âme où elle perd également sa personnalité; mais dans l'un c'est pour se perdre en Dieu : dans l'autre, c'est pour s'anéantir dans la créature (1). » Cette troisième vie, dernier effort de l'âme humaine, le philosophe l'appelle la « vie de l'esprit. » Voilà où en vient à ses derniers jours, sous l'inspiration évidente de la théologie chrétienne, un esprit qui a consumé sa vie à retrouver et à dégager la personnalité et la liberté humaine dont une psychologie superficielle avait presque fait perdre le sentiment au siècle qui l'a précédé.

Il est une école de théologiens qui résiste, il est vrai, à ces entraînemens mystiques. La théologie orthodoxe d'un saint Augustin, d'un saint Anselme, d'un saint Thomas d'Aquin, d'un Bossuet, d'un Leibniz, ne connaît point de tels excès, parce que chez ces esprits la raison domine le sentiment. Encore faut-il remarquer que, si aucun de ces docteurs ne va jusqu'à l'abandon absolu de la personnalité dans l'union de l'âme avec Dieu, les exigences du dogme les conduisent à réduire singulièrement cette personnalité dans les œuvres morales de la vie humaine. L'action de la grâce y domine au point de ne plus guère laisser d'efficacité à la volonté que pour le mal et le péché. C'est qu'en effet, dans la doctrine théologique la moins mystique, il y a toujours une confusion, sinon de l'homme et de Dieu, tout au moins de l'action humaine et de l'action divine. Quelle est la part de Dieu, quelle est la part de l'homme dans la vie religieuse et dans la vie morale elle-même? Voilà ce qu'aucune théologie ne définit et ne peut définir. On ne sait jamais, dans les analyses et les descriptions de la psychologie théologique, où finit l'œuvre de l'homme, où commence l'œuvre de Dieu, quelle part de mérite et de démérite reste en définitive à la nature humaine

(1) Fragmens inédits publiés par M. L. Naville. — *Bibliothèque universelle de Genève*, 1845 à 1846.

ainsi tiraillée entre la grâce et la tentation. Si l'homme ne disparaît pas entre les deux puissances qui se disputent l'empire sur sa volonté, du moins son initiative personnelle, son autonomie propre, semblent s'effacer tantôt sous la pression de la force diabolique, tantôt sous l'irrésistible impulsion de la grâce divine.

C'est ce qui fait que nulle théologie ne s'entend bien à la justice, cette chose morale qui a pour mesure propre le degré de mérite proportionnel à l'effort de volonté. La morale théologique, il faut le reconnaître, a une vertu singulière que n'a point la morale de la conscience. Derrière celle-ci et au plus profond de l'âme humaine, elle fait apparaître Dieu lui-même, le Dieu vivant et personnel qui, à un certain moment et pour certaines œuvres, prend la place de la personne humaine. Quelle foi et quelle force ne donne pas une pareille doctrine à l'agent de la puissance divine ! Ce n'est plus alors la conscience et la raison qui parlent, c'est Dieu même, et non-seulement Dieu parle, mais c'est lui qui agit réellement en nous et par nous. Alors que deviennent la liberté, la responsabilité ? Et quand on oppose la justice à la grâce et qu'on se permet de préférer la morale de la conscience à celle de la théologie, nos théologiens ne devraient-ils pas d'abord comprendre l'objection qui leur est faite avant de la réfuter par des textes connus de tous ? Ce n'est pas seulement la justice, dans certaines de ses applications sociales, qui manque à la morale théologique, c'est le principe même de la justice, la personnalité humaine, qu'on n'y retrouve plus, ou qu'on y retrouve tellement confondue avec la personnalité divine, qu'il devient impossible à la conscience de l'homme religieux de fixer le degré de mérite de ses actes. Encore une contradiction entre la théologie et la psychologie.

II.

Voilà des spéculations bien diverses, qui toutes se ressemblent en ceci, qu'elles contredisent les enseignemens de la conscience. Toutes ne le font pas au même degré ni de la même manière. La spéculation matérialiste supprime complètement et absolument les vérités de la conscience en réduisant toutes les forces dites vitales et morales au jeu des forces physiques et mécaniques. La spéculation spiritualiste altère et dénature ces vérités en ramenant à un seul type tous les phénomènes de l'activité universelle. La spéculation panthéiste atteint les phénomènes de conscience non-seulement dans leurs caractères essentiels, mais encore dans leur racine elle-même, en absorbant partout l'être individuel dans l'être universel. La spéculation mystique les transforme en les confondant et même

en les identifiant avec les actes de la nature divine. Ce qui est constant, c'est que le divorce reparait entre la conscience et la spéculation sous toutes ses formes, de même qu'il avait déjà éclaté entre la conscience et toute espèce de science positive.

Pour qui se prononcera la critique? Sera-ce pour la conscience, sera-ce pour la spéculation? Ici il n'y a pas de milieu à garder. On ne peut, selon le conseil de Bossuet à propos de la prescience divine et de la liberté, tenir fortement les deux bouts de la chaîne sans s'inquiéter du moyen de les réunir. La contradiction est plus ou moins forte, mais absolue, entre les conclusions de la pensée spéculative et les enseignemens de la conscience; il faut donc choisir. Heureusement que le choix n'est pas difficile, et ne peut être un instant douteux. Que sont ces spéculations qui viennent se heurter à un sentiment intime et invincible? Des hypothèses. Qu'est-ce que le matérialisme malgré la simplicité et la clarté de ses explications? Une hypothèse, et encore une hypothèse contredite par l'expérience physiologique elle-même. Qu'est-ce que le spiritualisme malgré la solidité et la profondeur de son principe psychologique? Une autre hypothèse, plus d'accord sans doute avec l'expérience intime, mais dont les conclusions extrêmes ne reposent sur aucune science positive. Que toute force élémentaire, physique, chimique, même mécanique, soit une tendance, c'est ce qui nous est révélé par les œuvres mêmes de cette force obéissant à l'irrésistible attraction du bien; mais quelle expérience nous permet d'aller plus loin, de transformer une simple tendance en instinct, un instinct en volonté? Qu'est-ce que le panthéisme? Une imposante conception fort propre à séduire les esprits qui préfèrent à tout la grandeur et la force. Certes l'unité de la vie universelle est une vérité depuis longtemps pressentie, et que les révélations de la science moderne confirment chaque jour; mais lorsque cette conception de l'unité va jusqu'à la négation de tout être individuel, ce qui est le propre du panthéisme, elle n'est plus qu'une explication hypothétique : elle échoue contre le témoignage de l'expérience, attestant la personnalité libre de certains êtres, l'individualité de tous les autres au sein de la vie universelle. Qu'est-ce que le mysticisme? Encore une hypothèse. C'est par une induction psychologique que la cause créatrice et conservatrice du monde est conçue comme un être pensant, voulant, aimant, comme une véritable personne agissant sur l'âme humaine par la grâce, et l'élevant par la force de son amour jusqu'à une sorte de vie commune où l'âme ne garde presque plus rien de sa personnalité. Or quelle peut être l'autorité d'une pareille méthode quand il s'agit de modifier, sinon de supprimer, le témoignage de la conscience touchant la liberté des actes et le mérite

des œuvres? Toutes ces hypothèses, qui visent à l'explication la plus complète et la plus haute des choses, n'ont plus de valeur du moment qu'elles contredisent le sentiment de la réalité interne ou externe. Si l'on peut toujours dire qu'une hypothèse en vaut une autre, on ne peut ni faire prévaloir ni même soutenir une hypothèse spéculative contre un fait d'expérience.

Ici l'école critique intervient. Que parle-t-on de réalité à propos du libre arbitre et des prétendues vérités de conscience? Il faut distinguer entre le sentiment et la réalité. Nous croyons tous être libres dans l'exercice de notre volonté. Nous le croyons alors même que la science ou la philosophie essaie de nous démontrer le contraire. Rien ne peut arracher cette foi de notre âme. Quand il semble que notre raison nous a délivrés d'une croyance qu'elle traite de préjugé, ce préjugé rentre obstinément dans la pratique et y reprend tout son empire. Tout cela est incontestable; mais qu'est-ce que cela prouve? Que le sentiment de la liberté est invincible et indestructible, rien de plus. Que l'homme soit libre en réalité, comme il le croit, ceci est une autre question qu'aucune analyse psychologique ne peut résoudre, et comment le pourrait-elle? Tant qu'il ne s'agit que du sentiment, on reste dans la sphère intérieure du moi, où ne se pose jamais le problème de la réalité *objective* de nos sentimens et de nos idées. Dès qu'on en sort, ce terrible problème se dresse devant nous comme le sphinx de la fable. Comment le résoudre, comment démontrer que l'homme est réellement libre? Pour cela, ne faudrait-il pas avoir le secret de l'ordre universel? ne faudrait-il pas pouvoir embrasser l'enchaînement des causes, voir au fond même de l'être qui reçoit ou subit tant d'impressions du dehors? Au sein de cette nature qui l'enveloppe et le pénètre de ses influences, comment l'homme peut-il être assuré de son autonomie? Ne faut-il pas dire avec Feuerbach : « Le sentiment intérieur de notre liberté peut être une illusion, nous avons seulement ce sentiment parce que nous ne découvrons pas les fils qui unissent les causes aux effets. »

C'est Kant qui a eu le redoutable honneur d'introduire dans la philosophie moderne ce scepticisme critique fondé sur la distinction du *subjectif* et de l'*objectif*. L'expérience interne ou externe est l'unique source de nos connaissances. Or l'expérience n'atteint que des *phénomènes*. Les *noûmènes*, autrement dit les choses en soi, lui échappent, et par conséquent échappent à la science humaine. Cela posé, de quoi s'agit-il dans la question qui nous occupe? Est-ce d'une simple vérité subjective, comme la sensation, la pensée, la volonté et tout acte de la vie morale? Si cela était, il n'y aurait pas de question, et les philosophes n'en seraient pas encore aujourd'hui à disputer sur le libre arbitre. C'est donc bien d'une

vérité objective qu'il s'agit, par conséquent d'un problème métaphysique et non purement psychologique. Ici, que saisit la conscience? Un pur phénomène, c'est-à-dire le sentiment de notre liberté. Quant à la réalité elle-même, pour qu'elle la saisît également, il faudrait qu'elle pénétrât jusqu'à l'être lui-même, sujet et cause des actes qu'elle perçoit. Or la conscience tout empirique que nous avons des phénomènes ne nous révèle rien à cet égard. Voilà pourquoi certains attributs de l'être humain, comme la liberté, comme la spiritualité, sont des questions toujours discutées et jamais résolues. Si ces attributs tombaient directement sous l'œil de la conscience, tout le monde les verrait, et le doute serait impossible. Entre le sentiment et la réalité, il y a toute la distance du *phénomène* au *noumène*.

Kant ne se borne point à cet argument *a priori* tiré de l'incompétence de la conscience; il soumet la question de la liberté à la décisive épreuve de la méthode antinomique, ainsi qu'il le fait pour toutes les questions de l'ordre métaphysique. Il pose donc en regard l'une de l'autre la thèse de la liberté et l'antithèse de la nécessité, appuyant celle-ci sur la loi de causalité qui régit toute la nature, celle-là sur une loi de la raison. Tandis que l'expérience montre partout l'enchaînement sans fin des phénomènes sous la loi de causalité, la raison pure affirme une cause première et indépendante de cette succession soit chez l'homme, soit dans le monde. Entre la raison et l'expérience, il y a donc ici encore contradiction absolue, d'où il résulte que la liberté n'est qu'un noumène, c'est-à-dire un objet de conception, non de connaissance, comme toutes les autres thèses de l'ordre métaphysique. On peut la concevoir, on la conçoit même nécessairement dans un ordre de choses où la raison déterminerait la volonté; mais ce monde purement intelligible échappe à la démonstration.

Est-ce à dire que Kant soit sceptique sur la question de la liberté? Nullement. Non-seulement il y croit, comme le veut la conscience humaine, mais il la prouve, ou du moins croit la prouver en s'adressant à la raison pratique. En sa qualité d'être raisonnable, l'homme comprend une loi morale, c'est-à-dire une règle obligatoire pour ses actions. Cette loi suppose la liberté de l'agent : il n'y a ni droit ni devoir, à proprement parler, pour un être qui n'agirait pas librement; en un mot, il faut que l'homme soit une véritable personne pour exécuter la loi conçue par sa raison pratique. Kant démontre de même l'existence de Dieu, la spiritualité et l'immortalité de l'âme. Si la loi du devoir suppose la liberté, la loi du mérite et du démérite, qui en est la conséquence, implique la nécessité d'une sanction. Où se réalisera cette sanction, qui sera le juge? On sait ce que vaut et ce que peut la justice humaine.

Quelque optimisme qu'on professe, on sait si notre monde est le lieu qui convient à cette sanction. Donc nécessité d'un Dieu qui juge et d'une autre vie où justice entière soit faite à tous les agens libres selon leurs mérites. Voilà comment Kant retrouve par la raison pratique les vérités métaphysiques que la *Critique de la raison pure* avait fait évanouir.

En lisant la *Critique de la raison pratique*, on voit avec quelle sécurité Kant se repose sur sa démonstration de la liberté. Nous n'avons jamais pu partager cette confiance du grand moraliste. La logique la plus simple ne dit-elle pas qu'une déduction rigoureuse ne vaut véritablement qu'autant que le principe d'où l'on tire la conséquence est absolument vrai ? Or d'où Kant dérive-t-il l'existence même de la liberté ? De la loi morale, qu'il semble poser comme une vérité *a priori* indépendante de toute autre. Nous en sommes encore à comprendre comment Kant n'a pas vu que la conception d'une loi morale, toute nécessaire qu'elle soit, suppose deux faits de conscience parfaitement indépendans l'un de l'autre, une raison qui ne comprend pas seulement l'utile et comprend aussi le bien, une volonté libre pour le réaliser. L'homme pourrait concevoir le bien sans avoir la liberté de le faire. Il pourrait avoir la liberté de le faire sans le concevoir. C'est la réunion de ces deux choses, raison et volonté libre, qui constitue la loi morale, c'est-à-dire l'obligation absolue, sans conditions et sans restrictions, de faire le bien. Que si par hasard l'une de ces conditions vient à manquer, soit la raison, soit la volonté libre, toute notion de loi morale disparaît. Quand donc notre profond moraliste fait de l'existence de la liberté un simple postulat de la loi morale, il ne voit pas que cette loi elle-même n'est qu'une hypothèse subordonnée à deux faits dont l'un est précisément l'objet du postulat en question. Oui sans doute, le concept de la loi morale, pour emprunter le langage de Kant, implique l'existence réelle de la liberté ; mais ce concept lui-même repose sur le sentiment de cette liberté. Supposez que ce sentiment puisse être une illusion, voici la loi morale ruinée dans sa base. Si le sentiment ne prouve rien, si la conscience est impuissante à saisir la réalité elle-même, l'homme perd ou voit s'affaiblir sa notion d'être moral. C'est ce que l'expérience démontre par des faits constans. Qu'arrive-t-il chez les âmes qui doutent de leur libre arbitre ? Que le sentiment moral reçoit le contre-coup de cette disposition de leur esprit. Du moment qu'on ne croit plus à la liberté, on ne croit plus au devoir. Il ne faut donc pas dire que la notion du devoir implique l'existence de la liberté. La vérité est que le fait simple ici, le fait principe, c'est le sentiment invincible de la liberté. Si l'on en conteste la réalité objective, on ruine le concept de la loi morale, qui n'en est que la conséquence ; c'est-à-dire que

la grande démonstration de Kant tourne dans un cercle vicieux.

Il faut donc en revenir au témoignage de la conscience comme au seul moyen possible de prouver la liberté. Toute la question se réduit à savoir si vraiment ce témoignage peut être infirmé par la critique de Kant et de son école. Cette critique se résume dans les deux argumens suivans : la conscience n'atteint que les phénomènes, et ne peut rien nous apprendre sur la cause; — le problème du libre arbitre est sujet à la contradiction antinomique comme tous les problèmes métaphysiques. Que valent ces deux argumens?

En ce qui concerne le témoignage de la conscience, nous trouvons que la critique de l'école de Kant a son principe dans une fausse idée de ce témoignage. De quoi le moi a-t-il conscience? Est-ce seulement des actes ou encore de la cause de ceux-ci? Voilà toute la question. Il nous semble qu'elle est tranchée par la définition même du mot *conscience*. Avoir conscience de ses sensations, de ses pensées, de ses volitions, est-ce simplement savoir qu'on sent, qu'on pense, qu'on veut? Alors il faudrait dire que l'animal a la conscience aussi bien que l'homme, car il est évident qu'il ne sent, ne perçoit, n'agit pas sans savoir qu'il sent, perçoit et agit. Pourtant on s'accorde à reconnaître que la conscience est l'attribut essentiel et caractéristique de l'être humain. C'est que l'homme a conscience, non-seulement de ses actes, mais de l'être qui les produit, du moi, sujet ou cause de ces phénomènes. A vrai dire même, il n'a conscience que du moi et des attributs qui constituent sa personnalité. Il se sait libre, comme il se sait un, identique, comme il se sait en possession de tout ce qui constitue l'innéité et la spontanéité de son être. On comprend que l'être fictif imaginé par Condillac, l'*homme statue*, n'ait conscience que de sa sensation, et qu'il s'identifie avec elle, au moins tout d'abord, de manière à dire : Je suis telle saveur, telle odeur, tel son, telle couleur. Cela peut encore se concevoir à la rigueur pour l'animal, auquel il est permis de refuser la conscience, tout en lui attribuant, outre la sensibilité et la mémoire, une certaine intelligence et le sentiment confus de son individualité; mais, si l'animal ne se distingue pas de sa sensation et ne s'affirme pas comme moi, il est certain que cette distinction et cette affirmation sont le fait propre de la personnalité humaine. L'homme réel est une cause, une force active, douée de facultés et de puissances diverses qui n'attendent que le contact d'un objet pour entrer en exercice. Dès que cette force subit l'impression de la cause extérieure, elle réagit en vertu de l'énergie qui lui est propre, quelle que soit la violence de l'impression; par le sentiment de cette réaction, elle se distingue de la sensation et de la cause de la sensation, et s'affirme elle-même. De là la conscience, phénomène inexplicable dans l'hypothèse de l'homme sta-

tue, mais qui devient simple et nécessaire dans la vraie notion du moi.

Qu'est-ce donc qu'avoir conscience de soi? C'est se sentir un, identique, actif, libre dans l'exercice de son activité. Il est vrai que l'homme ne sent tous ces attributs de son être que dans les actes qui les manifestent, que la conscience est le sentiment du moi en action; mais ce serait abuser d'une abstraction métaphysique que de faire la distinction de l'être en soi et de l'être en acte, et de prétendre que, si la conscience saisit l'un, l'autre lui échappe. Kant est évidemment dupe d'une sorte d'illusion ontologique de ce genre, lorsqu'il applique au témoignage du sens intime cette distinction du subjectif et de l'objectif, du phénomène et du noumène, dont la philosophie critique s'est fait une arme si redoutable contre toute espèce de dogmatisme philosophique. Le moi a conscience de la cause dans l'acte, et, comme pour une force agir, c'est être, il s'ensuit que la conscience de son activité implique celle de son être. Voilà donc le terrible noumène évanoui. Maine de Biran a raison contre l'école de Kant, parce qu'il a raison contre l'école de Bacon. Kant avait admis sur la foi d'une méthode en vogue que la conscience n'atteint directement que les actes, et que l'induction est nécessaire pour pénétrer au-delà, jusqu'aux facultés de l'être, jusqu'à l'être lui-même. De là ce noumène de l'être en soi qu'il garde en réserve, caché dans les profondeurs de la substance, derrière la réalité toute phénoménale dont la conscience est le miroir. Depuis que Maine de Biran et l'école psychologique ont comme soufflé sur le spectre ontologique et restitué à la conscience toute la portée de son intuition, le mystère de la personnalité humaine a disparu, et l'on peut parler en toute certitude de l'*âme*, de l'*esprit*, de la *liberté*, sans avoir besoin d'invoquer les lumières de la métaphysique. Comme le dit le poète,

Apparet domus intus, et atria longa patescunt.

Quant à l'argument tiré de la contradiction antinomique, il n'est pas, à notre sens, d'antinomie moins fondée que celle qui oppose ici la loi de la nature à la loi de la raison. Il est très vrai que la loi de causalité régit toute la série des phénomènes dont se compose l'ordre de la nature; mais il ne l'est pas moins que la loi de finalité y fait sentir aussi son action, sans qu'il y ait la moindre contradiction entre les deux vérités. Cette loi de finalité qui gouverne la nature comme la volonté, le monde physique comme le monde moral, n'est point, ainsi que Kant le pense, une simple conception de la raison pure, sans application possible au monde de la réalité naturelle; c'est aussi bien une loi de l'expérience que la loi de

causalité. La science positive ne conteste pas plus l'une que l'autre; elle se borne à renfermer dans ses justes limites l'application d'un principe dont il a été fait un si grand abus. Le spectacle de la nature, connue et expliquée par la science la plus sévère, nous fait voir sans cesse les deux lois concourant à l'ordre universel. Partout la loi de finalité domine et dirige les forces de toute espèce soumises à la loi de causalité. Et si, au lieu de contempler l'univers, on se contente d'observer ce qui se passe dans le petit monde de la réalité humaine, on voit fort bien comment elles agissent de concert. Qui donne le branle à la série de mouvemens qui constituent la vie organique? La volonté, sollicitée elle-même par la raison. On voit donc ici les deux lois en action à la fois, et comment l'une se soumet à l'autre dans le rapport du moyen à la fin. Il en est de même dans l'ordre de la vie universelle. Kant a raison d'affirmer qu'il n'y a point de cause première dans l'ordre des causes physiques, la série de ces causes étant absolument indéfinie; c'est une thèse que confirment l'expérience et la science positive; mais il a tort de voir là un argument contre l'existence d'une cause première, soit dans la série des phénomènes de la nature, soit dans la série des phénomènes de la vie humaine. Cette cause première existe dans un ordre supérieur, aussi réel, aussi accessible à l'expérience que l'autre, dans l'ordre de la finalité; c'est la cause finale, le bien, cause à laquelle tout obéit, la nature fatalement par l'impulsion mécanique ou l'instinct, l'humanité librement par la volonté raisonnable.

III.

Que nulle spéculation ne puisse ébranler la solidité des enseignemens de la conscience, c'est un point qui nous paraît acquis à la discussion. Nous voudrions faire voir en outre comment la conscience n'est pas seulement une autorité infaillible dans son domaine, comment elle éclaire toutes les autres sciences de la lumière supérieure qui lui est propre, comment elle les élève, les dirige et les corrige dans leurs spéculations philosophiques.

Pourquoi les sciences de la nature tournent-elles au matérialisme aussitôt qu'elles veulent s'élever aux principes et aux causes? C'est que, si elles trouvent en elles-mêmes les élémens de cette philosophie, elles n'y trouvent pas l'idée maîtresse qui doit présider à leur synthèse. Le savant n'a que deux méthodes à son service, l'observation spécifique ou générale et l'expérimentation, si nécessaire à l'induction. Avec cela se fait la science proprement dite, laquelle se borne à constater les faits, à les classer et à les ramener

à des lois. Si le savant veut en outre expliquer ces phénomènes, en chercher, comme on dit, la cause, il n'y a pour lui qu'une cause intelligible : la succession de deux ou plusieurs phénomènes étant donnée, c'est le phénomène antécédent qui sert de condition aux autres. Confondre la condition avec la cause des phénomènes, telle est la méthode spéculative du savant qui se hasarde à philosopher sur les choses de la nature. C'est ainsi que le physiologiste explique toute la vie morale par l'organisme. C'est ainsi que le chimiste explique toute la vie organique par la composition moléculaire. C'est ainsi que le physicien explique toute combinaison des molécules dites intégrantes par l'action des forces mécaniques. Enfin c'est ainsi que le philosophe de la nature explique la vie universelle par la seule loi de gravitation régissant les atomes comme les mondes. Telle est la nécessité logique des méthodes et des idées que la science moderne, avec ses incessans et admirables progrès, ne conclut pas sur ces points de haute philosophie autrement que la science ancienne, si imparfaite et si incomplète. Les atomistes de nos jours n'ont pas une autre philosophie de la nature que les atomistes anciens. C'est toujours l'hypothèse du mécanisme universel, avec toute la différence que la science moderne a mise entre le *de Natura rerum* de Lucrèce et le *Système du monde* de Laplace. Les physiologistes contemporains n'ont pas une autre psychologie au fond que les anciens physiologistes ; seulement, si leur explication est la même, leur science des rapports du physique et du moral ne souffre aucune comparaison avec celle de l'antiquité. Comment en serait-il différemment dans un ordre de méthodes et d'idées qui ne dépasse pas l'expérience sensible ?

Qu'on ouvre au savant le monde des vérités de la conscience, voici qu'une lumière nouvelle se répand tout à coup sur le champ de ses recherches. Avec le sentiment des choses du dedans, il acquiert les véritables notions de force, de cause, de fin. Alors seulement le fond des choses lui est révélé. Il reconnaît qu'en s'arrêtant aux lois et aux conditions des phénomènes il n'en n'avait vu que la surface ; alors il fait la distinction capitale des conditions et des causes, des forces aveugles et des raisons, du *comment* et du *pourquoi* des choses. Le physiologiste comprend enfin la raison des faits qui lui avaient été déjà révélés par sa propre science, mais qui étaient restés pour lui à l'état de mystère ; l'organisation des êtres vivans devient non une simple composition, mais une véritable création, la création d'une cause finale, qui est l'être vivant lui-même. Le chimiste et le physicien comprennent que ces atomes eux-mêmes qui se combinent sous l'action de lois chimiques et mécaniques pour former les corps ne se meuvent ainsi qu'en vertu d'une

activité spontanée. Voilà ce que la conscience apprend à la philosophie naturelle. Si Aristote et Leibniz ont chacun renouvelé cette dernière, s'ils ont rendu la vie et l'être véritable à cette nature si mal comprise des physiciens atomistes et des physiciens géomètres de leur époque, c'est qu'ils en avaient retrouvé le principe de spontanéité dans une autre expérience que celle des sens.

Pourquoi la spéculation métaphysique aboutit-elle au panthéisme? C'est encore parce qu'elle ne trouve pas en elle-même le principe qui pourrait l'arrêter dans ses déductions logiques. Quand la pensée s'est élevée jusqu'à la conception de l'être universel, il lui devient difficile de ne point se laisser aller à toutes les conséquences plus ou moins rigoureuses de cette conception. Ni l'expérience sensible ni l'imagination ne résistent à l'absorption des êtres dans l'être absolu, par la raison que l'expérience sensible et l'imagination ne pénètrent pas dans l'individualité même des êtres, et ne nous en laissent qu'une représentation tout extérieure. Il en résulte que le principe de l'unité domine les apparences, et fait rentrer dans le sein de l'être universel tous ces prétendus êtres dont on ne voit que les formes éphémères. Seul le sens intime résiste à une pareille métamorphose, seul il affirme la liberté, la personnalité de l'homme d'abord, puis l'autonomie, la spontanéité des êtres de la nature. C'est parce que l'homme sent son être sous les phénomènes qui le manifestent extérieurement qu'il comprend, sans le sentir, l'être des choses qui l'entourent. C'est parce qu'il se reconnaît une force, une cause, qu'il retrouve un monde peuplé de forces et de causes réelles. Alors il lui est impossible d'accepter ce panthéisme qui fait des êtres individuels de purs modes de l'être universel. La conscience maintient la philosophie de l'unité dans la seule doctrine qui puisse satisfaire à la fois la raison et l'expérience, à savoir la coexistence des individus au sein de l'être universel. C'est cette vérité si bien exprimée par une formule théologique que la métaphysique pourrait s'approprier, avec la substitution d'un seul mot, *in uno vivimus, movemur et sumus*. Tel est le service que Schelling croyait avoir rendu à la philosophie trop abstraite de Spinoza en lui infusant le sentiment des forces vives de la nature. Ce n'est pas en effet par sa conception de l'unité que pèche cette grande philosophie dont Lessing, Schelling, Hegel, Goethe et beaucoup d'autres esprits élevés ont repris la tradition; c'est par le mépris de l'expérience intime et même de toute expérience; c'est par l'abus d'une méthode toute géométrique qui a faussé et stérilisé le principe même du système. La mauvaise physique et la mauvaise psychologie de l'école cartésienne ont conduit la philosophie de l'unité à cette malheureuse doctrine de la néces-

sité universelle qui a fait une renommée si équivoque au plus puissant esprit des temps modernes.

Pourquoi toute philosophie religieuse incline-t-elle au mysticisme? C'est encore parce que la théologie ne trouve point dans ses propres enseignemens la limite et l'obstacle à ces entraînemens mystiques. Toute âme religieuse aspire à l'union avec Dieu et tend à l'absorption de sa personnalité dans la nature divine. On a vu le sévère Maine de Biran lui-même, le psychologue par excellence, professer cette métamorphose de notre humanité. Il faut donc que la pente soit irrésistible, puisque la méthode psychologique elle-même n'a pu arrêter le philosophe chrétien. Seulement il faut ici prendre garde de se laisser abuser par les mots. Il y a plusieurs variétés de mysticismes. Il est bien vrai sans doute qu'ils ont tous ceci de commun de conclure à l'absorption en Dieu; mais quel Dieu? Toute la question entre le bon et le mauvais mysticisme, entre la bonne et la mauvaise théologie, est là. Ce point est d'une importance capitale dans l'histoire critique des écoles mystiques. Au premier abord et à ne voir que le langage, il semble que le mysticisme soit par essence le tombeau de la liberté, et par conséquent de la moralité humaine. Tandis que les moralistes ne voient dans le phénomène mystique qu'un état de servitude et d'irresponsabilité, les théologiens croient y reconnaître au contraire la plus haute perfection, même la plus grande liberté possible dans la véritable acception du mot, *summa Deo servitus, summa libertas*. Qui a tort, qui a raison? Le fait est que la question n'est pas aussi simple que le pensent les moralistes profanes, et il faut y regarder de très près pour voir où est l'exacte vérité dans ce débat entre la morale philosophique et la morale théologique.

Ici une analyse psychologique est nécessaire. En général, quand on met deux êtres en présence et en rapport, les termes par lesquels on exprime la nature de ce rapport ne donnent lieu à aucune équivoque. Chacun sait ce que c'est que l'influence, l'inspiration d'un homme vis-à-vis d'un autre; chacun sait également ce que c'est que l'influence, l'impression de la nature sur un être humain; mais pour le théologien; surtout pour le théologien mystique, Dieu n'est pas un *autre* vis-à-vis de l'homme; il lui est essentiellement intime, et il le devient d'autant plus que l'homme croît en perfection et en sainteté. Sans doute, dans l'état mystique, la nature humaine se confond avec la nature divine, la loi de la conscience s'efface devant la loi de Dieu; mais de quel Dieu s'agit-il encore une fois? Si c'est le Dieu de l'imagination, le mysticisme fait descendre l'âme aux pratiques de la théurgie. Si c'est le Dieu de l'abstraction métaphysique, le mysticisme l'abîme dans le néant de l'infini et de l'indéterminé. Que si au contraire c'est le Dieu révélé

par le sens intime, le mysticisme prend alors un tout autre caractère, et, au lieu d'annuler les facultés propres de l'âme humaine, il ne fait que les porter à leur plus haute puissance. A part l'illusion d'optique psychologique qui fait croire au mystique que c'est une autre volonté que la sienne qui opère en lui, c'est bien la vie de l'esprit, la même vie pour le sage que pour le saint. L'âme humaine peut s'abandonner en toute sûreté à toutes les abnégations de sa personnalité, à toutes les tendresses de son amour, à toutes les effusions de la grâce qui fait irruption en elle, car en tout cela elle ne sort pas des limites de la conscience ; elle y entre, elle s'y enfonce de plus en plus. Le Dieu auquel elle se donne ne diffère d'elle-même que par le degré de perfection ; la volonté divine à laquelle elle se soumet n'est que l'idéal de sa propre volonté.

Voilà le signe infaillible auquel on distingue le bon du mauvais mysticisme. Pendant que celui-ci, à la suite des illuminés de tous les temps, fait sortir l'âme humaine des limites de la conscience pour la précipiter dans les folies de l'imagination visionnaire ou dans les anéantissements de l'extase alexandrine, celui-là la maintient dans le sanctuaire même du for intérieur, au plus profond, au plus pur, au plus vraiment divin de la nature humaine. C'est le mysticisme de l'école d'une sainte Thérèse et d'un Fénelon. Quand sainte Thérèse s'écrie : « Mon Dieu, l'enfer, s'il le faut, pourvu que je puisse encore vous aimer ! » n'est-ce pas là le langage des vrais amans, n'est-ce pas là un cri sorti du cœur de la plus aimante des femmes ? Fénelon explique fort bien le caractère de ce mysticisme. « Ce n'est qu'après l'extirpation de la vie maligne et corrompue du vieil homme, dit-il, que nous passons dans la vie de l'homme nouveau. Il faut que tout meure, douceurs, consolation, repos, tendresse, amitié, honneur, réputation : tout nous sera rendu au centuple ; mais il faut que tout meure, que tout soit sacrifié. Quand nous aurons tout perdu en vous, ô mon Dieu, nous retrouverons tout en vous. Ce que nous avions en nous avec l'impureté du vieil homme nous sera rendu avec la pureté de l'homme renouvelé, comme les métaux mis au feu ne perdent point de leur pure substance, mais sont purifiés de ce qu'ils ont de grossier. Alors, mon Dieu, le même esprit qui gémit et qui prie en nous aimera en nous plus parfaitement. Combien nos cœurs seront-ils plus grands, plus tendres et plus généreux ! Nous n'aimerons plus en faibles créatures et d'un cœur resserré dans d'étroites bornes : l'amour infini aimera en nous, notre amour portera le caractère de Dieu même (1). » Le philosophe religieux Maine de Biran n'a point une autre manière d'entendre l'union mystique de l'âme avec Dieu, sauf

(1) *Manuel de piété*, p. 154.

les exagérations de langage qu'il laisse aux théologiens. Dans cette troisième vie toute de sainteté qu'il regarde comme le suprême effort de la vertu humaine, l'âme, en passant à Dieu, ne fait que rentrer de plus en plus dans l'essence même de son être propre, laquelle est l'idéal de toute perfection. C'est ce qui lui fait dire que le christianisme seul a connu notre nature tout entière, l'erreur des quietistes étant de supprimer la liberté avec l'action, tandis que l'erreur des stoïciens est de s'en tenir à cette vie de lutte et d'effort qui ne comporte pas la paix de l'âme, vainement cherchée par leurs sages.

Un pareil mysticisme n'est jamais dangereux pour la morale, parce qu'il n'est jamais contraire à la conscience. Le Dieu dont l'âme religieuse écoute la voix, suit la volonté, prend en quelque sorte la nature, est un Dieu sorti lui-même des entrailles de l'humanité. Comme il en est surtout l'idéal, elle ne peut, en ses plus ardentes extases, s'égarer dans le monde des abstractions ou des chimères. On peut, avec sainte Thérèse, avec Fénelon, avec Maine de Biran, parler d'anéantir sa personnalité en Dieu sans compromettre aucun des attributs supérieurs et vraiment humains de cette personnalité. Un tel Dieu n'est pas un océan où puisse se perdre tout ce qui s'y absorbe; c'est un foyer où se concentre l'âme humaine pour y ranimer, y purifier, y transfigurer sa propre nature, y devenir plus intelligente, plus aimante, plus libre que jamais de la liberté des enfans de Dieu. Que la grâce ne soit qu'une sorte de *projection* de la conscience humaine, ainsi que le pense la philosophie; que la conscience au contraire ne soit qu'un reflet de la grâce, ainsi que le prétend la théologie, qu'importe, si ces deux choses n'en font qu'une au fond? C'est là la vraie religion, entièrement conforme à la morale excepté en ceci, que ce qui n'est pour l'une qu'un idéal de la pensée est pour l'autre la réalité suprême. Or, qu'on fasse ou non de cet idéal une réalité, la loi n'en reste pas moins la même dans ses caractères essentiels, loi de pure conscience pour la morale, loi de volonté divine pour la religion. Et non-seulement la loi reste la même; mais au fond les deux voix qui la proclament se confondent en une seule. Ce n'est pas entre la conscience humaine et la volonté divine que peut éclater la contradiction; c'est entre la conscience et la nature seulement, entre la conscience avec ses hautes et pures inspirations, et la nature avec ses grossières et impures suggestions. Quand le Christ dit dans sa *passion*: « Mon Père, que votre volonté soit faite et non la mienne, » ce n'est pas la volonté de l'âme qu'il oppose à celle de Dieu, c'est la volonté ou plutôt l'invincible instinct de la nature qui gémit et réclame. L'âme du Christ contenait en elle un Dieu nouveau, supérieur au Dieu de Moïse, un Dieu de bonté et d'amour, tandis que l'autre n'est qu'un

Dieu puissant et jaloux, terrible dans ses justices, cruel dans ses vengeances. C'est donc avec une parfaite vérité que le plus mystique des Évangiles a pu dire : « Je suis un avec mon Père. » Le Dieu qu'invoque et que prie Jésus n'est plus le Dieu de la loi; c'est le Dieu de sa conscience.

Et calum et virtus, ce mot du poète stoïcien n'est pas moins vrai de la religion que de la morale. Le vrai sentiment religieux n'a rien de métaphysique; il ne s'adresse ni à l'être infini, ni à l'être absolu, ni à l'être universel, tous êtres abstraits qui n'ont rien de commun avec la conscience. Il a pour objet un Dieu qui, à part les attributs que lui reconnaît la raison, est l'idéal de notre nature. C'est dans la conscience que l'âme a cherché et trouvé ce Dieu; c'est dans la conscience qu'elle le contemple et l'adore. La nature n'a jamais donné qu'un être d'imagination, de même que la pensée métaphysique n'a jamais donné qu'un être de raison. Partout et toujours la vraie divinité, nous disons celle qui répond au sentiment religieux, est sortie du sanctuaire de la conscience humaine, plus ou moins pure, noble, adorable, selon les progrès de cette conscience. Aussi peut-on dire que le sentiment religieux a constamment été en raison du sentiment moral, et quand la foi du croyant a eu besoin d'un commentaire de la parole sainte, où l'a-t-elle cherché? Dans le livre toujours nouveau de la conscience. C'est ce qu'a fait et fera le chrétien protestant, pour lequel les Écritures ne sont qu'un texte toujours ouvert aux interprétations de la science et de la morale, c'est ce que fait encore, quoiqu'avec moins de liberté, le chrétien catholique soumis à l'autorité de l'église; mais que la théologie se réforme ou non sous l'inspiration de la conscience, il n'en reste pas moins certain qu'autant elle doit se défier de l'imagination et de l'abstraction métaphysique, autant elle doit se confier à la conscience lorsqu'il s'agit de la bonne et saine direction de l'âme religieuse.

Enfin pourquoi les sciences morales elles-mêmes semblent-elles se perdre aujourd'hui dans un déterminisme aussi dangereux que le matérialisme? pourquoi l'histoire incline-t-elle au fatalisme? pourquoi la politique tourne-t-elle à l'empirisme? pourquoi l'économie politique risque-t-elle de se perdre dans les détails de la statistique? pourquoi la morale se laisse-t-elle ramener, elle aussi, à une simple théorie mécanique des passions où il n'est plus question de liberté, de droit et de devoir? C'est toujours parce que ces sciences oublient les enseignemens de l'expérience intime. Elles oublient que la conscience n'est pas seulement la lumière, qu'elle est le principe, l'âme, la substance même dont elles vivent, et que, si elles négligent ses révélations, elles restent aveugles en dépit de toutes les méthodes qu'elles peuvent emprunter aux sciences physiques.

Elles n'auraient plus qu'à se traîner misérablement à la suite de ces dernières, qui leur resteront toujours fort supérieures en rigueur et en précision. On a vu ce que serait l'histoire privée des révélations de conscience, le règne de la fatalité, l'école du succès partout et toujours glorifié. Il serait facile de montrer comment la politique, réduite à ses données propres, n'est plus que l'art de Machiavel plus ou moins accommodé aux nécessités des temps et des lieux. Il ne serait pas plus difficile de faire voir comment l'économie politique, si cette lumière lui manque, perd de vue l'homme et sa haute destinée, c'est-à-dire le but final où tend tout ce mouvement de la production et de la distribution de la richesse. Quant à la morale proprement dite, principes et développemens, elle est contenue tout entière dans la conscience. Elle n'attend rien des belles spéculations de la métaphysique sur l'ordre et l'unité de la vie universelle. Elle n'a aucune lumière à demander à la théologie, qui lui emprunte au contraire ce qu'elle a de meilleur et de plus pur; en un mot, elle commence et finit à la conscience.

Il est temps qu'une réaction s'opère en faveur des vérités de conscience. La méthode scientifique appliquée aux études morales est excellente. La méthode historique dont notre siècle est fier a fait merveille, et ses travaux sont dans toutes les mains; mais à ce double esprit il faut un contre-poids, et ce contre-poids ne peut se rencontrer que dans le sens psychologique, trop rare aujourd'hui et trop peu fécond en œuvres. Qu'on ne se y trompe pas, notre siècle positif a encore moins de goût pour les analyses psychologiques que pour les spéculations métaphysiques. Son esprit est essentiellement distrait, il regarde tout, le ciel, la nature, l'histoire, avant de se regarder soi-même. Pourtant où trouver ailleurs que dans les enseignemens intimes la lumière qui peut nous éclairer au milieu des négations dont la science actuelle nous donne le spectacle? « Il y a une lumière intérieure, dit Maine de Biran, un *esprit de vérité* qui luit dans les profondeurs de l'âme et dirige l'homme méditatif appelé à visiter ces galeries souterraines. Cette lumière n'est pas faite pour le monde, car elle n'est appropriée ni au sens externe ni à l'imagination; elle s'éclipse ou s'éteint même tout à fait devant cette autre espèce de clarté des sensations et des images, clarté vive et souvent trompeuse qui s'évanouit à son tour en présence de l'*esprit de vérité* (1)! »

Un grand effort se fait depuis quelque temps pour transformer les études de l'ordre moral et en faire de véritables sciences en leur assignant le même objet qu'aux sciences physiques et naturelles, à savoir la recherche des lois qui régissent les faits. Ce but est excellent,

(1) Préface du livre des *Rapports du physique et du moral*.

et l'on ne saurait trop applaudir aux essais tentés pour y atteindre. Seulement il ne faut point oublier que les sciences de l'esprit ont leurs conditions et leurs méthodes propres, de même que les sciences de la nature. Que le monde moral ait ses lois aussi bien que le monde physique, rien n'est plus vrai, que les sciences morales doivent tendre de plus en plus à la découverte, à la détermination de ces lois, rien n'est plus philosophique; mais là s'arrête l'analogie entre les deux ordres de sciences. Nous ne croyons pas qu'il soit bon de l'étendre jusqu'aux méthodes et au langage. Ainsi nous nous défions de l'emploi, non-seulement des méthodes mathématiques, évidemment impropres aux sciences purement descriptives, mais encore des méthodes dites naturelles, qui se réduisent à l'observation comparée et à l'induction. Nous trouvons que la psychologie par exemple, exactement traitée par la méthode des sciences naturelles, court risque d'en rester à la surface des choses, et de ne point pénétrer dans l'intimité de la nature humaine, ouverte seulement à l'œil de la conscience. Enfin nous n'aimons pas le mot dont se sert la science contemporaine pour exprimer le résultat de cette révolution qu'elle tente d'opérer dans le domaine entier des connaissances humaines. *Déterminisme* est une expression qui sent trop le fatalisme; c'est la formule usuelle de cette nécessité absolue qui est la suprême loi de la nature. Ce mot ne convient point aux phénomènes de l'esprit, soit qu'il s'agisse de la conscience, soit qu'il s'agisse de l'histoire. Si l'on persiste à s'en servir pour mieux marquer le progrès scientifique des recherches morales, il importe de distinguer la nécessité morale de la nécessité physique, afin de maintenir la ligne profonde de démarcation qui séparera toujours le monde moral du monde physique.

Bien que la tendance au *déterminisme* soit générale, et qu'on la retrouve chez toutes les écoles de philosophie naturelle et même de philosophie morale, il se rencontre des esprits et des âmes qui protestent énergiquement contre une telle conclusion des méthodes contemporaines. Un penseur bien connu, et qui ne l'est pas encore autant qu'il mérite de l'être, M. Charles Renouvier, vient de porter, à propos des écoles de Saint-Simon, de Fourier et d'Auguste Comte, un jugement aussi juste que sévère sur ce prétendu esprit historique qui tend à fausser les sciences morales et à énerver les âmes humaines. « C'est dans de telles circonstances qu'on voit l'histoire remplacer la philosophie et la morale dans les préoccupations publiques, et l'esprit désabusé de la recherche des vérités rationnelles, doutant même s'il en existe en ce genre, affaibli dans tous ses ressorts d'action par la perte de l'espérance et de la foi, se rejeter de la poursuite ardente de ce qui devrait être dans la considération froide de ce qui a été et de ce qui a dû être. Le pouvoir

individuel de faire le bien a paru si borné, si misérable, au milieu des tempêtes et des naufrages des masses, qu'on ne veut plus regarder qu'aux mouvemens généraux et aux évolutions lentes du genre humain. Dès lors la liberté, la responsabilité, la moralité, deviennent des infiniment petits dont l'homme intelligent ne croit avoir que médiocrement à se préoccuper (1). » Un autre esprit généreux, voué aux œuvres d'enseignement populaire en même temps que de critique philosophique, s'est fait également l'organe des vérités de conscience contre la doctrine du déterminisme universel. « Ce n'est point le droit et le devoir que nous trouvons dans la nature, c'est la loi de la force et l'initiative de l'instinct. Quelque chose de dur, d'indifférent et de froid plane sur ses plus riens tableaux; c'est le règne de la nécessité qui en assombrirait toute la poésie, si l'homme n'était doué de la puissance de transporter en dehors de lui la vie idéale qui est en lui-même. Seul dans la nature, l'homme est libre, et seul il a conscience de sa liberté. Or la liberté consciente d'elle-même, telle est la source initiale d'une série de phénomènes qui prendront le nom de *moraux* et qui constitueront pour l'homme une sphère d'activité inconnue au reste de la nature (2). »

Nous avons cité de préférence deux écrivains appartenant à l'école critique, parce qu'ils ne sont pas suspects de spiritualisme chimérique dans leur énergique revendication des vérités de conscience. Bien d'autres voix protestent chaque jour en faveur des mêmes vérités dans le monde de la libre pensée. C'est encore notre pays qui marche en tête de la croisade contre les fausses et dangereuses conclusions de certaines écoles arborant le drapeau de la science. Quoi qu'il arrive, un tel pays n'oubliera point qu'il a fait la révolution de 89 et proclamé les *droits de l'homme* du haut de la plus grande tribune qui ait jamais été ouverte à la conscience humaine. Un moment étourdie, humiliée sous les orgueilleux enseignemens de la force et d'une science qui s'en est faite la complice, cette conscience se redressera, se redresse déjà contre de pareilles doctrines. La société moderne, qui veut toutes les libertés, ne peut laisser se perdre dans les âmes le sentiment de celle qui les porte toutes dans son sein, le sentiment de la liberté morale, principe du devoir et du droit.

É. VACHEROT.

(1) Les *Années philosophiques* 1867 et 1868, par M. F. Pillon, *Introduction* par M. Renouvier.

(2) *La Morale indépendante*, par M. C. Coignet, p. 27.

UNE

ANNEXION D'AUTREFOIS

II.

L'ORDRE TEUTONIQUE ET LE ROYAUME DE JAGELLO.

I.

Vers le milieu du xiv^e siècle, du temps d'Olgerd et de Keystut (1), vivait à Rome dans la retraite et dans toutes les rigueurs de la pénitence une fille royale de Suède qui fut depuis sainte Brigitte. Pâle fleur du nord tout imprégnée d'une charité mystique, — *rosa rorans bonitatem*, comme s'exprime son pieux biographe, — la princesse de Néricie avait des visions : le Christ lui-même lui apparaissait, lui parlait, dévoilant devant ses regards l'avenir des royaumes, et ces *Révélations* dévotement recueillies, sanctionnées même plus tard par le concile de Bâle, passaient aux yeux des contemporains pour des prophéties vénérables. La reine Hedvige les fit traduire en polonais. Un passage curieux de l'apocalypse féminine annonçait aussi, — bien des générations avant la grande journée de Grunwald, — le prochain « jugement de Dieu » contre l'ordre teutonique, le châtimement mérité des chevaliers de Marienbourg, que la visionnaire scandinave avait contemplés à l'œuvre de bonne heure et de bien près, des bords mêmes de la Baltique. « En vérité, y disait le Seigneur, ils devaient être des abeilles d'utilité, ces

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} juillet.

chevaliers que j'avais institués pour la défense des états chrétiens, pour la garde de leurs frontières ; mais ils se sont révoltés contre moi. Ils n'ont aucun souci de l'âme du peuple prussien, aucune pitié de son corps. Ils l'oppriment de travaux de servitude, ils lui ravissent ses libertés, ils ne lui enseignent point les commandemens de la foi, ils lui retiennent les saints sacremens, et le poussent vers un enfer pire que l'ancienne idolâtrie. S'ils font la guerre, ce n'est que pour augmenter leur superbe et pour étendre leur cupidité (1)... »

Que malgré la parole enflammée et vengeresse de sainte Brigitte l'Europe chrétienne ait encore cru longtemps aux « croisades » contre les « Sarrasins du nord, » qu'au lendemain même de la mission apostolique de Jagello en Lithuanie et de la fondation d'une cathédrale catholique à Wilno les preux les plus renommés de l'Angleterre, de l'Écosse et de la France, un Lancaster (2), un Percy, un Douglas, un Boucicaut, fussent accourus à l'appel du grand-maître de l'ordre pour combattre des « infidèles » et pour porter par deux fois (1390 et 1391) le siège devant Wilno, — cela n'a guère de quoi étonner. La veille de Sadowa, combien d'âmes naïves parmi nous ne s'obstinaient-elles pas à saluer un champion de la grande cause des nationalités dans la personne de M. de Bismarck, qui déjà cependant avait donné sa mesure lors de « l'exécution fédérale » sur l'Eider ! Au temps de Jagello, les fils nobles de l'Angleterre, de l'Écosse et de la France avaient, depuis tantôt deux siècles, appris à considérer les soldats de Marienbourg comme les héritiers légitimes de Godefroy et de Tancrede, à vénérer en eux les défenseurs de la foi, les paladins de la chrétienté ; par ces temps de publicité plus qu'insuffisante, on était assurément très excusable de ne pas voir bien clair dans les expéditions lointaines au-delà du Niémen et de la Wilia. « Comment pouvez-vous défendre des païens, des fils du diable ? » demandaient naïvement aux Polonais pendant le siège de Wilno les chevaliers français, et les autres de répondre que la Pologne et la Lithuanie étaient bien chrétiennes, bien baptisées, de proposer même de prouver leur dire par une *ordalie*, — un combat singulier entre quatre Français et quatre Sarmates. Mieux avisés, les Polonais auraient pu retourner la plaisante question aux joyeux compagnons du sire de Boucicaut, et, montrant du doigt la Samogitie voisine, ils auraient pu demander si ce n'était pas dans cette terre demeurée sous la tutelle des « manteaux blancs » que se dressaient encore les seules images de Perkunos, que fumaient tou-

(1) *Revelationes sanctæ Brigitæ*, lib. II, cap. XIX.

(2) Depuis roi d'Angleterre sous le nom d'Henri IV.

jours les autels de Znicz l'inaccessible. Cette province lithuanienne en effet, située au bord de la mer et que Jagello avait dû abandonner aux seigneurs de Marienbourg lors de sa lutte avec Keystut, était devenue depuis quatre ans, depuis la conversion du royaume de Gédimin, le dernier refuge de la religion des *kriwés*. Les anciennes divinités et les sacrifices humains étaient en honneur à Rostenie, et, pour mieux encore s'assurer le concours de ces étranges auxiliaires dans « la guerre sainte » contre Jagello, le grand-maître de l'ordre avait eu soin de faire venir cette année même à Königsberg des « députés de la Samogitie, » et de signer avec eux un traité formel (29 mai 1390) qui garantissait aux habitans de ce pays le libre exercice de leur culte idolâtre. Certes le sort a rarement poussé aussi loin l'ironie que dans cette bizarre campagne de Wilno, où les croisés de Marienbourg se faisaient les protecteurs officiels du paganisme, tandis que les enfans de saint Adalbert et de saint Stanislas demandaient à prouver aux Français par un combat singulier qu'ils n'avaient point affaire à des mécréans... Ce double siège de Wilno fut du reste marqué par des actes de barbarie épouvantables. Un jour les assiégés virent se dresser devant eux, du milieu du camp teutonique, une longue perche au bout de laquelle pendait livide une tête bien connue, la tête du prince Casimir, le propre frère du roi Jagello... On était loin déjà des combats courtois du temps de Keystut!

C'est que de part et d'autre on sentait maintenant qu'on touchait à une crise suprême. La situation commençait à se dégager des brouillards longtemps accumulés avec une industrie supérieure; la prodigieuse fiction qui avait charmé et leurré les esprits pendant près de deux siècles s'évanouissait peu à peu devant une réalité tout autrement respectable et saisissante. Les braves compagnons de Boucicaut pouvaient bien encore se persuader que c'était la « guerre sainte » qu'ils faisaient sur les bords de la Wilia; les clairvoyans seigneurs de Marienbourg n'avaient plus cette douce illusion, si tant est qu'ils l'eussent jamais partagée. L'événement fatal que les chevaliers teutoniques n'avaient cessé de redouter dès l'époque de Mindowé s'était enfin accompli; ce que Zollner de Rotenstein avait un jour naïvement appelé « une calamité immense pour le monde chrétien *et pour l'ordre,* » la conversion des « enfans de Baal » entrait désormais dans le domaine des faits acquis, indéniables. Déjà le successeur de Zollner, le grand-maître Conrad de Wallenrod, n'osait point, dans les négociations qui suivirent la campagne infructueuse de Wilno, contester la validité du « baptême de Cracovie; » le fils d'Olgerd n'était plus le « mécréant Jagel, » le « chien enragé » d'il y a cinq ans : c'était le roi Ladislas II,

un prince chrétien et légitime comme les autres, un monarque auquel le pape Urbain VI donnait même « la première place parmi tous les rois de la terre dans les affections de l'église. » Or, l'équivoque grandiose et séculaire des « croisades » contre les « Sarrasins du nord » une fois disparue, la condition vitale de l'ordre teutonique se trouvait détruite d'un coup. L'ordre avait été institué et doté pour combattre les païens, pour les convertir par le glaive; c'était là la tâche qui avait fait sa position en Europe, la « mission » qui lui avait valu l'enthousiasme des preux, la bienveillance inépuisable et prodigue des chefs spirituels et temporels du monde chrétien. Si maintenant il n'y avait plus de païens, s'il ne pouvait désormais être question des « ennemis du Christ » au-delà du Niémen, si, pour propager l'Évangile dans un « pays sans soleil, » point n'était besoin de l'épée des Zollner et des Wallenrod, l'ordre perdait toute raison d'être : dans la meilleure même des combinaisons possibles, il descendait forcément des hauteurs mystiques et augustes qu'il avait occupées jusque-là au simple rang d'une « marche » allemande, d'un fief du saint-empire. Et en effet ce n'était plus au nom de l'église et de la conversion des gentils, c'était au nom de l'empire et d'une donation ancienne de Frédéric Barberousse que l'ordre réclamait désormais la Lithuanie, les provinces de la Baltique, les terres de Dobrzyn et de Culm; il réclamait jusqu'à Pskov et Novgorod ! Par deux fois même à cette époque (en 1388 et en 1392), une négociation curieuse et secrète fut entamée entre l'empereur et le grand-maître Wallenrod touchant le partage complet des états de Jagello. Le projet dut pour le moment être abandonné comme trop « chimérique, » au jugement du grand-maître; chimérique également pouvait paraître alors l'essai même beaucoup plus modeste de constituer les terres conquises par les « manteaux blancs » en simple puissance territoriale. Sans parler de sa situation géographique très précaire, une telle puissance aurait manqué de ce solide point d'appui que donnait aux autres états le principe héréditaire, — car enfin ces grands vassaux de Marienbourg, ils n'étaient que des moines; ce chef de l'état, ce grand-maître de l'ordre, il devait faire vœu de chasteté et ne pouvait fonder une dynastie... Ah ! si Luther était apparu dès 1390 ! Le monde aurait, selon toute probabilité, vu dès cette époque, en Prusse, l'artifice incomparable de « sécularisation » qui plus tard, au xvi^e siècle, fit la fortune prodigieuse du grand-maître Albert de Brandebourg. En 1390, Conrad de Wallenrod aurait hasardé, lui aussi, bien sûrement le « saut périlleux » vers un trône héréditaire, lui qui déjà aimait si peu la cour de Rome et avait surtout en horreur les prêtres. « S'il dépendait de moi, disait ce singulier moine, je ne lais-

serais dans chaque pays qu'un seul prêtre; encore aurais-je soin de l'enfermer dans une haute tour, pour qu'il ne me gâtât pas les gens (1)... » La ressource de la réforme manqua malheureusement à l'ordre teutonique pendant cette « immense calamité » de la conversion de Jagello. Il y avait bien quelque part, à Prague, un pauvre bachelier en théologie qui déjà méditait alors dans une sombre cellule les écrits de Wicleff, et qui bientôt devait donner le branle au monde religieux; mais son action véritable ne commença guère qu'après la catastrophe de Grunwald. D'ailleurs le mouvement de Prague était pour le moins aussi slave et anti-germain qu'hérétique et *utraquiste*, il protestait bien plus fortement encore contre le joug de l'empire que contre la corruption de l'église; c'est à un Jagello, à un Witold, que les patriotes de la Bohême devaient plus tard offrir la couronne des Premislaw : la grande idée allemande n'avait aucun « profit à tirer » en se faisant hussite.

Retour étrange et dramatique des choses d'ici-bas, la « mission chrétienne » qui échappait ainsi pour toujours aux grands-maîtres de Mariembourg, elle allait échoir par contre très légitimement et pour ainsi dire tout naturellement au « baptisé de Cracovie, » à la dynastie de Gédimin. Placé entre deux paganismes aussi sérieux que redoutables, entre la horde d'or du Kaptchak et les Osmanlis du Balkan, le nouveau royaume de Jagello était désormais appelé à une « guerre sainte » bien différente assurément des « parties de chasse » et des « tables d'honneur » des chevaliers teutoniques dans les forêts de la Lithuanie, — à une croisade véritable qui devait durer trois siècles, qui devait commencer par l'héroïque désastre de Warua (1444) et finir par la glorieuse délivrance de Vienne. En vérité, ce petit fait du « baptême de Cracovie » vers la fin du xiv^e siècle a eu dans l'histoire des conséquences nombreuses, presque incalculables. Vers la fin de ce siècle, un grand royaume chrétien, le royaume serbe, tombait aux pieds du sultan Amurat, et la victoire de Kossovo sonnait déjà le glas funèbre de l'empire des Paléologues; or c'est précisément dans ces années fatidiques que le fils d'Olgerd plantait le signe du Sauveur sur les ruines du temple de Znicz à Wilno, et constituait une forte puissance militaire à l'extrême Occident par la réunion de la Pologne et de la Lithuanie. La Providence semblait ainsi vouloir réparer au nord de l'Europe la perte immense que l'Évangile allait faire au sud; elle élevait au moment opportun une digue salutaire contre les débordemens futurs de l'islamisme. Et c'est ici qu'il faut se donner le spectacle de la grandeur morale de ce royaume des Jagellons, qui, sorti d'abord

(1) Voigt, *Geschichte Preussen's*, t. V, p. 663-664.

d'un mouvement légitime de réaction slave contre l'esprit envahisseur de l'Allemagne, ne devait pas cependant tarder à défendre les Slaves et l'Allemagne elle-même contre les envahissemens de la barbarie orientale. Ce que l'on doit admirer encore davantage peut-être, c'est que ce rôle magnanime et élevé ait été tracé au royaume-uni dès le début et par un barbare, par un païen converti d'hier, un « sauvage » sorti des forêts vierges, et qui jusqu'à la fin de ses jours ne put apprendre à mouler les lettres.

Rien de plus saisissant en effet que le travail continu de Jagello pour marquer son gouvernement d'un cachet occidental, pour faire de son état une puissance éminemment européenne au service de la civilisation et du catholicisme. Ce fut là la pensée immuable du roi Ladislas II, qui sut maintenir sa politique jusqu'au bout dans ce qu'un historien allemand a très heureusement appelé « un juste-milieu idéal (1), » dans une sérénité de vue qui, tout en affirmant les droits du monde slave à un développement original et indépendant, ne leur sacrifiait cependant jamais les droits plus généraux du monde chrétien. Witold n'aurait pas demandé mieux que de passer outre. Esprit ardent, ambitieux et libre de tout scrupule, le fils héroïque de Keystut et de Biruta tenait à suivre la voie tracée depuis longtemps par ses ancêtres, les grands-ducs de la Lithuanie, et voulait pousser le nouvel état de Jagello à la conquête des régions immenses de l'est. Le royaume des Piasts n'était à ses yeux qu'un arsenal bien muni d'armes modernes et de capitaines intelligens dont il fallait profiter pour accomplir les vastes desseins d'Olgerd sur les contrées du Dniéper et du Don, pour aller briser, à son exemple, la lance lithuanienne aux portes de Moscou. Peu lui importait que l'empire ainsi agrandi de peuples façonnés au rite oriental eût nécessairement subi l'influence délétère de l'église byzantine. Il ne reculait pas non plus devant l'idée d'un arrangement avec la horde d'or du Kaptchak pour le partage des pays situés entre l'Euxin, la mer Caspienne et les monts d'Ural. « Dieu nous a préparé la domination sur toutes les terres, » aimait-il à dire à l'instar de ces lieutenans de Tamerlan avec lesquels il cherchait toujours à entretenir des relations amicales malgré des guerres souvent renouvelées. Contrairement au fils de Keystut, la reine Hedvige, la fille de Louis d'Anjou, avait ses regards tournés du côté opposé, vers l'ouest, vers ce royaume d'Arpad, l'apanage de sa sœur aînée Marie, dont Sigismond de Luxembourg, « fiancé » plus heureux que le duc Guillaume d'Autriche, était parvenu à s'emparer au milieu des déchiremens intérieurs de la nation magyare. Après la mort

(1) Caro, *Geschichte Polen's*, t. III, p. 164.

de sa sœur, Hedvige devint même l'héritière légitime de la couronne de saint Étienne, elle prit résolûment le titre de reine de Hongrie, et aurait bien voulu faire appuyer ce titre par les armes polonaises au-delà des Carpathes. Ainsi placé entre son cousin et son épouse, sollicité par deux systèmes opposés, mais dont chacun parlait fortement à la passion et à la raison d'état ordinaire, Jagello sut pourtant s'élever au-dessus de tous les deux vers un ordre d'idées plus général et d'un intérêt permanent. Il n'encouragea les entreprises de Witold qu'autant qu'elles pouvaient fortifier la position catholique du royaume-uni en Europe, et il refusa de s'engager dans les affaires de Hongrie, si riantes que pussent y sembler les perspectives, si fondés que fussent les droits d'Hedvige. A cet égard, il donna des assurances positives et sincères à Sigismond de Luxembourg, le futur empereur, alors que celui-ci vint lui faire une visite « amicale » à Cracovie, en 1396, après avoir, quatre ans auparavant, négocié avec l'ordre teutonique le projet d'un partage de la Pologne. A aucun prix, Ladislas II ne voulut assumer la responsabilité d'une rupture avec l'Occident. Il n'eut qu'une seule ambition, aussi généreuse que bien entendue, l'ambition de conserver au royaume des Piasts le caractère d'une puissance paisible et bienfaisante au milieu de la république chrétienne. Il n'eut qu'une seule convoitise, assurément légitime; il aspirait à remplacer les seigneurs de Marienbourg dans leur rôle usurpé de défenseurs de la foi et de la civilisation contre la barbarie et le paganisme. Ce duel même avec l'ordre teutonique, duel fatal, inévitable, le fils d'Olgerd l'évita autant qu'il put; il ne le provoqua point, il ne l'accepta qu'à la dernière extrémité, après vingt ans d'une longanimité très pesante, et poussé à bout par un ennemi hautain et perfide, dont le sentiment d'une ruine prochaine n'avait fait pendant tout ce temps qu'augmenter l'aveuglement et l'insolence.

Dans les précieuses archives de l'ordre teutonique qui sont encore conservées à Kœnigsberg, on trouve parfois parmi la correspondance diplomatique de ces temps, caché dans le pli d'une missive officielle, un petit billet écrit par la reine Hedvige à l'insu de son « époux bien-aimé (1); » la fille de Louis d'Anjou y entretient le grand-maître du fâcheux effet que telle mesure ou tel procédé des chevaliers a produit sur le roi Ladislas II, et supplie les seigneurs de Marienbourg de ne pas rendre plus difficiles les relations déjà si tendues entre les deux gouvernemens. Dans d'autres pièces confidentielles de la chancellerie de Marienbourg, dans les rapports adressés aux « manteaux blancs » par les nombreux agens secrets

(1) Voyez entre autres la pièce n° 97 dans le *Codex diplom. Pruss.*, t. IV, p. 133.

qu'ils entretenaient à l'étranger, il est aussi souvent parlé de la « disgrâce » encourue par la jeune reine auprès de la cour de Cracovie à la suite de ses continuels efforts pour empêcher tout conflit sanglant avec la Prusse. Les chroniqueurs de l'ordre sont unanimes à lui attribuer presque exclusivement le mérite de la longue paix conservée depuis la campagne désastreuse de Wilno, à lui en garder un souvenir reconnaissant, et il n'est pas douteux en effet que sans son intervention incessante, vigilante, infatigable, ce grand drame ne se fût dénoué bien des années avant 1410. Dans les momens critiques, on voit Hedvige prendre en main les négociations épineuses, traiter directement avec le grand-maître et les *comthurs* influens dans des entrevues tout intimes, et revenir toujours avec un arrangement quelconque, peu satisfaisant à coup sûr, mais propre à conjurer la collision déjà imminente. Certes cette fille des Piasts, qui à l'âge de quatorze ans s'était saisie d'une hache dans la célèbre « scène du guichet, » ne manqua pas non plus de courage et de résolution alors qu'elle fut devenue la femme de Jagello, et qu'elle eut à veiller aux intérêts d'un vaste empire. L'année même qui suivit son mariage, et au moment où le « baptisé de Cracovie » était engagé dans sa mission apostolique à Wilno, Hedvige étonnait le monde par une expédition intrépide qui conserva à la Pologne une de ses plus belles provinces. Sans tarder, sans même prendre l'avis de son royal époux, elle réunit, au commencement de 1387, les barons dévoués et quelques troupes d'élite, et se mit en marche pour la Galicie, sur laquelle Sigismond de Luxembourg, ce « fiancé » de la Hongrie, élevait alors des prétentions au nom de la monarchie de saint Étienne. On aime à se représenter, d'après les chroniques du temps, cette jeune reine de seize ans, « coiffée et gantée de zibeline et montée sur un cheval magnifique, » traversant ainsi bravement à la tête d'une petite armée et au beau milieu de l'hiver un pays occupé par des garnisons hongroises, gagnant à sa cause ou chassant devant elle les capitaines étrangers et recevant le serment d'hommage et de fidélité de ses bons bourgeois de Jaroslaw et de Léopol. Non moins ferme et décidée se montra-t-elle dans la suite à l'occasion de graves démêlés avec les grands vassaux de la couronne, le présomptueux duc de Mazovie, l'intrigant et perfide prince d'Oppeln, et il a été déjà parlé plus haut de la politique vigoureuse, téméraire même, qu'elle voulut suivre dans les affaires de Hongrie après le décès de sa sœur. Seules les affaires de l'ordre trouvaient cette reine toujours désarmée, indulgente à l'excès et inébranlablement pacifique. C'est que là se dressait devant la fille de Louis d'Anjou le souvenir d'un père qui fut l'ami des « manteaux blancs, » qui s'était fait jadis armer chevalier durant une de leurs

« croisades, » et dont l'étendard était précieusement conservé dans la fameuse *salle des drapeaux* du château de Marienbourg. Les rûsés moines teutoniques avaient soin de rappeler ces faits dans leur correspondance avec l'épouse de Jagello, d'évoquer souvent « l'âge d'or » de leurs relations si intimes avec le bon, l'illustre, l'incomparable Angevin. — « Oh! si le roi Loys était encore parmi les vivans! écrivaient-ils avec componction; nous serions sûrs alors de ne point éprouver de dommage, car c'était un prince juste et amoureux de l'équité, notre bienveillant seigneur en toute occasion, notre défenseur toutes les fois que nous avions besoin d'une protection. Aussi prions-nous jour et nuit pour son âme... » De tels appels ne furent jamais faits en vain au cœur généreux et aimant d'Hedvige; elle puisa dans ce sentiment de piété filiale une force de résistance et une énergie de volonté vraiment extraordinaires pour calmer des disputes sans cesse renaissantes, pour éteindre des flammes qui s'élevaient à chaque instant sous ses pas, et maintenir pendant de longues années une paix qu'elle savait elle-même n'être qu'une trêve. « Tant que je vis, — devait-elle s'écrier un jour douloureusement dans une entrevue célèbre avec le grand-maitre Conrad de Jungingen, le successeur de Wallenrod, — aussi longtemps que je vivrai, la couronne saura bien supporter vos iniquités; mais après ma mort le châtiment du ciel ne manquera pas de vous atteindre, et une guerre alors inévitable consommera votre ruine!... » Quel que soit le jugement de l'historien réfléchi sur cette politique, toute de cœur et d'expédiens magnanimes, il n'en restera pas moins ému à la vue d'une femme belle, courageuse, dévouée à la mémoire de son père, qui, en souvenir de ce père, ne cessait de séparer des fers toujours prêts à se croiser, et, blanche colombe de l'arche, ainsi que s'exprime un écrivain contemporain, portait toujours le tremblant rameau d'olivier au-dessus des flots montans de passion et de haine.

Hedvige mourut en 1399 (1), et sa douce ombre protégea encore

(1) Ce n'est pas ici le lieu de relever toutes les grâces, toutes les vertus qui ont fait d'Hedvige la reine la plus accomplie, la femme la plus vénérée du monde slave. Elle fut admirable de piété, de charité, d'amour pour les sciences. Elle fonda des écoles sans nombre dans le pays, encouragea sans cesse le développement intellectuel de son peuple; la littérature moderne de la Pologne date de son règne et de son impulsion. Dans son testament, d'une simplicité et d'une grandeur incomparables, et qui nous a été conservé, elle fait deux parts de sa fortune privée, l'une aux pauvres et l'autre à l'université de Cracovie. Citons enfin un mot vraiment sublime de cette sainte femme, mot que rapportent les chroniqueurs contemporains et que le peuple a gardé dans ses chants. C'était en 1387; le couple royal, nouvellement marié, arrivait à Gnesen, et, selon l'habitude alors générale dans toute l'Europe, les gens du cortège s'abattirent dans la campagne et enlevèrent le bétail des paysans sous le prétexte de fournir aux besoins de la

longtemps les chevaliers-moines dans les conseils du roi Ladislas II. Soit déférence pour les vœux de sa défunte épouse, soit lassitude et effet naturel d'un âge qui s'avancait déjà rapidement vers la vieillesse, Jagello semblait de plus en plus renoncer à tout appel aux armes dans ses litiges nombreux avec l'ordre, et de son côté le grand-maître Conrad de Jungingen était fermement résolu à maintenir le débat dans le champ clos des chancelleries. Esprit tenace et cauteleux, mais assez clairvoyant pour redouter un choc, le successeur de Wallenrod pratiquait à l'égard de la Pologne un mélange ingénieux d'intrigues perfides et de démarches conciliantes, de convoitises impudentes et de protestations amicales : système irritant, énervant, et dont le dernier mot, dans la pensée du grand-maître, ne devait jamais être la guerre. Que peuvent cependant les desseins des hommes contre cette logique inexorable des choses et des situations à laquelle nous donnons si souvent et très improprement le nom de fatalité ? Il n'est pas jusqu'aux digues élevées pour arrêter le torrent des événemens qui ne servent parfois à le faire déborder avec plus d'impétuosité et de violence. Conrad de Jungingen voulait évidemment préparer à la Prusse des destinées toutes nouvelles, poser sur les bords de la Baltique les fondemens d'un édifice sérieux et solide. Il faisait des efforts très louables pour relever en Prusse les conditions de prospérité et de bien-être ; il entourait l'agriculture, le commerce et l'industrie d'une sollicitude inconnue à ses prédécesseurs : les travaux de la paix étaient pour la première fois en honneur dans un état qui jusque-là n'avait eu d'estime que pour les parades militaires. Phénomène curieux et au plus haut point instructif, de pareilles vertus gouvernementales, très précieuses assurément chez tout autre souverain et d'un augure heureux pour le pays, n'en devenaient pas moins des symptômes alarmans alors qu'elles apparaissaient chez un grand-maître teutonique : elles sonnaient le glas funèbre de l'œuvre séculaire des « manteaux blancs. » La prétention de jouir en toute sécurité et avec quiétude des biens acquis était si peu en accord avec l'idée et l'essence même d'une « milice du Christ, » qu'il n'était guère permis de se tromper sur cet aveu déguisé de déchéance et de licenciement ; une politique tellement bourgeoise d'un ordre tellement chevaleresque impliquait une contradiction étrange, accablante, et dont les chevaliers eux-mêmes ne furent point les der-

cour. Les malheureux campagnards vinrent se plaindre de la spoliation ; ils pleuraient, ils sanglotaient, ils demandaient la restitution de leur unique avoir. Frappé de la profonde consternation d'Hedvige, le roi alla lui-même aux informations et fit promptement justice. « Soyez consolée, dit-il à Hedvige en revenant, j'ai fait rendre leur bien à ces pauvres gens. — Oui, répondit la reine, *mais qui leur rendra leurs larmes?...* »

niers à s'apercevoir et à être profondément choqués. Ces cadets des grandes familles accourus des bords du Rhin et du Danube pour continuer sur une terre de « Sarrasins » la glorieuse tradition des Godefroy et des Tancrede, ces fils nobles couverts de pesantes armures, montés sur des coursiers piaffans, tenant toujours d'une main le fusil et de l'autre le chapelet, ils frémissaient à la pensée d'être transformés en « scribes et marchands. » Ce n'était pas la peine en vérité de prononcer des vœux de chasteté et de jeûner quatre fois par semaine, si l'on devait seulement se morfondre toute la vie dans les bureaux ou faire sur la côte le vilain métier de douanier ! La politique du grand-maître finit par soulever contre elle tous les *comthurs*, tous les preux de Marienbourg ; le propre frère de Conrad, Ulric de Jungingen, était à la tête des mécontents. Il n'y eut pas de sarcasmes assez amers contre le chef si dégénéré d'un ordre qu'avaient illustré les Winric de Kniprode et les Zollner de Rotenstein ; « on le peignait sur les murs, » racontent les chroniques, on le trouvait « digne tout au plus d'être le prier de moines ventrus, » on l'appelait « une nonne pudibonde, » et le lendemain de sa mort on eut hâte de protester par une manifestation éclatante contre un règne bourgeois et astucieux qui n'avait que trop longtemps duré. C'est en vain que, sentant sa fin approcher, Conrad avait réuni autour de son lit tous les membres du chapitre pour leur recommander le maintien de la paix, pour les supplier surtout de ne pas lui donner pour successeur son frère Ulric ; le nom de Ulric de Jungingen fut acclamé d'enthousiasme dans la grande réunion électorale de l'ordre (1407). Ce nom signifiait la guerre.

Pourquoi ne point le reconnaître ? Dans ce défi jeté au sort, il y eut de la part des « manteaux blancs » un réveil de dignité, un effort honorable pour arracher l'ordre au borbier d'infamies et d'impudences au milieu duquel il se débattait depuis bientôt quinze ans. Il faut lire les documens de ce temps, les pièces volumineuses émancées de la chancellerie de Marienbourg depuis la mort de Wallenrod (1), pour apprécier à sa juste valeur la diplomatie effrontée et tortueuse de son « pacifique » successeur. On y voit le grand-maître traiter sans cesse du partage de la Pologne avec Sigismond de Luxembourg, empereur désigné et roi de Hongrie, en même temps que dans les lettres les plus tendres à l'adresse d'Hedvige il insinue à la fille de Louis d'Anjou, — *regina Poloniæ et heredi Ungariæ*, — de revendiquer la succession de son père sur les bords de la Theiss : Conrad de Jungingen offrait la Hongrie à Hedvige avec le même gé-

(1) Voyez *Codez diplom. Pruss.*, passim, et les trois volumes de *Lites et res gestæ ordinis Cruciferorum*, edd. Titus comes Dzialynski.

néreux abandon que put montrer M. de Bismarck au sujet de la Belgique à un certain jour bien néfaste de notre histoire contemporaine. A l'instar de M. de Bismarck également, qui en 1864 prétendait rester en paix avec le roi Christian IX tout en procédant à « l'exécution fédérale » contre les duchés, le grand-maître, au commencement du xv^e siècle, affirme, lui aussi, n'attaquer en rien la couronne de Pologne par ses incursions incessantes en Lithuanie, par ces fameuses « croisades » que l'ordre continuait d'organiser de temps en temps en l'honneur de la Vierge et pour le plaisir des hôtes venus de l'étranger. Le litige est porté devant le chef de tous les fidèles; le pape flétrit en termes indignés ces scandaleuses « croisades » contre de bons catholiques, il défend aux chevaliers, sous peine d'excommunication, leurs équipées lithuaniennes, — et le grand-maître de protester avec violence contre la bulle de Rome, « bulle surprise par captation (1); » ce pieux moine qui avait juré obéissance filiale au saint-siège, il appelle tout à coup du pape à l'empereur! Il n'est pas non plus de créance véreuse et de cession frauduleuse que le chef prussien ne s'empresse d'acquérir contre Jagello afin d'en faire aussitôt un sujet de revendication; il revendique tantôt telle province en Pologne, tantôt telle autre en Lithuanie, tout en priant le roi Ladislas II de vouloir bien l'éclairer avec « la sagesse qui lui est innée, » si par hasard ou par mégarde il arrivait à l'ordre de ne pas se conformer très scrupuleusement aux stipulations convenues. Les historiens récents de l'époque qui nous occupe, un Szajnocha, un Caro, ne dissimulent pas leur satisfaction lorsque, au sortir du récit de la diplomatie cauteleuse et suffocante de Conrad de Jungingen, ils se trouvent enfin en face de son frère, le grand-maître Ulric; ils respirent avec volupté un air purifié par le canon après s'être si longtemps attardés dans une atmosphère surchargée de « miasmes. » Combien plus fort et plus épanoui devait être à cet égard le sentiment des « manteaux blancs, » des acteurs mêmes du drame! Le règne des « scribes » a vécu; c'était maintenant à la vaillante et noble chevalerie de reprendre son rôle, de relever l'ordre de son abaissement profond, et de faire sentir au « baptisé de Cracovie » tout le poids de l'épée teutonique.

« On ne saurait nier, — dit à cet endroit l'historien allemand souvent invoqué dans le cours de cette étude (2). — on ne saurait nier que Jagello n'ait gardé jusqu'au bout des dispositions conciliantes; il est également juste de reconnaître que les bases de l'arrangement proposé au moment suprême de la crise par le roi de

(1) *Codex diplom. Pruss.*, t. V, p. 186, n° 137.

(2) Caro, *Geschichte Polen's*, t. III, p. 308.

Pologne étaient au plus haut degré conformes aux exigences d'une saine politique; mais le *chevalier* l'emporta sur le chef de l'état dans l'esprit du grand-maître : le chevalier Ulric de Jungingen n'eut de pensée que pour la guerre... » D'ailleurs tout semblait favoriser les « manteaux blancs » dans leurs desseins et présager à la lutte une issue heureuse et splendide. Les négociations avec Sigismond de Luxembourg, tant de fois reprises et abandonnées, venaient enfin d'aboutir à un traité secret qui promettait des résultats magnifiques. Dans l'action qu'on allait engager, le roi de Hongrie et vicaire de l'empire était appelé à jouer jusqu'à la dernière heure le rôle d'un médiateur bienveillant; à la dernière heure pourtant, il devait jeter le masque, dénoncer la paix à Jagello et procéder avec la Prusse au démembrement de la Pologne. Un subside de 370,000 florins hongrois était assuré à l'honnête allié; 40,000 furent payés sur-le-champ. « J'ai compté moi-même les pièces une à une, nous informe le bon Eberhard Windeck, le secrétaire de Sigismond, dans ses précieux mémoires; c'étaient de belles pièces, toutes marquées au grand lis (le lis d'Anjou)... » Chose curieuse, alors comme en 1866, la Prusse étonna le monde par l'abondance de son trésor et la perfection de ses armes. « J'ai toute une tour remplie d'or, aimait à dire Ulric, et plus qu'il n'en faut pour conquérir dix royaumes... » « Les fonderies de Marienbourg, remarque de son côté un écrivain de l'ordre, fabriquèrent à ce moment un canon d'une grandeur et d'une puissance extraordinaires, et tel que ne le connurent point les autres pays; » — c'était le fusil à aiguille de ce temps!... On ne négligea pas non plus les moyens qui pouvaient diviser l'ennemi et introduire la discorde dans son camp. On connaissait de longue date l'esprit ambitieux et délié de Witold, et l'on essaya de le détacher de la fortune de Jagello. Il était le lieutenant du roi à Wilno avec le titre de grand-duc; on lui fit entrevoir un trône indépendant et une couronne héréditaire en Lithuanie, « son apanage légitime. » Rebuté par le fils de Keystut, on se tourna du côté de Jagello; on voulut (pensée absurde et ridicule!) lui persuader de rester « neutre » dans un conflit possible entre l'ordre et le grand-duc Witold! « Une guerre avec la Lithuanie est une guerre avec la Pologne, » répondit l'ambassadeur du roi Ladislas II, l'archevêque de Gnesen. « Merci de votre franchise, répliqua le grand-maître; c'est donc du côté de la Pologne que j'ouvrirai les hostilités; au fait, mieux vaut attaquer l'ennemi à la tête qu'aux pieds (1) ... » Il attaqua aussitôt

(1) « Il faut frapper l'Autriche non pas à ses extrémités, mais au cœur, » devait dire également de nos jours la Prusse dans la fameuse dépêche Usedom au général La Marmora du 17 juin 1866.

Dobrzyn (août 1409), et donna par là le signal de la guerre, de la « grande guerre, » — *bellum magnum, bellum stupendum, bellum punicum*, ainsi que l'appellent les chroniqueurs du xv^e siècle. Ce n'est toutefois que dans l'été de l'année suivante qu'eut lieu la campagne décisive. Elle ne dura qu'un mois et ne compta qu'une seule bataille rangée; mais cette bataille fut l'immense désastre de Grunwald.

Lorsque, dans la matinée du 15 juillet 1410, le soleil, en se levant sur la grande route de Marienbourg, commençait à éclairer de ses ardents rayons le vaste amphithéâtre qui, des hauteurs de Tannenberg, s'étend en pentes douces jusqu'aux buissons de Grunwald, deux armées, on dirait deux mondes, s'y trouvaient déjà en présence. D'un côté, dans les broussailles de Grunwald, c'était Jagello avec ses Polonais, ses Lithuaniens, des mercenaires tchèques et valaques et jusqu'à un corps auxiliaire de Tatares que Witold, « l'ami des khans, » n'avait pas hésité à amener avec lui sur le champ de bataille. En face, sur le plateau de Tannenberg, les chevaliers teutoniques, couverts du fameux manteau blanc à la croix noire, parcouraient les rangs de leurs troupes bien disciplinées et des mercenaires nouvellement engagés; ils saluaient aussi avec joie les anciens frères d'armes, les « frères allemands, » les preux et vaillans fils nobles de toute l'Europe, qui, cette fois comme toujours, s'étaient empressés de venir à la rescousse du glorieux ordre dans sa lutte suprême avec les « païens. » Jamais la chrétienté n'avait encore vu un pareil déploiement de forces, car le grand-maître commandait dans cette journée à plus de quatre-vingt mille hommes, et le roi Ladislas II à plus de cent mille. Ulric de Jungingen n'était nullement préoccupé de la supériorité numérique de l'adversaire. « Cette vile tourbe a plus de cuillers que d'épées, » avait-il dit à ses *comthurs* bardés de fer, lorsqu'il fut question un jour de l'armée que saurait réunir Jagello. Et que pouvaient en effet les grossiers arcs et les ridicules catapultes des pauvres Lithuaniens contre les fusils, alors déjà très perfectionnés, de l'ordre, et contre les canons « extraordinaires » des célèbres fonderies de Marienbourg? D'ailleurs, dans le camp des chevaliers, tout le monde savait déjà la grave nouvelle que Jagello cachait soigneusement depuis trois jours à ses troupes, la nouvelle que Sigismond de Luxembourg venait enfin de dévoiler son jeu. Les ambassadeurs de Sigismond avaient jusque-là constamment accompagné Ladislas II dans sa marche vers la Prusse; ils étaient des médiateurs, ils allaient d'une armée à l'autre avec des propositions de paix, lorsque soudain, le 12 juillet, trois jours avant la bataille, ils remirent au roi une lettre du vicaire de l'empire qu'ils portaient sur eux depuis long-

temps, — et cette lettre était tout simplement une déclaration de guerre!

Les heures s'écoulaient, le soleil s'approchait déjà du zénith, et les Polonais ne faisaient pas encore mine de quitter le bois de Grunwald. Le roi Ladislas, qui le matin avait assisté à deux messes et qui avait communié la veille avec toute son armée, était toujours en prière dans une petite chapelle située au bord d'un étang. Très gênés dans leurs pesantes armures et plus exposés que l'ennemi aux chaleurs d'un jour d'été par la position qu'ils occupaient sur le plateau, les chevaliers teutoniques devenaient impatients du combat, et les *comthurs* s'assemblèrent pour aviser au moyen d'amener Jagello en champ clos. Les plus âgés dans le conseil rappellèrent alors un antique usage de la chevalerie, qui autorisait l'envoi à une armée trop lente dans ses mouvemens de deux glaives nus en signe d'une provocation solennelle, à laquelle l'adversaire était tenu de répondre immédiatement, sous peine de forfaire à l'honneur. On acclama l'avis, et on eut soin que, des deux hérauts d'armes qu'on chargea de cette mission, l'un fût « l'homme » de Sigismond, et portât l'écusson de l'empire, un aigle noir sur un champ d'or. Ce langage symbolique des deux glaives nus, peu usité et mal compris dans le camp même des chevaliers, fut fort improprement interprété par les Polonais : ils y virent une raillerie amère sur le piteux état de leur armement, et pour ainsi dire l'*illustration* du propos déjà bien connu d'Ulric sur « les cuillers et les épées (1). » Il paraîtrait que Jagello, lui aussi, n'en jugea pas autrement, car des larmes brillèrent dans ses yeux pendant l'étrange scène où les hérauts, s'acquittant de leur mandat, lui tinrent le langage qui suit : « A toi, roi, et à toi, prince Witold, nous apportons, au nom du grand-maître, du grand-maréchal et de tous les frères de l'ordre, ces deux glaives nus afin qu'ils vous servent de secours et d'encouragement dans le combat que vous allez accepter aujourd'hui. Et de même ces seigneurs de l'ordre vous permettent de choisir le lieu de la rencontre dans tel endroit qui pourra vous convenir. C'est pourquoi ne perdez pas de temps, ne vous cachez pas dans le crépuscule du bois, ne vous dérobez pas dans votre pusillanimité, et n'éludez pas un combat que vous ne saurez éviter!... » Le roi ré-

(1) Eberhard Windeck, le secrétaire de Sigismond de Luxembourg, se méprend également dans ses mémoires sur la signification de ces deux glaives, qu'il dit de plus avoir été trempés dans du sang. Il est hors de doute pourtant que c'était là un usage de la chevalerie; mais il était déjà bien tombé en désuétude à cette époque et presque complètement oublié. Voyez l'*Histoire et chronique du petit Jehan de Saintré* : « Comment Saintré envoya par deux hérauts d'armes deux haches à messire Enguerrant. » (P. 153, éd. 1830.)

pondit avec une humilité toute chrétienne : « Nous ne cherchons d'autre encouragement qu'en Dieu; c'est en son nom que nous acceptons vos glaives et que nous allons aussitôt donner le signal de la lutte. Nous ne saurions vous indiquer le lieu de la rencontre, car Dieu seul connaît et désigne le champ des combats. Il l'a déjà choisi pour vous comme pour nous... »

Il disposa ensuite son armée : il en confia les deux ailes, les deux « cornes, » au prince Witold et au porte-glaive de la couronne, Zyndram de Maszkowice; lui-même il prit place au centre et donna pour mot d'ordre : « Cracovie et Wilno. » Les Polonais commencèrent à déboucher du bois de Grunwald en entonnant l'hymne antique de leur premier apôtre saint Adalbert, le fameux chant de *Boga-Rodziça*, leur « péan militaire » depuis des siècles (1). Pour ne pas rester trop longtemps exposés à l'action meurtrière de l'artillerie prussienne, ils eurent hâte d'en venir aux mains avec les « manteaux blancs; » l'intervalle qui les séparait des collines de Tannenbergl, ils le traversèrent impétueusement, « portés sur les ailes de la mort, » couvrant littéralement la route de cadavres. Bientôt la mêlée devint générale. La bataille eut trois phases successives dont les deux premières semblèrent donner le dessus aux seigneurs de Marienbourg. La « corne » gauche, celle que commandait Witold, fut surtout fortement entamée; le corps auxiliaire de Tatares s'était dispersé au premier choc, semant au loin l'alarme. Il y eut un moment où le roi lui-même ne dut son salut qu'à l'intervention d'un jeune secrétaire de sa chancellerie, de celui qui plus tard fut le grand cardinal Zbigniew de Olesnica. Vers la fin cependant, Witold réussit à rétablir ses lignes ébranlées, et dans un dernier effort, après des heures de carnage, les Polonais remportèrent la victoire, — une victoire comme en ont enregistré rarement les annales en-

(1) Le lecteur étranger lira peut-être avec intérêt les premières strophes de cet hymne dans l'élégante traduction latine qu'en a donnée le célèbre Sarbievius au xvi^e siècle (*Carmina*, lib. IV, ode 24 : « Ad D. Virginem matrem, pean militare Polonorum quem divus Adalbertus apostolus et martyr conscripsit, regnoque Poloniarum testamento legavit. »)

Diva per latas celebrata terras
 Cœlibi numen genuisse partu,
 Mater et virgo, genialis olim
 Libera noxæ:
 Dulce ridentem populis puellum
 Promte formosis, bona mater, ulnis,
 Expiatum populos manu de-
 mitte puellum.
 Integram nobis sine labe vitam,
 Prosperam nobis sine clade mortem,
 Christe, stellatasque Maria divùm
 Annue sedes.

sanglantées de ces rudes âges. L'armée ennemie fut complètement anéantie; elle perdit tous ses drapeaux, au nombre de cinquante et un; 40,000 de ses hommes furent faits prisonniers, 18,000 avaient péri dans le combat, et parmi ces derniers étaient le grand-maître Ulric, le grand-maréchal, le grand-intendant, le grand-trésorier et presque tous les *comthurs* de l'ordre. Placé sur une colline, Jagello put contempler vers le soir le spectacle sublime et horrible d'une « vallée de Josaphat » que couvraient des milliers de cadavres, des chevaux mutilés, des monceaux d'armures brisées et ces canons « extraordinaires » tant redoutés, dont la gueule maintenant refroidie avait vomie pendant des heures la mort et la dévastation dans les colonnes qui débouchèrent des broussailles de Grunwald. Les larges manteaux blancs dispersés sur le champ semblaient former l'immense linceul d'une tombe « vaste comme le monde, » et, le soleil couchant venant encore embraser le tableau de ses lueurs rougeâtres, le ciel et la terre ne parurent un moment qu'une seule et grande mare de sang. Le vieux roi se mit à genoux en versant des larmes; il remercia Dieu et pria pour les morts. Il ordonna ensuite de rechercher le corps du grand-maître et de le renvoyer avec tous les honneurs à Marienbourg; puis il alla embrasser Witold, le héros de la journée, et l'octogénaire Janusz, duc de Varsovie et de Czersk, le descendant de ce duc Conrad de Mazovie qui, le premier, deux siècles plus tôt, avait installé et doté le perfide ordre teutonique sur la terre polonaise pour la défense du royaume de Piast et la sauvegarde de ses frontières.

Le « jugement de Dieu » annoncé de longue date par la grande visionnaire scandinave avait enfin commencé. « Le jour viendra, avait dit sainte Brigitte (1), où les chevaliers teutoniques auront la mâchoire brisée, le bras droit et la jambe droite arrachés : ils vivront encore, mais seulement pour témoigner de leur propre iniquité, » — et la prophétie allait maintenant se réaliser à la lettre. Certes les conditions imposées par Jagello aux vaincus de Grunwald (paix de Thorn, 1411) ne furent point onéreuses : il ne leur prit que la terre de Dobrzyn et la province de Samogitie; mais les graves symptômes révélés pendant la « grande guerre » n'en laissèrent pas moins prévoir dès lors la ruine complète et prochaine de l'ordre teutonique. « Bien lamentable, — ainsi s'exprime un chroniqueur contemporain, — et calamiteux au-delà de toute expression fut le sort du saint ordre après cette bataille de Tannenberg. Les nobles, les vilains et tous les bourgeois de la Prusse s'abattirent sur les castels de nos chevaliers et les livrèrent au roi de

(1) *Revelationes sanctæ Brigittæ*, lib. II, cap. XIX.

Pologne en lui jurant fidélité et obéissance. A l'exemple des nobles, des bourgeois et des gens du peuple, les évêques, eux aussi, les prêtres, les hommes de toute condition, passèrent au vainqueur, et il y eut une si grande trahison parmi les habitans, un si effroyable changement des cœurs dans toute la Prusse, qu'on en chercherait vainement un autre exemple en pays chrétien... » Cette défection générale de toutes les classes de la nation n'embarasse pas légèrement les historiens allemands qui s'obstinent à parler de la civilisation et de la prospérité que « les manteaux blancs » avaient implantées sur les bords de la Baltique. La vérité est que les « seigneurs croisés » ont de tout temps opprimé et pressuré le peuple prussien, qui, par un jeu de mots significatif et douloureux, n'appelait jamais ces maîtres farouches autrement que « les seigneurs crucifiens (1). » La vérité est que, dès 1440, une révolte toute semblable à celle qui eut lieu pendant la « grande guerre, » une révolte spontanée des nobles, des bourgeois et des paysans de la Prusse devait encore une fois éclater contre cet ordre teutonique, de plus en plus dégénéré et abaissé, et cette fois le soulèvement finit par proclamer la souveraineté dans ces pays du roi de Pologne, Casimir IV. Alors la « ligue de Marienwerder » acheva l'œuvre inaugurée dans la journée de Grunwald, et fit du grand-maître Louis de Erlichshausen l'homme lige et le vassal du petit-fils du « baptisé de Cracovie. »

II.

Au commencement du mois d'octobre 1413, trois ans après le « jugement de Dieu » dans la plaine de Tannenberg, une petite ville située aux bords du Bug, sur les confins des « terres de Piast et de Gédimin, » recevait dans ses murs des hôtes nombreux et illustres dont les traits, fidèlement reproduits, au lieu même de la réunion, dans une fresque contemporaine, devaient charmer pendant des siècles les regards de tout visiteur du château royal de Horodlo (2). On y voyait d'un côté le vieux roi Ladislas II à la tête des prélats, barons et nobles de la Pologne; de l'autre, on distinguait le grand-duc Witold avec les évêques, princes et boyars de la Lithuanie; la peinture représentait les premières grandes assises du royaume-uni, le premier « parlement » que tinrent ensemble en cette année 1413 le peuple d'Hedvige et le peuple de Jagello.

(1) *Kreuziger* au lieu de *Kreuzritter*. Voyez le chroniqueur de l'ordre, *Lindenblatt, Jahrbücher*, 287.

(2) Sarnički, *Annales Poloniae*, VII, 1166.

Associée déjà depuis vingt-sept ans aux destinées de la Pologne, sous le sceptre du fils d'Olgerd, la Lithuanie avait été, pendant toute cette période, lentement, graduellement, initiée à la société chrétienne et à la civilisation occidentale. En 1387, on s'en souvient (1), au lendemain même de la destruction du temple de Znicz à Wilno, le grand-duché recevait des mains de son prince la première charte politique, ce *salubre monumentum jurium ac libertatum*, qui assurait aux anciens adorateurs de Perkunos la jouissance de leurs biens, la libre disposition de leurs propriétés, la faculté de se marier, de tester et d'obtenir justice dans leurs litiges sans l'intervention du *kniaz*. Treize ans plus tard, alors qu'avec la mort d'Hedvige semblait disparaître le symbole vivant et gracieux des « promesses, » des « fiançailles, » contractées tacitement entre les deux peuples dans la personne de leurs deux souverains, un acte écrit et solennel vint définir une situation et préciser un droit jusque-là demeurés dans le vague. Witold était nommé grand-duc à vie dans le pays au-delà du Niémen, et dans des assemblées distinctes, tenues l'une à Wilno et l'autre à Radom (18 janvier et 11 mars 1401), la nation de Piast et la nation de Gédimin prenaient l'engagement de se prêter assistance mutuelle contre tout ennemi du dehors et de régler aussi d'un commun accord la question de succession, à la mort de Jagello ou de Witold. Tel était le caractère légal des relations entre Cracovie et Wilno jusqu'à la journée de Grunwald, et cette autonomie complète laissée au grand-duché fut un des prétextes spécieux que mettaient toujours en avant les seigneurs de Marienbourg pour en déduire leur droit d'être à la fois en paix avec Cracovie et en guerre avec Wilno, pour prétendre ne porter aucune atteinte aux droits de la « couronne » par leurs incursions dans les terres des « Sarrasins. » Enfin la « grande guerre » vint ajouter une nouvelle pierre angulaire à l'édifice ébauché lors du baptême de Ladislas II. Sarmates et « Sarrasins » avaient mêlé leur sang dans la « vallée des morts, » au pied du Tannenberg; ils avaient combattu ensemble et écrasé un ennemi séculaire, redoutable; pleins encore des ardeurs de la lutte et de l'enthousiasme du triomphe, ils se rencontraient maintenant (octobre 1413) pour la première fois dans une assemblée législative commune, — *conventio generalis, parlamentum*, ainsi que s'expriment les documens officiels, — et ils décidaient de plus « de tenir de pareilles conventions ou parlemens pour le bien et le profit de l'empire toutes les fois que besoin serait, de les tenir soit à Lublin, soit à Parczow ou dans tel autre lieu avec le consentement et l'autorisation du roi... »

(1) Voyez la première partie de cette étude dans la *Revue* du 1^{er} juillet.

Ainsi la Pologne, dans l'espace d'un quart de siècle, venait d'introduire le pays « sans soleil » dans la grande famille chrétienne et de le doter de tous les droits de la vie civile; elle lui assurait ensuite une autonomie pleine et entière, et finissait par l'appeler à la vie politique, au régime de discussion, au noble exercice des libertés parlementaires; elle faisait un souverain de ce boyar lithuanien qui naguère encore ne connaissait que « l'esclavage organisé, » et ne pouvait disposer de sa fortune ni marier sa fille sans la permission d'un chef autocrate. Rien de plus original du reste que la manière dont il fut procédé, dans la diète de Horodlo, à cette dernière et suprême initiation. Les temps féodaux ne connurent d'homme pleinement libre que le gentilhomme, le noble; lui seul aussi eut droit de suffrage dans les rares pays qui jouissaient d'un régime représentatif; seul il fut électeur et éligible, « citoyen actif, » s'il est permis d'employer une expression toute moderne, mais parfaitement adaptée à la circonstance. La Pologne partageait à cet égard une croyance alors universelle, et il serait ridicule de vouloir lui en faire un reproche; une recherche impartiale lui reconnaît au contraire le mérite d'avoir pratiqué le principe nobiliaire avec une libéralité et une largeur d'esprit étonnantes (1). Dans les états de l'Occident, c'était le souverain qui conférait les privilèges politiques à celui qui n'en jouissait point par droit de naissance; il le faisait noble, le créait chevalier et lui « donnait des armes. » Autre fut l'application de cette idée en Pologne. Là, par suite d'un mélange curieux de l'ancienne constitution slave, basée sur la commune, sur le clan (*gminy, rody*), et de l'institution féodale de la chevalerie, les « armes » n'étaient point individuelles et n'étaient pas créées par le souverain. Les blasons (*herby*) étaient en quelque sorte fixes et d'un nombre limité; chacun de ces blasons avait son appellation propre (Jelita, Pilawa, Nalencz, Poray, etc.), et appartenait à une « fraternité, » à une « maison (*bractwo, dom*), » c'est-à-dire à tout un groupe de familles originairement unies entre elles par l'étroite parenté du clan (2). En devenant noble, on

(1) Les « nobilitations » étaient très fréquentes en Pologne pour des actions d'éclat et des services rendus à la chose publique. Sous le roi Sigismond-Auguste, des villes entières furent anoblies, et les électeurs, au xvi^e siècle, étaient au nombre de 200,000, chiffre supérieur de beaucoup (eu égard à la population) à celui du corps électoral de la France avant 1848. En France, avant 1848, la classe gouvernante disait : « Enrichissez-vous! » à ceux qui aspiraient au droit de suffrage. Dans la Pologne du xvi^e siècle, la classe gouvernante disait : « Ennoblissez-vous! » Franchement, sous ce rapport, il n'y a pas encore de quoi crier anathème à la république des Sarmates.

(2) On écrit par exemple Adam *Poray* Miçkiewicz, Jean *Janina* Sobieski, Joseph *Ciolek* Poniatowski (les noms en italique sont les blasons), comme on écrit Marcus Tullius Cicero, Caius Julius Caesar. En effet, les « fraternités » polonaises répondent

« entrant dans un blason » déjà existant, on était reçu dans une « maison, » adopté par une « fraternité » de familles. C'est ainsi qu'après la victoire célèbre de Wielko-Luki le grand-connétable Zamoyski fit entrer un bon nombre des soldats dans « sa maison de Jelita, » et ce système fut également pratiqué sur une vaste échelle à l'égard de la Lithuanie lors de l'assemblée de Horodlo. Les « maisons, » les « fraternités » polonaises de Leliwa, de Zadora, de Topor, etc., reçurent alors dans leurs « blasons » les familles boyares des Monwid, des Jawnis, des Butrym. Le lecteur moderne est parfois enclin à sourire en trouvant dans les annales des siècles passés, et jusque dans des pièces officielles, l'union des deux pays de la Vistule et de la Wilia désignée si souvent du nom de « fiançailles, » ou du nom encore plus insolite « de l'anneau nuptial d'Hedvige; » ce fut cependant la foi de ces temps, l'idée fondamentale du royaume des Jagellons. En 1386, au moment où le fils d'Olgerd jurait devant l'autel du Christ amour et fidélité à la fille de Louis d'Anjou, plusieurs parmi les princes et les seigneurs lithuaniens épousèrent des demoiselles « léchites » en signe du mariage entre les deux nations. De même c'est une espèce de mariage mystique, une « union d'amour » que la noblesse polonaise déclarait contracter avec la noblesse de la Lithuanie par ce document de Horodlo, que nous transcrivons ici dans son originalité naïve et touchante (1).

« Au nom de Dieu, *amen*. En mémoire éternelle. Celui-là ne connaîtra jamais la grâce du salut, qui ne se sera point appuyé sur l'amour. L'amour seul ne travaille pas en vain; éclatant par lui-même, il éteint les haines, adoucit les ressentimens, procure à tous la paix, réunit ce qui a été dispersé, relève ce qui est tombé, aplanit les aspérités, redresse les choses courbées, assiste chacun, n'offense personne, et quiconque se réfugiera sous son aile trouvera la sécurité et ne craindra les menaces d'aucun. C'est l'amour qui crée les lois, gouverne les royaumes, organise les cités, conduit les états de la république vers les meilleures fins, perfectionne les vertus des vertueux, et quiconque le méprise perd tous les biens. C'est pourquoi nous, prélats, barons et nobles de la couronne de Pologne, voulant reposer sous le bouclier de l'amour et inspirés d'un sentiment pieux, nous avons uni et lié, et par le présent document déclarons en effet unir et lier nos maisons, nos générations, nos familles, nos blasons et nos armoiries, avec tous les barons et boyars des terres

aux *gentes* des Romains, aux *φρατρίαι* ou *φυλαί* des cités grecques, aux clans des Écossais. Le *herb* est en même temps le blason et le nom du clan primitif.

(1) On en trouvera le texte latin dans Rzyszczewski, *Codex dipl. polon.*, I, 286, n° 162.

lithuaniennes, afin que dorénavant et pour tous les temps ils puissent se servir des blasons, armoiries et devises que nous avons hérités de nos pères et aïeux, et en jouir, en signe de vrai amour, comme s'ils les avaient reçus de leurs propres aïeux en légitime héritage. Qu'ils s'unissent donc à nous en amour et fraternité, et qu'ils deviennent nos égaux par la communauté du blason comme ils sont déjà nos égaux par la communauté de la foi, des droits et des privilèges. Et nous leur promettons, sous la foi de l'honneur et du serment, de ne les abandonner en aucune contrariété ni danger, mais au contraire de les assister en toute occasion, leur donner des conseils contre toute entreprise ennemie, et intercéder avec zèle et ardeur auprès de nos doux maîtres, notre auguste seigneur Ladislas, par la grâce de Dieu roi de Pologne, et notre illustrissime prince Witold, grand-duc de la Lithuanie, afin qu'ils ouvrent toujours plus largement pour nos frères de la Lithuanie la main de la libéralité, les gratifient de libertés toujours plus généreuses, et ne cessent jamais d'augmenter envers eux les grâces et bienfaits; ce que de leur côté lesdits sires des terres lithuaniennes ont promis également de faire à notre égard sous la foi de la parole et du serment... »

« Le parlement de Horodlo mit le sceau à une union des peuples comme on n'en rencontre guère de pareille dans toute l'histoire européenne, » dit M. Caro (1), et ce jugement mérite d'être recueilli; il vient d'un fils dévoué de la Germanie, d'un érudit estimable, mais qui à chaque pas trahit sa répugnance pour la grande conception de Jagello, son regret patriotique que l'Allemagne ait échoué dans sa « mission providentielle » sur les bords du Niémen et de la Wilia. Sans exemple en effet est une telle association entre deux états longtemps ennemis, acharnés dans leurs luttes séculaires, différens de race, de langue, de religion et de culture, et finissant pourtant par se joindre, par se fusionner au nom de l'Évangile, au nom de la liberté et « de cet amour qui seul fonde les empires. » Pour la première fois au monde, un grand empire était fondé sans qu'il en eût coûté un seule goutte de sang. Et qu'elle est imposante aussi la diète de Horodlo par le respect religieux qu'elle porta au droit historique, à la nationalité et à l'indépendance du pays de Gédimin! En échange de tant de bienfaits accordés, elle n'imposa même pas à ce pays le sacrifice d'une autonomie assurément gênante, et ne lui demanda pas de renoncer à son « particularisme » en vue d'un parlement centralisateur, de cette *conventio generalis* qu'on se promettait seulement de réunir toutes les fois que le bien et le profit de l'empire le réclameraient. Supé-

(1) *Geschichte Polen's*, t. III, p. 404.

rieur au peuple de Jagello par sa civilisation, par sa puissance, par sa richesse, par ses armes, le peuple d'Hedvige ne s'arrogea pourtant à son égard aucun droit d'aïnesse et ne prétendit même pas le « diriger » dans la vie politique à laquelle il venait de l'appeler. Un article formel de la « constitution » de Horodlo réservait expressément aux « indigènes seuls » toutes les hautes positions des palatins, des castellans et des starostes, ainsi que tous les emplois inférieurs dans le pays au-delà du Niémen. Après comme avant Horodlo, la Lithuanie était un grand-duché distinct, associé seulement à la Pologne par l'union personnelle d'une dynastie commune, et elle demeurera telle encore pendant près de deux siècles, jusqu'au moment où l'extinction douloureusement prévue de cette dynastie commune vint apporter de toute force une modification notable au contrat international de 1413. Ce fut l'œuvre de la célèbre diète de Lublin (1569).

A un siècle et demi de distance, cette diète de Lublin est à la fois un complément et un contraste de la réunion de Horodlo. Contemplons un moment la situation du royaume-uni vers la seconde moitié du xvi^e siècle, alors que touche au terme de son règne le dernier des Jagellons, ce roi Sigismond-Auguste qui présente un pendant si ingénieux, si *affiné*, à la rude figure du premier fondateur de la glorieuse dynastie. Certes le grand fils d'Olgerd fut loin d'être un « ours tout velu, » un « chien enragé, » ainsi qu'aimaient à le proclamer les chevaliers teutoniques. Le jeune prince qui, dès son avènement au trône de Gédimin, conçut la pensée de génie de convertir son peuple et de le réunir à la Pologne, le profond politique qui a su toujours se maintenir dans un « juste-milieu idéal » entre les aspirations légitimes du monde slave et les intérêts encore plus légitimes de la civilisation occidentale, le kniaz autocrate enfin qui comprit si vite et si bien les devoirs et les fonctions d'un monarque constitutionnel; — un tel homme, quoi qu'on ait dit, ne manqua point d'une intelligence vraiment supérieure. De nombreux témoignages prouvent du reste que le fier « Sarrasin » a baissé sa tête et élevé son cœur lors du baptême de Cracovie, que sa nature a changé sous l'influence pénétrante d'Hedvige, au contact du christianisme et de la société civilisée de Pologne. Combien différent en effet du perfide et ingrat vainqueur de Keystut nous apparaît le héros de Grunwald, qui accepte avec humilité l'insolente provocation des deux glaives nus et donne une leçon de résignation et de foi aux orgueilleux chevaliers, les « serviteurs attirés du Christ ! » Combien touchant en général est le spectacle de la longanimité du roi envers les seigneurs de Marienbourg, longanimité due à l'ascendant gracieux de cette fille d'Anjou dont l'esprit pacifique inspire après elle

les conseils de Cracovie jusqu'à la « grande guerre! » — il inspire même les conditions peu rigoureuses de la paix de Thorn. Qu'il est attendrissant aussi, ce barbare illettré dans sa sollicitude constante pour la propagation des écoles, pour la diffusion des lumières, pour la splendeur de l'université de Cracovie! En rapportant sa mort, les chroniqueurs l'attribuent à la « mauvaise habitude » qu'avait le roi de passer les longues heures du soir dans le bois, « pour écouter le chant des rossignols, » — et c'est là encore un trait qu'on est étonné de trouver chez l'ancien conspirateur de Krewa. Avec tout cela cependant, Ladislas II n'en garda pas moins plus d'une empreinte de son origine « sylvestre » et d'une jeunesse passée au milieu des habitans de la *munia*. Ses goûts n'étaient point des plus délicats : il aimait surtout les plaisirs de la chasse et de la table. « Il faut brûler un cierge à Dieu et une petite chandelle au diable, » lui échappait-il un jour de dire dans une circonstance solennelle, et ce mot peint d'une manière saisissante le « baptisé de Cracovie, » qui ne laissa point par momens d'avoir recours au génie des maléfices. Peu porté à l'épanchement, il rappelait souvent à ses interlocuteurs « que la parole sortait de la bouche petite comme l'oiseau et revenait grande comme le chameau. » Il péchait surtout par cette méfiance excessive qui accompagne presque toujours l'homme transplanté d'une société naïve ou d'un rang obscur dans une sphère plus cultivée et polie : on eut par exemple toutes les peines du monde à lui persuader que la chancellerie de Marienbourg n'avait pas voulu se moquer de lui alors que dans une de ses missives elle parla un jour de la « sagesse innée » du roi. Il n'est pas jusqu'à ses rapports avec Hedvige que le fils d'Olgerd n'ait ainsi parfois assombris de cette disposition soupçonneuse, et l'histoire le lui a reproché très amèrement et très justement à coup sûr. On aurait tort cependant d'y voir l'indice d'un cœur bas et méchant : chez Jagello, comme chez cet autre « Sarrasin » qu'a su créer le génie immortel de Shakspeare, c'est plutôt le défaut d'une âme humble et ingénue, persuadée de son peu de mérite et à la fois ravie et étonnée d'un bonheur « surhumain. »

Tout l'opposé d'une nature « sylvestre, » au plus haut point cultivée au contraire, élégante et « corteggianesque, » — pour employer une expression de son temps, — nous apparaît la figure du dernier des Jagellons, de Sigismond-Auguste, un vrai prince de l'époque de la renaissance. L'histoire et la poésie ont célébré à l'envi son amour tragique pour la malheureuse princesse Radziwill, bien que le souvenir de cette grande passion de jeunesse ne l'ait point toujours préservé des séductions des femmes, ses « faucons, » comme il disait avec un triste sourire. Le premier des rois polo-

nais, il parlait les langues étrangères, — la langue du Tasse, de Calderon et de Luther, — et portait le costume espagnol. « Humaniste, » quelque peu libre penseur et surtout fin connaisseur en matière d'art, il aimait passionnément la musique, faisait collection de camées antiques et de ciselures délicates de Benvenuto, recherchait avidement la société des lettrés, des sectaires, des « novateurs. » Dans quelques excellens portraits de ce roi qui nous ont été conservés, on découvre sans peine, à côté de la bonté, de la générosité proverbiale de la race jagellonienne, la distinction et la grâce exquises des figures privilégiées de la renaissance, aussi bien que l'alanguissement mélancolique d'un esprit pénétrant qui voyait loin dans l'avenir. Politique éveillé, Sigismond-Auguste avait en effet le sentiment profond des dangers qui déjà se levaient à l'horizon contre la Pologne, encore bien insouciant alors, et on a entre autres de lui une curieuse dépêche qu'il n'est pas inutile de rappeler dans un temps où l'on a vu l'Europe occidentale, aussitôt après la prise de Sébastopol, s'empresse de fournir à la Russie des capitaux et des moyens pour l'exécution de ses grandes lignes ferrées, de ces lignes stratégiques qui supprimeront l'espace, — le seul obstacle que la nature ait opposé jusqu'ici à la « mission » des tsars. Dès le xvi^e siècle, l'Angleterre eut la diligence d'envoyer des mécaniciens, des artilleurs et des ouvriers de toute espèce au grand-duc de Moscou, qui n'était autre qu'Ivan le Terrible, — et c'est à cette occasion que le dernier des Jagellons écrivait à la reine Élisabeth : « Nous répétons à votre majesté que le tsar de Moscou, ennemi de toute liberté, augmente de jour en jour ses forces par les avantages de commerce et par ses relations avec les nations civilisées. Votre majesté n'ignore pas sa cruauté et sa tyrannie. Notre unique espérance repose sur notre supériorité dans les arts et les sciences; mais bientôt, grâce à l'imprudence des princes voisins, il en saura autant que nous... »

Non moins changé est l'aspect des diètes vers le milieu de ce siècle. Ce ne sont plus ces *conventiones* du temps de Ladislas II, sans périodicité, d'un caractère mal défini, d'une autorité problématique, et délibérant « du bien et du profit de l'empire » avec le consentement du prince. Au xvi^e siècle, le roi est tenu de convoquer, par les *universaux* (lettres patentes), à des époques fixes, les « nonces » du pays; la représentation nationale est réglée, les pouvoirs de la chambre sont inscrits dans la loi. Le premier jour de la réunion du parlement, on célèbre la messe du Saint-Esprit; le lendemain, après avoir fait le choix de leur « maréchal, » les nonces entrent dans la salle du sénat, où les attend déjà le roi, assis sur le trône, entouré de ses ministres, des palatins, des castellans et des évêques, mem-

bres de la chambre haute. Tous baisent la main du monarque; le chancelier donne à l'assemblée l'exposé des questions à l'ordre du jour et lui soumet les propositions du gouvernement, après quoi les nonces demandent au roi la permission de se retirer dans la salle de leurs séances particulières. Alors commencent les délibérations animées; les débats retentissent de sentences et de maximes de liberté, de contrôle et de *self-government* comme on n'en entend guère dans aucun autre pays de l'Europe, car les *communes* de l'Angleterre elle-même sont muettes à cette époque sous la main despotique des Tudors. C'est dans une de ces diètes que le grand-connétable Zamoyski dira tout à l'heure au souverain le fameux *rege, sed non impera*, qui est bien la traduction anticipée de l'adage, « le roi règne, mais ne gouverne pas, » dont se targue comme d'une extrême nouveauté la science politique de nos jours. Et de même dans la question toujours pendante de la presse c'est Zamoyski encore qui, dès le xvi^e siècle, résumera à peu près tous les argumens à venir par ces remarquables paroles adressées au sénat : « Vous voulez supprimer les écrits déplaisans? Vous ne ferez qu'aiguïser en leur faveur la curiosité et en hâter la diffusion. César n'a point songé à supprimer le livre déplaisant de Caton : il lui a répondu par un autre livre; *faites comme César!* Comment! vous tenez à vos franchises et à vos libertés, et vous voudriez enchaîner la pensée humaine! Ce n'est pas pour cela que vous êtes ici. Laissez cette triste besogne aux oppresseurs lâches et bornés qui aiment les ténèbres : les hommes libres doivent demander la lumière partout et en tout!... (1). »

Libre, prospère et puissant vers le milieu de ce xvi^e siècle, le royaume-uni n'en sent pas moins planer sur lui un malheur immense, irréparable. Sigismond-Auguste n'a point de postérité, la dynastie des Jagellons va s'éteindre avec ce roi, et la Pologne deviendra dès lors une monarchie complètement élective (2). Rien de plus curieux, de plus poignant aussi que de voir dans les écrits du temps l'angoisse fascinante, s'il est permis d'employer une telle expression, qu'exerce sur les esprits à ce moment la perspective d'une royauté élective, d'une couronne mise périodiquement aux enchères des *pacta conventa* toujours nouveaux et des « franchises » sans cesse étendues. L'inconnu, béant comme un gouffre, et qui devait en effet engloutir la nation, épouvante et attire à la fois. On prévoit des dangers terribles, on les redoute; mais on ne fait rien pour les détourner, et,

(1) Wiszniewski, *Hist. lit.*, VII, 450.

(2) En principe, la Pologne était une monarchie élective déjà sous les Jagellons; au décès d'un roi, elle était censée élire son successeur, qui en fait était toujours le grand-duc héréditaire de la Lithuanie.

comme telle grande nation de nos jours, on se laisse entraîner par le cri : *alca jacta est!*... On sent bien mieux l'urgence de régler à temps les rapports avec la Lithuanie et de dénouer une situation assez compliquée au point de vue du droit. Le grand-duché en effet constituait l'héritage propre de la maison jagellonienne; ce n'est toujours que par l'union personnelle qu'il était jusque-là demeuré associé à la « couronne : » avec l'extinction de la dynastie commune disparaissait tout lien légal entre les deux peuples. Sigismond-Auguste tint à honneur de préserver l'avenir au moins de ce côté et de « ne pas se laisser briser l'anneau nuptial d'Hedvige. » Il commença d'abord par céder « à la république et à l'illustre couronne de Pologne » ses droits héréditaires sur la Lithuanie (1564), et tâcha ensuite d'amener les représentations nationales des deux pays à proclamer leur unité parlementaire : travail délicat, épineux même, et dont la grande diète de Lublin était appelée en 1569 à lever les dernières difficultés.

La diète fut ouverte le 10 janvier 1569 avec une solennité extraordinaire. Le pape, l'empereur d'Allemagne, le roi de Suède, le grand-duc de Moscou et jusqu'au sultan et au grand-khan de la Tartarie y avaient envoyé leurs représentans, et dans la longue liste des sénateurs et des nonces on rencontre presque tous les noms célèbres de l'histoire polonaise. Le vice-chancelier du roi, qui avait préparé les travaux de l'assemblée et eut à soutenir presque tout le poids de la discussion au nom du gouvernement, fut un Krasinski, un ancêtre du *poète anonyme*, l'auteur contemporain de l'*Iridion* et des *Psaumes* (1). Les débats furent longs, orageux et plus d'une fois prorogés par de véritables *sécessions* de la part des Lithuaniens. Ce n'est pas que ces derniers aient jamais pensé à rompre l'union : elle était indissoluble. Elle était même alors plus que jamais commandée au pays de Gédimin par le voisinage menaçant de ce tsar de Moscou qui s'appelait Ivan le Terrible; mais les Radziwill, les Paç, les Chodkiewicz, les Wollowicz, les opulens magnats lithuaniens en un mot (à l'exception toutefois des princes Czartoryski et des princes d'Ostrog), tenaient à un « particularisme » qui leur assurait une influence prépondérante sur les affaires du grand-duché et une situation exceptionnelle dans le royaume-uni. Moins intéressée que ces « potentats d'au-delà du Niémen » et fanatiquement attachée « aux libertés polonaises, » la petite noblesse lithuanienne redoutait cependant, elle aussi, cette unité parlementaire qui cachait des périls pour une au-

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} janvier 1862 (*la Poésie polonaise au dix-neuvième siècle et le poète anonyme*).

tonomie bien chère à son cœur; ces « enfans de la forêt » répugnaient aux engagemens parafés et scellés, aux traités et aux parchemins; ils préféraient s'en rapporter à la « bonne foi, » au « bon sens, » à la tradition, jusque-là si efficace. « Il n'y avait pas de parchemins entre nous, disait l'un de leurs orateurs, à l'époque de Grunwald, et cela n'a pas empêché les Polonais et les Lithuaniens de mêler leur sang dans une défense commune et fraternelle. La fraternité n'a point besoin de parchemins pour exister!... » Pourquoi ne pas continuer de vivre comme on a déjà vécu si heureusement pendant deux siècles? Pourquoi ne pas s'en tenir à l'union personnelle et à deux représentations nationales distinctes dans les deux pays, sauf à se réunir en commun dans les momens critiques, notamment pour les élections des rois?... Sigismond-Auguste tint bon contre les assauts faits à son cœur, au nom de ses ancêtres, des souvenirs patriotiques du pays d'Olgerd et de Keystut : l'union personnelle, qui s'était montrée suffisante sous une dynastie héréditaire, devenait un expédient bien précaire et même un danger immense sous le régime d'une monarchie élective. Il y eut des déchiremens, des protestations, parfois des scènes émouvantes. Un jour, Chodkiewicz, le père du grand héros de Kircholm, tombait à genoux devant le chef de l'état en plein parlement : il suppliait le dernier des Jagellons de laisser au moins à la Lithuanie son sceau antique, le signe de sa souveraineté. « On ne se met à genoux que devant Dieu, » lui répondit Sigismond, et cette parole, sortant de la bouche d'un souverain, est bien curieuse à une époque où partout ailleurs le culte de la royauté touchait à l'idolâtrie. La royauté de Sigismond-Auguste, qui se passait de genuflexions, eut cependant assez de prestige pour vaincre toutes les résistances et subjuguier les volontés les plus récalcitrantes : pas un des sénateurs et des nonces ne refusa sa signature à l'acte final de la diète. Cet acte proclamait l'unité parlementaire des deux nations; Varsovie devait être désormais le siège de leurs assemblées législatives. De ce moment (11 août 1569) date l'annexion complète de la Lithuanie.

Annexion légitime et honnête s'il en fut jamais! Elle a été prononcée sous les auspices de la liberté après une épreuve loyale qui a duré près de deux siècles, qui a démontré la compatibilité des tempéramens, la communauté permanente des intérêts entre les deux associés, les profits immenses enfin que la chrétienté et la civilisation retiraient d'une combinaison politique inaugurée par le baptême de tout un peuple... Même alors pourtant, et l'annexion une fois consommée, la Pologne fut loin de vouloir détruire l'individualité historique du pays de Gédimin; elle ne fit jamais la moindre tentative de le soumettre à cette centralisation absorbante qui est

bien toute la pauvre science de notre pompeux « droit nouveau. » La Lithuanie conserva son autonomie en entier : elle eut un ministère propre, une armée distincte, un *statut* spécial adapté à ses besoins et à ses mœurs, et elle garda cette indépendance administrative pendant deux autres siècles, jusqu'à la fin de la république, jusqu'à la constitution du 3 mai 1791. Ce n'est qu'à ce moment, — le moment suprême de l'existence nationale, — que le pays d'au-delà du Niémen perdit ses connétables, ses chanceliers et tout l'appareil d'une autonomie religieusement respectée par le royaume de Piast pendant tant de générations. La constitution du 3 mai fut le testament de la Pologne expirante, et la Lithuanie elle-même à ce moment demanda d'effacer jusqu'à la dernière trace de son « particularisme. » Le royaume-uni descendit dans la tombe avec « l'anneau nuptial d'Hedvige; » le « lien d'amour » noué à Horodlo ne fut que plus étroitement resserré, et c'est bien alors que l'amour apparut « plus fort que la mort. » Depuis ce temps, les potences de Wilno ont toujours répondu aux gibets de Varsovie...

Certes les habitans des vallées du Niémen et de la Wilia n'ont pas été ingrats envers ce peuple de Piast qui, au *xiv*^e siècle, leur avait apporté l'Évangile, la civilisation et la liberté. Sans parler des holocaustes sanglans, des tourmens indicibles par lesquels ils ne cessent de témoigner jusqu'à l'heure présente de leur attachement à la « foi léchite, » il est juste de rappeler qu'ils ont donné à la patrie commune plus d'un nom illustre, plus d'une gloire nationale : ils lui ont donné des capitaines comme Chodkiewicz, des hommes d'état comme les Czartoryski, des martyrs du droit comme Reytan, des héros légendaires comme Kosciuszko, des poètes comme Miçkiewicz. C'est aussi la dynastie lithuanienne, ce sont les Jagellons qui ont surtout imprimé au royaume-uni sa politique de tout temps loyale, honnête et généreuse, — son plus beau titre à l'estime de la postérité. La Pologne à coup sûr n'est point sans reproches devant le jugement sévère de l'histoire : elle a montré une inertie immense, une insouciance frivole, un laisser-aller honteux dans la conduite de ses affaires intérieures. Elle n'expie que trop cruellement, hélas ! ces fautes indéniables ; mais dans ses relations internationales, dans ses rapports avec les autres états, elle a toujours fait preuve d'un désintéressement, d'une magnanimité presque sans exemple dans les annales de l'Europe. Elle demeura étrangère à la convoitise, pure de tout agrandissement injuste au milieu des rapacités universelles, et alors que ni les occasions ni les moyens ne lui manquèrent pour rectifier ses frontières ou s'inventer des missions providentielles. « Pourquoi chercher à dominer plusieurs peuples quand il est déjà si difficile de faire le bonheur

d'un seul? » dit Sigismond le Vieux, le père de Sigismond-Auguste, au moment où on vint lui offrir les deux couronnes de Hongrie et de Bohême, qu'il refusa. Un successeur des grands-maîtres teutoniques, un ancêtre de Frédéric II, celui que les Prussiens nomment le grand-électeur, écrivait en 1655 à l'empereur Ferdinand III : « La Pologne a toujours préservé l'Allemagne des irruptions des barbares en se jetant au-devant d'eux; elle s'est montrée une voisine commode à tous les états qui l'entourent, n'attaquant et n'opprimant aucun d'eux, contente de ses frontières et laissant à chacun son bien (1)... » Pendant toute son existence en effet, on voit ce peuple défendre constamment le christianisme, la civilisation occidentale contre leurs plus dangereux ennemis, ne demandant rien à l'Europe en échange des services rendus, ne prétendant à aucun salaire, ne s'étonnant même pas de l'ingratitude, étonnant plutôt les politiques, les habiles, par des élans chevaleresques parfaitement en désaccord avec l'intérêt bien entendu. Louis XIV ne comprit rien à l'expédition de Sobieski, à l'empressement que mit la Pologne dans la défense d'un état chrétien qui, la veille encore (sous Jean-Casimir), avait médité son partage. C'est que la Pologne a toujours appris à mettre la cause de la chrétienté au-dessus même de sa cause nationale, et à garder dans la lutte aveugle des races et des influences ce « juste-milieu idéal » que l'historien allemand a si bien reconnu chez le fils d'Olgerd. Ce juste-milieu idéal, la Pologne ne le garde-t-elle pas encore à l'heure présente, toute terrassée et lacérée qu'elle est? Les dénis de droit à Posen et à Léopol ne lui font pas entreprendre de pèlerinages à Moscou; de ses mains défaillantes et meurtries, elle s'efforce de tenir la balance toujours égale entre les aspirations légitimes du monde slave et les intérêts encore plus sacrés de la civilisation véritable. Aujourd'hui comme pendant les siècles passés, elle continue de défendre les Slaves et l'Allemagne contre la barbarie orientale : elle lutte par ses convulsions, par son agonie, et ne fût-ce que par l'exemple effrayant de ses tortures. Les conseils ne manquent pas à ce Job des nations de « maudire ses dieux et de vivre; » il ne prononce pas le blasphème, il reste sur le grabat, fidèle à la religion du devoir. Le triomphe croissant de l'iniquité n'ébranle pas son culte pour le droit, et en présence des annexions qui se font de nos jours il rappelle avec une fierté légitime le baptême de Cracovie; il pense aussi avec le naïf parlement de Horodlo que « l'amour seul fait des unions durables. »

JULIAN KLACZKO.

(1) Pufendorf, *De reb. Frid. Wilh.*, Berol., 1659, p. 266.

FRANÇOIS BONIVARD

ET

GENÈVE AU XVI^E SIÈCLE

- I. *Oeuvres de Bonivard, la plupart inédites*, publiées par M. Gustave Revilliod, 6 volumes, Genève, 1856-1867. — II. J.-J. Chaponnière, *François Bonivard*, 1846. — III. Edmond Chevrer, *François Bonivard, sa vie et ses écrits*, 1868. — IV. L. Vulliemin, *Chillon, étude historique*, 1851. — V. J.-B.-G. Galiffe, *Genève historique et archéologique*, 1869. — VI. A. Cramer, *Notes extraites des registres du consistoire*, 1853. — VII. Herminjard, *Correspondance des réformateurs*, 2 vol., 1865-1867.
-

Dans son pèlerinage de 1816 au bord du « clair et placide Léman, » Byron partit un jour en bateau de Clarens avec son ami Hobhouse pour l'îlot rocheux qui porte depuis mille ans le château de Chillon. Tous les voyageurs ont remarqué combien l'aspect de ces vieilles murailles contraste avec celui de la côte. Elles opposent à la gaité des premiers plans, à la mollesse de l'eau bleue, à la liberté des hautes cimes, un donjon farouche aux murs crénelés que flanquent encore aujourd'hui trois tours rondes et une tour maîtresse carrée et massive, bien que cette puissante armure de pierre n'ait plus depuis trois siècles ni seigneur à défendre, ni ennemis à repousser. Byron parcourut les trois cours et les deux étages du château, la salle des chevaliers, la chapelle, la salle de justice; il vit les chasses peintes sur les murs, les fleurs de lis et les croix de Savoie qui brillaient encore au ciel noir et aux poutres rouges du plafond, les hautes cheminées qu'abrite une couverture légèrement surbaissée, les Alpes de Savoie encadrées par les croi-

sées des grandes salles; il descendit enfin « au profond de Chillon, » comme disaient les gens du pays. Ces cryptes accablantes, ces colonnes trapues, ces étranges lueurs bleues le matin, vertes le soir et parfois, au coucher du soleil, rouges de feu et de sang, qui tombent des meurtrières en laissant dans l'ombre le fond sinistre du caveau, tout cela frappa vivement le poète. On lui montra un pilier et on lui dit : « Ici fut enchaîné Bonivard. » Byron entendit à peine; il avait oublié la courte note de Jean-Jacques aux dernières pages de *la Nouvelle Héloïse* : « François Bonivard, prieur de Saint-Victor, homme d'un rare mérite, ... aimant la liberté, quoique Savoyard, et tolérant, quoique prêtre. » Dans ce souterrain, l'auteur de *Childe Harold* se sentit comme emprisonné lui-même; il n'écoula point le caporal ivre, sourd et « fort comme Blucher, » qui lui racontait la légende du lieu d'une voix tonnante. Assailli d'images lugubres, de souvenirs dantesques, il se crut dans la tour d'Ugolin. Tout en rêvant un poème, il gravait machinalement sur le pilier ce nom qu'on y lit encore : *Byron*. Bonivard, qu'il ne connaissait pas, se dressa devant lui comme un personnage tragique. En sortant de cette tombe, le poète s'épanouit comme s'il revenait de l'enfer. Hors de lui, ivre de joie, il répétait à tous les enfans qui se trouvaient sur son chemin en leur jetant des demi-guinées : « Voilà, mes jolis garçons suisses, voilà pour votre grâce et pour votre beauté. » Son cœur se dégonflait. « Je me sens, disait-il à Hobhouse, sous le charme du génie de la contrée; ... mon âme se repeuple de nature, ... des sites pareils sont faits pour je ne sais qui... » Quelques jours après, à Ouchy, retenu par la pluie un jour entier dans une auberge, il écrivit *le Prisonnier de Chillon*. Dès lors ce prisonnier est monté au rang des demi-dieux dans la mythologie libérale. Cette apothéose a ébloui tout le monde, même les esprits les plus graves, et M. Vulliemin, le savant historien de Chillon, a parlé de Bonivard en poète ému.

Ainsi s'est formée la légende de ce martyr « plus célèbre que connu, » comme le dit fort bien l'un de ses biographes; mais depuis une vingtaine d'années la science, qui ne s'attendrit guère, a repris ses droits. Un archéologue genevois, le Dr J.-J. Chaponnière, a consacré une grande partie de sa vie à rechercher et à recueillir les manuscrits de Bonivard, que vient de publier M. Gustave Revilliod. Nous avons pu entrer dans la familiarité du prisonnier de Chillon. A la figure idéale, indécise, imaginée par Byron, s'est substituée une physionomie très accentuée, très vivante, et gagnant en expression ce qu'elle a pu perdre en pureté. Bonivard fut un remarquable écrivain, un érudit d'humeur pensive et rieuse, qui s'inquiétait à ses heures, en artiste et en curieux, de philosophie, de

philologie, d'histoire et d'historiettes. Il fut, pour tout dire en un mot, un des prédécesseurs de Montaigne. L'œuvre bigarrée de cet illustre inconnu jette une lumière vive et gaie sur les révolutions de Genève avant la réforme. Quand on l'étudie de près, si le héros diminue, l'écrivain grandit, et c'est tant mieux pour notre siècle, qui a plus besoin d'anciens écrivains que d'anciens héros.

I.

Genève, au commencement du xvi^e siècle, était une ville de combats, d'affaires et de plaisirs. Debout sur les deux rives du Rhône, moins peuplée qu'aujourd'hui, mais plus vaste peut-être, elle offrait l'aspect d'une place forte entourée d'ennemis. Du côté du lac, elle avait enfoncé dans l'eau des rangées de pieux entre lesquelles chaque soir on tendait des chaînes; du côté de terre, elle s'était flanquée de fortes tours rondes et carrées que reliaient des murs d'enceinte. Dans ces murs, ici crénelés, là couverts de toits abritant les galeries suspendues où veillait le guet, s'enchâssaient de loin en loin des maisons où s'ouvraient des fenêtres grillées. Au-dessus des remparts verdoyaient des bouquets d'arbres, des jardins potagers, des plants de vignes parmi lesquels des granges et des poulaillers prenaient un air campagnard, tandis que plus haut un fouillis de pignons, de tourelles, de clochetons, de clochers, accusaient une vraie ville. On franchissait sur des ponts-levis défendus par des herses des fossés étroits, mais profonds, avant d'atteindre les portes, que protégeaient de grosses tours armées de mâchicoulis; tout cela sentait la poudre. L'intérieur de la ville était rassurant et l'on s'engageait volontiers dans les pittoresques ruelles habitées par des gens de bien. Les maisons, se développant sur des cours et des jardins intérieurs, ne présentaient à la rue qu'une porte, deux étages de croisées, le pignon par-dessus, de côté la tourelle où tournait le *violet*, l'escalier à vis; mais la porte souvent ogivale était surmontée d'un écusson, les fenêtres aux meneaux de plomb offraient parfois des verrières blasonnées, le salon, qu'on appelait « le poêle, » était plafonné en caissons, peint à fresque ou tendu de tapisseries, meublé de bois sculpté, soutenu par des poutres à moulure, décoré de trophées d'armes qui ne restaient pas longtemps au croc : ces chambres de bourgeois ressemblaient à nos ateliers d'artistes. Les halles, vastes portiques couverts, étaient de grands bazars; des boutiques s'éparpillaient dans tous les quartiers : autour de la cathédrale, les débitans de binteloterie dévote; dans les rues nobles, les apothicaires, hommes d'importance et de capacité; ils parlaient latin à leurs apprentis, siégeaient dans les conseils, où ils reçurent plus tard,

l'épée à la main, la tête couverte, l'hommage que leur rendaient, à genoux et désarmés, les gentilshommes du territoire, puis retournaient sans déroger vendre des drogues. Au-dessus des boutiques, nombre d'hôtelleries arboraient sur leurs enseignes des croix, des aigles, des lions, des faucons de toutes couleurs et des titres singuliers. Un homme et son cheval, le premier « dînant de bœuf, de mouton et de poule, » étaient nourris et logés pour dix sous par jour. Les voyageurs affluaient, alléchés par ce tarif et sans doute aussi par les plaisirs de la ville, les jeux de paume, les tavernes toujours peuplées, les spectacles en plein vent auxquels assistaient les premiers magistrats, leur bâton syndical à la main, ou encore par les masques et les parades du carnaval, par les étuves, vrais thermes antiques où l'on était massé, frictionné, parfumé, saigné même à peu de frais, peut-être aussi par « les belles filles, » parquées alors dans une rue qui porte encore leur nom; elles n'en pouvaient sortir que marquées d'un parement rouge à l'épaule droite, et elles étaient soumises à l'autorité d'une supérieure assermentée qu'on appelait la reine du sérail. Rien de plus vivant alors que la petite ville et son grand fleuve, habité lui-même : des maisons, des fabriques bordaient « le pont bâti, » sous le tablier duquel étaient suspendues des caves; d'autres maisons et même des tours construites sur pilotis avaient pris possession du Rhône, et s'y avançaient sur un espace de cent dix-huit pieds; le pont seul supportait huit cents habitans. Les rues étaient à tout le monde; les notaires verbalisaient en plein vent; les femmes richement attifées se mêlaient aux foules, se battaient au besoin dans les émeutes, défendues par le stylet qui retenait leurs cheveux, et les riches ménagères qu'on voyait le matin, debout sur le rebord des fenêtres, nettoyer les vitres au risque de se rompre le cou, s'asseyaient le soir en robe de velours sur des bancs de pierre devant leurs maisons pour recevoir les hommages des promeneurs. Des groupes se formaient ainsi; passaient les musiciens, et les couples tumultueux entraient en danse.

Telle était Genève avant la réforme. Catholique et joyeuse, elle ne ressemblait guère à la cité de Calvin que nous aurons plus tard à parcourir. Cependant elle se sentait déjà menacée et se tenait sur ses gardes; de là ces remparts, ces palissades, ces chaînes qui se tendaient dans les rues, ces escouades de bourgeois qui, au premier signal, sautaient sur leurs armes et s'assemblaient dans leurs quartiers; c'était une ville de guerre dont tous les citoyens, même les prêtres, étaient sans cesse prêts à se battre; telle abbaye s'était transformée en corps militaire dont le capitaine, gardant le titre d'abbé, menait au feu ses « moines, » ou commandait, au bruit des tambours et des fifres, de martiales processions. Pourquoi donc

tant de précautions et de défiances? contre quelles menaces? Contre celles du dehors et celles du dedans. Genève, cité impériale et épiscopale, avait plusieurs maîtres, par conséquent plusieurs ennemis. L'empereur placé trop haut, trop loin surtout, ne la gênait guère; il avait reconnu son indépendance sous la souveraineté d'un évêque électif; mais le pape, cherchant toujours à développer son empire, s'attribuait la faculté de nommer seul cet évêque souverain. Ce dernier, non content de ses prérogatives épiscopales, tâchait, au moyen des foudres qu'il avait en main, d'empiéter sur le temporel. Le plus dangereux ennemi, c'était le duc de Savoie; s'étant arrogé certains droits de justice, ayant installé un *vidomme* à Genève, il avait un pied dans la ville, et aurait voulu l'annexer à son territoire, dont elle était enveloppée de tous côtés. En ce temps-là, les cloches de la cathédrale étaient entendues de plus de Savoyards que de Genevois; mais dans ce petit état il y avait un peuple qui voulait rester libre. Ce peuple, depuis plusieurs siècles, avait su garder ses franchises, la liberté de la commune et de l'individu, l'inviolabilité de la terre et de la maison, l'élection des magistrats, la juridiction criminelle; il était le maître de la cité. Il avait su résister à toutes les usurpations du pouvoir spirituel et du pouvoir séculier; bien plus, il avait tenu bon contre l'envahissement et l'éblouissement de cette chevalerie qui, dans beaucoup d'autres endroits, en Savoie et en Piémont, par le prestige des armes et des aventures, par l'appât des titres nobiliaires, avait abattu l'énergique indépendance des associations communales.

Ainsi Genève au début du xvi^e siècle était une sorte d'état constitutionnel dominé par un évêque, gouverné par le peuple et convoité par un souverain étranger. Le duc de Savoie était alors Charles III, que ses sujets surnommaient le Bon, parce qu'il avait montré à son avènement des qualités aimables et des goûts pacifiques. Il guerroya pourtant malgré lui; deux terribles voisins qu'il n'avait pas la force de séparer, la France et l'empire, se heurtant l'un contre l'autre, risquèrent plus d'une fois de l'écraser; cependant toute sa vie il parut songer à Genève autant qu'à son trône. Il voulait les Genevois pour sujets, et il s'obstina dans cette ambition avec une opiniâtreté de violence et de perfidie qui a soulevé l'indignation de l'histoire. Contre ces attentats, le protecteur naturel des Genevois aurait dû être leur évêque, souverain reconnu, incontesté et menacé lui-même par les prétentions de la maison de Savoie; mais Charles III était parvenu à faire nommer au siège épiscopal de Genève un de ses parens appelé Jean, fils d'un prélat et d'une courtisane; le bâtard devint aussitôt l'âme damnée du duc. Il y eut entre ces deux princes une épouvantable émulation de tyrannie.

L'évêque fit décapiter illégalement les meilleurs patriotes; le duc (entre autres crimes) fit enlever sur ses terres deux pauvres sires, qu'il confessa par la torture; puis, de peur qu'ils n'eussent le courage de rétracter leur confession, on les égorga sans miséricorde; leurs corps, coupés en morceaux, furent expédiés à Genève et à Turin dans des barils scellés des armes du duc, et leurs têtes plantées sur des noyers devant le pont d'Arve.

Contre ces deux ennemis coalisés, le duc et l'évêque, que firent les patriotes genevois? Ils se tournèrent vers les cantons suisses, qui comptaient dans le monde depuis leur furieuse victoire de Morat; Genève tendit les bras du côté de Fribourg et de Berne. Un parti national se forma dans la future cité de Calvin, parti de jeunes gens un peu vifs, tapageurs, indisciplinés, mais intrépides et ne craignant ni les coups ni la mort. Ces bandes joyeuses combattaient de toute façon, souvent par de folles équipées : elles dépendaient les pendus, coupaient les jarrets des mules aristocratiques, aimaient le vacarme, battaient le rappel, s'ameutaient pour rien, attaquaient les maisons, cassaient les vitres, arrêtaient le vidomme, et s'inquiétaient peu des lois; mais elles sauvèrent Genève. C'est à la tête de ces héroïques lurons que nous trouvons les Levrier, les Bertheliet, les Pécolat et le plus admirable de ces chefs, Bezanson Hugues, un caractère antique, homme d'autorité, de sang-froid, de résolution, qui vient d'être remis en lumière par M. Galiffe après trois siècles d'oubli. Quittant sa femme, ses enfans, qu'il confiait à la république, Bezanson était sans cesse en marche; passant les montagnes en toute saison, traqué par des gentilshommes, blessé, malade, il allait toujours; à Berne, à Fribourg, il gagnait des adhérens, persuadait les cœurs, écartait les objections comme il avait écarté les haliebardes. Épuisé par cette vie de périls et de fatigues, il dut s'arrêter à mi-chemin dès sa quarantième année; il avait dépensé tout son bien pour Genève et conquis le nom de père et sauveur de la patrie, titre mérité qui vient de lui être rendu.

C'est aussi dans ce même camp que nous allons trouver le fameux prisonnier de Chillon. François Bonivard était né en 1493 à Seyssel, où vivaient son père et sa mère; les habitans du Bugey le réclament comme Bugiste. Ses parens étaient nobles, de petite noblesse, ne signant point *de* Bonivard; ils occupaient cependant un certain rang à la cour du duc de Savoie, et possédaient plusieurs seigneuries et quelques bénéfices ecclésiastiques. Ces bénéfices, il est vrai, n'appartenaient point à la famille, qui se les transmettait pourtant d'oncle à neveu, grâce au bon vouloir du pape. François Bonivard, fils cadet et destiné à prendre les ordres, mena d'abord longtemps la vie d'écolier. En 1510, son oncle Jean Amé lui donna

le prieuré de Saint-Victor; c'était un cloître de bénédictins fondé en l'an 1000 aux portes de Genève par l'impératrice Adélaïde et englobé depuis lors dans la congrégation de Cluny. Chaque année, le prieuré genevois fournissait à cette abbaye un tribut de truites qui arrivaient souvent gâtées ou n'arrivaient pas du tout; cela fit un jour une grosse affaire, et dès lors le prieuré paya son tribut en espèces. En 1514, à la mort de son oncle, François Bonivard prit possession du couvent, mais ne se fit pas ordonner prêtre; il se contenta de toucher les minces revenus du bénéfice et de gouverner ses neuf moines, qui menaient joyeuse vie; il ne songea nullement à les réformer. Seulement il décida qu'à l'avenir tout nouveau frère admis dans le cloître achèterait un bonnet à chacun des anciens et offrirait à ses frais un banquet de réception. En même temps il s'attacha au pays qu'il habitait, et il en devint un des plus chauds patriotes. Ce dévouement de sa part a lieu de nous étonner.

Il était prieur, et aurait dû se déclarer pour l'église; il appartenait de naissance à la maison de Savoie, qui avait fait du bien à plusieurs de ses aïeux; tous ses intérêts le poussaient à se mettre au service des plus forts. Bonivard malgré tout cela prit parti pour Genève. Le fit-il en haine du duc Charles III, qui lui avait enlevé certains bénéfices, et de l'évêque Jean, qui s'était approprié l'abbaye de Pignerol? On l'a soutenu, mais sans preuves; nous aimons mieux croire qu'il fut sincèrement pour la justice et la liberté. Dès qu'il avait commencé à lire les histoires, c'est lui qui le dit, il avait toujours « mieux aimé l'état d'une chose publique que d'un monarque ou seul prince, singulièrement de ceux qui règnent par succession. » Il se croyait des devoirs envers Genève, et tenait pour le pays de « son domicile, comme aussi le porte tout droit divin et humain. » Il avait d'ailleurs des rapports d'humeur et des relations de plaisir avec ces vaillans compagnons qu'on appelait « les enfans de ville. » Leur chef Berthelier, qui l'avait pris pour parrain d'un de ses fils, lui dit un jour : « Monsieur mon compère, touchez là; pour l'amour de Genève, vous perdrez votre prieuré, et moi la vie. » La prédiction devait s'accomplir de point en point.

Bonivard se montra bon Genevois dès sa dix-septième année. Son oncle Jean-Amé avait acquis trois coulevrines pour la défense d'un de ses châteaux; mais en mourant ce digne prêtre eut des scrupules, et ordonna qu'on refondit ces canons en cloches pour le couvent de Saint-Victor. Cependant, le lendemain de la mort de Jean-Amé, le conseil de Genève, ayant peu d'artillerie, demanda les trois coulevrines, offrant en échange des cloches du même poids. Berthelier, négociateur de l'affaire, fit observer à Bonivard

que par cet arrangement la volonté du défunt serait respectée, car l'église aurait les cloches, et Genève, qui était ville de l'église, aurait les canons. Le nouveau prieur ne trouvait pas cette casuistique irréprochable. Les syndics s'adressèrent alors aux exécuteurs du testament, qui remirent l'artillerie sans trop se faire prier, « de quoi ne fus pas fort marri, » dit Bonivard. Un maître de théologie interrogé déclara que les pièces pouvaient être livrées sans péché ni délit. A dater de cet incident, Bonivard eut pour lui tous les enfans de ville et fut pour eux un de ces alliés qu'on ne néglige pas, car il comptait pour quelque chose. Prieur de Saint-Victor, il avait le pas sur les autres ecclésiastiques et marchait immédiatement après l'évêque; chanoine de Saint-Pierre, il aurait eu voix au chapitre, s'il avait voulu se faire prêtre, ou, comme il disait, entrer *in sacris*; nombre de villages sur les deux rives du Rhône lui appartenaient; parmi ses « serviteurs » figuraient non-seulement des moines, des curés, mais des gentilshommes. Son couvent, quoiqu'en ruine, était un poste important aux portes de la ville; Bonivard aurait pu faire beaucoup de mal en tournant à l'ennemi. Il avait dans son prieuré « autant de juridiction que M. de Savoie à Chambéry; » il y était juge et maître, y tenait prison, y recevait les ambassadeurs du duc, et il exigeait d'eux des lettres de créance. Si les malheureux n'en avaient pas, il les menaçait de les traiter comme espions, puis, quand il leur avait fait peur, les emmenait souper, car il était bon diable. D'autre part, grâce à ses relations avec les enfans de ville, il était toujours « bien accompagné, » précaution nécessaire alors. Un jour le bruit se répandit qu'on l'assassinait dans la maison du sceau (la chancellerie épiscopale); une émeute éclata aussitôt pour le délivrer. Bonivard était jeune, prudent au fond, mais hardi par boutades, « prompt et léger à exécuter quelque œuvre de fait pour rendre service à ses amis. » Lorsqu'un de ses oncles, gentilhomme au service de la Savoie, vint lui offrir une bonne récompense, s'il faisait tomber Levrier dans un guet-apens, Bonivard allégua que ce n'était plus son métier de manier l'épée. « Pour une autre affaire, s'écria l'oncle furieux, vous mettriez la main à l'épée, quelle crainte en puissiez-vous avoir! » Et il jura que cette nuit même il irait prendre Levrier dans son lit. « Avez-vous entrepris cela, mon oncle? Touchez là, dit Bonivard, je vais mettre à part 30 florins de monnaie pour faire demain matin prier Dieu pour votre âme. » Là-dessus il le quitta, et avertit le fils de Levrier, son compagnon d'études. Cela fit encore une émeute; Berthelier et ses hommes allèrent battre leurs tambours devant la maison du gentilhomme épouvanté, qui fit aussitôt seller et brider son cheval. De grand matin, par une porte dérobée, ce piteux agent du duc quitta la ville.

Une autre fois Bonivard tira le patriote Pécolat des griffes de Jean le Bâtard. Le brave prieur entra résolûment dans le parti des *eidgnots*. On nommait ainsi ces partisans des Suisses (*Eidgenossen*, confédérés) qui, pour lutter contre le duc et l'évêque, se faisaient recevoir bourgeois de Fribourg. Ils avaient fondé ou plutôt restauré la confrérie de Saint-George pour résister aux *mammelus* ou *monseigneuristes*, qui tenaient pour les Savoyards. Réunis à table et banquetant chaque dimanche, sous prétexte qu'ils avaient été de longs jours en mélancolie et que le bon temps revenait, ils conspiraient après boire, portaient à leurs chapeaux des plumes de chapon, s'assemblaient « à belles torches, » allumaient des brandons, tapageaient à cœur-joie. Vivent les *eidgnots* ! criaient les enfans. Tout en folâtrant ainsi, la plus grande partie de la ville entra dans la confrérie de Saint-George, et petit à petit quantité de Genevois devinrent bourgeois de Fribourg. Les princes furieux firent ce qu'ils purent pour empêcher cette émigration morale : ils voulaient que Bonivard agit sur Berthelier, le chef du peuple, l'âme des coups de tête et des coups de main. Bonivard répondit nettement que Berthelier était Suisse et resterait Suisse. Nous le voyons dans la même journée témoigner en plein chapitre ses sympathies pour les bourgeois, et le soir s'interposer entre les chanoines, trop dévoués au duc, et le peuple ameuté. Il était influent dans les deux camps, dans l'un par son rang et sa fortune, dans l'autre par ses opinions et ses amitiés. Le duc et l'évêque guettaient ce remuant personnage. A Turin, en 1517, il avait couru des dangers sérieux. Sans les écoliers de cette ville, ses anciens compagnons d'études, qui l'escortèrent pendant six jours, il n'aurait point échappé à la justice de M. de Savoie. Aussi prit-il peur à Genève quand le duc y vint en personne au mois d'avril 1519. Ce fut une terrible visite : les *mammelus* relevèrent le front, et l'évêque Jean le Bâtard devint féroce. « L'on emprisonnait, battait, torturait, faisait décapiter et pendre, en sorte que c'était une pitié. » La tête de Berthelier roula sur l'échafaud aux pieds de l'évêque. Bonivard, toujours prudent, avait gagné le large en se fiant à deux de ses amis, un gentilhomme du pays de Vaud et un certain abbé de Montheron, Brisset, qui se faisait appeler de Laconnay, du nom de son village. Ces deux bons amis lui promirent de le conduire à Montheron en habit de moine, et de là jusqu'à Echallens, qui appartenait à Berne et Fribourg ; mais à Montheron ils le retinrent prisonnier sous bonne garde, lui défendant d'aller plus loin et le menaçant de le faire mourir, s'il ne renonçait pas à son bénéfice en faveur de l'abbé, qui donna 200 florins de pension au gentilhomme. Cette renonciation obtenue, Bonivard fut livré au duc et enfermé d'abord à

Gex, puis à Grolée; son affaire alla au pape, qui la remit aux officiaux de quatre évêchés; ceux-ci la transmirent à l'évêque de Belley, qui appela chez lui le prisonnier, et le retint huit mois encore. Après trois années de détention, Bonivard fut relâché, mais ne regagna point son bénéfice. Le pape, après la mort de l'abbé de Montheron, avait donné Saint-Victor et le reste à un Italien nommé Tornabuoni. La double prédiction de Berthelier était réalisée.

Que fit le pauvre prieur sans prieuré quand il fut libre? On l'ignore; jusqu'en 1527, on ne sait rien de lui, sinon qu'il avait fait l'année précédente un séjour à Berne et des dettes. Pendant cette disparition de Bonivard, l'évêque Jean le Bâtard était mort, laissant la place à Pierre de La Baume, un prélat point mauvais, mais faible. Après quelques nouvelles violences du duc, l'ignoble exécution de Levrier par exemple, le parti savoyard avait fléchi, les *cidgnots* étaient entrés aux conseils, le traité de bourgeoisie était signé avec Fribourg et Berne. Enfin arriva la prise de Rome par le connétable de Bourbon, et ce fut ce dernier événement qui servit le mieux les intérêts de Bonivard. Le pape, on le savait à Genève, était prisonnier, et le bruit se répandait partout qu'il ne restait plus un homme vivant dans la ville éternelle. Beaucoup de gens avaient intérêt à le croire, et allaient demander à l'évêque de Genève les bénéfices rendus vacans par cette prétendue Saint-Barthélemy d'abbés. L'évêque octroyait tout, et pour donner l'exemple avait commencé par s'adjuger à lui-même le prieuré de Saint-Jean, près Genève, qui était à un cardinal. On conseillait à Bonivard d'en faire autant. Tornabuoni, qui habitait Rome, devait avoir été massacré comme les autres. Bonivard n'en croyait rien, il voulut cependant profiter de l'occasion pour rentrer dans son bénéfice, et « y avoir si ferme le pied, » que Tornabuoni ne l'en pût déloger sans peine. « Je ne faisais pas grande conscience, disait-il, de désobéir au pape. » L'ex-prieur se fit donc réintégrer juridiquement par l'évêque, son parent, et par les membres du conseil, ses amis, « au possessoire de son bénéfice. » Il rentra dans Saint-Victor le jour même où l'évêque entra dans le prieuré de Saint-Jean; il y eut des soupers à ce sujet, des réjouissances et même des batailles; on ne s'égayait jamais dans le pays sans se colleter un peu. Ce n'était pas tout pour Bonivard d'avoir reconquis son titre de prieur; il fallait vivre, et à cet effet toucher les revenus de ses terres; or ces terres étaient en grande partie chez M. de Savoie. Il écrivit humblement au duc de le laisser jouir de son bien; mais le duc répondit qu'il ne le pouvait faire de peur d'être excommunié, vu que Tornabuoni était encore en vie.

Que fit alors Bonivard? Ici commence une épopée burlesque qui peint le pays et le temps.

A deux lieues de Genève, devant le village de Cartigny, Bonivard possédait un château sur une hauteur au pied de laquelle rampe le Rhône, grand serpent bleu tacheté de vert, replié plusieurs fois sur lui-même et frottant son dos contre le coteau sablonneux. Limé en dessous, ce coteau s'effondre en poussière dans le fleuve, si bien qu'à la place où fut le château de Bonivard on ne voit plus maintenant qu'un ravin tourmenté, des terrains qui s'éboulent, des falaises qui s'émiettent, criblées de trous où les hirondelles font leurs nids, puis des roches fantasques formant comme un glacier de sable durci, hérissé d'arêtes et d'aiguilles. De l'autre côté du Rhône, au-delà d'un plateau peuplé de villages et de touffes d'arbres, le long mur noir du Jura s'amollit à l'aube, rougit dans les brumes, et fuit au loin pour donner de l'espace à la plaine, qui se déroule en larges ondulations jusqu'aux premières houles des Alpes à l'extrême horizon. Bonivard voyait tout cela de sa propriété, qu'il tenait à garder, bien que ce fût « un château de plaisance et non de forteresse. » Il y mit donc un Fribourgeois, nommé Guillaume Castes, auquel il avait affermé ses terres, et s'assura ainsi la protection de Fribourg. En même temps il fit valoir devant le conseil général de Genève l'importance du prieuré de Saint-Victor, le danger d'abandonner cette position à quelque partisan du duc; il obtint enfin que la ville prît pour lui fait et cause, à main armée, s'il le fallait. Tornabuoni était à Chambéry, soutenu par le duc, et commença même à retirer les dîmes. Bonivard fit crier dans ses terres que nul n'osât y exécuter les ordres du pape et du duc, sous peine d'être pendu et étranglé, et recouvra tout ce qu'il put « à la barbe du duc et du pape. »

Cartigny pourtant ne devait pas appartenir longtemps à Bonivard. Un jour, le capitaine fribourgeois qu'il y avait placé, Guillaume Castes, envoya çà et là ses compagnons et partit à cheval du château, n'y laissant qu'une femme. Sa conduite en tout cela n'est pas très claire; ce qui est certain, c'est que, dès qu'il eut le dos tourné, les gens du duc s'emparèrent de la résidence. Bonivard alors afferma Cartigny à un homme sur lequel il croyait pouvoir compter. Cet homme se nommait Bischelbach, était boucher, et avait été magistrat à Berne; mais il s'était exilé de son pays par dévouement au catholicisme. Berne en effet (février 1528) venait d'embrasser la réforme, qui forçait les hommes mariés de quitter leurs concubines; cette tyrannie déplut à Bischelbach, qui s'en vint à Genève avec une douzaine de compagnons, offrant à la ville en cas de péril trois ou quatre mille Bernois pour la défendre. « En vérité,

pensait Bonivard, ce n'étaient que rats qui venaient à Genève pour y décroître le grenier et la cave, mais quoi? En les refusant, d'amis ils fussent devenus ennemis et eussent pu porter beaucoup plus de dommages comme ennemis que de profit comme amis; on leur fit donc bon accueil, et on leur livra maison, blé, chair, vin, bois, bref tout ce qui était nécessaire. » Bonivard lui-même arrenta son bénéfice à Bischelbach et à un chanoine nommé Vuilliaumin (Guillimann), qui fuyait Berne également pour cause de religion. Au mois de mai, — c'était le moment où l'on percevait les dîmes, — Bischelbach voulut se rendre à Cartigny, mais n'y voulut pas aller sans Bonivard, qui débuta par refuser net, confessant qu'il avait peur. Il fallut, pour le décider, de vives instances et de bonnes raisons. On pouvait emmener de Genève quelques compagnons armés de haquebutes; il y avait près du village un bois dans lequel on pourrait se retirer en cas de charge trop forte, et la retraite serait facile, le pays étant tout plat. Bonivard prit donc courage et sortit un matin (le dimanche 24 mai) de la ville avec un prêtre et le chanoine bernois, qui était vaillamment monté sur une mule; tous trois portaient des armes sous leurs robes. Hors des portes, à Plainpalais, Bischelbach les attendait avec quatre ou cinq chevaux. « Et vos gens de pied? demanda le prieur. — Nous en trouverons assez, répondit en riant le boucher de Berne. — Je ne partirai pas, si je ne suis mieux escorté. — Je vais les envoyer querre (quérir) pendant que vous entendrez la messe. » Bonivard entra dans l'église, et se recommanda chaudement à Dieu, c'est lui qui le déclare, car il avait de « terribles doutes » malgré l'assurance de ses gens qu'ils vivraient et mourraient avec lui.

La messe entendue, la petite troupe se mit en marche, les gens de pied allant devant et derrière, un peu éloignés les uns des autres, afin de n'être pas remarqués. Ils arrivèrent ainsi à deux portées d'arbalète du château. Chemin faisant, l'un d'entre eux s'était emparé d'un cheval qu'on menait boire. Ils se trouvèrent devant l'église du village au moment où les habitans sortaient de la messe; parmi ceux-ci se trouvait un des gentilhommes du parti de Savoie, Jean de Grenant. Après un entretien entre Bischelbach et ce gentilhomme, il fut convenu qu'on enverrait au château l'un des Bernois, nommé Thibaut (Diebolt), sur quoi la troupe alla dîner, car Bischelbach, en homme de précaution, avait songé aux vivres; l'hôtelier était du reste à Bonivard. Aux premiers coups de dent, les convives entendirent deux coups de feu; ils sautèrent sur leurs armes. On venait de tirer du château sur le Bernois Thibaut, qu'ils y avaient envoyé. Bischelbach partit à cheval comme un trait et disparut; ce fut Bonivard qui rallia la troupe et qui commanda la

marche; il ne s'en tira pas trop mal, et mit même l'épée à la main contre Jean de Grenant, qui dut se rendre; puis il fit enlever par des paysans, sur lesquels on n'osait tirer du château, le corps du pauvre Thibaut, qui était encore en vie; on le hissa comme on put sur une monture, et l'on s'en revint sans autre fait d'armes, le prisonnier attaché derrière le prêtre, les gens de pied marchant le long du bois, les gens de cheval trottant sur le grand chemin. Dans le bourg de Bernex, le blessé voulut boire, il fallut le descendre à toute force, et, comme la foule commençait à s'amasser, on laissa là « le navré presque mort, » car ces guerriers n'entendaient pas se mettre en danger pour un cadavre. On n'était pas plus tôt rentré à Genève et Bonivard était à peine installé à table (il n'oubliait jamais ce détail), que MM. du conseil le firent prévenir de s'armer de nouveau. Les Genevois « enrageaient de sortir » pour courir au secours de Thibaut. Malheureusement on apprit que les ennemis avaient pris et achevé le moribond. Bischelbach déclara qu'il était inutile de le venger, et Bonivard alla probablement se remettre à table.

L'histoire n'est pas finie. La même année (1528), Cartigny revint au pouvoir de Bonivard, mais fut repris par Pontverre, le chef des « gentilshommes de la Cuiller. » Qu'était-ce donc que ces gentilshommes? De hardis partisans de M. de Savoie auxquels on servit un jour à table un plat de riz bien cuit et bien épais, qu'on appelle *papet* dans le pays, et de grandes cuillers. Ils dirent alors après boire: « Nous mangerons Genève à *la cuiller*, » et chacun d'eux, suspendant cette arme à son cou, la prit pour marque, d'où le nom de la confrérie. Ils gagnèrent des adhérens, firent bande à part, eurent des lois, des statuts, et s'assemblèrent à Gaillard, un bourg aujourd'hui français, à une lieue de Genève, pour couper les vivres aux Genevois. Hardis routiers, ils allaient sur tous les grands chemins fourrageant et pillant, effrayant surtout les bourgeois, qu'ils empêchaient de sortir, ils tentaient les expéditions les plus folles; ils eurent l'idée de prendre le couvent de Saint-Victor. Un des moines était pour eux; c'était un garçon de bonne maison qui mangeait son blé en herbe, et, quand il n'avait plus rien, allait battre monnaie ou, comme dit Bonivard, « puiser son eau bénite » auprès de sa famille, qui habitait Gaillard. Là il voyait naturellement les gentilshommes de la Cuiller. On le sut à Genève, où le bruit se répandit que Saint-Victor était menacé, même envahi par ces malandrins, que plusieurs d'entre eux étaient déjà cachés dans le couvent, d'où ils entreraient comme chez eux dans la ville. Un soir donc, Bonivard, qui ne se doutait de rien, venait de souper, quand le syndic Bezanson et le procureur fiscal, entrant tout à coup, lui dirent de prendre sa robe et de les suivre à la maison de ville, où il trouva

« plus de quatre cents personnes en armes qui commencèrent tous à crier que mes moines menaient des trahisons et qu'en fisse justice, autrement ils la feraient eux-mêmes. » Le peuple et Bonivard se rendirent à Saint-Victor pour prendre les moines. On enveloppa le couvent de tous côtés, tandis que le prieur y montait avec une douzaine de compagnons « par une porte dérochée (écroulée). » Il surprit ses moines dans une chambre où les uns jouaient, les autres regardaient jouer. Ces joyeux frères ne furent point effrayés de le voir tomber ainsi « extra-heure » au milieu d'eux; ils continuèrent tranquillement leur partie. Quand Bonivard ordonna qu'on les fit prisonniers, l'un des joueurs en se levant dit à un autre : « Souvenez-vous que vous me devez sept deniers. » La prison du couvent n'étant pas sûre, on enferma les détenus à l'hôtel de ville, puis à l'évêché; mais Bonivard fit déclarer que c'était par nécessité, et que sa juridiction n'en serait pas amoindrie. Il demanda en outre que les moines fussent bien traités. Ils le furent si bien que peu après, quand on les relâcha tous, les trouvant innocens et inoffensifs, l'un d'eux maugréa contre ceux qui lui ouvraient la porte. « Je faisais bonne chère céans, dit-il, et maintenant je mourrai de faim. »

Cependant les gentilshommes de la Cuiller continuaient leur petite guerre. Leur chef, Pontverre, un Fra-Diavolo de haut bord, se multipliait pour inquiéter les Genevois. Bonivard possédait un pré au-delà du pont d'Arve; au temps de la récolte, n'ayant pas assez de chariots pour ramener ses foins, il en laissa une partie sur place; Pontverre avec ses hommes vint s'en emparer le soir, et, du pont, insultait et défiait les gens du prieur. Les deux partis tirèrent les uns sur les autres « à belles haquebutes, » et le cheval de Pontverre fut, dit-on, tué sous lui. Bonivard, informé de l'escarmouche, sortit de la ville au secours de ses gens. Pontverre fit semblant d'avoir peur et recula d'un trait d'arbalète pour engager le prieur à passer le pont; mais celui-ci se garda d'en rien faire. Des incidens pareils se répétaient tous les jours. Ce Pontverre finit mal. Voulant traverser Genève à la brune, « à l'heure du souper, » dit Bonivard, qui estimait cette heure-là, il fit baisser la chaîne et ouvrir la porte; reconnu sur le pont, enveloppé, poursuivi jusque dans une maison, où il se débattit comme un lion, il finit par succomber criblé de blessures. Ce fut grand dommage, « car c'était un vertueux chevalier, excepté qu'il était si querelleux. » Sa mort n'arrêta point les équipées de la confrérie.

Enfin une trêve fut conclue entre les Savoisiens et les Genevois, et à la suite de cette trêve Bonivard reçut l'ordre de ne plus courir, pour toucher ses revenus, sur les terres du duc. Comme il ne pou-

vait vivre qu'au moyen de ces incursions, la ville lui fit une pension bien maigre, si maigre même qu'elle suffisait à peine à le nourrir, lui et son page, « ce de quoi me contentais, dit-il, voyant que la ville ne pouvait faire mieux. » Il se plaignait toutefois à des gens du conseil qui avaient pitié de lui et qui auraient bien voulu qu'il fit sa paix avec le duc, pourvu que ce ne fût pas au désavantage de Genève. Bonivard avait annexé son bénéfice à l'hôpital de cette ville; d'autre part Tornabuoni l'avait annexé à la chapelle du Saint-Suaire de Chambéry. Il fallait une bonne fois arranger cette affaire. A cet effet, Bonivard fit une sottise : il demanda au duc un sauf-conduit pour aller voir sa mère, « qui était ancienne et malade à Seyssel. » Le sauf-conduit obtenu (1530), Bonivard se mit en route malgré le conseil de ses amis; il n'avait pas vu sa mère depuis cinq ans, et « l'affection le transportait. » Il partit en secret et tout seul, craignant les mauvaises rencontres; ce départ ressemblait malheureusement à une désertion. Un homme qui convoitait le bénéfice de Bonivard souleva contre lui MM. de Genève, l'accusant d'être allé vendre leurs secrets au duc. On voit la situation du malheureux prieur « entre deux selles, » n'osant plus retourner à Genève et osant encore moins rester à Seyssel, où sa famille l'avait reçu avec plus de frayeur que de plaisir. Il obtint pourtant la prolongation de son sauf-conduit, et rôda quelque temps de ville en ville en Savoie et dans le pays de Vaud; il essaya de négocier avec l'évêque de Lausanne la cession de son bénéfice pour une pension de 400 livres, non sans avoir obtenu l'assentiment de ses amis de Genève. Un jour enfin, comme il se rendait sans défiance à Lausanne, il tomba dans une embuscade. Le capitaine du château de Chillon, sortant d'un bois à l'improviste avec une quinzaine de compagnons, se rendit maître de sa personne. « Je chevauchais lors une mule, dit Bonivard, et mon guide un puissant cortaut (courtaud); je lui dis : Pique, pique! Mon guide, au lieu de piquer avant, tourne son cheval et me saute sus, et, avec un coutel qu'il avait tout prêt, me coupa la ceinture de mon épée, et sur ce, ces honnêtes gens arrivèrent sur moi et me firent prisonnier de la part de monseigneur (le duc). Et quelque sauf-conduit que leur *montrisse*, me menèrent lié et *guerroté* à Chillon, où je demeurai non plus longuement que six ans, jusque Dieu, par les mains de MM. de Berne accompagnés de ceux de Genève, me délivra des mains de ces honnêtes gens. Et voilà ma seconde passion. »

Tâchons maintenant de résumer tous ces traits. La confusion de droits, d'intérêts, de juridictions, de puissances qui se heurtaient à Genève, le conflit entre le duc et l'évêque, entre le sacerdoce et l'empire, leur alliance contre la commune et le peuple, l'impuis-

sance du pouvoir civil, la nécessité pour chacun de penser à soi, de se faire justice, les associations se formant dans l'état, hors de lui, souvent contre lui, les partis soulevés et armés jusqu'aux dents, la ville à la merci des chefs de faction, les campagnes envahies et occupées par des malfaiteurs de bonnes familles, les bénéfices octroyés par l'église, à laquelle ils n'appartenaient pas, et possédés par deux prieurs qui se les disputaient à coups d'arquebuse; puis les trahisons, les guet-apens, les violences sans nom, la torture en permanence, l'échafaud relevé à chaque instant; enfin l'anarchie partout et déjà dans les consciences, la corruption presque universelle du clergé, de Rome à Genève et de Genève à Saint-Victor, appelant à grands cris la réforme, non comme une épuration de croyances (c'est le petit côté de ce grand mouvement), mais comme une révolution morale : — voilà le tableau que nous a présenté jusqu'ici l'histoire de Genève étudiée dans la vie et dans les livres de Bonivard. N'y a-t-il pas là, sur un théâtre restreint, toutes les tempêtes du xvi^e siècle?

II.

Un des récents historiens de la réformation, M. Merle d'Aubigné, a rendu cet arrêt un peu sévère : « la dernière partie de la vie de Bonivard fut aussi triste que la première avait été brillante; il eût mieux valu pour son nom qu'il eût été mis à mort dans les souterrains de Chillon. » Qu'il nous soit permis de révoquer une pareille sentence. Si le capitaine du château s'était montré aussi méchant que le voudrait M. Merle, nous aurions perdu la meilleure ou du moins la plus durable partie de Bonivard, l'écrivain. Ce fut en effet à dater de sa « seconde passion » que le prieur prit la plume. Les deux premières années de sa captivité furent assez douces; le capitaine de Beaufort traita son captif honnêtement, le mit dans une chambre et lui tint compagnie : ces deux joyeux sires se racontaient des histoires et s'amusaient ensemble pour tuer le temps. Par malheur, M. de Savoie vint à Chillon, et « ne sais, dit Bonivard, si pour le commandement du duc ou de son propre mouvement, Beaufort me fourra en *unes croctes* desquelles le fond était plus bas que le lac sur lequel Chillon était situé, et avais si bon loisir de me promener, que je empreignis un chemin en la roche qui était le pavement de céans, comme si on l'eût fait avec un martel. » En se promenant ainsi, Bonivard composait « tant en latin qu'en français beaucoup de menues pensées et ballades. » Voilà tout ce qu'on sait de la captivité du prieur. L'épisode de ses deux frères qui moururent auprès de lui dans le cachot est sorti de l'imagina-

tion de Byron. Les autres incidens du poème anglais sont de pures inventions, moins que des légendes.

Nous avons suivi Bonivard jusqu'à son second emprisonnement, c'est-à-dire jusqu'à la fin de sa vie active. Désormais il ne sera plus rien, pas même prieur. Délivré en 1536, lors de la prise de Chillon, il fut ramené à Genève en triomphe; ce triomphe devait être court. Pendant sa captivité, — intervalle qui coupe en deux non-seulement la vie de Bonivard, mais aussi l'histoire de Genève au xvi^e siècle, — une grande révolution s'était accomplie : la ville épiscopale était devenue la cité de Calvin. Elle s'était affranchie, puis réformée : plus de duc ni d'évêque, mais plus de bénéfices ni de couvens ! Saint-Victor était détruit depuis le jour où les Genevois, pour se défendre, avaient eu le courage cruel de renverser leurs faubourgs. Les moines et, dit-on, leurs concubines avaient aidé à la démolition. Les martyrs sont exigeans; Bonivard espérait beaucoup de Genève, pour laquelle il avait souffert; il n'obtint de la ville appauvrie que la bourgeoisie, un siège au conseil des deux cents, un logis « pour sa vie et pour celle de ses enfans mâles légitimes, » enfin deux cents écus de pension, à la condition pourtant qu'il vécût à Genève, car il aimait à « lever le pied; » on exigeait de plus qu'il vécût honnêtement, et on ne lui permit pas d'avoir dans sa maison une servante trop jeune. Ces choses-là regardaient les magistrats du pays. Bonivard, mécontent, réclama auprès de MM. de Berne, qui ne demandaient pas mieux que d'intervenir; MM. de Genève, irrités de cette démarche, décidèrent de punir l'ancien prieur; celui-ci de son côté envoya sa démission de bourgeois, déclarant qu'il se réservait tous les droits qu'il pouvait avoir dans Genève ou sur son territoire. Cette déclaration fut assez mal reçue; on écrivit sur l'enveloppe le mot de *stultus*, et l'on appelait Bonivard monsieur *sans* Saint-Victor. L'ex-prieur, tenant bon, intima l'ordre à ses anciens sujets de ne donner d'argent qu'à lui seul; enfin, grâce à Berne, il finit par obtenir, outre sa maison et sa pension, portée à 140 écus d'or, 800 écus pour payer ses dettes, car il s'était habitué à bien vivre, et la prison ne l'avait pas corrigé; la prison ne corrige personne.

A dater de cet arrangement, il vécut en paix avec Genève, bien traité par « la seigneurie, » qui lui avançait de l'argent, le soignait malade, le logeait dans de belles maisons, l'aidait dans ses acquisitions, rachetait les livres qu'il avait mis en gage, lui donna même une chambre chauffée, ce qui était un grand luxe en ce temps-là. Il vieillit ainsi entre deux anciens serviteurs, et mourut en 1570, âgé de soixante-dix-sept ans, ne laissant guère que des dettes et des livres qui, légués à la ville, commencèrent la bibliothèque pu-

blique de Genève. Il n'eut pas d'enfans, bien qu'il eût épousé quatre femmes dans les trente dernières années de sa vie; la première, Catherine Baumgartner, était de Berne; la deuxième, Jeanne Darmais, veuve d'un syndic, quitta plusieurs fois Bonivard pour courir les champs; il dut souvent déposer contre elle au consistoire, tribunal moral qui faisait la police de la vie privée. Les registres de cette compagnie nous ont été conservés; on y voit comparaître à chaque instant les deux conjoints, la femme se plaignant d'être battue, le mari, « avec paroles prolixes, » d'être délaissé; cela dura huit ans. Débarrassé de cette veuve, Bonivard en épousa une autre qui avait un fils et qui ne vécut guère. Enfin, le 27 août 1562, il fut encore cité devant le consistoire pour rendre compte de ses relations avec une nonnain, Catherine de Courtavone ou de Courtarvel. Il l'avait, disait-on, recueillie chez lui; or nul n'avait le droit de cohabiter avec une femme. Le galant prier, qui marchait alors sur ses soixante-dix ans, avait, à ce qu'il paraît, adressé à cette Catherine des vers, et lui avait demandé sa main. Il ne voulait plus maintenant donner suite à ces pourparlers, désirant d'abord consulter ses parens. Le consistoire décida que les vers constituaient une promesse de mariage, mais que Bonivard avait bien pu se réserver le droit de consulter ses parens. Il renvoya donc les parties devant les magistrats, qui devaient déférer le serment à l'ex-prier. S'il jurait ne s'être engagé qu'avec des réserves, il serait libéré de ses promesses, et puni seulement de sa légèreté, non par la prison à cause de son âge, mais en assistant d'autorité de justice aux prêches des dimanches et des mercredis. Si au contraire Bonivard a contracté un engagement formel, « il devra être puni d'autant plus étroitement qu'il n'est capable à contracter mariage, car même il l'a confessé, disant que sa chair est morte en lui, et ne désirait prendre cette femme sinon comme sœur, attendu son esprit. » Catherine de Courtavone, que Bonivard épousa le 21 septembre 1562, devait avoir en effet un esprit cultivé, puisque son vieux mari lui dédia son traité de l'*Amartigénée*, sur l'origine du péché, et reçut d'elle en retour les philippiques de Démosthène en grec (1). Ce roman tardif devait mal finir; l'ex-religieuse, accusée de relations trop tendres avec un moine défroqué que Bonivard avait pris à son service, fut mise à la torture avec son amant; tous deux confessèrent leur crime, et durent l'expié comme l'exigeait la férocité des nouvelles lois: le moine eut la tête tranchée, et la quatrième femme de Bonivard, cousue en un sac, fut jetée dans le Rhône.

(1) Ce livre vient d'être retrouvé par M. Philippe Plan à la bibliothèque de Genève.

Où est la ville si gaie que nous décrivions au commencement de cette étude? Genève est maintenant austère, ennuyée, enfermée dans ses murailles, dépouillée de ses faubourgs. Plus d'images ni de sculptures dans les temples, tout cela est effacé, renversé; les ornemens des maisons, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, sont défendus, les peintres ont été chassés de la ville, les statues mêmes des mausolées sont grillées ou détruites, car elles pourraient être adorées comme des images de saints; des tombes de pierre on fait maintenant des lavoirs, les bois d'un autel ont été utilisés pour la construction d'un échafaud. Les « belles filles » sont prosrites, les tavernes fermées et remplacées par des « abbayes, » cabarets officiels où les bourgeois ne peuvent s'attabler qu'à heure fixe sous l'inspection des magistrats. Les hôtelleries ont été interdites aux gens de la ville, les hôteliers astreints à surveiller le voyageur, à le dépouiller de son épée, à l'empêcher de sortir après souper, à faire la prière avant le repas, à ne servir aux paysans que le vin rouge du pays, à savoir enfin (on se croirait à Naples sous Ferdinand II) « ce que les étrangers vont faisant, » et à le rapporter à la police.

Défense de danser et même de voir danser, de chanter « chansons lugubres et vaines, » de jouer de la vielle aux noces; on n'entend plus pour toute musique que les lentes psalmodies du temple alternant avec le fredon du trompette qui, du haut du clocher, guette l'ennemi. Défense de manger plus de deux mets à dîner, de porter des dentelles ou des bijoux, des cheveux pendans, des culottes bouffantes. Défense de prier en latin, de dire *Ave Maria* ou même : *anima fidelium requiescant in pace* : c'est « chose horrible et détestable. » Défense de représenter des pièces de théâtre et de lire Rabelais. Que des femmes s'avisent de patiner, qu'un homme à la fin du prêche réclame à son voisin de l'argent prêté, et que le voisin malgré la majesté du lieu paie la somme, qu'une dévote contemple le prédicateur avec des regards trop doux, qu'un garçon, voyant passer une femme, parie que c'est la plus belle de Genève, qu'un étranger (fût-ce Clément Marot) joue une partie de trictrac, qu'un hôtelier prenne pour enseigne « à l'Ange », — tous ces délinquans sont cités devant le consistoire, qui les admoneste et souvent les prive de la cène. S'ils refusent de comparaître, ils iront en prison. Le consistoire entre partout, voit tout, sait tout, il connaît ceux qui ne vont point à l'église et les y mène de force, il n'ignore aucun secret d'alcôve, et régleme les devoirs conjugaux. Il note les dates des mariages; que le premier enfant naisse trop tôt, le père et la mère convaincus de tendresses impatientes sont excommuniés, quand ils ne sont qu'excommuniés. Un homme est reconnu « inhabile et incapable d'être marié; » son mariage est rompu, même sans plainte

de la femme. Des filles s'ébattent innocemment à l'heure du catéchisme, elles seront fouettées. Un paysan possède une vache nommée Rebecca, il est appelé devant les juges, et il a beau protester que ses enfans la nomment ainsi parce qu'elle a les cornes *rabouchées* (repliées), il reçoit une admonition sévère, il a offensé Dieu. Nous trouvons tous ces traits dans les *Registres du Consistoire*, et nous choisissons les moins rudes. Un homme seul, Calvin, s'était emparé de ce peuple joyeux, raisonneur, indiscipliné; il le tenait dans sa main et le forçait d'obéir. Sans être magistrat ni même citoyen (il ne le devint qu'aux dernières années de sa vie), sans mandat officiel ni titre reconnu, sans autre autorité que celle de son nom et d'une volonté inflexible, il commandait aux consciences, il gouvernait les maisons, il s'imposait, avec une foule de réfugiés accourus de toutes parts, à un peuple qui n'a jamais aimé les étrangers ni les maîtres; il heurtait enfin de parti-pris les coutumes, les traditions, les susceptibilités, les résistances nationales, et il les brisait. Il avait contre lui « les libertins, » c'est-à-dire l'ancien parti de Berthelier et de Bezanson Hugues, les compagnons ou les successeurs de ces patriotes qui avaient affranchi Genève et commencé la réforme, les chefs aimés du peuple, les anciennes familles du pays, Genève en un mot, car tout cela c'était Genève, révoltée à la fois de cette invasion de « Français » et de cette tyrannie morale. Calvin n'en tint compte; il détruisit Genève pour la refaire à son image, et cette reconstruction improvisée tient encore; il existe une « cité de Calvin. »

Dans cette guerre à outrance, de quel côté trouverons-nous Bonivard? Il était l'ami des patriotes, le parrain d'un de leurs chefs; il avait combattu avec eux, il aimait le plaisir, et n'était réformé qu'en haine des papes; il n'admettait point les dogmes un peu cruels de la nouvelle religion. Bien plus la police du consistoire le gênait; il était cité à chaque instant devant ce tribunal pour ses fredaines, ses querelles de ménage et ses façons de parler; on lui reprochait de ne point aller au prêche ni à la cène, et quand il tâchait de s'excuser sur son grand âge, on lui disait : « Vous vous êtes bien fait transporter sous le portique de l'hôtel de ville pour regarder des images. » On le grondait même à cause du bouquet qu'il portait sur l'oreille, « ce qui lui sied mal, disent les registres, à lui qui est vieil. » Excédé par ces tracasseries, il écrivit un jour ou signa du moins une chanson sur Calvin. On l'excommuniait à chaque instant, et il ne s'en affligeait guère. Calvin ne l'aimait pas, ou du moins le dédaignait un peu, le négligeait; il ne l'a nommé qu'une fois dans la volumineuse correspondance que publie avec tant de soin M. Herminjard; encore cette mention est-elle une

raillerie. Eh bien ! Bonivard se déclara contre les libertins, qu'il attaqua rudement dans ses pamphlets. Comment expliquer cette invraisemblance ? Fut-il payé, comme on l'a dit, pour calomnier les vaincus ? mais les vainqueurs empêchèrent la publication et même la divulgation des écrits de Bonivard, qui ont été tenus sous le boisseau jusqu'à nos jours ; ces écrits ne plaisaient donc point aux calvinistes. Ne vaut-il pas mieux croire que l'ex-prieur, homme de tact et de sens, voyait juste et présentait auquel des deux partis appartiendrait l'avenir ? Dans sa jeunesse, il avait combattu malgré ses intérêts contre la Genève des ducs et des évêques ; dans son âge mûr, malgré ses sympathies, il combattit contre la Genève des libertins, qui ne pouvait durer. Si ces anciens partis eussent triomphé, leur république aurait-elle tenu devant les armes de ses voisins, les séductions de François de Sales ? Fortement retrempee au contraire par la discipline calviniste, cette république est devenue la cité d'une idée, le foyer d'une lumière qui a brillé trois siècles, et qui pâlit aujourd'hui, mais ne s'éteint pas. Rappelons-nous ce témoignage éclatant et mérité de M. Michelet : « Genève, cet étonnant asile entre trois nations, dura par sa force morale. Point de territoire, point d'armée ; rien pour l'espace, le temps ni la matière, la cité de l'esprit, bâtie de stoïcisme sur le roc de la prédestination... A tout peuple en péril, Sparte pour armée envoyait un Spartiate ; il en fut ainsi de Genève. A l'Angleterre elle donna Pierre Martyr, Knox à l'Écosse, Marnix aux Pays-Bas : trois hommes et trois révolutions... S'il faut quelque part en Europe du sang et des supplices, un homme pour brûler ou rouer, cet homme est à Genève, prêt et dispos, qui part en remerciant Dieu et lui chantant ses psaumes. »

Bonivard fut donc le chroniqueur officiel de la réforme triomphante ; ses études et sa réputation le désignaient pour un pareil travail. Il avait appris le latin à Pignerol, l'allemand et le droit à Fribourg en Brisgau sous le professeur Ulric Zasius. Plus tard, à Strasbourg et à Turin, il s'était encore assis sur les bancs de l'école. Dès sa vingtième année, il s'était attribué le grade « de poète lauréat. » A quel titre ? On l'ignore, car il faisait les vers assez mal, comme la plupart des prosateurs de son temps, il était gêné par la mesure et la rime. Enfin en 1518 un voyage à Rome lui avait singulièrement émancipé l'esprit. *Roma veduta, fede perduta*, disait un ancien proverbe que M. de Chateaubriand lui-même a trouvé vrai de nos jours ; que devait-ce donc être au xvi^e siècle ? Aussi Bonivard ne se contenta point d'embrasser la réforme, il la défendit avec sa plume, ou plutôt il prit l'offensive et attaqua résolument, à Rome et partout, les ennemis du soulèvement religieux. Ce fut

l'œuvre de la seconde moitié de sa vie. Il débuta par des travaux historiques. Les conseils le désignèrent en 1542 pour continuer la chronique de Genève, commencée par Porral. Afin de se préparer à ce travail, il traduisit d'abord en 1543 le traité de Postel sur les magistrats d'Athènes et les chroniques suisses de Stumpf; il se fit acheter beaucoup de livres et obtint pour secrétaire Antoine Fromment, écrivain lui-même très naïf et très violent, qui tombait à bras raccourcis avec un bon gros rire bien bruyant sur ses ennemis les papistes. Le manuscrit des *Chroniques de Genève* de François Bonivard, copié de la main de Fromment, fut remis au conseil en 1551 (1); mais Calvin n'en permit pas l'impression. Il y trouva des passages qui auraient pu offenser MM. de Fribourg et de Berne, et il censura le style, qu'il déclara grossier. Bonivard dut baisser la tête, mais ne brisa point sa plume; cinq ans après, il écrivit son fameux pamphlet sur les libertins, l'*Advis et Devis de l'ancienne et nouvelle police*. Cette diatribe lui fut si peu commandée qu'il demanda au contraire de l'écrire, et sollicita la communication de quelques notes. Certes ce libelle est d'une injustice maladroite, et nous intéresse aux gens qu'il voudrait foudroyer. Bonivard ne passera jamais pour un chroniqueur véridique : il était homme de parti et homme d'église, trop passionné et trop convaincu pour voir les âmes telles qu'elles étaient, les choses telles qu'elles se passaient. Les écrivains de ce genre, pensant posséder la vérité, ne la cherchent point, ne s'inquiètent pas des faits, croient ceux qui leur vont, rejettent les autres ou les changent. On aurait tort de les appeler menteurs, car il n'est pas besoin de mauvaise foi pour dire le faux, le parti-pris suffit. D'ailleurs Bonivard se distingue des autres par beaucoup de sens et de réflexion; il cherche le trait et la couleur justes; il les trouve parfois malgré ses emportemens. Il a de la critique ou du moins il ose douter; il n'aime pas le merveilleux, le légendaire, il est homme de jugement; il a de plus des qualités de peintre. Ses personnages ne posent point, il les rend possibles; ce ne sont pas des anges ni des diables, ce sont des hommes, un peu grimaçans quelquefois, mais en chair et en os : il fait des

(1) Voici la liste des ouvrages de Bonivard qui nous sont parvenus : la traduction des *Chroniques des Liges* de Stumpf, écrite en 1549. Une partie de cette traduction, l'*Histoire des quatre Jacopins de Berne* a été publiée en 1867; — les *Chroniques de Genève*, achevées en 1551, publiées pour la première fois en 1831, rééditées en 1867; — *Advis et Devis de l'ancienne et nouvelle police*, écrit en 1556, publié pour la première fois en 1847, réédité en 1865; — *De Noblesse et de ses offices et degrés*, achevé après 1560, publié en 1865; — *Advis et Devis de la Source de l'Idolâtrie*, etc., achevé en 1562, publié en 1856; — *l'Amartigénée*, achevé en 1562, publié en 1865; — *l'Advis et Devis des Langues*, achevé en 1563, publié pour la première fois en 1849 dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, réédité en 1865.

caricatures, il ne fait pas d'académies; les portraits sont outrés, mais ressemblans. Voyez son Léon X, par exemple, « savant en lettres grecques et latines, et davantage bon musicien, en laquelle art il se délectait démesurément. A la reste, bel personnage de corps, mais de visage fort laid et difforme, car il l'avait gros plutôt en enflure que par chair ni graisse, et d'un œil ne voyait goutte, de l'autre bien peu, sinon par le bénéfice d'une lunette de béryl, appelée en italien un ochial; mais avec iceluy, il y voyait plus loin que homme de sa cour... » Le portrait peint par Raphaël idéalise un peu ce croquis; il ne le dément pas.

Dans son *Advis et Devs de la Source de l'idolâtrie*, Bonivard raconte l'histoire des onze papes (d'Alexandre VI à PieI V) qui occupèrent le saint-siège de son vivant. Tous sont plus ou moins rudement traités par l'acérbe hérétique, qui ne fut cependant pas beaucoup plus doux avec les chefs de sa religion. Il écrivit sur les « difformes réformateurs » un traité qui ne dut pas enchanter les calvinistes. Ce traité débute ainsi : « Nous avons dit par ci-devant beaucoup de maux des papes et des leurs; mais quel bien pourrions-nous dire des nôtres?... Ce monde est fait à dos d'âne; si un fardeau penche d'un côté et vous le voulez redresser et le mettre au milieu, il n'y demeurera guères, mais penchera de l'autre. Aussi Cicéron en la guerre citoyenne entre Pompée et César, requis d'un chacun côté disait : *Quem fugiam scio, ad quem nescio.* » Partant de là, il se lance le fouet à la main sur tous les princes allemands, sur l'Anglais Henri VIII et sur beaucoup d'autres. « Nous crions contre les papistes, dit-il, et faisons pis qu'eux : princes et peuples sont débordés. » En 1536, l'année même où il sortit de Chillon, il fut appelé avec Farel, le fougueux apôtre de la réformation, à une sorte de conférence avec les prêtres et les campagnards encore attachés à l'ancien culte. Il fut signifié à ceux-ci qu'ils eussent à prouver par la Bible que la messe et autres institutions du pape étaient approuvées de Dieu, faute de quoi ces institutions seraient à jamais prohibées. Le doyen des catholiques demanda un peu de temps pour s'éclairer sur cette grave affaire de conscience, et Bonivard trouvait que le doyen des catholiques avait raison, « car, dit-il, s'ils se montraient si légers à passer d'une religion à l'autre, ils pourraient bien par la même occasion retourner aussi facilement à la première. » Farel au contraire, et son avis prévalut, voulait qu'on forçât les paysans à se convertir sans délai. Bonivard avait donc plus d'esprit que Farel; on peut même dire qu'en théologie il avait des idées moins crues que certaines théories de Calvin; il osa attaquer la prédestination, ce qui était dangereux à cette époque. Il conseillait aussi la tolérance et ne voulait pas qu'on

attirât les âmes à Dieu par violence et par contrainte. Dans son opinion, Jésus-Christ n'avait pas ordonné d'outrager, de frapper et de tuer en son nom : ce n'était pas l'avis de Calvin.

Bonivard avait beaucoup lu, beaucoup étudié; son traité *De noblesse* dut apprendre bien des choses à ses contemporains sur l'histoire des hautes castes et sur le droit féodal. Le malin prieur se moquait agréablement de ces petits princes, encore nombreux de son temps, qui, « n'ayant pas 400 florins de revenu, ne reconnaissent aucun souverain,... exerçant tous actes royaux, excepté de battre monnaie, non pas pource qu'ils ne le doivent, mais pource qu'ils n'ont pas de quoi. » Ce n'est pas qu'il veuille mépriser l'état de noblesse, « car, dit-il, je me mépriserais moi-même, qui en suis, et non pas le premier de ma race, Dieu veuille que n'en sois le dernier! » mais il est sans pitié pour les parvenus, les bourgeois-gentilshommes, les grenouilles qui veulent se faire aussi grosses que le bœuf.

Bonivard n'étudie pas seulement les titres de noblesse, il étudie aussi les formes de gouvernement. Il examine de près les trois états, monarchique, aristocratique et démocratique, et en signale avec beaucoup de sens les avantages et les inconvénients. C'est surtout à la monarchie qu'il en veut, car il n'aime pas les rois; il déteste entre autres Henri VIII, et prétend qu'on pourrait graver sur une seule coralline toutes les armes des bons princes. Il affirme que derrière la monarchie marche la tyrannie, il est donc contre le gouvernement personnel. Il est aussi contre le gouvernement militaire, et ne pardonne point à Auguste, d'avoir pris le titre d'*imperator*. Cependant Bonivard ne paraît pas estimer beaucoup plus l'aristocratie, c'est-à-dire la prépotence de quelques-uns; serait-il donc démocrate? Nullement, car l'état populaire, selon lui, traîne à sa queue l'anarchie : autant de têtes, autant de tyrans. Il a fait là-dessus « des carmes en latin et en gaulois. »

Bellua, quam plures nam minus una nocet.

Vu que plus dommageable est bête

De plusieurs que de seule tête.

Ainsi ni monarchie, ni aristocratie, ni démocratie; que veut donc Bonivard? Tout simplement un gouvernement électif. « Suffit à un peuple que Dieu lui donne la grâce de pouvoir élire un prince ou plusieurs; » sur quoi il a fait le quatrain suivant :

Quand seront heureuses provinces,
Royaumes, villes et villages?

Quand l'on fera sages les princes
 Ou (qu'est plus court) princes les sages...

Telle est la politique de Bonivard.

Dans tous ces traités ou « Advis ou Devis, » le négligent prieur se promène en long et en large, un peu au hasard, sachant où il va, mais prenant le plus long, nous échappant par des digressions continues. Il cause à bâtons rompus, car il est assailli de souvenirs et d'idées, et tient à dire tout ce qu'il sait. Ainsi dans son *Amartigénée* il parle de tout, cite dès les premières pages Salomon, Prudence, Pétrarque, saint Augustin, l'oracle de Delphes, Josèphe, Ovide et Clément Marot, évoque à propos de la création toute la philosophie ancienne et moderne, introduit dans sa dissertation des anecdotes sur Diogène, sur les sauvages, sur les vipères et les tarentules, sur Alexandre le Grand et le roi Pyrrhus, sur Épicure comparé à Luther, entremêlant cela de quatrains moraux et d'épigrammes contre toute sorte de gens, — notamment contre les communistes. Il prétend que même les cannibales des terres neuves ne vivent pas en commun, puisque, « non contens des vivres de leurs voisins, ils mangent les uns les autres. » Il se moque des anabaptistes et des déchaux « qui ne diront pas mon mantel, mon bissac, etc., mais notre mantel, notre bissac et semblable, et descendront jusques à cela qu'ils diront bien notre bourse en nombre plurier; mais quand viendra à parler de ce qui est dedans, ils retourneront au singulier, et ne diront pas notre argent, mais mon argent. » C'est ainsi que flânait gaîment et nonchalamment ce causeur savoyard plein de réflexions et de lectures; on voit l'homme habitué à vivre en compagnie d'êtres intelligens qui l'écoutaient; nous avons noté que sa dernière femme savait du grec. Il en savait aussi quelque peu, faisait des vers latins, entendait l'allemand, l'italien et l'espagnol. Son *Advis et Devis des langues* contient un vocabulaire des mots latins d'origine germanique; il avait donc beaucoup lu pour lui-même, la plume à la main. Quant au gaulois (il ne voulait pas dire le français, parce que Genève n'appartenait pas à la France), on a vu assez comment il le parlait. C'est cette liberté, cette variété, cette fantaisie, ce luxe de consonnes inutiles qui distinguent tous les écrivains du temps. Ni ponctuation, ni apostrophes. En revanche, on trouve chez Bonivard un accent de terroir qu'on chercherait en vain chez les autres écrivains réformés, Calvin, Farel, Bèze, Français d'origine, et introduisant à Genève un idiome étranger. Le prieur de Saint-Victor est bien de son pays, et M. Edmond Chevrier a raison de le proclamer Bugiste en reconnaissant dans ses livres quantité de locutions qui avaient cours au xvi^e siècle dans le Bugey, la Bresse, la

vallée du Rhône, le bassin du Léman. Du patois savoyard qui se parlait à Genève, Bonivard garda non-seulement beaucoup de mots, mais aussi le ton, certaines particularités de la prononciation locale qui, fixées sur le papier, attirent l'œil (1). Quant au style, ce n'est certes pas celui de Montaigne, mais c'est encore moins celui de Calvin. « Je confesse, dit-il quelque part, que le beau parler est chose fort douce et amiable et *allichant* ailleurs, mais en philosophie il n'est ni bel ni agréable. A un bateleur est bien séant tourner les yeux çà et là, bien danser, sauter, gambader, bien jouer de souplesse; mais si un homme de conseil ou un philosophe s'essaie de ce faire, il n'y aura personne qui ne se donne honte de *son* honte. Si nous avons une petite fille jolie, mignonne et de bonne grâce que die des mots infantiles, il n'y aura personne que n'y prenne plaisir et ne la loue; mais si une femme de réputation s'essayait de ce faire, qui ne s'en moquerait? »

Tout cela est fort bien pensé, mais l'excellent conseiller n'a qu'à moitié suivi son précepte. Certes il était plus rond, plus franc du collier que la plupart de ses contemporains; il avait ce parler qu'aimait Montaigne, « simple et naïf, tel sur le papier qu'à la bouche, un parler succulent, point délicat ni peigné, éloigné d'affectation, délicat, décousu et hardi. » Il n'était pas de ceux « qui se détournent de leur voie un quart de lieue pour suivre un bon mot. » Il ignorait cette course aux *concetti* qui nous fatigue chez ses contemporains et ses successeurs; mais il n'avait pas non plus la sobriété, la rigueur qu'il réclame du philosophe. Il s'amuse et veut plaire; aussi ne craint-il pas, même en parlant des origines du péché, le mot pour rire, l'anecdote graveleuse. Il a beau défendre l'Écriture, l'esprit grivois du vieil homme d'église perce toujours. Malgré ses lectures, il ne veut point paraître pédant, et, au moment où l'on s'y attend le moins, il jette par-dessus les moulins sa toque et sa robe. Il n'a aucune idée de ce qui s'appellera plus tard le style soutenu, la dignité d'un sujet, la gravité de l'histoire. Il est enjoué, gaillard et de bonne grâce, oubliant à chaque instant la tenue qu'il voudrait s'imposer. Il « frétille et extravague » même dans les choses les plus graves. Il s'insurge contre les langues savantes, bien qu'il les parle. Dans les tours de phrase, les inversions, les suppressions de pronoms et d'articles, à certaines façons d'attaquer la période, de la développer ou de la clore souvent par le verbe ou par le mot essentiel, on sent chez lui le latiniste; mais il ne veut pas l'être.

(1) Il écrit par exemple *commençarent*, *darnier* pour derrière; il a des imparfaits du subjonctif étonnans : *qu'ils marchissent*, *qu'ils mangeussent*. Il commet d'autres fautes qu'il a rapportées d'Italie; il dit *une art* et *un erreur*, il confond les *qui* et les *que* sans y voir aucun mal.

Il s'écrierait volontiers comme Montaigne : « Puissé-je ne me servir que des mots qui servent dans les halles de Paris ! » Cet amour de la langue vulgaire est un des signes particuliers de la réforme.

La réforme en effet, fille de la renaissance, renia bientôt sa mère ou plutôt lui fit la leçon, prit sa place et marcha devant, comme font les fils devenus majeurs. Rien de plus beau que le moment où l'une et l'autre, nées du même besoin d'affranchissement et d'épanouissement, cheminèrent ensemble, où Mélanchthon, mettant entre les mains de ses élèves Homère et saint Paul, voulait qu'on entendit le poète divin pour comprendre l'apôtre. Rien de plus intéressant que le développement des études classiques ordonné à Genève par Calvin et avant lui par Farel. Cette entente cordiale ne pouvait durer; la renaissance voulut rester fidèle aux anciens dieux, qu'elle avait ressuscités et rajeunis, la réforme disait : Je suis chrétienne ! M. Sayous nous apprend que Viret n'admettait l'antiquité que comme « chambrière et servante ; » Budé trouvait les pâturages de la philologie agréables, il est vrai, mais pauvres et stériles, et conseillait la philosophie sacrée comme la nourriture des bons esprits; Hotman tenait à proclamer que les Gaulois ne descendaient pas des Romains; l'helléniste Estienne affirmait que le français valait bien le grec; Mornay ne craignait pas d'injurier Cicéron en comparant les Latins aux Juifs; enfin Calvin, l'un des meilleurs latinistes de son temps, renonça de plus en plus, en avançant dans la vie, aux archaïsmes classiques, pour adopter, pour inventer peut-être cette discipline de la grammaire s'imposant à tous les membres de la phrase et forçant chacun d'eux de venir à son tour et à son rang; c'est lui qui le premier a fait du français la langue de la ligne droite. N'oublions pas que la réforme régna non-seulement dans la science, — « c'est par là, disait François de Sales, que notre misérable Genève nous a surpris, » — mais dans les lettres durant le demi-siècle qui sépare *Gargantua* des premiers *Essais*. Pendant ce temps, c'est ce grand mouvement religieux qui s'empare de la langue vulgaire, la substitue aux langues savantes, la saisit comme une arme ou comme un instrument pour répandre ses idées dans le peuple, la façonne et la refait à son gré pour les besoins de la science, de la logique et de la discussion. Par la liberté de son esprit, par la direction de ses idées, Bonivard appartient à ce schisme ou, pour mieux dire, à cette réforme littéraire; il fut de ces fougueux ferrailleurs qui servaient sous Calvin, et qui tous, même le maître, quittant de loin en loin le style solennel et retroussant leur robe, s'escrimèrent avec une gaieté violente contre les hommes et les idées d'outre-mont. Toutefois, on le sent, le joyeux prieur n'entra jamais qu'en volontaire dans cette compagnie de plaisans lugu-

bres qui bouffonnaient de force et ne riaient que pour montrer les dents.

Homme de plaisir, il se tint à l'écart, ne fut point ministre et ne prêcha jamais, bien que sa dernière femme, celle qui fut noyée pour crime d'adultère, l'y poussât, dit-on, de tout son pouvoir. Peut-être détestait-il l'ancienne église plus qu'il n'aimait la nouvelle; en tout cas, il n'avait pas cette idée fixe, unique, qui fit la force des réformateurs. Il s'intéressait à beaucoup de choses, à la philosophie, à l'histoire, aux langues, à la politique, aux mœurs des différens peuples, voire aux vignobles des différens pays. Il dissertait sur les crus et aimait la bonne chère; c'était un Rabelais dépaysé, forcément contenu, tranquille. Il voulait pourtant garder ses coutées franches; cette indépendance d'esprit et d'allures se montre dans ses écrits. Il eût pu passer pour le père de Montaigne, s'il avait eu la fermeté, l'aisance et l'audace du moraliste souverain. Il lui manque surtout le grand charme de Montaigne, ces retours sur le *moi*, qui n'est jamais haïssable dans les *Essais*. Bonivard ne parle guère de lui que dans les *Chroniques de Genève* en racontant les événemens où il figure comme acteur; sachons-lui gré pourtant de ne s'être jamais posé en foudre de guerre. Il eut peur plus d'une fois; mais il a le courage de l'avouer. Quand il se met en scène, il s'excuse toujours et tâche de justifier son entrée; dans tous ses *Advis et Devis*, il n'intervient jamais que comme témoin. Sur sa captivité de Chillon, il n'a écrit qu'une courte note. Il aurait pu chanter ses fers et ses barreaux « en carmes latins ou gaulois, » il n'en a rien fait : remarquable réserve qui rachète bien des faiblesses du prier, bien des injustices du pamphlétaire. François Bonivard, partisan très actif, puis écrivain mordant, plein de saveur et de verve, fut en somme un sage qui, dans sa jeunesse à coups d'épée, dans sa vieillesse à coups de plume, se battit pour les deux causes qui devaient triompher. Il eut l'honneur de souffrir pour l'une d'elles et le bon goût de n'en pas tirer gloire.

MARC-MONNIER.

LA

POÉSIE ET LES POÈTES

DE LA NOUVELLE GÉNÉRATION

Ce qu'on appelle poétiquement le concert des oiseaux dans les matinées du printemps est un gazouillement désordonné où il est malaisé de distinguer le cri mutin de la mésange, la voix éclatante du loriot, l'accent varié de la fauvette. Un lecteur sans préjugé ni préparation particulière doit trouver quelque chose d'analogue dans l'ensemble confus de chants que nos poètes offrent à un auditoire distrait. Un premier coup d'œil en effet jeté sur la poésie de ces trois ou quatre dernières années ne permet d'apercevoir tout d'abord que des ressemblances : c'est comme la marque du temps. Tout appartient à peu près au genre lyrique moyen, tout est détaché et en fragmens; l'esprit d'entreprise, l'ambition, manquent. La forme ne change pas sensiblement d'un écrivain à l'autre : un peu plus, un peu moins d'habileté dans l'innovation; la coupe des vers et le rajeunissement de la langue sont partout l'objet d'une étude sérieuse. En y regardant de plus près, cette uniformité disparaît : sous la ressemblance des procédés, il y a des tentatives diverses; on se sert des mêmes moyens pour attirer les yeux, l'esprit n'est pas le même. La strophe, qui s'applique à toute espèce d'objets, le sonnet, qui ne rend pas les armes, le tercet dantesque, dont on fait grand usage, sont employés aux desseins les plus opposés. Les poètes paraissent s'entendre sur l'art qu'ils pratiquent, ils ne s'accordent pas sur le but de cet art même.

Plusieurs le regardent comme une parure de la société; au-delà

du plaisir qu'il procure, ceux-ci ne voient plus rien qu'on puisse exiger de lui. Un des traits les plus caractéristiques de la période littéraire correspondant au second empire, c'est que jamais l'école de l'art pour lui-même n'a été plus en vue. Voilà peut-être d'où vient l'optimisme d'un rapport officiel adressé l'année dernière au ministre de l'instruction publique sur le progrès de cette partie de la littérature. Une autorité trop confiante et une complaisance trop empressée en ont dicté les conclusions. Ce document restera du moins comme un monument curieux du progrès accompli de nos jours, non par la poésie en général, mais par celle qui n'est qu'une jouissance de l'esprit et des oreilles. Descriptive et musicale, cette école se regarde comme l'héritière la plus directe des maîtres qui ont renouvelé chez nous le rythme et la couleur. En même temps, comme elle est l'adversaire de la poésie intime et profonde dont Alfred de Musset a été la plus puissante expression, elle s'efforce d'ôter à tous les sentimens, même à l'amour, ce qu'ils ont de personnel; elle affecte un calme inaltérable qui la fait ressembler à ces dieux de marbre dont elle aime à recommencer perpétuellement l'ébauche. Au reste elle a tort de se croire seule en possession de la tradition et des procédés des maîtres : plus d'un poète de nos jours sait manier le rythme et la couleur, plus d'un sait décrire et peindre la nature sans oublier qu'il a un cœur, sans affecter la froideur olympienne.

La royauté presque absolue du genre descriptif a provoqué une réaction; c'est là le symptôme le plus sensible d'une nouvelle tendance. Il y a de jeunes écrivains pour qui leur art est quelque chose qui ennoblit le poète et ceux qui l'entendent, une vigueur sacrée qui se communique aux pensées et aux actions. Ils comprennent ainsi ce magnétisme poétique dont parle Platon, cette chaîne aimantée qui va de la muse à celui qui répète les beaux vers. L'un d'eux l'a parfaitement exprimé,

Le beau reste dans l'art ce qu'il est dans la vie,
A défaut des vieillards, les jeunes le diront.

La poésie contemporaine a donc commencé par des essais plus ou moins brillans qui en faisaient quelque chose d'extérieur et d'impersonnel, elle aboutit à des tentatives en sens contraire. En nous proposant ces dernières comme objet principal de notre étude, nous trouverons des souvenirs du point de départ et des traces du chemin parcouru. Beaucoup de descriptions et de peintures qui ne sont pas toutes froides et systématiques, des efforts louables pour faire parler la philosophie en vers, un caractère plus humain, plus cordial dans quelques-uns de nos jeunes écrivains : tels sont les résul-

tats que nous avons pu dégager des nombreux recueils qui ont paru depuis trois ans.

I.

Comment le genre descriptif, si décrié vers la fin de la restauration, a-t-il repris faveur parmi nous, à tel point que la poésie du second empire rappelle en plus d'un point celle du premier? Comment les curiosités, les minuties d'une école épuisée sont-elles revenues à la suite d'une rénovation qui était précisément destinée à les chasser? Jadis méthodique et froidement ingénieuse avec Delille, Esménard, Michaud, la description, sans changer de fond, a pris aujourd'hui la forme et les allures de l'ode. Au lieu de moissonner son champ avec la régularité classique, elle fait sa gerbe suivant le mode romantique, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Les descriptifs d'autrefois disaient que tout était bon pour les vers, et mettaient en rimes spirituelles ce qui n'était fait que pour la prose; les descriptifs de notre temps ont dit que la poésie est partout, et qu'il suffit de savoir la dégager. Combien de fois n'a-t-on pas répété qu'elle est dans l'étoile qui brille, dans le flot qui gémit, dans la fleur qui se penche, dans la goutte de rosée et dans le brin d'herbe! Combien aussi ne devons-nous pas de lieux-communs à ces exagérations sans portée! Parce que les descriptions étaient couvertes du vêtement lyrique, elles ont souvent passé pour de la poésie, et le procédé même du renouvellement a servi à cacher les redites. Non, le plus beau, le plus divin de tous les arts, n'est pas dans l'étoile ni dans le brin d'herbe. C'est le prendre en un sens grossier que de l'entendre ainsi. Décrire est bien quelquefois, peindre est mieux; mais ce dont il s'agit surtout, c'est d'interpréter la nature, non de la rendre matériellement, ni de l'inventer d'après des livres. Encore faut-il que le poète ne s'attache pas toujours à la nature extérieure, qu'il sache regarder en lui-même, admirer les horizons de l'âme,

Écouter dans son cœur l'écho de son génie.

Inventer, copier ou interpréter la nature, voilà trois manières de décrire qui peuvent servir à marquer le caractère d'un bon nombre de poètes contemporains. On nous permettra d'adopter pour eux cette division, quand ce ne serait qu'en vue d'introduire un peu d'ordre dans une mêlée de talents qui par leur tempérament divers et par leur penchant à s'imiter entre eux échappent aux classifications rigoureuses. Si nous leur faisons une place suivant qu'ils aperçoi-

vent les objets extérieurs sous tel ou tel aspect, nous ne prétendons pas qu'ils se mettent toujours au même point de vue; si même nous les rangeons parmi les écrivains descriptifs, nous n'entendons pas soutenir que les vues philosophiques ou les peintures morales leur soient à tous également étrangères.

Quelques pièces qui ont paru dans un recueil trop mêlé, *le Parisien contemporain*, nous permettent seules de faire ici mention de MM. Leconte de Lisle et Louis Ménard. La mythologie, à laquelle ils demeurent fidèles, les met toujours à la tête de ceux qui inventent la nature qu'ils décrivent. Quand ils ne la prennent pas dans leur imagination, c'est aux livres grecs ou sanscrits qu'ils la demandent. Il convient de faire une réserve en faveur du premier, qui par momens se souvient de l'île natale et du soleil d'Orient. « L'amour du pays est plus puissant que tous les systèmes (1), » ainsi pourrait-on traduire un vers célèbre d'Ovide, dont M. Leconte de Lisle a trop lu peut-être les *Métamorphoses* et pas assez les *Élégies*. Cette fois encore la nature vraie, prise sur le fait, l'a bien servi. Son *Rêve du Jaguar* est un digne pendant des *Jungles* de ses *Poèmes et poésies*. Il est du reste un descriptif érudit aussi bien que M. Louis Ménard; mais, si nous insistons sur lui, c'est qu'il reste le versificateur le plus habile de notre temps, et qu'il a exercé sur les jeunes poètes une influence incontestable. En l'absence d'un écrivain qui sache la saisir au cœur, la jeunesse se laisse gagner par les oreilles, le détail la captive. A la mort d'Alfred de Musset, M. Leconte de Lisle s'est trouvé là bien à propos pour recueillir une part de sa succession. Un vers largement dessiné, une phrase tout ensemble musicale et neuve, c'est beaucoup pour séduire des imaginations qui ne se livrent jamais à demi. Si l'on ajoute que l'art de manier les couleurs et d'ajuster les sons, c'est-à-dire le secret du procédé, est précisément ce qui se communique le plus aisément du maître à l'élève, on ne s'étonnera pas que M. Leconte de Lisle, sans être populaire, ait une école, et que parmi les poètes de notre temps il puisse se flatter à bon droit de compter, non le plus d'admirateurs, mais le plus de disciples.

L'originalité de sa manière a fait son légitime succès; il n'avait ni les fausses élégances et les hémistiches vieillots de la tradition dite classique, ni les incorrections cherchées et les effets puérils de la tradition dite romantique. En revanche, plus que tout autre il avait une manière, et c'est là le principal défaut qu'il a communiqué à ses imitateurs. Il est bon de bien faire les vers, d'y mettre l'éclat, la largeur, la grande harmonie; mais se piquer outre me-

(1)

Crescit amor patriæ ratione valentior omni.

sure de ces qualités, croire que tout est fait parce qu'on est parvenu à exceller dans ces détails, c'est manquer le but de la poésie; c'est aussi être un écrivain maniéré au premier chef. Ne donnons pas une si grande importance à de purs détails. Que m'importe que vous posiez pour les yeux ou pour la chevelure, si après tout la nature ne vous a pas fait beau? Nous n'avons pas même le mérite de cette observation; il y a longtemps qu'elle a été faite par Horace. Que dit-on d'un homme qui fait la belle jambe? Qu'il est faux et prétentieux; pourquoi ne marche-t-il pas tout simplement? C'est de marcher qu'il s'agit, non de montrer sa jambe. De même, quand on écrit, il s'agit d'exprimer quelque chose, non de montrer ses beaux hémistiches. Que les poètes de l'école dont nous parlons ici songent davantage aux idées et aux sentimens qu'ils doivent rendre et un peu moins à la façon dont ils les rendront, s'ils ne veulent pas s'exposer à la critique si justement dirigée par Diderot contre tout personnage qui semble vous dire : « Voyez comme je pleure bien, comme je me fâche bien, comme je supplie bien (1)! »

Quand on reproduit trop fidèlement les allures d'un maître, on imite jusqu'à son tour d'esprit. Nous devons à l'exemple brillant de M. Leconte de Lisle non-seulement un grand nombre de vers dont la monotonie est beaucoup moins douteuse que la richesse, mais une notable dose de mythologie et de fatalisme répandue dans les recueils de vers nouveaux. Sans doute les nombreux démentis donnés en notre temps par les hommes ou par le sort à la justice et à la liberté n'ont que trop répandu l'énergique philosophie du fatalisme. Cependant M. Leconte de Lisle prête à cette sorte de sentimens une expression personnelle qu'il n'est pas judicieux de lui emprunter. Les poètes créoles, malgré qu'ils en aient, sont élégiaques : notre île Bourbon semble s'être chargée de le prouver par une suite non interrompue de poètes aussi tristes qu'harmonieux. Quelque surprise que puissent causer nos paroles au stoïcisme de l'auteur des *Poèmes antiques*, il ne fait pas exception à cette espèce de loi de son climat. Il semble que la nature des tropiques soit trop puissante pour l'homme, et qu'en lui donnant d'une main prodigue l'harmonie et l'éclat elle lui laisse le sentiment profond de sa faiblesse. Les uns, plus plaintifs, répandent dans leurs vers les trésors d'une mélancolie qui, du moins chez eux, date d'une époque antérieure à celle où la mélancolie était une mode, et paraît devoir survivre aux tristesses factices d'une littérature tombée dans le discrédit; les autres, plus concentrés, sans réagir contre la tyrannie des influences extérieures, se raidissent dans une sorte de

(1) Diderot, *Salon de 1767*.

quiétisme du désespoir : nés sous le même climat que les vieux gymnosophistes de l'Inde, on dirait qu'ils se réfugient dans les sombres rêveries du même panthéisme. Tel est du moins le caractère de M. Leconte de Lisle dans les vers où sa fierté s'en prend à Dieu de tout ce que la mélancolie des autres rejette sur les hommes. Nous demandons avec quel à-propos des jeunes gens qui peut-être n'ont à se plaindre que de la négligence qu'on témoigne pour leurs ouvrages se feraient les échos d'une philosophie excessive, exotique, dont le charme passager est pour eux ce qu'est, pour les personnes nerveuses, une musique en ton mineur.

Ils ont de même trop imité la mythologie de celui qu'ils appellent leur maître. Ce n'est pas qu'elle lui appartienne à titre de premier occupant : sans compter les imitations d'André Chénier, qui n'étaient pas rares, des tentatives avaient été faites pour rajeunir les dieux païens par les symboles ; mais il fallait laisser à M. Leconte de Lisle le paganisme purement descriptif : la beauté sculpturale de son vers pouvait seule le soutenir. D'ailleurs sa mythologie paraît une réaction contre l'époque où il écrit, réaction contre l'esprit et les croyances modernes, réaction contre la poésie très personnelle des écrivains de notre siècle. Il remonte au siècle de Périclès, même au cycle des poèmes indiens, pour fuir à une distance infinie des hommes et des choses de notre temps ; il consacre ses vers à Jupiter et à Junon, je me trompe, à Zeus et à Héré, pour se mettre à l'abri du fanatisme ou de la superstition religieuse ; il vit parmi les marbres, afin que rien ne vienne éveiller son cœur ou remuer son âme. C'est déjà trop pour un poète d'un remarquable talent de demeurer quinze ans sur ce fonds, qui paraît épuisé, et dans ce monde, qui est bien mort ; que sera-ce d'un groupe nombreux de jeunes écrivains qui n'ont ni les mêmes raisons ni les mêmes moyens pour vivre au milieu de la poussière des nécropoles ?

La description plastique semble avoir dit son dernier mot ; les sonnets attardés sur une statue nouvelle ne conservent la chance d'être lus que durant l'exposition de l'année courante. M. Théodore de Banville en ce moment représente seul ce genre avec ses *Exilés*. Voilà peut-être tout ce qui reste aujourd'hui de l'école de M. Gautier, la plus favorisée de la jeunesse il y a quinze ans, la plus connue alors, grâce au public des ateliers. C'est par une suite de petites pièces dont *les Princesses* forment le titre commun que M. de Banville rappelle surtout le maître auquel il a réservé son culte le plus fidèle. Ces princesses sont des déesses de la fable ; en leur compagnie, l'auteur a placé Hérodiade, la belle ennemie de saint Jean-Baptiste, et la reine de Saba. Chacune est logée dans un sonnet

comme une peinture dans son cadre; vous connaissez cette poésie de musée. M. de Banville, dans ses recueils précédens, décrivait surtout des statues; M. Gautier a toujours préféré les peintures aux statues et les modèles aux peintures. Il appelle cette sorte de description le poème de la femme, thème favori qu'il a reproduit en vers et en prose sous toutes les formes. Ses héroïnes ressemblent toujours à ces beautés dont la personne au prochain Salon n'aura rien de secret pour le public. M. de Banville, moins réaliste, aimant même assez à parler d'idéal, est plus à l'aise avec des sculptures. Quand on lit une de ses poésies plastiques, on se le représente volontiers comme Pygmalion devant sa Galatée, avec cette différence, je le crains, que le marbre ne s'anime pas et que l'artiste, dans son extase, prend racine; ce n'est pas Galatée qui devient femme, c'est plutôt Pygmalion qui devient statue.

M. de Banville ne s'interdit pas une excursion sur le domaine de la mythologie érudite. Dans la pièce d'*Hésiode*, il y a plus que de la science, il y a la terreur sacrée et la contrition parfaite d'un vrai croyant. Dans *l'Exil des dieux*, il se range visiblement parmi les sectateurs de M. Leconte de Lisle.

Voici Zeus, Apollon,
Aphrodite marchant pieds nus (et son talon
A la blancheur d'un astre et l'éclat d'une rose!),
Athéné dont jadis, dans l'éther grandiose,
Le clair regard, *luttant de douceur et de feu*,
Était l'intensité sereine du ciel bleu.
Héré, Dionysos, Héphaïstos triste et grave,
Et tous les autres dieux foulant la terre esclave,
S'avancent. Tous ces rois marchent, marchent sans bruit.
Ils marchent vers l'exil, vers l'oubli, vers la nuit...

M. Leconte de Lisle n'est peut-être pas le seul poète contemporain dont il se soit inspiré dans *les Exilés*. Avec La Fontaine il peut dire :

Mon imitation n'est point un esclavage;

mais, trop confiant dans les ressources intarissables de sa versification, il a toujours aimé à se risquer sur le terrain d'autrui, et jamais la crainte d'une dangereuse comparaison ne l'a fait reculer. Ronsard, dont il recommence si souvent l'éloge et même l'apothéose, aurait bien dû l'avertir des inconvéniens de l'imitation. C'est par là que le maître du xvi^e siècle a mérité le jugement sévère de la postérité, et l'appréciation de Boileau n'est injuste que parce qu'il n'a pas fait la balance du bon et du mauvais. Ronsard a imité sans mesure et avec maladresse. Comme Ronsard pindarisait, M. Théo-

dore de Banville a fait du Victor Hugo, du Musset, du Gautier, du Leconte de Lisle. Seulement le chef de la pléiade prenait chez les Grecs et donnait aux siens une denrée dont il n'existait pas encore de marchands. L'exemple de Ronsard pouvait encore d'une autre manière le mettre dans la bonne voie. Ce n'est pas ici le lieu de chercher si le brave auteur de *la Franciade* a mérité si complètement d'être loué en ses poétiques ambitions, ou si les audaces qu'il s'est permises, manquant le but, n'ont pas laissé à la poésie française beaucoup de timidité et un long souvenir de ses faux pas; mais le véritable et le seul habile entre les apologistes de Ronsard, M. Sainte-Beuve, a mis hors de doute le vrai titre du vieux poète, ses excellentes pièces dans les genres secondaires, ses sonnets amoureux, ses odes sans prétentions, ses chansons anacréontiques, ses discours en vers. M. de Banville a aussi son domaine, où il est chez lui, et dont les produits ne manquent ni de grâce ni de saveur. Son recueil des *Stalactites* en donne la plus juste idée : il excelle dans les pièces finement ciselées, dont les strophes taillées à facettes ressemblent aux cristaux sortis de la main d'un artiste. Une veine de sensibilité légère y jaillit quelquefois; il oublie alors la mythologie, les musées, la description plastique; il est poète. Telle était sa première pièce à la Font-George, à laquelle il donna une sœur, mais beaucoup moins jolie. *Les Exilés* visent trop au grand style, qu'ils atteignent rarement, tout au plus dans quelques pages, un peu confuses pourtant, de *l'Ame de Célio*. Sans hésiter, nous donnons la préférence au *Pantín de la petite Jeanne* malgré la puérité de quelques vers du commencement, et surtout malgré les brisures des premiers vers, qui, se pliant en tout sens, à droite, à gauche, en avant, en arrière, sont à ressort comme le pantin dont il s'agit.

Si le grand style est un peu rebelle à son talent, ce n'est pas une raison pour qu'il abaisse outre mesure le ton de ses poésies. Ses premières *Odes funambulesques* avaient fait rire, étant jeunes aussi bien que lui. Malheureusement les louanges qu'elles ont attirées à l'auteur dans le rapport trop élogieux sur les progrès de la poésie ont mal conseillé M. de Banville, et il vient de donner de *Nouvelles Odes funambulesques*. Une espièglerie ne se recommence pas, surtout après vingt ans. Pour terminer sur M. de Banville, je dirai avec le poète : « ni si haut, ni si bas. » Ses deux ballades de la comédie de *Gringoire* valent mieux à elles seules que son livre des *Exilés* et que son recueil funambulesque. Je ne trouve dans ces deux volumes aucune de ces pièces ingénieuses et historiées qui font de lui le Voiture et quelquefois le Scarron du romantisme. Là est sa véritable originalité. Ces agréables poésies

auxquelles il ne revient pas assez nous rappellent heureusement les jolies maisons quadrillées en rouge et en noir de son cher pays de Moulins. De ces briques fines et bien choisies, il aurait tort de construire des baraques pour la foire; il ne faut pas non plus vouloir en bâtir des palais et des temples grecs, comme si c'étaient des marbres de Paros.

Certaines affinités de manière et surtout une rare facilité de versification rapprochent de M. de Banville M. Amédée Pommier, l'auteur de *Paris humoristique*. Ce poème est un tour de force. Quatre cent quarante et une strophes de douze vers de huit pieds sur Paris dans toutes les saisons et à toutes les heures, sans cesser d'amuser le lecteur le moins ami des vers, sans que la verve de l'écrivain languisse, c'est l'entreprise d'un athlète rompu aux joutes poétiques. M. Amédée Pommier a porté l'art de rimer au-delà des limites connues même de M. de Banville. Celui-ci dompte la rime rebelle, celui-là, plus semblable à un charmeur, la force de voler à lui comme le moineau gourmand, et de becqueter ses lèvres; mais, si l'on ajoute que la strophe choisie par M. Amédée Pommier est précisément la forme lyrique la plus française, la strophe de Malherbe perfectionnée par M. Victor Hugo dans les *Orientales*, on est tout à la fois surpris de tant d'habileté et tenté de lui en vouloir pour avoir plié à une sorte d'opéra-bouffe une des plus belles et des plus musicales combinaisons de vers de notre poésie lyrique.

En appréciant comme nous l'avons fait la description érudite, plastique et même énumérative dans les poètes contemporains, nous n'ignorons pas combien nous sommes loin des conclusions du rapport sur les progrès de la poésie. De gaieté de cœur, nous nous exposons à nous voir appliquer le mot un peu hautain, *ne sutor ultra crepidam*, qui s'y trouve : « que le cordonnier ne s'éleve pas au-dessus de la chaussure! » Eh bien! que le prosateur soit le *sutor*, pourvu qu'il prenne la mesure des candidats à l'immortalité. Adage pour adage; il peut répondre : *Ex pede Herculem*, « par le pied on juge Hercule. » Les prosateurs que vous dédaignez vous mesurent. Et puis ne serait-il point par trop commode de récuser les prosateurs comme indignes et les poètes comme rivaux? Un simple critique n'aurait pas peut-être accepté la situation fautive d'exposer des progrès littéraires douteux; mais, s'il l'eût tenté, il eût évité sans doute de consacrer presque toute la place aux talents conformes à sa façon de sentir, à ceux par exemple dont la manière est indiquée dans les pages précédentes au détriment de ceux dont il nous reste à entretenir le lecteur.

Entre ces derniers, nous comptons plus d'un poète descriptif, interprétant la nature au lieu de la rendre matériellement, ou de

la deviner d'après des livres. M. Victor de Laprade, dans la petite épopée de *Pernette*, décrit encore assez pour figurer dans cette partie de notre étude; M. André Theuriet et M. André Lemoyne, dans *le Chemin des bois* et *les Charmeurs*, se montrent tout autant animés de l'émotion personnelle que du sentiment des objets extérieurs.

Nous aimons à rencontrer dans M. André Lemoyne les deux strophes suivantes qui nous aident à expliquer notre pensée.

Le rossignol n'est pas un froid et vain artiste
 Qui s'écoute chanter d'une oreille égoïste,
 Émerveillé du timbre et de l'ampleur des sons :
 Virtuose d'amour pour charmer sa couveuse,
 Sur le nid restant seule, immobile et rêveuse,
 Il jette à plein gosier la fleur de ses chansons.

Ainsi fait le poète inspiré. Dieu l'envoie
 Pour qu'aux humbles de cœur il verse un peu de joie.
 C'est un consolateur ému. De temps en temps,
 La pauvre humanité, patiente et robuste,
 Dans son rude labeur, aime qu'une voix juste
 Lui chante la chanson divine du printemps.

Ce n'est donc pas un écho passif des sons extérieurs, ce n'est pas non plus le contour exact et les splendides couleurs des objets, qu'il suffit de rendre avec fidélité. Il ne s'agit pas uniquement de je ne sais quels secrets d'art et d'harmonie savante. Éviter les élégances banales, les hémistiches communs, et, si nous devons descendre au jargon des ateliers, avoir horreur des vers *poncifs*, c'est la première condition sans doute pour mériter d'être lu. La règle n'est pas nouvelle. Le vieux Boileau l'exprimait lui-même. « Quand je fais des vers, écrivait-il à Maucroix, je songe toujours à dire ce qui ne s'est point encore dit en notre langue; » mais celui qui possède ce commencement de l'art, cette initiation du style, ne doit pas être salué du titre de poète. Il faut des sentimens et des pensées. Interrogez votre âme, vous y trouverez les dieux, et la poésie est chose divine. Une pièce de M. André Theuriet, *les Fleurs d'automne*, fera comprendre la différence qui sépare le talent de peindre la nature en l'interprétant de celui de la rendre par un procédé plastique. L'exemple est d'autant plus favorable que le point de départ est le même : l'auteur prend son sujet, comme le ferait M. de Banville, dans un musée; il décrit le tableau des *Fleurs d'automne* de Philippe Rousseau au Salon de 1866. Tandis qu'il considère la toile triste, mais sympathique, du peintre, une autre peinture se trace dans son âme, et il la reproduit dans les gracieux vers qui suivent :

Comme ce pêcheur légendaire
 Par le chant des flots fasciné,
 Qui plonge, et sous l'eau bleue et claire
 Trouve un palais abandonné,

Dans les souvenirs fuyantes,
 Mon esprit s'enfonce, et je vois
 Les vieilles demeures absentes
 Et les vieux amis d'autrefois ;

Ma calme ville de province,
 Les vignes aux pampres rougis,
 La colline où l'église mince
 S'élançe entre les hauts logis...

J'y crois être encor ! La mésange
 Gazouille dans les prunelliers,
 Une molle odeur de vendange
 Sort de la voûte des celliers ;

La nuit vient, une vitre brille,
 Et sur ce cadre radieux
 Un fin profil de jeune fille
 Se dessine mystérieux ;

Un chant monte, plein de tendresse,
 Sous les rameaux jaunis des bois ;
 On dirait au loin la jeunesse
 Et l'amour unissant leurs voix...

Soirs d'automne, jeunes années,
 Pour vous réveiller de l'oubli,
 Un oiseau, quelques fleurs fanées,
 Sur un coin de toile ont suffi.

Nous formons notre gerbe d'après la diversité des couleurs, et les pièces choisies par nous montrent la nature des talents surprise comme dans un avènement involontaire, sinon l'échantillon le mieux réussi de leur habileté. S'il n'en était pas ainsi, plus d'une pièce de M. André Theuriet, *le Vannier*, *la Veillée*, auraient sollicité notre préférence. Une plume d'une rare distinction s'est chargée ici même de faire l'éloge complet de la *Pernette* de M. de Laprade, et ne nous a laissé que le soin de la mettre à son rang dans le mouvement poétique contemporain. L'auteur s'est transporté avec armes et bagages dans le domaine d'un genre nouveau. Sa manière n'est ni moins lyrique ni moins descriptive que par le passé. Poète lyrique, je ne m'étonne pas qu'il ait multiplié les discours, surtout dans son deuxième chant, dont les accents patriotiques ont réveillé les échos des lectures publiques. Entre le mouvement spontané de l'ode et le jet de la parole oratoire, il y a des ressemblances, surtout l'habitude de montrer la personne de l'orateur et du poète. C'est toujours M. de Laprade qui parle quand il met en scène ses

éloquens villageois. Poète descriptif, il est en tiers avec Pierre et Pernelle sur la cime des montagnes dans le quatrième chant, que les lecteurs ont préféré, et il leur souffle leurs poétiques effusions. Il ne semble pas qu'on entende une jeune et robuste fermière qui toutes les semaines pétrit le pain et fait le ménage tous les jours : on entend réellement la Psyché primitive de l'auteur, Psyché vivant aux champs. M. de Laprade interprète ce qu'il décrit; mais cette louange devient une critique de son épopée. L'auteur de *Pernelle* ne s'oublie point assez lui-même. Après avoir lu son poème, nous savons, à n'en pas douter, ses opinions religieuses, politiques, la nature de ses goûts, ses sympathies, ses répugnances. Sans parler des grandes épopées classiques, si nous ne connaissons Goethe que par *Hermann et Dorothée*, que pourrions-nous dire de lui? Qu'il est humain, qu'il se plaît aux peintures du bonheur et de la vertu, qu'il fait aimer les beautés de la vie jusque dans les humbles conditions; mais quel est son symbole philosophique ou religieux, quel est son parti? est-il pour le mouvement ou pour la résistance, pour les idées françaises ou pour l'ancien régime? Son récit nous apprend seulement qu'Hermann aime Dorothée, que des infortunes particulières perdues au milieu d'un grand désastre peuvent être pathétiques, et qu'il n'est pas nécessaire de chercher bien haut ni bien loin pour nous intéresser à une destinée humaine. Combien les amours de Pierre et Pernelle sont loin de ce désintéressement! Les idées et les passions qui remplissent leurs cœurs ne sont ni assez près de la nature pour éveiller notre curiosité, ni assez loin de nous pour avoir la fraîcheur de la pastorale. *Pernelle* a réussi précisément par ce qui l'empêche d'être une fable rustique.

II.

La plupart des poètes que nous venons d'apprécier et de ceux qui leur ressemblent sont étrangers à la science, ou, s'ils se donnent pour des penseurs, s'ils prononcent les grands mots d'idée ou d'idéal, ce sont le plus souvent des paroles sans conséquence, des thèmes capricieux sur lesquels ils promènent leur fantaisie. Par cette absence de doctrine précise, ils se montrent fidèles à l'école poétique dont le rythme et la couleur étaient la grande préoccupation; ils sont les derniers desservans de la grande église romantique. Amoureux de la forme comme leurs maîtres, ils ont comme eux dédaigné ou méconnu le grand mouvement qui a renouvelé autour d'eux la philosophie et l'histoire. Tel n'est pas le caractère de quelques jeunes écrivains sur lesquels il est juste d'appeler l'attention.

Ceux-ci se distinguent des autres suivans de la muse par un accent très marqué d'indépendance. Ils ne se recommandent pas d'une école et ne veulent pas être des disciples. L'un d'entre eux, M. André Lefèvre, déclare qu'il languirait à l'ombre des grandes renommées « comme un taillis sous une futaie. » Ce n'est pas lui qui voudrait, à la façon de certains imitateurs, « s'enrouler comme un lierre autour d'un grand arbre, suspendre à ses rameaux la broderie des rythmes bizarres ou l'éclat des fleurs malsaines, ni dresser dans la pénombre d'un maître des pastiches de statues grecques ou de monstres indiens (1). » Il a raison, bien qu'il n'ait pas choisi la manière la plus simple pour le dire; vouloir rester soi-même est en poésie un premier gage de cet avenir qu'il demande au suffrage de la jeunesse. Un autre poète non moins indépendant, M. Sully-Prudhomme, avec une réminiscence peut-être involontaire du grand Corneille, écrit la strophe suivante :

Je me croyais poète et j'ai pu me méprendre,
D'autres ont fait la lyre et je subis leur loi;
Mais si mon âme est juste, impétueuse et tendre,
Qui le sait mieux que moi (2)?

Il avoue son ambition,

Je hais l'obscurité, je veux qu'on me renomme;
Quiconque a son pareil, celui-là n'est pas homme.

Malgré le correctif du dernier vers de cette pièce, cela s'appelle faire d'avance son *exegi monumentum*. L'aveu de cette passion de gloire peut inspirer quelque crainte sur la perfectibilité du poète, et ce serait dommage, car nous voyons dans ses vers toutes les promesses d'un beau talent; mais nous admettons qu'il y ait de nobles orgueils, et Alfred de Musset, peu sympathique à l'écrivain dont il est question, est peut-être le seul de notre temps qui ait su pratiquer l'humilité et même, chose nouvelle, la rendre poétique.

Luther a trouvé cette comparaison piquante pour rendre les exagérations successives de l'esprit humain; les hommes, suivant lui, ressemblent au paysan qui, après s'être grisé, revient à cheval vers son logis : il penche toujours de quelque côté; si vous l'empêchez de choir à droite, il va tout à l'heure tomber à gauche. Il est à désirer que les jeunes poètes qui tiennent à honneur de penser avant d'écrire n'oublient pas que dans les meilleures choses l'excès est

(1) *Épopée terrestre* de M. André Lefèvre, préface.

(2) Le prix que nous valons, qui le sait mieux que nous?
(Excuse à Ariste.)

un défaut, et que, pour s'être grisés de philosophie, ils n'en seront pas de meilleurs écrivains. Ce sincère avertissement est surtout à l'adresse de M. André Lefèvre, auteur de l'*Épopée terrestre*. Nous regrettons que ce volume nouveau ne justifie pas assez les espérances de ceux qui attendaient de lui, après la mythologie savante et le panthéisme sculptural de *la Flûte de Pan*, plus de poésie véritable et humaine. Que peuvent avoir à faire avec l'art des vers la philosophie, la science des religions, l'histoire plus ou moins fabuleuse des origines de l'homme? Nous souhaitons, comme il le dit, que son livre concoure avec la science « à fonder l'idéal terrestre; » mais nous ne le croyons guère. En songeant aux nombreuses âmes qui de nos jours ne connaissent pas d'autre pain spirituel qu'une parole sincère et quelquefois inspirée, nous doutons qu'elles puissent trouver leur aliment dans une conférence sur les races, dans une leçon sur Lucrèce ou un manifeste du positivisme, le tout versifié de propos délibéré, à tour de bras, aurait dit Alfred de Musset. Autant que personne, nous serions curieux de voir ce que la poésie peut tirer du système d'Auguste Comte, et nous croyons que toute doctrine qui passionne les hommes a son éloquence. Voyez comme cette âme fière et sensible de Lucrèce communique la flamme qui réside encore après deux mille ans dans ses âpres hexamètres! Toutefois le zèle n'est pas de l'inspiration, et l'esprit de prosélytisme prend seul l'ardeur du sectaire pour de la verve. Il ne suffit pas de plaisanter Rousseau ni de confondre déistes et chrétiens dans un égal mépris pour avoir fait d'excellens vers. Ce n'est pas tout, la philosophie de M. André Lefèvre se complique de beaucoup d'érudition. Tant de science étouffe l'étincelle sacrée. Certes les pièces qui portent les titres de *Poème du blé*, *Discite justitiam, o tempora!* confirment çà et là les espérances que donnait son premier volume, encore n'y a-t-il pas une page que l'on puisse en extraire avec confiance; mais est-ce bien en vers qu'il faut commenter l'*Énéide*? Pourquoi des rimes, pourquoi des alexandrins, quand il s'agit de rendre raison des mystères d'Éleusis? Et que dire d'une satire rétrospective sur les mots créés d'abord, puis adorés par l'homme à titre de divinités, ce que l'auteur appelle les spectres du langage? Si c'est là de la poésie, qu'on nous ramène à la satire sur l'*Équivoque*, cette production sénile de Boileau, qui, à défaut de talent, ne manque pas de malice. Que l'auteur de l'*Épopée terrestre* y prenne garde : s'il ne revient pas à la nature, il laissera se consumer sans fruit, au moins pour la poésie, cette curiosité d'intelligence, cette ardeur d'imagination qui le distinguent, surtout ce noble amour de la liberté auquel il doit ses meilleurs élans.

Le nouveau recueil de M. Sully-Prudhomme, *les Solitudes*, nous ramène à son premier, *Stances et Poèmes*, auquel son nom demeure pour longtemps attaché. Cet écrivain n'est pas rempli de sa philosophie au point d'en être enivré; mais, comme plus d'un esprit de ce temps, il flotte entre les systèmes. On ne peut le dire ni stoïcien, ni épicurien, ni spiritualiste, ni matérialiste; il faut se contenter de lui donner le titre de philosophe. Être philosophe parmi nos jeunes poètes, voilà, ce me semble, son ambition. Sa philosophie semble faire partie de sa distinction, et il en a beaucoup. J'imagine qu'il eût été mélancolique sans Lamartine, que sans M. Leconte de Lisle il eût fait de la mythologie, que sans Alfred de Musset il eût chanté l'amour, ou du moins il aurait tâché, car il ne suffit pas de l'imagination et du talent pour chanter l'amour, et Musset l'a dit, le vrai poète en lui, ce n'était pas lui, c'était son cœur. M. Sully-Prudhomme est un poète de réflexion, il choisit son inspiration comme ses sujets, comme ses paroles.

Nous n'osons plus parler des roses,
 Quand nous les chantons, on en rit,
 Car des plus adorables choses
 Le culte est si vieux qu'il périt;

Les premiers amans de la terre
 Ont célébré mai sans retour,
 Et les derniers doivent se taire,
 Ils sont plus jeunes que l'amour.

Rien de cette saison fragile
 Ne sera sauvé dans nos vers,
 Et les cytises de Virgile
 Ont embaumé tout l'univers.

Ah! frustrés par les anciens hommes,
 Nous sentons le regret jaloux
 Qu'ils aient été ce que nous sommes,
 Qu'ils aient eu nos cœurs avant nous!

Ici l'on croirait d'abord retrouver l'inquiétude des jeunes hommes de nos jours, le chagrin des derniers venus. Prenez-y garde, c'est un des traits les plus vifs des mœurs actuelles, même en politique, une sorte d'impatience, on n'ose pas dire de jalousie, des nouveaux à l'égard des devanciers, sans acception de couleurs ni de drapeaux. Ce vilain sentiment est étranger à M. Sully-Prudhomme, et s'il se plaint, c'est que tous les sujets sont pris. Il semble répéter après La Bruyère: « Tout est dit, et nous venons trop tard... » L'auteur des *Caractères* s'efforça de rajeunir sa matière par le tour de la pensée; l'auteur des *Stances et Poèmes* a demandé à la philosophie de rajeunir la sienne. C'est ainsi que nous expliquons le mélange quel-

quefois confus des doctrines dans ce premier recueil et dans celui des *Épreuves*, qui l'a suivi. M. Sully-Prudhomme passe de Lucrèce à Platon; chacun de ces grands esprits lui fournit une somme égale de bons vers. Son éclectisme est celui d'un artiste; il ne prend pas le soin d'accorder entre eux ces systèmes opposés de l'histoire de la philosophie. N'insistez pas, ne lui dites pas que Lucrèce et Platon se réfutent l'un l'autre; il vous répliquerait avec Hegel, qui lui prête une belle image pour expliquer l'idéal. Si vous n'êtes pas content, il tournerait le dos à Lucrèce, à Platon, à Hegel et à vous, pour faire quelque élégant sonnet sur le doute et pour dire à Kant :

Je veux de songe en songe avec toi fuir sans trêve
 Le sol avare et froid de la réalité;
 Le rêve offre toujours une hospitalité
 Sereine et merveilleuse à l'âme qu'il soulève.

On ne s'étonnera pas que M. Sully-Prudhomme ait levé contre Alfred de Musset le drapeau d'un groupe de jeunes écrivains à qui, pour conquérir l'avenir, la bonne envie, en attendant le succès, ne manque pas. Alfred de Musset n'a pas cette foi aux philosophes : il ne s'estime pas heureux sur l'autorité de Lucrèce; il prête l'oreille aux rêveries de Platon, applaudit et poursuit son chemin; il n'a pas connu Hegel, mais la manière dont il parle de Kant, « le rhéteur allemand, et de ses brouillards, » ne laisse aucun doute sur le jugement qu'il en eût porté. Il ne connaissait pas les doctrines philosophiques aussi bien que M. Sully-Prudhomme; c'est qu'il allait au fond et ne s'amusait pas au détail de l'architecture des systèmes. Ame sérieuse, plus sérieuse qu'elle ne voulait l'avouer, ingénieuse à se faire souffrir, véritablement ennemie d'elle-même, le doute la désolait. Il ne chantait pas l'infini bleu, comme on fait aujourd'hui; mais quand il disait : « L'infini me tourmente, » il était sincère. On nous permettra de le remarquer en passant : c'est un singulier spectacle que cette renommée qui ne manque pas d'adversaires posthumes, sinon d'ennemis, et qui demeure intacte et toujours riante de sa première fraîcheur. Ceux-ci lui reprochent l'absence complète d'orgueil et les élégies qui toujours recommencent. Ceux-là, voyant dans chaque poète un candidat à la dictature, croient être nouveaux en le déclarant incapable de conduire le siècle. D'autres ne lui pardonnent pas d'avoir horreur de la politique, oubliant les patriotiques démentis qu'en plusieurs occasions son indifférence s'est donnés. Parce qu'il a mis dans un sonnet que ce siècle est un mauvais moment, qu'il soit anathème! Il a dit que Ninon et Ninette faisaient toute sa politique : pour cette boutade, qu'il soit excommunié!

Toutes ces accusations ont leur écho dans la remarquable pièce de M. Sully-Prudhomme à *Alfred de Musset*. Au moment de l'écrire, je doute qu'il ait relu la *Lettre à Lamartine* et *l'Espoir en Dieu*; je ne sais même pas s'il avait conservé des *Nuits* une impression bien nette. Ce ne sont pas là des variations sur un thème poétique; le cœur humain s'y reconnaît avec ses faiblesses, mais aussi avec tous ses nobles instincts. Jamais la poésie n'a tracé une plus éloquente démonstration de l'âme immortelle. Accusez Musset de mollesse, de sensibilité malade; ne le traitez pas de corrupteur. Il écrivait ses vers avec le sang de son cœur : ne parlez donc pas de son rire sceptique. J'imagine pourtant qu'il eût ri de bon cœur, s'il avait pu voir qu'un poète de talent et d'esprit lui oppose Spartacus, Harmodius et Léonidas. Et quel n'eût pas été son étonnement, quand l'auteur lui demande s'il a oublié les bas-reliefs antiques sur le progrès des arts, cette histoire de la civilisation figurée dans le marbre, qui paraît à M. Sully-Prudhomme un remède efficace contre le désespoir !

L'incertitude de M. Sully-Prudhomme entre les doctrines s'est peut-être communiquée à son talent, et ce n'est pas sans quelque surprise que nous le voyons passer des *Stances et Poèmes* au recueil des *Épreuves*, et de celui-ci à son premier chant de *Lucrèce*. Il façonne et taille de main de maître un sonnet comme un flacon précieux pour y enfermer une pensée philosophique; mais de son premier volume à celui des *Épreuves*, qui est un recueil de sonnets, l'auteur a descendu d'un étage; ce sont encore des vers lyriques, avec cette réserve pourtant que la poésie y est plus petitement logée. Est-ce le succès de certaines compositions courtes, telles que *le Vase brisé*, un vrai chef-d'œuvre, qui le faisait ainsi aspirer à descendre? Traduire, c'est-à-dire travailler sur la pensée d'autrui, c'est plus encore que le sonnet une œuvre de versificateur. Soit que la lutte avec les robustes vers du poète latin ne fût pour lui qu'un exercice littéraire, soit qu'il tienne en assez grande estime un labeur de ce genre, nous ne pouvons nous empêcher de voir dans le *Lucrèce* de l'auteur un fâcheux symptôme. La traduction en vers est tout au plus l'entre-sol de la poésie. Si elle n'est pas encore de la prose, elle en est bien près, surtout dans notre langue française, qui n'a pas un domaine en réserve exprès pour les vers, et c'est peut-être pour cela que nous avons un grand nombre de bonnes imitations, et de traductions vraiment poétiques, pas une.

Avec ses *Solitudes*, quoique le volume des *Stances et Poèmes* mérite encore la préférence, M. Sully-Prudhomme a pris une revanche. Quatre ou cinq des pièces de ce recueil sont au nombre des meilleures qu'il ait jamais données. Une sensibilité discrète qui

aime à se répandre sur les objets que l'on dédaigne et sur les douleurs que l'on néglige respire dans les strophes de la *Première Solitude*, celle du collége, du pauvre petit qui est laissé pour la première fois dans ce désert d'enfans. Le supplice de l'artiste que la jalousie de la fortune et les nécessités de la vie tiennent éloigné de l'art et de ses nobles ambitions lui a inspiré une page douloureuse. *Le Peuple s'amuse*, tel est le titre d'un des plus remarquables morceaux. La tristesse a sa poésie : nul ne le sent mieux que M. Sully-Prud'homme, quoiqu'il ait dit « que la mélancolie est un cercueil usé. » Son angoisse, celle des jeunes hommes de ce temps-ci est composée d'inquiétude, et vient peut-être de ce qu'ils se sentent inutiles. A notre avis, voilà ce que le poète aurait dû dire avec plus de clarté. La tristesse a aussi sa morale; elle condamne le rire grossier et les joies vulgaires. Ainsi la satire tient sa place dans ce volume de solitaires méditations, c'est de la philosophie d'Héraclite.

L'indécision que nous avons remarquée dans M. Sully-Prud'homme se trahit en plus d'une pièce de ses *Solitudes*. *Le Cygne*, par exemple, est un très remarquable échantillon du genre descriptif que nous avons caractérisé plus haut, et nous ne connaissons pas de poésie mythologique plus riche et plus brillante que *les Écuries d'Augias*. Aucune condition ne manque à ce dernier morceau, pas même le défaut habituel de cette sorte d'étude, l'absence d'une certaine unité qui présente une pensée au début et la ramène dans la conclusion finale. Avant de quitter nos poètes philosophes et M. Sully-Prud'homme, ne faut-il pas les avertir de la froideur que leur genre entraîne et dont le tempérament de cet écrivain ne s'accommoderait peut-être que trop? La distinction amène souvent avec elle la contrainte. Comme un homme habitué à vivre dans un monde choisi, et fuyant tout ce qui pourrait ressembler à de la vulgarité, aime mieux pécher par réserve que par excès, ce poète ne se livre jamais : il évite le développement au point de manquer de franchise et d'ampleur. Qu'il ait aujourd'hui moins de hardiesse et de laisser-aller que dans ses débuts, il est impossible d'en douter. Il y avait déjà de la maturité, trop peut-être, dans les *Stances et Poèmes*; ce qui manque le plus à ses *Solitudes*, c'est de la jeunesse. Nous lui conseillerions, pour son intérêt, de gêner un peu moins sa pensée, et pour celui du public qui lit les vers, d'avoir plus d'abandon. Qu'il ne songe pas sans cesse à l'hémistiche de Virgile, *pauca meo Gallo*, pour imiter la sobriété que ces mots semblent recommander aux poètes; qu'il songe quelquefois aux mains gracieuses pour lesquelles sa gerbe est aussi faite, qu'il prenne conseil du second hémistiche du maître latin. Virgile n'ajoute-t-il pas que Lycoris puisse le lire, *et que legat ipsa Lycoris?*

III.

Après la description, après la philosophie, la vie humaine a son tour, et l'avenir nous semble être de ce côté. Trop peu de vers de notre temps laissent une impression durable dans l'esprit, dans l'âme un amour pur et vivifiant. Parmi les écrivains que nous venons de parcourir, quelques-uns laissent parfois cette émotion précieuse : en cherchant les beautés de la nature ou de la pensée, ils ont rencontré celles de la vie humaine. Ceux dont il nous reste à parler n'ont pas atteint plus que les précédents la perfection, ils sont peut-être au-dessous de plusieurs d'entre eux ; mais la vie, l'humanité, la réalité historique ou morale, les intéressent davantage. A ce titre, nous faisons une place à part aux trois petits recueils de M. François Coppée, aux *Amours et Haines* de M. Édouard Pailleton et aux *Rayons perdus* de M^{lle} Louisa Siefert. Nous pourrions ajouter à ces trois noms ceux de M. Édouard Grenier, dont le volume justifie son titre d'*Amicis* par les douces affections dont il est le monument discret, et de M. Charles Coran, l'auteur amusant parfois, parfois aussi trop épicurien, des *Dernières élégances*.

La petite comédie du *Passant* a créé la réputation de M. François Coppée. Un acte, moins que cela, une scène, a fait de lui le héros de la jeunesse lettrée. Jusque-là, parmi les poètes de vingt à vingt-cinq ans, il avait plusieurs rivaux. Le bonheur d'une soirée l'a mis hors de pair ; la ville et la cour ont accueilli avec empressement son nom, que leur apprenaient les échos du théâtre. Les vers de M. Coppée étaient restés dans un cercle étroit, on a beaucoup lu les vers de l'auteur du *Passant*. Telle est la puissance d'un succès dramatique. Il est vrai que cette comédie en miniature méritait de réussir par sa fraîcheur et par l'unité de ton qu'une action aussi simple ne pouvait manquer d'avoir. Nous croyons assister au chant de ces *maggiolate* que les jeunes Florentins, à l'origine de la poésie italienne, récitaient dans la saison du renouveau. En même temps ils décoraient avec des feuillages verts du mois de mai la porte de celle qu'ils appelaient leur *madonna*, et ne se lassaient pas de lui répéter, pas plus qu'elle-même sans doute d'entendre, comment les vers et les pensers d'amour repoussent avec les premiers bourgeons. La poésie et l'amour sont un renouveau éternel, et nous ne sommes pas étonnés que le public de l'Odéon ait prêté à ce langage, exprimé en vers gracieux, une oreille aussi complaisante que les belles Florentines. M. Coppée nous paraît lui-même un Zanetto qui, bien reçu par Sylvia une première fois, ne l'a pas quittée sans esprit de retour. Il a goûté des joies du théâtre, il y reviendra sans doute ; pour nous, il est toujours le jeune poète du

Reliquaire, des *Intimités* et des *Poèmes modernes*, qui, la veille de son succès à la scène, pouvait dire comme son héros :

..... Dès demain, je saurai si Florence
Aime toujours le luth et les chansons d'amour.

Comme lui, il était incertain sur la voie à suivre. *Le Reliquaire*, excepté les deux pièces de *la Sainte* et des *Aieules*, manque, à notre avis, d'originalité. En le dédiant à « son cher maître, » l'auteur fait lui-même l'aveu de la direction à laquelle il obéit. Le dédain qu'il marque dès sa première page pour l'élégie est d'emprunt : la nature lui avait donné un talent sensible et tendre, l'école n'a pu faire de lui un impassible olympien. Certaines pièces trahissent une imitation directe. *Le Justicier* est une réminiscence visible des *Poésies barbares*, qu'il a dû beaucoup étudier. Malgré quelque mélange d'éléments différens, ce volume annonçait un poète descriptif moins l'érudition hellénique ou orientale, un Leconte de Lisle en petit et qui n'avait pas dépassé les limites de la banlieue. Une page des *Intimités* avoue des préférences marquées pour M. Sainte-Beuve, pour Musset et pour Baudelaire, que le poète met ensemble, chose singulière, et qu'il appelle les « doux et les souffrans. » De la poésie rêveuse, psychologique, de M. Sainte-Beuve, nous ne trouvons ici aucune trace; mais il y a la marque de la lecture de Baudelaire dans une petite pièce qui se termine par ce vers :

Quelque chose comme une odeur qui serait blonde,

et que nous ne transcrivons pas, puisque c'est là une de ces méprises dont l'auteur nous semble s'être corrigé. Il ne restera en lui, nous l'espérons, de cette influence de Baudelaire, qu'un exemple curieux de ce qu'a pu faire pour gêner les jeunes esprits une renommée équivoque née dans une brasserie, et qui pourtant s'est répandue un instant dans des milieux plus sains. Si *les Intimités* laissent apercevoir çà et là une sorte de Baudelaire jeune et candide, la trace d'Alfred de Musset y est plus visible encore, mais c'est une imitation toute de surface. Comment en serait-il autrement? Qui peut désormais, après *les Nuits* et la *Lettre à Lamartine*, espérer, en sondant ses blessures, de faire tressaillir les âmes? M. Coppée se trouvait entre deux écueils, celui d'exagérer quelque légère souffrance morale que les années font oublier et celui de paraître affecter une douloureuse expérience à laquelle on ne croirait pas. Il a eu le bon goût d'éviter presque toujours le second, il n'a pas échappé au premier, si l'on doit s'en rapporter à certains vers tels que ceux-ci :

Passé, passé fatal par qui ma vie est prise!
Poison amer et doux dont on meurt, mais qui grise!...

Pauvre poète! est-on tenté de s'écrier, être si jeune et avoir déjà un passé fatal! Combien nous en avons vu des Mussets qui étaient amoureux et malheureux par mode, et qui faisaient par anticipation des « confessions d'un enfant du siècle! » Pour M. Coppée, ces fantaisies d'imitation n'étaient que les incertitudes d'un talent qui se cherchait, et il dit lui-même dans *les Intimités* :

Au fond je suis resté naïf, et mon passé,
 Bien que sombre, n'a pas tout à fait effacé
 De mon cœur la première et candide chimère...
 ... J'en ai quelquefois pour des heures
 A me bercer alors d'espérances meilleures,
 A rêver d'un doux nid, d'un amour de mon choix,
 Et d'un bonheur très long, très calme et très bourgeois.

Voilà, je gage, M. Coppée peint par lui-même et tel qu'il est... Pourquoi n'en pas convenir, dût-il par cet aveu rompre avec Baudelaire et M. Leconte de Lisle?

A ses deux recueils antérieurs, nous préférons ses *Poèmes modernes* et à ceux-ci son petit acte du *Passant*. Sur les sept pièces qui forment le volume des *Poèmes modernes*, il y en a cinq en vers alexandrins coupés souvent d'une manière heureuse et neuve, souvent aussi désarticulés, suivant l'exemple donné de loin en loin par M. Leconte de Lisle dans ses *Poésies barbares* et naturellement exagéré par les disciples. De ces cinq morceaux, trois forment de petites scènes dont la plus intéressante est *le Banc*, idylle surprise aux Tuileries dans la conversation entre un soldat et une bonne d'enfant; les autres sont deux petits drames dont le meilleur est *la Bénédiction*. Un vieux sergent raconte qu'à Saragosse des grenadiers français, outrés de l'obstination des prêtres espagnols, tirent sur un moine qui les bénit avec le saint sacrement. La situation est dramatique; point de description, tout est mouvement; le vers est naturel, populaire sans vulgarité. Le dernier seulement nous blesse comme une fausse note :

Amen! dit un tambour en éclatant de rire.

Ce vers et cet éclat de rire sont du pur Gavroche; l'auteur a oublié qu'il n'y a en présence que la fureur du soldat et l'exaltation du martyr. Ce n'est pas seulement la délicatesse constante des sentimens qui fait la supériorité du *Passant*, c'est la logique du cœur satisfaite jusqu'au bout et surtout à la fin. Un dernier mot peut gêner tout un drame.

M. François Coppée est un jeune talent que le théâtre a emprunté à la poésie. Il s'est en quelque sorte laissé faire, se rendant à l'invitation qui lui était adressée, sans effort pour se déguiser, sans

changer de costume, apportant avec lui ce qu'il avait, des vers charmans et une sensibilité qui n'est pas étudiée. M. Édouard Pailleron est un écrivain autrement complexe. Qu'il soit un véritable poète dramatique, c'est ce que des œuvres toujours en progrès et en dernier lieu *les Faux Ménages* ont mis au-dessus de toute discussion; mais, lors même qu'il n'eût pas donné, avec *Amours et Haines*, un nouveau gage aux amis de la poésie proprement dite, ils trouveraient dans une foule de beaux vers de sa dernière comédie un accent auquel ils ne peuvent se tromper. Il y a dans M. Pailleron deux natures de talent. L'une, active et impersonnelle, pleine de jeunesse et de saillies, unit la vigueur à la finesse, deux qualités qui se combattent parfois en lui. Appliquée à l'observation des hommes, à la peinture des mœurs et à la connaissance du théâtre, elle a produit l'écrivain applaudi à la scène. L'autre, personnelle et méditative, se plaît dans les émotions délicates et dans l'expression des sentimens affectueux, au point de faire douter parfois que cette sensibilité puisse se rencontrer avec cette vigueur. C'est comme la source principale de sa veine lyrique; mais ici même son tempérament ne perd pas ses droits, et le lyrisme sous sa plume prend des allures satiriques. Dès le principe, et avant qu'il se fût essayé dans cette œuvre du démon qu'on appelle la comédie, il montrait cette double tendance de sa nature littéraire. Son premier volume se divisait matériellement en deux parties, celle de l'ode et celle de la satire. Le titre du second, *Amours et Haines*, indique la même division, au moins dans la pensée. Tennyson trace le portrait idéal d'un poète « ayant la haine de la haine, le mépris du mépris, l'amour de l'amour. »

Dowered with the hate of hate, the scorn of scorn,
The love of love.

Il ne faut pas trop se fier à ces poètes angéliques : un beau jour, les cordes moelleuses de leur lyre se brisent, et ils les remplacent par des cordes d'airain. Les haines de M. Pailleron ne sont pas tellement cruelles qu'elles l'empêchent de trouver le mot plaisant. Malgré l'air menaçant de son titre, je ne crois pas qu'il y ait dans tout son volume la dose nécessaire de fiel pour écrire une seule satire à la Juvénal. La vraie satire, celle qui ne rit pas, qui désigne ses victimes et qui les déchire, est presque impossible aujourd'hui. En tout cas, ce n'est pas M. Pailleron qui l'écrirait; il a trop la vocation du poète comique, et rien ne diffère plus à notre sens de la comédie que la satire véritable. Aussi regardons-nous ses *Drôles*, son *Eudore* et son *Pangloss* comme des études théâtrales pleines de promesses, comme des cartons d'après lesquels l'auteur peindra quelque jour des fresques durables. Au contraire, *la Hêtrée*, *Ode*

au rire, les *Roses*, *l'Arcu*, les *Brumes* et surtout *la Tombe* ont pour nous le charme particulier de confidences que nous fait l'auteur, et d'entretiens qui ne se produiront pas devant la rampe. Heureux les poètes, puisqu'ils ont le privilège de fixer des souvenirs tels que celui qui est contenu dans *l'Arcu*, heureux encore les poètes, puisqu'ils savent consacrer leurs douleurs et leurs larmes comme dans ces vers de *la Tombe* :

Le premier que je vis mourir
(J'étais trop jeune pour souffrir,
On souffre à l'âge où l'on espère),
Je le pleurai, c'était mon père.

Le deuxième (je le revois)
C'était mon frère cette fois;
Je l'embrassai calme et farouche,
Doute au cœur, blasphème à la bouche.

Mais le jour où Dieu me la prit
(La troisième fois c'était elle,
Elle, ma mère!) j'ai souri
Et j'ai dit : l'âme est immortelle!

Depuis elle, depuis ce temps,
Je n'ai plus ni pleurs, ni colère,
Et je ne souffre plus, j'espère,
Et je ne doute plus, j'attends.

Pourquoi aimons-nous à surprendre des larmes dans les poètes qui ont le don du rire? On peut, hélas! douter de la sincérité du rire, ainsi que de tout le reste dans la vie humaine : comment douter de la douleur et de la mort? La destinée se charge à chaque instant d'en prouver la cruelle réalité. Molière, dans ses pages les plus étincelantes, peut attrister quelquefois; nous ne connaissons que deux ou trois lignes de lui où il ait sérieusement parlé de la mort, et elles suffisent pour nous assurer que ce qu'il savait le mieux faire, c'était de pleurer (1).

Dans le courant des idées que nous avons exposées et des pages qu'on vient de lire, on a pu suivre une progression constante de l'œuvre d'art à l'œuvre humaine ou personnelle. Par une rencontre curieuse, nous sommes amené à clore cette évolution de la poésie contemporaine par l'ouvrage le plus personnel, à notre avis, le plus remarquable peut-être et certainement le plus contraire aux habitudes du public, l'ouvrage d'une jeune fille, les *Rayons perdus*, de M^{lle} Louisa Siefert. A certaines pages de ce livre, on croirait que l'auteur nous dit sa propre histoire. Dans les deux sonnets placés en tête du volume, elle se compare à la biche craintive qui, sur le

(1) Lettre d'envoi du sonnet à La Mothe-Levayer sur la mort de son fils.

bord d'un chemin, s'arrête hésitante avant de le traverser. C'est toute sa préface, et nous l'en félicitons. Elle use du privilège du poète qui peut se raconter lui-même ou inventer sans nous en avertir. Nous userons du privilège de la critique en lisant ces poésies comme un roman d'amour, un des plus simples et des plus vrais que nous ayons jamais connus.

Dans une de ces familles protestantes qui autrefois conservaient leur histoire particulière et intime avec d'autant plus de religion que le pays leur refusait l'état civil et les droits du citoyen, une jeune fille s'est rencontrée qui résume en elle l'énergie de la race, la puissance de souffrir, le courage de la conviction, le mépris de l'opinion commune. Elle interroge la mémoire de ses ancêtres pour nourrir son âme de leurs pensées et surtout de leurs épreuves. Celui-ci est mort à vingt-deux ans, n'ayant chéri que sa mère et sa sœur; à peine connut-il le désir du premier amour. Cet autre, qui sous la république s'était battu pour la liberté, ne fut pas plus heureux; les chagrins de la vie l'eurent bientôt écrasé. Une troisième figure se présente à elle, plus conforme à la sienne, au moins à ce qu'elle sera dans l'avenir; c'est la vieille fille en cheveux blancs qui demeura jusqu'au bout fidèle à celui qu'elle avait aimé. Il y a un peu de tout dans cette chronique de famille : ici un abbé qui se rendit à Rome, mais un abbé selon le cœur de Voltaire, et qui revint de Rome philosophe et libre penseur; là un soldat de Guillaume de Hollande qui rentra en France parce qu'on y mourait pour sa foi, et fut roué vif sur la place publique de Nîmes. Tous ont souffert pour avoir aimé. La jeune fille évoque ces chères ombres : comme le soldat de la république, elle a le culte de la liberté, elle a la fidélité sainte, la sublime opiniâtreté de la vieille fille; elle ne sera pas condamnée au supplice comme le martyr, mais nos préjugés sont une autre intolérance dont elle peut être la victime. Sera-t-elle jamais tentée comme l'abbé de chercher contre ces préjugés un refuge dans la philosophie et la libre pensée? Nous ne le croyons pas.

Elle est poète, elle aime, et cette double flamme a pris naissance au même jour. A dix-huit ans, elle aime sans espoir; celui qu'elle a vu dans l'intimité longtemps, sous l'œil de sa mère, s'est retiré. Après quatre ans, il s'est aperçu qu'ils n'étaient pas faits l'un pour l'autre. Qu'il y a de pauvres jeunes filles qui se reconnaîtront dans cette position douloureuse qu'elles n'ont pas avouée! Qu'il y en a qui ont adressé à leur ouvrage féminin abandonné pour de bien autres soins, repris avec bien de la tristesse, des confidences comme celles-ci :

Laine blanche, crochet, roulés entre mes doigts,
Combien vous ai-je dit de secrets autrefois !

Combien avez-vous vu de doux rêves éclore !
 Vous en souvenez-vous?... Hélas ! j'en tremble encore.

Ces petits drames, pour être étouffés dans le silence du cœur, n'en ont pas moins leurs angoisses. Les joies ordinaires de la jeune fille deviennent ses supplices. Il faut reprendre ses parures, et ce n'est plus pour lui, se faire belle, et il ne vous verra pas rire, chanter, jouer la comédie, avoir du naturel et de la verve, et lui seul sous la fausse gaieté devinera la douleur, lui qui en est la cause. Il faut toujours sourire, quand on aurait envie de pleurer, et causer à l'infini de choses indifférentes et même odieuses pour mieux se taire sur ce qui occupe sans cesse la pensée. Quoi donc ? Est-ce de l'amour ou de l'aveu qu'il faut rougir ? la faute est-elle de croire à la loyauté des promesses ? où est en ceci l'égalité naturelle entre les deux sexes ? Chez les nations protestantes et surtout celles de race saxonne, il y a un plus juste équilibre entre le jeune homme et la jeune fille. Les protestans, pour favoriser le mariage, limitent la puissance paternelle ; la race saxonne fait aussi à ses filles une plus large part de ce principe d'indépendance qu'elle appelle le *self-government*. Chez nous, l'état des choses n'est pas le même : la révolution a émancipé nos fils et a laissé nos filles dans la même soumission. Un mariage était autrefois le contrat de deux familles ; une famille signant un pacte avec un jeune homme, telle est réellement la position actuelle. L'équilibre ancien est rompu : c'est aux lois de le rétablir progressivement et de rendre aux mœurs ce qu'elles leur ont ôté.

La fille du martyr des Cévennes et du soldat de la république ne cachera pas timidement sa blessure. Toute petite, elle s'annonçait hardie, entreprenante. « Ma petite lionne ! » lui disait tout bas sa mère, et ce mot faisait déjà déborder son jeune orgueil. Plus tard la lecture, les fictions et la vérité, Homère et la Bible, l'Évangile et la philosophie, ont achevé ce qu'avaient commencé en elle la nature et l'air de la liberté. Les lâches silences n'étaient pas faits pour celle qui avait salué l'amour avec cette sincérité d'enthousiasme :

Écoutez, écoutez : j'aime, je suis aimée,
 Je puis vaincre la mort et braver l'inconnu ;
 Mon ciel était obscur, mon âme était fermée ;
 Voici : le jour s'est fait et l'amour est venu !

Le bonheur dura peu, juste le temps du malentendu de l'amour. Il se composait de sourires, de regards, du hasard de deux mains qui se rencontrent. Quoi de plus naturel quand on se croit d'accord sur le but, quand la tendresse maternelle encourage des deux côtés des espoirs légitimes, quand la présence de l'un et de l'autre sou-

levait partout des murmures qui disaient tous la même chose? Un mot fit cesser la méprise, au moins d'un côté.

Il paraissait heureux de ma profonde joie,
Si franchement heureux que, dans un élan fou,
Je lui jetai, semblable à la tige qui ploie,
Mes bras autour du cou.

Une larme germa d'abord à sa paupière,
On l'eût dit attendri de ce geste d'enfant,
Car il lui révélait mon âme tout entière,
Ce baiser confiant!

Puis soudain tressaillant à mon étreinte ardente,
Si pleine de candeur et d'ingénuité,
Il me repoussa presque en disant : imprudente!
Avec sévérité.

Oh! de ce moment-là je me sentis perdue...

Il oublia cette scène et fut plus que jamais attentif, assidu. Cependant la fille et la mère firent bientôt une visite à son logis d'automne : la jeune enfant y fut reçue par sa mère à lui, à bras ouverts. Il parut ; jamais il n'avait été si beau, si jeune. Il souriait ; tout souhaitait la bienvenue à la pauvre fille, jusqu'à la chienne qui suivait son maître, et qui, en apercevant cette dernière, fit entendre un cri joyeux. Il parla beaucoup et son entretien fut charmant ; « il parle si bien, lui ! » On cueillit des roses, les plus rares, les plus précieuses de l'année, des roses d'octobre ; on fit des bouquets de verveine, de jasmin, de fleurs de grenadier ; le jardin fut dévasté. Il y avait moins de gaieté entre eux qu'autrefois ; mais la félicité profonde est sérieuse. A la fin, elle était tremblante, lui presque timide. Qui sait ? Peut-être l'aimait-il, peut-être allait-il le dire. La furtive larme qu'elle avait aperçue l'autre fois dans ses cils n'était-elle pas un signe d'espoir ? Quand elle partit, il souriait sans émotion ; pourtant il lui dit avec une douceur infinie : « A ce soir ! » Elle ne le revit que pour apprendre son malheur : l'aveu qu'elle avait espéré était pour une autre. Pour que rien ne manque aux péripéties de ce drame intime et aux succès de celui qui en est le héros, trois cœurs de femme dépendent de ce dernier. La sérénité calme de la première lui vaut sans doute d'être choisie ; la tombe est déjà refermée sur la seconde, qui n'a pu supporter sa peine ; la troisième est restée pour chanter un hymne vengeur de la souffrance. Elle est trop fière pour mourir et trop blessée pour se taire. Connaissez-vous beaucoup de vers plus francs que ceux où cette fierté s'exprime ?

Non, non, je ne suis pas de ces femmes qui meurent
Et rendent ce dernier service à leurs bourreaux,
Pour qu'ils vivent en paix et sans soucis demeurent.

Vois-tu, ces dévouemens sont niais, s'ils sont très beaux.
 Les hommes, je le sais, se complaisent trop vite,
 Le pied sur ces cercueils, à poser en héros,

Et j'ai dégoût d'ouïr la manière hypocrite
 Dont ils disent toujours de ces doux êtres morts :
 « Un ange prie au ciel pour moi. Pauvre petite! »

Tu m'as trop bien appris que l'empire est aux forts.
 Mourir, c'est oublier. J'aime mieux ma misère.
 Tu ne me verras pas succomber sans efforts.

Elle s'exile enfin de sa présence, non sans des menaces encore; mais la colère fait place à l'énergie. La courageuse jeune fille prête l'oreille à la voix qui lui dit de vivre par la foi, par la liberté, par le devoir. Elle fait le sacrifice suprême, et brûle son cher trésor de lettres et de fleurs séchées. C'était la première et c'est la dernière page de son roman. Allez et dispersez-vous au vent, cendres légères; allez aussi, strophes touchantes, pleines de noblesse et de sensibilité! Qu'importe maintenant si par hasard les douleurs que vous chantez ont été de vraies larmes? Transfigurées par la poésie, elles deviendront le souvenir de ceux qui veulent entendre dans les vers l'accent d'une âme.

Et maintenant que nous avons, en partie du moins, vidé le coffret qui renferme les chères reliques d'un amour de jeune fille, laissons l'héroïne, quelle qu'elle soit, et disons les espérances que nous a fait concevoir le talent de l'auteur, comme aussi les réserves que la sincérité de nos éloges nous oblige d'exprimer. Il est remarquable que la femme poète de notre temps qui a le plus osé être elle-même, M^{me} Desbordes-Valmore, soit aussi celle qui se montre le moins préoccupée de la question d'art. Ses bons vers ont toujours coulé de source. A côté de ceux que les meilleurs écrivains n'auraient pas hésité à signer, on en trouve chez elle qui sont d'une marque un peu effacée ou vieillie. M^{lle} Siefert, plus personnelle encore, a beaucoup aussi de ces traits qui partent d'eux-mêmes et qui semblent le jet naturel du talent féminin; mais les secrets de l'art ne lui sont ni indifférens ni étrangers. L'abus des épithètes est par momens l'une de ses imperfections; elle ne rime pas toujours richement : dans une jeune fille de dix-huit ans, ces faiblesses, dont le petit nombre étonne, sont une grâce de plus. Elle connaît les poètes modernes, elle a étudié les rythmes nouveaux; on peut dire même qu'elle en invente. Je ne saurais donc m'étonner que M. Victor Hugo ait exercé sur elle une influence assez profonde, tandis que sa devancière a trouvé dans Lamartine, sinon un modèle, du moins les sons aimés qui ont réveillé la musique intérieure. Il fallait la note ardente de la *Tristesse d'Olympio* pour évoquer cette création d'un type inattendu, d'une vierge passionnée autant que pure.

Pour dire toute notre pensée sur le talent de M^{lle} Louisa Siefert, il y a quelques réserves à faire sur sa tendance à l'imitation. Que l'on choisisse dans les *Rayons perdus* les morceaux qui rappellent des modèles connus, on peut être sûr d'avance que le choix tombera sur ce que le volume contient de moins heureux. *L'Année républicaine* est pleine de souvenirs : jamais M^{lle} Siefert n'a été moins elle-même. Peut-être s'est-elle trop hâtée de retourner à la source pure des beaux vers, et ne lui a-t-elle pas laissé le temps de se remplir. Peut-être aussi avait-elle la première fois trop complètement répandu son cœur.

Voir, penser, sentir, ces trois mots renferment la poésie de tous les temps. Nous avons rencontré dans cet aperçu rapide des hommes heureusement doués pour saisir les contours des choses et transporter dans les paroles les vives couleurs qui sont dans les objets. Ils peignent quelquefois avec force, et décrivent toujours avec industrie. Ils sont les héritiers directs des novateurs qui ont rendu à l'art des vers le son et le coloris, et pourtant ils reviennent sans le vouloir aux petitesesses de l'art que leurs devanciers avaient détrôné. Quelques-uns cependant, tenus pour idéalistes ou traités d'artistes timides, voient quelque chose au-delà de ce que perçoivent les yeux; leur art ne se borne pas à être un modelé savant. Après ceux-ci et pour la première fois peut-être, nous avons dégagé de la foule les poètes qui veulent avec quelque justice être comptés pour des penseurs; nés du temps présent, comme le besoin de sincérité naît des situations factices, ils manquent les uns de mesure, les autres de décision; ils comprennent mieux qu'on ne l'avait fait jusque-là l'utilité de la science pour la poésie, mais ils tendent à confondre l'une avec l'autre, ils se défont trop du sentiment. Les derniers sont de ceux qui, ne pouvant se passer de vivre parmi les hommes, trouvent des vers qui viennent du cœur et qui y retournent. Un ancien disait que les bois sacrés étaient l'habitation préférée des amis de la Muse; il parlait sans doute des écrivains que nous rangerions parmi les descriptifs ou les philosophes. Charles Lamb, un enfant de Londres, pensait au contraire qu'il fallait aux poètes l'habitation des grandes villes; il songeait à ceux que nous avons appelés humains. Grands ou petits, il y en a toujours. Tout passe et tout s'épuise, excepté le cœur de l'homme; mais le défaut du cœur est de se trop aimer, il le communique à la poésie humaine et la fait tomber dans l'excès de la personnalité. Peut-être la perfection réside-t-elle dans un juste tempérament des diverses facultés de voir, de penser et de sentir.

LOUIS ÉTIENNE.

ÉTUDES D'ÉCONOMIE RURALE

LE PORTUGAL.

Les études d'économie rurale prennent faveur en Europe. Les écrits sur ce sujet étaient déjà nombreux en Angleterre et en Allemagne. En Italie, il suffit de citer les ouvrages de M. Jacini, qui est devenu ministre des travaux publics, et en Belgique les remarquables études de M. Émile de Laveleye, publiées pour la plupart dans la *Revue*. Voici maintenant un petit pays qui vient d'entrer dans la même voie avec une louable émulation. Il n'y a pas de peuple qui ait depuis trente ans fait de plus grandes tentatives pour se régénérer que le Portugal, et à tout ce qu'il a déjà tenté il vient d'ajouter un effort marqué vers l'étude de l'économie rurale. Au mois d'avril de l'année dernière, une commission a été nommée par le roi pour réunir les élémens d'une statistique agricole. Cette commission, présidée par un pair du royaume, M. Rebello da Silva, a pris ses devoirs fort au sérieux. Deux volumes ont déjà paru par ses soins à l'imprimerie nationale de Lisbonne. Le premier est une histoire de la population et de l'agriculture en Portugal depuis la fondation de la monarchie jusqu'en 1640, année de la grande insurrection nationale contre l'Espagne; cette publication doit être continuée plus tard jusqu'à nos jours. Le second volume est un simple *Abrégé d'économie rurale à l'usage des écoles populaires*. Tous deux ont pour auteur le président de la commission, un des meilleurs écrivains du Portugal.

Déjà connu par d'excellens travaux historiques (1), M. Rebello da Silva pouvait mieux qu'un autre écrire l'histoire de l'agriculture de son pays. Grâce à lui, le Portugal aura ce qui manque encore à beaucoup d'états européens. Les notes placées au bas des pages montrent qu'il a pu consulter un nombre extraordinaire de documens. Suivant lui, les révolutions économiques du Portugal n'ont pas été tout à fait aussi grandes qu'on l'avait cru jusqu'ici. Quelques historiens ont dit que l'agriculture portugaise était au moyen âge presque aussi avancée que de nos jours; telle n'est pas son opinion. Tout en reconnaissant le bon gouvernement du roi Denis, surnommé le Laboureur (*lavrador*), il regarde comme des illusions les merveilles attribuées à l'administration de ce prince, qui vivait à la fin du xiii^e siècle. On avait porté à 4 millions le nombre des habitans du royaume sous le règne heureux de dom Manuel; il le réduit de plus de moitié. Peu favorable à l'ordre social de ces temps, il ne peut admettre que la féodalité militaire et religieuse ait pu se concilier avec un pareil développement de la population et de la culture.

Le caractère général de l'histoire du Portugal n'en est pas d'ailleurs changé. Il demeure toujours certain que ce royaume, s'il n'était pas tout à fait aussi peuplé qu'aujourd'hui, jouissait d'une grande prospérité relative dans les xiv^e et xv^e siècles, et qu'une décadence marquée a commencé pour lui avec le siècle suivant. La population en 1640 n'excédait pas, d'après M. Rebello da Silva, 1,200,000 âmes; elle avait diminué d'un tiers depuis dom Manuel. La monarchie a eu son premier siège au nord, dans le pays situé entre le Minho et le Douro; de là elle s'est étendue progressivement vers le midi, portant avec elle la colonisation. Quand la capitale eut été placée à l'embouchure du Tage, l'activité nationale se tourna vers l'Océan et négligea l'intérieur. La période des découvertes et des expéditions d'outre-mer a eu un éclat incomparable. Des richesses immenses affluaient à Lisbonne; mais sous ces magnifiques apparences se cachait un vice profond. Pendant que la capitale grandissait par le commerce maritime, l'émigration ruinaît les provinces. La corruption des mœurs, fruit empoisonné des conquêtes asiatiques, attaquait la population dans sa source. Quand cette grande expansion coloniale vint à baisser par suite de la concurrence des autres peuples, la nation s'affaissa sur elle-même. Elle tomba sous la domination espagnole, qui acheva de l'épuiser.

Le Portugal a prouvé d'une manière frappante la vérité de ces paroles d'Adam Smith : « le capital acquis à un pays par le commerce n'est pour lui qu'une possession précaire et incertaine, tant qu'il n'en a pas réalisé une partie dans la culture de ses terres; les révolutions de la

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1^{er} janvier 1866, *Philippe II et le roi dom Antonio de Portugal*, par M. Charles de Mazade.

guerre et du gouvernement tarissent les sources de la richesse qui vient du commerce, celle qui procède des progrès solides de l'agriculture est d'une nature beaucoup plus durable. » Le livre de M. Rebello da Silva donne un éloquent commentaire de cet axiome économique. « Nous avons cru, dit-il, que nous avions dans l'Inde un majorat inépuisable, et nous avons délaissé notre propre héritage. » A cette cause générale de décadence vinrent s'en joindre d'autres. Le fanatisme monastique et la tyrannie féodale prirent possession du Portugal. L'expulsion des Maures et des Juifs est de 1499, l'établissement de l'inquisition de 1536. Presque toutes les terres appartenaient à la couronne, au clergé et à la noblesse. Les cultivateurs désertaient les campagnes, on essayait en vain de les remplacer par des esclaves venus d'Afrique. Les céréales montèrent à des prix excessifs; on fut forcé d'avoir recours à d'énormes importations pour nourrir une population en déclin. Depuis 1640, l'agriculture portugaise a dû faire des progrès sensibles, puisque la population a triplé; l'histoire de ces progrès fera le sujet du second volume.

L'*Abrégé d'économie rurale à l'usage des écoles populaires* présente un intérêt plus actuel. L'auteur y a réuni des notions justes sur le rôle des capitaux dans la formation de la richesse, sur la comparaison de la grande et de la petite propriété, de la grande et de la petite culture, sur l'action de la législation civile, sur la répartition de l'impôt, sur l'importance des moyens de communication, sur le débat entre la protection et la liberté commerciale. Présentées sous cette forme élémentaire, ces idées peuvent se répandre utilement. On aime à voir un homme que ses succès littéraires et politiques ont placé haut dans l'état consacrer de généreux efforts à l'enseignement populaire; mais ce n'est pas seulement aux écoles primaires que s'adresse ce modeste volume. On y trouve le résumé le plus complet qui ait paru jusqu'ici de l'état de l'économie rurale en Portugal. Sous ce rapport, il mérite une attention spéciale. L'auteur a soin de nous prévenir que les travaux de la commission de statistique ne sont pas assez avancés pour donner à ses évaluations une certitude suffisante; ce n'est qu'un essai, un premier aperçu.

Le Portugal a été à la fois très bien et très mal traité par la nature. On y trouve des plaines et des vallées d'une admirable fertilité, et les parties cultivées ont l'aspect d'un véritable jardin; mais un tiers environ du territoire se compose de montagnes escarpées, et sur d'autres points s'étendent des plateaux arides que la culture n'a pas encore abordés. On jouit sur les côtes du climat le plus heureux, le voisinage de l'Océan rend les hivers extrêmement doux et tempère l'ardeur des étés; mais dans les parties les plus favorisées des marais répandent autour d'eux l'insalubrité. Les vents d'ouest y déposent des pluies abondantes, et le sol est arrosé par de nombreuses rivières; mais ces cours d'eau ont des lits encombrés par les sables qui mettent obstacle à la navigation et à

l'irrigation. Cette terre présente tous les contrastes, depuis les cimes neigeuses de la Sierra d'Estrella jusqu'aux rivages méridionaux, qui semblent détachés de la côte d'Afrique. La constitution générale est volcanique, et les tremblemens de terre ont été fréquens et terribles.

Le royaume a une superficie de 9 millions d'hectares, sans compter les îles, ou le sixième de la France. On le divisait autrefois en six provinces. Aujourd'hui on l'a partagé, à l'instar de la France, en dix-sept districts ou départemens. Au point de vue agricole, M. Rebello da Silva y distingue quatre régions d'une étendue inégale, le nord, le centre, le sud et les montagnes. Il me paraîtrait plus simple de n'en admettre que trois ayant chacune 3 millions d'hectares. La première, qu'on peut appeler la région maritime ou occidentale, s'étend le long de l'Océan; elle comprend l'ancienne province de Minho, un des pays les plus riches et les mieux cultivés de l'Europe, la moitié de la province de Beïra et une grande partie de l'Estrémadure; c'est de beaucoup la plus féconde et la plus prospère. La seconde, qu'on peut appeler la région montagneuse ou orientale, se compose de l'ancienne province de Tras-os-Montes et du reste de la Beïra et de l'Estrémadure; elle est toute hérissée de montagnes. La troisième, la région du sud, comprend l'Alemtejo (pays au-delà du Tage) et la petite province de l'Algarve; c'est la plus inculte. A ces trois divisions répondent trois climats : sur le littoral humide et chaud, dans les montagnes variable et tempéré, dans le sud extrêmement chaud et sec.

D'après cet essai de statistique rurale, il n'y aurait en tout que 2 millions d'hectares cultivés; 7 millions d'hectares sur 9, plus des trois quarts du sol, seraient incultes. Un examen plus approfondi révélera probablement une plus grande étendue de terres ouvertes. On aura sans doute confondu une partie des jachères avec les terres incultes. Il y a des champs qui ne sont cultivés que tous les dix ans; dans quelle catégorie faut-il les placer? De même on n'attribue aux bois qu'une étendue de 100,000 hectares, ou un peu plus du centième du sol. Si déboisé que puisse être le Portugal, j'ai peine à croire qu'il le soit à ce point. On n'aura tenu aucun compte des terrains à demi boisés, comme il doit s'en trouver beaucoup. Un rapport adressé au ministre des travaux publics en 1868 par l'Institut géographique de Lisbonne porte l'étendue des terrains réellement incultes à la moitié environ de la superficie totale, ou 4,500,000 hectares. Là doit être la vérité. La différence sans doute est remplie par les terrains à demi cultivés et à demi boisés. Il va sans dire que la plus grande partie des terres cultivées se trouve dans la zone du littoral; les deux autres ne présentent que de rares oasis autour des villes, séparées par des montagnes ou par des landes (*charnecas*).

L'*Abrégé d'économie rurale* évalue à 562 millions le produit brut des terres. Je serais porté à croire qu'il y a quelque exagération dans ce chiffre. On y fait figurer le travail des bœufs pour 21 millions; mais le

travail des bœufs n'est pas un produit, c'est un moyen de production. Ensuite on porte à 43 fr. la valeur moyenne de l'hectolitre de vin : il se peut que les vins du haut Douro destinés à l'exportation aient en effet cette valeur ; les vins communs du pays peuvent difficilement monter à ce prix. En France, la valeur moyenne de l'hectolitre de vin nouveau était portée autrefois à 12 fr. 50 c. ; elle peut s'élever aujourd'hui, après les ravages de l'oïdium, à 18 ou 20 francs. Enfin le chiffre de 19 millions indiqué pour les produits des bois paraît inconciliable avec l'étendue attribuée à la superficie boisée ; ce ne serait rien moins qu'un produit moyen de 190 fr. par hectare. Si nous ajoutons qu'on n'a pas retranché les semences des céréales, nous trouverons qu'il faut probablement soustraire de l'estimation une centaine de millions. La production agricole du Portugal serait alors de 450 millions (1), ou 50 francs par hectare de la superficie totale, la moitié environ de ce qu'elle est en France. Divisée par les 2 millions d'hectares que l'*Abrégé d'économie rurale* donne à la surface cultivée, ce serait encore une moyenne de 225 francs par hectare, c'est-à-dire beaucoup plus qu'en Angleterre, en Belgique, dans les pays les mieux cultivés. En comptant 4 millions d'hectares plus ou moins travaillés, on arriverait à un résultat plus vraisemblable. Je sou mets ces conjectures à la commission portugaise de statistique agricole.

Quoi qu'il en soit, ce qui frappe le plus dans cette statistique, c'est la faible proportion des produits animaux. Le Portugal possède très peu de bétail ; M. Rebello da Silva estime à 5 millions de têtes le nombre total des animaux domestiques. La race bovine y figure pour 520,000 ; la race ovine pour 2,400,000 ; 1 million de chèvres, 850,000 cochons et 230,000 chevaux, mulets ou ânes complètent les 5 millions. En comptant 10 moutons et 4 porcs pour une tête de gros bétail, on arrive à une moyenne de 14 têtes par 100 hectares, tandis que l'Angleterre en possède 99, la Belgique 58, la Hollande 52, l'Allemagne 44, la France 38. Avec les ressources que présente le pays, la production du bétail peut certainement s'accroître ; mais il ne faut pas se dissimuler que la nature du climat dans le sud oppose de sérieux obstacles à un large développement des races animales. Tous les pays méridionaux en sont là.

Le gros bétail se concentre dans le nord, c'est en effet dans cette région qu'on trouve la plus grande partie des prairies naturelles et presque toutes les prairies artificielles ; c'est là aussi que commence à se répandre la culture des racines pour la nourriture des bestiaux. De belles races s'y sont formées de longue main, et entre autres la race appelée *barrosa*, qui fournit à la fois de bonnes vaches laitières et d'excellens sujets pour

(1) Le Portugal a adopté le système métrique : on y compte par hectolitres, par hectares et par kilogrammes, ce qui facilite les comparaisons ; mais il a conservé son système monétaire. Nous avons estimé dans nos calculs le milrêis à 6 francs.

l'engraissement. Depuis quelques années, l'exportation de ces bestiaux gras pour l'Angleterre devient assez active. Dans le reste du littoral et des montagnes, des assainissemens de marais ou des travaux d'irrigation peuvent fournir les moyens de créer de nouvelles prairies. A mesure qu'on avance vers le sud, les prairies naturelles disparaissent. Le Portugal possède une plante fourragère qui lui est propre, la serradelle; on y cultive aussi la luzerne avec succès, mais sur de faibles étendues. Il faudrait décupler au moins les prairies artificielles pour que l'augmentation des fourrages fût sensible, et ce n'est pas une petite affaire.

Quoique le sud ait bien peu d'animaux, une meilleure culture devrait commencer par en diminuer le nombre. Il faudrait d'abord supprimer autant que possible l'animal vagabond et destructeur par excellence, la chèvre; cette révolution rencontrera longtemps de grands obstacles dans les habitudes de la population. La dépaisseur des moutons eux-mêmes fait beaucoup de mal pour peu de profit. Ces moutons donnent peu de viande et de laine, leur fumier se perd dans les pâturages. Les cochons sont excellens; mais le nombre en est limité par la nature de leur régime: ils se nourrissent de glands qu'ils ramassent eux-mêmes. La production des chevaux est en décadence. On les remplace par des mulets et surtout par des ânes. Dans les trois quarts du territoire, les abris même manquent aux animaux, et, pour les faire passer de la vie sauvage à la vie domestique, il faut tout changer.

Le froment est la céréale qui occupe le moins de place; il est dépassé par le maïs et surtout par le seigle, qui domine dans la région montagnaise. Le froment ne donne en moyenne que 8 hectolitres à l'hectare, le seigle produit moins encore, 6 hectolitres seulement. Dans tous les pays qui ressemblent au Portugal, on obtient rarement un rendement supérieur. L'abondante production des céréales est liée par un enchaînement étroit à la multiplication du bétail; pour que les étendues ensemencées s'accroissent, pour que les rendemens s'élèvent, il faut que les prairies artificielles et les racines s'étendent parallèlement. Presque tout le froment récolté vient dans l'Alemtejo, qui pourrait être et qui sera un jour le grenier du Portugal; mais que de temps et de capitaux pour défricher ces landes immenses! On n'évalue la récolte d'orge qu'à 700,000 hectolitres; l'avoine réussit encore moins. Le maïs est le grain le plus avantageux, il donne 18 hectolitres par hectare. C'est la zone maritime qui le produit. On a cherché un supplément de céréales dans la culture du riz; l'expérience a prouvé que cette culture est une cause redoutable d'insalubrité. Les rizières se trouvent pour la plupart dans les environs de Lisbonne; on demande avec raison qu'elles soient abandonnées. Les légumes secs offrent une ressource dont on ne tire peut-être pas assez grand parti: c'est un produit qui réussit parfaitement et qui joue un grand rôle dans l'alimentation populaire.

L'avenir du pays paraît être surtout dans l'arboriculture. Au premier rang viennent l'olivier, le mûrier, les arbres à fruits. L'olivier ne couvre encore que 42,000 hectares, et il ne donne qu'un produit misérable. Avec plus de soins, on pourrait étendre l'exportation de l'huile d'olive; la France à elle seule en achète tous les ans pour 25 millions. Le mûrier était autrefois encore plus négligé; depuis quelques années, l'élévation du prix de la soie a tourné l'attention vers cette culture. En 1868, la récolte des cocons s'est élevée à 2 millions de kilogrammes, valant ensemble 8,400,000 francs, qui ont été payés par la France et par l'Angleterre. Le Portugal a eu le bonheur d'échapper à la maladie, il exporte de la graine de vers à soie.

Le vin est depuis longtemps la plus grande richesse agricole. Les vins recherchés par les Anglais sous le nom de vins de Porto se récoltent sur les rives du Douro. On en protégeait autrefois la production par des monopoles qui ont aujourd'hui à peu près disparu. Ce vignoble célèbre n'a pas une grande étendue; on ne lui donne pas plus de 30,000 hectares. La culture en est très soignée, elle exige beaucoup de bras. La vigne y est plantée en terrasses artistement construites et soutenue par de petits échalas. Une partie du produit est transformée en eau-de-vie et sert à ajouter un supplément d'alcool aux vins exportés. Le vignoble du Douro ne produit guère que le dixième de la récolte totale du vin. Dans la province de Minho, on cultive généralement la vigne en *hautains*, comme en Italie, c'est-à-dire en l'enlaçant à de grands arbres qui la laissent retomber en gracieux festons. L'aspect de ces treilles est charmant; mais les raisins qu'elles produisent mûrissent difficilement et ne donnent qu'un vin acide et *vert*. Les vins qu'on appelle *mûrs* s'obtiennent par une meilleure culture et présentent de nombreuses variétés. On a peine à comprendre comment la vigne ne couvre encore que 189,000 hectares dans un pays qui lui convient si bien. La production est sans doute contenue par le débouché; l'exportation n'en écoule qu'une faible quantité (200,000 hectolitres par an), et la consommation intérieure ne peut guère excéder un hectolitre par tête. L'oïdium a encore moins épargné les vignobles portugais que les nôtres. En 1851, la récolte totale du vin avait dépassé 3 millions d'hectolitres; dix ans après, en 1862, elle n'était plus que de 860,000; elle avait baissé des trois quarts. Il faut que la production se soit beaucoup relevée, puisqu'on l'évalue aujourd'hui à 5 millions d'hectolitres, soit une moyenne de 27 hectolitres à l'hectare. On cherche partout de nouveaux débouchés, notamment au Brésil et aux États-Unis; si on les trouve, la culture de la vigne fera probablement des progrès.

La production des fruits peut être en quelque sorte illimitée; les oranges, les citrons, les figues, les amandes, les caroubes, les pêches, les abricots frais ou secs, alimentent une exportation annuelle de 5 ou

6 millions de francs, et fournissent à l'intérieur à une consommation immense. On voit que le Portugal doit surtout compter sur l'exportation pour l'écoulement de ses principaux produits; c'est le sort commun de ces petits états qui n'ont pas en eux-mêmes de débouchés suffisans.

Le déboisement est le plus grand fléau du pays. Même en triplant, en quadruplant l'étendue donnée aux bois par l'*Abrégé d'économie rurale*, on arrive à un total insignifiant. Cette destruction de la surface boisée a des inconvéniens de toute sorte. Outre qu'on y perd un revenu considérable, elle rend capricieux et irrégulier le régime des eaux, détermine des inégalités dans le climat et contribue à l'insalubrité de quelques parties du territoire. On ne peut pas estimer à moins de 2 millions d'hectares l'étendue qu'il serait utile de mettre en bois. C'est l'entreprise qui appelle le plus les efforts du gouvernement. Le roi Denis, le colonisateur par excellence, a donné un grand exemple il y a six cents ans : il a planté près de Leiria une forêt de pins qui est encore aujourd'hui magnifique, et qui, bien que dévastée par un incendie, s'étend sur une superficie de 10,000 hectares. Le roi dom Fernand, père du roi actuel, a voulu imiter ce brillant modèle; il a formé dans le parc de son château de Cintra une superbe collection de toutes les variétés d'arbres verts.

Un membre de la commission de statistique agricole, M. Venancio Deslandes, chargé, il y a quelques années, d'une mission spéciale dans les pays étrangers, a publié à son retour un excellent rapport sur l'enseignement forestier. Il proposait l'établissement d'une école forestière dans l'ancien couvent de Bussaco, près Coïmbre, célèbre par la beauté de son bois de cèdres et de cyprès; ce projet n'a pas encore reçu d'exécution. Par la diversité de ses climats, le Portugal peut cultiver toutes les espèces d'arbres, celles des pays les plus froids comme celles des pays les plus chauds. Le chêne-liège surtout peut y être l'objet d'une exploitation fructueuse. Cet arbre précieux donne un double produit; il nourrit avec ses glands des légions de pores et fournit par son écorce un élément d'exportation; le liège du Portugal arrive maintenant en France et dans le reste de l'Europe. Joignez-y le châtaignier, si répandu en Corse et en Sicile, le noyer, qui donne des fruits en abondance, et toutes les essences forestières des deux mondes, résineuses ou non. Quand l'état ne boiserait que cinq ou six mille hectares par an, il serait probablement suivi par les grands propriétaires et par les communes.

Les voyageurs sont unanimes pour dire que les arbres de toute espèce viennent merveilleusement en Portugal. Ce qui manque le plus au pays est ce que le sol produit le mieux. On admire surtout la splendide végétation de Cintra, vantée par lord Byron, encore plus éclatante aujourd'hui que du temps de Childe Harold. Le bananier y pousse auprès de l'épicéa, le palmier à côté du chêne; les conifères y prennent rapidement des proportions gigantesques. Que cette belle exception se généralise, et

le Portugal aura fait un grand pas, le plus grand peut-être qu'il puisse faire. La culture des arbres n'exige ni beaucoup de capitaux ni beaucoup de bras, et c'est une des plus riches, soit par elle-même, soit par les conséquences qu'elle entraîne, surtout dans les régions méridionales. Les autres cultures réussissent difficilement sur un sol déboisé; le boisement au contraire apporte avec lui la fécondité non moins que la beauté. Tout s'anime et se vivifie sous l'influence des forêts; les sources naissent, la verdure s'étend, le sol se reforme, l'air s'épure, les animaux se multiplient, l'homme peut vivre et prospérer. Les anciens le savaient comme nous. Que demande avant tout Virgile dans ses rêves de poésie champêtre? L'ombre immense des grands bois; il invoque les dieux forestiers et les nymphes leurs compagnes,

Panaque, Sylvanumque senem, nymphasque sorores.

La population actuelle du Portugal s'élève à 4 millions d'âmes (3,987,000), ce qui donne une moyenne de 44 habitans par 100 hectares. La France en ayant 69, la population spécifique du Portugal égale les deux tiers de la nôtre. La répartition entre les districts présente les contrastes les plus tranchés. Le district de Porto a une densité de population qui rivalise avec celle de la Belgique (164 habitans par 100 hectares). La province d'Alemtejo tout entière est au contraire un des pays les plus déserts de l'Europe (15 habitans par 100 hectares). Tout est mouvement et activité dans le nord, tout est silence et solitude à l'autre extrémité du territoire.

La population rurale forme les trois quarts environ du total. S'il était vrai que la culture s'étendît seulement sur 2 millions d'hectares, cette population serait, relativement au sol cultivé, de 150 habitans par 100 hectares, proportion extraordinaire qui ne se retrouve pas dans les pays les plus peuplés. En France, la population rurale est de 50 têtes par 100 hectares de la superficie correspondante. Quelle que soit l'étendue réelle du sol cultivé, la population rurale du Portugal est évidemment excessive pour cette étendue; elle gagnerait à se répandre plus uniformément sur l'ensemble du royaume. Comment décider les laborieux habitans du Minho, au lieu de s'entasser les uns sur les autres, à coloniser de proche en proche les solitudes de l'intérieur? Jusqu'à présent, ils aiment mieux émigrer au Brésil que dans les provinces reculées de la mère-patrie; la vieille tradition du Portugal n'a pas perdu sa puissance. C'est aux propriétaires des sols délaissés qu'il appartient d'attirer par des conditions meilleures de nouveaux cultivateurs.

Les populations rurales du Portugal, dit M. Rebello da Silva, sont en général peu robustes, indolentes et apathiques. Le manque d'alimentation et les miasmes paludéens atténuent leur vigueur; leur nourriture

est toute végétale. D'après la production comparée des deux pays, la ration moyenne d'un Portugais serait le quart de celle d'un Français en viande et en froment, on n'y supplée qu'imparfaitement par un supplément de maïs, de seigle, de légumes et de fruits. Le vin ne manque pas, mais le laitage fait défaut. Malgré la sobriété proverbiale des peuples méridionaux, ce régime ne suffirait pas, s'il ne venait s'y joindre une assez grande quantité de poisson. La population nationale s'accroît lentement; elle était de 3,200,000 âmes en 1807, elle en a gagné 800,000 en soixante ans; c'est la même progression qu'en France. La moitié environ de la population rurale se compose de propriétaires cultivant eux-mêmes. La plupart se trouvent dans le Minho. La propriété est divisée à l'excès dans cette province, tandis que les trois quarts de la Beira et de l'Alemtejo appartiennent à de très grands propriétaires.

L'industrie agricole s'exerce d'après quatre systèmes différens, le faire-valoir direct, le fermage, le métayage, le bail emphytéotique, qui paraît assez usité. Le nouveau code civil, promulgué en 1867, établit avec clarté les règles applicables aux différentes espèces de baux, et simplifie les usages confus qui régnaient dans les provinces. M. Rebello da Silva insiste sur la nécessité d'organiser de bonnes entreprises agricoles en créant une classe de fermiers instruits et riches. Malheureusement la plupart des propriétaires ignorent encore qu'il n'y a pas de culture prospère avec des fermiers pauvres. C'est la petite culture qui domine. La grande n'est pourtant pas inconnue. Un voyageur français qui parcourait le Portugal en 1861, M. Lesage, en donne un exemple frappant. « Un seul fermier, dit-il, car ce sont des fermiers qui prennent souvent à bail plusieurs propriétés, emploie à ses travaux 100 charrues. Il récolte 6,500 hectolitres de froment, autant de maïs, de 1,000 à 1,500 hectolitres d'orge, de fèves, de haricots, de 500 à 1,200 hectolitres d'huile, 4,400 de vin. Il compte dans ses troupeaux 1,000 bêtes à cornes presque sauvages, 200 autres tenues en domesticité, de 3 à 4,000 bêtes à laine, de 500 à 800 porcs, 300 animaux de la race chevaline. Ses domestiques sont au nombre de 200. » Cet exemple donne une idée du degré que peut atteindre l'industrie agricole en Portugal. M. Rafaël José da Cunha, dont il est ici question, a été plus loin que d'autres dans la carrière; mais il avait des précédens. Les machines agricoles commencent à s'introduire. Dans les terres louées à la compagnie des *Lezirias* (alluvions du Tage), qui forment un domaine de plus de 3,000 hectares divisés en trois fermes, on emploie, dit-on, avec fruit les plus coûteux engins de la culture anglaise. La petite culture reste fidèle, comme partout, aux instrumens les plus élémentaires.

M. Rebello da Silva reproche à la grande propriété son peu de goût pour la vie rurale. Il déplore que la riante vallée du Tage, les bords délicieux du Mondego, chantés par Camoëns, les sites pittoresques de la ré-

gion alpestre, les déserts sauvages de l'Alemtejo, n'attirent pas davantage les principaux possesseurs. « *L'absentéisme*, s'écrie-t-il, s'il nous est permis de nous servir de ce mot étranger, est devenu la règle de nos grands propriétaires. La plupart sont nés et sont morts sans avoir une seule fois jeté un coup d'œil sur un de leurs vastes et incultes domaines. Nos grands seigneurs, remplissant les ambassades, les armées, les tribunaux, peuplant les antichambres du palais, se seraient crus tombés dans la disgrâce du souverain, s'ils avaient passé un seul jour loin de l'astre qui leur donnait la lumière et la vie. Comment s'étonner que nos champs soient restés incultes, que les eaux abandonnées à elles-mêmes aient inondé nos fertiles alluvions, que des étendues immenses se soient couvertes de bruyères et de ronces, et que l'agriculture paralysée soit tombée dans le marasme dont elle commence à peine de sortir? » Ce triste tableau n'est vrai que pour une partie de la monarchie. La petite et la moyenne propriété ont rempli sur beaucoup de points le vide laissé par la grande.

Il appartient maintenant à la grande propriété de regagner le temps perdu, elle n'a plus les mêmes raisons pour rester inactive. Le Portugal n'est plus la monarchie despotique et nobiliaire d'autrefois; c'est un des pays les plus libres de l'Europe, un de ceux qu'anime le plus l'esprit nouveau. Si la noblesse s'endort dans son ancienne indolence, elle perdra son influence et sa richesse. L'aristocratie anglaise ne s'est maintenue qu'en s'appuyant fortement sur le sol; il n'y a d'avenir pour la noblesse portugaise qu'à la même condition. L'ancienne législation du pays favorisait à l'excès la concentration de la propriété; aujourd'hui on y tombe presque dans l'excès contraire. Depuis trente-cinq ans, il s'est passé bien peu de jours où l'ancienne féodalité politique et religieuse n'ait reçu quelque atteinte. On a commencé par supprimer les dîmes ecclésiastiques, on a prononcé ensuite l'abolition des ordres monastiques et la vente de leurs biens. Les droits féodaux ont disparu à leur tour, et en 1863 on a supprimé les majorats. Rien ne gêne donc plus la liberté du sol. On aurait tort maintenant de pousser plus loin la guerre à la grande propriété. La petite ne peut prospérer que dans les conditions qui lui conviennent. La grande lui est supérieure quand il s'agit de mettre en valeur un sol dépeuplé.

Des étendues de terre appartenant à l'état ou aux communes constituent encore ce qu'on appelle des *baldios* (communaux). Dans l'entraînement de la réaction, une loi de 1867 avait ordonné de les vendre ou de les louer; on a dû la rapporter devant la résistance des communes. Certainement les *baldios* doivent tôt ou tard disparaître. Beaucoup de terrains condamnés ainsi à la stérilité pourraient être avantageusement exploités, s'ils entraient dans le domaine de la propriété privée. Le préjugé qui défend les pâturages communs sous le nom de patrimoine des pau-

vres est une erreur économique; mais en toutes choses il faut procéder avec mesure. La vente précipitée des biens des couvens a peu profité à l'agriculture, parce que les capitaux ont manqué pour exploiter tant de terres à la fois. La vente des biens communaux n'aurait pas pour le moment de meilleurs effets. Il se peut d'ailleurs qu'une partie notable de ces biens ne puisse être utilisée par la division; tels sont les terrains de montagnes, qui ne sont bons qu'à porter du bois. L'état, en les aliénant, se priverait des moyens de rétablir les forêts.

Le système protecteur a régné longtemps en Portugal pour les produits du sol comme pour tous les autres. L'importation des céréales et des autres denrées alimentaires était interdite. Sous l'empire de cette législation, les prix subissaient des oscillations énormes. Une loi récente a mis un terme à ce régime en autorisant l'admission des céréales en tout temps avec un droit fixe. On a compris que, pour protéger l'agriculture, il fallait avant tout lui fournir des moyens de transport économiques et lui faciliter l'accès des capitaux. L'établissement d'un ministère des travaux publics en 1852 a donné le signal. 700 kilomètres de chemins de fer sont aujourd'hui en exploitation, 300 se construisent; 2,500 kilomètres de routes ont été ouverts. Des travaux sont commencés pour améliorer la navigation des rivières et l'entrée des ports. Le Portugal en avait bien besoin, car c'était peut-être le pays de l'Europe qui manquait le plus de voies de communication.

En même temps le gouvernement a fait de louables efforts pour étendre le crédit de la propriété et de la culture. Un système hypothécaire fondé sur la publicité complète de tous les droits et sur l'abolition des hypothèques tacites est en vigueur depuis cinq ans. Une société de crédit foncier s'est instituée, et a déjà prêté plus de 16 millions à la propriété. On cherche à organiser tout un ensemble de banques rurales en s'appuyant sur les institutions de bienfaisance, qui disposent de fonds assez considérables. L'enseignement agricole n'est pas négligé; il se donne dans un institut supérieur, fondé en 1852, et dans quatre fermes régionales. Des expositions agricoles ont eu lieu avec succès à Porto et à Lisbonne. Ces efforts, il est vrai, n'ont pas encore obtenu de très grands résultats; c'est que, si rien n'est plus durable que le progrès agricole, rien n'est plus lent. On n'efface pas en un jour les conséquences accumulées de plusieurs siècles.

Le commerce extérieur du Portugal, autrefois si florissant, a reçu deux coups terribles, par les progrès des Hollandais dans l'Inde au xvii^e siècle, et, beaucoup plus près de nous, par la séparation définitive du Brésil en 1823. Après cette dernière crise, le mouvement commercial est resté plusieurs années à peu près nul à cause d'un système douanier presque prohibitif. Depuis que les tarifs ont été remaniés dans un sens plus libéral, il a repris une marche ascendante. Avec la France seule, il a dé-

cuplé depuis quarante ans. L'industrie était autrefois tout à fait délaissée. Aujourd'hui toutes les formes du travail industriel prennent peu à peu de l'importance, et on cherche avec passion les moyens de les développer. Au point de vue politique, le pays a échappé aux révolutions subversives. Il a conquis sa liberté sans trop de luttes. Il est loin d'être exempt des agitations qui accompagnent partout les institutions libres; mais ces secousses n'ont rien de grave et de profond. Il a le bonheur d'avoir une dynastie nationale, libérale et populaire. Le patriotisme qui anime toutes les classes et l'extrême douceur des mœurs le préservent des dissensions violentes.

Les difficultés actuelles sont toutes financières. Le produit des impôts généraux peut être évalué à 90 millions. Cette somme doit s'accroître des contributions spéciales et locales, qui paraissent s'élever à une vingtaine de millions; on trouve alors pour le total des revenus publics 110 millions de francs, ou 27 francs 50 c. par tête. En France, la même division donne 54 fr. par tête, d'où il suit qu'un Portugais paie la moitié de ce que paie un Français. La richesse moyenne devant être moitié moindre, le rapport paraît le même. L'équilibre entre les dépenses et les recettes est rompu depuis longtemps. Dans ces dernières années, le déficit annuel dépassait 30 millions de francs; on le comblait par des emprunts. Le Portugal se débat aujourd'hui dans cette situation. Il faut de toute nécessité ou augmenter les recettes ou diminuer les dépenses, et probablement faire l'un et l'autre à la fois.

Je ne suivrai pas M. Rebello da Silva dans les calculs qu'il présente pour démontrer que l'impôt foncier est relativement léger en Portugal. De pareilles questions ne peuvent pas être traitées par un étranger en pleine connaissance de cause. Des charges beaucoup plus lourdes pesaient autrefois sur la propriété foncière, quand elle était soumise aux dîmes et à d'autres redevances. Il paraît juste de reprendre au profit de l'état une partie de ces anciens droits; mais cette entreprise a échoué jusqu'ici devant la résistance des contribuables. A proprement parler, il n'y a que deux impôts indirects, au moins en ce qui concerne l'état, la douane et le tabac. Le Portugal est à peu près affranchi de taxes de consommation, et on comprend qu'il se montre peu disposé à s'y soumettre. Les impôts existans s'accroissent d'ailleurs d'eux-mêmes par le progrès de la richesse publique; la douane à elle seule a passé en trente ans de 18 à 36 millions de recettes.

Restent les économies dans les dépenses. On ne peut en obtenir de sérieuses que sur les budgets de la guerre et des travaux publics. Le Portugal a une armée normale de 36,000 hommes, qui se réduit environ de moitié par les congés. C'est encore trop; 8 ou 10,000 hommes suffiraient pour maintenir la tranquillité publique. Quant à la sécurité extérieure, elle n'a pas besoin d'être défendue. Le Portugal s'est donné le luxe de la

conscription; elle n'est pas là plus populaire qu'en Espagne. On évalue à 200 millions l'ensemble des travaux exécutés depuis quinze ans. Ces sacrifices peuvent aujourd'hui se réduire sans inconvénient. Le Portugal s'est laissé gagner par un sentiment bien naturel qu'on peut appeler l'impatience du progrès. Considérés en eux-mêmes, les travaux accomplis n'ont rien d'excessif; il en faudrait dix fois plus pour mettre ce royaume au niveau des nations les plus avancées. Exécutés en si peu de temps, ils ont dépassé la mesure de l'utilité immédiate. Ces chemins de fer manquent de trafic, ces routes sont peu fréquentées. Les habitudes n'ont pas pu changer par enchantement. Les travaux publics eux-mêmes, si utiles qu'ils doivent être un jour, ont pour premier effet, quand ils sont poussés trop vite, de détourner les capitaux et les bras d'autres emplois plus productifs.

Ces dépenses manquent surtout le but quand il faut avoir recours à des emprunts onéreux. Malgré la suppression de l'amortissement et une série de banqueroutes partielles, l'intérêt de la dette publique absorbe annuellement un tiers du budget. Il serait insensé d'accroître encore une charge si lourde. En fait de progrès, le plus grand de tous serait de renoncer à l'emprunt; l'état qui donnera cet exemple à l'Europe se fera le plus grand honneur. Il y a d'ailleurs dans tout ce qui s'est fait en Portugal depuis vingt ans un vice que M. Rebello da Silva paraît sentir: c'est l'excès de centralisation. Rien n'est à la longue plus nuisible aux intérêts généraux. Les œuvres du pouvoir central ont un caractère de grandeur très apparent. Celles des administrations locales, plus modestes et moins visibles, répondent mieux aux besoins. On semble le comprendre, car on parle de se confier davantage aux conseils de district et de municipalité. L'augmentation qu'on désire obtenir dans les impôts directs rencontrerait probablement moins de difficultés, si elle prenait la forme de contributions locales.

Au bout du compte, le Portugal est proportionnellement plus riche et plus peuplé que l'Espagne, la Corse, la Sardaigne, la Grèce, tous les pays analogues. L'Espagne n'a que 32 habitans par 100 hectares, la Corse 29, la Sardaigne 25, la Grèce 26. Il n'y a dans le pourtour de la Méditerranée que l'Italie qui lui soit supérieure, et cette différence date de loin. Les pays méridionaux, les plus riches de tous quand l'homme y domine la nature, sont ceux qui tombent, quand ils sont négligés, dans la stérilité la plus complète. Il faut ensuite, pour réparer le mal, beaucoup de temps et d'efforts. Même en France, le Portugal peut presque soutenir la comparaison avec les seize départemens qui forment la région provençale. Ces départemens ont ensemble 9 millions d'hectares, exactement l'étendue du Portugal. Ils contiennent à peu près une égale proportion de montagnes, si l'on remonte jusqu'à l'Aveyron, au Cantal et à la Haute-Loire, pour redescendre le long des Alpes, de l'autre côté du Rhône.

On y trouve la même longueur de côtes environ, depuis Port-Vendres jusqu'à Nice. Le climat n'est pas très différent, et les productions sont les mêmes. On n'y compte en tout que 4,650,000 habitans, ou 650,000 seulement de plus. La production du vin y a pris un développement plus que double, la culture de l'olivier y est à la fois plus étendue et plus productive, et avant la crise de la soie le mûrier y donnait des revenus magnifiques; mais pour les autres produits la différence n'est pas énorme. Le tiers au moins de cette région est inculte, le bétail y est fort rare aussi, excepté dans les montagnes, et elle ne produit pas assez de céréales pour se nourrir. Ce qui rend cette partie de la France supérieure au Portugal, c'est l'activité commerciale; Marseille égale Lisbonne en population et la dépasse en commerce. Cet avantage est dû aux débouchés que la vallée du Rhône trouve dans l'intérieur. Il ne serait pas difficile de nommer en France non-seulement seize départemens, mais trente qui ne sont pas plus riches et plus peuplés que l'ensemble du Portugal. Notre région du centre, par exemple, n'a que 50 habitans par 100 hectares, et ne paie que 25 francs de contributions par tête.

Le Portugal aurait donc tort de s'exagérer son infériorité. Son territoire pourrait sans doute nourrir et mieux nourrir deux ou trois fois plus d'habitans : que de parties de l'Europe en sont là ! Sa petitesse le met à l'abri des grandes ambitions qui dissipent tant de capitaux. Les occasions de guerre et de révolution lui manquent. Il offre peu de ressources au luxe. Il jouit sans danger d'une grande liberté. Toutes les réformes civiles et politiques qu'exigent les sociétés modernes, il les a largement accomplies. Il n'a plus qu'un problème à résoudre, l'équilibre du budget. Ce dernier pas fait, il n'a qu'à attendre. Les élémens d'un grand développement intérieur sont préparés. Toute agitation fiévreuse pour précipiter le mouvement aurait probablement l'effet opposé.

LÉONCE DE LAVERGNE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINÉ

31 juillet 1869.

Il y a un mois à peine que le corps législatif, récemment élu, se réunissait; il n'a fait que passer. L'émotion qui a suivi la prorogation est un peu calmée, on est un peu revenu de l'ébahissement causé par cette brusque chute de rideau, et maintenant, au lendemain de cette session interrompue, on se trouve en face d'une situation toute nouvelle qui se résume dans ces quelques faits aussi simples que significatifs : le message impérial accordant une réforme constitutionnelle, la convocation du sénat, qui va se réunir dans deux jours pour enregistrer la réforme, un changement de ministère marquant la fin d'une période.

Depuis vingt ans, on n'avait vu pareille chose. Pour la première fois, nous venons d'avoir une vraie crise, une crise politique et ministérielle déterminée par une évolution d'opinion. Cette crise, nous l'avons vue de nos yeux désaccoutumés de ce spectacle, nous l'avons en quelque sorte touchée de nos mains. Pendant quelques jours, les listes de ministres ont couru le monde parlementaire comme au temps des grandes luttes où l'on marchait à la conquête du pouvoir. Était-ce une illusion? était-ce une demi-réalité? On aurait dit que désormais le nom, l'influence, les opinions, allaient peser de quelque poids. De quel côté allait-on pencher? quels hommes seraient appelés à la direction des affaires, et quelle nuance représenteraient-ils? Il y avait déjà une certaine nouveauté dans une telle question, qui n'aurait point eu de sens il y a quelques années. Le tiers-parti, subitement grossi et porté en quelque façon par son interpellation, semblait tout près d'arriver au ministère. On entrevoyait des négociations se promenant de Paris à Saint-Cloud, on groupait des noms. Le tiers-parti, à ce qu'il paraît, n'a jamais eu de grandes chances, au moins pour le moment; il s'est montré difficile en sa qualité de victorieux; il voulait entrer à rangs pressés dans la place, s'établir en

force dans la citadelle ministérielle, et il est resté à la porte. En définitive, il est sorti de là, non sans un enfantement assez laborieux encore, un ministère qui a perdu M. Rouher, M. Baroche, M. Duruy, M. de La Valette, qui a gagné M. de Chasseloup-Laubat, le prince de La Tour-d'Auvergne, M. Alfred Leroux, M. Bourbeau, M. Duvergier. M. de Chasseloup-Laubat est le réfractaire des décrets du 22 janvier 1852, le ministre de la marine réconcilié quelques années après et le président du conseil d'état d'aujourd'hui. M. Alfred Leroux est un homme éclairé, conciliant comme vice-président du corps législatif, entendu comme financier, gardant de sa jeunesse les réminiscences et le goût du lettré; on en a fait un ministre de l'agriculture et du commerce. M. Bourbeau est un doyen de la faculté de droit de Poitiers, avocat habile, député de 1848 revenu à la vie en 1869. La fortune est allée le chercher ainsi lorsqu'il était à Poitiers sans songer à mal pour l'amener au ministère de l'instruction publique. M. de Forcade La Roquette reste avec un air de ministre dirigeant, à moins que ce ne soit M. Magne qui dirige, à moins que ce ne soit ni l'un ni l'autre. Que signifie en réalité ce ministère et dans quelle mesure répond-il à la situation nouvelle? On pourrait l'appeler le ministère du sénatus-consulte, puisque c'est lui qui est chargé de mettre à flot cet acte additionnel du second empire. On pourrait aussi l'appeler tout simplement un ministère de transition, et ce que nous en disons, ce n'est nullement pour diminuer ou décourager les hommes honorables qui ont accepté d'être ministres dans les conditions actuelles. Tout n'est-il pas transition aujourd'hui? Nous avons une constitution dont les infirmités ont été constatées par le médecin le plus entendu de l'empire, et ce n'est que dans quelques jours que cette constitution anémique, mise pour le moment dans une maison de santé, retrouvera le souffle et la vie. D'ici là que sommes-nous? quel est notre régime? Tout est naturellement provisoire, le ministère comme la situation. Nous vivons dans l'imprévu, un peu à la grâce de Dieu; nous passons par une période d'ambiguïté dont tout se ressent, où les choses et les hommes se combinent d'une façon assez inégale, et qui, à vrai dire, est un des phénomènes les plus curieux de ce temps-ci par ce caractère particulier de confusion et de disproportion qui éclate un peu partout.

Il faut s'élever plus haut. Ce qui se passe depuis quelque temps en France est étrange en effet, et prouve bien qu'il y a des momens où le monde marche tout seul. Ce ne sont pas dans tous les cas les hommes qui le gouvernent par la fermeté supérieure de leur impulsion, par l'éclat de leur initiative. Les hommes sont médiocres et faibles, la force des choses est irrésistible, les situations ont une logique imperturbable qui plie les volontés, déconcerte les calculs, ramène dans son courant les timidités et les impatiences, ceux qui ne veulent pas marcher et ceux qui veulent marcher trop vite. La force des choses aujourd'hui,

c'est ce mouvement qui s'est emparé de la France, qui a déjoué toutes les combinaisons et qui est allé en grandissant jusqu'au jour où il s'est imposé aux esprits les plus modérés, au gouvernement lui-même. D'où est né ce mouvement? On l'interprétera comme on voudra. On peut le considérer comme une réaction contre les fautes accumulées de toute une politique, on peut y voir le réveil naturel et viril d'un esprit public longtemps assoupi; si l'on veut être plus simple et tout aussi juste, on fera la part de ce phénomène invariable de l'avènement d'une génération secouant un passé auquel elle est étrangère pour se faire une place dans l'avenir. Toujours est-il que le mouvement existe, qu'il s'est propagé avec la rapidité et l'intensité d'une contagion, qu'il a été reconnu et accepté comme le point de départ inévitable d'un ordre nouveau, et ce qui n'est pas moins certain aujourd'hui, c'est que toutes les politiques se sont visiblement trouvées prises au dépourvu en face de cette évolution qui a quelque ressemblance avec cette opération, toujours délicate, que les tacticiens de chemin de fer appellent un changement de voie. Les hommes, les partis, ont quelque peu battu la campagne; ils sont tombés dans un vrai désarroi qui serait presque amusant, si on ne jouait pas avec le feu, et ils en sont encore à ne plus se reconnaître. La vérité est que tout le monde a hésité là où il ne devait y avoir qu'une idée simple et nette, et que d'aucun côté n'est venue une initiative proportionnée à une situation nouvelle.

Le gouvernement est persuadé sans doute qu'il a fait tout ce qu'il fallait, et en réalité il a été le premier à se montrer incertain; il a eu l'air d'un pouvoir surpris et déconcerté, cherchant le mot de ce qui se passe autour de lui, prêt à faire ce qu'on lui demande, mais le faisant à moitié et pas toujours avec à-propos, ayant de la peine à secouer ses habitudes et préoccupé de sauver les apparences. Il pouvait se réserver l'avantage de donner le signal de la marche en avant, et il a préféré attendre, au risque de paraître se laisser arracher des concessions qu'il n'avait pas le dessein de refuser. Il n'a pas eu l'idée de marchander au corps législatif des attributions nouvelles qui lui rendent la puissance parlementaire, et d'un autre côté, en pleine vérification des pouvoirs, il l'a prorogé jusqu'à des jours meilleurs par un acte inquiet, improvisé, échappé en quelque sorte à ses irrésolutions. Il a transigé en fait avec le tiers-parti, il a pris aux 116 les points essentiels de leur programme, et en prenant ce programme il a écarté doucement les promoteurs qui avaient fait, à ce qu'il paraît, trop de bruit, qui malgré leur modestie ressemblaient beaucoup à des conquérans, de telle sorte que du même coup il faussait compagnie tout à la fois à la majorité, qui ne demandait pas le message, et au tiers-parti, qui aurait demandé un peu plus. Il a sacrifié M. Rouher, puisqu'il le fallait, puisque M. Rouher était devenu le point de mire de toutes les hostilités, et cette force de talent que lui

assurait l'ancien ministre d'état, il ne l'a pas remplacée par cette force collective qu'aurait pu lui donner une combinaison retrempée aux sources parlementaires. Que le ministère actuel se considère comme bien constitué et comme définitif, soit; la confiance sied aux nouveau-venus, l'avenir appartient à tout le monde. M. de Forcade est certainement homme à défendre ses actes et à grandir sans doute dans un débat sur la politique intérieure; mais, à dire vrai, on ne se rend pas bien compte de ce que pourra être ce cabinet dans une discussion sur les affaires étrangères où il aura en face de lui M. Thiers, M. Jules Favre. Le prince de La Tour-d'Auvergne est un ministre fort bien placé; il lira un discours correct et mesuré; malheureusement cela ne suffit plus. Au premier choc, tout s'écroulera, et on sera obligé de faire dans quelques mois ce qu'on aurait pu faire aujourd'hui, si on était entré sans ambiguïté d'esprit dans la situation nouvelle, avec la ferme volonté de faire sortir de la crise actuelle un ordre sincèrement libéral.

Il n'y a qu'un bonheur pour le gouvernement à l'heure où nous sommes, c'est que l'opposition en vérité ne semble pas mieux assurée que lui dans ses idées et dans ses résolutions. Le gouvernement a fait le message par entraînement, la prorogation sans trop s'en douter. L'opposition, quant à elle, a tout l'air de ne plus savoir ce qu'elle doit penser et ce qu'elle doit faire, si elle peut accepter le message du 12 juillet en se réservant d'en revendiquer toutes les conséquences, ou si elle est absolument tenue de repousser le « présent d'Artaxercès. » Au moment voulu, cela est bien clair, il lui a manqué une de ces inspirations qui rallient les esprits en traçant un plan de conduite. Le tiers-parti s'est retiré en envoyant un dernier salut à la politique résumée dans le projet d'interpellation des 116, et en se promettant de se retrouver à la prochaine session. De son côté, la gauche s'est réunie, elle a délibéré, elle n'a pas réussi à s'entendre sur les termes d'un manifeste collectif, ce qui était bien facile à prévoir, et depuis ce jour ce ne sont que manifestes individuels qui se succèdent. On rend ses comptes aux électeurs, on proteste, on fait des programmes à perte de vue. Dans tout cela, ce qui manque en général, c'est une idée pratique et un peu de cohérence. On reprendra son aplomb d'ici à quelque temps sans nul doute, on se ralliera sous le feu quand le jour des nouvelles batailles sera venu; pour le moment, le désarroi est assez complet et tout à fait propre à tranquilliser le gouvernement.

Il ne manquait plus qu'un dernier coup pour achever la déroute de l'opposition; c'est M. Gambetta qui s'est chargé de l'assener par son manifeste, à lui, qu'il envoie du fond de l'Allemagne. M. Gambetta n'y va pas de main légère, et on voit bien qu'il est tranquillement à Ems, refaisant sa santé, fort peu préoccupé d'ailleurs des détails secondaires de la politique; il parle en dictateur, le jeune député de Marseille. Pour lui,

la gauche a manqué à tous ses devoirs, elle a « donné sa démission devant la crise; » on ne devait pas se contenter des paroles enflammées prononcées par M. Jules Favre dans la dernière séance du corps législatif; il fallait un acte vigoureux, éclatant. Quel acte? Voilà ce que M. Gambetta ne dit pas; mais par exemple il assure qu'il n'y a rien à faire de toutes les réformes « pseudo-libérales. » Pour lui, la responsabilité ministérielle elle-même n'est rien, les garanties parlementaires sont des « osselets. » Il faut faire rentrer le peuple dans la possession plénière, directe et immédiate de tous ses droits. Il faut qu'on lui donne sans plus tarder le moyen facile et praticable de se débarrasser de ses maîtres, d'infliger une sérieuse responsabilité aux fonctionnaires qui le gouvernent, au chef du pouvoir exécutif, au « premier officier du peuple. » Tout cela est d'une fort belle logique radicale. Pourquoi M. Gambetta, qui parle si haut et tance si vertement les autres, n'est-il pas accouru d'Allemagne pour faire tout ce qu'il dit? Si ce n'est qu'une parole retentissante pour réveiller et entretenir des fanatismes de secte, ce n'est pas d'un homme public. Il n'y a qu'une chose vraie. Oui, évidemment l'opposition s'est laissé surprendre et a joué un médiocre rôle. Elle devait avoir une opinion, elle ne l'a pas eue. Elle n'a osé ni accepter franchement le message comme point de départ, de peur de s'aliéner les esprits extrêmes, ni lui déclarer ouvertement la guerre, de peur de froisser le pays toujours prêt en somme à recevoir les améliorations véritables. C'est dans ce sens qu'elle a donné sa démission, ou plutôt elle a manqué de coup d'œil et d'esprit pratique. Elle a laissé échapper l'occasion d'agir en parti politique sérieux qui met la réalité au-dessus des mots, qui fait passer l'intérêt universel avant ses préjugés et ses passions, et elle en a été immédiatement punie par l'impuissance, par le désarroi où elle est tombée, — qui eût été plus grand encore pourtant, si M. Gambetta se fût trouvé là pour la conseiller.

Ce que nous voulons en conclure, c'est qu'à ne considérer ces derniers événements de notre vie intérieure qu'au point de vue des hommes et de leurs combinaisons, tout a été assez pauvre et assez décousu. Partis et gouvernement sont restés quelque peu au-dessous des circonstances. Les hommes n'ont presque rien fait, la situation s'est développée toute seule, péniblement, laborieusement, mais d'une façon invincible et toute pacifique. Quand on y regarde de près, c'est là un côté rassurant de cette réformation libérale de la France qui s'accomplit en quelque sorte par la force des choses, sans rien devoir à l'habileté des chefs de parti ou à quelque coup de foudre inattendu. Que le mouvement actuel se ressente dans sa marche de l'incohérence des idées et des conduites, c'est assez naturel pour qu'il n'y ait point à s'en effrayer; c'est au contraire une garantie de plus de la consistance de ce travail qui ramène la France sous un régime de sérieuse liberté. Jusqu'ici, et c'est là notre malheur,

presque toutes les victoires d'opinion parmi nous ont été des révolutions. Les progrès qu'on poursuivait se sont accomplis par des catastrophes, par des explosions qui ont eu assez souvent pour conséquence de dangereuses et inévitables réactions, justement parce que ces progrès éclataient presque à l'improviste, parce qu'ils n'étaient pas l'œuvre d'un long et patient travail. Pour la première fois aujourd'hui, nous assistons à un spectacle tout différent. Une révolution véritable s'accomplit régulièrement, pacifiquement. Le pouvoir ne se raidit pas contre le mouvement des choses; il cède, sans enthousiasme peut-être, mais par un instinct de conservation qui garantit sa sincérité, sous la pression de l'opinion. La constitution n'est pas emportée d'un coup de vent, elle plie, elle se prête aux réformes qui en modifient l'essence, et en supposant même que le sénat durant sa prochaine session ne fasse pas tout ce qu'on lui demanderait, il y a désormais dans le pays un sentiment assez vif de ses droits et de ses intérêts, une force d'opinion assez sûre d'elle-même, pour que les mœurs publiques suppléent à ce que les lois nouvelles pourraient avoir d'insuffisant et d'incomplet. C'est maintenant une œuvre pratique de bon sens, de fermeté et de prudence. Il peut y avoir sans doute encore des oscillations, des résistances, des momens de halte; on peut disputer sur ces frontières où se rencontrent toutes les prérogatives; la route n'est pas moins ouverte. Nous avons franchi une étape difficile et obscure au bout de laquelle nous retrouvons la lumière avec la possibilité de reconquérir par degrés toutes les conditions d'un régime sincèrement représentatif, et quand on cherche un terrain où puissent se rallier, pour agir d'un commun accord, tous les esprits libéraux, ce terrain, le voilà; il est assez large pour contenir tous ceux qui n'ont pas la passion des nuances subtiles; il a été créé, défini et précisé par le sentiment public lui-même, qui semble fort peu sympathique, il est vrai, à toute révolution nouvelle, mais qui d'un autre côté ne veut pas qu'on s'arrête dans cette voie de progressive réparation où nous entrons aujourd'hui. L'essentiel est de ne pas tromper ce sentiment. C'est une garantie de sécurité pour le pouvoir et pour les partis libéraux eux-mêmes, c'est la garantie de leur influence et de leur popularité. Maintenant il faut marcher. Le gouvernement, nous n'en doutons pas, n'a nullement l'intention d'éluder la portée des engagements qu'il a contractés par le message du 12 juillet; il ne peut pas avoir la dangereuse pensée d'énervier la réforme qu'il s'est appropriée dans les détails d'un sénatus-consulte équivoque ou restrictif, et le sénat à son tour ne peut songer à accepter la responsabilité d'une résistance à un vœu public. Il est assurément vraisemblable que, si beaucoup de sénateurs avaient été consultés avant le message du 12 juillet, ils n'auraient pas précisément conseillé cet acte de restitution libérale; ils n'étaient pas faits pour cela, et quelques-uns ont eu besoin d'un peu de temps pour s'accoutumer au rôle

de réformateurs. Aujourd'hui il n'y a plus à y revenir, et le meilleur moyen d'en finir avec cet état d'indécision qui se prolonge depuis quelques semaines, c'est de procéder hardiment, rapidement, de faire de cet acte additionnel du second empire le préservatif efficace des révolutions par une liberté sérieuse, par la possibilité de tous les progrès.

En fait de crises, il y en a de toute sorte, à tous les instans et un peu partout, hors de la France aussi bien qu'en France. Les affaires du monde ne sont qu'une succession de crises politiques, nationales, religieuses, économiques, qui passent ou se reproduisent, et courent sans cesse à la surface de l'Europe. Elles naissent, ces crises, tantôt d'un événement tout moral, comme la réunion d'un concile dont les préliminaires commencent à être discutés même par la diplomatie, tantôt d'une laborieuse réorganisation mêlée de vivaces antagonismes, comme en Allemagne, tantôt d'une révolution qui a de la peine à se débrouiller et à se fixer, comme en Espagne. L'Angleterre, la libre Angleterre, est bien toujours le modèle des pays où les crises se nouent et se dénouent sans rien ébranler, où l'on s'arrête juste à la limite qui sépare les viriles agitations des conflits stérilement violens. L'Angleterre n'a certes pas peur des grosses questions; elle les aborde au contraire résolument, avec la confiance d'une nation qui sait qu'elle garde assez de puissance sur elle-même pour ne pas se laisser emporter aux coups de tête et aux aventures. Tant que la lutte est ouverte, on ne s'épargne pas; on se sert de toutes les armes pour conquérir l'opinion, les associations se forment et entrent en campagne, les *meetings* se succèdent, les pouvoirs publics eux-mêmes usent jusqu'au bout de tous leurs droits. On fait la guerre passionnément, si passionnément qu'il y a des heures où l'on a l'air de ne plus pouvoir s'entendre, de toucher à quelque choc meurtrier. Pas du tout; au dernier moment, une pensée de transaction surgit toujours entre les combattans. De part et d'autre, on fait des concessions; ceux qui voulaient avoir tout n'ont qu'une partie de ce qu'ils demandaient; ceux qui ne voulaient rien céder sont obligés de plier devant la puissance de l'opinion. On s'arrange, on rejette dans l'oubli les paroles irritées qui ont été échangées, la paix est signée, et un progrès de plus est accompli sans qu'il en coûte rien à l'intégrité des institutions ou à la tranquillité publique. C'est ce qui vient d'arriver encore une fois à l'occasion du bill sur l'église d'Irlande, qui a triomphé de toutes les difficultés et a pu recevoir la sanction royale au moment où l'on croyait presque à un conflit entre les deux chambres, à la nécessité de quelque acte d'autorité nationale pour vaincre définitivement la résistance des lords.

Certes, si depuis deux ans il est une réforme portée en quelque sorte par un irrésistible courant d'opinion en Angleterre, c'est cette abolition de l'église officielle d'Irlande, et d'un autre côté l'heureux, le victorieux représentant de ce mouvement d'opinion, M. Gladstone, a mis assuré-

ment tout ce qu'il a de ressources d'esprit, d'équité conciliante, de prudente hardiesse, dans la réalisation d'une telle réforme. M. Gladstone a voulu trancher une grande question sans blesser trop vivement des intérêts puissans, sans soulever toutes les susceptibilités religieuses. Le bill qu'il a présenté à la chambre des communes dès l'ouverture de la session était un modèle d'acte révolutionnaire accompli sans violence, avec un sentiment pratique des choses. Ce n'était pas moins une révolution véritable, qui devait rencontrer une résistance énergique au foyer même de tous les instincts conservateurs, de toutes les forces traditionnelles, dans la chambre des lords. Si les lords avaient suivi leur inspiration, ils auraient indubitablement repoussé du premier coup cet acte audacieux, scandale de l'anglicanisme pur. L'opinion s'était prononcée d'une façon si tranchante, si impérieuse, qu'ils n'ont pas voulu accepter l'apparence d'une lutte directe contre le pays. Ils ont ouvert la porte à ce bill qui leur venait tout triomphant de la chambre des communes, ils ont craint de l'éconduire brutalement par un vote sommaire comme ils en auraient eu l'envie; mais ils l'ont amendé, ils lui ont fait subir toute sorte de transformations, ils ont effacé le préambule, qui résumait l'esprit de la mesure, ils ont changé la date de la mise à exécution, ils ont modifié toutes les conditions économiques, et, pour ne pas livrer l'église anglicane d'Irlande, ils auraient consenti plutôt à faire une part des avantages temporels aux autres cultes, à l'église catholique elle-même. C'était, à vrai dire, altérer complètement l'essence de la réforme.

Qu'est-il arrivé de ce bill ainsi amendé et remanié au point de n'être plus qu'une œuvre informe désavouée d'avance par l'opinion libérale? Au premier instant, on a laissé passer tranquillement la mauvaise humeur et l'éloquence des lords spirituels ou temporels, on a laissé la vieille chambre user de toutes ses armes constitutionnelles; puis, lorsque la loi est revenue à la chambre des communes, il est arrivé ce qui était bien facile à prévoir : les principaux amendemens votés par la chambre des pairs ont été écartés, le bill a été à peu près rétabli dans son intégrité primitive. Ici la question s'aggravait naturellement. Si les communes maintenaient leur vote, et si à leur tour les lords persistaient encore une fois dans les amendemens qu'ils avaient adoptés, c'était un vrai conflit entre les deux chambres. Le gouvernement, appuyé par les communes, avait sans doute l'opinion pour lui, les lords n'étaient pas moins dans leur droit. Il fallait ou ajourner le bill à une autre session, ou changer la majorité dans la chambre haute par quelque coup d'autorité, ou en appeler au pays par des élections nouvelles. De toute façon, la situation devenait critique. M. Bright ne ménageait plus déjà les gros mots, et M. Gladstone lui-même, dans un mouvement d'ironie, s'était laissé aller à comparer les lords à des aéronautes qui faisaient des voyages éthérés sans daigner s'occuper de ce qui se passait sur la terre.

Les pairs de leur côté ne manquaient pas d'accuser le premier ministre d'arrogance, et semblaient tout disposés à confirmer leurs premiers votes. Encore un pas, et tous les pouvoirs étaient aux prises. On a trouvé qu'il serait dangereux d'aller plus loin, qu'on avait assez combattu pour l'honneur du drapeau. Une conférence entre lord Granville, au nom du ministère, et lord Cairns, au nom de l'opposition de la chambre des pairs, a tout arrangé. On a cédé un peu des deux côtés, et, selon l'habitude anglaise, la lutte a fini par un compromis adopté par les deux chambres, définitivement sanctionné par la reine. Le ciel s'est rasséréiné tout d'un coup, et on a même échangé des complimens. Il y a sans doute des esprits absolus qui trouvent déjà que M. Gladstone a eu tort de faire des concessions, qu'il a dénaturé, presque déshonoré son bill en sacrifiant quelques mots. M. Gladstone a procédé en véritable ministre anglais, comme ont procédé avant lui tous ceux qui ont mis la main aux œuvres les plus libérales. Qu'il ait cédé sur quelques points afin d'éviter un conflit qui pouvait être une périlleuse épreuve pour les institutions nationales, la réforme n'existe pas moins, le caractère officiel de l'église d'Irlande n'est pas moins aboli, et on est arrivé à un bill devant lequel l'opposition, représentée par lord Cairns dans la chambre des pairs, par M. Disraeli, par sir Roundell Palmer dans la chambre des communes, a fini par abaisser ses armes. Le combat terminé, il ne reste plus chez les adversaires de la veille qu'un sentiment égal de la puissance de la loi. Ces compromis, survenant toujours à propos, sont évidemment une victoire de l'esprit politique anglais; mais ils montrent aussi que dans ces luttes, même lorsqu'elles finissent par une transaction, les vieux lords ne peuvent plus rien empêcher : ils suspendent à peine un instant la marche des idées libérales en achevant d'user dans des résistances désormais impossibles ce que l'aristocratie britannique garde encore d'autorité et de prestige.

Ainsi passent les crises anglaises; mais les crises allemandes, quand et comment finiront-elles? L'Allemagne n'a pas, comme l'insulaire Angleterre, l'avantage d'être « un fragment détaché du volume du monde, » selon le mot de la jeune Imogène dans Shakspeare; elle fait partie du monde continental, « elle en est et elle y est. » Ses crises sont complexes comme sa situation. Les questions qui l'agitent, qui la passionnent, sont toujours à demi intérieures, à demi extérieures; quand on les croit assoupies, on s'aperçoit bien vite, à quelque signe inattendu, que les évènements de 1866 n'ont rien fini, que la paix n'est qu'une trêve, que la Prusse et l'Autriche, si occupées qu'elles soient de leurs affaires respectives, trouvent toujours le temps de se surveiller mutuellement, de se dire des choses désagréables, comme de bonnes amies qui se connaissent trop. La paix allemande, elle se résume vraiment dans cet état perpétuel d'escarmouches où vivent le chancelier de l'empire d'Autriche et le

chancelier de la confédération du nord, M. de Beust et M. de Bismarck. Ce n'est pas que d'aucun côté on veuille pousser ces querelles bien loin, on ne cesse de protester au contraire des intentions les plus pacifiques; mais enfin on reste dans cet état d'expectative où l'on semble toujours plus disposé à se piquer et à s'aigrir qu'à se rapprocher. Les publications du *livre rouge* autrichien sont l'occasion habituelle de ces petites explosions de mauvaise humeur, et le dernier recueil de documens diplomatiques qui vient d'être mis au jour à Vienne n'a pas manqué de produire son effet invariable. M. de Beust a une diplomatie froide et fine qui a visiblement le don de remuer la bile de M. de Bismarck. Tantôt il insinue que le chancelier de la confédération du nord se serait plaint à l'envoyé autrichien de la propagande anti-prussienne du prince de Metternich à Paris; tantôt, par une dépêche adressée à Dresde, il va au-devant des préventions qu'on aurait pu inspirer au cabinet saxon contre son intervention dans le différend franco-belge. On a beau répondre de Dresde qu'il n'y a eu aucune suggestion venue de la Prusse au sujet de l'affaire belge, on a beau répéter à Berlin que M. de Bismarck n'a pu se plaindre à l'envoyé d'Autriche, puisqu'il ne s'est pas entretenu avec lui depuis plus de huit mois : le coup n'est pas moins porté; le trait est lancé, et M. de Beust n'a guère arrangé les choses en déclarant récemment devant les délégations réunies à Vienne que l'Autriche ne demandait pas mieux que de témoigner ses dispositions amicales à la Prusse, mais qu'elle ne trouvait pas une parfaite réciprocité à Berlin. C'est toujours cette guerre impalpable et transparente qui a eu pour épisode la publication de la lettre de M. d'Usedom, la divulgation de la dépêche prussienne surprise et mise au jour par l'état-major autrichien. M. de Beust pousse imperturbablement sa pointe; à Berlin, on se moque de la littérature diplomatique du chancelier impérial, qu'on résume ainsi : « déprécier la Prusse, s'allier avec la France et se mettre soi-même en scène. » Le fait est que ce sont là des relations singulières, qui ressemblent passablement à un duel à peine dissimulé et toujours prêt à recommencer.

Ce serait sans doute une naïve illusion de croire qu'après la guerre de 1866 et dans la situation équivoque créée par cette guerre une amitié bien sincère et bien franche puisse renaître si tôt entre la Prusse et l'Autriche. Évidemment tout n'est pas fini, M. de Beust et M. de Bismarck ne sont que les représentans naturels d'antagonismes inévitables; mais qui rompra la trêve? qui commencera, ou mieux encore qui a le pouvoir de commencer? Ce n'est pas l'Autriche; l'Autriche a trop à faire chez elle, elle vit au milieu de tous ces périlleux problèmes que lui impose la diversité des races rassemblées sous son drapeau. Elle a son équilibre intérieur et son rôle européen à retrouver; elle ne le peut que par une politique patiente, intelligente et libérale. Ce n'est pas même une question d'aujourd'hui seulement, c'est l'éternelle histoire de

l'Autriche qui continue dans d'autres conditions, et M. Saint-René Taillandier ne fait qu'en raviver les enseignemens dans les intéressantes et sympathiques études qu'il réunit sous le titre de *Bohême et Hongrie, xv^e siècle-xix^e siècle*. De tout temps en effet, là, au centre du continent, il y a eu un problème qui n'est pas encore résolu. Il s'agit de rassembler en faisceau ces races qui ne veulent pas renoncer à leur indépendance morale, qui s'affaiblissent par leurs divisions, et qui, mieux dirigées, appelées à une vie nouvelle, peuvent jouer un rôle préservateur pour l'Europe au milieu de ces grandes et menaçantes agglomérations qui se préparent. M. Saint-René Taillandier le montre avec talent; ce n'est pas une rêverie de l'histoire, c'est toute une politique au succès de laquelle la nation allemande elle-même est intéressée, si elle met le sentiment de sa vraie grandeur au-dessus d'une ambition sans règle, faite pour provoquer nécessairement des représailles.

Il y a une bien autre question qui se mêle aujourd'hui à la politique en Allemagne, qui commence à remuer les esprits, à faire diversion aux rivalités de l'Autriche et de la Prusse : c'est la question du concile qui va se réunir à Rome dans quelques mois. Que sera ce concile? que sortira-t-il de ce conclave d'évêques rassemblé au Vatican sous l'autorité du souverain pontife? C'est certainement une des affaires contemporaines les plus complexes, purement religieuse en apparence, très politique en réalité, touchant à tout, aux conditions les plus essentielles de la civilisation moderne aussi bien qu'aux rapports de l'église et des pouvoirs publics, et on dirait que le saint-siège s'est plu à lui donner un caractère particulier de gravité en affectant dès l'abord une allure absolument indépendante, en s'abstenant de toute entente préalable avec les gouvernemens. L'Italie a été naturellement la première à s'émouvoir, puisqu'elle serait la première à souffrir des agitations religieuses dont le signal pourrait partir de Rome. On a publié, il y a quelques mois, au-delà des Alpes, une brochure sur *le Concile œcuménique et les droits de l'état* qui était une revendication nette et positive des prérogatives de la société civile, et tout récemment encore il y avait auprès de Florence, aux eaux de Montecatini, une réunion de diplomates qu'on a fort soupçonnés de s'être occupés du concile, d'autant plus que, parmi ces diplomates à la recherche de la santé, se trouvait par hasard, comme toujours, le chef du cabinet de l'empereur des Français, M. Conti; mais ce n'est plus seulement en Italie désormais que la question s'agite, elle se débat évidemment et peut-être même avec plus de gravité en France à travers nos diversions intérieures, et depuis quelque temps elle est devenue un sujet de vive préoccupation en Allemagne. On en parle presque autant que de l'éternelle querelle de M. de Beust et de M. de Bismarck. On interroge par la pensée ce futur congrès ecclésiastique d'où on craint de voir sortir bien autre chose que des bénédictions pour la société moderne.

Les catholiques de Bonn, de Coblenz, adressent des pétitions à leur évêque pour le tenir en garde contre les velléités théocratiques, contre la témérité de dogmes nouveaux, et d'un autre côté il va y avoir, dit-on, au mois de septembre, à Fulda, une réunion des évêques allemands. Moralement donc il y a en Allemagne une assez sérieuse agitation qui tendrait à revendiquer une certaine indépendance pour les églises nationales. Politiquement, il y a déjà quelques mois, le premier ministre de Bavière, le prince de Hohenlohe, a pris l'initiative d'une démarche directe auprès des cabinets pour appeler leur attention sur la nécessité de concerter leur attitude. Cette démarche ne paraît pas sans doute avoir produit jusqu'ici des résultats bien sensibles, et il n'est point impossible que sur ce terrain même on n'ait vu percer en Allemagne l'antagonisme qui s'y manifeste un peu partout. M. de Bismarck a été peut-être porté à faire aux ouvertures du prince de Hohenlohe un accueil d'autant plus gracieux que M. de Beust les recevait d'une façon assez évasive. Quant à la France, quoique naturellement sympathique à tout ce qui peut sauvegarder les droits de la société civile, elle ne semble pas être sortie d'une certaine réserve. Au total, il n'y a jusqu'à ce moment, si nous ne nous trompons, aucune combinaison diplomatique précise. L'initiative du prince de Hohenlohe n'est pas moins un point de départ; elle répondait à une nécessité qu'on commence à sentir plus vivement qu'on ne la sentait il y a quelques mois, et on ne peut douter que ce ne soit désormais une des préoccupations sérieuses des cabinets européens.

Les gouvernemens seront-ils représentés au concile, comme ils l'ont été autrefois? Voilà la question politique immédiate, qui, à vrai dire, n'est pas la plus grave. Ce concile, moitié entraîné, moitié convaincu, se laissera-t-il aller à prendre pour symbole le *Syllabus* de 1864, à promulguer des dogmes tels que l'infailibilité du pape, à sanctionner un code religieux en opposition directe avec toutes les tendances des sociétés modernes? Voilà la question morale. La situation du saint-siège est assurément délicate et critique. A ne considérer que les influences qui dominent à Rome, il est fort à craindre qu'on ne veuille aller jusqu'au bout, que le pape ne tienne à couronner son long pontificat par un de ces actes extraordinaires qui marquent un règne, qui peuvent aussi le perdre, et ce concile, qui est le dernier rêve de Pie IX, est peut-être destiné à faire plus que tout le reste pour décider la séparation définitive de l'église et de l'état, pour pousser les esprits vers la grande solution. Seulement il y a ici avant tout une difficulté pour la France; cette difficulté, nous le redirons encore, c'est la présence de nos soldats. Que feraient-ils autour d'un concile? Quel serait le rôle de notre drapeau couvrant de ses plis une assemblée d'où sortirait la condamnation de tous les principes qui sont l'essence de notre civilisation française?

S'il faut une armée de la foi, en voici une qui se présente pour con-

quérir l'Espagne. Quand nous disons qu'elle se présente, c'est une simple manière de parler, car on ne voit pas bien où elle est jusqu'ici. Seulement il est bien clair qu'il y a eu un signal donné. Le prétendant, l'infant don Carlos, paraît s'être rapproché des frontières. Quelques bandes se sont levées. C'était facile à prévoir, il y a six mois que l'insurrection carliste se fait annoncer de jour en jour. Qu'a-t-on fait en Espagne pour neutraliser d'avance cette levée de boucliers? On s'est mis à la recherche d'un roi pour échapper à la république, et on s'est arrêté dans une régence. Que le général Serrano se promène aujourd'hui sous les ombrages royaux de la Granja, que le général Prim soit un quasi-dictateur à Madrid, ce n'est point évidemment assez. Sans doute il y a une grande présomption dans cette tentative carliste, qui ne semble pas avoir pour le moment des chances bien sérieuses. La révolution espagnole n'en est pas arrivée à ce point d'abdiquer devant un drapeau vaincu il y a trente ans. Malheureusement il y a aujourd'hui en Espagne une chose au moins aussi dangereuse que don Carlos, et qui peut d'ailleurs aider à son succès : c'est l'immense anarchie qui commence à gagner les provinces. Les républicains d'un côté, les absolutistes de l'autre, et au milieu les bandes de brigands envahissant les chemins, s'abattant, comme on l'a vu l'autre jour, sur un établissement d'eaux thermales de la Manche pour tuer et piller, voilà qui peut conduire plus vite qu'on ne pense à une réaction dont on ne pourra plus calculer la mesure. Le parti carliste, le général Prim ne le vaincra pas seulement sur un champ de bataille, s'il l'y rencontre; il le vaincra surtout en raffermissant l'Espagne, en lui rendant la sécurité et la paix à l'abri d'un régime sérieusement libéral et définitif, s'il peut y avoir aujourd'hui quelque chose de définitif en Espagne.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

I. *Recherches sur le spectre solaire*, par A.-J. Angström; Upsal, W. Shultz. — II. *Spectrum analysis*, six lectures delivered by Henry E. Roscoe; London, Macmillan.

Dix ans se sont écoulés depuis le jour où Kirchhoff et Bunsen firent paraître leur premier mémoire sur l'analyse spectrale. L'enfant était venu au monde armé de toutes pièces : à peine inventée, la nouvelle méthode avait fait ses preuves sur la terre et dans le ciel. Elle nous avait donné deux nouveaux métaux, découverts sur les faibles indices fournis par une flamme de gaz dont le spectre s'enrichissait de quelques

raies bleues et rouges; elle avait permis à Kirchhoff d'expliquer la constitution du soleil par la comparaison des raies noires du spectre solaire avec les raies lumineuses des métaux terrestres. Grâce à ce brillant début, le nouveau procédé d'analyse chimique est devenu rapidement populaire; il n'est pas de laboratoire, si pauvre qu'il soit, qui n'ait son spectroscope et sa lampe de Bunsen. Les découvertes se sont succédé sans interruption. La liste des corps simples s'accroît sans cesse, et les noms des nouveau-venus conservent la mémoire de leur origine : on voit là figurer le *cæsium*, le *rubidium*, le *thallium*, l'*indium*, appelés ainsi à cause des raies qui en caractérisent les spectres. La moindre parcelle d'une substance suffit pour en révéler la présence lorsqu'on a recours à la nouvelle méthode; rien n'est délicat, rien n'est sensible comme ce merveilleux réactif que les deux professeurs d'Heidelberg ont mis entre les mains des chimistes.

Ce qui frappe le plus l'imagination dans les découvertes qui sont dues à l'analyse spectrale, c'est la portée qu'elles ont pour l'astronomie physique. Sur ce terrain, la moisson a été riche dans les deux dernières années. Les expéditions qui étaient parties pour l'Inde et la Cochinchine l'été dernier, afin d'y observer une éclipse totale de soleil, ne sont pas revenues sans avoir éclairci le mystère des protubérances roses qui s'aperçoivent toujours sur le bord de l'astre éclipsé pendant la durée de l'obscurité totale. Le 18 août 1868, on a vu le spectre des protubérances se résoudre en un petit nombre de raies brillantes, comme on en voit dans le spectre de l'hydrogène incandescent. M. Janssen, l'envoyé du bureau des longitudes, conçut alors une méthode d'observation qui a donné les plus beaux résultats dès le lendemain de l'éclipse. En réduisant convenablement la fente du spectroscope et en promenant la lunette sur le bord extrême du disque solaire, il a réussi à voir les lignes brillantes des protubérances en plein jour, en dehors des éclipses. Dès lors, plus de doute : le soleil est enveloppé d'une atmosphère d'hydrogène incandescent. Cette atmosphère est basse, à niveau fort inégal et tourmenté; les protubérances en sont simplement des portions soulevées, projetées, souvent détachées en nuages isolés. Quand l'annonce de cette découverte capitale parvint à l'Académie des Sciences, vers la fin du mois d'octobre dernier, un compétiteur anglais avait déjà enlevé à M. Janssen le succès de surprise qu'il eût obtenu sans cela; M. Lockyer avait réussi de son côté à voir le spectre des protubérances tous les jours. Il est juste d'ajouter que M. Lockyer cherchait depuis deux ans, qu'il avait même publié en 1866 une note sur le procédé dont il se servait pour examiner les bords du soleil en vue de la découverte des protubérances; mais les premières observations de ce genre sont dues à M. Janssen, et datent du 19 août 1868.

Grâce à MM. Lockyer, Janssen, Rayet et Secchi, nous connaissons au-

jourd'hui une douzaine de raies brillantes qui sont visibles dans le spectre des bords du soleil; mais, chose curieuse et fort inattendue, ces raies lumineuses ne correspondent pas toutes à des raies noires du spectre ordinaire, ni à des raies brillantes des spectres métalliques connus. Quatre seulement coïncident par leur position avec des raies appartenant à l'hydrogène et qu'on retrouve parmi les lignes de Fraunhofer dans le spectre solaire ordinaire; une autre pourrait bien être l'une des lignes du magnésium; le reste semblerait indiquer l'existence de corps simples qui nous sont encore inconnus. Il y a parmi ces lignes de l'atmosphère solaire une raie jaune qu'on avait d'abord prise pour cette raie du sodium qui se glisse partout, qui s'introduit dans le champ du spectroscopie malgré l'observateur, parce que toutes les poussières terrestres renferment des parcelles de soude; vérification faite, il s'est trouvé que la raie jaune du soleil est certainement d'origine différente. Ce qui est très remarquable, c'est que la lumière de quelques étoiles semble renfermer les mêmes rayons jaunes.

Tout récemment, M. Huggins est d'ailleurs parvenu à voir non-seulement le spectre des protubérances roses, mais la forme même de ces proéminences en les regardant au travers d'un verre rubis foncé; on peut donc prévoir le moment où les astronomes produiront dans leurs lunettes des éclipses artificielles qu'ils pourront étudier à loisir sans avoir besoin pour cela d'aller chercher des fièvres en Cochinchine. Dès aujourd'hui, on peut dire que les recherches spectrales nous ont plus appris en dix ans sur la constitution physique du soleil et des corps célestes en général que ne nous en a révélé l'emploi des plus forts télescopes pendant trois siècles. Elles ouvrent les plus vastes horizons sur l'origine et la formation des mondes, elles font découvrir des corrélations imprévues, des analogies surprenantes, elles étendent, si cela est possible, les bornes de l'imagination.

Le livre que vient de publier M. Henry Enfield Roscoe résume d'une manière fort attachante l'histoire et les dernières conquêtes de l'analyse spectrale. Il se compose essentiellement d'une série de conférences que l'auteur a faites devant la Société pharmaceutique de Londres. Il y a joint la reproduction d'un grand nombre de documens originaux empruntés aux publications les plus importantes sur la matière. Ce qui distingue l'ouvrage de M. Roscoe et ce qui le rend très recommandable, c'est l'abondance des planches et des tableaux numériques. On y trouve le catalogue des raies solaires de Kirchhoff, avec des planches tirées en quatre couleurs, les tables spectrales d'Huggins et d'Angström, la description détaillée des appareils usités, enfin tout ce qui peut être utile aux travailleurs.

Le grand atlas du spectre solaire de M. Angström n'est achevé que depuis l'année dernière; il résume un travail immense, exécuté à l'aide des

méthodes les plus perfectionnées et des instrumens les plus délicats dont la science dispose aujourd'hui. Le célèbre physicien d'Upsal doit d'ailleurs être compté au nombre de ceux qui ont le plus contribué à nous faire connaître les raies spectrales; il les a étudiées dans les circonstances les plus diverses, il en a déterminé les positions d'une manière rigoureuse, et les planches qu'il a dessinées en reproduisent les moindres détails, des détails à peine saisissables pour l'œil. M. Angström a eu l'heureuse idée d'inscrire toutes les raies d'après l'échelle des longueurs d'onde absolues, qu'il a substituée aux échelles arbitraires basées sur la réfrangibilité des divers rayons. C'est ce qui justifie le titre de *spectre normal* placé en tête de ces planches d'une exécution vraiment remarquable.

R. RADAU.

Les deux Procès de condamnation de Jeanne Darc, mis pour la première fois en français
par M. E. O'Reilly; Paris, 1868.

Il est en histoire des figures qui semblent destinées à faire le charme de notre imagination et le tourment de notre esprit. Celle de Jeanne Darc est de ce nombre. Qu'était-ce que cette fille ignorante, sortie de sa chaumière pour commander des armées, qui accomplit des actes de courage extraordinaires, qui entendait des voix surnaturelles lui dicter sa mission, qui déconcerta ses juges par sa fermeté tranquille? Les catholiques ne sont pas éloignés aujourd'hui d'en faire une sainte; le tribunal anglais vit en elle une sorcière, la France l'a toujours admirée comme l'héroïne à qui elle a dû le salut de sa nationalité. Quant à la critique historique, elle n'a pas encore dit son dernier mot.

Voilà ce qui fait l'intérêt de la publication de M. O'Reilly. Pour la première fois, il a traduit en français et mis à la portée de tous les lecteurs les documens relatifs à l'instruction poursuivie contre Jeanne par l'inquisition. Le texte latin de cette volumineuse procédure avait déjà été publié en 1849 par M. Quicherat. Les détails où entra l'accusée dans les nombreux interrogatoires sur sa vie antérieure et sa mission impriment à la physionomie de l'héroïne un relief singulier, les circonstances de son supplice lui donnent un attrait touchant dont on éprouve l'influence malgré tout l'appareil juridique sous lequel se dissimule le récit. Juriste lui-même, M. O'Reilly a su conserver à ces pièces, vieilles de quatre siècles, une couleur locale d'une grande fidélité. C'est en combinant ces dossiers authentiques avec les traditions plus ou moins légendaires que les historiens dégageront la vraie Jeanne Darc. Quoi qu'il advienne, elle restera toujours pour les Français une des plus sublimes manifestations du patriotisme.

J. LE BERQUIER.

C. BULOZ.

PIERRE QUI ROULE

CINQUIÈME PARTIE (1).

SUITE DE L'HISTOIRE DU BEAU LAURENCE.

À l'extrémité de la seconde cour, dans une salle basse et sombre, nous trouvâmes le commandant couché sur une natte et fumant sa longue chibouque avec une majesté paisible. Il n'était nullement gardé. Nous considérant comme de vils saltimbanques, il ne lui était pas venu à l'esprit que nous pussions lui demander des comptes.

— Est-ce vous qui avez assassiné notre camarade? lui dit Bellamare en italien.

— Je n'ai jamais assassiné personne, répondit le vieillard avec une douceur imposante qui nous ébranla un instant, et, sans quitter sa nonchalante attitude, il tira une bouffée de tabac de sa pipe et regarda d'un autre côté.

— Ne jouons pas sur les mots, reprit Bellamare. C'est par votre ordre qu'on a égorgé les deux jeunes gens?

— Oui, répliqua Nikanor avec le même sang-froid, c'est par mon ordre. Si vous n'êtes pas contents, adressez-vous au prince, et, s'il me blâme, c'est que je l'aurai mérité; mais je n'ai de comptes à rendre qu'à lui. Soyez prudents et laissez-moi tranquille.

— Nous ne sommes pas venus pour respecter votre repos, reprit Bellamare. Nous vous interrogeons, il faut répondre, que la

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin, des 1^{er} et 15 juillet, et du 1^{er} août.

chose vous plaise ou non. Pourquoi avez-vous condamné ces malheureux?

Nikanor hésita un instant, puis, accentuant la lenteur prétentieuse avec laquelle il parlait italien, il répondit : — C'est pour une offense personnelle au prince.

— Quelle offense?

— Le prince seul le saura.

— Nous voulons le savoir et nous le saurons ! s'écria Moranbois de sa voix enrouée, qui devint terrible, et, en un clin d'œil, saisissant Nikanor par la barbe, il lui retourna la face sur le pavé et lui mit son genou sur la nuque.

Le vieillard crut que son heure était venue, il n'avait pas daigné songer à se défendre; il se dit sans doute qu'il était trop tard, et qu'il allait subir la peine du talion; il garda le silence et ne donna aucun signe d'espoir ou de frayeur.

— Je te défends de le tuer, dit Bellamare à Moranbois, qui était véritablement hors de lui. Je veux qu'il se confesse.

Il nous fit signe, nous fermâmes les portes derrière nous, en poussant la lourde gâchette d'une serrure très primitive. Le moine nous avait suivis par curiosité ou pour appeler au secours, s'il était nécessaire. Lambesc, avisant des cordes et des bâillons qui étaient là en permanence, le garrotta et le bâillonna lestement. Nous avions dépouillé le commandant de ses armes, et, comme il y avait à une sorte de râtelier une demi-douzaine des longs fusils de la garnison, nous étions en état de soutenir un siège.

— A présent, dit Bellamare, qui avait relevé Nikanor et qui lui tenait un pistolet sur la gorge, vous parlerez.

— Jamais, répondit le montagnard inflexible sans quitter son accent prétentieux et glacé.

— Je vais te tuer ! lui dit Moranbois.

— Tuez, reprit-il; je suis prêt.

Que faire? Nous étions désarmés par ce stoïque mépris de la vie. La vengeance était d'ailleurs trop facile. — Tu nous diras au moins, reprit Moranbois, le nom du bourreau?

— Il n'y a pas de bourreau, répondit le commandant. J'ai tué moi-même les coupables avec ce sabre que vous tenez. Si vous vous en servez contre moi, vous ferez un crime. Moi, j'ai fait mon devoir.

— Je ne te tuerai pas, reprit Moranbois; mais je veux te battre comme un chien, et je te battrai. Mets-toi en défense, tu es l'homme le plus fort du pays, je t'ai vu à l'œuvre dans les exercices. Allons, défends-toi. Je veux te renverser et te cracher au visage. Seulement pas un cri, pas un signal à tes gens, ou je te fais sauter la cervelle comme à un lâche.

Nikanor accepta le défi avec un sourire dédaigneux. Moranbois le saisit à la ceinture, et tous deux restèrent embrassés un instant et comme pétrifiés dans la tension de leurs muscles; mais au bout de cet instant rapide Nikanor était encore une fois sous les pieds de l'hercule qui lui crachait au visage, et lui coupait les moustaches avec le damas qui avait tranché la tête de Marco.

Nous assistions immobiles à ce châtement, le sang de notre camarade était entre nous et tout sentiment de pitié; mais nous ne pouvions pas tuer un ennemi désarmé et nous nous tenions prêts à empêcher Moranbois de s'enivrer trop de sa propre colère. Tout à coup nous fûmes enveloppés d'un nuage de fumée, et les balles parties de la fenêtre du rez-de-chaussée crépitèrent autour de nous. Par je ne sais quel miracle, elles ne frappèrent que le malheureux moine, qui eut un bras cassé. Avant que les soldats qui venaient au secours de leur chef pussent recommencer l'attaque, nous avions poussé devant la fenêtre étroite et longue le long et étroit divan du capitaine. Nous étions assiégés, et nous étions ravis d'avoir quelque chose à faire. On battait la porte, mais elle tenait bon. Le commandant évanoui ne bougeait plus, le moine se tordait en vain. Vous pensez bien qu'aucun de nous ne songeait à lui. Nous nous ménageâmes une fente entre le divan et la fenêtre, et nous fîmes une décharge qui éloigna l'ennemi; mais il revint, il fallut se renfermer de nouveau et recommencer. Je crois qu'il y eut un homme blessé. On jugea que nous étions inexpugnables de ce côté-là, on réunit tous les efforts contre la porte, qui céda, mais que Moranbois soutint de manière à ne laisser passage que pour un homme à la fois. Bellamare saisit le premier qui se présenta, il l'étreignit au cou et le jeta sous ses pieds; les autres en se précipitant l'étouffèrent presque en lui marchant sur le corps. Je m'emparai du second. Il nous était facile de saisir le canon de leurs fusils aussitôt qu'ils se présentaient, de détourner le coup et d'attirer l'homme à nous. Cette lutte corps à corps n'était nullement prévue par eux. Ils ne nous croyaient pas capables de résister ainsi. Ils ne se faisaient pas la moindre idée de cette force d'élan spontané qui rend le Français invincible à un moment donné; ils étaient neuf contre nous quatre, mais nous avions l'avantage de la position. Ils vinrent dix, ils vinrent douze, ils étaient tous là; mais trois ou quatre étaient hors de combat, et ils reculèrent... Ils nous prenaient pour des démons.

Ils revinrent, ils croyaient que nous avions tué leur commandant, et ils voulaient le venger, dussent-ils périr un à un. Vraiment ils étaient braves, et en les terrassant nous ne pouvions nous résoudre à les égorger. Nous l'aurions pu. A peine étaient-ils dans nos mains que leurs figures exprimaient non la crainte, mais la stu-

peur, je ne sais quelle horreur superstitieuse, et tout aussitôt la résignation du fatalisme devant une mort qu'ils croyaient inévitable. Nous les laissons étendus par terre, et ils ne bougeaient plus, craignant d'avoir l'air de demander grâce.

Je ne sais combien dura cette lutte insensée. Aucun de nous n'en eut conscience. Autant que je pus saisir par quelques mots que j'avais appris de leur langue, ils dirent que nous étions sorciers et parlèrent d'aller chercher de la paille pour nous enfumer, mais ils n'en eurent pas le temps : une exclamation du dehors et le son d'une voix bien connue arrêta le combat et termina le siège. Le prince arrivait. Il imposa silence, fit mettre bas les armes et se présenta en criant : — C'est moi ! qu'y a-t-il ? expliquez-vous !

Nous étions trop essoufflés pour répondre. Ruisselans de sueur, noirs de poudre, les yeux hors de la tête, nous étions tous bégues.

Bellamare, qui s'était battu comme un lion, fut le plus vite remis, et, imposant silence à Moranbois, qui voulait parler, il conduisit le prince auprès du commandant, qui avait repris connaissance, comme si l'apparition inespérée de son maître l'eût rappelé à la vie et à la consigne. — Monseigneur, dit Bellamare, cet homme a coupé de sa propre main la tête à notre camarade Marco et à votre domestique Méta, deux Français, deux enfans, pour une faute, peut-être une espièglerie qu'il n'a pas voulu nous dire, et qu'il a juré de ne dire qu'à vous. Nous étions fous, nous étions ivres, nous étions enragés, et pourtant un seul de nous l'a défié, renversé par terre et lui a coupé la moustache... en lui crachant au visage, je dois et je veux tout dire : s'il n'est pas content, nous sommes prêts à nous battre en duel avec lui, tous, les uns après les autres. Voilà toute la vengeance que nous avons tirée de lui, et, si vous ne la trouvez pas douce, vous-en demandez trop à des Français qui ont horreur de la lâcheté féroce et qui regardent comme un infâme le meurtrier de sang-froid. Vos soldats sont venus au secours de leur chef ; je ne dis pas qu'ils aient eu tort ; ils ont tiré sur nous sans sommation, ce n'est peut-être pas la coutume chez vous, nous nous sommes défendus. Ils ont blessé votre cuisinier en voulant nous tuer. Nous n'y sommes pour rien, il vous le dira lui-même. Nous aurions pu tuer nos prisonniers, nous ne les avons pas même frappés de nos armes, mais nous avons joué des poings et des bras. S'il leur en cuît, c'est tant pis pour eux ! Vous ne nous trouvez pas disposés au repentir, et nous périrons tous ici avant de dire que vos usages sont humains et que les actes de rigueur commis en votre nom sont justes. Voilà, j'ai dit.

— Et nous t'approuvons, ajouta Moranbois en enfonçant sa casquette de loutre sur son crâne.

Le prince avait écouté sans manifester la moindre surprise, la moindre émotion. Il était devant son escorte, devant Nikanor, qui écoutait impassible et muet aussi. Il jouait son rôle d'homme supérieur; mais il était pâle, et son œil fixe semblait chercher une solution qui satisfît l'orgueil de ses barbares et les exigences de notre civilisation.

Il se renferma encore un instant dans cette méditation silencieuse avant de répondre, puis il donna rapidement quelques ordres en langue slavone. On emporta aussitôt le moine, on versa un verre d'eau-de-vie à Nikanor, qui avait peine à se tenir debout, et à qui le prince ne voulait pas permettre de s'asseoir devant lui; puis tout le monde sortit, et le prince, s'adressant au commandant, lui dit en italien, d'un ton sec et glacé : — Avez-vous tué Méta et Marco? Répondez dans la langue dont je me sers pour vous interroger.

— Je les ai tués, répondit Nikanor.

— Pourquoi avez-vous fait cela?

Nikanor répondit en esclavon.

— Je vous ai ordonné, reprit le prince, de répondre en italien.

— Dirai-je cette chose devant des étrangers? répondit le montagnard ému, embarrassé et rougissant presque.

— Vous la direz, je le veux.

— Eh bien! maître, le valet et le comédien ont vu tes femmes dans le bain.

— Est-ce tout? dit le prince froidement.

— C'est tout.

— Et tu les as tués par colère, en les prenant sur le fait?

— Non, j'étais averti que cela durait depuis quelques jours. Je les ai guettés et saisis dans le couloir de ton appartement, hier, à deux heures après midi. Je les ai menés sans bruit au cachot, et cette nuit, en présence de tes femmes, j'ai fait tomber leurs têtes, qui sont maintenant sur la tour. Nul autre homme que le moine n'a su la cause de leur mort. Ton honneur n'a pas été souillé; j'ai fait ce que tu avais ordonné, ce que tout homme doit faire, ou commander à son serviteur, ou attendre de son ami.

Le prince devint pâle. Il ne pouvait plus nous cacher la similitude de ses mœurs chrétiennes avec les mœurs turques, et il en était profondément humilié. Il essaya pourtant de les justifier à nos yeux. — Monsieur Bellamare, dit-il en français, si vous étiez marié, et qu'un débauché cynique vînt regarder votre femme nue à travers une porte, lui pardonneriez-vous cet outrage?

— Non, dit Bellamare. Dans mon premier mouvement, je le jetterais probablement par la fenêtre, ou je le précipiterais la tête en

avant dans les escaliers; mais je ferais cela moi-même, et si j'avais affaire à deux enfans, je me contenterais de les chasser à coups de pied au derrière. Dans tous les cas, fussé-je encore plus outragé, eût-on déshonoré ma femme ou ma maîtresse, je ne chargerais aucun de mes amis de couper froidement la tête à mon rival et de la planter en triomphe sur le toit de ma maison.

Le prince se mordit la lèvre, et se tournant vers Nikanor : — Vous n'avez jamais compris votre consigne, lui dit-il, et, comme une brute que vous êtes, vous avez interprété à la mode turque les lois et usages de notre nation. Il y a peine de mort contre ceux qui pénètrent dans notre gynécée et qui établissent des rapports coupables avec nos femmes; mais ici le cas était différent, vous n'avez surpris personne dans mon gynécée, et vous avez puni du dernier supplice deux étrangers affranchis de notre autorité et coupables seulement envers leur propre honneur. Allez vous mettre aux arrêts, monsieur, en attendant que votre punition soit décrétée. — Il ajouta d'un ton ferme : — Justice sera faite! — mais je crus saisir un regard d'intelligence qui disait au commandant : Sois tranquille, tu en seras quitte pour quelques jours de prison.

Quoi qu'il en soit, nous ne pouvions exiger davantage, et aucune satisfaction à notre dignité ne pouvait rendre la vie à notre pauvre petit camarade. Nous demandâmes seulement au prince, et sur un ton assez raide, que ses restes nous fussent rendus et ensevelis avec décence. — C'est trop juste, répondit-il, évidemment contrarié et troublé de cette demande; mais je ne puis permettre que l'inhumation ait lieu ostensiblement; attendez la nuit.

— Et pourquoi donc? dit Moranbois indigné. Une infamie a été commise chez vous, et vous ne voulez pas que la réparation soit franche? Ça nous est égal, nous n'avons besoin de personne pour enterrer nos morts; mais nous voulons le corps de notre pauvre enfant, nous le voulons tout de suite, et si on nous le cache, nous le chercherons partout, et si on veut nous empêcher de le soustraire aux outrages... eh bien! nous voilà reposés, nous recommencerons à houspiller vos janissaires.

Le prince fit semblant de n'avoir pas entendu cette harangue, dont le dernier mot, qui le comparait à un sultan, dut le blesser beaucoup. Il se promenait dans la salle du corps de garde d'un air préoccupé. — Pardon, dit-il, comme s'il sortait d'une profonde rêverie, et en s'adressant à Bellamare : — Que me demandez-vous?

— Le cadavre de notre camarade, répondit Bellamare. Votre altesse disposera de celui de son malheureux domestique comme elle l'entendra.

— Pauvre enfant ! dit le prince avec un profond soupir vrai ou simulé.

Et il sortit en nous disant d'attendre un instant. Il ne revint pas ; mais, au bout de dix minutes, deux hommes de son escorte nous apportèrent roulé dans une natte le corps mutilé de l'infortuné Marco. Moranbois le prit dans ses bras, et, tandis qu'il l'emportait, Lambesc et moi nous allâmes chercher la pauvre tête livide sur la tour. Nous portâmes ces tristes restes sur notre théâtre, on les enveloppa dans la robe blanche que le jeune artiste avait portée quelques jours auparavant lorsqu'il avait joué le rôle du lévite Zacharie dans *Athalie*. Nous lui mîmes une couronne de feuillage sur la tête, et brûlâmes des parfums autour de lui. Moranbois sortit pour lui faire creuser une fosse dans le cimetière du village, et Bellamare se rendit auprès de nos actrices pour les informer de ce qu'elles ne devaient plus ignorer. Il était encore de bonne heure ; nous en étions surpris, nous avions vécu dix ans depuis le lever du soleil.

Léon avait été en proie à une vive inquiétude jusqu'au moment où il avait vu rentrer le prince. Il avait entendu des coups de fusil ; mais on faisait si souvent l'exercice à feu dans les cours du manoir, qu'il n'avait pas vu là un indice certain de notre danger, et, comme il avait donné sa parole de ne pas quitter les femmes, il était resté à son poste.

Il vint nous rejoindre avec elles sur ce théâtre de tragédie à façade byzantine, dont nous avons fait une chapelle funéraire. Si vous voulez vous représenter une scène dramatique rendue comme on ne la joue jamais pour le public, figurez-vous le tableau que composaient à leur insu mes camarades des deux sexes. Épuisé de fatigue morale et physique, je m'étais laissé tomber dans un coin sur l'estrade, et je les regardais ; les femmes avaient toutes pris le deuil. Impéria, debout, déposait un pieux baiser sur le front de marbre du pauvre enfant. Les autres femmes, agenouillées, priaient autour de lui. Bellamare, assis sur le bord du théâtre, était morne et immobile. Je ne l'avais vu ainsi qu'une seule fois sur l'écueil. Léon sanglotait, appuyé sur un fût de colonne du décor. Lambesc, véritablement affecté, entretenait les parfums sur un beau trépied que le prince nous avait prêté pour figurer dans la tragédie, puis il allait de l'un à l'autre comme pour leur parler, et il ne disait rien. Il se reprochait sa longue inimitié contre Marco, et semblait éprouver le besoin de s'en accuser tout haut ; mais tout le monde la lui pardonnait intérieurement. Il s'était vraiment bien conduit dans notre campagne de la matinée, et nous n'avions plus aucune amertume contre un homme qui voulait se réhabiliter.

Moranbois revint nous annoncer que la fosse était prête. Nous

trouvions que c'était nous séparer trop vite de notre pauvre camarade, comme si nous étions pressés de nous débarrasser d'un spectacle douloureux. Nous voulions passer la nuit à le veiller. Moranbois partageait nos idées; mais il nous avertit que nous n'avions pas de temps à perdre pour plier bagage. Le secret du harem n'avait pas transpiré au dehors; mais, bien que Nikanor ne l'eût pas révélé, les gardiens du dedans l'avaient deviné, et commençaient à le faire pressentir aux habitans de la vallée. Le meurtre des deux enfans ne pouvait manquer d'être regardé comme une chose très juste, et leur faute comme exécration. Plus d'une famille professait à la fois le christianisme et l'islamisme. Dans cet étrange pays, la guerre patriotique fait qu'on oublie les dissidences religieuses. On commençait à savoir aussi que les ambitions du prince étaient déçues, que les chefs des montagnes avaient repoussé l'idée de se donner un maître, et que ses soldats, après s'être flattés d'être les premiers dans la confédération, étaient humiliés de son échec. Ils l'attribuaient à ses idées françaises et commençaient à prendre ses histrions en horreur. Voilà ce que le prince avait fait entendre clairement à Moranbois, à qui il venait de parler. Il lui avait donné le conseil d'ensevelir Marco dans un petit bois de cyprès qui faisait partie de son domaine particulier, et non dans le cimetière, où il y avait un coin de rebut pour les suppliciés et pour les ennemis de la religion. Laquelle?

Moranbois n'avait pas cru devoir résister. Sachant fort bien que, si nous blessions les croyances du pays, les restes de notre camarade seraient outragés dès que nous aurions le dos tourné, il avait accepté l'offre du prince et creusé lui-même la fosse au lieu que celui-ci lui avait indiqué.

C'était un massif très touffu où l'on pénétrait par la porte de derrière de la chapelle, en suivant une sinueuse allée de lauriers et de marasques. Nous pûmes donc, en plein jour, et sans être vus du dehors, transporter notre pauvre mort sous cet impénétrable ombrage. Le prince avait à dessein éloigné tous ses gens de ce point de ses dépendances, et de la partie du manoir qu'il nous fallait traverser. Nous pûmes déposer quelques instans le corps dans la chapelle grecque; nous voulûmes même qu'il en fût ainsi, non qu'aucun de nous, sauf Régine et Anna, fût très bon chrétien; mais nous voulions rendre à la victime d'une coutume barbare tous les honneurs dont la barbarie peut disposer.

Quand nous eûmes couché le mort dans son dernier lit, nivelé la terre avec soin, et recouvert la place avec de la mousse et des feuilles sèches, Léon, pâle et la tête découverte, prit la parole :

« Adieu, Marco, dit-il, adieu, toi, la jeunesse, l'espoir, le rire,

la flamme de notre famille errante, le doux et filial compagnon de nos travaux et de nos misères successives, de nos joies imprévoyantes et de nos amers désastres ! Voici le plus cruel de nos revers, et nous allons te laisser ici, seul, sur une terre ennemie, où il nous faut cacher tes restes comme ceux d'un être maudit, sans qu'il nous soit permis de laisser une pierre, un nom, une pauvre fleur sur la place où tu reposes.

« Pauvre cher enfant, ton père, un brave ouvrier, ne pouvant s'opposer à ta brûlante espérance, t'avait confié à nous comme à d'honnêtes gens, et parmi nous tu as trouvé des pères, des oncles, des frères et des sœurs, car nous t'avions tous adopté, et nous devions te protéger et te guider longtemps dans la carrière et dans la vie. Tu méritais notre affection, tu avais les plus généreux instincts et les plus charmantes aptitudes. Perdu avec nous sur un écueil au milieu des vagues furieuses, tu as été, malgré ton jeune âge, un des plus courageux, un des plus dévoués. Une mauvaise influence, un entraînement fatal de la puberté, t'ont livré à un péril que tu as voulu braver, à une folie que tu as expiée effroyablement, mais avec vaillance et résolution, j'en suis certain, puisque nul cri de détresse, nul appel désespéré à tes camarades n'a rompu l'horrible silence de la nuit maudite qui vient de nous séparer pour jamais.

« Pauvre cher Marco, nous t'avons bien aimé, et nous te garderons un souvenir ineffaçable, une bénédiction toujours tendre ! Arbres des tombeaux, gardez le secret de son dernier sommeil sous votre ombre. Soyez son linceul, neiges de l'hiver et sauvages fleurs du printemps ! Oiseaux qui traversez le ciel sur nos têtes, voyageurs ailés plus heureux que nous, vous êtes les seuls témoins que nous puissions invoquer ! La nature, indifférente à nos larmes, rouvrira du moins son sein maternel à ce qui fut un corps, et reportera à Dieu, principe de la vie, ce qui fut une âme. Esprits de la terre, essences mystérieuses, souffles et parfums, forces indéfinissables, recueillez la parcelle de généreuse vitalité que laisse ici cet enfant immolé par la férocité des hommes, et si quelque malheureux exilé comme nous vient par hasard fouler sa tombe, dites-lui bien bas : — Ici repose Pierre Avenel, dit Marco, égorgé à dix-huit ans loin de sa patrie, mais béni et arrosé des larmes de sa famille adoptive. »

Impéria nous donna l'exemple, et nous baisâmes tous la terre à la place qui cachait le front du pauvre enfant. Nous trouvâmes le prince qui nous attendait dans la chapelle. Il était triste, et je crois qu'il nous parla sincèrement cette fois.

— Mes amis, nous dit-il, je suis navré de ce double meurtre, et, accompli dans de telles conditions, je le regarde comme un

crime. Vous allez emporter de nous une triste opinion ; mais faites la part de chacun. J'ai voulu introduire quelque civilisation dans ce pays sauvage. J'ai cru qu'il était possible de faire entrer la notion du progrès dans des têtes héroïques, mais étroites et dures. J'ai échoué. Prendrai-je ma revanche ? Je l'ignore. Peut-être remporterai-je la palme au moment où la balle d'un musulman me couchera par terre. Peut-être me reverrez-vous en France, rassasié de périls et de déceptions, me consolant au foyer des arts et des lettres. Quel que soit l'avenir, gardez-moi un peu d'estime. Je ne regrette pas de vous avoir associés à une tentative généreuse. Que Rachel soit ici ou ailleurs, l'artiste qui m'a charmé doit garder en toute sécurité de conscience l'hommage de ma satisfaction et de ma gratitude. Il faut que désormais je me prive de plaisirs élevés, et je comprends que ma résidence vous soit devenue odieuse. N'attendons pas qu'elle soit impossible, car, vous le voyez, je ne suis pas toujours un maître aussi absolu que j'ai l'air de l'être. Je vais donner des ordres pour que demain, à la pointe du jour, votre départ s'effectue sans bruit et sans obstacle. Je vous donnerai une escorte aussi sûre que possible, mais soyez armés à tout événement. Je ne puis vous accompagner, ma présence serait une cause d'irritation de plus contre vous. Je sais que vous êtes braves, terribles même, car vous avez gravement maltraité quelques-uns de mes hommes qui se croyaient invincibles. Ceux-là ne sont point à redouter pour le moment ; mais ils ont des parens au dehors, et la *vendetta* est autrement redoutable dans nos montagnes que dans celles de la Corse. Soyez prudents, et si vous entendez sur votre passage quelque insulte ou quelque menace, faites ce que je fais souvent, ayez l'air de ne pas l'entendre.

Il nous demanda ensuite où nous voulions aller ; nous n'en savions rien, mais notre parti fut pris à l'instant de retourner en Italie. Nous avions horreur de l'Orient, et dans ce premier moment de consternation et d'indignation il nous semblait que nous y aurions toujours à trembler les uns pour les autres.

— Si vous retournez à Gravosa, dit le prince, ma petite villa est toujours à votre disposition pour tout le temps que vous voudrez. N'emportez pas les décors et les costumes qui pourraient embarrasser et retarder votre marche dans la montagne ; je vous les enverrai après-demain.

Nous fîmes nos paquets dans la soirée même, et le lendemain nous nous présentâmes dès le jour au pont-levis. Les mules, les chevaux et les hommes d'escorte étaient prêts sur le revers du fossé ; mais, par une lenteur qui nous parut volontaire, on nous fit attendre longtemps le pont. Enfin nous franchîmes la vallée sans voir per-

sonne, et nous entrâmes dans le défilé qui s'enfonçait dans la montagne. Nous n'étions pas sans appréhension ; si nous avions des ennemis, ils devaient nous attendre là. Nos guides, au nombre de quatre, marchaient en avant avec insouciance, leurs chevaux allaient plus vite que nos mules, et, quand ils avaient de l'avance, ils ne se retournaient pas pour voir si nous pouvions les suivre ; ils continuaient à augmenter la distance entre eux et nous. Si nous eussions été attaqués, ils ne se seraient probablement pas retournés davantage.

Pourtant nous ne fûmes pas inquiétés, nous ne rencontrâmes aucune figure hostile, et nous étions vers trois heures de l'après-midi aux deux tiers du chemin, assez près de la plaine pour nous croire hors de danger. Nous ne savions pas que le danger était précisément à la sortie des états du prince.

Il faisait beaucoup plus chaud qu'à notre première traversée dans ces montagnes, et nos bêtes firent mine de refuser le service. Notre escorte s'arrêta enfin en nous voyant forcément arrêtés, et un des cavaliers nous fit entendre par signes que, si nous voulions boire et faire boire les animaux, il y avait de l'eau à peu de distance.

Nous n'avions pas soif, nous nous étions munis de fioles ; mais les bêtes, et surtout celle qui portait notre petite fortune et nos effets les plus précieux, se dirigeaient d'elles-mêmes avec obstination vers le lieu indiqué. Il fallait bien les suivre. Quand nous vîmes dans quel précipice elles nous conduisaient, nous mîmes pied à terre et leur lâchâmes la bride. Nos guides en avaient fait autant de leurs chevaux ; un seul d'entre eux les suivit en sautant de roche en roche pour les empêcher de rester trop longtemps dans l'eau. Moranbois retint la mule, qui n'eût pu remonter avec son chargement ; mais avant qu'il l'eût débarrassée de la caisse, c'est-à-dire de la sacoche qui contenait nos valeurs, elle s'échappa de ses mains et s'élança dans le ravin.

Moranbois, craignant qu'elle ne perdît nos richesses, la suivit avec intrépidité. Nous connaissions son adresse et sa force, et l'endroit était praticable, puisqu'un autre homme s'y risquait. Pourtant nous avions l'esprit frappé et nous ne le vîmes pas sans inquiétude s'enfoncer et disparaître sous les broussailles qui tapissaient le talus. Au bout d'un instant, n'y pouvant tenir, je le suivis, sans faire part aux autres de ma préoccupation.

L'abîme était encore plus profond qu'il ne nous avait paru ; à la moitié de son escarpement, il devenait moins difficile, et je commençais à voir le fond, quand un homme d'un aspect repoussant de saleté et armé d'un fusil dirigé sur moi sortit de derrière un rocher

et me dit en mauvais français : — Vous pas bouger, pas craindre, pas crier, — ou mort. Vous avancer, vous voir !

Il me saisit le bras et me fit faire deux pas en avant. Je vis alors dans une sorte d'entonnoir à pic où coulait, je crois, un filet d'eau, Moranbois l'intrépide, l'invincible Moranbois terrassé par six hommes qui le garrottaient et le bâillonnaient. Autour d'eux, une vingtaine d'autres, armés de fusils, de pistolets et de couteaux, rendaient tout espoir de secours impossible. Le guide et les autres montures avaient disparu. Seule, la mule de Moranbois était aux mains de ces bandits, qui commençaient à la dépouiller.

Tout cela m'apparut en un clin d'œil avec une netteté désespérante. Je ne pouvais tirer sur les bandits sans risquer d'atteindre le prisonnier. Je compris rapidement qu'il fallait me taire. — Pas faire de mal, reprit l'affreux drôle qui me tenait le bras ; rançon, rançon ! c'est tout !

— Oui, oui, criai-je de toutes mes forces, rançon, rançon !

Et le truchement cria aussi, répétant probablement le même mot à ses compagnons dans leur langue.

Aussitôt tous les bras se levèrent de notre côté en signe d'adhésion, et mon interlocuteur reprit : — Vous, laisser là-haut tout, les bêtes et les caisses, les armes, l'argent de poche et les bijoux. Pas de mal à vous.

— Mais lui ! m'écriai-je en lui montrant Moranbois, lui, je le veux, ou nous nous ferons tous tuer !

— Aurez lui sain et sauf ; faites vite, ou lui mort. Dire là-haut, et filer ! trouver lui au bas de montagne.

Je remontai comme un ouragan. Bellamare et Léon avaient entendu des voix étrangères, ils venaient à ma rencontre. — Remontons, leur dis-je épuisé ; aidez-moi, remontons !

En trois mots, tout fut compris, et il n'y eut pas un moment d'hésitation. La défense était impossible, les trois guides qui nous restaient avaient disparu. Sans doute, n'osant se venger eux-mêmes, ils nous avaient conduits et livrés aux brigands de la frontière.

Nous laissâmes tout, même nos manteaux de voyage et nos armes. Nous jetions tout par terre avec une hâte fiévreuse, délirante. Nous n'avions qu'une pensée, courir plus vite au bas de la montagne et retrouver notre ami. On nous trompait peut-être ! on l'assassinait peut-être pendant que nous laissions tout pour le sauver. On allait peut-être nous assassiner aussi quand on nous verrait seuls et désarmés. N'importe ; une chance de salut pour Moranbois et cent contre nous, il ne fallait pas hésiter.

Le bandit, qui m'avait suivi, était là, perché sur une roche, le

fusil armé entre les mains. Nous ne faisons aucune attention à lui. Quand il se fut assuré que nous n'emportions rien et que nous y mettions une conscience exaltée, il daigna nous crier : Merci, excellences ! d'un air de courtoisie dérisoire qui nous fit partir d'un rire nerveux.

— Lui, lui ! s'écria Impéria en tendant au bandit son bracelet de diamans qu'elle était sur le point d'emporter à son bras par mégarde. Ceci pour vous ! sauvez notre ami !

Le drôle sauta comme un chat, prit le bracelet et voulut baiser la main qui le lui tendait. — Lui, lui ! répéta Impéria en reculant.

— Courez, reprit-il, courez ! et il disparut.

Il s'en allait à vol d'oiseau, et nous avions un long circuit à faire. Enfin nous arrivâmes éperdus au lieu désigné. Moranbois était là, couché en travers du sentier, toujours bâillonné, évanoui, les mains liées. Nous nous hâtâmes de le délier et de l'examiner. On nous avait tenu parole, on ne lui avait fait aucun mal ; mais les efforts qu'il avait faits pour se dégager l'avaient épuisé. Il fut plus d'une heure sans reprendre connaissance.

Nous l'avions emporté jusqu'à la plaine, car nous avions vu de loin une trentaine de bandits s'abattre sur nos dépouilles, et nous avions peur qu'il ne leur prît fantaisie de venir nous enlever nos habits, peut-être outrager les femmes. Évidemment ils étaient lâches, puisqu'ils avaient agi par ruse ; mais nous n'étions plus à craindre, grâce au soin qu'ils avaient pris de nous faire abandonner nos armes.

Quand nous nous trouvâmes en vue de quelques misérables habitations, notre première pensée fut d'y courir ; puis nous craignîmes de nous trouver chez des affiliés d'une bande qui venait détrousser les voyageurs à si peu de distance, nous nous jetâmes dans un massif de buis et de lentisques. Nous ne pouvions plus porter Moranbois, nous ne pouvions plus soutenir les femmes. Nous nous laissâmes tous tomber par terre. Moranbois revint à lui, et au bout d'une heure de repos, où nous n'échangeâmes pas une parole dans la crainte d'attirer de nouveaux ennemis, nous recommençâmes à marcher dans une plaine aride semée de pierres. Nous voulions gagner un petit bois que nous apercevions devant nous, sur la droite de la route ; quand nous y arrivâmes, il faisait nuit.

— Il faut nous arrêter ici ou mourir, dit Bellamare. Demain, au jour, nous saurons où nous sommes, et nous aviserons. Allons, mes amis, remercions Dieu ! Nous sommes ses enfans gâtés, nous avons sauvé Moranbois !

Ce mot, dit avec une conviction et une gaîté sublimes, réveilla toutes les fibres de nos cœurs. Nous nous jetâmes dans les bras les

uns des autres en criant : — Oui! oui! nous sommes heureux, et Dieu est bon! — L'hercule fondit en larmes; c'était probablement la première fois de sa vie.

La nuit fut froide et nous parut longue. Nous n'avions plus de manteaux pour nous garantir et rien à manger ni à boire après une journée de fatigue et d'émotions terribles; mais personne ne songea à se plaindre, et même aucun de nous ne consentit à faire part aux autres de son malaise et de sa souffrance. Les femmes étaient aussi stoïques que nous. Le *scoglio maledetto* nous avait *recuits*, comme disait Moranbois, et nous pouvions supporter une dure journée et une mauvaise nuit.

Dès le jour, nous nous orientâmes. Le chemin qui serpentait dans la plaine était bien la route de Raguse; nous n'avions plus que les montagnes dalmates à traverser, et nous nous mîmes en route, toujours à jeun. Nous rencontrâmes des habitations; nous n'avions pas un sou pour payer un déjeuner quelconque. On se fouilla, on s'éplucha; quelques boutons de manchettes oubliés dans le dépouillement opéré pour la rançon, quelques foulards, une boucle d'oreille, c'était de quoi vivre jusqu'à Raguse, et on se trouvait riche encore pour un jour. Après cela, ce serait la mort ou la mendicité, nouvelle face de cette aventureuse existence, qui semblait vouloir ne nous épargner aucune mauvaise chance.

Nous avisions devant nous une petite ferme qui avait un peu l'aspect d'une chênaiie normande. — Allons frapper là, dit Bellamare; mais il s'agit de ne pas faire peur aux gens, et nous avons piteuse mine. Mesdames, un peu de toilette, s'il vous plaît; redonnez un peu de chic à vos petits chapeaux déformés; rattachez avec des épingle, si vous avez des épingle, vos jupes déchirées. Messieurs, refaites le nœud de vos cravates,... et toi, Laurence... rentre ce bout de courroie qui te fait une queue. Les naturels du pays sont capables de te prendre pour un *Nyam-nyam*.

Je cherchai et tirai ce bout de courroie; c'était le reste de la petite ceinture que je portais toujours sous mon gilet et qui contenait mes billets de banque. Ne pouvant la déboucler assez vite, je l'avais tirée avec impatience, et comme elle était fort usée, elle s'était rompue. J'avais jeté sur le tas de nos dépouilles opimes ce qui m'était venu à la main, croyant sacrifier ainsi en conscience ma dernière ressource.

Quelle fut ma surprise lorsqu'en regardant la portion qui restait pendue à mes reins je vis qu'elle contenait encore mes cinq mille francs à peu près intacts!

— Miracle! m'écriai-je; mes amis, la fortune nous sourit, et l'étoile des bohémiens nous protège! Voici de quoi retourner en

France sans demander l'aumône. Déjeunons richement, s'il se peut. J'ai de quoi remplacer les boutons de manchettes et les foulards qui vont payer notre écot, car mon papier n'a pas cours dans ce désert.

Nous fîmes un excellent repas champêtre chez des gens très hospitaliers qui nous parlaient par gestes, et qui furent si contents de nous qu'ils nous firent faire un bon bout de chemin sur une espèce de char antique à roues pleines, qui criait comme un damné. Nos petits cadeaux avaient eu grand succès.

Nous arrivâmes à Raguse moins pimpans que nous n'en étions sortis. Notre premier soin fut de courir au consulat français, où j'échangeai un de mes billets et où nous racontâmes notre triste aventure. Il nous fut dit qu'il n'y avait aucun espoir de recouvrer notre fortune; nous étions bienheureux d'avoir conservé la vie.

Il fallait que les heiduques, c'est le nom que l'on donnait à ces brigands, fussent très nombreux en ce moment et que leurs bandes eussent peur les unes des autres, puisqu'on n'avait pas pris le temps de nous débarrasser de nos habits et même de nos chemises. Sans doute on ne nous avait pas massacrés pour ne pas attirer d'autres oiseaux de proie par le bruit d'un combat; on s'était contenté de nous dévaliser en gros plutôt que de partager avec de nouveaux-venus les menues dépouilles.

Lambesc, qui était soupçonneux, pensa que le prince n'était pas étranger à ce coup de main pour rentrer dans ses dépenses; mais aucun de nous ne voulut partager cette opinion. Le prince n'avait qu'un tort apparent, c'est de nous avoir donné une escorte aussi peu nombreuse et aussi peu sûre; mais ne nous avait-il pas avertis qu'il ne pouvait mieux faire? Et puis étions-nous certains d'avoir été trahis par nos guides? Voyant les bandits en nombre et ne voulant pas se faire tuer pour nous, trois avaient pris la fuite. Le quatrième, celui qui avait dû être pris avec Moranbois, ne pouvant faire espérer une rançon pour lui-même, devait avoir été tué.

Le chancelier du consulat nous dit que certainement nos bandits étaient étrangers au pays. Les indigènes tuent par vengeance et ne dévalisent les morts qu'en temps de guerre. Ils ne connaissent pas la coutume italienne de la rançon. Je me souvins que le drôle avec qui j'avais dû composer avait un type et un accent tout à fait différents de ceux des gens de la contrée.

Tous les commentaires étaient du reste bien inutiles, nous étions ruinés sans retour. Nous nous occupâmes du départ pour le surindemain. Nous ne voulions pas exploiter notre mésaventure en battant la grosse caisse pour faire quelque argent dans le pays; nous étions d'ailleurs trop fatigués pour nous remettre au travail. Le jour suivant, nous vîmes arriver nos costumes et nos décors que le

prince nous renvoyait, sans se douter de nos revers. Sans doute, s'il les eût connus, il nous eût offert quelque dédommagement, et peut-être l'eussions-nous accepté sans le souvenir de notre pauvre Marco, qui était désormais entre nous et ses largesses. Nous ne voulûmes même pas lui écrire ce qui nous était arrivé. S'il sévisait contre nos guides, une révolte contre lui pouvait éclater. C'était assez de victimes comme cela. — Nous n'avions qu'une idée, quitter au plus vite ce pays qui nous avait été si désastreux.

Nous achetâmes quelques nippes et nous retînmes nos places sur le bateau à vapeur du *Lloyd* autrichien pour Trieste. En soupant dans l'unique hôtel de la ville et en causant de notre dernière aventure, Moranbois nous dit qu'il nous coûtait plus cher qu'il ne valait.

— Tais-toi, lui dit Bellamare; rien ne vaut un homme de cœur, et rien n'est meilleur pour la santé qu'un bon mouvement! Voyons, mes cabotins bien-aimés, est-ce que, depuis ce moment-là, nous ne sommes pas plus heureux que nous ne l'étions en quittant cette forteresse de malheur? Nous emportons une fortune qui vraiment nous était trop amère! Nous avons besoin de détester les sauvages qui nous l'avaient donnée au prix d'une de nos têtes les plus chères. Chacune des jouissances que cet argent nous eût procurées nous eût serré le cœur comme un remords, et nous n'aurions jamais pu nous égayer sans voir au milieu de nous la face pâle de Marco. A présent cette figure nous sourira, car, si le brave enfant pouvait revenir, il nous dirait : — Ne pleurez plus, ce que vous n'avez pu faire pour me sauver, vous l'avez fait pour un autre, et cette fois vous avez réussi. — Allons, Moranbois, ne sois plus triste. Est-ce parce que, pour la première fois de ta vie, tu as été tombé, mon hercule? Avais-tu la prétention de battre à toi seul trente hommes? Est-ce comme caissier que tu soupirez? Qu'est-ce qu'il y a de si dérangé dans nos finances? Quand nous sommes partis d'ici, il y a cinq semaines, nous n'avions pas grand'chose : nous nous sommes trouvés bien fiers de tant gagner en si peu de temps, ce n'était pas naturel, ça ne pouvait pas durer; mais nous voilà encore sur nos pieds, puisque nous avons nos instrumens de travail, nos décors et nos costumes. Un de nous retrouve par miracle le premier fonds de roulement. Nous allons nous reposer en mer, saluer en passant *lo scoglio maledetto* et lui faire un pied de nez, après quoi nous travaillerons, et nous serons tous des talens de premier ordre; vous verrez! Purpurin lui-même dira des vers corrects. Que voulez-vous? nous avons beaucoup souffert ensemble, et les heures de dévouement nous ont grandis. Nous avons gagné quelque chose de plus que la richesse, nous sommes devenus meilleurs. Nous nous

aimons davantage; nous nous chamaillerons peut-être encore aux répétitions, mais nous sentons bien d'avance que nous nous pardonnerons tout, et que nous pourrions nous battre sans cesser de nous aimer. Allons! depuis le départ de Saint-Clément, tout est pour le mieux, et je bois à la santé des brigands!

La parole de Bellamare gouvernait nos âmes, et je ne sais aucun découragement dont elle ne nous eût arrachés. Nous étions, comme tous les artistes, très railleurs et très facétieux les uns avec les autres; mais lui, le plus facétieux et le plus railleur de tous, il avait une conviction si ardente dans les occasions sérieuses, qu'il nous rendait enthousiastes comme lui.

Nous n'eûmes donc pas un regret pour notre fortune évanouie, et Moranbois dut en prendre son parti comme les autres.

Durant la traversée, nous eûmes tous la préoccupation de retrouver *lo scoglio maledetto*. Nous l'eussions certes reconnu entre mille; mais nous ne le rencontrâmes certainement pas, ou nous le rencontrâmes durant la nuit. En vain interrogeons-nous les gens de l'équipage et les passagers, on ne pouvait nous renseigner, puisque nous avons baptisé notre île au hasard, et qu'aucun de nous n'était assez géographe pour mettre les gens compétens sur la trace. Deux ou trois fois il nous sembla qu'elle nous apparaissait dans la brume du soir : c'était un rêve. Là où nous pensions voir des formes connues, il n'y avait rien.

— Gardons ce rocher dans notre imagination, nous dit Léon. Il y sera toujours plus terrible et plus beau que la vision réelle ne nous le rendrait.

— Plus beau? s'écria Régine : tu l'as trouvé beau, toi? Les poètes sont-ils assez fous!

— Non, reprit Léon; les poètes sont sages, ils sont même les seuls sages qui existent. Quand les autres s'inquiètent et s'effraient, ils rêvent et contemplant; tout en souffrant, ils voient : ils ont, jusqu'à la dernière heure, la jouissance de regarder et d'apprécier. Oui, mes amis, c'était un lieu splendide, et jamais je n'ai si bien compris la fascination de la mer que durant cette semaine d'angoisses où nous étions seuls face à face et côte à côte avec elle, toujours menacés et insultés par son aveugle colère, toujours protégés par cette roche qu'elle ronge depuis des siècles incalculables sans pouvoir la dévorer. Nous étions pourtant en plein dans le ventre du monstre, et j'ai souvent pensé alors à la légende de Jonas dans la baleine. Sans doute le prophète était échoué comme nous sur un écueil. Dans son temps, on racontait tout en métaphore, et peut-être son refuge avait-il la forme fantastique du Léviathan de la Bible; peut-être, comme nous, y avait-il pu creuser

une grotte pour s'abriter durant ses trois jours et trois nuits de naufrage.

— Ton explication est ingénieuse, dit Bellamare; mais racontons donc tes impressions de sept jours et de sept nuits dans le ventre du rocher, car, pour moi, j'avoue n'avoir pas eu la sagesse d'admirer autre chose que notre persistance à ne pas vouloir y mourir.

— Raconter des contemplations à chaque instant interrompues par le spectacle des souffrances des autres est impossible, reprit Léon. Vous ne vouliez pas mourir, vous autres, et chacun de vous était providentiellement soutenu par son instinct ou sa pensée dominante. Régine pensait à faire son salut à la condition de ne plus jeûner; Lucinde se sentait encore trop belle pour quitter la partie; Anna...

— Ah! moi, dit Anna, je n'étais soutenue par rien. Je me laissais aller à mourir.

— Non! puisque tu criais de peur en voyant venir la mort.

— Je criais sans savoir pourquoi; cependant, lorsque je me calmait, c'était par la pensée de revoir dans un autre monde les deux pauvres petits enfans que j'ai perdus... Mais parlons des autres, si ça ne vous fait rien!

— Moi, dit Bellamare, je pensais à vous tous, et jamais je ne vous ai si bien appréciés tous. Mon amitié pour vous se mêlait à mon sentiment d'artiste, et j'ai dû rabâcher souvent à mon insu cette réflexion qui ne me sortait pas de la tête : quel dommage qu'il n'y ait pas là un public éclairé pour voir comme ils sont beaux et dramatiques! Sérieusement, je prenais machinalement note de tous les effets. J'étudiais les guenilles, les poses, les groupes, les aberrations, l'accent, la couleur et la forme de toutes ces scènes de désespoir, d'héroïsme et de folie!

— Et moi, dit Impéria, j'entendais continuellement une musique mystérieuse dans le vent et dans les vagues. A mesure que je m'affaiblissais, cette musique prenait plus de suite et d'intensité. Un moment est venu, c'est durant les derniers jours, où j'aurais pu noter des motifs admirables et des harmonies sublimes.

— Moi, dit Lambesc, j'étais irrité par le bruit sec que rendaient les pierres amoncelées par nos travaux d'installation quand le vent les dispersait : c'était comme les applaudissemens dérisoires d'un public en déroute, et j'étais furieux contre le chef de claque qui laissait aller notre succès à la dérive.

— Vous voyez bien, reprit Léon, que vous étiez tous rattachés à la vie par la force de l'habitude et l'obstination de la spécialité. Il n'est donc pas étonnant que jusqu'au moment où j'ai vu la tartane

cingler sur nous et la figure de Moranbois se dresser sur le tillac, j'aie été préoccupé et soutenu par le besoin d'admirer et de décrire. Cet archipel où nous étions enfermés, ces roches dénudées et déchiquetées qui prenaient à la base tous les reflets glauques de la mer, et au sommet toutes les nuances éthérées du ciel, ces formes bizarres, repoussantes, cruelles, des îlots déserts que nous ne pouvions atteindre et qui semblaient nous appeler comme des instrumens de supplice, avides de nous broyer et de nous déchirer sous leurs dents aiguës, tout cela était si grand et si menaçant que je me sentais avide de me mesurer, par la poésie, avec ces choses terribles. Plus je sentais notre abandon et notre impuissance, plus j'avais soif d'écraser par le génie de l'inspiration ces mornes géans de pierre et cette implacable fureur des flots. Il m'était indifférent de mourir, pourvu que j'eusse eu le temps de composer un chef-d'œuvre et de le graver sur le rocher.

— Et ce chef-d'œuvre, tu l'as fait? m'écriai-je. Tu vas nous le dire!

— Hélas! répondit Léon, j'ai cru le faire! N'ayant plus la force d'écorcher la roche avec un canif, je l'ai écrit sur mon album. Je l'ai gardé précieusement sur ma poitrine durant les jours d'hébétément qui ont suivi notre délivrance. J'essayais de le relire en cachette; je ne le comprenais pas, et je me persuadais que c'était par suite de l'état de faiblesse physique où j'étais tombé. Quand je me suis senti guéri et rassuré, chez le prince Klémenti, j'ai constaté avec épouvante que mes vers n'étaient pas des vers. Il n'y avait ni nombre, ni rime, l'idée même n'avait aucun sens. C'était le produit d'une complète aliénation mentale. Je m'en suis consolé en me disant que cette fureur de rimer jusque dans l'agonie m'avait, du moins, rendu insensible à la souffrance et supérieur au désespoir.

— Mes enfans, dit Bellamare, si nous ne retrouvons pas notre écueil dans cette traversée, il est probable que nous n'aurons jamais ni le temps ni le moyen de le chercher. Ne vous semble-t-il pas inouï qu'à deux journées de l'Italie, en pleine Europe civilisée, sur une mer étroite fréquentée à toute heure, explorée dans tous les sens, nous ayons été perdus sur une île inconnue, comme si nous eussions été en quête d'une terre nouvelle dans un voyage d'exploration vers les pôles? Cette aventure-là est si invraisemblable que nous n'oserons jamais la raconter. On ne nous croira pas quand nous dirons que le patron et les deux matelots qui nous accompagnaient sont morts sans avoir pu dire le nom de l'écueil, sans le savoir probablement, et que ceux qui sont venus nous y chercher et qui ont dû nous l'apprendre n'ont pas trouvé un seul de nous capable de

l'entendre et de le retenir. J'avoue que, pour mon compte, j'étais tout à fait imbécile. J'agissais toujours machinalement, je vous soignais tous, et Impéria m'aidait. Léon et notre pauvre Marco s'occupaient aussi des malades; mais il me serait impossible de dire combien de temps nous avons mis pour gagner Raguse, et j'y ai bien passé deux jours avant de savoir dans quel pays nous étions et sans songer à m'en enquérir.

— J'avouerai la même chose, dit Impéria, et Léon a été plus longtemps, je le parie.

— Savez-vous, reprit Léon, que nous avons peut-être rêvé ce naufrage? Qui peut jurer que ce qu'il voit et entend soit réel?

— J'ai ouï parler, dit Bellamare, d'une croyance, d'une métaphysique ou d'une religion de l'antique Orient qui enseignait que rien n'existe excepté Dieu. Notre passage sur la terre, nos émotions, nos passions, nos douleurs et nos joies, tout cela n'était que vision, effervescence de je ne sais quel chaos intellectuel : monde latent qui aspirait à être, mais qui retombait sans cesse dans le néant pour se perdre dans la seule réalité, qui est Dieu.

— Je ne comprends rien à ce que vous contez là, dit Régine; mais je vous jure que je n'ai pas rêvé la faim et la soif sur l'écueil maudit. Toutes les fois que j'y pense, j'ai comme une cloche en branle dans l'estomac.

Nous arrivâmes à Trieste sans avoir retrouvé l'écueil. Là, nous fîmes des recherches et des questions. A l'inspection des cartes détaillées, nous pensâmes et on nous dit que nous devions avoir échoué sur *lo scoglio pomo*, en pleine mer, ou sur les Lagostini, plus près de Raguse; mais nous dûmes rester dans une éternelle incertitude, d'autant plus qu'un savant nous donna une autre version qui plut davantage à nos imaginations excitées. Selon lui, notre naufrage coïncidant avec la secousse de tremblement de terre qui s'était fait sentir sur les côtes de l'Illyrie, l'écueil inretrouvable devait être spontanément sorti de la mer à ce moment et s'y être replongé ensuite. Ainsi nous n'avions pas été seulement menacés d'y mourir de faim et de froid, mais encore nous eussions pu, à tout instant, disparaître dans le troisième dessous, comme les maudits et les démons d'un dénoûment d'opéra.

En quittant Trieste, où nous jouâmes *les Folies amoureuses*, *Quitte pour la peur*, *les Caprices de Marianne*, *Bataille de dames*, nous parcourûmes le nord de l'Italie en nous adjoignant une troupe française dont quelques sujets étaient passables. Ceux qui ne valaient rien faisaient nombre, et nous pûmes étendre notre répertoire et aborder le drame à beaucoup de personnages : *Trente ans ou la Vie d'un joueur*, *le Comte Herman*, etc. Nos affaires ne furent pas

mauvaises, et le public se montra très content de nous. Cependant le métier perdit pour moi beaucoup de son prestige. Le personnel nouveau était si différent du nôtre ! Les femmes avaient des mœurs impossibles, les hommes des manières intolérables. C'étaient de vrais cabotins, dévorés de vanité, susceptibles, grossiers, querelleurs, indéliçats, ivrognes. Chacun d'eux avait un ou deux de ces vices ; il y en avait qui les possédaient tous à la fois. Ils ne comprenaient rien à notre manière d'être et nous en raillaient. J'avais été élevé avec des paysans assez rudes ; mais ils étaient gens de bonne compagnie en comparaison de ceux-ci. Et tout cela ne les empêchait pas de savoir porter un costume, de se mouvoir en scène avec une certaine élégance, et de dissimuler les hoquets de l'ivresse sous un air grave ou ému.

Dans la coulisse, ils nous étaient odieux. Régine seule les tenait en respect par ses moqueries cavalières. Lambesc, à la répétition, leur jetait les accessoires à la tête. Moranbois en remit quelques-uns à leur place à la force du poignet. Bellamare les plaignait d'être tombés si bas par excès de misère et lassitude de leurs déceptions. Il essayait de les relever à leurs propres yeux, de leur faire comprendre que le mal de leur condition venait de leur paresse, de leur manque de conscience dans le travail et de respect envers le public. Ils l'écoutaient avec étonnement, quelquefois avec un peu d'émotion ; mais ils étaient incorrigibles.

Il devenait évident pour moi qu'au théâtre la médiocrité conduit fatalement au désordre les gens qui n'ont pas une valeur morale exceptionnelle, et je me demandais si, privé de la direction de Bellamare et de l'influence d'Impéria et de Léon, qui étaient, eux, des êtres d'exception, je ne serais pas tombé aussi bas que ces malheureux acteurs. Le personnel des directeurs de ces troupes ambulantes était le pire de tous. L'insuccès presque continuel les réduisait à la faillite perpétuelle. Ils en prenaient leur parti avec une philosophie honteuse, et ne reculaient devant aucun manque de foi pour se rattraper. Ils se demandaient par quel miracle Bellamare, resté pauvre, avait conservé son nom sans tache et ses honorables relations. Il ne leur venait pas à l'esprit de se dire qu'il n'avait pas eu d'autre secret que d'être honnête homme, pour trouver en toute occasion l'appui des honnêtes gens.

Il nous tardait de nous séparer de cet élément hétérogène, et quand nous nous retrouvâmes en France, vis-à-vis les uns des autres, nous éprouvâmes un grand soulagement. Nous remplaçâmes Marco par un élève du Conservatoire qui n'avait pu être engagé à Paris et qui n'avait aucun talent en propre, puisqu'il se bornait à singer Régnier. Régine et Lucinde nous restèrent comme pension-

naires, et Lambesc demanda à être associé. Nous n'hésitâmes pas à l'admettre. Il avait certes des défauts incorrigibles, une immense vanité, une susceptibilité puérile et un amour de sa propre personne qui était invraisemblable à force d'ingénuité; mais il avait pourtant trouvé un enseignement dans le malheur, et, après nous avoir indignés lors du naufrage, il s'était réhabilité à Saint-Clément et dans la montagne. Il avait fait des réflexions sur les inconvénients de l'égoïsme. Le fond de son cœur n'était pas glacé, il s'était attaché à nous. Il alla jusqu'à proposer à Anna de l'épouser, car Anna avait été sa maîtresse, et dans ce temps-là elle eût voulu être sa femme; mais depuis elle en avait aimé plusieurs autres, et elle refusa, tout en le remerciant et en lui promettant une fidèle amitié.

A ce propos, Anna, qui avait coutume de ne jamais parler du passé, s'expliqua avec moi dans un moment de tête-à-tête amené par le hasard. Je désirais savoir ce qu'elle pensait de Léon, et si les regrets étouffés de celui-ci avaient quelque solide raison d'être.

— Je n'aime pas, me dit-elle, à regarder en arrière. Il n'y a là pour moi que chagrins et désillusions. Je suis très impressionnable, et je serais dix fois morte, si je n'avais dans le caractère une ressource suprême qui est d'oublier. J'ai cru aimer bien souvent; mais en réalité je n'ai aimé que mon premier amant, ce fou de Léon, qui eût pu faire de moi une femme fidèle, s'il n'eût été soupçonneux et jaloux à l'excès. Il a été très injuste avec moi; il s'est cru trompé par Lambesc dans un moment où il n'en était rien; je me suis alors donnée à Lambesc par dépit, et puis à d'autres par ennui, par caprice de désespoir. Songe à cela, Laurence : on plaisante l'amour quand on peut l'appeler fantaisie; mais il y a des fantaisies de galanterie qui sont gaies, et il y en a qui sont tragiques, parce qu'elles ont pour cause l'effroi du souvenir et l'horreur de la solitude. Ne me raille donc jamais; tu ne sais pas le mal que tu me fais, toi qui vaux mieux que les autres, et qui, ne m'aimant pas, n'as pas voulu feindre de m'aimer pour me faire commettre une faute de plus! Si Léon te parle quelquefois de moi, dis-lui que ma vie absurde et brisée est son ouvrage, et que sa méfiance m'a perdue. A présent il est trop tard... Je n'ai plus qu'à pardonner avec une douceur que l'on prend pour de l'insouciance, et qui finira sans doute par en être.

Notre vie recommençait à être ce qu'elle avait toujours été avant nos désastres, un voyage enjoué sans pertes ni profits, un pêle-mêle d'occupations fiévreuses et de temps perdu, un ensemble de bonnes relations semées de petites brouilles et de chaleureuses réconciliations. Cette vie sans repos et sans recueillement fait peu à peu du

comédien de province un être qu'on pourrait considérer, non comme ivre à l'état chronique, mais comme toujours entre deux vins. Le théâtre et le voyage alcoolisent comme les spiritueux. Les plus sobres d'entre nous étaient souvent les plus irritables.

Au commencement de l'hiver, je reçus une lettre qui brisa ma carrière d'artiste et décida de ma vie. Ma marraine, une bonne femme qui est ici marchande d'épicerie, m'écrivait : « Viens vite. Ton père se meurt ! »

Nous étions alors à Strasbourg. Je pris à peine le temps d'embrasser mes camarades, et je partis. Je trouvai mon père sauvé. Mais il avait eu une attaque d'apoplexie à la suite d'une violente émotion, et ma marraine me raconta ce qui s'était passé.

Personne dans ma petite ville ne s'était jamais douté de la profession que j'avais embrassée. Les gens de chez nous ne voyagent pas pour leur plaisir. Ils n'ont point d'affaire au dehors, étant tous issus de cinq ou six familles attachées au sol depuis des siècles. Si les jeunes vont quelquefois à Paris, c'est tout. Je n'avais jamais joué la comédie à Paris, et jamais la troupe, nous disions la société Bellamare, n'avait eu occasion d'approcher de mon pays. Je n'avais donc pas même pris la peine de cacher mon nom, qui n'avait rien de particulier pour frapper l'attention, et qui se prêtait fort bien à mon emploi.

Il arriva pourtant qu'un commis-voyageur que j'avais connu à son passage en Auvergne, aux vacances de l'année précédente, se trouva en même temps que nous à Turin, et reconnut ma figure sur la scène et mon nom sur l'affiche. Il essaya de me voir au café où j'allais quelquefois après le spectacle ; mais je n'y allai pas ce soir-là. Il partait le lendemain, et l'occasion fut perdue pour moi de lui recommander le secret dans le cas où il repasserait à Arvers.

Il y repassa deux mois plus tard et ne manqua pas de s'informer de moi. Personne ne put lui dire où j'étais ni ce que je faisais. Alors, soit bavardage, soit désir de rassurer mes amis inquiets, il leur apprit la vérité. Il m'avait vu de ses propres yeux sur les planches.

D'abord la nouvelle ne causa qu'une surprise hébétée, et puis vinrent les commentaires et les questions. On voulut savoir si je gagnais beaucoup d'argent et si je faisais fortune. Faire fortune, c'est en Auvergne le *criterium* du bien et du mal. Un métier qui enrichit est toujours honorable, un métier qui n'enrichit pas est toujours honteux. Le commis-voyageur ne se fit pas faute de dire que j'étais sur le chemin qui mène à mourir de faim, et que, puisque j'aimais à voir du pays, j'eusse mieux fait de courir pour placer des vins.

La nouvelle fit en un instant le tour de la petite ville et arriva jusqu'à mon père avant la fin du jour. Vous vous souvenez qu'il appelait *comédiens* les meneurs d'ours et les avaleurs de sabres. Il haussa les épaules et traita de menteurs ceux qui me calomniaient de la sorte. Il vint trouver le commis-voyageur à l'auberge où nous voici, et tâcha de comprendre ce dont il s'agissait. Charmé de prendre un peu d'importance aux yeux d'un père de famille alarmé et d'une population ébahie, notre homme me réhabilita un peu en disant que je n'escamotais pas la noix muscade et que je ne dansais pas sur la corde; mais il déclara que j'avais une existence bien précaire, que probablement j'étais en train d'acquérir tous les vices qu'engendre une vie d'aventures, et que ce serait me rendre service que de m'arracher à un milieu qui m'entraînait ou m'exploitait.

Mon pauvre père se retira bien triste et tout rêveur; mais il avait en moi une telle confiance qu'il ne voulut pas me faire connaître sa première impression. Avec cette patience du paysan qui sait attendre que le blé germe et mûrisse, il voulut ne s'en rapporter qu'à ma prochaine lettre. Je lui écrivais tous les mois, et mes lettres tendaient toujours à maintenir sa sécurité. Je ne lui avais pas raconté mes terribles aventures, et je n'avais plus qu'à lui rendre bon compte de mes études sans lui en dire la nature et le but.

Il se rassura. J'étais un bon fils, je ne pouvais pas le tromper. Si j'étais comédien, c'était sans doute quelque chose d'honorable et de sage qu'il ne pouvait pas juger; mais il lui resta une tristesse sur le cœur, et il en fut plus assidu à l'église afin de prier pour moi.

Très croyant, il n'avait jamais été dévot. Il le devint, et le curé prit de l'ascendant sur lui. Alors peu à peu ses inquiétudes furent réveillées et entretenues. On combattit sa confiante apathie, on me présenta à ses yeux comme une brebis égarée, puis comme un pécheur endurci; enfin un jour on lui déclara que, s'il ne m'arrachait aux griffes de Satan, je serais damné, que j'aurais une mort honteuse, terrible peut-être, et que je serais non enseveli en terre sainte, mais jeté à la voirie.

Ce fut le dernier coup pour lui. Il rentra chez lui écrasé, et le lendemain on le trouva presque mort dans son lit. Le sacristain, qui était son ami particulier, ma pauvre marraine, qui est une bonne bête, et la mère Ouchafol, qui est une bête mauvaise, n'avaient pas peu contribué par leurs sots discours et leurs folles idées à désespérer et à tuer mon père.

Quand je le vis hors de danger, je lui jurai que je ne le quitterais jamais sans sa permission pleine et entière, et il reprit sa bêche. J'imposai silence à nos stupides amis, et j'entrepris de faire

comprendre et accepter à mon père le parti que j'avais pris d'être comédien. Ce n'était pas facile; il avait été frappé de surdité dans sa maladie, et ses idées ne s'étaient pas éclaircies. Je vis que la réflexion le fatiguait et qu'une secrète anxiété retardait sa guérison complète. Je me mis à travailler au jardin et feignis d'y prendre grand plaisir; sa figure s'épanouit, et je vis qu'une révolution complète s'était opérée dans son esprit. Autrefois, voulant que je fusse un monsieur, il ne me laissait pas seulement toucher à ses outils. Désormais, me croyant damné si je retournais au théâtre, il ne voyait plus de salut et d'honneur pour moi que dans le travail manuel et dans la soudure de mon être au coin du sol où il avait rivé le sien.

Toutes mes tentatives furent vaines. Il ne trouvait pas un mot pour discuter avec moi, mais il baissait la tête, devenait pâle et s'en allait brisé à son lit. J'y renonçai. Cette inaltérable douceur, ce silence navrant, ne me prouaient que trop l'impossibilité où il était de me comprendre, et la puissance invincible de l'idée fixe, la damnation. Quand une âme généreuse et tendre, comme était la sienne, a pu admettre cette odieuse croyance, elle est à jamais fermée.

Les médecins m'avaient averti de la probabilité d'une ou de plusieurs rechutes, probablement graves, de la foudroyante maladie. Je ne voulus pas risquer d'en hâter le retour, et je me soumis; je me fis jardinier.

Cependant je voulais faire mes adieux à mon autre famille, à Bel-lamare et à Impéria surtout. J'appris par hasard qu'ils étaient à Clermont, et, comme je leur avais laissé une partie de mes effets en garde, j'obtins facilement de mon père quelques jours de liberté pour terminer mes affaires au dehors, en lui jurant que je serais de retour au bout de la semaine.

Je trouvai la troupe au-dessous du *boulottage* accoutumé; on n'avait pas voulu toucher aux derniers billets de banque que j'avais laissés dans la caisse. J'exigeai qu'on s'en servît et qu'on ne m'en fit la restitution que par petites sommes, quand on pourrait et sans se créer aucune préoccupation à cet égard. Je prétendis que je n'en avais nul besoin, que, condamné à rester indéfiniment dans mon village, j'avais en propre des ressources plus que suffisantes. Je mentais; il ne me restait plus absolument rien. Je ne voulais pas l'avouer à mon père, je ne voulais lui demander que de partager son abri et son pain pour prix de mon travail de journalier.

Mais, avant de quitter Impéria, je voulus en finir avec la tenace espérance que je n'avais jamais pu vaincre, et je lui demandai de m'entendre sans distraction et sans interruption en présence de

Bellamare. Elle y consentit, non sans une inquiétude qu'elle ne put me dissimuler. Bellamare lui dit devant moi : — Ma fille, je sais fort bien de quoi il va être question; j'ai deviné depuis longtemps. Tu dois écouter Laurence sans effroi, sans pruderie, et lui répondre sans réticence et sans mystère. Je ne connais pas tes secrets, je n'ai aucun motif et aucun droit de te questionner; mais Laurence doit les savoir, les apprécier et en tirer la conséquence de sa conduite future. Sortons tous les trois, allons dans la campagne, et je vous laisserai causer seuls. Je ne veux pas avoir une opinion, une influence quelconque avant que Laurence t'ait parlé librement et à cœur ouvert.

Nous nous enfonçâmes dans une petite gorge ombragée où coulait une eau limpide, et Bellamare nous quitta en nous disant qu'il reviendrait dans deux heures.

Impéria me faisait l'effet d'une victime résignée à l'épreuve douloureuse d'une confiance redoutée depuis longtemps et parfaitement inutile.

— Je vois bien, lui dis-je, que vous m'avez deviné aussi, que vous me plaignez, et que vous ne m'aimerez jamais; mais un homme qui se noie se rattrape jusqu'au dernier moment à tout ce qu'il peut saisir, et je vais entrer dans une existence qui est la mort intellectuelle, si je n'y porte pas un peu d'espoir. Ne trouvez donc pas inutile que je veuille me préparer à un naufrage peut-être pire que celui de l'Adriatique.

Impéria mit ses mains sur son visage et fondit en larmes.

— Je sais, lui dis-je en baisant ses mains mouillées, que vous avez de l'amitié, une véritable amitié pour moi.

— Oui, dit-elle, une amitié profonde, immense. Oui, Laurence, quand tu me dis que je ne t'aime pas, tu me fais un mal affreux. Je ne suis pas froide, je ne suis pas égoïste, je ne suis pas ingrate, je ne suis pas imbécile. Ton affection pour moi a été bien généreuse, tu ne me l'as jamais laissé voir que malgré toi, en de rares momens de fièvre et d'exaltation. Quand tu me l'as exprimée avec ardeur sur l'écueil, tu étais fou, tu étais mourant. Après, et presque toujours, tu l'as si bien renfermée et vaincue, que je t'ai cru absolument guéri. Je sais que tu as tout fait pour m'oublier et pour me donner à croire que tu ne pensais plus à moi. Je sais que tu as eu des maîtresses de passage, que tu t'es jeté à corps perdu dans des distractions qui n'étaient peut-être pas bien dignes de toi, et dont tu sortais triste et comme désespéré. Plus d'une fois, à ton insu, tes yeux m'ont dit : « Si je suis mécontent de moi-même, c'est votre faute. Il fallait me donner seulement de l'espoir, j'aurais été chaste et fidèle. » Oui, mon bon Laurence, oui, je sais tout cela, et

tout ce que tu veux me dire, je pourrais te le dicter. Peut-être que... si tu m'avais été fidèle sans espérance;... mais non, non, je ne veux pas te dire cela, ce serait trop romanesque et peut-être pas vrai; tu aurais été encore plus parfait que tu ne l'es, tu aurais été un héros de la chevalerie, j'aurais même pris de l'amour pour toi, qu'il aurait fallu le vaincre ou y succomber; le vaincre, ce qui est pour toi un grand chagrin; y succomber, ce qui eût été pour moi un remords et un désespoir. Écoute, Laurence, je ne suis pas libre, je suis mariée.

— Mariée! m'écriai-je; toi, mariée! Ce n'est pas vrai!

— Ce n'est pas vrai par le fait; mais à mes yeux je suis irrévocablement liée. J'ai engagé ma conscience et ma vie à un serment qui est ma force et ma religion. J'aime réellement quelqu'un, et je l'aime depuis cinq ans.

— Ce n'est pas vrai! répétais-je avec colère; cette fable est usée; ce prétexte ne peut plus servir. Vous avez dit à Bellamare devant moi, à Paris, un jour où j'étais encore malade et où je feignais de dormir, que ce n'était pas vrai.

— Tu as entendu cela, reprit-elle en rougissant. Eh bien... c'est raison de plus.

— Expliquez-vous.

— Impossible. Tout ce que je peux dire, c'est que je cache mon secret, surtout à Bellamare. C'est à lui que je mens et que je mentirai tout le temps nécessaire. C'est lui qui pourrait deviner, et je ne veux pas qu'il devine.

— Alors c'est Léon que tu aimes?

— Non, je te jure que ce n'est pas Léon. Je n'y ai jamais songé, et comme après lui il n'y a plus que Lambesc à supposer, je te prie de m'épargner l'humiliation de m'en défendre et de ne plus me faire de questions inutiles. J'ai été sincère avec toi, toujours! ne m'en punis pas par ta méfiance. Ne me fais pas souffrir plus que je ne souffre.

— Eh bien! mon amie, sois sincère jusqu'au bout; dis-moi si tu es heureuse, si tu es aimée.

Elle refusa de me répondre, et je perdis l'empire de ma volonté; ce mystère incompréhensible m'exaspérait. Je m'en plaignis avec tant d'énergie que j'arrachai une partie de la vérité, conforme, hélas! à ce qu'Impéria m'avait dit d'un ton à demi sérieux, à Orléans, sur la route qui conduisait à la villa Vachard. Elle n'avait jamais révélé son amour à celui qui en était l'objet; il ne le présentait seulement pas. Elle était sûre qu'il en serait heureux le jour où elle le lui ferait connaître; mais ce jour n'était pas encore venu : elle avait deux ou trois ans encore à l'attendre. Elle vou-

lait se conserver libre et irréprochable pour donner confiance à cet homme que le mariage effrayait. Où était cet homme, que faisait-il, où et quand le voyait-elle? Impossible de le lui faire dire. Quand j'émis la supposition qu'il était non loin du lieu habité par le père d'Impéria et qu'elle le rencontrait là tous les ans, quand elle allait voir ce père infirme, elle répondit : *peut-être*, mais d'un ton qui me parut signifier : crois cela, si bon te semble; tu ne devineras jamais.

J'y renonçai, mais alors je fis tout ce qui est humainement possible pour lui remonter combien sa passion romanesque était insensée. Elle n'était sûre de rien dans l'avenir, pas même de plaire, et elle sacrifiait sa jeunesse à un rêve, à un parti-pris qui ressemblait à une monomanie.

— Eh bien! répondit-elle, cela ressemble à l'amour que tu as pour moi. Dès le premier jour, tu as su que j'aimais un absent. J'ai dit cela bien haut la première fois que dans le foyer de l'Odéon tu m'as regardée avec des yeux trop expressifs. Je te l'ai répété en toute occasion, et cela est. Ne pouvant avoir mon amour, tu as voulu mon amitié. Tu l'as conquise, tu l'as. Tu t'en es contenté trois ans, tu n'as pas voulu l'échanger contre des agitations qui nous eussent fait du mal en pure perte. Tu sais que j'aurais fui! Tu t'es trouvé heureux avec nous, même à travers les plus grandes misères et les plus douloureuses épreuves; nous nous sommes tous chéris avec enthousiasme, et, conviens-en, il y a eu des jours, des semaines, des mois entiers peut-être, où nous étions si montés, si exaltés, que tu t'applaudissais de n'être que mon ami. Tu n'aurais pas voulu, dans ces momens-là, me voir échanger notre fraternité chevaleresque contre les bourrasques, les ardeurs et les fantaisies où notre pauvre Anna se consume. Eh bien! ma vie s'est affolée comme la tienne; une idée, une préférence secrète, un rêve d'avenir ont fait de nous deux insensés qui doivent se comprendre et se pardonner. Tu dis que je suis ton idée fixe; permets-moi d'avoir aussi ma folie sérieuse, incurable. Nous n'avons pas l'existence réellement sociale, nous autres; nous sommes en dehors de toutes les conventions, bonnes ou mauvaises, que la raison suggère aux gens prévoyans et rangés. Leur logique n'est pas la nôtre. Le préjugé a beau disparaître; nous faisons bande à part, et ceux qui nous connaîtraient bien diraient de nous que nous sommes, avec les dévots mystiques, les derniers disciples d'un idéal extra-social, extra-pratique, extra-humain. A tout homme lié au monde tel qu'il est, on peut dire : « Où allez-vous? à quoi cela vous mène-t-il? » Cet homme, s'il est en train de faire de grandes folies, s'arrête éperdu et ne voit devant lui que la honte ou le suicide. Nous, quand on

nous demande où nous allons, nous répondons en riant que nous allons pour ne pas nous arrêter, et notre avenir est toujours plein de fantômes qui rient plus fort que nous. Le découragement ne nous prend que quand nous ne pouvons plus compter sur le hasard. Ne me dis donc pas que je suis folle. Je le sais bien, puisque je suis devenue actrice, et tu es fou aussi, puisque tu t'es fait acteur. Il t'a fallu une idole, il m'en avait fallu une avant de te connaître, et nous nous sommes rencontrés trop tard.

Il me sembla qu'elle avait raison, et je ne discutai plus, je fus même embarrassé quand elle me demanda où nous en serions, si j'avais réussi à me faire aimer d'elle. — Est-ce que tu es libre? Est-ce que tu n'appartiens pas à un devoir, à un pays, à un père, à un travail différent du nôtre? N'as-tu pas fait une grande folie de t'attacher à nous, qui n'avons plus ni pays, ni famille, ni devoirs en dehors de notre *bercail ambulante*? Ne nous as-tu pas préparé un immense chagrin en nous donnant quelques années de ta jeunesse, sachant que tu serais forcé de te reprendre? Que ferais-tu de moi à cette heure, si j'étais ta compagne? J'ignore si tu as réellement de quoi vivre, et cela me serait fort égal, pourvu que nous pussions travailler ensemble; mais le pourrions-nous? Pourrais-tu seulement me donner un asile dont on ne me chasserait pas comme une vagabonde? Le dernier de vos paysans ne se croirait-il pas en droit de mépriser et d'insulter M^{lle} de Valclos la baladine? Tu vois bien que tu dois t'estimer heureux de n'avoir pas contracté envers moi des devoirs que tu ne pourrais pas remplir.

— Aussi, lui dis-je, je ne venais pas te demander ta main; mais il me semblait que ton cœur était libre et que tu pouvais me dire : Espère et reviens. Mon pauvre père n'a, m'a-t-on dit, que quelques années, peut-être quelques mois à vivre. Je veux me consacrer à prolonger autant que possible son existence, et cela sans regret, sans hésitation, sans impatience. Je ne me sens pas effrayé de ma tâche; je la remplirai, quel que soit l'avenir; mais l'avenir, c'est toi, Impéria, et tu ne veux pas que mon dévouement aspire à une récompense? Je t'ai souvent dit que je devais hériter d'une fortune bien petite, mais bien suffisante pour faire durer et peut-être consolider notre association. J'aurais accepté avec joie cette communauté d'intérêts avec Bellamare et ses amis...

— Non, dit Impéria. Bellamare n'eût pas accepté. Tout cela est insensé, mon brave Laurence! Ne mêlons pas les intérêts du monde avec ceux de la bohème. Bellamare n'empruntera jamais que pour rendre, et lui seul peut sauver Bellamare.

— Il me serait permis au moins, repris-je, de rester associé à ses destinées et aux tiennes. Tu ne veux donc pas même me lais-

ser l'espoir de recommencer nos campagnes et de redevenir ton frère?

— Prochainement, non, dit-elle, tu souffrirais trop de l'explication que nous venons d'avoir ensemble; mais un jour, quand tu m'auras tout à fait pardonné de ne pas t'aimer, quand, toi-même, tu aimeras une autre femme... mais une autre femme ne voudra pas que tu la quittes, et tu vois... nous tournons dans un cercle vicieux, car pour ton bonheur à venir il faut que tu rompes avec le présent, et que tu rompes sans arrière-pensée. Je serais bien coupable, si je te disais le contraire.

Chacune de ses paroles tombait sur mon cœur comme la pelletée de terre sur un cercueil. J'étais anéanti, et tout à coup il se fit en moi une réaction violente. Je fis comme le condamné qui brise ses liens, ne fût-ce que pour faire quelques pas avant de mourir. Je lui exprimai mon amour avec la violence du désespoir, et de nouveau elle pleura amèrement en me disant que j'étais impitoyable, que je la torturais. Sa douleur, qui était réelle et qui la suffoquait, me donna un moment le change. Je me persuadai qu'elle m'aimait et qu'elle se sacrifiait à la pensée d'un devoir cruel. Oui, je vous jure qu'elle semblait m'aimer, me regretter et craindre mes caresses, car elle me retirait ses mains, et si parfois, vaincue, elle cachait son visage sur mon épaule, tout aussitôt elle s'éloignait, effrayée, comme une femme prête à faiblir. Elle n'était ni perfide, ni froide, ni coquette; je le savais, j'en étais sûr, après une si longue intimité et tant d'occasions de voir son généreux caractère à tous les genres d'épreuve. Je devenais fou. — Sacrifie-moi ton serment, lui disais-je; oublie l'homme à qui tu te dois; moi, je te sacrifierai tout. Je laisserai mon père mourir seul et désespéré. L'amour est au-dessus de toutes les lois humaines; il est tout, il peut tout créer et tout détruire. Sois à moi, et que l'univers s'écroule autour de nous!

Elle me repoussa doucement, mais d'un air triste. — Tu vois, dit-elle, voilà où l'on va quand on écoute la passion; on blasphème et on ment! Tu n'abandonnerais pas plus ton père que je n'abandonnerais mon ami. Nous les oublierions peut-être un jour, le lendemain nous nous quitterions pour les rejoindre, et si nous ne le faisons pas, nous nous mépriserions l'un l'autre. Laisse-moi, Laurence, si je t'écoutais, notre amour tuerait notre amitié et notre estime mutuelle. Je te jure, moi, que le jour où je perdrai le respect de moi-même, je ferai justice de moi, je me tuera!

Elle alla rejoindre Bellamare, qui reparaisait au fond du ravin, et je la laissai me quitter sans la retenir. Tout était fini pour moi, et j'entrais dans la phase de la plus complète indifférence de la vie.

Bellamare reconduisit Impéria après m'avoir prié de l'attendre; il avait à me parler. Quand il revint, il me trouva cloué à la même place, dans la même attitude, les yeux fixés sur le ruisseau, dont je suivais machinalement les petits remous contre la pierre, sans me souvenir de moi-même. — Mon enfant, me dit-il en s'asseyant près de moi, veux-tu, peux-tu me raconter ce qui s'est passé entre elle et toi? Crois-tu devoir me le dire? Je n'ai pas le droit de la questionner, je te le répète; n'ayant jamais été épris d'elle, je ne suis pas autorisé à lui demander une réponse catégorique comme celle que tu viens d'exiger. Elle vient de me dire, comme toujours, qu'elle ne voulait pas aimer, et,... je te dois la vérité, elle a tant de chagrin qu'il me semble qu'elle t'aime malgré elle. Il faut qu'il y ait un obstacle qu'il m'est impossible de deviner. Si c'est un secret qu'elle t'a confié, ne me le dis pas; mais si c'est une simple confiance, prends-moi pour conseil et pour juge. Qui sait si je ne vaincrai pas l'obstacle et si je ne te rendrai pas l'espérance?

Je lui racontai tout ce qu'elle m'avait dit. Il rêva, questionna encore, chercha consciencieusement et ne trouva rien qui pût expliquer le mystère. Il en fut même dépité; lui si intelligent, si expérimenté, si pénétrant, il voyait devant lui, disait-il, une statue voilée avec une inscription indéchiffrable,

— Voyons, reprit-il en se résumant, il ne faut jamais se dire qu'une chose est finie. Rien ne finit dans la vie. Il ne faut jamais abjurer une affection ni enterrer son propre cœur. Je ne veux pas que tu t'en ailles brisé ou démoli. Un homme n'est ni un mur dont on écrase les pierres sur le chemin, ni une pipe dont on jette les morceaux au coin de la borne. Les morceaux d'une intelligence sont toujours bons. Tu vas retourner chez toi et soigner ton père; tu feras tout ce qu'il veut, tu arroseras ses plates-bandes, tu tailleras ses espaliers, et tu penseras à l'avenir comme à une chose qui t'appartient, qui t'est due et dont tu disposes. Tu sais bien que sur *lo scoglio maledetto* j'ai fait des projets jusqu'à la dernière heure, et qu'ils se sont réalisés. Va donc, mon enfant, et ne t'imagines pas que j'accepte ta démission d'artiste. Je vais travailler pour toi, je vais mettre Impéria à la question. A présent je dois et je veux savoir son secret. Quand je le saurai, je t'écirai « reste à jamais » ou « reviens dès que tu pourras. » Si elle t'aime, eh bien! ce n'est pas le diable que de se voir, à l'insu de ton monde, de temps en temps. Il y a toujours moyen, si ton exil doit se prolonger, de le rendre supportable, ne fût-ce que par la confiance réciproque et la certitude de se rejoindre. Va-t'en donc tranquillement, rien n'est changé à ta situation; ce doute que tu as supporté trois ans, tu peux bien le supporter encore trois semaines, car je

te réponds de savoir ton sort au plus tard au bout de ce temps-là.

Cet admirable ami réussit à me rendre un peu de courage, et je partis sans revoir Impéria ni les autres, pour ne pas perdre le peu d'énergie qui me restait. Quand je fus de retour chez moi, je lui écrivis pour le prier de me ménager, s'il acquérait la certitude de mon malheur. Dans ce cas-là, lui disais-je, ne m'écrivez rien. J'attendrai; je perdrai peu à peu et sans secousse ma dernière espérance.

J'ai attendu trois semaines, j'ai attendu trois mois, j'ai attendu trois ans. Il ne m'a pas écrit. J'ai cessé d'espérer...

J'ai eu une consolation : mon père a repris la santé, il n'est plus menacé d'apoplexie, il est calme, il me croit heureux, et il est heureux.

J'ai abjuré tous mes rêves d'artiste, et, voulant en finir avec les regrets, je me suis fait franchement ouvrier. J'ai travaillé à redevenir le paysan que j'aurais dû être. Je n'ai jamais reproché à mon père de m'avoir deux fois sacrifié, la première à son ambition, la seconde à sa dévotion. Il n'a pas compris sa faute, il en est innocent; je m'en venge en l'aimant davantage. J'ai besoin d'aimer, moi; je suis une nature de chien fidèle. Mon père est devenu l'enfant qu'on m'a confié et que je garde, ou plutôt je suis une nature d'amoureux, j'ai besoin de servir et de protéger quelqu'un; le vieillard s'est donné à moi, c'est mon emploi de veiller sur lui et de lui épargner tout chagrin, tout danger, toute inquiétude. Je lui suis reconnaissant de ne pouvoir se passer de moi, je le remercie de m'avoir enchaîné.

Vous pensez bien que cette résignation ne m'est pas venue en un jour; j'ai beaucoup souffert! La vie que je mène ici est l'antipode de mes goûts et de mes aspirations, mais je la préfère aux mesquines ambitions de clocher qu'on voulait me suggérer. Je n'ai pas voulu du plus mince emploi; je ne veux pas d'autre chaîne que celle de l'amour et de ma propre volonté. Celle que je porte me blesse quelquefois jusqu'au sang, mais c'est pour mon père que je saigne, et je ne veux pas saigner pour un sous-préfet, pour un maire, ou même pour un contrôleur de finances. Si j'étais percepteur, mon cher monsieur, je vous regarderais comme un maître, et je ne vous ouvrerais pas mon cœur comme je le fais en ce moment. Bellamare me l'avait bien dit : quand on s'est donné au théâtre, on ne se reprend plus. On ne peut plus retrouver de place dans le monde; on a représenté trop de beaux personnages pour accepter les bas emplois de la civilisation moderne. J'ai été Achille, Hippolyte et Tancrède par le costume et la figure, j'ai bégayé la langue des demi-dieux, je ne saurais être ni commis ni greffier. Je me croirais

travesti, et je serais encore plus mauvais employé que je n'ai été mauvais comédien. Du temps de Molière, il y avait au théâtre un emploi qualifié ainsi : « un tel représente les rois et les paysans. » J'ai souvent songé à ce contraste qui résume ma vie et continue ma fiction, car je ne suis pas plus paysan que je ne suis monarque. Je suis toujours un déclassé, imitant la vie des autres et n'ayant pas d'existence en propre.

L'amour heureux eût fait de moi un homme en même temps qu'un artiste. Une belle dame a rêvé de me transformer entièrement; c'était trop entreprendre : elle eût peut-être créé l'homme, elle eût tué l'artiste. Impéria n'a voulu faire ni l'un ni l'autre, c'était son droit. Je l'aime encore, je l'aimerai toujours; mais j'ai juré de la laisser tranquille, puisqu'elle aime ailleurs. Je me sou mets, non passivement, cela ne m'est possible qu'en apparence, mais par une exaltation secrète dont je ne fais part à personne. J'y mets peut-être la vanité du cabotin qui aime les rôles sublimes, mais je joue mon drame sans contrôle d'aucun public. Quand cette exaltation devient trop vive, je me fais le comédien, c'est-à-dire le rapsode, le boute-en-train et le chanteur de ballades villageoises de mes camarades villageois. Je bois de temps en temps pour m'étourdir, et quand mon imagination a des élans trop élevés, je fais la cour à des filles laides qui ne sont pas cruelles et qui n'exigent pas que je mente pour les persuader.

Cela durera autant que la vie de mon père, et j'ai dû me faire une philosophie bien trempée pour me préserver du désir sacrilège de sa mort. Je ne me permets donc jamais de penser à ce que je deviendrai quand je l'aurai perdu. Sur l'honneur, monsieur, je n'en sais rien et ne veux pas le savoir.

Voilà qui vous explique comment l'homme que vous avez vu à moitié ivre hier au cabaret est le même qui vous raconte aujourd'hui une histoire archi-romanesque. Elle est vraie de tous points, et je ne vous en ai dit que les péripéties les plus accusées pour ne pas lasser votre patience...

Laurence termina ici son récit et me quitta, remettant au lendemain le plaisir d'écouter mes réflexions. Il était deux heures du matin.

Mes réflexions ne furent ni longues ni gourmées. J'admirais cette nature dévouée, je chérissais ce cœur généreux et droit. Je ne comprenais pas beaucoup sa persistance à aimer une femme froide ou préoccupée. J'étais un homme planté au beau milieu de l'état social tel qu'il est. Je n'avais pas l'instinct romanesque; c'est pour cela peut-être que le récit de Laurence m'avait intéressé vivement, car l'intérêt repose toujours sur une bonne part d'étonnement, et

un narrateur qui serait complètement au point de vue de son auditeur ne l'amuserait nullement, j'en suis certain.

La seule observation que j'aurais pu faire à Laurence est celle-ci : — Vous ne finirez certes pas votre vie dans les conditions où vous la subissez maintenant. Vous ne serez pas plus tôt libre que vous retournerez au théâtre, ou que vous chercherez à entrer dans le monde. N'atrophiez pas votre intelligence de gaieté de cœur, n'ébranlez pas par les excès votre admirable organisation. — Mais il craignait tant d'entendre parler de l'avenir, ce mot seul le crispait si subitement que je n'osai pas même le prononcer. Je vis bien que son sacrifice était encore plus douloureux qu'il ne voulait l'avouer, et que l'idée d'une liberté qui ne pouvait arriver qu'à la mort de son père lui causait une terreur et une anxiété profondes.

Je me permis seulement de lui dire que, dût-il être jardinier toute sa vie, il ne fallait pas plus s'abrutir dans cette condition-là que dans toute autre, et je fus d'autant plus éloquent que j'avais été surpris l'avant-veille par une ivresse bien conditionnée. Il me promit de s'observer et de vaincre ces momens de lâcheté où il faisait trop bon marché de lui-même. Il me remercia chaleureusement de la sympathie très réelle que je lui exprimais; nous passâmes encore deux jours ensemble, et je le quittai avec chagrin. Je ne pus lui faire promettre de m'écrire. — Non, me dit-il, j'ai assez remué les cendres de mon foyer en vous racontant ma vie. Il faut que tout s'éteigne à jamais. Si je me faisais une habitude d'y toucher de temps en temps, je ne serais plus maître de l'incendie. Je vois bien que vous me plaignez : je me laisserais aller à me plaindre, il ne faut pas de ça!

Je me mis à sa disposition pour tous les services que je pourrais être à même de lui rendre, et je lui laissai mon adresse. Il ne m'écrivit jamais, et ne m'accusa même pas réception de quelques volumes qu'il m'avait prié de lui envoyer.

Dix-huit mois s'étaient écoulés depuis mon passage en Auvergne, et j'étais toujours inspecteur des finances; mes fonctions m'avaient appelé en Normandie, et je me rendais d'Yvetot à Duclair par une froide soirée de décembre, dans une petite calèche de louage.

La route était bonne, et malgré un temps très sombre j'aimais mieux arriver un peu tard à mon gîte que d'être forcé de me lever de grand matin, le point du jour étant la plus cruelle heure du froid.

J'étais en route depuis une heure quand le temps s'adoucit sous l'influence d'une neige très drue. Une heure plus tard, le chemin en

était tellement couvert que mon conducteur, qui s'appelait Thomas et qui était un vieux homme un peu indolent, avait peine à ne pas me mener à travers champs. Ses haridelles refusèrent plusieurs fois d'avancer, et enfin elles refusèrent si bien qu'il nous fallut descendre pour dégager les roues et prendre les bêtes par la bride; mais ce fut inutilement, nous étions embourbés dans le fossé. C'est alors que M. Thomas m'avoua qu'il n'était plus sur la route de Duclair et qu'il croyait être sur celle qui retourne vers Caudebec. Nous étions en plein bois, sur un chemin très vallonné; la neige tombait toujours plus épaisse, et nous risquions fort de rester là. Pas une voiture, pas un roulier, pas un passant pour nous aider et nous renseigner.

J'allais en prendre mon parti, me rouler dans mon manteau et dormir dans la voiture, quand M. Thomas me dit qu'il se reconnaissait et que nous étions dans les bois entre Jumièges et Saint-Vandrille. Ces deux résidences étaient trop éloignées pour que ses chevaux épuisés pussent nous conduire à l'une ou à l'autre; mais il y avait plus près un château où il était très connu et où nous recevions l'hospitalité. J'eus pitié du pauvre homme, qui était aussi fatigué que ses bêtes, et je lui promis de les garder pendant qu'il irait, à travers bois, chercher du secours au château voisin.

C'était tout près effectivement, car au bout d'un quart d'heure je le vis revenir avec deux hommes et un cheval de renfort. On nous tira lestement d'affaire, et un des hommes, qui me parut être un garçon de ferme, me dit que nous ne pouvions regagner la route de Duclair par ce mauvais temps. On ne voyait pas à trois pas devant soi. — Mon maître, ajouta-t-il, serait très fâché, si je ne vous amenais pas souper et coucher au château.

— Qui est votre maître, mon ami?

— C'est, répondit-il, M. le baron Laurence.

— Qui? m'écriai-je, le baron Laurence le député?

— C'est, reprit le paysan, son château que vous verriez d'ici, si on pouvait voir quelque chose. Allons, venez, il ne fait pas bon à rester là. Les bêtes sont en sueur.

— Passez devant, lui dis-je; je vous suis.

Comme le chemin était fort étroit, je suivis littéralement la calèche et les hommes, et je ne pus adresser d'autres questions sur le compte du baron Laurence; mais c'était bien l'oncle de mon ami le comédien. Il n'y avait qu'un Laurence à la chambre, et j'admira la destinée qui me conduisait vers ce potentat de la famille. J'étais dès lors résolu à le voir, à lui rendre compte de la situation de son neveu, à lui dire tout le bien que je pensais de ce jeune homme, à lui tenir tête, s'il le méconnaissait.

La neige, qui allait son train, ne me permit pas de contempler le manoir. Il me sembla traverser des cours étroites entourées de constructions élevées. Je montai un grand perron, et je me vis en face d'un valet de chambre de bonne mine qui me reçut très poliment en me disant qu'on me préparait un appartement, et qu'en attendant je trouverais bon feu dans la salle à manger.

Tout en parlant, il me débarrassait de mon paletot couvert de neige et passait un morceau de serge sur mes bottines. Une grande porte s'ouvrait en face de moi, et je voyais un autre domestique en train de poser des victuailles appétissantes sur une table richement servie. Une immense pendule de Boule sonnait minuit.

— Je présume, dis-je au valet de chambre, que M. le baron est couché et ne se dérangera pas pour un voyageur inconnu que cette mauvaise nuit lui amène. Veuillez lui remettre ma carte demain matin, et s'il veut bien me permettre de le remercier...

— M. le baron n'est pas couché, répondit le domestique, c'est l'heure de son souper, et je vais lui porter la carte de monsieur.

Il me fit entrer dans la salle à manger et disparut. L'autre domestique, occupé à servir le souper, m'avança poliment un siège près de la cheminée, y jeta une brassée de pommes de pin et reprit ses occupations sans mot dire.

Je n'avais pas froid, j'étais en sueur. Je regardai le local. Cette grande salle ressemblait au réfectoire d'un antique couvent. Je m'assurai, en regardant de près, que c'était, non une imitation moderne, mais une vraie architecture romane et monastique, quelque chose comme une succursale de Jumièges ou de Saint-Vandrille, les deux célèbres abbayes qui possédaient jadis tout le pays environnant. M. le baron Laurence avait transformé le couvent en palais, ni plus ni moins que le prince Klémenti. Les aventures de la troupe Bellamare me revinrent à la mémoire, et je m'attendais presque à voir entrer le frère Ischirion ou le commandant Nikanor, quand la double porte du fond s'ouvrit, et un grand personnage en robe de chambre de satin cramoisi garnie de fourrure vint à ma rencontre, les bras ouverts. Ce n'était pas le prince Klémenti, ce n'était pas le baron Laurence; c'était mon ami Laurence, Laurence en personne, un peu engraisé, mais plus beau que jamais.

Je l'embrassai avec joie. Il était donc réconcilié avec son oncle? il était donc l'héritier présomptif de son titre et de sa richesse?

— Mon oncle est mort, répondit-il. Il est mort sans me connaître et sans songer à moi; mais il avait oublié de tester, et comme j'étais son unique parent...

— Unique? Votre père...

— Mon pauvre cher père!... mort aussi, mort de joie! frappé

d'apoplexie quand un notaire est venu lui dire sans ménagement que nous étions riches. Il n'a pas compris qu'il perdait son frère. Il n'a vu que le sort brillant qui m'était échu, l'unique espoir, l'unique préoccupation de sa vie; ce désir était devenu plus intense avec la crainte de ma damnation. Il s'est jeté dans mes bras en disant : « Te voilà seigneur, tu ne seras plus jamais comédien! je peux mourir, » et il est mort! Vous voyez, mon ami, que cette fortune me coûte bien cher! Mais nous causerons à loisir; vous devez être fatigué, refroidi. Soupçons, je vous garde après le plus longtemps possible. J'ai besoin de vous voir, de me reconnaître et de me résumer avec vous, car depuis notre connaissance et notre séparation je n'ai pas eu une heure d'épanchement.

Quand nous fûmes à table, il renvoya ses gens. — Mes amis, leur dit-il, vous savez que j'aime à veiller sans faire veiller les autres. Mettez-nous sous la main tout ce qu'il nous faut, assurez-vous que rien ne manque à l'appartement de mon hôte, et allez vous coucher, si bon vous semble.

— A quelle heure faut-il réveiller l'hôte de monsieur le baron? dit le valet de chambre.

— Vous le laisserez dormir, répliqua Laurence, et vous ne m'appellerez plus monsieur le baron; je vous ai déjà prié de ne pas me donner un titre qui ne m'appartient pas.

Le valet de chambre sortit en soupirant. — Vous le voyez, me dit Laurence quand nous fûmes seuls, rien ne manque à mon déguisement, pas même les valets de la comédie. Ceux-ci se croient amoindris de servir un homme sans titre et sans morgue. Ce sont de grands imbéciles qui me gênent plus qu'ils ne me servent, et qui, je l'espère, me quitteront d'eux-mêmes quand ils verront que je les traite comme des hommes.

— Je crois au contraire, lui dis-je, qu'ils se trouveront peu à peu très heureux d'être traités ainsi. Donnez-leur le temps de comprendre.

— S'ils comprennent, je les garderai, mais je doute qu'ils s'habituent aux manières d'un homme qui n'a pas besoin d'être servi personnellement.

— Ou vous vous habituerez à être servi ainsi. Vous êtes plus aristocrate d'aspect et de manières, mon cher Laurence, qu'aucun châtelain que j'aie rencontré.

— Je joue mon rôle, cher ami! Je sais comment il faut être devant les domestiques de bonne maison. Je sais que, pour être respecté d'eux, il faut une grande douceur et une grande politesse, car eux aussi sont des comédiens qui méprisent ce qu'ils feignent de vénérer; mais ne vous y trompez pas, ceux que vous voyez ici sont des

cabotins très vulgaires. Mon oncle était un faux grand seigneur; au fond, il avait tous les ridicules d'un parvenu qui déteste son origine. J'ai vu cela à l'attitude et aux habitudes de ses gens. Leur genre de vanité est de troisième ordre; quand ils m'auront quitté, j'en prendrai de plus relevés, et ceux-là me regarderont comme un homme vraiment supérieur, parce que je jouerai mon rôle d'*aristo* mieux que n'importe quel *aristo*. Est-ce que tout n'est pas fiction et comédie en ce monde? Je ne le savais pas, moi! Je me suis demandé, en prenant possession de ce domaine, si je m'y souffrirais huit jours. Je ne craignais pas tant de m'y ennuyer que d'y paraître déplacé et de m'y sentir ridicule; mais, quand j'ai vu combien il était facile d'en imposer aux gens du monde par une aisance et une dignité d'emprunt, j'ai reconnu que mon ancien métier d'histrion était une éducation excellente, et qu'on n'en devrait pas donner d'autre aux fils de famille.

Laurence me débita encore quelques paradoxes sur un ton de raillerie qui n'était pas gai. Il affectait un peu trop de dédain pour sa nouvelle situation. — Voyons, lui dis-je, ne jouez pas la comédie avec un homme à qui vous avez dévoilé tous les recoins de votre cœur et de votre conscience. Il est impossible que vous ne vous trouviez pas plus heureux ici que dans votre village. Je mets à part la perte de votre père, qui était fatale selon les lois de la nature; ce chagrin ne se trouve pas tellement lié à votre héritage qu'il doive vous empêcher d'en apprécier les douceurs.

— Pardonnez-moi, reprit-il, ce mal et ce bien sont étroitement liés; je ne puis l'oublier. Je vous l'ai dit naïvement autrefois, je vous le dis aujourd'hui avec la même sincérité, je suis né acteur. Je n'en ai pas eu le talent, j'en ai gardé la passion. J'ai besoin d'être plus grand que nature. Il faut que je pose vis-à-vis de moi-même, que j'oublie l'homme que je suis, et que je plane au-dessus de ma propre individualité par l'imagination. Toute la différence entre l'acteur par métier et moi, c'est qu'il a besoin du public, et que moi, ne l'ayant jamais passionné, je m'en passe fort bien; mais il me faut ma chimère : elle m'a soutenu, elle m'a fait accomplir de grands sacrifices. Je me sais honnête et bon, cela ne me suffit pas, c'est la nature qui m'a fait ainsi; je prétends sans cesse à être sublime à mes propres yeux, et à l'être par le fait de ma volonté. Enfin la vertu est mon rôle, et je n'en veux pas jouer d'autre. Je sais que je le jouerai toujours, ou que je me prendrai en dégoût et en aversion. Vous ne comprenez pas cela? vous me prenez pour un fou? Vous ne vous trompez pas, je le suis; mais ma folie est belle, et, puisqu'il m'en faut une, ne cherchez pas à m'ôter celle-là. J'ai été vraiment stoïque dans mon village, car tout le monde m'y a

cru heureux, et certes je ne l'étais qu'en de rares momens, quand je pouvais me dire : Tu as réussi à être grand. La vie de mon père, sa sécurité qui était mon ouvrage, c'était la raison d'être de mon sacrifice. J'en étais arrivé à ne plus rien regretter du passé. A présent qu'ai-je à faire ici qui soit digne de moi? Avoir de belles manières, m'exprimer plus purement, avoir plus de littérature que la plupart des messieurs qui m'observent et m'auscultent pour savoir s'ils m'accepteront comme un des leurs? C'est vraiment trop facile, et ce n'est pas là un idéal dont je me sente bien jaloux.

Je lui demandai si l'on savait dans son nouveau pays qu'il avait joué la comédie.

— On l'avait dit, répondit-il, on le répétait, on n'en était pas sûr, bien qu'on eût vu autrefois à Rouen sur les planches un grand jeune homme mince qui me ressemblait beaucoup et qui portait sur l'affiche le même nom que M. le baron. On n'avait pu supposer alors que je pusse être son parent, il ne faisait pas volontiers les honneurs de sa roture. Quand je me présentai comme son héritier, on questionna mes gens, qui ne savaient rien et qui nièrent avec indignation. On me questionna plus adroitement, et je me hâtai de dire la vérité avec tant de résolution et de fierté qu'on se hâta de me répondre que je *n'en valais pas moins*. Un homme qui a cent mille livres de rente, car j'ai cent mille livres de rente, mon cher ami, n'est pas le premier venu en province; c'est une puissance utile ou nuisible, et tout ce qui l'entoure a besoin de lui plus ou moins. Je sentis tout de suite qu'il fallait réaliser mon capital et quitter le pays, ou m'imposer par les apparences du mérite. Cela rentrait dans ma monomanie, et je posai l'homme de mérite sans me donner la moindre peine.

— Quittez ce ton de persiflage envers vous-même, mon cher Laurence. Vous avez été naïf en me racontant votre vie, soyez-le encore. Vous êtes un homme de cœur très intelligent, donc vous êtes réellement un homme de mérite. Vous tenez à paraître ce que vous êtes, c'est votre droit; je dirai plus, c'est votre devoir. Je ne vois en vous rien qui sente le comédien, si ce n'est cette affectation de railler le milieu social où la destinée vous replace. Je commence à la comprendre. L'homme qui a livré tout son être, intelligence, figure, accent, cœur et entrailles au contrôle d'un public souvent injuste et brutal, a certainement beaucoup souffert de ce contact direct, et sa fierté a dû se révolter à l'idée que, pour quelques sous donnés à la porte, le premier manant venu achetait le droit de l'humilier. Je vous avoue qu'avant de vous connaître j'avais un grand dédain pour les comédiens. Je ne pardonnais qu'à ceux dont le talent réel a le droit de tout braver et la puissance de

tout vaincre. J'éprouvais une sorte de dégoût pour ceux qui étaient médiocres, et je ne surmontais ce dégoût que par la compassion que m'inspiraient leur détresse, la difficulté de vivre en ce monde, le manque d'éducation première, l'encombrement du travail dans la société moderne. C'est cette difficulté toujours croissante de trouver de l'ouvrage, quand on n'est pas remarquablement doué, qui combat et détruit le préjugé contre les comédiens, plus que tous les raisonnemens philosophiques, car au fond le préjugé a sa raison d'être. Pour se présenter au public fardé et costumé en comique ou en héros, c'est-à-dire en homme qui a la prétention de faire rire ou pleurer une foule, il faut une audace qui est vaillance ou effronterie, et quiconque paie a bien le droit de lui crier, s'il est mauvais : Va-t'en, tu n'es pas beau ou tu n'es pas drôle. — Eh bien ! mon cher Laurence, vous dites que vous étiez passable, et voilà tout. Vous avez donc souffert de ne pas être au premier rang, et vous avez cherché à vous en consoler en vous disant avec raison qu'en vous l'homme était supérieur à l'artiste, et maintenant que vous vous rappelez la froideur des gens de l'autre côté de la rampe, vous leur gardez rancune à votre insu. Vous vous efforcez de les traiter de haut, comme ils vous traitaient quand vous leur apparteniez. Ils ne vous trouvaient pas assez comédien, et vous avez besoin de leur dire que leur existence à eux est aussi une comédie, qu'elle est mauvaise et qu'ils y sont mauvais. C'est là un lieu-commun qui ne prouve rien, car tout est affreusement sérieux en réalité dans la comédie du monde et le monde de la comédie. Oubliez donc cette petite amertume. Acceptez franchement votre retour à la liberté et à l'action sociale. Vous avez une grande excuse, une excuse que vous n'avez sincèrement fait admettre, *l'amour*, qui est la grande absolution de la jeunesse. Cet amour est oublié, je suppose ; s'il ne l'est pas, il peut tout vaincre à présent, je le suppose encore. Quoi qu'il en soit, vous n'avez à rougir de rien dans le passé, et c'est pour cela que vous devez aborder le monde, non comme un transfuge repentant ou défiant, mais comme un voyageur qui a profité de son expérience pour juger impartialement toutes choses, et qui rentre chez lui pour réfléchir et agir en philosophe.

Laurence écouta mon petit sermon sans l'interrompre, et comme c'était toujours un cœur d'enfant dans une poitrine virile, il me tendit ses deux mains avec effusion. — Vous avez raison, me dit-il, je sens que vous avez raison et que vous me faites du bien. Ah ! si j'avais un ami près de moi ! J'en ai si grand besoin, et je suis si seul ! Tenez, mon ami, ma vie entière est un vertige, et je suis encore bien jeune ; je n'ai pas vingt-huit ans ! J'ai passé par des existences si diverses que je ne sais vraiment plus qui je suis.

Tout est aventure et roman dans cette existence agitée. Il y avait bien vraiment de quoi être un peu fou. Sans vous, je le serais devenu tout à fait, car lorsque vous m'avez rencontré dans un cabaret, j'étais en train de devenir un viveur de village, peut-être un ivrogne triste et rêvant le suicide dans les fumées du vin bleu. Grâce à vous, j'ai repris possession de moi-même, mais l'exaltation a augmenté, et il était temps d'en finir. Mon pauvre père, pardonne-moi ce que je dis là !

Une larme vint au bord de sa paupière; il se versa, machinalement un second verre de vin de Malvoisie. Il le versa dans le seau à glace, et comme je le regardais : — Je ne bois plus, dit-il, si ce n'est par distraction et sans savoir ce que je fais. Sitôt que j'y pense, vous voyez, je m'abstiens.

— Pourtant vous soupez ainsi tous les soirs ?

— Oui, habitude de comédien qui aime à faire de la nuit le jour.

— Au village pourtant...

— Au village, je travaillais dès le matin comme un bœuf; mais je faisais le samedi, le dimanche et le lundi comme les autres, et ces jours-là je ne me couchais pas. Que voulez-vous ? l'ennui ! J'étais pourtant un bon ouvrier. Il n'y paraît déjà plus, voyez ! j'ai les mains blanches, d'aussi belles mains que quand je jouais les amoureux. Ça ne fait pas que je m'amuse. Ah ! mon ami, je vous parle franchement, ne prenez pas ceci pour une affectation. Je m'ennuie à avaler ma langue, je m'ennuie à en mourir.

— N'avez-vous donc pas su vous créer encore d'occupations sérieuses ?

— Sérieuses ! Dites-moi donc ce qu'il y a de sérieux dans l'existence d'un millionnaire de la veille qui est encore un étranger au milieu des gens pratiques ? Est-ce que je serai jamais pratique, moi ? est-ce que je peux l'être ? Écoutez le récit de mes trois mois de villégiature dans ce château; mais c'est assez rester à table. Venez dans ma chambre, nous y serons mieux.

Il prit un flambeau de vermeil d'un travail exquis, et après m'avoir fait traverser un salon splendide, un billard immense et un boudoir merveilleux, il me fit entrer dans une chambre à coucher où je m'écriai tout de suite : *La chambre bleue !*

— Comment ! dit-il en souriant, vous vous souvenez assez bien de mon histoire, mes descriptions sommaires vous ont assez frappé pour que vous reconnaissiez des choses que vous n'avez jamais vues !

— Mon cher ami, votre histoire m'a tellement impressionné que je me suis amusé à l'écrire à mes momens perdus, en changeant

tous les noms. Je vous la lirai, et si mes souvenirs manquent d'exactitude, si j'ai altéré la couleur, vous corrigerez, vous rectifierez, vous changerez; je vous laisserai le manuscrit.

Il me dit que je lui ferais le plus grand plaisir.

— C'est donc là, repris-je, la fameuse chambre bleue?

— C'est une copie aussi exacte que me l'ont permis mes propres souvenirs.

— Vous êtes donc redevenu amoureux de la belle inconnue?

— Mon ami, la belle inconnue est morte; tout est mort dans le roman de ma vie.

— Mais la fameuse troupe, Bellamare, Léon, Moranbois... et celle que je n'ose nommer...

— Ils sont tous morts pour moi. Absens, en Amérique, je ne sais où; Impéria, ayant perdu son père, les avait suivis au Canada, où ils étaient encore il y a six mois. Bellamare m'écrivait qu'il serait en mesure, à son retour, de me rendre mon argent. Tout le monde se portait bien. Ne parlons pas d'eux; cela me trouble un peu, et je suis peut-être en train d'oublier...

— Dieu le veuille! C'est ce qu'avant tout je désire pour vous; mais cette chambre bleue, c'est un souvenir que vous avez voulu, que vous voulez garder?

— Oui; quand j'ai su que mon inconnue n'était plus, son souvenir m'a repincé le cœur, et, comme un grand enfant que je suis, j'ai voulu élever ce monument intime à sa mémoire. Vous vous souvenez que cette chambre bleue n'était pas plus la sienne que la maison renaissance où j'étais entré par mégarde. Cette demeure charmante, poétisée pour moi par une gracieuse et bienveillante apparition, n'en était pas moins le seul cadre où je pusse évoquer son image voilée. J'ai copié la chambre de mon mieux; seulement, comme celle-ci est plus grande, j'ai pu y ajouter de bons sofas où nous allons fumer de bons cigares.

Je lui demandai comment et par qui il avait appris la mort de son inconnue.

— Je vous le dirai tout à l'heure, répondit-il. Il faut procéder avec ordre. Je reprends mon récit; ce ne sera plus qu'un court chapitre à ajouter au roman que vous avez pris la peine de rédiger.

GEORGE SAND.

(La dernière partie au prochain n°.)

LES

SERMONNAIRES

DU MOYEN AGE

La Chaire française au moyen âge, particulièrement au treizième siècle, par M. A. Lecoy de La Marche; 1 vol. in-8°, Paris.

Un préjugé trop général veut qu'érudition et ennui soient deux mots à peu près synonymes. C'est une sorte de lieu-commun de la conversation. On admet bien à la rigueur qu'il peut se trouver parfois des gens d'un tempérament assez rare pour rester, quoiqu'érudits, d'un commerce agréable, spirituel; mais qu'un livre de savoir puisse être, non pas même amusant, tout simplement lisible, c'est chose inadmissible en dehors d'un petit cercle de gens sérieux ou qui aspirent à le paraître. Le malheur est que ce préjugé n'a pas tout à fait tort. Si le public montre peu d'empressement pour l'érudition, l'érudition de son côté ne se met guère en peine de faire les avances. Si les lecteurs ont peu de zèle, les auteurs ont peu de complaisance. Toute cette partie de l'art d'écrire qui consiste à chercher les moyens d'attirer et d'attacher semble pour eux pure chimère. Aussi qu'arrive-t-il? Ils accumulent des prodiges de savoir, de patience, de sagacité, et le public sait à peine leurs noms. Encore si c'était là tout le mal! s'il n'y avait de compromis que le renom de quelques érudits; mais le préjudice le plus grave est pour la science elle-même. En dépit des progrès qu'elle accomplit chaque jour, elle ne se répand guère. Elle

semble vouloir se faire inaccessible; on la laisse seule continuer son chemin, effarouché qu'on est par ses façons rébarbatives; la vérité historique, la vraie vérité, celle qui repose sur l'étude approfondie des faits et des documens, effraie ceux qu'elle devrait séduire, et, loin d'être la richesse commune, demeure le privilège de quelques initiés.

Aussi faut-il, lorsqu'on rencontre par bonheur un livre de nature à intéresser aussi bien qu'à instruire, souhaiter la bienvenue à cet hôte précieux, l'accueillir et l'aider à se produire dans le monde. A ce titre, aucun ouvrage, mieux que celui de M. Lecoy de La Marche, ne mérite l'attention et la sympathie. Ce livre est par excellence une œuvre d'érudition; il est fait suivant toutes les règles de la critique moderne; l'érudit le plus exigeant et le plus exclusif ne trouverait rien à reprendre à la méthode qu'a suivie l'auteur; on sent que M. Lecoy de La Marche est un digne élève de cette école historique qui, dédaignant les renseignemens de seconde main et les traditions plus ou moins spécieuses, ne se fie qu'à elle-même, remonte aux sources, et va déterrer la vérité enfouie dans le grimoire des textes et dans la poussière des parchemins; en un mot, c'est, s'il en fut jamais, de l'érudition consciencieuse, et cependant le volume se lit avec un intérêt véritable et soutenu. Sans doute on pourrait dire que M. Lecoy de La Marche s'est montré un peu avare de ces vues d'ensemble, de ces aperçus généraux qui élargissent une question et y font pénétrer la lumière. On désirerait un peu plus de ces résumés à la fois brefs et nourris qui sont comme les jalons du chemin ou plutôt comme les considérans du jugement final, et qui permettent au lecteur qui n'est pas du métier de bien suivre l'affaire sans se noyer dans le détail des pièces; on souhaiterait peut-être enfin moins de sobriété d'appréciation dans tout ce qui n'est pas du domaine de la pure érudition historique. Hâtons-nous de le dire, cette sobriété est toute volontaire, toute préméditée. L'auteur prend soin de nous avertir qu'il « laissera la parole aux faits et aux documens pour se borner à l'office d'écho. » Il y a là un juste dédain pour ces banalités sonores qui, sous couleur de considérations générales, ne servent la plupart du temps qu'à jeter de la poudre aux yeux, et tiennent trop souvent lieu de la science absente. M. de La Marche se préserve de ce travers, on ne peut que l'en féliciter; mais on doit le féliciter aussi de n'avoir pas observé à la lettre la loi qu'il s'imposait. S'il se fût rigoureusement réduit « à l'office d'écho, » nous ne rencontrerions pas dans son ouvrage maint jugement aussi sain que solide, nous ne lirions pas mainte page où se révèlent une rare sûreté de goût, une remarquable élévation de pensée.

On peut dire hardiment que le livre est à la hauteur du sujet qu'il traite, et quel sujet ! la chaire française au moyen âge ! De tout temps, l'éloquence sacrée a tenu dans l'histoire littéraire de notre pays une place considérable. Il est même permis d'avancer, sans outrer le patriotisme, que nulle autre nation ne peut sur ce terrain, non pas même rivaliser, mais entrer en lutte avec nous. Les autres pays ont eu des poètes, des prosateurs, des historiens, des orateurs, des philosophes; où sont leurs prédicateurs ? l'Italie a eu Dante, l'Allemagne Goethe et Schiller, l'Espagne Cervantès et Calderon, l'Angleterre Shakspeare et lord Chatam ; mais l'Angleterre, l'Espagne, l'Allemagne et l'Italie ne peuvent nous montrer un Bossuet, un Massillon, même un Fléchier ou un Bourdaloue. C'est là un point acquis, un fait incontestable ; ce qui est moins évident, ce que nous tâcherons d'éclaircir, c'est que le rôle et les destinées de la chaire sacrée en France ne sont à aucune époque plus dignes d'intérêt qu'au moyen âge. Cela ne va-t-il pas paraître exorbitant ? Des prédicateurs au moyen âge ! Est-ce possible ? Qu'étaient-ils ? qu'ont-ils fait ? Sait-on leurs noms seulement ? — Ce qu'ils étaient ? Ils étaient prêtres, curés, évêques, moines, peu importe, car tous alors sans distinction répandaient à l'envi la parole divine. Ecclésiastiques de tous rangs, simples desservans ou grands dignitaires, moines vêtus de bure ou prélats couverts d'or se confondaient dans une même œuvre et dans un même élan. — Ce qu'ils ont fait ? Ils nous ont laissé après leur mort des mines inépuisables de documens précieux, et pendant leur vie ils se sont emparés des âmes, ils ont régné sur les esprits, ils ont remué les cœurs plus puissamment peut-être que ne le firent jamais les Bossuet et les Massillon, car ce n'était pas une poignée de gentilshommes ou de grandes dames qui recevait d'une oreille distraite leurs avertissemens ; c'étaient des populations entières, des foules enthousiastes, qui suivaient l'orateur sacré, qu'il s'appelât Jean de Nivelles, doyen de Liège, ou Philippe Berruyer, archevêque de Bourges, ou Foulques, simple curé de Neuilly. — Quant à leurs noms, il se peut que le public les ignore ; peut-être ne connaît-on guère ni Élinand, le moine de Cîteaux, ni Étienne de Bourbon, le dominicain, ni Jacques de Vitry, le patriarche de Jérusalem, qui, tout en prêchant sans relâche, trouva le temps d'écrire une histoire des croisades ; peut-être n'apprendra-t-on pas sans surprise que Robert de Sorbon, le chapelain de saint Louis, le créateur de la Sorbonne, que Maurice de Sully, l'évêque de Paris, le fondateur de Notre-Dame, furent aussi d'illustres prédicateurs. Chacun de ces hommes et cent autres que nous ne citons même pas mériteraient à coup sûr une étude particulière ; mais nous ne pouvons ici faire des biographies. M. Lecoy

de la Marche, en ce genre, ne laisse rien à désirer. Autre est notre devoir. Ce ne sont pas des personnes que nous devons mettre en lumière, c'est l'œuvre qu'il s'agit de tirer de l'ombre, et dans l'œuvre, non pas les beautés de détail, — nous perdrons notre peine, car les sermons du moyen âge se comptent par milliers, bien qu'il nous en manque, et peut-être des meilleurs, — non, ce qu'il nous faut dégager, ce sont les grandes lignes et les grands résultats. Encore une fois, nous ne voulons pas ressusciter des renommées individuelles; nous voulons rendre à notre histoire littéraire un de ses titres de gloire, en montrant que la chaire sacrée au moyen âge offre un sujet d'étude aussi vaste que fertile, et que son histoire en ce temps-là, c'est l'histoire à la fois de l'art oratoire, de la langue française et de la société tout entière.

I.

Est-il besoin de rappeler que, la barbarie une fois triomphante et le forum devenu muet, la chaire fut le dernier refuge de l'éloquence, et que, sans la parole sacrée, l'art de bien dire se fût perdu dans l'oubli? Dussent tous les fanatiques de l'antiquité se révolter contre une assimilation irrévérencieuse, les pauvres prédicateurs du moyen âge n'en sont pas moins les seuls héritiers des fameux orateurs de la Grèce et de Rome. L'héritage n'est pas complet; il s'est amoindri en route, peut-être même un peu dénaturé; la transmission pourtant demeure incontestable, on en suit à travers les siècles les périodes successives: non que dès l'aurore du christianisme les apôtres aient été, pour vaincre les faux dieux, chercher leurs armes dans l'arsenal de la rhétorique païenne. Ce n'était pas avec des métaphores ou des balancemens de phrases que les premiers confesseurs de la foi prétendaient entraîner les âmes. Leur prédication n'est ni une argumentation ni une controverse: c'est l'affirmation ardente, irrésistible, des vérités qu'ils ont puisées à une source divine. Ils ne soutiennent pas une thèse, ils imposent un dogme: ils ne discutent pas, ils révèlent; ils ne raisonnent point, ils prophétisent. Tel est le caractère de la prédication naissante. Organe d'une inspiration divine, elle emprunte aux dogmes qu'elle proclame je ne sais quelle empreinte d'infailibilité. C'est d'eux seuls et non d'une science humaine qu'elle tire une autorité suprême. Que pourrait la logique là où il faut que la raison même s'incline? Quel raisonnement humain pourrait démontrer des vérités surhumaines? S'il s'agit au contraire de questions pratiques, de prescriptions morales, de règles de conduite, d'interprétation de doctrines, alors seulement peuvent être

utiles et nécessaires la science de bien dire et l'art de persuader. Aussi dans les trois premiers siècles, pendant que par tout l'empire les descendans plus ou moins dégénérés des Cicéron et des Hortensius font assaut d'élégances et de raffinemens, pendant que dans toutes les villes d'Italie et de Gaule les rhéteurs initient des milliers de disciples aux secrets d'un art aux abois, les apôtres de l'Évangile pour toute rhétorique n'ont que leur enthousiasme et la grâce divine qu'ils appellent sur ceux qui les écoutent. Telle est aux premiers jours du christianisme l'éloquence sacrée, et non-seulement dans les prédications ardentes qu'inspirait au premier néophyte venu le seul feu de la foi, mais dans ces courtes improvisations où l'évêque, le pasteur, pendant la messe, expliquait à son troupeau l'évangile du jour, dans l'homélie enfin, c'est le terme consacré, comme dans la harangue aux païens.

Au temps de Constantin, tout change de face : la prédication se métamorphose. Un double mouvement se produit. Depuis longtemps, il n'est plus question de la tribune aux harangues, et les disciples des rhéteurs ne savent plus que faire de la vaine science qu'ils ont acquise; c'est le moment où l'église commence à sentir le besoin d'appeler à son aide cette science expirante et presque abandonnée. Il ne s'agit plus d'ouvrir les yeux aux païens en les frappant de la lumière de la vérité comme d'un éclair céleste. Il faut enseigner régulièrement, instruire plutôt que toucher, substituer la doctrine à l'enthousiasme. Avec Constantin sur le trône, l'église nouvelle est la maîtresse du monde; mais les périls conjurés à l'extérieur renaissent dans son propre sein : les fausses interprétations, les erreurs de doctrine, menacent de lui être plus funestes qu'autrefois les plus sanglantes persécutions, car « du sang des martyrs il naissait des chrétiens, » tandis que la moindre hérésie ébranle la religion dans ses fondemens mêmes. Il faut donc argumenter contre ces corrupteurs du dogme, il faut combattre par leurs propres armes ces hérésiarques qu'égarent justement la plupart du temps leur science même et leur habileté. Il faut enfin que l'église se résigne à puiser dans l'antique arsenal de la rhétorique et de la dialectique au moment même où, faute de champ de bataille, ces vieilles armes vont demeurer inutiles dans les mains accoutumées à les brandir. L'alliance de l'art oratoire, de l'art profane, avec la parole sacrée, se consume donc, et dès lors elle est indissoluble. La science tout humaine du raisonnement et de la logique prête son aide à l'inspiration divine, et à son tour la tradition sainte porte à travers les âges l'éloquence profane, et la sauve de la mort en l'associant à son indestructible vitalité.

L'éloquence, où survit-elle au iv^e et au v^e siècle, sinon dans la

bouche des saint Grégoire, des saint Jérôme, des saint Jean Chrysostome, des saint Augustin? Et dans les siècles suivans, lorsque la barbarie et l'ignorance, comme un nuage épais, s'appesantissent de plus en plus sur le monde, quelles voix s'élèvent encore, moins pures et moins sublimes, mais fortes et puissantes toutefois, au milieu du silence universel? Celles des saint Grégoire le Grand, des Isidore de Séville, des saint Colomban, des saint Boniface, des saint Césaire d'Arles, des saint Avit de Vienne, des Alain de Farfe, des Raban-Maur, des Odon de Cluny? Dans ces temps de chaos et de ténèbres où ne brillent guère que des lueurs d'épées et de cottes de mailles, dans quels derniers asiles sont recueillis l'art du raisonnement et la science de la parole, dans quels lieux privilégiés enseigne-t-on encore avec un zèle pieux la grammaire et la rhétorique, sinon dans ces écoles cathédrales qui, au commencement du vi^e siècle, sur tous les points de la France, se dressent à côté des métropoles, et recueillent l'héritage vacant des rhéteurs païens? C'est de ces pépinières sacrées que sortent les évêques prédicateurs dont nous venons de citer les noms; c'est dans ces foyers que se perpétue, comme jadis la flamme des vestales, le feu sacré de l'éloquence, et c'est là qu'au xi^e siècle, lorsque l'esprit humain se dégage des ruines qui l'étouffaient, les orateurs naissans le retrouvent couvert de cendres, mais brûlant encore. Certes alors l'art oratoire est bien peu de chose; le peu qui en reste, c'est la chaire qui l'a conservé, et c'est la chaire aussi qui le relève et lui redonne la vie. La première parole qui retentit dans le xi^e siècle est celle d'un Raoul Ardent, d'un Gerbert, d'un Aimoin, d'un Abbon, d'un saint Anselme. Les premiers efforts pour ranimer l'éloquence expirante sont tentés par le clergé dans ces écoles qui ont traversé, sinon sans souffrir, du moins sans périr tout à fait, quatre siècles de barbarie et d'indifférence. C'est Bernard de Chartres, c'est Pierre Abélard, c'est Pierre le Vénéral, c'est Guibert de Nogent, qui, pour créer des prédicateurs, ressuscitent et rendent à la lumière les préceptes de la rhétorique.

Ces préceptes, il est vrai, sont bien dégénérés : le temps et l'ignorance les ont travestis, énervés, abâtardis, et, il faut le dire, le beau côté de cette renaissance de la parole à la fin du xi^e siècle et au commencement du xii^e, c'est l'inspiration, la foi, l'enthousiasme. La séve, la vie de ce mouvement est dans les prédications populaires de Robert d'Arbrisselles, de Foulques de Neuilly, de Jean de Nivelles, dans ces brûlans appels, ces improvisations passionnées qui, sortant de la bouche d'un Pierre l'Ermite ou d'un saint Bernard, embrasent tous les cœurs, font taire chez les plus timides l'amour de la patrie, de la famille, de la vie elle-même,

et précipitent sur l'Orient des foules dévouées sans regret aux souffrances et au martyre. Pourtant, à côté de la verve naturelle et spontanée, on saisit dans cette renaissance oratoire la trace de l'éducation antique. Partout on retrouve l'ineffaçable empreinte du vieux art; il reparait sous la jeune inspiration comme un germe indestructible. On ne rencontre plus au ^{xii}^e siècle de prédicateur, si naïf et si simple qu'il soit, qui ne sacrifie volontairement ou non à la rhétorique ancienne; tous en sont imprégnés, depuis l'évêque jusqu'au simple clerc : à mesure que la prédication prend un nouvel essor, l'union se resserre entre la science et l'inspiration, et chaque jour aussi la première absorbe davantage la seconde. Les dominicains et les franciscains eux-mêmes, qui avaient d'abord tenté de vulgariser l'enseignement de la parole sacrée, et s'étaient voués à la prédication populaire, cèdent bientôt au courant général, et, dès la seconde moitié de ce ^{xiii}^e siècle qui avait vu naître leur entreprise, sont les premiers à s'asseoir sur les bancs des écoles et à se transformer en rhéteurs, en dialecticiens. Ce mouvement se propage, toujours plus puissant et plus irrésistible, durant le cours du siècle, si bien que vers la fin l'éloquence de la chaire, envahie par cet art oratoire dont elle a sauvé les débris, n'est plus elle-même, hélas! que de la pure rhétorique.

II.

Et maintenant êtes-vous philologue? êtes-vous curieux de ce qui touche à l'histoire de la formation, des vicissitudes et du triomphe de notre langue française? Interrogez encore les annales de la chaire, il y a là tout un trésor de faits nouveaux et concluans. Tout le monde sait que l'église a contribué à perpétuer chez nous l'étude du latin; mais on surprendrait beaucoup de gens, si on leur disait combien puissante a été cette action {de l'église pour maintenir la vieille langue des Romains. De la fin du ^v^e jusqu'au ^{xvi}^e siècle, époque de la renaissance des études classiques, le latin en effet, — non pas le latin vulgaire, corruption du vrai latin et germe du français moderne, — le latin littéraire, le latin qu'écrivaient et parlaient Tite-Live et Cicéron, tombé à l'état de langue ancienne, ne fut enseigné que dans les monastères ou écoles ecclésiastiques, étudié que par les clercs, parlé que par les prédicateurs dans leurs sermons aux religieux, *ad clericos*. Sans l'église, ce noble et pur langage eût été, dans la plus rigoureuse acception du mot, une langue morte, étouffé qu'il était par le latin vulgaire, seul connu du peuple, puis par le bas latin, dont l'administration française infesta tous les parchemins jusqu'au ^{xvi}^e siècle.

Toutefois ce côté protecteur du rôle de l'église n'est ni le plus ignoré ni le plus imprévu. Fondée sur des traditions immuables, il semble tout naturel que, dans sa perpétuité, elle soit pour tout ce qu'elle adopte comme la conservatrice universelle. Ce que le public à coup sûr est moins tenté de soupçonner, c'est que l'église ait été dès le début, sinon l'initiatrice, du moins la plus zélée propagatrice du français naissant. Rien de plus vrai pourtant : c'est l'église qui par la chaire a été pour cette langue en travail un des plus puissans instrumens de diffusion; ce sont les prédicateurs qui ont été les hérauts de cette révolution du langage; ce sont eux qui ont prêté à l'idiome naissant un concours efficace et une suprême consécration. Parcourez les annales religieuses, vous y verrez à chaque pas les étapes qu'a fournies notre langue marquées par la prédication d'un évêque ou par la décision d'un concile, et cela dès les temps les plus reculés de notre histoire nationale. C'est ainsi qu'au VII^e siècle, en 660, nous voyons saint Mummolin élu évêque de Noyon « parce qu'il était familier non-seulement avec l'allemand, mais aussi avec la langue *romane*. » Ce n'était pas là un fait exceptionnel, car dès cette époque, un siècle avant Charlemagne, dans les provinces de l'est de la France et sur les bords du Rhin, c'était en langue vulgaire et dans leurs patois respectifs que les clercs expliquaient l'Évangile aux populations ignorantes. Un peu plus tard, vers le milieu du VIII^e siècle, saint Adalhard, abbé de Corbie, prêchait en langue vulgaire « avec une abondance pleine de douceur. » C'est son biographe qui nous l'apprend, et, comme s'il entrait dans nos vues, il précise son témoignage en distinguant soigneusement cette *langue vulgaire* du latin et de l'allemand, que saint Adalhard « possédait à merveille. » — « Mais parlait-il en langue vulgaire, c'est-à-dire en langue romane, on eût dit qu'il ne savait que celle-là. » Au IX^e siècle, au X^e surtout, les exemples se multiplient : Gerbert, au concile de Bâle, s'excuse des imperfections de son discours sur ce qu'il répète l'œuvre d'un autre orateur en la traduisant de l'idiome vulgaire. Aymon de Verdun, au concile de Mouzon, prononce une harangue tout entière en langue romane, exemple plus frappant encore, car cette fois l'orateur s'adressait non pas à une foule ignorante incapable de comprendre un langage savant, mais à des clercs, à des savans nourris de l'étude des lettres latines. Ces doctes novateurs ne s'aventureraient pas d'ailleurs sous la seule inspiration d'un caprice isolé : ils ne faisaient qu'obéir aux prescriptions répétées de l'église. L'église n'avait pas attendu si longtemps pour comprendre quel rôle lui traçaient dans cette révolution philologique les intérêts de sa mission sur la terre. Loin de s'inféoder exclusivement au latin expirant, comme les Alcuin et les Éginhard, et de s'isoler ainsi de

son troupeau, elle avait vu dans la langue nouvelle un moyen précieux de resserrer ses rapports avec les populations qu'elle instruisait et de s'assurer avec elles une communication plus directe, plus intime. Elle avait dès l'abord permis, conseillé, puis bientôt formellement imposé à ses missionnaires, à ses prédicateurs, à ses prêtres, l'usage de la langue vulgaire. Dès l'année 813, le concile de Tours enjoint aux clercs d'expliquer les saintes Écritures et de prêcher en langue française. Cette injonction, nous la retrouvons à chaque pas dans les canons des conciles; ceux de Reims en 813, de Strasbourg en 842, d'Arles en 851, la renouvellent avec une insistance et une énergie toujours croissantes.

Au surplus, nous avons mieux encore que des décisions de conciles, lesquelles après tout auraient pu rester lettre morte et ne prouveraient guère alors que les bonnes intentions du haut clergé; nous avons des monumens plus palpables et plus convaincans. Nous pourrions, par exemple, en remontant jusqu'au VIII^e siècle, citer les *Gloses de Reichman*, sorte de glossaire à l'usage des ignorans qui voulaient lire la Bible, et où les mots latins les plus difficiles sont traduits en langue vulgaire. Voilà certes un texte précieux et dont nous sommes redevables à l'initiative de l'église. Toutefois, outre que la langue de cette sorte de version des Écritures saintes n'est guère encore qu'un patois assez éloigné du français, ces fragmens ne rentrent pas directement dans les annales de la prédication, et c'est à la chaire surtout que nous nous attachons ici. Contentons-nous de remonter jusqu'au XII^e siècle : nous y rencontrons un recueil de sermons en dialecte limousin qui peut passer pour le plus ancien monument connu de la prose romane. Dès lors les textes en langue vulgaire s'offrent à nous en abondance. Nous ne suivrons pas M. Lecoy de La Marche dans l'énumération de tous ces documens; nous jetterons plutôt un rapide coup d'œil sur la savante discussion qu'il consacre à l'un des plus intéressans problèmes qu'ait eu à résoudre la philologie moderne.

Ce problème, le voici : quelle fut la langue originale des sermons qui nous sont parvenus sous le nom de Maurice de Sully? De ces sermons, nous possédons des rédactions françaises et des rédactions latines. Où est l'original, où est la traduction? Exemplaires latins et exemplaires français offrent les mêmes caractères paléographiques. Les uns et les autres paraissent remonter à la même date, et doivent être en partie contemporains du prédicateur lui-même. Que conclure? Question toute spéciale, nous dirait-on peut-être, pur problème d'école et d'érudition! On se tromperait. Si en effet les rédactions françaises n'étaient, comme l'a soutenu Daunou, qu'une simple traduction faite après coup, on ne

sait par qui, vers le début du XIII^e siècle, nous n'aurions là qu'un parchemin ni plus ni moins important que vingt autres semblables; si l'on doit y voir au contraire, comme le prouve M. Lecoy de La Marche, une transcription faite de mémoire par un assistant des sermons de Maurice de Sully, quel précieux renseignement ne possédons-nous pas là sur l'usage du français à la fin du XII^e siècle! Pareille question avait été posée et débattue à propos des sermons de saint Bernard, Dieu sait avec quelle ardeur et quelle persévérance. Des flots d'encre ont coulé à ce sujet : les in-folio, les in-quarto, les in-octavo, se sont entassés comme Pélion sur Ossa, hélas! sans plus de fruit. M. Lecoy de La Marche, lui, n'a consacré que quelques pages au problème qu'il a soulevé; mais ces quelques pages, pleines et substantielles, nourries de faits et d'argumens, vont droit au but et frappent au bon endroit. Après les avoir lues, on demeure convaincu, d'abord que les sermons de Maurice de Sully, étant adressés au peuple, ont été prononcés en français, ensuite que les exemplaires français de ces morceaux oratoires, loin d'être la traduction des exemplaires latins, ont dû bien au contraire servir d'original à la rédaction latine, laquelle n'était sans doute qu'une sorte de manuel à l'usage des clercs et des prédicateurs dans l'embarras.

M. Lecoy de La Marche, sur ce chapitre, ne fait qu'appliquer à un point spécial une théorie générale qu'il pose lui-même, à l'égard du XIII^e siècle, en deux phrases courtes et précises : tous les sermons adressés aux fidèles, même ceux qui sont écrits en latin, étaient prêchés entièrement en français; seuls, les sermons adressés à des clercs étaient ordinairement prêchés en latin. Ce ne sont pas là des affirmations téméraires. Déductions historiques, preuves matérielles, documens authentiques, tout conspire à faire de ces deux phrases deux axiomes inattaquables. Solidement établi dans cette doctrine, M. Lecoy de La Marche part de là pour ramener à la même solution tous les problèmes particuliers. Voici, par exemple, des sermons d'Alain de L'Isle, d'Élinand, de saint Bonaventure, dont nous ne possédons le texte qu'en latin. Eh bien! l'on ne saurait douter que ces morceaux oratoires n'aient été prononcés entièrement et uniquement en français. Comment hésiter à le croire lorsqu'on voit en tête de ces sermons des mentions aussi claires que celle-ci : « sermon prononcé tout entier en français, » *hic sermo totus gallice prononciatus est*, lorsqu'on voit surtout dans le corps même du morceau saint Bonaventure dire en latin à ses auditeurs : « Bien que je sache mal le français, la parole de Dieu que je vous apporte n'en a pas moins de valeur, il suffit que vous me compreniez, » — ou bien Gilles d'Orléans s'écrier : « Laissons

là le latin, et commençons notre sermon, » et continuer bel et bien *en latin*, — ou bien enfin un prédicateur annoncer la traduction d'une citation latine de l'Écriture, et donner cette traduction en quelle langue, suivant le texte écrit? Encore et toujours en latin.

C'est de cette même donnée que part M. Lecoy de La Marche pour expliquer d'une manière pleinement satisfaisante ces prédications singulières, amalgame hybride de français et de latin, qu'on a qualifiées plus tard de *farcies* et de *macaroniques*. Ces deux mots, le dernier surtout, reportent immédiatement la pensée sur les orateurs du xv^e et du xvi^e siècle, les Menot et les Olivier Maillard, dont les œuvres nous apparaissent accoutrées de ce grotesque habillement, mi-partie antique et mi-partie moderne. On songe involontairement à ce frère Lucas qui débite si plaisamment ce jargon burlesque dans le charmant pastiche qu'on appelle *la Chronique du règne de Charles IX*. C'est là du reste à peu près tout ce qu'on sait en général de cette bizarrerie philologique; on sourit, et on ne l'explique pas : se doute-t-on seulement qu'elle n'était pas nouvelle au xv^e siècle, et que dès le xiii^e les exemples en étaient nombreux? *L'Histoire littéraire* elle-même, ce docte recueil qu'on pourrait appeler l'évangile de l'érudition, n'offre sur ce point que des lumières incertaines et plus propres à égarer qu'à mener à bien le lecteur confiant. Si vous consultez le tome XIII^e, vous y recevrez de M. Daunou ce renseignement clair et net : « ce n'est que vers l'an 1500 que, par condescendance pour la populace ignorante, on s'est avisé d'introduire dans les prédications un mélange assez bizarre de phrases latines et françaises. » Ouvrez maintenant le tome XVI^e, et vous verrez le même M. Daunou placer non plus en l'an 1500, mais au xiii^e siècle même l'inauguration de ce singulier langage. « Le mélange du français et du latin se fait voir dès l'année 1262... Les prédications macaroniques deviendront de plus en plus fréquentes dans les âges suivans, jusqu'à ce que les langues vulgaires soient assez formées pour s'emparer des chaires chrétiennes et n'y plus admettre que des citations latines. »

Sans relever la légère contradiction qui se dessine entre ces deux passages, il faut bien y signaler une erreur, et une erreur grave. Tous deux ne s'accordent qu'en un point : c'est qu'au xiii^e comme au xv^e siècle le style farci était employé en chaire par les prédicateurs à titre de langage transitoire en quelque sorte, et comme une espèce de concession partielle à l'ignorance de la foule incapable d'entendre une autre langue que le français vulgaire. M. Victor Le Clerc, au tome XXI^e, accentue plus nettement encore cette opinion; les sermons farcis du xiii^e siècle, ceux de Nicolas de Biard par exemple, tout émaillés de proverbes latins, sont à ses yeux

« comme un acheminement vers ce singulier mélange, presque inévitable dans un genre où l'on voulait, sans renoncer encore au latin, être compris de la multitude. » Eh bien ! la vérité est que de tous ces sermons pas un n'a dû être prononcé autrement qu'en français. Tous sans exception peuvent et doivent rentrer dans l'une ou l'autre de ces deux catégories : ou ce sont, d'après les propres paroles de M. Lecoy de La Marche, « des fragmens latins plus ou moins considérables, empruntés d'ordinaire à un livre saint, qui sont suivis de leur commentaire français, » ou « ce sont des phrases ou de simples mots français intercalés, enchevêtrés dans un texte latin. » Dans le premier cas, le mystère s'explique de lui-même, ou plutôt il n'y en a point. L'orateur recommence plusieurs fois dans le cours de son sermon ce qu'on ne fait aujourd'hui qu'une fois au début du discours; il cite des textes, et chaque fois qu'il en a cité un, il le traduit aussitôt, il le développe, il le commente. Quoi de moins étonnant, quoi de plus conforme aux habitudes constantes de la chaire ? Au lieu d'un thème unique, il s'en trouve plusieurs, voilà toute la bizarrerie. Dans le second cas, l'explication n'est pas moins naturelle. Ces textes bigarrés qui nous surprennent, ce ne sont que des brouillons ou des notes prises de souvenir; c'est un clerc qui, écrivant de mémoire au sortir du sermon, reproduit dans la langue ecclésiastique les mots et les phrases dont la forme vulgaire lui échappe, ou qui, prenant ses notes en latin, laisse en français les citations, — si fréquentes alors, — de vers ou de proverbes, et les locutions originales qu'il n'a pas le temps de traduire sur l'heure, ou qui enfin, prévoyant et charitable pour ses collègues en prédication et désireux de leur faciliter la besogne, leur indique dans son brouillon ou dans son résumé la traduction exacte, l'équivalent en langage vulgaire de certaines tournures, de certaines expressions latines. En quelques lignes, voilà toute la vérité sur le style macaronique. Veut-on des preuves et des détails ? M. Lecoy de La Marche en fournit à souhait. Ce que nous pouvons constater ici, c'est combien ses conclusions sont pleinement d'accord avec la logique et avec le sens commun. Eh quoi ! les prédicateurs du moyen âge, jaloux d'être compris par la foule de leurs ouailles, n'auraient rien trouvé de mieux qu'un jargon incompréhensible ! Le beau moyen vraiment d'être entendu des gens que de mêler à la langue qu'ils parlent un idiome qu'ils ignorent, et de leur débiter à tort et à travers des membres de phrases décousus et désarticulés, farcis de mots et de sons inconnus !

Et remarquons-le, les mêmes conclusions s'appliquent tout aussi justement aux productions du xv^e et du xvi^e siècle qu'aux sermons du xiii^e. L'analogie est complète, et la même méthode pro-

duit les mêmes résultats; une preuve, une seule! elle suffit. Olivier Maillard, le prédicateur de Louis XI, dans un de ses sermons, cite une phrase latine; aussitôt il s'arrête : « Vous dites, mesdames, que vous n'entendez pas le latin et que vous ne savez ce que signifient mes paroles? Je vais vous l'expliquer. » Et il l'explique, comment? En français sans doute? Point du tout, en latin, s'il faut du moins en croire le texte écrit. Comment le croire? la plaisanterie ne serait-elle pas trop forte? Peut-on prêter à un orateur sacré une pareille mystification? Disons-le donc hardiment, jamais, même au xvi^e siècle, le style macaronique n'a eu droit de cité dans la chaire; jamais il n'a eu d'existence que sur le papier; ce grotesque patois n'a jamais retenti sous les voûtes sacrées. Ainsi tombent d'eux-mêmes les reproches dont on a flétri les sermonnaires de la renaissance, de qui l'éloquence avait peut-être droit à plus d'estime et de respect; ainsi se trouve réduite à néant cette assertion de Voltaire : « Les sermons de Menot et de Maillard étaient prononcés moitié en mauvais latin, moitié en mauvais français; de ce mélange monstrueux naquit le style macaronique. C'est le chef-d'œuvre de la barbarie. Cette espèce d'éloquence, digne des Hurons et des Iroquois, s'est maintenue jusqu'à Louis XIII. »

Nous voici bien loin de notre route. Nous ne voulions qu'indiquer combien de renseignemens précieux, combien de questions intéressantes offraient au philologue les annales de la chaire. Il nous reste à convaincre ceux que possède la pure curiosité historique, le désir de connaître les mœurs, les usages, les conditions sociales et politiques du temps passé.

III.

Lorsqu'on jette sur les sermonnaires du moyen âge un regard superficiel, on n'est frappé d'abord que de l'étroite parenté qui les unit à ceux qui les ont précédés ou suivis dans la carrière, aux pères de l'église et aux prédicateurs modernes. La tradition les relie tous entre eux comme les anneaux d'une même chaîne. Chez tous, il n'y a qu'un seul thème, l'Écriture sainte, un seul but, l'interprétation, le commentaire, le développement de ce texte sacré. L'Évangile, voilà la source commune où ont puisé comme les apôtres les saint Chrysostome, les saint Augustin, les saint Dominique, les Maurice de Sully, les Olivier Maillard, les Bossuet, les Massillon, les Ravignan, les Lacordaire. — Mais si vous arrêtez sur ces prédicateurs de tous les temps un œil plus attentif, si vous pénétrez plus avant dans leur œuvre et dans leur pensée, vous vous apercevez que, partant d'un même point, l'Écriture sainte, marchant

vers un même but, le triomphe de la religion, ils sont loin cependant de suivre les mêmes routes.

De nos jours, la prédication a pris un caractère plus essentiellement philosophique. La métaphysique, la politique même, ont envahi la chaire et hantent l'esprit de nos orateurs sacrés. Nous parlons ici, bien entendu, en thèse générale. On s'inquiète encore de la morale pratique, et l'on s'attaque parfois aux vices et aux excès du temps; mais c'est toujours d'une manière abstraite. On n'entre pas dans le détail, on obéit aux principes plutôt qu'on ne s'attache à la réalité. Et si nous suivons, non pas le clergé officiant, non pas les curés ou les prêtres qui montent en chaire par aventure ou par nécessité, et parlent alors tout simplement et tout naïvement, mais les prédicateurs par état, les orateurs sacrés dignes de ce nom, nous tombons en plein courant de théories et de dissertations métaphysiques. On s'empresse à réconcilier dans une fraternelle alliance la philosophie et le dogme; on s'acharne à introduire la politique dans la religion et la religion dans la politique, on s'évertue à résoudre en chaire le problème social. De même qu'au temps de Bossuet et de Fléchier, au temps où le grand roi façonnait tout un siècle à sa majestueuse image, l'éloquence sacrée était aristocratique, toute d'étiquette, et ne descendait pas des généralités nobles et solennelles, de même à notre époque de démocratie cette même éloquence, obéissant au mouvement universel, se complait dans les questions ardues, dans les abstractions, dans les théories sociales, politiques, souvent étrangères à la religion.

Au moyen âge, autres sont les allures. La chaire n'est point alors si ambitieuse et n'a d'ailleurs pas de raison de l'être. De questions sociales et politiques, il n'y en a guère à cette époque, et l'église n'a pas à se préoccuper de prendre dans une société nouvelle une nouvelle attitude. Aussi la prédication est-elle tout simplement religieuse et pratique. L'unique soin est d'instruire et de moraliser, d'enseigner le dogme et de réformer les mœurs. Sans entrer dans le détail des innombrables divisions qui caractérisent au XIII^e siècle l'œuvre des sermonnaires, sans nous arrêter à distinguer les sermons du matin et les sermons du soir, les sermons sacrés et les collations (1), on les peut faire rentrer tous dans deux genres principaux : les sermons moraux et les sermons didactiques.

La plupart du temps, le prédicateur ne s'occupe que de faire pé-

(1) Les sermons sacrés étaient les sermons débités au prône et relatifs à l'évangile ou à la fête du jour. Les collations étaient les sermons prononcés soit aux vêpres, soit aux autres offices de la fin de la journée. On les appelait aussi *sermones post prandium*, par opposition aux *sermones in mane* ou sermons proprement dits, prêchés le matin pendant la messe.

nétrer dans les âmes les préceptes et les mystères de la religion. Une phrase de l'Évangile, de l'Ancien ou du Nouveau-Testament, un des commandemens de Dieu ou de l'église, quelquefois même un fragment d'un texte profane, quelques vers d'une chanson fournissant une allégorie facile et frappante, voilà le plus souvent le fond des sermons. A côté de ces discours dogmatiques, de ces instructions tantôt élevées et tantôt familières, nous en voyons dans les manuscrits d'autres en grand nombre qui sont exclusivement consacrées à la critique de la société, à la réforme des mœurs; ce sont les sermons *ad status*, nom bizarre, mais qui a le mérite de bien exprimer ce qu'il veut dire. Chacun de ces sermons en effet s'adresse tout spécialement aux fidèles d'un certain état, d'une certaine classe : l'un aux riches, l'autre aux mendiants, celui-ci aux « maires de la cité, » celui-là aux « usuriers, » cet autre « aux folles femmes. » On voit d'ici quelle mine inépuisable d'observations, de peintures de mœurs! Nous possédons des recueils entiers de ces sortes de compositions : Alain de L'Isle, Jacques de Vitry, Humbert de Romans, Guibert de Tournai, nous en ont laissé des collections complètes. Il y en a là pour près de cent vingt catégories d'auditeurs; il y en a pour les clercs séculiers, pour les clercs réguliers, pour les princes, pour les nobles, pour les bourgeois, pour les étudiants, pour les ouvriers, pour les marchands, pour les paysans, pour les marins, pour les soldats, pour les juges. Encore ne donnons-nous là que des divisions beaucoup trop générales, car chacune d'elles est subdivisée en une foule de sous-catégories auxquelles s'adresse plus directement chacun des discours *ad status*. Disons-le même, ils sont à tel point spéciaux qu'on peut douter qu'ils aient été jamais prononcés comme ils sont écrits. Comment croire qu'il pût se trouver un auditoire exclusivement composé de négocians, de bouchers, d'usuriers ou de folles femmes? Non, ces sermons étaient plutôt comme des réserves toutes prêtes, comme un arsenal bien fourni, où les orateurs, selon l'occurrence, venaient ramasser les traits les plus propres à frapper les assistans.

Peu importe après tout ce qu'étaient alors ces sermons et pour qui ils étaient prononcés; aujourd'hui et pour nous, ils sont une véritable encyclopédie qui sans ambages et sans prétentions descend dans le détail des faits, et par le menu nous met sous les yeux la réalité même. Ici, par exemple, le prédicateur fait la morale aux commerçans. Pensez-vous qu'il se borne à leur dire : « Il faut être honnête et ne pas frauder vos chalands, » à leur débiter des tirades sur le vice et la vertu? A d'autres! l'orateur sacré connaît aussi bien qu'eux-mêmes les ruses des marchands infidèles, et il le leur fait voir. « Toi, dit-il au cabaretier, tu mets de l'eau dans ton vin; toi, marchande de lait, « maudite vieille, » tu frelates ta mar-

chandise; si tu veux vendre ta vache, tu cesses de la traire plusieurs jours d'avance, afin que les mamelles gonflées promettent des flots de lait; si tu dois vendre au poids ton chanvre ou ta filasse, tu les laisses sur la terre exposés à la rosée nocturne, pour qu'ils se chargent d'humidité; toi, maréchal ferrant, en ferrant les chevaux, tu les blesses afin de les rendre boiteux et de les faire vendre à vil prix à un confrère; toi, orfèvre ou changeur du grand pont, tu te ligues avec tes confrères pour avilir la monnaie et dépouiller ainsi le passant ou le voyageur; toi, boucher, tu *souffles* ta viande, tu introduis du sang de porc dans tes poissons pourris; toi, marchand de grains, tu accapares les denrées, et tu les recèles dans tes greniers pour faire venir la disette et la cherté, mais Dieu te punit en t'envoyant le beau temps, et tu finiras par te pendre sur tes monceaux de grains; toi, marchand d'étoffes, tu as une aune pour acheter et une autre pour vendre, mais le diable en a une troisième avec laquelle il *t'avilnera les costez*. » Nous en passons, et des meilleurs; ne se croirait-on pas en police correctionnelle ?

Ailleurs l'orateur sacré tonne contre le luxe. Il ne se contente pas de déplorer vaguement qu'on perde en futilités l'argent dont manquent les aumônes : il nous décrit minutieusement ce luxe qu'il condamne. Écoutez ce portrait d'une petite maîtresse en 1273, d'une « de ces femmes parées qui sont l'instrument du diable. » — « En l'apercevant, ne la prendrait-on pas pour un chevalier se rendant à la Table-Ronde ? Elle est si bien équipée de la tête aux pieds ! Regardez ses pieds, sa chaussure est si étroite ! regardez sa taille, c'est pis encore ; elle serre ses entrailles avec une ceinture de soie, d'or et d'argent, telle que Jésus-Christ ni sa bienheureuse mère, qui était pourtant de sang royal, n'en ont jamais portée. Levez les yeux vers sa tête, c'est là que se voient les insignes de l'enfer : ce sont des cornes, ce sont des cheveux morts, ce sont des figures de diables !... Elle ne craint pas de se mettre sur la tête les cheveux d'une personne qui est peut-être dans l'enfer ou dans le purgatoire, et dont elle ne voudrait pas pour tout l'or du monde partager une seule nuit la couche ! » — *Nil sub sole novi !* Les faux chignons et les larges ceintures datent de loin ; de loin aussi le privilège qu'à Paris de donner le ton et de servir de théâtre à toutes les extravagances nouvelles de la mode, car le prédicateur ajoute : « C'est à Paris surtout que règnent ces abus, c'est là qu'on voit des femmes courir par la ville toutes décolletées, toutes *espoitrinées* ; quelle guerre celles-là font à Dieu ! » Et pour compléter le tableau, voici les fards, le maquillage, tout l'attirail qui sert à se *faire le visage* ; voici les drogues pour blanchir la peau, mais qui enlèvent la peau avec la noirceur ; voici les onguens, les par-

fums, les poudres, les eaux de toute sorte; on passe la matinée à s'en couvrir, à s'en frotter des pieds à la tête, et pendant ce temps la messe est dite.

Quand Aeliz fut levée,
Et quand elle fut lavée,
Jà la messe fu chantée...

Les femmes d'ailleurs ne sont pas seules sur la sellette, les hommes ont leur tour. Si les femmes ont leurs édifices de cornes et de coques sur la tête, leurs ceintures toutes chargées d'or, d'argent, de pierres précieuses, leurs robes toutes dentelées, toutes découpées *ad circumferentiam*, et dont la queue longue de plus d'une coudée balaie la poussière dans les églises et trouble les hommes dans leurs prières; si elles portent des souliers découverts, des *estivaux* brodés de ferrures et de dorures, ou des souliers à *la pou-laine* dont le bec pointu rappelle l'ergot du diable, — les hommes, eux aussi, ont leurs *moles vesteures*, leurs robes en tissu précieux, ces robes magnifiques dont, ajoute le prédicateur, il ne sera jamais autant parlé que du bout de manteau donné par saint Martin au pauvre mendiant; ils ont leurs manteaux de velours, de soie et d'écarlate, leurs pellissons de vair et d'autres fourrures coûteuses, ils ont leur équipement orné de vaines superfluités, leurs selles, leurs éperons chargés d'argent et de dorures. Combien un homme n'est-il point méprisable lorsqu'il s'abandonne à ces recherches qui l'efféminent et le dégradent! Combien n'est-il pas coupable surtout lorsque cet homme est un clerc! « Quel prêtre rougit de paraître en public bien peigné, de marcher avec une allure molle, indigne de son sexe, en un mot d'être femme? Regardez ceux qui devraient donner aux autres l'exemple de la modestie, de la gravité, de la mortification : les voyez-vous parés avec un soin minutieux, les cheveux crépés, la raie bien dessinée, la face rasée de frais, la peau polie à la pierre ponce, la tête découverte, les épaules nues, les bras traînants ou portant des signes gravés, les mains *chaussées* et les pieds *gantés*?... Toute la journée ils sont en quête d'un miroir, ils se promènent, l'habit immaculé, l'âme toute souillée; leurs doigts resplendissent de l'éclat des anneaux, leurs yeux de celui du sourire. Ils portent la tonsure si petite qu'elle semble moins la marque d'un homme d'église que celle d'un corps vénal. »

Et les fêtes, et les plaisirs, complémens funestes et obligés de ce luxe damnable! la danse surtout, cet amusement du diable, si favorable aux rendez-vous galans : ce n'étaient guère alors que des rondes où hommes et femmes chantaient et sautaient en se donnant la main; mais n'importe, il paraît que dès lors nos ancêtres avaient

pour la danse cette passion traditionnelle dont les étrangers ont voulu faire notre trait caractéristique. Ils s'y livraient avec fureur; ils dansaient jusque devant les églises, jusque dans l'enceinte sacrée, jusque dans le cimetière, témoin l'histoire de la maïresse de Vermenton. Un jour elle s'en vient avec ses compagnes danser devant le parvis à l'heure de la messe. Le curé indigné accourt avec ses fidèles, il veut faire des remontrances : autant en emporte le vent. Alors il saisit le voile de celle qui conduit la ronde; mais, ô confusion pour la malheureuse ! le voile reste aux mains du curé et avec lui tout l'édifice de la coiffure et tous les faux cheveux : l'enragée danseuse demeure la tête dépouillée, en proie à la honte et à la risée. Voilà, semble dire le prédicateur, voilà où mène la passion de la danse. Bien plus : elle conduit même à la mort la plus épouvantable. Oyez plutôt la catastrophe du château de Sury-le-Comtal. Le châtelain, qui était le comte de Nevers, au moment de partir pour la croisade, donna une fête en son manoir; si fort et si longtemps les invités dansèrent qu'à la fin le plancher s'écroula, écrasant de ses débris bon nombre des imprudens qui se livraient ainsi le jour de Noël à ces plaisirs sacrilèges : exemple frappant assurément de la lourdeur des danseurs ou de la fragilité des planchers au XIII^e siècle.

Ailleurs encore, le tableau change : ce sont les marins qui passent sous nos yeux. Avec l'orateur sacré, nous entendons leur rude et caractéristique langage; nous les suivons sur les flots et au port, dans leurs aventures, dans leurs dangers, et aussi dans leurs excès et dans leurs pirateries. Puis ce sont les étudiants qui défilent à leur tour : classe nombreuse et puissante alors, source abondante de prospérité et de gloire pour notre patrie. De tous les coins de l'Europe, on s'en vient étudier à Paris les arts libéraux et la théologie. Les écoles regorgent, et chaque jour en voit naître de nouvelles. Aussi que de rivalités entre les docteurs séculiers ou réguliers, que de querelles, que de disputes, que de pugilats scolastiques ! « Qu'est-ce que ces luttes de savans, s'écrie un chancelier de l'université de Paris, sinon de vrais combats de coqs qui nous couvrent de ridicule aux yeux des laïques ? Un coq se redresse contre un autre et se hérise, ... il en est de même aujourd'hui de nos professeurs; les coqs se battent à coups de becs et de griffes, l'amour-propre, a dit quelqu'un, est armé d'un redoutable ergot. » Nous assistons aux cours, trop souvent interrompus par les troubles, par les conflits incessans que suscitent à tout propos l'indépendance et les privilèges des étudiants. Nous faisons connaissance avec ces dominicains dont la redoutable concurrence enlève à l'Université les meilleurs de ses élèves, ou avec ces jeunes docteurs, ces *néophytes*, comme les appelle Jacques de Vitry, qui pour se rendre célèbres emploient tous les

moyens, spéculent sur la curiosité, sur l'ignorance, sur la badauderie, sur la cupidité du public, car ils vont jusqu'à payer de leurs deniers pour qu'on assiste à leurs leçons. A côté des professeurs, les élèves! Voici d'abord l'écolier studieux : seul dans sa chambrette ou partageant avec un compagnon encore moins fortuné son maigre ordinaire et son étroit logis, il passe ses journées penché sur les gloses de la Bible ou d'Aristote. Il est pauvre, car il est loin de sa famille, et les *sergens* ou *garçons* de l'Université le rançonnent et le pillent à outrance. Il mourrait de faim, s'il n'était soutenu par la libéralité de ses camarades plus riches, qui se cotisent, suivant le conseil d'Eudes de Châteauroux, en faveur de leurs frères indigens, ou bien par les rentes spéciales qui dans certaines églises ont été fondées par des bienfaiteurs de la jeunesse studieuse, ou bien enfin par les modestes gratifications qu'il recueille en s'acquittant de certaines petites corvées, par exemple en offrant le dimanche l'eau bénite de porte en porte, « suivant la coutume gallicane. » Voici maintenant l'étudiant amateur, venu de sa province pour complaire à sa famille, qui veut faire de lui un savant clerc. Il paraît aux cours pour la forme, tantôt à l'un, tantôt à l'autre, n'écoutant guère, apprenant moins encore. Cependant, lorsqu'il vient aux cours une ou deux fois par semaine, il semble s'attacher surtout aux décrétistes; c'est que leurs leçons ne sont faites qu'à la troisième heure et n'interrompent point la grasse matinée. Cependant ces paresseux ne laissent point de se faire gravement précéder d'un valet qui plie sous le poids de volumes énormes. Aussi vient l'été, ils se hâtent de fuir l'Université pour s'aller reposer chez eux des durs travaux de l'hiver. Voici enfin, — c'est l'espèce la plus commune, — l'écolier tapageur et débraillé. Celui-là ne voit dans le titre d'écolier que des franchises assurées et le privilège de pouvoir à peu près impunément rosser les archers, houspiller les bourgeois et déboucher les filles. Aussi n'est-il bruit que de ses fredaines. Hôte assidu des cabarets et des tripots, « il court la nuit, tout armé, dans les rues de la capitale; il brise les portes des maisons, y fait invasion et violente les gens paisibles. Les tribunaux sont remplis du bruit de ses esclandres; tout le jour des courtisanes viennent déposer contre lui, se plaignent d'avoir été frappées, d'avoir eu leurs vêtemens mis en pièces ou leurs cheveux coupés. » Il est en guerre ouverte avec la puissante corporation des bourgeois, et le Pré aux Clercs est le théâtre quotidien de ses ripailles et de ses violences.

Et les paysans, grossiers, cupides, envieux les uns des autres, convoitant le bien du voisin, cherchant toujours à élargir sans qu'il y paraisse leur champ ou leur pré, surtout ignorans et superstitieux! Et les domestiques, ces serviteurs et ces servantes de toute espèce et de toute condition, qui se ressemblent tous par un point,

leur âpreté au gain, leur habileté à gruger et à dépouiller leurs maîtres, grands seigneurs ou bourgeois, nobles chevaliers ou pauvres étudiants ! Et les usuriers, cette race maudite issue du démon : car c'est Dieu qui a créé les laboureurs, les clercs et les soldats ; mais les usuriers, c'est le diable qui a inventé cette quatrième classe ! Aussi que d'anecdotes sur eux, que d'exemples de châtimens célestes, d'expiations épouvantables ! Qu'importe à ces oiseaux de proie ? Ils se rient de la haine des hommes et de la colère de Dieu. Parfois, il est vrai, quelque puissant seigneur les presse et les malmène ; mais comme ils s'en vengent sur ceux que la nécessité réduit à les implorer ! Ce brave chevalier qui part pour la croisade, il a besoin d'argent, il tombe aux griffes de l'usurier : dès lors il est perdu. Bientôt il est ruiné jusqu'au dernier sou, sa famille est sur la paille, lui-même en prison, et l'auteur de sa misère, enrichi à force d'iniquité, fils de vilain, vilain lui-même, se fait appeler *seigneur* et *monseigneur* par ceux-là qui le méprisent et le haïssent !

Ainsi se presse devant nos regards tout un cortège de figures vivantes et agissantes. Certes, dans cette espèce de lanterne magique, la silhouette de l'humanité ne se profile pas sous des traits flatteurs. Pourtant il ne faudrait pas croire que les prédicateurs ne se plaisent à peindre que les laideurs morales. Ils sont sévères, mais non point injustes ni haineux, et ils savent à propos reconnaître et glorifier les vertus des hommes. Il est tel beau trait, rapporté par ces professeurs de morale si peu enclins à ménager leurs disciples, qui nous en dit plus long à la louange de l'homme que tous les plus fameux exploits des héros de l'antiquité.

De pareils traits ne sont pas rares chez les Élinand, les Étienne de Bourbon, les Jacques de Vitry. Combien sans doute ne seraient-ils pas plus nombreux encore, si nous possédions ces allocutions familières qu'à toute occasion ces pieux instructeurs adressaient à leurs ouailles ! car ils ne se bornaient pas à faire descendre de la chaire le reproche et le blâme ; ils portaient eux-mêmes à chacun l'encouragement et la consolation. Ce même prédicateur que nous avons vu tout à l'heure citer à son tribunal l'ouvrier déshonnéte, le paysan vicieux, le commerçant trompeur, l'artisan improbe, nous le voyons exalter le négoce et le travail honnête, nous le voyons, dans la vie de tous les jours, s'efforcer noblement de « relever à ses propres yeux la classe ouvrière, et de la faire concourir selon son pouvoir au bien général de la grande communauté chrétienne. » Il parcourt les campagnes, et ne cesse d'y glorifier l'agriculture, cette « mère nourrice des peuples, sans laquelle la société ne pourrait exister. » Il se transporte au milieu de ces foires périodiques, de ces *nundinæ*, rendez-vous général des provinces et des nations voi-

sines, lices pacifiques où se pressent, comme une vaste fourmilière, les commerçans de tout pays. Il appelle solennellement la bénédiction céleste sur ces réunions, ménagées par la Providence pour servir de lien aux peuples : car, c'est Humbert de Romans qui parle, « Dieu a voulu que nulle contrée ne pût se suffire complètement à elle-même, et que chacune eût besoin de recourir à d'autres, afin qu'elles fussent unies par des rapports d'amitié. » Là, il rappelle à tous les préceptes de la religion et de la vertu, il prêche aux malheureux l'esprit de résignation, aux heureux l'esprit de charité. Sans s'éloigner de sa demeure, chaque matin et chaque soir, il se mêle sur la place publique aux groupes des journaliers qui attendent là qu'on vienne les engager ou leur distribuer leur salaire; il cause fraternellement avec eux; il ranime leur courage, il adoucit leurs peines, il secourt leurs misères, il ne les quitte point sans avoir fait pénétrer quelque lumière dans ces âmes incultes, mais non rebelles.

C'est que, pour les petits et les misérables, l'église a plus d'amour que de sévérité, c'est qu'elle est non pas seulement leur institutrice et leur juge, mais encore, mais surtout leur protectrice et leur mère. Ceux qu'elle poursuit sans miséricorde, ce sont les grands, les puissans du jour. Pour ceux-là, elle n'a pas d'indulgence, elle n'a qu'une justice inexorable. Avec quelle ardeur, avec quelle énergie les sermonnaires prennent le parti des faibles contre les forts, des opprimés contre les oppresseurs! Avec quelle virulence ils s'acharnent après les officiers seigneuriaux ou royaux, légistes, prévôts, bedeaux, baillis! Ce sont des « corbeaux d'enfer » qui s'abattent à la curée sur le pauvre peuple, ce sont des sangsues insatiables qui épuisent jusqu'à la dernière goutte de sang leurs malheureuses victimes. Les légistes, qui remplissent les villes, les bourgs et jusqu'aux villages, sèment partout la discorde et l'inimitié, aigrissent les haines, suscitent les procès, puis, vendant leur conscience et leur honneur, ils font citer les parties en cinq ou six endroits à la fois pour profiter de leur absence forcée; ils subornent de faux témoins; en un mot, ils consomment la fortune des familles. « Pour extorquer, ce sont des harpies; pour parler avec les autres, des statues; pour comprendre, des rochers; pour dévorer, des minotaures. » — Quant aux prévôts, aux bedeaux, aux baillis, chaque jour ils inventent des moyens diaboliques de pressurer la gent taillable. « Seigneur, dit à un comte l'un de ses baillis, si vous voulez m'écouter, je vous ferai gagner chaque année une fortune. Permettez-moi seulement de vendre le soleil sur vos terres. — Comment cela? fait le comte surpris. — Sur toute l'étendue de votre domaine, il y a des gens qui font sécher et blanchir des toiles au soleil. En prenant douze deniers par toile, vous aurez une

somme énorme. » — Quel instinct financier! C'est, au XIII^e siècle, l'impôt des portes et fenêtres.

Tels serviteurs, tels maîtres! Les baillis volent et extorquent, les seigneurs pillent et assassinent; seulement ils exercent leurs brigandages plus au grand jour et sur une plus vaste échelle. Ce baron qui fait un appel aux armes dans toutes ses terres pour que chacun s'en aille *en ost* avec lui, vous croyez peut-être qu'il s'en va châtier quelque félon ou rallier l'armée de son suzerain? Non, ce n'est qu'un de ces guerriers de craie (l'on dirait aujourd'hui « de paille » ou « de carton »). C'est un pillard de grand' route, qui réunit une bande pour dépouiller les riches passans, les légats et leur cortège, les caravanes de marchands, ou pour s'emparer des biens de quelque monastère. Il fuit le roi parce qu'il craint sa justice, et il va cacher le fruit de ses déprédations au fond de son repaire, dans un de ces *castella* créés d'abord pour servir de refuge aux malheureux et devenus des nids de vautours. S'il n'a même pas ce facile courage, sa rapacité ne se donnera pas moins carrière. Le cheval du paysan, la vache du laboureur, tout lui est bon, rien ne lui échappe. Et que le pauvre hère ne s'avise pas de se plaindre! « Que veut ce rustre? répondra le superbe; n'est-il pas bien heureux qu'on lui laisse son veau et qu'on épargne sa vie? » C'est ainsi que les nobles chevaliers et les gentilles dames se parent des dépouilles des pauvres; c'est par ces iniques violences qu'ils alimentent leurs prodigalités, qu'ils se procurent tout ce luxe, tous ces beaux vêtements « si justement appelés *robes*, » s'écrie en jouant sur le mot *rober*, *dérober*, un dominicain plus vertueux que fort en étymologie.

Où sont donc les sublimes préceptes de la chevalerie? Où sont ces lois à la défense desquelles tout chevalier s'est publiquement consacré par un vœu, par un serment solennel, ces lois qui imposent aux nobles la mission sacrée de combattre partout la perfidie et la méchanceté, de défendre l'église, d'honorer le sacerdoce, de venger les injures du pauvre, de pacifier le royaume, de verser leur sang pour leurs frères, d'être jusqu'à la mort les protecteurs du faible et de l'opprimé? Où sont ces mœurs chastes, cette sobriété, cette simplicité, cette continence, qui seules élevaient le chevalier à la hauteur de sa mission? Hélas! tout cela est bien loin : le faste, l'orgueil, l'amour de la vaine gloire, la luxure, la débauche, la soif de tous les plaisirs, ont envahi les cœurs des grands seigneurs, et quant aux lois de la chevalerie, il n'en est plus question. « Les pauvres, les clercs, les abbayes, trouvent en eux, non des défenseurs, mais des persécuteurs. Ils retiennent les dîmes et les offrandes dues à l'église, enfreignent ses immunités, écrasent les hommes qui lui appartiennent de prestations et de corvées, ne respectent point le droit d'asile, et portent des mains impies sur les personnes sacrées

parce qu'elles ne peuvent pas leur résister; mais ils se gardent bien d'attaquer ceux qui sont armés et disposés à la lutte. Aigles rapaces, ils se jettent sur les biens des défunts, et veulent avoir la mainmorte, pour ajouter à l'affliction des affligés, c'est-à-dire des veuves et des orphelins. »

C'est Jacques de Vitry, le patriarche de Jérusalem, qui prononce en chaire cette virulente diatribe. Il n'est pas seul à combattre la violence et la tyrannie. Les prédicateurs ses contemporains remplissent tous avec la même énergie ce devoir périlleux. Les seigneurs n'entendaient pas toujours raillerie; ils recevaient brutalement les réprimandes, et, comme ils n'étaient pas forts sur l'éloquence, c'était par des violences qu'ils ripostaient aux admonestations. Il est de mode aujourd'hui de représenter l'église au moyen âge comme investie sans conteste d'un suprême pouvoir. On en fait une sorte de souveraine universelle, imposant son bon plaisir à la société obéissante. M. Lecoy de La Marche semble donner lui-même dans ce préjugé. « Les délégués de la cour romaine, nous dit-il, gouvernent tout autant que les princes auprès desquels ils sont accrédités. » En théorie, cela peut paraître vraisemblable; en fait, au XIII^e siècle du moins, cela est exagéré. Si l'on ne veut parler que de l'autorité morale, nous en tombons d'accord, celle-là, l'église la possède tout entière. En principe, le pape, représentant de Dieu sur la terre, est au-dessus des rois, et ses ministres, à tous les degrés de la hiérarchie ecclésiastique, participent à cette supériorité quasi métaphysique; mais l'autorité positive, celle qui agit et qui s'impose parce qu'elle est la plus forte, elle est aux mains des princes et des seigneurs. Ils ont leurs gens d'armes, ils ont leurs châteaux, ils ont la force enfin, et ils en usent. Malheur à qui les offense! ce n'est pas une robe de prêtre qui peut arrêter leur courroux : l'histoire est là pour dire qu'ils ne se gênaient guère pour assassiner un légat ou pour jeter un évêque dans un cul de basse-fosse. Il y avait donc vraiment quelque courage chez les sermonnaires à braver ainsi en face des gens d'autant plus capables de se venger que ceux qu'on attaquait étaient nécessairement les plus violents, les plus injustes et les plus tyranniques.

Certes il est bien vrai qu'en plus d'un cas l'orateur sacré plaide en partie *pro domo sua*, il est bien vrai que les droits de l'église violés et foulés aux pieds contribuent à enflammer son indignation. Les paroles de Jacques de Vitry, par exemple, portent la trace évidente de ce sentiment, et en thèse générale il est aisé de comprendre que l'église vît d'un œil défiant ces petits potentats toujours prêts à la dépouiller. Pourtant, chez Jacques de Vitry comme chez ses collègues en prédication, ce sentiment n'est que secondaire.

Ce qui domine en eux, ce n'est pas l'intérêt personnel, c'est une préoccupation plus générale et plus noble, c'est l'amour de la justice et l'impérieux besoin de proclamer la vérité.

Voyez plutôt leur attitude, non plus seulement en face des hobereaux et des seigneurs de village, mais en face du pouvoir qui prime tous les autres, en face de la royauté. Écoutez Jacques de Vitry prononcer hautement cette maxime : « l'unique noblesse, c'est la noblesse de l'âme, » et c'est la seule dont un roi doit se targuer. Écoutez Étienne de Bourbon répéter après le pape Zacharie : « Le roi, c'est celui qui gouverne bien. » Écoutez Élinand proclamer qu'un « roi illettré n'est qu'un âne couronné ! » Ailleurs c'est Humbert de Romans qui déclare que la condition essentielle de la royauté est moins dans l'origine que dans l'équitable exercice de la puissance souveraine. C'est Élinand qui s'écrie à son tour : « La puissance est transportée en punition de l'injustice... Le fils succède donc à son père, s'il imite sa probité. » C'est Jacques de Vitry qui fait consister toute la légitimité et toute la force du pouvoir royal « dans l'élévation des bons et la répression des méchants, dans la protection des églises et des pauvres, dans la distribution de la justice et la répartition des droits de chacun... » Voilà des maximes qu'on ne s'attendait peut-être pas à trouver dans la bouche de ces moines; mais en voici de plus étonnantes encore. On le sait, nous sommes au XIII^e siècle, c'est-à-dire à l'heure où les légistes préparent de tous leurs efforts le triomphe de la règle byzantine : *quidquid placuerit principi legis vigorem habet*. Eh bien ! quels adversaires opposent à cette théorie du pouvoir absolu la négation la plus formelle, la réprobation la plus énergique ? Ce sont les prédicateurs, c'est le clergé. « C'est une insigne fausseté, selon Élinand, ce qui est écrit là dans le code, que toutes les volontés du prince ont force de loi ! » Il « place formellement le salut commun au-dessus de toute considération dynastique, » et ajoute : « Il n'est pas étonnant qu'il soit interdit au roi d'avoir un trésor privé, car il ne s'appartient pas à lui-même, il appartient à ses sujets. » Jacques de Vitry enfin proclame cette maxime aussi profonde que hardie : « il n'y a point de sûreté pour un monarque du moment que personne n'est en sûreté contre lui. » A-t-on jamais rien dit de plus fort contre le despotisme ?

Que reste-t-il pour compléter le tableau ? La société du moyen âge est peinte ici tout entière ; tous ses membres se sont montrés tour à tour. Tous ? Non, sans doute. Les prêtres n'ont pas paru ; mais quoi ! le clergé va-t-il donc se dénoncer lui-même, les prédicateurs vont-ils retourner leurs foudres contre leurs frères en religion ? Eh bien ! oui : c'est contre les mauvais prêtres que les

orateurs sacrés s'arment du fouet le plus impitoyable, et ce n'est là ni la moins curieuse, ni la moins éclatante preuve de leur abnégation et de leur sincérité. Moines, curés, abbés, évêques, sont cités à la barre, et quelles rudes sentences! Point d'indulgence pour l'évêque négligent, avide, orgueilleux ou simoniaque. Ne devrait-il pas être, dit Jacques de Vitry, « l'avocat des pauvres, l'espoir des infortunés, le tuteur des orphelins, le bâton des vieillards, le vengeur des crimes, le marteau des tyrans, s'entourer de familiers honorables et de coopérateurs cherchant, non pas leur intérêt, mais celui de Jésus-Christ? » Combien peu de prélats approchent de cet idéal! Celui-ci est en proie à l'avarice; il vend la justice, il vend les prébendes. Réclame-t-on son saint ministère? Si c'est un riche qui l'appelle, il court; si c'est un pauvre, il fait la sourde oreille; il thésaurise, il amasse, sans jamais se rassasier. Avoir, c'est un doux poison, s'écrie, dans un langage que nous regrettons d'altérer, un prédicateur normand malheureusement anonyme. Maintes gens commencent à amasser comme dans une intention louable, comme pour servir Dieu et faire des aumônes; mais quand ils ont « assemblé leur avoir, » alors « change leur courage. » Le prêtre se dit : « Ton épargne t'aidera quand tu auras la crosse, » et le moine : « Mon abbé mourra, et mes deniers me feront avoir l'abbaye. » Cet autre est tout entier aux plaisirs de la table. « Quelle différence y a-t-il aujourd'hui, nous dit Élinand, entre la table d'un pontife et celle d'un roi? Est-ce que les abbés eux-mêmes ne veulent pas des mets princiers? Montrez-moi un de ces riches se couvrant de pourpre et se nourrissant d'huîtres qui vaille le riche de la parabole de Lazare gémissant aux enfers! » Et contre le népotisme, cette autre plaie de l'épiscopat, quels accens indignés! Écoutons encore Jacques de Vitry. « Les malheureux, les insensés! ils abandonnent le soin de plusieurs millions d'âmes à des enfans auxquels ils n'oseraient confier trois poires, dans la crainte qu'ils ne les mangent! J'en connais un, de ces jeunes intrus, que son oncle avait installé au chœur dans la stalle de l'archidiaque, et qui la souillait encore comme naguère le giron de sa nourrice! »

Si les hauts dignitaires sont ainsi traités, on pense bien que les simples curés, les simples moines, n'ont pas de ménagemens à attendre. Les sermonnaires accablent impitoyablement le « mauvais prêtre, qui donne quatre fois le baiser de Judas en célébrant la messe : à l'autel, à la patène, au livre d'Évangile et à son assistant (*minister*). » — « Plongé dans les choses de la matière, dit Geoffroy de Troyes, il s'inquiète peu de celles de l'intelligence; il diffère du peuple par l'habit, non par l'esprit, — par l'apparence, non par la réalité. » Aux moines, qui ont fait vœu de pauvreté, on reproche amèrement leur richesse. « Des palais pour hôpitaux, des

fortifications pour murs, des tours pour réfectoires, des châteaux pour églises, des villas pour granges, est-ce que tout cela ne prête pas à rire aux laïques? Ne pouvait-on à moins de frais souper dans le réfectoire, loger le pauvre dans le dortoir? »

Les chanoines surtout sont fustigés d'importance. « Aux offices où l'on fait une distribution de deniers, ils accourent; mais tout le temps que durent les autres ils restent chez eux à jouer aux dés. » Ils n'assistent aux services funèbres que lorsque la lugubre cérémonie doit être suivie d'un de ces repas, de ces *remembrances* où ils peuvent satisfaire leur goinfrerie. Ils ne se soumettent même pas aux avertissemens de leurs supérieurs; si l'évêque les veut admonester, ils prétendent ne dépendre que du doyen du chapitre; si le doyen s'avise alors de les morigéner, ils répondent insolamment qu'ils ne relèvent que du chapitre même. Aussi de quelles convoitises les canonicats ne sont-ils pas l'objet! « Il en est qui tombent en délire quand il y a une vacance, comme les chiens lunatiques lorsque le cours de la lune décroît. » Heureux encore lorsqu'ils se contentent d'une seule prébende; mais, hélas! il n'est pas rare de voir ces ambitieux en accaparer sans vergogne deux, trois, quelquefois plus encore. « Ont-ils donc plusieurs ventres pour consommer plusieurs bénéfices? » demande avec indignation Jacques de Vitry. Et Thomas de Cartrepré, comme Albert le Grand, comme Guiard de Laon, les voue formellement à la damnation éternelle. Cela ne les émeut guère. Ils ne s'en précipitent pas moins à la curée, et y mènent avec eux toute la séquelle de leurs proches, car eux aussi joignent le népotisme à la simonie. « Quand ils viennent aux chapitres, dit énergiquement Guillaume d'Auvergne, on les prendrait pour des poules couveuses, car tous leurs neveux courent derrière eux comme des poussins, piaulant, grouillant, et obéissant à leurs moindres volontés. »

Tout cela n'est rien encore auprès du concubinage des prêtres. Voilà pour le clerc le plus affreux des vices, et contre lui l'église n'a pas assez d'anathèmes. Malheur, trois fois malheur au prêtre qui est atteint de cette lèpre! Il sera damné sans rémission dans la vie future, et déjà dans la vie d'ici-bas son châtement commence. Il est pauvre, il est misérable. On le reconnaît à l'état délabré de ses vêtemens, à ses manches percées au coude; il se voit, lui et sa complice, l'objet de la réprobation universelle; personne ne veut donner à l'église le baiser de paix à la *prêtresse*; on lui chante au visage ce refrain populaire :

Je vos conjar, sorriz et raz,
 Que vous n'aiés part en ces tas
 Ne plus que n'a part en la messe
 Cil qui prent pais à la prestresse.

Lui-même, malgré son caractère sacré, est en butte aux mépris et aux insultes de ses paroissiens. Les trouvères et les troubadours ont-ils jamais été contre le clergé plus virulens et plus implacables?

IV.

Nous devrions nous arrêter, si nous étions plus soucieux de laisser au lecteur une impression favorable que d'éclairer toutes les faces du sujet; mais il faut être impartial avant tout. Disons donc quelques mots du mérite littéraire de nos prédicateurs. Nous l'avouons librement, il est rare de rencontrer chez eux de ces beautés parfaites qui sont la marque des grands orateurs et des grands écrivains. Ils sont tous incomplets, inégaux : ils sont enfans par certains côtés, presque vieillards par d'autres. Nous ne les donnons pas, en un mot, pour des modèles accomplis, mais nous repoussons les jugemens préconçus dont on les a frappés tous indistinctement. Depuis le temps du grand roi, les historiens littéraires ont été unanimes pour accabler de leurs dédains les sermonnaires du moyen âge. Au xvii^e siècle, c'est Ellies Dupin qui, du haut de sa chaire de Sorbonne, les condamne en bloc, sans autre forme de procès. Au xviii^e, c'est Joly, dans son *Histoire de la Prédication*, qui renouvelle et aggrave la condamnation. S'il mentionne en passant saint Bernard, « cet astre apparu au milieu de noires ténèbres, » ou saint Thomas d'Aquin, « ce docteur qui eût été un grand génie, s'il fût né dans un autre siècle, » ou Innocent III, ou saint Antoine de Padoue, ou saint Bonaventure, ce n'est pas sans s'excuser aussitôt de la liberté grande et sans se récrier contre « le mauvais goût, contre les allégories, contre la sécheresse de ces barbares. » Le plus curieux de l'affaire, c'est que ce Joly est lui-même de l'ordre de Saint-François, et n'écrit son livre que pour « venger l'honneur de la chaire. » Au xix^e siècle enfin, Daunou, dans sa docte importance, qualifie majestueusement les discours d'Albert le Grand, de saint Thomas, de Jacques de Voragine, de « monumens d'une scolastique barbare et d'une crédulité grossière, aussi inconciliables l'une que l'autre avec la véritable éloquence. »

Sans plaider au fond, comme l'on dit au palais, on peut dès l'abord opposer à ces réquisitoires une fin de non-recevoir. En deux mots, nous n'avons pas les pièces du procès; ce sont les plus importantes qui nous manquent. Si nous devons trouver quelque part la grande éloquence, chaude, entraînant, colorée, ou l'éloquence plus simple, plus familière, mais non moins inspirée, non moins pleine d'onction, ce serait dans les appels à la croisade, dans les

prédications au peuple, dans ce qui sortait des données habituelles, des conditions ordinaires des sermons et de l'instruction religieuse. Eh bien! voilà justement ce que nous ne possédons pas. Des harangues du grand abbé de Clairvaux et des autres hérauts des croisades, aucune n'a traversé les siècles. De la parole de Robert d'Arbrisselles, de Foulques de Neuilly, de Jean de Nivelles, aucun écho n'a retenti jusqu'à nous. Ce n'est pas tout : des textes mêmes qui nous sont parvenus, de « cet innombrable amas de sermons latins et français dont les bibliothèques anciennes sont encombrées, » combien peuvent être considérés comme des reflets fidèles du discours original? Si l'auteur y a mis la main, ce n'est jamais qu'un brouillon incomplet et informe; c'est le premier jet de la pensée fixé sur le parchemin dans son incorrection et ses inégalités; ce n'est en un mot que l'ébauche du sermon auquel la parole doit donner l'ampleur, la forme, la proportion. Encore la plupart du temps nos textes ne sont-ils que des *reportations*, des reproductions rédigées de mémoire ou des notes prises à la hâte par un auditeur; c'est un étranger qui a écrit de souvenir ou qui a griffonné pendant le sermon. Cet étranger, c'est en général un clerc qui vient là chercher des matériaux pour ses propres sermons. Les passages qui lui paraissent bons à prendre, il les reproduit tout au long. Les autres, il les résume en quelques lignes. Quelquefois un seul mot représente tout un développement. Voilà sur quels documens l'on va taxer nos pauvres sermonnaires de sécheresse, de pauvreté, d'ignorance de la composition et du style! En bonne conscience, est-ce donc leur œuvre que nous jugeons?

D'ailleurs, dans ces œuvres touffues que le préjugé condamne en masse sans les connaître, quelque mutilées, quelque travesties qu'elles nous apparaissent, tout ne doit pas être également voué au mépris. Les fragmens que nous avons cités ont dû faire voir chez les Jacques de Vitry, les Élinand, les Étienne de Bourbon, un souffle viril, une énergie incontestable, une véritable verve d'observateurs et de moralistes. Parcourez les prédications de ce même Jacques de Vitry, lisez les sermons de Maurice de Sully et d'Humbert de Romans, vous y trouverez à chaque pas des apologues ingénieux, des anecdotes spirituelles, des légendes touchantes et toujours finement contées, car c'est un usage qui s'établit alors de rendre l'enseignement plus sensible, plus vivant par des exemples et par des « histoires. » Tous les vieux fabliaux, tous les vieux apologues que la tradition avait reçus de l'antiquité sont narrés chez nos prédicateurs avec un charme et un naturel qui rappellent Ésope et Phèdre, et font pressentir La Fontaine.

Il y a donc eu alors pour la chaire une phase vraiment brillante.

Elle commence vers le milieu du XII^e siècle avec Foulques de Neuilly, Jean de Nivelles et Maurice de Sully; elle jette son plus vif éclat au début du XIII^e, lorsque saint Dominique et saint François d'Assise, entraînant sur leurs traces une foule de néophytes, impriment à la prédication populaire un essor incroyable, et font naître sous leurs pas une pléiade d'orateurs sacrés. Par malheur, cette période de prospérité est courte. Le XIII^e siècle commence à peine la seconde moitié de sa carrière que déjà la décadence oratoire se fait sentir, et chaque jour les symptômes précurseurs s'accusent et s'aggravent. On s'était dégagé de cette rhétorique pompeuse, de cette forme enflée et emphatique qui avait été au début du XII^e siècle l'écueil de l'éloquence; mais on dépasse le but, et l'on verse maintenant du côté de la trivialité. En même temps l'abus de la méthode et de la classification, l'engouement toujours croissant pour la dialectique et pour la philosophie d'Aristote, font naître de nouveaux dangers. La subtilité, l'affectation, envahissent la chaire. Tandis que dans les sermons aux fidèles la familiarité tourne au trivial, dans les sermons aux clercs la science se change en obscurité. Ce n'est pas tout encore : les procédés mécaniques, « le métier, » suivant l'expression de M. Victor Le Clerc, succèdent peu à peu à l'inspiration. La fin du XIII^e siècle voit éclore une foule de manuels, de répertoires, de collections de thèmes et d'exemples, de *distinctions*, — c'est le nom usité alors, — destinés à être la providence de l'orateur paresseux ou embarrassé. Dès lors l'habitude se répand de puiser sans plus de souci dans ces magasins de chefs-d'œuvre tout faits. Préparer un sujet, composer un discours, ce n'est plus la peine; on se contente de coudre ensemble des fragmens pillés chez d'autres prédicateurs, ou bien l'on apprend tout simplement par cœur un recueil entier de ces sermons, et l'on se trouve prêt à tout événement. En toute circonstance, on a son discours sur la langue, il n'y a qu'à ouvrir la bouche, si bien que l'on dit couramment d'un prédicateur : Il prêche *abjiciamus*, il prêche *suspendium*, selon que la série qu'il débite à tout propos commence par *suspendium* ou par *abjiciamus*. L'éloquence de la chaire est rabaissée pour longtemps à une pure et simple routine.

Cette décadence de l'art oratoire n'est pas d'ailleurs, au XIII^e siècle, un phénomène isolé. La chaire subit une loi commune et suit la marche du siècle tout entier. Il est assez de mode, lorsqu'on consent à faire l'éloge du moyen âge, de le réduire exclusivement au XIII^e siècle. Le XIII^e siècle, voilà la lumière; les autres, ténèbres et barbarie! Pourtant à quelle époque la séve de l'humanité se fait-elle jour dans toute sa jeunesse et dans toute sa plénitude? Est-ce au XII^e ou au XIII^e siècle? Est-ce au XII^e ou au XIII^e siècle que res-

suscite l'étude de l'antiquité, que naît l'architecture gothique, que se relève la philosophie, que se créent nos grandes chansons de geste, que se forme l'épopée nationale, que se fonde la langue, que chantent les Arnaud de Marveil et les Bertrand de Born? Est-ce au XII^e ou au XIII^e siècle au contraire que la philosophie dégénère en subtilités et en niaiseries, que la langue perd sa pureté et son unité, que la veine épique se corrompt et se tarit, que les troubadours au midi, les trouvères au nord, cessent de faire entendre leurs accens? En réalité, c'est au XII^e siècle que le moyen âge sort alerte et vigoureux de ses langes; c'est à la fin du XIII^e siècle que son élan s'arrête, que sa force s'étiole, que sa jeunesse se paralyse, que ses destinées tournent court. Si l'on veut absolument appeler XIII^e siècle l'apogée du moyen âge, il faut de ce XIII^e siècle de convention retrancher presque toute une moitié du XIII^e siècle véritable, et y comprendre hardiment le XII^e presque tout entier.

En résumé, la chaire française a été pendant le moyen âge, au milieu d'une société agitée, turbulente, prompte à la violence et à l'usurpation, une des plus grandes forces de conservation sociale. En maintenant énergiquement, selon l'expression même de M. Lecoq de La Marche, les grands principes de la charité universelle et de l'égalité chrétienne, en prêchant à tout venant avec persévérance le respect du droit et l'amour de la justice, en combattant contre tous et partout les excès et les abus, elle sut adoucir les haines, rapprocher les distances sociales, amortir les iniquités. En se faisant l'écho de toutes les souffrances, l'organe de toutes les faiblesses, elle fut le plus puissant obstacle à la tyrannie et à l'oppression. On a quelquefois prétendu voir chez les troubadours, chez les faiseurs de sirventes et de satires, les représentans de ce que sont aujourd'hui la presse et l'opinion publique. Ce n'est pas aux troubadours, c'est aux prédicateurs qu'il faut faire honneur de ce rôle généreux. Les troubadours, dans leurs plus amères satires, dans leurs plus virulentes diatribes, ne faisaient guère que satisfaire leurs ressentimens personnels, ou servir les haines du seigneur qui les entretenait. Les sermonnaires parlent toujours au nom des grands principes de la morale et de la religion; c'est en vue du bien seul qu'ils châtient le mal partout où ils le trouvent, c'est dans le seul intérêt de la charité et de la vérité qu'ils prononcent des paroles de blâme et de colère. S'il est vrai que l'opinion publique ne soit autre chose que la voix impersonnelle du droit et de la justice, la chaire chrétienne a seule au moyen âge pleinement et noblement rempli le rôle de l'opinion publique.

EUGÈNE AUBRY-VITET.

LE

PALAIS DE JUSTICE

A PARIS

LA COUR D'ASSISES.

Toutes les résidences souveraines, même lorsqu'elles sont situées au sein des villes, sont désignées en France sous le nom de château ; seule, par suite d'une tradition que rien n'a pu affaiblir, la vieille demeure des capétiens s'appelle encore *le Palais*, et cependant la royauté depuis longtemps l'a cédé à sa sœur aînée, — la justice. Ce fut réellement le roi Robert qui le commença, et c'est dans une des salles du Palais que, dinant en public un jour de Pâques, il rendit la vue à un aveugle en lui jetant de l'eau sur le visage. Le luxe de l'ameublement ne devait pas être excessif, car les chambres de Philippe-Auguste étaient, en guise de sièges, garnies de bottes de paille. Saint Louis augmenta singulièrement le Palais ; la tour carrée qui fait le coin du quai de l'Horloge et la Sainte-Chapelle furent bâties par lui. La grand'salle date de Philippe le Bel, et fut élevée par les ordres d'Enguerrand de Marigny. C'est là que siégeaient les maîtres des requêtes et les notaires royaux ; là s'étalait la *table de marbre*, qui est intimement liée aux origines de notre théâtre, car elle servait de scène aux représentations des clercs de la basoche ; dans certaines occasions,

elle voyait s'asseoir la connétable, l'amirauté, les eaux et forêts de France, tribunaux spéciaux qui jusqu'en 1790 gardèrent collectivement le nom de table de marbre; contre les murailles se dressaient les statues des rois de France, et au plafond pendait une sorte de crocodile empaillé, dragon horrible tué jadis par Godefroid de Bouillon, disait la légende :

Illic sunt etiam monimenta insignia palmæ
Quam tulit ex victo Gothofredus fortior angue (1).

Le dernier roi qui habita la Cité fut Charles V; Charles VI alla cacher sa folie dans les jardins de l'hôtel Saint-Pol, et Charles VII en 1431 abandonna définitivement le Palais au parlement.

En 1618, un incendie resté célèbre dans notre histoire urbaine détruisit la grand'salle; le feu avait pris dans les combles, construits en charpente; tout fut brûlé. L'on vit disparaître ainsi un des lieux de réunion chers aux habitans de Paris, qui dans les heures de troubles, d'inquiétude, de disette, allaient là pour échanger leurs impressions et parfois concerter quelque mouvement séditieux. Pendant le siège soutenu contre Henri IV, « au Palais ne se trouvèrent plus, dit Pierre de l'Estoile, que ligueurs et fourbisseries de nouvelles. » L'incendie de la grand' salle fut promptement réparé; dès 1622, Jacques Desbrosses avait terminé la salle des Pas-Perdus. Les images royales qui l'ornaient ont disparu, et seule sur son piédestal, dans une pose à la fois emphatique et médiocre, on aperçoit la statue de Malesherbes, le défenseur de Louis XVI. Il y a eu là d'autres combats que ceux de la parole, d'autres luttes que celles de l'éloquence. Sous la fronde, le coadjuteur de Retz et le prince de Condé y tirèrent l'épée avec trois ou quatre mille de leurs partisans, et le 3 août 1663 les clercs et les laquais s'y livrèrent une bataille en règle. De telles aventures n'arrêtaient point la bonne compagnie, qui fréquentait le Palais avec assiduité, non point pour suivre les procès, solliciter les juges, entendre les avocats du roi, comme on pourrait le croire, mais pour se promener, se divertir et faire des emplettes. Le lieu était tellement à la mode, qu'il servit de prétexte à une comédie : qui ne se souvient de *la Galerie du Palais* de Corneille? Dans la galerie où s'ouvre la voûte qui conduit au parquet du procureur-général et dans le grand vestibule s'allongeaient une série d'échoppes. Les marchands de dentelles, d'étoffes, de parfums, établis dans les entre-deux des piliers, dans les fausses portes, dans les renfoncemens réguliers de la muraille, appelaient les chalands et mêlaient leurs cris à la rumeur de la

(1) *Éloge descriptif de la ville de Paris*, en 1451, par Antoine Astesan.

foule. La baraque de Barbin devait se trouver à l'endroit même où les costumiers sont installés, c'est du moins Boileau qui le dit :

Par les détours étroits d'une barrière oblique,
Ils gagnent les degrés et le perron antique
Où sans cesse étalant bons et mauvais écrits,
Barbin vend aux passans des auteurs à tous prix.

De tout cela, il ne reste plus trace. A voir cette large galerie sonore, cette immense salle des Pas-Perdus, coupée aujourd'hui par des refends de planches placardées d'affiches, ce vestibule un peu froid où passent les avocats faisant voltiger la toge noire, les avoués embarrassés de paperasses, des gardiens à épaulettes rouges, et quelques gendarmes désœuvrés debout devant des entrées interdites, qui n'affirmerait que les fameuses boutiques du Palais ont été enlevées il y a bien longtemps? Oublieux que nous sommes! en 1840, on y vendait encore des pantoufles, des joujoux et des livres; elles n'ont été supprimées que vers 1842, lorsque l'on a exproprié les maisons qui s'élevaient dans la cour de la Sainte-Chapelle, maisons occupées en partie par des orfèvres, et qui ont été jetées bas pour faire place aux chambres du tribunal correctionnel.

Le Palais était devenu absolument impropre à l'administration de la justice, et depuis quelques années on l'agrandit, on le modifie de façon à le mettre autant que possible en rapport de dimensions et de distribution avec les nombreux services auxquels il doit suffire. Lorsque les constructions, bien lentes à s'achever, seront enfin terminées, ce quartier de Paris aura un aspect qui ne fera pas regretter ce qu'on y voit aujourd'hui. La place Dauphine sera un *square*, les bâtimens vermoulus de la préfecture de police auront été emportés dans les tombereaux des gravatiers, et une façade monumentale s'ouvrira sur la rue de Harlay élargie. Elle existe déjà, cette façade, mais les perrons, à peine indiqués, ressemblent à de gros moignons de pierre; elle est presque entièrement dissimulée derrière les cahutes de planches et de torchis où la police loge provisoirement ses employés. Elle a une grandeur sévère bien appropriée à l'idée de la justice, et elle est du reste mieux conçue que la plupart des architectures dont il est de mode de nous encombrer aujourd'hui. Le monument sera de proportions très vastes, car il doit contenir non-seulement le Palais, mais aussi la préfecture de police et la Conciergerie. Malgré ses larges dimensions, ne sera-t-il pas promptement trop étroit pour abriter de si multiples services? On peut le craindre et regretter que le Palais, prenant jour directement sur le quai des Orfèvres, n'ait point poussé ses constructions et sa façade occidentale jusqu'à la place Dauphine.

Du vieil édifice où logèrent les rois de France il ne reste que peu de vestiges apparens, les trois tours de la Conciergerie, la tour carrée du coin, où pour la première fois, en 1370, on vit fonctionner la grosse horloge de Henri de Vic. Cette tour servait de beffroi, et la cloche qu'elle renfermait mêla sa voix au tocsin de Saint-Germain-l'Auxerrois pendant la nuit du 24 août 1572; ce souvenir était resté très présent dans la mémoire du peuple de Paris, et dès les premiers jours de la révolution la cloche fut brisée. On croit assez généralement que Montgommery fut enfermé dans la *Tour du Coin*, c'est une erreur; c'était le donjon, détruit en 1778 et situé à peu près à l'endroit où s'élève la nouvelle cour d'assises, qui lui servit de prison, et après lui à Ravallac et à Damiens. La vraie relique de ces temps passés est une vaste salle qui, selon une tradition à laquelle il ne faudrait peut-être pas croire aveuglément, fut la chambre à coucher du roi saint Louis. Jusqu'à Louis XII, elle a servi de salle de cérémonie dans les circonstances solennelles; plus tard, devenue la grand'chambre du parlement, elle vit les lits de justice et les rois siégeant « sur les lis. » La fronde en sortit en 1648 à la suite des assemblées du parlement, de la cour des comptes et de la cour des aides; c'est là que Louis XIV, tout botté et fouet en main, inaugura ce glorieux règne qui devait finir par tant de misères; ce fut là que la justice, supérieure à la royauté, se rappelant qu'on avait annulé le testament de Louis XIII, brisa celui de Louis XIV, à la grande joie de Saint-Simon, qui raconte si naïvement les expansions de son orgueil comique à la vue des robins inclinés devant lui. Il devait y avoir là bien autre chose que des luttes puérides de prérogatives ridicules, car le 2 avril 1793 on y installa le tribunal révolutionnaire (1). Aujourd'hui la cour de cassation y siège au civil, et, comme un cénacle de sages revenus des choses de ce monde, discute la valeur des axiomes juridiques.

I.

Si le temple a été modifié, que dire de la déesse elle-même? Elle s'est rajeunie en vieillissant; au fur et à mesure qu'elle a pris des années, elle s'est débarrassée de l'attirail à la fois grotesque et terrible dont le moyen âge l'avait affublée. Elle ne ressemble plus, grâce à Dieu, à cette furie implacable devant laquelle nos pères ont tremblé. Au lieu de considérer l'accusé comme une chair à tortures

(1) Ce n'est pas là, comme on le croit généralement, que Danton fut jugé. La salle d'où il faisait entendre sa forte voix aux groupes réunis sur le quai était située au-dessus de la Conciergerie, et vint d'être détruite pour faire place à de nouvelles constructions.

et à billots, elle voit en lui un homme, elle l'entoure de garanties qui lui permettent, par un débat public et contradictoire, de prouver son innocence ou d'être accablé par les preuves discutées de sa culpabilité. Ce grand travail de civilisation ne s'est point fait en un jour; il a fallu pour l'accomplir bien des années, bien des controverses entreprises par des intelligences supérieures, il a fallu surtout la révolution française, qui, dans son ardeur pour l'équité et pour le droit, a jeté bas l'échafaudage sanglant de nos vieilles coutumes judiciaires: elle y a substitué ces prescriptions préservatrices, ces lois longuement élaborées qui font de nos codes français un ensemble qu'on perfectionnera encore sans aucun doute, mais auquel les nations européennes n'ont rien d'aussi complet à opposer. A regarder de près comment la justice était administrée jadis en France, on serait tenté de croire que les juges, résolus à condamner toujours et quand même, mais voulant néanmoins mettre leur conscience à l'abri, cherchaient de toute manière à provoquer les aveux des accusés. De là ce luxe effroyable de tortures que, par une sorte d'euphémisme qui révèle le but poursuivi, on appelait *la question*. Ce n'est pas le lieu de décrire ces supplices savans qui tenaient aux coutumes des diverses provinces, jalouses de les conserver et de les appliquer exclusivement; l'eau, l'estrapade, les brodequins, les chevalets, le tour, les mèches, les œufs brûlans glissés sous les aiselles, sont connus, et jadis ne révoltaient personne; cela faisait partie de la justice et de son appareil. Les hommes les plus intègres, les meilleurs, les plus sages, ordonnaient la torture sans même penser qu'ils commettaient un crime; il n'y avait pas que le Dandin des *Pluideurs* qui pût dire :

Bath! cela fait toujours passer une heure ou deux!

Nul n'y échappait dans les causes criminelles, ni les innocens, ni les coupables. On pourrait croire qu'il suffisait à un accusé de faire des aveux pour être exempté de ces « préliminaires; » on se tromperait. Il y avait deux sortes de questions parfaitement distinctes et que l'on a souvent confondues. La première, la question préparatoire, était infligée à tout accusé, afin d'obtenir de lui les détails du crime qui lui était reproché; la seconde, la question préalable, était indistinctement appliquée à tous les condamnés à mort, afin de les forcer à nommer leurs complices: supplice non-seulement barbare, mais inutile, ainsi qu'on l'a si souvent constaté, car presque tous les aveux de complicité ont été murmurés au pied même de l'échafaud, du gibet ou du bûcher, sous l'influence amollissante du prêtre, loin des salles de torture, et lorsque le souvenir de

celle-ci était affaibli dans l'âme du malheureux qui allait mourir. Cependant, par suite d'une contradiction qu'il est bien difficile d'expliquer et contre laquelle Lamoignon s'élevait déjà vainement de son temps, l'accusé, malgré les tortures inévitables qui l'attendaient, était tenu de prêter serment de dire la vérité; cet usage impie par lequel on forçait un homme à déposer contre lui-même ou à devenir parjure fut maintenu jusqu'à la révolution; l'assemblée nationale l'abolit. Par décret du 8 octobre 1789, elle détruisit aussi la question préalable, que Louis XVI avait déjà provisoirement supprimée par sa déclaration du 1^{er} mai 1788. Quant à la question préparatoire, elle n'existait plus depuis le 24 août 1780. L'accusé, pris entre son serment et la question comme dans un étau d'où il ne pouvait échapper, avait-il, sinon le droit, du moins la possibilité de se défendre, d'appeler près de lui un conseil et de réfuter les argumens dirigés contre lui? Nullement. Richelieu, par une seule phrase, a pénétré d'un jour singulièrement douloureux la justice de son époque. « L'éclaircissement de l'accusation par témoins et par pièces irréprochables doit être communément préalable à toute chose, écrit-il; mais il y a telle accusation où il faut commencer par l'exécution. » De pareils principes, lorsqu'ils sont appliqués, conduisent purement et simplement à l'assassinat. Dans l'affaire du comte de Bonnesson, huguenot normand qui fut décapité à la croix du Trahoir (1) le 13 décembre 1659, « l'accusé porta les prétentions pendant son procès, disent les correspondances officielles du temps, jusqu'à demander un avocat. » L'accusé était définitivement jugé sur pièces, à huis clos; il ne comparait devant ses juges que pour être interrogé, et c'est alors qu'il était placé sur la sellette, petit siège extrêmement bas, sans dossier, et qui lui mettait « les genoux dans le menton. » Les motifs que l'on invoquait pour refuser à tout individu compromis dans une affaire capitale le droit de se faire assister d'un avocat reposaient sur une argutie au moins étrange. « Comme il ne s'agit ordinairement dans les procès criminels que de faits que personne ne connaît mieux que l'accusé, le conseil qui lui serait donné ne pourrait servir qu'à lui suggérer des moyens propres à atténuer la vérité de ces mêmes faits et à éloigner la punition du crime (2). » Non-seulement la justice semblait n'avoir nul souci de l'accusé, mais il arrivait que ces formes étaient jugées trop lentes, ou qu'elles paraissaient trop indulgentes encore; il n'est pas sans exemple que

(1) La croix du Trahoir était située au point de jonction de la rue de l'Arbre-Sec et de la rue Saint-Honoré : une fontaine en a pris la place aujourd'hui.

(2) Cf. Pothier, cité dans *des Tribunaux et de la Procédure au grand criminel au dix-huitième siècle*, etc., par M. Ch. Berriat Saint-Prix, conseiller à la cour impériale.

le roi, évoquant une affaire près de lui, l'ait résolue seul, par sa propre volonté. Dans son intéressant ouvrage, M. Berriat Saint-Prix cite plusieurs ordonnances royales, retrouvées par lui aux archives de l'empire, en vertu desquelles le roi commandait de « pendre et étrangler » certains criminels, comme on fait abattre un cheval vicieux ou un chien enragé.

Les peines infligées correspondaient à cette absence de formes les plus élémentaires; elles étaient naïvement violentes, sans proportion avec les fautes, enlaidies par des raffinemens de cruauté auxquels on serait tenté de ne pas croire, si les preuves palpables n'étaient là. La volonté de mettre l'expiation en rapport avec le crime ne dominait pas seule les esprits de ce temps; il s'y mêlait je ne sais quelle étrange intention d'épuration morale par la souffrance et d'idéal divin qui fit mettre en œuvre les tortures que les prêtres détaillaient lorsqu'ils parlaient de l'enfer. Aussi dans tous ces supplices le feu, comme épreuve ou comme instrument définitif de la mort, joue le principal rôle; il anticipe sur la condamnation éternelle et la commence dans cette vie même. L'homme, dans sa folie orgueilleuse et impitoyable, se substitue à Dieu, et croit se grandir parce qu'il participe à l'œuvre du souverain juge. A y bien regarder, on voit que c'est le culte sans pardon des Juifs, la tradition du Moloch hébreu, qui, maintenus dans la religion, se sont glissés dans la justice. Pendant bien des années, sous les rois les plus différens, au milieu des circonstances les plus diverses, l'usage, — ce grand mot qui a servi d'excuse à tant de sottises barbares, — persiste. La justice ne veut point amender et ne sait que punir; les lois civiles, les lois criminelles, les lois religieuses, semblent aboutir toutes à la peine sans rémission, à celle qu'on nomme par excellence l'acte suprême de la justice. Cette tradition sans merci pèse sur la France du moyen âge et de la renaissance; Richelieu, Mazarin, Louis XIV, l'acceptent sans hésiter; le xviii^e siècle, malgré les encyclopédistes, ne peut la briser; la révolution la reçoit tout entière, recule d'épouvante en l'étudiant, mais se laisse dominer par elle, et lègue à l'histoire le souvenir de la terreur.

Des femmes étaient enterrées vives pour des crimes qui aujourd'hui mériteraient au plus quelques mois de prison; tout individu qui faisait « plaies de loy ou plaies de banlieue, » blessures saignantes et ouvertes, était puni de mort; les dénonciateurs calomnieux étaient brûlés; un homme enlève une fille, il a les oreilles coupées et est frappé de bannissement; un autre enlève une femme mariée, il est traîné sur la claie et ensuite décapité. Dans le cas de récidive, la répression devient de la folie. Pierre Châtel et Denize Hazard, père et mère de Jean Châtel, sont forcés d'assister à la

mort de leur fils; les parens de Ravaillac, plus tard ceux de Damiens, sont chassés de France, et doivent être pendus et étranglés, s'ils y rentrent. Il est difficile de lire jusqu'au bout le récit du supplice de Damiens et de ne pas jeter le livre de dégoût et d'horreur. Les lois les plus insensées ont traversé des siècles sans être modifiées, et sont venues mourir à l'assemblée nationale. Henri II, par un édit de février 1556, ordonne que toute fille enceinte aille faire sa déclaration devant le juge sous peine d'être punie de mort, si son enfant vient à mourir; cette loi odieuse fut en vigueur jusqu'en 1789. Quant aux gens de lettres et aux imprimeurs, qu'on n'a dans aucun temps traités avec une douceur exemplaire, ils étaient pour libelle diffamatoire condamnés au fouet et à mort, s'ils recommençaient. François I^{er}, « le père des lettres, » promulgua, le 15 janvier 1534, un édit qui défend « sous peine de la hart que nul n'eust dès lors en avant à imprimer ou faire imprimer aucuns livres en ce royaume. » Cela n'est que cruel et coupable; mais voici qui est grotesque : les cadavres des suicidés ou des criminels morts pendant l'instruction étaient jugés, condamnés, exécutés. Il y en eut qu'on sala, qu'on empailla pour les mettre à l'abri d'une décomposition menaçante, et qu'on fit comparaître. Tous les supplices étaient précédés de l'amende honorable; le condamné à genoux, pieds nus, corde au cou, tenant en main une torche de cire d'un poids déterminé par le jugement, demandait devant une église désignée pardon de ses crimes à Dieu, cérémonie à la fois humiliante et terrible qui était une aggravation de la peine. Le dernier malheureux qui fit amende honorable fut Mahi de Favras, le fameux complice de Monsieur, le 19 février 1790. Une telle brutalité dans la répression indignait-elle les hommes d'intelligence? Tant s'en faut! Collé raconte dans ses *Mémoires* qu'il a vu une entremetteuse promenée dans les rues de Paris, fouettée et marquée, et il s'étonne qu'elle n'ait point été condamnée à mort.

Si telle était la justice du parlement et du roi, on peut imaginer ce que valaient ces justices seigneuriales, prévôtales, ecclésiastiques, qui pendant tant d'années s'exercèrent sans contrôle, comme un droit supérieur transmis par la naissance, la charge exercée ou la tradition. Ce fut Louis XIV qui hardiment poussa du pied toutes les petites potences qui se dressaient autour de celle de la royauté; il ne voulut plus à Paris qu'une seule loi, la sienne, et, sans le prévoir, obéissant à un idéal de grandeur monarchique, il rendit plus faciles les réformes qui devaient atteindre la justice française et en préparer l'unité(1). — Lorsque l'édit de 1674 supprima d'un seul

(1) Nul doute que Louis XIV n'eût voulu agir ainsi pour toute la France; mais, pen-

coup toutes les justices de Paris, il existait dans la capitale trente juridictions différentes : huit d'essence royale, telles que le parlement, le Châtelet, la cour des aides, la connétablie, six particulières, dont les deux principales étaient celles du prévôt des marchands et du grand-maître de l'artillerie, seize féodales, représentées par l'archevêque de Paris au For-l'Évêque, par l'officialité à l'archevêché, le chapitre Notre-Dame, trois autres chapitres et onze abbayes ou prieurés. Les justices féodales furent réunies à la juridiction du Châtelet; mais il fallut composer avec l'archevêque de Paris, le prieur de Saint-Martin des Champs et l'abbé de Saint-Germain des Prés. Ces justices s'étendaient sur des quartiers sévèrement limités qui relevaient des établissemens religieux ou des institutions civiles : ainsi l'archevêque de Paris avait la juridiction sur 164 rues; l'abbé de Saint-Germain des Prés jugeait une trentaine de rues et le faubourg Saint-Germain, l'abbé de Saint-Victor 25 rues et le faubourg Saint-Victor, l'abbé de Sainte-Genève 54 rues et le faubourg Saint-Marceau; le prévôt des marchands avait 50 rues voisines de l'Hôtel de Ville. A parler le langage usité aujourd'hui en pareilles matières, on peut dire qu'à l'époque où Louis XIV réforma les tribunaux, la ville était divisée en trente ressorts.

Au moment de la révolution, les causes criminelles étaient jugées, — sauf les cas particuliers qui appartenaient à des tribunaux d'exception, — par le parlement et par *la Tournelle*, chambre considérée comme tribunal ordinaire, et ainsi nommée parce que les conseillers au parlement y faisaient le service à tour de rôle. Les affaires correctionnelles étaient confiées au Châtelet et jugées sous la présidence du prévôt de Paris. C'est là qu'on expédiait, comme aujourd'hui dans la sixième et la septième chambre, les menus délits commis par le peuple parisien, escroqueries, mendicité, vagabondage, injures. Les salles du Châtelet ne chômaient guère, pas plus que notre police correctionnelle. Nous avons pu voir chez M. Ch. Desmaze, conseiller à la cour impériale, un très curieux tableau du temps de Louis XV représentant une audience au Châtelet. Sous un dais, qui est un attribut royal, le prévôt siège en robe noire, en rabat blanc, en longue perruque poudrée. Le banc sur lequel il est assis, le dais qui l'abrite, sont en étoffe bleue à fleurs de lis d'or. Un christ est placé au-dessus du principal personnage, avec lequel un

dant la guerre qui précéda la paix de Riswick, il avait vendu les justices de la plupart de ses domaines. Dès lors il ne pouvait les supprimer, à moins qu'elles ne fussent rachetées, et le maintien de ces justices royales aliénées entraînait celui des justices seigneuriales, féodales, ecclésiastiques et prévôtales, qui, couvrant le royaume, y commettaient des abus sans nombre et sans nom.

magistrat, qui n'est autre que son lieutenant, semble se consulter. A la gauche se tiennent quelques seigneurs, occupant des places privilégiées, et qui sans doute sont venus voir comment on administre la justice au bon peuple de Paris. A droite, le procureur du roi parle et requiert l'application de quelque caduque ordonnance. C'est là le fond du tableau, le tribunal proprement dit, qui est élevé sur une estrade de quelques marches. Plus bas, de plain-pied avec la foule des assistans, s'étend une large table sur laquelle deux greffiers écrivent. Là, séparés du public par une barrière à hauteur d'appui, s'entassent les prévenus gardés par quelques soldats de la maréchaussée : ce sont des filles, des cagoux, des riffodés, des mendiants, de faux pèlerins portant la coquille à l'épaule, de petits laquais à mine de chafouin, des béquillards vêtus de guenilles, tourbe ramassée la nuit dans les cabarets, dans les mauvais lieux, et fort semblable, sauf la différence des costumes, à ce que nous pourrions voir encore aujourd'hui. Tous les inculpés sont mêlés, et il n'y a point apparence d'avocat. L'audience est publique; dans le groupe qui représente les curieux et qui est au premier plan, on remarque quelques commères, des oisifs, des domestiques et même un nègre. Près du procureur du roi, l'huissier à verge est debout, il touche de sa baguette noire, pour constater la prise de possession, une fille qui, venant d'être condamnée, s'engage dans un couloir conduisant à la prison, dont la porte est surmontée des attributs ordinaires de la justice, la main, le glaive et les balances. Rien n'est plus intéressant que ce tableau, qui, permettant de saisir sur le vif une de ces audiences populaires dirigées au Châtelet par le prévôt de Paris, nous rend contemporains de faits indécis que l'histoire a consignés sans prendre la peine de les décrire.

Dès le commencement de la révolution, les membres de l'assemblée constituante, qui pour la plupart savaient par expérience combien la justice était incomplète en France, renversèrent le vieil édifice et résolurent de le reconstruire. Jusqu'à cette époque, on ne s'était occupé que des juges, de leurs prérogatives et de leurs privilèges. On prit à tâche alors de protéger l'accusé, qui, enfin jugé publiquement, put faire comparaître des témoins à l'audience et être assisté par un avocat; mais l'innovation la plus grave, celle qui devait donner à la justice un caractère social qu'elle n'avait point encore connu, ce fut l'institution du jury, que les législateurs empruntèrent aux coutumes anglo-saxonnes. Dupont, ancien conseiller au parlement et membre de l'assemblée nationale, fut le vrai réformateur de la justice; à force de bon sens et de logique, il fit admettre en principe la création du jury, si contraire à nos traditions et à nos

usages (1). Émise le 29 mars 1790, la proposition, après avoir été l'objet de discussions approfondies, fut adoptée et convertie en loi dans les séances des 16 et 29 septembre 1791; une ordonnance royale la promulgua le 15 janvier 1792, et un décret du 9 février de la même année la rendit immédiatement obligatoire pour Paris. Depuis, la législation a singulièrement varié sur les questions de majorité et de division des voix. La matière est actuellement réglée par la loi du 9 juin 1853, qui n'exige que la simple majorité pour donner toute valeur à une déclaration. En reconnaissant au jury le pouvoir d'accorder aux accusés ce qu'on appelle le « bépéfice des circonstances atténuantes, » la loi très humaine et très juste du 28 avril 1832 lui a confié de fait le droit d'appliquer la justice, car, s'il ne prononce pas lui-même la peine, il en détermine la portée par son verdict. Le principe en lui-même est excellent. La société lésée délègue par le sort quelques-uns de ses membres qui doivent apprécier le préjudice causé, peser les motifs, examiner les circonstances et, dans le for intime d'une âme livrée à elle-même, prononcer sur le sort de l'accusé. C'est là une admirable institution, et quoiqu'elle n'ait encore été appelée à fonctionner que dans les causes criminelles, elle a déjà rendu d'inappréciables services à la justice, pour qui elle est à la fois un frein et une garantie. Avec ce système, c'est la société elle-même qui devient responsable des actes de la justice, puisque celle-ci est forcée de mesurer le châtement d'après la conviction exprimée par la conscience publique.

La justice, dont les œuvres sont si multiples, si compliquées, si importantes, n'a pas rencontré d'emblée et sans tâtonnemens son organisation complète. On a fait bien des essais pendant la révolution et le consulat. On multiplia les tribunaux, on tenta de remplacer les magistrats par de simples juges de paix; mais on ne put arriver à rien de satisfaisant. Telle qu'elle est réglée aujourd'hui, la justice est une création de l'empire, et jusqu'à présent elle paraît suffire à tous les besoins. La France est divisée en vingt-huit cours impériales qui ont une cour d'assises dans chaque département, de plus il existe un tribunal de première instance par arrondissement et une justice de paix par canton. La cour impériale a été substituée aux parlemens et à la Tournelle, le tribunal de première instance a pris la place du Châtelet; celui-ci prononce en premier ressort et dans les cas correctionnels, celle-là juge au criminel, en appel et en dernier ressort. Au-dessus du tribunal et de

(1) Dans le principe, l'ensemble des *jurés* composait le *juré*, locution vicieuse qui entraînait à bien des confusions. Par un esprit étroit de patriotisme, on repoussait le mot anglais et l'on proposait *jurande*. Le bon sens populaire a dédaigné ces arguties, et *jury* a enfin prévalu.

la cour impériale plane la cour de cassation, créée par une loi du 4^{er} décembre 1790. C'est là que siègent les magistrats vieillis dans la pratique des affaires et l'étude du droit. Ils ne s'inquiètent ni du crime commis, ni de la personne des condamnés. Ils ne prononcent que sur des abstractions. Ils ont à décider si toutes les formes ont été observées, si la loi n'a pas été violée, si l'application qu'on en a faite est précisément celle qui convient à l'espèce, si nulle interprétation n'a été détournée du sens précis qui lui a été attribué. Là le droit est dégagé du fait à ce point que, dans le pourvoi plaidé au nom de M^{me} Lafarge et dans l'explication des dix-sept moyens de cassation invoqués, le nom de la condamnée ne fut même pas prononcé.

La magistrature française se divise en deux catégories parfaitement distinctes; l'une est dite *magistrature debout*, ses membres sont amovibles et peuvent être destitués. Ils correspondent à ce qu'on nommait jadis « les gens du roi, » car ils servaient d'intermédiaires entre le souverain et le parlement. Ils émirent parfois la prétention de rester assis pendant qu'ils parlaient, il y eut même conflit à cet égard le 21 mai 1597; mais les chambres assemblées décidèrent que les gens du roi ne pourraient, en audience, prendre la parole que debout. Cet usage ne s'est point éteint, et le nom est resté. Ils composent ce qu'on appelle le ministère public ou le parquet, autre surnom qui vient de ce que la place réservée aux gens du roi dans la grand'chambre était entourée de barrières de bois, et formait ainsi un « petit parc en menuiserie. » Ce sont eux qui réclament, au nom du souverain, l'application des lois, et requièrent les peines contre les accusés. Le parquet des cours impériales est dirigé par un procureur-général, personnage fort important et dont les fonctions touchent de près à la politique. Le parquet est indivisible, et, pour le prouver, dans les audiences solennelles, tous les membres du ministère public se lèvent en même temps que leur chef, le procureur-général. Au-dessous de lui et comme collaborateurs, il y a les avocats-généraux, qui portent la parole dans les diverses chambres de la cour, et les substituts, qui s'occupent plus spécialement de l'administration intérieure de la justice. Près de chaque tribunal de première instance de son ressort, il est représenté par un procureur impérial qui lui-même est aidé par des substituts. La magistrature debout de la cour impériale de Paris, qui étend son action sur sept départemens, obéit à un procureur-général accosté d'un premier avocat-général, de six avocats-généraux et de onze substituts. Le parquet du tribunal de première instance relève d'un procureur impérial qui a vingt-deux substituts sous ses ordres. Le procureur-général et le procureur impérial ne por-

tent ordinairement la parole, chacun en ce qui les concerne, que dans les affaires d'une gravité exceptionnelle.

Les magistrats chargés d'appliquer la loi représentent *la magistrature assise*, parce que les membres qui la composent ont le privilège, emprunté aux anciens conseillers du parlement, de rester assis lorsqu'ils parlent. Ils sont inamovibles, et le chef de l'état lui-même n'a pas le pouvoir de les destituer, à moins qu'on n'ait obtenu contre eux un jugement pour cause de forfaiture. Ce n'est pas d'hier que date cette inamovibilité: on la retrouve énoncée tout au long dans une ordonnance de Louis XI en date du 21 octobre 1467. Compromise un instant pendant la révolution, elle fut rétablie dans la constitution de l'an VIII, et elle a traversé nos commotions sans être sérieusement ébranlée (1). Tout exceptionnelle que soit une telle mesure, elle paraît indiscutable à ceux qui ont quelque peu approfondi la question, car seule elle garantit l'intégrité du magistrat, puisqu'elle le soustrait aux influences qui sans cela pourraient décider de son sort. Le jour où le juge serait menacé dans sa position, où il ne se sentirait pas maître absolu de sa destinée, la justice recevrait une blessure mortelle, et, d'abstraite qu'elle est, elle deviendrait tellement relative qu'elle n'inspirerait plus ni confiance, ni sécurité. On dit d'un magistrat qu'il *s'est assis* lorsque, quittant le parquet, il a été appelé à siéger au tribunal ou à la cour comme juge ou comme conseiller. La magistrature française est justement célèbre par sa probité; il ne vient à personne l'idée qu'une somme, quelque considérable qu'elle soit, puisse la faire dévier du droit chemin. Si Ronsard vivait de nos jours et s'il refaisait son hymne sur l'or, il n'écrirait plus ces deux vers qu'Estienne Pasquier admirait tant :

Et mesme la Justice à l'œil si refrongné
Non plus que Jupiter ne l'a pas desdaigné.

Presque tous ceux qui remplissent parmi nous la plus haute mission sociale qu'il soit donné à un homme d'accomplir ici-bas sont pauvres. Ils vivent dans une sorte de médiocrité qui jure avec la grandeur de leur rôle et qui ne les rend que plus honorables. Lorsqu'ils ont franchi tous les degrés hiérarchiques de la magistrature debout et de la magistrature assise, lorsqu'après une longue carrière et parvenus à siéger à la cour de cassation, ils atteignent la

(1) De tous les gouvernemens qui se sont succédé en France, la restauration est celui qui respecta le moins le salutaire principe de l'inamovibilité. A la fin de 1815 et au commencement de 1816, plus de 300 conseillers de cours royales furent brutalement destitués, parce qu'ils étaient soupçonnés de bonapartisme.

limite d'âge, fixée dans ce cas à soixante-quinze ans, lorsqu'ayant ainsi consacré cinquante années de leur existence à prononcer sur des différends où des fortunes immenses étaient en jeu ils prennent enfin leur retraite et rentrent dans la vie privée, ils se retirent avec une pension de 6,000 francs, pension à peine suffisante pour subvenir aux besoins de la vieillesse, souvent alourdie par des infirmités.

II.

Tout individu inculpé de crime ou de délit et détenu au *dépôt* de la préfecture de police est conduit dans les vingt-quatre heures qui suivent son arrestation au *petit parquet*, pour y être interrogé par un des deux substituts du procureur impérial qui y sont quotidiennement de service, et au besoin par un juge d'instruction, si la cause offre quelque obscurité. Le petit parquet est situé dans un renfoncement, tout à côté de la Sainte-Chapelle, qui projette une ombre froide sur tout ce qui l'environne. Les chambres fort étroites et très mal éclairées où se tiennent les magistrats de la première information ressemblent à des caves. C'est la misère humide et glaciale. Le papier, un horrible papier de tenture à raies verdâtres, moisi, piqué par les efflorescences de salpêtre, se détache des murailles toujours mouillées. On y grelotte en plein été, et il faut un certain courage, à ne rien dire de plus, pour loger là des hommes chargés de rendre la justice; des inspecteurs de prisons trouveraient certainement ces lieux trop malsains, et ne permettraient pas qu'on y enfermât des condamnés. Un couloir tellement sombre que le gaz n'y est jamais éteint contient les détenus qu'on doit interroger et les gardes de Paris qui les accompagnent. C'est entre le *dépôt* et le *petit parquet* une navette incessante; de l'un à l'autre conduit un corridor où les dalles sont usées par le va-et-vient perpétuel; un poste de vingt hommes commandés par un brigadier fait ce service, qui, sans être fatigant, ne laisse cependant pas une minute de repos. Au fur et à mesure que les inculpés arrivent, ils sont introduits, chacun d'eux escorté par un gendarme, auprès du substitut. Celui-ci, ayant devant lui une vaste table couverte de dossiers et où un greffier a pris place, les interroge. Les pièces envoyées par la préfecture, les procès-verbaux des commissaires de police, le relevé des sommiers judiciaires, ont appris déjà au magistrat à qui il a affaire. Il connaît non-seulement l'état-civil de l'individu, mais ses antécédens et le fait qui lui est reproché.

Le pouvoir confié aux magistrats du petit parquet est considérable, il a même un côté discrétionnaire dont on pourrait facile-

ment abuser, s'il n'était exercé par des hommes pour qui les prescriptions du code d'instruction criminelle sont une inexorable loi. L'interrogatoire est rapidement mené, car la foule attend à la porte, et les heures passent vite. Sauf un inculpé intéressant qui de loin en loin apparaît devant le substitut, ce qu'on voit là est le ramassis de toutes les misères et de tous les vices : vagabonds, mendiants, escrocs, tapageurs, filles à demi folles, fâcheux garnemens de toute espèce et de toute venue, insoumis de toute origine. C'est l'inverse du tonneau des Danaïdes ; on a beau les jeter à la police correctionnelle et dans les prisons, on en retrouve toujours autant, sinon plus. Cette mauvaise herbe pousse sur le pavé de Paris comme l'ivraie dans les champs abandonnés. Un juge qui a habité l'Algérie me disait : « Ce sont des sauterelles, ils gâtent tout et ne servent à rien. » Il y en a de fort jeunes encore qui déjà ont une telle habitude du petit parquet qu'ils y arrivent comme chez eux ; ils entrent, s'assoient, regardent autour d'eux pour voir si rien n'est changé depuis leur dernière comparution, répondent sans qu'il soit besoin de les interroger, signent le procès-verbal, et s'en vont en disant : Au revoir ! — Du reste, les questions et les réponses varient peu. — Pourquoi couchez-vous dehors ? — Je n'ai pas d'ouvrage. — Pourquoi avez-vous frappé les agens ? — Je ne sais pas, j'étais ivre. — Pourquoi vous êtes-vous enfui de chez le marchand de vin sans payer ? — Je ne sais pas, pour rire. — Et ainsi depuis le matin jusqu'au soir. Parfois on se trouve en présence d'une vieille femme que l'alcool, la misère et le reste ont abrutié. Il n'y a pas à craindre que celle-là réponde : Je ne sais pas ; au contraire, elle sait tout, ce qu'on lui demande et ce qu'on ne lui demande pas. C'est une écluse dont on a levé les vanes ; le flux de paroles coule d'une façon monotone et régulière. Elle n'écoute pas ce qu'on lui dit et croit répondre parce qu'elle parle. Rien ne l'arrête, ni les observations ni les menaces. Au bout d'une demi-heure de ce verbiage, on la renvoie au dépôt, et elle s'éloigne, grognant, grondant, parlant toujours et se plaignant qu'on n'ait pas voulu entendre ses explications.

Lorsque le délit reproché est insignifiant, l'inculpé est immédiatement mis en liberté avec quelques bons conseils, dont le plus souvent il ne tiendra compte. Si au contraire le délit est grave, formel, s'il tombe sous l'application de l'un des articles du code, s'il est avoué par l'individu qui l'a commis, ce dernier est traduit sans délai en police correctionnelle. La loi du 20 mai 1863 impose aux magistrats l'obligation de faire passer tout de suite en jugement les personnes arrêtées en flagrant délit ; or, que le flagrant délit soit révélé par des témoins ou reconnu par le coupable, il n'en est pas

moins constaté, et dès lors il donne à l'inculpé les bénéfices de la loi. Ainsi un vagabond arrêté le 31 mai à huit heures du soir, interrogé le 1^{er} juin au petit parquet, a été jugé le 2 à la septième chambre. — Un vol simple a été commis le 27 mai, il a été déclaré le 28; le 29, on a arrêté le coupable, qui, livré le 31 au petit parquet, y a comparu le 1^{er} juin pour être envoyé le 2 en police correctionnelle. Il est difficile d'aller plus vite. L'intention de cette loi est extrêmement libérale, car elle a pour but d'éviter à de pauvres diables souvent aux trois quarts innocens les lenteurs parfois cruelles, toujours préjudiciables, d'une information étendue qui, en cas d'aveu, aurait dû être supprimée depuis longtemps; elle abrège la captivité préventive, qui est une peine réelle; enfin elle désencombre les prisons et active l'œuvre de la justice. Elle a cependant un côté défectueux : car, ne tenant compte que de l'inculpé et nullement des nécessités de la justice, elle expose celle-ci à commettre des erreurs en lui laissant à peine, comme on dit, le temps de se reconnaître. La préfecture de police, réduite, en vertu de la loi, à une précipitation excessive, ne peut souvent pas réunir toutes les preuves nécessaires à la constatation si importante des identités; grâce à la rapidité imprimée aux services de la préfecture et du petit parquet, qui se complètent l'un l'autre, bien des pseudonymes ne sont point démasqués, bien des coupables qu'il faudra rechercher plus tard sont relâchés, et plus d'un mauvais gars arrive devant ses juges sans avoir un dossier qui les édifie sur sa moralité. Si la loi a un défaut, c'est celui-là; elle désarme l'autorité en ne lui laissant pas le loisir de faire toutes les recherches nécessaires.

Lorsque l'inculpé nie le délit que constatent les procès-verbaux, lorsqu'il y a contestation sérieuse, il est renvoyé devant le juge d'instruction siégeant au petit parquet, ou, s'il y a lieu, devant le procureur impérial pour plus ample informé. L'activité qu'il faut déployer dans ces mauvaises petites chambres, dont le séjour est rendu plus pénible encore par le contact perpétuel avec des gens dépenaillés, sales, couverts de vermine, est extraordinaire. En 1868, le petit parquet a renvoyé à l'instruction 1,573 affaires, et en a livré 10,590 à la police correctionnelle; 887 ont été l'objet d'une ordonnance de non-lieu, et 13,414 ont été *classées*, c'est-à-dire, ayant été après examen jugées sans gravité, n'ont été l'objet d'aucune poursuite; 30,956 individus de tout âge et de tout sexe se sont assis dans le couloir obscur entre les gendarmes qui les gardaient et ont été interrogés; sur ce nombre, qui donne une moyenne de près de 85 inculpés par jour, 14,253 ont été relaxés par les substituts de service, 942 par le juge d'instruction, et 15,861 ont dû aller répondre de leurs faits et gestes devant les tribunaux.

On ne procède avec rapidité, il est aisé de le comprendre, que dans certains cas, les plus nombreux fort heureusement, cas délicieux qui n'ont causé à la société qu'un préjudice sans gravité. Lorsqu'un méfait sérieux a été commis, lorsqu'un crime a été découvert, il convient d'aller lentement, de multiplier les interrogatoires, les confrontations, les enquêtes, de façon à dégager la vérité entière et à remettre tous les coupables aux mains de la justice. Dans les vols qualifiés, les faux, les assassinats, c'est la préfecture de police qui, ayant constaté le crime, recueilli les plaintes, interrogé sommairement l'inculpé et fait perquisition chez lui, groupe toutes les pièces probantes, y réunit celles qui sont de nature à éclairer les magistrats, et leur livre le coupable. Le petit parquet informe le procureur impérial, qui, par un réquisitoire prescrivant les poursuites, commet un des vingt juges d'instruction du tribunal de première instance pour faire l'information. Grâce au code d'instruction criminelle, qui fut mis en vigueur le 1^{er} janvier 1811, la route à suivre est toute tracée. Le coupable a quitté le *dépôt* et a été transféré à la prison de Mazas, où le plus souvent il est au secret et seul dans sa cellule. Cependant, lorsque c'est un être dangereux, que son crime est d'une nature grave, qu'il est soupçonné d'avoir des complices ou qu'il se refuse aux aveux, le directeur de la prison a soin de lui donner un ou deux compagnons, détenus comme lui, mais appartenant à la catégorie des *coqueurs*, dont j'ai parlé précédemment. Ces hommes-là sont surnommés les *moutons*; tout en causant avec l'inculpé, en faisant les bons apôtres, ils tâchent de lui arracher son secret, qui ne tarde pas alors à parvenir aux oreilles de la justice. « Je me moque du *curieux*, disait un individu accusé de vol en parlant du juge d'instruction; il a beau me retourner, je n'en dirai pas plus que mes pantoufles. » Le propos fut rapporté; on fit visiter les souliers que cet imprudent bavard avait le jour où il entra en prison, et dans une paire de vieilles savates, entre la semelle et l'empaigne, on retrouva 1,500 francs en billets de banque, représentant exactement la somme qu'on l'accusait d'avoir volée.

Toutes les fois que le juge d'instruction veut interroger un détenu, il fait un mandat de comparution. Le coupable, extrait de Mazas en voiture cellulaire, est amené au palais de justice, et enfermé dans une salle spéciale située sous les chambres correctionnelles, et qu'on nomme la *souricière*. C'est une série de cabanons isolés clos de fortes portes armées de solides serrures, et dont l'aspect général a quelque ressemblance avec les cabines des écoles de natation. Lorsque le moment de comparaître est venu, l'inculpé, surveillé de près par deux gardes de Paris qui ne le

quittent point, est conduit dans le cabinet du juge d'instruction, petite pièce très modestement meublée de casiers, d'une table, de quelques sièges et d'une affreuse pendule à colonnettes d'acajou. L'homme s'assied, et un gendarme entré avec lui, mettant sa chaise contre la porte pour déjouer toute tentative d'évasion, laisse pendre son sabre entre ses jambes et s'ennuie. Là rien de solennel, c'est une causerie plutôt qu'autre chose; encore faut-il que le juge d'instruction la varie et la module suivant l'individu qu'il a devant lui. Si les crimes ont peu de différence entre eux, les caractères de ceux qui les commettent en ont beaucoup. Sur ces claviers si divers, si peu sonores parfois, il est bon de savoir quelle touche on doit attaquer. C'est là ce qui rend cette fonction particulièrement difficile. Presque toujours, on n'a affaire qu'à des brutes, masses de chair si violentes qu'elles neutralisent l'âme; mais dans certaines occurrences il faut lutter contre des esprits retors, rapides à la riposte, ne se laissant point démonter et trouvant réponse à tout. L'habileté la plus aiguë, la connaissance approfondie du cœur humain, l'art de dérouter les mensonges et de retrouver le fil indicateur au milieu d'un tissu de prétextes plausibles, toutes les ressources d'un cerveau cultivé, ne sont pas de trop pour amener à résipiscence ces êtres fourbes et rétifs. Dans le huis clos de ces interrogatoires préliminaires, il y a eu des batailles de finesses et d'arguties à rendre jaloux les Grecs du bas-empire. Les criminels familiarisés avec la justice n'ignorent pas qu'en réalité leur sort est entre les mains de cet homme vêtu d'une redingote et qui, les mains dans ses poches, se promène de long en large, tout en faisant des questions dont l'apparente bonhomie cache peut-être un piège. Ils savent que plus tard, lorsqu'ils arriveront aux solennelles audiences de la cour d'assises, ils pourront rétracter tout ce qu'ils ont dit dans le cabinet du juge d'instruction; mais ils savent que tout aveu fait en sa présence sera opposé à leurs dénégations, et que dans ces sortes de drames le dénouement est contenu en germe dans l'exposition. Aussi ils discutent, ils regimbent, et, bien plus encore que devant le jury, affirment leur innocence. Il est rare cependant qu'on n'arrive point à les vaincre et à les accabler sous des preuves tellement évidentes qu'ils sont forcés d'avouer. Il faut, lorsqu'on rencontre de ces natures profondément rebelles, une persistance invincible, il faut surtout ne jamais se laisser emporter; un acte de colère, ne se traduirait-il que par un mot, est une preuve de faiblesse dont le criminel sait bien vite s'emparer. On parle de la patience des anges, je doute qu'ils en aient autant que les juges d'instruction. A force d'obsessions, d'adjurations de dire la vérité, de questions incessamment répétées

sous toutes les formes, ils brisent les volontés les plus résistantes. « Eh bien ! oui, j'ai fait le coup, dit un assassin auquel on ne pouvait arracher un aveu. J'aime mieux être guillotiné tout de suite que d'être *embêté* comme ça ! »

On n'en finit pas en un jour avec les criminels, et quelques-uns d'entre eux ont fait de bien fréquentes stations dans le cabinet du juge. Chaque fois que celui-ci a terminé un interrogatoire, il le résume et le dicte à son greffier. Ce dernier le lit alors à l'inculpé, qui le signe, s'il y trouve le sens de ses réponses exactement reproduit. Quand ces malheureux apposent leur signature au bas du procès-verbal, il est curieux de constater à leur application la difficulté qu'ils ont à écrire, à maintenir une plume entre leurs doigts raidis et comme ankylosés ; ce n'est pas sans commisération qu'on voit de tels efforts, qui sont une preuve douloureuse de leur ignorance et peut-être après tout de ce qui leur a manqué pour vivre honnêtement. Sur 4,607 individus traduits en France devant le jury dans le cours de l'année 1867, 1,681 (36 pour 100) ne savaient ni lire ni écrire, 2,068 (45 pour 100) lisaient et écrivaient imparfaitement, 638 (14 pour 100) savaient lire et écrire au point d'utiliser ces connaissances, 200 (moins de 5 pour 100) avaient reçu une instruction supérieure (1). Ainsi, parmi les criminels, 81 pour 100 sont illettrés ou à peu près. C'est là un aveu bon à retenir quand on se décidera enfin à résoudre après tant d'autres peuples la question de l'instruction obligatoire. Il est une autre considération dont il faut tenir grand compte, si l'on veut apprécier impartialement les divers mobiles qui pervertissent tant de pauvres gens ; le nombre des attentats contre la propriété augmente ou diminue selon que le prix du pain est plus ou moins élevé ; le rapport est constant et presque en proportion mathématique (2). Ainsi les deux causes prépondérantes du crime sont l'ignorance et la misère ; ne serait-ce donc que dans l'intérêt égoïste de sa propre sécurité, toute nation doit rechercher avec ardeur les moyens de combattre ces deux grands pourvoyeurs de la prison.

A mesure que l'information avance, les faits principaux devien-

(1) *Compte général de l'administration de la justice criminelle en France pendant l'année 1867*, rapport VIII.

(2) En 1845, l'hectolitre de froment vaut 19 francs 76 centimes, le nombre des condamnés pour 10,000 habitans est de 10 81 centièmes ; en 1847, il vaut 29 francs 1 centime, on compte 17 condamnés 57 centièmes ; de 1856 à 1859, le prix du froment descend de 30 francs 75 centimes à 16 francs 74 centimes, le nombre des condamnés descend de 18 22 centièmes à 14 65 centièmes ; en 1861, la valeur de l'hectolitre monte à 24 francs 55 centimes, le chiffre des condamnés s'élève immédiatement à 16 52 centièmes.

nent de plus en plus nets, et l'accusation se serre autour du coupable de façon à ne plus lui laisser une issue par où il pourrait échapper. On lui présente les pièces à conviction, on lui montre le couteau encore maculé de taches noirâtres, la casquette oubliée, la fausse clé qui a ouvert les portes, la pince qui les a brisées. On le confronte avec les témoins, et alors éclatent parfois des scènes d'une violence sauvage, — injures, sermens, affirmations, dénégations, — au milieu desquelles le juge d'instruction cherche à saisir une lueur qui éclaire la vérité. Cette confrontation entre les vivans n'est pas toujours la seule qui soit nécessaire, et il survient souvent telle occurrence qui force à mener l'assassin devant le cadavre de sa victime. Conduit à la morgue par les gendarmes en présence du juge, il est contraint de voir, de regarder les restes immobiles de ce qui fut un homme, et que nul bruit, nul regard, ne troubleront plus jamais. Dans une salle froide, très claire, où sur des dalles abritées d'un large couvercle de zinc reposent les cadavres, on découvre le corps nu, raidi, dont la blessure est visible et béante. Le misérable a beau se reculer et détourner la tête, il lui faut contempler cette face livide et modelée par la mort, ces orbites où l'œil s'est fondu, ce ventre déjà gonflé par la météorisation. On lui dit : Le reconnaissez-vous? Il est rare qu'à voix très basse et sourde il ne réponde pas : Oui! Quelques-uns, s'armant d'impudence et d'une énergie factice, affectent de rester impassibles ou d'éprouver une impression douloureuse; d'autres, semblables à des égouts qu'une cause fortuite fait déborder, dégorgent leur crime tout à coup. Firon, une des âmes les plus bassement féroces que j'aie vues défilier devant moi pendant que j'étudiais cet épouvantable monde, lorsqu'on lui montra le cadavre de sa mère adoptive qu'il avait froidement assassinée pour voler ensuite plus facilement, essaya de paraître ému et dit : Pauvre femme! — Philippe, l'horrible maniaque qui coupait le cou aux filles, confronté à la morgue avec sa dernière victime, fit un violent effort pour demeurer calme; mais, pris d'un tremblement subit et pleurant à sanglots, il s'écria : C'est moi! c'est moi!

Lorsque le juge, pendant l'instruction, estime qu'il y a lieu de s'emparer à la poste des lettres adressées à l'inculpé, il rend une ordonnance qui délègue un commissaire de police; celui-ci se transporte à l'administration des postes, y saisit les lettres désignées, et dresse procès-verbal de son opération. Les lettres cachetées sont données au juge instructeur, qui, ayant fait extraire l'inculpé de prison, les lui remet intactes, les lui laisse ouvrir et ne les annexe aux pièces que si elles ont une importance quelconque pour la cause. De même le juge ordonne des perquisitions dans tous les endroits

où il pense pouvoir découvrir des preuves affirmant le crime dont il recherche l'origine et les circonstances. Un commissaire de police spécial, dit commissaire aux délégations, est attaché au Palais de Justice comme auxiliaire du procureur impérial. Telles sont les différentes phases de l'instruction, qui entre les mains d'un homme habile peut être fort complète. Cependant le code d'instruction criminelle, malgré les précautions avec lesquelles il a été rédigé, contient une lacune regrettable et qu'il serait facile de faire disparaître. Il s'agit de l'audition des témoins. « Le juge d'instruction, dit l'article 71, fera citer devant lui les personnes qui auront été indiquées par la dénonciation, par la plainte, par le procureur impérial ou autrement, comme ayant connaissance, soit du crime ou délit, soit de ses circonstances. » Si le texte est formel en ce qui touche les témoins à charge, il reste muet quant aux témoins à décharge; en un mot, il est léonin pour l'accusation et nul pour la défense. Toute information à décharge consentie par un juge instructeur est de sa part une concession courtoise; nul n'a le droit de l'y contraindre, et l'accusé en sa présence est tellement désarmé par la loi, qu'il ne peut même pas faire insérer aux procès-verbaux d'information qu'il a demandé l'audition de tel témoin pouvant prouver les faits justificatifs allégués par lui. Ainsi la loi, qui a multiplié à l'audience les garanties autour de l'accusé, les lui a déniées toutes dans le cabinet du juge d'instruction. Celui-ci peut sans doute faire comparaître les témoins appelés par l'accusé; mais rien ne l'y contraint, et la loi doit toujours être impérative. D'où vient cette restriction apportée dès le début à la défense? De ce que les codes ont continué les errements de l'assemblée constituante. Duport, substituant la procédure orale et publique à la procédure écrite et secrète, ne s'était préoccupé que de l'audience et avait négligé l'instruction, qui à son époque était faite par les juges de paix. Merlin, jurisconsulte éminent, mais théoricien impitoyable, ainsi que le prouve la loi des suspects, dont il fut le rapporteur, établit comme un principe l'omission que Duport avait laissée subsister; il a dit et soutenu toute sa vie « que les juges d'instruction non-seulement ne pouvaient, mais ne devaient pas informer à décharge, soit sur des faits justificatifs, soit même sur des faits péremptoires qui pourraient amener la conviction de l'innocence du prévenu(1). » Le résultat d'un tel état de choses est assez singulier; tout le monde y perd, les inculpés et la justice.

Si l'accusé manque de lumières, ce qui se rencontre presque toujours, si son avocat manque de savoir, ce qui se rencontre quel-

(1) Répertoire, 5^e édition, *Faits justificatifs*, § III.

quefois, il arrive à l'audience sous le poids de l'acte d'accusation, rédigé d'après les témoignages à charge; ahuri par toutes les phases de la procédure qu'il a déjà traversées, s'étant vu refuser des témoins dans le cabinet du juge d'instruction, il imagine qu'il lui est interdit de les invoquer, et il perd ainsi le bénéfice des assertions désintéressées qui pourraient proclamer son innocence ou du moins diminuer la gravité de son crime. Si au contraire l'accusé coupable est intelligent, si son conseil prend chaudement son affaire en main, il aura grand soin de garder pour l'audience publique les témoins à décharge, dont on n'a pas le loisir de rechercher la moralité, et les pièces de justification, dont la sincérité n'a pas été vérifiée. Il prend ainsi l'accusation à l'improviste, il la déroute, il trouble la conscience du jury, si facile à effrayer, et enlève bien souvent un de ces acquittemens scandaleux qui sont un outrage à la conscience du pays. Un simple paragraphe ajouté à l'article 71 du code d'instruction criminelle, et portant que « toute information aura lieu tant à charge qu'à décharge, » mettrait fin à un ordre de choses qui a souvent provoqué des résultats douloureux.

Lorsque le juge a terminé son instruction, il la communique au procureur impérial, qui, après avoir examiné la procédure, le requiert d'envoyer l'inculpé devant le tribunal compétent. Le juge ordonne alors que « les pièces de l'instruction, les procès-verbaux constatant le corps de délit et un état des pièces à conviction soient transmis au procureur-général près la cour impériale pour être ultérieurement procédé ainsi que de droit. » Le tribunal de première instance a terminé son œuvre; la cour impériale va commencer la sienne.

III.

Lorsque le procureur-général a pris connaissance de l'affaire, il en fait rapport à l'une des chambres de la cour impériale, dite chambre des mises en accusation. Non-seulement les séances de celle-ci ne sont jamais publiques, mais le procureur-général ou son substitut, après avoir fait son rapport, dépose ses réquisitions sur le bureau du président avec les pièces du procès, et se retire ainsi que le greffier. Les conseillers doivent alors délibérer sans désenparer, et il leur est rigoureusement interdit de communiquer avec qui que ce soit. Après examen, ils rendent un arrêt ordonnant un supplément d'information, si celle-ci ne paraît pas suffisamment complète, ou renvoyant devant la cour d'assises l'inculpé, qui dès lors prend le nom d'accusé. On signifie à ce dernier l'acte de renvoi, il reçoit copie des pièces, et peut communiquer avec l'avocat

qu'il a choisi. L'accusé est toujours libre de se pourvoir en cassation contre l'arrêt qui le traduit en cour d'assises; mais il est assez rare qu'il use de ce droit, à moins qu'il n'ait un intérêt direct à gagner du temps ou à reculer l'heure solennelle qui le verra paraître devant ses juges. A Paris, où malheureusement les crimes ne chôment guère, la cour d'assises tient deux sessions par mois; or, le même jury ne pouvant siéger qu'à une seule session, on désigne les jurés tous les quinze jours. Cette opération est entourée de garanties, car c'est d'elle que dépend la sincérité des jugemens futurs : 2,200 noms composant les listes annuelles dressées par le préfet de la Seine, inscrits sur autant de bulletins, sont enfermés dans deux urnes scellées « à cire ardente » par le premier président de la cour impériale. En séance publique, celui-ci brise les scellés, agite les urnes et en extrait 40 bulletins; 36 désignent les jurés titulaires, 4 leurs suppléans; à haute voix, on appelle le nom des personnes à qui incombe l'honneur de faire partie du jury de la session, et chacune d'elles est prévenue à domicile par les soins du préfet de la Seine. Le premier président rend alors une ordonnance qui fixe le jour où les assises devront s'ouvrir. Tous ces longs préliminaires de la justice touchent à leur fin; on a remis au détenu copie de l'acte d'accusation dressé par le procureur-général, formalité nécessaire, mais bien souvent illusoire, puisque, nous l'avons vu plus haut, sur 100 criminels, 81 ne savent ni lire ni écrire; on le rapproche du lieu où il doit être jugé; il quitte Mazas, et il est enfermé à la Conciergerie, qui est « la maison de justice. » Là le président des assises, accompagné d'un des greffiers de la cour, se rend près de lui et lui demande s'il a reçu signification de l'arrêt qui le met en accusation, s'il connaît les faits qui lui sont reprochés, s'il persiste dans ses déclarations et s'il a fait choix d'un avocat. Dans le cas où à cette dernière question il répondrait négativement, le président nomme d'office un membre du barreau pour assister l'accusé pendant les débats et lui servir de conseil. La loi à cet égard est très prévoyante, car, en souvenir des abus commis jadis en France et de l'abandon criminel où les accusés étaient maintenus, elle a inscrit l'article suivant : « l'accusé sera interpellé de déclarer le choix qu'il aura fait d'un conseil pour l'aider dans sa défense, sinon le juge lui en désignera un sur-le-champ, à peine de nullité de tout ce qui suivra. »

La salle où la cour impériale de la Seine tient ses assises est de construction récente : c'est un carré long très vaste et offrant un emplacement suffisant au public, aux témoins, aux avocats, au jury et aux juges. Si on enlevait les bancs, ce serait aussi bien une salle de bal qu'une cour d'assises : de l'or partout, des peintures, une

ornementation qui ne semble guère justifiée par la destination de ces lieux redoutables. Le plafond, composé de soffites encadrant des rosaces très saillantes, est extrêmement riche, mais il rend la salle excessivement sourde. La voix monte, se niche, s'éparpille dans d'innombrables petites cavités formées par les sculptures, ne redescend pas et plane ainsi au-dessus du public sans parvenir distinctement jusqu'à lui. La façade, qui par un escalier à double rampe s'ouvre sur la grande galerie, est de haut style; mais les dégagemens intérieurs qui sont destinés à faciliter le service même de la cour, le passage des magistrats, celui des jurés, sont une série d'échelles de meunier. Pour se rendre à la salle de ses délibérations, le jury doit monter un escalier de trente-deux marches; du reste, à parcourir l'intérieur du Palais de Justice tout entier, on serait tenté de croire que l'idéal poursuivi et trop souvent atteint par l'architecte a été la différence des niveaux. L'on descend et l'on monte sans cesse. La chambre du conseil, admirablement tendue d'étoffes magnifiques, d'où sort la cour pour entrer en séance, le palier que traverse le jury pour se rendre à son banc, ne sont même pas de plain-pied avec la salle des assises. Celle-ci est précédée, à chaque issue, par ce petit degré traître et funeste qu'on appelle *un pas*, et contre lequel on butte en entrant. La vieille cour d'assises, abandonnée aujourd'hui et dont le beau plafond s'écroule sous le poids des greniers remplis d'archives, n'offrirait point de tels inconvéniens; on y circulait facilement sans avoir de marches inutiles à franchir, et la parole y trouvait d'excellentes conditions d'acoustique et de sonorité. Les façades sont fort importantes en architecture, j'en conviens; mais la distribution logique et bien appropriée du monument leur est supérieure.

A Paris, où les distances sont énormes, les audiences de la cour d'assises ne commencent guère avant dix heures et demie. Ordinairement elles sont peu suivies; la partie de la salle réservée au public est assez restreinte, et n'est guère occupée que par des désœuvrés ou des voleurs qui viennent étudier là sur nature les mystères du code pénal; mais, lorsqu'une affaire importante est inscrite au rôle, toutes les places sont envahies de bonne heure; on arrive là comme à une représentation extraordinaire, comme à un drame dont le héros, loin de réciter des phrases de convention, luttera pour défendre sa propre vie, et subira un dénoûment qui n'aura rien de fictif. Dans ce cas-là, les femmes, celles du meilleur monde mêlées à de petites bourgeoises curieuses, se glissent avec des sourires entre les bancs des témoins, se fauflent près des avocats, et prendraient jusqu'au siège du président, si on les laissait faire. Elles sont déplaisantes à voir, et la prétendue sensibilité dont elles ai-

ment à se vanter ne s'accommode que bien difficilement avec une ardeur si âpre et si malsaine. Parfois elles tombent sur des magistrats d'humeur peu accommodante. On se rappelle ce joli mot d'un conseiller qui, présidant les assises dans une affaire très scabreuse et voyant un grand nombre de femmes installées dans le prétoire, dit : « La cause que nous allons entamer contient des détails inconvenans, aussi j'engage les honnêtes femmes à se retirer. » — Personne ne bougea, et il reprit : « Audiencier, maintenant que les honnêtes femmes se sont éloignées, faites sortir les autres. » En attendant que la cour prenne séance, on chuchote, on regarde les ornemens de la salle, les emblèmes de terreur qu'on attribue encore à la justice, le buste du souverain, l'horloge au-dessous de laquelle on lit :

Judicis humani leges posuere tribunal;
Est Deus et sonti conscia mens sceleris.

Sur la muraille, au fond même, derrière l'estrade où siègent les conseillers et ne pouvant être vu par eux, un christ étend ses bras sur la croix. C'est là une erreur inexcusable. L'image du Christ doit être placée sous les yeux mêmes des juges, comme un avertissement sans cesse renouvelé, car elle représente un innocent injustement condamné et qui maintenant est le souverain juge.

Cependant l'accusé, accompagné de gendarmes, a été tiré de la cellule qu'il occupait à la Conciergerie; il a gravi le long escalier tournant qui aboutit directement de la prison à la cour d'assises; escorté de son avocat, il est conduit dans la chambre du conseil, où sont réunis les membres du jury, le président, les deux conseillers qui lui servent d'assesseurs, l'avocat-général et le greffier. En sa présence, on tire au sort les douze jurés qui doivent prononcer sur lui. Il peut, ainsi que le ministère public, exercer contre eux un droit de récusation qui est péremptoire. Dès que cette première formalité est remplie, l'accusé est amené à son banc. Lorsque le crime est grave, il y a toujours à ce moment une rumeur parmi les assistans, qui se lèvent, se pressent pour voir le visage de ce malheureux. Les jurés entrent ensuite un peu pêle-mêle et vont prendre leur place dans l'ordre même du tirage. De cet instant, ils ne peuvent plus communiquer avec personne, ni laisser deviner leur impression par une parole ou par un geste. Dans l'affaire de Philippe, on avait à constater la similitude de deux serviettes, dont l'une avait été trouvée chez la victime et l'autre saisie chez l'assassin; l'expert les montrait aux jurés, l'un d'eux dit : « Elles sont pareilles. » Immédiatement il fut expulsé de l'audience, remplacé par un des deux jurés supplémentaires, et l'avocat de l'accusé avait le droit,

dont il n'usa pas, de faire renvoyer le procès à une autre session. Les jurés, placés au-dessous des fenêtres qui éclairent l'accusé en plein visage et permettent de ne pas perdre un de ses mouvemens, ont devant eux des plumes, de l'encre, du papier et des flacons de vinaigre, précaution que l'exhibition de certaines pièces à conviction ne rend pas toujours superflue. Celles-ci, scellées et munies d'étiquettes indicatives, sont déposées sur une table au-dessous de l'estrade où la cour va venir siéger.

Un audancier frappe vivement contre une porte et annonce : La cour, messieurs ! Tout le monde se lève. Le président, les deux conseillers, l'avocat-général, vêtus de la grande robe rouge à plis flottans, l'hermine à l'épaule, entrent lentement. Cela est d'une majesté vraiment imposante. Le président, s'adressant aux jurés, les invite à s'asseoir, et l'audience est ouverte. Son premier soin est de constater l'identité de l'accusé en lui demandant son état civil ; puis il rappelle à l'avocat qu'il ne peut rien dire contre sa conscience ni contre le respect qui est dû aux lois ; ensuite il lit la belle formule du serment imposé au jury, qui l'écoute debout, et chaque juré, individuellement nommé, dit en levant la main : Je le jure (1). Le président avertit l'accusé qu'il ait à être attentif, et le greffier, à très haute voix, lit l'acte d'accusation — avec ces inflexions monotones et traînantes familières à ceux qui répètent pour la millième fois peut-être des formules dont ils savent tous les termes. Ensuite on fait l'appel des témoins, qui sortent immédiatement de la salle d'audience et sont enfermés dans une chambre qui leur est spécialement réservée. L'accusé se lève sur l'ordre du président, et l'interrogatoire commence.

Il est rare que l'accusé, qui a eu de longs jours de solitude et de réflexion pour se préparer à subir cette terrible épreuve, ne fasse pas bonne contenance ; mais un phénomène physique qui se produit invariablement indique à des yeux exercés la force des sensations qu'il cherche à dominer. Toute émotion déprimante agit directement sur les glandes salivaires, dont elle neutralise en partie les sécrétions ; dès lors elle provoque un mouvement de déglutition répétée et qu'on peut suivre sur le cou de l'accusé par le va-et-vient

(1) Voici la formule ; si je ne me trompe, elle a été libellée par Duport : « vous jurez et promettez devant Dieu et devant les hommes d'examiner avec l'attention la plus scrupuleuse les charges qui seront portées contre N..., de ne trahir ni les intérêts de l'accusé, ni ceux de la société, qui l'accuse, de ne communiquer avec personne jusqu'après votre déclaration, de n'écouter ni la haine, ni la méchanceté, ni la crainte ou l'affection, de vous décider d'après les charges et les moyens de défense, suivant votre conscience et votre intime conviction, avec l'impartialité et la fermeté qui conviennent à un homme probe et libre. » (*Inst. crim.*, 312.)

perpétuel de la pomme d'Adam. Cet os hyoïde qui descend et remonte sans cesse, qui semble faire un effort pour arrêter les paroles au passage, est parfois si violemment agité qu'on le dirait pris de convulsions. Quel que soit le crime qu'un homme ait commis, quelles que soient les charges qui l'accablent, il garde au fond de lui-même une espérance invincible; toute parole douce, toute preuve, je ne dirai pas d'intérêt, mais seulement d'humanité, lui paraît une promesse d'indulgence. J'en ai vu un, bandit médiocre et assez retors, qui avait à répondre d'une accusation d'enlèvement de mineure accompli dans des circonstances de fraude et de mensonge révoltantes; il était vêtu d'un double paletot et souffrait visiblement de la chaleur; l'avocat-général, mû par un bon sentiment, lui fit signe d'ôter son pardessus. De ce moment, son attitude ne fut plus la même; il saluait les juges avec un sourire de remerciement; son visage rayonnait; on peut affirmer qu'il était certain d'être acquitté: aussi, lorsqu'il entendit porter contre lui une peine assez grave, il regarda l'avocat-général avec stupeur, comme pour lui dire: Vous m'avez trompé. — Bien souvent l'accusé se met en contradiction flagrante avec les déclarations qu'il a faites dans le cabinet du juge instructeur; on le lui fait remarquer; il hausse les épaules et répond toujours: Je ne sais pas comment ça peut se faire. — Les vieux routiers, ceux qui viennent s'asseoir sur ce triste banc pour la troisième ou la quatrième fois, nient imperturbablement tout, l'évidence même, la preuve palpable; chez eux, c'est un système dont rien ne les fait départir; ils se disent: On ne sait pas ce qui peut arriver. Un des personnages les plus curieux du drame, c'est le gendarme; il soigne son accusé, il lui dit: Levez-vous, asseyez-vous, en temps opportun. S'il prend du tabac, ils échangent une prise, sans cérémonie; mais où il se distingue surtout, c'est lorsque le président se permet une plaisanterie; il éclate de rire alors, et l'on a parfois quelque peine à calmer son hilarité.

Le débat est non-seulement public, mais il est contradictoire: aussi les témoins sont appelés un à un. Ils prêtent serment « de parler sans haine et sans crainte, de dire toute la vérité, rien que la vérité; » ce serment n'est point toujours facile à obtenir d'eux, car ils sont en général tellement ahuris, qu'ils ne comprennent rien aux paroles qu'on leur adresse. Après chaque déposition, l'accusé, interrogé, est libre de la réfuter. Les témoins disent-ils toujours la vérité? On doit le croire, puisque leur serment les engage; mais les vieux juges expérimentés ne s'y laissent pas prendre, et ils savent qu'il y a des signes extérieurs qui sont souvent un indice de mensonge: l'homme bien élevé tousse, l'homme commun fait effort pour cracher. L'observation est moins spécieuse qu'elle n'en a

l'air; j'ai pu, en suivant les sessions de la cour d'assises, le constater plusieurs fois. Au fur et à mesure des dépositions ou selon les besoins de l'interrogatoire, on montre les pièces à conviction, qui, une à une, sont présentées à l'accusé, à qui l'on demande s'il les reconnaît. On voit apparaître alors dans leur muette éloquence ces témoins terribles qui, mieux que tout langage, racontent les péripéties du drame : nippes sanglantes, couteaux rouillés, fioles encore à demi pleines de poison, instrumens de crime, vêtemens de malheureux qu'on a jetés violemment dans la mort. Lorsqu'on fit voir à Philippe la robe que portait sa dernière victime, robe si imprégnée de sang qu'elle en était raide, la salle entière jeta un cri d'épouvante. Il est un témoin qui est toujours attendu avec impatience et écouté avec un soin religieux, c'est le médecin légiste. Dans bien des cas d'empoisonnement ou de meurtre mal définis, c'est lui qui réellement détermine le verdict du jury. Il accomplit là une mission redoutable, car il tient dans ses mains la vie de l'accusé et l'acte même de la justice. Un magistrat doit avoir une somme de connaissances générales qui lui permettent de démêler toutes les difficultés spéciales qu'il peut rencontrer; mais on ne peut exiger de lui qu'il fasse des expertises chimiques ou des autopsies. La justice délègue donc un praticien qui devient son auxiliaire, dégage la vérité, et fournit les preuves scientifiques sur lesquelles une conviction sérieuse peut s'établir.

La médecine légale doit dater du temps qui a vu disparaître les épreuves. Ambroise Paré parle « des rapports en justice, » et antérieurement à lui on retrouve un texte du 14 septembre 1390 qui prouve qu'à cette époque « le chirurgien juré du roy » constatait devant les juges du Châtelet les blessures qu'il avait été chargé d'examiner. L'importance d'une telle science n'échappa point aux réformateurs de la justice française. et une loi de frimaire an III institua dans toutes les facultés une chaire de médecine légale. Il n'y a qu'à se rappeler les noms de Devergie, d'Adelon, d'Orfila, de Tardieu, pour comprendre que la science dans ce qu'elle a de plus élevé vient en aide à la justice. Lorsque l'accusé fait faire pour sa part une contre-expertise, lorsque de la lutte scientifique engagée nulle lumière suffisante n'a pu jaillir, lorsqu'il reste des doutes dans l'âme des jurés, on appelle pour terminer le débat, comme une sorte de tiers-arbitre destiné à résoudre la question, un de ces hommes éminens dont la parole seule fait foi, et qu'on nomme, un peu prétentieusement, les princes de la science. C'est ainsi que dans le procès Lafarge Orfila fut mandé, et par son rapport entraîna la condamnation. Dans l'affaire La Pommeraye, en présence de l'accusé et d'un expert choisi par lui, qui repoussaient

à outrance les conclusions formelles et lumineuses de M. Tardieu, on invoqua l'opinion de M. Claude Bernard; elle rassura la conscience du jury, et les circonstances atténuantes furent écartées. Toutes les fois qu'un meurtre est commis, le procureur impérial désigne un médecin pour faire l'autopsie du cadavre, retrouver les traces du crime et déterminer dans quelles circonstances particulières il a été commis. Quelques savans sont arrivés, à force d'intelligence et d'observation, à une perspicacité vraiment diabolique, et ils peuvent si bien reconstruire les faits dont ils n'ont plus sous les yeux qu'un témoignage inanimé, que des accusés, stupéfaits de cette sorte de double vue, ont renoncé au mensonge et ont fait des aveux.

Entre une heure et deux heures généralement, l'audience est suspendue pendant quelques minutes pour que le jury puisse prendre un peu de repos, car l'attention finit par s'éémou-ser à suivre les mille détails, insignifiants en apparence, à travers lesquels la cause se développe. L'accusé est emmené dans la petite geôle annexée à la cour d'assises; les juges rentrent dans la salle du conseil, les jurés gravissent le haut escalier qui mène à leur appartement, où ils trouvent un goûter préparé pour eux et dont ils font les frais. La salle, si calme et si recueillie tout à l'heure, devient insupportablement bruyante; on dirait que les assistans, comme des écoliers enfin débarrassés de leur maître, se vengent du respect qu'on leur a imposé; on va, on vient, on parle très haut, on remplit l'hémicycle, on touche avec une certaine bravade aux pièces à conviction : c'est un brouhaha des plus irrévérencieux; c'est absolument une salle de théâtre pendant un entr'acte; j'y ai vu vendre des brioches et de la bière. Un coup de sonnette abat le tumulte, et l'audience est reprise.

On a épuisé la liste des témoins, toutes les confrontations ont été faites, tous les replis d'une mauvaise conscience ont été mis à nu; la parole est au ministère public; un grand silence se fait, et l'on écoute. L'avocat-général, placé tout près du jury et le dominant, s'est levé et parle au nom de la société outragée. Il raconte le crime, en fait ressortir les côtés odieux, groupe les preuves, s'empare des contradictions, les heurte entre elles pour en faire jaillir la vérité, et soutient l'accusation. Plus son discours est simple et dénué de fleurs de rhétorique, plus il est doux dans l'expression et modéré dans la forme, plus il produit d'effet. Ceci est indiscutable. L'emportement, l'emphase, le geste théâtral, ne sont point de mise dans ces questions de vie et de mort; il faut avant tout être très clair, très sincère, peu dogmatique, très humain, très calme, sinon on s'expose à indisposer le public et à mécontenter le jury. C'est un

admirable instrument que le jury ; mais il est si délicat que la plus légère maladresse peut le fausser. Il suffit de vouloir lui souffler la leçon pour qu'il regimbe et fasse diamétralement le contraire de ce qu'on lui demande avec trop de vivacité. Il est libre, absolument libre, il ne relève que de sa propre conscience, il le sait, et ne veut sous aucun prétexte avoir l'air de céder à une pression. Bien des acquittemens sont venus de ce qu'on avait sans mesure cherché à l'exciter vers un verdict trop rigoureux, et la violence obsédante de certains avocats-généraux a fait acquitter plus de coupables que l'éloquence de tous les avocats réunis. Debout et invoquant la loi, l'avocat-général est à ce moment armé d'une puissance sans limite, car il lui suffit, si sa conscience l'y convie, d'abandonner l'accusation, pour que le misérable surveillé par les gendarmes et assis sur le banc d'infamie soit immédiatement mis en liberté. C'est là un des plus nobles privilèges de cette grande fonction. Quelques-uns de ces magistrats ont porté l'amour de la justice plus loin qu'on ne pourrait l'imaginer ; on a gardé très vivant au Palais le souvenir d'avocats-généraux, M. Plougoulm, M. Glandaz, qui, se trouvant en face d'un avocat dont l'inexpérience laissait périlcliter la défense de l'accusé, se sont levés pour répliquer, et ont fait valoir, tout en requérant l'application de la loi, les causes qui pouvaient mériter au coupable l'indulgence du jury. Pendant que le ministère public parle, l'accusé, abritant presque toujours son front dans sa main, ne le quitte pas des yeux ; il est manifestement sous le poids d'une obsession des plus pénibles, il espère que tel fait ne sera pas rappelé, que tel autre passera inaperçu ; son anxiété augmente et ne cesse qu'avec le discours.

C'est le tour de l'avocat. En cour d'assises, il n'y a guère de milieu, on a affaire à « une des lumières du barreau » ou à un débutant qui a été désigné d'office. Je ne voudrais point paraître faire des paradoxes, je ne les aime guère, et la matière n'y prête pas ; mais dans les causes criminelles je préfère le débutant à l'avocat célèbre. Savoir qu'on défend un sacripant fiéffé, connaître les détails du crime et en être révolté, avoir plongé, par des conversations confidentielles, au fond d'une âme où grouillent tous les vices, ne chercher dans un acquittement improbable qu'un succès oratoire, un accroissement de réputation, affecter tous les dehors de la conviction la plus inébranlable, ce n'est point là une tâche aisée, il faut en convenir. Aussi qu'arrive-t-il ? Plusieurs, et parmi les plus renommés, s'échauffent à froid et le laissent voir, car leur situation même les domine. Ils ressemblent alors à ces acteurs du boulevard qui enflent leur voix, exagèrent leurs gestes, sortent de toute vérité, sans parvenir à exprimer des sentimens qu'ils ne ressentent pas et

ne comprennent peut-être pas davantage. On peut s'écrier en montrant un parricide de trente ans : — Quoi ! cette jeune tête tomberait sur l'échafaud ? Ah ! tout mon cœur se révolte à cette pensée ! — On a fait preuve d'une éloquence médiocre, et l'on n'a point ému le jury. Aussi les grands avocats, réservant leur talent pour les causes civiles et ne parlant en cour d'assises que dans certaines circonstances tout à fait exceptionnelles, dédaignent ces luttes théâtrales où les ressources variées de leur parole sont vaincues par le bon sens le plus vulgaire. Il est un homme pourtant qui, dans l'auditoire, ne perd pas un mot de ce que dit l'avocat, c'est l'accusé. Son visage trahit ses émotions, il se reprend à l'espérance, et sur ces flots d'éloquence dont il est le prétexte, il voit surnager la barque du salut. Chose étrange, si dans sa plaidoirie le défenseur parle des premières années de son client, de l'époque de pureté où, vivant près de sa famille, l'idée même du crime lui était inconnue, il est sans exemple que le coupable, fût-il trois fois meurtrier, ne laisse tomber sa tête entre ses mains et n'éclate en larmes.

Pendant tout le temps que les voix de l'accusation et de la défense se font entendre, chaque juré, immobile comme un sphinx d'Égypte, est resté impassible, sentant bien souvent sa conviction fortifiée par les tentatives mêmes qu'on a faites pour l'ébranler. Le président demande à l'accusé s'il a quelque chose à ajouter, car la dernière parole qui doit être entendue est celle de l'homme que menace la loi, puis il clôt les débats (1) et les résume en s'adressant au jury ; il rappelle les charges de l'accusation, les moyens de défense, et, avant de le convier à se retirer dans la salle des délibérations, il l'adjure de songer à la haute mission qui lui est confiée et de la remplir avec sincérité. Le jury se retire, et l'audience est suspendue. Il est tard, les lourds lustres qui tombent du plafond sont allumés, l'atmosphère est chaude et énervante, cela sent à la fois la poussière et la foule, il y a moins d'animation que dans le milieu de la journée : on comprend que la fatigue a saisi tout le monde ; mais la curiosité subsiste, et l'on reste pour connaître le dénouement. L'accusé est dans sa geôle, et généralement il éprouve une sorte de mouvement de détente qui se traduit par de la gaieté. Il à fini de jouer son rôle, il peut ôter le masque de convention qu'il a gardé si longtemps ; c'est pour lui presque une heure d'ex-

(1) Lorsque l'affaire est scandaleuse, elle est jugée à huis clos. Aussitôt après la lecture de l'initialé de l'acte d'accusation, l'avocat-général requiert qu'on fasse retirer le public, qui ne rentre dans la salle qu'au moment où le président commence son résumé. Lorsque l'on traverse le Palais de Justice, il est facile de reconnaître s'il y a un huis clos, car dans ce cas l'escalier qui conduit à la cour d'assises est fermé par une barrière volante.

pansion, il cause avec ses gardes et il leur fait d'étranges confidences. « Je n'aurais jamais cru, répétait Firon, qu'on pût trouver tant de choses à dire pour ma défense. » Parfois un coup de sonnette retentit. C'est le jury qui mande le président pour lui adresser quelque question. Tout ce qui se passe dans la chambre des délibérations du jury doit rester secret. Des hommes momentanément investis d'une puissance souveraine, représentant à la fois la conscience du pays et celle de la justice, discutent entre eux dans la forme qui leur paraît le plus convenable, sans autre responsabilité que la plus grave de toutes, celle qu'on garde toujours vis-à-vis de soi-même. Ce qu'ils ont dit, nul ne doit le savoir, et seule leur déclaration collective peut être connue. Lorsqu'ils se sont mis d'accord, que les réponses aux questions posées par le président ont été inscrites et signées sur une feuille qui restera annexée aux pièces du procès, le jury rentre, la cour revient prendre séance immédiatement, et alors, au milieu d'un silence sans pareil, le chef du jury debout, la main posée sur son cœur, dit à haute voix : « Sur mon honneur et ma conscience, devant Dieu et devant les hommes, la déclaration du jury est... » Cela est très solennel, et les jurés sont parfois fort émus. Un acteur populaire à Paris, où il jouait depuis plus de vingt ans sur un théâtre très à la mode, étant chef du jury (1), fut tellement troublé au moment de faire connaître publiquement le verdict qu'il ne put jamais lire la déclaration.

On fait amener l'accusé, auquel le greffier donne lecture du verdict du jury; puis, sur le réquisitoire de l'avocat-général et après avoir demandé à l'avocat s'il a quelque chose à dire, le président lit les articles du code pénal prévoyant le crime commis, et condamne l'accusé à la peine mentionnée par la loi. Si l'accusé est déclaré non coupable, il est acquitté; tout ce qui vient de se passer n'a été qu'un mauvais rêve, il rentre indemne et sans flétrissure au sein de la société. Si le crime ne tombe pas sous le coup d'un des articles du code, l'accusé est simplement absous. La cour d'assises juge sans appel; mais, comme il peut s'être glissé quelques erreurs de forme dans la procédure, le président prévient le condamné qu'il a trois jours pour se pourvoir en cassation. Les gendarmes emmènent celui-ci, qui descend l'escalier en vrille où le bruit des pas retentit lugubrement, et il reprend sa place dans une cellule de la Conciergerie. Si criminel que soit un homme, l'idée de justice est très vivante en lui lorsqu'il s'agit de son propre intérêt. On avait jugé en

(1) Le chef du jury est le juré dont le nom sort le premier de l'urne lors du tirage fait par le président de la cour d'assises dans la chambre du conseil.

même temps que Firon un nommé Rezet, à qui il avait confié un coffret renfermant des billets de banque volés. Rezet, sachant que son ami était arrêté, brisa la boîte et mena joyeuse vie avec l'argent qu'elle contenait. Accusé de complicité par recel, sans qu'il fût question de violation de dépôt, Rezet fut acquitté. Le premier mouvement de Firon arrivé dans son cachot, au moment où l'on allait le revêtir de la camisole de force, fut de la colère. « J'ai mérité mon sort, dit-il; mais qu'est-ce donc qu'un jury pareil? Est-ce que Rezet ne m'a pas volé, moi? Pourquoi donc ne l'a-t-on pas condamné? »

Il est certaines villes privilégiées où parfois la cour d'assises ne siège pas, car nulle affaire n'est inscrite au rôle de la session. Il n'en est point de même à Paris, où le crime est toujours sur pied. En 1868, la cour d'assises de la Seine a jugé 489 affaires qui concernaient 657 accusés, dont 534 hommes et 123 femmes; 143 ont été acquittés et 504 ont été atteints par des condamnations. 14 ont entendu prononcer contre eux la peine des travaux forcés à perpétuité ou celle de la réclusion perpétuelle; les autres, selon la gravité des crimes qu'ils avaient à se reprocher, ont eu à se partager 873 années de travaux forcés, 636 années de réclusion et 908 années d'emprisonnement : total, 2,417 années de prison; nul accusé n'a été frappé de la peine capitale. On peut voir avec quel soin et quelle science les débats sont conduits; sur 489 affaires, 100 ont donné lieu à un pourvoi devant la cour de cassation, qui en a rejeté 99. Ainsi une seule décision a été cassée pour vice de formes.

IV.

Pour que cette étude soit complète, il me reste à parler sommairement de la Conciergerie et des dépôts des greffes du tribunal de première instance et de la cour impériale. La Conciergerie, la plus vieille prison de Paris, celle qui avec ses trois tours saillant sur la façade a encore une haute mine féodale, s'appelle la *maison de justice*, car c'est là qu'on enferme les accusés avant qu'ils ne comparaissent en cour d'assises, et les condamnés avant qu'ils n'aient signé leur pourvoi en cassation. L'ancienne salle des gardes, où l'on pénètre d'abord en franchissant deux fortes grilles et en descendant quelques marches, est extrêmement belle; d'architecture ogivale, soutenue par de fortes colonnes sur le chapiteau de l'une desquelles on peut voir le plus sérieux épisode de l'histoire d'Héloïse et d'Abelard, très vaste dans ses dimensions, elle a grand air, et rappelle à la mémoire les vieux contes de chevalerie. La prison en elle-même est assez exigüe, car elle ne contient que 76 cellules, qui en temps

normal suffisent au service; elles ont, pendant l'année 1868, abrité les détenus qui étaient attendus à la cour d'assises, ou avaient interjeté appel à la suite d'une condamnation correctionnelle. La partie de la prison réservée aux besoins de la cour impériale se nomme la Conciergerie neuve, parce qu'elle a été reconstruite en partie et aménagée selon le nouveau système pénitentiaire. La vieille Conciergerie a des souvenirs qui ont leur importance dans l'histoire : là est le cachot où fut enfermée Marie-Antoinette, celui qui vit passer Danton, le caveau où Robespierre blessé fut déposé, la salle où les accusés attendaient l'heure de monter au tribunal révolutionnaire; cette dernière salle sert de chapelle aux prévenus; le cachot de Marie-Antoinette est orné de peintures et d'inscriptions commémoratives. Les bâtimens qui l'avoisinent sont destinés à disparaître bientôt pour faire place à des constructions plus amples et mieux appropriées; mais la cellule où fut enfermée la reine de France sera religieusement conservée. C'est là une erreur; à quoi bon perpétuer de telles reliques, à quoi bon rappeler toujours à une nation les fautes qu'on lui reproche, et ne pas rejeter au néant ces souvenirs lugubres, inutiles témoignages de haines aujourd'hui oubliées?

Un autre corps de logis passablement lézardé et sentant le vieux est appelé le *quartier des cochers*. Il est destiné à recevoir les personnes qui, par jugement du tribunal de simple police, ont un ou deux jours de prison à faire : comme les cochers sont plus que personne exposés à ces condamnations insignifiantes, ils ont donné leur nom au préau et aux bâtimens où ils viennent purger leur peine. C'est là aussi que se trouve l'infirmerie, chambre carrée chauffée par un poêle de faïence, et qui ne mériterait guère qu'on en parlât, si, du 12 août au 26 septembre 1840, elle n'avait eu pour hôte le prince Louis-Napoléon, pendant que la cour des pairs instruisait le procès de Boulogne. Le mouvement des prisonniers à la Conciergerie est assez considérable, car en 1868 il a été de 5,289 entrées et de 5,287 sorties. Au 31 décembre, la prison renfermait 91 détenus. Si quelques condamnés obtiennent de faire leur temps dans la maison de justice, c'est par faveur exceptionnelle et seulement dans le cas où ils ne sont frappés que d'une peine légère. Le service des détenus entre la prison et le Palais de Justice est confié aux gardes de Paris et à la gendarmerie de la Seine. La surveillance est assez bien faite pour qu'on n'ait relevé aucune évasion depuis plusieurs années.

C'est dans la Conciergerie que la justice garde les accusés, c'est dans le dépôt et les archives des greffes qu'elle conserve les objets saisis et les pièces des procès. Le tribunal de première instance et la cour impériale ont des greffes séparés, mais dont l'aspect est

presque semblable, et qui n'ont entre eux que des différences de détails. Dans les dépôts sont placés, étiquetés, tous les objets saisis chez les criminels ou qui ont servi de pièces à conviction; il y a là une collection curieuse de monseigneurs, de pinces, d'instrumens de toute sorte propres aux effractions; les outils de l'assassinat y sont en grand nombre, couteaux, pistolets et gourdins; les fausses clés y sont en quantité suffisante pour ouvrir les serrures de tout Paris. Tous les cinq ou six mois, les greffiers livrent les objets non réclamés au domaine, qui les fait vendre à son profit. Par suite d'une erreur, on était resté quelques années au greffe de première instance sans faire la remise réglementaire, et l'on trouva plus de 4,500 kilogrammes de fausses clés accumulées dans un coin. Les objets appartenant à des personnes absentes ou contumaces sont gardés pendant dix ans, et j'ai aperçu là, rangés avec soin, dans un casier numéroté, les livres de correspondance saisis, il y a longtemps déjà, chez le directeur d'une agence matrimoniale; toutes ces paperasses ficelées et scellées contiennent bien des romans. Parfois, en se promenant dans ces longues galeries qui occupent les combles du palais, on aperçoit sous la poussière et les toiles d'araignées quelque maisonnette de bois blanc qui ressemble à un joujou; on s'approche, on regarde, et l'on reconnaît le modèle d'une maison où un assassinat célèbre a été commis. Le *fac-simile* minuscule de la maison de Donon-Cadot est encore au greffe de la cour impériale. La garde de toutes ces impures défroques exige une comptabilité des plus étendues; quant à la surveillance, elle est confiée à des chats.

Les archives sont d'un aspect triste et terne : des dossiers, des dossiers et encore des dossiers; du papier gris servant d'enveloppe à des papiers blancs couverts d'écriture, et ainsi dans des salles qui se succèdent les unes aux autres, sans caractère spécial, avec une monotonie que rien ne rompt. Au greffe du tribunal de première instance, on pourrait croire que Petit-Jean a déposé le gros sac de procès qu'il traîne en paraissant sur le théâtre; vieilles procédures aux formes mystérieuses et compliquées qui dorment là dans leur vêtement de grosse toile, et que nul doigt de procureur ne feuillettera plus. Quelques-uns de ces sacs, bourrés jusqu'à l'ouverture, sont plus amples que ceux où les paysans enferment le blé; d'autres, fort modestes, ressemblent à des sacs de 500 francs. Près de ces débris d'un autre âge, j'aperçus une lourde liasse isolée sur laquelle je pus lire *liste générale des émigrés*. Le greffe de la cour impériale est riche en causes criminelles. Il existe là, dans ces vastes greniers, au milieu de ces monceaux de paperasses rangées avec un ordre minutieux, des richesses historiques sans prix,

auxquelles nul ne peut toucher, car les recherches sont sévèrement interdites aux greffes du Palais. Bien des énigmes ont là leur solution perdue dans le fatras des dossiers; bien des pièces autographes et curieuses sont annexées aux mémoires à consulter; bien des lettres de hauts personnages sont mêlées aux requêtes grossoyées. Est-ce que tout cela restera éternellement enfoui dans les combles du Palais de Justice, et les archives de l'empire ne devraient-elles pas rendre à l'étude et mettre en circulation tant de documens inédits, inconnus et intéressans?

J'ai essayé de raconter les rapports qui existent entre la justice et les coupables, limitant mon étude à la cour d'assises, afin de mieux mesurer la profondeur de l'abîme que la loi a franchi depuis la révolution française. Aujourd'hui, grâce à des formes très lentes, — Thémis est boîteuse, disaient les anciens, — grâce à de minutieuses prescriptions, grâce aux garanties qui à l'audience entourent l'accusé, grâce au fonctionnement régulier et obligatoire du jury, grâce à la probité des magistrats et aux progrès incessans de la médecine légale, la justice offre chez nous toutes les conditions de sécurité désirables. Est-ce à dire pour cela qu'on ne commette point d'erreurs judiciaires? Non pas. Des exemples restés dans toutes les mémoires prouvent que les magistrats et les jurés sont des hommes, et que, malgré la ferme volonté de bien faire, il est dans la nature humaine de se tromper; mais on peut affirmer que le nombre de ces erreurs, déjà peu fréquentes, tend chaque jour à se restreindre encore. L'ensemble de nos lois pénales et d'instruction criminelle est bon; ce serait exagérer que de le déclarer parfait. Nos codes seront améliorés, il n'en faut point douter; on en a déjà arraché les feuillets où étaient inscrits les sinistres articles de la marque et de l'exposition publique; d'autres peines trop violentes et disproportionnées iront rejoindre le fer rouge et le carcan. Toute génération doit travailler à donner de la justice une idée plus haute et plus abstraite, à prouver que la modération des châtimens amène l'adoucissement des mœurs, et à faire triompher ces nobles principes d'équité qui sont la gloire d'une nation; espérons que la nôtre ne faillira point à ce grand devoir.

MAXIME DU CAMP.

SAINT PAUL

ET

LA FONDATION DU CHRISTIANISME

Saint Paul, par M. ERNEST RENAN, 1 vol. in-8°, 1869.

Le lendemain de la mort de Jésus, ni le gouvernement de Tibère, ni la police satisfaite des Juifs, ni la foi quelque peu troublée des compagnons de l'humble victime, ne se doutaient qu'une religion nouvelle était née. Le christianisme semblait sortir de terre quand Néron le frappa l'an 64. Depuis près de trente ans, comme ces fleuves que le sable boit près de la source et qui coulent sans bruit sous le sol, il vivait sourdement, et dans son progrès continu étendait de toutes parts ses mille bras. Les historiens contemporains n'ont pas connu les insaisissables mouvemens qui agitaient les couches inférieures de la société ou ont dédaigné d'en fixer la trace. C'est l'honneur de notre siècle d'avoir découvert qu'il y a plus de poésie, plus de grandeur et de véritable intérêt dans l'histoire des idées et des croyances que dans celle des expéditions militaires, et que la civilisation a plus gagné aux grandes et pacifiques effusions d'idées qu'aux chocs des peuples et aux duels des conquérans.

En mourant, Jésus laissait après lui une petite famille d'amis et de disciples fidèles. De tous, on pouvait dire qu'ils s'étaient moins donnés à une doctrine qu'à un maître. Après qu'ils l'eurent perdu, les uns allèrent ensevelir en Galilée le souvenir de ce temps délicieux pendant lequel ils avaient vécu comme dans un rêve, près de

lui, tout en lui, et vieillirent doucement dans l'attente du retour prochain du Seigneur. Les autres installèrent à Jérusalem, auprès du temple, dont aucun n'était encore détaché, une petite société dont le seul dogme était la foi en Jésus le Messie, qu'ils avaient vu en sa chair et qu'ils espéraient revoir en sa gloire, — le seul signe d'initiation le baptême, — le seul rite de fraternels et simples banquets de commémoration. Les seules pratiques distinctives étaient le culte de la pauvreté en commun, le sacrifice de ses biens et de sa personne pour le soulagement des misérables. Les premières recrues furent quelques Juifs pieux ou des *prosélytes*, petit monde aux yeux des orthodoxes de vieille race.

L'esprit de Jésus était là; mais y pouvait-on voir le christianisme? Il était bien sans doute que quelques hommes, unis au nom d'une sainte mémoire, donnassent l'exemple de la pauvreté volontaire, de l'abnégation, et ouvrirent à tous les malheureux les consolations fécondes de la vie intérieure: mais une pareille association semblait encore avoir peu d'avenir. Les circonstances et chez quelques-uns des disciples du lendemain une hardiesse inconnue aux disciples de la veille élargirent et transformèrent la communauté.

Les chefs de l'orthodoxie juive, jaloux à l'excès de l'unité, très défiants à l'endroit des mouvemens et des prédications populaires, prirent l'alarme et employèrent les voies de rigueur. Pierre et Jean furent mis en prison, battus de verges, cruellement menacés, s'ils ne restaient en repos. Étienne fut lapidé. C'est la première rencontre du christianisme avec le pouvoir et la première persécution. Il convient de remarquer qu'elle n'est pas à la charge de Rome. Les violences dispersèrent la secte nouvelle sans étouffer ni la foi ni l'ardeur de ses membres. On porta l'Évangile en Samarie. C'était montrer qu'on faisait bon marché des haines séculaires d'Israël. L'action individuelle, plus vive et surtout plus libre, remplaça l'action commune. Pendant que les apôtres, obéissant, suivant une tradition, à la parole du maître, restaient à Jérusalem, quelque peu entravés sans doute par la surveillance des autorités religieuses, de simples fidèles, soustraits par la force des choses à la direction des douze et ne prenant conseil que de leur foi, couraient les provinces voisines, poussaient jusqu'en Syrie, recrutant çà et là des adhérens à la doctrine de Jésus.

Parmi ces ouvriers de bonne volonté et ces intrépides voyageurs qui travaillèrent si puissamment à jeter la semence chrétienne dans le monde, Paul de Tarse tient une place à part. On l'appelle l'apôtre des gentils. S'il n'a pas fait le christianisme, il a fondé, il a commencé la société chrétienne. Comparé aux douze, il semble avoir peu d'autorité. Il n'a pas connu Jésus, il n'a pas entendu sa parole. Cette infériorité, il la compense par une ardeur de prosé-

lytisme extraordinaire, par un dévouement sans bornes à la cause qu'il a embrassée, par une intelligence de la doctrine nouvelle et une largeur de vues merveilleses, par l'union en sa personne de l'âme du prophète et du bon sens du moraliste, par un esprit d'effusion et de hardiesse sans lequel il est peut-être permis de dire que la foi nouvelle n'eût pas dépassé l'étroite enceinte des synagogues. Au près des disciples galiléens, Paul est un lettré. Il est né dans un centre de culture très raffinée. Il a été nourri dans l'étude de la loi à l'école d'un des maîtres les plus illustres du temps, et les exercices arides de la scolastique pharisienne n'ont pas éteint le feu dont son âme est faite. Il était à Jérusalem lorsqu'eut lieu l'exécution d'Étienne, et alors il se signala par sa violence. Son zèle contre les sectaires allait au point qu'il sollicita du sanhédrin une commission d'inquisiteur à Damas. C'est en se rendant dans cette ville qu'il reçut le coup de foudre, fut illuminé, et embrassa la foi qu'il allait combattre. Il sera désormais le plus ardent des missionnaires, le plus libre et en même temps le plus impérieux interprète de l'Évangile.

M. Renan, dans ses *Apôtres*, nous a raconté la conversion de Paul et les premiers temps qui suivirent. C'est la partie la plus obscure de sa vie. On sait qu'il demeura trois années dans le Hauran, fit une apparition de quelques jours à Jérusalem, séjourna en Cilicie, et pendant un an ou deux en Syrie et à Antioche. On n'a pas oublié la forte et vivante peinture que M. Renan a faite de cette ville, dont le rôle est capital à l'âge apostolique. Jérusalem, qui a vu mourir Jésus et garde son tombeau vide, restera pour les fidèles jusqu'aux environs de l'an 70 la ville sainte, l'église-mère et comme le siège vénéré de l'amphictyonie chrétienne. Antioche, grande ville populeuse, mêlée, sans patriotisme ni noblesse, avec ses Asiatiques corrompus et superstitieux, ses Grecs de tout métier, ses Juifs tolérans, amis des étrangers, moins étroitement liés par les traditions et les scrupules nationaux que ceux de Palestine, devient le foyer du christianisme actif, militant et cosmopolite. Quel moment fut plus propice? La civilisation et la conquête ont fait leur œuvre. La philosophie, sans avoir pénétré les âmes, les a préparées. Les institutions locales sont partout énervées, les mœurs adoucies jusqu'à l'amollissement, la confusion religieuse extrême, le goût des croyances et des pratiques orientales universel, la tolérance des pouvoirs publics en matière religieuse fort large. La paix et l'unité romaine fraient la voie à une vaste propagande. Les Juifs, qui ont des synagogues ou des oratoires dans la plupart des villes de l'empire, et dont le prosélytisme discret a déjà entamé la société païenne, offrent aux porteurs de l'Évangile des points d'attaque pour l'invasion et la conquête pacifique du monde, et en

même temps, parmi leurs disciples répandus en tous lieux, un terrain tout prêt et comme des chrétiens presque ébauchés.

A ce moment, saint Paul entre dans le plein jour de l'histoire. Le nouvel ouvrage de M. Ernest Renan le prend au moment où il commence avec deux compagnons son premier voyage apostolique, et le conduit jusqu'au milieu de l'an 61, époque où il arrive à Rome prisonnier et appelant au tribunal de César. Dans l'histoire entière du christianisme, ces seize années (45-61) sont celles qui comptent le plus, et qui furent les plus décisives. Elles ont consacré l'œuvre de Jésus. Ce sont aussi dans l'histoire des origines chrétiennes les années les mieux connues. Saint Paul les remplit, et leur histoire, c'est sa propre histoire. Les deux bouts de la carrière de Paul sont plongés dans l'obscurité. Nous ne savons rien de lui jusqu'à l'année de sa conversion; nous en sommes réduits à quelques vagues indications pour les temps qui suivent jusqu'à sa première mission. De même, à partir de son arrivée à Rome, il semble se perdre et disparaître dans la confusion de la grande cité. La chronologie permet seulement de le suivre jusqu'aux approches de la sanglante tragédie de l'an 64. S'il fut donc jamais légitime de désigner par un nom propre une période historique, celle que parcourt M. Ernest Renan dans son récent ouvrage, petite par la durée, plus pleine que bien des siècles si l'on pèse les événements, est justement nommée par le grand nom qui sert de titre au troisième volume des *Origines du Christianisme*. La pensée chrétienne compte à ce moment de nombreux interprètes, bien que nous n'en connaissions que quelques-uns. Chaque disciple est un instrument de propagande, et les plus passifs même sont comme des échos qui renvoient en tous les sens la parole reçue. Chaque fidèle porte partout avec lui la contagion de sa foi. Qui le premier prononça le nom du Christ à Chypre, à Antioche, à Éphèse, à Corinthe, et en Italie à Pouzzoles et à Rome? Ce ne fut ni saint Pierre ni saint Paul, entre lesquels la tradition partage si injustement l'honneur d'avoir conquis le monde à l'Évangile, ce fut quelque humble disciple sans nom pour ses contemporains comme pour nous, quelque obscur artisan comme cet Aquila que Paul trouve à Corinthe quand il y met le pied pour la première fois. Tout enthousiasme est communicatif. Aux époques de fermentation et d'éclosion religieuse, la propagande est partout. La foi vraie brûle de se répandre. Le cœur déborde, les lèvres s'ouvrent d'elles-mêmes. L'esprit souffle sur les petits comme sur les grands, égale presque la bonne volonté au génie, inspire à tous les paroles persuasives et transforme les femmes les plus timides en missionnaires. On sait quels phénomènes d'exaltation et de délire sacré se produisaient dans les premières réunions des fidèles. La prophétie surabondait. Les transports extatiques arra-

chaient aux âmes des paroles indistinctes, des soupirs, des cris, des sanglots. Une sorte de folie divine courait sur l'assemblée. On se serait cru au milieu de gens ivres ou de possédés. C'est ce qu'on a appelé la descente de l'Esprit et le don des langues. Ces crises nerveuses, qui se manifestèrent pour la première fois dans une chambre haute de Jérusalem, quelques semaines après la mort de Jésus, et qui étaient fréquentes encore au temps de saint Paul, nous permettent de juger de l'état des âmes et de l'extraordinaire besoin d'épanchement qui les devait posséder. On peut comprendre par là que la foi chrétienne compta au commencement autant d'initiateurs que de disciples. Paul cependant brille entre tous. Après le divin fondateur, qui est hors de pair, nul ne contribua autant que lui à la diffusion et à l'établissement de l'œuvre nouvelle; nul ne la conçut aussi plus largement.

I.

Le *Saint Paul* de M. Ernest Renan est un livre dont plusieurs détails pourront être contestés, mais dont la forte construction ne sera pas ébranlée. L'impression générale qu'on recueille de ce remarquable ouvrage est la satisfaction de trouver, au lieu de froides abstractions, le sentiment de la réalité et de la vie. Tout y est animé, la nature et les personnes. Les descriptions de lieux, quand l'auteur s'arrête à les esquisser, prennent sous sa plume un charme et un relief étonnants. On y devine l'émotion née du spectacle et du contact des choses. On sent que M. Renan est allé chercher dans les pays mêmes où Paul a vécu les traces de ses pas. Le temps et plus encore les révolutions politiques ont tout changé dans ces lieux qui furent le berceau de la civilisation et de la foi modernes. En plus d'un endroit, les ruines mêmes des cités antiques ont péri. L'inviolable nature a seule gardé sa jeunesse, et à qui sait la voir et l'entendre comme M. Renan, elle fournit des traits d'un grand prix; mais ce n'est là que le cadre du tableau. On a un plaisir plus vif encore à y voir agir des personnages animés d'une vraie vie humaine. Les acteurs que M. Renan met en scène, plus grands ou meilleurs que nous, sont cependant nos semblables. Chacun a son caractère, sa physionomie, ses passions et ses préjugés. Les querelles, les aigres disputes, les intrigues, ont place parmi ces hommes, excellents sans doute et pleinement désintéressés, mais dont l'intelligence et les vues n'ont pas même largeur, et qui ne comprennent pas de la même manière la doctrine dont ils sont les gardiens et les hérauts. Le Jésus de M. Renan paraissait à plusieurs suspendu entre ciel et terre. Il semblait qu'au point de vue de l'histoire, qui ne

connaît que les choses humaines. il ne fût pas assez homme, assez homme de son pays et de son temps, et portât sous l'habit d'un « jeune villageois » une âme trop séraphique. Ici les têtes sont sans auréole, et l'atmosphère où se meuvent les personnages n'est pas différente de la nôtre. Paul n'est plus ce fier et beau chevalier que la statuaire se plaît à représenter la main appuyée sur l'épée de combat comme un des preux de Charlemagne. C'était un petit Juif, chétif, malingre, chauve, aux genoux cagneux, avec un nez d'aigle sous une ligne continue d'épais sourcils; dans ce corps misérable habitait une âme violente et douce à la fois, pleine de fougue et d'unction, irritable à l'excès et prompt à l'ironie la plus amère, mais en même temps dévouée jusqu'à l'abnégation, droite et revenant facilement. De même Pierre et Jacques sont de plain-pied avec notre humanité. Les contours indécis et mollement baignés dans un bleu tendre ont disparu; tous les traits sont nettement marqués. Le crayon, sans cesser d'être délicat, est plus ferme. La rêverie y trouve moins son compte, la raison est plus satisfaite. Au reste, M. Renan procède non par portraits achevés en une fois et d'un seul coup, mais par touches successives, de telle sorte que les figures s'éclairent, se complètent et se fixent à mesure qu'on avance dans son histoire.

M. Ernest Renan fait précéder son récit d'une introduction intitulée *Critique des documens originaux*. Ces documens, comme on sait, sont les seize derniers chapitres du livre des *Actes des Apôtres*, où il n'est guère question que de saint Paul, et les *Épîtres* de ce dernier. Peut-être quelques critiques plus radicaux, tout en admettant que les seize derniers chapitres des *Actes* ont plus de valeur que les douze premiers, allégueront-ils qu'il est difficile d'accorder qu'une moitié de l'ouvrage soit presque entièrement légendaire et l'autre presque entièrement historique; l'ouvrage en somme est d'une même main; l'unité n'y peut être scindée d'une manière aussi tranchée. Si le commencement trahit un parti-pris d'édification à outrance, ce parti-pris est visible aussi à la fin, dans tout ce qui n'est pas pur récit et jusque dans certains faits imaginés ou modifiés à dessein. Quant à la critique des *Épîtres* de saint Paul, elle est un modèle de discussion lumineuse et serrée. M. Renan y établit que, des treize épîtres dont l'apôtre se déclare lui-même l'auteur dans la première phrase de chacune, l'*Épître aux Éphésiens* est fort douteuse, bien qu'elle puisse être regardée comme un monument contemporain ou d'une date très voisine, les deux *Épîtres à Timothée* et l'*Épître à Tite* sont décidément apocryphes. Les raisons par lesquelles il combat l'authenticité de ces trois lettres dites pastorales nous paraissent absolument sans réplique. M. Renan n'a rien dit d'autres pièces, comme les *Homélies* et les *Reconnaisances*

du pseudo-Clément, dont il a fait çà et là un juste usage. Une discussion sur l'âge et le caractère de cette étrange littérature clémentine eût pourtant été intéressante.

Le *Saint Paul* s'ouvre au moment où l'apôtre, portant avec lui le christianisme et sa fortune, s'embarque à Séleucie, le port d'Antioche, avec Barnabé et Jean-Marc pour attaquer l'Occident. C'est aux villes qu'ils se rendent. Dans les campagnes, la tradition a de trop fortes racines, les besoins religieux n'engendrent ni mysticisme ni rêverie, et les cérémonies des aïeux suffisent à les satisfaire; puis les Juifs ont des colonies ou des *ghetto* dans tous les centres peuplés, et l'hospitalité cordiale qu'ils offrent à leurs compatriotes étrangers assure aux missionnaires un point d'appui précieux. A qui s'adresser d'abord, si ce n'est aux Juifs? Ne sont-ils pas de la même famille religieuse, n'ont-ils pas les mêmes livres sacrés, la même éducation, les mêmes habitudes d'esprit? Sans parler de la primauté d'Israël sur les gentils, que Jésus avait attestée et que tous ses disciples à cette heure reconnaissaient sans conteste, c'était comme une nécessité de situation d'aller d'abord à ceux avec qui on avait tant d'idées communes. C'est ce que Paul fit partout. Sans descendre jusqu'aux purs païens, philosophes ou politiques, avec qui on n'avait nul point de contact et qu'on n'avait guère chance de gagner, la matière sur laquelle les missionnaires pouvaient travailler fructueusement ne manquait pas. Entre les Juifs orthodoxes et les païens entêtés, les deux classes où la propagande chrétienne eut le moins de prise, il y avait les prosélytes juifs, les gens « craignant Dieu, » ensuite toute une masse confuse de bonnes âmes fatiguées des pompes bruyantes et vides de la religion commune, portées par le naturel effort d'une conscience pure à chercher un idéal au-delà du monde, et inclinant déjà vers un monothéisme plus ou moins décidé. C'est dans ce milieu obscur et un peu trouble que le christianisme se recrute presque exclusivement pendant les deux premiers siècles.

La carrière apostolique de Paul se résume en trois voyages circulaires dont le rayon s'est étendu chaque fois un peu plus vers l'occident et le nord. Le point de départ, ainsi que le point d'arrivée, est constamment Antioche. Après chacune de ces courses, le livre des *Actes* ramène Paul à Jérusalem, comme s'il eût eu besoin de se retremper et de fortifier son autorité auprès des douze. Il est certain que c'est là que sa carrière vint échouer, mais on peut douter qu'il y soit allé si souvent. Antioche était la ville de son cœur et comme sa patrie d'adoption. C'est là qu'il avait trouvé sa voie, là que résidaient ses plus vieux amis et ses premiers disciples. Il y revenait leur conter ses luttes et ses succès, chercher auprès d'eux le soutien dont les âmes les plus fermes ont besoin. Dans sa pre-

mière mission, l'apôtre visita la partie méridionale de l'Asie-Mineure, et fonda ses premières églises de gentils, les églises des Galates, comme il les appelait; dans la seconde, il poussa jusqu'en Macédoine et mit le pied sur le sol grec; dans la troisième, il fit pénétrer l'Évangile dans le centre de l'Asie-Mineure. Les épisodes de ces pacifiques expéditions sont en général peu variés. M. Renan, grâce à la magie de son style, aux détails pittoresques dont il entremêle son récit, aux vives et délicates peintures des pays et des caractères, a su donner à cette odyssée, forcément aride et monotone sous une autre plume, l'intérêt d'un roman.

Il y avait alors comme un universel besoin d'échanger ses idées. La philosophie avait dès longtemps perdu toute force d'invention; mais dans le domaine de la morale pratique elle aspirait à sortir des écoles, à se répandre, à interpréter la religion commune ou à se substituer à elle. Apollonius de Tyane courait l'Orient et l'Occident, enseignant la foule du haut des degrés des temples : Dion Chrysostome, Euphrate de Tyr, Plutarque, donnaient çà et là des séances de beau langage et de bonne morale. Musonius Rufus prêchait même à l'armée. Plus d'un de ces beaux esprits et de ces moralistes nomades put se croiser avec saint Paul. Lequel d'entre eux, en voyant ce pauvre artisan, ou en entendant ce sophiste d'une nouvelle espèce, ce parleur de foire, comme on disait à Athènes, pouvait imaginer qu'il portât dans sa besace les destinées de la civilisation? « Il ne faut pas, dit M. Renan, se représenter ces voyages comme ceux d'un François-Xavier ou d'un Livingstone, soutenus par de riches associations. Les apôtres ressemblaient bien plus à des ouvriers socialistes répandant leurs idées de cabaret en cabaret qu'aux missionnaires des temps modernes. Leur métier était resté pour eux une nécessité; ils étaient obligés de s'arrêter pour l'exercer. De là des retards, des mortes-saisons, mille pertes de temps. »

Si Dion parlait en inspiré, si Apollonius était précédé d'une réputation de thaumaturge, Paul aussi, paraît-il, ne refusait pas les prodiges à la crédulité de ses auditeurs. Il fallait frapper l'imagination populaire; on n'avait de succès qu'à ce prix. Pierre et Simon, suivant la tradition, faisaient assaut de miracles; de même à Néapaphos, Paul et le sorcier Barjésu se livrèrent à un tournoi de thaumaturgie en présence du gouverneur de l'île, Sergius Paulus. Plus tard, à Éphèse, Paul inspira une telle confiance dans ses formules que nombre de païens brûlèrent leurs livres de magie. Pour qui connaît le milieu où opérait saint Paul, ce qui paraîtrait surprenant, ce serait sans doute qu'il n'eût pas fait de miracle, c'est-à-dire qu'on ne lui en eût pas prêté. L'apôtre trouvait partout du reste une très vive résistance de la part des Juifs orthodoxes. Voici comment les choses se passaient d'ordinaire. Paul arrive dans une ville nouvelle,

se rend le jour du sabbat à la synagogue ou à l'oratoire, et prêche aux Juifs assemblés le mystère de Jésus. Divers sentimens se partagent les auditeurs. L'étonnement et une curiosité sympathique s'éveillent chez les uns, le scrupule et la défiance chez les autres. L'apôtre revient à la charge les samedis suivans. Les passions s'avivent et s'exaltent, les scrupules se tournent en scandale et en colère; Paul persiste. L'opposition l'irrite et donne à sa parole l'âpreté de la menace et comme l'accent des vieux prophètes. Deux partis se forment. Quelques-uns se sont sentis touchés au cœur, le plus grand nombre est hostile et répond aux prédications par des huées. Paul s'adresse alors aux païens. Il leur dit que Jésus ne fait pas acception de personnes, et qu'il suffit pour être sauvé de croire et de se donner à lui. On l'écoute, il en gagne quelques-uns à sa foi. La rage des Juifs s'en accroît et se traduit en violences. Ici on lui jette des pierres, là on ameuté contre lui la populace, on met en mouvement l'autorité, qu'on sait plus soucieuse de l'ordre que de la liberté individuelle, et qui commence en général par faire arrêter et bâtonner les agitateurs. Quand ils étaient plus intelligens ou mieux avisés, les agens du pouvoir refusaient de se laisser entraîner à prendre parti dans des querelles de doctrine. C'est ainsi qu'à Corinthe Gallion répondait aux Juifs qui avaient traîné Paul à son tribunal et se plaignaient de ce qu'il portât atteinte à leur loi : « S'il s'agissait de quelque crime ou de quelque méfait, je vous écouterais comme il convient; mais, s'il s'agit de vos disputes de mots, de controverses sur votre loi, voyez-y vous-mêmes. Je ne veux pas être juge en de pareilles matières. » Réponse admirable, dit très justement M. Renan, et digne d'être proposée pour modèle aux gouvernemens civils quand on les invite à s'ingérer dans les questions religieuses. Pourquoi donc écrit-il à la page suivante : « Si, au lieu de traiter la question religieuse et sociale avec ce sans-gêne, le gouvernement se fût donné la peine de faire une bonne enquête impartiale, de fonder une solide instruction publique, de ne pas continuer à donner une sanction officielle à un culte devenu complètement absurde; si Gallion eût bien voulu se faire rendre compte de ce que c'était qu'un juif et un chrétien, lire les livres juifs, se tenir au courant de ce qui se passait dans ce monde souterrain, si les Romains n'avaient pas eu l'esprit si étroit, si peu scientifique, bien des malheurs eussent été prévenus. » A quel titre et en quelle qualité le proconsul d'Achaïe eût-il fait une enquête? A titre de magistrat? Il sortait de son rôle et excédait sa compétence. En qualité de philosophe et de curieux? Son opinion particulière était de petite conséquence. C'eût été un chrétien de plus peut-être, ce qui n'eût en rien changé l'opinion ni les mœurs. En admettant qu'il eût ordonné une instruction, à qui en eût-il confié le soin?

A des païens éclairés? Ils eussent sans doute conclu, comme Pline le Jeune cinquante-neuf ans plus tard, qu'il n'y avait là qu'une superstition monstrueuse et détestable. A des Juifs? Ils se prononçaient assez haut et criaient tous au sacrilège. A des chrétiens? Ils eussent été juge et partie. Reprocher à Gallion de n'avoir pas compris le christianisme, c'est, semble-t-il, lui reprocher précisément d'avoir été païen. A son tribunal, il ne parut pas l'être, il ne se montra pas l'homme d'une religion; il fut l'homme de la loi, qui connaît non des opinions, mais des actes.

La seule opposition violente que Paul rencontra donc dès le commencement de son apostolat est celle des Juifs. Elle sera implacable, et croîtra avec le temps. Cela seul atteste qu'il est le vrai continuateur de Jésus, l'héritier et l'interprète fidèle de sa pensée. Quant à la politique romaine, elle est neutre; elle ne protège ni n'attaque les chrétiens, elle les ignore. Si en plusieurs circonstances elle sévit contre Paul et ses compagnons, c'est qu'ils sont désignés comme des fauteurs de troubles, et que la cause de l'ordre public paraît en jeu. Dans ses rigueurs discrétionnaires, la question de doctrine tient une si petite place qu'à Rome, sous le règne de Claude, le nom du Christ ayant excité quelque tumulte dans le quartier juif, l'administration expulsa tous les Juifs en bloc, sans distinguer entre les partisans et les adversaires de ce *Chrestus* inconnu.

C'est dans les villes populeuses que le christianisme gagna le plus facilement ses adhérens. « Il germa, dit excellemment M. Renan, dans la corruption des grandes villes. Cette corruption en effet n'est souvent qu'une vie plus pleine et plus libre, un plus grand éveil des forces intimes de l'humanité. » Quand Paul passa de Macédoine à Athènes, il sembla qu'il fût dépaysé. Au lieu de ces âmes bonnes, simples et un peu passives, il trouvait des esprits éveillés, curieux, railleurs et sceptiques. Ces Grecs, quoique dégénérés, avaient gardé de l'héritage des aïeux le goût des lettres, la subtilité d'esprit et un certain fonds de libre pensée qui les rendaient rebelles à la foi. Paul en fit l'expérience. Le discours qu'il prononça à l'Aréopage est singulier. C'est comme un essai timide et un peu gauche de superposer le christianisme à la philosophie. L'apôtre, qui prétendait se faire tout à tous, se fit Grec un jour pour parler à des Grecs. On l'écouta d'abord avec curiosité; mais, quand il en vint à la résurrection des morts, il fut interrompu, doucement moqué, éconduit. Il ne revint point à Athènes. On dirait même qu'il a perdu le souvenir d'y être venu jamais. « Ce qui caractérisait la religion du Grec autrefois, ce qui la caractérise encore de nos jours, dit à ce sujet M. Renan avec beaucoup de justesse, c'est le manque d'infini, de vague, d'attendrissement, de mollesse fêmi-

nine; la profondeur du sentiment religieux allemand et celtique manque à la race des vrais Hellènes... Une telle race eût accueilli Jésus par un sourire. Il était une chose que ces enfans exquis ne pouvaient nous apprendre : le sérieux profond, l'honnêteté simple, le dévouement sans gloire, la bonté sans emphase. Socrate est un moraliste de premier ordre; mais il n'a rien à faire dans l'histoire religieuse. Le Grec nous paraît toujours un peu sec et sans cœur : il a de l'esprit, du mouvement, de la subtilité; il n'a rien de rêveur, de mélancolique. Nous autres, Celtes et Germains, la source de notre génie, c'est notre cœur. Au fond de nous est comme une fontaine de fées, une fontaine claire, verte et profonde, où se reflète l'infini. Chez le Grec, l'amour-propre, la vanité, se mêlent à tout; le sentiment vague lui est inconnu, la réflexion sur sa propre destinée lui paraît fade. »

Paul emporta d'Athènes une sorte de rancune amère contre la culture de l'esprit. Ayant échoué dans la ville des savans et des raisonneurs, il en voulut à la science et à la raison. Il réussit mieux à Corinthe, la moins grecque des villes grecques, et à Éphèse, où le goût du merveilleux et la mollesse générale des mœurs prédestinaient en quelque sorte les âmes au christianisme. Le nom de Jésus avait déjà retenti dans ces deux villes, Paul en fit son quartier-général, et travailla de tout son cœur à multiplier et à féconder la bonne semence. Il avait, depuis qu'il voyageait, noué de nombreuses relations, et laissé des disciples dans la plupart des villes qu'il avait visitées. En son absence, ces disciples s'abandonnaient au découragement ou mettaient en oubli les sages directions qu'il avait données. Plusieurs se laissaient séduire par un autre évangile que de bonne heure on opposa à celui de Paul. Il eût fallu que le maître fût partout à la fois pour fortifier les faibles, gourmander les oublieux et les ingrats, ramener les égarés, secouer la torpeur des uns, modérer l'enthousiasme intempérant des autres, ranimer les flottantes espérances. Paul se multiplia en écrivant. Ses lettres, c'était encore sa chaude et vivante parole. La correspondance de Paul tient de la sorte une grande place dans son œuvre. On ne saurait sans doute ranger les épîtres de l'apôtre parmi les chefs-d'œuvre de la littérature épistolaire. Paul n'est pas, à proprement parler, un écrivain. Nul ne s'inquiéta jamais moins de composer et ne porta plus loin le dédain de la manière, l'oubli de l'art et de ce que nous appelons l'élégance et le bon goût. Cependant nul ne possède plus de personnalité dans la façon d'exprimer ce qu'il pense et ce qu'il sent. Le langage suit chez Paul le train de l'idée, et comme l'idée est exubérante, il est impétueux, heurté, saccadé, incohérent. Le raisonnement est indiqué, pas toujours suivi. Les transitions sont rares, les phrases interrompues, tron-

quées. La dialectique est entraînante, les raisons ne sont pas toujours bien fortes. L'apôtre a sa logique, comme il a sa grammaire. Dans aucune littérature pourtant, il n'y a d'œuvre plus fortement individuelle. C'est en lisant saint Paul qu'on a le droit de dire que le style est l'homme même. L'apôtre se peint tout entier dans ses lettres avec tous les contrastes qui composent sa riche et ondoyante nature. « Il y est à la fois vif, rude, poli, malin, sarcastique, puis tout à coup tendre, délicat, presque mièvre et câlin. » On y trouve tous les tons, et si j'ose dire toute la gamme de l'âme humaine depuis les élans les plus élevés du mysticisme jusqu'au bon sens le plus solide de la sagesse pratique. On peut s'en convaincre en lisant les épîtres *aux Thessaloniens* et celles *aux Corinthiens*. Paul, quand il écrivit ces dernières, était à Éphèse. Il eut à y subir des tribulations et des épreuves qui semblaient supérieures aux forces humaines. L'opposition, les outrages et les violences des Juifs, les cris de mort de la populace païenne soulevée par leurs menées, il y était fait; les calomnies et les intrigues des faux frères, il y résistait depuis plusieurs années sans faiblir; la maladie, il la traînait presque toujours avec lui. A tout cela se joignit cette amère douleur d'apprendre à plusieurs reprises les divisions, les abus, les désordres de toute espèce qui se produisaient parmi ses fidèles de Corinthe, désordres dans la vie privée, désordres dans les réunions, où la fureur prophétique éclatait en scènes de convulsionnaires, désordres dans les repas en commun, où plusieurs se gorgeaient et buvaient jusqu'à l'ivresse pendant que d'autres, faute d'avoir rien apporté, mouraient de faim à la porte. Dans cet or de la primitive église, moins de trente ans après la mort du Christ, il y avait déjà bien des scories. Les premiers chrétiens sortaient en général des classes les plus humbles de la société. Il ne pouvait pas se faire que la prédication nouvelle eût transformé d'un seul coup des natures incultes. L'indifférence pour les rites extérieurs, qui était l'essence de l'enseignement de saint Paul, n'était pas sans péril pour des âmes dont le fonds intellectuel était fort pauvre en général et la raison mal exercée. D'un autre côté, la persuasion que le monde allait prochainement finir devait produire parmi ceux qui n'étaient pas du nombre des *spirituels* des scènes analogues à celles qui se passent souvent sur un navire qui va sombrer.

En aucun moment, Paul ne fut plus près du découragement. Il tint bon toutefois, écrivit lettre sur lettre, envoya ses disciples les plus sûrs en avant, puis se rendit de sa personne à Corinthe. C'est pendant son dernier séjour dans cette ville que Paul dicta sa lettre dite *aux Romains*. M. Renan considère cette épître, où Paul résume sa doctrine théologique, comme une circulaire envoyée par l'apôtre à plusieurs églises et qui a pris son nom de l'exemplaire destiné

aux fidèles de Rome. Paul depuis Éphèse remuait en sa tête de vastes projets; il avait parcouru presque toute la partie orientale de l'empire. Il songeait à s'engager plus avant vers l'occident. Il aspirait à Rome. Aquila et Priscille avaient dû lui parler de cette ville si bien faite pour devenir un vaste foyer de prédication et comme une autre et plus grande Antioche. D'abord il voulait revoir Jérusalem. Depuis plusieurs années, il s'occupait activement d'une collecte d'aumônes qu'il comptait porter aux pauvres de la ville sainte comme un gage d'union. Vers l'été de l'an 58, accompagné des délégués des églises de Grèce, de Macédoine et d'Asie, porteurs des cotisations recueillies pour les pauvres de Jérusalem, il se mit en route pour la ville de Jésus, l'âme remplie de funestes pressentimens, et y fit son entrée quelques jours après la Pentecôte. Sa vie de missionnaire est achevée, sa passion commence.

Depuis douze ans, les Juifs poursuivaient Paul de leur haine impuissante. Sa présence à Jérusalem était un dangereux déli. On le reconnaît, on s'attroupe, on s'excite, on se jette sur le séducteur et l'ennemi de la loi, on va le mettre en pièces. La police romaine intervient, arrache Paul aux mains des Juifs qui voulaient le massacrer. Le tribun Lysias le fait conduire en prison, ordonne de lui appliquer la torture pour savoir son crime; puis, effrayé de sa responsabilité, car Paul avait revendiqué son titre de citoyen romain, il l'envoie sous la protection d'une escorte à son chef hiérarchique Félix, résidant à Césarée. Les Juifs s'y transportèrent, l'accusèrent vivement, demandant qu'il leur fût livré. Félix refusa, et aussi Porcius Festus son successeur. La captivité de Paul traîna ainsi deux ans. Enfin le prisonnier fit appel à César. On l'embarqua pour Rome, où il entra après une longue et périlleuse navigation au commencement du printemps de 61. Le *Saint Paul* de M. Renan se termine à l'arrivée de l'apôtre dans la ville éternelle. Nulle vie ne fut plus agitée que la sienne, plus féconde en travaux, en grands résultats, en épreuves de toute espèce. Ce n'était point par vaine gloriole que, se comparant aux autres apôtres et rappelant ce qu'il avait fait et souffert, Paul s'écriait : « Allons, puisqu'il est de mode de chanter sa propre gloire, chantons la nôtre. Tout ce qu'ils peuvent dire en ce genre de folie, je le peux dire comme eux. Ils sont Hébreux; moi aussi, je le suis. Ils sont de la race d'Abraham; moi aussi, j'en suis. Ils sont ministres du Christ; ah! pour le coup je vais parler en insensé! je le suis bien plus. Plus qu'eux j'ai accompli de travaux, plus qu'eux j'ai été en prison, plus qu'eux j'ai subi de coups, plus souvent qu'eux j'ai affronté la mort. Les Juifs m'ont appliqué cinq fois leurs trente-neuf coups de fouet, trois fois j'ai été bâtonné, une fois j'ai été lapidé, trois fois j'ai fait naufrage, j'ai passé un jour et une nuit dans la mer. Voyages sans nombre, dangers au passage des

fleuves, dangers des voleurs, dangers de la part des Juifs, dangers de la part des gentils, dangers dans les villes, dangers dans le désert, dangers sur mer, dangers de la part des faux frères, labeurs, fatigues, veilles innombrables, faim, soif, jeûnes, froid, nudité, j'ai tout souffert. » On ne peut rien ajouter à cette apologie que le grand athlète écrivait plein du juste sentiment de sa valeur et des services qu'on le forçait à rappeler. Cette apologie d'autre part disait assez que l'opposition des Juifs n'était pas la seule que l'apôtre eût rencontrée, et qu'au sein de la communauté chrétienne sa doctrine avait été singulièrement combattue. Quelle était la cause de cette opposition intérieure, quels en étaient les chefs?

II.

Ce que Jésus voulut faire précisément, — réformer la religion juive ou l'abolir, élargir seulement les portes du temple pour y faire entrer toutes les nations sans distinction de race, ou fonder sur la vaste base du monothéisme juif la religion universelle sans conserver les coutumes et les traditions nationales, — il est difficile de le décider, et les Évangiles fournissent des textes pour appuyer les deux opinions. Le Fils de l'homme paraît avoir embrassé dans son cœur l'humanité tout entière, le fils de l'artisan juif de Nazareth d'autre part a eu de dures paroles contre les étrangers. Après sa mort, la question était de savoir si le mouvement provoqué et commencé dans le monde juif y demeurerait enfermé, ou si, brisant les attaches maternelles, la doctrine nouvelle prendrait une vie propre et formerait une religion distincte. La persécution jeta d'abord l'enseignement de Jésus hors de la Judée. Les païens furent accueillis, puis appelés. Antioche devint un centre de rayonnement. La propagande s'y organisa. La liberté chrétienne y eut son berceau. Bientôt, par la force des choses plus que par la volonté des hommes, deux partis se formèrent parmi les fidèles. L'un siégeant à Jérusalem, ayant pour chefs les douze, pour membres des Juifs de race et d'idées, pour principes le maintien absolu des coutumes et des rites judaïques, fut en général hostile à l'admission des païens. L'autre, né à Antioche, mais n'ayant pas de siège déterminé, parti nomade, cosmopolite, plus libre en ses allures, de dévotion moins formaliste, composé en majorité d'étrangers, faisant bon marché par conséquent des prérogatives prétendues d'Israël et des traditions mosaïques, représente le prosélytisme à outrance. Saint Paul, dont le fanatisme s'est retourné depuis Damas, est le chef de ce groupe, qui va sans cesse en grossissant et auquel l'avenir appartient.

La lutte de ces deux partis tient la plus grande place dans l'âge apostolique. Elle est la clé de l'histoire de saint Paul. L'opposition

qu'il rencontre çà et là parmi les Juifs orthodoxes est peu de chose auprès des colères que suscite parmi les chrétiens judaïsans le scandale de sa libre prédication. Or il semble que M. Renan, dans le récit qu'il a fait de ces âpres disputes, ait par moment désarmé saint Paul, et l'ait montré plus conciliant et plus pacifique qu'il n'a été en réalité. Les natures comme la sienne ne changent qu'une fois en leur vie. Elles se plient mal aux accommodemens de la politique et ne connaissent guère les voies souterraines d'une pensée qui se dissimule pour mieux s'insinuer. Elles n'aiment que le plein jour et la ligne droite. Paul, dès sa première entrée à Antioche, vers 44, est tout ce qu'il sera jamais. Les six années qui ont suivi immédiatement sa conversion sont obscures pour nous. Il est permis de penser qu'elles ont été comme une retraite mêlée de contemplation et d'action pendant laquelle il a formé sa conviction et préparé son œuvre. Quand pour la première fois il se lance dans le monde païen, son siège est fait. Il est armé de toutes pièces. Il sait à quoi s'en tenir sur les rapports des deux alliances. Il ne croit plus du tout à la vertu de la loi juive, ni à l'utilité des pratiques qu'elle impose. Il a tout à fait dépouillé le vieil homme. Il ne connaît que Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié, comme il l'écrira plus tard aux Corinthiens; l'esclavage de la loi ne vaut pas mieux à ses yeux que l'idolâtrie. Il avait jusque-là mis à peine le pied à Jérusalem; il était inconnu même de visage aux frères de Judée. Des apôtres, il n'avait vu en passant que Pierre et Jacques (qui n'était pas des douze), non pour leur soumettre sa foi et conférer avec eux de son Évangile comme avec des chefs hiérarchiques dont il reconnût l'autorité, mais simplement pour faire connaissance avec les deux plus considérables des anciens, ses aînés dans l'église. Au retour de la première mission de Paul, la scission éclata. Il ne s'agissait pas de savoir si les étrangers seraient admis dans la communauté chrétienne. La question, sans avoir été tranchée nettement par Jésus ni décidée en droit par le collège des douze, avait été résolue en fait avant qu'on l'eût seulement posée. Des païens en grand nombre avaient reçu le baptême en Syrie et ailleurs. On ne pouvait songer à déclarer ce baptême nul et à les exclure de l'église. C'eût été montrer un esprit plus étroit que les Juifs mêmes, qui admettaient des étrangers comme prosélytes; mais les prosélytes étaient tenus par eux dans un état d'infériorité. En serait-il de même dans l'église pour les nouveaux convertis issus du paganisme? Sur quel pied seraient-ils reçus? leur imposerait-on pour condition l'observation rigoureuse de la loi et des traditions mosaïques? Quelqu'un aurait-il l'intelligence assez large pour comprendre que les pratiques légales étaient un principe de séparation et partant un insurmontable obstacle à l'universelle diffusion de la doctrine chrétienne,

assez d'influence et d'autorité pour le faire comprendre aux autres? Le débat soulevé à Antioche, peut-être par des délégués des douze, fut porté à Jérusalem.

Il est difficile de concilier le récit des *Actes* et celui que saint Paul nous a laissé sur cette affaire. L'auteur des *Actes* nous donne l'idée d'une sorte de synode ecclésiastique avec un président, des orateurs, une décision émanée de la majorité, libellée en articles et envoyée partout avec la garantie de l'église assemblée. La chose, dans le récit de Paul, est bien plus simple. On disputait sans s'entendre à Antioche sur la question de savoir si la circoncision et les pratiques de la loi étaient obligatoires pour les croyans étrangers. Paul se rend à Jérusalem avec Barnabé et un de ses récents disciples, Titus, fils de païen et incirconcis. Il y expose l'évangile qu'il prêche aux gentils. il discute avec plusieurs, et s'entretient en particulier avec les plus considérés des frères; mais il ne cède ni aux récriminations des plus violens, ni aux représentations des plus autorisés. Il ne laisse pas circoncire Titus. Il est entendu à la fin qu'on lui abandonne les gentils à convertir, comme à Pierre les Juifs. A quelles conditions? Paul n'en dit rien. Du décret dont parlent les *Actes*, il ne fait nulle mention. On a paru s'entendre cependant, on s'est donné la main en signe d'union. La division du travail ne devra pas détruire la bonne harmonie. On se sépare, chacun gardant sa foi. Ceci est gagné en fait : les païens auront libre accès dans l'église sans être soumis à une opération rebu-tante et inutile.

M. Renan a voulu fondre ensemble la narration des *Actes* et celle de Paul. Il n'admet point par exemple qu'un décret en forme soit sorti des conférences de Jérusalem; toutefois il considère les prescriptions exprimées dans ce décret prétendu comme le résultat d'une convention amiable. Décret officiel ou convention verbale, les difficultés que M. Renan a notées semblent les mêmes. M. Renan prête aussi à Paul une concession qui paraît exorbitante, en désaccord avec ses principes invariables, et tout à fait invraisemblable, à savoir la circoncision de Titus, qu'il avait amené avec lui pour protester plus vivement contre d'inacceptables prétentions. Ce n'est pas ici le lieu de discuter un texte équivoque que M. Renan interprète d'une façon nouvelle; mais avec son hypothèse comment expliquer ce que Paul affirme si nettement, qu'il ne se soumit pas et qu'on ne lui arracha rien? Il réserva, dit-on, la question de principe. La meilleure manière de l'affirmer était justement de ne pas céder dans ce cas particulier. N'avait-il pas prévu les réclamations des judaïsans, ne les avait-il pas provoquées comme à dessein? Amener Titus à Jérusalem était une évidente bravade, céder à son sujet était une amère humiliation ou une inconcevable faiblesse. Le ca-

ractère de Paul répugne à l'une comme à l'autre. Enfin M. Renan écrit qu'on se sépara content, que Pierre, Jacques et Jean approuvèrent complètement l'évangile que Paul prêchait aux gentils, qu'on lui donna hautement la main, qu'on admit son droit divin immédiat à l'apostolat. D'où vient donc alors la nuance d'ironie ou d'amertume mal déguisée avec laquelle Paul parle de ces « colonnes de l'église? » On se sépara avec des paroles d'union sur les lèvres et la jalousie au fond du cœur. Les mains se touchèrent. La politique et non la sympathie les avait rapprochées. On accepta, on subit l'évangile de Paul sans y adhérer. On reconnut le succès de sa prédication et la vocation qui le poussait vers les gentils, mais non sans réticences et de la manière la plus équivoque. Tous étaient trop bons Juifs au fond pour ne pas trouver les conquêtes de Paul fort chèrement achetées par les dispenses qu'il accordait aux gentils. Il y a des alliés importuns ou indiscrets qu'on n'ose ou qu'on ne peut répudier; il est probable que Paul fut traité comme tel. La suite montra combien cette prétendue entente fraternelle était fragile et précaire.

Peu après en effet, la rupture éclata. C'était à Antioche. Paul s'y sentait sur un terrain plus solide et entouré de sympathies plus fermes. Pierre, qui s'y trouvait avec lui, mangeait avec les gentils; mais, des émissaires de Jacques étant survenus, il céda bientôt à leur influence et se retira à l'écart. Barnabé et les circoncis suivirent l'exemple de Pierre. Paul indigné apostropha ce dernier en face et le reprit publiquement, proclamant que les distinctions de personnes étaient abolies, et qu'il y avait hypocrisie ou inconséquence à vouloir conserver ou imposer aux autres des pratiques dont la doctrine nouvelle était l'abrogation. « Si le salut s'obtient par la loi, c'est donc vainement que le Christ est mort sur la croix... Il n'y a ici ni Juif, ni païen, ni esclave, ni homme libre, tous sont un en Christ Jésus. » Il semble bien peu croyable que quelques semaines avant cet éclat Paul soit venu à Jérusalem faire œuvre de dévotion légale, comme M. Renan le raconte avec l'auteur des *Actes*. Quelles armes en effet eût-il fournies à Jacques et quelle réplique à Pierre, si peu de jours avant il eût paru lui-même au temple en Juif fidèle! D'autre part, Paul, qui semble énumérer si exactement ses apparitions à Jérusalem et ses rapports avec les apôtres dans sa fameuse *Épître aux Galates*, eût étrangement manqué de bonne foi en omettant sa présence et sa participation à la pâque de l'an 54. Quoi qu'il en soit, cet esclandre fut comme une déclaration de guerre. Jacques et ses séides, par des espions et d'occultes missionnaires envoyés à la suite de Paul et sur ses pas, travaillèrent à saper son influence, à lui enlever ses disciples, à contrecarrer ses efforts et à détruire son œuvre. La trace de cette lutte intestine est visible dans les écrits de

Paul, dans l'*Apocalypse*, composée peu de temps après; elle est éclatante dans les *Homélies* et les *Reconnaisances* du pseudo-Clément.

Il ne pouvait pas venir à l'esprit des fidèles de Palestine, vivant dans un horizon fermé, loin de tout mouvement d'idées, que le judaïsme était chose finie, que le culte des aïeux et les saintes traditions conservées à travers tant d'épreuves étaient stériles. Pour eux, le temple était, sinon la dernière et inviolable forteresse de la patrie, tout au moins l'unique et universel refuge de la vraie piété; les coutumes et les traditions sacrées demeuraient le signe d'élection et de ralliement d'Israël dispersé. Leur fallait-il donc répudier leur vieille noblesse, apprendre à se détacher du sanctuaire et à blasphémer l'héritage d'Abraham, d'Isaac et de Jacob? Or qui ne voyait que Paul, bien qu'il fût en général assez facile et coulant quand il n'était pas poussé à bout, déchirait le vieux pacte, enseignait l'inutilité et l'indifférence des pratiques, et proclamait l'égalité devant Dieu du Juif et du païen? Qui ne voyait que son évangile avait pour conséquence l'abolition de la loi? N'avait-il pas dit que Dieu n'habite pas dans les temples construits par la main des hommes, sans faire de réserve pour le temple saint de Jérusalem? Ne déclarait-il pas vaines les distinctions des jours et des viandes? Ne disait-il pas qu'on peut sans manquer à Dieu manger à la table des païens des chairs offertes aux idoles? N'insinuait-il pas que la circoncision est une mutilation stérile et ridicule? Le dévot Jacques, qui usait ses genoux sur les dalles du temple, les fidèles qui l'admiraient comme le type de la sainteté et le modèle du parfait chrétien, pouvaient-ils apprendre sans horreur qu'on professât publiquement le mépris de leurs pieuses austérités? C'était un strict devoir de défendre la vérité outragée et de démasquer le blasphémateur. A dater du scandale d'Antioche, où Paul s'était dévoilé, le parti des judaïsans, à l'instigation de Jacques, s'y appliqua par tous les moyens. On ne se fit pas scrupule de fabriquer de fausses lettres de l'apôtre. On le représenta comme un séducteur, un agent de troubles et de divisions, un falsificateur de la parole de Dieu, un apostat, un ministre de Satan. Sa parole courait, disait-on, à la manière d'une épidémie. Les émissaires des douze venaient comme de prudens médecins guérir les malades qu'il avait faits, et rendre la santé à ceux que sa corruption avait atteints. On niait surtout son droit d'enseigner et la légitimité de sa mission. De qui la tenait-il? Pouvait-il dire qu'il eût été institué par Jésus, lui qui n'avait pas seulement vu son visage, ni entendu sa voix? Il s'était improvisé missionnaire, il était apôtre de par sa seule fantaisie. Il alléguait ses visions, quelle preuve en donnait-il? Il fallait l'en croire sur parole. Ne sait-on pas d'ailleurs que les visions sont

de la part de Dieu des témoignages de colère et non d'amour? A ceux qu'il aime, le Seigneur se montre face à face. Si Jésus lui est apparu dans une vision, et lui a parlé, comme il le prétend, c'est comme un ennemi à son ennemi. Qui soutiendra qu'on peut être initié par vision à une doctrine? Ce n'est pas l'affaire d'un rêve; sinon pourquoi le Seigneur est-il resté pendant un an à enseigner des disciples bien éveillés? Comment d'ailleurs Jésus l'aurait-il initié, puisque la doctrine qu'il prêche est contraire à celle du maître? Si, visité et instruit par Jésus pendant une heure, il est devenu apôtre à bon droit, qu'il prêche sa parole, qu'il annonce sa doctrine, qu'il aime ses apôtres, et ne combatte plus contre ceux qui ont eu le privilège de vivre avec le Seigneur et ont reçu de sa bouche ce qu'ils enseignent aujourd'hui. Dire que Pierre est condamnable et répréhensible, c'est s'élever contre Dieu même, qui lui a révélé le Christ, c'est démentir le Seigneur, qui l'a déclaré bienheureux à cause de cette révélation. Veut-il sincèrement être le champion de la vérité, qu'il se mette à l'école des apôtres et se fasse leur disciple pour être ensuite leur auxiliaire. C'est aux apôtres qu'il appartient de contrôler et de vérifier la doctrine, de distinguer le bon grain de l'ivraie. Aucun missionnaire de l'Évangile ne doit être reçu, s'il n'a conféré avec Jacques, le frère du Seigneur, et ne porte une attestation de sa main.

Que ce soit Jacques qui ait fait à Paul cette opposition acharnée, la chose paraît peu douteuse, si l'on veut se souvenir que l'éclat d'Antioche avait été provoqué par ses délégués ou des personnes de son entourage intime, et que nul plus que lui ne dut être blessé de la rebuffade de Paul. Ce dernier, sans le confondre avec les *faux frères* et les *intrus*, le nomme avec Pierre et Jean comme ceux avec lesquels il finit par s'entendre, au moins pour le moment, ce qui prouve qu'ils ne s'entendaient pas tout d'abord. Il les désigne encore avec ses deux amis d'une façon plus voilée lorsqu'il parle, non sans ironie, de ceux qui « sont tenus en haute considération dans l'église, » et « passent pour être quelque chose, » quand il ajoute plus loin « que celui qui trouble les âmes en portera la peine, quel qu'il soit. » Ailleurs encore, il se plaint de ceux qui « veulent tirer gloire de grossir le nombre des circoncis, » ou, se relevant en face de ceux qui tentent de l'abaisser, il rappelle ses travaux, son désintéressement, ses épreuves, et proteste hautement « qu'il n'a été en rien inférieur aux archi-apôtres; » enfin au dernier retour de Paul à Jérusalem, d'après l'auteur des *Actes*, si discret ou plutôt si muet sur toutes ces querelles, c'est Jacques qui se fait auprès de Paul l'interprète des récriminations des judaïsans, et prononce le mot si malsonnant de docteur d'apostasie. La part de Jacques, de Pierre et de Jean, dans cette longue et méchante guerre

contre Paul, est difficile à déterminer. Il est certain cependant qu'ils faisaient cause commune. Des trois, Jacques est le plus Juif, par conséquent le plus opposé à Paul, qui ne l'est plus du tout. Jean, s'il est l'auteur de l'*Apocalypse*, a lancé dans ce livre plus d'un trait à l'adresse de Paul et de ceux qu'il a séduits par ses impostures et ses prestiges. Pierre, dont le caractère historique semble peu d'accord avec celui que la tradition lui a prêté, homme timide, irrésolu, de grandes intentions, mais de faible volonté, poussant l'esprit de conciliation jusqu'à l'effacement de soi, dut incliner du côté de Jacques tant qu'il resta auprès de lui. Dans l'*Épître aux Galates*, il est nommé comme l'apôtre de la circoncision; dans la première aux Corinthiens, Paul parle de ceux qui prennent le nom de Pierre pour bannière de leur parti, et ce parti n'est pas le sien. Dans la littérature pseudo-clémentine, le même Pierre est représenté comme le constant adversaire de Paul. Il nous est montré le suivant en quelque sorte à la piste pour détruire ses maléfices et guérir les âmes qu'il a infectées de son venin. Cette littérature n'appartient pas, il est vrai, à l'âge apostolique; elle n'en atteste pas moins un certain état de l'opinion, une tradition reçue dans l'église. Si Jacques y est appelé l'évêque des évêques et joue le personnage d'un grand pontife, arbitre souverain de la pure doctrine, dont le certificat est nécessaire pour qu'on soit apôtre légitime, Pierre est le soldat de la foi légale qui poursuit l'erreur en tous lieux et assure la victoire à la vérité.

On sait que Paul ne céda point. Il fit face de toutes parts à ses adversaires, soit en payant de sa personne, soit par ses amis ou ses lettres. Il rendit guerre pour guerre et coup pour coup, attaquant et se défendant tour à tour. Il renvoyait à ses ennemis les noms de faussaires, de faux apôtres et de suppôts de Satan. L'invective et l'épigramme coulaient à flots de sa plume. Le point faible de sa défense, comme le dit M. Renan, c'est qu'il n'avait pas connu Jésus et ne pouvait invoquer auprès des siens l'élection du divin maître, dont les douze se targuaient. Où donc était l'esprit de Jésus dans ces âpres et violens débats? Nulle part sans doute, car son esprit était un esprit de paix et d'amour, non de dispute et de haine. Pourtant n'était-ce pas en vérité celui qui ne l'avait pas connu qui était son véritable interprète, son disciple le plus fidèle? Paul alléguait ses révélations, ses visions, son commerce intime avec l'âme du Christ; il apportait pour preuve de cette communication les prodiges qu'il avait accomplis en son nom, ses œuvres solides d'apôtre, la doctrine du salut répandue en tant de lieux, sa vie vouée tout entière au bien des autres au milieu de tant de périls et de souffrances. C'était trop peu cependant pour beaucoup de fidèles des églises de Grèce et d'Asie. Travaillés par

les menées des douze, entendant dire partout que Paul n'était qu'un volontaire de la foi, qui de sa propre autorité s'était fait apôtre et missionnaire, frappés de cette raison que ceux qui avaient entendu Jésus lui-même et avaient reçu de son choix le ministère de la parole publique devaient en savoir sur sa vraie doctrine plus qu'un étranger qui ne l'avait jamais vu qu'en songe, nombre de ceux que Paul avait gagnés à son libre évangile se donnaient aux missionnaires de l'évangile judaïque. Paul subit l'amertume de se voir abandonner et renier par plusieurs. Il se consolait en se disant que l'endurcissement d'Israël s'amollirait quelque jour, que l'avenir amènerait à sa doctrine les Juifs orthodoxes eux-mêmes, et que l'évangile de ses adversaires judaïsans, tout incomplet qu'il fût, était encore l'Évangile.

Quelle différence en effet séparait l'école de Paul de celle de Jacques et des judéo-chrétiens? Petite en apparence, énorme en réalité. Pour l'une et pour l'autre, Jésus était le Messie promis par les prophètes pour le salut du monde, et il n'y avait de salut que par le baptême donné en son nom; mais Jacques et ses amis, bien qu'ils eussent accordé que les païens aussi pouvaient être appelés et reçus dans l'église, maintenaient la vertu du rituel juif et la nécessité des observances légales, et prétendaient que les prescriptions de Moïse demeuraient obligatoires pour tous les convertis. Le christianisme, dans leur pensée, était le judaïsme achevé, « la loi accomplie, » suivant l'expression attribuée à Jésus. Paul au contraire faisait profession de croire que depuis la venue du Christ la loi, qui n'était qu'une pierre d'attente, n'avait plus de sens et était abolie, que les traditions et les cérémonies mosaïques ne servaient plus de rien : inutiles aux étrangers, qui ne les avaient jamais connues, elles étaient vaines pour les Juifs mêmes; d'ailleurs les rites, quels qu'ils soient, n'ont absolument de valeur que par les idées qu'on y attache. S'il faut montrer, pensait-il, dans ces matières une grande réserve et une large tolérance, c'est qu'on doit se garder de contrister ou de scandaliser les faibles; le meilleur est de ne condamner personne, ni ceux qui pratiquent, ni ceux qui ne pratiquent pas. Il disait à ce sujet de belles paroles : « la lettre tue, mais l'esprit vivifie;... là où est l'esprit du Seigneur, là est aussi la liberté. »

Il n'y a pas de religion établie sans rites. Que le christianisme gardât et s'appropriât les cérémonies du judaïsme ou en créât de nouvelles, cela, semble-t-il, importait peu. Cependant la majorité des Juifs n'acceptait pas Jésus ni son baptême; d'un autre côté, il n'était pas vraisemblable que les païens pussent laisser leur culte national pour embrasser un judaïsme équivoque et décrié. Tous

répugnaient à la circoncision. Le christianisme demi-juif de Jacques et de ses amis devait donc forcément s'éteindre après quelques générations comme une secte obscure, ou se fondre dans le christianisme universel de Paul. L'apôtre des gentils ne se trompait donc pas en espérant de l'avenir le triomphe de ses idées. Celles-ci pourtant avaient quelque chose de chimérique ou de singulièrement prématuré. Le christianisme en effet, dégagé du judaïsme, devait, en se constituant comme religion distincte, se charger d'une abondante végétation de cérémonies et d'observances plus ou moins originales, où ni Jésus ni Paul ne l'eussent peut-être reconnu.

L'évangile de Paul n'est pas seulement négatif. Il y a dans son œuvre une théologie positive; les traits en sont épars çà et là; elle tenait sans doute une grande place dans son enseignement oral. Paul l'a résumée dans une sorte de lettre circulaire qui nous est venue sous le titre d'*Épître aux Romains*. « C'est là, dit M. Renan, que paraît dans tout son jour la grande pensée de l'apôtre : la loi n'importe, les œuvres n'importent; le salut ne vient que de Jésus, fils de Dieu, ressuscité d'entre les morts. Jésus, qui aux yeux de l'école judéo-chrétienne est un grand prophète, venu pour accomplir la loi, est aux yeux de Paul une apparition divine, rendant inutile tout ce qui l'a précédée, même la loi. Jésus et la loi sont pour Paul deux choses opposées. Ce qu'on accorde à la loi d'excellence et d'efficacité est un vol fait à Jésus; rabaisser la loi, c'est grandir Jésus. Grecs, Juifs, barbares, tous se valent; les Juifs ont été appelés les premiers, les Grecs ensuite, tous ne sont sauvés que par la foi en Jésus. » On comprend maintenant l'abîme qui sépare Paul de Jacques et de ceux qu'il appelle les faux frères. Pour ces derniers, le temple de Jérusalem demeure la maison sainte où l'humanité doit se prosterner et s'unir au nom de Jésus. Les observances et les pratiques mosaïques restent le vrai culte, le culte éternel. Le christianisme n'est qu'un judaïsme plus large et plus tolérant, un judaïsme parfait. Le triomphe du christianisme doit être le triomphe d'Israël. Pour saint Paul, le cœur de l'homme droit et pur est le seul temple de Dieu. Les traditions et les prescriptions pieuses de la loi sont œuvres mortes et stériles. La foi en Jésus est seule suffisante et seule efficace.

III.

Pour l'œuvre que M. Ernest Renan a entreprise et où les documents sont rares, mêlés et souvent discordans, c'est trop peu d'être un théologien expert, un savant exact et un critique pénétrant. Il faut encore posséder ce sentiment vif et fin de la réalité qui manque trop souvent à ceux qui manient des abstractions et vivent enfermés

dans la sphère de l'idée pure ou des arides controverses. Il faut avoir l'âme d'un poète, j'entends ce rare don d'imagination qui permet de rendre la vie aux choses du passé. C'est en histoire la maîtresse qualité. M. Renan en est doué à un degré vraiment supérieur. On goûtera avec juste raison la variété et le charme des descriptions des lieux visités par saint Paul. Plusieurs diront peut-être qu'il y a ici un déploiement poétique excessif. Il ne paraît pas que l'apôtre voyageur ait jamais été sensible aux beautés des pays qu'il traversait. Jésus sentait la nature plus fortement et était, ce semble, en plus étroite communication avec elle. Paul a dédaigné ces spectacles extérieurs. Il a passé devant sans les voir ni en être ému. L'intensité de sa vie intérieure et l'exclusive préoccupation de son apostolat ont fermé ses yeux à ces tableaux où l'âme de Jésus trouvait de si vives images ou de si gracieuses inspirations. Dès la première génération, le christianisme prend la teinte assombrie qu'il gardera. Nul cependant ne voudrait effacer du livre de M. Renan ce luxe pittoresque, ni alléguer qu'il sent l'artifice. Il suffit qu'il n'enlève pas à la figure de Paul son juste relief.

L'ordinaire et assez excusable défaut d'un livre qui a une allure de biographie, c'est que l'auteur surfait son héros. Le saint Paul de M. Renan n'est pas plus grand que nature. J'oserai dire qu'il me paraît un peu plus petit. Je me figure d'abord saint Paul plus ferme en face de l'opposition judéo-chrétienne. Sur la seule autorité des *Actes*, M. Renan lui prête vis-à-vis de ses adversaires une condescendance qui touche à la faiblesse, presque à l'abdication, et s'accorde mal avec son caractère très entier et très raide. Il semble qu'on ne dise rien de grave lorsqu'on raconte que Paul, en 51, au retour de son premier voyage, a circoncis Titus à Jérusalem, et un peu plus tard Timothée; qu'en 54, au retour de sa seconde mission, il a célébré la pâque à Jérusalem en pieux pharisien; qu'en 58 enfin, après sa troisième mission, il a fait tondre à ses frais quatre pauvres Juifs, et s'est associé avec eux dans le temple à la cérémonie du nazirat. Ces faits au contraire sont très importants, espacés de la sorte dans toute la carrière active de l'apôtre. Si en effet dans toutes ces circonstances Paul s'est conduit en fidèle zéléteur de la loi juive, que signifie sa polémique si ardente contre l'esprit pharisaïque des faux frères et des faux apôtres? Ne prescrivait-il pas à ses disciples d'être ses imitateurs? Jacques et ses amis ne demandaient pas autre chose. Peut-on admettre qu'à quatre reprises il se soit donné de la sorte de si flagrants démentis, et que pendant toute sa vie apostolique il ait constamment parlé d'une façon et agi d'une autre? En 51, à l'origine des débats, cela est possible à la rigueur, bien que peu vraisemblable; mais en 54, en 58, lorsque la dispute était dans toute sa force, et qu'on avait échangé des paroles qui ne s'oublient

pas, il n'est pas croyable que Paul ait montré cette inconséquence et délaissé sa cause au point de donner de pareils gages à ses adversaires.

Ces traits, que M. Renan attribue à l'esprit d'accommodement et de conciliation, sont fondus de telle façon dans son récit qu'ils n'y détonnent pas trop. C'est dans sa conclusion que M. Renan nous paraît donner de Paul une idée qui ne semble pas répondre au brillant tableau qu'il a fait de cette vie extraordinaire, et moins encore à la vérité et à la justice. C'est là que Paul nous paraît réellement diminué. Que l'apôtre n'ait pas eu de son vivant l'importance que nous lui attribuons, « que ses églises n'aient pas été très solides ou l'aient renié, » il n'en serait guère amoindri; mais le premier point est-il bien certain? Si Paul n'a pas joué le premier rôle à l'époque apostolique, comment se fait-il que l'auteur des *Actes des Apôtres*, dès le moment où il l'introduit en scène, ne parle que de lui seul, au point que cette histoire prétendue des apôtres n'est que l'histoire de Paul? Pour le second point, nous avons de faibles lumières. Pourtant, si les églises d'Asie et de Corinthe l'ont renié ou ont associé à son nom un autre nom plus autorisé, ce ne fut qu'une éclipse d'un moment; ce serait un miracle que Paul eût pu lutter seul, avec un avantage immédiatement décisif, contre la coalition des douze et l'énorme influence dont ils disposaient. Paul mourut doutant, non certes de la vérité, mais du succès de la cause qu'il avait défendue. Ne l'a-t-il pas emporté en définitive? N'est-ce pas son évangile qui a vaincu, et ce triomphe longtemps contesté, incertain du vivant de l'apôtre, n'est-ce pas le triomphe même du christianisme? C'est pour cela que Paul nous paraît, après Jésus, mériter la gloire de fondateur, bien que M. Renan ne veuille point la lui accorder. C'est pour cela que Paul nous paraît incomparablement supérieur aux autres apôtres. M. Renan déclare qu'il leur est inférieur; mais, des douze apôtres, nous ne connaissons pas les œuvres, nous ne connaissons pas même tous les noms. Ils ont joui de la vue du Seigneur, ils ont entendu de leurs oreilles sa vivante parole. A-t-elle pénétré jusqu'à leurs âmes, les a-t-elle transformés, en a-t-elle fait des hommes nouveaux? Ont-ils compris cet enseignement auquel ils ont eu le bonheur, non le mérite d'être appelés? Jésus s'était élevé contre la dévotion matérielle et les observances littérales. Nul plus qu'eux n'est attaché à la lettre de la loi, plus exact à suivre les traditions et les règles de la piété extérieure. Des deux faces de Jésus, la face juive et la face humaine, ils semblent n'avoir connu que la première. A les voir, on dirait que le maître n'a paru sur la terre que pour fonder un couvent d'ascètes et ajouter quelques nouveaux articles au code déjà si chargé de la discipline religieuse des Juifs. Ce sont gens, M. Renan

le dit ailleurs avec raison, que Jésus, s'il eût vécu, « eût percés de ses plus fines railleries. » Ils n'ont rien ni de sa largeur d'esprit ni de sa divine tolérance. Ils n'aiment pas les étrangers; ils les voient d'un œil jaloux entrer dans la société dont ils sont les chefs; ils veulent à tout prix les soumettre à l'intolérable servitude de leurs pratiques. Il n'a pas dépendu d'eux d'empêcher l'éclosion et l'épanouissement de l'esprit nouveau; ils ont fait tout ce qu'ils ont pu pour y mettre obstacle. C'est ainsi du moins que, d'après l'ouvrage de M. Renan, on comprend les douze. Je crois profondément qu'il est dans le vrai. Comment conclure qu'ils sont supérieurs à Paul?

Des douze, les deux qui nous sont le mieux connus le sont encore fort peu, c'est Pierre et Jean. Ce dernier est à peine nommé dans les *Actes* et dans les *Épîtres* de Paul. On peut induire du seul témoignage de Paul qu'il était au nombre de ces personnages *plus qu'apôtres* dont on lui opposait l'autorité. S'il est l'auteur de l'*Apocalypse*, ce qui est probable et ce qui exclurait l'idée de lui attribuer le quatrième Évangile, c'est un adversaire de Paul, c'est-à-dire un judaïsant, un défenseur de la circoncision, un de ces esprits étroits que Jésus n'eût pas acceptés comme ses vrais interprètes. Dans l'ombre où il est resté, et avec si peu d'indications précises, en quoi et par où Jean est-il supérieur à Paul? Pierre n'est pas beaucoup mieux connu. Celui que la tradition représente comme le roc solide sur lequel Jésus a bâti son église paraît avoir été un homme mou et sans caractère. « Pierre, dit M. Renan, aima Jésus, le comprit, et fut, ce semble, malgré quelques faiblesses, un homme excellent. » S'il a compris Jésus, Paul ne l'a pas compris, car, ni à Jérusalem, ni à Antioche, ni à Corinthe, ils ne paraissent avoir été dans le même camp, et la littérature pseudo-clémentine fait de Pierre le constant adversaire de Paul. Qu'il ait été plein de bonté, cela est possible; mais avec ce rare don du ciel, s'il est seul, on ne fonde rien. Dans les temps de lutte, l'extrême bonté est parfois duperie; c'est en tout cas une qualité de peu d'usage. Le bon Pierre, ami de Jacques et plein de sympathie aussi pour Paul, approuvant toutes les idées pour ne pas blesser les personnes, obéissant docilement aux émissaires de Jacques et ne soufflant mot à la juste apostrophe de Paul, devait être un de ces hommes qu'on tient à avoir dans son parti, non pour leur capacité d'initiative, mais pour leur nom, qu'on se dispute moins pour en faire des chefs actifs que des drapeaux. Pierre aima Jésus plus que Paul, cela est certain. Paul n'a connu que le Jésus idéal; mais il aima, comprit, affirma ce Jésus idéal plus énergiquement que Pierre. Dans l'histoire du christianisme primitif, on peut par la pensée supprimer Pierre. Ce sera un vide dans la liste des âmes sincères et des cœurs dévoués, voilà tout. Qu'on essaie de faire abstraction de saint Paul,

on ouvre un abîme où il semble que le christianisme entier disparaît. Faute du puissant ouvrier, la pensée qui portait une civilisation nouvelle serait demeurée sans fruit, comme une semence tombée sur un sable aride. Au point de vue de la valeur individuelle même, comment mesurer Paul et Pierre et dire : Celui-ci fut meilleur que celui-là? On n'a pas les élémens d'une comparaison entre deux hommes dont l'un est pleinement historique et dont l'autre n'a été que la matière de la légende. La seule infériorité de Paul, c'est d'être plus homme, plus semblable à nous. Les inconnus seuls portent l'auréole. La bonté n'est pas arme de guerre, et Paul passa sa vie à lutter. Que de contrastes cependant dans cette âme! que de qualités qui semblent s'exclure, la mesure et l'enthousiasme, le sens pratique et l'inspiration, l'onction et la fougue, la raideur et la tendresse, la fierté et l'abnégation! Dans quelles balances pourrait-on peser le désintéressement d'un homme qui a passé sa vie à se donner aux autres? Qui croira que, dans la cour de la maison où l'on interrogeait Jésus, Paul eût manqué de cœur et défailli comme Pierre? En somme, la tradition a remis à Pierre les clefs du royaume céleste, mais on sait bien que c'est Paul seul qui sut l'ouvrir.

Quant à Jacques, on n'en peut rien dire que M. Renan n'ait dit plus fortement. C'est une sorte de « bonze juif, » un pharisien qui n'a rien appris ni rien oublié. Le baptême n'a été pour lui qu'une formalité de plus. Il compte plutôt parmi les martyrs juifs que parmi les martyrs chrétiens. On ne peut sans faire injure à Paul le mettre en parallèle avec lui. Si ses idées étroites eussent prévalu, le christianisme ne fût pas sorti de la Palestine. Paul devance l'histoire, et est fort au-dessous même de la vérité quand il déclare dans un juste mouvement de fierté qu'il n'a été en rien inférieur aux plus grands des apôtres. Il fut opiniâtre, cassant, plein d'âpreté; mais ses adversaires, qui se prétendaient seuls légitimes apôtres et seuls fidèles interprètes de Jésus, furent-ils plus humbles, plus doux, moins entêtés? L'obstination qui s'appuie sur de grandes choses et poursuit un but désintéressé est ce qu'il y a de plus noble au monde. « Paul n'a pas, dit M. Renan, formé d'école originale; il a écrasé ou annihilé tous ses disciples. » C'est le fait des grands génies; mais l'école de Paul, c'est le monde païen, qu'il a conquis à son libre évangile. Que nous importent Titus et Timothée? Les disciples de Paul, qui sont un millier peut-être à sa mort, comprennent au III^e siècle toute la chrétienté. Pierre et ses collègues ont-ils donc eu l'honneur de faire école et de laisser des disciples marquans? L'influence de Paul est telle que bientôt il entraîne tout dans son orbite. On fera de Pierre lui-même son associé et son collaborateur dans la fondation des églises où Paul seul a travaillé.

Paul, il est vrai, n'est pas un pur contemplatif ; c'est un homme d'action. Sa pensée fut toujours militante, jamais au repos. En est-il moins grand ? Jésus aussi n'a-t-il pas agi, n'a-t-il pas disputé, n'a-t-il pas aussi connu l'ironie et la colère ? Nulle révolution ne se fait sans résistance, et la résistance appelle la lutte ; mais Paul s'est-il agité dans le vide ? N'est-il pas un moraliste incomparable et un vrai maître dans la direction des consciences ? Quel point de la morale pratique n'a-t-il pas touché, et avec quelle sûreté et quelle délicatesse ! M. Renan le met au-dessous de saint François d'Assise et de l'auteur de *l'Imitation*. Ce dernier, qui n'a connu du christianisme que l'esprit de détachement, n'a écrit que pour les âmes malades ou blessées. C'est un consolateur ; il aide à mourir plus qu'à vivre. Le mysticisme de saint Paul est plus sain et moins dangereux. Il ne vous dégoûte pas des virils devoirs de la vie active. François d'Assise, quelque digne d'admiration que soit son dévouement, n'a rien fondé qu'on puisse mettre en face de l'œuvre de Paul. Et qu'eussent-ils fait l'un et l'autre, si Paul n'avait ouvert les sillons où ils ont semé ? Certes aucun des deux n'a servi aussi largement que Paul la cause de l'idéal.

La théorie du salut par la foi, écrit M. Renan, ne dit rien au peuple. Dans la théologie de Paul en effet, il y a bien des choses choquantes pour la raison : l'inutilité des œuvres, la justification par la grâce, c'est-à-dire le salut accordé par une pure faveur de Dieu, non comme le prix du mérite, la prédestination des élus. La raison réclame contre cet avilissement systématique de la volonté humaine. La conscience répugne à cette déclaration que nous ne valons point par nos efforts et ne sommes rien par nos actes, que c'est Dieu seul qui nous fait vouloir et agir, lui seul aussi qui élève ou abaisse, corrige ou endure, sauve ou perd, damne ou glorifie qui lui plaît. Le vase ne peut dire au potier : Pourquoi m'as-tu fait ainsi ? mais l'homme, si humble qu'il soit, ne peut se considérer comme un vase de terre. La doctrine de l'inutilité des œuvres et du salut gratuit est le renversement du sens humain et la négation de la morale. Tout cela est vrai ; pourtant, si l'on néglige ces théories, si l'on cherche à dégager la pensée religieuse de ces formules arides et plus que contestables, quelle largeur, quelle simplicité, quel profond sentiment de la vérité éternelle, quel souffle puissant de liberté ! La vie religieuse réside dans l'homme intérieur. Les pratiques pieuses sont par elles-mêmes sans valeur. Le ciel appartient, non à la dévotion minutieuse jusqu'au scrupule, mais à la vraie piété, qui est au fond du cœur et se découvre à Dieu seul, à la foi naïve et pure, à l'amour surtout, qui est encore supérieur à la foi. « Quand je parlerais les langues des hommes et des anges, a dit saint Paul dans un

admirable passage, si je n'ai pas l'amour, je suis un airain sonnante, une cymbale retentissante. Quand j'aurais le don de prophétie, quand je connaîtrais tous les mystères, quand je posséderais toute science, quand j'aurais une foi suffisante pour transporter les montagnes, si je n'ai pas l'amour, je ne suis rien. » Les observances religieuses varient et distinguent les âges et les peuples; elles sont un principe de séparation, d'exclusion et souvent de haine entre les hommes; la foi et l'amour ont dans la nature humaine leurs sources profondes, toujours ouvertes et jaillissantes; elles sont un élément d'union et de concorde. Les rites sont affaire de formes, a dit saint Paul, affaire de formes aussi la discipline du culte et de la prière, la distinction des jours fériés, la distinction des mets, la tonsure des nazirs et les sacrifices sacrés. Qu'on pousse l'idée jusqu'au bout, on pourra dire : affaire de formes, aussi les confessions de foi au nom desquelles, en dépit de la charité, tant de passions mauvaises ont été déchaînées, tant d'attentats commis, tant de sang répandu. « La doctrine de Paul, écrit fort bien M. Renan, a été réellement libératrice et salutaire. Elle a séparé le christianisme du judaïsme; elle a séparé le protestantisme du catholicisme. » Ajoutons qu'elle contient en ses flancs l'émancipation complète de la conscience religieuse de l'humanité et le principe de la vraie communion des âmes. L'unité dans les dogmes, le culte et les pratiques, rêve plus politique que religieux, c'est l'esclavage des consciences. Les meilleures âmes, celles qui ont le plus vif sentiment du divin, sont les plus rebelles à toute espèce de joug. Celles qui s'y résignent par humilité ou par obéissance diminuent, et, selon le mot de Paul, éteignent en elles l'esprit. Le droit de chacune, c'est le libre essor vers l'infini. En supprimant entre la créature et Dieu tout intermédiaire humain, en déclarant que les observances extérieures sont stériles et sans fruit par elles-mêmes, il semble qu'on apporte à l'humanité un principe supérieur d'union. C'est ce qu'a fait Paul; par là il a jeté les bases de l'avenir. Jésus avait enseigné la religion absolue; Paul l'a dégagée des langes où on l'éteignait, et malgré mille obstacles il l'a plantée parmi les hommes. Moins Juif que Jésus, mais plein de sa pensée plus que tous les autres apôtres, il est le fondateur conscient de la religion universelle. Tous ceux qui ont revendiqué et revendiqueront jamais la pleine liberté spirituelle des enfans de Dieu, qui ont cherché ou chercheront jamais à élever à la hauteur d'un dogme et du seul dogme véritable la tolérance, la paix entre toutes les âmes pures et sincères, la réconciliation des esprits dans l'amour désintéressé de l'idéal, relèvent de Paul.

B. AUBÉ.

LES RÉFORMES DE L'ENSEIGNEMENT

II.

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

- I. *Statistique de l'enseignement secondaire en 1865.* — II. *De l'enseignement secondaire en Angleterre et en Écosse*, par MM. Demogeot et Montucci, 1868. — III. *L'Éducation homicide*, par M. de Laprade, 1868. — IV. *Le Baccalauréat et les études classiques*, par le même, 1869. — V. *La Part de la famille et de l'état dans l'éducation*, par M. E. Renan, 1869.
-

Quand la *Revue* s'est occupée l'an dernier des projets de réforme de l'enseignement supérieur, cette question agitait l'opinion publique; elle venait d'être discutée au sénat, elle avait animé la jeunesse des écoles, elle divisait les journaux, elle était une sorte de champ de bataille où deux partis puissans et acharnés se rencontraient pour se combattre. L'enseignement secondaire, celui qui se donne dans les lycées et les collèges, ne soulève pas aujourd'hui les mêmes passions. Les débats dont il a été l'occasion il y a vingt ans ont cessé. Les ennemis qui se disputaient à ce moment l'éducation de la jeunesse ont été mis d'accord par la loi de 1850, ou, si leur haine subsiste, elle est plus secrète. Je ne crois pas qu'on s'aime davantage, mais on se supporte; c'est un progrès, et l'on vit côte à côte dans une sorte de paix armée, sans faire de ces éclats qui éveillent l'attention de la foule. On trouvera donc peut-être qu'une étude sur notre enseignement secondaire présente moins d'intérêt, ou, comme on dit, moins d'actualité que celle que nous

avons faite l'an dernier sur l'enseignement supérieur. Je ne pense pas pourtant qu'elle soit sans profit, et le moment me semble bon pour l'entreprendre. Les questions gagnent à être examinées dans le recueillement et le calme, loin de ces entraînemens de la lutte qui amènent inévitablement les deux partis à fermer les yeux à la vérité et à résister à la justice. C'est ce qu'ont pensé quelques bons esprits qui ont voulu profiter de cet apaisement momentané pour demander qu'on fit dans notre enseignement secondaire quelques réformes qu'ils jugent indispensables. Le dernier ministre de l'instruction publique, M. Duruy, n'était pas de ceux que les réformes effraient. Il n'avait pas cette superstition du passé qui veut nous contraindre à en respecter même les erreurs. Personne n'a cherché avec plus d'ardeur et de conscience que lui à corriger les imperfections de notre enseignement, et sur beaucoup de points il a trouvé des remèdes efficaces qui, je l'espère, lui survivront. Tout le monde lui rendra au moins cette justice que, contrairement aux habitudes de l'administration, qui se réjouit du silence, il aimait à provoquer la discussion, il laissait les opinions se produire librement, et ne regardait pas comme une faiblesse de demander des conseils et de les suivre; mais avant d'écouter ceux qui lui conseillaient de changer les méthodes et la discipline de nos lycées, il voulut faire une sorte d'enquête sur l'état de l'enseignement dans les pays voisins. Cette enquête a produit des livres importans, pleins d'observations curieuses et de renseignemens utiles. Aidons-nous de tous ces travaux pour exposer ce qui semble le plus profitable dans les changemens qu'on nous propose.

I.

Quand on fait des plans et qu'on prépare des réformes pour l'avenir, il n'est pas mauvais de commencer par se retourner un peu vers le passé. L'état actuel d'une institution qu'on veut améliorer se comprend mieux lorsqu'on sait les vicissitudes qu'elle a subies. Elles ont été de nos jours bien fréquentes pour l'instruction publique, et l'on peut dire qu'aucune épreuve ne lui a été épargnée. Certes nous traversons depuis vingt ans des révolutions de toute sorte, et le changement est notre vie; mais au milieu de cette instabilité générale rien n'a plus changé que notre enseignement secondaire. On l'a vraiment traité comme ces âmes viles sur lesquelles les médecins du xvii^e siècle se permettaient de faire des expériences. Quoique l'histoire soit d'hier, on oublie si vite chez nous qu'il est bon d'en faire souvenir.

La révolution de 1848 trouva l'enseignement secondaire aux mains de l'Université, qui en avait le monopole. A la vérité, l'Uni-

versité n'exerçait pas ce monopole dans toute sa rigueur; elle laissait vivre à côté d'elle un grand nombre d'établissements libres qui réunissaient près de 35,000 élèves. Les petits séminaires en comptaient 20,000. Quant à l'Université, 54,000 élèves fréquentaient ses collèges royaux ou communaux. Sa situation matérielle était florissante; le gouvernement la traitait avec égard, elle se croyait sûre de posséder la confiance du pays. En réalité, elle était atteinte de cette blessure intérieure et inévitable que le monopole attache aux flancs des institutions dont il paraît faire la force. On l'avait fort attaquée dans les dernières années du règne de Louis-Philippe, et elle s'était mal défendue. Sa situation officielle la condamnait à beaucoup de réserve. Forcée de ménager les évêques, qui la frappaient sans ménagement, elle n'avait pas la liberté de leur répondre comme elle l'aurait voulu. Il en résultait que les coups de ses adversaires, faiblement repoussés, lui avaient fait plus de mal dans l'opinion qu'elle ne le croyait. La révolution imprévue qui chassa la royauté amena au ministère de l'instruction publique des hommes honnêtes, mais peu expérimentés, qui passaient brusquement des excès et des injustices de la polémique ou des rêveries du cabinet au maniement des affaires. Ils commirent des fautes qu'on leur a bien durement reprochées, et qui ont servi plus tard de prétextes à de cruelles représailles; mais ils eurent au moins la sagesse de ne pas toucher à l'enseignement secondaire. On se contenta, pour faire quelque chose, de changer le nom des collèges et le costume des élèves. Il faut savoir quelque gré au ministre de cette époque de s'en être tenu à ces modifications innocentes. Les gens ne manquaient pas autour de lui qui lui proposaient de tout refaire en un jour : c'était la manie du temps; on lui apportait de tous les côtés des systèmes radicaux pour régénérer l'enseignement français; il les repoussa courageusement. Aussi répondait-il plus tard à ceux qui lui reprochaient son audace qu'au contraire il avait été timide et réservé. « Croyez-le, leur disait-il, il a fallu quelque fermeté pour résister à des plans de réforme prématurés qui surgissaient de toutes parts! » Malgré cette sagesse de M. Carnot, l'enseignement secondaire n'en ressentit pas moins dès le premier jour les atteintes de la révolution. Le nombre des élèves diminua subitement dans les lycées, ce qui indiquait le malaise général dont souffraient les classes aisées, et peut-être aussi un commencement de défiance qu'elles éprouvaient contre les établissements universitaires.

La république avait donc été fort peu profitable à l'Université, ce fut pourtant l'Université qui paya pour la république. Le parti réactionnaire, qui se composait des légitimistes et de l'ancienne opposition dynastique, voulut la rendre responsable de cette révolution subite qui trompait tous les calculs et déconcertait toutes les pré-

visions. Au fond, elle n'était pas plus coupable que tout le monde ; on peut même affirmer qu'elle avait moins à se reprocher que ceux qui l'accusaient. Qui donc avait déconsidéré le pouvoir et rendu sa chute inévitable, sinon ceux qui pendant dix-huit ans l'avaient attaqué sans mesure dans les chambres et maltraité dans les journaux, et qui trouvaient bon de le regretter après avoir aidé à le détruire ? Dans ces sortes d'examen de conscience auxquels les événemens les forcent quelquefois, les hommes politiques sont ingénieux à s'excuser. Ils trouvent mille raisons pour se démontrer à eux-mêmes leur innocence, et si par bonheur ils peuvent imaginer autour d'eux quelque coupable qui ne réclame pas trop, ils s'empressent de le désigner à l'opinion publique, et croient s'absoudre en le frappant. C'est ainsi que l'Université fut choisie pour expier la faute commune. Il fut entendu, à la chambre et dans les journaux, que l'enseignement secondaire avait produit tous les désordres dont on souffrait, et que notamment les classes de rhétorique étaient coupables de la révolution de février. Les écrivains catholiques se chargèrent de démontrer qu'il n'était pas possible de lire les discours du césarien Tite-Live ou d'expliquer les beaux vers de Virgile et d'Horace, ces amis dévoués d'Octave, sans devenir immédiatement républicain. Quant au socialisme, dont on était si effrayé, Bastiat, un penseur vigoureux, mais quelquefois paradoxal, établit qu'il sortait directement du baccalauréat. C'était tirer un bien grand effet d'une petite cause et imiter les anciens, qui attribuaient le bruit du tonnerre au roulement d'un char sur un sol d'airain ; mais comme on est crédule quand on a peur, ces beaux raisonnemens suffirent pour convaincre bien des gens, et la société, fort satisfaite d'avoir trouvé la cause de sa maladie, se disposa, pour se guérir, à punir rigoureusement « ce pelé, ce galeux d'où venait tout le mal. »

C'est dans ces circonstances que la loi de 1850 fut faite. Elle était juste dans son principe : la constitution avait solennellement promis la liberté de l'enseignement, il fallait bien la donner. Cette question, devant laquelle on reculait depuis si longtemps, fut franchement abordée par M. de Falloux. Cette fois la chambre et le pays avaient à cœur de la résoudre. La loi fut préparée dans une commission composée des membres les plus importants du parti catholique et de plusieurs de ces anciens libéraux si opposés autrefois aux doctrines ultramontaines, et que les événemens avaient convertis. M. de Montalembert y donnait la main à M. Thiers. Naturellement l'Université faisait les frais de leur réconciliation. La loi nouvelle lui était très défavorable ; ce ne fut pourtant pas elle qui l'accueillit le plus mal. Les catholiques, dont on croyait combler les vœux, affectèrent de se montrer les plus mécontents. C'est en vain

qu'on leur livrait leur ancienne ennemie, qu'on leur accordait cette liberté d'enseigner qu'ils avaient prise pour drapeau depuis 1830, qu'on supprimait la défense faite aux corporations non reconnues par l'état d'ouvrir des établissemens d'instruction publique, aucune concession ne put les satisfaire. Les circonstances étaient bonnes pour eux, ils voulaient en profiter. Quoi qu'on leur offrît, ils souhaitaient encore quelque autre chose qu'ils n'osaient pas dire. Un évêque, M. Parisis, vint déclarer à la tribune qu'il n'acceptait la loi qu'avec tristesse, et qu'en la votant il faisait un sacrifice pénible à la paix publique. Les plus fougueux de son parti se montrèrent moins résignés. Ils attaquèrent avec une violence extrême M. de Falloux et ses amis, et M. de Montalembert étonna beaucoup la chambre en lui apprenant qu'il avait été dénoncé au pape comme un traître. C'était le commencement de ces haines fraternelles qui font peu d'honneur à la charité chrétienne, et dont les journaux catholiques nous ont donné depuis des exemples si curieux.

Quel crime avaient donc commis les auteurs de la loi pour être ainsi traités par leur parti? Ils laissaient sans doute subsister l'Université; mais quelle situation lui faisaient-ils? M. Beugnot commençait son rapport en niant absolument que l'état eût le droit d'enseigner : c'était ruiner d'avance le principe sur lequel l'Université repose. Il laissait entendre dans la suite que ses amis et lui n'auraient pas été fâchés de la voir disparaître, mais qu'on n'avait pas osé la jeter à bas trop brusquement. Elle était entrée dans les usages du pays; « une foule d'habitudes, d'opinions et d'intérêts se dressaient pour la défendre. » Ce n'était donc pas très volontiers qu'on la laissait vivre, et l'on avait l'espérance secrète qu'elle ne tarderait pas à mourir de sa belle mort. Personne ne doutait, parmi les amis de M. Beugnot, qu'elle ne fût hors d'état de résister longtemps à l'essor qu'allait prendre l'enseignement libre. En attendant, on faisait sonner bien haut la complaisance qu'on avait de ne pas la tuer d'un seul coup, et le noble rapporteur, pour exciter sa reconnaissance, rappelait qu'on lui laissait « une riche subvention inscrite au budget et la jouissance de somptueux édifices, » ce qui ressemble beaucoup à une cruelle ironie, quand on songe que les professeurs avaient à peine de quoi vivre, et que beaucoup de collèges tombaient en ruine. Il faut donc reconnaître que l'état dans lequel on laissait subsister l'Université n'était pas fait pour mécontenter les catholiques. Ils n'avaient pas non plus le droit de se plaindre qu'on eût imposé des conditions bien lourdes à ceux qui prétendaient jouir de la liberté de l'enseignement. Personne ne voulait que cette liberté fût entière et sans contrôle, et tout le monde était d'accord qu'on devait exiger des maîtres d'institutions libres certaines garanties de moralité et d'instruction. Les projets qui avaient précédé celui de

1850 étaient sur ces deux points assez sévères; ils accumulaient les certificats et les diplômes. La loi nouvelle au contraire se montra singulièrement facile. Tout Français âgé de vingt-cinq ans pouvait ouvrir une école. Il suffisait, pour la constatation de sa moralité, qu'il eût fait un stage de cinq ans dans un établissement public ou privé, encore le conseil supérieur se réserva-t-il le droit d'en dispenser. Quant à son instruction, on n'osa pas même lui demander ce diplôme de bachelier qu'obtiennent les élèves médiocres des lycées, et qui est exigé des maîtres d'étude; on le remplaça pour les victimes de l'examen universitaire par un certificat de capacité délivré par un jury mixte qu'on jugea devoir être plus complaisant. Voilà certes des exigences bien légères, et l'on ne peut guère se plaindre que les abords de l'enseignement soient difficiles pour personne. La liberté d'enseigner est peut-être la plus large de toutes celles que nous possédons en France. Il n'en est pas dont on jouisse à moins de frais et qui soit entourée de moins de restrictions et d'obstacles. Il existe même une catégorie de personnes pour lesquelles elle est à peu près absolue. La loi de 1850 a grand soin de dire qu'aucune de ces garanties qu'on exige de l'instituteur laïque ne s'applique aux professeurs des petits séminaires; il n'est question pour eux ni de brevet de capacité ni de stage. On admet que la robe suppose la moralité et que la désignation d'un évêque tient lieu de science. C'est ce que M. Beugnot appelle respecter « des droits légitimes. » Ainsi ce droit d'enseigner qu'on refusait absolument à l'état, on l'accordait sans discussion au clergé. Il est vrai qu'on maintenait sur les petits séminaires comme sur tous les autres établissements la surveillance administrative. En un moment où l'on parlait si volontiers de la liberté et de l'égalité pour tout le monde, on n'osa pas créer une exception aussi scandaleuse à la loi commune. Ce fut le grief principal des catholiques extrêmes contre la loi et contre ceux qui l'avaient faite. Ils se plainquirent avec amertume qu'en permettant à l'inspecteur d'entrer dans les écoles ecclésiastiques on les livrait à l'état et à l'Université. Quand on sait à quoi se réduit cette surveillance, et qu'elle s'exerce presque uniquement sur les conditions de salubrité physique sans jamais s'occuper des méthodes d'enseignement ou de la force des études, on a quelque peine à admettre que ces plaintes violentes fussent sincères.

Que voulaient donc ces mécontents qui affectaient tant d'irritation contre une loi qu'on avait faite exprès pour eux? Il est facile de le deviner, et M. Beugnot, malgré sa réserve, le laisse entrevoir quand il se plaint de ces gens « qui réclament, non le droit d'enseigner en vertu d'une loi commune, mais un droit préexistant, sans limites, sans garantie, sans responsabilité. » C'étaient ses amis, et

quelque disposé qu'il fût à leur plaisir, il était bien contraint d'avouer qu'ils exigeaient plus qu'on ne pouvait raisonnablement leur donner. En réalité, parmi ceux qui depuis vingt ans demandaient avec tant de violence la liberté d'enseignement, beaucoup ne la voulaient que pour eux, et le monopole ne leur déplaisait que parce qu'il était en d'autres mains. Tout le monde sait que l'église réclame le droit exclusif d'enseigner. Elle ne fait pas du reste un mystère de ses prétentions; elle les expose ouvertement dans les ouvrages de doctrine qu'elle publie; elle les écrit dans les concordats qu'elle signe quand elle est la maîtresse. Dans tous les pays où elle règne, elle se réserve de donner l'instruction ou de la surveiller. Loin d'accepter jamais le contrôle de l'état sur ses écoles, elle prétend imposer le sien à toutes les autres. C'est seulement quand elle ne peut pas dominer qu'elle se résigne au partage et à l'égalité, sans rien abandonner jamais de ses principes. Il est probable qu'en 1850 le moment semblait bon à plusieurs de ses amis pour lui rendre ses droits dans toute leur étendue. Rien ne lui était plus facile que de rétablir le monopole en sa faveur sans même l'écrire dans la loi. L'Université détruite ou irrémédiablement abaissée, la concurrence libre ne l'effrayait guère. Elle connaît sa force et ses ressources; elle sait bien qu'en notre pays, où l'initiative privée a si peu d'énergie, elle finira toujours par avoir raison de quelques efforts isolés. C'est elle en somme qui a le plus profité de la loi de 1850. La population des établissemens libres laïques ne s'est pas beaucoup accrue en quinze ans; elle est restée à peu près ce qu'elle était en 1854. Au contraire les écoles ecclésiastiques, qui n'avaient alors que 20,000 élèves, en comptaient 34,000 en 1865, et ce nombre s'est accru depuis (1). L'église pouvait donc croire sans témérité en 1850 que, si on la délivrait de la concurrence de l'état, elle finirait par absorber tout le reste : d'où l'on doit conclure, comme j'ai eu déjà l'occasion de le dire, qu'aujourd'hui la résistance de l'Université à l'enseignement ecclésiastique empêche seule le monopole et conserve la liberté. C'est là sa principale raison d'être; c'est ce qui la maintiendra, je n'en doute pas, contre les attaques passionnées de ceux dont elle entrave les projets et contre les aveugles défiances de ceux qu'elle protège malgré eux.

L'Université avait beaucoup plus de raisons que le clergé d'être mécontente de la loi de 1850. Non-seulement cette loi la déposait d'anciens privilèges, mais elle la traitait en suspecte, et créait 86 recteurs pour la surveiller de plus près. Dans la discussion, qui fut très violente, on ne l'avait guère épargnée, et le ministre de

(1) Si l'on joint à ce chiffre les 20,000 élèves des petits séminaires, on trouvera que la population des établissemens ecclésiastiques était en 1865 de 54,000 jeunes gens. Les lycées et les collèges de l'état en contenaient à la même époque 64,000.

l'instruction publique, M. de Parieu, qui devait naturellement la défendre, se contenta de dire « qu'elle n'avait pas fait tout le bien qu'elle pouvait faire. » C'est donc avec beaucoup de tristesse qu'elle commença l'épreuve de ce régime nouveau, et d'abord ses craintes parurent justifiées. Sa situation, qui depuis 1848 était mauvaise, devint pire quand il lui fallut subir le premier feu de la concurrence. On constata en 1851 que depuis trois ans 58 collèges communaux s'étaient fermés et que les lycées avaient perdu près de 4,000 élèves.

Ce n'était rien, et le coup d'état vint exposer bientôt l'Université à d'autres dangers. Elle était suspecte au nouveau pouvoir : on la savait libérale; c'est un vieux défaut chez elle, et dont il ne faut guère espérer qu'elle se corrige : elle l'était déjà au moyen âge. Beaucoup de professeurs refusèrent le serment et donnèrent leur démission. On ne trouva pas chez les autres de ces complaisances bruyantes qu'on rencontrait si facilement ailleurs, notamment dans le clergé. Le gouvernement était alors fort irritable, et les moindres résistances l'impatientaient; on dit qu'il eut quelque temps la pensée de détruire l'Université; ce qui est sûr, c'est que le bruit en courut et qu'il ne fut jamais démenti. Pendant trois longs mois, les professeurs s'attendirent tous les jours à voir leurs collèges fermés et leur carrière interrompue. Aux tristesses patriotiques qu'ils éprouvaient tous se joignaient, surtout pour ceux qui n'étaient pas seuls dans la vie, les angoisses de l'incertitude et l'inquiétude du lendemain. L'orage passa pourtant, et ce qui est curieux, c'est que l'enseignement officiel fut, dit-on, sauvé par les évêques. On prétend que le gouvernement, qui voulait le supprimer, leur en offrit la survivance; mais ils trouvèrent qu'ils n'étaient pas assez prêts pour recueillir si brusquement ce riche héritage, et qu'en attendant d'autres pouvaient en profiter. Pendant ces hésitations, le gouvernement se ravisa.

On laissa donc la vie à l'Université, mais ce ne fut pas sans prendre beaucoup de précautions contre elle. Elle avait jusque-là, malgré toutes ses disgrâces, conservé un privilège important : ses professeurs jouissaient d'une sorte d'inamovibilité, ils ne pouvaient être destitués, ni même déplacés contre leur gré sans un jugement du conseil académique. On avait voulu relever de quelque façon leurs fonctions modestes et leur accorder au moins la sécurité, si on ne pouvait pas leur donner la fortune. Un décret supprima ces garanties. Les fonctionnaires de l'enseignement à tous les degrés furent livrés à la merci du ministre, et l'on remit en ses mains le despotisme le plus absolu. Ce n'était pas une arme vaine à ce moment, et le pouvoir était fort disposé à s'en servir. Il était bien aise de faire sentir son poids, et tirait vanité de la frayeur qu'il causait. D'ailleurs les traditions de l'ancien empire recommençaient par-

tout; il fallait qu'il y eût dans chaque ministère un autre Napoléon dont le génie, propre aux grandes choses, pût s'accommoder aussi des petites, et tout surveiller d'un regard. L'autorité se fit vétilleuse et tracassière pour paraître avoir ce coup d'œil d'aigle auquel rien n'échappe. Elle fatigua tout le monde de circulaires et de décrets accumulés pour obtenir la gloire de sembler elle-même infatigable. Le ministre de l'instruction publique d'alors, M. H. Fortoul, fut un de ceux qui poussèrent le plus loin ce système, et l'on pourrait citer des exemples divertissans de cette manie qu'il avait de tout réglementer (1).

Malheureusement la surveillance minutieuse des moindres détails du service ne suffisait pas à son activité. Son ambition était plus haute : il avait conçu le projet de renouveler de fond en comble l'instruction publique. C'était assurément un esprit vif et laborieux, il avait beaucoup de souplesse dans l'intelligence et une merveilleuse fécondité de ressources; mais ces qualités, qui pouvaient servir l'enseignement, furent gâtées par un grand défaut : cet homme qui parlait avec tant d'aigreur des révolutionnaires et des socialistes appartenait au fond à leur école. La doctrine de Saint-Simon, qu'il avait traversée dans sa jeunesse, lui avait laissé certaines illusions dont il ne sut jamais se défendre. Il était de ces rêveurs politiques qui en toute chose visent à l'absolu, qui, dans les projets qu'ils imaginent, se préoccupent uniquement de satisfaire leur intelligence par l'apparence régulière et les belles proportions de l'ensemble, et qui croient qu'on peut refaire une société par décret sans se préoccuper des élémens dont elle est composée. C'est dans cet esprit que fut conçue cette réforme radicale qu'on appela d'un nom barbare *la bifurcation*.

La bifurcation reposait sur un principe juste. On se plaignait depuis longtemps que l'Université ne tînt aucun compte des aptitudes diverses de ses élèves et qu'elle leur imposât les mêmes études, quoiqu'ils fussent destinés à des carrières différentes. Ces plaintes étaient devenues plus vives dans les dernières années. Le commerce et l'industrie, qui se sont fait une si grande place dans le monde, en voulaient occuper une aussi dans les collèges; ils demandaient qu'on songeât à leur préparer ces intelligences et ces

(1) C'est ainsi qu'il écrivait un jour aux recteurs : « Puisque, grâce à l'énergie d'un gouvernement réparateur, le calme rentre dans les esprits et l'ordre dans la société, il importe que les dernières traces de l'anarchie disparaissent. » Ces paroles solennelles étaient le prélude d'une défense faite aux professeurs de laisser croître leur barbe et de paraître devant leurs élèves en costume négligé. Voilà ce qui semblait à M. Fortoul « les dernières traces de l'anarchie. » Et il profitait de l'occasion pour discourir sur le costume qui convient aux divers fonctionnaires de l'Université.

bras dont ils avaient besoin. M. Fortoul résolut de les satisfaire. Sans doute il n'était pas possible de morceler assez l'enseignement des lycées pour en faire un apprentissage particulier à chacune des spécialités qui réclamaient; mais, comme les professions diverses se groupent toutes autour de deux ordres d'études différens, les sciences et les lettres, on résolut de diviser l'enseignement en deux branches; on créa la section littéraire et la section scientifique, dans lesquelles les jeunes gens durent se répartir selon leur vocation. Cette idée, je le répète, était juste, et l'on ne pouvait pas continuer plus longtemps d'infliger l'ancienne instruction classique à ceux qui en voulaient résolument une autre. En somme, la bifurcation a moins échoué parce qu'elle séparait les élèves en deux sections que parce qu'elle voulait les réunir après les avoir séparés. C'est dans ces essais de réunion factice que se trouvaient à la fois l'originalité et l'imperfection du système. Les jeunes gens devaient suivre ensemble les cours de grammaire; à partir de la troisième, ils bifurquaient, c'est-à-dire ils entraient dans deux routes différentes, mais voisines, qui se côtoyaient toujours et se rencontraient souvent : divisés le matin pour apprendre, les uns les mathématiques et les sciences physiques et naturelles, les autres le latin et le grec, ils se rassemblaient le soir pour étudier ensemble le français et l'histoire. Tel était le principe de ce système ingénieux dont l'économie habile séduisit d'abord beaucoup de bons esprits. Le plan était admirable tant qu'il resta sur le papier, on s'aperçut, dès qu'on voulut l'appliquer, qu'il était impraticable.

Le premier inconvénient qui frappa d'abord tout le monde, c'était la nécessité où l'on plaçait les élèves de désigner à treize ans la carrière qu'ils voulaient suivre. Il y en a sans doute qui sont fixés à cet âge; mais le plus grand nombre attend la fin des études pour se décider. Ceux-ci furent très embarrassés quand on leur ordonna de choisir. Ou bien ils obéirent aveuglément aux désirs de leur famille, et comme d'ordinaire les parens écoutent plus leurs convenances ou leur ambition que les aptitudes de leurs enfans, il arriva que les vocations factices et forcées furent précisément favorisées par une loi qui se flattait de les prévenir, ou bien la famille qui ne savait à quoi se résoudre laissa l'enfant disposer de lui tout seul, et l'enfant, qui avait en général la haine des vers latins et l'horreur du grec, se décida volontiers pour les sciences, qu'il ne connaissait pas; mais là il rencontrait les mathématiques et la géométrie, qui ne sont guère plus récréatives, et après quelques mois de chiffres et de formules il redemandait les vers latins. On vit des élèves errer ainsi pendant toutes leurs classes d'une section à l'autre, et sortir enfin du collège sans avoir appris ni les sciences ni les lettres. Un autre inconvénient de la bifurcation qui n'était pas moins

grave et dont on s'aperçut vite, c'est qu'elle n'apportait aucun remède au mal qu'elle prétendait guérir. Elle était faite, à ce qu'on disait, pour satisfaire les jeunes gens à qui l'ancienne instruction classique ne pouvait plus convenir; en réalité, la nouvelle ne leur convenait pas davantage. Ces enfans de familles moins aisées, qui se sentent pressés par la vie, qui sont forcés de se préparer de bonne heure pour le commerce et l'industrie qui les réclament, ne se trouvaient guère mieux du nouveau système que de l'ancien, et il leur était difficile d'entrer dans l'engrenage de la bifurcation, qui leur aurait demandé sept ans pour être entièrement parcouru. Il leur fallait autre chose que ce majestueux ensemble de connaissances que le plan de M. Fortoul leur offrait. Ils demandaient un cours d'études rapide et complet qu'on pût achever en quatre ou cinq ans, et on les a contentés depuis en créant pour eux l'enseignement spécial. Voilà donc toute une catégorie de gens pressés qui ne pouvaient pas s'accommoder des lenteurs de la bifurcation, et c'était pourtant dans leur intérêt qu'on l'avait faite. Restaient les aspirans aux grandes écoles, les fils de riches banquiers et négocians qui ont plus de temps à donner à ces études de luxe et de loisir où se forme un jeune esprit; mais ce n'étaient pas ceux qu'il importait de délivrer de l'ancienne instruction classique. Les plus sages d'entre eux ne le souhaitaient pas, et, comme ils sont destinés à occuper les hautes situations de la société, on leur rendait un mauvais service en diminuant pour eux l'éducation littéraire. M. Fortoul avait cru faire merveille en réunissant les deux sections dans les classes du soir. Il attendait des prodiges de l'émulation qui allait s'allumer entre elles. Il ne résulta de ce mélange qu'embarras et confusion. L'enseignement pour être efficace doit s'accommoder à la nature des élèves; les professeurs s'aperçurent bientôt qu'ils ne pouvaient point apprendre de la même façon l'histoire et le français à des jeunes gens dont les études antérieures, les occupations, le tour d'esprit, étaient différens. Forcés de choisir, ils s'adressèrent de préférence à ceux de la section des lettres, qui étaient les mieux préparés; les autres cessèrent d'écouter des leçons qui n'étaient pas faites pour eux.

Le système était donc mauvais et devait périr. Ce qui en précipita la chute, c'est qu'il ne fut appliqué qu'à contre-cœur, et que les professeurs ne firent rien pour en dissimuler les défauts. M. Fortoul aurait dû essayer de les gagner à ses projets : le succès, après tout, était dans leur main; mais il avait l'infatuation d'un despote qui ne doute de rien, et il sembla au contraire prendre plaisir à les mécontenter. Le nouveau plan d'études faisait peser sur eux les plus lourdes charges; elles leur furent imposées sans ménagement. Les moindres observations étaient accueillies avec une hauteur qui

froissait les plus résignés. Ceux qui se permirent de trouver que la bifurcation avait quelques défauts, et qui eurent l'audace de le dire, furent destitués. Non-seulement il fallait obéir en silence, mais tout le monde reçut l'ordre d'être enchanté. Ce ne fut donc plus du haut en bas de l'Université, et principalement parmi les hauts dignitaires, qu'une conspiration de mensonge qui voulait faire croire au public qu'on était aussi satisfait que possible, et que le salut de l'enseignement était assuré. Quoique tout le monde le dit, personne ne le croyait, si ce n'est le ministre. M. Fortoul ne pouvait contempler sans la plus vive admiration l'ingénieuse machine qu'il avait construite. Il était surtout charmé de lui voir des mouvemens si réguliers. Rien n'était laissé à l'imprévu. Les précautions les plus minutieuses avaient été prises pour qu'on fit partout la même chose à la même heure. Tous les professeurs de mathématiques de France développaient les mêmes théorèmes de la même façon et le même jour. On avait réglé le nombre de minutes pendant lesquelles le professeur de lettres devait faire réciter les leçons, dicter les devoirs, expliquer les auteurs. C'était une mécanique que le ministre remontait tous les matins et dont il avait la clé dans sa poche. Ce bel ordre lui causait un plaisir qui déborde dans son rapport à l'empereur (24 septembre 1853). Ce rapport, où il célèbre « les bases de l'instruction publique renouvelées, la réforme pénétrant jusque dans les derniers détails des écoles de l'état, » commence par ces paroles triomphantes : « l'année 1852 marquera dans les fastes de l'Université de France ! »

On sait ce qu'il arriva de ces belles promesses. M. Fortoul mourut subitement trois ans plus tard, et son système fut emporté avec lui; mais il n'a pas disparu sans laisser de traces : il avait suffi qu'il fût appliqué quelques années pour que l'enseignement public s'abaissât partout. C'est ainsi que « l'année 1852 marqua dans les fastes de l'Université de France ! » Non-seulement les études littéraires avaient été amoindries et désertées, mais les sciences aussi avaient souffert de ce projet, qui prétendait les favoriser. Le concours général, les examens de l'École polytechnique, révélèrent un affaiblissement notable dans l'instruction des élèves. Les ministres qui suivirent, M. Rouland et M. Duruy, virent le mal et y portèrent remède. On démolit pièce à pièce ce bel édifice qu'avait construit M. Fortoul, et l'on remit à peu près les choses en l'état où elles se trouvaient avant la bifurcation. Est-ce à dire pourtant que rien ne soit changé depuis 1850? Je ne le crois pas, et la situation de l'instruction publique me paraît bien meilleure qu'elle ne l'était alors. Il faut espérer que les épreuves qu'elle a traversées n'auront pas été perdues pour elle : on ne croit plus à la toute-puissance des décrets, on est convaincu que, pour faire des réformes qui durent,

il ne faut pas rompre brusquement avec les traditions et les habitudes du passé. Qui donc oserait encore, après l'avortement rapide de la bifurcation, essayer de ces révolutions radicales qui prétendent tout renouveler d'un coup? Mais ce qui fait surtout aujourd'hui la force de l'enseignement public, c'est qu'il vit avec la liberté, et que l'expérience qu'il en a faite ne lui a pas été contraire. La loi de 1850, malgré les révolutions qui l'ont suivie, subsiste dans ses dispositions principales. La liberté de l'enseignement secondaire est entrée dans les habitudes du pays, et personne ne songe à l'abolir ou à la restreindre. Elle n'a pas eu pour l'Université les mauvais résultats qu'on redoutait. A partir de 1852, la population des lycées, qui était descendue à 20,000 élèves, s'est successivement relevée. Elle était de 36,000 en 1867, et ce nombre augmente tous les ans. Cette prospérité est d'autant plus remarquable qu'elle n'est pas due à la contrainte, et qu'on ne peut plus dire que l'état remplit ses établissemens en fermant les autres. Comme elle n'a plus pour motif le monopole et qu'elle repose sur la confiance publique, elle est à la fois plus flatteuse et plus solide. Aussi le moment me semble-t-il favorable pour chercher les moyens de perfectionner, autant que nous le pourrons, notre enseignement secondaire. C'est quand une institution est dans toute sa force qu'elle doit songer à corriger les défauts qu'elle se connaît. Elle s'y prend trop tard, si elle attend pour se réformer d'être faible et malade, et de ne pouvoir plus supporter ni le mal ni le remède.

II.

J'arrive donc aux réformes que l'on réclame pour l'enseignement secondaire. Elles sont nombreuses, et je ne pourrai m'occuper que des plus importantes. Notre système d'instruction publique a été très souvent attaqué, et l'on comprend bien pourquoi. Presque tout le monde chez nous passe par les lycées; c'est là que nous rencontrons pour la première fois ces maîtres impérieux qui mènent la vie, l'autorité et le travail. Les premiers rapports avec eux ne sont pas toujours agréables, et il en coûte de s'habituer à les subir. On en conserve souvent un souvenir fâcheux qui nous incline à croire que le lycée est mal fait. C'est ce qui donne à tant de gens l'idée de le refaire. Si l'on voulait les croire, si l'on consentait à expérimenter tous les changemens qu'ils proposent, cette pauvre machine de l'enseignement, tant remuée dans ces dernières années, achèverait de tomber en ruine. Elle s'exposerait au même sort que ce malheureux dont parle Pline, et qui avait fait graver sur son tombeau qu'il était mort de trop de médecins (*se turba medicorum periisse*). Notre enseignement secondaire fait donc bien de

ne pas écouter trop vite toutes ces personnes de bonne volonté qui s'offrent à le guérir; mais il ne faut pas non plus que, sous prétexte de se mettre en garde contre elles, il s'obstine à refuser tous les conseils. Il doit au contraire les provoquer et faire l'essai de ceux qui lui paraissent utiles.

Un des reproches qu'on a faits le plus souvent à notre système d'instruction secondaire, et sur lequel je crois tout le monde à peu près d'accord, est celui qui vient d'être repris par MM. Renan et de Laprade. Ils sont tous les deux des ennemis très décidés des grands internats de nos lycées. Tous les deux rappellent que ces entassements d'élèves n'étaient pas du goût de l'ancienne Université de Paris; ils ne devinrent fréquens qu'avec les jésuites. La puissante société aspirait à être tout à fait maîtresse de l'enfant. Pour n'avoir aucune rivalité à craindre, elle l'attirait dans ses collèges et l'isolait des siens. L'influence de la famille lui était suspecte, et elle ne se cachait pas pour le dire. Encore aujourd'hui, dans les maisons des jésuites qui ont le mieux conservé les traditions, les sorties sont rares : on ne veut pas que l'élève respire un air étranger. C'est la raison qui fit créer au xvi^e siècle ces vastes établissemens où l'on gardait plusieurs générations enfermées. Ce système d'éducation, qui favorisait l'indolence des familles et les délivrait du lourd fardeau de la responsabilité, domina au xvii^e et au xviii^e siècle. Cependant il restait encore au fond des provinces, dans les petites villes inconnues, quelques débris des habitudes du moyen âge. Marmontel a raconté dans une page très agréable de ses mémoires comment son père, un pauvre paysan auvergnat, l'amena au collège de Mauriac et de quelle façon il en suivit les cours. « Je fus logé, dit-il, selon l'usage du collège, avec cinq autres écoliers, chez un honnête artisan de la ville, et mon père, assez triste de s'en aller sans moi, m'y laissa avec mon paquet et des vivres pour la semaine; ces vivres consistaient en un gros pain de seigle, un petit fromage, un morceau de lard et deux ou trois livres de bœuf; ma mère y avait ajouté une douzaine de pommes. Voilà, pour le dire une fois, quelle était toutes les semaines la provision des écoliers les mieux nourris du collège. Notre bourgeoise nous faisait la cuisine, et pour sa peine, son feu, sa lampe, ses lits, son logement, et même les légumes de son jardin qu'elle mettait au pot, nous lui donnions par tête vingt-cinq sols par mois, en sorte que, tout calculé, hormis mon vêtement, je pouvais coûter à mon père de quatre à cinq louis par an. » On était plein de zèle et d'ardeur dans ces misérables chambrées. Les écoliers y faisaient eux-mêmes la police à la façon anglaise d'Harrow et d'Eton, et s'y surveillaient mutuellement. « On travaillait ensemble et autour de la même table. C'était un cercle de témoins qui, sous les yeux les uns des autres,

s'imposaient réciproquement le silence et l'attention. L'écolier oisif s'ennuyait d'une immobilité muette et se lassait bientôt de son oisiveté. L'écolier inhabile, mais appliqué, se faisait plaindre; mais il n'y avait ni indulgence ni pitié pour le paresseux incurable, et lorsqu'une chambrée était atteinte de ce vice, elle était comme déshonorée; tout le collège la méprisait, et les parens étaient avertis de n'y pas mettre leurs enfans (1). »

La révolution détruisit toutes ces vieilles institutions, et malheureusement l'Université impériale, qu'on éleva sur leurs débris, chercha beaucoup trop à imiter les jésuites. Elle voulut, comme eux, avoir de grands internats, et, pour être plus sûre de bien les diriger, elle leur imposa une discipline étroite et sévère. Elle disait dans le règlement des études : « Tout ce qui est relatif aux repas, aux récréations, aux promenades, au sommeil, se fera par compagnie. » Ainsi son idéal était le régiment, et le collège, pour être accompli, devait ressembler à la caserne. M. Renan n'a pas de peine à montrer tout ce qui manque au jeune homme élevé d'après ce système. « L'instruction, dit-il, se donne en classe, au lycée, à l'école; l'éducation se reçoit dans la maison paternelle; les maîtres à cet égard, c'est la mère, ce sont les sœurs. Rappelez-vous ce beau récit de Jean Chrysostome sur son entrée à l'école du rhéteur Libanius, à Antioche. Libanius avait coutume, quand un élève nouveau se présentait à son école, de le questionner sur son passé, sur ses parens, sur son pays. Jean, interrogé de la sorte, lui raconta que sa mère Anthuse, devenue veuve à vingt ans, n'avait pas voulu se remarier pour se consacrer tout entière à son éducation. — O dieux de la Grèce! s'écria le vieux rhéteur, quelles mères et quelles veuves chez ces chrétiens! » Il faut donc laisser le plus qu'on peut un enfant à sa famille; tout le monde est au fond du même avis. Les professeurs se sont plaints souvent des dangers de l'internat, qui les compromet par la responsabilité de fautes dont ils sont innocens. L'état lui-même ne dissimule pas que ces grandes agglomérations d'élèves l'embarassent et l'inquiètent. S'il ne prend pas une décision radicale, c'est qu'il est économe de ses deniers, surtout quand il s'agit de l'enseignement. Les lycées d'externes coûtent, et les lycées d'internes rapportent; l'état hésite à se dessaisir

(1) L'institution des *chambriers*, comme on les appelle, n'a pas entièrement disparu. La statistique de l'enseignement secondaire nous apprend qu'il en restait 358 en 1865. Ce sont en général des jeunes gens de la campagne, fils de petits cultivateurs ou même de simples manœuvres du voisinage, qui renouvellent les provisions (pommes de terre, châtaignes, etc.) tous les mois ou toutes les semaines. La personne chez qui ils sont logés se charge d'apprêter et de faire cuire leurs alimens pour les heures des repas, et chacun d'eux paie pour le service et le logement de 8 à 10 francs par mois. « La conduite de ces élèves, ajoute la statistique, est généralement bonne; ils sont laborieux, et quelques-uns sont à la tête de leur classe. »

d'un revenu et à accroître une dépense. Il faut bien dire de plus que les familles l'encouragent dans ses hésitations. Beaucoup de personnes habitent loin des villes; dans les villes même, beaucoup sont occupées tout le jour hors de leur maison; il leur est donc nécessaire de se séparer de leurs enfans pour les élever. Ne pouvant les garder chez eux, ils sont aises de les confier à un collège universitaire : ils se méfient des spéculations privées; leur inexpérience les embarrasserait, s'il leur fallait choisir entre des établissemens libres qu'ils ne connaissent pas, et ils sont satisfaits d'avoir la garantie de l'état, qui les rassure.

L'Angleterre sur ce point est plus heureuse que nous, elle est parvenue à installer la vie de famille jusque dans ces grands internats qui lui semblent si contraires. Ce que les Anglais appellent un collège est plutôt, suivant l'expression de M. Demogeot, un hameau véritable, dont les divers bâtimens se groupent autour de l'édifice qui contient les salles de classes. On y trouve dispersés çà et là dans les positions les plus riantes de jolis *cottages* de briques encadrées de pierres avec des balcons vitrés. Ce sont les maisons des professeurs, et chacun d'eux y reçoit un certain nombre d'élèves qui vivent à son foyer et mangent à sa table, à côté de sa femme et de ses filles, dans une intimité que le respect tempère. C'est la famille encore, une famille honnête et affectueuse, où le jeune homme se sent aimé et se trouve heureux; mais cette éducation n'est pas possible partout. Elle a l'inconvénient de coûter très cher, et il n'y a guère que l'aristocratique Angleterre qui puisse s'en accommoder. Chaque élève dépense de 5,000 à 6,000 francs par an. En France, nous ne voulons pas ou plutôt nous ne pouvons pas payer autant. Il nous faut l'éducation à bon marché, et ces grandes réunions d'élèves dans les mêmes salles et sous les mêmes maîtres, qui ménagent l'espace et économisent les hommes, sont encore le meilleur moyen de l'obtenir. Il est donc impossible de songer à les détruire brusquement; on doit du moins chercher à les diminuer. Les moyens pratiques d'y parvenir sont d'abord la multiplication des lycées; n'écoutons pas ceux qui se plaignent qu'ils sont trop nombreux et qu'ils se font tort les uns aux autres : l'état ne peut pas permettre que les élèves soient forcés d'aller chercher l'éducation trop loin; il est bon de la placer près des familles et sous leur influence. Il faut ensuite qu'à côté des lycées l'Université favorise ces institutions qui conduisent leurs élèves à ses cours. Elle les a quelquefois traités en ennemies; c'est un grand tort : ce sont des alliées qui la déchargent de la partie la plus lourde et la plus ingrate de sa tâche. Il faut enfin abolir tous les restes de ces réglemens déraisonnables qui gênent le professeur désirant avoir des élèves chez lui. Cet usage fleurit en Angleterre et y produit de bons résultats; pour-

quoi le proscrireait-on chez nous? C'est ainsi qu'on diminuera peu à peu ces grands entassements d'internes, et que l'état, délivré d'une responsabilité trop lourde, laissant à la famille ou à ses délégués les soins délicats de l'éducation, auxquels il n'est pas propre, pourra se réduire à son rôle véritable, qui est de donner l'instruction à la jeunesse.

Sur cette réforme, qui ne touche encore qu'à la discipline des collèges, presque tout le monde est d'accord; on ne s'entend plus dès qu'il s'agit des études. Il en est qu'à cet égard les préjugés entraînent à de bien étranges injustices. M. de Montalembert se donna un jour le plaisir de dire à la tribune que « l'instruction secondaire est non-seulement moindre en quantité qu'avant 1789 (1), mais qu'elle est moindre en qualité, qu'elle est médiocre et misérable, que les lycées ressemblent à ces haras où l'on dresse quelques chevaux de course, et qu'enfin le résultat général de l'enseignement universitaire, c'est l'abâtardissement intellectuel de la race française. » Des violences pareilles attirent ordinairement d'autres violences. Un poète répondit en attaquant l'éducation qu'on reçoit chez les jésuites; c'est à elle qu'il renvoyait en beaux vers le reproche d'abâtardir la France.

O pauvres chers enfans qu'ont nourris de leur lait
Et qu'ont bercés nos femmes,
Ces blêmes oiseleurs ont pris dans leurs filets
Toutes vos douces âmes!

Si nous les laissons faire, on aura dans vingt ans
Sous les cieux que Dieu dore
Une France aux yeux ronds, aux regards clignotans
Qui haïra l'aurore!

Je ne me charge pas de dire lequel des deux tableaux est le plus vrai. — Éloignons-nous au plus vite de ces discussions emportées; il vaut mieux répondre aux raisons qu'aux injures.

On prétend que le niveau des études s'est fort abaissé depuis quelques années, que nous ne savons plus le latin ni le grec, que les jeunes gens sortent de nos collèges moins instruits et moins intelligens qu'autrefois. C'est l'opinion commune, et pourtant quelques raisons m'empêchent de croire le mal aussi grand qu'on le dit. Je remarque d'abord que ce reproche qu'on nous fait n'est pas nouveau; chaque génération qui finit l'adresse de bonne foi à la

(1) On a souvent prétendu que les collèges étaient plus fréquentés avant 1789 que de nos jours. C'est une erreur. La statistique de l'enseignement montre qu'en 1789, sur une population de 25 millions d'âmes, le nombre total des élèves était de 72,000, ce qui donne 1 élève sur 32 enfans. En 1865, sur une population de 37 millions d'habitans, on comptait 163,000 élèves dans les écoles secondaires, ce qui fait 1 élève sur 20 enfans.

génération qui commence. Un proverbe grec disait que l'homme vieillit en apprenant; mais il ne se sent pas apprendre. La science lui vient peu à peu, chaque jour, presque sans qu'il s'en aperçoive. Le propre de cette instruction que donne la vie, c'est qu'on ne peut pas dire à quel moment on l'acquiert, et qu'il semble qu'on l'a toujours possédée. Quand plus tard on essaie de se rappeler ce qu'on savait à vingt ans, on ne parvient pas à se ramener exactement au passé, et l'on est toujours tenté de se faire plus savant qu'on ne l'était alors. N'est-il pas naturel qu'avec cette opinion avantageuse qu'on a de soi on juge sévèrement les jeunes gens qui sortent du lycée, et qu'on se plaigne que tout a dégénéré? Nous avons des preuves que ces plaintes ne sont pas tout à fait justes. Pour nous en tenir à l'instruction classique, qui paraît le plus en décadence, est-il bien vrai, comme on le dit, qu'au siècle dernier on apprenait le latin beaucoup mieux qu'aujourd'hui? Je ne saurais rien affirmer pour les premières années du XVIII^e siècle, quoique le bon Rollin cite avec admiration des vers latins de ses élèves qui nous semblent assez médiocres; mais à partir du moment où commence l'institution du concours général, la comparaison est possible. Nous avons conservé, par exemple, le discours latin de La Harpe, qui obtint le prix d'honneur. J'engage les curieux à le comparer à ceux qui sont couronnés tous les ans à la Sorbonne, et je crois bien que La Harpe ne paraîtra pas toujours le plus fort. Est-il plus juste de prétendre que nos études classiques soient très inférieures à celles des peuples voisins? Je ne le pense pas, au moins pour l'Angleterre. M. Demogeot a placé à la fin de son livre des devoirs d'élèves qu'il a copiés sur les cahiers d'honneur de quelques écoles anglaises; ils ne sont certainement pas supérieurs à ceux qu'on fait tous les jours dans les lycées de Paris.

Je ne veux pas dire pourtant qu'à partir de 1848 les études classiques n'aient faibli dans nos lycées. Il s'agissait bien alors du grec et du latin! on criait tant dans la rue que le bruit en arrivait jusque dans les classes, et que le travail, qui a besoin de silence, en était troublé; puis vint la bifurcation, qui éloigna tant d'élèves de l'étude des langues anciennes. A ces causes passagères, dont heureusement les effets disparaissent tous les jours, il faut joindre des raisons permanentes auxquelles il est plus difficile de remédier. La plus grave, selon M. de Laprade, c'est la fâcheuse habitude qu'on a prise de surcharger le programme des lycées.

Il est aujourd'hui encombré de sciences de toute sorte, et l'on exige tant des élèves que, forcés d'effleurer tout, ils finissent par ne rien savoir. On ne leur apprenait guère autrefois que le latin, — c'était l'âge d'or de l'enseignement. — Rollin voulut qu'on y joignît le français et qu'on donnât plus de temps au grec; la révolu-

tion et l'empire firent une grande place aux sciences physiques et naturelles; l'histoire fut très favorisée par le gouvernement de juillet; les langues vivantes deviennent tous les jours plus envahissantes. Il est sûr que voilà beaucoup d'études entassées : c'est une encyclopédie entière qu'on veut faire entrer dans ces jeunes têtes. Que ce soit un danger pour elles et qu'elles succombent souvent sous le fardeau, je ne le nie pas; mais le remède n'est pas facile à trouver. M. de Laprade en propose d'héroïques : il voudrait qu'on supprimât une bonne moitié de l'histoire et presque toutes les sciences, qu'il ne fût plus question des langues vivantes, et qu'on revînt à peu près au temps où l'on n'apprenait que le latin et le grec. C'est agir d'une façon un peu trop révolutionnaire. Ceux qui sont favorables à ces mesures violentes nous disent, pour les justifier, que les matières enseignées dans les collèges ont peu d'importance, qu'on n'y vient que pour se former l'esprit, « qu'on y apprend à apprendre, » et que l'instruction véritable s'acquiert plus tard. Ce n'est pas vrai pour tout le monde, et beaucoup attendent de leur séjour dans les écoles des fruits plus solides et plus réels. Combien, entraînés par les nécessités des affaires, n'ouvriront guère plus de livres quand ils auront fini leurs classes! Ceux-là se font au lycée la provision de science et d'instruction sur laquelle ils doivent vivre. Ils ne sauront de géographie et d'histoire que ce qu'ils y auront appris. Ils n'auront plus l'occasion de connaître quel est le principe de ce télégraphe dont ils se servent pour leur commerce, de cette machine à vapeur qui les emporte dans leurs voyages. Les grands souvenirs du passé, qui donnent plus de prix au présent en nous révélant les efforts qu'il a coûtés, ils n'en sauront jamais rien, si on ne le leur apprend au lycée, et il manquera quelque chose à leur vie. C'est ce qui explique comment les connaissances dont l'utilité était reconnue furent successivement introduites dans l'enseignement. Ce n'est point par mode ou par engouement que l'Université l'a souffert; elle a cédé à l'opinion qui, là comme partout, est la maîtresse. Dès le commencement du xvii^e siècle, Richelieu se préoccupait de la direction trop uniforme et trop littéraire qu'on donnait de son temps à l'instruction de la jeunesse, il avait l'intention de fonder un collège où les sciences, la géographie, l'histoire et les langues vivantes auraient eu une grande place. Depuis cette époque, on n'a cessé de réclamer partout l'élargissement du système des études, et l'Allemagne, aussi bien que la France, a été forcée de faire droit à ces réclamations. L'Angleterre résiste encore; chez elle, les collèges anciens et les écoles de grammaire (*grammar schools*), fidèles à l'esprit du moyen âge, qui les a fondées, ne consentent à enseigner que le latin, le grec et un peu de mathématiques; mais là aussi l'opinion s'est déclarée avec tant de violence qu'il est probable que

les barrières seront forcées, et que les sciences physiques, les langues vivantes et l'histoire ne tarderont pas à pénétrer jusque dans ces vénérables sanctuaires où la routine s'appelle tradition. Ce n'est pas le moment, comme on voit, de les chasser tout à fait de chez nous, et il serait dangereux de mécontenter l'opinion publique par des suppressions radicales. Tout le monde est d'accord en principe qu'il convient de réduire les programmes des lycées; mais il n'est pas facile de dire ce qu'on en peut ôter sans danger. C'est un problème délicat que tous les ministres se sont posé depuis 1830, et qu'ils n'ont pas résolu.

On est d'accord aussi qu'il faut beaucoup simplifier le baccalauréat; quelques-uns même ont parlé de le détruire. Depuis 1848, il est suspect à beaucoup de personnes. Le paradoxe de Bastiat, qui le rendait responsable des malheurs publics, fut bien accueilli à ce moment. On prétendait qu'il ne peut faire que des mécontents et de révoltés. « Le diplôme de bachelier, disait spirituellement M. Albert de Broglie, est une lettre de change souscrite par la société, et qui doit être tôt ou tard payée en fonctions publiques. Si elle n'est pas payée à l'échéance, nous avons cette contrainte par corps qu'on appelle une révolution. » C'était aller bien loin et attacher au diplôme plus d'importance qu'il n'en mérite. Il n'est que la constatation des études faites, et ne peut pas être refusé à ceux qui ont achevé leurs classes avec quelque succès. Le mal, s'il y en a un, est non à la sortie des collèges, mais à l'entrée. L'instruction qu'on vient y chercher crée quelquefois des ambitions que la société ne peut pas satisfaire, et qui menacent son repos. On dit qu'au nord de l'Allemagne, sur la frontière du Holstein, le paysan, qui a fait ses études, lit quelquefois Virgile en menant sa charrue; c'est une exception, et d'ordinaire on s'éloigne de la charrue quand on est capable de comprendre les *Georgiques*. Lorsqu'on a vécu quelque temps dans ce monde d'élégance et d'aristocratie que la littérature nous révèle, il est malaisé de reprendre l'humble métier de son père. C'est peut-être un danger; mais qu'y faire? Est-il possible d'établir des castes, comme il y en avait dans l'ancienne Égypte, et de décréter pour tous ceux qui n'ont pas un certain chiffre de revenus l'ignorance obligatoire? Faudra-t-il payer 200 francs d'impôt pour avoir le droit d'apprendre le latin, comme autrefois pour être électeur? Personne n'y songe assurément. Le mieux est donc pour tout le monde de se résigner à cette diffusion de l'instruction, qui est la suite nécessaire du règne de la démocratie. Lucrèce se plaignait déjà de ces foules qui se pressaient de son temps dans tous les chemins de la fortune. Elles sont bien plus nombreuses aujourd'hui qu'aucune fonction n'est fermée à personne. Aussi beaucoup tombent sur la route, beaucoup se plaignent

de ne pas arriver les premiers, et, prenant leurs prétentions pour leurs droits, se révoltent contre une société qu'ils accusent de les méconnaître. Ce sont des misères qu'il faut savoir virilement supporter; elles sont pour tous les états la condition de la vie.

L'autre raison pour laquelle quelques personnes pensent qu'on doit supprimer le baccalauréat est précisément celle qui doit le faire maintenir. On a dit qu'il n'était pas compatible avec la liberté de l'enseignement; il me semble au contraire que, depuis que cette liberté a été proclamée, il est devenu plus nécessaire. Ne faut-il pas qu'on donne aux pères de famille quelque moyen de savoir s'ils ne sont pas la dupe de spéculations effrontées, et si le maître auquel ils confient leur enfant sans le connaître est capable de lui apprendre quelque chose? L'Angleterre, qu'on invoque si volontiers pour attaquer nos systèmes d'études, nous donne sur ce point un exemple dont nous devons profiter. Elle est très vivement préoccupée depuis quelques années de ce qui manque à son enseignement secondaire; elle en a exposé tous les défauts avec cette franchise ordinaire aux gouvernements libres, et cherche résolument à les corriger. Les jeunes gens de l'aristocratie sont élevés dans ces collèges anciens dont j'ai parlé, et qui sont pour la plupart des fondations pieuses du moyen âge; le peuple a des écoles primaires plus nombreuses qu'en France : c'est la classe moyenne et bourgeoise qui est le moins bien partagée. Nos voisins ne dissimulent pas la cause de cette infériorité. On avait chargé la liberté de pourvoir à son instruction, et la liberté s'est mal acquittée de sa tâche. Chez nous, les collèges de l'état maintiennent un certain niveau dans les études; pour se soutenir à côté d'eux, les institutions libres sont forcées de faire des efforts, et celles qui seraient trop visiblement inférieures ne pourraient pas subsister longtemps. En Angleterre, tout marche à l'aventure. Les pensions y pullulent; elles se livrent entre elles une lutte acharnée par la réclame et le bon marché. La loi n'exige de certificat ni de diplôme de personne; l'éducation est un métier entièrement libre qui en général rapporte peu, et qu'on n'essaie qu'après en avoir entrepris beaucoup d'autres. « On nous a signalé, disent des voyageurs, une école tenue par un propriétaire de cabriolets de place à qui la faillite avait rendu impossible sa première industrie. Ailleurs c'est un individu qui a été successivement épicier, revendeur de meubles, péager, et qui, après autant de faillites que de métiers, s'est fait maître de pension. » On peut voir dans le livre de M. Demogeot les efforts vigoureux qu'on fait en Angleterre pour corriger cet abus. Parmi ces tentatives, il en est une surtout qu'il nous faut remarquer : des sociétés privées se sont établies pour faire subir un examen et décerner un diplôme. Les Anglais pensent avec raison que cette épreuve placée à la fin des études

attestera qu'elles sont sérieuses et relèvera chez eux le niveau de l'instruction. Je crois donc ici encore que ce n'est pas le moment de supprimer notre baccalauréat, sous prétexte de liberté, quand le peuple le plus libre du monde sent le besoin d'en créer un; mais rien ne nous empêche de le perfectionner. Je voudrais beaucoup, pour ma part, y voir introduire une réforme que M. Duruy indique dans son *Rapport à l'empereur*, et qui est empruntée aux examens anglais. Les matières seraient divisées en obligatoires et facultatives, les premières peu étendues, des notions de latin et de grec, l'histoire de France, quelques élémens de mathématiques, les autres moins restreintes, plus élastiques, mais entièrement laissées au choix du candidat. Il ferait savoir d'avance sur laquelle de ces sciences facultatives il veut être interrogé. Pour être bachelier, il lui faudrait atteindre une certaine somme de points, et il serait libre de les obtenir d'une façon ou d'une autre. Une seule de ces études faite avec soin suffirait pour lui donner le nombre de points nécessaires. Il s'agirait donc pour lui de bien apprendre plutôt que de beaucoup apprendre. Il n'aurait plus intérêt, comme aujourd'hui, à effleurer toutes les connaissances humaines, et ne serait plus forcé, suivant l'excellente expression de M. Demogeot, de composer sa capacité d'une foule d'insuffisances. Ce qui rend cette réforme plus souhaitable, c'est qu'elle est un complément nécessaire de la loi de 1850. Qu'importe que nous ayons donné à tout le monde le droit d'enseigner, si par un examen aussi rigoureux nous enchaînons les maîtres à nos systèmes et à nos méthodes? Laissons-les libres de diriger l'intelligence de leurs élèves comme ils le voudront, et soyons convaincus que la variété des travaux profiterait à la variété des esprits.

Je sais qu'on peut faire à ce changement une assez grave objection : il est à craindre qu'en allégeant le programme du baccalauréat on n'affaiblisse les classes. C'est pour forcer les élèves à ne négliger aucune partie de leurs études que successivement on les a toutes introduites dans l'examen. L'expérience prouve qu'ils cessent de s'occuper de celles qui n'y sont pas exigées. Ils ressemblent beaucoup à ces chrétiens dont les théologiens disent qu'ils n'ont que l'attrition; d'ordinaire ils sont loin d'éprouver pour leurs travaux un attrait désintéressé, et c'est la peur du baccalauréat qui fait presque toute leur vocation littéraire. Je touche là au mal le plus sérieux de notre enseignement; il n'y a rien qui lui soit plus contraire que l'indifférence profonde ou même l'ennui visible que la plupart des exercices de nos lycées inspirent aux élèves. Ce qu'on fait ainsi à contre-cœur ne profite guère, et dans la jeunesse surtout, sans un peu d'enthousiasme et d'émotion, les leçons d'un professeur ne laissent dans l'âme et dans l'esprit aucune trace du-

nable. Il n'en était pas tout à fait ainsi autrefois, et nous savons par exemple que dans l'ancienne Université les auteurs latins étaient étudiés avec plus de passion qu'aujourd'hui. Aussi s'en souvenait-on dans le monde. Les relire était un plaisir qu'on aimait à se donner dès qu'on avait le temps; les sociétés élégantes étaient pleines de gens qui les citaient volontiers, et la seule littérature des académies de province consistait à les imiter ou à les traduire en vers. Ce goût s'est fort attiédi, il faut l'avouer; l'écolier ne les feuillette plus qu'avec distraction quand il fait ses classes, et il cesse de les ouvrir dès qu'il en est sorti. Ces grands auteurs, si vivans autrefois, semblent n'être plus aujourd'hui dans les usages et dans le commerce du monde. Est-ce à dire que leur temps soit passé, et qu'on doive se résigner à les bannir de l'enseignement? Quelques personnes l'ont prétendu; on a écrit dans des livres importans, on a soutenu devant des assemblées politiques, que l'éducation de la jeunesse ne devait plus se faire par les langues modernes et par les sciences. Le bon sens public résiste à cette opinion. En Angleterre, dans cette enquête solennelle dont j'ai parlé et qu'on a ouverte au sujet de l'enseignement secondaire, l'instruction classique a trouvé de vigoureux défenseurs; les plus grands esprits, M. Stuart Mill, M. Gladstone, se sont déclarés pour lui. « Je crois, a dit un des professeurs d'Eton, que le système de nos études est vrai dans ses trois principes fondamentaux : d'abord que l'éducation doit être générale et non professionnelle, en second lieu que c'est la littérature et non la science qui doit en être la base, enfin que le meilleur instrument d'une éducation littéraire, c'est la littérature grecque et la littérature latine. » Voilà les vrais principes. Il n'en est pas moins certain que les chefs-d'œuvre de ces littératures ne sont plus étudiés qu'avec indifférence. Le mal est d'autant plus sérieux qu'il n'est pas de ceux qui se guérissent par décret. L'intervention de l'autorité, notre refuge habituel, serait impuissante à le supprimer; il ne dépend pas d'un ministre de l'instruction publique, si puissant qu'il soit, de forcer les élèves inattentifs à s'intéresser aux choses qui les ennuiant. Le seul moyen d'y parvenir est de les rendre intéressantes.

C'est ce qui, je le reconnais, est beaucoup plus facile à dire qu'à faire. Il faut pourtant l'essayer; il faut apporter quelques modifications dans la manière dont nous étudions les auteurs anciens. Ils auront plus d'intérêt pour nous, si nous les abordons plus résolument par les côtés qui conviennent à notre temps et peuvent lui être utiles. Ici nous rencontrerons, je le sais, beaucoup de résistances; on opposera à ces changemens nécessaires la haine des nouveautés et le respect des traditions. Les méthodes d'enseignement ont coutume de se défendre avec énergie; c'est pourtant un prin-

cipe absolu qu'il faut que les jeunes générations soient élevées pour le monde dans lequel elles doivent vivre. Si l'on s'obstine à imposer à un temps l'éducation d'un autre, on court le risque de ne former qu'une jeunesse dépaysée et mécontente. Ce fut, pour n'en citer qu'un exemple, un des principaux malheurs de l'empire romain. La république avait créé un système d'instruction pour la jeunesse où tout avait pour but de la former à la vie libre et de faire du jeune homme un orateur. Ce système arrive à sa perfection sous Auguste, au moment même où le silence se fait au Forum, et où la parole perd sa puissance dans le sénat; n'importe : on était conservateur à Rome, Auguste prêchait le respect du passé tout en le détruisant, et l'on garda avec une incroyable fidélité cette éducation qui ne préparait les jeunes gens qu'à des déceptions et à des périls. Pendant tout l'empire, on déclama dans les écoles; on déclamaït encore après le triomphe du christianisme, et cette grande révolution qui renversa tant de choses ne parvint pas à détruire les usages surannés des rhéteurs (1). Cherchons à préserver notre enseignement de ce ridicule et de ce danger. Acceptons volontiers les modifications que les changemens de la société rendent nécessaires. N'élevons pas de hautes barrières autour de nos écoles; qu'au contraire le vent qui souffle partout y pénètre et les rajeunisse; c'est de cette communication ou, si l'on veut, de cette communion avec l'esprit de notre temps, qu'elles tireront leur force.

Certes on ne peut pas adresser au xvii^e siècle le même reproche qu'à l'empire romain : on élevait alors les jeunes gens pour leur temps. On cherchait surtout à leur donner les qualités qu'on appréciait le plus, la politesse et la distinction; dès le collège, on voulait faire des gens du monde. C'est le seul but que Rollin assigne à l'étude des auteurs anciens. « Elle met en état, dit-il, de juger sainement des ouvrages qui paraissent, de lier société avec les gens d'esprit, d'entrer dans les meilleures compagnies, de prendre part aux entretiens les plus savans, de fournir de son côté à la conversation, où sans cela on demeurerait muet, de la rendre plus utile et plus agréable en mêlant les faits aux réflexions et relevant les uns par les autres. » Le système d'enseignement était parfaitement approprié à ce dessein, on faisait beaucoup écrire et composer les élèves : ce n'est pas un bon moyen pour étendre l'esprit et le rendre fécond; mais il n'y en a aucun qui enseigne mieux à bien disposer ses pensées et à distinguer avec soin les nuances du style. C'est as-

(1) On trouve dans les œuvres d'Ennodius, qui fut évêque au commencement du vi^e siècle, des déclamations dont le sujet est tout à fait païen, et qui sont fort surprenantes chez un évêque. Il y en a une « contre un jeune homme qui avait tenté de séduire une vestale, » et une autre, plus étrange encore, « contre un homme qui avait placé une statue de Minerve dans un mauvais lieu. »

surément à cet usage que notre littérature doit d'être devenue la mieux ordonnée et la plus élégante de l'univers. L'auteur ancien qu'on étudiait n'intéressait guère que par ses côtés les plus généraux. Ceux qui le lisaient s'occupaient moins de lui que d'eux-mêmes. « On aime tant, disait M^{me} de Sévigné, à entendre parler de soi ! » Aussi voulait-on se retrouver partout. On ne cherchait dans Cicéron et dans Horace que ces tableaux de mœurs, ces nuances de caractère, ces fines observations, qui peuvent s'appliquer à tous les temps ; on se contentait d'en extraire ces réflexions délicates qui sont d'usage dans la vie. Il suffisait donc d'en expliquer des morceaux choisis, en petite quantité. L'explication était longue et minutieuse. Le professeur faisait ressortir la propriété de chaque mot, la finesse de chaque pensée, l'habile liaison des phrases, et voulait trouver partout un dessein profond. L'écrivain disparaissait sous le commentaire ; il n'était plus qu'un texte sur lequel on construisait avec complaisance tout un exercice laborieux de pensée et de style. Ce système d'enseignement est tout à fait français ; aucun peuple ne l'a complètement imité. Il convenait à une société polie où régnait le besoin de se réunir et de vivre ensemble, où l'étude des mœurs, le spectacle des passions, le charme des entretiens, étaient l'intérêt principal de la vie. Il a fait de la France la nation la plus lettrée et la plus humaine du monde, et comme en réalité, malgré nos révolutions, nous n'avons pas tout à fait perdu ces mérites, comme nous avons conservé mieux que tout autre peuple le goût des plaisirs de l'esprit, et que les succès littéraires sont encore ce qui distingue le plus chez nous, je crois que nous ne devons pas entièrement renoncer à un système qui nous a donné la seule originalité que nous ayons, et qu'il faut que le fond de notre enseignement reste le même. Une nation ne doit pas se hasarder à perdre les qualités qu'elle possède pour aller à la conquête de qualités nouvelles qu'elle peut manquer.

Il est sûr cependant que ce n'est plus pour le monde que nous formons nos élèves. Ce qui les attend au sortir des écoles, ce ne sont plus ces sociétés polies et lettrées, ces agréables loisirs qu'on occupait à des entretiens charmans ; c'est une mêlée active et bruyante où l'élégance de l'esprit et la distinction des manières ont moins de prix que la vigueur des caractères et l'énergie des résolutions. Cette situation nouvelle crée à l'éducation des devoirs nouveaux. L'étude des auteurs anciens, comme on la faisait au xvii^e siècle, était pour cette époque la meilleure préparation à la vie ; est-il impossible qu'elle nous rende aujourd'hui le même service ? Faut-il croire que ce monde d'autrefois n'ait rien à nous apprendre sur celui d'aujourd'hui ? Rollin disait en parlant de l'histoire ancienne :

« Ces faits sont passés pour jamais ; ces grands événemens ont eu leur tour sans en faire attendre de semblables ; les révolutions des états et des empires ont peu de rapport à notre situation présente, et par là deviennent moins intéressantes pour nous. » Il ajoutait que le bon goût seul, qui est fondé sur des principes immuables, est le même pour tous les temps, et que « c'est le principal fruit qu'on doive faire tirer aux jeunes gens de la lecture des anciens. » Eh bien ! non ; il y a d'autres fruits à tirer de cette lecture que des leçons de goût. Nous avons vu ces grands événemens que Rollin croyait passés sans retour se reproduire sous nos yeux, et il n'est plus permis de dire que les révolutions « ont peu de rapport à notre situation présente. » Les faits que racontent les lettres de Cicéron ou les *Annales* de Tacite ont pris un intérêt si vivant qu'en lisant ces beaux ouvrages nous n'avons plus l'esprit assez calme pour n'y remarquer que des expressions piquantes ou des phrases bien faites. Tous ces grands hommes, quand nous les regardions à cette distance d'où l'on nous tenait d'eux dans les classes, nous faisaient l'effet de purs esprits littéraires ; il nous semblait qu'ils avaient vécu dans une sorte de région calme et éthérée ; depuis que nous les abordons de plus près, avec nos souvenirs personnels, à la lumière de notre histoire, nous voyons bien qu'ils ont traversé des époques troublées comme la nôtre, qu'ils ont été mêlés aux agitations du monde et qu'ils en ont souffert. L'orage ne les a pas épargnées, ces âmes qui paraissent d'abord si sereines, et elles portent chacune au cœur la blessure de la vie. Sachons la découvrir et la faire voir ; retrouvons l'homme dans l'écrivain ; replaçons-le, autant qu'il se peut, dans son milieu et parmi les événemens qui le font comprendre. Surtout ne nous contentons plus d'expliquer de courts extraits de ses ouvrages qui ne donnent aucune idée de son époque ni de lui-même : des morceaux isolés pouvaient suffire quand on se réduisait à ne faire sur lui qu'un travail de style ; mais, pour qu'une œuvre devienne vivante, il faut qu'on puisse l'étudier dans son ensemble. Imitons les collèges anglais et les gymnases allemands, où l'on fait lire aux élèves dans une seule année des discours entiers de Cicéron et de Démosthène, des tragédies grecques et plusieurs livres de Virgile. Ils écouteront volontiers ces explications rapides qui leur feront connaître un ouvrage complet, quand elles seront animées par un sentiment vif et vrai de l'histoire, et l'on pourra ainsi arriver à reconquérir leur attention.

Cette méthode n'est pas nouvelle, et beaucoup de professeurs l'emploient avec succès. Ils ont du mérite à le faire, car elle leur demande beaucoup plus de peine et de souci que l'ancienne. Il était bien plus simple de prendre un texte isolément, de le détacher de son époque et d'en tirer la leçon générale qu'il contient : un peu

d'esprit et d'usage de la vie y suffisait. Pour l'étudier en lui-même et à fond, beaucoup de connaissances accessoires sont nécessaires : il ne faut rien ignorer de l'histoire, des habitudes ou des institutions anciennes ; mais on peut affirmer que ceux qui ne reculeront pas devant ces difficultés seront payés de leur peine. On doit pourtant les avertir qu'à force de s'occuper de ces détails minutieux ils courent le risque de devenir des érudits. Quoique le malheur ne soit pas grand, à ce qu'il semble, il y a des gens qui affectent de le redouter. Que de fois n'avons-nous pas entendu soutenir que la science et l'art d'enseigner ne sont pas seulement différents, qu'ils sont contraires, et qu'un érudit est rarement un professeur ! Cette opinion est propre à la France, les autres nations ne la partagent pas : elles ont la faiblesse de croire qu'on ne parle bien que des choses qu'on sait à fond. Quand un gymnase allemand veut se faire connaître, il publie un programme qui contient l'ordre de ses exercices et le nom de ses professeurs. Ce programme est précédé d'ordinaire par une dissertation érudite de l'un d'entre eux ; plus elle est savante, plus on a confiance dans le professeur qui l'a écrite : c'est le moyen qu'on emploie pour recommander l'école au choix des pères de famille. Les Allemands ont raison. Peut-être un savant ne sera-t-il pas toujours un professeur irréprochable ; il aura du moins cette qualité de s'intéresser aux choses dont il parle, ce qui est le meilleur moyen d'y intéresser les autres. Tous ceux qui se contentent, à propos d'un auteur, d'une appréciation littéraire et générale, qui le regardent de loin et en passant, quelque admiration qu'ils aient l'air de ressentir pour lui, ne sont en réalité que des indifférens. Je ne crois guère à ces affections respectueuses qui n'éprouvent jamais le désir d'approcher de ce qu'elles aiment. Le critique qui s'éprend d'un écrivain veut tout savoir de lui ; il ne peut souffrir que le moindre recoin de sa vie et de ses œuvres reste obscur, il ne néglige aucune peine pour arriver à l'éclaircir, et devient un érudit sans le vouloir. Si celui-là parle jamais de l'auteur qu'il connaît si bien, ce ne sera qu'avec passion, et il donnera certainement à ceux qui l'écouteront le goût de l'étudier. La science n'est donc pas un obstacle, comme on affecte de le dire, c'est un secours pour l'enseignement.

Le préjugé que je combats est plus profond qu'on ne pense ; on ne saurait croire la peine qu'éprouve chez nous un professeur, non-seulement à devenir un savant, si son goût le porte vers l'érudition, mais à se faire pardonner de l'être. La rareté des livres, s'il vit en province, l'absence de ces journaux qui rendent tant de services à l'Allemagne par l'analyse rapide et sûre des ouvrages qui paraissent sur tous les sujets, le petit nombre des gens capables de lui donner de bons conseils, l'indifférence universelle qui accueille

ses premiers travaux, ne sont pas les seules difficultés dont il ait à triompher; il en trouve d'abord d'autres en lui-même. D'ordinaire il est mal préparé aux études qu'il entreprend. L'éducation à l'École normale est toute pédagogique, et il est difficile qu'elle soit autre chose. On ne lui a donc appris que son métier de professeur, il ne sait rien en dehors de ce qu'il doit enseigner dans les lycées. C'est à peine s'il a entendu parler de la philologie, de la grammaire, de la mythologie comparées; il ne pourrait pas lire une inscription. Tous ces premiers principes qu'il est aisé d'apprendre en quelques leçons, il les ignore, et il ne connaît pas les livres où il les trouverait. Il marche donc seul et au hasard, s'égarant dès les premiers pas dans des erreurs depuis longtemps réfutées ou faisant péniblement des découvertes qui sont connues de tout le monde. Il use ses forces et sa vie à connaître ce qu'un étudiant de Bonn ou de Berlin apprend sans peine en deux ou trois ans dans son université. En Allemagne, aucun effort, aucun travail n'est perdu. Le jeune docteur qui quitte ses maîtres et qui sait ce qu'ils savent peut se flatter d'aller plus loin qu'eux. Nous autres au contraire, qui n'avons pas de traditions scientifiques, nous recommençons sans cesse. Personne chez nous ne profite de ses devanciers et ne sert à ses successeurs. « Chaque écrivain, dit M. Bréal, prenant la science à son origine, s'en constitue le fondateur et en établit les premières assises. Par une conséquence naturelle, la science, qui change continuellement de terrain, de plan et d'architecte, reste toujours à ses fondations. » C'est pour remédier à ce mal que M. Duruy a fondé l'École des hautes études. Il a voulu qu'un jeune homme qui sent en lui la vocation d'être non pas seulement un professeur, mais un savant, trouvât quelque part un enseignement qui le préparât à ses travaux solitaires, qu'en vivant quelques années auprès d'un maître il apprît de lui, et en le voyant faire, le moyen de marcher seul et plus tard de le dépasser; mais l'école commence à peine, et jusqu'à présent le jeune érudit a été réduit à tout tirer de lui-même.

Ces premières difficultés vaincues, le malheureux peut être sûr d'en trouver beaucoup d'autres dans les dispositions malveillantes des gens qui l'entourent. Ceux qui ne veulent pas travailler et qui se tirent d'affaire avec ce scepticisme léger qui couvre tant d'ignorances se moqueront agréablement de lui. Il ne sera pas difficile de rire des sujets qu'il traite, et qui sont en général d'une petite étendue. Que de bonnes plaisanteries ne faisait-on pas de Champollion pendant qu'il découvrait l'art de déchiffrer les hiéroglyphes! L'autorité, si elle est vigilante, finira par s'en mêler aussi. La première pensée de son proviseur, en le voyant si occupé de travaux étrangers à sa classe, sera de se défier. — La défiance est chez nous

une des vertus de l'administration. — Il est admis que le professeur est l'homme du lycée et qu'il lui doit son temps, c'est un principe que de solennelles circulaires ont consacré; n'est-ce pas une sorte de larcin qu'il commet en l'employant ailleurs? S'il ne faisait rien, on ne pourrait pas l'accuser de faire autre chose que sa classe; mais, comme il a l'imprudence de travailler, il devient suspect, et on le soupçonne de négliger ses élèves. L'inspecteur, devant lequel la cause est portée, est mal disposé d'avance pour l'accusé. S'il a fait son chemin uniquement par ses services universitaires et par d'heureuses circonstances, il aura quelques préventions contre un homme qui veut parvenir d'une autre manière. Il est naturel qu'on ait bonne opinion de soi quand on est haut placé; on croit toujours qu'on a pris la meilleure route, et lorsqu'on s'est passé de science pour arriver, on est tout porté à penser qu'elle ne sert de rien. Il ne reste plus au malheureux érudit que le recours au ministre; c'est un faible appui. Le ministre est souvent fort étranger à la science par ses origines; que lui fait la philologie ou l'épigraphie, dont il n'a jamais entendu parler? Comme on croit d'ordinaire que ce qu'on ne connaît pas ne vaut pas la peine d'être connu, il est tenté de les traiter avec un mépris superbe. N'avons-nous pas entendu M. Fortoul nous dire avec sa solennité habituelle : « L'érudition, cette passion des peuples vieilliss (1)? » Le mot est curieux dans la bouche d'un homme qui devait être par ses fonctions le représentant officiel et le défenseur de la science. M. Fortoul se trompait, le goût des peuples vieilliss, ce n'est pas l'érudition, c'est la rhétorique. Il n'y avait plus de véritables savans à la cour des derniers césars, il y avait encore des rhéteurs uniquement occupés de leurs belles phrases au milieu des malheurs publics. Tous les ans, ils répétaient à ces pauvres princes dans leurs panégyriques fleuris qu'ils étaient les successeurs d'Auguste et les héritiers de Marc-Aurèle, qu'ils faisaient la joie des peuples, et que l'ennemi tremblait devant eux. Les cris des barbares qui s'approchaient et le bruit effroyable que faisait l'empire en s'écroulant ne purent pas les distraire de leurs travaux futiles; les Goths et les Vandales les surprirent arrondissant leurs périodes et alignant leurs mots.

Nous devons donc souhaiter à notre Université, pour la fortifier et la rajeunir, un goût plus vif pour la science; il faut qu'elle se persuade de la vérité de ce principe, qui n'est contesté que chez nous,

(1) M. Fortoul s'exprimait ainsi à propos des réformes qu'il fit subir à l'École normale; jamais réformes ne furent plus malheureuses. Sous prétexte d'empêcher les élèves de devenir des érudits, on les condamnait à une rhétorique éternelle. L'affaiblissement des études devint tel à l'École normale qu'on fut obligé de revenir au plus vite à l'ancien système, dont on avait dit tant de mal.

qu'un corps enseignant doit être un corps savant. Les professeurs s'en trouveront bien; ils y gagneront une salubre activité d'esprit qui les préservera du désœuvrement de la province et les sauvera de la routine. Leur enseignement deviendra plus profitable et plus vivant, et le plaisir qu'ils éprouveront à parler d'auteurs qu'ils connaissent et qu'ils aiment animera leurs leçons. Ainsi qu'il est arrivé en Allemagne, l'influence de leurs travaux sortira des écoles et se fera sentir à la littérature entière. Il est visible que la nôtre en ce moment manque d'idées. Nous avons à peu près conservé notre talent d'écrire, nous excellons toujours, personne ne le nie, dans l'art de bien disposer les parties d'un sujet, nous savons faire un livre; mais encore faut-il apprendre à mettre dans ce livre quelque chose de nouveau. Sans cela, nous ressemblerions à ces rhéteurs de la décadence romaine, si habiles à bien dire ce qui ne valait pas la peine d'être dit, ou à ces docteurs du moyen âge qui avaient merveilleusement perfectionné la machine du syllogisme et ne s'en servaient que pour des futilités. Or c'est la science aujourd'hui qui nous fournit de découvertes; c'est elle qui rajeunira cette provision d'idées générales sur laquelle nous vivons depuis la restauration, et qui commence à s'épuiser. J'attends d'elle un autre service encore. On sait l'importance que le journal a prise dans la vie de tout le monde. Le plus souvent on ne pense et on ne parle que d'après lui. Il forme toute une littérature vive et brillante, et la plupart des gens n'en connaissent pas d'autre. Malheureusement, par ses conditions mêmes, cette littérature est condamnée à une incurable légèreté. Que de fois l'homme d'esprit qui tient la plume n'est-il pas conduit à parler de choses qu'il sait à peine! que d'à-peu-près ou d'erreurs se glissent dans ces polémiques rapides! quelle énergie d'affirmations sur des choses dont on doute et qu'on niera demain! quelle habileté à se tirer d'un mauvais pas par un bon mot, et à cacher une ignorance en développant à propos quelque idée générale! Il appartient à nos écoles de faire comme une sorte de contre-poids à cette littérature d'improvisation et de superficie. Aussi devons-nous tenir plus que jamais à ces études scientifiques qui donnent de si bonnes habitudes à l'esprit, qui lui communiquent l'amour du savoir sérieux, le goût de l'exactitude minutieuse, la haine des généralités hasardées, le besoin d'aller au fond des choses et de ne parler que de ce qu'on sait. Ces qualités, précieuses dans tous les temps, sont surtout utiles aujourd'hui que nous sommes travaillés des maladies contraires, et à qui peuvent-elles mieux convenir qu'à ceux qui font profession d'élever la jeunesse?

GASTON BOISSIER.

LA

VARIATION DES PRIX

DANS LES CHOSES DE LA VIE

Une des questions les plus importantes de l'économie politique est à coup sûr celle des changemens qui ont eu lieu dans le prix des choses depuis un certain nombre d'années. Tout le monde est frappé de ces changemens, tout le monde reconnaît qu'il en coûte aujourd'hui en général beaucoup plus cher pour vivre qu'il y a vingt ans; mais on ne s'en explique pas bien les causes. Pour les uns, et c'est l'opinion la plus répandue, celle qui sert d'argument pour l'élévation des traitemens et d'excuse pour l'accroissement des budgets, la cherté est une conséquence immédiate de l'influence des mines d'or; les métaux précieux, devenant tout à coup beaucoup plus abondans, ont diminué de valeur, et le prix des choses s'est élevé en proportion. Cette explication en effet paraît toute naturelle. La production annuelle des métaux précieux, qui avant 1848 pouvait être de 450 millions, est montée, après la découverte des mines de la Californie et de l'Australie, à plus de 1 milliard. Cette situation dure depuis tantôt seize ou dix-sept ans, en prenant seulement pour point de départ l'époque où les gisemens aurifères ont commencé à être exploités sur une vaste échelle. Or, comme on a vu se déclarer en même temps l'élévation du prix de la plupart des marchandises, on a été frappé de la simultanéité des deux phénomènes, et il était difficile de ne pas mettre entre eux la relation de cause à effet. Pour quelques personnes, cette élévation des prix s'explique par des considérations économiques qui n'ont

rien à démêler avec la dépréciation des métaux précieux. Il serait utile de se mettre d'accord, car, suivant la conclusion qu'on adopte, on a des perspectives toutes différentes sur le mouvement de la richesse dans le passé et sur ce qui peut arriver dans l'avenir.

Dans la plupart des cas, les peuples ont, en dehors de tout examen approfondi, des lueurs qui leur montrent la vérité; mais c'est sur des points qui les intéressent au plus haut degré, qui touchent à leur salut. Cela fait partie de cet instinct de conservation que chacun de nous tient de la nature, et qui nous avertit du danger avant même que nous ayons pu l'apercevoir. Il en est autrement des vérités scientifiques, on n'arrive à les connaître que par l'expérience et le raisonnement. Le monde a cru pendant des siècles que le soleil tournait autour de la terre et que celle-ci restait immobile; c'était le contraire qui était vrai. Il a cru encore à la magie, à la sorcellerie, et il a fallu le progrès des lumières pour dissiper ces erreurs. L'idée générale de la dépréciation des métaux précieux ne permet donc de rien conclure sur la vérité de ces vues. Seulement, quand on ne partage pas à cet égard les croyances communes, on a le devoir d'y regarder d'un peu plus près. La première chose, c'est de bien déterminer les faits. S'il ne s'agissait que de dresser le tableau de la variation des prix d'un certain nombre de marchandises dans un temps donné, de mettre à côté celui de la production des métaux précieux et d'en tirer des conclusions suivant les moyennes, la question serait vite résolue; mais ce n'est pas ici une affaire de moyennes, il faut avant tout apprécier chaque chose en particulier. Les causes qui ont influé sur le prix du blé ne sont pas celles qui ont agi sur celui d'autres denrées alimentaires ou des articles manufacturés. Il faut tenir compte encore des événemens exceptionnels qui se sont produits pendant le temps de la comparaison, guerres, mauvaises récoltes, troubles imprévus dans les relations commerciales. Il faut voir enfin quelle répartition a été faite de la production des métaux précieux, ce qui était nécessaire pour remplacer la déperdition, ce qui a été employé pour des usages autres que le monnayage, ce qui a été exporté dans des pays lointains et ce qui en est resté pour grossir le stock métallique. Ce n'est pas tout encore : la quantité de métaux précieux qu'on possède et la proportion dont elle s'accroît chaque année ne signifient rien, si on ne les rapproche des besoins auxquels ces métaux sont destinés à satisfaire. Il faut donc dresser un troisième tableau, celui du progrès de la population et du développement des affaires. Ce n'est qu'après avoir groupé tous ces élémens, après en avoir apprécié la valeur relative, qu'on est en mesure de se prononcer avec une apparence d'autorité sur les causes qui ont mo-

difié les prix, et de dire si ces causes viennent de la dépréciation de la monnaie ou d'ailleurs.

I.

Avant d'aborder en cette étude les faits contemporains, nous devons dire un mot de ce qui a eu lieu dans le passé, et notamment après la découverte de l'Amérique en 1492. Il y a bien chez les auteurs qui se sont occupés de la question quelques divergences sur la façon de mesurer la variation des prix, et même sur la quantité de métaux précieux qui ont pu être fournis à telle ou telle époque. Ce sont après tout des divergences de détail, elles n'ont aucune importance pour les données principales du problème. Ainsi on est généralement d'accord, et c'est Adam Smith qui le premier a fait cette constatation, que, dans les cent cinquante années qui ont précédé la découverte de l'Amérique, les métaux précieux, par des causes diverses, tendaient à devenir plus rares, et acquerraient plus de valeur. On suppose même que durant ce laps de temps la plus-value aurait été de moitié, c'est-à-dire que la quantité de blé qui se payait 4 onces d'argent en 1350 n'en valait plus que 2 en 1492. De 1492 à 1530, jusqu'au moment où les Espagnols se rendirent maîtres à la fois du Mexique et du Pérou, la production des métaux précieux, qui consistait surtout en or, fut peu importante; elle ne changea rien à la situation, les prix continuèrent à baisser. Ils baissèrent encore après 1530 malgré une production plus considérable. Ce ne fut qu'à partir de 1545, lorsqu'on eut découvert les fameuses mines de Potosi, si riches en argent, que les prix s'arrêtèrent; mais ils ne commencèrent à s'élever sérieusement qu'après 1570. Ce n'est pas que les gisemens aient été alors plus féconds qu'auparavant. M. de Humboldt calcule au contraire que ces fameuses mines de Potosi, qui en 1545 rendaient 50 pour 100 d'argent pur sur le minerai qui était extrait, n'en rendaient plus que 20 pour 100 en 1574, et de cette dernière date à 1789 le degré de productivité, toujours selon M. de Humboldt, baissa dans la proportion de 174 à 1. Cependant on avait en 1571 trouvé des mines de mercure, on se servit des produits pour séparer l'argent plus facilement des matières auxquelles il était mêlé. Ceci, joint à d'autres améliorations et à une exploitation plus étendue, fit que le rendement total ne diminua point, qu'il augmenta plutôt; les prix commencèrent à s'en ressentir et à monter assez vite. On établit généralement que cette élévation eut lieu dans la proportion de 200 pour 100; et qu'elle atteignit son maximum vers

l'an 1640, c'est-à-dire qu'il fallait à cette époque trois fois plus d'argent qu'en 1492 pour acheter la même quantité de blé. On a pris le blé pour élément de comparaison d'abord parce qu'on n'en avait pas d'autre, — il n'y a que le blé pour lequel existent des séries de prix remontant assez haut et ayant un certain caractère d'exactitude, — ensuite parce que, considérée dans un laps de plusieurs siècles, c'est la denrée qui présente le plus de fixité, non qu'on ait toujours à en produire la même quantité : il est bien évident qu'à mesure que la population s'accroît et devient plus aisée, on en consomme davantage; mais cette consommation n'est pas susceptible de s'étendre indéfiniment, elle reste toujours très limitée. On ne mange pas beaucoup plus de pain parce qu'on est plus riche, et on peut trouver dans des améliorations agricoles les moyens d'en produire davantage, de suffire aux besoins sans augmentation des frais. De là la fixité des prix. Cette fixité est sans doute troublée de temps à autre par de mauvaises récoltes, par les guerres, par des obstacles à la liberté des transactions ou des transports, par d'autres causes encore; pourtant, si on écarte les années exceptionnelles, qu'il est facile de reconnaître à l'exagération des prix en hausse ou en baisse, et qu'on établisse ensuite des moyennes sur de longues périodes, c'est encore la mesure la plus exacte pour indiquer la valeur des métaux précieux à diverses époques.

De 1570 à 1640, la production annuelle de ces métaux, consistant principalement en argent, avait été, déduction faite de l'usure et de la perte, de 70 millions de francs, et, pour la période totale de 1492 à 1640, de 6 milliards 584 millions (1). Retranchons-en, pour perte ou pour usure, environ 1 milliard; restent nets 5 milliards 584 millions, qui sont venus s'ajouter au stock métallique que l'Europe possédait avant 1492. M. Jacob évalue ce dernier à 825 millions, et MM. Tooke et Newmarch, dans leur *Histoire des prix*, le portent à 1 milliard. Il se serait donc accru d'environ 600 pour 100, tandis

(1) Cette production se répartit ainsi suivant les époques :

Époques.	Production totale.	Production annuelle.
1492 à 1521.	37 millions.	1,300,000 fr.
1521 à 1545.	392 —	45,750,000 fr.
1545 à 1600.	2,835 —	52,500,000 fr.
1600 à 1640.	3,320 —	83,500,000 fr.
	6,584 millions.	

Dans les trois premières périodes, les chiffres indiqués ne se rapportent qu'à la production des mines américaines; dans la quatrième, on y a joint les métaux extraits en Europe.

que le prix des marchandises n'aurait monté que de 200 pour 100. Ce point est essentiel à noter pour l'appréciation des faits contemporains. A partir de 1640, où eut lieu l'apogée des prix, l'extraction des métaux précieux ne se ralentit pas, elle ne fit que s'activer. De 1640 à 1809, elle atteignit en Europe et en Amérique un total brut de 27 milliards (1), et un total net de 24 milliards 1/2, déduction faite de la perte et de l'usure. Malgré cela, on ne remarque pas de modification sensible dans les prix; quelques personnes ont pensé, il est vrai, qu'aux approches de la révolution de 1789, et pendant une période qui finit à 1809, il y eut une légère hausse, et que l'argent perdit un peu de sa valeur. C'est surtout l'opinion d'un économiste anglais contemporain, M. Jevons, qui attribue ce fait à une recrudescence dans la production des métaux précieux. Sans nier le fait en lui-même, on pourrait en contester sérieusement l'explication. La période de 1789 à 1810 a été traversée par toute espèce de calamités, par la révolution, par la guerre, par les obstacles de toute nature mis à la création et à la circulation des produits. C'était l'époque où en France le sucre valait plus de 5 francs la livre, où l'on payait le thé, le café, des prix analogues, où il n'y avait plus de bras dans les fabriques, occupés qu'ils étaient partout à porter les armes. Il n'est pas étonnant qu'il y ait eu à ce moment une hausse générale, et il n'est pas nécessaire pour l'expliquer de l'attribuer à l'influence des métaux précieux. Il se peut qu'en effet la production de ces métaux fût alors plus considérable que ne l'exigeaient les besoins du commerce; mais il s'en faisait d'autre part un tel gaspillage par la guerre, il en était tant enfoui par la crainte du pillage, qu'il est douteux qu'il y ait eu surabondance. Ce qui prouve que les prix à ce moment n'avaient rien à démêler avec la trop grande abondance de l'or et de l'argent, c'est qu'aussitôt la guerre finie, après 1815, ils baissèrent, bien que la production des mines ne se fût pas encore ralentie. Quoi qu'il en soit de cette légère divergence sur un point peu important de l'histoire, il n'en reste pas moins avéré, et c'est le fait essentiel, que de 1640 à 1789, si l'on veut, malgré une production de métaux précieux triple de la quantité qui existait au début de la période et qu'on évalue à 6 milliards 1/2, il n'y eut aucun changement dans les prix. L'hectolitre de blé se retrouve dans les années qui ont précédé 1789 à 15 et 16 francs, comme en 1640.

	Production totale.	Production annuelle.
(1) De 1640 à 1700.	5 milliards.	83 millions.
De 1700 à 1809.	22 —	200 —
	<hr/>	
	27 milliards.	

Que s'était-il passé pour que les résultats aient été si différens avant et après 1640? Il s'était passé ce simple fait, que les marchés s'étaient agrandis, et que les métaux précieux avaient trouvé des débouchés qu'ils n'avaient pas auparavant. De 1492 à 1640, toute la production des mines de l'Amérique était venue se concentrer en Europe. Elle n'avait pas d'emploi ailleurs, et, comme là encore cet emploi était très restreint à cause du peu d'activité du commerce, elle ne tarda point à dépasser les besoins et à causer des perturbations sérieuses dans les prix. Cependant il est très digne de remarque que ces perturbations n'ont pas suivi l'accroissement de l'or et de l'argent, puisque cet accroissement avait été de 600 pour 100, et que la baisse des prix n'alla pas au-delà de 200 pour 100. Après 1640, le commerce et l'industrie s'étaient beaucoup développés; l'Inde et quelques parties de l'Asie étaient entrées en relations avec l'Europe; elles nous envoyaient leurs produits et prenaient en échange une part de nos métaux précieux. M. Jacob calcule que, pendant le XVIII^e siècle ou plutôt pendant cent dix ans, de 1700 à 1809, nous avons envoyé dans ces pays lointains 8 milliards 800 millions. Ajoutez à cela que l'emploi de l'or et de l'argent pour les usages industriels et surtout pour l'ornementation avait aussi beaucoup augmenté. En France, on venait de traverser le règne fastueux de Louis XIV, on assistait aux prodigalités de la régence et du règne de Louis XV; en Angleterre, on inaugurait, avec la nouvelle dynastie qui avait succédé aux Stuarts, une ère de grandeur et de prospérité. M. Jacob évalue à une somme non moins forte que celle de l'exportation vers l'Orient la quantité de métaux précieux qui furent convertis, dans la même période de cent dix ans, en articles d'ornement ou consacrés à des usages industriels; après avoir retranché encore ce qui a été perdu par le frai ou autrement, il arrive à constater que, sur les 27 milliards de la production brute, il ne restait guère que 2 milliards pour grossir le stock monétaire des pays civilisés. Mettons 4 milliards, si on trouve le premier chiffre trop faible. Cela explique comment les prix n'ont pas sensiblement varié pendant ce long laps de temps.

Ce qu'il importe encore de distinguer, c'est le rapport de la production à la quantité en réserve selon les époques. De 1546 à 1600, d'après MM. Tooke et Newmarch, la production par année est de 50 millions, et représente 2 1/2 pour 100 du stock existant. De 1600 à 1700, elle monte à 83 millions par an, et n'est plus que de 2 pour 100 de la réserve d'alors, et même de 1 1/2 pour 100, si on prend comme point de départ l'année 1640. Pendant le cours du XVIII^e siècle, avec 200 millions, elle ne représente que 1 1/4 pour

100. Enfin, quelque temps avant l'année 1848, lorsque par le concours des mines d'or de la Russie elle atteignit de 400 à 450 millions par an, elle n'égale encore que $1 \frac{1}{4}$ pour 100 des quantités amassées déjà. Depuis le commencement du siècle, la production est évaluée à 8 ou 10 milliards, et tout le monde reconnaît qu'elle a été à peine suffisante pour faire face aux besoins; elle ne nous a pas empêchés d'éprouver de graves embarras monétaires et d'être obligés en 1847 de recourir à l'assistance de l'empereur de Russie pour une cinquantaine de millions. Il est certain aussi qu'aux environs de la révolution de février les métaux précieux avaient plutôt acquis que perdu de leur valeur. Tels sont les précédens de la question; ils serviront à faire mieux apprécier la situation présente.

II.

Quand on étudie les époques antérieures à 1848 et surtout celles qui ont précédé le commencement du siècle, on regrette de n'avoir que des renseignemens peu précis et très incomplets. On regrette par exemple que les séries de prix à consulter ne s'appliquent guère qu'à une seule denrée, le blé, bien que cette denrée, je le répète, soit le meilleur élément pour mesurer la valeur des métaux précieux. On aurait aimé à la rapprocher d'autres marchandises courantes, du taux des salaires notamment; on saurait comment à travers les siècles le progrès s'était fait dans tout ce qui touche aux besoins matériels de l'homme, quelles étaient les choses dont les prix avaient le plus baissé, celles au contraire où ils avaient toujours monté, et pour quelles raisons. On n'éprouve pas le même embarras ni les mêmes difficultés pour les études à faire à partir de 1849, depuis la découverte des nouvelles mines de la Californie et de l'Australie. Ici les documens abondent, et ils ont toute la précision désirable. On est parfaitement renseigné sur la variation des prix d'un grand nombre de marchandises, sur la quantité de métaux précieux fournis annuellement par les mines et aussi sur le progrès de la richesse publique dans le même temps. On a donc tous les élémens d'information; malheureusement le champ de l'observation est trop restreint. On peut bien, quand on a devant soi le cours des siècles, dégager les influences exceptionnelles, mettre de côté les années de mauvaise récolte, celles qui ont été troublées par la guerre, par les révolutions, établir ensuite une moyenne sur les années normales, et voir ce qui revient à l'influence des métaux précieux. Il n'en est pas de même lorsque l'examen porte sur vingt années seulement, et qu'on est en face d'une période fort agitée.

S'il fallait dégager de cette période les années de mauvaise récolte, celles qui ont été traversées par la guerre, éprouvées par des excès de spéculation ou par l'effet contraire, celles encore, et c'est la situation où nous sommes depuis trois ans, qui ont eu à souffrir des inquiétudes politiques, il n'en resterait pour ainsi dire aucune dans des conditions normales. Cependant quelques économistes ont cru qu'on pouvait trouver dans les faits soumis à des influences si diverses l'indice d'une dépréciation continue des métaux précieux. M. Jevons, que nous avons déjà cité, est de ce nombre.

Il prend un certain nombre de marchandises (40) pour types, il en compare les prix de 1849 à ceux de l'époque actuelle, et, comme il trouve une différence en hausse de 18 pour 100, il en déduit que cette différence doit être attribuée à la dépréciation des métaux précieux, et qu'elle en marque le degré exact. Il y a dans cette manière de raisonner deux sources d'erreur. La première, c'est d'adopter l'année 1849 pour point de départ; cette année ne donne pas les prix d'une situation ordinaire. Dès 1853, la moyenne de ces prix sur les marchandises qui servent d'étalon à M. Jevons avait augmenté de plus de 20 pour 100 sur 1849; en 1854, l'élévation était de 30 pour 100. Dira-t-on que c'était déjà l'influence des métaux précieux qui se faisait sentir? En 1853, il y avait quatre ans à peine que les mines de la Californie avaient été découvertes, un an tout au plus que celles de l'Australie étaient exploitées, et ces deux pays réunis avaient répandu dans le monde civilisé environ un milliard, 3 pour 100 de la quantité de numéraire qu'on possédait en 1848; ce n'était donc pas là ce qui pouvait avoir modifié les prix. Les métaux précieux, loin d'être alors trop abondants, étaient sensiblement au-dessous des besoins. On eut occasion de le voir par ce qui suivit. Ce fut à partir de cette époque que commencèrent à baisser dans tous les pays, particulièrement en Angleterre et en France, les encaisses métalliques qui s'étaient amassés pendant la période révolutionnaire, c'est-à-dire pendant la période d'inaction, et il fallut bientôt élever l'escompte à un chiffre qu'on n'avait pas connu depuis longtemps. On peut se souvenir même des plaintes du commerce sur la difficulté de se procurer du numéraire et des expédients proposés pour y remédier. Ce n'était donc pas bien évidemment l'abondance des métaux précieux qui produisait alors l'élévation des prix, elle était due à une reprise sensible dans les affaires, et elle parut d'autant plus forte que tout avait été déprécié outre mesure pendant la période révolutionnaire. Il s'était produit aussi à ce moment ce qui arrive presque toujours en pareil cas, lorsque le réveil succède à une longue atonie : la spéculation s'en était mêlée et avait

porté les prix à des taux exagérés. Dès l'année suivante, après la crise, les prix diminuèrent, et ils sont encore aujourd'hui au-dessous de ce qu'ils étaient il y a douze ans.

L'autre source d'erreur de l'économiste auquel nous répondons, c'est d'avoir établi des moyennes là où il n'était pas permis de le faire. Nous avons beaucoup de respect pour la statistique, nous la croyons utile à l'éclaircissement de bien des questions; encore faut-il qu'elle s'applique à des objets de même nature, obéissant aux mêmes lois et subissant les mêmes influences. C'est ce qui n'a point lieu pour les variations de prix des diverses marchandises. Ainsi, dans les tableaux qui ont servi à M. Jevons pour ses conclusions, on voit le coton brut tripler et quadrupler de valeur pendant la guerre civile d'Amérique et être encore aujourd'hui à un taux supérieur à celui des années normales, ce qui réagit nécessairement sur le prix des tissus qui en résultent. La soie est montée également à un chiffre excessif à cause de la maladie persistante de l'insecte qui la file. Enfin, sans parler des considérations générales tenant à la politique, dont on ne tient pas assez compte, il y a eu dans la période que l'on compare des abaissemens de tarifs, des facilités plus grandes accordées au commerce extérieur, qui ont exercé aussi leur influence sur les prix. Était-il possible d'établir une moyenne dans de telles conditions? Un maître des requêtes au conseil d'état, M. Bordet, dans un travail sur *l'Or et l'Argent*, publié en 1864, a fait le tableau de la variation des prix d'un certain nombre de marchandises de 1827 à 1862. Il les a classées par catégories et a pris pour base les documens officiels du commerce extérieur. Les chiffres qu'il donne, complétés pour les années postérieures à 1862 d'après les relevés authentiques, peuvent servir à montrer combien il faut se défier des moyennes établies sur un trop grand nombre d'objets divers. D'après ce tableau, la viande de boucherie, le gibier, la volaille, les œufs, ont subi de 1847 à 1868 une augmentation moyenne de 90 pour 100. Les comestibles végétaux, thé, café, cacao, huile d'olive, ont diminué de 40 pour 100; mais comme il y a eu sur ces denrées, en vertu de la loi du 23 mai 1860, un abaissement de droits de 50 pour 100, l'augmentation, toute compensation faite, serait de 10 pour 100. Elle est de 50 pour 100 sur les matières premières, qui comprennent le lin teillé, le coton ou la laine, la soie grège.— Sur les métaux de première fusion, tels que le cuivre brut, le plomb et le zinc, il n'y a pour ainsi dire pas de changement. — Sur les articles manufacturés au contraire, la diminution est de 33 pour 100, même en y joignant les tissus de coton, dont la matière première a éprouvé des fluctuations considérables et se paie aujourd'hui plus cher qu'en 1847. On en a distrait, par exemple, les tissus façonnés de soie,

dont le prix s'est élevé de 110 à 150 francs après avoir atteint le chiffre de 275 francs en 1857.

On est frappé de l'augmentation du prix des choses, parce qu'elle s'applique surtout à celles qui tiennent à l'alimentation et à la main-d'œuvre; la vie s'est trouvée ainsi sensiblement plus chère qu'autrefois, et il n'est pas étonnant qu'on s'en préoccupe. Cette augmentation pourtant n'est pas générale. Le fait qui ressort de ce qui précède est que les résultats sont très différents suivant qu'il s'agit de telle ou telle marchandise. Les marchandises dont la production est presque illimitée, qui peuvent augmenter au fur et à mesure des besoins, dont tous les progrès de la science et de l'industrie concourent à rendre la fabrication plus économique, diminuent de valeur : les articles manufacturés se trouvent dans ce cas. Celles au contraire dont la production ne peut pas toujours suivre les besoins, surtout si les besoins augmentent rapidement, telles que la viande et certaines denrées alimentaires, subissent une hausse considérable. Il en est de même pour les matières premières, qui sont plus recherchées aussitôt que l'industrie prend plus d'activité. Les comestibles végétaux n'ont pas beaucoup varié, parce que le marché s'est agrandi autant que cela est devenu nécessaire. On ne peut pas faire venir de la viande, du beurre et des œufs de partout; la cherté et la difficulté des transports s'y opposent, tandis que pour le thé, le café, le cacao, l'huile, on peut en demander aux pays les plus lointains : les transports ne sont ni difficiles ni relativement très coûteux. C'est ce qui explique la fixité relative du prix de ces denrées. Quant aux métaux dits de première fusion, l'économie dans les procédés d'extraction et de mise en œuvre a pu contre-balancer la plus grande demande dont ils ont été l'objet, et les prix n'ont pas changé. Ce qui a beaucoup augmenté aussi, et ce dont il n'est question ni dans les tableaux de M. Jevons ni dans ceux que nous venons d'analyser, ce sont les salaires; depuis 1847, ils se sont certainement élevés de plus de 30 pour 100. Ils avaient déjà monté de 10 à 15 pour 100 dans les vingt années précédentes; la viande aussi se payait plus cher en 1847 qu'en 1827.

Si au lieu de confondre dans un même bloc des marchandises dont les variations obéissent à des causes très diverses, si au lieu de faire une moyenne générale, ce qui est vraiment l'abus de la statistique, M. Jevons s'était donné la peine d'entrer dans les appréciations particulières, il aurait bien vite découvert la véritable cause de ces variations, il se serait expliqué pourquoi elles ont été plus grandes depuis 1848, car nous ne contestons pas que, considéré en général, le prix des marchandises ne soit aujourd'hui plus élevé qu'il y a vingt ans. Cette cause est tout simplement le progrès de la

richesse publique. On ne niera pas qu'avec le progrès, avec le bien-être qui en résulte pour les populations, on consomme davantage, et comme on consomme surtout des choses qui ne se reproduisent pas à volonté, aussi vite que l'exigeraient les nouveaux besoins, des choses qui ne peuvent pas s'amasser et se garder indéfiniment, telles que les denrées alimentaires, celles-ci augmentent de prix, et d'autant plus rapidement que l'offre dépasse la demande. Il en est de même pour les salaires, qui s'élèvent en raison de l'activité industrielle et commerciale.

Quant aux articles manufacturés, dont la tendance générale est à la baisse par suite des applications scientifiques et des progrès de toute nature, cette tendance se trouve un peu ralentie par une consommation devenue plus grande; mais elle n'en persiste pas moins, et nous n'avons pas besoin de recourir aux tableaux officiels pour déclarer qu'il en coûte aujourd'hui moins cher pour se vêtir et pour se procurer certains objets d'usage habituel et même de luxe, papier, faïences, porcelaines, cristaux, qu'avant 1848. On peut également acheter à meilleur marché tous les produits qui dérivent du fer, les articles de taillanderie, de coutellerie et de quincaillerie par exemple. Enfin, loin des grandes villes et des centres industriels, on trouve encore à se loger à aussi bon compte qu'il y a vingt ans. Par conséquent il n'y a rien de changé dans les lois qui président aux variations des prix; il n'y a pas eu ce renversement des faits antérieurs que croit apercevoir M. Jevons. Les mêmes choses ont monté, les mêmes ont baissé; seulement les proportions ont été différentes, et, si elles se sont accentuées davantage dans le sens de la hausse depuis 1848, c'est parce que le progrès a été aussi beaucoup plus considérable; nous donnerons à cet égard des chiffres qui éclaireront très vivement la question. Pour le moment, constatons bien qu'il y a des choses encore qui ont diminué de valeur depuis 1848, d'autres qui sont restées stationnaires. Ce qui est surtout concluant contre cette prétendue dépréciation des métaux précieux, à laquelle on voudrait attribuer les variations qui ont eu lieu, c'est ce qui résulte des tableaux mêmes de M. Jevons, à savoir que les prix en général sont aujourd'hui moins élevés qu'il y a douze ans, et cela malgré une quantité de métaux précieux qui n'a fait que s'accroître. Cela prouve au moins que ces deux faits, l'augmentation du numéraire et la hausse des prix, ne sont pas étroitement liés l'un à l'autre. On pouvait s'y tromper en 1857 et 1858, alors qu'on était en présence d'une abondance exceptionnelle et toute récente de métaux précieux, et qu'on avait vu s'élever les prix d'année en année sans qu'il y eût de réaction. Après ce qui s'est passé depuis, après la baisse relative qui a eu

lieu, l'illusion n'est plus possible. Que dire aussi de la fixité du prix du blé? Voilà une denrée qui coûte toujours à peu près les mêmes frais à produire, qui a servi depuis des siècles à mesurer la valeur de la monnaie, qui en a suivi toutes les fluctuations, et qui est encore au même taux qu'il y a vingt ans. L'hectolitre de blé se vend en moyenne 18 fr., comme avant 1848; il a même été à 16 et 15 fr. il y a quelques années. Il serait difficile d'expliquer cette fixité, s'il y avait eu des changemens dans la valeur des métaux précieux, et qu'ils eussent atteint les proportions qu'on suppose. Pour prouver ces changemens, on est allé jusqu'à chercher des exemples dans l'Inde; on a choisi les époques où l'on a importé dans ce pays les plus grandes quantités de numéraire; on a montré les prix qui ont suivi pour ce qu'on appelle les produits orientaux, et, quand on a trouvé de la hausse, on en a conclu, comme pour la moyenne établie sur les faits observés en Europe, que la dépréciation était marquée par cette hausse. Or nous avons étudié les tableaux dont on s'est servi pour cette assertion, et nous sommes loin d'y avoir vu la démonstration de ce qu'on avance. Durant la période qui s'étend de 1835 à 1845, il y a eu dans l'Inde une importation de métaux précieux beaucoup plus considérable que dans les dix années précédentes, 525 millions contre 300. Néanmoins dans les cinq années qui ont suivi, de 1845 à 1850, les prix n'ont pas monté, ils ont été au contraire de plus de 20 pour 100 au-dessous de la moyenne de 1830 à 1835. Ils ont baissé de même après les fortes importations de 1855 à 1857, ils ne se sont relevés qu'au moment où l'on a commencé à créer dans ce pays de nouvelles voies de communication, à établir des chemins de fer, à élargir les débouchés, c'est-à-dire au moment où l'activité commerciale a pu prendre un certain essor. C'est donc toujours à la même cause, au progrès de la richesse publique, qu'il faut attribuer la hausse.

III.

Voyons maintenant quelle a été, depuis la découverte des mines d'or de la Californie et de l'Australie, cette production des métaux précieux qui en aurait fait baisser la valeur. En 1848, selon MM. Tooke et Newmarch, il pouvait y avoir en Europe et en Amérique, dans ce qu'on appelle le monde civilisé, 34 milliards de métaux précieux, dont 20 en argent et 14 en or. Depuis, les mines de la Californie et de l'Australie, en y comprenant aussi celles de la Russie, y ont ajouté de 10 à 12 milliards, défalcation faite des réexportations et de l'usure. Nous aurions donc aujourd'hui 46 milliards

de métaux précieux contre 34 en 1848, ce qui représente une augmentation de 35 pour 100 en vingt ans, ou de 1 3/4 pour 100 par an. Nous avons vu que dans la seconde moitié du xvii^e siècle, à partir de 1640, et pendant tout le cours du xviii^e, où la production des métaux précieux avait été en totalité de 27 milliards, et l'augmentation annuelle de 4 1/2 pour 100, les progrès du commerce, les exportations au dehors et les emplois industriels avaient suffi pour absorber ces augmentations; on a même dit qu'aussitôt que la production vint à se ralentir, pendant la période des guerres de l'indépendance des colonies espagnoles, de 1816 à 1830, il y eut une gêne, et les prix en furent affectés. Il a donc fallu pendant cette longue période une augmentation annuelle de 4 1/2 pour 100 de numéraire pour répondre aux besoins. Quelques années avant 1848, l'or notamment, qui depuis le commencement du siècle s'était accru dans la proportion de 58 pour 100, était tellement rare qu'il faisait prime. Quels sont les besoins d'à présent? Là est la question.

Nous ne voulons pas faire de comparaison avec le xvii^e siècle. Qui peut douter qu'aujourd'hui le mouvement des affaires ne soit tout autre qu'aux xvii^e et xviii^e siècles? La comparaison n'est possible et intéressante qu'entre la situation présente et celle des années qui ont précédé 1848. De 1840 à 1852, en Angleterre, l'importation des produits extérieurs monte par tête de 60 shillings 6 deniers à 82 shillings, soit de 30 pour 100. En 1862, dix ans après, elle atteignait 154 shillings avec une augmentation de 100 pour 100. Les résultats en France sont plus étonnans encore. Le commerce extérieur représentait par tête 49 fr. 50 en 1827, 73,94 en 1847, 211 fr. en 1867, c'est-à-dire que l'augmentation, qui avait été de 47 pour 100 dans la première période de vingt ans, s'est élevée à 185 pour 100 dans la seconde. Si on juge maintenant du commerce intérieur par les opérations de la Banque de France, il a presque quadruplé depuis 1848; il est passé du chiffre de 2 milliards 705 millions en 1847 à celui de 8 milliards en 1866, lorsqu'il avait à peine doublé depuis 1827. Ces exemples, que nous pourrions multiplier, prouvent qu'il n'y a rien de comparable entre les deux époques. Si la production des métaux précieux est devenue tout à coup plus considérable, les affaires se sont accrues d'une manière plus rapide encore, elles quadruplaient pendant que le stock métallique n'augmentait que de 35 pour 100. Il y avait donc place pour l'absorption de ces métaux à mesure qu'ils sortaient des mines, et, sans le développement prodigieux et simultané qui a été donné au crédit, ils n'auraient pas suffi. Les réglemens de comptes se font aujourd'hui en Angleterre au moyen de viremens dans les *clearing houses*. Ce sont des établissemens où se rendent tous les jours, à certaines heures, les com-

mis des principales maisons de banque; ils échangent entre eux le papier à l'ordre de chaque maison, — et un nombre immense de transactions se soldent ainsi sans l'emploi du numéraire; on en évalue le montant à 2 milliards par semaine, soit à plus de 100 milliards par année à Londres seulement. Nous ne sommes pas aussi avancés en France, nous n'avons pas de *clearing houses*, cependant d'énormes progrès ont été faits également en matière de crédit. Nous avons beaucoup d'établissements financiers qui n'existaient pas avant 1848, et qui tous ont pour but de faciliter les opérations commerciales au moyen de viremens. Le portefeuille de tous ces établissements, joint à celui de la Banque de France, représente plus de cinq fois ce qu'il était il y a vingt ans, et nous avons en circulation 1,300 millions de billets au porteur contre moins de 400 avant 1848.

Toutefois le crédit ne remplace pas toujours le numéraire, nous en avons fait l'épreuve en 1856 et 1857. L'encaisse métallique de la Banque de France ayant baissé dans ces deux années au-dessous de 200 millions, il fallut élever le taux de l'intérêt à 7 et 8 pour 100. De même encore en 1864. Le crédit est un auxiliaire puissant pour le commerce, mais il n'est qu'un auxiliaire. L'instrument principal est toujours le numéraire, et, à mesure que les affaires se développent, il en faut davantage. L'Angleterre, qui en avait pour 1,500 millions il y a vingt ans, en a aujourd'hui pour près de 2 milliards $1/2$, et la circulation métallique de la France a dû s'accroître dans le même espace de temps d'au moins un tiers, être portée de 4 à 6 milliards. L'augmentation pour notre pays est-elle trop forte? Il le semblerait quand on regarde l'encaisse de notre principal établissement financier: au bilan du 1^{er} juillet 1869, il était de 1,222 millions, chiffre prodigieux qu'on n'avait jamais vu autrefois. On a beaucoup discuté sur cet encaisse, nous en avons fait nous-même ici l'objet d'une étude spéciale (1). Les 1,200 et quelques millions de numéraire amassés à la Banque sont bien évidemment le résultat d'une stagnation prolongée dans les affaires. Il ne peut y avoir de doute à cet égard; mais en même temps on est obligé de reconnaître qu'avec l'extension de ses succursales, avec la facilité des communications, la Banque de France tend à devenir de plus en plus le réservoir de toutes les ressources disponibles du pays et particulièrement du numéraire. C'est un rôle que joue déjà depuis longtemps la Banque d'Angleterre; tous les établissements de crédit, toutes les maisons de commerce, y déposent leurs réserves, et, quand de grands besoins se manifestent, c'est sur elle qu'on tire de tous côtés, ce qui rend alors sa situation très critique, et l'oblige à

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 mai 1868, la *Grève du milliard*.

une excessive prudence. En France, on trouverait encore dans beaucoup de maisons, dans les tiroirs des particuliers, des réserves métalliques plus ou moins fortes en dehors de celles que possède notre principal établissement financier. Cela est quelquefois avantageux, et nous a servi notamment en différentes occasions à traverser les crises plus heureusement que nos voisins; mais cette situation est en train de se modifier, il est facile de le voir à l'augmentation sensible des comptes courants. Depuis deux ou trois ans, ils ont passé du chiffre de 200 millions en moyenne à celui de 400 millions, et on peut en conclure que l'encaisse est d'autant plus fort à la Banque qu'il est moindre dans le pays. Les 1,222 millions qui le composent ne sont donc pas au fond aussi considérables qu'ils en ont l'air, d'autant plus qu'ils sont représentés dans le pays par une quantité de billets qui dépasse de beaucoup les limites ordinaires. Au moindre souffle qui viendrait ranimer l'activité commerciale, on les verrait disparaître et se répandre bien vite dans les mille canaux de la circulation. On n'a pour s'en convaincre qu'à les rapprocher du chiffre des capitaux qui sont engagés dans les opérations commerciales, de ce qui constitue le fonds roulant de la société française. Supposez que ce chiffre soit de 50 milliards, et il peut être plus élevé, les 1,200 et quelques millions de l'encaisse n'en sont guère que la quarantième partie; une reprise d'un dixième seulement dans les affaires ferait plus que de les absorber; il faudrait recourir encore au crédit. Du reste veut-on avoir la preuve décisive que, s'il y a pléthore monétaire en ce moment à la Banque de France, c'est un résultat momentané qui n'a rien de commun avec une surabondance des métaux précieux; il suffit de consulter les prix de toutes choses, ils sont aujourd'hui en général au-dessous de ce qu'ils étaient il y a quatre ou cinq ans, lorsque l'encaisse de la Banque était descendu à 200 millions, et ils n'ont pas de tendance à la hausse. C'est le contraire qui aurait lieu, s'il n'y avait pas là une situation exceptionnelle dont chacun attend et prévoit la fin.

Cette situation a beaucoup d'analogie, sauf la différence des proportions, avec ce qui se passait en 1850 et 1851. A ce moment aussi, il y avait à la Banque une réserve métallique considérable; elle atteignait 600 millions, et dépassait le chiffre de la circulation fiduciaire, qui était de 500 et quelques millions. On pouvait croire à une abondance relative de métaux précieux, ce qui n'empêchait pas les prix d'être également très en baisse sur ceux de la période précédente. Deux ou trois ans après, les affaires reprirent, l'encaisse diminua sensiblement, et le numéraire devint tellement insuffisant qu'il fallut, pour en conserver, élever l'escompte à des taux inusités; ce fut seulement alors que le prix général des choses

commença de s'élever. On peut supposer qu'il en serait de même aujourd'hui. Les prix sont au-dessous de ce qu'ils devraient être, de ce qu'ils ont été, à cause du ralentissement des affaires, et malgré une réserve métallique prodigieuse. Que demain les inquiétudes qui ont amené ce ralentissement s'évanouissent, que l'activité commerciale renaisse, et on verra simultanément l'encaisse baisser et les prix s'élever. Nous ne connaissons pas d'argument plus péremptoire pour prouver que ce qu'on appelle la trop grande abondance des métaux précieux n'existe pas, et qu'elle n'est pour rien quant à présent dans les modifications du prix des choses. Au *xvi^e* et au *xvii^e* siècle, une production de 70 millions continuée pendant soixante-dix ans a suffi, avec des affaires restreintes, pour modifier singulièrement les prix. Au *xviii^e* siècle, la production est de 200 millions et reste sans influence; aux environs de 1848, elle monte à 450 millions et se trouve à peine suffisante. Aujourd'hui elle est de 1 milliard; mais, comparée au progrès des affaires, elle est moindre qu'elle n'était au *xviii^e* siècle avec 200 millions et avant 1848 avec 450. Ce milliard, nous l'avons dit, défalcation faite de ce qui est exporté et de ce qui est nécessaire pour réparer les pertes, laisse tout au plus 500 millions disponibles, ce qui augmente la réserve de 1 pour 100. Elle augmentait de 1 1/2 il y a vingt ans; par conséquent, si la production doit en rester là, il n'est pas à craindre, quant à présent au moins, qu'elle dépasse les besoins. En temps normal, elle leur serait plutôt inférieure. En sera-t-il toujours ainsi?

Personne assurément n'est en mesure de le prophétiser, tout dépend de ce que deviendra l'exploitation des mines et de ce que sera d'un autre côté le mouvement des affaires; mais il y a bien des raisons de croire que les prix ne seront pas de ce chef sensiblement modifiés, et que la monnaie changera peu de valeur. Sans parler des emplois industriels, qui ne feront qu'augmenter avec le progrès de la richesse, du goût du luxe qui sans cesse se développe, on peut déjà constater que, plus le stock métallique sera considérable, plus il faudra chaque année de ressources nouvelles seulement pour l'entretenir. La perte sur 46 milliards exige une somme annuelle de 200 millions. Il faut penser aussi que nos relations s'étendront de plus en plus avec les pays orientaux, et que nous aurons là un débouché immense pour l'excédant de nos métaux précieux. Macpherson, dans son *Histoire du commerce avec l'Inde*, a dit que les échanges de ces pays augmentèrent à mesure que les mines de l'Amérique versaient leurs trésors en Europe, ce qui empêcha cette partie du monde d'en être inondée, comme elle aurait pu l'être sans cela. Ce qui s'est passé au moyen âge se passe

encore maintenant. Nous envoyons chaque année des sommes prodigieuses dans l'Inde, et c'est une perspective singulièrement rassurante pour l'avenir que le pouvoir d'absorption de contrées qui ont des centaines de millions d'habitans, et avec lesquelles nos relations sont loin d'être ce qu'elles deviendront. Enfin qui peut répondre que les mines donneront toujours ce milliard annuel qu'elles donnent maintenant, qu'elles ne s'épuiseront pas? Elles se sont épuisées relativement après la découverte de l'Amérique; il a fallu des procédés d'extraction plus puissans pour en maintenir la production au niveau des besoins. On remarque déjà les mêmes effets aujourd'hui. L'or en Californie et en Australie ne se trouve plus dans les sables mêlés aux terrains d'alluvion comme aux premiers momens : il faut broyer le quartz et des roches très dures, laver une quantité de terre considérable pour en extraire des parcelles d'or assez minimes. Ce travail est très coûteux, et tant qu'on n'aura pas fait la découverte de nouveaux gisemens aussi féconds et aussi faciles à exploiter que l'ont été au début ceux de la Californie et de l'Australie, la production ne sera ni assez importante ni assez économique pour agir sur les prix des objets usuels; on peut même considérer comme probable que les sociétés, pour avoir les instrumens d'échange nécessaires, devront perfectionner beaucoup encore leurs moyens de crédit. Voilà l'avenir tel qu'il apparaît quand on rapproche le mouvement des métaux précieux de celui du progrès possible de la civilisation.

IV.

Maintenant est-ce à dire qu'il faille nier toute espèce d'influence des métaux précieux sur la variation des prix? Loin de là; ils en ont au contraire exercé une très grande, seulement par des voies tout autres que celles qu'on suppose. Ils ont agi comme le chemin de fer, comme le télégraphe électrique, comme toutes les grandes découvertes modernes. Il est bien évident que, sans le tribut des mines de la Californie et de l'Australie, nous n'aurions pas vu les prix varier ainsi qu'ils l'ont fait, celui de certaines denrées alimentaires s'élever de 90 pour 100, celui des salaires de 25 à 30 pour 100. Pourquoi? Parce qu'il n'y aurait pas eu le même développement de la richesse publique. On ne veut considérer les métaux précieux que comme des instrumens de circulation, des moyens d'échange plus ou moins onéreux; on s'imagine qu'on en possède une quantité suffisante, et que toute production qui fait plus que de réparer les pertes est plutôt un mal qu'un bien. Les métaux précieux

sont autre chose que des instrumens de circulation; ils sont les moteurs en même temps que les véhicules de la richesse, ils servent à la faire naître aussi bien qu'à l'échanger. C'est absolument comme lorsqu'il s'agit d'ouvrir des voies nouvelles au commerce. Il n'y en a jamais trop, l'expansion de l'activité humaine ne tarde pas à les remplir toutes et à les rendre insuffisantes. Qui aurait prédit, lorsqu'on créait en France des chemins de fer, le développement qu'ils prendraient? Qui aurait deviné que le trafic décuplerait, centuplerait aussi vite, que les gares seraient bientôt trop étroites, le matériel d'exploitation insuffisant? Eh bien! il en est de même pour la monnaie. L'or aura beau devenir très abondant, il trouvera toujours des débouchés, et plus il en arrivera, plus il y aura d'activité commerciale pour l'absorber. Voilà le côté vrai de la question, celui qu'il aurait fallu envisager au lieu de conclure à une dépréciation des métaux précieux par une moyenne générale tirée de la variation des prix. C'était négliger les grandes considérations pour ne s'attacher qu'aux petites.

Un autre économiste anglais également distingué, M. Cliffe Leslie, a mieux vu les choses. Il a montré que les modifications survenues dans les prix étaient en général beaucoup plus le fait des communications faciles que celui d'un changement dans la valeur des métaux précieux. Après la découverte de l'Amérique, le principal effet de l'importation du numéraire se fit sentir dans les villes, dans les grands centres industriels; cela se comprend: il n'y avait que là qu'il pût trouver un emploi, et comme cet emploi était en définitive très restreint, il s'ensuivit une modification sérieuse dans les prix. Il ne faudrait pas croire qu'elle existât au même degré dans les campagnes: les tableaux qu'on nous donne, et qui ont servi à faire des comparaisons à diverses époques, sont relevés dans les villes, sur les principaux marchés; ils n'indiquent pas les prix des campagnes, qui devaient être tout différens. On peut en juger par ce qui se passait encore autour de nous il y a quelques années. On se souvient qu'avant les chemins de fer, lorsque la France était divisée en zones pour l'établissement des mercuriales nécessaires à la taxe du pain, il y avait souvent entre ces zones des écarts de 5 et 6 fr. par hectolitre de blé; nous nous souvenons aussi d'avoir vu la viande se vendre 40 et 50 centimes la livre à vingt-cinq et trente lieues de Paris, lorsqu'elle en valait 70 et 80 dans la capitale; de même pour les légumes, pour les fruits, pour toutes les denrées d'un transport coûteux et difficile. Cette situation est aujourd'hui singulièrement modifiée. Le prix du blé tend à se mettre partout en France à un niveau commun; celui de la viande et des denrées alimentaires varie bien moins qu'autrefois suivant les localités. Qu'est-

ce qui a opéré ce changement? Sont-ce les métaux précieux? Évidemment non. Ce sont les chemins de fer, ce sont les voies de communication devenues plus faciles. Dès qu'un chemin de fer pénètre dans une contrée, les prix s'élèvent, ils se mettent au niveau de ceux de la contrée voisine, de ceux des pays vers lesquels on trouve des débouchés. On en fait l'expérience tous les jours : les chemins de fer et les bateaux à vapeur, voilà en fait de prix les grands régulateurs, les grands niveleurs de notre époque.

Autrefois, dans un certain rayon, on avait le monopole de l'approvisionnement des grandes villes; pour la capitale, c'était une distance de vingt-cinq à trente lieues; il était difficile de l'étendre davantage à cause de la cherté et de la difficulté des communications. Aussi dans ce rayon la terre, à qualité égale, avait-elle plus de valeur qu'ailleurs, et les fermages montaient plus rapidement. Depuis les chemins de fer, il n'y a plus de monopole, plus de rayon privilégié. Les grandes villes tirent leur approvisionnement de partout, de cent lieues aussi bien que de vingt-cinq. On voit arriver à Paris des distances les plus grandes, non pas seulement de la viande de boucherie et quelques primeurs, mais jusqu'aux légumes et aux fruits usuels; la compagnie d'Orléans notamment y apporte des cerises et des fraises qui viennent des extrémités de la France. Ce n'est plus qu'une question de frais de transport, et, comme ces frais diminuent de plus en plus grâce aux immenses ressources dont disposent les chemins de fer et à l'intelligence de leurs administrateurs, qui savent approprier les tarifs aux marchandises qu'ils ont à déplacer, les prix tendent partout à s'égaliser; ils montent peu ou point là où ils s'étaient déjà fort élevés précédemment, et beaucoup là où ils étaient restés très en arrière. Il est curieux de constater par exemple que c'est surtout dans les provinces les plus éloignées qu'on a vu les plus grandes modifications. Nous pourrions citer à une distance de vingt lieues de Paris un domaine d'excellentes terres, très bien cultivées, qui s'est vendu, il y a dix ans, au même prix qu'il y a trente ans, et dont le fermage n'a pas augmenté; il ne vaudrait pas davantage aujourd'hui. A cent lieues de la capitale et au-delà, la valeur de la terre et le revenu qu'elle donne ont pour ainsi dire doublé. Il en est de même pour la plupart des choses. C'est le contraire de ce qui avait eu lieu après la découverte de l'Amérique. Les prix se sont plus élevés dans les campagnes que dans les villes, parce que les campagnes ont plus gagné aux chemins de fer; elles ont trouvé les débouchés dont elles manquaient.

La modification dans les prix est si bien une question de débouchés qui ont changé les rapports entre l'offre et la demande, que,

là où ces rapports sont restés les mêmes, les prix n'ont pas varié. La stagnation des loyers loin des grands centres en est la preuve. Les maisons ne se transportent pas comme les denrées alimentaires, et si le nombre des habitans ne s'est pas élevé, quelle que soit du reste la richesse acquise, le loyer n'augmente pas. Il a fort augmenté à Paris, parce que la population s'y est tellement accrue par des causes naturelles et artificielles que les logemens y ont été insuffisans, et qu'il a fallu en construire de nouveaux. Je citerai encore dans le même ordre d'idées le taux des salaires et de la main-d'œuvre. Les salaires ont assurément monté beaucoup en France et partout depuis un certain nombre d'années : nous avons évalué la moyenne de cette élévation à 30 pour 100 ; mais ils n'ont pas monté également dans toutes les localités, et le niveau n'existe pas là comme pour les denrées alimentaires, comme pour tous les autres produits. On peut lire dans la *Statistique générale de la France pour 1862*, due aux recherches de M. Legoyt, que l'ouvrier agricole, qui en dehors de la moisson gagne aux environs de Paris 3 fr. 10 cent. par jour, sans être nourri, 2 fr. 55 cent. dans le département de Seine-et-Oise, 2 fr. 05 cent. dans celui de Seine-et-Marne, ne gagne que 1 fr. 18 cent. dans le Morbihan, 1 fr. 14 cent. dans le Finistère et 1 fr. 44 cent. dans les Landes ; c'est une différence de plus de 400 pour 100, et, les environs de Paris mis à part, l'inégalité des salaires en moyenne est bien au moins de 25 à 30 pour 100. Les faits relevés en 1862 doivent être encore à peu près les mêmes aujourd'hui, et ils s'appliquent aux ouvriers des autres professions aussi bien qu'à ceux de l'agriculture. Cela tient à ce que la main-d'œuvre, bien que se déplaçant plus aisément que les maisons, n'obéit pourtant pas toujours à la loi exclusive de l'intérêt. L'ouvrier est retenu dans le pays où il est né, où il a vécu, par des considérations diverses : il y a une famille, des relations, quelquefois une petite propriété ; il n'abandonnera pas volontiers tout cela pour aller gagner 25 ou 30 pour 100 de plus ailleurs en courant tous les risques du chômage et de l'incertitude. C'est ce qui fait que, malgré les chemins de fer et malgré les facilités de locomotion, il ne peut pas y avoir égalité absolue dans les salaires. Les trop grandes inégalités s'effacent ; mais il reste toujours ce qui ne peut pas s'effacer, ce qui tient à la nature de l'homme. Or, si l'égalité s'accomplit pour tous les produits qui se transportent aisément, si l'inégalité persiste pour tout ce qui ne se transporte pas ou ce qui est retenu par des considérations particulières, c'est bien la preuve que la cause qui agit principalement sur les prix n'est pas la dépréciation des métaux précieux. Autrement, en ce qui concerne les logemens par exemple, il y aurait eu augmentation générale des loyers par

cela seul qu'il y avait changement de valeur dans l'instrument de paiement.

En résumé, nous ne nions pas la hausse des prix en général, nous croyons qu'elle a eu lieu depuis 1850 dans une proportion beaucoup plus forte qu'auparavant; nous croyons même qu'elle est en partie due à l'influence des mines d'or, mais à l'influence s'exerçant par voie de stimulant, poussant au développement de l'industrie et de l'activité sociale, augmentant la prospérité publique, et non par voie de dépréciation. La différence est essentielle; si l'augmentation des prix est le résultat du développement de la prospérité, d'une concurrence plus grande pour les mêmes choses, il n'y a qu'à s'en applaudir : on est plus riche, on consomme davantage, cela se traduit naturellement par plus de bien-être. Si elle vient au contraire de la dépréciation monétaire, toutes les situations sont faussées, on ne sait plus sur quoi compter; le débiteur se libère pour des sommes moindres que celles qu'il a empruntées, le créancier est lésé injustement; il faut un long temps pour que des rapports nouveaux s'établissent en vue de cette dépréciation, outre qu'il est parfaitement inutile d'avoir plus de numéraire qu'il n'en faut pour les transactions, et d'être obligé, comme le dit Hume, de donner *plus de pièces jaunes ou blanches* pour acquérir les mêmes choses. Dans la première hypothèse, il y a bien trouble aussi, mais ce n'est point parce que le débiteur paie moins qu'il ne doit et qu'il n'a reçu; la somme qu'il donne a toujours intrinsèquement et rigoureusement la même valeur; seulement le prix de la plupart des choses a changé, parce qu'il y a eu progrès dans la richesse publique. Qui peut s'en plaindre? Les oisifs et les rentiers. Tant pis pour les oisifs; la société démocratique ressemble de plus en plus à une ruche où chacun a sa place à la condition de travailler. Si on travaille, on est au niveau des changemens; les salaires, les traitemens, les profits, augmentent. Si on ne travaille pas, on est débordé, cela est naturel. Quant aux rentiers, à ceux surtout qui ont des revenus fixes, ils n'ont pu penser que la société resterait immobile parce que leurs revenus l'étaient. C'est à eux de prendre part à l'activité générale et d'augmenter leurs ressources par le travail. En un mot, on ne peut pas se plaindre d'une élévation de prix qui est l'indice de la prospérité, la glorification du travail, tandis qu'on aurait à regretter qu'elle fût seulement le résultat d'une diminution dans la valeur de la monnaie. En définitive, quelles sont aujourd'hui les sociétés les plus riches? Ce sont celles où les prix sont le plus élevés. On n'a qu'à considérer l'Italie et l'Espagne, où tout est à bas prix, et l'Angleterre et la Hollande, où tout est cher. Les gens qui se récrieraient contre une élévation de prix qui

serait la conséquence indirecte de l'abondance des métaux précieux commettraient la même erreur que ceux qui contestent les avantages de la liberté commerciale, parce qu'elle n'a pas amené le bon marché qu'ils espéraient; elle ne l'a pas amené par la raison même qui a fait son succès, parce qu'en augmentant la richesse publique elle a développé le bien-être de chacun et accru le nombre des consommateurs. La question de prix plus ou moins forts est une question accessoire. Ce qui importe, c'est de voir si avec la même somme de travail on peut se procurer autant et plus de choses qu'autrefois. Or, quand on examine ce qui a eu lieu depuis vingt ans, il ne peut pas y avoir de doute à cet égard. Nous sommes aujourd'hui, malgré tout, beaucoup plus riches qu'avant 1848. On a beaucoup parlé des élémens factices de la prospérité actuelle. Il est sûr qu'avec des travaux comme ceux qui ont été entrepris dans la capitale depuis quelques années, et qui ont eu pour effet d'augmenter artificiellement la main-d'œuvre et le prix de bien des choses, avec l'esprit de spéculation qui s'est emparé de tant de gens, avec la diffusion de certaines valeurs mobilières qui ne reposent pas toutes sur des bases solides, il y a quelque chose de surfait dans le développement présent des affaires. Cependant, si l'on parcourt l'ensemble du pays, les villes et les campagnes, on est frappé de l'augmentation générale du bien-être; il y a des résultats qu'on ne peut méconnaître : les habitations sont plus propres et mieux installées, on se nourrit mieux, on s'habille avec plus de soin, et il n'est pas jusqu'au niveau moral de toutes les classes qui ne se soit élevé sensiblement, tant il est vrai qu'il y a une solidarité étroite dans tous les progrès de la société, et que s'enrichir matériellement, c'est aussi se développer moralement : les mêmes effets n'existeraient pas, ou tout au moins au même degré, si l'élévation du prix des choses était due simplement à la dépréciation des métaux précieux.

VICTOR BONNET.

L'ÉGLISE ROMAINE

ET

LE PREMIER EMPIRE

— 1800 — 1814 —

XXIV.

RÉTRACTATION DU CONCORDAT DE FONTAINEBLEAU. — DÉPART DU PAPE
POUR ROME. — CHUTE DE L'EMPIRE.

I. Mémoires du cardinal Consalvi. — II. Œuvres complètes du cardinal Pacca. — III. Correspondance du cardinal Caprara. — IV. Correspondance de Napoléon I^{er}. — V. Dépêches diplomatiques et documens inédits français et étrangers, etc.

I.

Le concordat une fois signé, Napoléon n'était pas resté plus de trois jours à Fontainebleau (1). D'autres soins l'avaient en toute hâte appelé à Paris, où ses ordres venaient de réunir les différens corps de troupes nouvellement organisées. Autant la promptitude de l'accord si aisément conclu avec le saint-père lui avait rendu confiance dans ses talens de négociateur, autant la vue des recrues, jeunes, il est vrai, mais nombreuses et pleines de bonne volonté, mises à sa disposition par le docile empressement du sénat, exalta chez lui l'orgueil du capitaine. Dès le 29 janvier 1813, il adressait au prince Eugène des instructions qui ne concordaient guère avec la véritable situation faite au commandant de la « grande armée, » presque dépourvue de soldats; il lui ordonnait de former à Posen une avant-

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} août.

garde de 40,000 hommes; puis il lui annonçait comme assurés et prochains des succès qui malheureusement ne devaient jamais se réaliser. « J'ai ordonné, lui écrit-il, que mes chevaux de selle et ma maison fussent réunis et réorganisés à Berlin au lieu de Magdebourg, et j'ai recommandé qu'on annonçât ma prochaine arrivée à Berlin. Les vingt-deux régimens composés des quatre-vingt-dix bataillons de cohortes sont superbes..... J'ai en marche un superbe corps de 20,000 hommes tirés des troupes de marine, et dont le moindre soldat a un an de service; ce sont eux-mêmes qui ont demandé à marcher. Vous devez dire, et vous-même être bien convaincu, que la campagne prochaine je chasserai l'ennemi au-delà du Niémen (1). » Le coup d'œil exercé de l'empereur s'était-il trompé à ce point sur la valeur des services qu'il pouvait attendre des cohortes et des régimens de marine, ou bien avait-il seulement voulu, par l'étalage de ces fières espérances, ranimer l'ardeur passablement abattue de ses lieutenans, demeurés aux prises avec les rigueurs d'une saison de plus en plus inclémente et les attaques d'un ennemi dont les forces allaient toujours en croissant? Cela serait assez difficile à démêler. Ce qui est trop certain, c'est que l'empereur cédait à une double illusion quand il ordonnait au prince Eugène de lui tenir ses chevaux de selle prêts à Berlin afin de reprendre l'offensive contre la Russie, et quand il engageait en même temps les évêques de France à chanter un *Te Deum* pour célébrer sa réconciliation avec le saint-siège. Chacun sait combien les choses tournèrent différemment, et comment, au début de la campagne de 1813, Berlin dut être immédiatement évacué, la Prusse, notre alliée de la veille, s'étant rangée tout à coup parmi nos ennemis. On connaît également les phases diverses par où passa la diplomatie de M. de Metternich : presque amicale avant le commencement des opérations militaires, graduellement menaçante à mesure qu'augmentaient nos embarras, enfin décidément hostile. Tous les détails des négociations qui ont précédé, accompagné ou suivi la rupture du congrès de Prague, le rejet des propositions de Francfort et la dissolution des conférences de Châtillon ont été maintes fois portés à la connaissance du public. Une foule de documens historiques et de mémoires personnels ont jeté une abondante lumière sur ces incidens, auxquels ont pris part tant d'hommes d'état français ou étrangers. Les circonstances qui précédèrent la rétractation du concordat de Fontainebleau par Pie VII sont au contraire enveloppées d'une obscurité assez grande. La plupart des historiens de l'empire ont à cet égard gardé le silence. Il semble, si l'on excepte le cardinal Pacca, que les membres du sacré-collège mêlés à cette affaire

(1) Lettre de l'empereur au prince Eugène, commandant de la grande armée, à Posen, Paris, 29 janvier 1813. — *Correspondance de Napoléon I^{er}*, t. XXIV, p. 467.

aient préféré n'en pas souffler mot. Même discrétion chez les évêques français, et l'on chercherait vainement dans les *Fragmens historiques* de M. de Barral, archevêque de Tours, un seul mot ayant trait au dernier épisode qui a mis fin aux orageux rapports de l'empereur avec le saint-siège. Nous allons tâcher de combler cette lacune; mais les scènes que nous avons à raconter rappellent parfois celles qui deux ans auparavant s'étaient passées dans le chef-lieu du département de Montenotte.

Ainsi que le constatait la lettre écrite par l'évêque de Nantes, Pie VII était agité, malade, et, suivant les propres expressions de M. Duvoisin, hors d'état de supporter une discussion, quand le chef de l'empire était tout à coup arrivé au palais de Fontainebleau. Pendant les quatre jours que durèrent les conférences, et aussi longtemps que Napoléon demeura près de lui, le saint-père avait réussi à dominer son émotion. A peine l'empereur fut-il parti que Pie VII tomba dans une profonde mélancolie, toute semblable à celle dont M. de Chabrol avait naguère signalé les effrayans symptômes dans les dépêches qui suivirent le départ des évêques députés à Savone. Les conséquences que pouvaient avoir pour l'église les concessions qui venaient de lui être arrachées se présentèrent à sa conscience sous les couleurs les plus noires. « Son âme, écrit le cardinal Pacca, fut brisée de repentir et de douleur (1). Son désespoir redoubla encore lorsque les cardinaux di Pietro, Gabrielli et Litta, les premiers arrivés à Fontainebleau, vinrent à lui dire qu'on avait agi par surprise à son égard, et qu'en cédant il avait commis une très grande faute. Ces membres du sacré-collège avaient le droit de tenir ce langage, car ils avaient, pendant que le pape était prisonnier à Savone, souffert la séquestration et l'exil afin de rester fidèles aux instructions que Pie VII leur avait lui-même laissées en quittant Rome. Plus versés que le saint-père dans les affaires du siècle, mieux instruits de ce qui se passait en Europe, moins portés que lui à croire au triomphe définitif de l'empereur, ils n'eurent point de peine à lui faire sentir combien la résolution qu'il avait prise était fâcheuse. Il avait assumé une responsabilité immense en opérant de sa propre autorité une révolution aussi considérable dans l'église, en abandonnant le patrimoine de saint Pierre, qui ne lui appartenait point, et cela sans nécessité, lorsque Napoléon était peut-être à la veille de succomber (2). Si ménagée qu'en fût l'expression, ces reproches que de pieux et zélés serviteurs lui adressaient relativement à l'abandon du pouvoir temporel et des prérogatives du saint-siège, c'étaient ceux-là mêmes que durant tant de nuits sans sommeil Pie VII n'avait cessé de se répéter à lui-même

(1) *OEuvres complètes du cardinal Pacca*, t. I^{er}, p. 318.

(2) M. Thiers, *le Consulat et l'Empire*, t. XV, p. 305.

depuis la signature fatale du concordat. Dans l'avis émis par ces trois vaillans champions de la bonne cause, il crut reconnaître le jugement de Dieu même sur sa conduite, et, de plus en plus plongé dans un morne accablement, il alla jusqu'à s'interdire de célébrer désormais le saint sacrifice (1). Lorsque le cardinal Pacca, le 18 février 1813, arriva au palais de Fontainebleau, son effroi fut extrême en voyant devant lui le malheureux pontife courbé, pâle, amaigri, les yeux enfoncés, presque éteints et immobiles. Un tel aspect émut de pitié l'ancien prisonnier de Fenestrelle, et comme il se précipitait aux pieds de Pie VII et le félicitait du courage avec lequel il avait supporté une si longue captivité, celui-ci reprit avec tristesse : « Cependant nous avons, hélas ! fini par nous rouler dans la fange... Ces cardinaux m'ont traîné devant ce bureau et m'ont fait signer (2)... » Au lendemain de cette première audience, qui fut très courte, parce que le pape attendait la visite des évêques français, le cardinal Pacca trouva le saint-père dans un état plus pitoyable encore, et qui donnait à craindre pour ses jours. Après avoir de nouveau gémi sur ce qu'il appelait sa faute, dont il avait, disait-il, conçu la plus profonde horreur, Pie VII avoua à son ancien secrétaire d'état qu'il passait les nuits sans dormir, que le jour il prenait à peine la nourriture nécessaire pour ne pas défaillir. Une pensée affreuse l'obsédait continuellement, c'était la crainte de devenir fou et de finir comme Clément XIV (3). Pour calmer un peu son maître, Pacca lui représenta qu'il se verrait bientôt entouré de tous les cardinaux, dont quelques-uns lui avaient donné tant de preuves de zèle pour le saint-siège et de dévouement à sa personne. Aidé de leurs conseils, il pourrait alors remédier au mal qui avait été fait. A ces mots, la physionomie de Pie VII s'était un peu ranimée. « Quoi ! vous croyez qu'on y pourrait remédier ? — A presque tous les maux, lorsqu'on le veut bien, on trouve un remède (4), » avait repris le confident du saint-père. Cette perspective servit à tranquilliser pour le moment le malheureux pontife, qui attendait le soir même Consalvi à Fontainebleau. On n'a pas oublié quelle confiance de vieille date Pie VII avait dans les lumières de cet ancien secrétaire d'état, dont l'empereur l'avait obligé de se séparer, mais pour lequel il avait conservé la plus vive tendresse. C'était Consalvi qui avait en tout temps exercé sur les déterminations du saint-père l'influence la plus décisive, et c'était sur lui qu'il comptait alors beaucoup plus encore que sur le cardinal Pacca pour le tirer de ces embarras cruels.

(1) *OEuvres complètes du cardinal Pacca*, t. I^{er}, p. 266.

(2) « Ma ci siamo in fine sporcificati (sporcati)... Quei cardinali... mi strascinarono al tavolino e mi fecero sottoscrivere. » *OEuvres complètes du cardinal Pacca*, t. I^{er}, p. 266.

(3) *OEuvres complètes du cardinal Pacca*, t. I^{er}, p. 267.

(4) *Ibid.*

On devine aisément que depuis la signature du concordat le palais de Fontainebleau avait revêtu une physionomie un peu plus animée. Non-seulement les cardinaux noirs, relâchés de prison, y étaient arrivés de toutes parts, logés, les uns dans le palais, les autres dans la ville, mais les cardinaux rouges n'avaient pas mis moins d'empressement à venir y saluer le chef de leur foi, enfin rendu à la liberté. En dehors des prélats que nous avons déjà nommés, beaucoup d'autres évêques avaient été mandés de France et d'Italie pour se concerter avec le pape sur l'exécution du nouveau concordat. Le plus grand nombre appartenait, avec l'archevêque de Tours et les évêques de Trèves et de Nantes, au groupe qui, pendant le concile national, avait pris parti pour le chef de l'état contre le saint-siège. Plusieurs d'entre eux étaient même d'anciens évêques constitutionnels. M. d'Osmond, ancien évêque de Nancy, archevêque nommé de Florence, M. de Beaumont, évêque de Plaisance, nommé récemment à la métropole de Bourges, et M. Vancamp, curé d'Anvers, nommé au nouvel évêché de Bois-le-Duc, étaient de ceux au sujet desquels s'était élevée la récente querelle de l'institution canonique. Le pape les avait tous accueillis avec la même cordialité, sans distinction de personnes, sans témoigner à aucun d'eux, par l'air de son visage, le moindre mécontentement. Aux hommages des membres du clergé étaient venus se joindre ceux des fidèles. Pie VII ayant consenti à dire la messe dans la grande chapelle du château, celle-ci fut à l'instant envahie par les habitans de Fontainebleau. L'empressement des gens de la campagne n'avait pas été moins grand. On accourait même de Paris, et plus d'une fois cette foule pieuse fut admise à baiser, comme cela est d'usage à Rome, la mule du saint-père. Une certaine pompe n'avait même pas manqué à ces cérémonies, qui rappelaient de loin celles du Vatican, car l'empereur avait de nouveau envoyé à Fontainebleau une partie de sa maison civile et militaire. Le général comte de Saint-Sulpice, gouverneur du château, avait reçu l'ordre de s'y rendre et d'en faire personnellement les honneurs à l'hôte de son maître. Le commandant Lagorse lui-même, créé adjudant du palais, avait tout à coup quitté son uniforme de gendarme, et ne se montrait plus aux yeux du saint-père qu'en habit de chambellan.

Malgré ces apparences extérieures, Pie VII et son entourage demeuraient en proie aux plus tristes préoccupations. Que résoudre, et comment se tirer avec honneur d'une pareille situation? A peine les membres du sacré-collège avaient-ils été réunis en nombre suffisant autour de sa personne, que le pape les fit prier, par l'intermédiaire de l'archevêque d'Édesse, de vouloir bien consigner par écrit leur opinion individuelle sur les articles du nouveau concordat,

avec invitation de la lui communiquer le plus promptement possible. L'embarras des personnages consultés par le souverain pontife n'était pas moindre que le sien. Il s'agissait pour eux de remettre en question un traité signé sans leur participation. Ils étaient séparés des canonistes expérimentés que le Vatican a coutume de consulter en ces graves matières; ils étaient privés des documens et des mémoires que renferment sur ces questions délicates les archives publiques et particulières de la ville pontificale. Ils se savaient en outre épiés par les créatures de l'empereur, et ne pouvaient guère se réunir, fût-ce en petit nombre, sans se faire soupçonner d'intrigues. Il y a plus : ils n'étaient point d'accord entre eux. Parmi les cardinaux noirs, il ne régnait pas cette uniformité de vues qu'on aurait pu s'attendre à trouver chez des gens qui avaient suivi la même voie, partagé les mêmes souffrances, et subissaient encore le même exil. Plusieurs craignaient de provoquer le retour des rigueurs auxquelles ils venaient à peine d'échapper. Quant aux cardinaux rouges, tout en prodiguant au souverain pontife les témoignages du plus vif attachement, ils tremblaient autant que jamais d'entrer en lutte ouverte contre le chef de l'empire. L'indécision de ces membres du sacré-collège était si grande qu'elle jetait dans de terribles inquiétudes leurs chefs naturels, les deux anciens secrétaires d'état Consalvi et Pacca (1).

Il résulta en effet des réponses recueillies par le saint-père que le sacré-collège était divisé en deux camps. « Les cardinaux qui avaient pris part au concordat de Fontainebleau et quelques-uns des cardinaux noirs, entraînés par l'esprit de cour et par faiblesse de caractère, demandaient le maintien du traité; mais, pour calmer les clameurs des opposans, ils proposaient de reprendre les négociations, et d'y faire insérer d'autres clauses plus favorables au saint-siège et au pape. Les autres cardinaux exigeaient une rétractation prompte et entière de ce concordat comme le seul moyen de réparer le scandale donné à l'univers catholique, et de conjurer les maux qui menaçaient l'église (2)... Il ne convenait pas, disaient les partisans de la reprise des négociations, à la majesté d'un prince, à la sublime dignité du chef de l'église, de manquer aussi ouvertement à sa parole, de déclarer qu'il se refusait à l'exécution d'un traité fraîchement revêtu de sa signature, et conclu tête à tête avec un puissant monarque auquel il devait le précieux avantage de se voir entouré d'une grande partie des membres du sacré-collège, jusqu'alors dispersés ou emprisonnés. Il était facile d'ailleurs de prévoir

(1) « Le dirai-je enfin? le caractère de mes collègues me ferait craindre avec raison que je ne pusse dire de quelques-uns d'entre eux : *Novi pastores in pace leones, in prelio cervos.* » — *OEuvres complètes du cardinal Pacca*, t. 1^{er}, p. 322.

(2) *OEuvres complètes du cardinal Pacca*, t. 1^{er}, p. 323.

quelle serait à cette nouvelle l'exaspération d'un souverain qui regardait la conclusion du concordat comme une de ses plus belles victoires. Ne devait-on pas craindre qu'il ne se rejetât dans la voie de la persécution et de la violence?... Ou les concessions du 25 janvier étaient de peu d'importance, ou elles étaient funestes à l'église et contraires aux principes catholiques. Dans le premier cas, convenait-il que le pape manquât à sa parole, et dans le second comment concilier cette grave erreur et cette chute du souverain pontife avec la doctrine de l'infaillibilité du pape? — Il est inutile, répondaient les défenseurs de l'opinion contraire, de corriger les erreurs d'un traité dont les articles sont essentiellement mauvais, et ne sont point par conséquent susceptibles d'être amendés par de nouvelles clauses. Une rétractation solennelle, franche et entière du nouveau concordat était le seul moyen de remédier au mal qui avait été fait. Le lion sans doute ne se laisserait pas arracher sa proie sans rugir; mais était-ce une raison pour violer la sainte maxime de la morale chrétienne qui défend de faire le mal, soit pour obtenir un avantage, soit à plus forte raison pour éviter un dommage?... Quant aux concessions faites par Pie VII, elles étaient souverainement préjudiciables au bien de l'église; mais elles n'infirmaient nullement la doctrine de l'infaillibilité. Pie VII avait promis et accordé ce qu'il ne devait ni promettre ni accorder, il n'avait pas enseigné une opinion erronée. Il était tombé dans une faute grave, mais non dans une erreur de foi. Or les plus ardents défenseurs de l'infaillibilité du saint-siège n'avaient jamais soutenu que les papes, qui sont infaillibles dans l'enseignement, le soient aussi dans leur conduite ou dans leurs actions... (1). »

Tandis que les membres du sacré-collège discutaient si vivement entre eux ces importantes questions, il leur était difficile, quelle que fût leur réserve et de quelque minutieuses précautions qu'ils pussent s'environner, de ne pas exciter les ombrages de Napoléon. Déjà l'éveil lui avait été donné par le refus qu'avait fait Pie VII de recevoir une somme de 300,000 francs, envoyée de Paris comme à-compte sur son traitement de 2 millions. Certaines objections soulevées à Fontainebleau contre la rédaction des bulles d'institution canonique demandées pour des évêques récemment nommés avaient plus tard confirmé les méfiances du chef de l'empire. Habitué pour son compte à plus d'activité, il trouvait singulier que Pie VII ne se pressât pas davantage de mettre à exécution les clauses du nouveau concordat qui le concernaient personnellement. Ces retards lui parurent démontrer surabondamment l'intention arrêtée chez le pape d'en contester prochainement la valeur; c'est

(1) *OEuvres complètes du cardinal Pacca*, t. 1^{er}, p. 323, 324.

pourquoi, mettant sans hésiter les premiers torts de son côté, et dans le dessein évident de lier de plus en plus le malheureux Pie VII, il prit brusquement la résolution de communiquer au sénat, le 14 février 1813, les articles d'un arrangement jusqu'alors resté secret, et qui, d'après les termes mêmes dans lesquels il était conçu, n'avait encore rien de définitif. Surprendre et effrayer ses adversaires, tel avait toujours été le procédé favori de l'empereur. A vrai dire, il n'en connaissait pas d'autre; mais le temps était venu où la surprise et les menaces allaient cesser d'agir même sur des personnages aussi faciles à émouvoir que le pape et ses conseillers. Napoléon n'avait pas assez réfléchi qu'en divulguant prématurément les concessions arrachées au saint-père il affaiblissait d'autant la situation de cette partie des membres du sacré-collège qui recommandaient avant tout un prudent silence, ou qui avaient mis leurs espérances dans de prochains compromis, et qu'il prêtait au contraire de nouvelles armes aux partisans d'une complète et immédiate rétractation. Consalvi, qui avait hâte de voir dénoncer le concordat de Fontainebleau, était trop habile pour ne pas profiter de la faute de l'empereur. Il s'en servit pour amener à son opinion ses collègues les plus timides, et ce fut lui qui, en qualité d'ami et de confident le plus intime de Pie VII, fut chargé de lui communiquer l'avis auquel s'était maintenant ralliée la majorité des cardinaux. « Quelque amère et pénible que dût paraître cette rétractation, le vertueux pontife, dit le cardinal Pacca, loin de s'en troubler, l'accueillit avec joie et l'approuva entièrement (1). » Restaient à trouver les moyens d'exécution.

Plus que jamais, les précautions devenaient nécessaires, car le duc de Rovigo, qui se doutait de quelque chose, avait inondé le palais de ses agens. Ainsi que nous l'avons raconté, quelques-uns des cardinaux logeaient dans la ville, et parmi eux se trouvait le cardinal Pignatelli. Non-seulement le cardinal Pignatelli était vieux et infirme, mais, frappé d'apoplexie pendant le temps de sa détention à Rethel, il pouvait à peine quitter sa chambre. Par déférence pour sa personne et aussi afin de se dérober à leurs incommodes surveillans, les membres du sacré-collège les plus opposés à l'empereur avaient pris l'habitude de se donner presque tous les jours rendez-vous dans sa maison. Les cardinaux Saluzzo, Ruffo (Scilla), Scotti, Galeffi et Consalvi, s'y trouvant réunis un soir, en vinrent à discuter, toutes portes fermées, les mesures à prendre. « Plusieurs pensaient que le pape devait, par un écrit signé de sa main, déclarer *nuls et sans valeur* les articles du concordat, communiquer ensuite cette déclaration au sacré-collège, et en faire circuler dans le

(1) *Oeuvres complètes du cardinal Pacca*, t. I^{er}, p. 326.

public des copies manuscrites. Le cardinal Pacca fit observer que ce procédé manquerait de loyauté et de bonne foi... Ne serait-ce pas donner à l'empereur de justes motifs de plainte? Autant vaudrait tirer à son ennemi un coup de pistolet par derrière. — Le cardinal Pacca proposait donc que le pape se rétractât par une lettre directement adressée et remise à l'empereur. Quelques objections s'élevèrent de la part de Pignatelli et Saluzzo; ils craignaient que, prévenu par cette lettre des intentions du saint-père, Napoléon n'employât tous les moyens en son pouvoir pour empêcher cette rétractation d'être portée à la connaissance du monde catholique. Consalvi et Litta ouvrirent l'avis que le pape donnât copie de sa lettre à tous les cardinaux avec invitation de la répandre par tous les moyens possibles. De cette manière, disaient-ils, nous sauvons les convenances, et nous trouverons tôt ou tard les moyens de divulguer la révocation du concordat. Les cardinaux présents approuvèrent cet expédient, et les cardinaux Mattei et di Pietro, qui étaient absents, y adhérèrent (1). »

Les choses ainsi convenues, tous les obstacles n'étaient pas encore levés. Pour plus de précaution, les évêques tenaient à garder, comme document authentique, la minute de la lettre de sa sainteté. Il fallait que Pie VII écrivît de sa main la copie destinée à l'empereur. Or il était si faible, si abattu, qu'il pouvait à peine tracer quelques lignes par jour. Cependant la surveillance à laquelle le pape était soumis était de telle nature et si peu scrupuleuse qu'un employé de la police venait chaque jour, pendant qu'il célébrait sa messe, visiter sa chambre, ouvrait avec de fausses clés son bureau, ses armoires, et inspectait tous ses papiers. Pie VII, qui s'en était aperçu, ne pouvait donc laisser sans danger aucun écrit dans ses appartemens. Voici comment on se tira d'affaire : chaque matin, au retour de la messe, les cardinaux di Pietro et Consalvi apportaient à Pie VII le papier sur lequel il avait déjà écrit la veille, et le pape y ajoutait quelques lignes. Vers les quatre heures de l'après-midi, le cardinal Pacca entrait dans les appartemens du saint-père, et la même opération se renouvelait. Pacca cachait ensuite la minute et la copie sous ses habits, et les portait dans la maison qu'habitait le cardinal Pignatelli. Plus d'une fois le saint-père fut obligé de recommencer son travail, soit à cause de quelque changement apporté à la minute, soit à cause de quelque accident provenant de son chef. « Je me souviens, ajoute le cardinal Pacca, à qui nous devons ces détails, qu'au moment où je traversais le château muni de ces papiers, et tandis que je passais devant les sentinelles, la crainte d'être fouillé me mettait dans une telle agitation que j'étouffais de chaleur malgré l'air glacial de la saison (2). »

(1) *Œuvres complètes du cardinal Pacca*, t. 1^{er}, p. 327.

(2) *Ibid.*

Pendant le temps nécessairement un peu long que mit Pie VII à s'acquitter de sa tâche laborieuse, la position des évêques envoyés par l'empereur pour mettre, de concert avec les cardinaux, la dernière main au concordat, devenait passablement singulière. M. Duvoisin, dont on se cachait d'autant plus qu'on lui connaissait plus d'esprit, et qui était en correspondance réglée avec M. Bigot de Préameneu, sans deviner ce qui se passait, apercevait assez clairement la défiance dont il était l'objet. Avisé comme il l'était, il aurait aimé pouvoir s'aider d'un peu de secours. « Depuis plusieurs jours, nous n'avons pas écrit à votre excellence, mande-t-il au ministre des cultes, parce que nous n'avons rien, absolument rien à lui dire. Bientôt tous les cardinaux seront réunis. Il faudra bien alors s'occuper d'affaires; mais il y a tout lieu de croire que l'on ne nous donnera aucune connaissance des matières qui se traiteront. Il serait extrêmement à désirer pour le service de sa majesté et pour l'intérêt du pape lui-même que M. le cardinal Fesch se trouvât à Fontainebleau lorsqu'il s'agira d'entamer les opérations en exécution du concordat (1). »

M. Duvoisin n'avait pas tort de souhaiter la présence du cardinal Fesch à Fontainebleau, car, en sa qualité de membre du sacré-collège et de partisan secret des droits du saint-siège, peut-être l'oncle de Napoléon aurait-il été admis à des confidences que le pape et ses conseillers ne trouvaient pas prudent de verser dans l'oreille de l'évêque de Nantes et de ses collègues de Tours et d'Évreux. Quant à l'empereur lui-même, se serait-il soucié de voir son oncle prendre part à la négociation? Il s'en fallait de beaucoup que Fesch fût alors dans ses bonnes grâces. L'ancien président du concile, depuis que celui-ci avait été dissous, s'était maintenu dans une sorte d'attitude de mécontentement qui avait plus d'une fois irrité Napoléon. Après les scènes violentes qu'il s'était attirées par l'énergie de ses remontrances en faveur du saint-père et l'expansion de ses sombres pronostics sur l'avenir, Fesch avait dû se retirer, presque en exil, dans son diocèse de Lyon (2). Lorsqu'il avait appris que le pape avait traversé de nuit sa ville archiépiscopale sous l'escorte de quatre gendarmes, il avait bondi d'indignation. S'adressant à sa sœur :

(1) L'évêque de Nantes à son excellence M. le ministre des cultes, 24 février 1813.

(2) « C'était surtout à sa sœur que le prélat ouvrait son cœur. Un jour, il lui dit : Oui, ma sœur, l'empereur se perd, il nous perd tous. Je vois le moment où il sera brisé, anéanti. Tous ceux qui touchent à l'arche sainte éprouvent le même sort... Le prélat fit plus; il eut le courage de tenir le même langage à Napoléon... Lisez l'histoire, s'était-il écrié une fois devant lui, y a-t-il un attentat de ce genre qui soit resté impuni? Des colosses sont tombés!... — Allez, prophète de malheur, avait répondu l'empereur, je n'ai pas besoin de vos leçons. Retournez dans votre diocèse; vous n'en sortirez pas avant que je vous le mande... » (*Le cardinal Fesch*, par l'abbé Lyonnet, aujourd'hui archevêque d'Albi, t. II, p. 379, 380, 381.)

« Est-ce ainsi, lui répétait-il fréquemment, que l'on traite le chef de l'église? Voyez si le mal n'est pas à son comble! Au nom de la religion, faites donc entendre un cri de mère (1). » Prenant lui-même la plume, il avait écrit au saint-père une lettre de condoléance qui avait été saisie à la poste et dont copie avait été mise sous les yeux de l'empereur. Du fond de la Russie, Napoléon furieux avait ordonné à son ministre des cultes d'annoncer à son oncle qu'en cas de récidive il serait conduit à Fenestrelle; mais cette perspective n'avait rien qui effrayât l'imagination montée de l'impétueux cardinal. Il chargea M. Bigot de faire savoir à son neveu que, loin de se repentir de ce qu'il avait fait, il était prêt à recommencer. « Dites-lui, écrivait-il fièrement, qu'il me sera doux de partager le sort de tant d'illustres confesseurs (2). » Cependant l'empereur avait joint à la menace d'une détention possible à Fenestrelle une mesure immédiate qui toucha plus vivement le cardinal. Un décret daté du 12 août 1812 avait supprimé tout à coup les 300,000 livres de rente que son oncle percevait sur l'octroi du Rhin en sa qualité d'ancien coadjuteur de Ratisbonne. Le coup avait été rude au cardinal, car il le frappait au moment où il était obligé de faire face à des dettes criardes contractées pour construire le somptueux hôtel de la rue du Mont-Blanc. Son exaspération avait d'abord été extrême, puis elle s'était peu à peu calmée lorsqu'il avait appris les victoires successivement remportées par son neveu sur les bords de la Vistule, du Dniéper et de l'Oder. Comme tous les évêques de l'empire, il s'était hâté d'adresser des actions de grâces au Dieu tout-puissant, « qui a doué notre monarque, disait-il dans son mandement, d'une âme si grande, d'une sagesse si profonde, qui a inspiré aux Français un courage si soutenu, une valeur si supérieure, et couvert le prince et ses sujets du manteau de sa protection particulière (3). » Peu de temps après arrivaient à Lyon de tout autres nouvelles, à savoir l'incendie de Moscou, la retraite désastreuse de l'armée française et le brusque retour de Napoléon à Paris. « Le doigt de Dieu est ici manifeste, s'était écrié sans transition le cardinal Fesch. Il n'y a que Dieu qui ait pu abattre le colosse. C'est évidemment un châtiment du ciel; depuis celui de Pharaon, il n'y en a peut-être pas de plus frappant dans les annales du monde. — Que voulez-vous? continua-t-il, s'adressant à l'un de ses aumôniers prodigieusement étonné d'entendre de semblables paroles sortir de sa bouche, que voulez-vous? mon neveu est perdu, mais l'église est sauvée, oui, sauvée, car si l'empereur fût revenu triomphant de Moscou, sait-on jusqu'où il aurait porté ses

(1) *Le cardinal Fesch*, par l'abbé Lyonnet, t. II, p. 383.

(2) *Ibid.*, t. I^{er}, p. 417.

(3) Mandement de son éminence le cardinal Fesch après les batailles de Polotsk, de Smolensk et de la Moscowa.

prétentions (1)? » Plus tard, quand il avait appris la signature du concordat de Fontainebleau, sans d'ailleurs en connaître le texte, Fesch avait témoigné plus de méfiance que de satisfaction. « Il ne faut pas, avait-il dit aux chanoines de son chapitre, se livrer à une joie prématurée. Je crains toujours qu'il n'y ait quelque piège caché. La paix qu'on annonce pourrait bien n'avoir été conclue qu'au détriment de l'église. »

Évidemment un cardinal ainsi disposé n'était pas pour apporter beaucoup d'aide aux évêques qui tenaient le parti de l'empereur. Rien ne prouve que l'archevêque de Lyon, quand il vint à son tour rendre visite au saint-père à Fontainebleau, fait personnellement engagé à protester contre le concordat; mais il est permis de supposer qu'il songea encore moins à le détourner de cette résolution. Les personnes qui composaient sa maison ne se gênaient en aucune façon pour abonder publiquement dans le sens des cardinaux les plus dévoués au saint-siège. On savait que les ecclésiastiques dont il était habituellement entouré, et parmi eux le prélat Isoard et le jeune abbé de Quélen, étaient en correspondance suivie avec le saint-père. Le pieux biographe du cardinal ne semble pas douter qu'ils ne lui servissent d'intermédiaires et de prête-nom. Peut-être le ministre des cultes voulait-il faire allusion à Fesch lorsque, pour rendre compte à l'empereur de ce qui se passait à Fontainebleau, il lui mandait : « Il paraît que plusieurs cardinaux ont fait naître dans l'esprit du saint-père des regrets sur le concordat de Fontainebleau, et qu'on chercherait à le considérer comme de simples préliminaires d'un traité qui resterait à conclure... Il y avait une telle convenance que c'était pour le pape un devoir de venir à Paris saluer votre majesté, ou du moins lui écrire. Je sais bien qu'il lui a été fait, surtout sur ce dernier point, des représentations (2). »

Cette inaction du saint-père, qui refusait à la fois de le venir voir et de lui écrire, le retard apporté à l'expédition des bulles demandées pour ses évêques, blessaient profondément l'empereur, et, comme il le faisait toujours lorsque la colère le prenait, il se mit à se répandre en menaces. « Toutes ces prétentions des cardinaux sont ridicules, écrit-il le 13 mars à M. Bigot. Vous direz que, si jamais le pape devenait souverain temporel, nous romprions avec lui. Nous ne ferions pas pour cela un schisme; mais nous ne voudrions pas souffrir l'influence d'un souverain dont les intérêts politiques pourraient être différens des nôtres. Puisque le pape ne prend conseil que des gens comme les di Pietro et les Litta, vous lui ferez connaître qu'on verra bientôt de nouveau les suites fâcheuses de l'ineptie de ces

(1) *Le cardinal Fesch*, par l'abbé Lyonnet, présentement archevêque d'Albi, t. II, 455.

(2) Le ministre des cultes à sa majesté l'empereur Napoléon, 9 mars 1813.

gens-là (1). » Afin de calmer un peu l'irritation de son maître, M. Bigot s'empresse de l'assurer dès le lendemain qu'il n'y a rien à redouter du côté de Fontainebleau. « Tout y est, écrit-il le 14 mars 1813, dans le plus grand calme. Il ne paraît même pas, d'après les rapports que j'ai demandés, qu'on ait l'intention de rien troubler par des correspondances. Les cardinaux sont divisés entre eux. Ceux qui ne logent point dans le palais ne mettent pas d'empressement à faire leur cour au pape. Ils n'y vont guère qu'une demi-heure tous les cinq ou six jours. Ce sont les cardinaux Pacca, Litta et Consalvi qui semblent avoir le plus la confiance du saint-père, qui fait peu de cas des autres et ne le dissimule guère (2). »

Les menaces de Napoléon ne devaient pas lui servir beaucoup, et les renseignemens de M. Bigot n'étaient pas, on va le voir, très exacts. Peu de jours en effet après l'échange de cette correspondance entre l'empereur et son ministre, le pape faisait demander le commandant Lagorse, et lui remettait, le 24 mars au matin, une lettre bien différente de celle que l'on souhaitait à Paris avec tant d'impatience. La teneur de la rétractation de Pie VII est parfaitement connue. Elle a été maintes fois publiée; mais les termes en sont si touchans, elle fait tellement partie essentielle de cette histoire que nous nous reprocherions de n'en pas reproduire au moins les principaux passages.

« Sire, disait le pape, quelque pénible que soit à notre cœur l'aveu que nous allons faire à votre majesté, quelque peine que cet aveu puisse lui causer à elle-même, la crainte des jugemens de Dieu, dont notre grand âge et le dépérissement de notre santé nous rapprochent tous les jours davantage, doit nous rendre supérieur à toute considération humaine et nous faire mépriser les terribles angoisses auxquelles nous sommes en proie en ce moment. Commandé par nos devoirs, avec cette sincérité, cette franchise qui convient à notre dignité et à notre caractère, nous déclarons à votre majesté que depuis le 25 janvier, jour où nous apposâmes notre sceau aux articles qui devaient servir de base au traité définitif dont il y est fait mention, les plus grands remords et le plus vif repentir n'ont cessé de déchirer notre âme. Nous reconnûmes aussitôt, et une continuelle et profonde méditation nous fait sentir chaque jour davantage l'erreur dans laquelle nous nous sommes laissé entraîner, soit par l'espérance de terminer les différends survenus dans l'église, soit aussi par le désir de complaire à votre majesté. Une seule pensée modérait un peu notre affliction, c'était l'espoir de remédier par l'acte de l'accommodement définitif au mal que nous venions de faire à l'église en souscrivant ces articles; mais quelle ne fut pas notre douleur

(1) L'empereur au comte Bigot de Préameneu, ministre des cultes, 13 mars 1813.

(2) Le ministre des cultes à l'empereur, 14 mars 1813.

lorsqu'à notre grande surprise, et malgré ce dont nous étions convenu avec votre majesté, nous vîmes publier, sous le titre de concordat, ces mêmes articles qui n'étaient que la base d'un arrangement futur!... Nous n'avons pas cru pouvoir trouver un moyen plus conciliable avec le respect que nous portons à votre majesté que celui de nous adresser à votre majesté elle-même et de lui écrire cette lettre. C'est en présence de Dieu, auquel nous serons bientôt obligé de rendre compte de l'usage de la puissance à nous conférée, comme vicaire de Jésus-Christ, pour le gouvernement de l'église, que nous déclarons, dans toute la sincérité apostolique, que notre conscience s'oppose invinciblement à l'exécution de divers articles contenus dans l'écrit du 25 janvier... Nous adresserons à votre majesté, par rapport à cet écrit signé de notre main, les mêmes paroles que notre prédécesseur Pascal II adressa dans un bref à Henri V, en faveur duquel il avait aussi fait une concession qui excitait à juste titre les remords de sa conscience, et nous vous dirons avec lui : Notre conscience reconnaissant l'écrit mauvais, nous le confessons mauvais, et, avec l'aide du Seigneur, nous désirons qu'il soit cassé tout à fait, afin qu'il n'en résulte aucun dommage pour l'église, ni aucun préjudice pour notre âme... Tout en cédant au cri de notre conscience qui nous ordonne de faire cette déclaration à votre majesté, nous nous empressons de lui faire connaître que nous désirons ardemment d'en venir à un accommodement définitif dont les bases fondamentales soient en harmonie avec nos devoirs... Nous supplions votre majesté, disait en terminant Pie VII, d'accueillir le résultat de nos réflexions avec la même effusion de cœur que nous les lui avons présentées. Nous la prions, par les entrailles de Jésus-Christ, de consoler notre cœur, qui ne désire rien tant que d'en venir à une conciliation qui fut toujours l'objet de nos vœux. Nous la conjurons de considérer quelle serait la gloire qui en rejaillirait sur elle, les précieux avantages que procurerait à ses états la conclusion d'un accommodement définitif, gage d'une véritable paix pour l'église et digne d'être maintenue par nos successeurs. Nous adressons à Dieu les vœux les plus ardents pour qu'il daigne répandre sur votre majesté l'abondance de ses célestes bénédictions (1). »

Le cardinal Pacca dans ses mémoires assure qu'on lui écrivit de Paris qu'en recevant cette lettre l'empereur aurait proféré les plus furieuses menaces, et qu'il aurait même été jusqu'à s'écrier : « Si je ne fais pas sauter la tête de quelques-uns de ces prêtres de Fontainebleau, les affaires ne s'arrangeront jamais. » Le même correspondant ajoutait qu'un conseiller d'état bien connu par ses principes antireligieux ayant dit à l'empereur qu'il pouvait terminer sur-le-champ toutes ces controverses en se déclarant lui-même chef de la religion dans l'empire français, Napoléon lui aurait répondu : « Non,

(1) Lettre du pape Pie VII à l'empereur Napoléon, Fontainebleau, 24 mars 1813.

ce serait casser les vitres (1). » Nous doutons beaucoup que l'empereur ait tenu le premier de ces deux propos. En tout cas, ces menaces de mort, s'il les laissa échapper de sa bouche, n'étaient pas bien sérieuses, et n'avaient probablement d'autre but que d'effrayer ceux contre lesquels elles étaient dirigées. Grâce à Dieu, nous n'en sommes point réduit aux conjectures pour connaître l'impression réellement produite sur l'empereur par la rétractation du pape et les mesures qu'il songea immédiatement à prendre, car nous avons sous les yeux sa lettre adressée le jour même à M. Bigot de Préameneu. La démarche de Pie VII dérangeait de fond en comble tous les desseins de l'empereur. Il avait espéré laisser derrière lui, au moment d'entrer en campagne contre la Russie, un pontife résigné à son sort, sinon pleinement satisfait de sa nouvelle position. Il avait compté sur le nouveau concordat pour lui ramener au dedans l'affection maintenant décroissante du clergé français et de ses sujets catholiques, pour maintenir et fortifier au dehors l'alliance désormais assez problématique de l'empereur d'Autriche. De ce beau rêve un moment entrevu, il ne restait plus rien. Tout le bénéfice de l'effort tenté à Fontainebleau lui était soudainement enlevé. Voir ses calculs déjoués, reculer devant son adversaire, dévorer un affront, s'avouer vaincu, cela était bien nouveau pour Napoléon. Que faire cependant? — Rompre publiquement avec le pape comme le pape rompait publiquement avec lui, répondre à la lettre pontificale par un message au sénat, l'idée lui en vint certainement. Il avait ainsi agi autrefois lorsque, fier de sa toute-puissance, il se plaisait dans les coups d'éclat; mais un éclat aujourd'hui aurait tout compromis, et ce n'est plus à lui qu'aurait profité l'appel adressé à l'opinion publique. L'empereur le sentait parfaitement sans vouloir se l'avouer à lui-même, et c'est pourquoi il résolut de regarder la protestation du pape comme non avenue. Il fallait en faire un mystère à tout le monde, surtout aux ecclésiastiques de son empire. C'est dans ce sens qu'il écrit à M. Bigot. « Le ministre des cultes gardera le plus grand secret sur la lettre du pape du 24 mars, que je veux, selon les circonstances, pouvoir dire avoir ou n'avoir pas reçue. Il écrira aux évêques que, vu la semaine sainte et les devoirs qu'ils ont à remplir dans leurs diocèses, il est convenable qu'ils s'y rendent, hormis les évêques de Nantes et de Trèves, qui, en leur qualité de conseillers d'état, se rendront à Paris pour le conseil (2). » Pendant qu'il s'occupe ainsi des évêques de son empire, l'idée lui vient qu'il pourrait utilement les employer à faire des remontrances au saint-père, et tout aussitôt il développe à cet égard un plan fort

(1) *OEuvres complètes du cardinal Pacca*, t. 1^{er}, p. 335.

(2) L'empereur au ministre des cultes, 25 mars 1813. (Cette lettre n'est pas insérée dans la *Correspondance de Napoléon 1^{er}*.)

ingénieux. « C'est dans ce moment où des hommes turbulens et malveillans se sont mis en action pour troubler la conscience du pape, que les évêques doivent mettre le plus grand zèle pour lui démontrer qu'il n'a fait que reconnaître les vrais principes, qui sont aussi les leurs. Sa majesté n'attend pas un grand effet de cette démarche; mais elle peut être, suivant les circonstances, utile à produire. Le concordat est désormais une loi de l'état. Sa majesté le regarde comme un traité plus sacré que tous les autres, ayant été fait par le pape et par lui directement, ayant été signé par eux devant quatre cardinaux, un évêque italien et quatre évêques français (1). » — Son imagination s'échauffant peu à peu sur cette adresse des évêques qu'il avait d'abord jugée inutile, mais qui pouvait, suivant les circonstances, être bonne à produire, il se met incontinent à en dicter lui-même les termes. « Les archevêques et les évêques ne doivent rien savoir de la protestation du pape. On la leur laissera complètement ignorer, mais on leur donnera l'ordre de se rendre le lendemain comme d'eux-mêmes à Fontainebleau; comme d'eux-mêmes aussi, ils remettront leur adresse au pape. Après quoi ils partiront immédiatement pour leurs diocèses... »

« Voici dans quel sens, poursuit l'empereur, pourrait être rédigée l'adresse. — Les soussignés, archevêques et évêques de l'empire et du royaume d'Italie, s'étant rendus aux ordres de sa majesté pour faire à votre sainteté nos félicitations sur un concordat qui doit opérer le rétablissement de la paix de l'église, voient avec peine que votre sainteté n'ait point encore fait d'actes en exécution de ce traité, ce qui donne lieu à des inquiétudes, et ce qui laisse dans l'état de viduité un grand nombre d'églises. Ils se flattent que sa sainteté viendra à leur secours. Le concordat de Fontainebleau a été une inspiration de l'Esprit-Saint au chef de l'église pour faire cesser les maux dont elle est affligée. C'est donc avec peine qu'ils voient que l'on aurait depuis cherché à lui donner quelque inquiétude à ce sujet. En leur qualité d'évêques et de théologiens, ils y donnent leur complet assentiment, et supplient sa sainteté de vouloir bien s'entendre avec le chef de l'état pour donner les institutions canoniques, etc... Quant aux cardinaux français, il fallait leur écrire de faire leur supplique séparément (2). »

Certes il y a lieu de s'étonner de l'inconcevable activité de ce chef d'empire qui trouvait ainsi moyen de faire tant de choses par lui-même. Il ne lui suffisait pas d'organiser division par division, compagnie par compagnie, et de passer continuellement en revue les

(1) L'empereur au ministre des cultes, 25 mars 1813. (Cette lettre n'est pas insérée dans la *Correspondance de Napoléon 1^{er}*.)

(2) Lettre de l'empereur au ministre des cultes, 25 mars 1813; non insérée dans la *Correspondance de Napoléon 1^{er}*.

500,000 conscrits qu'il allait au printemps diriger sur Leipsig et sur Dresde; il ne lui suffisait pas de dicter chaque jour pour son ministre de la guerre, le duc de Feltre, pour son ministre de la marine, M. Decrès, pour le commandant en chef de la grande armée, le prince Eugène, pour le comte Fontanelli, ministre de la guerre du royaume d'Italie, des instructions où les préparatifs militaires de la prochaine campagne étaient ordonnés avec la dernière précision et jusque dans les moindres détails. Il lui fallait diriger de la même manière les affaires qui relevaient de son ministre des cultes, M. Bigot de Préameneu, et ordonner les démarches de ses évêques auprès du chef de la catholicité, comme il allait commander les manœuvres de ses généraux en face de l'ennemi. Bien plus, il entendait ne leur permettre d'employer pour exprimer leurs sentimens que des termes choisis d'avance, et qu'il prenait pour plus de sûreté la peine de placer lui-même dans leur bouche. Nous laisserons d'autres admirer, si cela leur convient, ces prodiges de volonté exubérante et d'infatuation personnelle. Suivant nous, la conduite de l'empereur péchait en cette occasion par un défaut essentiel : elle manquait surtout de bon sens. A dire toute notre pensée, nous ajouterions que, dans la lutte présentement engagée contre le pape, Napoléon a juste commis les mêmes erreurs qui allaient faire échouer sa prochaine campagne contre l'Europe coalisée.

Sa méprise consistait à ne pas se rendre compte de sa véritable situation, à vouloir obstinément persister dans l'emploi des moyens qui naguère avaient pu lui servir, quand son prestige n'était pas encore entamé, mais qui n'étaient plus de mise depuis que l'issue fatale de l'expédition de Russie avait porté, non-seulement à sa puissance, mais aussi à sa réputation, une si profonde atteinte. Les hommes de guerre compétens reconnaissent que les opérations militaires dont la Saxe fut le théâtre pendant l'été et l'automne de 1813 ne le cédèrent en rien à celles qui avaient si justement immortalisé son nom soit en Italie, soit en Autriche. Ils tombent d'accord que le génie du chef d'armée n'avait nullement baissé, ils proclament que ses conceptions stratégiques furent aussi brillantes que par le passé. Pourquoi donc les résultats furent-ils si différens? Comment les coups les mieux portés restèrent-ils presque toujours sans aucun effet? D'où vint qu'à Lutzen et à Bautzen ses victoires d'un moment lui profitèrent à peine? C'est que, fidèle aux orgueilleuses inspirations de sa jeunesse, il voulut toujours violenter la fortune, lassée maintenant de lui prodiguer ses faveurs. C'est que, habitué à renverser tous les obstacles, il poursuivait encore des projets outrés et chimériques, oubliant qu'ils n'étaient plus de saison, et qu'il avait cessé d'inspirer la même confiance à ses lieutenans et la même terreur à ses adversaires. Sur les champs de bataille comme

dans les négociations de cabinet, le succès l'avait trop gâté. Il prétendait tirer des événemens devenus contraires à peu près le même parti qu'il avait fait autrefois des circonstances les plus favorables. De même qu'il entretenait pour son compte les superbes illusions des jours de la prospérité, il s'imaginait que ceux auxquels il avait présentement affaire avaient gardé les faciles complaisances et l'humble docilité d'autrefois. Pareil aveuglement ne pouvait manquer d'amener les plus amères déceptions. A Prague, Napoléon fut la dupe de la conviction légèrement formée que l'empereur d'Autriche et M. de Metternich finiraient par céder, et n'oseraient jamais prendre parti contre lui. La même infatuation l'entraînait dans les mêmes errements à propos de ses démêlés avec le pape. Si l'empereur avait voulu croire à la sincérité, pourtant si frappante, des déclarations de Pie VII, s'il ne s'était pas exagéré l'ascendant qu'il était en état d'exercer sur les prélats de son empire, il se serait évité un premier déboire auquel beaucoup d'autres allaient bientôt succéder. Moins emporté par la passion, il eût deviné que le pontife qui venait de confesser son erreur avec tant d'ingénuité et de la réparer avec tant de courage n'était pas homme à tomber dans le piège assez grossier qui lui était tendu, et que les évêques français, un peu désenchantés, hésiteraient peut-être à accepter le rôle mal-séant qu'il leur avait audacieusement assigné. C'est ce qui arriva en effet; jamais M. Bigot, quels que fussent ses efforts, ne put déterminer les cardinaux et les prélats de l'empire à tenter auprès du saint-père la démarche éclatante qu'avait désirée l'empereur.

Nous nous trompons. Quand un gouvernement incline vers sa chute, il trouve toujours des gens prêts à se compromettre pour lui. Ce sont ceux dont l'existence est étroitement liée avec la sienne, et qui auraient tout à perdre, s'il venait à succomber. Telle était la situation de Maury. Suffisamment endoctriné par Napoléon, l'archevêque de Paris se rendit à Fontainebleau le lundi 29 mars 1813. Il était censé venir de son propre mouvement offrir au pape son opinion sur le concordat. Pie VII lui dit d'abord qu'il arrivait un peu tard. Prenant ensuite le ton de la confiance, il lui remit à la fois l'allocution qu'il avait adressée aux cardinaux italiens le jour même de l'envoi de sa lettre à l'empereur et cette lettre elle-même en lui demandant son avis. Le cardinal Maury, qui ne voulait point avoir l'air de connaître déjà cette pièce, pria le saint-père de vouloir bien lui accorder jusqu'au lendemain afin de s'en mieux pénétrer. Le lendemain dès neuf heures, il était chez le cardinal Doria, où il rencontra les cardinaux Pacca et La Somaglia, et tout de suite il leur exposa ce qu'il allait dire à sa sainteté. Ces messieurs, au dire de Maury, en demeurèrent pétrifiés et ne surent rien répliquer. Peu de temps après, il était admis en présence du saint-père,

qui avait mandé chez lui le cardinal di Pietro. Devant ce membre du sacré-collège, Maury se mit à développer de nouveau sa thèse : 1^o sur la forme de la lettre ; elle n'était pas dans le style d'usage vis-à-vis des souverains de France, ce qui supposait toujours dans l'esprit du pape les mêmes dispositions qui lui avaient dicté l'excommunication ;... 2^o sur le fond de la lettre ; elle n'était pas conforme aux vrais principes de l'église catholique... Après avoir développé ces deux points, Maury termina la conférence en faisant remarquer que le pape paraîtrait aux yeux du monde entier n'avoir pris son parti qu'en raison des circonstances politiques. « C'est ainsi qu'il en avait agi déjà dans le temps de la bataille d'Austerlitz ; l'on ne verrait dans toute cette conduite que le regret de la temporalité perdue par de fausses spéculations du même genre ; l'on en conclurait qu'il faisait toujours dépendre le sort de l'église de celui de sa souveraineté temporelle. Cependant l'empereur reviendrait triomphant, et toute confiance serait perdue, et le pape aurait fait par sa faute le malheur de l'église (1). » Ces choses et de plus fortes encore avaient été nombre de fois et sur tous les tons répétées à Pie VII par le comte de Chabrol et par tous les messagers de Napoléon. Quelle que fût l'éloquence naturelle de Maury, il n'obtint pas d'autre succès que de se faire congédier avec des paroles assez sévères.

Cette dernière tentative avortée, il ne restait plus à Napoléon qu'à mettre définitivement à exécution les mesures que dans sa colère il tenait déjà toutes prêtes, et à sévir contre les personnes. Il ne s'en fit pas faute. Le 2 avril, il écrivait à son ministre des cultes :

« Je désire que vous envoyiez à l'adjudant Lagorse le *Bulletin des lois* qui a publié le concordat comme loi de l'état, celui qui contient le décret sur le serment et celui qui contiendra les mesures ordonnées pour l'exécution du concordat. Il faudra que successivement il laisse tomber ces *Bulletins* entre les mains des cardinaux pour qu'ils les voient... J'ai ordonné qu'on n'admit plus personne à la messe du pape, si ce n'est les cardinaux. J'ai donné ordre que le cardinal di Pietro fût enlevé secrètement la nuit et transporté à 40 lieues, dans une petite ville où il restera en surveillance. Enfin les ordres seront donnés pour qu'on ne laisse plus venir personne à Fontainebleau. Notre principe étant que les grâces de l'église ne peuvent parvenir aux fidèles que par le canal de l'évêque, tous ceux qui se présenteront seront renvoyés à leur évêque. Présentez-moi un projet de circulaire aux évêques en ce sens, et alors on enverrait auprès du pape un agent par lequel la correspondance serait transmise. J'ai fait signifier aux cardinaux qu'ils n'aient à se mêler

(1) Conférence du cardinal Maury avec le pape, rapportée par M. Bigot de Préamenu à l'empereur, 1^{er} avril 1813.

de rien, et puisqu'ils ne veulent pas arranger les affaires de l'église, que du moins ils ne troublent pas celles de l'état (1). »

Quelques jours après cette lettre, le général comte de Saint-Sulpice, gouverneur du château, et les évêques français étaient en effet rappelés de Fontainebleau à Paris. Dans la nuit du 5 avril, un agent du duc de Rovigo entra dans la chambre du cardinal di Pietro, et, sans lui permettre de revêtir aucun des insignes de sa dignité, l'obligeait à partir immédiatement pour Auxonne, où il resta déporté jusqu'à la chute de l'empire. Le commandant Lagorse, quittant son habit de chambellan pour reprendre son uniforme de gendarme, signifia au cardinal Pacca et aux autres membres du sacré-collège que l'empereur était mécontent d'eux, « parce qu'ils avaient retenu le pape dans l'inaction depuis leur arrivée à Fontainebleau. S'ils désiraient rester dans cette ville, ils devaient s'abstenir d'entretenir le pape d'affaires, n'écrire aucune lettre soit en France, soit en Italie, se tenir dans l'inaction la plus complète et se borner à faire au pape des visites de pure convenance. S'ils agissaient autrement, ils compromettraient leur liberté (2). »

Cette communication un peu contradictoire du commandant Lagorse avait évidemment pour but, en effrayant les cardinaux, de les empêcher de donner la moindre publicité à la protestation du saint-père. Afin de mieux établir qu'il considérait la lettre de Pie VII comme non avenue, et le concordat de Fontainebleau comme désormais en pleine vigueur, l'empereur fit publier un décret qui le rendait obligatoire pour les archevêques, les évêques et les chapitres. Il manda en même temps par M. Daru à M. Bigot de Préameneu d'avoir à lui apporter en conseil un état des sièges épiscopaux alors vacans et une liste de présentation (3). Douze évêques soigneusement choisis sur cette liste furent sur-le-champ désignés par l'empereur, et parmi les diocèses ainsi pourvus de nouveaux titulaires se trouvaient ceux de Gand, de Troyes et de Tournai. Un autre décret rendu à la même époque, et qui d'ailleurs ne reçut jamais d'exécution, statuait qu'à l'avenir les appels comme d'abus, au lieu d'être déférés au conseil d'état, seraient jugés par les cours impériales; enfin, par une dernière disposition, conforme à la lettre du traité, mais qui resta illusoire comme la précédente, il se donna le mérite apparent d'accorder grâce entière « aux individus des départemens de Rome et de Trasimène qui avaient encouru les peines portées par les lois pour avoir refusé les sermens exigés d'eux. » Aucun

(1) Lettre de l'empereur à M. le comte Bigot de Préameneu, ministre des cultes, 2 avril 1813. (Cette lettre n'est pas insérée dans la *Correspondance de Napoléon 1^{er}*.)

(2) *Oeuvres complètes du cardinal Pacca*, t. 1^{er}, p. 335, 336.

(3) Le comte Daru à M. Bigot de Préameneu.

d'eux ne profita en fait de cette soi-disant amnistie, et le sort de quelques-uns d'entre eux fut au contraire considérablement empiré. Les portes des prisons d'état s'ouvrirent pour un très petit nombre d'ecclésiastiques. L'évêque de Gregorio, le père Fontana, l'abbé d'Astros, l'abbé Hamon, l'abbé Duvivier, continuèrent à être traités avec la même rigueur; Fenestrelle, Pignerol, Campiano et la Corse recélérent, comme par le passé, ceux dont le zèle pour la cause du saint-siège avait déplu à l'empereur. Toutes les mesures que nous venons d'énumérer étaient datées des premiers jours d'avril 1813, et le 15 de ce même mois Napoléon, ayant ainsi pourvu à sa manière à l'expédition des affaires religieuses de l'empire, partait pour Mayence afin d'y aller prendre le commandement de son armée d'Allemagne.

II.

« Lorsque l'empereur est absent, son ministre se tait, c'est la règle, » écrivait l'archevêque de Tours en 1811. Depuis lors, les choses n'étaient point changées. Napoléon, qui ne devait plus revoir Pie VII, allait seulement faire cette fois une plus longue absence. Absorbé pendant le reste de l'année 1813 par les opérations militaires de la campagne d'Allemagne et dans les premiers mois de 1814 par la défense du territoire national, il n'était plus destiné à donner aux affaires religieuses de son empire qu'une attention assez distraite. Quant à son ministre des cultes, s'il eût osé parler, nul doute qu'il n'eût adressé à son maître de sages remontrances, et qu'il ne lui eût recommandé avant tout beaucoup de modération et les plus grands ménagemens à l'égard du clergé. Malheureusement M. Bigot de Préameneu n'était pas libre d'agir suivant son propre mouvement, et les instructions qui lui avaient été laissées ne lui permettaient point de demeurer dans l'inaction. Elles étaient au contraire aussi précises qu'impératives, et le crédit dont il jouissait n'était plus tel qu'il pût prendre sur lui soit d'en ajourner l'exécution, soit d'en adoucir la rigueur. Parmi les fâcheuses mesures dont Napoléon avait en partant légué le soin à son ministre figurait l'obligation de faire à tout prix reconnaître et instituer les évêques récemment nommés aux sièges de Troyes, de Tournai et de Gand. C'était mettre de gaieté de cœur le feu à ces trois diocèses.

Il est de règle en effet dans l'église qu'un siège épiscopal n'est point vacant aussi longtemps que la démission du titulaire n'a pas été acceptée par le souverain pontife. Ainsi que nous l'avons précédemment expliqué, aucun désordre sérieux n'avait éclaté dans les anciens diocèses de MM. Hirn, de Boulogne et de Broglie, parce que les chapitres avaient trouvé moyen d'élire pour administrateurs pro-

visoires des vicaires déjà munis de pouvoirs par les prélats détenus, et que la difficulté canonique avait été ainsi tacitement éludée. La nomination malencontreuse des nouveaux titulaires la faisait imprudemment renaître avec une déplorable vivacité. Averti par le ministre des cultes d'avoir à donner sur-le-champ des pouvoirs à M. de Cussy, nommé à l'évêché de Troyes, le chapitre de cette cathédrale avait d'abord fait quelques objections, puis avait consenti, mais s'était finalement rétracté, ayant reçu, par l'intermédiaire d'un curé qui avait fait exprès le voyage de Fontainebleau, l'avis qu'aux yeux du pape M. de Boulogne était le seul évêque légitime, et que sa sainteté ne connaissait point l'abbé de Cussy, sinon comme un intrus et un schismatique (1). Quand de pareilles difficultés surgissaient, c'était, on le sait, l'habitude du ministre de la police d'entrer aussitôt en scène. Le duc de Rovigo envoya donc au préfet du Calvados une nouvelle formule de déclaration que M. de Boulogne, détenu à Falaise, devait immédiatement souscrire « sous peine de se constituer en rébellion ouverte contre le gouvernement. » M. de Boulogne s'y refusa, proposant de renouveler purement et simplement sa démission précédente. Cela se passait le 1^{er} septembre 1813. Deux mois après, sur des ordres venus de Dresde, un officier de gendarmerie arrivait à Falaise pour arrêter l'évêque et saisir tous ses papiers. A peine lui laissa-t-on le temps qu'il demanda pour écrire son testament, et quarante-huit heures après il était derechef enfermé dans le donjon de Vincennes, dont le régime était devenu de plus en plus sévère : les promenades y étaient désormais interdites, et les moindres nouvelles politiques soigneusement cachées à tous les détenus.

Les choses se passèrent plus doucement en ce qui regardait M. Hirn, car il signa sans grande difficulté la nouvelle formule de déclaration qui lui avait été envoyée en même temps qu'à M. de Boulogne. Ce fut le chapitre de Tournai qui résista. Quelques-uns de ses membres allèrent même jusqu'à donner leur démission. Les supérieurs du séminaire de cette ville, inquiets de l'orage qui se formait et ne voulant point reconnaître les pouvoirs du nouveau titulaire, avaient pris le parti de licencier avant les vacances tous leurs élèves. L'agitation était extrême dans ce diocèse, dont les habitants, fort catholiques, voyaient d'assez mauvais œil la domination française, et ne dissimulaient en aucune façon leur sympathie pour la cause du saint-père. Quand l'empereur reçut à Dresde ces contrariantes nouvelles, il en fut plus importuné qu'effrayé; comme il venait de battre à Lutzen les armées ennemies, il jugea l'occasion

(1) *Coup d'œil sur l'histoire ecclésiastique*, par le chanoine de Smet, p. 318, 319.

excellente pour mettre à la raison par quelque mesure rigoureuse tous les ecclésiastiques opposans de la Belgique.

« Je donne ordre au ministre de la police, écrit-il le 14 août à M. Bigot de Préameneu, de faire arrêter tous les chanoines de Tournai et de les faire mettre dans un séminaire, d'envoyer les séminaristes qui ont moins de dix-huit ans dans les séminaires de l'ancienne France, et ceux qui ont plus de dix-huit ans à Magdebourg, de faire prêter aux professeurs des séminaires le serment d'enseigner les quatre propositions de l'église gallicane, comme cela se faisait avant la révolution, ou, sur leur refus, de les faire arrêter. Vous ferez suspendre sur-le-champ les bourses du séminaire. Je viens de prendre un décret à ce sujet. Vous ferez connaître par le canal du préfet aux principaux prêtres du diocèse que, si j'apprends encore de leur part la moindre rébellion, je supprimerai l'évêché, et priverai la ville de Tournai du privilège d'avoir un évêque. Je la réunirai à un autre diocèse, ou je transporterai le siège dans une ville voisine de l'ancienne France (1). »

Ces menaces n'étaient que le prélude d'autres violences beaucoup plus grandes qui allaient produire dans le diocèse de Gand une confusion inexprimable.

La faible santé de M. de Broglie n'avait pu supporter longtemps le climat des îles Sainte-Marguerite. Le manque d'air et d'exercice avait épuisé ses dernières forces, lorsque l'ordre vint tout à coup de le reconduire à Beaune, « moins par un mouvement d'humanité, dit ce prélat dans une relation adressée plus tard au saint-père, qu'afin de lui tendre de nouveaux pièges (2). » C'était en effet le moment où, dans la ville de Gand, comme à Troyes, comme à Tournai, la nomination d'un nouvel évêque avait jeté les fidèles, particulièrement les ecclésiastiques, dans un état d'effervescence extrême. Le préfet de la Côte-d'Or, M. de Cossé-Brissac, avait reçu ordre de faire venir M. de Broglie à Dijon et de lui présenter à signer la formule de déclaration qu'avait repoussée M. de Boulogne, mais à laquelle avait adhéré M. Hirn. A peine remis de maladie, encore placé entre la vie et la mort, terrifié par la menace d'être de nouveau traité en criminel d'état et renvoyé aux îles Sainte-Marguerite, M. de Broglie eut un moment de faiblesse; il consentit à mettre son nom au bas d'un écrit rédigé en termes assez obscurs, et par lequel il confirmait, en tant que besoin était, sa dé-

(1) Lettre de l'empereur à M. le comte Bigot de Préameneu, Dresde, 14 août 1813. (Cette lettre n'est pas insérée dans la *Correspondance de Napoléon I^{er}*.)

(2) « Aliquando tandem passus est persecutor me Belnam reduci, sed ut novas mihi insidias strueret. » — Relation latine adressée au saint-père par M. de Broglie, évêque de Gand, et insérée dans le recueil de ses mandemens imprimé à Gand, p. 190.

mission antérieure. De la part du courageux prélat, cet acte de condescendance momentanée aux volontés impériales parut si singulier que la plupart des chanoines de Gand, quoiqu'ils reconnussent son écriture, ne voulurent pas d'abord y croire. Il y eut scission dans le chapitre; mais le pape, consulté à Fontainebleau, ayant fait savoir par l'intermédiaire du cardinal Gabrielli qu'il approuvait la conduite de ceux qui tenaient pour leur ancien évêque, le nouveau titulaire de Gand, M. de La Bruce, ne put réunir autour de lui que trente prêtres à peine sur les douze cents que l'on comptait alors en Flandre (1).

Cependant une circonstance malheureuse avait ajouté à l'agitation des esprits. C'est l'usage à la cathédrale de Gand que le supérieur du séminaire assiste à l'office avec un certain nombre d'élèves en théologie. Les vicaires partisans de M. de La Bruce avaient exigé pour le dimanche 25 juillet 1813 l'accomplissement de cette formalité. Ce jour-là, le chœur se trouva vide; ni professeurs ni élèves ne voulurent s'y présenter. Dès le soir même, le vicaire-général de M. de La Bruce sommait les jeunes gens du séminaire de se ranger à leur devoir ou d'avoir à quitter l'établissement. « Nous partons tous, s'étaient-ils écriés, et nous serons plutôt bons soldats que prêtres schismatiques. » Il aurait été sage de ne pas pousser les choses plus loin. Le préfet jugea au contraire à propos d'ordonner l'arrestation du supérieur du séminaire, et de placer les professeurs sous la surveillance de la police. Quant aux élèves qui persistaient à méconnaître l'autorité de M. de La Bruce, une trentaine furent désignés pour entrer dans la garde impériale de Paris, les autres incorporés dans la garde départementale de Bruges. Chose incroyable, Napoléon, qui avait reçu aux environs de Dresde un rapport détaillé sur cette échauffourée des séminaristes de Gand, ne trouva pas encore assez sévère le châtement qui leur avait été infligé. C'était les traiter avec trop d'indulgence que de les admettre dans des corps d'élite ou de les laisser séjourner dans leur pays. Il ordonna qu'ils fussent tous immédiatement enrégimentés dans une brigade d'artillerie et dirigés sur Wesel, où bientôt une cinquantaine d'entre eux périrent victimes des maladies contagieuses qui décimaient dans ces contrées les garnisons fournies par les jeunes recrues de l'armée française. Les séminaristes que des infirmités corporelles rendaient impropres au service des armes n'échappèrent point pour cela à la vengeance du chef de l'empire; ils furent conduits à Paris par des gendarmes et enfermés à Sainte-Pélagie. « Enfin, sans s'apercevoir qu'on flétrissait le nom de la garde d'honneur, dit le chanoine de

(1) *Notice historique sur M. de Broglie*, p. 26, Gand 1843.

Smet, en condamnant des jeunes gens qu'on traitait de rebelles à revêtir malgré eux cet uniforme, on faisait entrer dans ce corps deux jeunes séminaristes qui appartenaient à de riches familles de Gand; puis, se ravisant tout à coup, on les mit au secret à Sainte-Pélagie, pour les envoyer définitivement servir comme simples soldats, l'un à Bayonne, l'autre à Perpignan (1). »

Qu'on se figure le désespoir des familles, et l'effet produit par de semblables mesures sur des populations très attachées à la religion catholique. L'émotion s'étendit bien au-delà des murailles de la ville de Gand. Elle gagna toutes les campagnes des Flandres, étonnées de se voir ainsi traversées par de longues files de voitures qu'accompagnait la gendarmerie et où gisaient entassés, en guise de malfaiteurs, les défenseurs de leur foi. Ces malheureux convois se multipliaient de toutes parts, et prenaient en même temps toutes les directions, car les séminaristes de Gand n'avaient pas seuls été frappés. Tandis que ces jeunes gens allaient expier dans les dangereuses garnisons du nord de l'Allemagne le tort d'avoir bravé Napoléon, nombre de prêtres vieux et infirmes, la plupart curés de paroisse ou professeurs de théologie, étaient en même temps acheminés vers les prisons de France, pour avoir encouragé par leurs discours et par leurs exemples une si coupable rébellion. Les plus dévoués fonctionnaires de l'empire blâmaient tacitement, sans oser tout-fois s'y soustraire, ces ordres inhumains qui suivirent de si près les victoires de Lutzen et de Bautzen (2).

Était-il généreux, était-il raisonnable, était-il seulement prudent, au lendemain de succès éphémères, d'aviver par des mesures d'une violence aussi inqualifiable la querelle pendante avec le saint-siège? était-il même de l'intérêt de l'empereur de prolonger encore, si peu que ce fût, la captivité du pape? Telle était la question que se posait en ce moment, sur son lit de mort, celui des prélats qui avait soutenu avec le zèle le plus chaleureux et le plus constant la cause de l'empereur. Surpris à Nantes, dans les premiers jours de juillet 1813, par les atteintes d'un mal presque subit, M. Duvoisin avait ramassé toutes ses forces pour adresser au souverain qu'il avait trop gâté par ses complaisances antérieures de sages, mais tardifs conseils. « Je vous supplie, lui écrivait-il quelques heures avant d'expirer, je vous supplie de rendre la liberté au saint-père. Sa captivité trouble les derniers instans de ma vie. J'ai eu l'honneur de vous dire plusieurs fois combien cette captivité affligeait toute la chrétienté, et combien il y avait de l'inconvénient à la prolonger. Le retour de sa sainteté à

(1) Voyez pour plus de détails le *Récit de la persécution endurée par les séminaristes de Gand*, par M. Vander-More, Gand 1863.

(2) « On ne put empêcher ce coup d'autorité, le plus bizarre, le plus cruel auquel un prince se soit livré depuis que l'Europe est civilisée. » (M. de Pradt.)

Rome serait, je crois, nécessaire à votre bonheur (1). » Cette lettre arrivait à Dresde à peu près en même temps que la nouvelle de la mort de M. Duvoisin, vers le milieu de juillet. Napoléon se rendait alors à Mayence, où il avait mandé l'impératrice. Enflé de ses récents succès, plein de l'espoir que l'armistice, qu'il s'efforçait alors de prolonger, lui donnerait les moyens de courir bientôt à de nouvelles victoires, il ne dédaigna point d'accorder un témoignage public d'estime à la mémoire de cet évêque en ordonnant qu'un mausolée lui fût élevé dans la cathédrale de Nantes (2); mais, quant à l'avis donné avec tant d'autorité par le prélat moribond dont le dévouement ne lui avait jamais fait défaut, il ne lui convint point d'en tenir compte. Que signifiaient pour lui l'opinion de la chrétienté, les vœux des évêques de son empire, dont on prenait si mal son temps pour le vouloir entretenir? Battre ses ennemis et revenir triomphant à Paris, voilà ce qui importait en ce moment. Il saurait bien obliger la chrétienté et les évêques de France à en passer par tout ce qu'il lui conviendrait de prescrire, quand il aurait vaincu les perfides Prussiens et rejeté de l'autre côté du Niémen les hordes sauvages de la Russie. Telles étaient les espérances qui exaltaient en juillet 1813 l'orgueil du vainqueur de Lutzen et de Bautzen, alors qu'il rêvait de nouvelles batailles à livrer et de nouveaux sacrifices à exiger de ses ennemis; mais, hélas! quatre mois après, c'étaient les Prussiens et les Russes qui s'avançaient en vainqueurs sur les bords du Rhin, et c'était lui qui, de nouveau vaincu, rentrait presque en fugitif dans sa capitale, laissant au loin derrière lui les débris désorganisés de cette armée naguère si péniblement réunie.

Il n'y avait plus d'illusion à se faire, le moment fatal était venu où il s'agissait pour Napoléon de faire un suprême effort et de lutter, non plus pour la domination, mais pour le salut. M. Thiers a merveilleusement raconté dans son dix-septième volume comment le chef de l'empire redoubla d'énergie pour tâcher de grouper autour de lui tout ce qu'il lui restait de soldats disponibles et se mettre à leur tête contre l'invasion étrangère. Il nous a non moins vivement dépeint les hésitations, les craintes, le sourd mécontentement de notre malheureux pays, tenu pendant si longtemps à l'écart de ses affaires, jusque-là si peu consulté, si ouvertement dédaigné, endormi, il y avait une année à peine, dans des rêves de gloire et de conquêtes, et tout à coup sommé par l'unique auteur de tant de grandeurs passées et de tant de ruines maintenant imminentes, d'avoir à lui livrer, sans discussion et sans retard, son dernier homme et son

(1) *Mémoires historiques sur les affaires ecclésiastiques de France* (M. Jauffret), t. II, p. 527.

(2) L'empereur au comte Bigot de Prémameneu, Dresde, 17 juillet 1813. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXV, p. 489.

dernier écu. Les mémoires des contemporains sont pleins de détails sur la façon dont les corps de l'état répondirent à ce cri d'alarme jeté par le grand capitaine en détresse. Il n'entre pas dans notre sujet de redire après tant d'autres comment le sénat conservateur, en votant silencieusement la conscription anticipée de 600,000 soldats imberbes, n'apporta à l'empire chancelant qu'un secours matériel bien précaire, tandis que le corps législatif lui porta moralement un coup mortel en réclamant des explications peut-être intempestives sur l'avortement des négociations de Prague; mais il nous appartenait de rechercher si, dans l'instant solennel où ses ardens efforts provoquaient toutes les classes de la nation à lui venir en aide, Napoléon n'avait pas aussi songé à s'adresser aux membres du clergé. Oui, cette idée lui était en effet venue, et il avait chargé son ministre des cultes d'écrire une circulaire aux évêques de l'empire et du royaume d'Italie, afin de leur demander leurs prières pour sa personne et les inviter à invoquer l'assistance du ciel en faveur de l'armée prodigieusement réduite qui allait avoir à défendre contre tant d'ennemis les frontières menacées de la patrie. Cette circulaire, qui devait comme d'habitude servir de texte aux mandemens des évêques, était embarrassante à rédiger. Il était difficile de ne leur point parler des revers éprouvés et surtout de leur dissimuler tous les périls de la situation. Afin de mieux exciter le zèle des prélats, M. Bigot de Préameneu en avait tracé le plus sombre tableau. Lorsqu'il eut pris connaissance de cet appel désespéré adressé au patriotisme du clergé de son empire, Napoléon, plus calme et plus avisé que son ministre, se demanda s'il était bien prudent de tenir un langage aussi clair. N'était-il pas à craindre que la perspective du triomphe des armées étrangères ne fût envisagée autrement qu'avec tristesse par la majorité des ecclésiastiques français? Se rappelant sans doute ses rigoureux décrets datés de Dresde et le silencieux dédain qu'il avait naguère gardé à l'égard de la dernière supplique de l'évêque de Nantes, il demeura convaincu, non sans raison à notre avis, que ce clergé, dont M. Duvoisin lui avait révélé les véritables sentimens, n'attendait plus désormais la fin de la captivité de Pie VII et sa propre délivrance que de la chute du régime impérial. C'est pourquoi il jeta de côté comme inutile et fâcheuse la circulaire de M. Bigot de Préameneu. Aussi bien les événemens allaient prononcer. Puisqu'il ne devait plus compter sur la sympathie de ceux qui, aux jours de la prospérité, lui avaient prodigué tant de flatteries, il lui semblait et plus digne et plus sûr de n'en point faire les confidens publics de sa mauvaise fortune. « J'ai reçu aujourd'hui votre projet de lettre, écrivait l'empereur à son ministre des cultes. Il y aurait trop d'inconvénient à écrire cette dépêche aux évêques, qui la publieraient partout. Il vaut mieux ne pas l'écrire, ou seulement cinq

ou six lignes, disant que dans les circonstances actuelles on compte sur leur zèle pour la patrie et sur leur attachement pour ma personne (1). »

Tandis que Napoléon adressait à M. Bigot cette communication passablement découragée, où se révèle une si sûre intelligence de la manière dont les évêques de son empire allaient apprécier les événemens en voie de s'accomplir, il était non moins intéressant pour lui de se rendre compte de l'effet que la nouvelle de ses revers avait produit sur le souverain pontife, toujours détenu à Fontainebleau.

III.

Est-il besoin d'expliquer à nos lecteurs comment, malgré les ordres de l'empereur, la séquestration à laquelle le pape fut soumis à Fontainebleau après sa lettre du 25 mars 1813 n'avait pu être aussi sévère que celle dont il avait à Savone supporté avec tant de patience les rudes épreuves? L'enlèvement du cardinal di Pietro avait douloureusement affecté Pie VII, car il aimait beaucoup ce membre du sacré-collège et faisait le plus grand cas de ses connaissances doctrinales. C'était à lui qu'il s'en remettait le plus volontiers de la solution des graves difficultés qui tourmentaient sa conscience pontificale; mais depuis sa récente rétractation le saint-père, « soulagé, suivant ses propres expressions, du poids énorme qui l'avait oppressé jour et nuit, » n'avait plus le même besoin de faire appel à la science de son théologien préféré. La société habituelle de ses dévoués partisans les anciens cardinaux noirs, la possibilité de recourir aux avis de Consalvi et de Pacca, ses anciens secrétaires d'état et ses conseillers politiques les plus écoutés, suffisaient à lui procurer une sorte de tranquillité d'esprit relative. Quant à l'absence des prélats français attachés à la cause impériale, elle était plutôt pour lui une délivrance. Il ne faut pas d'ailleurs oublier qu'une partie des cardinaux logeaient en dehors du palais. Par leur intermédiaire, Pie VII avait pu, en dépit de la jalouse surveillance de M. de Rovigo, communiquer presque régulièrement avec la plupart des diocèses de France et d'Italie. C'est ainsi qu'il avait trouvé moyen, non-seulement de faire connaître à toute la chrétienté le désaveu dont il avait frappé le concordat de Fontainebleau, mais d'envoyer de secrètes instructions aux chapitres troublés où s'agitait, comme à Gand, à Tournai et à Troyes, l'orageuse querelle de l'administration des vicaires capitulaires. Il s'en fallait aussi de beaucoup que, pour l'exactitude des renseignemens et la justesse des observations, la correspondance du commandant de gendarmerie

(1) L'empereur à M. le comte Bigot de Préameneu, Saint-Cloud, 20 novembre 1813. — *Correspondance de Napoléon I^{er}*, t. XXVI, p. 450.

Lagorse valût celle que l'habile préfet de Montenotte avait jadis entretenue avec le ministre des cultes. M. Lagorse n'était point d'ailleurs un méchant homme. Il se piquait d'esprit; il n'en eût même pas manqué, s'il n'avait eu le tort de s'exagérer un peu l'importance de ses fonctions. Habitué à garder des prisonniers plus dangereux que ceux qui étaient présentement confiés à sa garde, il était disposé, les trouvant si tranquilles, à les croire tout à fait inactifs, et à s'attribuer à lui-même le mérite de leur sagesse. Voici, sur ce sujet, les curieux passages d'une lettre qu'il adressait le 5 mai 1813 à M. Bigot de Préameneu :

« ...Lorsqu'à Savone et à Fontainebleau mes fonctions près du pape avaient une espèce de forme diplomatique, je m'en félicitais. J'étais un médiateur commun, un agent plus essentiel que brillant, par la voie duquel les communications, sans avoir un caractère officiel, n'en étaient pas moins sûres et moins promptes, et je n'ai jamais rien écrit ni rien dit qui n'eût pour objet la satisfaction des deux souverains et un rapprochement que je désirais avec une sorte de partialité pour l'empereur, partialité qui, vu mon caractère, ma façon de penser et mon état, est et sera toujours invariable. Vous savez sûrement aussi bien que moi quels nuages ont troublé le jour serein dont nous nous étions tous si franchement félicités. Vous en avez conclu avec raison que des ordres nouveaux m'imposent de nouveaux devoirs; mais je crains que vous ne vous soyez exagéré mes relations avec le ministre de la police. Je lui écris à peine tous les quinze jours, et l'une de mes grandes jouissances serait qu'on publiât toute ma correspondance avec lui. Je ne balance pas d'ailleurs un instant à vous initier à des secrets dont vous serez, par mon canal, l'unique dépositaire. L'empereur a voulu en partant que les cardinaux sussent qu'il ne les laisse à Fontainebleau qu'à la condition expresse de ne rien publier ni écrire, et d'être de la plus grande réserve et discrétion. J'ai été chargé de leur faire cette déclaration, et je l'ai faite. Leur intérêt les porte à s'y conformer, et ils écouteront leur intérêt tant que des ordres plus impérieux ne seront pas prescrits à leur conscience et à leur pieuse fidélité. On eût prévenu une pareille inquiétude en les éloignant, et c'était mon avis. J'ai lieu de croire toutefois que le pape n'a aucun projet hostile, et qu'il ne se déterminera à aucun acte qui puisse alarmer les consciences ou troubler la tranquillité de l'état. S'il se mettait en pareilles dispositions et que je les entrevisse, je ne les souffrirais pas. Ma qualité de Français et ma fidélité de sujet sont un double garant de mon empressement à prévenir tout acte d'hostilité. Je ne ferais pas une guerre sourde, qui a toujours été loin de mes principes et de mon caractère. Je me mettrais dans les rangs à découvert, et nul ne prétendrait cause d'ignorance de ma volonté et de mes actions. Commentez ce que je viens de vous dire, monseigneur, et vous aurez une idée de mes conversations

avec les cardinaux et des termes où j'en suis avec eux. Ce qu'ils disent et font chez eux ne m'occupe pas et ne m'a jamais occupé. Je ne veux savoir de leur conduite et de leurs relations que les choses qui peuvent, dans les circonstances impérieuses où nous sommes, être en rapport avec la tranquillité publique. L'extrême franchise de mes discours et de mes opinions est en harmonie avec la publicité de mon caractère. Au surplus, je n'ai aucun motif d'alarme. Jamais nonnain de quatre-vingts ans, bien cagotte et bien caillette, ne se fit dans sa cellule des occupations plus mystiques et plus minutieuses que celles du pape dans le salon où il est confiné (1). »

Le commandant Lagorse, qui d'ailleurs se fait honneur en constatant qu'il avait refusé de se constituer l'espion de Pie VII et des membres du sacré-collège, s'est évidemment trompé en écrivant sur le ton badin les dernières lignes que nous venons de citer. Le pape, qu'il suppose livré à de puériles occupations, était, à l'instant même où cette lettre partait pour Paris, appliqué à rédiger et à transcrire de sa propre main une pièce importante qui, si elle était tombée sous ses yeux, n'aurait pas manqué d'exciter au plus haut point toutes les colères de Napoléon. C'était une allocution nommément adressée aux cardinaux qui habitaient Fontainebleau, mais qui, dans la pensée du souverain pontife, était en réalité destinée à l'église entière. Non-seulement Pie VII y renouvelait la rétractation formelle du concordat signé à Fontainebleau, mais il protestait avec la plus grande force contre le décret du 13 février et celui du 25 mars, insérés tous deux au *Bulletin des lois*. D'avance il s'élevait aussi avec une vivacité extrême contre la consécration canonique qui pourrait, en vertu de ces décrets, être un jour ou l'autre scandaleusement donnée aux évêques récemment nommés par l'empereur, « déclarant expressément nulle toute institution donnée par les métropolitains, les institués intrus, leurs actes de juridiction nuls, la consécration sacrilège, les institués et les consacrans schismatiques et sous le coup des peines voulues en pareil cas par les canons (2). »

Cette bulle toute doctrinale était l'œuvre personnelle du saint-père. Juste à la même date, il adressait à l'impératrice Marie-Louise une lettre relative, celle-là, aux circonstances politiques du temps, et dont la teneur avait sans doute été préalablement concertée avec ses anciens secrétaires d'état, Consalvi et Pacca. A peine avait-elle en effet appris le gain de la bataille de Lutzen que, de son propre mouvement ou par suite des ordres de son époux, Marie-Louise

(1) M. le commandant de gendarmerie Lagorse à M. Bigot, ministre des cultes, 5 mars 1813.

(2) « A nos vénérables et très chers frères en Jésus-Christ, les cardinaux de la sainte église romaine qui demeurent à Fontainebleau. » — Allocution pontificale citée dans les *Œuvres complètes du cardinal Pacca*, t. I^{er}, p. 337.

s'était empressée d'envoyer un page à Fontainebleau pour annoncer cette victoire à Pie VII comme un événement dont elle était assurée qu'il se réjouirait, « connaissant, c'étaient ses propres expressions, les sentimens d'amitié que sa sainteté nourrissait pour l'empereur. » Les convenances exigeaient, dit Pacca, que le pape répondît poliment à une princesse qui gardait à son égard toutes les apparences de la courtoisie. Cependant il était à craindre que cette réponse ne fût insérée dans les journaux; c'est pourquoi il fallait se bien garder d'y rien mettre qui fût de nature, soit à choquer au dehors les puissances étrangères, soit à faire supposer en France qu'il existait encore des rapports bienveillans entre l'empire et le saint-siège. Afin de parer à ce double inconvénient, Pie VII écrivit à l'impératrice une lettre à la fois paternelle et réservée, dans laquelle, pour plus de sûreté contre toute espèce de publication, il eut soin de glisser des plaintes assez vives au sujet des sévices exercés contre sa personne, et de l'enlèvement du cardinal di Pietro (1).

Bientôt une autre circonstance s'était offerte pour le saint-père de témoigner combien il était loin d'être aussi indifférent à son sort et aussi absorbé par les exercices d'une mesquine dévotion que le commandant Lagorse se l'était gratuitement imaginé. Quand parvint à Fontainebleau, vers le milieu de juillet 1813, la nouvelle de l'armistice conclu entre les parties belligérantes et l'annonce du congrès ouvert à Prague, les cardinaux Consalvi et Pacca conseillèrent à Pie VII de saisir une occasion si favorable pour revendiquer à la face de l'Europe les droits du saint-siège sur les états romains. La démarche était certainement hardie, et, si Napoléon demeurait vainqueur, pouvait même devenir périlleuse. Pie VII n'hésita point. Il écrivit de sa main à l'empereur François une lettre dans laquelle il déclarait solennellement n'avoir jamais renoncé à sa souveraineté temporelle, et réclamait hautement la restitution de ses domaines, « comme fondée sur la justice de sa cause et sur les droits sacrés de la religion, qui exigent que le chef visible de l'église puisse exercer librement et d'une manière impartiale sa puissance spirituelle dans toutes les parties du monde catholique (2). » Cette dépêche, mise sous le couvert de M. Severoli, nonce apostolique près la cour de Vienne, fut portée à sa destination par le comte Thomas Bernetti, alors attaché à la personne du cardinal Brancadoro, son oncle, et que nous avons depuis connu à Rome secrétaire d'état des papes Léon XII, Pie VIII et Grégoire XVI. On le voit, le pape, s'il était parfaitement tranquille, comme M. Lagorse avait tout à fait raison de

(1) Lettre de sa sainteté le pape Pie VII à l'impératrice Marie-Louise, citée par le cardinal Pacca, *OEuvres complètes*, t. 1^{er}, p. 413.

(2) Lettre de sa sainteté le pape Pie VII à sa majesté l'empereur d'Autriche. Fontainebleau, 24 juillet 1813. (Citée par le cardinal Pacca, *OEuvres complètes*, t. 1^{er}, p. 415.)

le mander au ministre des cultes, s'il était même beaucoup plus calme d'esprit qu'il ne l'avait été après la signature du concordat de Fontainebleau, était cependant bien loin d'attendre dans l'inaction ce qu'allaient décider les événemens. Il les sentait au contraire venir, non-seulement avec placidité, mais avec une certaine confiance. Peut-être pourrait-on même ajouter que, par des qualités bien opposées à celles de l'homme extraordinaire avec lequel il était entré en lutte, Pie VII se trouvait en cet instant mieux préparé que lui à toutes les éventualités que recérait l'avenir. Le triomphe de Napoléon, s'il fût rentré victorieux à Paris, ne l'eût probablement pas abattu outre mesure; nous doutons que sa défaite lui ait causé une grande joie. Depuis qu'elle avait recouvré sa paix intérieure, cette âme candide, rentrée dans la pleine possession d'elle-même, s'était comme naturellement élevée dans des régions supérieures et sereines où les chances de la bonne ou de la mauvaise fortune n'avaient plus le don de l'émuouvoir beaucoup.

Il n'en était point ainsi de l'empereur. Les mêmes motifs ou à peu près qui, avant la guerre d'Allemagne, lui avaient fait si vivement désirer de s'entendre avec le saint-père devaient le porter à substituer, si cela était possible, quelque transaction nouvelle au concordat de Fontainebleau, maintenant hors de cause. Il est notoire que cette pensée traversa plusieurs fois son esprit. Des documens authentiques établissent qu'il agita diverses combinaisons, plus ou moins réalisables, pendant les deux mois, pourtant si occupés, qui furent consacrés à réunir autour de lui à Paris les jeunes recrues et les vieux soldats de toute provenance avec lesquels il allait entreprendre la glorieuse campagne de France. Cependant, si ces plans un peu chimériques aboutirent à quelques commencemens d'exécution, jamais ils ne saisirent très vivement l'imagination de l'empereur, peu habitué à s'éprendre de conceptions dont il ne pouvait attendre un profit immédiat et considérable. Ce n'était pas le cas en ce moment. Il était clair que le saint-père et ses conseillers, sentant tous leurs avantages, se montreraient désormais assez exigeans. Il s'agissait en effet, non plus de leur rien imposer, mais au contraire de tout leur céder. Jamais personne ne fut pressé d'entrer en négociations pour arriver à de semblables résultats. La seule perspective en était odieuse à l'orgueil de Napoléon; mais cet orgueil lui disait aussi qu'il serait bientôt réduit à faire la paix avec les puissances coalisées, et déjà il savait par le duc de Vicence qu'elles exigeraient certainement la restitution des états du saint-siège. Mieux valait alors traiter d'avance et directement avec le saint-père, c'est-à-dire avec un souverain qui était encore son prisonnier, et dont il obtiendrait sans doute, en retour d'un bon procédé, quelques avantageuses concessions. Tels étaient les mobiles qui allaient diriger la

conduite de Napoléon. Les premières paroles d'ouverture furent portées au cardinal Consalvi par une dame italienne liée avec M. de Talleyrand, et qui occupait une grande situation dans la maison de l'impératrice Marie-Louise. Le choix de l'intermédiaire était heureux, car la marquise de Brignole appartenait à une famille connue par ses sentimens catholiques et par les services qu'elle avait toujours cherché à rendre à la cause pontificale. Le nom de son mari, qui venait d'être nommé préfet du département de Montenotte en remplacement de M. de Chabrol, celui de ses beaux-frères et de presque tous ses parens, Génois comme elle, avaient été trouvés par la police impériale (nos lecteurs s'en souviennent peut-être) sur la liste des fidèles qui s'étaient cotisés pour faire parvenir quelque argent à Pie VII lors des premiers temps de sa captivité à Savone. Cependant M^{me} de Brignole, malgré ses bonnes intentions, fut doucement éconduite à Fontainebleau. « On lui fit répondre que le temps ni le lieu n'étaient favorables pour négocier un nouveau traité (1). » A cette dame succéda, vers la fin de décembre, un négociateur plus officiel qui avait reçu ses pouvoirs non pas encore de l'empereur lui-même, mais de son ministre d'état, le duc de Bassano. C'était M. Fallot de Beaumont, ancien évêque de Gand, puis de Plaisance, récemment nommé, après le concordat de Fontainebleau, à l'archevêché de Bourges. M. de Beaumont, prélat honorable et distingué, fut invité à se rendre à Fontainebleau pour offrir ses hommages à Pie VII avec mission de dire, comme de lui-même dans la conversation, qu'il ne serait peut-être pas impossible de lever les obstacles qui s'opposaient au retour du pape à Rome. Si Pie VII accueillait bien cette ouverture, M. de Beaumont était autorisé à lui faire savoir qu'il recevrait immédiatement les pouvoirs nécessaires pour traiter. Le pape écouta l'archevêque nommé de Bourges avec affabilité, mais avec une complète indifférence, se bornant à répéter qu'il avait interdit aux cardinaux de lui parler d'aucune affaire. M. de Beaumont prit alors congé, et les choses en restèrent là pour le moment.

A peine M. de Beaumont avait-il quitté Fontainebleau pour aller rendre compte de sa mission à M. de Bassano, que le commandant Lagorse prenait la plume afin d'écrire de son côté au ministre des cultes. Suivant M. Lagorse, « un médiateur comme l'archevêque de Bourges, M. de Beaumont, était un personnage trop en évidence. Il n'aurait pas fallu l'exposer aux chances d'un refus dicté par l'apathie ou par la vanité. » C'est pourquoi M. Lagorse n'hésitait pas à s'offrir lui-même.

« L'application, disait-il, que j'ai mise à étudier les habitudes et le caractère du pape m'a convaincu d'une vérité qui probablement a été con-

(1) *Oeuvres complètes du cardinal Pacca*, t. 1^{er}, p. 357.

statée par M. de Beaumont peu de temps après qu'il l'avait déjà entendue de ma bouche. Sans rien préjuger du but de sa visite, je lui disais : Vinssiez-vous offrir Rome et les états de l'église moins restreints qu'ils ne l'étaient avant le traité de Tolentino, je doute que des propositions aussi séduisantes tirassent le pape de sa paisible et trop chère indolence... Persuadé, continuait M. Lagorse, que la perfidie de nos ennemis est l'effet d'un miracle dû à la ferveur de ses prières, Pie VII se borne à ce genre de guerre qui sert la passion de son cœur sans déranger ses occupations domestiques, n'exige aucun calcul politique, n'entraîne à sa suite aucune affaire, et donne un air de prévoyance et de finesse à la plus oisive incapacité. Probablement il vous dira qu'il ne veut traiter que lorsqu'il sera à Rome. Dites-lui de partir, et vous multiplierez ses embarras, et vous vous apercevrez qu'il tient beaucoup plus à conquérir la réputation d'un martyr que celle d'un grand prince, parce qu'il est bien plus facile de faire des prières que des traités... On préfère dire : Non, non, je ne veux pas parler des affaires publiques; laissons faire la Providence. — Eh bien! soit, laissons faire; mais, pour espérer un lot, encore faut-il placer une mise à la loterie (1). »

Après avoir exposé ces considérations de haute politique, M. Lagorse se demandait si ce ne serait pas un trait de dangereuse magnanimité que d'envoyer le pape en Italie sur sa bonne foi, et s'il conviendrait à la dignité de l'empereur d'avoir une explication préalable avec lui. Il ne le pensait pas. C'est pourquoi il proposait de tâter lui-même le terrain adroitement et par des paroles qui auraient l'air de lui échapper. « Si l'on voulait entamer quelque chose, il serait bon d'arriver au but par des causes très minces : répandre par exemple le bruit qu'on se propose de nous changer de place, appeler l'archevêque d'Édesse à Paris, enfin déranger quelques habitudes. Il n'en faudrait pas davantage pour rompre la glace et sortir de la léthargie. » Pendant que M. Lagorse envoyait à Paris ces propos de caserne, les deux anciens secrétaires de Pie VII, les cardinaux Pacca et Consalvi, faisaient demander M. de Beaumont, et lui expliquaient en termes graves et mesurés les véritables raisons pour lesquelles Pie VII ne voulait pour le moment se prêter à aucun traité.

« Nous avons, lui disaient-ils, communiqué à sa sainteté notre conversation avec vous. Elle a été méditée, soumise à une longue et mûre délibération. Voici ce que, dans l'état actuel de l'Europe, nos lumières nous suggèrent. — Par les regrets que le bref de Savone et le concordat de Fontainebleau ont causés au pape et par les résultats qu'ils ont produits, il est facile de voir que des arrangemens sur les affaires spirituelles ne seront immuables que lorsqu'ils seront débattus et terminés dans un état de complète indépendance. Le traité que nous ferions aujourd'hui, si

(1) M. Lagorse au ministre des cultes, 22 décembre 1813.

avantageux qu'il fût, n'aurait pas ce caractère; il serait pour les autres puissances un prétexte de chicane et provoquerait leurs prétentions. Il vaut mieux l'ajourner à une époque plus favorable. L'empereur alors sera satisfait de la justice et de la modération de la cour de Rome (1). »

Il semble qu'après ces deux rapports envoyés de Fontainebleau, l'un par un officier de gendarmerie au ministre des cultes, l'autre par un archevêque au ministre d'état, toute idée de négociations avec le pape devait être indéfiniment ajournée. Il n'en fut rien cependant. Le 18 janvier, c'est-à-dire quinze jours après la réception des pièces qu'on vient de lire, M. le duc de Bassano mandait tout à coup chez lui M. de Beaumont; puis, à la suite d'une assez longue conférence, il lui remettait un projet de traité et la minute d'une lettre qui devait servir à l'accréditer en qualité de négociateur auprès de Pie VII. Par ce projet de traité, malgré ce qu'en a écrit le cardinal Pacca, dont les souvenirs ne sont pas sur ce point fort exacts, tous les états du saint-père lui étaient intégralement rendus, et cela sans aucune espèce de conditions (2). Que s'était-il donc passé dans un si court intervalle? Deux faits considérables étaient survenus, et aggravaient de plus en plus la situation de l'empereur. Le Rhin avait été franchi, le 1^{er} janvier 1814, sur trois points différens, et le roi Murat, après avoir traité avec nos ennemis, venait de s'emparer de la plus grande partie des états romains. Aucune intention généreuse n'avait donc dicté cette démarche inattendue de Napoléon. Elle lui était uniquement inspirée, comme l'explique très bien M. Thiers, par le désir de se venger de son beau-frère et d'opposer à ses projets ambitieux un insurmontable obstacle. Telle était si bien sa pensée qu'il ne prit même point la peine de la dissimuler. La lettre que, d'après ses ordres, M. de Bassano avait dictée à M. de Beaumont pour être remise à sa sainteté, s'exprimait à ce sujet sans aucun ambage. En voici les propres termes :

« Très saint père, je me suis rendu auprès de votre sainteté pour lui faire connaître que, le roi de Naples ayant conclu avec la coalition une alliance dont il paraît qu'un des objets est la réunion éventuelle de Rome à ses états, sa majesté l'empereur et roi a jugé conforme à la véritable politique de son empire et aux intérêts du peuple de Rome de remettre les états romains à votre sainteté. Elle préfère les voir entre ses mains plutôt qu'entre celles de tout autre souverain, quel qu'il soit. Je suis en

(1) Note remise au duc de Bassano, le 3 janvier 1814, par M. de Beaumont, archevêque de Bourges.

(2) Nous avons sous les yeux la minute de ce document, qui est longtemps resté entre les mains de M. de Beaumont. Ce qui explique l'erreur du cardinal Pacca, c'est que le pape ne voulut même pas prendre connaissance du projet de traité qui lui était présenté par l'archevêque de Bourges.

conséquence autorisé à signer un traité par lequel la paix serait rétablie entre l'empereur et le pape. Votre sainteté serait reconnue dans sa souveraineté temporelle, et les états romains, tels qu'ils ont été réunis à l'empire français, seraient remis, ainsi que les forteresses, entre les mains de votre sainteté ou de ses agens; cette convention ne saurait être relative qu'aux objets temporels, et au pape comme souverain de Rome (1). »

La lettre qu'on vient de lire était remise le 20 janvier 1814 à Pie VII. Quel accueil allait-elle recevoir? Chose vraiment étrange, c'était l'empereur qui, de lui-même, offrait au pape, non pas seulement la liberté, non pas seulement la restitution d'une partie de ses états, mais la plénitude intégrale de sa souveraineté temporelle, telle qu'elle avait existé avant toutes les guerres qui depuis la révolution avaient bouleversé la carte entière de l'Europe. Chose plus prodigieuse encore, bizarre interversion des rôles qui avait presque l'apparence du châtement, c'était maintenant Napoléon qui, après avoir arraché par la violence tant de sacrifices au saint-père, en était réduit à se demander si le pape accepterait ce présent de sa main. Il avait raison d'en douter, car Pie VII le refusa. Ce refus, est-il besoin de le dire? allait être accompagné des plus grands ménagemens. S'il avait eu naguère à se reprocher quelques momens de faiblesse pendant les terribles épreuves de l'adversité, le pape était en effet résolu à ne montrer ni entêtement ni orgueil quand la Providence, tant de fois implorée, venait enfin à son secours. C'est pourquoi il reçut M. de Beaumont avec sa bienveillance accoutumée; mais il lui dit aussi expressément « qu'il ne pouvait se prêter à aucune négociation, parce que la restitution de ses états, étant un acte de justice, ne pouvait devenir l'objet d'aucun traité, et que d'ailleurs tout ce qu'il ferait hors de ses états semblerait l'effet de la violence, et serait une occasion de scandale pour le monde catholique (2). » Durant le cours de l'entretien, le saint-père ajouta qu'il ne demandait qu'à retourner à Rome le plus tôt possible; il n'avait besoin de rien, et la Providence l'y reconduirait toute seule; puis, avec une humilité touchante, il laissa tomber ces paroles singulières, qui restèrent toujours gravées dans la mémoire de son interlocuteur : « Il est possible que mes péchés me rendent indigne de revoir Rome; mais soyez sûr que mes successeurs recouvreront tous les états qui leur appartiennent. » Enfin, comme s'il craignait, en congédiant M. de Beaumont sans lui avoir parlé de Napoléon, de paraître

(1) Projet de lettre au saint-père, remis le 18 janvier à M. l'évêque de Plaisance, nommé à l'archevêché de Bourges, par M. le duc de Bassano, et contre-signé de la main de ce ministre d'état.

(2) Lettre de M. de Beaumont au ministre des cultes, 23 janvier 1814.

garder un ressentiment qui était bien loin de son cœur, il ajouta en donnant sa bénédiction au prélat : « Assurez bien l'empereur que je ne suis pas son ennemi. La religion ne me le permettrait pas. J'aime la France, et lorsque je serai à Rome, on verra que je ferai tout ce qui sera convenable (1). »

M. de Beaumont, après s'être ainsi acquitté de sa commission, quitta Fontainebleau le 22 janvier 1814 au matin. Tandis qu'il traversait la ville pour s'en retourner à Paris, il aperçut trois voitures qui se dirigeaient vers le château, et bientôt il apprit qu'elles étaient destinées à emmener le saint-père. Voici ce qui s'était passé. Les armées ennemies avaient occupé Dijon. Leurs coureurs d'avant-garde et quelques bandes de cosaques avaient apparu aux environs de Montereau. Napoléon, qui allait partir dans quarante-huit heures pour Châlons (il quitta Paris le 24 janvier 1814 au soir) afin de commencer sur les flancs des armées alliées, entre la Seine et la Marne, ces admirables manœuvres qui ne l'ont point sauvé, ni la France avec lui, mais qui ont arraché les éloges de tous les militaires, ne se souciait pas de laisser le saint-père à portée d'un coup de main de ses adversaires. Il y aurait eu cependant une mesure facile à prendre pour éviter ce péril, mesure simple autant que généreuse : c'était de rendre effectivement au saint-père cette liberté qu'on venait de lui offrir, de lui laisser, comme il le demandait avec tant d'insistance, reprendre seul le chemin de ses états. Napoléon n'y songea pas un instant. Il était de l'avis de son commandant de gendarmerie Lagorse; il jugeait qu'il y aurait une dangereuse magnanimité à s'en remettre à la bonne foi de Pie VII, quelque manque de dignité de sa part à entrer en explication avec son prisonnier sur ses véritables desseins. Ses desseins d'ailleurs, quels étaient-ils? Ne pouvaient-ils pas être à tout moment modifiés? Pourquoi se hâter? Pie VII avait refusé ses offres, était-il bien sûr de n'avoir pas à s'en repentir? Si la fortune venait à favoriser les manœuvres qu'il roulait dans sa tête, si elle lui rendait la victoire, si les ennemis étaient définitivement repoussés hors de France, tout ne serait-il pas remis en question? Et quel avantage d'avoir alors le pape sous la main! Voilà les plans que dans son incorrigible orgueil Napoléon agissait encore le 24 janvier 1814, et c'était dans ce sens qu'étaient

(1) Relation écrite par M. de Beaumont, évêque de Plaisance, nommé à l'archevêché de Bourges, 2 mai 1814. — Cette relation de M. de Beaumont a été écrite, comme on le voit par la date, sous la restauration, pour démentir un récit moins véridique qui avait alors paru dans la *Gazette de France*. Les faits rapportés par ce prélat n'ont jamais été l'objet d'une contradiction; ils sont d'ailleurs confirmés par les dépêches qu'il avait adressées dans le moment même à M. Bigot de Préameneu, et qui ont passé sous nos yeux. M. de Beaumont est mort à Paris en 1835 à l'âge de plus de quatre-vingt-cinq ans.

rédigées les instructions remises à M. Lagorse. Celui-ci devait se présenter au saint-père comme chargé de le ramener à Rome. En réalité, il avait ordre de le promener à petites étapes à travers toute la France, de le conduire lentement, par les chemins les plus détournés, vers la ville de Savone, où d'avance un crédit avait été ouvert au receveur-général du département de Montenotte, afin de pourvoir à l'entretien du souverain pontife sur le pied de 12,000 fr. par mois. Quant aux cardinaux, M. Lagorse devait leur enjoindre d'avoir à quitter Fontainebleau dans quatre jours. Ils partiraient par groupes, à des heures différentes, sous la conduite d'un officier de gendarmerie, pour des destinations qui leur seraient plus tard indiquées; ils paieraient eux-mêmes leurs frais de route et d'escorte, car le gouvernement impérial, qui prenait à la veille de sa chute de si rigoureuses mesures, n'avait même plus à ce moment l'argent nécessaire pour faire les frais de sa police (1).

Il était difficile de mettre plus de mauvaise humeur dans l'accomplissement d'un acte qu'aux yeux du public, surtout du clergé français, on aurait aimé à donner pour l'équivalent de la mise en liberté du pape. A Fontainebleau, Pie VII et les membres du sacré-collège ne s'y trompèrent pas un instant. Ils comprirent qu'il s'agissait uniquement de les transporter dans quelque résidence éloignée du théâtre de la guerre, afin de les y garder avec une plus complète sûreté. Lorsque le commandant Lagorse vint s'acquitter de sa commission, Pie VII demanda vainement d'emmener avec lui deux ou trois des membres du sacré-collège. M. Lagorse répondit que ses instructions s'y opposaient expressément. « Le pape aurait dans sa voiture M. Bertalozzi, et lui-même le suivrait avec les deux valets de chambre de sa sainteté. » Le pape n'insista point. Le lendemain matin, après avoir entendu sa messe, il fit appeler près de lui tous les cardinaux présents à Fontainebleau. Sa physionomie était sereine, le sourire était sur ses lèvres; cependant de graves pensées l'occupaient visiblement. Craignant de ne pouvoir plus faire entendre sa voix aux membres du sacré-collège, il leur adressa ces paroles :

« Sur le point d'être séparé de vous, sans connaître le lieu de notre destination, sans savoir même si nous aurons la consolation de vous voir une seconde fois réunis autour de nous, nous avons voulu vous rassem-

(1) Voici le texte de la lettre adressée aux cardinaux. « Monsieur le cardinal, j'ai l'honneur de vous prévenir que son excellence le ministre de la police générale est chargé de vous notifier des ordres dont l'exécution ne peut être différée. Je ne pourrais donc recevoir aucune réclamation, et dès lors il est inutile de demander un délai pour réclamer auprès de moi. Vous donnerez par votre soumission une nouvelle preuve de votre respect pour les ordres de votre souverain. Agrérez, etc. Le ministre des cultes, Bigot de Préame-
neu. » 31 janvier 1814.

bler ici pour vous manifester nos sentimens et nos intentions. Nous avons la ferme persuasion, — et pourrions-nous penser autrement? — que votre conduite, soit que vous restiez réunis, soit que vous soyez de nouveau frappés de dispersion, sera conforme à votre dignité et à votre caractère. Toutefois nous vous recommandons, quelque part que vous soyez transférés, de faire en sorte que votre attitude, que toutes vos actions expriment la juste douleur que vous causent les maux de l'église et la captivité de son chef. Nous laissons au cardinal-doyen du sacré-collège, pour vous être communiquées, des instructions écrites de notre main qui vous serviront de règles dans les circonstances où vous vous trouverez. Nous ne doutons pas que vous ne demeuriez fidèles au serment que vous avez prêté au moment de votre exaltation au cardinalat, et que vous ne montriez le plus grand zèle à défendre les droits sacrés de l'église. Nous vous commandons expressément de fermer l'oreille à toute proposition relative à un traité sur les affaires spirituelles ou temporelles, car telle est notre absolue et ferme volonté (1). »

Les membres du sacré-collège étaient vivement émus; plusieurs versèrent des larmes, et tous lui promirent fidélité et obéissance. Quelques instans après, s'étant rendu à la tribune de la chapelle, Pie VII y fit une courte prière, puis descendit dans la cour par le grand escalier du château. Le commandant Lagorse l'attendait respectueusement au dernier degré. Aidé de son bras, le pape monta dans la voiture qui allait l'emporter vers une destination inconnue avec cette même attitude tranquille et résignée qu'il avait déjà si bien su garder lorsque, dans des conditions toutes semblables, il lui avait fallu jadis partir de Rome pour Savone et de Savone pour Fontainebleau. Les cardinaux désolés entouraient la voiture; quelques rares spectateurs qui avaient pénétré à travers les grilles du château s'étaient joints à eux, retenant avec peine l'expression de leur indignation et de leur stupeur. Alors, étendant son bras hors de la portière, Pie VII donna sa bénédiction à ce petit nombre de fidèles qui se demandaient avec anxiété à quel sort il était encore réservé.

Le sort du pape, comme celui de tant d'autres souverains, comme celui de toutes les nations de l'Europe, comme celui de la France elle-même, allait se décider maintenant dans les plaines de la Champagne. Trois jours après son départ, la guerre était en effet reprise; le canon retentissait, non plus, hélas! comme autrefois au-delà de nos frontières, loin, bien loin de nos foyers, et sous les murs des capitales ennemies; il se faisait entendre aux portes mêmes de Paris, à quelques lieues de cette résidence impériale tout à l'heure

(1) Allocution du pape Pie VII aux cardinaux réunis au palais de Fontainebleau, citée par le cardinal Pacca, *Oeuvres complètes*, t. I^{er}, p. 363.

habitée par le saint-père, et dont il avait fallu par précaution enlever en toute hâte les meubles les plus précieux (1).

Au début, la fortune était pourtant venue, comme par un reste d'habitude, se ranger sous les drapeaux de son ancien favori. Pendant un rapide et trop fugitif instant, il avait dépendu de Napoléon, vainqueur à Montmirail et à Montereau, de faire preuve de sagesse à la fois et de générosité, de sagesse à l'égard de ses ennemis coalisés en acceptant les propositions de Francfort, de générosité envers son ancien prisonnier en lui rendant sans condition la liberté; mais le succès, nous l'avons déjà trop souvent remarqué, ne rendait Napoléon ni sage ni généreux. Peut-être même faudrait-il ajouter que pour ce joueur effréné il était presque devenu un piège fatal, car il lui ôtait tout d'abord la possession de lui-même et cette merveilleuse clairvoyance qui avait été l'un des attributs de son génie. Les brillantes, mais éphémères victoires remportées dans les derniers jours de février et les premiers jours de mars 1814, si elles ajoutèrent beaucoup à la gloire du capitaine, ne devaient point profiter à la réputation du politique. C'était à coup sûr en tirer un triste avantage et fort peu d'honneur que de s'en prévaloir pour écrire contre tout bon sens, d'un côté au duc de Vicence, afin qu'il se montrât plus exigeant aux conférences de Châtillon, et de l'autre au commandant Lagorse, pour qu'il éloignât encore un peu plus le pape des chemins qui le rapprochaient de l'Italie. Que pouvaient contre le cours des événemens tant d'orgueil insensé, tant de fol entêtement, tant de calculs impuissans et presque puérils, si l'on osait se servir de ce mot quand il s'agit de Napoléon? Dans la seconde quinzaine de mars, la fortune avait de nouveau changé; elle était retournée du côté des alliés, et les négociations entamées à Châtillon étaient rompues définitivement. Chose singulière, et qui n'a peut-être pas été assez remarquée, la dernière pièce émanée de ce congrès avorté avait justement pour but de s'occuper des affaires du saint-père. Une note signée par le comte de Stadion, le comte de Razoumowsky, MM. Cathcart, Humboldt, Charles Stuart et lord Aberdeen, c'est-à-dire par les ministres plénipotentiaires des puissances coalisées, dont la plupart ne professaient pas la religion catholique, avait été remise le 19 mars 1814 au duc de Vicence. Elle était ainsi conçue :

« En insistant sur l'indépendance de l'Italie, les cours alliées avaient l'intention de replacer le saint-père dans son ancienne capitale. Le gouvernement français a montré les mêmes dispositions dans le contre-pro-

(1) « Faites ôter de Fontainebleau tout ce qui est meuble précieux et surtout ce qui pourrait servir de trophée. » L'empereur au roi Joseph, Troyes, 6 février 1814. — *Correspondance de Napoléon I^{er}*, t. XXVII, p. 417.

jet présenté par M. le plénipotentiaire de France : il serait malheureux qu'un dessein aussi naturel, sur lequel se réunissaient les deux parties, restât sans effet par des raisons qui n'appartiennent nullement aux fonctions que le chef de l'église catholique s'est religieusement astreint d'observer. La religion que professe une grande partie des nations en guerre actuellement, la justice et l'équité générale, l'humanité enfin, s'intéressent également à ce que sa sainteté soit mise en liberté, et les soussignés sont persuadés qu'ils n'ont qu'à témoigner ce vœu, et qu'à demander au nom de leurs cours cet acte de justice au gouvernement français, pour l'engager à mettre le saint-père à même de pourvoir, en jouissant d'une entière liberté, aux besoins de l'église catholique (1). »

Cette démarche de ses adversaires ne prit point toutefois l'empereur au dépourvu. Il connaissait déjà par les dépêches du duc de Vicence cette disposition favorable des cours alliées à l'égard du saint-père. Maintenant qu'il était à peu près perdu, devenant tout à coup sage et généreux, quand il n'y avait plus de mérite à l'être, Napoléon s'efforça de devancer les événemens en publiant le 10 mars un décret par lequel il annonçait rétablir le pape dans la possession de ses états. Le même jour, il mandait au duc de Rovigo :

« Écrivez à l'officier de gendarmerie qui est auprès du pape de le conduire, par la route d'Asti, de Tortone et de Plaisance à Parme, d'où il le remettra aux avant-postes napolitains. L'officier de gendarmerie dira au saint-père que, sur la demande qu'il a faite de retourner à son siège, j'y ai consenti, et que j'ai donné ordre qu'on le transportât aux avant-postes napolitains (2). »

Le temps avait marché, et le cortège du pape, si lente qu'eût été sa façon de voyager, avait fini par se rapprocher un peu de l'Italie. L'ordre envoyé par l'empereur trouva donc Pie VII rendu à Savone, où il était arrivé vers la fin de février, le commandant Lagorse ayant eu soin, au lieu de prendre la route directe, de le faire passer par Brives, Limoges, Montauban, Carcassonne, Castelnaudary et Montpellier. Ses instructions lui avaient expressément recommandé d'éviter autant que possible le séjour des grandes villes, afin d'épargner au saint-père la fatigue des visites à recevoir, en réalité pour empêcher qu'il ne devint l'objet d'un accueil trop empressé de la part des populations. M. Lagorse, qui ne paraît pas avoir jamais manqué d'égards pour le pape pendant ce long trajet, commença par le faire arrêter dans une petite propriété qui lui appartenait dans le Limousin, et lui présenta à bénir tous les membres de sa famille. Peu à peu, à mesure que les nouvelles du théâtre de

(1) *Manuscrit de 1814*, par M. le baron Fain, p. 411.

(2) Lettre de l'empereur au général Savary, duc de Rovigo, Chavignon, 10 mars. — *Correspondance de Napoléon I^{er}*, t. XXVII, p. 300.

la guerre étaient devenues plus fâcheuses pour Napoléon, le commandant Lagorse s'était relâché chaque jour davantage de la sévérité de ses premières instructions. Les ovations s'étaient en même temps multipliées sur le passage du saint-père. Les villes du midi surtout se signalèrent, comme elles l'avaient déjà fait trois années auparavant, par l'ardeur de leur enthousiasme. Dans quelques endroits, les acclamations prodiguées à Pie VII avaient été mêlées d'imprécations contre l'empereur; mais le prudent M. Lagorse fit avec raison semblant de ne point les entendre. A Savone, le pape avait été reçu par le nouveau préfet de Montenotte, le marquis de Brignole, moins en prisonnier qu'en souverain. M. de Brignole, Génois de naissance, n'en était pas, comme nous l'avons déjà dit, à donner ses premières preuves de sympathie à la cause pontificale, et Pie VII, qui se souvenait de M. de Chabrol, l'appela en plaisantant *il mio buon carceriere*. Ce fut M. de Brignole qui apporta au pape, le 17 mars, la nouvelle du décret rendu à Paris par l'empereur, et qui eut le plaisir de lui dire le premier : « Votre sainteté est libre, et peut partir dès demain. — Demain, je ne partirai point, répondit Pie VII; c'est la fête de Notre-Dame-de-la-Délivrance, patronne de cette ville, et je veux dire la messe dans votre église métropolitaine. » Le 19 mars, Pie VII quitta Savone. Le 23, c'est-à-dire le jour même où les chefs des armées coalisées prenaient, au château de Dampierre en Champagne, la résolution de marcher sur Paris, il atteignit, près de Plaisance, la petite ville de Firenzuola, qu'occupaient les troupes réunies du roi Murat et de l'empereur d'Autriche. De ce jour-là seulement, le pape fut tout à fait libre. Après avoir attendu dans le nord de l'Italie les cardinaux, qui, toujours retenus par l'empereur, ne furent délivrés qu'après sa chute, après s'être donné le plaisir de séjourner quelque temps dans sa ville natale de Césène et dans son ancien évêché d'Inola, Pie VII s'achemina enfin à petites journées vers Rome.

La captivité du saint-père avait duré à peu près quatre années, pendant lesquelles les états pontificaux avaient été possédés et régis par le gouvernement français. Il suffit de se rappeler les noms du général Miollis et du comte de Tournon pour se convaincre que le régime dont ils avaient été les principaux fonctionnaires n'avait pas dû être inutilement violent ou cruellement vexatoire. Un grand ordre financier, beaucoup de progrès matériels accomplis, avaient mérité à leur sage et honnête administration la reconnaissance d'une assez notable partie de la population; mais, il serait inutile de le dissimuler, le souverain étranger dont ils étaient les agens avait toujours eu contre lui le clergé et les classes inférieures du peuple romain. En Italie comme ailleurs, il s'était peu à peu aliéné la plupart même des hommes qui l'avaient d'abord le plus admiré, et de l'autre côté

des monts son joug était devenu graduellement si odieux que l'état de choses antérieur était universellement regretté. On sait quel état en temps de révolution la vivacité de l'explosion des sentimens populaires, et l'on devine ce que durent éprouver en cette occasion les inflammables habitans de la ville éternelle. Est-il besoin de dire qu'ils firent à Pie VII une réception enthousiaste? Au pont Milvio, la foule détela les chevaux de sa voiture, où le pape, par une attention délicate, avait fait monter le doyen du sacré-collège, le cardinal Mattei, et l'ancien prisonnier de Fenestrelle, le cardinal Pacca. Trente jeunes gens des familles les plus distinguées de Rome traînèrent le carrosse pontifical jusqu'à Saint-Pierre. Pie VII versait d'abondantes larmes de joie, dit le membre du sacré-collège à qui nous empruntons ces détails. L'émotion fut extrême sur tout le parcours du cortège; elle parvint à son comble lorsque le vénérable pontife, descendu de voiture, se mit à gravir lentement, d'un air radieux, les degrés de la magnifique basilique de Saint-Pierre. La foule entière des fidèles, qui, avec une furie toute méridionale, poussait vers le ciel mille acclamations frénétiques, éclatait en même temps en sanglots. Cette scène touchante, qui avait pour théâtre la place du Vatican, se passait le 24 mai 1814. Peu de temps auparavant, le 20 avril, la cour de Fontainebleau avait été témoin d'un autre spectacle qui avait eu aussi son émotion et sa grandeur. Elle avait entendu les vieux soldats de la garde impériale saluer de leurs vivats énergiques le glorieux chef auquel ils avaient été fidèles toute leur vie, dont la voix toujours obéie les avait si souvent conduits à la victoire, et qui maintenant, humilié et vaincu, descendait, la figure contractée et d'un pas rapide, les marches du palais où il venait de signer son abdication. Elle avait vu des pleurs mal retenus sillonner les visages de ces héros de tant de champs de bataille, peu habitués à coup sûr à s'attendrir, mais incapables de maîtriser leur douleur alors qu'ils recevaient les adieux de celui qui avait si longtemps personnifié pour eux l'honneur de la patrie et la foi au drapeau.

IV.

Arrivé au terme de cette série d'études, trop longue peut-être, qui a exigé un certain nombre de recherches et nous a coûté quelque labeur, les réflexions se pressent en foule dans notre esprit; nous nous les interdirons toutefois. Ainsi que nous l'avons dit en commençant, nous ne nous sommes point proposé de soutenir, sous couvert du passé, une thèse qui nous soit propre sur cette question des rapports de l'église et de l'état qui agite et qui partage la génération présente. Produire des documens nouveaux, rectifier les erreurs accréditées, suppléer au silence, peut-être intéressé, des principaux acteurs

que nous avons essayé de mettre en scène, poursuivre la vérité avec passion, n'émettre au contraire sur les personnes et sur leurs intentions que des jugemens froids et équitables, tel a été le but de nos efforts. Qu'il résulte des événemens racontés dans ce travail des enseignemens qui pourraient être mis à profit pour aider, sinon à la solution théorique, du moins à l'apaisement pratique des querelles du jour, nous le croyons d'autant plus volontiers qu'à notre sens il s'agit moins pour les partis opposés de s'accorder en doctrine, ce à quoi ils n'arriveront jamais, que de se comprendre, s'ils le peuvent, et en tout cas de se supporter les uns les autres. Ce n'est point affaire de discussion, on a suffisamment discuté; ce serait plutôt affaire de conduite et de mesure. Pendant les années qui s'écoulèrent entre la conclusion du concordat et la chute de l'empire, quels excès de conduite de la part de l'état, et de la part de l'église quelle absence de mesure! En si peu de temps, que de contrastes! Au début, quelle intimité! à la fin, quelle scission! Voilà sur quoi feraient bien de méditer dans l'un et l'autre camp les partisans d'une alliance trop intime entre ces deux grands pouvoirs. En mettant sous leurs yeux des scènes plus détaillées et plus précises que ne le comportent les histoires générales, nous avons souhaité les mettre surtout à même de consulter un peu l'expérience, qui est, après tout, de quelque utilité dans les affaires de ce monde; mais nous nous garderons d'aller plus loin, ayant appris par l'usage de la vie qu'il ne convient pas de vouloir rien apprendre aux autres, et que personne n'aime dans ce monde à se voir faire sa part. Les leçons les meilleures seront toujours en effet celles que l'on se donne à soi-même.

Avant de prendre définitivement congé de nos lecteurs, peut-être ne trouveront-ils pas mauvais que nous leur disions quelques mots du sort ultérieur des personnages dont ils ont fait avec nous l'intime connaissance, et pour lesquels nous serions heureux de leur avoir inspiré quelque intérêt. A coup sûr, ils ne seront point surpris d'apprendre que, pendant le reste de leur vie, placés dans des situations toutes nouvelles, en présence de circonstances très différentes, ils restèrent la plupart parfaitement semblables à eux-mêmes, car en somme, et tout bien considéré, il se trouve que le fond du caractère des hommes est beaucoup moins changeant que le cours mobile des événemens. La destinée de M. de Broglie en offre un singulier exemple. En arrivant dans son diocèse le 24 mai 1814, il avait rencontré tout le clergé et la plus grande partie de la population de sa ville épiscopale qui venaient, palmes en main, à sa rencontre. La joie était grande parmi ce troupeau fidèle qui se félicitait de voir son pasteur rentrer enfin de l'exil comme un autre saint Hilaire. L'admiration avait redoublé quand le prélat, au lieu

d'agrée tant d'hommages, se mit à confesser publiquement qu'il ne s'en croyait point digne, et qu'il avait eu, lui aussi, ses momens de faiblesse, alors qu'il avait signé sa démission; mais ces momens de triomphe furent de courte durée, et d'autres épreuves attendaient M. de Broglie. De Français, il était devenu Belge, et par conséquent sujet du roi Guillaume de Hollande, la Belgique ayant été cédée ou vendue, comme on voudra, par le catholique empereur d'Autriche au chef protestant de la maison d'Orange. Dès le 8 octobre 1814, l'évêque de Gand avait fait parvenir au congrès de Vienne un mémoire rédigé par ses grands-vicaires sur la situation fâcheuse que cette annexion allait créer pour l'église belge. Le futur roi Guillaume en eut connaissance, et ce fut l'origine de sa haine implacable contre M. de Broglie. Ce prélat, qui n'avait point reculé devant Napoléon pour défendre ce qu'il avait considéré comme les droits de l'église romaine, n'hésita pas davantage à se mettre en avant pour revendiquer contre Guillaume d'Orange ce qu'il appelait la cause de la liberté religieuse en Belgique. Les détails de cette querelle nous mèneraient trop loin. Elle devint bientôt si vive que le 28 novembre 1815 M. de Broglie était cité à comparaître devant le conseil d'état du roi de Hollande par un décret qui le traitait de séditieux. L'évêque de Gand, toujours malade, se rappelant qu'il n'avait pas toujours su résister, sous les verrous, à l'oppression de ses ennemis, rédigea à la hâte une protestation contre toutes les concessions qui pourraient lui être arrachées par la force, et, pour plus de précaution, se réfugia en France. Le 8 novembre 1817, il fut condamné par contumace à la déportation. Par une invention inqualifiable, le gouvernement hollandais trouva opportun de faire dresser un jour de marché, sur la place principale de Gand, un échafaud où figurait, entre deux forçats condamnés au pilori, un énorme poteau où se lisait, imprimée en gros caractères, la sentence portée contre l'évêque de cette ville (1). Le gouvernement impérial, s'il avait eu trop souvent recours à la violence, avait du moins éviter l'emploi de ces indignes moyens qui, pour atteindre un adversaire, blessent au cœur les plus légitimes sentimens de toute une population. De Paris, l'évêque de Gand continuait à pourvoir, malgré le décret de bannissement, à l'administration de son diocèse par l'intermédiaire de deux vicaires-généraux qui, sans prendre ce titre, gouvernaient cependant au nom du légitime pasteur. Il n'en était pas à faire l'apprentissage de ce rôle singulier d'un prélat qui dirige spirituellement la conscience des ouailles dont il est matériellement séparé. De plus en plus malade, de plus en plus languissant, mais jamais abattu d'esprit, il mourut, en

(1) M. de Gerlach, *Histoire des Pays-Bas*, t. 1^{er}, p. 352.

s'acquittant jusqu'à sa dernière heure de ses fonctions épiscopales, le 21 juillet 1821.

L'évêque de Troyes, M. de Boulogne, ne se mit point dans le cas de souffrir aucune nouvelle persécution. Lorsque, vers la fin de février 1814, l'empereur avait, après la victoire de Monterau, passé quelques jours à Troyes, il avait fait venir les chanoines du chapitre pour les gourmander de leur opposition au nouvel évêque, M. de Cussy. Les chanoines s'étaient excusés sur ce que le siège n'était pas réellement vacant, à quoi l'empereur avait répondu par cette plaisanterie, à coup sûr fort mal placée dans sa bouche : « Eh bien ! si je le fais fusiller, votre évêque, le siège ne sera-t-il pas alors vacant ? » Là-dessus M. de Boulogne se figura ou à peu près, tant son imagination était vive, qu'il avait été condamné par l'empereur à être fusillé. Son déchaînement contre le régime tombé devint tout de suite égal à l'enthousiasme avec lequel il en avait jadis salué l'avènement. Avec sa facilité merveilleuse de parole, il ne fit que transporter aux princes de la maison restaurée des Bourbons les témoignages de soumission et de docilité qu'il avait prodigués au chef de la dynastie impériale. Le public remarqua surtout un discours prononcé en chaire en 1816, dont le sujet était : *la France veut son Dieu, la France veut son roi*. « Oui, la France veut son roi ! s'était écrié l'orateur sacré, mais son roi légitime, parce que la légitimité est le premier besoin des peuples, et un bienfait d'autant plus inappréciable qu'il peut suppléer à tous les autres, et qu'aucun autre ne peut y suppléer... Non, il n'est pas vrai que le peuple soit souverain, ni que les rois soient ses mandataires. C'est le cri des séditeux, c'est le rêve des indépendans, c'est la chimère immonde de la turbulente démagogie, c'est le mensonge le plus cruel qu'aient pu faire nos vils tyrans pour tromper la multitude... » A ceux qui lui rappelaient qu'il avait naguère professé d'autres doctrines et comblé d'éloges un prince qui avait régné au nom du principe de la souveraineté du peuple : « Hélas ! oui, répondait M. de Boulogne ; mais l'excès de mes louanges n'en prouve que mieux combien était grande son épouvantable tyrannie. »

La situation particulière du cardinal Fesch l'empêcha de donner l'exemple d'une pareille palinodie. Après la chute de l'empereur, il se dirigea, en compagnie de M^{me} Lætitia, vers l'Italie. Le hasard voulut qu'il arrivât à Césène le jour même où Pie VII faisait son entrée dans sa ville natale. Il demanda s'il pouvait être admis à présenter ses hommages au saint-père. « Qu'il vienne, s'écria Pie VII, qu'il vienne ; nous n'avons pas oublié les affectueux services qu'il a toujours cherché à nous rendre. Il nous semble encore voir accourir ses grands-vicaires à Grenoble pour mettre à notre disposition tout ce qu'il avait alors de crédit et de pouvoir. Nos oreilles

retentissent toujours de la courageuse prestation de serment qu'il a osé faire à Notre-Dame dans un moment si solennel et si difficile (1). » Fesch annonça au saint-père l'intention de s'établir à Rome avec sa sœur. « Soyez les bienvenus, dit Pie VII. Je ferai tout ce qui dépendra de moi pour vous rendre ce séjour agréable. De tout temps, Rome a été la patrie des grands exilés. Elle sera la vôtre à double titre, et comme cardinal et comme oncle de l'empereur. » Deux jours après, Fesch était à Rome, où vinrent successivement s'établir, avec la mère de l'empereur, ses frères Lucien, Jérôme et Louis Bonaparte, qui, de ce lieu d'asile, recevaient fréquemment des nouvelles du prisonnier de l'île d'Elbe. Aux cent-jours, le cardinal retourna pour peu de temps dans sa ville archiépiscopale, puis à Paris; mais il ne s'y occupa nullement de politique. Après Waterloo, il demanda, par une lettre personnellement adressée à Louis XVIII, l'autorisation de continuer à résider dans son diocèse. A cette lettre, remise par M. de Talleyrand, il reçut une réponse qu'avait rédigée Fouché, et qui l'invitait à se retirer soit à Sienna, soit à Rome. Il choisit Rome, et s'y fixa de nouveau. Le gouvernement de la restauration voulut obtenir de lui la démission de son siège de Lyon; le cardinal résista obstinément, comme c'était son droit. En vain Consalvi et Pie VII s'entremirent; il ne leur céda rien. Léon XII, nouvellement intronisé, s'y employa comme eux, mais sans plus de succès. On dit que ce pontife, qui désirait plaire à la France, proposa au cardinal de le nommer au premier siège suburbicain vacant. « Pardon, saint-père, reprit le cardinal, resté toujours fier dans son adversité, rien ne saurait me dédommager de mon église; après Lyon, je ne vois que la papauté... (2). » Quand éclata la révolution de 1830, Fesch se flatta de rentrer en France. C'était l'intention du roi Louis-Philippe de l'y rappeler; mais le maintien par la chambre des députés de la loi du 2 janvier 1816 prolongea l'exil du cardinal. « Le nouveau gouvernement, malgré ses sympathies pour les Bonapartes, dit le pieux biographe du cardinal Fesch, n'osa pas séparer leur cause de celle des Bourbons de la branche aînée... Depuis, la conspiration de ses neveux, les enfans de Lucien, à Rome, l'échauffourée de son autre neveu, le prince Louis, à Strasbourg, lui ôtèrent tout espoir de rentrer dans son diocèse, cette dernière affaire surtout ayant justifié aux yeux de la France la mesure qui laissait subsister l'exil des Bonapartes (3). » Attentivement occupé à entretenir dans des sentimens de piété sa sœur, qu'il perdit en 1837, distrait de temps à autre par les soins qu'il n'avait cessé de donner à sa galerie de tableaux, plus

(1) *Vie du cardinal Fesch*, par l'abbé Lyonnet, t. II, p. 250.

(2) *Ibid.*, t. I^{er}, p. 688.

(3) *Ibid.*, t. II, p. 689 et 690.

nombreuse que bien choisie, le cardinal Fesch, qui avait également survécu à son neveu l'empereur Napoléon et à son petit-neveu le duc de Reichstadt, s'éteignit doucement à Rome le 13 juillet 1839.

Nous nous reprocherions de paraître oublier, fût-ce un instant, le cardinal Consalvi. Est-il besoin de dire qu'aussitôt remis en possession de sa souveraineté, Pie VII n'eut rien de plus pressé que de rétablir son plus dévoué serviteur et son ami dans son ancien poste de la secrétairerie d'état? Consalvi assista en cette qualité au congrès de Vienne. Son influence y fut considérable. Il avait particulièrement gagné, dans un rapide voyage à Londres, les bonnes grâces du prince régent de la Grande-Bretagne, et le concours de la protestante Angleterre ne lui servit pas médiocrement pour soutenir à Vienne les intérêts temporels du saint-siège. Une autre singularité de sa carrière politique fut d'avoir à défendre contre le gouvernement de la restauration celles des clauses du concordat qu'il avait jadis signées le plus à contre-cœur. Il se tira de cette embarrassante épreuve avec sa dextérité ordinaire et sans jamais tomber dans aucune flagrante contradiction. Il nous serait agréable de pouvoir ajouter que Consalvi, redevenu tout-puissant à Rome, essaya de mettre un terme aux abus d'une administration dont il a fait lui-même une si triste peinture dans les mémoires rédigés à Reims durant sa captivité. Ses efforts, s'il en tenta, demeurèrent absolument infructueux. Consalvi, malgré sa prodigieuse clairvoyance et son incontestable honnêteté, était avant tout, et beaucoup plus que Pie VII, un homme d'ancien régime. En Italie, non plus que dans le reste de l'Europe, à Rome moins que dans tout le reste de l'Italie, le cours de l'opinion ne portait nullement alors aux réformes; un bien petit nombre d'esprits étaient seuls capables d'en comprendre l'opportunité. Le clergé et les classes inférieures réclamaient au contraire le retour le plus complet vers l'ancien état de choses. Consalvi céda volontiers à l'entraînement général, qui ne le contrariait guère. Il exerça pendant tout le pontificat de Pie VII une autorité modérée, et qui n'ajouta rien à sa réputation. Son existence fut à la fois celle d'un favori et d'un ministre tout-puissant. Malheureusement pour lui, les mérites du ministre n'étaient point de nature à faire taire, si grand que fût resté son désintéressement, les mille jalousies qu'excite partout, à Rome encore plus qu'ailleurs, cette position de favori. Au moment de la mort de Pie VII, Consalvi était tombé dans la disgrâce du public. Peut-être y aurait-il été indifférent, il ne le fut point à la perte du maître qu'il avait aimé et si bien servi; il le suivit de près dans la tombe.

Il ne nous reste plus qu'à parler maintenant de Pie VII et de Napoléon, et à montrer comment se sont exprimés sur le compte l'un de l'autre, leur querelle vidée, ces deux personnages « si sin-

gulièrement associés par la destinée, suivant les expressions de M. Thiers, pour se plaire et pour se tourmenter toute leur vie. » Nous ne citerons pas le *Mémorial de Sainte-Hélène*, il ne serait pas juste de mettre à la charge de l'empereur les paroles que lui prête M. de Las-Cases. Elles peuvent indiquer d'une façon générale la tournure de ses pensées, et par exception les termes mêmes dont il se serait servi ; mais il n'en est à aucun degré responsable. Il l'est au contraire des notes qu'il a dictées en 1819 à l'occasion de l'ouvrage de M. de Pradt. Dans ces notes, non-seulement l'empereur a notoirement travesti certains faits avérés sur lesquels nos lecteurs savent désormais à quoi s'en tenir, par exemple lorsqu'il assure « n'avoir fait arrêter l'abbé de Boulogne, l'abbé de Broglie et l'évêque de Tournai que parce qu'ils étaient entrés dans des intrigues avec les agens du cardinal di Pietro (1) ; » mais, chose étrange, il ne regarde pas à maintenir vis-à-vis de son ancien adversaire les imputations les plus fausses, et se plaît, ce qui est non moins choquant, à garder à son égard le ton le plus agressif. De sa part, nul témoignage de sympathie ou de regret. C'est toujours du ton de la plus superbe arrogance qu'il s'explique sur le passé. Parlant de lui-même à la troisième personne, Napoléon s'écrie : « Les discussions qu'il a eues depuis avec Rome proviennent de l'abus que faisait cette cour du mélange du spirituel et du temporel. Cela peut lui avoir causé quelques momens d'impatience, c'était le lion qui se sentait piqué par des mouches... La cour de Rome était en délire... Le saint-père, enfermé au fond de son palais en 1810, avait fait élever des barricades... Les troupes françaises se crurent bravées... L'empereur se proposait de réunir un nouveau concile en 1813... Les choses eussent été menées de manière que le pape eût demandé lui-même à se mettre à sa tête, et, comme il était déjà à Fontainebleau, on lui aurait ainsi fait prendre possession de son palais archiépiscopal de Paris. Tout avait été préparé pour que le palais fût meublé avec plus de magnificence que les Tuileries même. Tout y devait être or, argent, ou tapisserie des Gobelins retraçant des événemens tirés de l'histoire sainte... Le pape comprit parfaitement le piège. Cela n'avait pour but que de faire descendre le saint-siège en le faisant correspondre avec un ministre comme les autres évêques. Il se refusa d'adopter cet expédient, qui empirait sa position ; il fit fort bien. Dans l'état de splendeur où était le trône impérial, le pape ne pouvait rien faire rejaillir sur lui, tandis que l'étiquette du palais impérial, les communications directes avec le souverain, distinguaient l'évêque de Rome et maintenaient sa splendeur et son rang... »

(1) *Mémoires de Napoléon*, édition de 1830, t. IV, p. 229.

Tandis que l'empereur dictait à Sainte-Hélène ces notes pleines d'orgueil, et savourait méchamment le plaisir d'énumérer les pièges qu'il avait tendus et les humiliations qu'il avait imposées au pape, que faisait Pie VII? Il pensait, lui aussi, à son ancien adversaire, mais dans un bien autre esprit. Rentré en possession de ses états, Pie VII était demeuré fidèle à l'affection jadis éprouvée pour Napoléon; il gardait encore toutes ses illusions sur les dispositions héroïques et, suivant lui, sincèrement chrétiennes du grand homme avec lequel il avait signé le concordat. Voici la lettre touchante et trop peu connue que l'ancien captif de Savone écrivait en 1817 au sujet du malheureux prisonnier de Sainte-Hélène :

... « La famille de Napoléon nous a fait connaître par le cardinal Fesch que le rocher de Sainte-Hélène est mortel, et que le pauvre exilé se voit dépérir à chaque minute. Nous avons appris cette nouvelle avec une peine infinie, et vous la partagerez sans aucun doute, car nous devons nous souvenir tous les deux qu'après Dieu c'est à lui principalement qu'est dû le rétablissement de la religion dans ce grand royaume de France. La pieuse et courageuse initiative de 1801 nous a fait oublier et pardonner depuis longtemps les torts subséquens. Savone et Fontainebleau ne sont que des erreurs de l'esprit ou des égaremens de l'ambition humaine. Le concordat fut un acte chrétiennement et héroïquement sauveur. La mère et la famille de Napoléon font appel à notre miséricorde et générosité; nous pensons qu'il est juste d'y répondre. Nous sommes certain d'entrer dans vos intentions en vous chargeant d'écrire de notre part aux souverains alliés et notamment au prince régent. C'est *votre cher et bon ami*, et nous entendons que vous lui demandiez d'adoucir les souffrances d'un pareil exil. Ce serait pour notre cœur une joie sans pareille que d'avoir contribué à diminuer les tortures de Napoléon. Il ne peut plus être un danger pour quelqu'un, nous désirerions qu'il ne fût un remords pour personne (1). »

Il nous semble que les paroles de Napoléon que nous venons de citer et la lettre de Pie VII marquent d'un trait vif et saisissant le caractère de chacun d'eux. Du représentant de la puissance civile ou du chef de l'autorité spirituelle, auquel en définitive est demeuré l'avantage? Nos lecteurs sont maintenant ou jamais en état d'en décider, car nous n'avons plus d'autres pièces à leur fournir, et ces documens sont les derniers que nous ayons réussi à nous procurer pour expliquer la véritable nature des rapports qui ont existé entre les deux personnages historiques qui font le principal intérêt de notre récit.

D'HAUSSONVILLE.

(1) Lettre du pape au cardinal Consalvi, Castel-Gandolfo, 6 octobre 1817.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 août 1869.

Pendant que le canon des fêtes publiques annonce qu'il y a cent ans, dans une petite île de la Méditerranée, naissait un homme destiné à remuer le monde, à laisser son empreinte sur la France, pendant que sous le troisième Napoléon et dix-sept ans après le coup d'état du 2 décembre 1851 le sénat en est à délibérer sur la métamorphose de l'empire autoritaire en empire libéral, selon le mot de M. Rouher, allons droit au nœud de toutes ces questions qui s'agitent depuis quelque temps et qui ne sont pas près de finir, même quand le sénatus-consulte du 2 août sera voté. Il y a en politique ce qu'on avoue tout haut et ce qu'on n'avoue pas. Les gouvernements, comme les partis, ont leurs programmes ostensibles, leur manière d'agir apparente, et ils ont aussi leurs réticences, leurs mobiles déguisés. Ni les uns ni les autres ne disent tout ce qu'ils pensent, et ce qu'ils ne disent pas ou ce qu'ils n'avouent qu'à demi n'est pas ce qui a le moins d'importance; en d'autres termes, la question n'est pas dans les propositions d'un message, dans la mesure d'une concession, elle est bien plutôt dans une certaine disposition morale qui donne leur caractère aux actes eux-mêmes.

La vraie question, sait-on où elle est aujourd'hui? Elle est dans cette disposition secrète avec laquelle gouvernement et partis abordent la situation nouvelle qui vient en quelque sorte d'éclater devant eux; elle est dans une équivoque et, pour le dire d'un mot, dans une défiance mutuelle qui s'infiltré partout, qui neutralise tout. Le gouvernement, par son origine, par les principes dont il se prévaut, au moins en théorie, n'a sans doute rien d'incompatible avec la souveraineté nationale. Il a le souci de l'opinion, puisqu'il cherche à la suivre; il ne se raidit pas contre un mouvement qu'il croit irrésistible, et il ne serait vraiment pas fâché de vivre avec ces institutions libérales qui lui échappent des mains. Ce qui lui manque, c'est la foi dans ce qu'il fait. Il y a huit ans déjà, M. de Persigny, passant au ministère, publiait une circulaire où il prétendait

naïvement qu'un régime politique ne pouvait se dessaisir de la dictature tant que son principe était contesté, c'est-à-dire tant que tout le monde n'était pas d'accord. M. de Persigny, quant à lui, n'en est plus là, si nous ne nous trompons, ou du moins il ne croit plus indispensable de proroger la liberté jusqu'à la réconciliation universelle des opinions. Malheureusement il semble toujours rester quelque chose de cette singulière pensée dans la politique du gouvernement. Il se défie visiblement de cette expérience nécessaire dans laquelle il s'engage; il craint qu'on ne se serve contre lui de ces libertés qu'il accorde, ce qui serait en vérité fort possible; il comprend bien qu'il a dans son passé des points vulnérables qui feront sa faiblesse le jour où une discussion sérieuse pourra les atteindre et où il sera désarmé de ses moyens commodes de défense; c'est le secret de ses ambiguïtés, de ses tergiversations. Voilà pourquoi, en donnant beaucoup, il a l'air de garder encore quelque arrière-pensée d'omnipotence, et en outre, comme il n'a rien fait pour se préparer à cette vie nouvelle, pour s'assurer le concours d'hommes formés à la virilité de l'action par l'habitude de la responsabilité dans les luttes publiques, il est encore plus embarrassé; il hésite dans ses choix, il ne sait même pas toujours très bien le nom de ceux à qui il va confier un ministère. Il semble faire du provisoire avec les hommes comme avec les choses.

Les partis de leur côté n'ont pas moins de perplexités intimes et de sous-entendus en face de ce mouvement qui commence. Après avoir peu espéré, ils en sont à savoir ce qu'ils doivent croire et ce qu'ils ont à faire. Ils ne sauraient nier les progrès qui s'accomplissent, et ils ne sont pas assez aveugles pour les repousser uniquement parce qu'ils émanent de l'initiative du pouvoir; mais à leur tour ils n'osent se prononcer nettement sur la valeur d'innovations qu'ils supposent pouvoir être rétractées ou atténuées dans la pratique. Il est clair que ce qu'ils ont de confiance est tempéré par beaucoup de scepticisme. Ils ne veulent pas s'engager, ils craignent d'être pris pour dupes ou de s'affaiblir en paraissant pactiser avec un expédient de circonstance. Accoutumés à voir l'empire s'identifier avec un système politique qui était d'intention comme de fait la négation hautaine et radicale du libéralisme constitutionnel, ils attendent sans désarmer, sans se livrer, gardant leurs griefs, dont ils se nourrissent, et tous leurs doutes, devant une expérience qu'ils ne considèrent, eux aussi, que comme une expérience. Nous ne parlons pas de ceux qui se sont proclamés des irréconciliables et qui ne demanderaient pas seulement au régime actuel de s'améliorer. Voilà le vrai, voilà le nœud de la situation telle qu'elle est aujourd'hui. Le gouvernement ne croit pas complètement à la sincérité de ceux qui lui demandent des réformes libérales, c'est-à-dire à leur intention de se borner à des réformes. L'opposition, dans son for intérieur, ne croit ni à la sincérité absolue du gouvernement, ni à l'irrévocabilité de ses réso-

lutions, ni même peut-être à la possibilité pour lui de réaliser sérieusement toutes les conditions d'un régime vraiment libre. Il s'ensuit que des deux côtés on est dans une position fautive. Les réformes qui s'accomplissent, au lieu d'être le terrain d'action, ne sont qu'un prétexte; la vraie lutte est entre des arrière-pensées, des préventions, des ressentiments inavoués, des défiances. Il est évident que, tant qu'on se battra dans ces nuages, on ne fera que prolonger cet état où plus que jamais on reste dans l'indécision, et ce qu'il y a de plus grave, c'est que ce sont les libertés mêmes du pays qui peuvent en définitive payer les frais de ces luttes de sous-entendus.

Il faut sortir de là, et on ne le peut, cela est bien clair, que si tous les esprits de bonne volonté se mettent à l'œuvre avec une virilité sincère, sans parti-pris. C'est au gouvernement tout le premier à se demander si c'est une bien sérieuse garantie de sécurité pour lui de paraître toujours flottant et hésitant, même quand il accorde ce qu'on lui demande, d'avoir l'air de douter lui-même de ce qu'il fait et de s'enlever ainsi l'avantage d'une attitude simplement et tranquillement confiante. Sans doute on ne passe pas ainsi d'un régime à l'autre sans difficulté et sans une secrète émotion. L'expérience est grave, et elle implique une renonciation plus ou moins volontaire à bien des prérogatives auxquelles on s'était accoutumé; elle est dans tous les cas désormais nécessaire, et ce n'est pas en s'y engageant avec mauvaise humeur, comme dans une aventure nouvelle d'où on peut revenir, qu'on la rendrait plus sûre ou moins périlleuse. Le gouvernement n'a qu'un bon moyen, c'est d'accepter lui-même sans réserve toutes les conséquences de ses propres réformes, c'est d'entrer sans arrière-pensée défiante dans ce régime dont il rouvre les portes. Qu'ont à faire les partis libéraux quant à eux? Ils sont encore plus intéressés à ne pas s'annihiler dans les préventions et les ressentiments. Ce serait de leur part une faute évidente de sacrifier la réalité à des préoccupations toujours assez vaines, de faire dépendre les progrès possibles de conditions dont on n'est pas maître, et de paraître attacher peu de prix à ce qu'on acquiert, sous prétexte qu'on n'a pas tout ce qu'on voudrait ou que la confiance serait illusoire. La confiance est un salutaire cordial, cela est certain; après tout, on peut encore marcher sans elle, si on le veut bien. Il faut prendre les choses pour ce qu'elles sont et les situations telles qu'elles se présentent. Il ne s'agit pas de courir après l'insoluble, d'ouvrir un concours entre toutes les formes théoriques de gouvernement, et de s'engager dans des guerres de mots. L'essentiel pour le moment est d'assurer le terrain conquis et de se saisir tout simplement de ces moyens d'action qu'on retrouve pour faire rentrer la liberté, les garanties, le contrôle dans toutes les institutions.

Ce n'était pas possible jusqu'ici, puisqu'on était lié par toute sorte de

restrictions et qu'on ne pouvait faire un pas sans rencontrer une barrière. Aujourd'hui l'initiative individuelle ou collective reprend sa force et son rôle par l'indépendance parlementaire, par le droit de présenter les lois ou de les amender, par le droit d'interpellation, par la liberté relative de la presse et des réunions publiques. Avec ces moyens, la politique de la France sera ce qu'on la fera. Les principes de droit public maintenant remis en honneur, fussent-ils reconnus sans enthousiasme, n'auront pas moins leurs conséquences nécessaires; ils réagiront sur tout, ils pénétreront la substance des institutions. La première condition est de ne pas déplacer toutes les questions pour le plaisir d'agiter les esprits, de commencer par le commencement au lieu de courir à la fin, de bien comprendre que, si la liberté n'a pu encore être sérieusement et irrévocablement fondée en France, cela tient à ce qu'on n'a pas pris le bon chemin. Il n'y a désormais qu'une manière d'assurer la liberté, c'est de l'infiltrer dans les mœurs, de l'identifier avec les intérêts, d'en faire une réalité pratique et invincible, en tenant compte de l'état nouveau, des difficultés et même des périls créés par le suffrage universel. Qu'on s'attache à cette œuvre, la plus grande assurément de toutes celles qui peuvent être tentées, qu'on s'applique à chasser jour par jour l'arbitraire de toutes ses citadelles administratives, qu'on accoutume les populations à comprendre leurs droits et à les exercer avec mesure, avec une intelligente fermeté : qu'importe après cela que le gouvernement marche de bonne volonté ou qu'il garde des arrière-pensées? Il sera bien obligé de se plier à la nécessité, et il n'existera qu'à ce prix. Au fond, le pays trouvera toujours le gouvernement qui sera la déduction naturelle d'une situation libéralisée, le couronnement de l'édifice qu'il aura élevé lui-même en le reprenant par la base. Ce ne sera plus le gouvernement qui fera le pays, ce sera le pays qui fera son gouvernement. Alors la liberté sera une chose sérieuse et inexpugnable au lieu d'être sans cesse à la merci des guerres de défiances et de réticences.

Et maintenant revenons au sénat et à ses travaux, à travers lesquels il ne serait pas difficile de discerner ces conflits de préoccupations qui s'agitent en quelque sorte au-dessus des choses elles-mêmes. Qu'a-t-on vu en effet dès l'apparition de l'acte provoqué par l'interpellation des 116, promis par le message du 12 juillet et préparé par le nouveau ministère? Le gouvernement, cela n'est pas douteux, a tenu à se montrer large; il a ouvert la main, et il en a laissé tomber l'initiative des lois pour le corps législatif, le droit d'amendement, la compatibilité des fonctions de ministre et des fonctions de député, l'élection par l'assemblée de son président et de son bureau. Au fond, il s'est visiblement préoccupé de maintenir certains traits originels de la constitution de 1852; il a laissé distinguer que le pouvoir personnel, en se partageant, tenait encore à ne pas abdiquer tout à fait; il a glissé dans des dispositions libérales d'autres dispositions de détail qui peuvent au besoin être une atténua-

tion ou devenir un moyen d'immobilité. Il s'est retenu en faisant le pas décisif, et de leur côté les partis, sans nier absolument la valeur des concessions, sont allés droit tout d'abord aux restrictions; ils ont jugé les réformes constitutionnelles moins pour ce qu'elles étaient que pour ce qu'elles pouvaient laisser craindre. C'est le 2 août que le sénatus-consulte a fait son entrée au Luxembourg, introduit par M. Rouher, commenté par le nouveau garde des sceaux, M. Duvergier, qui en a exposé l'économie au jurisconsulte exercé, et depuis ce moment le sénat est tout entier à son œuvre, qu'il semble prendre fort au sérieux, qui a été l'objet de discussions aussi vives que prolongées dans les bureaux, puis dans la commission. C'est à peine si on vient de nommer le rapporteur, qui est le premier président de la cour de cassation, M. Devienne. Maintenant, à voir l'extension et la vivacité de ces débats préliminaires, à tenir compte de ce qu'exige de travail un rapport compliqué et délicat sur une pareille question, il devient difficile que le vote soit aussi prochain qu'on l'aurait cru. Le rapport ne pourra être fait avant quelques jours. Le 23 août a lieu la session des conseils-généraux, où vont se rendre beaucoup de sénateurs, et qui peut avoir une certaine gravité dans les circonstances actuelles, justement à cause des réformes qui s'accomplissent ou se préparent. Il n'y a donc guère de chances pour que le sénatus-consulte soit publiquement discuté et définitivement voté avant quelques semaines. Dès ce moment cependant, on a pu voir dans le sénat un phénomène assez curieux et assez semblable à ce qui s'est passé au corps législatif. La veille encore, on aurait certainement compté les réformateurs dans la vieille assemblée; le lendemain, le vent a soufflé, on se hâte sur la route du progrès, les amendemens les plus larges se multiplient : c'est le miracle de la multiplication des libéraux. Il en restera toujours quelque chose. Désormais il est plus que vraisemblable que le sénatus-consulte, sous sa forme dernière, ne modifiera pas le projet du gouvernement dans un sens restrictif; il pourrait au contraire en étendre la mesure et la portée, si l'on en juge par l'impression qu'ont causée certaines propositions émanées des sénateurs eux-mêmes. Les amendemens de M. Bonjean ont cela de particulier qu'ils ne s'arrêtent pas aux demi-solutions, ils vont droit au but; s'ils étaient adoptés, ce serait le rétablissement pur et simple du régime parlementaire au moyen d'un partage égal des attributions législatives et constituantes entre les deux chambres, et, comme le sénat ne pourrait plus rester tel qu'il est, il se composerait à l'avenir par moitié de membres nommés par l'empereur et de membres élus par les conseils-généraux. Nous ne savons trop ce que produirait cette diversité d'origines dans une assemblée. C'est pour la première fois que ce système serait appliqué en France. Il est parfaitement certain toutefois que le sénat a besoin de se rajeunir, il le sent lui-même, et l'élection est un moyen indiqué. Telle est la logique de ces métamorphoses constitutionnelles. Les réformes appel-

lent les réformes; et c'est par ce mouvement vivifiant, réglé avec intelligence, qu'un pays marche sans tomber à chaque instant dans l'anarchie ou dans les périlleux conflits de tous les pouvoirs.

Ce que la politique libérale gagne depuis quelque temps, la politique de la paix le gagne-t-elle d'un autre côté, par une conséquence naturelle de ce réveil de l'esprit public? On le dit, nous le croyons. Évidemment toutes les réformes intérieures qui peuvent s'accomplir n'empêchent pas qu'il n'y ait en Europe et sur bien des points du monde une situation générale livrée à mille périls obscurs; elles ne font pas qu'il n'y ait des antagonismes toujours prêts à éclater, des ambitions, des malaises, des troubles, qui rendent la paix laborieuse. Il y a du moins cette chance que les caprices ne sont plus guère possibles, que l'opinion, plus attentive, surveille de près tout ce qui pourrait rallumer des conflits inutiles. C'est bien assez des questions qu'on ne peut éviter, des difficultés qui tiennent à l'enchevêtrement et à la logique des choses contemporaines. Ces difficultés n'ont point assurément disparu de la politique, elles ne dépendent même pas de la France seule, elles peuvent se produire sans qu'on le veuille et sans qu'on y songe. Il y avait longtemps en vérité que l'Orient n'avait fait parler de lui; il y avait bien six mois qu'on n'avait eu à s'occuper ni de la Turquie, ni de la Crète, ni de la Grèce, ni de la Roumanie. Six mois, c'était trop; un nouveau nuage s'est élevé, et cette fois c'est entre le sultan et le vice-roi d'Égypte, Ismaïl-Pacha, connu maintenant dans le monde sous le titre de *khédive*. La querelle n'est pas sans doute des plus graves et n'ira pas bien loin, parce qu'on ne la laissera pas s'envenimer. Elle ne révèle pas moins cet état perpétuel d'incertitude où se traîne l'Orient, elle est surtout l'indice de la difficulté qu'il y a toujours à faire vivre ensemble une suzeraineté ombrageuse et une vassalité assez puissante pour se soutenir par elle-même. Toute la question est là. Le sultan Abdul-Aziz, qui ne ressemble pas à son prédécesseur, qui prend son rôle au sérieux, veut rester maître de l'Égypte comme de toutes les autres parties de l'empire; le khédive, qui n'est qu'un demi-souverain, ne serait pas fâché d'être un souverain tout entier. Dans ces dernières années, il est vrai, le suzerain et le vassal vivaient en paix, parce qu'ils y trouvaient l'un et l'autre un égal avantage. Ismaïl-Pacha fournissait des soldats pour réprimer les insurrections; il était en faveur à Constantinople, il achetait le droit de changer la ligne d'hérédité dans sa famille et d'établir en Égypte la succession directe, comme en Europe; il a même acheté et largement payé ce titre de *khédive* dont il se pare aujourd'hui, qui le met hors de pair entre tous les vassaux de l'empire.

Jusqu'à-là tout était bien. C'est l'inauguration prochaine du canal de Suez qui est venue tout gêner, à ce qu'il paraît. Le sultan, un peu enorgueilli peut-être de ses derniers succès dans les affaires de Crète, dans ses différends avec la Grèce, le sultan s'est offensé en voyant Ismaïl-Pacha parcourir récemment l'Europe, inviter les souverains à l'inauguration.

ration de l'œuvre considérable de Suez; il a vu dans cette manière d'agir une atteinte indirecte à son droit, à sa dignité, et il s'est emporté contre ce vassal toujours prêt à s'émanciper. Il a témoigné sa colère de la façon la plus significative en faisant venir à Constantinople et en appelant au ministère Fazil-Pacha, qui est le propre frère du vice-roi, mais qui est en même temps son ennemi le plus implacable, une sorte de prétendant égyptien, depuis qu'il s'est vu enlever ses droits par l'acte qui a changé la ligne de succession dans la famille de Méhémet-Ali. Le sultan a si bien fait qu'Ismaïl-Pacha, qui était en France aux Eaux-Bonnes, a été obligé de revenir brusquement en Égypte pour faire face à l'orage. S'il était encore d'usage au divan d'envoyer le cordon, Ismaïl l'aurait probablement déjà reçu. En attendant, on met l'embargo sur des convois d'armes qui arrivaient de Berlin au vice-roi et sur des navires qu'il fait construire. La vérité est qu'il y a là toujours deux politiques, deux pouvoirs rivaux ou deux prétentions en présence. Il ne manque certainement pas de gens à Constantinople pour échauffer l'esprit du sultan, pour l'engager à saisir l'occasion d'en finir avec le khédive, de le ramener dans les liens d'une vassalité ordinaire, et le sultan, qui met volontiers la main sur son cimetière, ne demanderait pas mieux. D'un autre côté, il ne manque pas d'esprits ardents à Alexandrie et au Caire pour conseiller à Ismaïl de lever le masque, de se proclamer indépendant, et Ismaïl, qui a l'ambition de sa race, n'est pas homme à trouver le conseil absurde.

Si ce n'était qu'une querelle de sultan à pacha, on ne sait pas ce qui arriverait; mais entre le suzerain et le vassal il y a les arrangemens européens qui remontent à 1841, il y a les puissances qui ont coopéré à ces arrangemens, qui veulent les maintenir et qui, après avoir apaisé le différend gréco-turc, jetteront un peu d'eau froide sur le différend turco-égyptien. L'Europe soufflera sur cette petite tempête, si ce n'est déjà fait, le khédive trouvera encore une fois dans son trésor le moyen de faire sa paix, s'il le faut, et on n'en parlera plus jusqu'à une occasion nouvelle. Cela ne laissera pas de donner du piquant à ces fêtes prochaines de l'inauguration du canal de Suez, où l'impératrice des Français se dispose, dit-on, à se rendre en passant par Constantinople. Dès qu'on touche à ces pays d'Orient, tout prend une couleur de *Mille et une Nuits*. Une souveraine française, une souveraine chrétienne, se rendant à Constantinople, recevant l'hospitalité du padischa, allant peut-être avec lui inaugurer la grande voie ouverte entre l'Inde et l'Europe, ce sera neuf! Tout arrive, il faut bien se distraire. L'impératrice, avec sa grâce vaillante, ira chercher les traces du général Bonaparte au pied des pyramides pendant que nous serons humblement à débrouiller l'empire autoritaire et l'empire libéral. Il n'y a que l'Orient pour mettre la fantaisie et l'imprévu dans la politique.

Il y a bien aussi en ce moment des fêtes dans le nord de l'Europe. On vient de célébrer à Stockholm le mariage du prince royal de Danemark

avec la fille unique du roi de Suède, la princesse Louise. Ici tout a été simple, naturel et touchant, tant le sentiment populaire des deux pays a semblé se confondre dans cette union dynastique. Suédois et Danois ont pris une part très spontanée à ces noces royales, à ces fêtes qui cachent assurément plus d'un problème, qui déguisent à peine la situation péniblement indécise où est resté le Danemark depuis les événemens qui l'ont démembré, en préparant à l'Europe elle-même ces difficultés, cette paix équivoque et précaire où elle se débat encore aujourd'hui. Il ne faut pas s'y tromper en effet, dans cet ensemble nouveau que la Prusse a eu la prétention de créer à son profit, c'est toujours le Danemark qui est un des points délicats et douloureux; c'est par là, au moins autant que par ce qui peut survenir des rapports du nord et du sud de l'Allemagne, que la paix européenne est toujours menacée, puisque rien n'est réglé, rien n'est définitif, puisque les traités qui consacrent la victoire prussienne ne sont même pas exécutés. Ce que la paix de Prague a établi par un sacrifice presque dérisoire au principe des nationalités, ce que le cabinet de Berlin et le cabinet de Vienne ont sanctionné de leur signature sous la médiation morale de France, n'est qu'une lettre morte. Le Danemark reste en face de la Prusse comme la faiblesse devant la force. Trois ans se sont écoulés, et on ne sait pas plus aujourd'hui qu'au lendemain de la guerre quelle est la signification de l'article du traité de Prague qui réservait aux habitans des districts du Slesvig du nord le droit de demeurer Danois, s'ils en exprimaient le vœu, si le vote populaire se prononçait dans ce sens.

Entendons-nous, la Prusse sait très bien ce qu'elle veut; elle a commencé par s'annexer le Slesvig tout entier avec le Holstein, puis, comme elle était satisfaite, elle a jugé que le Danemark n'avait rien à réclamer. Des pourparlers se sont engagés de temps à autre, il est vrai; un jour même, vers 1867, lorsque la question du Luxembourg devenait pressante, il y eut, sinon une négociation précise, du moins une série de conversations entre un fonctionnaire du ministère des affaires étrangères de Berlin et le représentant du Danemark, M. de Quaade, pour arriver non pas à une solution, mais à des préliminaires qui pourraient acheminer à une transaction quelconque. En définitive, cela n'a conduit et ne pouvait conduire à rien, parce que le cabinet de Berlin, au lieu de s'exécuter purement et simplement, réclamait encore des garanties; il prétendait s'ériger en protecteur de quelques enclaves de la partie du Slesvig qui reviendrait au Danemark, et comme le roi Christian n'a pu consentir à se faire le vassal du roi Guillaume, la Prusse a tout gardé. M. de Bismark est bon prince, il ne décline pas ses obligations; comme Figaro, il aimerait mieux ne les remplir de sa vie que de les nier un seul instant. Il reconnaît donc ses engagements envers le Danemark, et même dans une circonstance, en plein parlement, il en a fait honneur à l'initiative de la France; seulement il se réserve le droit de faire ce

qu'il voudra, quand il le voudra, et, après tout, de ne rien faire, si telle est sa volonté.

Est-ce à dire que les vœux des Slesvigois soient incertains? Nullement; ils éclatent en toute circonstance et sous toutes les formes. Les députés qu'on a fait nommer dans le Slesvig du nord pour le parlement prussien ont protesté énergiquement; ils ont refusé de prêter serment au roi Guillaume jusqu'à ce qu'un vote populaire eût légalisé l'état de leur pays, et on les a exclus de la chambre, de sorte que le Slesvig n'est plus représenté. Ce qu'il y a de curieux, c'est que les députés slesvigois n'ont pas moins la faculté de siéger au parlement fédéral et au parlement douanier, où ils n'ont pas à prêter serment au roi de Prusse, mais où leurs protestations sont tout aussi vaines. Les populations elles-mêmes ne cessent de manifester de la façon la plus vive leur volonté de rester danoisès; elles opposent à toute assimilation une résistance désespérée; elles émigrent plutôt que de se soumettre, elles n'aspirent qu'à se rattacher au Danemark. Récemment encore, elles tenaient à témoigner de leurs sentimens en envoyant un cadeau touchant à la jeune princesse de Suède qui allait devenir la femme de l'héritier de la couronne danoise. La Prusse ne s'inquiète guère de ce que pensent des populations dont elle s'est engagée à consulter les vœux. Elle s'est réservé le temps, et provisoirement elle s'efforce de germaniser le Slesvig en le séparant le plus qu'elle peut du Danemark. Elle interdit jusqu'à l'introduction des journaux danois, elle remplit toutes les fonctions civiles d'employés allemands, elle bannit la langue nationale des églises et des écoles, elle persécute les familles de ceux qui se réfugient dans le royaume, et c'est ainsi que se poursuit cette conquête du Slesvig, entreprise par la Prusse au nom du droit de nationalité. Que peut le Danemark seul, ne trouvant aucun appui dans la diplomatie européenne?

Le roi Christian s'est consolé de ses revers dans ces dernières années en relevant sa maison par les mariages de ses enfans, par de grandes alliances dynastiques. Il a marié sa fille aînée au prince de Galles, une autre de ses filles au grand-duc héritier de Russie; son fils, le roi George de Grèce, a épousé la fille du grand-duc Constantin. De toutes ces alliances, aucune n'a été aussi bien accueillie que celle qui vient d'unir la jeune princesse de Suède et le prince royal de Danemark. Celle-ci répond à un instinct populaire; elle est comme une vision anticipée de cette union nationale dont se bercent les imaginations dans les trois royaumes du nord. Nous ne savons ce que deviendra cette union scandinave dont on parle souvent; selon toutes les vraisemblances, elle s'accomplira quelque jour librement, spontanément, par l'accord des trois pays et même par l'entente des dynasties, qui ne sont pas insensibles à cette pensée patriotique. Elle rencontre sans doute encore plus d'un obstacle; il n'y a pas moins un travail permanent, patient, obscur, qui ne consiste pas toujours seulement en rêves et en théories. Plus

d'une fois des négociations secrètes ont été engagées. Déjà, dit-on, en 1864, à l'époque de la guerre du Slesvig, le roi Charles XV de Suède prenait personnellement, et en dehors des voies ordinaires de la diplomatie, l'initiative d'un acte d'alliance qui aurait réalisé l'association scandinave en respectant l'autonomie des trois royaumes et en préparant, par certaines combinaisons, la fusion des dynasties. Des hommes considérables de Stockholm et de Copenhague servaient d'intermédiaires, et s'associaient à cette négociation. L'acte émané du roi Charles XV existe. L'idée ne put se réaliser alors, soit que la Suède elle-même, absorbée dans les réformes intérieures qu'elle accomplissait, hésitât à s'engager dans une guerre, soit que le Danemark fût exclusivement occupé de sa défense contre la Prusse et tint encore à ses duchés allemands, qu'il espérait toujours sauver, soit qu'on craignît d'indisposer la diplomatie européenne, dont on croyait avoir besoin. Cependant l'idée ne s'est pas perdue; elle est restée dans les esprits, elle se propage par des associations, par des journaux où se retrouvent des écrivains des trois pays. Le mariage récent du prince royal de Danemark et de la princesse de Suède est venu la raviver. L'avenir de ces nations du nord est là sans doute, et pour la France elle-même, s'il y a des unités menaçantes, offensives, il y en a aussi certainement qui sont une défense, une garantie dont elle n'a point à suivre la formation avec une inquiétude ombrageuse.

La lutte peut être latente sur bien des points en Europe. Aujourd'hui elle n'est flagrante nulle part. L'Espagne a tout au plus ses feux de paille des mouvemens carlistes. Il ne suffit pas qu'un pays soit dans l'embarras pour que toutes les insurrections y trouvent subitement faveur. Encore faut-il bien choisir l'occasion, encore faut-il avoir quelque avantage à offrir aux populations qu'on cherche à conquérir. Le parti carliste espagnol n'a pas su attendre l'occasion, si tant est qu'elle doive jamais revenir pour lui, et il n'a guère à présenter à l'Espagne qu'un drapeau suranné. Depuis un an, il a retrouvé une ombre de vie et surtout l'espérance, il a cru que la révolution qui venait de renverser la reine Isabelle allait rouvrir à son jeune chef la route du trône; pendant des mois, il s'est préparé, il a voulu enfin tenter la fortune, et comme une insurrection de la légitimité doit avoir sa petite légende, on a raconté que l'infant don Carlos avait pénétré en Espagne, qu'il avait assisté à un banquet mystérieux, qu'il avait tiré un coup de pistolet symbolique en signe de prise de possession de son royaume, — après quoi il ne restait plus qu'à marcher de victoire en victoire, et à faire le plus facile, c'est-à-dire à prendre possession réellement! Il paraît que ce n'était pas aussi aisé qu'on l'avait cru. L'insurrection a éclaté, et n'a point triomphé du tout. Des bandes se sont montrées sur divers points, dans la Manche, du côté de Léon, un peu en Catalogne, fort peu dans la Navarre, nullement dans les provinces basques; par le fait, ces bandes ont gagné plus de victoires sur le papier, dans les bulletins publiés en France, que sur le terrain de l'action en

Espagne même; quelques-unes se sont dissoutes, d'autres se sont réfugiées dans les montagnes; il y a des insurgés qui se sont hâtés de faire leur soumission, il y en a qui ont été fusillés sommairement. En somme, sauf l'imprévu, qui joue toujours son rôle au-delà des Pyrénées, c'est une affaire qui semble manquée pour le moment et qui devait manquer, à bien voir les choses.

Le parti carliste a fait plus de bruit que de besogne, et a montré plus d'impatience que de perspicacité. Il ne s'est pas aperçu que, si une réaction doit se produire en Espagne, elle n'a pas encore sérieusement commencé. La révolution date d'un an, il est vrai, elle n'a pas créé une situation des plus brillantes, elle laisse tout en suspens; elle n'a pas eu cependant de telles conséquences que le pays en soit venu à tout accepter pour s'en délivrer. Jusqu'ici, la révolution, malgré les incertitudes qu'elle entretient, n'est pas essentiellement impopulaire. Elle a commencé par abolir les impôts de consommation, par supprimer ou atténuer la conscription, puisqu'en beaucoup de cas ce sont les municipalités ou les provinces qui ont fait les frais des remplacements militaires pour ceux qui ne voulaient pas servir. On sera bien obligé de revenir un jour ou l'autre sur ces actes passablement équivoques et provisoires, car enfin il faut bien une armée et de l'argent; on est parvenu jusqu'à présent à éluder cette nécessité rigoureuse, de sorte que les populations n'ont pas eu le temps d'être aigries par les déceptions. D'un autre côté, on aurait pu sans doute autrefois soulever le pays au seul mot de religion, amener le fanatisme populaire contre cette maigre liberté des cultes consacrée par la constitution nouvelle. Aujourd'hui cela ne suffit plus, on n'a pas envie de s'insurger parce que quelques douzaines de protestans ou d'israélites iront s'établir en Espagne. Il en résulte que cet appel aux armes des carlistes reste sans écho dans les masses. Chose caractéristique, dans presque toutes les bandes qui courent l'Espagne depuis quelques semaines, ceux qui jouent le principal rôle sont des curés, des chanoines, des séminaristes, des sacristains, toute la clientèle cléricale. Les populations ne les suivent pas, elles les livrent quelquefois. C'est ce qui fait la force du gouvernement de Madrid contre une insurrection qui a eu de plus le désavantage de débiter d'une manière assez décousue, probablement par suite de la division qui paraît s'être mise entre ses chefs dès l'entrée en campagne. Cet essai de guerre civile n'est pas moins une lumière pour le gouvernement et pour le pays. Monarchie ou république, il faut qu'on choisisse, et en définitive par leur prise d'armes les carlistes pourraient bien avoir éclairci un peu les choses et fait sans le vouloir les affaires du prince des Asturies, si, comme on le dirait aujourd'hui, bien des esprits, après avoir parcouru le cercle de toutes les combinaisons possibles, commencent à en revenir tout simplement à la royauté du jeune fils de la reine Isabelle. Les chefs actuels de la révolution n'en sont pas là encore, à ce qu'il paraît; ils ne partagent nulle-

ment ces idées, ils nourrissent toujours l'espérance d'arriver à trouver un roi tout neuf, fait exprès pour eux. L'imprévu tranche bien des nœuds inextricables en Espagne. C'est un problème de savoir si le voyage que le général Prim devait faire à Vichy et qu'il n'a pas fait encore, qu'il ne fera peut-être pas, si les carlistes continuent à lui donner de l'occupation, n'était pas destiné à exercer quelque influence sur la fin de l'interrègne espagnol.

Que la question se dénoue au profit du prince Alphonse ou de tout autre prince inconnu, il y a dans tous les cas une nécessité première qui s'impose au gouvernement de la régence, c'est de raffermir l'ordre ébranlé, c'est surtout de mettre la main à la réorganisation des finances. Ici il n'y a plus vraiment à reculer. L'Espagne ne peut faire un pas sans toucher à quelque catastrophe financière. La révolution espagnole a trouvé jusqu'ici un certain crédit en France et en Europe, elle est tenue de faire honneur à cette confiance qu'on lui a témoignée, au risque de braver l'impopularité qui s'attache souvent au rétablissement d'impôts nécessaires. L'Espagne a besoin aujourd'hui de deux choses essentielles qui se tiennent, une armée et de l'argent; elle en a besoin non-seulement pour sa sécurité intérieure, mais encore pour faire face à ce danger qui la menace de l'autre côté de l'Atlantique, l'insurrection de Cuba. L'abandon de Saint-Domingue, il y a quelques années, n'était que le démenti opportun d'une erreur de politique, à peu près comme a été notre retraite du Mexique; l'abandon de Cuba serait à la fois une diminution de puissance et une perte considérable. La question est de savoir s'il n'est pas déjà bien tard. Le fait est que cette insurrection, au lieu de diminuer, ne fait que grandir. L'armée espagnole semble elle-même fort peu disciplinée. Des mutineries de soldats forcent les généraux à s'embarquer; pendant ce temps, l'insurrection devient une révolution qui réunit une assemblée, qui fait une constitution. De plus, les États-Unis ont refusé jusqu'ici de se mêler de ces affaires, ils ont résisté aux appels des insurgés cubains et des auxiliaires prêts à leur porter secours. Qui peut dire cependant que les États-Unis résisteront indéfiniment? Alors ce serait le commencement de la fin pour la domination espagnole à Cuba.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

Traité de Paléontologie végétale, ou la Flore du monde primitif dans ses rapports avec les formations géologiques, par M. W.-Ph. Schimper, professeur de géologie à la Faculté des Sciences de Strasbourg; 2 vol. in-8° avec atlas in-1°. Paris, Baillière et fils, éditeurs.

L'écorce du globe que nous habitons se compose de couches déposées lentement et successivement au sein des océans géologiques, dans les

eaux saumâtres des vastes lagunes qui communiquaient avec eux et dans de grands lacs d'eau douce séparés entièrement de la mer. Les couches inférieures, par conséquent les plus anciennes, ne contiennent pas de vestiges d'êtres organisés, végétaux ou animaux. Le règne organique n'existait pas encore à l'époque où elles se formèrent, ou du moins les êtres qu'il comprenait ont péri sans laisser de traces visibles après eux. Les géologues désignent ces couches sous le nom de *couches azoïques*. Dans les terrains appelés siluriens, qui succèdent immédiatement à ceux-ci, les premiers fossiles se montrent sous la forme de polypiers, de coquilles et de carapaces de crustacés (*trilobites*), dont les parties dures se sont conservées. Des plantes devaient servir de nourriture et de refuge à ces animaux marins; mais les tissus de ces plantes étaient trop mous pour qu'elles pussent, comme les animaux, échapper à la destruction. Dans les couches immédiatement supérieures, le *vieux grès rouge* ou *terrain dévonien inférieur*, le règne animal continue son évolution: de nouveaux polypiers, de nouveaux mollusques, de nouveaux crustacés, apparaissent, et avec eux les premiers poissons, formes embryonnaires des poissons qui peuplent maintenant nos mers, nos lacs et nos rivières. Le règne végétal nous fait toujours défaut, ou n'est représenté que par quelques débris de plantes marines appartenant à la grande classe des algues, mais à des groupes secondaires qui n'existent plus aujourd'hui. Les premiers végétaux terrestres se montrent dans le terrain *dévonien supérieur*. Ce sont les cryptogames vasculaires, c'est-à-dire des végétaux analogues aux prêles, aux fougères et aux lycopodes. D'abord rares et peu variés, ils se multiplient comme nombre et comme espèces pour constituer la formation houillère, dont les couches exploitées sont composées entièrement de leurs débris. La houille, âme de l'industrie moderne, est donc le produit du premier épanouissement de la végétation à la surface du globe. Des arbres gigantesques appartenant à des genres disparus ou représentés aujourd'hui par d'humbles herbes couvraient de vastes espaces du sol à peine émergé; ils peuplaient des forêts marécageuses où les troncs, tombant de vétusté, s'entassant pendant des millions d'années, se sont convertis en houille, comme certaines mousses se transforment sous nos yeux en tourbe combustible. Dans la vase de ces forêts apparurent les premiers reptiles, ébauches grossières des animaux terrestres. Aux formes, inconnues dans la flore aujourd'hui vivante, des stigmariales, sigillariales, annulaires, sphénophyllées, se mêlaient des arbres plus élevés dans la hiérarchie végétale, des conifères et des cycadées, dont les pins, les sapins, les *araucaria*, les *ginkgos*, les *cycas* et les *zamia* sont les représentans vivans. Toutefois, par le port, par les caractères, ces arbres fossiles se rapprochaient des fougères et des lycopodes arborescens qui formaient le fonds commun de la végétation houillère.

L'étude des animaux fossiles, précédant celle des végétaux, avait déjà fourni quelques données sur le climat des époques géologiques. Les analogues des formes animales les plus anciennes ne se retrouvent que dans les pays chauds, et les encrines des mers siluriennes, qui couvrirent les premières une surface considérable du globe terrestre, n'ont plus de congénères que dans les eaux chaudes des Indes orientales. Nous devons à la paléontologie végétale des données aussi rigoureuses qui viennent confirmer celles de la paléontologie animale. De nos jours, les fougères arborescentes et les grandes espèces de prêles ou de lycopodes ne vivent que dans les régions chaudes et humides de l'Asie méridionale, de l'Amérique tropicale et des Antilles. Un climat tropical était donc à cette époque celui du globe tout entier, puisque, du Spitzberg à l'équateur et de l'équateur à l'Australie, on a trouvé des couches de houille composée toujours des mêmes végétaux. La température moyenne de notre globe devait être de 22° à 25°, comme maintenant celle des tropiques. L'astronomie, d'accord avec la géologie, nous en donne la raison. Dans l'origine, la terre était un globe incandescent circulant autour du soleil. A l'époque houillère, ce noyau avait sans doute conservé une proportion notable de sa chaleur originaire; de là cette température élevée et régnant uniformément d'un pôle à l'autre. L'air était probablement chargé de vapeur d'eau et le ciel couvert de nuages impénétrables aux rayons du soleil. Ces circonstances météorologiques nous expliquent pourquoi la flore de cette époque se composait exclusivement de plantes amies de l'ombre et de l'humidité, telles que les fougères et leurs analogues, tandis que les végétaux florifères, ayant besoin de lumière pour épanouir leurs fleurs et mûrir leurs fruits, ne faisaient point encore partie de la flore du globe terrestre, où elles sont actuellement dominantes.

Les couches qui succèdent aux dépôts houillers sont infiniment plus pauvres en restes organiques végétaux qu'en débris animaux. Ainsi tandis que les géologues ont pu caractériser chacune de ces couches par des centaines d'espèces d'oursins, de mollusques et de zoophytes, l'herbier géologique ne contient dans ses feuillets qu'un nombre d'espèces végétales très restreint. Les formes sont différentes de celles du terrain houiller, quoiqu'elles appartiennent aux mêmes divisions du règne végétal, savoir aux cryptogames vasculaires, aux conifères et aux cycadées. Signalons, avec M. Schimper, au commencement de l'époque triasique, l'apparition de végétaux de la classe des monocotylédones (palmiers, yucca); elle précède même celle des premiers mammifères, aurore de la création animale dont l'homme fait partie.

Sous le point de vue climatologique, la flore des couches comprises entre la houille et la craie nous apprend qu'une température uniforme régnait encore à la surface du globe; mais cette température était moins

élevée, l'air était moins humide et le sol plus sec que pendant la période houillère. Certaines cycadées (*cycas, dion, encephalartos*) ont des analogues vivans qui croissent sur le flanc des montagnes de l'Afrique australe, de l'Asie orientale, du Mexique et de l'Australie. Les conifères ont remplacé les fougères; mais le caractère général de la flore est toujours bien différent de celui de la végétation qui pare aujourd'hui notre globe. Celle-ci commence, pour ainsi dire, à l'époque crétacée avec l'apparition d'arbres semblables à ceux qui forment les forêts de l'Europe, des chênes, des saules, des lauriers, des myrtes, des érables, des tilleuls, des alaternes. Le nombre des genres et des espèces va toujours en augmentant à mesure qu'on s'élève dans les terrains tertiaires, et les formes deviennent de plus en plus semblables à celles dont nous sommes entourés. Au milieu des débris de feuilles conservés dans le sein de la terre, le géologue retrouve l'empreinte des insectes qui habitaient ces forêts disparues, quelquefois même des os de mammifères lui permettent de reconstituer les grands animaux qui paissaient sous leurs ombrages. La température était d'ailleurs encore plus élevée et plus uniforme qu'à présent. M. de Saporta nous montre qu'à l'époque tertiaire la végétation du midi de la France ressemblait à celle des Canaries et du cap de Bonne-Espérance. M. Heer nous prouve que le Spitzberg et le Groënland, dépourvus aujourd'hui de toute végétation arborescente, étaient couverts de forêts aussi touffues que celles de la Californie et de l'Amérique du Nord.

Des millions d'années s'écoulent de nouveau, le noyau incandescent de la terre achève de se refroidir, la surface terrestre n'est plus échauffée que par la chaleur qu'elle reçoit du soleil. La flore tertiaire se retire des deux pôles pour se concentrer à l'équateur, de nouvelles formes apparaissent et se mêlent aux formes anciennes, des migrations végétales ont lieu de l'Asie vers l'Europe, comparables à la grande invasion des peuples aryens, la surface terrestre se modifie lentement, mais incessamment, et nous nous trouvons en présence du monde organique actuel, continuation et perfectionnement de ceux qui l'ont précédé. Certaines formes fossiles ont persisté, la plupart ont péri; mais déjà la science commence à les distinguer : elle reconnaît que les flores actuelles n'ont pas le même âge; celles de l'Australie, du Japon, de l'Amérique du Nord, sont antérieures à celle de l'Europe; aussi l'hypothèse d'une création subite et simultanée des animaux et des végétaux aujourd'hui vivans, telle que nous la trouvons dans les traditions judaïques, n'est-elle plus scientifiquement soutenable. La période géologique dans laquelle nous vivons est la continuation et la conséquence de celles qui se sont déroulées avant elle, comme les événemens auxquels nous assistons sont la suite nécessaire de ceux qui les ont préparés. De même que l'historien analyse la population d'un pays et y retrouve successivement les habitans

autochthones, puis les mélanges produits par des immigrations, des invasions, des colonisations qui ont altéré le type primitif, de même la botanique moderne devra analyser la flore d'une région et y reconnaître les descendans des végétaux fossiles et les effets des immigrations, des disparitions, des émigrations, résultats nécessaires des changemens correspondans de la surface du sol et des conditions climatiques du pays.

Personne n'était mieux préparé que M. Schimper pour doter notre pays d'un grand traité de paléontologie végétale. Botaniste, paléontologiste, zoologiste et géologue, M. Schimper est un des naturalistes les plus complets que nous possédions. De belles publications sur les végétaux vivans et fossiles, de nombreux voyages, l'examen répété des collections françaises et étrangères, une érudition peu commune, l'ont mis dans les conditions voulues pour élever un pareil monument. C'est un architecte qui a déjà montré sa valeur par des œuvres partielles témoignant d'une connaissance approfondie des matériaux existans et de la manière de les employer. Ces essais préliminaires sont une préparation indispensable pour écrire un traité général avec cette compétence qui ne s'acquiert que par des recherches spéciales et des travaux originaux. Celui qui a fait ainsi ses preuves est classé dans l'estime des naturalistes contemporains, il possède leur confiance, son nom est une autorité, et pendant longtemps le traité dont il est l'auteur reste le manuel de ceux qui savent et le guide de ceux qui veulent apprendre. C'est le caractère des bons traités généraux de ne vieillir qu'avec la science qu'ils résument, bien différens de ces traités éclos sous des plumes novices, écrits par des hommes instruits, intelligens, doués d'une certaine facilité d'assimilation, mais qui n'ont point, avant de les commencer, ajouté une seule pierre à l'édifice de la science. Ceux-ci, et il y en a malheureusement beaucoup, rédigent des traités qui déjà sont arriérés le jour où ils paraissent. Rejetés avec dédain par les juges compétens, ils sont lus avec méfiance même par ceux qui ne le sont pas. Ce sont ces œuvres légères qui propagent des erreurs réfutées depuis longtemps, entretiennent des préjugés surannés, donnent une idée faussée de la science qu'elles veulent enseigner, et arrêtent le progrès intellectuel au lieu de le servir. Tels ne sont pas les traités de paléontologie animale de M. J. Pictet et de paléontologie végétale de M. Schimper : tous deux caractérisent une époque dans la science des corps organisés fossiles, tous deux sont un point de départ pour des conquêtes nouvelles.

CH. MARTINS.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUATRE-VINGT-DEUXIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XXXIX^e ANNÉE.

JUILLET — AOUT 1869

Livraison du 1^{er} Juillet.

UNE ANNEXION D'AUTREFOIS. — HEDVIGE ET JAGELLO, UN HISTORIEN POLONAIS CONTEMPORAIN, première partie, par M. JULIAN KLACZKO.	5
PIERRE QUI ROULE, seconde partie, par M. GEORGE SAND.	39
LA SCIENCE DES RELIGIONS, SA MÉTHODE ET SES LIMITES. — VI. — LES ORTHODOXES, COMMENT ELLES SE FORMENT ET DÉCLINENT, par M. ÉMILE BURNOUF.	85
LE PRINCE MICHEL OBRENOVITCH ET L'AVÈNEMENT DU PRINCE MILAN EN 1868, SOUVENIRS D'UN VOYAGE EN SERBIE, par M. GEORGE PERROT.	117
LA PRÉFECTURE DE POLICE ET LA SURETÉ PUBLIQUE A PARIS, par M. MAXIME DU CAMP.	152
LA SCIENCE ET LA CONSCIENCE. — LES HISTORIENS, LA MORALE ET LE FATALISME DANS L'HISTOIRE, par M. É. VACHEROT, de l'Institut.	192
LE BUDGET DES ÉTATS-UNIS DEPUIS LA PAIX, par M. GEORGE ODILON-BARROT.	221
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	236
REVUE MUSICALE. — LA REPRISE DU <i>Prophète</i> et MEYERBEER, par M. F. DE LAGENEVAIS.	249
ESSAIS ET NOTICES.	256

Livraison du 15 Juillet.

PIERRE QUI ROULE, troisième partie, par M. GEORGE SAND.	257
HISTOIRE DES SCIENCES. — L'ÉVOLUTION DES DOCTRINES CHIMIQUES DEPUIS LAVOISIER, par M. EDGAR SAVENEY.	298
ÉTUDES ET PORTRAITS DU SIÈCLE D'AUGUSTE. — V. — TROIS CÉSARS D'AVENTURE, par M. E. BEULÉ, de l'Institut.	330

LES TROIS CRISES DU GOUVERNEMENT PERSONNEL EN FRANCE. — 1814-1830-1848, — par M. SAINT-MARC GIRARDIN, de l'Académie Française.	364
LES ÉCOLES DES BEAUX-ARTS EN EUROPE, par M. CH. D'HENRIET.	390
L'HISTOIRE DU SUFFRAGE UNIVERSEL A PROPOS DES ÉLECTIONS DE 1869, par M. ANDRÉ COCHUT.	426
EXPLORATION DU MÉKONG. — III. — VIEN-CHAN ET LA CONQUÊTE SIAMOISE, par M. L.-M. DE CARNÉ.	468
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	498
ESSAIS ET NOTICES. — PARIS ET SES HISTORIENS.	510

Livraison du 1^{er} Août.

L'AUTRICHE ET LA BOHÈME EN 1869. — LA QUESTION TCHÈQUE ET L'INTÉRÊT FRANÇAIS, par M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER.	513
PIERRE QUI ROULE, quatrième partie, par M. GEORGE SAND.	545
L'ÉGLISE ROMAINE ET LE PREMIER EMPIRE. — 1800-1814. — XXIII. — LE PAPE A FONTAINEBLEAU, SIGNATURE DU CONCORDAT, par M. le comte d'HAUSSONVILLE, de l'Académie Française.	594
LA SCIENCE ET LA CONSCIENCE. — III. — LE FATALISME MÉTAPHYSIQUE, par M. É. VACHEROT, de l'Institut.	625
UNE ANNEXION D'AUTREFOIS. — II. — L'ORDRE TEUTONIQUE ET LE ROYAUME DE JAGELLO, dernière partie, par M. JULIAN KLACZKO.	652
FRANÇOIS BONIVARD, SA VIE, SES ŒUVRES, GENÈVE AU XVI ^e SIÈCLE, D'APRÈS DES DOCUMENTS NOUVEAUX, par M. MARC-MONNIER.	682
LA POÉSIE ET LES POÈTES DE LA NOUVELLE GÉNÉRATION EN FRANCE, par M. LOUIS ÉTIENNE.	710
ÉTUDES D'ÉCONOMIE RURALE. — LE PORTUGAL ET SON AGRICULTURE, par M. LÉONCE DE LAVERGNE, de l'Institut.	738
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	751
ESSAIS ET NOTICES. — LES DERNIERS TRAVAUX SUR LE SPECTRE SOLAIRE, par M. R. RADAU.	765

Livraison du 15 Août.

PIERRE QUI ROULE, cinquième partie, par M. GEORGE SAND.	769
LES SERMONNAIRES DU MOYEN ÂGE ET LEUR INFLUENCE SUR LA FORMATION DE NOTRE LANGUE, par M. EUGÈNE AUBRY-VITET.	811
LE PALAIS DE JUSTICE A PARIS. — LE PETIT-PARQUET ET LA COUR D'ASSISES, par M. MAXIME DU CAMP.	841
SAINTE PÂUL ET LA FONDATION DU CHRISTIANISME, A PROPOS DU <i>Saint Paul</i> DE M. RENAN, par M. AUBÉ.	877
LES RÉFORMES DE L'ENSEIGNEMENT. — II. — L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE, par M. GASTON BOISSIER.	900
LA VARIATION ET LA HAUSSE DES PRIX DANS LES CHOSES DE LA VIE, par M. VICTOR BONNET.	935
L'ÉGLISE ROMAINE ET LE PREMIER EMPIRE. — 1800-1814. — XXIV. — LA RÉTRIBUTION DU CONCORDAT DE FONTAINEBLEAU ET LA RESTAURATION DU PAPE, dernière partie, par M. le comte d'HAUSSONVILLE, de l'Académie Française.	957
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	1007
ESSAIS ET NOTICES. — LA FLORE DU MONDE PRIMITIF, par M. CH. MARTINS.	1018



TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES



3 9090 007 516 400

